



HAL
open science

Émerger à l'altérité : vers une approche anthropologique de la condition juvénile : l'exemple des pratiques festives et des usages de substances psychoactives

Christophe Pecqueur

► To cite this version:

Christophe Pecqueur. Émerger à l'altérité : vers une approche anthropologique de la condition juvénile : l'exemple des pratiques festives et des usages de substances psychoactives. Sociologie. Université Rennes 2, 2019. Français. NNT : 2019REN20006 . tel-02064619

HAL Id: tel-02064619

<https://theses.hal.science/tel-02064619v1>

Submitted on 12 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THESE / RENNES 2
sous le sceau de l'Université européenne de Bretagne
pour obtenir le titre de
DOCTEUR de l'Université Rennes 2
Mention : Sociologie
Ecole doctorale Sociétés, Temps, Territoires

Présentée par

Christophe PECQUEUR

Préparée à l'Équipe d'Accueil LIRIS EA 7481
Université Rennes 2
Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en
Innovations Sociétales

**Émerger à l'altérité : vers une approche
anthropologique de la condition
juvénile.**

**L'exemple des pratiques festives et des usages
de substances psychoactives.**

Thèse soutenue le 18 janvier 2019

devant le jury composé de :

Joëlle DENIOT

Professeure émérite, Université de Nantes / *Présidente du jury*

Gilles FERRÉOL

Professeur des Universités, Université de Besançon / *Rapporteur*

Laurence GAVARINI

Professeure des Universités, Université Paris 8 / *Membre du jury*

Jocelyn LACHANCE

Maître de Conférences, Université de Pau / *Membre du jury*

Véronique NAHOUM-GRAPPE

Anthropologue, IIAC-EHESS, Paris / *Membre du jury*

Jean-Marie SÉCA

Professeur des Universités, Université de Lorraine / *Rapporteur*

Jean-Yves DARTIGUENAVE

Professeur des Universités, Université Rennes 2 / *Directeur de thèse*

Jean-Claude QUENTEL

Professeur émérite, Université Rennes 2 / *Co-directeur de thèse*



UNIVERSITÉ RENNES 2 – HAUTE BRETAGNE
LIRIS EA 7481
Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Innovations Sociétales

Ecole doctorale Sociétés, Temps, Territoires

Sous le sceau de l'Université Bretagne Loire

**Émerger à l'altérité : vers une approche anthropologique de la condition
juvénile.**

L'exemple des pratiques festives et des usages de substances psychoactives.

Thèse de Doctorat

Discipline : **SOCIOLOGIE**

VOLUME 1 : THÈSE

Présentée par Christophe PECQUEUR

Directeur de thèse : Jean-Yves DARTIGUENAVE (Professeur / Rennes 2)
Co-directeur de thèse : Jean-Claude QUENTEL (Professeur émérite / Rennes 2)

Soutenu le 18 janvier 2019

Jury :

- Mme Joëlle DENIOT, Professeure émérite, Université de Nantes
- Mme Laurence GAVARINI, Professeure des Universités, Université Paris 8
- M. Jocelyn LACHANCE, Maître de Conférences, Université de Pau
- Mme Véronique NAHOUM-GRAPPE, Anthropologue, IIAC-EHESS, Paris
- M. Jean-Marie SÉCA, Professeur des Universités, Université de Lorraine
- M. Gilles FERREOL, Professeur des Universités, Université de Besançon

- M. Jean-Yves DARTIGUENAVE, Professeur des Universités, Université Rennes 2 / Directeur de thèse
- M. Jean-Claude QUENTEL, Professeur émérite, Université Rennes 2 / Co-directeur de thèse

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Émerger à l'altérité : vers une approche anthropologique de la condition juvénile. L'exemple des pratiques festives et des usages de substances psychoactives.

Résumé : Cette recherche s'articule autour d'un double questionnement sur les phénomènes sociaux d'adolescence et de jeunesse. D'abord, une réflexion critique sur l'usage des notions d'adolescence et de jeunesse par la sociologie nous conduit à développer, en nous appuyant notamment sur les apports d'autres disciplines comme la psychanalyse, une approche anthropologique de la condition juvénile. Celle-ci est alors définie à l'articulation du processus général d'émergence au principe d'altérité, qui marque anthropologiquement la sortie de l'enfance, et des conditions sociales d'exercice de ce processus. De là, nous rendons compte de la singularité de l'expérience contemporaine de la juvénilité à travers l'exemple des pratiques festives et des usages de substances psychoactives. L'univers social des pratiques festives juvéniles, notamment marqué par la mise en scène de l'excès, apparaît alors comme un espace majeur de socialisation des jeunes générations. S'il peut avoir une fonction pour symboliser la coupure avec le monde de l'enfance qui accompagne l'entrée dans l'adolescence, il n'est pas ou peu opérant dans le processus d'agrégation au monde adulte.

Mots clés : Adolescence, Jeunesse, Pratiques festives, Alcool, Drogue, Identité, Altérité, Anthropologie

Emerge to otherness: towards an anthropological approach of juvenile condition. The example of festive practices and uses of psychoactive substances.

Abstract : This research is based on a double questioning about the social phenomena of adolescence and youth. First, a critical reflection on the use of the notions of adolescence and youth by sociology leads us to develop, relying in particular on the contributions of other disciplines such as psychoanalysis, an anthropological approach to the juvenile condition. Then it is defined at the articulation of the general process of emergence to "principle of otherness", which marks anthropologically the exit of childhood, and the social conditions of exercise of this process. From here we report on the singularity of the contemporary experience of youthfulness through the example of festive practices and psychoactive substances uses. The social universe of festive youthful practices, particularly marked by the staging of excess, appears as a major area of socialization of the younger generations. While it may have a function to symbolize the break with the world of childhood that accompanies entry into adolescence, it is not or little effective in the process of aggregation to the adult world.

Keywords : Adolescence, Youth, Festive practices, Alcohol, Drug, Identity, Otherness, Anthropology

REMERCIEMENTS

Je remercie en premier lieu toutes les personnes qui ont acceptées de coopérer au travail d'enquête en racontant leurs trajectoires festives et à travers elles en « se racontant » tout simplement. Leurs récits constituent la matière vivante de cette recherche qui sans elle serait dénuée d'humanité.

Je remercie mes Professeurs et Directeurs de thèse Jean-Yves Dartiguenave et Jean-Claude Quentel qui ont su m'accompagner et me conseiller fort judicieusement dans ce long travail qu'est un projet de recherche doctoral. À travers eux et grâce à eux, je m'inscris à ma manière dans l'héritage de Jean Gagnepain et l'aventure scientifique qu'il a initiée : celle de la « Théorie de la médiation ».

Je remercie Christophe Moreau qui m'a fait découvrir le métier de sociologue, et avec lui je remercie les membres, passés et présents, de l'équipe de JEUDEV I (Sotiria, Gilles, Chafik, Justine, Thomas...) avec qui j'ai apprécié de travailler. Au plaisir de les retrouver autour de nouveaux projets.

Je remercie très chaleureusement l'ensemble des doctorants du « bâtiment N » avec qui j'ai partagé un bout de chemin et noué des relations d'amitié qui j'espère se poursuivront : Joseph, Cécile, Thomas, Christopher, Hamid, Lolita, Esther, Ryoshun, Hicham, Gaëtan, Benoit...
À toutes et tous je souhaite bon vent dans leurs projets !

Je remercie mes parents, Brigitte et Michel, pour leur soutien moral, leurs relectures attentives et leurs conseils avisés.

Je remercie enfin – et surtout – Sylvie pour son soutien indéfectible. Sans elle ce projet n'aurait tout simplement jamais été possible. À toi Sylvie... pour la vie !

SOMMAIRE

Résumé de la thèse	2
Remerciements.....	3
Sommaire	4
INTRODUCTION GENERALE.....	7
PREMIÈRE PARTIE : CONSTRUCTION DE L’OBJET	17
CHAPITRE I : LES APPROCHES SOCIOLOGIQUES DE LA JUVÉNILITÉ	19
I.A – La construction progressive d’un objet scientifique.....	20
I.B – Construction identitaire et autonomie : une jeunesse sous tension	63
I.C – L’autonomisation culturelle des jeunes générations.....	106
Conclusion du chapitre I	182
CHAPITRE II : APPROCHES SOCIO-ANTHROPOLOGIQUES DE LA JUVÉNILITÉ SOUS L’ANGLE DE LA RITUALITÉ.....	195
II.A – Éléments pour une définition générale du rite	197
II.B – Prégnance des rites de passage pour accompagner la transition juvénile dans les sociétés « traditionnelles »	232
II.C – La recomposition des ritualités encadrant la période juvénile dans les sociétés contemporaines occidentales	252
Conclusion du chapitre II.....	284
CHAPITRE III : APPORTS DE LA PSYCHANALYSE À LA COMPRÉHENSION DES PHÉNOMÈNES DE JUVÉNILITÉ	291
III.A – La construction psychique de l’enfant	295
III.B – Les enjeux psychiques de l’adolescence et leurs conséquences dans la vie sociale des adolescents	328
Synthèse et conclusion du chapitre III	410
SYNTHÈSE DE LA PREMIÈRE PARTIE.....	439
A – De la condition juvénile contemporaine... ..	439
B – ...au processus d’émergence au principe d’altérité	446
C – Trois concepts clés pour concevoir la problématique juvénile	451
SECONDE PARTIE : ETUDE EMPIRIQUE	473
CHAPITRE IV : PRESENTATION DES AXES METHODOLOGIQUES	475
IV.A – Le choix de la méthode des « récits de vie »	477
IV.B – La mise en œuvre de la méthode.....	482
IV.C – La méthode d’analyse	486
IV.D – Le choix de présenter trois études de cas	492
IV.E – Mise en forme des analyses des récits de vie	494
CHAPITRE V : RÉCIT D’AURÉLIE	497

Introduction	497
V.A – Prédominance de la problématique familiale organisée autour de la figure du père	508
V.B – La première ivresse : une expérimentation de la frontière	519
V.C – La fête « extime » : émergence d’un « je » entre conformisme et quant-à-soi	527
V.D – La fête intime : institution d’un « nous » familial	539
V.E – Une adolescence sacrifiée ?	559
V.F – Fuir, au prix d’une dépossession de soi	569
V.G – Se sentir soi en assumant des choix de vie	575
V.H – Une contradiction indépassable	582
Conclusion : devenir adulte, entre opposition, transition et continuation	593
CHAPITRE VI – RÉCIT DE KERIAN	611
Introduction	611
VI.A – De la « première ivresse » au « choix de l’abstinence »	619
VI.B – Le « boire plaisir en famille » : la fabrique d’un modèle positif du boire alcoolisé	631
VI.C – Le « boire ordinaire entre pairs » : des usages cadrés, supports d’ancrages dans des univers sociaux extra-familiaux	635
VI.D – La « fête de novembre » et « Noël avec mon cousin » : un récit croisé qui permet d’affirmer un point de vue singulier	644
VI.E – La famille : entre enfant et adulte, un lien qui sécurise et qui enferme ? ...	658
VI.F – Le père : un absent qui trouve sa place dans l’organisation du rapport à soi, entre prise de distance et filiation	674
CHAPITRE VII – RÉCIT DE SAMANTHA	685
Introduction	685
VII. A – Un engagement progressif et résolu dans les conduites d’ivresse	695
VII.B – Se situer face aux modèles parentaux	704
VII.C – Une enfance en phase « terminale »	715
VII.D – Installation dans la vie autonome et persistance de l’engagement dans les pratiques festives juvéniles	735
VII.E – Du père au copain, du copain au père	759
CONCLUSION GÉNÉRALE	769
A – Les pratiques festives juvéniles et leur place dans l’expérience contemporaine de la jeunesse	770
B – Émerger à l’altérité	786
TABLE DES FIGURES	797
BIBLIOGRAPHIE	799
Table des matières	825

ANNEXES	836
ANNEXE I : RETRANSCRIPTION DU RÉCIT D'AURELIE	837
Retranscription du récit d'Aurélie.....	839
ANNEXE II : RETRANSCRIPTION DU RÉCIT DE KERIAN.....	899
Retranscription du récit de Kerian	901
ANNEXE III : RETRANSCRIPTION DU RÉCIT DE SAMANTHA	941
Retranscription du récit de Samantha.....	943

INTRODUCTION GENERALE

Dans la Bretagne rurale du XIX^e siècle, il était de coutume que des garçons prépubères soient initiés à l'ivresse alcoolique dans le cadre de rites impliquant l'ensemble d'une communauté. La « première leçon d'ivrognerie » constituait alors une des clés qui ouvrait, pour les garçons, les portes du monde adulte (Fillaut, 1991, p. 31). Aujourd'hui, médias et pouvoirs publics n'ont cessé de dénoncer les fléaux de l'alcool chez les jeunes dont les excès éthyliques sont tantôt perçus comme une déviance, tantôt comme l'expression d'une souffrance (Loncle, 2008, p. 11). La première leçon d'ivrognerie avait un sens dans une société où la pratique de l'ivresse collective (bien qu'officiellement réprimandée par l'Église) était fréquente et constitutive du lien social communautaire. L'ivrognerie était une pratique reconnue et qui impliquait à différents niveaux toutes les générations, tous les sexes, toutes les conditions sociales. Son institution à travers des rites et autres codifications la constituait comme « un véritable modèle d'inconduite » (Fillaut, 1991, p. 27).

Le contexte contemporain n'est évidemment plus le même. Il y a eu depuis cette époque des changements si nombreux et si importants qu'on ne saurait tous les nommer. Retenons le développement de deux phénomènes apparemment paradoxaux : d'un côté, l'hygiénisme et la stigmatisation progressive des conduites d'abus d'alcool en comportements asociaux et/ou en maladie alcoolique ; de l'autre, le développement d'une société urbaine, des loisirs, de la consommation, dans laquelle les occasions de « faire la fête » et de « boire » n'ont jamais été si nombreuses.

L'enivrement violent et régulier que constituait l'ivrognerie a été peu à peu abandonné par les adultes optant pour le nouveau modèle dominant depuis au moins les années 1950 et valorisant la sobriété. À partir des années 1970, ce sont même les consommations ordinaires, régulières qui diminuent (Fillaut, 2013a, p. 23). Dans le même temps la problématique de l'alcoolisation excessive qui n'avait jamais disparu mais s'était focalisée sur la figure de l'alcoolique, s'est peu à peu reportée sur les jeunes qui deviennent à partir des années 1980, les nouvelles cibles des plans antialcoolisme (p. 97). Il faut dire que depuis les années 1960, le modèle d'usage du boire juvénile s'autonomise à l'instar d'autres types de pratiques et d'usages dans le cadre d'un mouvement global d'autonomisation culturelle des jeunes générations. Comme ils n'écoutent plus les mêmes musiques, ne se rendent plus aux mêmes bals, les jeunes ne boivent plus comme

les anciens. Ainsi émerge un modèle spécifiquement juvénile du « boire » fondé sur de « nouveaux rituels d'alcoolisation au sens propre "démessurée" » (Nourrisson, 2013, p. 298).

Il n'en reste pas moins que ce champ de pratiques culturelles, celui qui associe forme festive et ivresse, n'est pas neutre puisqu'il porte en lui quelque chose d'éminemment contestataire. Le double cycle de la fête et de l'ivresse – dont l'alliance et la proximité phénoménologique produisent cette expérience anthropologique générique qu'est le *passage d'une frontière*, assimilable dans sa forme la plus pure à ce que l'on nomme dans les rites d'initiation le processus de « mort-renaissance » – est un puissant moyen d'expurger la violence contenue dans toutes communautés. Cette violence, ce sont aujourd'hui les jeunes qui la mettent en scène, l'extériorisent, la jouent régulièrement sur des scènes qui ne sont pas des champs de bataille, mais des rues piétonnes, des salles de concerts, des entrepôts désaffectés, ou plus discrètement des appartements. Cette violence, ces excès ou cette démesure, que nous rattachons à l'univers social des « pratiques festives juvéniles » (univers dont nous montrerons la spécificité et la cohérence, ainsi que certaines des fonctions qu'il peut remplir dans la problématique d'avancée en âge à travers les appropriations singulières qui peuvent en être faites) est révélateur de la condition sociale des adolescents et des jeunes adultes dans le contexte contemporain, du regard qui est porté sur eux et du traitement social qui leur est réservé. Dans cette perspective, l'univers social des pratiques festives juvéniles n'est qu'une manifestation d'un ensemble de phénomènes sociaux dits d'« adolescence » ou de « jeunesse » qui sont tout autant révélateurs de cette condition.

C'est donc de ce questionnement global sur la place et l'analyse des phénomènes sociaux d'adolescence et de jeunesse dans le contexte contemporain, et de leurs analyses par la sociologie que nous partirons, avant de nous centrer sur l'exemple des pratiques festives juvéniles et des usages de substances psychoactives qui y sont associés.

« ADOLESCENCE », « JEUNESSE » ? JUVÉNILITÉ

Se pose d'emblée une question de terminologie en ce qui concerne la différence entre « adolescence » et « jeunesse ». Il n'existe pas en sociologie d'emploi univoque de ces deux termes qui sont tantôt considérés et utilisés de façon équivalente, tantôt dissociés. Si l'usage dominant veut que l'adolescence constitue la période qui succède à l'enfance et la jeunesse celle

qui précède l'âge adulte (le terme de « jeune adulte » est dans cette configuration parfois utilisé comme synonyme de jeunesse), la définition des limites qui séparent chacune de ces deux catégories est souvent approximative et ne fait l'objet d'aucun véritable consensus. La décohabitation (c'est-à-dire le départ du foyer parental pour habiter un logement autonome, le plus souvent financé par les parents) ressort de nombreux travaux comme un seuil particulièrement significatif de l'autonomisation. Elle pourrait à cet égard être considérée comme un critère distinctif des situations d'adolescence et de jeunesse. Toutefois, outre le fait que ce seuil soit en réalité extrêmement difficile à circonscrire, et qu'il prenne une valeur en France qu'il n'a pas dans d'autres pays européens, d'autres sociologues mettent en avant d'autres critères qui leur apparaissent tout autant si ce n'est plus essentiel eu égard à leur objet de recherche. Ainsi, le premier rapport sexuel, la fin de la scolarité obligatoire ou la majorité légale sont parfois mis en exergue. La difficulté à trancher le débat initié en France au début des années 1990 par Olivier Galland (1990 ; 2000) autour de la distinction entre « postadolescence » (conçue comme un prolongement du modèle adolescent au-delà des limites physiologiques de la puberté) et « jeunesse » (envisagée comme « nouvel âge de la vie ») témoigne également de la difficulté à différencier nettement ces deux notions¹.

Ajoutons que l'usage des catégories de jeunesse et d'adolescence est souvent restreint à l'étude des sociétés modernes occidentales. D'aucuns en déduisent d'ailleurs qu'elles seraient purement et simplement des inventions de la modernité. Les anthropologues et les historiens étudiant les sociétés dites traditionnelles² recourent alors assez rarement à ces catégories, du moins dans leur forme substantive (le terme « jeune » est assez souvent utilisé comme adjectif ; celui d'adolescence est quant à lui très rare) (nous nous intéresserons particulièrement à ces approches dans le chapitre II).

Un partage s'est également historiquement constitué entre la sociologie et la psychologie. La psychologie fut la première à s'emparer du thème de la juvénilité en le reliant étroitement à la

¹ Une pareille difficulté pourrait être démontrée au sujet de la distinction entre « enfance » et « adolescence » qui est, elle aussi, extrêmement floue dans les travaux sociologiques qui ont tendance à considérer que la frontière qui distinguait historiquement ces deux catégories s'effacerait dans la mesure où les enfants adopteraient de plus en plus précocement les codes culturels des adolescents dans le cadre d'une préadolescence (Singly, 2014). L'enjeu épistémologique de cette distinction nous apparaîtra d'ailleurs beaucoup plus important que celui des notions d'adolescence, de jeunesse et même d'âge adulte, dont nous serons conduit à considérer qu'elles relèvent anthropologiquement d'une même catégorie que nous nommerons « non-enfant » (cf. conclusion du chapitre III et synthèse de la première partie).

² Sociétés dans lesquelles la tradition prévaut comme principe organisateur du lien social ; ce qui ne signifie pas que les sociétés modernes soient des sociétés a- ou dé-traditionnalisées.

notion de « puberté », donc à la première phase de la période juvénile³. Le terme « adolescence » a d'ailleurs été introduit dans le monde scientifique par le psychologue Granville Stanley Hall qui publia en 1904 et 1905 les deux volumes de son ouvrage « Adolescence ». L'appropriation du thème de la juvénilité par la sociologie fut plus tardive. Elle débuta pour la sociologie américaine au cours des années 1930-40⁴, tandis que la sociologie française ne s'en saisit qu'à partir des années 1960 (notamment avec les travaux d'Edgar Morin⁵ qui emploie les deux termes sans nettement les dissocier⁶). En France au cours des années 1970, le déplacement des problématiques de « jeunesse » des questions culturelles qui prévalaient depuis les premiers travaux des débuts des années 1960 (dans le sillage des recherches anglo-saxonnes sur les « subcultures » et la « youth culture ») vers les questions d'intégration socioprofessionnelle incita les sociologues à se focaliser sur la borne supérieure de la transition juvénile, tendant à écarter le terme d'adolescence pour prioriser ceux de « jeunesse », « jeune » voire de « jeune adulte ». Les questions d'adolescence étaient alors implicitement considérées comme relevant du domaine de la psychologie. Ce n'est qu'à partir de la fin des années 1980, avec notamment le renouvellement des travaux sur l'école à partir de méthodologies plus qualitatives, que le terme d'adolescence réapparut, sans pour autant supplanter celui jeunesse désormais incontournable : on parle de « sociologie de la jeunesse ». La partition « sociologie/junesse » et « psychologie/adolescence » se manifeste de manière emblématique jusqu'à aujourd'hui à travers les noms des deux revues françaises de référence sur les phénomènes de juvénilité dans chacune des deux disciplines : la revue « *Agora débats/juinesses* » pour la sociologie (depuis 1995)⁷ ; la revue « *Adolescence* » pour la psychologie d'inspiration psychanalytique (depuis 1983)⁸. Remarquons au passage dans le titre de ces revues le pluriel de « juinesses » et le singulier d'« adolescence » qui révèlent des approches voire des paradigmes différents dans l'abord de la problématique juvénile : la sociologie de la jeunesse a tendance à insister sur la pluralité des expressions et des manières

³ À l'instar de Freud qui emploie très peu le terme adolescence, et toujours dans un sens équivalent à celui de puberté.

⁴ Les termes « adolescence » et « jeunesse » (« youth ») apparaissent sans être conceptuellement distingués.

⁵ Son ouvrage « L'esprit du temps » (paru en 1962) décrit l'émergence d'une culture juvénile massifiée et internationalisée, ayant pour effet de bousculer les « valeurs gérontocratiques ».

⁶ Par exemple dans un article de 1969 (« Culture adolescente et révolte étudiante »), Morin parle successivement de « culture adolescente », de « culture juvénile-adolescente », de « culture adolescente-juvénile », « d'adolescence-jeunesse ».

⁷ Site de la revue : <http://www.injep.fr/boutique/term/564> ; l'ensemble des numéros datant de plus de trois ans sont téléchargeables ici : <https://www.persee.fr/collection/agora>

⁸ Site de la revue : <http://revueadolescence.fr/> ; les numéros depuis 2004 et de plus de trois ans sont téléchargeables ici : <https://www.cairn.info/revue-adolescence.htm>

d'expérimenter la juvénilité⁹, tandis que la psychanalyse de l'adolescence privilégie l'analyse de processus psychiques qui, d'être influencés par l'état du « lien social contemporain », n'en demeurent pas moins fondamentalement conçus comme généraux.

Ces problèmes de définition des termes et particulièrement de conceptualisation de la différence entre adolescence et jeunesse (voire entre enfance, adolescence et jeunesse) nous semblent symptomatiques d'une difficulté des approches sociologiques « classiques » à intégrer l'étude de ces phénomènes dans des modèles généraux d'analyse du « faire société ». Nous tenterons au cours de ce travail, et notamment dans la première partie, d'avancer vers une approche socio-anthropologique de la condition juvénile qui puisse rendre compte à la fois de la diversité des manières d'expérimenter socialement la jeunesse (notamment de la singularité de cette expérience dans le contexte actuel), et de la permanence des mécanismes ou processus socio-anthropologiques qui structurent, formalisent cette expérience. Nous serons alors conduit à considérer ce que nous nommons la « *problématique juvénile* » comme se situant à l'articulation de ces dits processus généraux et des conditions sociales particulières dans lesquels ils s'exercent. Ce faisant, ce sera plus largement une réflexion épistémologique sur la définition même de l'objet de la sociologie que nous mènerons.

Pour en revenir aux questions de terminologie, nous emploierons autant que faire se peut le terme de « *juvénilité* » peu courant dans sa forme substantive (l'adjectif « juvénile » est pour sa part fréquent dans les travaux sociologiques sur la jeunesse). Ceci nous permettra de nous démarquer des emplois ambivalents qu'opère la sociologie du terme de jeunesse (parfois conçu comme distinct de l'adolescence, parfois confondu avec elle). Néanmoins, nous ne pourrons complètement nous défaire du terme de jeunesse ; aussi quand nous l'emploierons seul ce sera pour désigner (comme à travers les termes « juvénilité », « période juvénile », « transition juvénile », « expérience de la juvénilité »...) l'ensemble de la période juvénile (impliquant donc potentiellement l'adolescence). Lorsque nous pointerons des phénomènes, enjeux ou acteurs plus spécifiquement situés dans la première phase de la période juvénile, nous emploierons alors le terme d'adolescence et d'adolescent. Au contraire, lorsque nous nous arrêtons sur des phénomènes concernant davantage la seconde partie de la période juvénile, nous parlerons autant que faire se peut de « jeunes adultes ».

⁹ Ce faisant, elle tend parfois à réduire les faits qu'elle étudie à leurs manifestations phénoménales.

LE CHAMP DES PRATIQUES FESTIVES JUVÉNILES

Il ressortira de l'étude des manifestations contemporaines de la jeunesse (cf. notamment chapitre I, section C) que l'univers des pratiques festives constitue un champ d'observation particulièrement propice pour saisir la problématique juvénile (au croisement, comme nous l'avons dit plus haut, de processus socio-anthropologiques généraux et de conditions sociales particulières de mise en œuvre de ces processus).

Précisons que notre intérêt pour les questions sociologiques de « jeunesse », et particulièrement pour celles relevant du domaine des pratiques festives juvéniles s'inscrit dans une activité de sociologue professionnel que nous exerçons depuis plusieurs années, et notamment depuis 2008 dans le cadre de collaborations régulières avec l'équipe des sociologues de JEUDEV¹⁰. C'est au sein de cette équipe que nous avons coréalisé différents travaux de recherche sur les pratiques festives juvéniles que nous présentons brièvement :

- « La fête en appartement » (2008) : Cette recherche financée par l'IREB¹¹ avait pour but d'identifier les facteurs sociaux de régulation des comportements festifs dans le cadre des fêtes en appartement. La méthodologie employée a consisté en une enquête auprès de cinq groupes d'étudiants (quatre à Rennes et un à Rouen) observés et interrogés au cours de soirées festives se déroulant dans des appartements, complétée par des entretiens individuels hors contexte festif (22 personnes interrogées)¹².
- « Rôles et effets régulateurs des professionnels de la nuit » (2010) : Cette recherche financée par l'IREB visait à analyser le rôle de régulation ou d'incitation que peuvent jouer les bars, bars de nuit et discothèques (notamment à travers leur programmation culturelle) dans la régulation des consommations festives des jeunes qui fréquentent ces lieux. Pour ce faire, nous avons recouru aux outils suivants : dix soirées d'observation dans des bars, bars de nuit et discothèques en milieu urbain et rural

¹⁰ Créée et dirigée depuis 2005 par le sociologue Christophe Moreau, JEUDEV¹⁰ (JEUnesse DEVeloppement INtelligents) est une SARL dont l'objet principal est la recherche-développement en sciences humaines et sociales dans les domaines de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse, de l'éducation et du travail social, du développement local et urbain. Elle intervient également dans l'accompagnement et la formation des acteurs publics et associatifs (cf. www.jeudevi.org).

¹¹ Institut de REcherche sur les Boissons alcoolisées, devenu depuis Fondation pour la recherche en alcoologie (cf. www.fondationrecherchealcoologie.org).

¹² Une publication : Moreau C., Pecqueur C. (2009), « Facteurs sociaux de régulation des consommations : ethnologie des soirées étudiantes en appartement », *Cahiers de l'IREB* N°19, pp. 277-284.

donnant lieu à des entretiens informels avec des professionnels et des usagers ; vingt entretiens individuels avec des gérants d'établissements de nuit ; dix entretiens avec des jeunes usagers¹³.

- « La fête réussie » (2010) : Cette recherche financée par la Région Bretagne dans le cadre du dispositif ASOSC (Appropriation Sociale des Sciences) et réalisée pour l'association Adrenaline (cf. ci-après) visait à mieux comprendre les vécus et représentations des pratiques festives à travers le prisme de la « fête réussie », notamment en observant les écarts entre les âges, les genres, et les origines culturelles. Cette recherche s'est basée sur une enquête par questionnaire auprès de 919 personnes (résidant en Bretagne et dont 63 % avaient moins 30 ans)¹⁴.
- « Genres et générations » (2011-2013). Cette recherche financée par l'IREB visait à comprendre l'évolution à l'échelle de trois à quatre générations des normes de genre associées à la consommation juvénile d'alcool. La méthodologie mise en œuvre s'est opérée en deux temps. En 2011-2012, cinq entretiens collectifs filmés réunissant au total 29 femmes âgées de plus de 60 ans (ayant passé leur adolescence en Ille-et-Vilaine) ont été réalisés. Sur cette même période, 27 jeunes âgés de 16 à 25 ans (autant de filles que de garçons, résidant en Ille-et-Vilaine) ont été interrogés individuellement. Parallèlement, nous avons opéré une analyse quantitative de plusieurs bases de données (IREB 2007, ORS Bretagne 2008, ESCAPAD 2008, JEUDEV/LAS 2010). Sur cette base, une enquête par questionnaire a été réalisée en 2013, à l'échelle de la Bretagne, auprès de 217 jeunes de 16 à 30 ans, et de 192 aînés de plus 60 ans¹⁵.
- « Consommations d'alcool et styles éducatifs parentaux » (2014). Cette recherche financée par l'IREB visait à améliorer les connaissances sur les liens entre styles éducatifs des parents et modalités de consommations des jeunes. La méthode s'est basée

¹³ Une publication : Moreau C., Pecqueur C., Droniou G. (2011), « Qu'est-ce qu'une fête réussie ? Enquête sur les facteurs sociaux de régulation des consommations », *Cahiers de l'IREB* N°20, pp. 237-242.

¹⁴ Deux publications : Careil B., Moreau C. (dir.) (2011), *La fête réussie & les rassemblements festifs dans l'espace public*, actes du colloque des 6 et 7 décembre 2010 à Rennes, Rennes, Adrenaline ; Moreau C., Pecqueur C., Droniou G. (2011), « Qu'est-ce qu'une fête réussie ? Enquête sur les facteurs sociaux de régulation des consommations », *Cahiers de l'IREB* N°20, pp. 237-242.

¹⁵ Trois publications : Moreau C., Droniou G., Pecqueur C., Brisson T., Amarantos S. (2013), « Identités féminines et consommations d'alcool en Ille-et-Vilaine : évolution des normes de genre entre les aîné(e)s et les jeunes », *Cahiers de l'IREB* N°21, pp. 171-176 ; Moreau C., Pecqueur C., Amarantos S. (2015), « L'évolution des pratiques festives juvéniles à travers les générations : enquête auprès d'aînées et de jeunes en Bretagne » dans Fillaut T., Deroff M.-L. (dir.), *Boire : une affaire de sexe et d'âge*, Rennes, Presses de l'EHESP, 2015 ; Pecqueur C., Moreau C., Droniou G. (2016), « Identités de genre et consommation d'alcool. L'évolution des pratiques festives juvéniles à travers les générations », *Agora débats/jeunesses*, 2016/3 (N°74), pp. 39-53. DOI : 10.3917/agora.074.0039. URL : <https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2016-3-page-39.htm>

sur 20 entretiens individuels auprès de jeunes de 14 à 18 ans et sur une enquête par questionnaire auprès de 413 lycéens et apprentis et 106 de leurs parents.

En complément de ces recherches nous avons contribué aux activités de l'association Adréraline¹⁶, notamment à l'organisation et à la conception scientifique de trois évènements ayant donné lieu à des publications d'actes ou de synthèse¹⁷.

Nous ferons ponctuellement référence aux résultats de certains de ces travaux, même s'il s'agit de construire une problématique et un corpus de matériaux empiriques spécifiquement dédié à la présente recherche.

* * *

Notre recherche s'articulera autour de deux parties principales chacune découpées en chapitres.

Dans une première partie, nous construirons notre objet de recherche en nous intéressant d'abord aux approches sociologiques des phénomènes sociaux de jeunesse, que cette discipline envisage essentiellement sous le terme de « jeunesse » (cf. chapitre I). Les apports de la sociologie s'avèreront précieux pour penser la singularité des conditions sociales d'existence de la jeunesse dans la société contemporaine (ce que nous nommerons « condition juvénile contemporaine ») et de ses manifestations phénoménales (notamment l'autonomisation « culturelle » des jeunes générations). Ils nous permettront d'identifier les pratiques festives

¹⁶ En mai 2005, un collectif d'acteurs culturels et de citoyens rennais préoccupés par « les tensions liées à la fête à Rennes » organise les « États Généraux de la fête » qui réunit durant deux jours divers acteurs (publics, associatifs, privés et citoyens) pour réfléchir à cette problématique. La rencontre donnera notamment lieu à la rédaction d'un document de synthèse (« Cahiers de doléances sur la gestion publique de la fête » rédigée par Jean-Michel Lucas) qui sera cosigné par plusieurs acteurs locaux. C'est dans le prolongement de cette initiative que l'association Adréraline est créée en 2006 avec pour projet de contribuer à initier de nouvelles formes de gouvernance autour de la fête à partir de trois axes de travail : la production de connaissance, la concertation et l'expérimentation.

¹⁷ Trois évènements réalisés avec Adréraline :

1. Le colloque « Fête(s) et horaires nocturnes » organisé en janvier 2008 à Rennes ; cf. Careil B., Moreau C. (dir.) (2008), *Fête(s) et horaires nocturnes*, actes du colloque des 25 et 26 janvier 2008 à Rennes, Rennes, Adréraline.
2. Les séminaires « Pour une meilleure gestion publique de la fête en Bretagne » organisés d'octobre à décembre 2008 à Rennes autour de trois thèmes : les relations intergénérationnelles dans la fête, la fonction sociale des bars et discothèques, et la question de l'ivresse et de l'alcoolisation chez les jeunes ; cf. Careil B., Moreau C. (dir.) (2009), *Pour une meilleure gestion publique de la fête en Bretagne*, synthèse des séminaires organisés d'octobre à décembre 2008 à Rennes, Rennes, Adréraline.
3. Le colloque « La fête réussie & les rassemblements festifs dans l'espace public » organisé en décembre 2010 à Rennes ; cf. Careil B., Moreau C. (dir.) (2011), *La fête réussie & les rassemblements festifs dans l'espace public*, actes du colloque des 6 et 7 décembre 2010 à Rennes, Rennes, Adréraline.

juvéniles comme un champ d'investigation particulièrement propice à la compréhension de cette expérience contemporaine de la jeunesse. Toutefois, les apports de la sociologie se révéleront insuffisants pour rendre compte des processus socio-anthropologiques qui sous-tendent et déterminent les phénomènes sociaux de jeunesse que la sociologie tend à n'expliquer en dernière analyse qu'à travers des conditions sociales ou conditions socio-historiques « extérieures » aux acteurs. Le détour par d'autres courants disciplinaires sera alors nécessaire pour conforter la définition de notre objet. Ainsi, nous nous tournerons vers les travaux de l'anthropologie sociale et culturelle afin d'aborder les phénomènes sociaux de jeunesse sous l'angle de la ritualité dans une perspective comparative entre les sociétés dites « traditionnelles » et la société moderne occidentale (cf. chapitre II). Cet examen fera avancer notre réflexion mais se révélera encore insuffisant pour cerner précisément la nature des mécanismes anthropologiques structurant les phénomènes de jeunesse, et notamment pour savoir dans quelle mesure ces mécanismes sont spécifiques ou non à cette période de l'existence. C'est alors sur les approches psychanalytiques de l'« adolescence » que nous nous pencherons en proposant une lecture à la fois détaillée et critique qui nous permettra de saisir la problématique juvénile comme étant fondamentalement déterminée par l'émergence au principe d'absence ou principe d'altérité (cf. chapitre III). Ce détour par la psychanalyse pourra apparaître déroutant dans le cadre d'une recherche de doctorat en sociologie, mais s'inscrira dans la cohérence de notre posture socio-anthropologique et nous conduira à réaffirmer la singularité d'une conception de la sociologie comme science des capacités rationnelles à « faire société ». Enfin dans la synthèse de la première partie, nous récapitulerons l'ensemble de la réflexion menée et reviendrons sur les trois principaux concepts à travers lesquels nous envisageons la problématique juvénile ; concepts introduits progressivement au fil des trois premiers chapitres et dont nous assiérons la définition au regard de la « théorie de la médiation » qui constituera notre modèle théorique de référence (cf. synthèse de la première partie).

Dans la seconde partie, nous confronterons les postulats théoriques préalablement élaborés à des matériaux empiriques restituant l'expérience de la jeunesse à travers l'exemple des pratiques festives et des usages de substances psychoactives sous la forme de récits de vie. Nous expliciterons d'abord les axes de notre approche méthodologique (cf. chapitre IV). Puis, nous restituerons nos analyses sous la forme de trois études de cas correspondant à l'examen approfondi, à partir des concepts et questionnements élaborés dans la première partie, de trois récits de vie. À chacune de ces études de cas sera consacré un chapitre (cf. chapitres V, VI et VII). Enfin, nous restituerons nos principaux résultats dans la conclusion générale.

PREMIÈRE PARTIE : CONSTRUCTION DE L'OBJET

CHAPITRE I : LES APPROCHES SOCIOLOGIQUES DE LA JUVÉNILITÉ

Dans ce premier chapitre, nous revenons sur les principales théories sociologiques de l'adolescence et de la jeunesse en suivant d'abord (section A) le fil historique de leur constitution. Pour cela, nous nous appuyons notamment sur la riche synthèse effectuée par Olivier Galland dans son ouvrage « Sociologie de la jeunesse » (initialement paru en 1991 puis révisé en 1997¹). Puis, nous développons l'approche de cet auteur qui propose un modèle d'analyse permettant d'objectiver les modes d'entrée dans la vie adulte et leurs transformations au cours du siècle passé, le conduisant à définir la jeunesse contemporaine comme un « nouvel âge de la vie ». Nous complétons ce point de vue (section B) avec celui d'autres sociologues français.e.s (particulièrement : François Dubet, François de Singly, Vincenzo Cicchelli, Cécile Van de Velde) qui adoptent une démarche plus compréhensive en mettant au cœur de leurs analyses la question de « l'autonomie ». Leurs réflexions, nous conduisent à caractériser la condition juvénile contemporaine comme une « mise en tension » entre « autonomie » et « indépendance » (F. de Singly), « authenticité » et « efficacité » (F. Dubet), « intégration sociale » et « développement personnel » (C. Van de Velde). Enfin (section C), nous approfondissons la compréhension du processus d'autonomisation de la jeunesse à l'œuvre dans les sociétés occidentales depuis les années 1960 à travers le double prisme des relations familiales et des cultures juvéniles ; nous centrons pour finir notre propos sur les pratiques festives juvéniles et les usages de substances psychoactives qui constituent une expression majeure de la culture juvénile actuelle. Par ailleurs, le regard critique que nous portons sur certaines des théories exposées dans ce chapitre (notamment le recours de nombreux auteurs au « paradigme individualiste² ») nous permet d'introduire certains des concepts socio-anthropologiques à travers lesquels nous concevons l'objet de cette thèse : la *problématique juvénile*.

¹ Nous nous référons à la réédition de 2007 et faisons ponctuellement référence à la réédition de 2017 lorsque des données ont été actualisées entre temps.

² Par « paradigme individualiste » nous entendons aussi bien le paradigme de l'individualisme méthodologique qui postule que les faits collectifs doivent être expliqués à partir de l'individuel, que le paradigme holiste qui postule que l'individuel doit être expliqué par le collectif ; dans les deux cas, individu et collectif sont reconnus comme des niveaux de réalité autonomes, disposant à ce titre de propriétés intrinsèques, c'est-à-dire de propriétés qui ne dépendent pas strictement de la relation qu'il s'établit entre eux, et ceci même s'ils sont susceptibles de s'influencer l'un l'autre. Au cours de ce chapitre, nous discuterons ce paradigme et lui opposerons une approche relationnelle des phénomènes sociaux dans laquelle nous nous inscrivons.

I.A – LA CONSTRUCTION PROGRESSIVE D’UN OBJET SCIENTIFIQUE

Dans cette première section, nous suivons le fil historique de l’appropriation par les sciences humaines de la problématique juvénile au cours du XX^e siècle, en balayant ce spectre de façon générale dans une première sous-section, puis en nous arrêtant dans un second temps sur l’approche développée par Olivier Galland et sa conception de la jeunesse contemporaine comme « nouvel âge de la vie ».

I.A.1 – LES PRÉCURSEURS

Alors que l’adolescence acquiert au cours du XIX^e siècle une épaisseur sociale inédite dans les sociétés occidentales, la prise en compte de cette réalité par les sciences sociales s’effectue progressivement au cours du XX^e siècle. Ce sont d’abord les sociologues et les anthropologues américains qui font de l’adolescence un champ d’étude ; les sociologues français s’en emparent plus tardivement, à partir des années 1960. Mais avant les sciences sociales, c’est à la psychologie que l’on doit les premiers travaux scientifiques sur l’adolescence.

I.A.1.a – L’institutionnalisation de l’adolescence

Patrice Huerre (2001) rappelle qu’adolescence et scolarisation sont deux phénomènes qui évoluent conjointement. Le terme adolescence dont l’usage demeurait jusqu’ici mineur et imprécis apparaît réellement dans le vocabulaire des sociétés occidentales au milieu du XIX^e siècle pour désigner les jeunes collégiens poursuivant des études tout en restant dépendant financièrement de leurs parents. Ce nouveau mode d’instruction concerne spécifiquement les enfants de la bourgeoisie, tandis que ceux de la noblesse et des classes pauvres continuent d’être formés au contact des adultes par l’intermédiaire des précepteurs et des patrons (p. 6). Ce n’est qu’avec la généralisation de la scolarisation au XX^e siècle que le terme d’adolescent est étendu jusqu’à désigner l’intégralité d’une classe d’âge (p. 7). Cette *institutionnalisation de l’adolescence* correspond pour Olivier Galland (2007 [1997]) à l’invention d’« une nouvelle phase de la vie » (p. 36). Si la jeunesse comme période de latence était déjà une réalité sociologique, elle n’était pas socialement désignée comme classe d’âge ; ceux qui étaient en situation de jeunesse étaient d’abord définis par leur appartenance à un groupe ou leur condition sociale. La question de la transition entre enfance et âge adulte était abordée à travers la notion

d'« établissement » ; la jeunesse était définie négativement comme la période d'entre-deux où n'étant plus enfant on n'était pas encore adulte, car pas complètement « établi » (p. 36). Dans la première moitié du XX^e, le développement de l'école secondaire confère à l'adolescent un *statut* : il est collégien, lycéen ou apprenti. L'adolescent est dans une phase spécifique de son existence, celle de l'apprentissage des rôles sociaux adultes ; il n'est clairement pas un enfant, mais il n'est pas non plus assimilable à l'ancienne conception de la jeunesse, c'est-à-dire d'« adulte inaccompli » (p. 36).

Cette institutionnalisation de l'adolescence s'inscrit dans le contexte d'une évolution significative du regard social porté sur cette période de la vie. L'image de la jeunesse se cristallise ainsi au XIX^e siècle à travers deux tendances contradictoires : d'un côté, elle est consacrée en tant que force vitale, source d'invention et promesse d'avenir ; de l'autre, elle inquiète le monde adulte, elle est reconnue comme tumultueuse, indisciplinée, subversive (Galland, 2007, p. 24). Cette image contradictoire de la jeunesse demeurera active au moins jusqu'à la fin des années 1960. Le mouvement d'éducation qui se généralise à partir de la seconde moitié du XIX^e répond aux deux types d'enjeux soulevés par cette représentation de la jeunesse. Il s'agit d'abord d'investir sur les jeunes, de développer leurs compétences pour en faire à la fois des citoyens utiles à la nation, et des vecteurs d'ascension sociale pour leurs familles (préoccupation particulièrement prégnante dans les classes moyennes et la bourgeoisie libérées des pesanteurs d'une société d'ordres). Il s'agit également (et surtout) d'encadrer la jeunesse afin de prévenir les désordres qu'elle est susceptible de produire. Le contrôle de la jeunesse devient de plus en plus étroit au début du XX^e siècle, d'autant qu'émerge avec le développement de l'urbanisation le thème de la délinquance juvénile (Huerre, 2001, p. 7). Ainsi, naissent à cette période des instances chargées d'encadrer les adolescents hors du temps scolaire : mouvements de jeunesse, sociétés sportives, patronales, colonies de vacances, scoutisme. Parallèlement, se développent également des institutions judiciaires spécifiques à la jeunesse : tribunaux pour enfants et liberté surveillée créés en 1912 ; instauration de l'éducation surveillée et de la rééducation en 1945 (p. 7).

I.A.1.b – Les débuts de la psychologie de l'adolescence

Des enjeux et problèmes que soulève la prise en charge de la jeunesse naissent des demandes sociales adressées aux sciences humaines et sociales alors en phase de constitution. Il faut donner aux familles des classes bourgeoise et moyenne supérieure des outils pour comprendre et diriger les adolescents, et c'est d'abord à la psychologie que va être confiée cette tâche. C'est une véritable révolution, car pour la première fois la jeunesse est pensée avec une intention de connaissance scientifique (Galland, 2007, p. 36).

L'ouvrage fondateur des travaux sur l'adolescence est celui que publie le psychologue américain Granville Stanley Hall en 1904-1905 (cité par Claes, 1994 [?], pp. 24-25). Composé de deux volumes, ce recueil encyclopédique traite longuement des multiples aspects de la croissance physique, de la pathologie et de la délinquance propres à l'adolescence. Au-delà des données cliniques, Stanley Hall mobilise une masse importante de données quantitatives³. Reconnu aux États-Unis comme le père de la psychologie génétique contemporaine, la conception du développement de Hall demeure inscrite dans les présupposés évolutionnistes du XIX^e siècle. Il considère que les lois du développement sont inscrites dans les lois biologiques et il développe à ce titre très largement les aspects liés aux transformations physiques de la puberté, qui sont pour lui d'une portée explicative plus fondamentale que d'autres dimensions du développement (p. 25). L'application des principes de la théorie de l'évolution à la compréhension du développement conduit Hall à considérer l'adolescence comme un moment crucial lors duquel peuvent se transmettre à l'espèce des changements qui feront progresser l'évolution de la race humaine. Les « instincts recapitulatoires » de l'histoire de l'espèce, qui constituent le moteur du développement de l'enfance, se heurtent à l'adolescence aux pressions sociales de façon irrémédiable dans la mesure où existe, selon Hall, « un fossé infranchissable entre les potentialités de l'adolescence et leurs possibilités de réalisation dans la société » (cité par Claes, p. 25). Le conflit qui en résulte produit des tensions et des tumultes, mais il est aussi l'élément dynamique à partir duquel une évolution est possible ; ainsi, Hall établit une analogie entre l'adolescence et la période de tumulte qui aurait précédé, dans l'histoire de l'humanité, l'apparition de la civilisation. Reprenant le fil de la théorie de Jean-Jacques Rousseau, chez qui il reprend notamment l'idée de « tempête », Stanley Hall développe à travers son œuvre la

³ Hall est d'ailleurs considéré comme l'un des initiateurs de l'utilisation des questionnaires dans le domaine scientifique, bien avant que les sciences sociales n'élaborent la méthodologie de l'enquête systématique (p. 24)

représentation d'une adolescence « tumultueuse, en proie au stress et au conflit, dominée par l'instabilité, l'enthousiasme et la fougue et où règne la loi des contraires » (p. 25).

En France, les premiers travaux sur l'adolescence sont ceux du psychologue Pierre Mendousse. La publication de son ouvrage « L'âme de l'adolescent » en 1910 intervient seulement quelques années après celle des travaux de Stanley Hall, mais s'inscrit dans une perspective distincte sur au moins deux points. D'abord, Mendousse reproche aux auteurs américains l'emploi de la statistique et privilégie exclusivement des matériaux qualitatifs ; comme les lettres et les journaux intimes, dont il estime qu'ils sont davantage révélateurs de « l'âme adolescente » (cité par Claes, 1994, p. 31). Ensuite, la psychologie positive de Mendousse s'inscrit clairement dans une perspective moraliste au ton sentencieux qui la rapproche davantage des recueils de conseils pédagogiques et moraux sur l'adolescence (foisonnants dans la littérature française de la première moitié du XX^e siècle) que des travaux de la psychologie génétique américaine.

En revanche, comme ses homologues américains, Pierre Mendousse considère la puberté comme étant le seuil décisif qui définit l'adolescence en la distinguant de l'enfance. Il s'emploie à en décrire de façon rigoureuse les signes physiologiques, et en particulier l'apparition de la fonction génitale. Il établit un lien décisif entre adolescence et sexualité, puisqu'il estime que c'est « autour de l'idée du sexe » que vont s'organiser « presque tous les faits affectifs ou représentatifs relatifs à l'adolescence » (cité par Galland, 2007, p. 37). La sexualité est elle-même une notion qui a profondément évolué. La fin du XIX^e siècle est marquée par l'affaiblissement de l'imaginaire de l'amour romantique, la constitution d'une science de la sexualité, et surtout l'apparition de nouvelles conduites amoureuses chez les jeunes, comme le flirt qui concilie virginité, pudeur et désir sexuel (p. 37). Dans ce contexte, l'adolescent est vu comme étant soumis à un tourbillon d'émotions intérieures dans lequel les obsessions sexuelles occupent une bonne place, mais qui demeure dans le registre de l'imaginaire. Si ce bouillonnement pulsionnel est à l'origine du tumulte, voire de la crise que connaît l'adolescent, la jeune personne doit être tenue à l'écart de toutes formes de réalisation sexuelle illégitimes ou anticipées (masturbation, concubinage, etc.), l'entrée dans la sexualité ne devant s'opérer qu'avec le mariage (p. 37). Sous couvert d'une description « scientifique », Mendousse alimente dans son ouvrage cette conception moraliste en soulignant, par exemple, les maux engendrés par la pratique masturbatoire⁴ : épuisement lié à la perte d'énergie vitale,

⁴ Dénonciation de la pratique masturbatoire déjà présente chez Rousseau.

dégénérescence intérieure qui évoque presque une régression vers l'animalité. Ainsi, l'adolescence est-elle fondamentalement conçue comme « un temps de latence sexuelle où tout est virtuel mais où rien ne doit s'accomplir » (p. 38).

Bien qu'elle soit normative, l'approche de Pierre Mendousse peut être considérée comme bienveillante vis-à-vis des adolescents dans la mesure où elle contribuera (notamment à travers son ouvrage « Du dressage à l'éducation » paru en 1910) à promouvoir une « pédagogie incitative » opposant aux principes de culpabilité et d'autoritarisme – jusqu'ici dominant – ceux de confiance et de participation (p. 39).

Les théories freudiennes prendront le relais de ces premières conceptions de l'adolescence, même si elles n'auront d'écho en France que beaucoup plus tardivement. Sigmund Freud aborde ainsi dès 1905 et la publication de son ouvrage « Trois essais sur la théorie sexuelle » la notion de puberté (il n'emploie pas le terme « adolescence » ou alors le confond avec celui de puberté). L'apport de Freud concerne d'abord la personnalité de l'enfant dont il renouvelle profondément la conception en affirmant l'existence d'une sexualité infantile. Celle-ci s'organise autour du complexe d'Œdipe (et du complexe de castration avec lequel il s'articule) qui trouve une résolution provisoire lors de la période de latence qui accompagne la fin de l'enfance. Cependant, l'accès à la sexualité génitale que signe la puberté réactive le conflit œdipien. L'adolescence n'est alors plus conçue comme une découverte de la sexualité, mais comme le moment où se confirme la vie sexuelle du sujet, autour – entre autres – du renoncement définitif aux désirs incestueux. Nous reviendrons en détail sur les théories freudiennes, et plus largement sur les approches psychanalytiques de l'adolescence, dans le chapitre III.

Relevons brièvement pour finir les travaux du psychologue et éducateur Maurice Debesse qui domine la psychologie de l'adolescence en France entre 1935 et 1960, alors que les approches psychanalytiques sont encore minoritaires. Debesse s'efforce de rompre avec le ton moralisateur et pédagogique de Pierre Mendousse. Tout en conservant une approche littéraire, il introduit des méthodes d'enquête systématique sans pour autant atteindre le niveau de rigueur méthodologique des psychologues américains (Claes, 1994, p. 32). Le concept de « crise d'originalité juvénile » qu'il développe dans un ouvrage publié en 1941 constitue l'axe majeur de son œuvre et rencontre un fort succès. Avec l'idée d'originalité, Maurice Debesse souligne le besoin impérieux qu'à l'adolescent de se distinguer, de se singulariser. L'idée de crise normative ou de désadaptation fonctionnelle n'est, quant à elle, pas nouvelle puisqu'on la

retrouve chez Hall ou Mendousse, et même précédemment chez Rousseau qui parle d'« âge critique ». Cependant, Maurice Debesse en relativise la dimension systématique et catastrophique (il critique en cela l'approche de Hall) en admettant l'existence d'une évolution linéaire à côté d'une évolution en crise. Intégrant à son analyse des éléments de différenciation sociale, il oppose le « type de développement révolutionnaire » plus fréquent chez les adolescents scolaires et étudiants, au « type de développement rectiligne » plus fréquent chez adolescents apprentis (p. 48). Plus tard, Debesse remettra également en cause l'existence d'un modèle unique de psychologie de l'adolescence et se prononcera pour une psychologie différentielle en la matière (p. 33).

Si quelques nuances sont introduites, ces premières approches scientifiques de la jeunesse ne font finalement qu'actualiser, du point de vue de la psychologie moderne, une représentation déjà ancienne dont on retrouve la trace chez de nombreux penseurs, d'Aristote à Rousseau ; celle d'une adolescence tumultueuse, impulsive, excessive, instable, et devant en conséquence être encadrée. À cet égard, le discours psychologique de cette première moitié du XX^e siècle contribue probablement plus à renforcer cette vision en lui conférant une légitimité scientifique, qu'à la relativiser ou à la complexifier. En même temps, la prise en compte de l'adolescence comme objet d'étude scientifique conforte la rupture introduite par l'institutionnalisation de cette catégorie d'âge à travers la généralisation de l'enseignement. Dotée d'un statut qui la distingue de l'enfance et surtout de l'âge adulte, l'adolescence est dotée par la psychologie d'une personnalité propre qui a « sa propre signification interne constituée de traits psychologiques spécifiques qui la différencie radicalement des autres périodes de la vie » (Galland, 2007, p. 36).

I.A.1.c – Un impensé sociologique pour les pères fondateurs de la sociologie

Alors que l'intérêt pour la jeunesse va grandissant tout au long du XIX^e (entre fascination romantique et stigmatisation d'une « classe dangereuse »), et que la psychologie fait de l'adolescence un objet d'étude dès le début du XX^e siècle, il faut attendre les années 1940-1950 pour que la sociologie (américaine) s'empare de cet objet qu'elle considèrera finalement comme l'un des plus adéquats pour saisir la modernité (Cicchelli et Merico, 2001, p. 211). Pour les pères fondateurs de cette discipline, c'est la famille qui a constitué l'observatoire à partir duquel scruter le changement social. Au XIX^e siècle, des auteurs comme Alexis de Tocqueville ou

Frédéric Le Play observe avec finesse les réalités familiales, tout en faisant peu de cas de la question juvénile. Dans un contexte de crainte du déclin de la puissance paternelle et de valorisation de la verticalité du lien familial comme modèle de toute hiérarchie sociale, les jeunes sont définis, sans plus de précision, comme des êtres inachevés sur lesquels doit s'appliquer une éducation conçue comme une inculcation et une réaffirmation de la supériorité hiérarchique des adultes (p. 211).

Émile Durkheim s'inscrit clairement dans cette lignée en considérant l'enfant comme un être asocial et en liant éducation et socialisation⁵. Pour Durkheim, l'enfant est une table presque rase sur laquelle la société doit surajouter un être capable de mener une vie morale et sociale ; l'éducation est alors conçue comme « la socialisation méthodique de la nouvelle génération » (cité dans Galland, 2007, p. 40). Cette conception paraît susceptible d'ouvrir la voie à une sociologie de la jeunesse, définie comme l'étude des formes particulières de cette socialisation dans les différents groupes sociaux. Cependant, Durkheim dénie toute réalité sociologique à la personnalité infantile ou juvénile. L'enfant est un être asocial et égoïste, vierge de toute empreinte de la société qui n'a pas encore appliqué sur lui « les marques indélébiles de la contrainte intériorisée » (p. 41). L'adolescent est entré dans le processus de socialisation, mais il est encore loin d'être un sujet social et moral. Bien au contraire, Durkheim considère les jeunes comme étant des facteurs de désintégration sociale ; en 1897, dans son ouvrage sur le suicide, il écrit : « l'appétit sexuel de l'adolescent le porte à la violence, à la brutalité, voire au sadisme. Il a le goût du viol et du sang » (cité dans Huerre, 2001, p. 7). Ainsi, l'enfant ou l'adolescent échappant encore aux lois du social ne peuvent être constitués en tant que tels comme objets d'étude sociologique. En outre, si Durkheim affirme la primauté de la sociologie dans la définition des finalités de l'éducation, il en confie les moyens (la pédagogie) à la psychologie qui, elle, saura renseigner les éducateurs sur les ressorts de la personnalité infantile ou juvénile (Galland, 2007, p. 41). Cette tradition restera vivace en France jusque dans les années d'après-guerre, maintenant l'analyse scientifique de la jeunesse dans le giron de la psychologie.

⁵ Dans son ouvrage « Éducation et sociologie », paru en 1922.

I.A.1.d – La formation d’une conception sociologique de la jeunesse par la sociologie américaine : socialisations différenciées et sous-cultures juvéniles

Reprenant certains éléments de la pensée durkheimienne pour élaborer leur propre théorie de la socialisation, les sociologues américains vont au contraire prendre, dès les années 1930, leurs distances avec la conception psychologique de l’adolescence (Galland, 2007, p. 42). L’adolescence ne doit plus être définie en termes de puberté et de maturation physique, mais comme « norme d’âge » à laquelle correspondent des formes spécifiques d’engagement dans la vie sociale. Selon l’anthropologue Margareth Mead, l’adolescence doit être étudiée en référence aux sous-groupes culturels dans lesquels elle s’insère et inclure la variable du sexe (p. 42). Dans ce cadre général va s’imposer une conception sociologique de la jeunesse dans laquelle le concept de personnalité développé par la psychologie est remplacé par celui de *sous-culture*. C’est notamment à travers l’étude des phénomènes de délinquance juvénile, et dans la perspective d’une comparaison entre classe populaire et classe moyenne que va s’élaborer ce concept. Ainsi, Albert K. Cohen part de l’étude des adolescents qui construisent leur identité à travers l’appartenance à un gang pour proposer une analyse différentielle des modes de socialisation des adolescents des classes populaire et moyenne (p. 42). Dans un ouvrage publié en 1955, Cohen considère que les jeunes des classes inférieures sont engagés dans des processus contradictoires de socialisation familiale (où prédomine le modèle culturel du prolétariat) et de socialisation scolaire (modèle culturel de la classe moyenne) ; face au conflit de normes qui en résulte, l’adhésion à une sous-culture délinquante constitue une solution d’adaptation.

W.F. Whyte s’inscrit dans la même approche en termes de conflit culturel. À la fin des années 1930, il mène durant trois ans une étude approfondie sur un quartier de Boston peuplé majoritairement d’immigrés italiens. Ses conclusions, qu’il présente dans un ouvrage paru en 1943, le conduisent à diviser les adolescents de la classe ouvrière qu’il a observés en deux groupes : les « college boys » sont intéressés par la promotion sociale et s’identifient au style des classes moyennes, tandis que les « corner boys » restent attachés à leur communauté et conservent le style de vie populaire (Galland, 2007, p. 43). Whyte souligne que les standards de la classe moyenne s’imposent à l’ensemble des enfants des classes inférieures qui les intériorisent suffisamment pour que coexiste chez certains une moralité de corner boy et une moralité de college boy. Le choix d’un style de vie corner boy constitue alors une solution de stabilité qui évite au jeune de se lancer dans l’entreprise difficile et moralement coûteuse que

serait le choix d'un style de vie *college boy*, sans toutefois se situer en contradiction avec les normes de la classe moyenne, c'est-à-dire sans renoncer à une ascension sociale future. C'est lorsqu'une conformité aux normes de la classe moyenne interfère avec le respect des normes de la culture *corner boy*, et notamment pour échapper à une situation humiliante, que le choix d'une réponse délinquante peut s'opérer ; il n'y a alors plus d'ambiguïté de statut et « la véritable non-conformité du délinquant aux standards de la classe moyenne le place au-dessus du plus exemplaire *college boy* » (Whyte cité par Galland, p. 43).

Richard A. Cloward et Lloyd E. Ohlin introduisent, quant à eux, la variable de la position économique en plus de celle de la position culturelle, ce qui leur permet d'apporter des réponses différentes à la question de l'adhésion à une sous-culture délinquante. Dans un ouvrage paru en 1961, ils estiment que le conflit que vivent les adolescents des classes populaires n'est pas simplement un problème d'interférence culturelle (comme le pointent Whyte et Cohen), c'est-à-dire d'ajustement entre des buts et des normes, mais également un problème d'ajustement entre des buts et des moyens légitimes pour y parvenir⁶ (Galland, 2007, p. 44). Ainsi, parmi les jeunes qui souhaitent rester fidèle aux normes de leur classe d'origine, ceux qui n'envisagent pas d'améliorer leur position économique peuvent se contenter d'un style de vie « *corner boy* », même dévalué socialement. Au contraire, ceux qui accordent, en plus de l'adhésion à leur culture d'origine, de l'importance à l'amélioration de leur position économique vivent un conflit beaucoup plus fort qui peut les amener à adhérer à une sous-culture délinquante ; c'est-à-dire à un chemin vers la réussite autre que celui qui correspond au système de valeurs des classes moyennes (p. 45). Dans cette perspective, la délinquance serait une réponse pragmatique face à un problème de frustration.

⁶ En cela leur conception s'inspire directement de la théorie de la déviance de Robert K. Merton.

I.A.1.e – L'adolescence au prisme du relativisme culturaliste

Dans « Adolescence à Samoa » publié en 1928, Margareth Mead remet en cause l'universalité de l'existence de l'adolescence telle que la conçoivent les psychologues de son époque (notamment le précurseur que fut Stanley Hall) ; c'est-à-dire comme une phase naturelle du développement humain (déterminées par des lois biologiques), inévitablement tumultueuse et conflictuelle, et nécessitant d'être cadrée, « civilisée » par le monde adulte. Mead (1993 [1963]) rappelle d'abord dans son ouvrage comment cette définition de l'adolescence est récente et comment, selon elle, il n'existait avant le XIX^e siècle aucun problème de l'enfance, ni de l'adolescence (p. 365). Surtout, elle montre à travers ses observations ethnographiques de la société samoane comment l'adolescence s'y opère sans heurts, comme « une évolution calme vers la maturité » (p. 490). La venue de la puberté ne semble générer chez les jeunes samoanes (que Mead étudie plus spécifiquement que les jeunes garçons) ni angoisse ni conflit ; les adolescentes l'abordent de façon insouciant (p. 481) et s'engagent de manière très libre dans la sexualité (p. 482). Les jeunes filles témoignent dans leur ensemble d'une uniformité de leur connaissance, savoir-faire et comportements ; elles s'épanouissent « régulièrement, calmement, dans un cadre aux limites bien définies » (p. 510). Car c'est bien, selon Mead, l'instabilité et l'incertitude, la multiplicité des choix sociaux, professionnels ou religieux auxquels sont confrontés les adolescents américains qui rend cette période de la vie si problématique et angoissante dans la société américaine. De manière générale, elle renvoie à l'opposition entre une « civilisation primitive » homogène et qui évolue lentement, et une « civilisation moderne disparate, diverses, hétérogène » (p. 527). Elle oppose également le puritanisme de la société américaine à la liberté sexuelle de la société samoane (p. 556). Ainsi, la crise d'adolescence n'apparaît pas inéluctable mais profondément liée à des contextes culturels, des modes d'éducation, des valeurs et des croyances historiquement constitués.

L'ouvrage de Mead connut un vif succès et déclencha de nombreuses polémiques et critiques qui se prolongèrent durant plusieurs décennies. S'inscrivant dans la veine d'autres auteurs culturalistes comme Franz Boas et Ruth Benedict, les travaux de Mead sur l'adolescence eurent le mérite de mettre pour la première fois en évidence l'influence des aménagements sociaux propres à une culture donnée sur la manifestation de l'expérience adolescente (Claes, 1994, p. 38).

I.A.1.f – La « youth culture » comme processus fonctionnel

Si l'existence de « sous-cultures juvéniles » a été démontrée à travers l'étude comparée des modes de socialisation des adolescents des classes populaire et moyenne, Talcott Parsons est le premier à proposer un modèle qui rend sociologiquement compte de l'apparition d'une nouvelle classe d'âge au sein de la société américaine. La « youth culture », dont la particularité est de combiner des éléments appartenant à l'adolescence et à l'âge adulte, émerge dès la fin des années 1930 au sein des « high schools » américaines (établissements d'enseignements secondaires). Elle prend réellement son essor après la Seconde Guerre mondiale avec la création des « junior high schools » dans lesquelles sont envoyés les préadolescents (Galland, 2007, pp. 45 et 75). Ainsi isolés des enfants et séparés des adultes qui exercent une autorité lointaine dans une institution de plus en plus bureaucratique, les adolescents des high schools développent leur propre système de normes et d'organisation sociale. Le modèle de la youth culture produit des comportements qui consistent, selon Parsons, à « prendre du bon temps » dans des activités mettant en relation des partenaires de sexe opposé (p. 45). En outre, ces comportements sont fortement différenciés sexuellement : les garçons se rattachent au modèle du « swell guy » (le « chic type ») dans lequel sont valorisés les qualités et les exploits sportifs, tandis que les filles adhèrent au modèle de la « glamor girl » (la « belle fille ») dans lequel prédomine l'apparence physique. Ces divisions sont en même temps profondément complémentaires puisqu'elles sont le moteur de l'attractivité sexuelle qui oriente tous les comportements à cette période de la vie (Galland, 2001, p. 613). Si la rencontre amoureuse est une préoccupation majeure des adolescents, elle est en même temps très encadrée socialement, comme en témoigne le développement d'une institution comme le « dating » (du verbe « to date » : « prendre rendez-vous »). À travers elle, les fréquentations entre jeunes gens s'organisent sous le contrôle étroit du groupe de pairs, tout en demeurant cohérentes avec les valeurs de la culture adulte. Les rendez-vous amoureux sont publicisés à travers les conversations, mais également par le biais des journaux scolaires qui publient la liste des couples en cours, annoncent les ruptures, prospectent sur les couples à venir, etc. (Galland, 2007, p. 76). Ainsi, s'établit une « cote des valeurs » de chacun des partenaires : le prestige des filles est fonction du nombre de sollicitations reçues, tandis que sont appréciés les talents de séducteur des garçons.

Si la youth culture se distingue fortement de la culture adulte à travers les symboles de prestige qu'elle met en jeu, la profonde séparation entre les rôles féminin et masculin est en revanche

un élément commun aux deux univers. Parsons rappelle à cet égard qu'à cette époque très peu de femmes se destinent – à la différence des hommes – à travailler ; la plupart d'entre-elles s'en tenant à leurs rôles d'épouse et de mère. Ainsi, la dichotomie et la complémentarité des rôles sexués adolescents se trouvent fonctionnellement adaptées aux futures places qu'occuperont les jeunes hommes et femmes dans la société (Galland, 2001, p. 614). Dans cette perspective, la culture juvénile serait moins à analyser comme une phase moratoire durant laquelle les critères du monde adulte seraient levés, que comme un processus fonctionnel d'apprentissage des conventions adultes dont la carrière d'élève de high school constituerait une phase importante. Olivier Galland va dans ce sens lorsque, soulignant le caractère public et codifié d'une institution comme le dating, il la compare aux « rites de courtoisie » qui existaient dans l'ancienne France rurale⁷, et qui faisaient partie des rites de passage accompagnant la transition juvénile (p. 613).

Soulignant la dimension fonctionnelle de la culture juvénile dans la transition vers l'âge adulte, Talcott Parsons se penche également sur les raisons de son émergence. Pour lui, elle peut être vue comme une réponse aux tensions que subit la jeunesse américaine de cette époque dans son rapport vis-à-vis du monde adulte. Il identifie plusieurs éléments qui contribuent à accroître l'incertitude et l'indétermination statutaire des jeunes (Galland, 2007, pp. 45-46). D'abord, l'allongement de la durée moyenne des études⁸ qui contraste avec les demandes croissantes de prise de responsabilité et d'autonomie (à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école) qu'on adresse aux jeunes américains. Ensuite, le resserrement de la famille sur son noyau dur qu'est le couple parental et ses enfants qui a pour effet d'accroître les exigences de réussite, et donc la pression exercée sur l'adolescent. Enfin, l'évolution rapide des mœurs en matière de sexualité qui produit des difficultés d'ajustement lorsque la codification d'un champ nouvellement émancipé n'a pas encore été clairement établie. De façon générale, Parsons estime que la réorganisation permanente des sous-systèmes de valeurs internes à la société américaine produit de l'incertitude dans la structure des attentes sociales, à la fois dans le sens d'une plus grande autonomie accordée aux acteurs, mais également à travers la nécessité de produire de nouvelles normes, qui peuvent momentanément faire défaut (par exemple, en matière de sexualité) ou se révéler contradictoires (l'acteur est soumis à des attentes contraires qu'il ne peut toutes satisfaire). Parsons considère que ce risque d'anomie est particulièrement important pour les

⁷ Comme le « donage » en Haute-Marne (cf. chapitre II, section B).

⁸ En France la croissance des effectifs lycéens n'est sensible qu'à partir de la fin des années 1950 (Galland, 2001, p. 614).

jeunes générations qui réagissent alors en adoptant un modèle culturel spécifique (p. 46). Cependant, il demeure circonspect vis-à-vis de ce modèle. D'un côté, il considère que la culture juvénile en tant que sous-système fonctionnel de rôles adultes peut contribuer au processus d'intégration au monde adulte, et qu'ainsi elle constitue une réponse au risque d'anomie qui menace les jeunes. De l'autre, il souligne que ce modèle repose sur une culture de l'insouciance et de l'irresponsabilité qui rompt si fortement avec les normes de la culture dominante qu'elle peut avoir, au contraire, pour effet d'isoler les adolescents du monde adulte. Parsons considère alors que la prépondérance du groupe des pairs constitue un danger potentiel susceptible d'accroître les processus d'anomie et de déviance (Cicchelli, 2001b, p. 13).

I.A.1.g – Le décrochage des générations

À partir du début des années 1960, d'autres auteurs vont insister davantage sur le fossé qui s'installe entre les jeunes et les adultes. Le sociologue James Coleman souligne, dans un ouvrage paru en 1961, la contradiction profonde qui existe entre les valeurs et les normes de la sous-culture adolescente et celles des adultes (parents, professeurs) ; selon lui, l'adolescent américain fait l'expérience croissante d'une existence marginale (Claes, 1994, p. 27). Pour le psychologue Kenneth Keniston, c'est l'incertitude à laquelle est soumise la jeunesse américaine qui conduit une partie d'entre elle à rompre avec le modèle social dominant (Galland, 2007, p. 46). Dans un ouvrage paru en 1960, il constate que ceux qu'il appelle les « désengagés » ont le culte du moment présent et ne parviennent à se définir que négativement en rejetant les valeurs traditionnelles de la société américaine : l'agressivité, l'initiative et la réussite. Le refus de la vie adulte, qui se traduit par des postures régressives, équivaut, selon lui, à un échec d'intégration et produit de graves difficultés psychologiques dans la mesure où ceux qui ne se définissent que dans l'opposition ne parviennent pas à donner une unité et une cohérence à leur identité personnelle (p. 46). Kenneth Keniston souligne en revanche, dans des ouvrages parus à la fin des années 1960, que l'engagement politique dans des groupes de protestation peut jouer un rôle favorable dans le passage à l'âge adulte et l'intégration aux valeurs de la société (Cicchelli et Merico, 2001, p. 217).

Margareth Mead propose une lecture anthropologique de la discontinuité générationnelle qu'elle envisage à l'heure de la mondialisation de l'information et de la communication (qui constitue le monde comme une « communauté ») comme un phénomène universel (Mead,

1971, pp. 110-114). Dans son célèbre ouvrage de 1968 « Le fossé des générations », elle distingue trois types d'organisation du lien intergénérationnel : dans la culture « postfigurative », les enfants sont instruits avant tout par leurs parents ; dans la culture « cofigurative », les enfants comme les adultes apprennent de leurs pairs ; dans la culture « préfigurative », les parents ont à apprendre de leurs enfants (p. 27). Si dans les sociétés dites « traditionnelles » le passé fait autorité et les adultes sont les « maîtres de la socialisation », dans les sociétés modernes l'accélération des processus de changement nécessite la mise en place d'une autre forme d'apprentissage, plus horizontale, basée sur l'éducation entre pairs (les « camarades » et les médias de masse, notamment) (Dubet, 2004, p. 275). Toutefois, les sociétés modernes ne cessent pas de voir les adultes exercer une position dominante, puisque qu'ils définissent les limites à l'intérieur desquelles la configuration peut s'exprimer » et que c'est vers eux et non vers leurs pairs que se tournent les jeunes « pour obtenir l'approbation finale du changement » (Mead, 1971, pp. 65-66). Le fossé grandissant qui sépare les jeunes des adultes, et qui se manifeste dans cette seconde moitié des années 1960 par des révoltes de la jeunesse dans le monde entier, a pour origine une accélération telle du changement qu'il radicalise le sentiment de distance entre les générations ; jeunes et adultes ne peuvent même plus dialoguer car ils manquent d'un vocabulaire commun (p. 126). Si les adultes détiennent toujours les rênes du pouvoir (ils contrôlent les systèmes d'éducation et d'apprentissage, ils disposent de ressources matérielles que les jeunes n'ont pas) (p. 119), ils sont dépossédés du savoir sur un monde qui se transforme trop vite pour eux. Les adultes deviennent des migrants qui se déplacent non pas dans l'espace mais dans le temps (p. 116) ; et comme on l'observe dans les situations de migration géographique, les enfants s'avèrent souvent plus aptes que leurs parents à comprendre le nouveau monde qui les entoure⁹. Alors que les parents « se sentent impuissants et désarmés, dans un monde où il n'existe plus d'*autres*¹⁰ informés auxquels confier les enfants qu'ils ne peuvent instruire eux-mêmes » (p. 141), Mead appelle de ses vœux le développement de nouveau modèle d'apprentissage basé sur une culture préfigurative dans laquelle « les jeunes, libres d'agir de leur propre initiative, pourront conduire leurs aînés sur la voie de l'inconnu » (p. 145).

Le thème de la discontinuité générationnelle va prendre une ampleur croissante dans les discours tant savants qu'ordinaires sur la jeunesse, à mesure que s'opère le constat (réel ou

⁹ « Aucun adulte d'aujourd'hui ne sait de notre monde ce qu'en savent les enfants qui y sont nés au cours des vingt dernières années » (Mead, 1971, p. 124).

¹⁰ Souligné par l'auteur.

fantasmé ?) d'une séparation grandissante entre les jeunes générations et les anciennes ; avec l'école, le premier lieu de cristallisation de cette crainte d'une rupture du lien générationnel est sans doute la famille. Nous reviendrons sur ce thème dans la dernière section de ce chapitre.

I.A.1.h – Adolescence et construction de l'identité

Le psychanalyste et psychologue du développement Erik H. Erikson développe une théorie générale de l'identité mêlant les apports de la psychanalyse freudienne et des sciences sociales américaines. C'est notamment à partir de ses travaux que les questions « identitaires » vont devenir une problématique centrale des sciences humaines. S'intéressant particulièrement à la période de l'adolescence, il publie en 1968 (1972 en France) un ouvrage intitulé « Adolescence et crise » synthétisant ses principaux travaux sur le sujet depuis le milieu des années 1940.

Erik Erikson (1978 [1972]) définit huit stades évolutifs de la personnalité jalonnant l'existence humaine et dans chacun desquels prédomine un antagonisme majeur ; le conflit prédominant à « l'adolescence » se structurant autour de l'opposition entre « identité » et « confusion d'identité » (p. 97). Aussi, s'il conçoit l'identité comme étant un processus en perpétuel remaniement¹¹, Erikson considère l'adolescence comme étant le stade de « formation de l'identité ». Alors que l'enfant a pu procéder à des « identifications » à partir des modèles fournis par son environnement proche, l'adolescence est le temps d'une mise en cohérence de ces éléments afin de produire « un nouveau sentiment de continuité et d'unité identitaire » (« sameness » en anglais) (p. 133). Car l'identité est plus que la somme des identifications premières (p. 165) : la formation de l'identité « surgit de la répudiation sélective et de l'assimilation mutuelle des identifications de l'enfance ainsi que leur absorption dans une nouvelle configuration » (p. 167). « L'identité finale¹² » qui sera « fixée » au sortir de l'adolescence contient toutes les identifications significatives de l'enfance, « mais elle les transforme aussi de façon à en faire un tout raisonnablement cohérent et spécifique » (p. 168). Aussi, l'adolescence est-elle tout autant le temps de la formation de l'identité que de la « crise d'identité », qu'Erikson définit comme l'aspect psychosocial de ce processus (p. 93). Le terme de « crise » ne désigne pas « une menace de catastrophe mais un tournant, une période cruciale

¹¹ « Car l'identité n'est jamais "installée", jamais "achevée" comme le serait une manière d'armature de la personnalité ou quoique ce soit de statique et d'inaltérable » (p. 20).

¹² Cette expression ne doit pas laisser croire que le travail identitaire s'arrêterait là, car comme le précise Erikson cette identité stabilisée au sortir de l'adolescence devra être dépassée dans les stades ultérieurs de l'âge adulte (p. 140).

de vulnérabilité accrue et de potentialité accentuée » (p. 98). Néanmoins la crise peut se révéler problématique voire pathologique lorsqu'elle se mue en « confusion d'identité », c'est-à-dire lorsque le jeune oppose, plutôt qu'il ne synthétise les différentes facettes de son identité (p. 90).

Comme le rôle de l'environnement familial, puis scolaire s'était avéré décisif pour produire les identifications de l'enfance, le travail de configuration propre à l'adolescence nécessite le soutien d'un environnement qui s'étend désormais aux limites de « la société »¹³. La formation de l'identité dépend fortement de la façon dont une société est en mesure de répondre au besoin de l'adolescent d'être reconnu comme un être qui compte socialement ; c'est-à-dire « qu'on lui accorde la fonction et le statut d'une personne dont la croissance et la transformation progressives prennent une signification au regard de ceux qui commencent eux-mêmes à prendre une signification pour lui » (Erikson, 1978, p. 163). L'identité se construit alors au croisement des façons dont une communauté identifie un individu et dont cet individu s'identifie aux autres (p. 167).

Pour favoriser le travail de formation de l'identité, qui conduit l'adolescent à opérer, souvent dans l'urgence, des choix et des engagements qui pèseront « pour la vie », les sociétés offrent des « périodes intermédiaires » entre l'enfance et l'âge adulte qui sont extrêmement variables dans leur durée, leur intensité, leur ritualisation, mais qui sont « souvent caractérisées par une combinaison d'immaturité prolongée et de précocité provoquée » (p. 163). Si la période de latence (identifiée par Freud) qui précède la puberté peut être envisagée comme un « moratoire psychosexuel » (elle donne lieu à une mise à distance des pulsions sexuelles qui sont refoulées, sublimées ou remplacées par des idéalizations¹⁴), l'adolescence correspondrait à un « moratoire psychosocial » lors duquel le jeune adulte peut expérimenter différents rôles avant de se « caser » socialement (p. 163). Le moratoire ne propose donc pas seulement un délai à celui ou à celle qui ne serait pas encore prêt à faire face aux obligations de l'âge adulte, il offre aussi « une marge d'options diverses » et la protection d'une irresponsabilité relative (p. 164). Soulignons que par rapport à l'approche fonctionnaliste de Talcott Parsons (cf. plus haut), Erik Erikson conçoit le moratoire de la jeunesse comme n'étant pas strictement une phase

¹³ « [...] unité plus large, incertaine dans ses contours et cependant immédiate dans ses exigences » (p. 133).

¹⁴ Nous reviendrons sur la théorie freudienne du développement psychosexuel et ses liens avec la compréhension de l'adolescence psychique par les psychanalystes contemporains (particulièrement ceux d'obédience lacanienne) dans le chapitre III.

d'ajustement à des rôles sociaux prédéterminés, mais impliquant une marge de créativité et d'expérimentation sur le mode « essai-erreur ».

Pour compléter ce point de vue sur l'introduction de la thématique de la construction identitaire dans la problématique juvénile, nous faisons, grâce à la lecture de Galland, brièvement référence aux travaux du sociologue israélien Shmuel Noah Eisenstadt qui développe à la même époque qu'Erikson une réflexion sur la catégorie d'« âge » intégrant le concept d'identité. L'auteur qui se situe dans une perspective culturaliste développe dans deux publications (de 1956 et 1963¹⁵) quatre idées centrales (résumées par Galland, 2007, p. 47) :

1. La jeunesse comme transition est une période moratoire sur le plan de l'attribution des rôles, et une étape de cristallisation sur le plan de l'identité personnelle.
2. Le concept d'identité doit permettre à la sociologie de saisir la jeunesse au croisement de processus psychologiques, historico-culturels et sociaux.
3. La jeunesse est fonctionnellement la période d'apprentissage de la conformité aux rôles sociaux.
4. L'âge est une norme historiquement construite et qui dépend donc du contexte culturel.

Sur cette base, Shmuel Eisenstadt émet l'hypothèse selon laquelle l'influence du critère d'âge serait plus importante dans les sociétés où la division du travail est faible, tandis que dans les sociétés plus complexes, comme les sociétés modernes et contemporaines, le critère d'âge perdrait de la valeur. Paradoxalement, c'est dans ces sociétés à forte division fonctionnelle où l'âge est de moins en moins un critère d'attribution des rôles sociaux que la jeunesse est le plus institutionnalisée et encadrée à travers des politiques et des organisations spécifiques (p. 48).

I.A.1.i – La constitution de la sociologie de la jeunesse en France

Dans les années 1960, l'approche psychologique ou psychosociale représentée par un auteur comme Debesse est encore très influente en France. Celui-ci intègre dans ces analyses du développement de la personnalité adolescente des éléments liés au contexte social, mais c'est sans commune mesure avec le niveau d'élaboration de la sociologie américaine (Galland, 2007, p. 48). Outre l'influence de l'héritage de Durkheim, qui considérait l'âge comme une variable mineure dans l'explication des faits sociaux et qui estimait que l'analyse de l'enfance et de

¹⁵ Le texte de 1963 est paru dans un ouvrage collectif sous la direction d'Erik Erikson.

l'adolescence relevait du domaine de la psychologie, le retard français en matière de sociologie de la jeunesse peut être expliqué par l'influence grandissante du marxisme qui focalise alors l'attention des sociologues sur les rapports sociaux de classe et de travail ; thèmes pour lesquels le critère de l'âge et la question de la jeunesse ne sont pas centraux (p. 48). Il faut ajouter que le paradigme fonctionnaliste, dans lequel s'inscrivent la plupart des sociologues américains ayant étudié la période juvénile, a connu un fort rejet en France, ce qui a entravé la diffusion et l'appropriation des travaux sur ce thème (Cicchelli et Merico, 2001, p. 219).

Les premiers travaux sociologiques se développent, en réalité, à partir du moment où la jeunesse devient une expérience de masse ; c'est-à-dire vers la fin des années 1950 où se conjuguent massification scolaire et diffusion d'une culture juvénile de masse, dont le cinéma et surtout le rock'n roll importés des États-Unis sont les principaux vecteurs (Dubet, 1996, p. 26). Dans le prolongement des recherches américaines (précédemment évoquées), c'est sous l'angle de la culture ou des sous-cultures qu'est abordé le développement du fait juvénile en France. Dans un ouvrage de 1962, Edgar Morin pointe non seulement la constitution d'une culture juvénile de masse, originale et internationalisée (du moins, commune aux pays industrialisés)¹⁶, mais avance l'idée selon laquelle cette culture juvénile deviendrait le modèle culturel dominant, contribuant à désagréger les valeurs gérontocratiques pour leur substituer des valeurs juvéniles (Galland, 2007, p. 49). Dans un article de 1969 sur la culture adolescente, il met en évidence l'émergence d'une solidarité juvénile qui, par exemple dans les campagnes, en vient à supplanter la solidarité villageoise qui opposait jusqu'alors les groupes de jeunesse en fonction de leurs appartenances territoriales ; il souligne que cette solidarité est synonyme d'une prise de distance avec l'univers des adultes (Galland, 2001, p. 614). Ainsi, les adolescents français se détournent des mouvements qu'ils jugent trop enchâssés dans les formes traditionnelles du contrôle social, pour s'identifier aux images de la jeunesse des classes moyennes américaines, relayés par les industries culturelles et déversés sur eux par les médias (Dubet, 1996, p. 26). Les jeunes se constituent une culture autonome qui dispose non seulement de ses émissions de radio et de ses journaux, mais aussi de ses lieux de rassemblement, de ses tenues vestimentaires, coiffures et vocabulaire (Morin, 1975 [1962], p. 181). La « culture jeune » valorise

¹⁶ Culture juvénile massifiée se développe selon Morin (1969) à partir des années 1955-56 ; cette culture qui se décline à travers un certain nombre de productions culturelles (comme les deux films de James Dean « À l'est d'Éden » et « Rebel without a cause » (traduit en français par « La fureur de vivre ») qui sortent un an avant la mort de l'acteur en 1956) est directement articulée avec des expressions d'opposition et de rupture de la part des jeunes générations à l'encontre du monde adulte, qu'il s'agisse de « manifestations insurrectionnelles ludiques » (p. 768) ou de contestations plus structurées comme celles du « mouvement étudiant » (p. 771).

l'autonomie, l'expression de soi, l'individualité, mais aussi – comme l'a montré Parsons – l'insouciance, la frivolité, l'irresponsabilité, qui sont autant de valeurs qui diffèrent voire s'opposent à celles des adultes. Dans ce contexte, l'opposition des « jeunes » et des « vieux » est perçue comme le conflit de la modernité culturelle et de la tradition, et cela est d'autant plus marqué que cette modernité juvénile apparaît comme « la tête de pont de l'américanisation de la société » (Dubet, 1996, p. 26). La thématique du conflit générationnel va être approfondie par les sociologues après les événements de mai 1968, et retraduites dans des termes plus radicaux comme ceux de « jeunesse contestataire », de « potentiel révolutionnaire » ou de « contre-culture ».

Mais c'est un autre débat que celui du conflit des générations qui va émerger à la suite des travaux d'Edgar Morin et alimenter durablement les discussions sur la jeunesse dans le milieu de la sociologie française. Ce débat porte sur *l'unité de la jeunesse* et consiste à savoir si cette notion renvoie à une réalité sociale suffisamment homogène et consistante pour constituer une catégorie pertinente d'analyse sociologique. Reprenant les termes de la querelle des universaux, ce débat oppose ceux qui considèrent la jeunesse comme étant un groupe « réel », et dont il est alors pertinent de chercher à saisir la culture, les valeurs ou les rites, et ceux qui pensent que la jeunesse n'est qu'un « nom », et qui estiment qu'il faut préférer à l'âge d'autres critères explicatifs, comme celui de la classe sociale ou du sexe (Dubet, 1996, p. 23). Jean-Claude Chamboredon est un des premiers à lancer ce débat en contestant, dans un texte publié en 1966 les approches culturalistes de la jeunesse¹⁷. Il dénonce tout autant « l'illusion de la nouveauté » qui amène à penser que la culture juvénile serait singulière et inédite, que « l'illusion culturaliste » qui postule que cette culture aurait un caractère extensif et homogène (cité dans Galland, 2007, p. 48). Il développe une hypothèse diffusionniste selon laquelle la culture juvénile ne serait que l'adoption d'un modèle étudiant réinterprété par les jeunes des classes moyennes. La prolongation scolaire a eu pour effet de projeter ces derniers dans une nouvelle étape de la vie, mais sans leur donner les moyens culturels de se constituer comme un groupe spécifique. Ne disposant pas non plus de telles ressources dans leur culture d'origine, ces jeunes vont puiser dans les magazines et les modes juvéniles des recettes pour vivre leur adolescence (p. 49). À la différence de ce que postulent les thèses culturalistes, la culture adolescente ne

¹⁷ Chamboredon range dans cette catégorie tant les culturalistes français comme Morin, dont le postulat est effectivement celui d'une homogénéité relative de la jeunesse, que les culturalistes américains, dont Galland (2007) rappelle qu'au contraire ils prennent généralement soin de différencier les modèles de socialisation en fonction de la classe sociale (p. 49).

serait donc pas l'expression originale d'un système de valeurs et d'une échelle de prestige qui rompent avec les normes et les rôles des adultes, mais un conformisme adopté pour répondre provisoirement à une situation d'indétermination statutaire (p. 49). Galland (2009) conteste aujourd'hui la validité de cette thèse en estimant que le modèle culturel des adolescents des années 1950-1960 comporte trop de traits originaux (cultes des idoles, formes musicales, modes de regroupement, etc.) pour être interprété comme la simple transposition d'un modèle étudiant (p. 35).

Au-delà du caractère original de la culture juvénile, Jean-Claude Chamboredon s'attaque surtout à la prétendue homogénéité culturelle de l'adolescence en soulignant comment les pratiques et les préférences des adolescents restent fortement déterminées par leurs appartenances de classe. Ainsi, s'opposent au moins deux jeunessees pour lesquelles la prolongation de l'adolescence se joue différemment. D'un côté, les jeunes des classes favorisées affirment leur autonomie vis-à-vis du monde adulte, mais réussissent à concilier le modèle de la culture juvénile avec celui de leur classe sociale d'origine. Ainsi, Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron dans leur ouvrage « Les héritiers » (publié en 1964 ; cité par Dubet, 1996) montrent que la liberté étudiante (dilettantisme, refus ostensible du conformisme, affirmation d'une vocation intellectuelle critique et détachée des intérêts des classes supérieures, etc.) n'est qu'une illusion qui dissimule des mécanismes généraux de reproduction sociale amenant les jeunes issus de la bourgeoisie et des classes moyennes supérieures (encore très fortement majoritaires à cette époque au sein de la population étudiante) à occuper, au terme de leur parcours, les mêmes places privilégiées que celles de leurs parents (p. 27). De l'autre, les jeunes des classes populaires vivent une tension entre leur appartenance sociale et leur identification à la culture juvénile « de masse » qui est centrée sur les valeurs des classes moyennes. Ne pouvant satisfaire pleinement aux attentes de cette culture du fait d'un manque de ressources tant économiques que culturelles, ces jeunes élaborent une version populaire et ouvrière de la culture juvénile qui leur permet à la fois de prendre leur distance avec le conformisme ouvrier en affirmant leur jeunesse, et avec le conformisme juvénile en affirmant leur spécificité populaire (p. 27). Ces versions ouvrières de la culture juvénile qui s'opposent aux versions petite-bourgeoises émergent dans tous les pays industriels. En France, ce sont les « blousons noirs », péjorativement appelés « loubards » par les jeunes des classes favorisées, qui au cours des années 1950 et au début des années 1960 symbolisent cette culture juvénile populaire. Dans un ouvrage plus tardif de 1970, Gérard Mauger et Claude Fossé-Poliak (cité par Galland, 2009, pp. 36-37) montre comment le clivage en termes de classe sociale traverse même l'espace de la

jeunesse « marginale » au sein de laquelle ils distinguent « marginalité populaire » et « marginalité petite-bourgeoise ». On retrouve dans la première des jeunes qui ont emprunté la filière professionnelle de l'enseignement et se destinent à devenir employé ou ouvrier comme leurs parents ; ils sont les « blousons noirs » des années 1950-1960 et les « routards » ou « zonards » des années 1960-1970. La seconde réunit des jeunes issus de la bourgeoisie et des classes moyennes supérieures qui sont brièvement passés par l'université, mais sans obtenir de diplôme ou un diplôme dévalué sur le marché du travail ; ils sont les promoteurs de la culture protestataire incarnée par les « beatniks » et les « hippies », puis par le courant contre-culturel.

À partir des années 1970, les recherches sur la culture ou les sous-cultures juvéniles sont de moins en moins nombreuses et l'intérêt des sociologues se tourne vers la thématique de l'insertion économique des jeunes (Galland, 2007, p. 50). En 1974, l'ouvrage du médecin pédiatre et psychologue Jean Rousselet « L'allergie au travail » (cité par Galland, 2007) fait le lien entre le thème culturel et celui de l'insertion en traitant à la fois des attitudes contestataires des jeunes et de l'entrée dans le monde du travail. Selon l'auteur, le mythe de la réussite socio-économique individuelle perdrait toute consistance chez les jeunes qui n'entretiendraient plus qu'un rapport instrumental au travail, considérant l'activité salariée comme une nécessité purement économique (p. 50). Si cette thèse a depuis été invalidée (une majorité assez constante de jeunes accorde une valeur centrale au travail), l'ouvrage de Rousselet, qui connut un certain succès, a suscité l'intérêt parmi les chercheurs pour la thématique de l'insertion. Cet intérêt est renforcé par la montée du chômage qui suit la crise économique de 1974 et qui inquiète tant l'opinion publique que le monde politique. Au tournant des années 1980, les pouvoirs publics financent plusieurs recherches portant sur les conséquences du sous-emploi et de la précarité, en particulier chez les jeunes. La jeunesse des « grands-ensembles », déqualifiée et stigmatisée, s'adapte aux nouvelles contraintes qui lui sont imposées en « choisissant » des formes de travail précaires comme l'intérim. Dans un article de 1979, le sociologue Michel Pialoux (toujours cité par Galland, 2007), qui s'inscrit dans la lignée de la sociologie critique bourdieusienne, montre comment cette adaptation répond en réalité au système d'attentes des employeurs ; c'est-à-dire comment les jeunes se conforment à un destin social et à des stéréotypes qui leur sont imposés de l'extérieur (p. 51).

Le déclassement demeurera un thème important d'étude, mais c'est un questionnement davantage épistémologique qui occupe les sociologues de la jeunesse à partir des années 1980. Dans la continuité du débat entre Morin et Chamboredon, la sociologie française s'interroge à

nouveau sur la pertinence du concept de jeunesse comme catégorie d'analyse sociologique (Galland, 2007, p. 51). Dans un célèbre entretien publié initialement en 1978, Pierre Bourdieu dénonce la posture réaliste en affirmant de façon provocatrice que « la jeunesse n'est qu'un mot ». S'il n'invalide pas l'analyse des rapports sociaux en termes de catégorie d'âge, Bourdieu rappelle que toute division d'âge est arbitraire (« socialement manipulée et manipulable »), et qu'elle doit être rapportée aux enjeux des luttes de pouvoir entre groupes concurrents ; ainsi, « la représentation idéologique de la division entre jeunes et vieux accorde aux plus jeunes des choses qui font qu'en contrepartie ils laissent des tas de choses aux plus vieux » (Bourdieu, 1984 [1978], p. 143). En dénonçant l'artificialité de l'opposition entre « jeunes » et « vieux » c'est aussi la prétendue homogénéité de la jeunesse à laquelle s'attaque Bourdieu ; parler « des jeunes » comme d'un groupe constitué et doté d'intérêts communs est un abus de langage qui cache l'extrême diversité des expériences juvéniles. Qu'y a-t-il de commun entre le jeune ouvrier et l'étudiant bourgeois ? L'un connaît « les contraintes, à peine atténuée par la solidarité familiale de l'économie réelle », tandis que l'autre connaît « les facilités d'une économie quasi ludique d'assistés » ; l'un n'a pratiquement pas d'adolescence, tandis que l'autre rêve de prolonger la sienne (p. 145). Olivier Galland (2007), comme d'autres avant lui, oppose à la critique de Bourdieu le fait que la sociologie de la jeunesse n'ait pas besoin de postuler l'unité sociale du groupe qu'elle étudie pour en faire une catégorie d'analyse opératoire ; au contraire, la sociologie peut trouver son intérêt dans une approche comparative « des jeunesse » estime-t-il (p. 52). Nous remarquons néanmoins que la position de Pierre Bourdieu sur la pluralité de la jeunesse n'est pas si tranchée (contrairement à la lecture univoque qui est souvent faite de ce texte), puisqu'il reconnaît :

« Il est certain que, par-delà toutes les différences de classe, les jeunes ont des intérêts collectifs de génération, parce que, indépendamment de l'effet de discrimination "anti-jeunes", le simple fait qu'ils ont eu affaire à des états différents du système scolaire fait qu'ils obtiendront toujours moins de leurs titres que n'en aurait obtenu la génération précédente » (Bourdieu, 1984, p. 153).

Les clivages de classe ne seraient donc pas antinomiques avec l'existence d'un vécu et d'intérêts communs.

Ainsi, les deux mouvements d'homogénéisation et de diversification coexistent et se conjuguent pour façonner l'expérience juvénile moderne. Pour François Dubet (1996), cette tension entre, d'un côté, la formation d'un univers juvénile relativement autonome, porteur d'un fond culturel commun et impliquant un sentiment – même diffus – d'appartenance

générationnelle, et, de l'autre, la distribution des jeunes dans la structure sociale¹⁸, impliquant des inégalités et des clivages sociaux, constitue une spécificité de la jeunesse moderne et la rend particulièrement difficile à saisir¹⁹ (p. 23). Dans cette perspective, les débats sur l'unité ou la diversité de la jeunesse, fussent-ils sans issue, ne seront jamais clos (p. 34).

Cependant, les réflexions critiques formulées au début des années 1980 conduisent les sociologues à s'accorder sur une définition plus précise du concept de « jeunesse » ; l'approche culturaliste est (au moins provisoirement) abandonnée au profit d'une conception de la jeunesse comme « âge de la vie », insistant sur la *transition* qu'elle opère au sein du cycle de vie entre l'enfance et l'âge adulte (Galland, 2009, p. 50). Cependant, les sociologues qui développent cette approche s'intéressent surtout à la borne supérieure de cette transition et conçoivent davantage la jeunesse comme « entrée dans la vie d'adulte » ou « accès à l'âge adulte », que comme « sortie de l'enfance ». Cette tendance est confortée par la distinction qui va progressivement être opérée entre « adolescence » et « jeunesse » ; des auteurs comme Olivier Galland en France soutiennent l'hypothèse selon laquelle la jeunesse se constitue à partir des années 1970 comme un « nouvel âge de la vie », distinct à la fois de l'âge adulte et de l'adolescence²⁰. Ainsi, les recherches sociologiques se situant dans cette mouvance vont avoir tendance à délaisser le champ de l'adolescence pour se focaliser sur celui des « jeunes adultes ». Pour Olivier Galland (2007), qui participe à ce renouveau en France dès les années 1980, il s'agit d'éclairer, dans une perspective objectiviste, la transition juvénile à partir d'une approche biographique qui étudie « les conditions sociales, professionnelles, matrimoniales et résidentielles du passage à l'âge adulte » (p. 52).

¹⁸ Au clivage de « classe » pourraient s'ajouter ceux liés au sexe ou, comme l'a notamment démontré Cécile Van de Velde (2008), les clivages sociétaux (nationaux).

¹⁹ François Dubet remarque d'ailleurs que ce débat a eu lieu pour la jeunesse et pas pour d'autres catégories comme « les femmes », pour qui cette question de pertinence conceptuelle semble moins problématique.

²⁰ Et de la postadolescence, envisagée comme simple prolongement de l'adolescence.

I.A.2 – UN NOUVEL ÂGE DE LA VIE

En France, le représentant emblématique de cette sociologie de la transition juvénile est Olivier Galland dont nous présentons ici les principaux apports.

I.A.2.a – La transition juvénile

Plus qu'une simple période de transition entre deux âges de la vie, Olivier Galland, dans le sillage d'auteurs comme Shmuel Noah Eisenstadt ou Erik Erikson, voire Talcott Parsons, considère la jeunesse comme une « période moratoire » lors de laquelle « la définition sociale est comme en suspens » ; la jeunesse est alors « ce passage durant lequel vont se construire presque définitivement, alors qu'elles sont encore en pointillé, les coordonnées sociales de l'individu » (Galland, 2007, p. 59).

Si la jeunesse constitue un passage dans le cycle de vie, alors sa définition prend sens par rapport aux phases qui l'encadrent : l'enfance et l'âge adulte. Répondre à la question « qu'est-ce que la jeunesse ? » c'est ainsi se demander en quoi elle se distingue de l'enfance et de l'âge adulte et comment s'effectue le passage entre ces âges (Galland, 2007, p. 127). La jeunesse se distingue de l'enfance, selon Galland, parce qu'à la différence des enfants les jeunes ont acquis « une autonomie relative » vis-à-vis de leurs parents qui se manifeste principalement sur le plan culturel (participation à une culture juvénile) et relationnel (des amis que l'on choisit et que l'on peut voir en dehors du contrôle parental). Elle se distingue également de l'âge adulte dans la mesure où les jeunes n'ont pas encore accès aux statuts et aux rôles adultes. La jeunesse est entendue comme étant précisément la phase de préparation à ces statuts et rôles adultes, et c'est la nature de ce processus de socialisation qui définit la « jeunesse » (p. 128). Cependant, ce passage s'est fortement complexifié, particulièrement dans la seconde moitié du XX^e siècle, avec l'allongement de la transition juvénile (marquée à la fois par une sortie plus précoce de l'enfance et une entrée plus tardive dans l'âge adulte) et la déconnexion partielle d'étapes autrefois franchies simultanément (comme pouvaient l'être d'un côté la fin des études et le premier emploi, ou d'un autre la décohabitation et le mariage). Sans invalider la définition générale de la jeunesse comme transition et préparation à la vie adulte, ces évolutions en modifient les manifestations et les vécus ; une approche comparative des différents modèles

historiques doit alors permettre de comprendre les spécificités de la jeunesse contemporaine (p. 129).

I.A.2.b – Le modèle de la synchronie

Olivier Galland appuie sa réflexion sur une comparaison du contexte actuel avec celui des sociétés traditionnelles²¹, mais c'est à l'échelle du développement des sociétés modernes occidentales qu'il situe principalement son analyse du changement. De façon schématique, il met en évidence différents modèles de transition juvénile se succédant dans le temps et qui lui permettent de faire ressortir les spécificités de la transition juvénile contemporaine. Pour étudier cette transition de façon « objective », Galland s'appuie sur des données démographiques propres à matérialiser le franchissement de ce qu'il nomme les « seuils » ou les « étapes » du passage vers l'âge adulte. Il retient *quatre seuils significatifs*, car donnant chacun accès à des nouveaux statuts et rôles sociaux, et qu'il range dans *deux types de transition* (Galland, 2007, p. 130) :

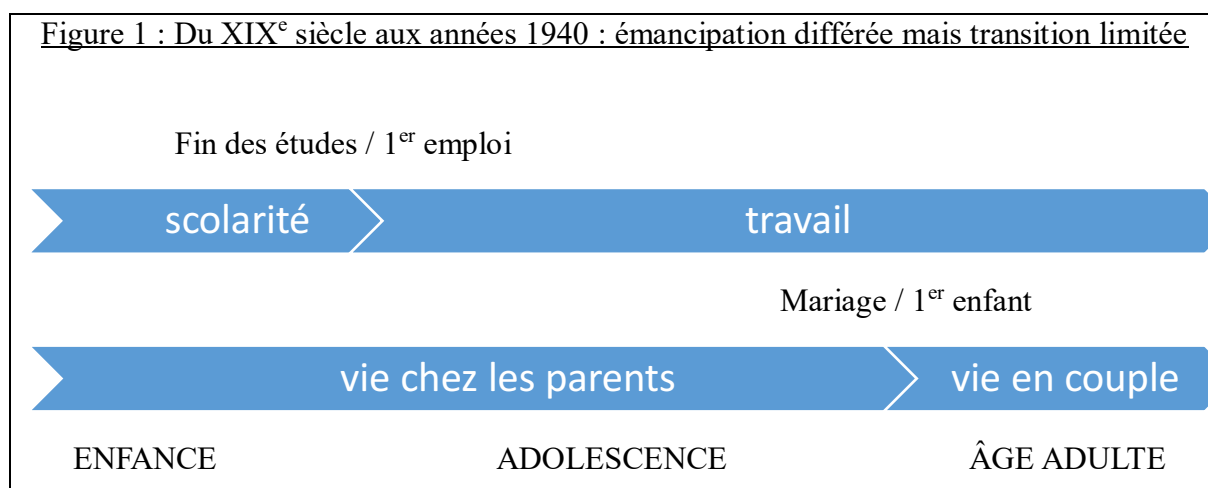
- La transition « scolaire-professionnelle » concerne la sphère publique de la vie du jeune ; les deux seuils significatifs de cette transition sont la fin de la scolarité (obtention du diplôme de fin d'études) et le début de la vie professionnelle (premier emploi stable) ; l'enjeu est l'entrée dans la vie active et l'acquisition d'une indépendance matérielle vis-à-vis de la famille.
- La transition « familiale-résidentielle » concerne la sphère privée de la vie du jeune ; les deux seuils significatifs sont d'un côté le départ du foyer parental et de l'autre la mise en couple (qui se traduit éventuellement par le mariage, et surtout se parachève par la naissance du premier enfant qui constitue le seuil ultime de l'accès au statut d'adulte) ; l'enjeu de cette transition est le passage de la famille d'origine à la famille de procréation²².

Initiée au XVIII^e siècle avec la reconnaissance particulière de la place de « l'individu » et l'intérêt concomitant pour l'éducation, ce n'est qu'au début du XX^e siècle aux États-Unis et dans l'entre-deux-guerres en France que la jeunesse moderne prend une réelle consistance

²¹ Thème sur lequel nous aurons l'occasion de revenir dans le chapitre II à travers la problématique des ritualités encadrant la période juvénile, et notamment des « rites de passage ».

²² On retrouve dans cette double transition, les deux buts que Freud assignait à la réalisation subjective de l'adulte « normal » : travailler et aimer, produire et se reproduire.

sociologique, tant en termes de vécu que de représentation sociale (Galland, 2007, p. 129). À cette époque, les jeunes des milieux populaires – les plus nombreux – sont inscrits dans un modèle qui s’est constitué au XIX^e siècle avec l’essor de l’industrie et de l’urbanisation (cf. Figure 1). Ces jeunes quittent l’école et travaillent relativement tôt (vers 13-14 ans²³), mais ils continuent d’habiter chez leurs parents tant qu’ils ne sont pas mariés. Ce n’est qu’après le service militaire (vers 20 ou 21 ans, âge de la majorité légale) que la plupart des garçons quittent le domicile parental pour se marier. La période de jeunesse se confond en partie avec l’adolescence physiologique. Surtout, le jeune demeure sous la dépendance et le contrôle de ses parents (il leur remet sa paie ou travaille pour eux à la ferme), même si certaines libertés lui sont accordées (par exemple en France, sortir et s’amuser en fréquentant les bals) (p. 130). Cette période de dépendance et les obligations matérielles et morales qu’elle entraîne (qui incluaient une quasi-abstinence en matière d’activité sexuelle) est relativement bien acceptée par les jeunes dans la mesure où elle est clairement transitoire. Des travaux d’historiens anglais montrent que dans ce mode de transition (qui atteint son apogée au début du XX^e siècle au Royaume-Uni) les conflits entre générations sont assez rares et qu’il existe une forte continuité entre l’univers des parents et celui des enfants, ces derniers étant particulièrement fiers de contribuer à l’économie familiale (p. 130).

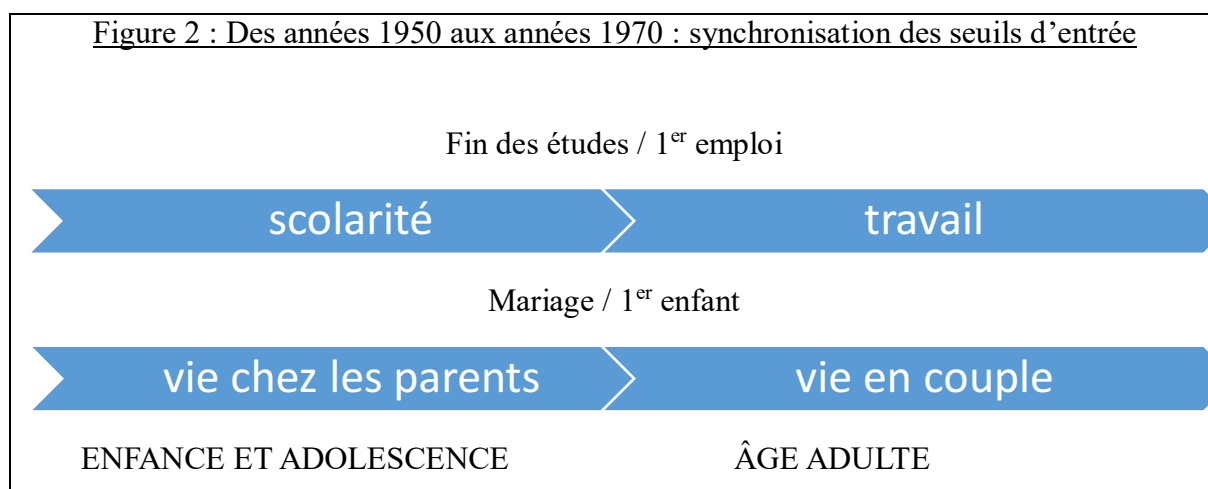


Une deuxième période s’ouvre après la Seconde Guerre mondiale avec le phénomène de massification scolaire correspondant à la fois à l’augmentation de l’âge légal de fin d’obligation scolaire (qui passe de 14 à 16 ans en France à partir de 1959) et au développement des études au-delà de cet âge dans les milieux populaires²⁴. L’allongement de la scolarisation a pour effet

²³ En France, la scolarité est rendue obligatoire jusqu’à 13 ans en 1882, puis jusqu’à 14 ans en 1936.

²⁴ Aux États-Unis, la massification scolaire intervient dès les années 1930.

de rapprocher, chez les jeunes des milieux populaires, l'âge de mise au travail et l'âge de départ du foyer parental (Galland, 2007, p. 130). Ainsi, le franchissement des étapes d'entrée dans la vie adulte s'opère désormais de façon quasi simultanée, ce qui conduit Galland à parler de « modèle de la synchronie » (cf. Figure 2). Cette évolution s'accompagne d'une transformation des mœurs familiales qui rompt progressivement l'équilibre générationnel, qui tend presque à se renverser : alors que l'autorité parentale et la discipline se relâchent, que les demandes des enfants sont de plus en plus prises en compte par les parents, les jeunes se sentent de moins en moins redevables de leurs parents et en devoir de les aider sur le plan matériel.



Si dans le modèle précédent une période intermédiaire se détache nettement entre enfance et âge adulte par le décalage des transitions scolaire-professionnelle et familiale-résidentielle, dans le modèle de la synchronie la transition juvénile tend à s'estomper du fait du franchissement relativement simultané des étapes : l'enfance et l'adolescence sont relativement peu séparées, tandis que rien ne distingue l'adolescence de « la jeunesse proprement dite »²⁵ (Galland, 2007, p. 131). Cependant, ce modèle ne s'applique pas uniformément à l'ensemble de la jeunesse, notamment en fonction de l'appartenance sexuelle ou de l'origine sociale. En ce qui concerne le sexe, on constate qu'au moins depuis le début du XX^e siècle la transition féminine s'effectue de façon plus précoce ; les femmes quittent le foyer parental et se marient

²⁵ Galland pose une distinction entre « adolescence » et « jeunesse *proprement dite* » sans clairement expliciter cette différence. En fait, on comprend qu'il entend par « adolescence » la première phase de la transition juvénile (lors de laquelle l'adolescent vit encore chez ses parents) et par « jeunesse » la seconde phase (lors de laquelle l'indépendance vis-à-vis des parents s'affirme – notamment à travers la décohabitation – sans que le jeune n'ait encore complètement accès aux statuts et aux rôles adultes). Toutefois, dans le même temps Galland continue d'employer le terme de jeunesse de façon générique pour désigner l'ensemble de la transition juvénile, ce qui l'oblige à parler ici de jeunesse « proprement dite », et entretient une certaine confusion des notions (cf. note suivante).

plus jeunes que les hommes (un écart de deux ans était encore observable dans les années 1980 en ce qui concerne la décohabitation) (p. 131). La précocité de l'établissement féminin s'explique en partie par la moindre importance de l'étape professionnelle dans leur trajectoire d'accès à l'âge adulte, tandis que cette étape occupe une place centrale dans le parcours des hommes. Ainsi, les femmes renoncent à occuper des rôles professionnels et ont tendance à choisir un conjoint plus âgé et déjà établi dans la vie active (p. 132). On peut dire que ce modèle conjugal basé sur la différenciation et la complémentarité des rôles sexués facilite autant l'installation rapide et complète des femmes dans les rôles adultes, que celle des hommes qui bénéficient d'une moindre concurrence sur le marché du travail.

L'origine sociale a également des effets structurants sur la transition juvénile dans laquelle s'opposent un modèle « populaire » et un modèle « bourgeois » (p. 132). Le modèle populaire constitue par excellence celui de la synchronie, puisque les étapes de la décohabitation, du mariage et de l'entrée dans la vie professionnelle s'effectuent quasi simultanément. Galland explique cette coïncidence par le caractère irréversible de l'entrée dans la vie adulte ouvrière qui ne peut s'opérer dans l'improvisation ou l'insécurité, mais nécessite au contraire que l'ensemble des conditions de stabilité économique et affective soient réunies. Ce modèle est fortement corrélé à celui de la division des rôles sexués précédemment évoqué, dans lequel la place centrale du travail pour les hommes, la domination masculine et l'importance du mariage sont des éléments fondamentaux (p. 132). À l'opposé, on trouve le modèle bourgeois, typique du mode de vie étudiant, dans lequel se conjuguent report des étapes définitives d'entrée dans l'âge adulte et indépendance relative vis-à-vis des parents. C'est le modèle du « dilettantisme adolescent », décrit notamment par Parsons, dans lequel le jeune acquiert une autonomie dans la gestion de ses relations sociales (notamment de sa vie sexuelle et amoureuse), tout en demeurant au moins partiellement dépendant de sa famille sur le plan matériel. Si au XIX^e siècle la jeunesse bourgeoise est la seule bénéficiaire de ce modèle, celui-ci se démocratise au cours du XX^e siècle, particulièrement après-guerre avec son extension aux classes moyennes sous l'effet de la prolongation scolaire (p. 133).

Au final, de nombreux éléments du modèle de la synchronie, pris dans ses multiples nuances, restent actifs et repérables jusqu'à aujourd'hui. Toutefois, ce modèle a tendance à s'émousser à partir des années 1980 à mesure que les frontières de classe et de sexe deviennent moins structurantes et que l'insertion professionnelle s'avère de plus en plus incertaine pour toutes les catégories de jeunes. Émerge alors un nouveau modèle dont les trois caractéristiques majeures

sont : une entrée de plus en plus tardive dans l'âge adulte (allongement de la période de jeunesse), une désynchronisation des étapes de la transition juvénile, et une transformation du modèle de socialisation associé à cette transition.

I.A.2.c – L'allongement de la transition juvénile

Le report de l'entrée dans la vie adulte est un phénomène qui s'accroît dans les dernières décennies et concerne l'ensemble des pays européens. Comme pour la période précédente, il trouve principalement son explication dans l'allongement de la scolarisation. Alors que les difficultés économiques rendent l'accès à un emploi stable de plus en plus incertain, un nombre croissant de jeunes investissent dans les études afin de se présenter sur le marché de l'emploi avec le meilleur niveau de qualification. Le taux de scolarisation a ainsi fortement progressé au cours des années 1990 en Europe, passant de 53 % des 15-24 ans en 1990 à 64 % en 2000 (Europe des 15 / source : Eurostat, 2002, cité dans Galland, 2007, p. 133). Des différences existent cependant entre les pays européens. Si le taux de scolarisation progresse partout, la proportion de jeunes scolarisés est globalement moins forte dans le sud que dans le nord de l'Europe (p. 134). Les habitudes nationales en matière de travail étudiant et d'aides publiques sont également à prendre en compte. Ainsi, les pays du Nord développent des politiques plus ambitieuses que les pays du Sud en ce qui concerne l'indépendance matérielle des jeunes. Le Danemark accorde, par exemple, systématiquement une bourse ou un prêt à tout jeune de 18 ans qui poursuit des études. Ce type d'intervention publique permet d'atténuer fortement les effets de la prolongation scolaire (p. 135).

Par ailleurs, on peut distinguer en Europe trois modèles relatifs à l'articulation entre formation initiale et emploi dans la transition juvénile. Dans l'Europe du Sud, formation et emploi se succèdent comme deux séquences distinctes du cycle de vie, et la plupart des étudiants se consacrent à plein-temps à leurs études sans travailler à côté. Au contraire, dans l'Europe du Nord formation et emploi se conjuguent, et les jeunes sont nombreux à travailler en même temps que leurs études, souvent dès la période du lycée, dans le souci d'acquérir une indépendance financière vis-à-vis de leurs parents. Enfin, au Royaume-Uni, il n'est pas rare que les étudiants conjuguent études et travail, mais c'est surtout la précocité de la sortie des études et de l'entrée sur le marché du travail qui marque ce modèle (p. 135).

La prolongation scolaire impacte la transition résidentielle-familiale dans la mesure où les scolaires et les étudiants vivent plus souvent chez leurs parents que les jeunes actifs et ont ainsi tendance à retarder la formation du couple et la création d'une nouvelle unité familiale. Cependant, cette influence n'est pas mécanique, et, là encore, des différences importantes existent entre les différents pays européens. On peut distinguer trois groupes de pays : ceux du Sud dans lesquels la décohabitation et la formation d'un nouveau ménage interviennent tardivement ; ceux du Nord dans lesquels, au contraire, ces étapes sont franchies de façon relativement précoces ; et ceux du centre-Europe (France, Allemagne, Pays-Bas ou Belgique) qui occupent une position intermédiaire (Galland, 2007, p. 137). Dans les pays méditerranéens, des éléments structurels comme un taux de chômage élevé, un marché du logement fermé, des aides publiques très faibles, contribuent à expliquer la décohabitation plus tardive. Toutefois, la comparaison avec d'autres pays européens, comme la France où on retrouve ces facteurs de façon légèrement atténuée avec pourtant un taux de cohabitation familiale nettement inférieur à celui des pays méditerranéens, laisse penser que la nécessité économique n'est pas la seule variable explicative (p. 138). Ainsi, s'ajoutent aux facteurs matériels des facteurs culturels spécifiques au pays du Sud, comme la prégnance des rôles familiaux traditionnels légitimant la cohabitation avec les parents jusqu'à un âge avancé, ou la séparation relativement rigide des sexes maintenant les enfants jusqu'à leur puberté dans un univers presque exclusivement féminin, et pouvant ainsi rendre plus difficile la séparation, notamment des jeunes hommes, avec leur famille (p. 139).

Le modèle nordique est en complète opposition avec le modèle méditerranéen. La culture de l'autonomie précoce, qui est très fortement ancrée dans les mentalités collectives, promeut une norme d'indépendance rapide des jeunes qui est renforcée par un système d'aides publics très généreux. Comme le remarque Cécile Van de Velde (2008) à travers l'exemple du Danemark, le départ précoce du foyer parental ouvre une période relativement longue d'expérimentation qui s'inscrit pour les jeunes dans une logique du « développement personnel » ; il s'agit de cheminer vers soi, d'apprendre à « se connaître », « se développer », « se réaliser » (p. 39). Enfin, les pays continentaux, dont fait partie la France, se distinguent par une position intermédiaire. Contrairement à leurs homologues Italiens ou Espagnols, les jeunes Français connaissent souvent une première forme d'indépendance résidentielle dès le début de leurs études supérieures. Ceci est notamment dû à la concentration des universités françaises dans les grandes métropoles régionales ; tandis qu'en Italie, par exemple, le maillage universitaire plus dispersé permet aux étudiants de continuer à habiter chez leurs parents. Les aides au logement,

relativement généreuses en France, incitent à choisir cette solution (Galland, 2007, p. 140). Cependant, à la différence du cas danois, cette première forme d'indépendance est limitée et réversible. Ainsi, les jeunes Français demeurent très proches affectivement et matériellement de leurs parents durant toute la transition qui les mènent vers l'âge adulte. L'intervention des parents peut être vue comme une forme d'aide à distance permettant d'expérimenter l'autonomie « à côté » de sa famille, sans rompre les liens avec elle ; le fait de vivre de façon autonome dans un logement payé ou mis à disposition par les parents est emblématique de ce modèle intermédiaire (p. 141).

Qu'il s'agisse de la transition familiale ou de la transition vers l'emploi, les différents modèles nationaux ont tous en commun²⁶ de considérer que l'entrée dans la vie adulte est précédée d'une phase de préparation assez longue lors de laquelle il s'agit de rassembler toutes les ressources nécessaires à la réussite de cette entrée. Si les jeunes méditerranéens le font dans leur famille, les jeunes continentaux à proximité, et les jeunes nordiques en dehors mais avec le soutien de l'État, tous participent, comme le souligne Olivier Galland, à ce nouveau « modèle de l'expérimentation » (p. 141).

I.A.2.d – La désynchronisation des seuils d'accès à l'âge adulte

Alors que le type de transition juvénile qui a prévalu de la fin des années 1940 jusqu'au début des années 1980 voyait se succéder dans un laps de temps relativement court le franchissement des principales étapes donnant accès au statut d'adulte (modèle de la synchronie, présenté plus haut), le modèle qui s'impose à partir des années 1980 n'est pas simplement marqué par un allongement de la période juvénile, mais également par une déconnexion des seuils d'entrée dans l'âge adulte. Ceci est moins vrai dans les pays latins où, comme ailleurs, les calendriers s'allongent mais continuent d'être synchronisés (on quitte ses parents et on forme son couple à peu près en même temps qu'on entre pleinement dans la vie active). Dans cette configuration, Galland estime que l'on peut envisager l'allongement de la transition juvénile comme une simple prolongation de l'adolescence (une « postadolescence »). En revanche, dans les autres pays européens, et notamment en France, si les étapes professionnelles et familiales sont plus tardives elles sont également partiellement déconnectées. Émergent alors des situations

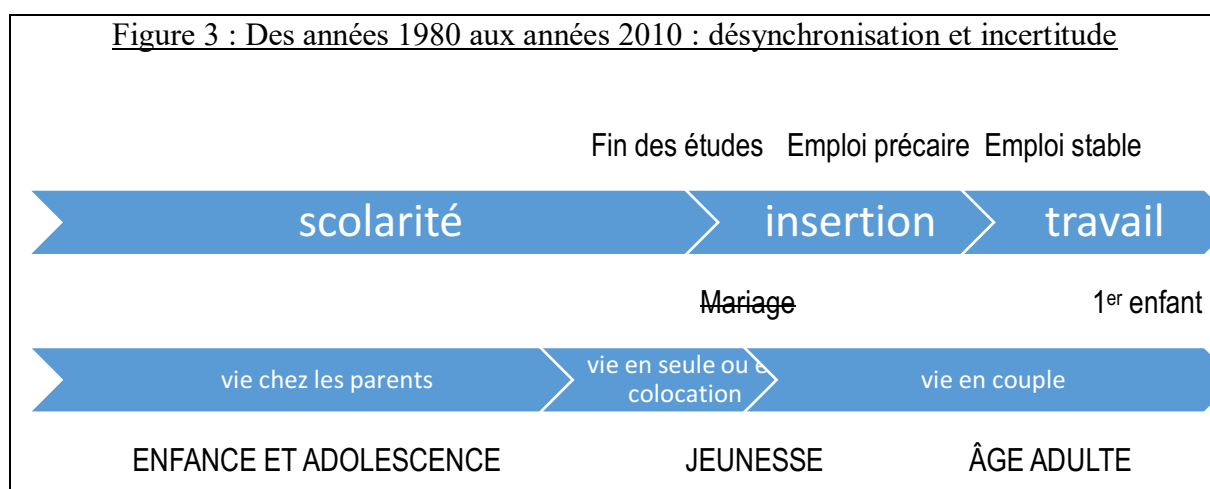
²⁶ Sauf peut-être le modèle britannique qui est marqué par la précocité des transitions et la faiblesse des aides publiques.

complexes dans lesquelles se combinent des attributs caractéristiques des rôles adolescents et des rôles adultes (Galland, 2007, p. 144).

Ainsi de génération en génération, les jeunes Français ont vu la durée séparant la fin de leurs études et leur accès à un premier logement se réduire fortement ; cet écart va jusqu'à s'inverser pour ceux qui suivent des études supérieures et qui sont désormais très nombreux à accéder à une première forme d'autonomie résidentielle avant la fin de leur cursus. Cette tendance va à l'encontre de l'idée selon laquelle les jeunes repousseraient délibérément leur prise d'indépendance en prolongeant la vie commune avec les parents ; le phénomène « Tanguy », en référence au fameux film d'Étienne Chatiliez, exprime ainsi moins un modèle positif qu'une norme qui stigmatise en la ridiculisant la cohabitation prolongée avec les parents (Galland, 2007, p. 147). À l'opposé, l'écart entre la fin des études et la naissance du premier enfant s'est considérablement allongé (sauf pour les femmes peu ou pas diplômées). L'écart entre la formation du couple et la naissance du premier enfant s'est également allongé significativement, passant de moins d'un an pour les générations nées entre 1926 et 1929, à une durée moyenne d'environ quatre ans pour celles nées après 1960 (Galland, 2011 [1997], p. 148). Ce report se manifeste également par le très net recul des situations de vie en couple avec enfant ; la proportion de jeunes de 19 à 24 ans concernés par ce type de situation est ainsi passée entre 1968 et 2008 de 22 % en à 6 % pour les filles, et de 8 % à 2 % pour les garçons (p. 150). À la différence de la prolongation de la cohabitation avec les parents, qui est le plus souvent subie et liée aux difficultés d'insertion économique et à la prolongation scolaire, le report des étapes familiales apparaît davantage comme un choix délibéré dans la mesure où il concerne très largement des jeunes qui sont entrés dans la vie active et ont acquis une stabilité professionnelle ; la décision de ne pas avoir d'enfant renvoie alors à une volonté de « profiter de la vie » avant d'être soumis à des responsabilités familiales qui ont un caractère irréversible (p. 150).

Ainsi pour Olivier Galland, la désynchronisation des seuils de passage, et particulièrement des étapes professionnelle et familiale, rend compte de l'émergence d'une « nouvelle période de la vie » qui se déploie désormais entre l'indépendance résidentielle et/ou la fin des études et l'accès définitif au statut d'adulte ; statut symbolisé par les responsabilités familiales qui sont repoussées délibérément par certains jeunes pourtant indépendants économiquement de leurs parents. Cette seconde phase de la transition juvénile se distingue alors nettement de la première phase d'adolescence vis-à-vis de laquelle elle ne constitue plus une simple prolongation (une

« postadolescence »), mais forme une étape spécifique du parcours vers l'âge adulte ; elle correspond à ce Galland nomme à proprement parler « jeunesse²⁷ » (cf. Figure 3).



Enfin, un autre élément de remise en cause du modèle de la synchronie renvoie à l'affaiblissement du clivage des rôles sexués. Comme on l'a vu, dans un modèle conjugal basé sur la différenciation et la complémentarité des rôles féminin et masculin, le renoncement des femmes à occuper des responsabilités professionnelles facilitait leur installation rapide et complète dans des rôles adultes (ceux d'épouse et de mère), mais aussi l'installation des hommes qui, même s'ils accédaient au statut d'adulte à un âge plus avancé, bénéficiaient de la moindre concurrence qui s'exerçait sur le marché du travail du fait de l'absence des femmes. En France, le rapprochement des formes d'entrée des hommes et des femmes dans la vie adulte est perceptible à partir de la fin des années 1980, et concerne en premier lieu les jeunes qui suivent des études supérieures (p. 144). Chez les jeunes peu ou pas diplômés, une différenciation assez marquée entre les sexes se maintient, voire s'accroît en raison de la conjoncture économique défavorable. Néanmoins, la tendance générale est bien celle d'une convergence des modèles sexués (p. 145).

²⁷ Le terme « jeune adulte », que Galland emploie peu dans les deux principaux ouvrages auxquels nous nous référons (2007 ; 2009), serait sans doute plus approprié pour nommer cette seconde phase du parcours vers l'âge adulte (distincte d'une simple postadolescence), dans la mesure où l'auteur continue parallèlement d'employer le terme « jeunesse » pour désigner l'ensemble de la transition dite « juvénile » (c'est-à-dire la période allant de la fin de l'enfance à l'entrée dans l'âge adulte). Ainsi, ce double emploi du terme « jeunesse » n'est pas sans prêter à confusion et traduit sans doute une difficulté à conceptualiser de façon précise ce que recouvre la jeunesse, au-delà de sa définition comme classe d'âge ou comme rapport social entre générations.

I.A.2.e – Incertitudes et précarité

Si l'accès aux responsabilités familiales (symbolisé par la stabilisation du couple, le mariage et/ou la naissance du premier enfant) constitue, selon Olivier Galland, l'étape ultime donnant accès à l'âge adulte, l'accès à un emploi stable avec un niveau de rémunération suffisant n'en demeure pas moins une étape cruciale dans la transition juvénile, puisqu'il marque l'achèvement de la transition scolaire-professionnelle et conditionne celui de la transition familiale-résidentielle grâce à la sécurité matérielle qu'il procure. Cette importance attribuée par Galland à l'étape professionnelle fait écho aux représentations que les jeunes se font eux-mêmes de la définition de l'autonomie ; ainsi, selon un sondage de 2000 cité par François de Singly (2000), 72 % des jeunes de 16 à 30 ans estiment qu'on ne peut pas être autonome sans avoir des revenus réguliers (p. 19). Pourtant, la situation des jeunes européens face à l'emploi n'a cessé de se dégrader face à ce qu'elle était lors des Trente Glorieuses ; non seulement l'entrée dans la vie active est plus tardive mais cette entrée est très souvent synonyme d'emploi précaire (temps partiel, emploi temporaire, emploi sous-payé) (Galland, 2007, p. 149). Si les autres catégories d'âge sont également touchées par la crise de l'emploi, les jeunes paient le plus lourd tribut. Qu'il s'agisse du chômage ou des autres indicateurs de précarité (temps partiel, etc.), les niveaux des jeunes sont partout en Europe nettement supérieur à ceux des adultes²⁸.

Un des facteurs d'explication des transformations des modes d'entrée des jeunes dans la vie active est sans doute à rechercher dans la globalisation économique qui, par l'intensification de la concurrence qu'elle génère, poussent les entreprises à innover et à créer de nouveaux produits de plus en plus rapidement, ce qui en retour accentue l'instabilité des marchés et rend de plus en plus incertaines les prévisions économiques (Galland, 2007, p. 157). Dans ce contexte de mobilité et d'incertitude, les entreprises reportent leurs besoins de souplesse sur les nouveaux entrants sur le marché du travail (les « outsiders ») que sont les jeunes qui, au contraire de ceux qui sont déjà présents dans le système d'emploi (les « insiders »), ne sont pas protégés par leur ancienneté ou leur expérience, et n'ont pas encore tissé de liens forts avec les organisations et l'environnement productifs (p. 157). Le fait que le chômage des jeunes varie plus fortement (en hausse ou en baisse) que celui des autres catégories de chômeurs confirme que la main d'œuvre

²⁸ Par exemple en France en 2016, le taux de chômage des 15-24 ans est de 24,6 %, tandis que celui des 25-49 ans est de 9,3 %, et celui des 50-64 ans est de 6,9 % (Source : INSEE, enquêtes Emploi ; URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2489498>).

juvénile est devenue depuis les années 1980 une variable d'ajustement de l'économie (p. 150)²⁹. Selon Michel Fize (2016), le sacrifice des jeunes sur l'autel du système économique libéral a été – comme celui des « seniors » – organisé sciemment par le pouvoir politique (en favorisant l'allongement de la scolarité ou en instituant des formes d'emploi précaire à travers les « emplois aidés ») dans le but de préserver l'emploi des adultes de 25-55 ans jugés « plus expérimentés que les plus jeunes, et plus performants que les "vieux adultes" » (p. 89).

Les dispositifs institutionnels qui varient d'un contexte national à un autre viennent ci et là réguler, et parfois amoindrir, les effets de la mondialisation sur l'emploi des jeunes. Selon le sociologue allemand Hans-Peter Blossfeld (cité par Galland, 2007), les systèmes « fermés », dans lesquels la flexibilité du marché du travail est plus faible et la protection des salariés est plus forte, auraient tendance à concentrer les formes d'emplois précaires sur les « outsiders » (jeunes, femmes, chômeurs), tandis que les systèmes « ouverts », où les mécanismes du marché sont moins régulés, répartissent la flexibilité sur l'ensemble de la population active (p. 157). Ainsi, dans les systèmes fermés, comme en France, la barrière entre les « insiders » et les « outsiders » a tendance à s'aggraver avec la crise. Olivier Galland souligne alors que si les systèmes fermés sont clairement défavorables aux jeunes, ils offrent en revanche un accès quasi certain à un emploi au-delà de cette phase de transition flexible. En France, par exemple, la précarité des jeunes est très importante, mais à 30 ans les trois-quarts d'entre eux occupent un emploi stable (p. 158).

Néanmoins, tous les jeunes ne bénéficient pas à terme de cette amélioration de leur situation. Le contexte d'instabilité et de concurrence accrue, qui est aussi celui d'une économie de plus en plus basée sur la connaissance, renforce le poids du niveau de qualification dans le processus de sélection vers l'emploi. Si la démocratisation de l'enseignement supérieur s'est accompagnée d'une dévaluation relative des diplômes, notamment dans leur fonction de « signal » pour les employeurs d'un niveau de compétences donné chez un candidat (Galland, 2007, p. 160), les titres scolaires n'en demeurent pas moins des passeports de plus en plus indispensables pour atteindre des niveaux socioprofessionnels même moyens. Ainsi, la crise

²⁹ Par exemple en France métropolitaine lors de la crise financière de 2008, le taux de chômage des 15-24 ans a bondi de 18,8 % en 2007 à 22,9 % en 2009 (ratio de 1,22), tandis que celui des 25-49 ans est passé sur la même période de 7 % à 7,8 % (ratio de 1,11) et celui des 50-64 ans est passé de 4,7 % à 5,3 % (ratio de 1,13). Au contraire, lors des deux périodes de relative amélioration qui ont suivies (en 2010-2011, puis en 2013), les jeunes sont la seule catégorie qui a vu son taux décroître ou stagner, alors que ce taux n'a cessé d'augmenter pour les autres catégories (source : INSEE, enquêtes Emploi / ratios calculés par nos soins ; URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2489498>).

économique et la mondialisation n'ont pas seulement pour effet d'accroître la précarité des jeunes en général, mais également d'augmenter les inégalités entre les jeunes eux-mêmes, précisément au regard de leur niveau de qualification. Olivier Galland parle d'une « polarisation sociale de la jeunesse » pour décrire ce phénomène qui serait plus prégnant dans les pays ayant des systèmes d'emploi fermés (p. 158). Il explique, indicateurs à l'appui, que le risque est de plus en plus grand pour les jeunes peu qualifiés, a fortiori sans diplôme, de connaître pendant de longues années une précarité de l'emploi et des situations de pauvreté. En outre, Olivier Galland note que cette polarisation sociale s'accompagne d'un mouvement inverse d'homogénéisation culturelle ; les valeurs et les normes culturelles et de consommation des jeunes n'ont jamais été aussi proches, au moins depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale (p. 170). Ainsi, les aspirations des jeunes sans diplôme sont plus élevées que celles de leurs homologues des générations précédentes, alors qu'ils disposent de moyens plus faibles pour accéder aux éléments minimaux permettant leur intégration sociale normale.

Que les jeunes rencontrent plus de difficultés dans leur insertion économique que les adultes est un fait. Reste à savoir si cette situation s'est réellement dégradée dans le temps, ce que seule une analyse comparative à l'échelle de plusieurs générations peut permettre de vérifier. De tels travaux ont été menés en France dans le milieu des années 1990, mettant en évidence une rupture générationnelle dans la progression du niveau de vie des jeunes au moment de leur entrée dans la vie professionnelle : alors que ce niveau de vie s'améliorait de génération en génération, il cesse de progresser et stagne à partir du tournant des années 1990. Louis Chauvel, qui publie en 1998 « Le destin des générations » (cité ici par Galland, 2007) confirme et précise l'analyse en montrant que c'est la génération qui a commencé sa carrière après-guerre (c'est-à-dire celles et ceux qui sont nés à la fin des années 1930 et au début des années 1940) qui a connu la progression la plus importante de son niveau socioéconomique par rapport aux générations précédentes. Depuis, cette progression a été limitée ou a stagné, sans pour autant jamais décroître. Le niveau de vie des nouvelles générations n'est donc pas en recul par rapport à celui qu'ont connu leurs aînés, mais ces jeunes ne bénéficient plus de « l'ascenseur social » (p. 159). D'autres travaux menés au début des années 2000 sur les carrières salariales ont montré, pour leur part, que si les débuts de carrière sont effectivement plus chaotiques et incertains pour les générations récentes, la progression des parcours professionnels est en revanche plus rapide, conduisant ces jeunes à atteindre dans la suite de leurs carrières de meilleurs niveaux de salaires que ceux auxquels pouvaient prétendre leurs aînés des générations précédentes aux mêmes âges (p. 160).

Pour compléter et élargir ce tableau, soulignons que c'est l'ensemble des domaines de la vie sociale des jeunes – pas seulement celui de l'insertion professionnelle – qui sont aujourd'hui placés sous le sceau de l'incertitude et de la précarité. Cette insécurité s'accompagne d'un mouvement de « déstandardisation » des trajectoires juvéniles (Cicchelli, 2013, p. 50) qui ne peuvent plus, comme auparavant, être rapportées à quelques parcours-types repérables en fonction de l'origine sociale ou du sexe. La diversification et la singularisation des trajectoires rendent les situations de jeunesse beaucoup plus difficiles à saisir et à maîtriser, alors que paradoxalement jamais les pouvoirs publics ne sont intervenus de façon aussi ciblée et étendue sur cette catégorie d'âge (p. 20). La réversibilité des étapes de la transition juvénile est un autre signe de l'incertitude qui plane désormais sur les trajectoires biographiques des jeunes. Ces trajectoires ne sont plus nécessairement à sens unique, mais intègrent des allers-retours possibles entre des situations qui constituaient autrefois des seuils irréversibles (p. 50). Ainsi, l'accès à un emploi stable n'écarte pas le risque de chômage, comme le mariage ou la naissance d'un enfant ne prémunissent pas contre la séparation d'un couple. Suite à des ruptures de ce type, certains « jeunes » se retrouvent à devoir à nouveau cohabiter avec leurs parents ou à bénéficier de leur soutien financier après une longue période d'indépendance. Aux rites de séparation décisifs d'autrefois se substituent « mille expérimentations » faites de départs et de retours successifs (Dubet, 2004, p. 281). On parle alors de « trajectoires yoyo » (Loncle, 2010, p. 73) ou de « génération boomerang » (Graviria, 2016 [non paginé]) pour rendre compte de cette instabilité structurelle.

Tirailé entre la conquête exigeante et incertaine des positions sociales et la construction d'une personnalité autonome et « authentique », la jeunesse contemporaine se constitue réellement comme « une épreuve » sur laquelle se projettent tous les espoirs et toutes les angoisses de notre époque (Dubet, 2004, p. 284).

I.A.2.f – Un nouveau modèle de socialisation : l'expérimentation

Si l'allongement de la transition juvénile s'explique en partie par des effets mécaniques et des facteurs exogènes (prolongation scolaire, mondialisation, crise économique), Olivier Galland situe également la source de ces changements dans les transformations plus profondes qui affectent le modèle de socialisation juvénile lui-même. Selon une analyse qu'il avait initialement développée dans un article paru en 1990³⁰, il schématise cette transformation à travers le passage d'un modèle d'apprentissage des rôles adultes basé sur « l'identification » à un nouveau modèle basé sur « l'expérimentation »³¹ (Galland, 2007, p. 165). L'ancien modèle, caractéristique de la société du XIX^e siècle, mais encore présent dans certains secteurs de la société contemporaine (notamment dans une partie des classes populaires), repose sur un processus de transmission relativement stable des statuts et des rôles d'une génération familiale à une autre. Ainsi dans chaque catégorie sociale, l'identification aux attributs du parent de même sexe inscrivait le jeune dans une continuité familiale dont le vecteur était la transmission d'un patrimoine, pouvant tout autant être composé de biens que de savoir-faire, de savoir-être, d'inscription dans des réseaux, etc. À ce modèle de socialisation fondé sur la transmission du « métier » correspondait un processus d'allocation des individus à des rôles sociaux³² relativement fluide et immédiat dans la mesure où les compétences acquises durant la phase de socialisation étaient adaptées à des positions sociales elles-mêmes stables dans le temps.

³⁰ « Un nouvel âge de la vie », *Revue française de sociologie*, 1990, 31-4, pp. 529-551.

³¹ François de Singly (2004) parle pour sa part du passage d'un modèle de la « transmission » à un modèle de « la révélation de soi ».

³² Pour Galland (2007) le processus d'allocation est « un processus mécanique qui fait correspondre des individus à une gamme de rôles fonctionnels alors que le processus de socialisation correspond à l'apprentissage social des rôles conformes à un âge donné ». Autrement dit, le processus de socialisation consiste à acquérir des compétences spécifiques à certains rôles sociaux, tandis que le processus d'allocation consiste à faire correspondre ces compétences à des rôles réellement disponibles dans la structure sociale. Ces deux processus permettent « à la structure des rôles de persister malgré le renouvellement perpétuel des tenants de ces rôles » (p. 100). Soulignons au sujet de la définition du processus d'allocation par Galland que la distinction entre « individus » et « rôle sociaux » pourrait laisser croire qu'il existerait des « individus » hors rôles sociaux ; des individus qui « attendraient » d'occuper des statuts et des rôles pour devenir de « véritables » acteurs sociaux. Outre le fait que cela sous-tend l'idée selon laquelle les jeunes n'ayant pas encore accédé aux statuts et aux rôles adultes ne seraient pas des acteurs sociaux à part entière (ce qui nous semble extrêmement réducteur ; cf. critique de Galland par Vincenzo Cicchelli présentée dans la section suivante), cette conception se base sur un « paradigme individualiste » induisant l'idée selon laquelle l'« individu » disposerait d'une réalité propre, indépendante des relations qu'il entretient avec le monde « social » duquel il peut être séparé, autonomisé. Bien au contraire, nous considérons que « l'individu » – du moins, l'individu en tant qu'il est objet d'étude de la sociologie – est d'emblée pris dans le jeu des relations sociales qui le constitue et qu'il constitue en retour ; en cela, nous nous distançons radicalement du paradigme individualiste mobilisé ici par Galland. Nous aurons l'occasion de développer cette critique dans la section suivante à partir de l'étude d'autres auteurs recourant à ce paradigme.

Cependant, le modèle de l'identification s'épuise sous l'effet conjugué de la prolongation scolaire, de la modification de la structure socioprofessionnelle et de la montée des valeurs individualistes qui incitent à la mobilité sociale (Galland, 2007, p. 165). Orientés dans des trajectoires scolaires et vers des métiers que n'ont pas connus leurs parents, les jeunes doivent de plus en plus trouver en dehors du cadre familial les ressources qui vont leur permettre de construire leurs identités et leurs compétences professionnelles. Le modèle de l'expérimentation n'est donc pas synonyme d'un arrêt des transmissions, mais il rend compte de la diversification des éléments transmis et des agents socialisateurs chargés de cette transmission, dont le cercle s'élargit désormais bien au-delà du groupe d'origine³³. Les acteurs rassemblent, élaborent leurs identités à partir de ces matériaux divers, produisant dans tous les grands domaines de la vie sociale « des combinaisons inédites de formes identitaires » (Dubar, 2007 [2001], p. 97). Selon Olivier Galland, la définition de soi est désormais moins héritée que construite au fil d'un « processus itératif, fait d'essais et d'erreurs », dont le but est d'aboutir à la formation d'une identité qui soit à la fois satisfaisante du point de vue de l'estime de soi et crédible du point de vue des attentes de l'environnement (familial, professionnel, institutionnel, etc.). La jeunesse s'impose alors « comme l'expérience moderne par excellence quand rien n'est donné et que tout est acquis par les acteurs eux-mêmes » (Dubet, 2004, p. 281). Le processus d'allocation des identités et des compétences ainsi produites à des statuts et à des rôles sociaux (c'est-à-dire la construction pratique de la position sociale à partir de la définition de soi) est lui-même rendu plus complexe du fait des transformations de la structure des positions sociales (notamment des positions professionnelles), mais également de la plus grande variabilité des acquisitions du processus de socialisation. Cette double complexification (du processus de socialisation et du processus d'allocation) a pour effet d'allonger la période d'expérimentation qui caractérise la jeunesse contemporaine, au point, selon Galland, de la constituer comme « nouvel âge de la vie ».

³³ Pour reprendre les hypothèses de Margareth Mead sur le « fossé des générations », on serait moins dans une culture « préfigurative » où les jeunes n'auraient plus rien à apprendre de leurs parents (au point de renverser le rapport d'éducation), que dans une culture « cofigurative » où se combinent transmissions verticales et horizontales.

I.A.2.g – Des transformations des normes d'âge

Cette transformation du modèle d'apprentissage des rôles adultes et du processus d'allocation s'accompagne d'une transformation des « normes d'âge » qu'Olivier Galland (2007) identifie d'abord comme le passage d'une « norme de précocité » à une « norme de retardement » (p. 166). Ainsi dans les années 1950, le comportement attendu, par les jeunes comme par leurs familles, consistait à entrer dans la vie adulte le plus rapidement possible, dès qu'on en avait les moyens économiques. Ce comportement répondait au désir des jeunes de s'émanciper d'un univers familial encore largement fondé sur des relations d'autorité ; quitter le domicile familial était alors réellement synonyme d'un gain de liberté. Au contraire depuis les années 1990, cette norme semble s'être inversée : alors que les jeunes acquièrent autonomie et liberté de plus en plus tôt au sein de leur famille, le comportement visé consiste plutôt à profiter de sa jeunesse le plus longtemps possible avant de s'engager dans les responsabilités de la vie adulte qui sont globalement perçues comme des contraintes (p. 166).

Cependant, cette « norme de retardement » correspond-elle à un choix délibéré de la part des jeunes générations de demeurer – « par facilité », pourrait-on dire – dans le confort de la dépendance familiale ? Si plusieurs auteurs y voient le signe d'une culture de l'irresponsabilité et de l'insouciance (Marcelli, 2008, p. 22 ; Gauchet, 2008, p. 27), le prolongement de la dépendance familiale apparaît très majoritairement subi par des jeunes Français qui expriment, selon Cécile Van de Velde (2008), « une forte aspiration à l'indépendance précoce » (p. 217). La prise d'indépendance précoce resterait à cet égard la norme dominante en France³⁴. Olivier Galland l'admet lui-même au sujet de l'indépendance résidentielle en relevant le contre-modèle que constitue le « phénomène Tanguy » (cf. plus haut dans cette section). Certes, une partie de ceux qui sont inscrits dans des parcours scolaires « de masse » leur offrant de moins en moins de débouchés peuvent être tentés de « s'installer » dans la jeunesse en la faisant durer autant qu'ils le peuvent ; mais il s'agit le plus souvent d'un choix « par défaut », qui se paye « d'une sourde angoisse et d'une faible estime de soi » (Dubet, 2004, pp. 286-287). Le choix plein et entier de reporter l'entrée dans la vie adulte pour profiter de sa jeunesse semble davantage être le fait d'une jeunesse plutôt privilégiée, ayant acquis une indépendance quasi complète vis-à-vis de sa famille d'origine du fait de son insertion professionnelle ; pour cette frange de la

³⁴ Comme en témoigne notamment l'âge moyen de décohabitation (23,6 ans en 2013) qui se situe nettement en-dessous de la moyenne européenne (26,1 ans) (source : Eurostat, cité sur le site de l'INJEP ; URL : <http://www.INJEP.fr/veille/decohabitation-des-jeunes-en-europe-8560.html>).

jeunesse, qui constitue pour Olivier Galland l'archétype du « nouvel âge de la vie », le retardement ne concerne pas la prise d'indépendance économique et résidentielle, mais il porte sur l'engagement dans les responsabilités familiales symbolisées par la naissance du premier enfant (à 28,5 ans en moyenne pour les femmes en 2015³⁵).

Enfin, les transformations des normes d'âge peuvent être abordées à travers le prisme des valeurs socialement attribuées aux différents âges de la vie. Le constat généralement fait est alors celui d'une dévalorisation progressive de l'âge adulte à mesure que la jeunesse gagnerait en prestige social. Si la querelle des Anciens et des Modernes est une problématique intemporelle et universelle, la modernité – dont un des axiomes consiste à remettre en cause l'autorité traditionnelle – voit se cristalliser de nouvelles formes du « culte de la jeunesse » qui deviennent de plus en plus prégnante. Eric Deschavanne et Pierre-Henri Tavoillot (2007) expliquent que le terme « jeunisme », après avoir été conçu pour désigner la tendance à dénigrer et à stigmatiser la jeunesse³⁶, est utilisé depuis les années 1980 pour définir « la position ou l'idéologie qui critique l'idée de maturité adulte et valorise, contre elle, le "moment-jeune" comme tel » (p. 44). Ces auteurs distinguent deux périodes d'expression du jeunisme durant la modernité. Lors de la première modernité³⁷, la valorisation de la jeunesse s'ancre dans un idéal « romantico-révolutionnaire » qui la fait apparaître comme le vecteur privilégié du changement et de la régénération, tant dans le domaine de l'art que de la politique (p. 54) ; associée à l'idée de progrès qui imprègne la première phase de la modernité, la supériorité des jeunes est « revendiquée au nom d'une cause plus élevée, d'une finalité suprême » qui fait du jeunisme révolutionnaire une idéologie qui « reconnaît la transmission et l'héritage, même si c'est pour les refuser » (p. 55). À partir des années 1960 et l'entrée dans la seconde modernité, le jeunisme se fait moins révolutionnaire qu'individualiste : « à l'impatience d'entrer dans le monde adulte afin de le régénérer succède une autonomisation toujours plus grande de la jeunesse qui tend à ne se référer qu'à elle-même » ; l'affirmation de l'individualité prime sur le désir de changer le monde et ne requiert plus la confrontation avec le monde adulte (pp. 55-56).

³⁵ Source : INSEE, statistiques d'état civil et estimations de population 2015 ; URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2668280>

³⁶ « Jeunisme » (comme « âgisme ») est formé sur le modèle de « racisme » ou « sexisme ».

³⁷ La plupart des auteurs s'accorde sur un découpage de la modernité en deux phases ; pour la France, on considère que la première modernité s'étend de la Révolution jusqu'au tournant des années 1950, et que la seconde modernité s'étend jusqu'à nos jours.

En même temps que le génie adolescent perd son caractère subversif, les valeurs et l'imaginaire de la jeunesse sont promus au rang d'idéal de l'ensemble de la société (se traduisant à travers le slogan « Restez jeune »)³⁸. Les valeurs traditionnellement attribuées à l'âge adulte (expérience, responsabilité, authenticité) conservent une valeur normative, mais elles apparaissent de plus en plus difficiles à conquérir dans une société où les exigences de réussite individuelle sont de plus en plus prégnantes (Deschavanne et Tavoillot, 2007, p. 316). Le philosophe et historien Marcel Gauchet (2004a) va plus loin en parlant d'une « liquidation » de la figure de l'adulte, à laquelle on aurait ôté « la gravité et l'autorité qui résultaient de la fonction décisive » qu'elle assurait dans l'ordonnement du lien social³⁹ (p. 41). Si la maturité demeure pour certains un horizon désirable, elle perd sa valeur prescriptive pour le plus grand nombre qui ne la perçoit plus qu'à travers ses contraintes : obligations, renoncements, rétrécissement du champ des possibles (p. 42). La montée en puissance des valeurs juvéniles se manifeste particulièrement dans le domaine des mœurs et des pratiques culturelles avec l'affirmation depuis les années 1960 d'une « culture jeune » qui tend à imposer ses canons dans les domaines de l'esthétique, de la consommation et de la sexualité (Deschavanne et Tavoillot, 2007, p. 52). Pour Olivier Donnat (2011), depuis les années 1970 « paraître jeune » n'est plus une question d'âge mais « une finalité en soi » entretenue par les images publicitaires (p. 33). Cette injonction permanente à rester jeune se traduit en matière de consommation ou de mode de vie « par le succès des marchés de la mode, du sport, de la forme ou de la chirurgie esthétique » ; tout en s'adressant de manière privilégiée aux adolescents, les industries culturelles s'appliquent, quant à elle, « à jouer la logique générationnelle en proposant des produits renforçant les liens qui relient les adultes à leur "vie d'avant" : stations de radio et chaînes de télévision générationnelles, concerts de groupes rock des années 1970 ou 1980, rediffusion de séries et d'émissions télévisées rétro, mode des rétro-games dans le domaine des jeux vidéo, etc. » (p. 33).

Du jeunisme révolutionnaire au jeunisme individualiste, Deschavanne et Tavoillot (2007) estiment que nous entrons dans une période de « désenchantement du jeunisme » où l'immaturation et le refus catégorique de l'âge adulte seraient remplacés par des visées plus

³⁸ Pour Véronique Nahoum-Grappe (2001), la jeunesse s'apparente dans l'imaginaire contemporain à un « rêve social » (p. 38).

³⁹ Selon Gauchet, la cohésion sociale des sociétés modernes ne s'organise plus comme dans les sociétés traditionnelles autour du critère d'âge et des liens de parenté, mais à travers des liens juridiques, politiques et économiques selon une logique de contractualisation entre individus libres (p. 29). Aussi, la famille aurait-elle été dépossédée de sa fonction de socialisation des individus et d'organisation de la reproduction de la société, perdant en cela son rôle d'institution. Nous reviendrons sur cette thèse dans la dernière section (section C) de ce chapitre.

réalistes et pragmatiques ; les jeunes savent qu'ils ont besoin pour s'émanciper de l'assistance et de la protection des adultes avec lesquels ils partagent, par ailleurs, de plus en plus de valeurs communes (p. 63).

Faisons référence pour finir aux réflexions de Michel Fize (2016) qui rappelle que depuis les premiers temps de l'humanité, la hiérarchie des âges a toujours été défavorable aux premiers âges de la vie ; enfance, adolescence et jeunesse sont perçus comme des « âges inférieurs » à l'âge adulte (p. 64). Si la dévalorisation de la notion de « maturité » et le jeunisme sont des phénomènes indéniables qui accompagnent le développement de la modernité, le sociologue souligne qu'il n'est pas non plus contestable que les adultes conservent aujourd'hui « tout leur pouvoir sur les autres âges ».

I.B – CONSTRUCTION IDENTITAIRE ET AUTONOMIE : UNE JEUNESSE SOUS TENSION

Si les travaux d'Olivier Galland constituent sans nul doute une référence de premier plan pour la sociologie de la jeunesse en France et en Europe, plusieurs auteurs⁴⁰ vont, à partir du tournant des années 2000, s'appuyer sur une critique plus ou moins prononcée de son modèle d'analyse afin de promouvoir une approche alternative des problématiques de jeunesse, dans laquelle les notions d'« identité », d'« autonomie », d'« individualisation⁴¹ » sont centrales. Cette approche que l'on peut ainsi qualifier d'« identitaire », là où celle de Galland serait dite « statutaire »⁴², s'appuie sur un postulat subjectiviste et des méthodes compréhensives, que les auteurs inscrivent d'ailleurs moins en stricte opposition qu'en complémentarité avec l'approche objectiviste d'Olivier Galland. Ce faisant, ces auteurs tendent à définir la condition juvénile contemporaine comme une expérience de la *mise en tension* ou de la *dissociation entre autonomie et indépendance*.

⁴⁰ Nous nous appuyons ici essentiellement sur des textes de François de Singly, de Vincezo Cichelli et de Cécile Van de Velde. Dans un second temps, nous ferons référence à François Dubet dont les travaux sur la jeunesse sont plus anciens et s'inscrivent moins explicitement dans une perspective compréhensive que ceux des auteurs.e.s précités.e.s.

⁴¹ Comme nous avons commencé à l'évoquer dans une note précédente, nous portons un regard critique sur cette notion d'« individualisation » dans la mesure où elle repose chez la plupart des auteurs qui la mettent en avant sur le postulat d'une dichotomie entre « individu » et « société » que nous jugeons épistémologiquement stérile. En effet, les théories de l'individualisation développent généralement l'idée selon laquelle la seconde modernité (période qui débute en France au tournant des années 1970 pour se poursuivre jusqu'à nos jours) verrait triompher un « individu souverain » qui serait en quelque sorte « libéré » des contraintes sociales qui pesaient sur lui dans les sociétés prémodernes (voire dans les sociétés de la première modernité – de la Révolution française aux années 1960 – dans lesquelles les idéaux démocratique et individualiste ne s'étaient pas encore diffusés à tous les champs de la vie sociale). Selon cette conception, « l'individu » constituerait une entité dotée de caractéristiques propres et pourrait en cela être pensé en dehors de « la société », c'est-à-dire en dehors des communautés d'usages qui le relie à autrui ; et ce serait justement l'objet de la sociologie d'étudier les rapports d'influence qui se nouent entre individu et société, ou, pour le dire autrement, d'évaluer la part de déterminisme social dans les trajectoires des individus. Nous nous dissociions radicalement d'une telle approche, dans la mesure où nous considérons qu'individu et société sont ontologiquement liés et ne peuvent dès lors être considérés – même de façon hypothétique – comme deux entités distinctes. Ainsi, nous pensons que celui que nous nommerons « acteur social » plutôt qu'« individu » ne peut être pensé en dehors des relations sociales qui le constituent et qu'il réaménage en retour ; nous concevons ce processus « socio-logique » comme un va-et-vient permanent et paradoxal entre les deux pôles antagoniques que sont la « singularité » et la « conformité » ; *mouvement dialectique de divergence et de convergence* qui rend compte de la dynamique *générale* des relations interhumaines. De là, nous ne renierons pas les apports des théories de l'individualisation qui nous renseignent sur la diffusion d'un modèle normatif que nous nommerons « individualisme contemporain », mais nous intégrerons ces apports dans notre conception relationnelle et dynamique des phénomènes sociaux afin de considérer que les sociétés dites « individualistes » sont des sociétés qui privilégient tendanciellement le pôle de la singularité sur celui de l'universalité, sans être pour autant des sociétés « atomisées » dans lesquelles les acteurs seraient – même partiellement – affranchis des déterminismes sociaux. Nous développons progressivement ces points au cours de cette section.

⁴² Galland évoque lui-même cette distinction entre ces deux approches, en faisant d'ailleurs référence à Singly (2009, p 51).

I.B.1 – LES CRITIQUES DU MODÈLE D'ANALYSE DE GALLAND

Nous l'avons vu (cf. section précédente), pour peu que la jeunesse se complexifie et s'allonge, Galland (2007) conçoit cette période comme une phase de transition entre deux pôles relativement stables que sont l'enfance et l'âge adulte. Reprenant l'idée de phase « moratoire » (Erikson, 1978), la jeunesse, selon Galland, a essentiellement pour fonction de préparer les jeunes à leurs futurs statuts et rôles d'adultes. L'acquisition de ces attributs de l'âge adulte s'opère progressivement à travers des étapes (des « seuils de passage ») susceptibles d'être objectivées statistiquement. En outre, la conception de la jeunesse comme « entrée dans la vie adulte » conduit Galland à s'intéresser davantage à la borne supérieure de cette transition, focalisant son attention sur la catégorie des « jeunes adultes » au détriment de « l'adolescence » qui demeure peu investiguée. C'est dans cette frange supérieure en âge de la jeunesse contemporaine, que sont les jeunes adultes, que Galland repère des situations inédites : des jeunes indépendants économiquement, mais qui repoussent le moment de l'engagement dans les responsabilités familiales. La généralisation de ces situations, qui ne peuvent selon lui plus être pensées comme un simple prolongement de l'adolescence, le conduit à qualifier la « jeunesse » de « nouvel âge de la vie » s'insérant entre l'adolescence (et la postadolescence) et l'âge adulte.

Nous revenons ici sur les postulats de cette approche et les limites mises en lumière par les auteurs.

I.B.1.a – La critique de l'approche « relativiste » de la jeunesse

Un premier postulat inhérent à la conception de la jeunesse comme « transition » repose sur l'idée selon laquelle le statut d'adulte constituerait un objectif vers lequel tendraient nécessairement les jeunes. Cependant, François de Singly (2000) se demande si le statut d'adulte est toujours aussi valorisé et enviable qu'auparavant ? Si l'on se réfère à l'étymologie du mot « adulte » la conception classique de ce terme est liée aux idées d'« achèvement » et de « maturité » ; notions qui peuvent paraître anachroniques dans des sociétés marquées par le changement et la mobilité (p. 10). L'autonomie, l'authenticité, l'accomplissement de soi sont devenues des valeurs centrales dans la modernité avancée (Ehrenberg, 2011 [2010], p. 262) qui

s'accrochent mal avec les principes d'identités normées et de trajectoires linéaires et tracées d'avance. Les parcours de vie sont de plus en plus instables, voire chaotiques, faits de tâtonnements et d'expérimentations, de précarité et de vulnérabilités ; comme en témoignent la multiplication des ruptures professionnelles ou conjugales (Singly, 2000, p. 10). « Être adulte » n'est plus synonyme de stabilité et d'installation, et la fameuse « transition juvénile » semble pouvoir aujourd'hui durer toute une vie (Van de Velde, 2008, p. 2). La « crise de l'âge adulte » correspond non seulement aux incertitudes qui planent sur l'accès effectif à la condition d'adulte, mais également à une crise de l'idéal de maturité qu'il représente (Deschavanne et Tavoillot, 2007, p. 43). Dans un contexte où le critère d'âge a perdu une grande part du prestige social qui lui était attribué, la vie d'adulte deviendrait selon Marcel Gauchet (2004a) synonyme d'enfermement, de contrainte, de limitation des possibles (p. 42). Parallèlement, l'idéologie du jeunisme (cf. section précédente) se diffuse et participe d'autant plus à brouiller les frontières des âges.

Comme l'explique François de Singly (2000), les jeunes n'ont pas, bien entendu, renoncé à l'idée de grandir symboliquement et de gagner en autonomie ; ce qui se traduit d'abord par une prise de distance vis-à-vis des parents (p. 11). Cependant, nombre d'entre eux souhaiteraient bénéficier des avantages du statut d'adulte (l'indépendance matérielle, notamment) sans perdre ceux de la jeunesse ; c'est-à-dire les sentiments de liberté et d'insouciance qu'offre un mode de vie essentiellement tourné vers les loisirs et les sociabilités amicales. Les jeunes s'éloignent donc de l'univers familial en constituant un « monde à soi », sans pour autant adhérer complètement au projet de devenir adulte. N'est-il pas alors réducteur de penser strictement la jeunesse en termes de transition vers l'âge adulte ?

La critique que formule Vincenzo Cicchelli (2001a) à l'égard de l'approche « relativiste » d'Olivier Galland s'inscrit dans le prolongement de celle de François de Singly sur la conception des rapports entre jeunesse et âge adulte. Cicchelli reproche à Galland de renoncer à caractériser la jeunesse de façon positive en la limitant à une phase de transition. Ainsi (cf. section précédente), sans la rejeter totalement, Galland prend clairement ses distances avec une approche de type culturaliste qui définirait la jeunesse à travers des traits culturels spécifiques⁴³. Au contraire, il privilégie une approche relativiste qui tend à ne concevoir cette

⁴³ Comme l'ont notamment fait les fonctionnalistes américains avec l'analyse des sous-cultures juvéniles ; ou en France des auteurs comme Edgar Morin, ou plus récemment Michel Bozon ou François Dubet qui ont travaillé sur les modes de socialisation juvéniles.

période du cycle de vie que de manière transitoire (« entre enfant et adulte »), négative (« ni enfant, ni adulte ») ou hybride (« mi enfant, mi adulte »). Dans tous les cas, la jeunesse est définie comme une phase d'instabilité et d'entre-deux – « un passage, une phase de transition qui a moins un sens en elle-même qu'elle n'a un sens de préparation à la vie adulte » (Galland, 2001, p. 169) – tandis que l'âge adulte est considéré, pour sa part, comme un pôle d'attraction et de stabilité. Vincenzo Cicchelli (2001a) remarque subséquemment que la sociologie de l'entrée dans l'âge adulte développée par Galland partage avec la psychologie de l'adolescence – dont elle entend paradoxalement se détacher – les mêmes soubassements : « considérer l'adolescent comme un être inachevé psychiquement et/ou socialement et l'âge adulte comme le stade ultime de toute maturation, qui le condamne à l'immobilité » ; un « aboutissement statutaire » (p. 14).

Les critiques adressées à Galland ne conduisent évidemment pas les auteurs à entériner l'idée selon laquelle la frontière entre jeunesse et âge adulte se serait totalement effacée, ou selon laquelle l'âge adulte ne représenterait plus un horizon vers lequel se projettent les jeunes générations. Les données statistiques sur la situation socioéconomique des ménages français (cf. données issues des enquêtes « emploi » de l'INSEE citées dans la section précédente) montrent que « l'emploi stable » continue d'être un élément objectif de distinction entre « jeunes » et « adultes ». En dépit d'une précarisation généralisée à toutes les classes d'âge l'emploi stable constitue un des attributs majeurs, si ce n'est le principal attribut du statut d'adulte tel que se le représentent les acteurs sociaux – stable demeure un horizon désiré par les jeunes comme l'indique un sondage cité par Claude Dubar (2007, p. 166). Au-delà de la problématique de l'emploi, François de Singly (2000) remarque lui-même que si l'âge adulte, dont les contours sont de plus en plus incertains, ne constitue plus nécessairement un objectif, la référence à l'idée d'« adulte » demeure présente dans le discours des jeunes qui continuent de se positionner par rapport à elle (p. 11). En résumé : si l'adulte n'apparaît plus comme un idéal, il demeure un repère.

Dans ce contexte, Vincenzo Cicchelli (2001a) plaide, de façon nuancée, pour une approche du fait juvénile qui éviterait le double écueil de l'essentialisme et du relativisme : caractériser positivement la jeunesse sans se focaliser exclusivement sur la « culture juvénile » ; étudier les rapports de la jeunesse avec l'âge adulte sans se limiter à une opposition point par point (p. 15).

I.B.1.b – La critique de l’approche « objectiviste » de la jeunesse

Un autre postulat sur lequel repose pour partie l’approche d’Olivier Galland consiste à penser que le passage à l’âge adulte s’objectiverait à travers la conquête d’attributs statutaires, des « seuils »⁴⁴ qui seraient significatifs en ce qu’ils confèreraient de nouveaux statuts et rôles à ceux qui les franchissent, officialisant progressivement l’entrée dans l’âge adulte (Galland, 2007, p. 130). Or pour François de Singly (2000 ; 2014 [2006]), les jeunes n’attendent pas de conquérir ces attributs statutaires (qui, dans un contexte d’allongement et de fragilisation des trajectoires juvéniles, sont de plus en plus difficiles et longs à obtenir) pour commencer à construire leur autonomie. Le « processus d’individualisation »⁴⁵, qui constitue pour Singly comme pour d’autres le moteur essentiel des transformations de la société moderne puis contemporaine, s’initie de plus en plus tôt : dès l’enfance ou la prime adolescence, alors que le jeune est encore dépendant économiquement et socialement de sa famille. Ce processus se joue alors particulièrement à travers « la négociation, explicite ou implicite, entre les parents et les enfants, dont l’enjeu majeur est l’acquisition de nouveaux territoires moins contrôlés par les [parents] » (Singly, 2000, p. 12). Ainsi, Singly analyse la condition juvénile à partir de la distinction entre ce qu’il juge être les deux registres fondamentaux du processus « d’individualisation » : l’indépendance et l’autonomie. D’un côté, *l’indépendance matérielle* renvoie à un état d’autosuffisance sociale et économique qui participe à la construction de ce que François de Singly nomme « individualité », et que nous préférons désigner comme « identité singulière », tout en s’objectivant à travers des marqueurs statutaires (avoir le permis de conduire, avoir un emploi stable, etc.)⁴⁶. De l’autre, *l’autonomie relationnelle* renvoie au processus « d’individualisation » dans sa dimension subjective d’autodétermination, c’est-à-dire « au droit pour tout individu de ne pas être défini seulement par une place, par sa place

⁴⁴ Galland en distingue quatre principaux (décohabitation ; obtention du diplôme de fin d’études ; premier emploi stable ; stabilisation conjugale/naissance du premier enfant) inscrits dans deux types de transition : la transition « scolaire-professionnelle » est orientée vers la sphère publique ; la transition « résidentielle-familiale » vers la sphère privée (Galland, 2007, p. 130).

⁴⁵ Dont nous avons précisé dans une précédente note de bas de page que nous le comprenons comme une tendance à faire prévaloir la singularisation dans l’établissement des relations sociales, et pas comme un désengagement ou un affranchissement de « l’individu » des dites relations sociales.

⁴⁶ Précisons ici (ce n’est pas explicité comme tel par François de Singly, mais cela transparait chez Cécile Van de Velde ou Vincenzo Cicchelli) que « l’objectivité » de ces marqueurs statutaires est d’abord celle de l’observateur, du sociologue qui étudie les trajectoires juvéniles et définit les critères de leur objectivation. Aussi, si ces attributs statutaires ne sont pas sans lien avec les représentations des acteurs, ils ne rendent pas compte de la multiplicité des manières dont les jeunes et leurs familles endossent et assument socialement ces statuts, et donc se les approprient ; c’est bien là tout le cœur de la critique adressée à l’approche « objectiviste » de Galland.

dans l'ordre des générations, des sexes, ou encore dans telle ou telle institution »⁴⁷ (Singly, 2014, p. 12). C'est la dissociation croissante entre ces deux dimensions (une autonomie de plus en plus précoce et une indépendance de plus en plus tardive) qui caractériserait l'expérience de la jeunesse contemporaine en produisant chez de nombreux jeunes un « clivage identitaire » (nous y revenons plus loin). Un signe de cette déconnexion entre le registre « objectif statutaire » (davantage lié aux questions d'indépendance) et celui de la représentation subjective de son identité (davantage ancré autour des questions d'autonomie) peut être vu dans le fait que de nombreux acteurs installés et indépendants de leur famille se déclarent toujours « jeunes », tandis que d'autres étant dans des positions objectives de dépendance sociale et économique se définissent comme « adultes » (Van de Velde, 2008, p. 6 ; Cicchelli, 2013, p. 180). Dans ce contexte, la sociologie de la jeunesse devrait moins se focaliser sur la conquête des marqueurs statutaires et matériels de l'indépendance, que sur le *processus identitaire* de construction d'un soi autonome à travers lequel le jeune se reconnaît et est reconnu progressivement par son entourage en tant qu'être singulier (Van de Velde, 2008, p. 7).

La critique de l'approche statutaire n'affirme pas simplement la prédominance (du moins, l'importance relative) des déterminants subjectifs sur les aspects matériels/statutaires (diplôme, emploi, logement, couple), elle porte également sur la définition même des seuils de passage qui s'avère problématique pour deux raisons. Premièrement, ces étapes recouvrent en réalité des situations extrêmement variables et complexes qu'il semble difficile de regrouper et de mesurer à travers des indicateurs unifiés. Par exemple, concernant l'autonomie résidentielle des jeunes étudiants, il faut différencier les « indépendants » dont les retours au domicile parental sont relativement espacés dans le temps (moins de deux fois par mois, selon les enquêtes de l'OVE⁴⁸), des « semi-indépendants » qui mènent une « double vie » entre leur lieu d'études et leur localité d'origine (Cicchelli, 2013, pp. 166-167). Concernant l'insertion professionnelle des jeunes, les situations sont également très diversifiées, entre l'accès au premier emploi, souvent partiel et précaire, et l'accès à l'emploi stable (être en CDI ou à son compte selon l'INSEE) qui signe l'accès complet (mais pas nécessairement définitif) à l'indépendance. Par

⁴⁷ Poursuivant notre critique de la notion « d'individu », prégnante chez Singly, on ne peut que s'interroger à partir d'une telle phrase sur la possibilité pour un « individu » de se définir en dehors d'une place ? Comment pourrait-on « être soi » en dehors d'un rapport à l'altérité qui indiquerait concomitamment ce qui est soi et ce qui n'est pas soi. Ce n'est que de poser du semblable et du dissemblable, donc d'être situé à une « place » relativement à d'autres places, qu'émerge une subjectivité. Autrement dit, une identité, fût-elle « individuelle » ou « individualisée », ne peut pas être pensée en dehors du rapport d'altérité qui la fonde (Gagnepain, 1991 ; 1994a ; 1994b).

⁴⁸ Observatoire de la Vie Étudiante.

ailleurs, les seuils n'ont pas la même signification selon qu'on les analyse du point de vue de l'autonomie ou de l'indépendance. Ainsi, la décohabitation – le fait d'avoir un lieu de résidence autre que celui des parents – est clairement un marqueur d'autonomie, mais pas forcément d'indépendance puisque le premier logement (parfois les suivants) est généralement financé ou mis à disposition par les parents. Au contraire, avoir une activité professionnelle stable et correctement rémunérée est essentiellement envisagé comme un critère d'indépendance⁴⁹ (Singly, 2000, p. 13).

De manière générale, dans un contexte de déstandardisation et de réversibilité des trajectoires juvéniles (cf. section précédente), les seuils de passage ont perdu leur valeur symbolique et normative. C'est ainsi moins à partir de ces marqueurs, relativement stables et homogènes à l'échelle d'une génération, qu'« en référence à une série d'épreuves personnelles dans un chemin d'autonomisation qu'un individu est amené aujourd'hui à se dire ou ne pas se dire adulte » (Van de Velde, 2008, p. 7). Pour en revenir à la critique précédente, c'est bien la définition même de l'âge adulte, et donc de la jeunesse, qui change, « évoluant d'une indépendance matérielle à acquérir vers une autonomie à construire, processus long et qui tend vers l'inachevé » (p.9).

I.B.1.c – Pour une approche intermédiaire entre sociologie objectiviste et sociologie compréhensive

Si François de Singly, Vincenzo Cicchelli ou Cécile Van de Velde placent au premier plan de leurs analyses des trajectoires d'accès à l'âge adulte les déterminants subjectifs qui président à la construction d'un « soi adulte », ils n'en évacuent pas pour autant les données objectives, pour partie extérieures aux représentations des individus. Par exemple, Cécile Van de Velde (2008) défend la thèse selon laquelle les « épreuves » qui constituent la transition juvénile sont influencées par les cadres sociétaux (en l'occurrence, nationaux) dans lesquels elles se déploient (p. 9). Elle analyse ces cadres en Europe occidentale à travers trois vecteurs principaux : les modes d'intervention étatique ; l'articulation entre les systèmes éducatifs et les marchés du travail ; les normes d'indépendance familiale (p. 10)⁵⁰. Les différentes combinaisons de ces

⁴⁹ Ce dont témoigne, par exemple, la relation de symétrie entre taux de divorce et taux d'activité professionnelle chez les femmes : les femmes salariées divorcent nettement plus que les femmes au foyer car elles ont les moyens financiers d'assumer cette rupture (p. 13).

⁵⁰ Plus précisément : « Des agencements différenciés entre l'État, la famille et le marché du travail dans la prise en charge de la dépendance des jeune adulte » ; le « lien formation-emploi » qui conditionne les possibilités d'un

variables en fonction des contextes nationaux forment des *conditions objectives* (politiques, économiques, culturelles) qui orientent les modes de transition juvénile. Ainsi dans les pays nordiques, de longues trajectoires d'expérimentation et d'exploration de soi sont rendues possibles par des aides publiques généreuses, une articulation très souple des systèmes de formation et d'emploi, et une culture familiale valorisant l'autonomie précoce. Ce type de trajectoire dans lequel prédomine une « logique du développement personnel » est particulièrement adapté à une analyse identitaire puisque le « devenir adulte » y est davantage lié à des critères d'appréciation subjectifs⁵¹ dont la pluralité est difficilement saisissable à partir d'une grille d'attributs matériels et statutaires définis « objectivement » par l'observateur.

En France, l'aspiration des jeunes à l'expérimentation et à l'exploration de soi est également forte, mais la logique du développement personnel est contrariée par des conditions objectives qui la rendent plus difficile à accomplir (Van de Velde, 2008, pp. 151-152). Le système d'aides publiques ne permet pas une prise d'indépendance complète des jeunes vis-à-vis de leur famille, mais favorise, au contraire, le maintien des solidarités familiales durant le temps des études et de l'intégration professionnelle ; les jeunes Français sont ainsi placés en situation de « semi-dépendance » en dépit de normes familiales plutôt tournées vers l'indépendance précoce. Le déficit d'articulation entre le système de formation et le marché de l'emploi, la rigidité du lien diplôme-emploi, les difficultés structurelles d'accès à l'emploi stable ou l'importance des appartenances professionnelles dans la définition des identités sociales sont autant d'éléments qui rendent particulièrement décisif l'engagement dans la phase de formation initiale et l'obtention d'un haut niveau de qualification. La jeunesse est ainsi envisagée – en France plus que dans les autres pays de l'Europe occidentale – comme une étape cruciale lors de laquelle s'opère des choix qui pèseront toute sa vie ; une très forte pression s'exerce alors sur les jeunes pour qu'ils réussissent cette transition et s'intègrent socialement (p. 166). Cette « logique de l'intégration » qui oriente les trajectoires des jeunes Français (comme dans un autre registre la « logique de l'installation » qui prévaut dans les pays méditerranéens ; p. 176) se prête davantage à une analyse de type objective-statutaire puisque le passage à l'âge adulte y est très

retour aux études, d'une « seconde chance », et donc le rapport à la formation initiale et au premier emploi ; les normes culturelles, « des héritages culturels et religieux », « héritages protestant et catholique [qui] posent leur empreinte sur les comportements d'indépendance des jeunes adultes » (pp. 222-223).

⁵¹ Au sujet du cas danois : « Dans cette logique, la phase de jeunesse est pensée comme un "chemin vers soi" davantage qu'un investissement salarial ou statutaire, et l'âge adulte comme un horizon personnel et lointain » (Van de Velde, 2008, p. 39).

fortement déterminé par l'obtention d'attributs « objectifs » (diplôme, intégration dans un corps professionnel, accès à l'emploi stable)⁵².

François de Singly (2000) est lui-même bien loin d'écartier les déterminants statutaires et matériels, puisqu'il considère – et c'est bien là, selon lui, le drame de la jeunesse contemporaine – que l'autonomisation ne peut s'acquérir durablement que si elle s'articule avec l'indépendance matérielle (nous développons plus loin).

Au final, les deux types d'approches (« statutaire » et « identitaire ») (dont nous résumons de façon schématique les principales caractéristiques ; cf. Figure 4) n'apparaissent pas inconciliables. Tout en accordant une place centrale à la dimension subjective du processus « d'individualisation », c'est-à-dire à la façon dont les jeunes et leur entourage se représentent et expérimentent le travail de construction d'une identité personnelle, les auteurs précédemment cités intègrent tous – de diverses manières – les méthodes et les analyses de l'approche statutaire afin, notamment, d'éclairer certaines des conditions objectives qui influencent les trajectoires juvéniles.

Figure 4 : Comparaison entre approche « statutaire » et approche « identitaire »

Approche statutaire	Approche identitaire
Focalisation sur les déterminants objectifs.	Focalisation sur les déterminants subjectifs.
Jeunesse envisagée comme période de préparation aux statuts et rôles adultes.	Jeunesse envisagée comme processus « d'individualisation », de construction de soi.
Approche diachronique : la jeunesse comme transition.	Approche synchronique : la jeunesse comme condition.
Définition relativement stable et valorisée de l'âge adulte, perçu comme âge de la maturité, de l'installation ; comme achèvement.	Perception relativement floue de l'âge adulte et/ou dévalorisation de l'âge adulte (synonyme d'enfermement, de contraintes).
Méthodes quantitatives (statistiques, sociodémographiques...) visant	Méthodes compréhensives visant l'analyse des représentations et discours des acteurs.

⁵² Ce qui n'invalide aucunement la pertinence, voire la nécessité, d'une analyse des manières dont ses attributs statutaires sont singulièrement appropriés par les acteurs.

l'objectivation à travers des seuils, des étapes.	
Valorisation du critère de l'indépendance matérielle/statutaire.	Valorisation du critère de l'autonomie relationnelle.
Logique de l'intégration ou de l'installation (qui prévalent plutôt dans les sociétés du sud de l'Europe et dans les milieux populaires).	Logique du développement personnel ou de la responsabilisation (qui prévalent plutôt dans les sociétés du nord de l'Europe et dans les milieux favorisés).
Identité attribuée ou héritée	Identité appropriée

À la suite de cette présentation, et afin d'approfondir notre conception de la notion d'identité, établissons un parallèle entre la dissociation de ces deux approches (statutaire et identitaire) et celle que propose Claude Dubar (2007) entre « identité pour autrui » et « identité pour soi ». Sans rentrer dans le détail de sa théorisation⁵³, relevons que Claude Dubar fait correspondre l'identité pour autrui (pouvant prendre une forme culturelle et une forme statutaire) à des « identifications attribués par les autres » (p. 4) ; c'est ce qu'on appelle couramment les « identités sociales », c'est-à-dire des identités fondées sur des catégories officielles, définies extérieurement aux acteurs sur la base de « dimensions objectives », et servant à les classer selon une ou plusieurs positions (l'exemple emblématique en sociologie est la catégorie socioprofessionnelle) (p. 205). L'approche objectiviste de la jeunesse élaborée par Olivier Galland privilégierait plutôt ce type de définition de l'identité. Pourtant, si les acteurs endossent ces identités officielles – héritées culturellement ou attribuées statutairement – pour se définir et entrer en relation avec les autres, ils ne se reconnaissent pas exclusivement dans ces catégories. L'identité pour soi (qui peut, selon Dubar, prendre une forme réflexive et une forme narrative) repose alors sur des « identifications revendiquées par soi-même » (p. 4) ; c'est le domaine de l'« identité personnelle » qui se construit par distanciation aux identités attribuées (p. 201), qui implique des « mécanismes d'appropriation subjective » (p. 202). L'approche compréhensive de la jeunesse défendue par François de Singly, Vincenzo Cicchelli ou Cécile Van de Velde, privilégierait plutôt cette seconde forme de l'identité. Sans être convaincu par le modèle de Claude Dubar, qui pense insuffisamment – nous semble-t-il – l'articulation du

⁵³ L'auteur reprend dans cet ouvrage (« La crise des identités » paru pour la première fois en 2001) un modèle théorique qu'il avait précédemment développé dans son ouvrage de référence « La socialisation » (paru en 1991). Sa conception relève fondamentalement d'une approche dialogique du processus de formation de l'identité (ce qu'il nomme « double transaction ») qui s'inscrit dans le droit fil de l'approche « socio-psychologique » de George Herbert Mead, ou après lui d'Erik Erikson.

« social » et du « personnel » (que nous concevons comme étant les deux pôles d'un même processus de structuration ; cf. fin de cette section), retenons pour l'instant l'existence de cette double dimension de l'identité : attribuée et appropriée.

I.B.1.d – La critique de la jeunesse comme « nouvel âge de la vie »

Un autre type de critique adressé à l'approche d'Olivier Galland (particulièrement développé par Cicchelli : 2001a) concerne sa définition de la jeunesse contemporaine comme « nouvel âge de la vie ». Ainsi, comme on l'a vu (cf. section précédente), le constat des transformations qui affectent la transition juvénile à partir des années 1970 conduit Olivier Galland à émettre l'hypothèse de l'émergence d'une nouvelle phase du cycle de vie, distincte des catégories d'adolescence et de postadolescence qui servaient jusqu'ici à qualifier la période intermédiaire entre enfance et âge adulte. Outre l'allongement de cette période, c'est surtout la désynchronisation des seuils de passage – et précisément des étapes scolaires/professionnelles (fin des études ; entrée dans la vie active) et familiales (installation du couple ; mariage ; naissance du premier enfant) – qui justifie, pour Galland, cette hypothèse. Dans les pays du sud de l'Europe où ces deux étapes continuent d'être franchies de façon quasi simultanée (dans un laps de temps très court : le jeune finit ses études, débute sa vie professionnelle, quitte le domicile parental pour s'installer en couple et fonder son propre foyer), l'allongement de la période de jeunesse peut être envisagé comme une simple prolongation de l'adolescence ; essentiellement corrélée à l'allongement des études. Au contraire, dans les autres pays européens – et notamment en France – la fin des études et l'entrée dans la vie professionnelle (a fortiori la décohabitation qui intervient généralement plus tôt) ne sont plus nécessairement synonymes d'engagement dans les responsabilités familiales. Les jeunes adultes qui travaillent de façon plus ou moins stable, habitent seuls, en colocation ou déjà en couple, ne s'engagent pas pour autant dans la vie conjugale stable et/ou dans la parentalité. À travers ces modes de vie intermédiaires, ils combinent des attributs traditionnellement reliés aux rôles adolescents et aux rôles adultes (Galland, 2007, p. 144).

Pour le dire autrement – et en reprenant la distinction opérée par François de Singly entre autonomie et indépendance – Olivier Galland estime que si l'adolescence est le temps de la conquête de l'autonomie (l'enjeu principal est de construire une identité et un univers différent de celui de l'enfance/des parents), la jeunesse est, quant à elle, celui de la conquête de

l'indépendance (l'enjeu consiste à s'insérer professionnellement et économiquement). Mais cette jeunesse autonome et pas encore indépendante – dont l'archétype en France est le « jeune étudiant » – renverrait plutôt, selon Galland, à une « postadolescence » tant elle demeure marquée par une forte dépendance aux parents. Le phénomène qu'il pointe par ailleurs et qui l'amène à parler de « nouvel âge de la vie » est celui d'une jeunesse plutôt bien insérée professionnellement et qui, ayant acquis une indépendance matérielle et résidentielle vis-à-vis de sa famille, repousserait délibérément l'entrée définitive dans la vie adulte (symbolisée par les responsabilités familiales : stabilisation du couple et naissance d'un enfant) pour profiter d'une « forme de liberté éphémère » (Galland, 1990, p. 529⁵⁴).

Pour formuler sa critique, Vincenzo Cicchelli (2001a) rappelle en premier lieu que l'approche de Galland repose sur un paradigme qui remonte aux débuts de la sociologie de la jeunesse aux États-Unis et qui associe la dynamique de changement social impulsée par la modernité à un processus de séparation progressif entre l'enfance et de l'âge adulte (p. 13). Les fonctionnalistes américains analysaient ainsi, dès les années 1940, l'émergence de l'adolescence comme un processus fonctionnel qui consistait à s'adapter aux exigences de la société industrielle qui requérait des périodes de formation scolaire plus longues pour atteindre de plus hautes qualifications professionnelles dans un marché de l'emploi de plus en plus différencié (p. 13). De nouvelles catégories d'âge ont continué par la suite à apparaître dans le discours des sociologues pour accompagner le mouvement continu d'allongement de la phase moratoire d'apprentissage des rôles adultes : la « postadolescence » à partir des années 1960 ; puis la catégorie de « jeune » ou de « jeune adulte » à partir des années 1980⁵⁵. La définition de la jeunesse comme « nouvel âge de la vie » (distinct de l'adolescence et de la postadolescence qui la précèdent) participerait de cette inflation des catégories d'âge, dont Cicchelli met en doute la portée heuristique.

⁵⁴ Une « forme de liberté éphémère en vivant un nouvel "individualisme des mœurs" totalement dégagé de la tutelle des parents sans être encore bridé par de nouveaux engagements familiaux » (Galland, 1990, p. 529). Galland relativise cette conception dans un article de 2001 en estimant que la jeunesse ne constitue pas un âge nettement dissocié de l'adolescence et de l'âge adulte (« une parenthèse »), mais s'inscrit plutôt dans une forme de continuum marqué tant par l'allongement que par la fragmentation des étapes qui conduisent à l'âge adulte (p. 637). Il bat également en brèche l'idée selon laquelle « le retard d'accès à l'autonomie [s'expliquerait] par une forme de complaisance qui conduirait les jeunes à prolonger délibérément la dépendance à l'égard de leurs parents » (p. 624). Ces nuances ne le conduisent néanmoins pas à abandonner sa thèse de l'émergence de la jeunesse comme un nouvel âge de la vie dont l'indicateur principal reste l'allongement de l'écart entre la fin de l'étape scolaire-professionnelle (accès à l'emploi) et celle de l'étape familiale-résidentielle (naissance du premier enfant).

⁵⁵ On pourrait encore citer la « préadolescence » voire l'« adulescence », qui font leur entrée dans le champ de la sociologie en France au tournant des années 2000.

Vincenzo Cicchelli remarque, par ailleurs, que s'il existe en France une phase de jeunesse d'où les contraintes familiales sont exclues, ce type de situation n'est pas généralisable à l'ensemble des pays européens puisque dans les pays méditerranéens cette phase intermédiaire entre la vie dans la famille d'origine et la vie dans la famille de procréation n'existe pratiquement pas (les jeunes passant quasi instantanément de l'une à l'autre) (2001a, p. 9). Concernant spécifiquement le cas français, il souligne que cette phase intermédiaire « hors socialisation familiale » ne concerne finalement qu'une portion réduite de la jeunesse française qui demeure très largement et jusque tardivement insérée dans des formes de dépendance ou de semi-dépendance vis-à-vis de la famille. Si la décohabitation intervient relativement tôt en France (vers 23 ans en moyenne), la famille continue ainsi d'apporter une série d'aides financière et matérielle bien après ce départ ; d'autant que les étudiants français sont très faiblement intégrés au marché du travail (Van de Velde, 2008, p. 217). En outre, le détachement du foyer parental s'opère de façon progressive avec des phénomènes d'aller-retour et de double résidence (Imbert et al., 2014, p. 1) qui conduisent à considérer que des formes de socialisation familiale se maintiennent alors qu'a été acquise l'autonomie résidentielle. Vincenzo Cicchelli (2001a) reproche alors à Olivier Galland d'utiliser un cas particulier (les jeunes adultes hors socialisation familiale) pour nommer une expérience générale (l'expérimentation de l'entrée dans l'âge adulte). Outre un problème de représentativité, le point de vue de Galland tend à considérer, selon Cicchelli, que les adolescents et les postadolescents, du fait du maintien de liens de dépendance avec leur famille d'origine, ne seraient pas en mesure de se constituer comme « acteurs », et qu'ils demeureraient cantonnés dans des expériences sans véritables valeurs sociales (p. 9). Or, comme le montre notamment Cécile Van de Velde (2008), il est tout à fait possible d'envisager que l'expérimentation de l'entrée dans la vie adulte puisse s'opérer dans le cadre d'une socialisation familiale ; que ce soit « dans » (comme dans les pays méditerranéens) ou « à côté » (comme en France) de sa famille d'origine. Cicchelli prône alors une vision plus nuancée de ce que recouvre l'expérimentation de l'entrée dans l'âge adulte, dont il faut admettre qu'elle puisse se construire très tôt, au moins dès l'adolescence, et dans le cadre d'une socialisation institutionnelle (familiale ou autre)⁵⁶. Ainsi, l'identité subjective se façonne non pas dans une alternative entre dépendance et indépendance vis-à-vis des institutions, et particulièrement de l'institution familiale, mais « par le jeu entre la distanciation

⁵⁶ Nous serions plus radical en affirmant qu'une telle expérimentation ne peut « que » se construire dans le cadre d'une socialisation institutionnelle (à entendre, bien sûr, le terme d'« institution » non pas dans le sens restreint qu'on peut habituellement lui prêter (institutions « officielles » ; reconnues par les usages ou les coutumes majoritaires), mais dans son acception générique d'entité au sein de laquelle s'élaborent, « s'instituent » des relations et usages sociaux.

et l'engagement, par la conciliation et le tiraillement entre des logiques hétéroclites » (Cicchelli, 2001a, p. 9).

Vincenzo Cicchelli estime également que la focalisation sur une portion minoritaire (au sens numérique) de la jeunesse s'opère au détriment des autres catégories qui composent la transition juvénile, et particulièrement de l'adolescence qui demeure, au moins jusqu'aux années 2000, très peu investie par la sociologie française, et reléguée dans le champ de la psychologie (Cicchelli et Mérico, 2001, p. 222). Cette lacune est somme toute cohérente avec le point de vue d'une sociologie de « l'entrée dans la vie adulte » qui concentre son regard sur la borne supérieure de la transition juvénile, et fait peu de cas des problématiques liées à « la sortie de l'enfance ». Si la situation des jeunes adultes hors socialisation familiale constitue bien une nouveauté de cette fin de XX^e et début de XXI^e siècle, il n'y a aucune raison de penser que les transformations contemporaines n'affecteraient pas les situations – a priori plus classiques – d'adolescence et de postadolescence pour lesquelles les mécanismes de socialisation de la jeunesse et d'intégration aux rôles adultes se recomposent également⁵⁷. Ces situations peuvent alors, elles-aussi, constituer des objets d'étude pertinents pour analyser les transformations contemporaines de la transition juvénile.

Enfin, un autre type de critique (qui n'est pas directement formulé par Vincenzo Cicchelli, mais que l'on trouve chez plusieurs autres auteurs) peut être adressé à la thèse selon laquelle la jeunesse serait un « nouvel âge de la vie ». Il s'inscrit dans le débat classique en sciences sociales entre « permanence » et « changement » ; ou pour le dire en d'autres termes, entre ce qui renverrait à des structures ou invariants anthropologiques (présents dans toutes les sociétés humaines) et ce qui correspondrait à des manifestations ou configurations singulières de ces structures. « Sans doute, les individus ont-ils toujours été plus ou moins jeunes, plus ou moins adolescents entre le moment où ils quittaient l'enfance et celui où ils entraient dans la vie adulte par le mariage et les responsabilités familiales », estime François Dubet (2004, p. 278). Michel Fize (2016) refuse, pour sa part, de parler de « nouvel âge de la vie » dans la mesure où la jeunesse est de toutes les sociétés et de toutes les époques, elle est « aussi vieille que le monde » (p. 22)⁵⁸. La suite de notre travail et notamment les deux chapitres suivants nous

⁵⁷ Galland conviendra lui-même plus tard (dans un article de 2008) que l'adolescence est affectée par de « profondes transformations » (p. 819).

⁵⁸ L'auteur convient néanmoins que le changement majeur de notre époque par rapport aux époques précédentes est que la condition juvénile ne se limite plus aux classes privilégiées de la société (l'aristocratie d'Ancien-Régime ou la bourgeoisie du XIX^e siècle, par exemple), mais concerne aujourd'hui toute une génération (p. 23).

permettront de rentrer plus avant dans ce débat de nature épistémologique en nous interrogeant sur le statut anthropologique de la notion de jeunesse.

I.B.2 – LA JEUNESSE COMME MISE EN TENSION

Une fois formulées les critiques envers le modèle de Galland, rentrons dans le détail de ce que propose ces auteurs comme conception sociologique de la jeunesse. Mettant en avant des notions comme celles de « dissociation », de « clivage » ou de « double épreuve », leurs définitions ont en commun de définir la jeunesse – précisément, la condition juvénile contemporaine – comme étant fondamentalement une expérience de la *mise en tension*.

I.B.2.a – La dissociation entre autonomie et indépendance

Comme nous l'avons déjà brièvement évoqué, pour François de Singly (2000) l'expérience de la jeunesse contemporaine est fondamentalement caractérisée par la dissociation entre les deux dimensions de « l'individualisation » que sont l'*autonomie* et l'*indépendance* (p. 12). Pour distinguer les deux notions – qui sont généralement confondues et donc pensées comme équivalentes dans les usages courants et scientifiques – François de Singly s'appuie sur la philosophie politique, en lien avec l'histoire de l'individualisme en Occident. Selon la conception monadologique de Leibniz, l'indépendance peut être envisagée comme l'autosuffisance de la monade (ici : « l'individu ») qui « dispose de ressources propres qui la rendent indépendante des autres monades »⁵⁹ (pp. 12-13). Cette indépendance se concrétise de façon typique pour les jeunes par l'entrée dans la vie active, et surtout l'accès à un emploi stable et correctement rémunéré. D'inspiration kantienne, l'autonomie est, quant à elle, la capacité d'un acteur à « se donner lui-même sa propre loi » p. 13). L'autonomie⁶⁰ s'exprime dans la « maîtrise des règles de sa vie » ; elle n'interdit en rien la vie en commun (avec ses parents, des

⁵⁹ Encore une fois, nous soulignons notre divergence avec cette conception essentialiste qui postule « l'individu » comme unité de base (monade) du système social ; sous-tendant l'idée qu'une telle entité individuelle aurait une réalité propre en dehors des relations sociales à travers lesquelles précisément elle se constitue. Cependant, nous continuons de suivre la thèse principale de Singly, dans la mesure où nous considérons ce qu'il range sous le registre de l'« indépendance » (l'accès à un emploi stable, etc.) comme étant, non pas l'expression ou la condition d'une réelle « autosuffisance de l'individu », mais, pour ce qui concerne les jeunes, comme un support de prise de distance avec la famille d'origine et le monde de l'enfance ; l'indépendance repose alors sur la substitution des liens de dépendance économique vis-à-vis des parents par d'autres liens d'(inter)dépendance (vis-à-vis de l'État, d'un employeur, d'un conjoint, etc.).

⁶⁰ Il y aura lieu de préciser à la fin de cette section notre conception de l'autonomie.

colocataires ou un conjoint)⁶¹ à condition que ceux-ci laissent la possibilité au jeune de s'approprier et de contrôler les règles et les principes de son existence (2000, p. 13).

François de Singly constate que le processus d'autonomisation se construit bien avant que l'indépendance matérielle vis-à-vis des parents soit acquise. Le processus d'autonomisation passe par la négociation des règles, usages, places de chacun, etc., dans le cadre d'activités communes réunissant tout ou partie des membres de la famille ou des relations au sein d'autres groupes (les pairs, particulièrement). Le processus d'autonomisation passe également par la constitution d'un « monde à soi⁶² » : à l'intérieur du domicile familial, avec l'appropriation progressive de la chambre⁶³ (Glevarec, 2010) ; à l'extérieur de la famille, à travers les relations à d'autres adolescents et l'engagement dans des pratiques culturelles spécifiques à cette catégorie d'âge, dont les principaux vecteurs sont la musique, les films, les magazines, la radio, etc.⁶⁴ (Singly, 2000, p. 13). La diffusion massive d'outils communicationnels individualisés (téléphone mobile et Internet) permettant aux adolescents « d'entrer en communication avec leurs pairs grâce à des repères communs et de mettre à distance leurs parents » contribue incontestablement au développement de l'autonomie relationnelle et culturelle (Metton, 2010, p. 102).

L'autonomisation des adolescents – dont François de Singly fait un trait spécifique de la condition juvénile contemporaine – s'inscrit dans un processus continu, engagé depuis le XIX^e siècle et s'intensifiant au XX^e⁶⁵, de reconnaissance des « droits de l'enfant » ; sur la période récente en France, on peut relever deux décisions importantes : la ratification en 1990 de la Déclaration internationale des droits de l'enfant (un an après son adoption par l'ONU) ; et la création en 2000 d'une haute autorité : le Défenseur des enfants (Singly, 2014, p. 21). Cette reconnaissance se cristallise encore par l'octroi de droits très concrets : par exemple, celui donné aux adolescentes de 12 à 18 ans d'avoir accès dans leurs établissements scolaires à la

⁶¹ Même si, selon Singly, le « sentiment d'autodétermination » est plus fort quand les personnes vivent seules du fait de l'absence de négociation (p. 19).

⁶² Expression utilisée par François de Singly, à comprendre, précisons-nous, comme un univers distinct, détaché du monde de l'enfance et de la famille d'origine.

⁶³ « La "culture de la chambre" manifeste ainsi l'articulation entre les faits sociaux que sont l'individualisation de l'espace domestique, la place des nouveaux médias électroniques et de la culture contemporaine, la pré-maturation adolescente et une nouvelle relation parent-enfant » (Glevarec, 2010, pp. 27-28).

⁶⁴ À cet égard, l'autonomie strictement « relationnelle » (« choisir » ses amis, organiser ses sociabilités amicales en dehors du contrôle direct des parents) se double d'une autonomie « culturelle » (développer des goûts et des pratiques culturelles différenciées de celles de son milieu familial) (nous développons cette dimension de l'autonomie dans la section suivante).

⁶⁵ La déclaration de Genève en 1924 est le premier texte énonçant des droits fondamentaux des enfants.

« pilule du lendemain » sans que leurs parents n'en soient informés (Singly, 2000, p. 12). Le jeune qui, sous certaines conditions, est en mesure d'exercer un pouvoir sur lui-même, n'a ainsi « pas à attendre l'âge adulte pour s'exercer à devenir lui-même, même s'il reste par ailleurs dans une situation de dépendance » (2014, p. 14). Cette dynamique de reconnaissance et d'affirmation de l'autonomie juvénile s'inscrit dans le cadre d'une « seconde modernité »⁶⁶ marquée par le développement d'un nouveau modèle normatif que François de Singly désigne comme étant celui de « l'individu individualisé » (2004 [1996]). Ce modèle normatif – que par simplicité, et pour faire le lien avec des conceptions analogues comme celle de « l'hyper-individualisme » chez Marcel Gauchet, nous nommerons « individualisme contemporain » – érige l'autonomie comme une « valeur suprême » (Ehrenberg, 2011, p. 17). Néanmoins, si « l'autonomie », qui peut aussi bien renvoyer à l'épanouissement personnel qu'à la responsabilité individuelle, peut faire office de terme générique, il faut comprendre que la généralisation (que d'aucuns qualifient de « triomphe ») des valeurs individualistes durant la seconde modernité se décline différemment selon les grands domaines de la vie en société ; de façon sommaire, nous retenons (notamment à partir de Lipovetsky, 1983) que ces valeurs se traduisent en termes de : 1) authenticité (ou narcissisme) et hédonisme dans le champ des mœurs et de la culture ; 2) compétition et efficacité dans le champ économique ; 3) égalitarisme et droits personnels dans le champ politico-juridique. Il est à noter que cette cristallisation différenciée des idéaux démocratiques et individualistes de la modernité dans les différents champs de la vie sociale n'est pas sans produire des tensions ; particulièrement en ce qui concerne les jeunes, entre « libéralisme économique » et « libéralisme culturel » (Dubet, 2004), entre « logique d'intégration sociale » et « logique du développement personnel » (Van de Velde, 2008).

Si l'autonomie juvénile a été rendu plus précoce du fait de la promotion du modèle normatif de l'individualisme contemporain⁶⁷, le seuil d'accès à l'indépendance a, au contraire, été repoussé du fait de l'allongement de la période de jeunesse (Singly, 2000, p. 14). Cet allongement – dont

⁶⁶ Nous conserverons par la suite cette notion de « seconde modernité » utilisée par Singly pour caractériser la période qui en France débute au tournant des années 1970, et qui contraste avec la première modernité qu'il est d'usage de faire débiter avec la Révolution Française. Cette notion nous paraît en effet plus neutre que celles de « modernité avancée » et de « postmodernité » dont l'emploi nous engagerait dans un débat que nous préférons ne pas ouvrir ici afin de ne pas disperser notre propos.

⁶⁷ Cette précocité se traduit par l'émergence de nouvelles catégories d'analyse comme celle de « préadolescence » (période couvrant environ les deux années précédant la puberté) ou celle d'« adonnaissance » (forgée par Singly, 2012, qui concerne les toutes premières années de l'adolescence, entre 11 et 14 ans). Hervé Glevarec (2010), qui constate de fortes évolutions entre les chambres d'adolescents des années 1980, 1990 et 2000, parle, pour sa part, d'une « prématuration » ou d'une « préémancipation » des adolescents qui ferait débiter la préadolescence dès 8 ou 9 ans (pp. 19-20).

les causes sont essentiellement à chercher du côté de la prolongation scolaire et de ses effets d'exclusion pour ceux qui sortent précocement du système de formation⁶⁸ – a en effet eu pour conséquence de repousser pour l'ensemble de la jeunesse les calendriers d'entrée dans la vie professionnelle stable ; et donc le moment de l'indépendance. À cela s'ajoute pour le cas français une politique publique qui favorise (au moins jusqu'à 25 ans) le maintien de la prise en charge familiale, plutôt que le versement d'aides publiques directes (plus propices, selon Singly, à soutenir le processus d'« individualisation ») (p. 17). Ce double mouvement d'abaissement du seuil de l'autonomie et de recul du seuil de l'indépendance accentue pour la jeunesse *l'expérience de la dissociation*.

I.B.2.b – Expérience de la dissociation et clivage identitaire

Pour comprendre ce que recouvre cette expérience de la dissociation, Singly (2000) établit un parallèle avec la situation des « femmes au foyer » entre les années 1920 et 1960 qui – dans le cadre d'un modèle de la famille fondé sur le « mariage amoureux » et une forte division du travail entre les sexes – avaient conquis une forme d'autonomie dans la gestion de leur foyer, tout en restant dans un état de dépendance matérielle vis à vis de leur époux du fait de leur inactivité professionnelle (p. 14). Cette situation n'était pas forcément source de malaise social et individuel, car les femmes, même minorisées et désavantagées par rapport aux hommes (notamment en cas de divorce), bénéficiaient d'une certaine reconnaissance sociale. Cependant, le primat accordé depuis la fin du XX^e siècle à la liberté et à l'indépendance à travers le modèle normatif de l'individualisme contemporain a fortement dévalué ces situations de dissociation, dont les femmes se sont globalement émancipées mais qui concernent aujourd'hui massivement les jeunes.

Chez ces derniers, la dissociation entre autonomie et indépendance se traduit par un « clivage identitaire » assumé et négocié avec les parents (Singly, 2000, p. 12). Ainsi, de nombreux parents conçoivent l'identité de leur enfant comme étant « clivée en deux zones » : l'une est sous la responsabilité du jeune et concerne tout ce qui touche aux amis, à la vie sexuelle, aux

⁶⁸ Les jeunes qui sortent sans diplôme ou peu diplômés connaissent des difficultés d'intégration sur le marché de l'emploi qui rendent leurs parcours d'insertion aussi, voire plus longs que ceux des jeunes qui suivent des études supérieures. Galland a, par ailleurs, montré comment cette dynamique de prolongation scolaire et ses effets d'exclusion étaient renforcés par les difficultés économiques qui se reportent davantage sur les entrants sur le marché de l'emploi (cf. section précédente).

loisirs⁶⁹ ; l'autre est sous la responsabilité conjointe du jeune et de ses parents et concerne essentiellement la vie scolaire. Concrètement, « un lycéen ou une lycéenne aura le droit de choisir sa petite amie, son petit ami plus facilement que la section de son baccalauréat » (p. 12).

François de Singly remarque dans son ouvrage sur les « adonaissants⁷⁰ » (2014) que ce clivage serait davantage prononcé chez les jeunes issus des milieux favorisés où les parents, tout en maintenant des exigences et un contrôle en matière de travail scolaire, accordent une plus grande autonomie sur le plan relationnel que dans les familles modestes. Dans ces dernières, les univers des parents et des jeunes sont moins séparés, et l'appartenance au « nous familial » ne se discute pas. Ainsi, il est tout aussi légitime pour une mère de milieu populaire de demander à son fils ou à sa fille de passer le balai dans le couloir que de ranger sa chambre. Au contraire dans les familles de cadres, on exige de l'adolescent qu'il entretienne sa chambre – qui relève exclusivement de sa sphère personnelle – sans lui demander d'intervenir dans le reste de la maison, dont la prise en charge relève de la responsabilité des parents (p. 185). De même, l'appartenance à la « culture jeune » n'est pas perçue de la même manière selon les milieux sociaux. Les parents des familles populaires trouvent normal que leurs enfants possèdent les attributs de leur classe d'âge ; d'autant que cette appartenance n'est perçue ni comme un moyen pour les jeunes de se détacher de l'appartenance familiale ni comme une menace pour la réussite scolaire. Chez les cadres, au contraire, les parents ont tendance à percevoir cet engagement dans la « culture jeune » comme « un mal nécessaire » : d'un côté, il répond à une norme d'individualisation que ces parents promeuvent⁷¹ ; de l'autre, il est susceptible d'entraver le processus de reproduction social qui passe par l'apprentissage de « la culture légitime » et la réussite scolaire (p. 185).

⁶⁹ Ce que l'on peut résumer à travers les notions d'autonomie relationnelle (choisir ses amis et déterminer soi-même la manière dont on les fréquente) et d'autonomie culturelle (choisir et organiser soi-même ses pratiques culturelles et de loisirs).

⁷⁰ Dans cet ouvrage (paru en 2006), Singly s'intéresse à la prime adolescence en interrogeant des jeunes de 11 à 13 ans et leurs familles ; néanmoins son propos (qu'il reprend d'ailleurs dans d'autres textes en l'élargissant) peut tout à fait être étendu à d'autres catégories de jeunes construisant leur autonomie tout en demeurant matériellement dépendants de leurs parents : lycéens et étudiants, notamment.

⁷¹ On voit ici comment il serait plus juste de parler de « singularisation générationnelle » plutôt que d'« individualisation » comme le fait Singly, dans la mesure où la différenciation visée, tant par les parents que par les adolescents eux-mêmes, semble moins passer par la reconnaissance d'une « pure individualité » que d'une subjectivité qui s'étaye sur des signes d'appartenance à une classe d'âge.

Ainsi le modèle de « l'éducation libérale-bourgeoise »⁷², qui accentue le clivage entre la zone d'autonomie personnelle des loisirs et de la « culture jeune » et celle de la scolarité jusqu'à les faire entrer en concurrence, n'est pas sans inconvénients. Les jeunes soumis trop fortement à cette dissociation peuvent être conduits à considérer la sphère des études comme des « affaires secondaires » et à s'en désinvestir pour se centrer quasi exclusivement sur la sphère des loisirs et des relations avec les pairs, qui seule compterait dans la définition de leur identité personnelle (Singly, 2014, p. 356). La définition de la frontière entre les deux zones (« libre » et « commune ») devient l'enjeu d'une lutte d'influence entre l'adolescent et ses parents : les parents ont tendance à considérer que la zone d'expression personnelle de leur enfant est secondaire, et cherchent, par exemple, à lui imposer des loisirs « utiles » ; le jeune a, pour sa part, le sentiment qu'en défendant sa zone d'expression il se défend lui-même. Le clivage identitaire peut alors se traduire par « une dualité temporelle » : la « zone libre », qui est celle de l'adhésion au groupe de pairs et à la « culture jeune »⁷³, s'inscrit dans le temps présent, tandis que la « zone commune », qui s'inscrit dans une logique de transmission intergénérationnelle, est orientée vers l'avenir. En confondant son identité personnelle avec les valeurs du temps présent⁷⁴, et en renvoyant le sens de l'avenir à une préoccupation d'adultes, le jeune court alors le risque de ne pas intégrer le temps long dans la définition de soi (p. 357).

Toutefois, comme le souligne François de Singly, le modèle conciliateur des milieux populaires, qui aboutit à la formation d'une identité moins clivée que « cumulative »⁷⁵, n'est pas non plus sans poser problème. L'importance prise par la dimension familiale – qui peut se traduire par un excès d'emprise des parents sur la sphère personnelle : comme le contrôle strict des sorties ou des achats de vêtements – donne à certains jeunes le sentiment que la dimension personnelle de leur identité est étouffée (2014, p. 302).

⁷² Qui en réalité ne concerne pas seulement les classes favorisées, mais également une grande partie des classes moyennes ; et dont on peut considérer qu'ayant acquis suffisamment de poids dans les représentations collectives, il affecte indirectement les milieux sociaux où il est peu présent dans les pratiques effectives (Pasquier, 2005, p. 23). En dépit d'une distinction parfois caricaturale entre classes favorisées et classes populaires, Singly (2014) reconnaît que le basculement de « modèle général de référence de l'éducation et de l'enfance entre la première et la seconde modernité [concerne] tous les milieux » ; ainsi, le modèle éducatif basé sur les normes de l'individualisme contemporain ne peut être strictement qualifié de « bourgeois » (pp. 48-49).

⁷³ Champ dans lequel se reproduit inévitablement d'autres formes de contrôle social, notamment à travers la pression des pairs qui pousse à des phénomènes d'hyper-conformisme (Pasquier, 2005), et qui n'a dès lors de « libre » que le fait de ne pas être soumis au contrôle familial. Nous revenons sur cette question dans la section suivante (section C) de ce chapitre.

⁷⁴ Les adonaissants « célèbrent la messe du temps présent », dit Singly.

⁷⁵ Qui se constitue « de couches identitaires non contradictoires » (p. 198).

En définitive, quel que soit le milieu social le pouvoir des jeunes sur eux-mêmes reste soumis à un contrôle parental ; les jeunes ne sont pas entièrement propriétaires d'eux-mêmes mais appartiennent encore pour une large part à leurs familles (Cicchelli, 2001a, p. 10). La spécificité de l'adolescent est alors « d'être sous tension » entre une appartenance familiale qui se traduit a minima par un contrôle des parents sur l'univers des études, voire au-delà, et une appartenance générationnelle (cristallisée autour de la « culture jeune ») sur laquelle l'adolescent s'appuie pour dire « je », c'est-à-dire pour s'exprimer personnellement (Singly, 2014, p. 291).

I.B.2.c – Une double épreuve

François Dubet⁷⁶ (2004) développe une analyse similaire à celle de François de Singly en assimilant la condition juvénile contemporaine à une double mise à l'épreuve de soi. D'un côté, la jeunesse comme phase moratoire et incertaine rend compte de « l'extension du règne de la liberté et de l'authenticité personnelle » qui enjoint chacun à se construire un soi autonome ; de l'autre, l'emprise de l'école et de la formation accentue le règne de la performance et de l'efficacité afin de s'assurer une entrée dans la vie adulte dans une position favorable d'indépendance (p. 283)⁷⁷. S'opposent alors « l'individualisme éthique du droit à être authentique » (rendant compte du « libéralisme culturel » de la société contemporaine), et « l'individualisme [utilitariste] de la compétition et du marché » (caractérisant le « libéralisme économique ») (p. 284)⁷⁸. Pour antagoniques qu'elles puissent paraître, ces deux faces s'avèrent complémentaires dans la mesure où l'individualisme utilitariste permettrait de tempérer les excès de l'individualisme éthique ; là où le contrôle social passait autrefois par « la morale » et la discipline imposée aux acteurs par les institutions (famille, religion, école, salariat), la régulation des passions juvéniles s'opère aujourd'hui par « le jeu des intérêts bien compris » de la réussite scolaire et professionnelle (p. 284). Ainsi – remarquons-nous – loin de produire un « individu » qu'on pourrait dire « libéré du social », la seconde modernité voit se substituer aux anciens modes de contrôle social des processus de normalisation, plus diffus mais non moins

⁷⁶ Qui recourt également au paradigme de l'individualisme.

⁷⁷ On retrouve bien ici la distinction formulée par Singly entre conquête de l'autonomie et conquête de l'indépendance.

⁷⁸ Le sociologue américain Daniel Bell pointait déjà dans les années 1970 les effets de « disjonction » entre une sphère techno-économique régie par une logique de productivité et d'efficacité et une sphère culturelle marquée par les valeurs d'authenticité et d'hédonisme (cité dans Lipovetsky, 1983, pp. 95-96) ; Gilles Lipovetsky souligne néanmoins qu'en dépit de ces antagonismes apparents, le libéralisme culturel et le libéralisme économique (comme l'égalitarisme dans le champ politico-juridique) « font partie intégrante d'une même culture démocratique et individualiste » (p. 97).

efficaces, se manifestant notamment à travers « la dépendance vis-à-vis du marché dans toutes les dimensions de l'existence » (Beck, 2008 [2001], p. 284)⁷⁹, et dont l'adaptation aux contraintes du système de formation et du marché du travail est une des expressions symptomatiques. Qu'elles soient réelles ou surévaluées, ces contraintes sont intégrées par les acteurs de la famille comme une donnée structurante du cadre dans lequel ils se projettent et négocient leur altérité ; ces contraintes constituent dès lors un point de cristallisation de la tension entre appartenance familiale et appartenance générationnelle, comme le montre François de Singly à travers les conflits qui opposent jeunes et parents dans l'administration des affaires scolaires.

Mais pour réussir à concilier les deux dimensions de son « individualité » et triompher de cette « double épreuve », chacun ne dispose pas nécessairement des ressources sociales et psychiques adéquates (Dubet, 2004, p. 289). François Dubet distingue alors *trois grands pôles* au sein de la jeunesse :

1. Les « vainqueurs » de ce système, qui sont généralement – mais pas nécessairement – issus des classes favorisées, sont ceux qui réussissent à combiner les contraintes de la vie scolaire et leur autonomie juvénile. Passant aisément de l'univers du travail à celui des loisirs et de la fête, ces jeunes constituent « une jeunesse invisible, sans problèmes spectaculaires » pour qui « les épreuves de la liberté juvénile sont pondérées par la maîtrise des intérêts scolaires » (p. 285). Sans être surinvestis ni passionnés par leurs études, ces jeunes trouvent dans les filières qu'ils fréquentent (plus ou moins grandes écoles, bonnes universités, entreprises dynamiques) des cadres sociaux relativement intégrateurs ; tout en disposant, si cela n'est pas suffisant pour « se sentir véritablement soi-même », d'une zone d'expression personnelle étayée par les loisirs, le sport, la musique, etc. Au terme de leur parcours d'intégration, ces jeunes ont triomphé d'une sélection scolaire qui ne les a pas pour autant privée de leur jeunesse. Entrant pleinement dans un monde libéral et individualiste et « menant leur barque avec suffisamment de dextérité », ces jeunes peuvent être considérés comme des « entrepreneurs d'eux-

⁷⁹ Gilles Lipovetsky (1983) évoque au sujet de la consommation de masse un « contrôle souple, non mécanique ou totalitaire ; la consommation est un procès qui fonctionne à la séduction, les individus adoptent sans doute les objets, les modes, les formules de loisirs élaborés par les organisations spécialisées mais à leur gré, acceptant ceci non cela, combinant librement les éléments programmés » (pp. 120-121). Le mouvement d'émancipation de l'individu à travers la constitution d'une sphère privée plus personnalisée est complété par « l'administration généralisée du quotidien », « la régulation totale et microscopique du social » par les industries qui alimentent et norment la consommation de masse (p. 121). De la même manière, l'auteur souligne à partir de Marcel Gauchet comment « l'autonomie personnelle est allée de pair avec l'accroissement du rôle de l'État moderne » dans un mouvement qui peut être apparenté à « une programmation bureaucratique généralisée » (p. 121).

mêmes », estime François Dubet (p. 286). Ouvrons une parenthèse pour constater à travers ces formulations comment est présent chez Dubet le postulat selon lequel un acteur pourrait agir en « individu souverain »⁸⁰ ; or, il nous faut souligner que de notre point de vue la sociologie ne peut pas entériner un tel paradigme, sauf à concevoir « individu » et « société » comme étant deux entités ontologiquement distinctes, dont une des principales visées de la sociologie consisterait à penser l'articulation. Souhaitant résolument échapper à cette conception individualiste, nous dirions plutôt au sujet de ces jeunes « vainqueurs » de la double épreuve juvénile que, n'étant pas moins déterminés socialement que les autres, c'est pour eux que *l'illusion du discours sur l'individu souverain* peut fonctionner le plus efficacement dans la mesure où la réalité de leur intégration sociale va plutôt dans le sens d'une telle projection fantasmatique.

2. Un deuxième pôle est composé de jeunes qui sont soumis à la même tension, mais qui ne parviennent pas à concilier aussi efficacement les deux versants de leur identité. Dans un contexte où la massification scolaire a rendu plus incertaine l'issue des parcours d'insertion, où les liens entre formation et emploi se sont distendus, certains de ces jeunes (souvent des filles) sacrifient leur zone d'expression personnelle, et donc leur jeunesse, pour se consacrer intégralement à leur réussite scolaire et professionnelle, tout en s'enlisant dans l'angoisse, l'anorexie, la peur de l'avenir ou d'être soi-même (p. 286). Les autres, plus nombreux, ont tendance, au contraire, à s'installer dans la jeunesse en la faisant durer autant qu'ils peuvent⁸¹ ; ce qui ne les empêche pas de se sentir tout autant dévalorisés et angoissés par l'avenir. Peu investis dans leurs études au sein des lycées puis des universités de masse qui ne leur apporteront aucun diplôme professionnalisant, ils multiplient par la suite les stages, formations, petits boulots, avant de se retrouver employés dans le monde des classes moyennes. « Pour eux, la jeunesse est moins une étape qu'un sas ; un moment d'attente protégeant les amitiés, les goûts, les loisirs juvéniles au prix souvent d'une sourde angoisse et d'une faible estime de soi » (p. 287).
3. Enfin, un troisième pôle est composé des « vaincus » du système ; ceux qui après avoir été « aspirés par l'école de masse », s'en trouvent « exclus » ou au mieux « relégués dans des formations sans perspective » (p. 287). Ces jeunes, majoritairement issus des milieux défavorisés, ne bénéficient plus des cadres intégrateurs des classes populaires

⁸⁰ Sa thèse (défendue également par Singly) étant ici que la possibilité d'exercer pleinement cette individualité serait inégalement distribuée socialement.

⁸¹ Vivre au présent pour ne plus penser à l'avenir « comme si le fait d'ignorer l'objectif à atteindre et la finalité des études les mettait à l'abri de l'échec de cet objectif » (Le Garrec, 2002, p. 256).

aujourd'hui disloquées, tout en étant fascinés par les modes de vie et de consommation des classes moyennes qui leur sont globalement inaccessibles. Face à l'échec de la socialisation scolaire et à des modèles familiaux défailants ou stigmatisés pour leurs origines, le seul pôle d'identification positif qui leur reste est souvent celui de « la bande » et de « la sous-culture des cités ». De là, ils rejettent les institutions qui n'ont pas su les intégrer et survivent dans « l'économie marginale », dans « le jeu des agressions et des défis où les faces s'affrontent » et qui les constitue comme « classe dangereuse » ; avant de finir, adultes, dans « un prolétariat précaire et privé de sa propre culture » (p. 288).

I.B.2.d – Une tension particulièrement forte pour les jeunes Français

La mise en tension qui s'établit entre autonomie et indépendance – entre injonction à devenir soi-même et nécessité de réussir son intégration socioprofessionnelle – est une caractéristique de la condition juvénile contemporaine qui n'est certes pas spécifique à la France, mais qui y apparaît particulièrement marquée. En s'appuyant à nouveau sur l'analyse comparative à l'échelle européenne qu'a menée Cécile Van de Velde (2008), on constate que les pays du nord de l'Europe, où existe une norme d'autonomie précoce, cherchent activement à concilier autonomie et indépendance en facilitant par des aides publiques l'indépendance matérielle des jeunes vis-à-vis de leur famille ; c'est particulièrement le cas au Danemark où existent des aides financières inconditionnelles et directement versées aux jeunes ou, dans une moindre mesure, au Royaume-Uni où, en complément de leurs revenus salariés, une politique de prêts publics permet aux jeunes de financer leurs études et leur logement. Dans le sud de l'Europe, ce type d'aides n'existe pas ou peu, et l'indépendance est longue à acquérir ; néanmoins, la norme d'autonomie est moins forte ce qui rend la dissociation entre autonomie et indépendance moins prégnante.

En France, nous l'avons vu, en dépit d'une norme d'autonomie précoce⁸² l'indépendance matérielle est longue à acquérir du fait d'une conjoncture économique particulièrement pénalisante pour les jeunes ; mais aussi d'un système d'aides publiques qui consacre l'idée d'une prise en charge parentale jusqu'à 25 ans. La dissociation entre aspiration à l'autonomie et situation objective de dépendance y est donc particulièrement forte (Van de Velde, 2008,

⁸² Paradoxalement plus proche des pays de tradition protestante que catholique.

p. 217). La mise en tension des deux faces du processus d'« individualisation » est renforcée par la très forte pression sociale qui s'exerce sur les jeunes – en premier lieu de la part des parents – pour les inciter à « se placer » rapidement au sein d'un corps professionnel. Plus qu'ailleurs, la jeunesse y est envisagée comme un investissement ; une phase cruciale lors de laquelle s'opèrent des choix qui, pour autant qu'ils s'effectuent dans l'urgence, pèseront tout au long de la vie. Fondée ou infondée, la croyance en la nécessité de « se placer » peut légitimer le maintien de la dépendance matérielle à l'égard de la famille, tout comme la poursuite du contrôle parental sur la sphère des études. Toutefois, cette logique entre en concurrence avec la logique du développement personnel et de l'autonomie à laquelle les jeunes Français aspirent et sont incités par ailleurs. La mise en tension qui en résulte (dissociation pouvant conduire au clivage identitaire pour François de Singly ; double épreuve pour François Dubet) peut alors aboutir à des formes plus ou moins prononcées de désengagement de la sphère des études et de l'insertion professionnelle (voire de rupture complète pour ceux que Dubet nomme les « vaincus »), ainsi qu'à un surinvestissement de la zone « d'expression personnelle » (que nous préférons plutôt qualifier de zone « hors contrôle familial ») qui s'appuie sur et parfois se confond avec l'appartenance à un ou plusieurs groupes de pairs, et plus largement sur le sentiment d'appartenance générationnelle. Cette mise en tension est alors susceptible de se traduire au plan psycho-affectif par du stress, des angoisses, une faible estime de soi, et de manière générale par un rapport de défiance vis-à-vis de l'avenir : d'après un sondage Ipsos réalisé en 2012⁸³ (cité par Fize, 2016, p. 95), près de la moitié des jeunes (48,6 %) pensent qu'ils encourent un risque élevé de connaître un jour une situation de précarité. Une étude de l'INSEE reprise par le journal « Les Échos » en 2009 (également citée par Fize, 2016, p. 93) indique, pour sa part, un pessimisme particulièrement marqué chez les jeunes Français ; seulement 26 % d'entre eux se déclarent optimistes face à l'avenir, contre 32 % des jeunes Espagnols et 36 % des jeunes Allemands. Cette désespérance serait à mettre en lien avec l'engagement dans un ensemble de comportements dits « à risque », allant des conduites suicidaires aux accidents de la route, en passant par les conduites de déscolarisation ou les troubles des conduites alimentaires (nous développons cette idée dans la troisième section de ce chapitre à partir de l'exemple des usages de substances psychoactives et des pratiques festives juvéniles).

⁸³ Auprès de 800 personnes âgées de 18 à 30 ans.

I.B.2.e – Une autonomie contrariée par le manque d'indépendance

Pour François de Singly (2000), la dissociation entre autonomie et indépendance est intrinsèquement néfaste au processus d'individualisation, dans la mesure où la situation de dépendance ne constitue pas « un contexte idéal pour la construction d'une identité personnelle » (p. 16). L'autonomie sans indépendance se révèle être ainsi toujours relative du fait qu'elle se négocie entre des acteurs inégaux du point de vue de l'indépendance. Parce qu'ils pourvoient aux besoins matériels et financiers de leur enfant, les parents sont en mesure d'imposer certaines conditions qui concernent essentiellement, on l'a vu, la bonne poursuite des études, mais qui peuvent déborder sur la « zone personnelle » : un accroc dans le projet d'études (un redoublement, par exemple) peut conduire les parents à restreindre les libertés de la sphère « privée » de leur adolescent (restriction pouvant porter sur les activités de loisirs, éventuellement sur les fréquentations) (p. 15). Le niveau objectif d'indépendance matérielle dans la relation entre un jeune et sa famille d'origine n'est à cet égard pas neutre vis-à-vis du sentiment subjectif d'être autonome ; ce qui ne se vérifie pas seulement pour les adolescents, mais également pour les jeunes adultes. Sur la base d'une enquête conduite à la fin des années 1990, Cicchelli (2013) relève à ce sujet que les étudiants dont les parents financent intégralement les études ne se considèrent majoritairement pas autonomes : « ils peuvent vivre inconfortablement leur condition d'individu pris en charge. Le contrat est clair, mais n'est pas pour autant indolore, car ces étudiants estiment qu'ils doivent rendre sur le plan de la réussite scolaire ce qu'ils reçoivent en termes de ressources, se sentant coupables par exemple de ne pas réussir leurs examens » (p. 178). Le primat accordé à la liberté et à l'indépendance par le modèle normatif de « l'individualisme contemporain » ne peut qu'accentuer cette difficulté à se sentir autonome dans un contexte de dépendance.

Dans les situations où la dissociation est vécue trop longtemps – comme c'est, par exemple, le cas des chômeurs de longue durée ou des jeunes marginaux – l'autonomie acquise peut se détériorer au risque de produire des individus moins « désaffiliés », que « trop faiblement individualisés » (Singly, 2000, p. 18). C'est ici la limite des sociétés contemporaines qui demandent pour atteindre l'individualité « des conditions de possibilité qui sont inégalement réparties » (p. 18).

Ainsi, l'indépendance matérielle et l'autonomie relationnelle et culturelle sont deux notions théoriquement distinctes, mais qui sont dans la réalité profondément articulées dans la mesure où chacune favorise l'exercice plein et entier de l'autre⁸⁴.

I.B.3 – RÉFLEXIONS ÉPISTÉMOLOGIQUES AUTOUR DES NOTIONS D'AUTONOMIE ET D'INDIVIDUALISME

Penser la jeunesse comme un processus progressif d'autonomisation, générant des tensions entre différentes facettes de cette émancipation (en résumé : entre développement personnel et insertion économique) constitue sans nul doute une approche pertinente pour analyser les enjeux sociologiques de la condition juvénile contemporaine. Il nous faut néanmoins pointer certaines limites d'un usage trop univoque des catégories d'autonomie et d'indépendance que nous repérons particulièrement chez François de Singly, et qui résulte du paradigme individualiste sur lequel il fonde sa sociologie. Ce faisant, ce regard critique va nous conduire à avancer dans notre réflexion épistémologique et à introduire certains des concepts socio-anthropologiques à partir desquels nous saisissons notre objet de recherche.

I.B.3.a – Les limites d'une approche « individualiste » des notions d'autonomie et d'indépendance

Partant d'un regard critique sur l'usage sociologique des concepts d'autonomie et d'indépendance, nous soulignons que ces deux catégories d'analyse ne doivent pas être envisagées comme des états ayant vocation à être définitivement atteints, mais comme des processus toujours en (re)construction⁸⁵. La société contemporaine est sans nul doute une « société individualiste » dans la mesure où jamais auparavant dans l'histoire de l'Occident l'idéal de l'autonomie n'a été autant exalté, voire imposé aux acteurs sociaux. Cependant, il ne faut pas confondre le discours de la société sur elle-même – la croyance dans l'existence de « l'individu souverain » et les injonctions sociales à atteindre cet idéal – avec la réalité du fonctionnement social tel que la sociologie peut le concevoir⁸⁶. « L'individu » est une valeur,

⁸⁴ Si F. de Singly explique en quoi l'indépendance soutient l'autonomie, il y aurait lieu de démontrer – ce que nous nous contentons d'admettre ici – qu'à l'inverse l'autonomie relationnelle soutient l'indépendance matérielle.

⁸⁵ Ce qui renvoie à la critique précédemment formulée de la conception de l'âge adulte comme « achèvement ».

⁸⁶ Ainsi le psychanalyste Olivier Douville (2013) s'interroge-t-il fort justement : « Comment ne pas voir que nous sommes dans un monde contemporain où la prégnance des contraintes collectives est aussi forte que dans un autre,

une norme, et probablement une échelle d'observation pertinente de la réalité sociale contemporaine, mais aucun acteur – en tant qu'il est un acteur « social » – n'est « individualisé » (n'est autonome ou indépendant) au point de détenir un pouvoir absolu sur lui-même et sur la conduite de son existence.

Ainsi apparaît-il illusoire de concevoir l'indépendance matérielle ou statutaire comme « autosuffisance » de l'individu, comme le soutient François de Singly à partir de la conception monadologique de Leibniz. Loin d'être synonyme d'une abolition de tout lien de dépendance, la conquête de l'indépendance doit être analysée comme le déplacement d'une relation de dépendance d'un lieu vers un autre. De façon schématique, on peut considérer que dans les trajectoires juvéniles les aides financières de l'État se substituent progressivement aux aides familiales, avant d'être remplacées par la rétribution obtenue à travers l'exercice d'une activité économique qui, elle aussi, met en jeu des liens de dépendance puisqu'elle nécessite la coopération d'autres acteurs (employeurs, clients, usagers, etc.). De même, si la modernité a vu décliner les formes traditionnelles du contrôle social (exercées par la famille, la religion ou la corporation), les acteurs sociaux n'en demeurent pas moins dépendants d'autres institutions (système de formation, marché du travail, industries de la consommation, réglementations publiques, etc.), certes plus diffuses et moins autoritaires, mais qui n'en sont pas moins contraignantes pour les acteurs (Beck, 2008, pp. 282-294). Cependant, François de Singly (2000) ne met pas sur le même plan toutes les formes de dépendance, et établit notamment une différence entre les solidarités familiales et publiques ; les premières sont « personnelles » et amènent une réciprocité (logique du contre-don), tandis que les secondes sont « impersonnelles » et rendent évidentes l'échange : « la personne qui bénéficie d'un don de l'État ne se sent pas redevable de la même façon que la personne qui reçoit directement de quelqu'un un don ou une offrande » (p. 17). Pour cela, la dépendance aux aides publiques serait préférable au maintien de la dépendance familiale du point de vue de l'individualisation. Pourtant en France, le versement des aides d'État directement aux familles (allocations familiales, maintien du quotient familial) et le refus d'accorder un revenu minimum au moins de 25 ans⁸⁷, institue principalement le jeune comme « fils de » ou « fille de » et donne une

sinon il n'y aurait pas de société mais où règne, en contradiction avec ces limites et ces liens, une représentation hypertrophiée de l'autonomie de l'individu ? » (p. 57).

⁸⁷ Le RSA est étendu depuis le 1er septembre 2010 aux jeunes de moins de 25 ans, mais il est strictement conditionné à l'exercice récent d'une activité professionnelle ; le jeune doit ainsi démontrer qu'il a déjà travaillé pendant au moins deux ans à temps plein (soit 3 214 heures) au cours des trois dernières années, ou bien au cours des trois dernières années plus six mois pour ceux qui ont connu des périodes de chômage indemnisé (source :

ressource de pouvoir aux parents qui conforte la relation de dépendance plutôt que de contribuer à la relativiser (p. 15).

Quant à l'autonomie relationnelle ou culturelle, la définition qu'en donne François de Singly (le pouvoir de maîtriser les règles et les principes de son existence) ne doit pas non plus laisser croire qu'elle consisterait à s'affranchir totalement du regard et de l'influence d'autrui. Le processus d'autonomisation se réalise nécessairement à travers la négociation et la reconnaissance réciproque entre partenaires. Dans le cas des adolescents, cette négociation avec l'altérité se traduit par le déplacement des liens forts entretenus avec les parents depuis l'enfance vers de nouveaux « autrui significatifs » (selon l'expression de George Herbert Mead) dont « les amis » sont les figures emblématiques (et l'on constate la forte dépendance affective qui marque généralement les relations d'amitié à ces âges). L'adolescent s'appuie sur ses pairs (dont il hiérarchise d'ailleurs les places : l'ami, le meilleur ami, le petit-ami ; Singly, 2014, p. 370) pour se détacher progressivement de sa famille d'origine, mais l'accès à l'âge adulte s'effectue aussi en coopération étroite avec les parents comme le montre Vincenzo Cicchelli (2001a ; 2001b) ; l'auteur constate d'ailleurs que l'accès à l'autonomie s'effectue de plus en plus à travers la médiation parentale, là où auparavant l'autonomie se gagnait par une « conquête contre les adultes » (2001a, p. 8). L'approche de Cicchelli du processus d'autonomisation nous semble particulièrement intéressante ; du moins apparaît-elle moins sommaire que celle de Singly, et plus encore que celle de Galland qui ne définit pratiquement pas cette notion. Cicchelli propose une définition fondamentalement relationnelle de l'autonomie puisqu'il considère que la construction d'un soi autonome passe nécessairement par la médiation d'autrui (parents, amis, professeurs, etc.) ; il faut alors considérer le processus d'autonomisation comme la mise en tension d'un pôle autonome (vers lequel le sujet tend de façon idéale) et d'un pôle hétéronome (qui rend compte du maintien de la dépendance à l'égard d'autrui) (Cicchelli, 2001b, p. 144). Chaque jeune, comme chaque adulte, est susceptible de se définir comme étant autonome dans un domaine et hétéronome dans un autre ; le sentiment d'être autonome résulte alors de l'articulation de ces deux dimensions qui se recoupent et s'entrechoquent (pp. 144-145). L'autonomie n'est de ce point de vue jamais complète ; non parce qu'elle serait partielle ou limitée, mais – nous le verrons ci-après – parce qu'elle est fondamentalement *relative* à l'hétéronomie à l'aune de laquelle elle se mesure et prend sens socialement. L'autonomisation ne peut dès lors qu'être envisagée comme un processus jamais

« Dossier familial » ; URL : www.dossierfamilial.com/sante-social/aide-sociale/le-rsa-jeunes-pour-les-moins-de-25-ans-55684).

achevé, et qui à ce titre concerne autant les jeunes que les adultes ; l'enjeu de connaissance n'est plus alors de caractériser le processus de l'autonomie chez les jeunes dans la perspective d'une agrégation à l'âge adulte synonyme d'accès définitif à l'autonomie, mais il pourrait être, si l'on suit Cicchelli, de caractériser comparativement les façons d'être autonome à chacun des deux âges pour en déduire des spécificités et des points communs, et qualifier les relations qu'ils entretiennent.

Approfondissons cette réflexion en nous appuyant sur Claude Dubar (2007) qui développe au sujet de l'identité une conception très proche de celle que nous venons de développer au sujet de l'autonomie ; une conception qu'on peut qualifier de « dialogique ». Voici la définition que Dubar donne de l'identité au début de son ouvrage « La crise des identités » :

« [L'identité] est le résultat d'une double opération langagière : différenciation et généralisation. La première est celle qui vise à définir la différence, ce qui fait la singularité de quelque chose ou de quelqu'un par rapport à quelqu'un ou quelque chose d'autre : l'identité, c'est la différence. La seconde est celle qui cherche à définir le point commun à une classe d'éléments tous différents d'un même autre : l'identité c'est l'appartenance commune. Ces deux opérations sont à l'origine du *paradoxe*⁸⁸ de l'identité : ce qu'il y a d'unique est ce qui est partagé. Ce paradoxe ne peut être levé tant qu'on ne prend pas en compte l'élément commun aux deux opérations : l'identification de et par l'autre. Il n'y a pas, dans cette perspective, d'identité sans altérité » (p. 3).

Cette définition nous semble particulièrement intéressante dans la mesure où elle souligne la dimension éminemment *paradoxe* de l'identité qui se constitue à la fois comme singularité (« l'identité c'est la différence ») et comme universalité (« l'identité c'est l'appartenance commune »). Au cœur de cette « double opération » le rapport à l'altérité est fondamental puisque l'on ne peut s'identifier que de se situer par rapport à un autre à partir duquel singularité et universalité prennent sens (« il n'y a pas d'identité sans altérité », nous dit Dubar) ; on pourrait dès lors traduire le mouvement de « différenciation » comme *divergence* d'avec autrui, et celui de « généralisation » comme *convergence* avec ou vers autrui. Dans cette perspective, on comprend bien qu'il est absurde d'envisager la prise de distance envers autrui⁸⁹ comme un mouvement pouvant conduire à l'autosuffisance ou à la souveraineté individuelle, c'est-à-dire

⁸⁸ Souligné par l'auteur.

⁸⁹ Qu'il s'agisse d'autonomie (relationnelle ou culturelle) ou d'indépendance (matérielle), il nous semble que c'est du même mouvement de *prise de distance* à l'égard d'autrui dont il est question ; celui-ci s'opérant tantôt dans le champ des sociabilités et des pratiques culturelles (ce que Singly nomme autonomie), ou dans le champ économique (indépendance).

à une séparation (et non seulement une distanciation) d'avec autrui ; l'identité se constitue dans ce *double mouvement paradoxal de divergence et de convergence* qui fait que soi n'est jamais réductible à l'autre (tendance à la singularisation), comme à l'inverse que soi n'est jamais complètement indépendant ou autonome vis-à-vis d'autrui (tendance à l'universalisation)⁹⁰.

I.B.3.b – Pour une conception relationnelle et dialectique des phénomènes sociaux

Mais cette conception « dialogique⁹¹ » de l'identité est-elle suffisante pour s'émanciper du paradigme individualiste, c'est-à-dire d'une approche dichotomique de l'individu et de la société, ou de l'individuel et du collectif ? Revenons sur la dissociation (brièvement évoquée plus haut dans cette section) qu'opère Dubar entre « identité pour autrui » et « identité pour soi », c'est-à-dire entre des identités qui sont attribuées socialement et des identités qui sont appropriées personnellement. Cette conception n'est pas nouvelle puisqu'on la trouve déjà chez Georges-Herbert Mead (2006 [1963]) qui distinguait dans son ouvrage « L'esprit, le soi et la société » (paru à titre posthume en 1934), le « Moi » et le « Je » comme étant les deux composantes d'un « Soi » doublement façonné par l'individu et par le social (p. 242)⁹². Malgré l'idée d'un tissage, d'une articulation entre ces deux modes d'identification⁹³, dont Dubar rend compte à travers l'idée de « configuration des formes identitaires » (2007, p. 4), chacun d'eux correspond à un niveau d'élaboration spécifique : l'identité pour autrui se constitue à l'échelle d'une « histoire collective », elle renvoie au « Nous », et donc au social ; tandis que l'identité pour soi s'élabore à l'échelle d'une « vie personnelle », elle renvoie au « Je », et donc à l'individu⁹⁴. Si la « configuration des formes identitaires » résulte de l'articulation des identités

⁹⁰ Convergence et divergence, universalisation et singularisation font très largement écho à ce que Georg Simmel concevait à travers les métaphores du « pont » et de la « porte » (dans son article « Brücke und Tür », paru en 1909) manifestant ces principes de liaison et de déliaison, de continuité et de discontinuité : « À considérer les accents opposés qui dominent dans l'effet donné, le pont va montrer comment l'homme unifie la scission de l'être purement naturel, et la porte, au contraire, comment de cet être naturel il scinde l'uniformité continue » (Simmel, 1988, p. 165) ; « Parce que l'homme est l'être de liaison qui doit toujours séparer, et qui ne peut relier sans avoir séparé – il nous faut d'abord concevoir en esprit comme une séparation l'existence indifférente de deux rives, pour les relier par un pont. Et l'homme est tout autant l'être-frontière qui n'a pas de frontière. La clôture de sa vie domestique par le moyen de la porte signifie bien qu'il détache ainsi un morceau de l'unité ininterrompue de l'être naturel » (p. 166).

⁹¹ Au sens où elle repose chez Dubar sur l'articulation de deux processus ou « logiques » distincts (« double opération langagière » dit l'auteur, qui parle aussi de « double identification » ou de « double transaction ») donnant lieu, nous allons le voir, à deux types d'identité.

⁹² On retrouve chez Erikson (1978) cette même idée d'une identité qui se façonnerait au croisement de l'individuel et du social : « La façon dont une communauté identifie l'individu rencontre donc, avec plus ou moins de succès, la façon dont l'individu s'identifie aux autres » (p. 167).

⁹³ Mead (2006) parle d'une « conversation entre le "je" et le "moi" » (p. 369).

⁹⁴ « L'identité, en effet, n'est pas seulement sociale, elle est aussi personnelle », écrit Dubar (p. 9).

produites à chacun de ces deux niveaux (les crises identitaires résultant d'une trop forte dissociation entre elles⁹⁵), les identités pour autrui et les identités pour soi sont conçues comme étant préexistantes à leur mise en relation, et pas comme étant les deux pôles d'un même processus qui impliquerait à la fois leur définition réciproque et leur mise en cohérence.

Pour sortir de la dichotomie individu/société, il nous faut passer d'une conception dialogique à une conception *relationnelle*. Pour cela suivons Alain Ehrenberg qui défend dans un ouvrage récent (« La société du malaise » paru en 2010) une telle conception. Pour aborder ce niveau spécifique de la réalité humaine qu'est le social, Ehrenberg (2011) propose d'en revenir à l'objet de la sociologie qu'est le « fait social » ; qu'est-ce qu'un fait social ? C'est un fait purement relationnel, nous dit-il ; c'est-à-dire que le fait social n'est pas composé, comme le fait chimique ou physique, d'éléments positifs que l'on pourrait isoler par l'observation naturelle ou grâce à un dispositif expérimental (p. 296). Le fait social est purement relationnel dans la mesure où les acteurs sociaux (qu'ils soient individuels ou collectifs) entretiennent entre eux des « relations internes⁹⁶ », c'est-à-dire des relations qui rendent leurs destins interdépendants, au point que tout changement de l'un des termes de la relation entraîne nécessairement un changement de l'autre terme⁹⁷ (p. 298) ; ainsi, les termes d'une relation sociale ne sont « pas des éléments mais des parties d'un tout » (Vincent Descombes, cité par Ehrenberg, p. 298). Un « frère » ou une « sœur », un « jeune » ou « un vieux », un « meurtrier » ou une « victime », etc. ; aucun de ces termes n'est isolable de la relation qui lui donne sens socialement : chacun de ces termes est un « concept relatif » (p. 299). La sociologie envisage les acteurs comme les « partenaires » d'une relation formant une « totalité », et cette totalité (qui n'est pas à confondre avec ce qu'on nomme « la société ») prime sur les termes qu'elle met en relation⁹⁸ ; l'objet de la sociologie n'est donc pas d'étudier tel ou tel acteur défini à travers des propriétés particulières, il n'est pas non plus d'étudier la « société » considérée comme ensemble de normes et d'usages définis extérieurement aux acteurs qui les intérioriseraient passivement, mais il est d'étudier la *structure relationnelle* à travers laquelle des partenaires (individuels ou collectifs) se positionnent et agissent réciproquement.

⁹⁵ « [L]es crises identitaires peuvent être pensées [comme des perturbations de relations relativement stabilisées entre des éléments de [...] l'identification » (p. 10)

⁹⁶ Le concept de « relations internes » est un concept philosophique notamment présent chez Ludwig Wittgenstein (cité par Ehrenberg).

⁹⁷ Cette conception est très proche du concept d'« action réciproque » présent chez Simmel (et déjà avant lui chez Marx) qui n'est pas évoqué par Ehrenberg.

⁹⁸ « Dans une logique de la totalité, la relation prime sur les termes parce qu'il s'agit d'une relation interne » (p. 302).

On comprend comment cette conception « relationnelle » s'oppose et permet de dépasser la dichotomie de l'individu et de la société et les approches individualistes qui – s'en défendent-elles en mettant en avant les effets d'articulation entre l'individuel et le collectif – considèrent les individus comme des êtres dotés, du fait de leur « conscience » ou de leur « subjectivité », de caractères positifs, c'est-à-dire de caractères ayant une existence propre, en dehors du système de relations à travers lequel ces « individus » sont mis en rapport les uns avec les autres. « Le fait social ne consiste pas à poser Ego, Alter et une relation entre eux, il est uniquement relationnel » (Ehrenberg, 2011, p. 303) ; c'est dire que l'acteur ne préexiste pas à la relation, mais qu'il se constitue à travers elle. C'est dire qu'il n'y a pas – du point de vue de la sociologie, c'est-à-dire de la science qui étudie les relations interhumaines – d'acteur qui puisse être situé en dehors du champ de la relation à autrui⁹⁹. Ceci ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de singularités qui distinguent, qui spécifient les acteurs les uns « par rapport » aux autres, ni même d'« agency » c'est-à-dire de capacité d'autonomie, d'innovation de la part des acteurs ; mais que celles-ci sont justement toujours relatives à un *rapport*, à un système de relations dans lequel elles s'intègrent et prennent sens socialement. « Il n'y a du personnel et du subjectif que parce qu'il y a d'abord un monde de significations impersonnelles cohérentes sans lesquelles la subjectivité serait tout simplement inarticulable » (pp. 16-17). L'acteur ne peut donc se situer hors statut et rôle sociaux car il n'existe sociologiquement qu'à travers ces artifices ; mais il peut en revanche, parce qu'il est capable de distanciation, passer d'un statut ou d'un rôle à un autre, ou même contribuer à redéfinir les frontières d'un statut ou d'un rôle donné. De ce point de vue, on l'a compris, l'autonomisation juvénile, c'est-à-dire l'émancipation vis-à-vis des statuts et des rôles d'enfant, qui sont très largement déterminés par l'appartenance à la famille d'origine, ne peut être envisagée comme la construction d'un « monde à soi » ou d'une « identité personnelle » (pour reprendre des expressions de François de Singly) qui seraient pour ainsi dire « hors sol », hors inscription dans le lien social. L'autonomisation doit plutôt être comprise comme l'accès à de *nouveaux* statuts et rôles sociaux ; « hors » la famille

⁹⁹ Nous admettons en revanche qu'il y ait bien un sujet individuel qui serve de base « matérielle » à l'acteur ; à la fois un individu organique dont les propriétés biologiques, et particulièrement l'appareil cérébral conditionne la capacité de l'acteur à accéder au principe d'altérité, c'est-à-dire à analyser son être-au-monde pour « faire société » avec autrui (ce dont ne sont pas capables la quasi-totalité des autres espèces animales qui ne sont pas dotées d'un tel appareil) ; et un sujet corporel dont l'acteur peut se saisir pour intervenir concrètement sur le monde (pas de présence au monde, et donc d'*action*, sans l'interface que constitue le corps naturel). L'acteur est donc profondément conditionné par cette double fonction naturelle de l'individu organique et du sujet corporel sans lesquels il n'aurait tout simplement pas « lieu » d'être. Toutefois, en tant qu'il est social, c'est-à-dire « sociologique » (donc qu'il est objet de la sociologie), celui que nous nommons l'acteur n'est pas assimilable à une quelconque substance individuelle : il est purement relationnel.

d'origine (par exemple à travers la participation à un groupe d'appartenance générationnel, un « groupe de pairs »), ou « dans » la famille d'origine, mais à la condition d'un réaménagement, d'une renégociation, et donc d'un changement des statuts et des rôles qui y sont occupés (de façon schématique, le passage d'une relation parent-enfant à une relation parent-adolescent ou parent-adulte).

Loin, donc, de nier la dimension paradoxale des relations interhumaines – envisagée à partir de la définition de l'identité par Claude Dubar comme résultant d'une double opération de « différenciation » et de « généralisation » (ce que nous avons traduit, en tenant compte de la centralité du rapport à autrui par « divergence » et « convergence ») –, l'approche relationnelle nous conduit à radicaliser notre conception de l'articulation entre ces deux opérations en passant d'une conception « dialogique » (mettant en rapport deux logiques distinctes) à une conception « dialectique » (ne constituant qu'un seul et même processus). Ainsi, nous considérons divergence et convergence, non pas comme deux processus (ou deux « logiques ») qui se constitueraient indépendamment l'un de l'autre¹⁰⁰ avant d'être articulés, ajustés pour produire une configuration d'éléments (identitaires ou autres), mais comme les deux tendances opposées d'un seul et même processus de structuration du lien social à travers lequel « différence » et « appartenance », « singularité » et « universalité » se constituent réciproquement et contradictoirement pour produire, non pas une configuration d'éléments, mais un remaniement permanent de la réalité sociale. Nous référant au modèle de la « théorie de la médiation¹⁰¹ », nous concevons ce processus de structuration comme un *processus dialectique* dont on peut considérer, comme chez Hegel ou Marx, qu'il est constitué de trois « moments » (thétique, antithétique, synthétique) (Gagnepain, 1994a, p. 48). Cependant, à la différence de la conception de ces deux auteurs, le processus dialectique ainsi défini par la théorie de la médiation repose sur une contradiction *permanente*, ne débouchant sur aucun « dépassement » (« *Aufhebung* » chez Hegel), sur aucune résolution de l'opposition dialectique dans une quelconque synthèse conciliatrice : pas de « fin de l'Histoire » donc, ni de retour dans un hypothétique « paradis perdu » ; la dialectique des rapports sociaux – à l'instar, non plus dans le registre social mais dans celui du désir, du conflit psychique freudien – est un processus

¹⁰⁰ L'un renverrait à une intériorité subjective qui s'élaborait à l'échelle individuelle ou personnelle pour produire une « identité pour soi » ; et l'autre à une extériorité objective qui s'élaborait à l'échelle collective ou sociale pour produire une « identité pour autrui ».

¹⁰¹ Modèle théorique élaboré par le linguiste et épistémologue Jean Gagnepain (1990 [1982] ; 1991 ; 1994a ; 1994b) et les membres de l'école de Rennes ; une présentation synthétique de ce modèle, qui constituera notre cadre théorique de référence, sera faite dans la synthèse de la première partie.

permanent de liaison et de déliaison, ne produisant que des manifestations précaires, provisoires, toujours prises dans le jeu de la contradiction, même si elles peuvent se donner conjoncturellement les apparences de la permanence¹⁰². Aussi la théorie de la médiation – qui s’inscrit dans une perspective anthropologique – propose-t-elle de substituer aux termes de thèse, d’antithèse et de synthèse, ceux de « pôle naturel », de « pôle instantiel » et de « pôle performantiel » :

- Le pôle naturel (ou *donné naturel*) est constitué par le *traitement naturel* que tout être humain en tant qu’individu biologique et sujet de son espèce opère vis-à-vis de son environnement¹⁰³ ; ce pôle peut impliquer le social par imprégnation et incorporation, mais il n’est pas à proprement parler « sociologique » dans la mesure où il ne relève pas de la capacité d’instituer ou de structurer du lien social.
- Le pôle instantiel (ou *instance*) résulte de l’*analyse* que l’être humain en tant qu’acteur social (c’est-à-dire en tant qu’être doté d’une capacité proprement « socio-logique » de structuration de la réalité sociale) effectue de sa présence au monde (son « être-au-monde », selon l’expression d’Heidegger), c’est-à-dire du rapport naturel ou naturalisé qu’il entretient avec son environnement ; cette analyse repose sur une capacité d’abstraction, elle est donc implicite : le pôle instantiel n’est pas directement observable, on ne peut que le déduire par déconstruction.
- Le pôle performantiel (ou *performance*) est le produit du *réinvestissement* de cette analyse implicite dans une conjoncture ou une situation (une présence au monde) effectivement, concrètement assumée ; ainsi, la performance constitue la seule manifestation visible du processus dialectique car ni le pôle naturel (contesté, réaménagé en permanence par l’analyse) ni le pôle instantiel (qui repose sur une analyse implicite) ne sont directement observables.

L’articulation de ces trois pôles ou « moments » de la dialectique s’opère selon deux mouvements fondamentaux :

¹⁰² Ainsi, Julien Freund (1991 [1981]) commentant les métaphores du « pont » et de la « porte » chez Simmel explique : « Au fond *Brücke* et *Tür* sont les deux images d’un dualisme insurmontable qu’aucune pensée humaine n’a surmonté et qu’elle ne peut surmonter. Si certaines philosophies ont cru trouver une conciliation elle n’est jamais qu’apparente. On ne pourra par exemple jamais réduire la continuité à la discontinuité et inversement, parce que le fait de penser l’une est la présupposition de l’autre. Quand une philosophie a cru construire un pont entre les deux d’autres philosophies la démoliront. *Entre la convergence et la divergence il n’y a d’autre possibilité que celle de compromis toujours révisibles, et non d’une conciliation qui les dépasserait en les englobant* [souligné par nous] » (pp. 17-18).

¹⁰³ Nous verrons dans la synthèse de la première partie que ces processus naturels sont de deux ordres : l’individuation et l’incorporation.

1. *Le mouvement de divergence* correspond à la contestation du pôle naturel par l'analyse qui procède à une sorte d'évidement du rapport naturel qu'entretient un sujet à son environnement : en analysant une situation donnée pour naturelle (vécue dans une sorte d'immédiateté et d'évidence, même si elle renvoie déjà à une forme de construction), l'acteur est en mesure de prendre de la distance avec le monde dans lequel il est immergé, et notamment (pour nous en tenir aux aspects « sociaux ») avec les usages et coutumes de son milieu qu'il tient pour « naturels » dans la mesure où il les a incorporés¹⁰⁴ ; cette prise de distance est donc synonyme de *singularisation*.
2. *Le mouvement de convergence* correspond au réinvestissement de l'analyse dans une situation effective d'interrelation (une performance) à partir de laquelle il est possible de communiquer et d'échanger avec autrui ; cette communication et cet échange ne peuvent se réaliser que dans une forme de négation de la singularité qu'a introduit le mouvement de divergence ; après avoir implicitement contesté l'ordre donné pour naturel, l'acteur doit ré-instituer du commun à travers des conventions, des normes qui, en tant qu'elles sont socialement partagées avec autrui, tendent toujours à être naturalisées, tenues pour universelles ; ce mouvement de convergence vers autrui est donc synonyme d'*universalisation*.

Résultant d'un double mouvement de négativité (négation d'un donné naturel par la divergence, la singularisation ; négation de cette divergence par la convergence, l'universalisation) la performance tend structurellement à rejoindre le pôle naturel pour constituer un nouveau « donné naturel » englobant les produits naturels (issus des processus biologiques ou somatiques) et les produits naturalisés (issus du réinvestissement de l'analyse rationnelle dans la matérialité du monde)¹⁰⁵. Ce « donné naturel » manifesté à travers le réinvestissement performantiel est à son tour contesté, évidé par l'analyse implicite, elle-même contestée par un nouveau réinvestissement performantiel, etc. ; de sorte que le processus dialectique de divergence-convergence, de singularisation-universalisation soit permanent, et qu'instance et

¹⁰⁴ La théorie de la médiation tient l'incorporation (qui est notamment un élément central de la théorie de l'habitus de Bourdieu) comme un processus « naturel » dans la mesure où on le retrouve chez l'ensemble des espèces animales qui, en tant qu'elles ont accès au « soma », c'est-à-dire qu'elles se dotent d'un corps sont capables d'incorporation ; la différence essentielle entre l'humain et les autres espèces animales tient alors précisément à la capacité qu'à l'humain de contredire, d'analyser le produit de cette incorporation pour se l'*approprier*.

¹⁰⁵ Pour le dire autrement, ce qui est analysé, structuré en permanence par l'acteur social, ce vis-à-vis de quoi il diverge, il se singularise, est autant le produit des processus strictement naturels comme l'incorporation (processus « pré-sociologiques » en quelque sorte) que celui du processus même de structuration, d'analyse de la réalité sociale (processus sociologique) qui ne se manifeste que réinvesti à travers des conventions, des normes, c'est-à-dire du « social naturalisé », « universalisé ».

performance ne puissent être séparées. Ainsi la dynamique des relations interhumaines peut-elle être comprise à travers ce processus dialectique comme le produit d'une *perpétuelle contradiction* qui ne débouche, nous l'avons dit, sur aucune résolution.

Toutefois, si le pôle performantiel tend à rejoindre le pôle naturel et que l'analyse qu'opère l'acteur de sa présence au monde porte autant sur un donné naturel que naturalisé, le mouvement d'universalisation n'équivaut jamais à un strict retour au pôle naturel dans la mesure où le réinvestissement porte toujours la trace de l'analyse que pourtant dialectiquement il conteste. Autrement dit, l'acteur social, s'efforce-t-il de naturaliser ses usages, de s'inscrire dans une « normalité », dans des habitudes, des traditions, dans une fidélité à un quelconque héritage, ne coïncide jamais avec ce qu'il est naturellement (son être organique et corporel) ni avec ce qu'il se donne naturellement d'être parce qu'il l'a socialement naturalisé. Aussi, la performance tend dialectiquement à retrouver le donné naturel mais elle le fait toujours *autrement*.

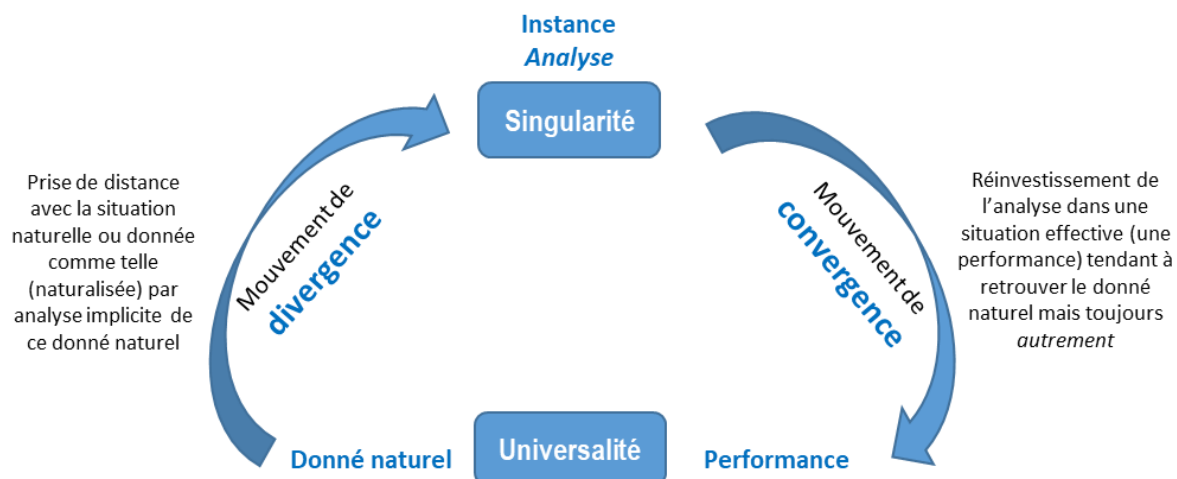
Le pôle performantiel du processus dialectique peut alors privilégier un pôle ou l'autre de la dialectique, et l'on peut dans cette perspective dissocier deux types fondamentaux d'orientation ou de visée donnée par l'acteur à une situation d'interrelation, et plus largement à son engagement dans le monde social :

- Soit le réinvestissement privilégie le mouvement de convergence sur celui de divergence (c'est-à-dire l'universalité sur la singularité), et la performance est orientée dans le sens d'une reconduction de la situation donnée comme initiale ou naturelle : on parle alors d'une *visée conservatrice*.
- Soit le réinvestissement privilégie le mouvement de divergence sur celui de convergence (c'est-à-dire la singularité sur l'universalité), et la performance est orientée dans le sens d'une transformation de la situation donnée comme initiale ou naturelle : on parle alors d'une *visée progressiste*.

Néanmoins, la performance intègre toujours les deux tendances (divergence et convergence), de sorte qu'une situation relationnelle ainsi structurée ne peut être envisagée ni comme un retour strict au donné naturel ou naturalisé (nous l'avons vu) ni comme une transformation radicale de ce donné ; ni comme une pure reproduction ni une pure invention. Autrement dit : toute performance qui privilégie la convergence c'est-à-dire la reconduction de la situation donnée pour naturelle intègre une part irréductible de changement ; et toute performance qui privilégie

la divergence c'est-à-dire la contestation de la situation donnée pour naturelle intègre une part irréductible de continuité¹⁰⁶.

Figure 5 : La dialectique de la divergence et de la convergence



I.B.3.c – Un contexte sociétal « individualiste » qui favorise tendanciellement l’expression des singularités

Nous venons de le voir, divergence et convergence, singularisation et universalisation, peuvent être considérées comme les deux mouvements antagonistes d’un processus dialectique de structuration du lien social dont la contradiction est permanente, ce qui rend compte du caractère dynamique des relations sociales. Nous postulons alors que la dialectique de la divergence et de la convergence constitue le *processus général* (c’est-à-dire invariable d’un point de vue anthropologique¹⁰⁷) à travers lequel se *formalisent* les relations interhumaines. Nous employons à dessein le terme de « formalisation » pour bien distinguer, à la suite de Georg Simmel (1991 [1981])¹⁰⁸, ce qui relève de la « forme » que prend une relation sociale de ce qui

¹⁰⁶ « De même qu’il n’est jamais d’origine absolue, il n’est point non plus de changement radical. Seul qui crée peut anéantir et, pour ce qui nous concerne, la tête coupée de l’hydre n’en finit pas de ressurgir. Quoi qu’on fasse, en un mot, on n’abolit pas, on réforme » (Gagnepain, 1991, p. 114).

¹⁰⁷ Le « général » n’est pas ici à confondre avec l’« universel ». S’il n’existe pas d’universaux car toute réalisation humaine – tend-elle à se donner performantiellement pour naturelle – est irrémédiablement marquée du sceau du divers, du singulier, ceci n’empêche pas de chercher dans une visée scientifique à établir des « lois générales » visant précisément à établir ce qui rend possible cette singularité irréductible des phénomènes humains (Quentel, 2007, pp. 96-103).

¹⁰⁸ Dans un article paru en 1894, Simmel expliquait déjà : « Il y a société, au sens large du mot, partout où il y a action réciproque des individus. Depuis la réunion éphémère de gens qui vont se promener ensemble jusqu’à l’unité intime d’une famille ou d’une ghilde du moyen âge, on peut constater les degrés et les genres les plus différents d’association. Les causes particulières et les fins, sans lesquelles naturellement il n’y a pas d’association, sont

relève des « contenus » dans lesquels cette forme contextuellement s'actualise. Si la forme peut être envisagée comme invariante dans la mesure où on l'envisage comme un processus de portée générale, les contenus sont quant à eux soumis aux variations des contextes sociohistoriques. Cette distinction entre forme et contenu permet de rendre compte de phénomènes anthropologiques – comme l'alliance ou l'échange social – par-delà les multiples contenus qu'ils peuvent prendre selon les époques, les lieux ou les milieux sociaux. Ainsi, Jean-Michel Le Bot (2002) explique, par exemple, comment Marcel Mauss dans son article « Essai sur le don » (paru en 1923-1924) met en lumière « la "forme" générale de l'échange (donner, recevoir, rendre) derrière l'infinie variété des "contenus" échangés » (p. 25). Ces contenus peuvent être tout aussi bien matériels que symboliques (des mots, des chants, des mythes, des traditions, etc.).

Pour revenir à la discussion entreprise depuis le début de cette section au sujet de l'individualisme : si nous considérons la dialectique de la divergence et de la convergence (de la singularité et de l'universalité) comme étant le processus général à travers lequel se formalisent les relations interhumaines, quel que soit l'espace, le temps ou le milieu social considéré, nous ne pouvons admettre que les sociétés dites « individualistes » échappent à ce processus en produisant (même si cela se limite à certaines situations de l'existence et/ou à certains groupes d'acteurs favorisés) des individus souverains, pleinement autonomes, émancipés des contraintes de la vie sociale, et donc de la relation à l'autre. Ce serait envisager une « dé-dialectisation » du processus de divergence et de convergence par fixation sur le pôle de la singularité ; ce qui paraît aussi absurde que d'envisager, à l'inverse, des situations de convergence intégrale, dans lesquelles les acteurs seraient totalement conformes, ajustés à leurs statuts et rôles sociaux, sans capacité d'autonomie, de distanciation, et donc sans possibilité de changement (fantasme souvent projeté sur les sociétés dites « traditionnelles » ou « holistes », parfois considérées comme des « sociétés sans histoire »).

Néanmoins (comme nous l'avons énoncé ci-dessus), si aucun des deux pôles de la dialectique ne peut être aboli, l'un ou l'autre peut être privilégié dans la phase de réinvestissement, c'est-

comme le corps, la *matière* [souligné par l'auteur] du processus social ; que le résultat de ces causes, que la recherche de ces fins entraîne nécessairement une action réciproque, une association entre les individus voilà la *forme* [souligné par l'auteur] que revêtent les contenus. Séparer cette forme de ces contenus, au moyen de l'abstraction scientifique, telle est la condition sur laquelle repose toute l'existence d'une science spéciale de la société. Car il apparaît tout de suite que la même forme, la même espèce d'association peut s'adapter aux matières, aux fins les plus différentes. » (1991, p. 165).

à-dire dans la performance que l'acteur produit en permanence et qui constitue la face explicite du processus de divergence-convergence. Ceci explique que les relations sociales puissent être orientées selon une visée de changement (qui privilégie tendanciellement le mouvement de divergence) ou de stabilité (qui privilégie tendanciellement le mouvement de convergence). Et si ces orientations peuvent varier sur des périodes très courtes (à l'échelle d'une interaction quotidienne, par exemple), on peut observer sur des périodes plus longues des tendances qui caractériseront des époques plutôt « progressistes » et ouvertes au changement, et d'autres plutôt « conservatrices » et marquées par le souci du maintien de l'ordre établi. Il semble alors tout à fait plausible de considérer que les époques modernes, a fortiori la seconde modernité que de nombreux auteurs envisagent comme une phase d'intensification de la modernité démocratique et individualiste¹⁰⁹, favorisent une orientation particulière de la dialectique de la divergence et de la convergence. En l'occurrence, on l'aura compris, ce serait le pôle de la singularité (c'est-à-dire le mouvement de divergence) qui serait « tendanciellement¹¹⁰ » privilégié à travers la valeur sociale accordée aux idéaux démocratiques et individualistes. Car si l'individualisme contemporain ne constitue pas une réalité sociologique, c'est-à-dire une « forme » sociologique, il n'en est pas moins une norme sociale, une croyance conventionnellement partagée qui, à titre de « contenu social », oriente les comportements des acteurs. Alain Ehrenberg (2011) ne dit pas autre chose quand il explique :

« L'action autonome est le *style d'action*¹¹¹ le plus valorisé, celui que nous *attendons* et que nous *respectons* le plus, qui possède le plus grand *prestige* parce qu'il est considéré comme le plus efficace instrumentalement et le plus digne symboliquement. Ces idéaux sont entrés dans nos usages, se sont incorporés à la plupart des situations quotidiennes et forment notre nouvelle coutume » (p. 17).

D'orienter les comportements des acteurs et l'action sociale en général, l'individualisme contemporain est susceptible d'infléchir la forme même des relations sociales ; c'est ce que nous entendons chez Jean-Claude Kaufman¹¹² (2010) quand il explique :

« Les modèles de représentation, bien qu'en décalage (très fort) avec la réalité concrète, et pouvant donc apparaître comme des fictions, sont en fait des fictions productrices de réalité sur

¹⁰⁹ D'où l'usage par ces auteurs d'expressions comme « modernité avancée » ou « hypermodernité ».

¹¹⁰ Ce phénomène n'étant ni homogène selon les différents milieux et champs sociaux, ni absolu puisqu'il est toujours dialectiquement contrebalancé par la tendance inverse à la convergence.

¹¹¹ Souligné par l'auteur, comme les autres termes en italique de cette citation.

¹¹² Qui ne manifeste toutefois pas toujours une telle clairvoyance, et recourt (paradoxalement avec cette citation) largement au paradigme individualiste dans ses différents travaux.

le long terme historique. [...] L'individu autonome est un modèle de représentation, une fiction, anthropologiquement fautive mais structurant le social » (p. 248).

Ainsi, pour le dire dans les termes de notre conception dialectique de la formalisation des phénomènes sociaux, on peut considérer que la forte intégration du modèle normatif de l'individualisme contemporain (« nouvelle coutume » selon Ehrenberg) conduit tendanciellement les acteurs à faire prévaloir dans la manifestation de leurs usages, c'est-à-dire dans le réinvestissement performantiel (toujours précaire et provisoire) du rapport paradoxal d'attachement et de distanciation qu'ils entretiennent avec le monde social, ce qui dans les termes de ce rapport paradoxal est le plus cohérent avec ce modèle normatif, à savoir le pôle de la singularité qui rend compte de la capacité des acteurs à diverger, à se distancier et donc à relativiser leurs ancrages sociaux (sans toutefois jamais rompre avec eux).

De là, peuvent être interprétés de nombreux phénomènes caractérisant notre époque par contraste avec d'autres, mais que trop d'auteurs abordent de façon radicale (parlant de perte des repères, de délitement du lien social, de jouissance sans limite, de mutation anthropologique, etc.) faute, nous semble-t-il, d'établir une distinction claire entre forme et contenus des relations sociales. Le danger est alors de prendre les contenus particuliers pour la forme générale, c'est-à-dire de ramener le processus (sociologique) à ses manifestations (sociales) ; travers classique des sociologies positivistes qui, parce qu'elles collent aux manifestations sociohistoriques de leurs objets, sont presque systématiquement conduites à en annoncer le déclin, puis la mort. L'approche dialectique que nous défendons ne peut qu'inciter à relativiser les constats trop définitifs (fin de l'Histoire, détraditionalisation, disparition du sacré, etc.) et à interpréter les processus de changement davantage en termes de « recomposition » que de « mutation ».

Ainsi, l'orientation « progressiste » des sociétés contemporaines confère aux acteurs sociaux une marge de manœuvre, une possibilité de jeu accrue dans la négociation de leurs statuts et rôles ; ce qui ne signifie pas – on l'a bien compris – que ces acteurs échapperaient à la nécessité d'être situés socialement ni qu'ils pourraient définir ou « choisir » seuls leurs appartenances et modes de contribution sociale, mais que le contexte sociohistorique contemporain favorise l'expression de leur capacité à se singulariser, à faire valoir leurs différences, capacité qui d'être socialement confortée par les normes individualistes produirait des trajectoires et des modes de participation davantage marqués par le changement, la réversibilité, l'hétérogénéité des

positions et des fonctions occupées¹¹³. En ce qui concerne la transition juvénile, on retrouve ici ce qu'Olivier Galland a défini comme le passage d'un mode de socialisation dans lequel prédominait « l'identification », à un autre davantage basé sur « l'expérimentation » (cf. section précédente) ; un modèle de l'expérimentation dont Galland reconnaît lui-même qu'il n'est pas synonyme d'un arrêt des transmissions, mais qu'il rend compte de la diversification des contenus transmis et des agents socialisateurs chargés de cette transmission. La société contemporaine n'apparaît donc pas comme une société sans repères, mais comme une société dans laquelle les repères se multiplient, changent, se renouvellent plus rapidement qu'auparavant¹¹⁴. Plutôt que d'« individualisation », et encore plus de « dissolution » du lien social, est-il alors préférable de parler de « fragmentation » ou de « segmentation » d'univers sociaux qui, tout en conservant leur cohérence interne, entretiendraient des liens plus lâches et diffus entre eux, ainsi qu'avec l'ensemble macrosocial dans lequel ils s'insèrent.

La face positive de cette évolution tient, on l'a évoqué, à la marge de manœuvre accrue offerte aux acteurs pour faire valoir leur singularité dans l'échange social, pour négocier leur identité et leur mode de contribution, pour changer, bifurquer de trajectoire. De là peut naître un sentiment d'ouverture du champ des possibles et de liberté sur lequel se déploie le fantasme de l'individu souverain, maître de lui-même, auteur de sa propre vie, pour lequel « tout est possible » (Ehrenberg, 2000 [1998], p. 291). La face sombre de cette tendance se révèle, à l'inverse, dans l'instabilité chronique qui marque parfois les trajectoires de vie, dans la difficulté à s'investir dans des relations durables, dans l'absence de repères fiables pour s'orienter dans l'existence et le sentiment d'incertitude, parfois de désarroi qui en découle. La mise à l'épreuve permanente de la capacité de l'acteur contemporain à s'adapter, à s'ajuster aux autres, à endosser des rôles successifs, à articuler des facettes identitaires de plus en plus nombreuses, à mettre en cohérence, c'est-à-dire à « historiciser » ses expériences sociales (tout cela dans un contexte idéologique de responsabilisation individuelle et de culte de la performance), est susceptible de générer non seulement de la fatigue émotionnelle (la « fatigue d'être soi », dont parle Alain Ehrenberg), mais également une altération profonde du

¹¹³ Le qualificatif d'« Homme pluriel » (selon l'expression de Bernard Lahire) convient particulièrement pour décrire l'acteur contemporain ; ce qui ne signifie pas que l'acteur des sociétés prémodernes n'était pas « pluriel », mais – peut-on le supposer – qu'il l'était moins, ou qu'il vivait cette pluralité de façon moins intense ou moins conflictuelle ; non du fait d'une moindre capacité d'analyse des situations relationnelles, c'est-à-dire d'une moindre capacité de prise de distance d'avec ses statuts et rôles sociaux, mais d'un contexte normatif (holiste) moins propice à l'expression de cette capacité productrice de divergence.

¹¹⁴ On pourrait parler d'une diversification des modes d'intégration et d'identification, produisant en quelque sorte une accélération ou une intensification de la production des contenus sociaux.

« sentiment de continuité et d'unité identitaire » (« sameness », dont parle Erik Erikson). Le mythe de l'individu souverain se heurte à l'immaîtrisable¹¹⁵, l'excès de relativisme se retourne en insécurité identitaire, l'ouverture des possibles en impuissance à agir. Le sujet contemporain, dont « l'adolescent en errance » constituerait une figure paradigmatique (Douville, 2004 ; 2013), se réfugie dans le vide dépressif ou le remplissage addictif qui sont deux manières opposées et complémentaires de manifester socialement sa difficulté à se situer face aux autres et à soi-même. Il serait également possible de lire dans certains phénomènes d'hyperconvergence (relations fusionnelles des groupes d'adolescents, phénomènes sectaires et expressions diverses du « fanatisme », standardisation des modes de vie, massification de la consommation, recherche de « transparence » dans la vie politique ou les pratiques managériales, etc.) des contre-tendances venant dialectiquement compenser – par l'invention de certitudes, par la grégarité, le mimétisme ou la négation de l'intimité – la tendance de l'époque à la divergence.

¹¹⁵ Parce « qu'être propriétaire de soi ne signifie pas que tout est possible », parce « qu'on ne quitte pas l'humain, que celui-ci reste enchaîné à un système de significations qui le dépasse et le constitue simultanément » (Ehrenberg, 2000, p. 292).

I.C – L'AUTONOMISATION CULTURELLE DES JEUNES GÉNÉRATIONS

Le thème de la rupture générationnelle est présent depuis les débuts de la sociologie de la jeunesse, mais il s'amplifie à partir des années 1960 lorsque ces antagonismes se manifestent de façon ostentatoire, à la fois à travers des conflits ouverts entre les jeunes et les adultes, mais aussi par la constitution d'une culture juvénile de masse renforçant la perception de la jeunesse comme un groupe social autonome. L'autonomisation croissante des jeunes générations – du moins sur le plan relationnel et culturel – vis-à-vis des générations adultes rentre dans le schéma explicatif que nous venons d'exposer d'un contexte sociétal « individualiste » favorisant, non pas l'émancipation d'un acteur individuel désormais libéré du poids que faisait peser sur lui la « société », mais l'expression tendancielle des singularités dans la dialectique des rapports sociaux à travers laquelle se formalise la réalité sociale et qui, en tant que processus, n'est ni individuelle, ni collective, mais *relationnelle*. Dans cette perspective, on observe comment cette divergence générationnelle est dialectiquement compensée par l'engagement intense des jeunes dans les sociabilités intra-générationnelles qui constituent, dans un contexte d'allongement de la transition juvénile, le lieu privilégié d'exercice de leur capacité de « faire société ». En cela, les jeunes générations ne sont pas moins impliquées dans des liens sociaux que les précédentes, mais elles établissent leurs relations sociales de façon plus privilégiée qu'auparavant à l'intérieur de leur classe d'âge. Faut-il pour autant parler de repli ou de rupture du lien générationnel ? Les éléments présentés précédemment attestent du maintien de liens matériels et symboliques entre les jeunes et leurs familles, relativisant donc l'idée d'un « fossé entre les générations ». Afin d'approfondir notre regard sur les manifestations de l'autonomie juvénile et son impact sur le lien intergénérationnel, nous proposons, avant de clore ce chapitre, de nous intéresser : d'abord, aux évolutions des relations à l'intérieur de la famille (ce qui nous conduira notamment à poursuivre notre critique du paradigme individualiste et à proposer des approches alternatives) ; puis, aux « cultures » juvéniles et aux modes de sociabilité qui y sont associés (particulièrement aux pratiques dites festives et aux usages de substances psychoactives sur lesquels nous focaliserons notre attention).

I.C.1 – LES RELATIONS DANS LA FAMILLE CONTEMPORAINE

On ne s'étonnera pas que ce soit sous l'angle de l'individualisation que la majorité des observateurs analysent les transformations de la famille contemporaine. Aussi le mouvement d'individualisation se traduit-il de façon essentielle, selon ces auteurs, par un renversement des rapports d'influence entre l'individu et la famille prise comme institution : « ce n'est plus l'individu qui est au service de la famille, mais la famille qui doit offrir à l'individu un cadre de vie épanouissant et protecteur » (Déchaux, 2008, p. 112). Du constat relativement consensuel de ce changement profond, les avis divergent fortement sur l'analyse de ses conséquences : certains, portent un regard plutôt inquiet, voire désapprobateur sur ce qui renverrait à une désinstitutionnalisation de la famille, une perte de repères menaçant la cohésion de la société, une altération du processus de subjectivation ; d'autres, portent un regard plus serein en parlant de recomposition, de transformation des normes sociales, voire pour les plus enthousiastes d'une possibilité accrue d'épanouissement personnel renforçant la centralité et l'attractivité de la famille contemporaine. Nous rendons compte de ces deux polarités à travers la présentation des analyses de François de Singly et de Marcel Gauchet, avant d'en tirer des conclusions à la fois synthétiques et critiques sur l'évolution du lien familial dans son articulation avec la condition juvénile contemporaine.

I.C.1.a – La famille contemporaine comme support de l'épanouissement personnel des individus

Pour François de Singly (2000 ; 2004 [1996] ; 2008 ; 2014), les idéaux démocratiques et individualistes issus de la modernité et mis en œuvre à partir de la Révolution française déstabilisent profondément le modèle antérieur de la famille (la « famille traditionnelle ») ancré dans une « conception communautaire des liens sociaux, c'est-à-dire une conception enfermant les individus dans des liens hérités » (2008, p. 121). La famille moderne bouleverse le lien vertical de filiation qui définissait jusqu'alors les individus d'abord comme « fils de » ou « fille de » en lui substituant un lien égalitaire, horizontal, réunissant dans la sphère publique des « citoyens », et dans la sphère privée des « conjoints » (p. 120). Le mariage n'est alors plus conçu comme une institution, mais comme « un contrat » ; ce qui se traduit par la possibilité offerte aux époux de divorcer. Singly souligne comment le divorce par consentement mutuel est l'exemple même de « la reconnaissance des limites de toute institution qui ne domine pas ses membres, qui ne doit sa légitimité que si elle leur rend service » (p. 120). Aussi, le pouvoir

donné aux individus par le biais du divorce est tellement révolutionnaire qu'après avoir été brièvement mis en place à la Révolution il est rapidement supprimé pour n'être restauré qu'en 1975. Car si la famille de la première modernité est plus affective et moins patriarcale, elle reste sous la surveillance de l'État qui attend qu'elle « tiennent » les individus dans un souci de cohésion sociale (p. 122). La forte division du travail entre les sexes (plus importante que dans les périodes antérieures) est une des clés de voûte de ce dispositif de surveillance, la différence des sexes constituant « un repère identitaire qui limite l'individualisation » (p. 123). Ce n'est qu'à partir des années 1960, avec la seconde modernité, que le « verrouillage » saute et que la famille se libéralise intégralement ; la scolarisation des filles dans les filières d'enseignement général, la reconnaissance du viol conjugal, la légalisation du divorce par consentement mutuel, etc., sont autant d'éléments qui viennent entériner la reconnaissance progressive du droit des femmes à disposer d'elle-même sans être assujetties à leurs rôles d'épouse et de mère. À partir des années 1980, le mouvement d'individualisation dans la famille affecte plus particulièrement l'enfant qui est également doté de « droits individuels » et reconnu « comme une personne » à travers la diffusion de nouvelles normes d'éducation influencée par la psychologie de l'époque (p. 123).

La famille contemporaine traduit un approfondissement du mouvement d'individualisation amorcé durant la première modernité ; ce qui compte plus que tout dans les sociétés contemporaines occidentales « c'est le fait que tout individu, *petit ou grand*¹¹⁶, vive dans un environnement favorable pour développer son identité personnelle, pour devenir un être singulier » (Singly, 2004, p. 12). Car pour « devenir et rester lui-même » – c'est-à-dire pour construire ce que François de Singly conçoit comme une « identité individualisée » – chacun a besoin non seulement d'être respecté et « laissé en paix », mais également d'être regardé, écouté, conseillé, voire critiqué (p. 13). Le mythe de la quête de soi implique que l'identité personnelle de l'individu (son « soi intime »), celle qui n'est pas réductible, voire qui s'oppose à son identité statutaire, soit cachée au fond de lui-même et qu'il ait à la découvrir (p. 23). Or « l'identité latente de soi ne peut être connue que parce que d'autres la reconnaissent comme telle, c'est-à-dire définie comme strictement personnelle », et non selon une logique

¹¹⁶ Nous soulignons au passage l'absence de différence établie nettement par F. De Singly entre le processus de construction identitaire durant l'enfance et l'âge adulte ; s'il admet que le parent ne se situe pas face à son enfant dans une même attente de réciprocité que le conjoint vis-à-vis de son partenaire (p. 14), il place sur le même plan la construction de ce qu'il nomme le « soi enfantin » et le « soi adulte » (p. 25). Aussi dit-il : « L'adulte, comme l'enfant, n'a jamais terminé sa propre construction » (p. 28) ; « Les grandes lignes du modèle du "bon conjoint" ressemblent à celles du "bon parent" » (p. 29).

positionnelle ou statutaire (p. 24). Seuls des « très proches », des « autrui significatifs » sont donc à même d'aider l'individu – enfant ou adulte – à découvrir son soi (quête par ailleurs « toujours inachevée ») ; la famille, non plus comme institution mais comme support de relations affectives, personnelles et relativement durables, devient le cadre idéal de cette quête de soi (p. 25). Loin de se limiter à la socialisation primaire de l'individu, la famille est au centre du processus de « révélation de soi », qui se prolonge toute la vie à travers la double figure de l'enfant et du conjoint. Si les modèles du « bon parent » et du « bon conjoint » reposent sur des principes similaires (être un « révélateur » de l'identité personnelle d'autrui¹¹⁷), le rapport au temps dans la relation éducative et dans la relation conjugale diffère car, si l'enfant a davantage besoin d'un entourage stable et sécurisant, il doit également parvenir à quitter sa famille d'origine (p. 29).

Ainsi, les normes de « l'éducation relationnelle » postulent l'existence chez l'enfant de « talents cachés » que le parent doit s'employer à révéler en proposant un environnement favorable (Singly, 2004, p. 177). Les parents peuvent intervenir, par exemple en offrant des activités extrascolaires (culturelles notamment), mais ils se refusent à contraindre leur enfant au-delà d'une certaine limite (p. 179), dans la mesure où ils considèrent ce dernier comme « un partenaire avec lequel il faut négocier » (p. 181). La notion de « respect » n'a donc pas disparu de la famille contemporaine, mais elle s'est étendue, n'étant plus le signe de la reconnaissance d'une autorité supérieure, mais de l'égalité de dignité de chacun de ses membres, petits ou grands (p. 181). Une autonomie est conférée de plus en plus précocement à l'enfant qui est libre de, et même encouragé à développer des goûts personnels, différents de ceux de ses parents, et à gérer certains aspects de sa vie sociale (les relations amicales et amoureuses, particulièrement). Les parents ne s'opposent plus mais accompagnent les choix de l'enfant, placé en position de décider pour lui-même ; ils sont soutenus en cela par les spécialistes de l'enfance, mais aussi par les acteurs de la sphère marchande (marketing, publicité) qui vantent l'individualisation des produits à destination des mineurs (téléphone portable ou compte bancaire) : « les enfants disposent de plus en plus d'un pouvoir de prescription pour les objets qui les concernent directement » (Singly, 2000, p. 12). L'accent mis sur l'autonomie a pour contrepartie la dévalorisation de l'obéissance qui apparaît très nettement dans une double enquête menée à cinquante ans d'intervalle dans la ville de Middletown aux États-Unis : en 1924, les femmes interrogées au sujet des qualités souhaitées pour elles par leurs mères sont 45,4 % à citer

¹¹⁷ Singly envisage le parent ou le conjoint comme un « coach » (2004, p. 13).

l'obéissance et 24,8 % à citer l'indépendance ; en 1978, les mères interrogées au sujet des qualités souhaitées pour leurs enfants ne sont plus que 24,8 % à citer l'obéissance, et 75,8 % à citer l'indépendance, première valeur citée devant la tolérance (46,8 %) (Source : Alwin, 1988 cité par Singly, 2014, pp. 45-47).

Nous avons-nous-même pu mesurer ce type d'évolution à l'échelle du territoire breton (précisément du département d'Ille-et-Vilaine), dans le cadre d'une recherche¹¹⁸ sur l'évolution des liens entre normes de genre et consommations d'alcool au moment de la jeunesse (Pecqueur et al., 2016). L'enquête quantitative auprès de 409 personnes âgées de moins de 30 ans ou de plus de 60 ans¹¹⁹ a montré un changement radical dans la perception de la sévérité des parents : 73 % des personnes de plus de 60 ans estiment que « pendant leur enfance et leur adolescence » leurs parents furent « sévères », quand cette proportion n'est que de 48 % chez les moins de 30 ans¹²⁰. Par ailleurs, seulement 7 % des plus de 60 ans ne demandaient pas, lors de leur adolescence, l'autorisation à leurs parents pour « aller à une fête ou sortir entre amis », contre 70 % des moins de 30 ans. Ce fort recul de la sévérité et du contrôle des parents s'accompagnent d'une possibilité de dialogue entre adolescent et parent qui était nettement moins présente auparavant : 34 % des plus de 60 ans estiment qu'il était « impossible » de discuter avec ses parents de sujets intimes (comme l'ivresse ou la sexualité) (contre seulement 9 % des moins de 30 ans)¹²¹.

Toutefois, pour François de Singly le nouveau modèle familial « démocratique » ne signifie pas que les enfants ou même les adolescents soient élevés comme des adultes ; s'ils sont reconnus comme des personnes, ils sont toujours, du fait de leur minorité, dans une relation d'infériorité qui les soumet à l'autorité et au contrôle des parents (2014, p. 32). En réalité, l'enfant est à la fois « petit » et pas seulement « petit » ; les jugements déplorant « l'enfant roi » ou « l'enfant-adulte » ne prennent en compte qu'une partie du problème. « La famille contemporaine se fait plus démocratique et chacun, tout en conservant sa place, y change de statut » (p. 36). En outre,

¹¹⁸ Recherche financée par l'Institut de recherche sur les boissons (IREB), réalisée par l'équipe de JEUEVI (JEunesse DEVoleppement Intelligent ; www.jeudevi.org) (Christophe Moreau, Christophe Pecqueur, Gilles Droniou et Sotiria Amarantos).

¹¹⁹ Nous donnerons des détails supplémentaires sur le protocole dans la sous-section suivante où nous ferons également référence à cette recherche.

¹²⁰ Ces données sont directement extraites de la base de l'enquête et n'ont pas été mentionnées comme telles dans la publication précitée.

¹²¹ Ainsi, Josette, 70 ans, interviewée lors d'un entretien collectif, explique : « À 11 ans en pension, jusqu'à 18-19 ans, vous avez été plus ou moins coupé de votre famille... Mais on ne sait rien, c'est-à-dire que quand on arrive adulte on a douze ans d'âge mental parce qu'on n'a pas eu une discussion sur la politique, ni sur la sexualité, on n'a rien eu. »

la famille n'est pas seulement le lieu de l'épanouissement personnel, car elle répond à cette autre exigence de l'individualisme contemporain qu'est la nécessité de « se placer », de réussir son intégration dans la sphère économique, condition d'une indépendance matérielle autant valorisée que l'autonomie relationnelle. La « norme de la révélation » doit donc coexister avec celle de la réussite scolaire, contraignant chaque parent à « une gymnastique pédagogique » permettant de concilier ces deux enjeux (Singly, 2004, p. 172). Nous l'avons vu dans la section précédente, ceci n'est pas sans générer des tensions pouvant conduire jusqu'au « clivage identitaire », voire au repli sur la sphère de l'appartenance générationnelle.

Contrairement aux apparences et aux discours déclinistes, la famille n'a, selon François de Singly (2004), « jamais eu autant d'importance » (p. 26). Elle continue à contribuer à l'organisation du lien social et à « la reproduction biologique de la société », mais cette fonction coexiste avec celle, tout aussi importante, « de révélation du soi enfantin, puis adulte » (p. 27). La famille contemporaine est le lieu où se construit un équilibre entre le « soi statutaire » et le « soi intime », où s'articulent une logique positionnelle et statutaire (aider son enfant à « se placer » socialement, c'est-à-dire à conquérir son indépendance) et une logique personnelle et identitaire (aider son enfant à découvrir son soi, en le reconnaissant comme une personne et en le protégeant tant qu'il est mineur) (p. 34).

I.C.1.b – Désinstitutionnalisation de la famille et crise du sujet contemporain

Marcel Gauchet (1998, 2004a ; 2004b ; 2008¹²²) établit un diagnostic similaire sur bien des points à celui de François de Singly, mais il n'en tire pas les mêmes conséquences puisqu'il ne se situe pas du point de vue de la problématique identitaire de la « révélation de soi » (dixit Singly), mais de celle de l'intégration de sujet individuel à la « société globale ». Ainsi analyse-t-il les transformations de la famille contemporaine à travers le prisme de la « désinstitutionnalisation »¹²³. La famille contemporaine, individualisée, n'est, selon lui, plus une institution dans la mesure où elle s'est dégagée de la fonction socialisatrice qu'elle assumait depuis des siècles pour se replier intégralement sur la sphère privée. La famille institutionnelle avait pour fonction de préparer les individus dont elle avait la charge à assumer les contraintes

¹²² Le bref ouvrage paru en 2008 est une synthèse de textes publiés antérieurement par Gauchet, dont les deux articles de 2004 parus dans le *Débat* et que nous citons également.

¹²³ Expression qu'il emprunte au sociologue Louis Roussel traitée de la « désinstitutionnalisation de la famille » notamment dans son ouvrage « *La famille incertaine* » (paru en 1989).

de la reproduction de la société, notamment en leur apprenant leurs futurs rôles de père ou de mère et en les inscrivant dans une lignée à partir de laquelle s'opérait la transmission de patrimoines tant matériels que symboliques ; la famille était à ce titre un rouage essentiel de l'ordre social qu'elle contribuait à perpétuer (1998, p. 169). Une véritable rupture s'opère à partir des années 1960-1970 avec les changements du droit familial, eux-mêmes corrélés à l'évolution des mœurs et à la diffusion de nouvelles normes sociales affectant la parentalité et la conjugalité. Ainsi se parachève le mouvement d'autonomisation du politique (ou de « sortie de la religion ») entamé depuis cinq siècles dans la modernité occidentale, et qui se traduit par une dissociation irrémédiable entre sphère privée et sphère publique¹²⁴. La famille cesse donc d'être une affaire collective pour n'être plus qu'un « regroupement volontaire et par conséquent précaire d'individus sur des bases et à des fins affectives » (1998, p. 169). Le droit de procréer n'est plus considéré comme un impératif social mais devient exclusivement un choix personnel (celui des parents) (2004b, p. 103). Certes, la famille, la religion ou d'autres institutions traditionnelles peuvent demeurer vivaces, mais elles sont désormais cantonnées à la sphère privée, tandis que la sphère publique est régie par le politique et son prolongement moderne qu'est l'économique (2004a, p. 30).

Cette privatisation de la famille et, avec elle, du rapport à la procréation (que Gauchet qualifie de « révolution anthropologique ») s'accompagne d'autres phénomènes, comme « l'émancipation de la sexualité et des sexualités », mais aussi, et surtout, l'émancipation des femmes que l'institutionnalisation de la contrainte de reproduction maintenait en situation d'assujettissement (2008, p. 12). Dans le système traditionnel de la famille patriarcale, la domination masculine passait symboliquement par le pouvoir de faire des enfants à une femme. La femme étant reléguée dans son rôle de mère ; c'était le père qui, en tant que « chef de famille », était en charge d'assurer les liens entre la cellule familiale et la société globale (p. 20). Aujourd'hui, c'est dans le travail, et non plus dans le soin du foyer et la maternité, que les femmes vont chercher une identité sociale¹²⁵ (p. 104). L'enfantement n'est plus perçu comme une obligation sociale, mais comme une expérience personnelle, dans le cadre d'une conjugalité

¹²⁴ Gauchet parle à cette égard d'une « captation du lien social par l'État » (1998, p. 169).

¹²⁵ Un propos qu'il s'agit de nuancer quand on sait que malgré un engagement de plus en plus affirmée dans le monde professionnel, la sphère domestique continue d'être majoritairement investie et administrée par les femmes ; « En moyenne les femmes consacrent trois heures trente par jour aux tâches domestiques, contre deux heures pour les hommes. Un écart qui peine à se réduire » (source : INSEE, données 2010, cité par l'Observatoire des inégalités ; URL : <https://www.inegalites.fr/L-inegale-repartition-des-taches-domestiques-entre-les-femmes-et-les-hommes>).

elle-même métamorphosée car placée sous le signe de la libre association et complètement déchargée des contraintes sociales¹²⁶.

Car pour Marcel Gauchet (1998) la désinstitutionnalisation de la famille, dont l'émancipation féminine constitue l'évènement majeur, affecte au plus haut point l'établissement d'un lien social dont le caractère « apaisé »¹²⁷ (pp. 164-167) constitue un signe de son affaiblissement. « Le lien social ne va pas de soi », affirme Gauchet, il réclame d'être « instauré et réinstauré en permanence », car la socialisation ne se réduit pas au processus d'incorporation des normes¹²⁸ (de ce point de vue la famille continue d'être une instance de socialisatrice), la socialisation correspond à l'apprentissage de « l'abstraction de soi » qui permet de se « placer au point de vue du collectif, abstraction faite de vos implications immédiates » (p. 172)¹²⁹. S'abstraire de soi c'est admettre que le lien social ne découle pas de l'individu, mais qu'il constitue un modèle qui le « précède radicalement » ; « c'est le consentement à cette antériorité qui rend possible un espace organisé de coexistence » (p. 173). Face au processus d'individualisation, la famille constituait encore jusqu'aux années 1970 un îlot de résistance où continuait à se matérialiser les contraintes de l'échange symbolique et à s'expérimenter la prééminence du social sur les individus (au prix, reconnu par l'auteur, d'une domination qui s'exerçait notamment sur les femmes). Dans la société contemporaine, le lien social « est institué par ailleurs, depuis un autre lieu, de sorte qu'on peut se rapporter aux autres en général, et à son conjoint en particulier, d'une manière non symbolique, d'une manière purement personnelle, psychologique et privée » (p. 170). « Le monopole conquis par l'État en matière d'établissement et d'entretien du lien social [...] procure à l'individu la liberté de n'avoir pas à penser qu'il est en société » (p. 173).

Cette nouvelle donne anthropologique¹³⁰ fragilise les anciens rôles familiaux, à commencer par celui du père dont la puissance décline sensiblement. « L'éclipse de la fonction paternelle » s'observe tant au plan social, à travers la destitution du père de son rôle de garant de

¹²⁶ « L'enjeu [pour le couple] n'est pas d'entrer dans la loi commune, il est plutôt d'en sortir, grâce au bonheur de la reconnaissance réciproque qui isole ses élus du reste de leurs pareils » (2004b, p. 105).

¹²⁷ Gauchet pointe le caractère apparemment pacifié, a-conflituel des sociétés contemporaines, parlant du passage de « l'âge de l'affrontement » à « l'âge de l'évitement » (1998, p. 166).

¹²⁸ Les « usages et des règles qui assurent la coexistence collective » (1998, p. 171).

¹²⁹ « Apprentissage cognitivo-symbolique de l'anonymat de soi, de cette distance radicale, de cette excentration qui vous rend capable vis-à-vis de vous-même de vous dire : « Il s'agit en l'occurrence de moi, mais ce pourrait être n'importe qui d'autre » (1998, p. 172)

¹³⁰ Qui dépasse le strict cadre de la famille puisqu'elle impacte l'ensemble du lien de société, et même la structure psychique des individus, faisant émerger – comme Gauchet en émet l'hypothèse – un nouveau type de personnalité (Gauchet, 1998).

l'articulation entre l'ordre familial et l'ordre sociétal¹³¹, mais également au plan « libidinal » par ce que Gauchet nomme un « matriarcat psychique » (2004b, p. 111 ; 2008, p. 20). La procréation aurait, selon l'auteur, pratiquement perdu tout sens du point de vue masculin, et ce sont aujourd'hui les femmes qui porteraient quasi exclusivement le désir d'enfant ; la procréation devient dans ce contexte le fruit d'un rapport de forces et d'une négociation dans le couple au terme de laquelle le « désir maternel » vient communément s'imposer au « non désir paternel », marquant une évolution vers un type de familles dans lesquelles « les mères sont en même temps les pères tandis que le géniteur n'a qu'une existence résiduelle [étant] au mieux un étai du pivot maternel, sans fonction psychique et symbolique distincte » (2008, p. 20). La thèse de l'affaiblissement de la fonction symbolique paternelle, dont Gauchet se fait ici l'écho, est particulièrement soutenue en France par les psychanalystes lacaniens ; citons, par exemple, Jean-Pierre Lebrun (1997) pour qui le déclin de l'autorité et de la légitimité du « père¹³² » dans la société contemporaine s'enracine dans les transformations d'une famille devenue « égalitaire », au sein de laquelle il lui est de plus en plus difficile de remplir la charge qui lui était jusqu'ici attribuée : « soutenir une position de tiers » (17). Ce déclin est corrélatif d'un « envahissement de la figure maternelle » (toujours selon Lebrun) dont une des conséquences majeures est d'entraver le processus de subjectivation qui nécessite pour chaque enfant de s'affranchir de la toute-puissance du désir maternel, en s'appuyant pour cela sur le père symbolique. Nous reviendrons dans la seconde section du chapitre III sur ces thèses, qui entrent à nombreux égards en résonance avec celles de Gauchet.

Marcel Gauchet (2004b ; 2008) insiste également sur les transformations de la représentation de l'enfant (et plus largement de la relation parent-enfant) en mettant en exergue l'émergence d'une nouvelle figure qu'il nomme « l'enfant du désir ». On l'a vu, l'enfantement est de moins en moins envisagé comme une affaire collective, mais comme un projet personnel qui se négocie dans le cadre privé de la conjugalité ; l'enfant du désir n'est ainsi pas conçu « pour la société, pour la perpétuation de l'existence collective, mais pour soi et pour lui-même » (Gauchet, 2008, p. 15). L'enfant du désir n'est pas non plus le fruit des péripéties d'une sexualité récréative et hasardeuse, puisqu'il est conçu dans le cadre d'une sexualité qui est, au contraire, « maîtrisée », « sérieuse », et à travers laquelle le désir sexuel est envisagé comme

¹³¹ La puissance masculine est également relativisée par l'indépendance matérielle acquise par les femmes grâce au travail ; même si des inégalités importantes demeurent en la matière.

¹³² « Le père » est entendu ici comme un opérateur symbolique ; en cela la fonction symbolique de père n'est pas nécessairement rapportée au fait d'être un homme ou une femme, même si usuellement ce sont majoritairement les hommes qui ont occupé et occupent encore cette fonction.

un instrument au service de la réalisation d'un projet (p. 16). Ces éléments tendent à individualiser le rapport à l'enfant qui « devient le fruit du désir singulier, personnel, de ses parents, un désir portant sur sa singularité d'individu » (pp. 15-16). L'individualisation du rapport à l'enfant s'illustre particulièrement à travers la problématique du « prénom » qui est devenu l'expression « du désir des parents dans l'existence de l'enfant » ; le prénom est désormais le fruit de la créativité des parents¹³³, tandis qu'autrefois il avait valeur d'intégration dans une lignée, dans un héritage, en liant, d'une manière ou d'une autre selon les cultures, le nouveau-né à ses ancêtres (pp. 16-17). L'enfant est désiré « pour soi », pour s'y reconnaître en y imposant la marque de son individualité, mais il l'est aussi – comme nous l'avons vu avec François de Singly – « pour lui-même » à travers la reconnaissance de sa propre individualité. Pourtant, « l'extraordinaire passion de l'autonomie de l'enfant » (p. 25) qui imprègne les idéaux parentaux et oriente les gestes éducatifs dans un souci de reconnaissance et de stimulation de la singularité et de l'indépendance de l'enfant, apparaît être profondément contradictoire avec la réalité matérielle (la situation de totale dépendance économique) et surtout anthropologique de l'enfant qui, à la différence de l'adulte, n'a pas accédé aux capacités rationnelles grâce auxquelles l'exercice de l'autonomie est possible (Quentel, 1997 [1993])¹³⁴. Dès lors, la tâche paradoxale des parents est de « faire exister une autonomie qui n'existe pas », de trouver un équilibre protection et laisser-faire, entre intervention éducative et respect de l'autonomie de l'enfant (Gauchet, 2008, p. 25).

Du point de vue de l'enfant, le fait d'être surinvesti par le désir de ses parents (ce désir n'étant plus régulé comme autrefois par son inscription dans le social) génère des difficultés dans la capacité à devenir un individu au sens psychique. Gauchet (2008) distingue à cet égard « l'individuation » comme processus psychique de construction de l'individualité¹³⁵ (c'est-à-dire de prise de possession de soi-même), de « l'individualisation » comme « fait social » marquant à la fois la privatisation du rapport des parents à l'enfant et la reconnaissance précoce de sa singularité (pp. 30-31). Ainsi, l'individualisation entrave l'individuation dans la mesure où elle efface toute idée de contingence dans la venue au monde de l'enfant qui, en tant qu'enfant désiré, ne peut se situer en dehors du choix primordial dont il procède et qui le définit totalement. Aliéné à la nécessité qui l'a fait naître (du moins, le croit-il), l'enfant du désir peine

¹³³ Celle-ci étant paradoxalement corrélée à la popularité des séries télévisées américaines.

¹³⁴ Nous développerons particulièrement cette question de la différence anthropologique entre « enfant » et « adulte » dans le chapitre III.

¹³⁵ Les psychanalystes parleraient plutôt de « subjectivité » et de « subjectivation ».

à se détacher du désir de ses parents pour admettre l'irréductible hasard dont il est – de la façon la plus banale puisqu'universellement partagée – le fruit. L'apparente unicité du désir parental, qui sous couvert de démocratisation correspondrait en réalité moins à un compromis entre le désir du père et celui de la mère qu'à un effacement du désir paternel sous un désir maternel devenu hégémonique, accentuerait cette aliénation en limitant les espaces interstitiels (entre les deux désirs parentaux) dans lesquels l'enfant pourrait trouver à construire son individualité. Ainsi, ces enfants risquent de rester « à perpétuité des dépendants de ce désir qui les a amenés à la vie, pleins d'amour pour les auteurs de leurs jours, en inextinguible besoin de se ressourcer à cette garantie, mais parfois aussi pleins d'une haine indicible à l'égard de ce don de l'existence qui leur interdit d'être » (Gauchet, 2004b, p. 120).

Associé à l'affaiblissement du phénomène religieux qui affecte profondément le rapport au temps et à la tradition des sociétés modernes, la désinstitutionnalisation de la famille provoque « une redéfinition des âges de la vie » (Gauchet, 2004a) dont un des traits saillants (déjà évoqué dans ce chapitre) est la dévalorisation de l'âge adulte. Marcel Gauchet explique que dans les sociétés prémodernes, l'importance accordée à la « tradition »¹³⁶ avait pour effet d'introniser les aînés comme les « gardiens de la transmission » du fait de leur meilleure connaissance des us et coutumes (p. 31). Dans cette perspective, le cycle de vie était compris comme une « croissance sociale », dont la mort venait couronner le chemin en assurant le passage vers l'ancestralité. Dans les sociétés modernes, « le temps social légitime bascule vers l'avenir de l'histoire ouverte » qui fait prévaloir le changement sur la tradition (p. 31). Renforcé par la privatisation de la famille et l'effacement du principe de parenté comme ordonnateur du social, le mouvement de « détraditionalisation » (selon l'expression d'Ulrich Beck) a pour conséquence une désagrégation de l'idée de maturité qui ôte à la figure de l'adulte « la gravité et l'autorité qui résultaient de la fonction décisive qui passait par elle » (p. 41). Dépourvu de son prestige et de ses privilèges, l'âge adulte devient pour de nombreux jeunes un horizon de moins en moins désirable, un état « perçu comme castrateur par rapport à la richesse des virtualités qui restent ouvertes tant que dure la jeunesse » (p. 43). Dans ce contexte, le maintien de la dépendance matérielle à l'égard des parents ne serait pas nécessairement vécu négativement, d'autant que cette dépendance n'est pas incompatible avec l'octroi de nombreuses libertés (acquises d'ailleurs de plus en plus tôt) ; « Somme toute, la bonne manière d'être autonome, c'est d'être sustenté dans l'existence par une instance extérieure pas trop

¹³⁶ « La tradition au sens plein du terme, c'est l'autorité surnaturelle des origines ou de la fondation, dont la suite des générations se doit de perpétuer pieusement l'insurpassable legs » (p. 30).

pénible à supporter », considère Marcel Gauchet (2008, p. 27). La famille devient « une instance de protection contre les contraintes de la vie sociale » et la société « qui est vue comme un monde dangereux » (p. 52)¹³⁷. La jeunesse est ici considérée par Gauchet comme une postadolescence, c'est-à-dire comme le prolongement, au-delà des limites biologiques de la puberté, d'une adolescence définie selon le modèle parsonien de l'irresponsabilité et de l'insouciance (cf. première section de ce chapitre).

* * *

On le constate tant chez François de Singly que chez Marcel Gauchet, la famille constitue un lieu d'observation privilégié des transformations globales du lien social contemporain. Si les deux auteurs adoptent des points de vue différents sur les conséquences de l'individualisation des relations familiales, ils s'accordent sur la description d'une famille plus démocratique et égalitaire, privilégiant les liens électifs sur les liens hérités, la contractualisation sur l'obéissance, l'affectif sur l'autoritaire, et mettant en son centre l'épanouissement personnel de ses membres. De là, Gauchet estime que cette famille ne contribue plus à l'inscription sociale des individus, tandis que Singly considère qu'elle demeure un lieu d'articulation (parfois de tension) entre privé et public, entre logique identitaire et logique statutaire. Ayant déjà formulé un point de vue critique sur l'approche individualiste et positiviste de François de Singly dans la section précédente, nous concentrons ici nos remarques sur les analyses de Marcel Gauchet qui nous donnent à nouveau l'occasion de soulever des questionnements épistémologiques majeurs. Une fois établi que la famille demeure une instance de socialisation et d'échanges entre les générations, nous caractériserons certains des enjeux de l'évolution du lien parents-enfant au moment de la jeunesse.

¹³⁷ « Le bonheur idéal de la famille informelle, c'est le bonheur intime par la protection contre la société » (Gauchet, 2008, p. 23).

I.C.1.c – Une famille moins « sociale » ?

Comme chez d'autres auteurs, le paradigme individualiste imprègne les analyses de Marcel Gauchet qui ne se présente pas comme sociologue, mais place la question du « lien social » au cœur de sa réflexion. La dichotomie entre individu et société s'exprime clairement dans son propos, opposant individuel et collectif, privé et public, personnel et institutionnel, psychologique et social (ces oppositions s'équivalant entre elles). Là encore, « individu » et « société » sont pensés comme étant deux entités spécifiques, dotées de caractéristiques propres, indépendantes de la relation qui peut (ou pas) s'établir entre elles. Les normes sont produites extérieurement aux individus et s'imposent à eux comme des contraintes avec lesquelles ils doivent composer, même s'ils disposent d'une marge de « personnalisation »¹³⁸. Cette dichotomie autorise à penser des situations dans lesquelles des individus pourraient se situer « hors » normes ou rôles sociaux, tout en maintenant néanmoins des relations entre eux¹³⁹. Comment qualifier dès lors le lien familial s'il n'est pas « social » ? Gauchet parle de « rapports affectifs » et « informels » ; il utilise les qualificatifs de « psychologique » ou de « personnel ». Selon quels critères distingue-t-il ce type de relations « personnelles » et les relations dites « sociales » ?

En réalité, le lien familial contemporain tel que le décrit Marcel Gauchet (1998) serait moins asocial que faiblement social ; il reposerait sur une socialisation « a minima » (si l'on peut dire), consistant en l'apprentissage des usages et des règles permettant la « coexistence collective » (p. 171), mais sans donner accès à « l'abstraction de soi » qui, elle, rend possible un « espace organisé de coexistence » (p. 173) ; autrement dit, là où le lien familial « traditionnel » ou celui de la première modernité donnait accès à un niveau d'organisation sociale permettant l'intégration des individus à la société globale, le lien familial contemporain produit « un individualisme de déliaison ou de désengagement, où l'exigence d'authenticité devient antagoniste de l'inscription dans un collectif » (p. 172). C'est donc un lien social précaire ou affaibli que pointe Gauchet qui donne à ces transformations des causes structurelles : à la fois au plan macrosocial avec la désinstitutionnalisation de la famille (processus séculaire et irrémédiable), et au plan individuel avec l'émergence d'un nouveau type de personnalité

¹³⁸ « [Mon] lien avec les autres obéit à une norme qui n'est pas de moi, même si j'ai à en personnaliser l'usage » (1998, p. 173).

¹³⁹ Gauchet observe ainsi « la montée des rapports affectifs entre les personnes, rapports eux informels, à base de libre choix mutuel et d'appréciation intime, hors de toute assignation réglée à des rôles » (1998, p. 170).

psychique qui produirait des individus incapables de s'abstraire d'eux-mêmes pour accéder à un lien social véritable¹⁴⁰. Un changement si profond ne peut qu'être qualifié de « mutation » ou de « révolution » anthropologique.

Mais le diagnostic de Marcel Gauchet est-il juste ? Le lien familial contemporain est-il dégradé au point que le processus même de socialisation – à la confluence du psychique et du social – soit altéré dans ses principes ? Là encore, Gauchet, comme d'autres, nous semble confondre les *contenus sociaux* que sont les valeurs, les croyances, les normes, voire les désirs de se percevoir être et agissant comme un individu souverain, affranchi des obligations sociales et du sentiment de dette, et la *forme sociologique* d'un processus relationnel qui, d'être orienté dans le sens de la singularité et de la personnalisation, n'en demeure pas moins « social » au sens où il implique nécessairement une *convergence* des acteurs entre eux, c'est-à-dire l'adhésion à un système de croyances partagées, de conventions reliant les acteurs dans le cadre de communautés d'usages. Que ces communautés d'usages – aujourd'hui réduites, si l'on suit Gauchet, à la cellule familiale – s'inscrivent différemment qu'hier dans l'ensemble macrosocial que constitue la « société », cela est probable. Mais qu'elles ne s'y inscrivent plus, qu'elles se constituent comme des espaces relationnels autarciques, strictement repliés sur la sphère privée, cela est plus que douteux. Comme l'explique Jean-Hugues Déchaux (2008), la famille contemporaine n'est pas sans normes, mais se caractérise au contraire par leur abondance ; le « pluralisme normatif » se décline ainsi en « une variété des styles conjugaux, éducatifs, des relations de parentèle » (p. 114). La coexistence de registres normatifs hétérogènes n'est pas sans générer des tensions et des contradictions, mais celles-ci ne sont ni plus ni moins qu'inhérentes à tout processus relationnel (dont nous avons envisagé le fonctionnement éminemment paradoxal sous l'angle d'un mouvement dialectique de divergence et de convergence). Si l'on peut admettre que l'époque contemporaine favorise tendanciellement l'expression des divergences et des singularités, produisant une relative fragmentation des univers sociaux, l'hypothèse d'un « individualisme de déliaison » défendue par Marcel Gauchet paraît excessive. Même François de Singly, qui s'inscrit comme Gauchet dans le paradigme individualiste – tout en portant, à la différence de ce dernier, un regard plutôt positif sur l'individualisme contemporain – ne s'y trompe pas : l'égalité des individus ne signifie

¹⁴⁰ « L'individu contemporain aurait en propre d'être le premier individu à vivre en ignorant qu'il vit en société, le premier individu à pouvoir se permettre, de par l'évolution même de la société, d'ignorer qu'il est en société. [...] Il l'ignore en ceci qu'il n'est pas organisé au plus profond de son être par la prééminence du social et par l'englobement au sein d'une collectivité, avec ce que cela a voulu dire, millénairement durant, de sentiment de l'obligation et de sens de la dette » (p. 177).

pas qu'il n'y ait plus différenciation (et donc analyse réciproque) des statuts et des rôles de chacun des membres de la famille¹⁴¹, ni que ces statuts et ces rôles ne soient plus définis en référence à des modèles sociaux globaux (culturels, éducatifs, juridiques, etc.) inscrivant de fait la famille dans un système d'échange avec « la société ».

Marcel Gauchet opposerait à cet argumentation que le maintien d'une socialisation minimale impliquant la référence à des modèles et à des normes circulant à l'échelle de la société globale n'est pas incompatible avec l'effacement de ce qui confère, selon lui, sa valeur véritable au lien social ; à savoir, l'abstraction de soi, cette capacité à s'excentrer, à s'élever au-dessus de ses intérêts immédiats et personnels pour accéder au bien commun, à reconnaître l'antériorité du social, c'est-à-dire à se situer dans une forme d'humilité face à un monde qui préexiste à soi et vis-à-vis duquel on ne peut que se sentir obligé, endetté. Mais cette dimension que Gauchet situe dans le registre de la socialisation ne relève-t-elle pas plutôt d'un autre registre, que nous qualifierions d'éthique ou de moral ? On ne peut que remarquer comment Marcel Gauchet mobilise le registre de l'intentionnalité et de la conscientisation dans sa conception des phénomènes sociaux ; cela est visible dans l'ensemble de ses textes, mais pour nous limiter à celui de 1998 on note qu'il y conçoit la famille contemporaine comme un « regroupement *volontaire*¹⁴² » d'individus (p. 169) « à base de *libre choix* mutuel » (p. 170). Cette mobilisation de l'intentionnalité ne concerne pas que les formes dégradées du social dont le lien familial contemporain serait emblématique, mais également le lien social organisé, institué (le « vrai » lien social en quelque sorte). Si la « personnalité traditionnelle » trouvait son indépendance dans une adhésion sans distance à la norme (p. 175), la personnalité typique de la première modernité (« l'individu classique ») allie réflexivité et soumission à l'ordre social ; on peut même dire que sa réflexivité devient la condition ou le médium par lequel elle accède au bien commun. Ainsi, pour la personnalité moderne « il s'agit de rendre *conscient* et *voulu* ce qui relevait de la tradition » ; c'est l'époque du « devoir » qui est « ce qui s'impose à moi comme à tous, mais qu'il me faut néanmoins individuellement *vouloir en conscience* », et de la « responsabilité » qui correspond à « l'exigence de se placer *en conscience* du point de vue de l'ensemble » (p. 176) ; « être soi-même » consiste alors à « être au clair avec soi-même, *savoir* ce qui vous conduit de manière à agir avec *volonté* et *liberté* intérieure » (p. 177). L'individu

¹⁴¹ Les enfants ne sont pas reconnus, du fait de leur minorité, comme des adultes à part entière ; les rôles des mères et des pères restent différenciés entre eux (nous développons plus loin).

¹⁴² Nous soulignons, comme dans les autres citations de ce paragraphe.

ne pouvant renoncer à la réflexivité acquise avec la modernité¹⁴³, son inscription dans le lien social ne peut désormais plus s'effectuer que sur le mode de l'adhésion volontaire et consciente, dans l'abstraction ou le dépassement de soi, c'est-à-dire dans la reconnaissance de la prééminence du social qui ne peut être qu'une affaire de « *consentement* » (p. 173). Consentement auquel se refuserait, par contraste, « l'individu libéral, en droit d'*ignorer* son inscription collective » et qui n'a plus « en vue que ses *avantages* et ses *intérêts* » (p.173).

Le lien social véritable se trouve donc être, chez Marcel Gauchet, une affaire d'intentionnalité, de renoncement et (donc) de liberté. Or, il nous semble qu'il s'agit là bien plus d'une problématique éthique ou morale que réellement sociologique. Marcel Gauchet confond deux niveaux d'analyse : celui du discours ou du désir des acteurs, et celui de la réalité des pratiques sociales¹⁴⁴. Le « désir » d'enfant ou le « choix » du conjoint ne sont peut-être plus envisagés et voulus par les individus comme des affaires collectives, impliquant la reproduction de la société et l'alliance entre familles, mais la procréation ou la conjugalité n'en demeurent pas moins des *faits sociaux* qui – outre leur contribution objective à la reproduction de la société – mettent en jeu des normes et des usages socialement partagés, participent à définir des identités sociales et à organiser des prises de responsabilité, impliquent donc des devoir-être ou des obligations effectivement assumés¹⁴⁵ ; tout ceci indépendamment de la conscience ou du désir que les individus en ont. La question du libre choix ou du consentement intéresse le philosophe ou le psychanalyste qui prennent pour objet l'individu comme être moral ou éthique, mais pour le sociologue, qui considère l'acteur social comme un « être relationnel », la question de l'intentionnalité ne se pose pas ; ou alors elle se pose à titre de contenu, en tant que norme ou

¹⁴³ Si on suit Gauchet, la capacité de réflexivité serait un acquis « historique » de la modernité, dont ne bénéficiaient pas ou de façon très limitée les acteurs de sociétés traditionnelles.

¹⁴⁴ Gauchet opère en réalité une triple confusion, car non seulement il fait de l'adhésion au social un problème éthique de consentement, mais également, nous l'avons vu dans les extraits précédents, une affaire de « conscience » (de « savoir » ou d'« ignorance ») ; ainsi confond-il non seulement le sociologique avec l'éthique, mais également avec le logique (le pensé ou le « conscient »). Toutefois, nous ne développons pas ici cette confusion du logique et du sociologique (du logos et du nomos ; cf. synthèse de la première partie), afin de nous centrer exclusivement sur celle du sociologique et de l'éthique.

¹⁴⁵ Les parents continuent à s'impliquer dans l'éducation de leurs enfants, même si le pluralisme normatif peut parfois les désorienter. Le maintien de fortes solidarités matérielles est là pour en témoigner ; par exemple, en 2005, l'INSEE établit que sans soutien familial, 90 % des 19-24 ans vivraient en dessous du seuil de pauvreté (donnée citée par Dagnaud, 2008, p. 131. Concernant la conjugalité, si les couples peuvent se faire et se défaire plus facilement qu'auparavant, les conjoints ne sont pas non plus sans se reconnaître et s'entraider. Irène Théry (1996) explique au sujet du « démariage » qu'individualisation, ou plutôt « égalisation » (puisque c'est sous cet angle qu'elle envisage les transformations contemporaines de la famille) et responsabilité ne sont pas antinomiques : « Le prétendu abîme idéologique entre des mariés responsables et des concubins voulant "le meilleur sans le pire" n'est qu'un mythe conservateur » ; « Il ne s'agit pas d'une forme d'atomisation ou de dilution du groupe par exacerbation des désirs égotistes et refus des engagements, comme les traditionalistes le prétendent, mais de l'introduction, au cœur de la conjugalité, d'une pensée de la différence entre hommes et femmes, masculin et féminin, où l'altérité se veut inscrite dans la fondamentale égalité du genre humain » (p. 71).

croissance, ou comme une « *illusio* » au sens donné par Pierre Bourdieu à ce terme et que l'on retrouve à travers les notions de « fantasme » ou de « voile » chez les psychanalystes lacaniens (cf. chapitre III, section B)¹⁴⁶. Pour le sociologue, l'acteur ne choisit pas ou ne subit pas ; il converge ou il diverge, il lie ou il délie, il s'universalise ou il se singularise. Peut-être l'orientation donnée à une relation sociale résulte-t-elle d'un choix ou d'un non-choix ? Seule une analyse éthique pourrait le dire, mais pas une analyse sociologique. Nous ne prétendons pas qu'il soit facile de procéder dans la pratique de la sociologie à une telle déconstruction de l'objet – c'est-à-dire de faire abstraction des déterminants intentionnels, éthiques ou moraux, du moins à ne les considérer que comme des contenus et pas comme des principes formalisateurs –, mais il nous apparaît pour le moins incohérent de fonder une théorie du lien social sur ce type de déterminismes.

Marcel Gauchet (1998) affirme que « le lien social ne va pas de soi », qu'il nécessite d'être « instauré et restauré en permanence » (p. 170) ; cela est tout à fait défendable dans la mesure où l'on considère que l'instauration du lien social est un *processus dynamique* qui n'est pas qu'une affaire « d'institutions sociales » (au sens restrictif dans lequel l'entend Gauchet) et de conditions sociohistoriques, mais nécessite de façon primordiale des acteurs dotés de *capacités rationnelles* leur permettant de formaliser, de structurer ce lien, c'est-à-dire de « faire société ». À ce titre, « l'abstraction » à laquelle fait référence Gauchet nous semble rendre compte de ces capacités rationnelles, que l'on pourrait même dire « culturelles » dans la mesure où elles

¹⁴⁶ Gauchet, lui-même, est conduit à s'interroger sur la réalité de l'hyper-individu, et à admettre que l'individualisme contemporain (ou au moins certaines de ses déclinaisons) ne puisse être qu'une croyance, un fantasme, une illusion. Ainsi, au sujet de l'émergence d'un nouveau modèle éducatif orienté dans le sens de la construction de soi plutôt que de l'apprentissage des rôles sociaux, et qu'il nomme « formation », Gauchet (2008) écrit : « La formation est ce qui procure les moyens d'être individu, du moins est-ce ainsi que les choses sont perçues du point de vue de la logique des représentations collectives » (p. 37) ; « Il arrive régulièrement dans la vie des sociétés qu'on croie à l'existence de choses qui n'existent pas. Force est de se demander si nous ne sommes pas dans une telle configuration, si la démarche de projection dans ce futur que nous sommes obligés d'anticiper ne nous amène pas à créer un être hypothétique dont le résultat est d'écraser en pratique les nouveaux venus par une tâche qui est au-dessus des forces humaines » (p. 38). Plus loin, au sujet de l'impératif de « restez jeune », Marcel Gauchet explique : « La question que l'on ne peut pas ne pas poser, à propos de cet idéal, c'est celle de l'existence réelle de l'individu qui vit sous son empire. Le résultat de cet idéal du "rester jeune", sans surprise, c'est la frustration, la déception vis-à-vis de ce que l'on est et la disposition à la dépression, dans une acception où la culpabilité emprunte un nouveau visage » (p. 43). Si l'auteur dissocie très justement ce qui relève de la croyance en un idéal et ce qui correspond à la réalisation effective de cet idéal (soulignant comment l'écart entre fantasme et réalité peut affecter négativement l'individu au plan émotionnel), il n'en relativise pas pour autant le statut épistémologique et la portée explicative qu'il donne au concept d'individualisme contemporain. Tout en percevant la dimension fictive de l'hyper-individu, Marcel Gauchet le considère comme une réalité structurelle provoquant une « mutation anthropologique » qui impacte tant l'organisation de la société globale que l'organisation psychique des personnalités. En accordant une telle place dans sa théorie à l'individu, Marcel Gauchet participe pleinement au système de croyance de l'individualisme contemporain, qu'il contribue – paradoxalement puisqu'il le dénonce – à instituer.

permettent à l'être humain de prendre de la distance, de s'abstraire du rapport d'imédiateté qu'il entretient avec le monde naturel ou donné comme tel. C'est cette prise de distance qui explique que nous ne collons jamais complètement à notre « nature » ; à la fois à notre « nature naturelle », c'est-à-dire aux déterminismes organiques qui conditionnent, par exemple, notre sexualité biologique, et que nous sommes capables de dépasser sans pour autant y échapper complètement ; mais aussi à notre « nature sociale », à nos « habitus », c'est-à-dire à ce qui de nous-mêmes ou du monde qui nous environne a été naturalisé par le biais d'une imprégnation (les normes et les usages incorporés, les identités héritées ou assignées) et que nous sommes également capables de relativiser, de transformer, de critiquer sans totalement nous en affranchir. C'est cette capacité d'abstraction ou d'*analyse* que nous avons désignée comme principe de « divergence » et définie comme l'un des deux pôles (« pôle instantiel ») de la dialectique des relations interhumaines (cf. fin de section précédente). Néanmoins, l'abstraction dont parle Gauchet nous paraît moins être une question de divergence et de convergence que de « renoncement » et de « satisfaction ». Faire abstraction de soi ou consentir à l'antériorité du social, c'est, si l'on suit Gauchet, mettre à distance son intérêt particulier et immédiat, c'est renoncer aux satisfactions d'une vie relationnelle pétrie d'affectivité et de libre choix pour entrer dans le régime des obligations et des contraintes sociales¹⁴⁷. On comprend dans cette perspective que Gauchet y voit d'abord une affaire de volonté et de liberté, c'est-à-dire de capacité du sujet humain de réglementer ses désirs, de prendre de la distance avec le rapport immédiat, naturel qu'il entretient au « vouloir » ; mais cette capacité de réglementation relève du registre éthico-moral qui, s'il s'actualise au plan sociologique à travers des devoirs et des obligations sociales effectivement assumées ou pas, n'est pas à confondre avec lui. Nous aurons l'occasion de développer cette question de la dissociation des registres sociologique et éthico-moral (ce que nous nommerons « axiologique ») dans la seconde section du chapitre III.

Replacer les enjeux des transformations contemporaines de la famille dans le cadre de cette dissociation des registres explicatifs sociologique et éthico-moral permet d'échapper à une conception normative du social qui affleure chez Gauchet comme chez d'autres ; en distinguant le « social organisé », bénéfique à l'intégration des individus et donc à la cohésion de la société globale, du « social affaibli », marginalisant le bien commun derrière l'hégémonie des intérêts

¹⁴⁷ On retrouve cette conception « moraliste » dans la façon dont Gauchet approche la situation de la jeunesse contemporaine qui, face à l'entrée dans une vie sociale adulte contraignante et castratrice, choisirait de prolonger l'insouciance et l'irresponsabilité caractéristiques de l'adolescence en se maintenant dans le confort d'une dépendance familiale conjuguant sécurité matérielle, proximité affective et autonomie relationnelle et culturelle.

particuliers, et en indexant cette distinction à des questions éthico-morales (volonté, choix, liberté), on n'est jamais loin d'établir une hiérarchie entre un « bon » et un « mauvais » lien social, entre celui qui relie et intègre, et celui qui déstructure et atomise. Cette clarification permet également, comme nous l'avons déjà évoqué, de ne pas confondre ce qui relève du désir (conscient ou non) des individus de se considérer et d'être considérés comme des êtres souverains, indépendants d'autrui (désir qui s'actualise au plan social à titre de contenu), de la forme des relations sociales qu'entretiennent entre eux ces individus en tant qu'acteurs sociaux ; de ce point de vue, l'« individualisme de la déliaison »¹⁴⁸ ne peut être considéré que comme une croyance, un modèle normatif susceptible d'influencer l'orientation des rapports sociaux dans le sens d'une prééminence du pôle de la divergence, mais ne pouvant déboucher sur une quelconque « déliaison », qui serait résolument antinomique avec la conception relationnelle des phénomènes sociaux que nous défendons. Autrement dit, les évolutions indiscutables du lien familial observables à l'échelle de l'histoire de la modernité occidentale, ne sont pas, selon nous, à interpréter comme des « mutations » affectant la structure anthropologique de l'être-en-société, mais comme des changements d'orientation, dont la rapidité ou la radicalité sont probablement sources de déstabilisation et générateurs de nouveaux « problèmes sociaux », mais qui continuent néanmoins de s'inscrire dans un fonctionnement « sociologique » ni plus ni moins « rationnel » (anthropologiquement parlant) qu'auparavant.

Dans cette perspective, le concept de « désinstitutionnalisation » apparaît excessif, d'autant qu'il manifeste la conception normative et positiviste que Marcel Gauchet se fait du social en distinguant « les liens constituants et obligatoires » et « les liens libres » (2008, p. 10), c'est-à-dire en opposant l'institutionnel et le personnel. Or qu'est-ce qu'une « institution » sociologiquement parlant, si ce n'est un ensemble de règles et d'usages conventionnellement partagés (à la fois transmis et appropriés) orientant les représentations et les pratiques des acteurs ? Si nous n'établissons pas de graduation dans la forme du social (un phénomène est social ou ne l'est pas) ; si nous ne considérons pas les liens « affectifs » et « informels » décrits par Gauchet comme une socialité amoindrie ; alors nous devons considérer l'ensemble de ce que nous avons rapidement désigné comme des « communautés d'usages » (c'est-à-dire, pour aller à l'essentiel : des groupes formalisant leurs relations selon une dialectique de la divergence et de la convergence) comme des institutions. Autrement dit, on ne peut pas, comme le fait Gauchet, réduire l'institution – saisie comme *principe* – à certaines de ses manifestations

¹⁴⁸ Ce que Gauchet nomme par ailleurs « hyper-individualisme », et qu'on retrouve chez Singly sous l'expression d'« individu individualisé » ; pour notre part, nous parlons d'« individualisme contemporain ».

sociohistoriques, fussent-elles, à l'image de la famille patriarcale ou de l'école républicaine, profondément inscrites et valorisées dans notre imaginaire collectif. Plus généralement, on ne peut pas limiter l'institution aux grandes organisations macrosociales, fortement formalisées par le droit ou la coutume, et ignorer ou minorer la dimension socialisatrice des autres types de communautés d'usages. C'est, nous semble-t-il, cette même hiérarchisation des contenus sociaux qui tend à négliger la prise en considération de certaines pratiques ou socialités juvéniles, au motif qu'elles seraient moins explicatives « sociologiquement » des trajectoires sociales des jeunes générations (nous revenons sur cette question dans la conclusion de ce chapitre).

I.C.1.d – Une instance de socialisation qui demeure active tout en voyant sa place se relativiser

Des rôles parentaux qui se recomposent

Marcel Gauchet défend l'hypothèse d'un « matriarcat psychique » impactant les rôles sociaux de père et de mère ; selon cette thèse (largement développée par des psychanalystes lacaniens), les fonctions parentales ne se seraient pas seulement moulées dans un modèle unique, mais la fonction symbolique maternelle aurait supplanté une fonction paternelle affaiblie par la remise en cause de la famille patriarcale, fonction qui aurait de ce fait tendance à s'effacer. Néanmoins, cette conception est sous-tendue, nous semble-t-il, par l'idée selon laquelle les rôles parentaux seraient des entités relativement stables. Or, le rôle de mère ne s'est pas simplement affirmé, étendu sur la période récente, pour supplanter celui de père, il s'est aussi profondément transformé ; même si des éléments communs demeurent, être une mère aujourd'hui n'implique certainement pas le même type de reconnaissance statutaire ni l'exercice des mêmes compétences que celles des mères d'autres époques. Si l'on considère « mère » et « père » comme étant des parties du même fait social que sont les relations de parenté, c'est-à-dire si on les conçoit comme des « concepts relatifs » (Ehrenberg, 2011), il faut alors envisager que le rôle de père se soit lui-même transformé, et pas simplement relativisé ou effacé derrière un rôle maternel hégémonique. Au lieu de raisonner sur la seule base des manifestations antérieures de la paternité et de la maternité, il s'agit de comprendre comment ces deux fonctions sociales se recomposent et se redéfinissent mutuellement à travers de nouveaux contenus. Loin de fusionner ou de disparaître les rôles de père et de mère apparaissent dès lors à la fois différenciés

et complémentaires. François de Singly l'explique judicieusement à partir de l'exemple du « père cheval ».

L'image du « père cheval » qui se met à quatre pattes pour que son enfant monte sur son dos constitue une des représentations archétypales¹⁴⁹ de la relation du père et de son enfant dans la famille contemporaine (Singly, 2004, p. 250). Interpréter cette image comme le signe d'une soumission du père à son enfant, d'un renoncement du père à exercer son rôle d'autorité, c'est-à-dire en faire une illustration du déclin de la fonction paternelle, implique de se référer à l'ancien modèle normatif, celui de la famille de la première modernité dans laquelle le père était un homme à la fois puissant (socialement et physiquement) et n'exprimant pas ou peu son affectivité. Dans le modèle normatif de l'individualisme contemporain, le rôle de père ne passe plus par l'incarnation d'une autorité distante et virile, mais par une proximité physique et affective traduisant une attention et une présence (p. 252). Le « père cheval » est un « bon père » car il se met au niveau de son enfant, il joue avec lui, il est proche. Ceci n'empêche pas que le père exerce par ailleurs une autorité sur son enfant, qu'il se fasse respecter et obéir, qu'il soit un « père-grand » ; car le « père cheval » ne l'est que provisoirement : « il s'abaisse non pas pour rester "petit", mais pour montrer que de grand il peut devenir petit, tout comme son enfant doit devenir grand » (p. 305). Ainsi pour Irène Théry (1996), le lien de filiation demeure perçu – tant du côté du père que de la mère – « comme un lien profondément non égalitaire et non symétrique, comme un lien de responsabilité et de protection » (p. 73)¹⁵⁰. En même temps, le père n'exerce plus son autorité sur le mode « autoritaire » de ces prédécesseurs ; il rappelle les règles sans se prendre complètement au sérieux : Singly (2004) évoque le rôle du « grand méchant loup » pour lequel sérieux et humour doivent coexister (p. 309). Loin de renoncer à exercer toute autorité, la famille contemporaine voit son idéal éducatif passer d'un modèle orthopédique à un modèle herméneutique ; il s'agit de donner du sens à la règle et de responsabiliser l'enfant. La puissance normative de la relation parents-enfants découle désormais « de l'instauration d'obligations personnelles et non d'une prétention coercitive abstraite » (Cicchelli, 2001b, p. 23).

¹⁴⁹ Que Singly observe dans les albums pour enfants.

¹⁵⁰ 83 % des parents d'enfants de 12 à 19 ans veulent savoir (très souvent ou assez souvent) où est leur enfant qu'il sort ; 58 % lui disent à quelle heure rentrer (source : Baromètre Santé Jeunes CFES, 1998 ; cité par Dagnaud, 2008, p. 139).

Quant à l'uniformisation des rôles masculin et féminin : si le clivage entre eux est indéniablement moins marqué dans la famille contemporaine, le rôle du père ne se confond pas pour autant avec celui de la mère ; il n'est alors pas anodin, comme le remarque François de Singly (2004), qu'il n'y ait pas dans les albums pour enfants d'images de « mère cheval » car le père demeure le représentant virtuel de l'autorité, et peut à ce titre jouer avec cet attribut que la mère ne revendique pas ou moins (p. 305). De façon générale, le père intervient de façon intermittente dans le jeu familial et en référence à des règles générales, là où la mère assure une présence en continu et se montre ainsi plus attentive aux particularités de la vie de l'enfant ; Singly résume : « le père sert davantage de médiateur entre le monde extérieur et son enfant, la mère entre le monde intérieur de l'enfant et lui-même » (p. 301).

Bien sûr, les psychanalystes (dont s'inspire Marcel Gauchet) ne raisonnent pas en termes d'homme ou de femme, ou de rôles sociaux, mais de « fonction symbolique ». La fonction paternelle est alors envisagée comme un « invariant anthropologique », c'est-à-dire qu'elle s'actualise qu'on la retrouve dans toutes les sociétés humaines, même si à chaque fois elle se manifeste de façon singulière (on retrouve la différence entre forme et contenus). La fonction de « père symbolique » consiste à introduire du tiers dans la relation duelle qu'entretiennent la mère et son enfant ; c'est le père qui vient séparer l'enfant de sa mère, et plus précisément le séparer du désir maternel. Articulée avec la problématique œdipienne qui met en jeu le tabou de l'inceste et l'interdit du meurtre, la fonction paternelle est, par extension, celle qui introduit l'enfant au social à travers la double nécessité de faire alliance avec d'autres en dehors de son groupe d'origine (interdit de l'inceste) et d'échanger des services avec autrui selon une logique du don et de la dette (interdit du meurtre) (Le Bot, 2002, pp. 99-120). Cette fonction relève en premier lieu de l'intervention de la mère, puisque c'est elle qui fait d'abord exister le père dans son discours, en le désignant comme cet au-delà, cet « Autre » vers lequel se tourne son désir (et donc à la loi duquel elle se soumet) ; autrement dit, la mère introduit le père symbolique en signifiant à son enfant qu'il n'est pas tout pour elle, qu'elle désire « ailleurs » (ce qui est la fois source de frustration et d'apaisement pour l'enfant). Ce n'est que dans un second temps, que cette fonction nécessite de s'étayer sur un « père réel » qui valide aux yeux de l'enfant l'existence du père symbolique. Sans trancher définitivement dans le débat sur le déclin ou la défaillance de la fonction paternelle dans le contexte contemporain, on peut admettre que la recomposition actuelle des rôles sociaux parentaux, particulièrement celle du rôle de père, rende moins évidente l'étalement du père symbolique sur un père réel adoptant une posture moins autoritaire et plus proche d'un point de vue affectif de son enfant qu'auparavant. Néanmoins, il

paraît abusif de conclure sur cette seule base à l'inefficacité symbolique du père contemporain, notamment dans la mesure où, comme nous venons de le voir, le père demeure dans la plupart des familles une incarnation de l'autorité, se situant dans une relation asymétrique vis-à-vis de son enfant. En outre, rien n'indique que le père ou ses substituts (on pense au « beau-père » dans les familles recomposées) ne continue pas à polariser le désir de la mère, ce qui constitue une des fonctions primordiales du père symbolique. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces questions dans le chapitre III.

Un lien intergénérationnel pacifié mais qui ne mène pas pour autant à l'indifférence ni à l'indifférenciation

L'idée du « conflit intergénérationnel » a imprégné depuis leurs débuts les travaux scientifiques sur la jeunesse, qu'il s'agisse de l'approche psychologique d'une adolescence « tumultueuse » dont le processus de changement doit être interprété comme une « crise », ou d'une conception sociologique approchant les cultures juvéniles en termes de déviance ou d'opposition frontale aux normes adultes (cf. section A). L'antagonisme est tantôt perçu comme menaçant et devant être régulé par l'éducation voire par la répression, tantôt perçu comme structurant, inscrit dans un processus « normal » d'émancipation, qui n'empêchent d'ailleurs pas les jeunes, une fois cette période d'opposition passée, de renouer avec leurs héritages sociaux.

Le prolongement de la dépendance familiale, inscrite dans le phénomène général d'allongement de la jeunesse, devrait dans ce contexte être synonyme d'une exacerbation des conflits entre les jeunes et leurs parents. Or dans les années 1990, de nombreux auteurs soulignent qu'au contraire l'allongement de la phase de socialisation familiale s'accompagne d'une « baisse de l'ambiance conflictuelle, d'une dédramatisation de la vie familiale » (Cicchelli, 2001b, p. 200). On parle alors de relations « pacifiées » ou « apaisées » (p. 197), notamment du fait de la libéralisation des mœurs et de l'abandon des postures autoritaristes par les parents ; comme nous l'avons vu, la famille contemporaine fait la part belle au dialogue et à la proximité affective entre ses membres ; elle reconnaît le jeune comme un individu à qui elle offre une autonomie croissante et de plus en plus précoce, même si le seuil de l'indépendance économique, lui, recule. La jeunesse des années 1980 et 1990, touchée par les fléaux du chômage ou du sida, apparaît plus pragmatique, moins prompte à mettre en scène le conflit générationnel même si ses relations avec le monde adulte ne sont pas vécues comme satisfaisantes (INJEP, 2001, p. 338). Michel Fize dans « Le Peuple adolescent » (paru en 1994 ;

citée dans INJEP, 2001) estime que la baisse de la conflictualité débouche sur l'indifférence et le manque de dialogue entre les générations ; il dénonce la « démission parentale » qui ne peut qu'accentuer la mise à l'écart des jeunes de la citoyenneté. On assiste dans le même temps à un rapprochement des valeurs entre les générations concernant aussi bien le domaine des mœurs que des règles de vie en société (Galland, 2007, pp. 178-179). Néanmoins, il serait illusoire de croire à une disparition du conflit générationnel. Comme l'observe Vincenzo Cicchelli (2001b) dans son étude des relations entre les étudiants et leurs parents, le prolongement de la socialisation familiale donne lieu à des antagonismes, même s'ils s'expriment moins par des conflits ouverts que par des ressentiments lorsqu'on s'estime bafoué, négligé, insuffisamment reconnu (p. 201). Ainsi, la pacification est une réalité mais qui « exige un fort volontarisme de la part des membres du groupe domestique » (p. 201).

Comme nous l'avons vu au sujet de la recomposition des rôles parentaux, l'essor de l'idéal d'égalité en dignité au sein de la famille n'a pas provoqué, comme le craignaient certains observateurs, « l'effacement de la différence instituant le rapport éducatif et permettant la transmission des valeurs » (Cicchelli, 2001b, p. 203). Le lien de filiation demeure un lien asymétrique tout en étant moins inégalitaire qu'auparavant ; c'est désormais dans l'articulation et parfois dans la tension entre reconnaissance des droits et de l'autonomie et devoir de protection et d'encadrement que se définissent les rôles parentaux. Dans le nouveau mode d'institution des relations familiales les places sont davantage négociées entre jeunes et parents, mais elles continuent d'exister, d'agir et de contraindre les acteurs (p. 203).

Des relations parents-jeunes qui diminuent tendanciellement tout en se maintenant à un niveau élevé

La famille est toujours une valeur refuge. Pour Olivier Galland (2007), la thèse de la crise de la famille est tout à fait exagérée dans la mesure où celle-ci reste plébiscitée par une très large majorité de jeunes (il cite une enquête de 2008¹⁵¹ dans laquelle 81 % de jeunes européens jugent la famille comme étant « très importante » dans leur vie) (p. 212). Si le contrôle des parents sur les enfants se relâche donnant un accès plus précoce à une forme d'autonomie relationnelle, les relations entre les jeunes et leurs parents demeurent intenses et durables tout au long de la vie. Elles ont même tendance à s'intensifier relativement avec le rétrécissement du réseau de

¹⁵¹ Données actualisées dans la 6^e et dernière édition en date de son ouvrage « Sociologie de la jeunesse » (Galland, 2017 [1997], p. 228).

sociabilité qui accompagne l'avancée en âge. Les relations familiales semblent également placées sous le signe de la confiance et de la compréhension, comme l'indiquent plusieurs enquêtes sur ce sujet (p. 213). Cependant, le maintien durable de relations familiales intenses et chaleureuses s'inscrit dans un mouvement de prise de distance qui s'initie au début de l'adolescence et se prolonge durant toute la période de jeunesse. Ainsi, la part des jeunes qui ont des discussions nombreuses avec leurs parents ne cessent de décroître entre 18 et 29 ans. Le même phénomène s'observe en ce qui concerne les visites au domicile familial, de plus en plus espacées dans le temps. C'est d'ailleurs cette prise de distance et le respect de l'intimité de chacun qui va permettre le maintien de relations harmonieuses ; « maintenir une certaine réserve dans les relations sur les sujets les plus intimes peut être un gage de bonne entente » (p. 214). Si de nombreux domaines de la vie du jeune échappent progressivement au regard et à l'intervention parentale, c'est moins le départ du foyer parental que l'installation en couple, et encore plus la naissance du premier enfant, qui provoque une diminution de l'intensité des relations avec les parents¹⁵² (p. 215).

Si la famille reste un lieu d'échanges et d'entraide, certaines données laissent entendre que les relations entre parents et enfants se distendent depuis quelques années ; ainsi, la comparaison des données INSEE (« enquêtes sur les Emplois du temps ») de 1986 et 1998 montre une nette diminution du temps de sortie passé en famille par les jeunes Français de 18 à 29 ans au profit d'un accroissement du temps de sortie avec des amis (Galland, 2007, p. 216). Sans nul doute ces données sont-elles à replacer dans un processus global qui voit depuis la seconde moitié du siècle dernier la famille perdre la position centrale qu'elle occupait dans l'organisation du passage de l'enfance à l'âge adulte tout en demeurant un acteur de premier plan dans cette transition. Ce mouvement s'explique d'abord parce que la famille a effectivement délégué certaines des missions qu'elle assumait quasi exclusivement auparavant à d'autres institutions, au premier rang desquelles l'école. Ensuite, parce que cette délégation s'inscrit et renforce « le passage d'un mode de reproduction sociale par le capital économique à un mode de reproduction sociale par le capital scolaire » qui relativise l'importance des biens transmis par les parents dans la conquête d'une position sociale (Cicchelli, 2001b, p. 202) ; ainsi, « c'est l'école qui, non seulement transmet du savoir, mais aussi attribue par ses diplômes une composante essentielle de la valeur sociale des enfants » ; à l'instar de l'affaiblissement du pouvoir du père qui ne peut plus désigner son héritier, la famille peut créer les conditions

¹⁵² Ainsi : « les jeunes qui ont quitté leurs parents sans vivre immédiatement en couple, conservent un niveau aussi élevé de relations que ceux qui habitent encore au domicile familial. »

sociales, culturelles et économique propices à une meilleure réussite scolaire de ses enfants, mais elle n'est plus maîtresse de la validation sociale de ses enfants (Singly, 2004, p. 257). Enfin, la diffusion du modèle normatif de l'individualisme contemporain fait primer l'épanouissement personnel sur l'intérêt du groupe, rompant avec les valeurs de discipline et de loyauté qui prédominaient auparavant ; dans cette perspective, « l'anéantissement de soi au profit du groupe ne coïncide pas avec la définition dominante de l'identité contemporaine » (Cicchelli 2001b p. 202). S'il s'agit de ne pas confondre ce qui se joue au plan des valeurs et des normes avec la réalité effective des relations familiales, qui ne sont ni délitées ni anéanties par le triomphe d'un illusoire « individu souverain », on admet que ces nouveaux contenus normatifs favorisent des postures de singularité et de divergence qui affectent un lien familial encore prééminent dans la première phase de la jeunesse.

La montée des sociabilités entre pairs

Tout concourt à considérer que cette perte relative d'influence de la famille dans les processus sociaux de construction de soi au moment de la jeunesse est compensée par une intensification de relations avec les pairs. Si la jeunesse est depuis longtemps une période de la vie associée à l'amitié et aux relations entre pairs, il semble que cette dimension ait pris une place croissante dans la définition des identités juvéniles. Olivier Galland (2007) explique : « autrefois, l'adolescence se définissait plus par des passions, des loisirs, des activités qui étaient souvent de nature collective et étroitement contrôlées par les adultes » (ce qui faisait le succès des organisations ou mouvements de jeunesse), tandis qu'aujourd'hui « le choix des relations précède celui des activités » : « être ensemble » devient plus important, ou du moins justifie le « faire ensemble » (p. 217). Une sociabilité intense et basée sur les sorties entre amis, mais aussi tout simplement sur le fait de se retrouver chez les uns ou chez les autres, se répand au sein de la jeunesse ; de façon globale car elle s'intensifie pour tous, et de façon spécifique chez les adolescents chez qui elle augmente massivement au cours des années 1990 (p. 218). L'évolution de la structure des emplois du temps des lycéens au cours de cette période le montre clairement : en quelques années, les lycéens se sont rapprochés du modèle étudiant à travers une forte montée des sorties et des visites à des amis¹⁵³, et l'affaiblissement du contrôle de la famille et de l'école (p. 220). Le goût prononcé pour les sociabilités amicales s'affirme parallèlement

¹⁵³ Le temps de sortie a plus que doublé sur la période 1986-1998 (source INSEE « enquêtes sur les Emplois du temps » ; citée par Galland, 2007, p. 220).

comme une spécificité juvénile ; les réseaux sociaux juvéniles sont ainsi plus étendus et plus actifs qu'à aucun autre âge de la vie (Pasquier, 2005, pp. 58-59).

Le développement de cette sociabilité de classe d'âge est bien entendu sous-tendu par l'autonomie croissante offerte aux jeunes, parfois dès l'enfance, dans les domaines de la gestion de leurs pratiques culturelles et relationnelles. La prolongation scolaire et l'institutionnalisation concomitante de l'adolescence, puis de la jeunesse comme classes d'âge à part entière (cf. première section de ce chapitre) renforce les effets d'agrégation et d'identification. D'autres facteurs, plus récents, peuvent être mis en avant, à commencer par la diffusion de nouveaux moyens de communication (tels les smartphones et les ordinateurs), mais aussi la généralisation de l'accès à Internet¹⁵⁴ qui accompagnent et amplifient ce phénomène (Cicchelli, 2013, p. 33) ; chaque service de communication assure une fonction particulière dans la gestion des relations amicales : « le téléphone et l'e-mail pour prendre le temps de se raconter, les SMS et la messagerie instantanée pour rester en contact continu, le blog ou les réseaux sociaux pour se mettre en scène » (Amsellem-Mainguy et Timoteo, 2012, p. 48). Les relations entretenues grâce aux outils numériques confère à l'adolescent une « ubiquité existentielle » (Lachance, 2011, p. 98). L'accès à ces technologies, comme à d'autres biens et services donnant un support aux sociabilités entre pairs, est rendu possible par une autonomie financière relative qui repose d'abord sur l'argent reçu des parents, et dans une moindre mesure des grands-parents, mais également par des transferts d'aides publiques et des petits « jobs » (Cicchelli, 2013, pp. 33-34). Cette autonomie financière relative (qui n'est pas à confondre avec l'indépendance économique acquise au terme du parcours d'insertion professionnelle) augmente évidemment avec l'âge, mais elle est surtout de plus en plus précoce puisqu'elle peut débiter dès l'âge de 6 ans. Ainsi, « contrairement aux générations précédentes, pour qui l'accès à la consommation se confondait avec l'entrée sur le marché du travail et le début de l'indépendance financière, les nouvelles générations peuvent commencer à dépenser, à régler leurs achats avant même de disposer de revenus personnels importants » (p. 34).

¹⁵⁴ En 2008, 66 % des européens de 16 à 24 ans ont un accès quotidien à Internet (source Eurostat 2009 ; cité dans Cicchelli, 2013, p. 33).

Une double socialisation : l'exemple de la cohabitation

Comme on l'a évoqué, l'autonomie ne se constitue pas dans l'absolu mais relativement à des univers relationnels : celui vis-à-vis duquel on s'autonomise en prenant une certaine distance avec lui, soit en le désinvestissant, soit en renégociant la place et le rôle que l'on y tient ; et celui ou ceux dont on se rapproche pour donner corps à une identité « autre », attestant par contraste du fait que l'on n'est jamais réductible à une place donnée, que l'on est autonome. Autrement dit, dans la mesure où nous considérons que toute autonomie ne peut se manifester qu'à travers et relativement à des appartenances (et indépendamment de la conscience ou de la volonté des acteurs), il semble impropre de parler d'un « monde à soi » ou d'une « identité personnelle » qui se construirait dans les interstices ou en contestation d'appartenances ou d'identités dites « sociales ». La problématique de l'autonomisation juvénile se joue alors clairement dans la prise de distance avec l'univers de l'enfance, que la relation aux parents, mais également un ensemble d'activités et d'intérêts développés durant cette période viennent symboliser ; cette prise de distance s'opère par une renégociation de la relation parents-enfant, mais également par l'engagement dans d'autres univers relationnels dont les sociabilités entre pairs constituent pour la grande majorité des jeunes le pôle majeur, alors que l'univers de la scolarité et des études demeure partiellement sous emprise parentale. Le double mouvement d'autonomisation précoce et d'allongement de la dépendance économique à l'égard de la famille donne lieu à une phase durant laquelle il s'agit moins de remplacer brutalement un univers par un autre que de combiner deux types d'appartenance pouvant être autant envisagées comme complémentaires que comme concurrentes. Comme François de Singly (2014) l'explique à travers l'exemple des « adonaissants », qu'elle soit clivée ou cumulative, équilibrée ou homogène, l'identité juvénile ne se construit pas à travers un rejet ou une rupture complète avec l'identité familiale ; les adolescents continuent de se définir en partie comme « fils de » ou « fille de » ; ils cherchent à relativiser le « nous familial » pas à le supprimer (p. 17).

Illustrons ce phénomène de double socialisation à travers l'exemple (il y en aurait d'autres¹⁵⁵) de la cohabitation parents-jeune dans la sphère domestique. Ainsi, dès l'adolescence « la

¹⁵⁵ Dans le domaine de l'habillement et de l'appropriation du corps, les styles vestimentaires des adolescents sont fortement différenciés de ceux des parents, mais la prégnance de certaines normes rappelle l'influence des modèles parentaux. Ainsi, il existe, notamment pour les filles, un calendrier social qui indique de façon explicite des âges minimum et maximum pour porter certains vêtements (Cicchelli, 2013, p. 35). Pendant l'enfance, les petites filles reçoivent un cadre éducatif général censé établir les limites de l'habillement et de la coiffure d'abord, du maquillage et de la parure ensuite. Cette socialisation se réalise au départ au sein de la famille, pour être peu à peu complétée par les pairs (et les médias dont les pairs sont souvent les relais). Ces modèles (familial vs pairs-médias)

chambre » devient le lieu emblématique de l'autonomisation puisqu'elle vient manifester au sein du foyer parental le contraste entre les deux registres d'identité que son l'appartenance familiale et l'appartenance générationnelle. Hervé Glevarec (2010) montre comment « d'espace de jeu pour les enfants, la chambre devient progressivement espace d'expression pour les adolescents » (p. 19). La comparaison des chambres d'adolescents des années 1980 et 1990, déjà marquées par la culture jeune mais demeurant très enfantines, et les chambres des années 2000 le conduise à parler d'une « prématuration » ou d'une « préémancipation » des adolescents, les débuts de la préadolescence pouvant être envisagés selon ses observations dès 8 ou 9 ans (pp. 19-20). Avec l'entrée dans la préadolescence, la chambre se constitue comme une « maison dans la maison » ; à la fois lieu propre et refuge, elle devient l'« espace personnel des premières identifications choisies » (p. 25). À l'adolescence, la chambre représente l'espace des passions et des identifications : elle « bascule nettement du côté des affiliations et des identifications » ; « la chambre des adolescents se caractérise par une appropriation et l'affichage d'une identité, fréquemment d'une passion, qui passe par des images de vedettes de la musique, de la télévision, du cinéma ou du sport » (p. 26). Par l'identification à des activités ou des personnages, c'est surtout l'affirmation d'un « goût propre » (à comprendre, soulignons-le, comme « différencié » de celui des parents et du monde de l'enfance) qui se signale. Avec la part grandissante que prennent à cette période l'image de soi et l'apparence (Galland, 2007, p. 224), les identités sexuées s'affirment et s'affichent : « les garçons y exposent davantage leurs activités préférées, sportives notamment, les filles leurs amies et leurs productions personnelles » (Glevarec, 2010, p. 27).

Si pour le jeune adulte qui prolonge au-delà de l'adolescence la cohabitation avec ses parents la chambre constitue toujours l'espace privé de référence dans la maison familiale, l'articulation des différents registres de son identité passe par l'expérimentation et la négociation de frontières qui traversent le lieu de cohabitation dans ses dimensions spatiale, temporelle et relationnelle (Ramos, 2002, p. 21). La définition de soi passe par la définition d'un « chez soi » dont Elsa Ramos (2002) distingue trois dimensions chez les étudiants qui cohabitent avec leurs parents :

1. Le « chez moi » correspond aux territoires personnels que le jeune adulte met en place en s'appropriant, non seulement sa chambre, mais des « petits bouts » des espaces

entrent parfois en concurrence dans la définition des normes d'âge. Les canons de beauté et les repères établis à travers l'image des « stars » de la chanson ou du cinéma ne sont pas les mêmes que ceux des parents. Ainsi les pairs jouent un rôle qui finit par relativiser (sans pour autant complètement l'annuler) le caractère prescriptif de la famille en matière de canons de beauté (p. 36).

communs, comme par exemple sa place à table qui est particulièrement mise en avant (p. 161). Les domaines personnels ne comprennent pas que les espaces domestiques, mais également les relations amicales, amoureuses, les sorties dont la dissimulation plus ou moins importante aux parents (par mensonge ou par omission) apparaît nécessaire pour maintenir la séparation des domaines personnels et parentaux (p. 185).

2. Le « chez mes parents » correspond aux règles à travers lesquelles les parents fixent un ordre qui encadre le vécu domestique (p. 129). Si le jeune se situe dans une relation asymétrique qui lui impose de se définir comme « fils de » ou « fille de », l'espace du « chez mes parents » est l'objet d'un « rapport de force » dans lequel l'affirmation de soi passe par un « grignotage » des règles visant à augmenter la marge d'autonomie et d'indépendance : pouvoir sortir ou gérer sa chambre selon son désir, définir ses propres règles de vie ; tout cela devant se faire dans le maintien d'un certain équilibre pour que la maison parentale ne se transforme pas en « hôtel » (p. 159).
3. Enfin, le « chez nous » est l'espace de relations dans lequel le jeune adulte « se sent exister comme l'égal de ses parents » à travers « la participation personnelle à la construction de la cohésion de la famille » (p. 197). Cette cohésion passe essentiellement par la convivialité familiale qui est notamment mise en scène dans les « pièces familiales » comme le salon ou la salle à manger, autour des repas, des discussions, des moments partagés qui contribuent à la création d'une « ambiance » (p. 210). Le jeune adulte se conduit ici comme il se conduirait au sein d'une relation de couple ou de colocation, lui donnant le sentiment de passer « d'une famille imposée à une famille confirmée » (p. 234).

Dans chacune de ces trois dimensions du « chez soi » (dont les configurations varient notamment selon les milieux sociaux mais aussi nationaux¹⁵⁶), la construction et l'extension d'un « monde à soi » s'opère selon deux modalités essentielles que sont « l'expérimentation » et « la négociation ». L'expérimentation, qu'Olivier Galland a défini dans le champ de l'insertion professionnelle comme le processus d'ajustement progressif des aspirations personnelles et des normes sociales (cf. section A), se déploie dans le cadre de la cohabitation à travers la confrontation de l'idéal d'autonomie du jeune adulte aux obligations inhérentes à la

¹⁵⁶ Cf. une recherche similaire réalisée par la même auteure au Brésil synthétisée dans un article paru en 2006 (« L'ambiguïté du parent-ami dans les relations parents/enfant au Brésil : contrôle et protection », *Recherches familiales*, 2006/1 (N°3), pp. 127-136. DOI : 10.3917/rf.003.0127. URL : <https://www.cairn.info/revue-recherches-familiales-2006-1-page-127.htm>).

vie au domicile parental (Ramos, 2002, p. 236). Le jeune met en œuvre différentes stratégies de mise à distance des parents qu'il affine au fil des interactions, ce qui lui permet de développer sa maîtrise des situations, de se situer non seulement comme auteur mais comme acteur de ses choix, et donc de renforcer sa capacité d'autonomie (p. 237). La négociation est la seconde modalité de construction des processus de séparation ; elle permet d'établir des compromis entre les exigences parentales et les aspirations personnelles. La négociation porte sur des éléments qui apparaissent paradoxalement non-négociables, mais que le jeune estime décisifs pour la construction de son identité ; l'enjeu des négociations – qui peuvent être conflictuelles – est alors de reculer les limites parentales pour s'affirmer un peu plus (pp. 237-238). Comme pour l'expérimentation, la négociation est un moyen de « tâtonner afin d'établir la bonne distance entre les parents et l'enfant » (p. 238).

L'exemple de la cohabitation révèle l'importance que continue de jouer les relations avec la famille d'origine tandis que se développe l'engagement dans des sociabilités entre pairs générationnels. L'accès à l'autonomie résidentielle marque généralement un seuil important dans le processus de prise de distance avec l'univers de l'enfance et la relation aux parents qui la symbolise ; il n'abolit pas pour autant tous liens d'identification et de transmission avec la famille d'origine qui demeure sans doute après ce seuil une instance importante de socialisation.

* * *

Pour conclure cette sous-section consacrée aux évolutions des relations familiales, nous pouvons considérer qu'en dépit d'évolutions importantes dans sa structure organisationnelle, dans ses rôles, normes et valeurs, et malgré une perte relative mais néanmoins substantielle d'influence dans l'accompagnement et la validation des trajectoires sociales des jeunes, la famille demeure une instance de socialisation dans laquelle se transmettent des normes et des valeurs et où s'exercent des rôles, elle constitue un pôle de soutien matériel et moral accompagnant les jeunes dans la conquête de l'autonomie et de l'indépendance, et elle représente à cet égard un référent identitaire à partir duquel nombre d'entre eux se situent dans le jeu social, face aux autres et à eux-mêmes.

I.C.2 – LES CULTURES JUVÉNILES

Parallèlement au développement des sociabilités juvéniles, l'importance croissante accordée par les jeunes aux pratiques culturelles et aux loisirs est un autre trait saillant pouvant être mis en rapport avec l'allongement de la jeunesse. Dans un contexte où l'accès aux statuts et rôles adultes est de plus en plus tardif tandis que les normes sociales prônent au contraire une autonomie de plus en plus précoce, la consommation culturelle devient « un mode de réalisation de soi » (Octobre, 2014, p. 158). Si elle s'amorce avant, le passage au collège (vers 11-12 ans) marque clairement un seuil dans l'autonomie culturelle avec l'affaiblissement du contrôle de l'emploi du temps par les parents, l'augmentation du temps libre entre pairs hors présence d'adulte référent, la liberté accrue de circulation dans l'espace urbain et périurbain, et l'augmentation du « parc à équipements culturels » qui prend le relais du « parc à jouets de l'enfance » (p. 157). Les données issues des enquêtes « Pratiques culturelles des Français » menées auprès des Français de plus de 15 ans¹⁵⁷ indiquent que le phénomène concerne l'ensemble des 15-30 ans, mais que le pic d'investissement en temps dans les pratiques culturelles est observé chez les 20-24 ans, pour qui se conjuguent une amélioration relative du niveau de ressources (avec les débuts de l'insertion professionnelle) et le maintien d'un mode de vie dégagé des responsabilités familiales (célibataire ou vie conjugale non stabilisée, et surtout pas d'enfants à charge) (p. 175). Au contraire, l'accès à l'emploi stable (27 ans en moyenne en France¹⁵⁸) et l'engagement dans la vie de famille marquent un déclin dans l'importance accordée à la sphère des loisirs (Pasquier, 2005, p. 62). Par ailleurs, les pratiques culturelles des jeunes sont fortement associées aux sociabilités entre pairs, dont nous avons vu qu'elles constituent un pôle grandissant dans la définition des identités juvéniles. L'entre soi générationnel qui s'exprime à travers l'autonomie culturelle pose la question des relations avec les adultes, et particulièrement de la transmission culturelle dites « verticale », entre générations. Si celle-ci n'a pas disparu, elle est relativisée par l'importance d'une « culture jeune » dont la fonction principale est de « créer la distance nécessaire entre les générations afin que les plus jeunes puissent vivre, à certains moments, dans leur monde, qui ne se confond pas avec l'univers parental » (Singly, 2014, p. 41). Cette culture juvénile se décline non seulement à travers des goûts et des pratiques singulières en matière de consommation culturelle, mais également à travers l'engagement dans le champ des pratiques dites « festives » auxquelles sont

¹⁵⁷ Enquêtes menées en 1988, 1997 et 2008 par le Département des études de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture et de la Communication.

¹⁵⁸ Source : INJEP ; URL : <https://www.alternatives-economiques.fr/chiffres-cles-ages-de-jeunesse/00066668>

intimement associés des usages spécifiques en matière de consommation de substances psychoactives (tabac, alcool, cannabis et autres drogues). Ces pratiques semblent occuper, elles aussi, une place grandissante dans la vie sociale des jeunes et dans la définition de leurs identités ; dans le même temps, elles questionnent, voire inquiètent le monde adulte. Nous verrons avant de clore ce chapitre quelles significations sociales peuvent être attribuées à ces pratiques, et en quoi celles-ci nous renseignent sur la condition juvénile contemporaine.

I.C.2.a – Déclin de la culture élitiste et autonomisation culturelle des jeunes générations

Dans le modèle de la « reproduction sociale » tel que l'a élaboré Pierre Bourdieu¹⁵⁹, la hiérarchisation des pratiques culturelles, distinguant « culture consacrée » et « culture populaire », constitue la clef de voûte de la domination symbolique des classes supérieures sur les classes moyennes et défavorisées ; chaque classe sociale transmet à ses jeunes un capital culturel spécifique qui constitue, à côté du curriculum formel, un « curriculum caché » contribuant de façon implicite à la reproduction des rapports de domination (Pasquier, 2005, p. 16). Dans ce modèle où « les classements culturels consolident les classements sociaux », la culture scolaire est en parfaite adéquation avec la culture de l'élite, comme l'habitus des enfants des classes dominantes l'est avec celui des enseignants ; ceci fait de l'école – à côté de la famille – un vecteur décisif de la reproduction sociale (p. 16). Ce modèle est profondément remis en cause à partir des années 1980. Dominique Pasquier explique en s'appuyant sur les travaux d'Olivier Donnat¹⁶⁰ comment se met en place à cette époque, et sous l'effet d'un « processus de synergie entre les industries culturelles de la publicité et des médias », un nouveau système de distinction dans lequel les barrières symboliques qui faisaient de la culture consacrée l'élément structurant de la distinction sont partiellement levées ; « ainsi, on peut accéder au théâtre par la télévision ou faire de la lecture de bandes dessinées une pratique distinctive » (pp. 17-18). Le recul de la culture consacrée est particulièrement important chez les jeunes générations (pourtant scolarisées plus longtemps) dont les pratiques culturelles sont caractérisées par un grand « éclectisme » tendant à abolir les frontières entre culture populaire et culture légitime, et donc à réduire la valeur sociale de cette dernière ; la lecture, par exemple, demeure une pratique plus répandue dans les milieux très favorisés mais elle « n'est plus un

¹⁵⁹ D'abord, dans « Les Héritiers » (écrit avec Jean-Claude Passeron ; publié en 1964), puis surtout dans « La Distinction » (paru en 1979) (deux ouvrages cités par Pasquier, 2005).

¹⁶⁰ Cf. « Les Français face à la culture. De l'exclusion à l'éclectisme » (ouvrage paru en 1994).

enjeu majeur dans les stratégies de différenciations des jeunes [de ces] milieux » (Pasquier, 2005, p. 18).

À travers l'évolution du rapport des jeunes générations à la hiérarchisation des pratiques culturelles se pose la question de la transmission culturelle entre générations. Cette transmission apparaît clairement dans le schéma de la reproduction sociale de Bourdieu et Passeron où chaque classe sociale transmet un capital culturel spécifique à ses jeunes. La question d'une articulation et d'une transmission entre les générations est également présente dans le schéma de l'opposition générationnelle décrit, par exemple, en France par Edgar Morin (cf. section A) ou en Grande-Bretagne par les auteurs des « cultural studies » ; ainsi pour le sociologue anglais Phil Cohen, qui étudie les jeunes de la classe ouvrière du début des années 1970, les sous-cultures juvéniles représentent « une solution de compromis entre deux besoins contradictoires : le besoin de créer et d'exprimer une autonomie et une diversité à l'égard des parents [...] et le besoin de maintenir une forme d'identification avec ces derniers » (cité par Cicchelli et Merico, 2001, p. 218). Si la problématique des héritages sociaux et de la transmission du capital culturel demeure structurante, les modèles d'analyse de la reproduction ou de l'opposition ne sont aujourd'hui plus suffisants pour rendre compte d'une « culture jeune » qui : d'une part, se constitue de plus en plus autour de référents communs¹⁶¹ qui relativisent le poids des origines sociales ; d'autre part, se constitue de moins en moins dans un jeu d'opposition frontale avec les cultures parentales, mais « se développe en parallèle, en affichant une indifférence de plus en plus marquée à l'univers culturel des générations précédentes » (Pasquier, 2005, p. 21).

Dans la famille, cette discontinuité relative du lien intergénérationnel se traduit par une « cohabitation » ou une « juxtaposition » des cultures jeune et adulte au sein du foyer (Pasquier, 2007, pp. 143-144). Les parents actuels, qui ont connu les premières cultures jeunes, ont intégré de par leurs expériences le fait « qu'à chaque génération correspond un univers culturel distinctif » (Octobre, 2014, p. 161) ; ils tolèrent ainsi facilement que leurs enfants aient des goûts et des pratiques, non seulement différents des leurs, mais qui échappent à leur contrôle,

¹⁶¹ Références ou pratiques communes qui, loin de s'estomper avec le temps, demeurent dans la plupart des cas active à l'âge adulte, constituant dès lors des « phénomènes générationnels » ; ainsi, Donnat (2011) explique : « bon nombre des changements portés par les baby-boomers et les générations suivantes qui avaient pu être apparentées, au moment de leur apparition, à une mode passagère ou à une nouvelle manière de vivre sa jeunesse, étaient en réalité porteurs de ruptures dont la portée dépasse le cadre normal du renouvellement générationnel. Il en résulte une tendance croissante des adultes à conserver, à tous les âges de la vie, des comportements ou des préférences acquises au temps de leur jeunesse » (p. 32).

comme c'est également le cas dans le champ de l'autonomie relationnelle. Ceci ne veut évidemment pas dire, comme on l'a vu (cf. section B), que les conflits autour des normes et des règles de vie soient absents des relations familiales, mais s'ils se jouent aujourd'hui particulièrement dans l'arbitrage entre scolarité et loisirs, ils ne concernent pas directement le champ culturel en tant que tel¹⁶². Dès lors, le conflit entre culture jeune et culture légitime, autrefois prégnant dans la famille, s'est déplacé vers l'école qui, bien qu'ayant vu reculer la culture littéraire au profit de la culture scientifique, demeure empreinte de références culturelles en lien avec « la tradition humaniste » (Pasquier, 2005, p. 21). N'étant plus, ou moins, assurée au sein des familles, la transmission verticale d'un savoir « consacré » se reporte désormais sur une seule catégorie d'adultes : les enseignants (2007, p. 150).

La tendance de la « culture jeune » à se singulariser et à s'auto-référencer n'est pas que le produit du désinvestissement des parents. Elle est fortement accentuée par le ciblage marketing dont les jeunes sont l'objet de la part des industries culturelles ; musique, émissions de télévision ou de radio, magazines, jeux vidéo, forums de discussion sur Internet, etc. alimentent une « culture commune » devenue « prolifique » (Pasquier, 2005, pp. 25-27). Les produits culturels diffusés par les médias de masse contribuent à unifier chacune des différentes mouvances de la culture jeune en se présentant comme des « kits » à partir desquels se composent de véritables styles de vie ; ainsi, dans un « clip » on ne s'identifie pas seulement à la musique, mais aussi aux façons de marcher, de danser, de parler ou de se vêtir du groupe (Pasquier, 2007, p. 145). Les produits audiovisuels, comme les émissions de télé-réalité ou les séries, fournissent quant à eux des « modèles moraux » qui sont discutés par les jeunes ; avant, ces modèles étaient essentiellement puisés dans l'entourage direct, explique Dominique Pasquier, mais aujourd'hui la télévision et Internet fonctionnent comme des « agent[s] fort[s] de socialisation aux normes » (p. 145).

La discontinuité générationnelle en matière de culture est également influencée par les avancées technologiques sur lesquelles s'appuient les industries culturelles pour diffuser leurs produits. Ces transformations rapides entraînent des effets de disruption (les parents ne maîtrisent pas les usages des nouvelles technologies), voire d'inversion du sens de la transmission des

¹⁶² Si les enfants/adolescents sont laissés libres de leurs goûts, la socialisation familiale n'est cependant pas sans influence sur l'engagement dans des pratiques culturelles ; ainsi, les enfants/adolescents dont les parents écoutent de la musique quotidiennement acquerront davantage cette habitude que les autres, même s'ils n'aimeront pas nécessairement les mêmes genres musicaux que leurs parents (enquête « Pratiques culturelles des Français », citée par Cicchelli, 2013, p. 38).

apprentissages (des adolescents « experts » enseignent l'usage des nouvelles technologies à leur parents) ; ces tendances sont davantage prégnantes dans les classes populaires et moyennes inférieures, tandis que dans les milieux favorisés une certaine ascendance parentale demeure en la matière (Pasquier, 2005, pp. 32-33). Comme on l'a déjà évoqué, la diffusion de terminaux de communication individualisés (téléphone mobile et Internet) et d'applications communicationnelles (SMS, blogs, réseaux sociaux, etc.) accentue également le processus d'autonomisation culturelle ; ces outils permettent aux adolescents de rester en contact avec leurs proches en dehors du contrôle des parents, mais également de soutenir l'élaboration et la stabilisation de codes communs, comme les langages « texto » ou « tchat » (Metton, 2010, pp. 101-104).

Si l'affirmation d'une culture juvénile autonome peut être envisagée comme un mouvement de divergence, c'est-à-dire de prise de distance des jeunes générations vis-à-vis des générations adultes, un mouvement inverse s'opère à travers ce qu'Olivier Donnat (2011) nomme la « juvénalisation de la culture », c'est-à-dire la diffusion de la « culture jeune » à l'ensemble de la société (constituant ainsi la culture jeune comme une culture populaire). Donnat explique ce phénomène par trois facteurs principaux : l'allongement de la période de jeunesse qui contribue évidemment à l'essor de la culture jeune ; la multiplication chez les adultes des situations de célibat ou de vie conjugale hors concubinage propices à prolonger ou à renouer avec un mode de loisir juvénile ; le jeunisme, c'est-à-dire l'« injonction récurrente à présenter les signes extérieurs de la jeunesse » qui fait de la culture jeune une culture désirable (p. 33). Si cette tendance relativise l'idée d'un clivage générationnel, elle rend également compte du caractère moins asymétrique des relations entre les jeunes et leurs parents.

I.C.2.b – La stylisation des pratiques et l'hyper-conformisme des adolescents

Appuyés par les industries culturelles qui fournissent des « kits » permettant de décliner les différentes mouvances de la culture jeune en véritables styles de vie, les lycéens qu'observe Dominique Pasquier (2005) associent leurs pratiques culturelles à des « mises en scène de soi » qui tendent à « radicaliser les appartenances culturelles en public » (p. 60). La « stylisation des goûts » est très sensible en ce qui concerne l'apparence qui est extrêmement travaillée ; vêtements, coupes de cheveux, accessoires sont autant de signes qui permettent au jeune de communiquer des informations à son entourage sur ses goûts musicaux, ses pratiques sportives,

ses préférences télévisuelles ou cinématographiques, etc. ; l'ensemble de ces registres de pratiques culturelles devant s'accorder pour rendre compte d'un positionnement global et cohérent aux yeux de ses pairs (p. 61).

La forte codification qui entoure les différents styles culturels est particulièrement importante à une période de l'existence où la fragilité des assises identitaires accentue la sensibilité au regard des autres (Pasquier, 2005, p. 75). Ainsi les phénomènes de stylisation sont-ils davantage perceptibles chez les adolescents (collégiens et lycéens) qui n'ont pas encore accès à des formes de reconnaissance sociale comme l'emploi ou la parentalité, tout en demeurant fortement dépendants de leurs familles. Moins visibles chez les étudiants qui acquièrent progressivement une indépendance (résidentielle, notamment), les phénomènes de « stylisation » baissent nettement avec l'entrée dans la vie professionnelle et la vie conjugale.

L'adhésion à un genre musical constitue généralement le point d'entrée dans une mouvance culturelle à partir de laquelle se décline un ensemble de codes vestimentaires, langagiers, capillaires, etc. ; c'est la combinaison de ces éléments qui fait un style. Les jeunes recherchent des produits culturels « à fort pouvoir de manifestation des appartenances » (Pasquier, 2005, p. 163), comme le « rap » ou le « rock », car « c'est en affichant ses goûts qu'on montre aux autres qui on est » (p. 62). Ainsi, les genres musicaux auxquels ne sont pas adjoints explicitement des éléments de codification, comme la musique classique ou le jazz, sont beaucoup moins investis dans la mesure où ils constituent « un mauvais investissement pour le travail de sociabilité » (p. 75). Néanmoins, ces identités culturelles n'acquièrent souvent pas le degré de codification des sous-cultures juvéniles telles qu'elles ont pu être étudiées et décrites par les sociologues anglais des années 1960-1970 ; ces derniers se sont, il est vrai, centrés sur les groupes spécifiques à partir desquels ces mouvements émergeaient, et pas sur leur diffusion au-delà de ces groupes (p. 64). À côté des « puristes » qui constituent le noyau dur des mouvances culturelles qu'ils savent mettre en scène de façon particulièrement cohérente (et qui sont plutôt masculins, d'origine populaire et urbains), il existe donc l'ensemble de celles et ceux qui gravitent à leur périphérie, accomplissant un travail de stylisation moins complet (p. 67), mais suffisant pour être reconnu et admis dans l'échange.

Ce contexte est susceptible de produire des effets de dissociation entre des pratiques de « scène » et des pratiques de « coulisses » (pour reprendre la terminologie goffmanienne). Si on s'engage dans une appartenance et un style particuliers, on doit absolument conserver des

préférences qui sont partageables avec le plus grand nombre ; d'où le rôle important des médias de masse dans l'accès à des objets communs, appartenant dès lors au champ de la culture populaire. De même, l'expression de goûts vécus comme « personnels » (non explicitement reliés à des appartenances spécifiques) peut se révéler nuisible à l'intégration à un groupe en cas de trop grand décalage culturel ; elle doit alors être réservée à des contextes plus intimes (Pasquier, 2005, p. 59).

La stylisation des pratiques culturelles se complète donc d'une tendance au conformisme qui s'exprime à l'intérieur d'un groupe donné par la difficulté de s'écarter de la norme ; le fait, par exemple, de ne pas assumer l'ensemble des codes inhérents à un style, ou de mélanger des éléments appartenant à des styles différents est généralement difficile à assumer tant la pression à la conformité est forte. Dominique Pasquier explique ces phénomènes – que l'on peut qualifier d'« hyper-conformisme » en raison de leur caractère plus affirmé que dans d'autres groupes sociaux – à partir de la dissociation entre « liens forts » et « liens faibles » ; ces notions issues de la sociologie des réseaux sociaux¹⁶³ décrivent deux types de relations : les liens forts sont généralement peu nombreux, mais rassemblent des personnes qui entretiennent des relations soutenues et intimes (c'est le groupe des « amis ») ; les liens faibles sont plus nombreux, mais s'établissent avec de simples connaissances, les « amis d'amis » que les jeunes côtoient de façon presque quotidienne au lycée, mais avec lesquels les relations sont très peu intenses en termes de contenu (c'est le groupe des « copains ») (2005, p. 59). La vie sociale au lycée suppose de maintenir ces deux modes de relations : « un repli sur des relations très exclusives serait contraire à la vie quotidienne dans un établissement scolaire organisé autour de la vie de groupe » (p. 59). Or ce sont, de façon paradoxale en apparence, les relations de liens faibles qui impliquent la plus forte pression à la conformité : si les relations amicales se renforcent de « passions partagées », les divergences en matière de goûts et de pratiques culturelles sont acceptables car elles peuvent être négociées « au nom de l'amitié »¹⁶⁴ ; en revanche, l'absence de ces marges de négociation dans le réseau de liens faibles implique une très faible tolérance à la différence (p. 60).

¹⁶³ Le sociologue américain Mark Granovetter introduit ce double concept dans un article de 1973 intitulé « The Strength of Weak Ties » (« La force des liens faibles »).

¹⁶⁴ Ce d'autant plus que, comme on l'a vu plus haut, pour de nombreux jeunes « être ensemble » prime sur « faire ensemble » (Galland, 2007, p. 217).

Filles et garçons ne sont pas concernés au même niveau dans la mesure où leurs réseaux de sociabilités se constituent selon des proportions inverses de liens forts et de liens faibles. Chez les filles le principe de la « confiance partagée » favorise les liens forts et le fonctionnement par dyade ou triade (Pasquier, 2007, p. 148). Les filles sont aussi plus proches de leurs familles avec qui les relations sont fortes, valorisant la recherche d'authenticité et l'expression de soi sur la conformité à des normes (Pasquier, 2005, p. 165). Elles sont également davantage investies dans les communications à distance (lettres, téléphone ou Internet) qui constituent bien souvent « un univers plus libre que celui des interactions en face à face » (p. 166). En revanche pour les garçons, il est difficile d'afficher une appartenance à un système de sociabilité qui ne serait composé que de liens forts, d'autant que le modèle virile auquel ils adhèrent les conduit également à rejeter tout ce qui ressort à la sentimentalité (2007, p. 148). Les garçons sont donc particulièrement exposés au phénomène de pression normative, parce que dans une relation de liens faibles ils n'ont pas la possibilité de discuter pour négocier leurs éventuelles divergences culturelles (p. 149).

Ainsi, comme nous l'avons déjà évoqué, l'autonomie juvénile n'est pas synonyme d'absence de règles et de codes sociaux. Le contrôle social exercé par le groupe peut même se révéler particulièrement strict. Les groupes dictent des codes en ce qui concerne la consommation de biens culturels : musique, jeux, sports, émissions de TV, etc. Ces prescriptions sont autant positives que négatives, puisqu'il y a des musiques à ne pas écouter, des sports à ne pas pratiquer, des émissions à ne pas regarder. Ceux qui refusent de suivre ces codes s'exposent au « ridicule » et à la « marginalisation » (Pasquier, 2005, p. 60). Au-delà des pratiques et identités culturelles, la pression à la conformité – qui se traduit par « la terreur du rejet par les autres » – concerne tout ce qui a trait à l'apparence : « ne pas porter les "bonnes" marques commerciales, avoir l'air "ringard", être trop "grosse" pour une fille, ou trop "maigre", trop "doux" pour un garçon, avoir des particularités physiques qui prêtent à la moquerie, etc. expose à perdre la face en permanence et à être en butte aux quolibets, au mépris, à des persécutions » (Le Breton, 2008, p. 68). Ainsi dans l'enquête de l'INSEE « Histoire de vie – Construction des identités » réalisée en 2003, le « poids », la « taille » et le « look » sont les trois premières causes de stigmatisation citées par les 18-30 ans (Galland, 2007, p. 223).

La pression normative des groupes de pairs est néanmoins à relativiser si l'on considère que les jeunes sont rarement engagés dans une seule et unique bande d'amis ; ainsi, en 2008 parmi les 15-30 ans, ceux qui déclarent sortir avec plusieurs groupes d'amis sont presque quatre fois plus

nombreux que ceux qui ont une seule bande de copains (Octobre, 2014, p. 163). Cette multi-appartenance¹⁶⁵ est susceptible d'atténuer les liens de dépendance et de soumission au groupe. François de Singly (2014) souligne, pour sa part, que l'enjeu principal de cette première partie de la jeunesse qu'est l'adolescence est probablement moins l'affirmation d'une identité singulière et originale que la prise de distance avec le milieu familial d'origine, et plus largement avec le monde de l'enfance (pp. 55-56). Suivant son hypothèse d'un processus identitaire qui se construirait par étapes, on peut supposer que la pression normative exercée par le groupe apparaisse acceptable aux adolescents dans la mesure où l'adhésion à une bande d'amis constitue un levier efficace à leurs yeux pour se dégager de la tutelle parentale. Ainsi, François de Singly explique que « le "contenu" importe assez peu dans le premier "mouvement", celui de la prise de distance, de l'éloignement relatif des parents » ; l'impératif de « sortir » apparaît bien souvent plus important à l'adolescent que le motif explicite ou la destination de la sortie (p. 57)¹⁶⁶.

À la suite d'Hannah Arendt dont elle reprend l'expression de « tyrannie de la majorité », Dominique Pasquier établit un lien entre le recul de la transmission parentale et l'essor des phénomènes d'hyper-conformité au sein des groupes de pairs ; autrement dit, elle associe « le fait que les parents transmettent moins de consignes de vie et le développement d'une culture générationnelle qui manifeste une forte intolérance aux différences individuelles » (2005, p. 165). Face à l'assouplissement de l'autorité adulte, l'entourage ou les médias joueraient le rôle de « substituts fonctionnels », puisqu'il « est bien difficile de parvenir à être soi sans repères forts autour de soi ». Pour le dire d'une formule simple : le contrôle des pairs aurait remplacé le contrôle des pères. Si l'on peut tempérer l'idée d'un effet aussi mécanique et radical (nous avons vu que la famille demeure une instance de socialisation impliquant transmission de normes et contrôle de ses membres), cette hypothèse s'accorde avec notre conception dialectique des phénomènes sociaux (cf. fin de section B) ; l'hyper-conformisme adolescent, qui peut être analysé comme un excès de convergence vers l'autre, serait alors une réponse, une compensation à l'excès inverse de divergence impulsé par l'importance prise par le modèle normatif de l'individualisme contemporain qui concerne notamment les relations familiales. Si

¹⁶⁵ Dont on suppose qu'elle est déjà présente chez les adolescents, même si l'on ne dispose pas ici de données distinguant des sous-groupes d'âge à l'intérieur de la catégorie des 15-30 ans.

¹⁶⁶ Caractère impérial de la séparation d'avec le milieu familial qui peut être analysé en termes psychiques comme une posture « défensive » reposant sur des « choix précipités » et rendant très souvent les investissements relationnels des adolescents « transitoires et peu stables » (Coslin, 2006, p. 33). Nous développerons cette question dans le chapitre III consacré aux enjeux psychiques de l'adolescence (particulièrement dans la section B).

la tendance sociétale à la divergence est probablement accentuée à l'adolescence par des facteurs psychiques (notamment ce que nous définirons comme émergence au principe d'altérité ; cf. chapitre III) qui rendent ce phénomène de compensation plus prégnant, l'ensemble des groupes sociaux est susceptible d'être concerné par ces contre-tendances au mouvement dominant de singularisation.

I.C.2.c – Des usages de substances psychoactives fortement différenciés de ceux des adultes

L'image sociale de la jeunesse (confondue initialement avec l'adolescence), forgée notamment depuis son institution comme catégorie d'âge au XIX^e siècle, a toujours été ambivalente ; associée à la fois à la vitalité et au danger, à l'immaturation et à l'audace, à l'insouciance et au tourment, la jeunesse fut très vite considérée comme une classe dangereuse pour la société et pour elle-même, ce qui justifia et justifient encore son encadrement par les adultes. La « culture jeune », constituée comme une entité autonome depuis les années 1960, est toujours imprégnée de ces représentations ambivalentes qui la rendent à la fois désirable et redoutable¹⁶⁷. Dans une société contemporaine objectivement plus sûre mais travaillée par l'incertitude (Beck, 2008), c'est à travers la notion de « prise de risque » que sont lues – parfois à juste titre, souvent de façon exagérée – certaines pratiques jugées emblématiques de la jeunesse contemporaine. Si les enquêtes statistiques en santé publique indiquent une surreprésentation de certains comportements « à risque » chez les adolescents et les jeunes adultes, aucune d'entre elles ne valide clairement (à notre connaissance) l'hypothèse d'une prévalence généralisée de ce type de conduite à cette période de la vie. Patrick Peretti-Watel (2001) souligne, pour sa part, que la définition des « conduites à risque » – notion centrale à partir de laquelle ces enquêtes sont construites – est fortement contestable du fait de son caractère extensif et de l'hétérogénéité des comportements qu'elle regroupe (allant des conduites suicidaires aux accidents de la route, en passant par les conduites de déscolarisation ou les troubles des conduites alimentaires) (pp. 81-82). Le sociologue considère que la définition de l'adolescence comme un « âge à risque » relève moins d'une évidence statistique que d'une construction sociale dont le principal effet est de « [fédérer] les inquiétudes récurrentes de la société adulte à l'égard de ces jeunes » (Peretti-Watel, 2002, p. 30). Aussi faut-il reconnaître que chaque âge de la vie comporte des

¹⁶⁷ Pour Michel Fize (2016) : « La jeunesse en tant que telle est idéalisée : elle fascine. Les jeunes en tant qu'individus sont redoutés : ils inquiètent » (p. 67).

risques spécifiques¹⁶⁸, et que si à travers certains comportements les jeunes s'exposent « objectivement » davantage au danger, leurs conduites intéressent d'abord le sociologue en ce qu'elles traduisent des *usages singuliers*, c'est-à-dire des manières d'être et d'agir « appropriées », qui se distinguent de celles d'autres groupes sociaux, et en l'occurrence de celles des adultes. Ceci est particulièrement le cas en ce qui concerne les usages de substances psychoactives (alcool, cigarette, drogues illicites, etc.) sur lesquels nous nous arrêtons maintenant.

Si les consommations des jeunes se distinguent globalement de celles des adultes par leur intensité, des différences notables existent entre les différents produits. Les trois principales substances psychoactives consommées quel que soit l'âge sont : le tabac, l'alcool et le cannabis.

1. Le tabac est le produit dont l'usage régulier¹⁶⁹ est le plus répandu chez les jeunes, comme chez les adultes même si son usage décline tendanciellement avec l'âge (cf. Figure 6). L'expérimentation du tabac s'étend tout au long de l'adolescence, mais sa progression est particulièrement sensible entre 13 et 15 ans : en 2014, seulement 6,6 % des adolescents de 11 ans déclarent avoir déjà fumé une cigarette, tandis qu'ils sont 24,5 % à 13 ans et 51,8 % à 15 ans (Beck, 2016, p. 25).
2. L'alcool est le deuxième produit le plus consommé par les jeunes ; son usage régulier est relativement stable jusqu'à 44 ans, mais augmente très nettement après cet âge (cf. Figure 7). L'expérimentation de l'alcool est précoce (en 2014, à 11 ans la moitié des jeunes a goûté – le plus souvent dans un cadre familial – une boisson alcoolisée), et l'adolescence constitue une phase importante d'entrée dans des usages réguliers (en 2014, à 15 ans 41,5 % des adolescents déclarent avoir consommé de l'alcool au cours du mois précédent) (Beck, 2016, p. 27).
3. Le cannabis est le troisième produit le plus consommé par les jeunes (et la première substance illicite) ; si son usage régulier se diffuse après 25 ans, il diminue avec l'âge et tend à disparaître après 44 ans (cf. Figure 6). L'usage régulier de cannabis peut dès lors être considéré comme étant une spécificité juvénile, qui culmine au sortir des années lycée vers 17-19 ans. L'expérimentation s'effectue tout au long de l'adolescence : en

¹⁶⁸ Par exemple, les accidents du travail sont plus répandus chez les adultes, tandis que les accidents domestiques concernent très majoritairement les retraités (Peretti-Watel, 2001, p. 82).

¹⁶⁹ L'usage régulier signifie que la personne interrogée déclare au moins dix épisodes de consommation dans les 30 derniers jours.

2014, 28 % des adolescents de 15 ans et 47,8 % de ceux de 17 ans déclarent en avoir déjà fumé (Beck, 2016, p. 29).

Figure 6 : Fréquence de l'usage quotidien de tabac et de l'usage régulier de cannabis parmi les 17-64 ans, selon l'âge, en 2014 (en pourcentage)

	17 ans	18-25 ans	26-44 ans	45-64 ans
Tabac quotidien	32	37	37	26
Cannabis régulier	9	8	4	1

Pour les 18-64 ans : Source : Baromètre santé 2014, INPES (exploitation OFDT) ; cité dans Beck et al. (2015).

Pour les 17 ans : Source : ESCAPAD OFDT 2014 ; cité dans Spilka et al. (2015).

Figure 7 : Fréquence de l'usage régulier d'alcool parmi les 17-64 ans, selon l'âge, en 2010-2011 (en pourcentage)

	17 ans	18-25 ans	26-44 ans	45-64 ans
Alcool régulier	11	10	12	24

Pour les 18-64 ans : Données 2010 ; Source : Baromètre santé 2010 ; cité dans Beck et al. (2011).

Pour les 17 ans : Données 2011 ; Source : ESCAPAD OFDT 2011 ; cité sur www.ofdt.fr¹⁷⁰

Les usages de substances psychoactives illicites autres que le cannabis sont très faibles de manière générale ; on note, par exemple, que la cocaïne (deuxième drogue illicite la plus consommée en France après le cannabis) n'a été expérimentée (c'est-à-dire consommée au moins une fois) au cours de sa vie que par seulement 5,6 % des 18-64 ans interrogés en 2014 (Beck et al., 2015, p. 2). En dépit de ces faibles niveaux de consommation en population générale, les usages de drogues illicites constituent clairement une spécificité juvénile puisque, quelle que soit la substance, les fréquences d'usage atteignent leurs plus hauts niveaux chez les 18-25 ans, puis déclinent tendanciellement avec l'âge, pour quasi disparaître (se situant tous en dessous de 1 %) après 34 ans (cf. Figure 8).

¹⁷⁰ URL : <https://www.ofdt.fr/statistiques-et-infographie/series-statistiques/alcool-evolution-de-lusage-regulier-17-ans/>

Figure 8 : Usage au cours de l'année¹⁷¹ de drogues illicites autres que le cannabis parmi les 18-64 ans, selon l'âge, en 2014 (en pourcentage)

	18-25 ans	26-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans
Cocaïne	3,1	2,2	0,6	0,4	0,1
Ecstasy/MDMA	3,8	1,3	0,2	0,0	0,0
Champ. hall.*	1,6	0,5	0,0	0,0	0,0
Amphétamines	1,1	0,5	0,1	0,0	0,0
Héroïne	0,3	0,3	0,1	0,0	0,1

Source : Baromètre santé 2014, INPES ; cité dans Beck et al. (2015).

* Champignons hallucinogènes.

On constate – fait récent – que l'usage de la MDMA¹⁷² s'est fortement diffusé chez les jeunes au point de passer devant celui de la cocaïne et de constituer ainsi la deuxième drogue illicite la plus consommée par les adolescents et les jeunes adultes derrière le cannabis ; les observations ethnographiques font apparaître l'usage de la MDMA comme « un marqueur générationnel fort » (Beck, 2016, pp. 48-50).

Soulignons que les jeunes adolescents sont peu concernés par les usages des drogues illicites autres que le cannabis dans la mesure où leur expérimentation se déroule plutôt à la fin de l'adolescence et chez les jeunes adultes (Beck., 2016, p. 31).

Mais il faut rentrer dans la comparaison de différents modes de consommation pour saisir une des spécificités fondamentales des pratiques juvéniles en matière de consommation de substances psychoactives. Le graphique ci-dessous (cf. Figure 9), qui concerne les usages d'alcool, est particulièrement instructif : il montre que la consommation quotidienne d'alcool augmente régulièrement avec l'avancée en âge (très rare avant 25 ans, elle concerne un quart des plus de 65 ans), tandis qu'à l'inverse les « alcoolisations ponctuelles importantes » (API)¹⁷³

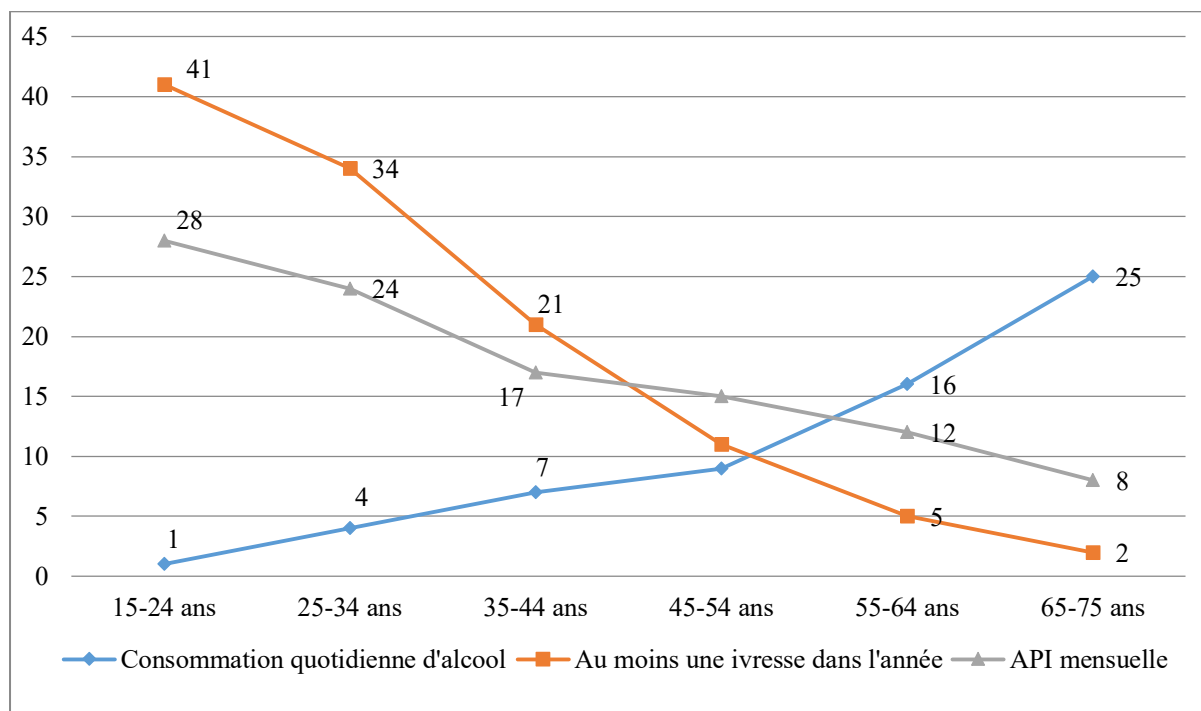
¹⁷¹ L'« usage dans l'année » ou « usage actuel » indique que la personne a déclaré au moins un usage durant l'année écoulée.

¹⁷² Substance introduite en France depuis la fin des années 1980 et connue alors sous sa forme de cachet (nommé « ecstasy ») puis également diffusée à partir de la fin des années 2000 sous forme de poudre ou de cristal (nommés du nom de la molécule : « MDMA »).

¹⁷³ L'« alcoolisation ponctuelle importante » (API) est un indicateur permettant d'aborder les épisodes intenses de consommation d'un point de vue factuel puisqu'il s'agit d'une consommation de cinq verres ou plus lors d'une même occasion, indépendamment du ressenti, nécessairement subjectif, de l'ivresse. Indicateur statistique ambitionnant de mesurer des phénomènes comme le « binge drinking » où l'état d'ivresse est recherché rapidement (cf. sous-section suivante), il ne permet néanmoins pas de connaître le rythme des consommations qui peuvent se

et les épisodes d’ivresse diminuent tendanciellement avec l’âge (41 % des 15-24 ans ont connu l’ivresse lors de l’année écoulée, contre 21 % des 35-44 ans, et seulement 2 % des plus de 65 ans).

Figure 9 : Évolutions de différents modes de consommation d’alcool parmi les 15-75 ans, selon l’âge, en 2014 (en pourcentage)



Source : Baromètre santé 2014, INPES ; cité dans Richard et al. (2015).

Ce sont ainsi deux modèles de consommation à risque d’alcool qui s’opposent : le modèle « adulte » est caractérisé par des usages fréquents mais peu intenses et peu liés à la recherche de l’ivresse, tandis que le modèle « juvénile » est caractérisé par des consommations moins fréquentes mais plus importantes et pour lesquelles la recherche de l’ivresse est un motif important. L’expérimentation au cours de sa vie d’une consommation pour rechercher l’ivresse (typique de modèle juvénile) culmine chez les jeunes puis se diffuse surtout chez les générations récentes d’adultes¹⁷⁴ ; ceci laisse supposer que le développement de ce modèle est relativement récent (Beck et al., 2015, p. 5 ; Richard et al., 2015, p. 5).

condenser sur une courte durée (binge drinking) ou s’étaler sur l’ensemble d’un épisode festif pouvant durer plusieurs heures.

¹⁷⁴ À mettre en relation avec un effet générationnel similaire à celui observé pour les pratiques culturelles : les anciens jeunes conservent étant adultes certaines habitudes acquises durant leur jeunesse.

S'il n'existe pas de données statistiques permettant des comparaisons à l'échelle de plusieurs générations¹⁷⁵, nous avons coréalisé (comme nous y avons déjà fait référence dans la sous-section précédente) en 2011-2013 une recherche¹⁷⁶ visant à comprendre l'évolution sur une telle période des liens entre normes de genre et consommations d'alcool en milieu festif au moment de la jeunesse (Pecqueur et al., 2016). Pour cela, nous avons mené une enquête qualitative à l'échelle du département d'Ille-et-Vilaine qui nous a conduit à interroger individuellement 27 jeunes de 16 à 25 ans, et 29 femmes de plus de 60 ans dans le cadre d'entretiens collectifs filmés. Sur cette base, nous avons ensuite réalisé une enquête par questionnaire à l'échelle de la Bretagne auprès de 217 jeunes de 16 à 30 ans¹⁷⁷ et de 192 personnes de plus de 60 ans. Les mêmes questions ont été posées (lors d'entretiens en face à face) à chacun des deux groupes d'âge, mais il a été demandé aux aînés de répondre pour ce qui concernait l'époque de leur jeunesse (regard rétrospectif sur leur vécu de 12 à 25 ans). En dépit de certaines limites inhérentes à la méthodologie employée¹⁷⁸, les données produites permettent d'éclairer les grandes tendances de l'évolution des usages d'alcool chez les jeunes entre la génération actuelle et celles des Trente glorieuses¹⁷⁹. Le passage d'un modèle de consommation juvénile à un autre ressort nettement. Les usages des jeunes des Trente glorieuses étaient peu différenciés de ceux des adultes ; comme ces derniers, ils reposaient principalement sur une conception de « l'alcool aliment » caractérisée par une consommation familiale ou communautaire, plutôt quotidienne¹⁸⁰, peu excessive (impliquant donc assez rarement des épisodes d'ivresse¹⁸¹) et des différences marquées entre les genres (Pecqueur et al., 2016, p. 46). L'analyse des usages des jeunes actuels fait apparaître l'émergence d'une nouvelle conception ; celle de « l'alcool psychotrope » qui n'existait semble-t-il pas ou très peu auparavant, et qui singularise aujourd'hui nettement les pratiques des jeunes¹⁸². Ce nouveau modèle de consommation se caractérise par une consommation entre pairs générationnels, moins différenciée selon le genre (même si des différences demeurent), plus sporadique et plus intense (cf. Figure 9). L'analyse des motivations associées au boire festif met en lumière le maintien des aspects liés à la

¹⁷⁵ Les enquêtes quantitatives sur le sujet se sont généralisées au plan national depuis le début des années 1990.

¹⁷⁶ Pour rappel : Recherche financée par IREB et réalisée par JEUDEVI.

¹⁷⁷ La très grande majorité (92 %) a moins de 25 ans.

¹⁷⁸ Se baser sur la remémoration des anciens, comparer des réalités qui ne se produisent pas dans les mêmes contextes, etc. (pour le détail : cf. Pecqueur et al., 2016, p.41).

¹⁷⁹ 89 % des aînés interrogés par questionnaire ont eu 18 ans entre 1948 et 1971.

¹⁸⁰ Même si à côté d'un boire ordinaire quotidien existait aussi un boire festif exceptionnel (celui des « grandes occasions »).

¹⁸¹ 54 % des aînés interrogés par questionnaire déclarent ne jamais avoir été ivres à l'époque de leur jeunesse (contre seulement 16 % des jeunes actuels) (p. 45).

¹⁸² Même si ce modèle se diffuse désormais quelque peu chez les adultes par le biais d'habitudes acquises lors de leur jeunesse, comme nous l'avons dit précédemment

convivialité et au partage qui sont, comme chez les aînés, les premières raisons invoquées pour justifier les pratiques festives d'alcoolisation¹⁸³. Néanmoins, elle montre également l'émergence d'un rapport plus instrumental à la consommation d'alcool dont les effets psychoactifs et énergisants sont censés faciliter la rencontre avec autrui apparemment moins évidente¹⁸⁴, mais aussi répondre à un besoin de rupture qui est quasi inexistant dans le souvenir des aînés¹⁸⁵ (pp. 45-46). Convergeant avec d'autres travaux de recherche (notamment à l'échelle de la Bretagne ceux de l'historien Thierry Fillaut : 2013a), ces résultats indiquent que – à l'instar d'autres aspects de la « culture jeune » – on assiste depuis les années 1970 à l'affirmation d'un modèle juvénile d'usage de l'alcool clairement différencié du modèle adulte.

Sur la période récente, l'augmentation des conduites menant à l'ivresse chez les jeunes est également sensible : par exemple, entre 2005 et 2014 la part des 18-25 ans ayant connu une ivresse dans l'année est passée de 33 % à 44 % (Beck et al., 2015, p. 5). L'augmentation s'observe également sur la même période chez les adolescents qui, sans boire plus de façon globale, ont modifié leurs usages au profit d'alcoolisations ponctuelles importantes plus fréquentes (Beck, 2016, p. 33).

À l'échelle européenne, une comparaison indique que les consommations de substances psychoactives des jeunes Français figurent généralement dans la moyenne haute des pays européens. Plus précisément concernant l'usage des drogues illicites au moins une fois dans l'année chez les 15-34 ans¹⁸⁶, la France se classe : au 1^{er} rang sur 27 pays comparés pour le cannabis ; au 6^e rang sur 24 pays pour la cocaïne ; au 8^e rang sur 25 pays pour la MDMA (EMCDDA, 2017, p. 20). Au sujet du tabac et de l'alcool, les données les plus fiables pour une comparaison à l'échelle européenne concernent les jeunes de 16 ans¹⁸⁷ ; ainsi pour l'usage récent¹⁸⁸ de ces substances, la France se classe : au 11^e rang sur 35 pays comparés pour le tabac ; au 15^e rang sur 35 pays pour l'alcool. Pour les API, la France se situe en revanche en dessous

¹⁸³ « Partager un verre avec les autres » cité par 86 % des jeunes et 68 % des aînés ; « rire et s'amuser » cité par 64 % des jeunes et 33 % des aînés.

¹⁸⁴ Les jeunes sont 28 % à dire se servir de l'alcool pour « avoir moins peur des autres et faire des rencontres » (contre 9 % des aînés) et 8 % à l'utiliser pour « draguer » (contre 3 % des aînés).

¹⁸⁵ Un « alcool exutoire » qui se manifeste par le souci d'« oublier ses problèmes » (cité par 19 % des jeunes, contre 4 % des aînés) ou « être hors du temps » (19 % contre 1 %).

¹⁸⁶ Source : EMCDDA données 2014.

¹⁸⁷ Source : ESPAD données 2015.

¹⁸⁸ Au moins une fois dans le mois passé.

de la moyenne européenne, avec une prévalence au cours du mois de 31 % contre 35 %, ce qui la classe au 23^e rang sur 35 pays (Beck, 2016, pp. 165-168).

Pour ce qui est de la Bretagne, qui constitue le cadre de nos investigations, on remarque des différences importantes entre les usages des jeunes bretons et la moyenne des usages des jeunes français, particulièrement en ce qui concerne l'alcool. De manière générale, la proportion de consommateurs d'alcool à risque¹⁸⁹ chez les 16-24 ans en 2006-2007¹⁹⁰ est deux fois plus élevée en Bretagne qu'en France métropolitaine (21 % des hommes et 13 % des femmes, contre 10 % et 6 % au niveau national) (Tron et al., 2012, p. 28). Les 16-24 ans constitue ainsi en Bretagne la tranche d'âge la plus exposée aux dangers de l'alcoolisation, tandis que cette tranche d'âge est la plus épargnée à l'échelle de la France métropolitaine. À 17 ans en 2011¹⁹¹, 71 % des jeunes bretons ont déjà connu l'ivresse contre 59 % des français du même âge (p. 31). Cette même année, 73 % des garçons et 61 % des filles de 17 ans en Bretagne ont connu un épisode de consommation intensif (API) au moins une fois par mois, contre seulement 60 % et 47 % à l'échelle nationale (p. 31). Concernant le cannabis, l'expérimentation à 17 ans (au moins une fois dans sa vie) est légèrement plus fréquente en Bretagne qu'en France (47 % contre 42 % en 2011), tandis que l'usage régulier se situe dans la moyenne nationale (p. 40).

Enfin, il nous faut évoquer les différences de genre qui, comme dans d'autres domaines de la vie sociale des jeunes, sont très marquées. Si l'affirmation progressive d'un modèle juvénile spécifique en matière d'usages de substances psychoactives s'accompagne indéniablement d'un rapprochement des consommations des filles et des garçons, en lien avec la diffusion globale d'une « norme égalitaire »¹⁹², les représentations sociales du « boire genré », historiquement constituées dans la culture européenne et latine, continuent de structurer ces pratiques. Ainsi, la consommation excessive d'alcool et l'ivresse sont historiquement associées au modèle de socialisation masculin dans lequel elles peuvent être considérées comme « une expérimentation ritualisée de la virilité, et sa mise à l'épreuve » (Nahoum-Grappe, 2010, p. 114). Par opposition, le boire féminin a longtemps été déconsidéré car perçu comme une pratique solitaire, mettant

¹⁸⁹ Le seuil de risque retenu est une consommation hebdomadaire totale d'au moins 14 verres pour une femme, de 21 verres pour un homme, soit une consommation moyenne d'au moins 2 verres par jour pour une femme et de 3 verres par jour pour un homme. Les personnes qui dépassent ces limites sont qualifiées de consommateurs à risque.

¹⁹⁰ Source : CETAF données 2006-2007, traitement ORS Bretagne.

¹⁹¹ Source : ESCAPAD données 2011, traitement ORS Bretagne.

¹⁹² Dans notre recherche sur les évolutions des normes de genre en matière de consommation d'alcool, nous notons, par exemple, que seulement 3 % des jeunes ayant répondu à l'enquête par questionnaire estimaient que filles et garçons font la fête de façon « totalement différente », contre un quart des aînés répondant pour l'époque de leur jeunesse (Pecqueur, et al., 2016, p. 49).

en péril l'intégrité du foyer auquel la femme devait se dévouer entièrement ; la « buveuse », « femme coupable », s'opposait dans l'imaginaire du début du XX^e siècle à l'idéal bourgeois de la « bonne mère » et de la « bonne épouse » (Fillaut, 2013b, p. 149). La persistance de ces modèles dans l'imaginaire social du boire place les jeunes femmes dans une situation paradoxale : elles sont davantage en droit de s'enivrer et s'enivrent effectivement plus qu'auparavant, mais dans la scénographie des soirées arrosées, c'est toujours à l'homme que revient légitimement le rôle du buveur excessif (Freysinet-Dominjon et Wagner, 2003, p. 50). Entre levée des interdits catégoriques, promotion sociale de l'hédonisme et persistance d'un risque de « mauvaise réputation », les filles sont confrontées à des signaux contradictoires dont on retrouve les traces dans leurs discours où se mêlent mise en exergue de l'idéal égalitaire et mobilisation de stéréotypes de genre, revendication d'un « droit à l'ivresse » et culpabilité d'en avoir usé (Pecqueur et al., 2016, pp. 49-50). Aujourd'hui, les jeunes filles ne sont plus exclues des ivresses collectives, mais le sceau de la masculinité qui marque encore profondément ces pratiques rend leur situation fragile ; l'ivresse féminine reste dévalorisée et au moindre faux pas, elles risquent une disqualification bien plus grande que les garçons¹⁹³, qui peuvent toujours puiser dans la tradition virile une légitimation de leurs conduites (p. 51).

Après avoir établi, notamment sur la base de données quantitatives, un premier niveau de caractérisation des usages de substances psychoactives des jeunes, il faut en revenir à une approche en termes de « culture juvénile » pour comprendre davantage comment ces usages prennent sens socialement, et particulièrement comment ils nous informent sur la condition sociale de la jeunesse contemporaine.

I.C.2.d – Les pratiques festives au cœur des sociabilités juvéniles

En dehors des usages quotidiens et solitaires qui demeurent marginaux et relèvent généralement d'une problématique de dépendance au sens pathologique, les consommations de substances psychoactives des jeunes s'opèrent essentiellement dans un contexte « festif » ; l'usage régulier d'alcool et les ivresses répétées sont ainsi fortement corrélés à la fréquence de sorties dans les bars ou dans des soirées entre amis (Beck, 2016, p. 80). Pour comprendre ce qui se joue ici en

¹⁹³ 23 % des jeunes interrogés par questionnaire estiment qu'une fille qui boit trop s'expose au risque de « mauvaise réputation », contre seulement 8 % pour les garçons (Pecqueur et al., 2016, p. 47).

termes de sociabilités et d'usages, il nous faut d'abord approfondir ce que l'on entend par « festif », au-delà du simple fait de se retrouver entre amis dans un cadre convivial.

La forme festive

Car « la fête » constitue sans nul doute une forme particulière de relation sociale dont les anthropologues et les historiens nous apprennent qu'elle est présente dans l'ensemble des sociétés humaines. Vecteur privilégié de l'appréhension d'une culture, elle est un fait social complexe qu'il est difficile de réduire à telle ou telle fonction, dispositif ou signification. La fête a certainement à voir avec le jeu, l'art, le religieux, le sacré, mais aussi la mise en danger et la subversion¹⁹⁴. Moment de rupture, le temps festif s'inscrit généralement en opposition au temps ordinaire, celui de la quotidienneté, du travail et de la routine. À l'instar des rites de passage auxquels elle est presque toujours associée, la fête ponctue l'histoire des sociétés en venant souligner les moments de transition (passage d'une saison à une autre, changement de statut, naissance ou mort, etc.). Néanmoins, à l'intérieur de l'épisode festif le rapport à la temporalité semble se brouiller pour ne laisser plus place qu'à l'instantanéité d'un présent vécu seulement pour lui-même, sans évocation du passé ou de l'avenir. La fête est pétrie de codes et de rituels qui en structurent le déroulement, et en même temps elle est un lieu de libération des identités et de permissivité. Si chacun peut ouvertement faire valoir sa singularité et assouvir ses envies, l'esprit festif promeut l'égalité et la fusion des participants. En somme, la fête peut être considérée comme un « fait social total » si l'on entend à travers cette expression forgée par Marcel Mauss que l'expérience festive condense en son sein l'ensemble des contradictions sur lesquelles se fondent l'être en société, opposant les contraires tout en cherchant à les unifier, dans le but ultime de les transcender. Ainsi conduit-elle les acteurs dans une traversée héroïque, un périple au cours duquel ils expérimenteront les trances de l'altérité, avant de retrouver, à l'issue de ce voyage, leur point d'ancrage initial. À ce titre, l'épisode festif constitue un espace clos, autosuffisant, dont la seule finalité ne semble être que sa propre mise en scène¹⁹⁵.

¹⁹⁴ Sans en proposer ici une lecture approfondie, nous renvoyons vers les ouvrages « classiques » de Roger Caillois « L'homme et le sacré » paru en 1950 et de Jean Duvignaud « Fêtes et civilisations » paru en 1974 ; le premier de ces deux auteurs (dans le prolongement de l'approche de Durkheim sur les phénomènes religieux) insistant sur la fonction de cohésion et de régénération de l'ordre social de la fête ; le second insistant sur sa dimension fondamentalement subversive.

¹⁹⁵ Une activité « qui n'implique aucune autre finalité qu'elle-même » (Duvignaud, 1991 [1974], p. 47), une « socialité sans finalité ni emploi » (Maffesoli, 1997, p. 79), faisant écho à ce que Jean Gagnepain (1994a) nomme « visée chorale » qui ne privilégie pas plus la reconduction de l'ordre établi que sa contestation mais « l'esthétique du groupe ou la célébration festive de l'être ensemble » (p. 292).

Si les contenus de la fête évoluent en fonction des milieux et des époques, il est possible d'identifier certains invariants à partir desquels on peut anthropologiquement définir la *forme festive*. Pour cela, nous nous appuyons sur les travaux de l'anthropologue Véronique Nahoum-Grappe (1997 ; 2006 [1985] ; 2010) qui distingue au moins deux dimensions inhérentes à tout phénomène festif : « la cérémonie » et « la réjouissance ». Le temps cérémoniel s'inscrit en prolongement du temps ordinaire dont il officialise les valeurs et les hiérarchies à travers des rites (religieux ou profanes) coordonnés « dans une esthétique de la majesté, dans un ralentissement pompeux » empreint de solennité. On pense aux processions religieuses, aux entrées royales dans les villes, aux triomphes sportifs et autres défilés lors desquels « les corps de chacun sont saisis dans le corps social d'ensemble, qui ne forme plus qu'un même immense dessin » (1997, p. 24). Le contrôle des corps passe par le port d'un costume obligé, la codification des gestes et des silences, le respect de « l'étiquette », etc., ce qui fait de cette séquence « un temps de sérieux, de sobriété obligée » (p. 24), « un moment intense, où contrôle social, expression d'une culture et intensité des interactions sociologiques sont liés » (p. 25). Généralement diurnes, les séquences cérémonielles s'insèrent plutôt au début des épisodes festifs qu'elles inaugurent (comme, par exemple, le passage à la mairie dans le mariage contemporain). Le temps de réjouissance (que l'auteure nomme par ailleurs « temps carnavalesque ») s'oppose presque trait pour trait au temps cérémoniel puisqu'il est celui du relâchement des convenances, de la recherche du vertige et de l'exultation des corps, voire de l'inversion et du retournement des valeurs établies. À l'instar des « bacchanales », « saturnales » et autres « fêtes des fous », le renversement des rôles sociaux et sexuels, la transgression sont érigés en règle, tandis que les conduites d'excès dans le boire et le manger sont théâtralisées (p. 25). Les réjouissances collectives débridées mettent en scène une vision du monde où « le présent du corps riant et jouisseur est choisi contre les horizons lointains des projets sérieux » ; les travestissements, les blagues, les rires, les danses, les chants, l'ivresse, etc., composent l'ambiance bruyante et joyeuse de cette seconde séquence festive, le plus souvent nocturne (pp. 25-26). Dans leur esprit carnavalesque, les réjouissances sont mise en exergue des « valeurs du bas » qui s'imposent provisoirement sur celles qui dominent la structure social¹⁹⁶ ; « les codes des civilités, ceux des rapports hiérarchiques, les normes implicites qui mettent en scène la vie quotidienne ne fonctionnent plus » (2006, p. 81). Ces

¹⁹⁶ Ainsi, la forme festive de la réjouissance peut-elle être envisagée comme une « contre-structure » au sens où l'entend l'anthropologue Victor W. Turner (cf. chapitre II, section A).

deux formes festives¹⁹⁷ se succèdent généralement, mais elles peuvent être plus ou moins intriquées l'une dans l'autre ou se présenter séparément (1997, p. 28).

Si la forme festive mêle nécessairement ces deux séquences, il est remarquable que ce soit aujourd'hui la dimension de réjouissance qui soit essentiellement associée à l'expression « faire la fête ». Ainsi dans une recherche que nous avons coréalisée en 2010 (basée sur une enquête par questionnaire auprès de 919 personnes¹⁹⁸), les principales réponses à la question « qu'est-ce qu'une fête réussie ? » étaient : « le rire, s'amuser » (cité par 85 % des répondants) ; « les amis » (75 %) ; « la musique » (59 %) ; « l'ivresse » (59 %) (Careil et Moreau, 2011, p. 14). Quatre « ingrédients » qui composent une recette festive davantage orientée du côté de la réjouissance que de la cérémonie (même si les résultats de l'enquête indiquent par ailleurs l'existence d'un idéal de tempérance : l'ivresse, par exemple, est majoritairement entendue comme une « ivresse positive », sans excès et à base de bons alcools). À l'intérieur de cette tendance générale des représentations des manières idéales de faire la fête, des différences assez nettes sont perceptibles entre les âges (p. 22) :

- Les jeunes majeurs de 18-24 ans affirment clairement leur souhait de rompre avec un cadre festif conventionnel en estimant que la fête n'a pas besoin d'être préparée et peut s'improviser. Ils mettent également en avant une certaine permissivité puisque c'est la tranche d'âge qui formule le moins d'interdits liés à la fête. Enfin, ce sont ceux qui fréquentent le plus les espaces publics pour faire la fête.
- Les 25-29 ans sont ceux qui consomment le plus intensément des substances psychoactives pendant la fête. C'est dans cette classe d'âge que la fréquentation des bars, concerts et festivals atteint son niveau le plus haut.
- Par contraste, les plus de 30 ans sont ceux pour qui la fête idéale se déroule le plus souvent dans un cadre intime, chez soi ou chez des amis, même si une sortie dans un bar ou au restaurant peut agrémenter ces soirées. Ils apprécient davantage que les jeunes de se retrouver pour des occasions précises (nouvel an, déménagement, crémaillère) et de s'investir dans la préparation de la fête. Ils sont aussi ceux qui disent le plus s'imposer des règles de comportement durant la fête. La musique et la danse sont moins

¹⁹⁷ L'auteure évoque une troisième dimension qui est celle du « charivari » que nous ne développons pas ici, d'autant qu'elle est moins systématiquement présente dans les fêtes que les deux autres séquences (Nahoum-Grappe, 1997, p. 29).

¹⁹⁸ Recherche financée par la Région Bretagne dans le cadre du dispositif ASOSC (Appropriation Sociale des Sciences). Réalisée pour l'association Adrénaline par l'équipe de JEUDEVI (Christophe Moreau, Christophe Pecqueur, Gilles Droniou et Justine Monmarqué) La population enquêtée réside en Bretagne et elle est plutôt jeune (63 % de moins de 30 ans).

importantes que pour les jeunes. C'est enfin pour ce groupe (avec les plus jeunes des mineurs) que l'ivresse apparaît secondaire et ne devant pas conduire à des excès.

C'est ainsi chez les plus de 30 ans que semble se maintenir le plus d'éléments liés à la forme cérémonielle (préparation, célébration, maîtrise des comportements).

La réjouissance apparaît donc comme la dimension qui se trouve principalement accentuée dans les pratiques festives contemporaines, et particulièrement chez les jeunes générations : « faire la fête » c'est s'amuser, boire, s'autoriser des excès, relâcher les convenances. Ce qui ne signifie pas qu'il n'y ait plus de cérémoniel, de codification, de rite de politesse ou d'apparat mis en scène de façon appuyée, mais ces moments sont de plus en plus rares dans un contexte où la fête et « l'esprit festif » se banalisent. Depuis les années 1970, l'offre festive s'est en effet considérablement diversifiée, particulièrement en milieu urbain où se concentrent un nombre grandissant de lieux et d'évènements. Ce mouvement s'accompagne d'un processus de marchandisation qui fait de la fête, comme du loisir avec lequel elle tend à se confondre, un « produit de consommation courante » (Crozat, Fournier, 2005, p. 308). Si le temps festif s'articule toujours avec le temps productif vis-à-vis duquel il marque une rupture, la fête n'est plus une pratique exceptionnelle, spécialement pour certains groupes de jeunes pour qui elle s'affirme comme un véritable « art de vivre » (Dagnaud, 2008, p. 49)¹⁹⁹. Aussi la forme festive contemporaine communément répandue parmi la jeunesse et appelée « sortir » (Nahoum-Grappe, 1997) apparaît-elle largement délestée de tout moment cérémoniel et contraignant : la fête est devenue « un pur moment d'intense "éclatement" [...] libre de toute organisation préalable » (p. 30) ; les tenues, horaires et lieux autrefois imposés cèdent la place à la spontanéité, l'improvisation et la déambulation dans une sorte de dérive où la fête s'invente au fur et à mesure qu'elle s'expérimente (p. 32). La dimension subversive et carnavalesque de la réjouissance paraît elle-même altérée dans la mesure où c'est moins l'inversion que la (con)fusion qui se donne à voir dans les fêtes contemporaines. Peut-on encore parler de fête au sens anthropologique ? Michel Maffesoli qui avait pointé dans son ouvrage « L'Ombre de Dionysos » (paru en 1982) la montée d'une socialité orgiastique (dont la liesse festive constitue une déclinaison parmi d'autres) reconnaît que l'esprit festif se banalise sans y voir pour autant

¹⁹⁹ « Pour ces jeunes les virées nocturnes inclinent à devenir un mode de vie, ou même une raison de vivre. Contrairement à la fête traditionnelle qui se détache comme une rupture temporelle fixée dans le calendrier et d'une occurrence rare, sa version contemporaine envahit, déborde, annihile parfois la vie quotidienne. Bien sûr, on ne fait pas la fête en continu, mais beaucoup y pensent en continu. Les jeunes projettent leurs affects vers ces sorties de fin de semaine et cette anticipation revêt souvent un caractère obsessionnel, car, à leurs yeux, ces soirées condensent le suc de l'existence » (Dagnaud, 2008, p. 45).

un affadissement : les « petits moments festifs » se distinguent des grandes fêtes institutionnelles, liturgiques, mais ils marquent toujours une rupture avec les valeurs du quotidien produisant « une forme de sacré, de dépassement de soi, tout en s'inscrivant dans les corps » à travers ce qu'il nomme « une transcendance immanente » (Maffesoli, 1997, p. 82).

Les contenus de la fête aujourd'hui

Si la forme festive (articulant dimension cérémonielle et carnavalesque) demeure – en dépit de ses altérations – une grille de lecture pertinente pour analyser les pratiques festives juvéniles, les contenus des fêtes se sont, quant à eux, profondément renouvelés. Le contenu le plus répandu est sans nul doute la fête « chez soi », dans son propre appartement (Moreau et Pecqueur, 2009) ou au domicile des parents (absents de préférence). Néanmoins, le contenu le plus archétypal est probablement la « sortie » dans un bar, un concert ou une discothèque ; même si l'on a vu (cf. plus haut dans cette section) que ce sont chez les jeunes adultes que culminent ces pratiques moins accessibles aux adolescents en raison de leur coût. De manière générale, les événements publics ou semi-publics mettant en leur cœur la diffusion de musique amplifiée – tels les concerts, festivals et autres « free parties » – constituent des contenus festifs particulièrement investis par les jeunes, d'autant qu'il sont corrélés chez les moins âgés aux phénomènes de « stylisation » (Pasquier, 2005) dans lesquels nous avons vu que les goûts musicaux occupent une place importante. Enfin, les rassemblements festifs de fin de semaine dans les espaces publics des grands centres urbains constituent un autre contenu important sur lequel nous nous arrêtons ici dans la mesure où il condense de nombreuses tendances des pratiques festives juvéniles actuelles (entre soi générationnel et centralité des usages de substances psychoactives, notamment), et interroge particulièrement les relations entre les jeunes générations et le monde « adulte ».

Les sorties festives étudiantes du jeudi soir sont un phénomène ancien dans les pôles universitaires de province où de nombreux étudiants – particulièrement les plus jeunes qui sont encore inscrits dans des mobilités pendulaires (Moreau et al., 2009, p. 50) – sont absents le week-end car ils retournent dans leur localité d'origine. En Bretagne où ce phénomène apparaît plus prégnant et générateur de conflictualité entre jeunes et adultes que dans d'autres régions, notamment celles de l'Est de la France (Guy, 2006, p. 150), ces sorties s'inscrivent dans un type de pratiques festives apparu vers la fin des années 1970 sous l'appellation « la piste » : « partir en piste » est une pratique qui ne concerne pas uniquement la jeunesse mais y occupe

une place importante ; ses ingrédients incontournables sont la déambulation nocturne d'un lieu à l'autre, les délires collectifs et l'alcool (Fillaut, 2013a, pp. 46-51)²⁰⁰. À partir du début des années 2000, ce phénomène de déambulation festive et alcoolisée évolue vers une pratique similaire à celle du « botellón » espagnol²⁰¹ : l'occupation de la voie publique (rues piétonne, places, squares) n'est plus seulement une conséquence des déplacements des fêtards entre différents lieux (appartements, bars de jour et bars de nuit) mais devient une activité en soi (Déroff et Pennec, 2007, p. 7) ; l'espace extérieur est transformé en « un vaste chez soi », d'autant que la mise en scène du « boire ensemble » soutient cette appropriation (Nahoum-Grappe, 2010, p. 33).

Comme leur nom l'indique, les « jeudis soirs étudiants » concernent très majoritairement des jeunes poursuivant des études supérieures ; cette dimension statutaire soutient l'hypothèse selon laquelle ces rassemblements, pourtant plutôt spontanés et faiblement organisés, auraient une portée identitaire forte et participeraient de manière structurante à l'éthos étudiantin. Emboitant le pas de leurs aînés, des lycéens commencent à développer des regroupements similaires. À Brest par exemple, on les observe dès les années 2004-2005 ; ils se tiennent alors le samedi soir en marge du centre-ville (Déroff et Pennec, 2007, p. 59). Puis ces regroupements de lycéens s'instituent davantage le vendredi soir et s'intègrent dans des espaces centraux des villes dans une forme d'équivalence avec les jeudis soirs étudiant. Les lycéens ont néanmoins tendance à investir des lieux différents de ceux occupés par les étudiants le jeudi soir ; comme s'ils avaient le souci, tout en les imitant, de se démarquer de leurs aînés. Là encore, l'affirmation collective d'une identité partagée apparaît comme une dimension structurante de ces rassemblements. Les « soirées cartables » comme les médias les désignent se généralisent au-delà des villes universitaires dans des villes bretonnes moyennes voire petites (par exemple dans les Côtes d'Armor à Lannion, Guingamp ou Dinan). Ils prennent un caractère particulièrement massif les veilles de vacances scolaires (qui ne sont pas toujours des vendredis)

²⁰⁰ En Espagne, un phénomène équivalent apparaît au cours des années 1980 : « la marcha » que l'on peut traduire par « virée nocturne » (Morange, 2015, p. 172).

²⁰¹ Les « botellónes » (le terme botellón signifie « grande bouteille ») apparaissent durant les années 1980 en Espagne et se massifient vers la fin des années 1990 ; on peut les définir comme des « rassemblements nocturnes de milliers de jeunes [essentiellement lycéens et étudiants] qui se retrouvent toutes les fins de semaine sur les places publiques des grandes villes » pour discuter entre amis et partager des boissons alcoolisées « bon marché » (essentiellement des mélanges d'alcool fort et de soda) achetées préalablement (Morange, 2015, p. 171).

où des collégiens s'agrègent aux lycéens pour former une foule de plusieurs centaines voire milliers d'individus²⁰².

Très vite ces rassemblements sont constitués comme « problème public » et mis sur l'agenda des pouvoirs publics locaux, sur fond d'antagonismes entre Préfecture et municipalités (Moreau et Sauvage, 2006, pp. 152-167 ; Loncle, 2008). Le point de cristallisation des tensions (qui déboucheront en 2004 et 2005 à Rennes sur des affrontements réguliers entre jeunes et forces de l'ordre²⁰³) concerne les usages de boissons alcoolisées qui sont envisagés comme la source principale des problèmes occasionnés par les jeunes (nuisances sonores, dégradations, accidents corporels). Comme pour les fêtes techno clandestines, qui constituent également en Bretagne un phénomène particulièrement développé et un point de fixation de la conflictualité entre « jeunesse » et « monde adulte », les rassemblements lycéens et étudiants sont repérés comme des espaces mettant en leur cœur des usages « extrêmes » de substances psychoactives ; les inquiétudes des adultes ne se focalisent pas ici sur les usages de drogues synthétiques (comme dans les free parties et teknivals), mais sur une alcoolisation jugée fortement problématique par son caractère apparemment débridé. Ainsi, un parallèle est établi avec le phénomène du « binge drinking » (parfois dénommé « biture express » en français) qui apparaît au début des années 1990 au Royaume-Uni et en Irlande et peut être défini comme une « consommation massive et rapide d'alcool » (Bonny, 2010, p. 82). Cette focalisation sur les usages d'alcool des jeunes fêtards va donner lieu, au-delà des réponses strictement sécuritaires, à la mise en place progressive de dispositifs de régulation des conduites basés sur la prévention et de réduction des risques²⁰⁴.

À l'instar des free parties et des teknivals, les rassemblements festifs urbains de fin de semaine ont pour caractéristique d'être considérés comme « invasifs » et perturbateurs de l'ordre public. Yves Bonny (2010) voit dans les jeudis soirs étudiants une manière d'investir les espaces centraux des villes afin de « marquer l'espace de son empreinte, en affichant publiquement un

²⁰² Par exemple, 5000 jeunes étaient réunis à Rennes le vendredi 17 octobre 2014, selon le magazine Le Point venu faire un reportage sur place (source « LePoint.fr » ; URL : http://www.lepoint.fr/societe/immersion-dans-une-soiree-cartable-a-rennes-24-10-2014-1875175_23.php).

²⁰³ À Brest, de tels affrontements ont lieu plus épisodiquement en 2005.

²⁰⁴ Par exemple, à Rennes où la municipalité met en place dès 2005 avec ses partenaires le dispositif « Prev'en ville », impliquant notamment la création des soirées Dazibao (intitulées par la suite « Nuits des 4 Jeudis ») qui, inspirées d'initiatives mises en place par des villes espagnoles pour encadrer les botellónes, propose un espace récréatif alternatif caractérisé par une offre culturelle abondante (spectacles, activités sportives, etc.) et l'absence de consommation d'alcool. Ces actions sont complétées en 2007 par une campagne de communication intitulée « A ta santé », et à partir de 2008 par un dispositif de médiation et de prévention baptisé « Noz'ambule » (Walker, 2017, pp. 136-142).

certain style de vie » ; il ajoute que « le simple fait de chercher à faire la fête en dehors des cadres balisés, sur la base d'un imaginaire de la gratuité et de l'autonomie, renvoie déjà à certains égards à une forme d'esprit contestataire » (p. 85). Ainsi ces rassemblements apparaissent-ils révélateurs de la condition juvénile contemporaine et des antagonismes générationnels sur lesquels elle repose. Outre des facteurs politiques (système local d'acteurs, histoire des politiques « jeunesse ») ou urbanistiques (développement de l'activité commerciale, gentrification et spécialisation des hyper-centres-villes autour des fonctions de convivialité et de loisirs nocturnes), l'allongement de la jeunesse explique en grande partie ce phénomène puisqu'elle conduit à massifier et à concentrer des populations jeunes précarisées (étudiants et chômeurs) dans les grands centres urbains. Christophe Moreau met en rapport le déficit d'accès aux responsabilités sociales (à entendre, précisons-nous, comme déficit d'accès aux espaces de contribution sociale légitimés par le monde adulte) qui marque la prolongation du moratoire juvénile et ce mouvement d'appropriation de l'espace public central, lieu symbolisant l'agrégation et permettant de se rendre visible au regard d'autrui ; l'enjeu de ces rassemblements peu dès lors être envisagé comme celui d'une revendication de son existence publique, soutenue par l'affirmation d'une appartenance générationnelle (Careil et Moreau, 2011, p. 11). Il est possible de lire dans le mouvement des fêtes techno clandestines une même demande de reconnaissance publique et d'engagement citoyen de la part de jeunes qui se sentent mal ou insuffisamment reconnus par le monde adulte²⁰⁵.

²⁰⁵ Sur l'histoire des fêtes techno en France jusqu'aux années 2000, et notamment des relations entre autorités publiques et jeunes teuffeurs, nous renvoyons aux travaux de Christophe Moreau (sa thèse de doctorat « La jeunesse à travers ses raves » (Université Rennes 2, décembre 2002), ainsi que l'ouvrage « La fête et les jeunes » avec André Sauvage (notamment pp. 95-108 et pp. 144-152). Pour une approche plus globale du phénomène techno en France, ses évolutions et ses enjeux sociétaux et politiques, nous renvoyons à l'ouvrage collectif *La fête techno. Tout seul et tous ensemble* (sous la direction de Béatrice Mabilon-Bonfils, Editions Autrement, « Mutations », 2004, 176 pages. URL : <https://www.cairn.info/la-fete-techno--9782746705043.htm>).

I.C.2.e – Une culture de l’ivresse ?

Phénoménologie de l’ivresse

La fête est vécue par les jeunes comme une réjouissance qui, sans être résolument subversive, demeure un espace de transgression ; l’alcool y constitue clairement le premier adjuvant, même si d’autres sources de vertige peuvent être mobilisées : drogues synthétiques ou « naturelles », vibrations des sonos, lumières stroboscopiques, musiques syncopées faisant rimer danse avec transe. Là encore, nous nous référons aux travaux de Véronique Nahoum-Grappe qui élabore une véritable phénoménologie de l’ivresse alcoolique, qu’elle met par ailleurs en lien avec la forme festive.

L’anthropologue distingue deux niveaux ou stades de l’ivresse qui correspondent chacun à un modèle d’âge du boire alcoolisé. Le modèle adulte est celui (on l’a vu) du boire alimentaire et convivial : « quelques verres de temps en temps au cœur du repas » ou « un seul verre plus ou moins alcoolisé sous la forme apéritive et digestive » (Nahoum-Grappe, 2010, p. 181) ; il est aussi celui du « boire un coup », c’est-à-dire du détour généralement bref, par exemple au café, où l’alcool s’immisce de façon plus ou moins impromptue dans le fil de la journée ordinaire (p. 182). Dans les deux cas, « boire alimentaire » et « boire un coup », l’enivrement n’est qu’effleuré, « imperceptible » même si « néanmoins à l’œuvre » ; on s’en tient au premier stade de l’ivresse qui permet d’atteindre un « soulagement intime, ténu », une « pause » qui allège momentanément le « fardeau de la vie » (p. 176). Le modèle du boire juvénile est au contraire celui du « rêve d’intensité » ; le « boire un coup » devient « trop boire », les verres s’enchaînent et se conjuguent avec d’autres sources d’étourdissement pour donner accès à un second stade de l’ivresse, celui du corps exultant et désordonné. Le désir sous-jacent est celui de la fuite, de la coupure (avec soi-même et avec son enfance), mais aussi celui d’exister plus intensément, de toucher « la vraie vie », de rechercher absolument « un point d’existence maximale » (p. 208). Ces « rêves d’intensité identitaire » font écho à une « esthétique de l’extrême » qui imprègne une culture adolescente érigée sur fond de jeunisme en véritable culture populaire. L’esthétique de l’extrême s’affiche dans les publicités, les émissions de télé-réalité, certaines pratiques sportives, mais également dans le style adolescent, « style libre », chevelure décoiffée, pantalon déchiré, vêtements amples, démarche décontractée, etc., qui n’est pas sans rappeler « l’esthétique désordonnée du corps enivré, en proie au premier vertige de l’ivresse » (p. 198). Tout ce qui est « soudain et instable, violent et vertigineux » est susceptible d’être investi de

cette « positivité identitaire qu'implique l'adjectif "extrême", comme une preuve de densité » (pp. 217-218).

Pour en revenir à la forme festive, l'ivresse peut s'initier dans l'atmosphère policée et contrainte de la cérémonie, mais elle prend toute son ampleur dans l'ambiance débridée du temps carnavalesque. Véronique Nahoum-Grappe (2006) va plus loin et s'interroge : « la tension festive serait-elle possible sans le boire, qui se différencie du "manger" par l'enivrement qu'il peut provoquer ? » (p. 80). L'anthropologue estime que l'ivresse n'est pas un phénomène accessoire ou secondaire dans la fête, mais qu'elle remplit une véritable *fonction sociologique* en accompagnant le basculement de la forme festive cérémonielle à la forme carnavalesque. Elle explique :

« Le cycle physiologique de l'ivresse et son effet sur les corps et les consciences sont nécessaires à la mise en train festive ainsi qu'à l'oubli social de ce qui s'est passé. [...] D'autres espaces culturels mettent au point pour ce genre de "voyages" des rites d'initiation complexes où le corps est en jeu (dances, chants, insomnie) afin de créer un état physiologique spécifique. [...] Dans notre aire culturelle, le trop boire et son effet, l'ivresse, sont les seules voies légitimes et mécaniques de déclenchement de cet état spécifique du corps, reconnu par le groupe et légitimé par une culture. La physiologie de l'ivresse est la condition de possibilité du déroulement festif » (pp. 81-82).

Le trajet biologique de l'ivresse accompagne donc le trajet anthropologique de la fête : le basculement progressif de la cérémonie à la réjouissance, le passage de la griserie légère à l'exultation, jusqu'à la chute dans l'endormissement où le corps du fêtard recroquevillé en position fœtale marque la fin du cycle festif et le retour prochain à la vie ordinaire. Comme dans les rites de passage, l'expérience de l'ivresse, qui accompagne la traversée de la fête, opère comme une véritable mort-renaissance. Ainsi les bouleversements sensoriels, moteurs et émotionnels de l'ivresse se traduisent-ils au plan de l'identité par une expérience de la liminarité et de l'altérité. Ici nous pensons que l'expérience de l'ivresse rencontre un ressort intime de l'adolescence qui est celui de l'émergence au principe rationnel d'*absence* ; c'est-à-dire à cette expérience ontologique du vide qui traverse chaque être humain sorti de l'enfance, et qui conditionne la capacité à reconnaître autrui comme un égal, autant qu'à se reconnaître soi-même comme un autre (nous développons dans les chapitres III et IV). L'ivresse alcoolique (comme probablement les ivresses résultant d'autres sources, toxiques ou comportementales²⁰⁶) modifie

²⁰⁶ Une phénoménologie comparative des différents types d'ivresse mériterait d'être établie.

la conscience cinesthésique de soi, elle dédouble, elle clive, elle exalte le rapport paradoxal à soi dans un jeu de présence-absence, elle constitue « une façon d'éprouver son corps et son esprit comme n'étant pas soi » (Nahoum-Grappe, 2010, p. 27). L'ivresse modifie la courbure de l'espace et du temps, elle joue avec les distances qu'elle peut tendre à abolir où rendre incommensurables ; elle introduit mécaniquement un changement de registre en ouvrant « une autre manière d'habiter physiquement ce présent et de le percevoir » (p. 166). Elle peut alors se définir comme « une tentative de faire bouger tous les points de ce champ désigné par l'expression "ma vie", en jouant sur les conditions intimes réelles, physiologiques, de leur perception par le buveur » (p. 169). L'ivresse permet de devenir autre, avec au bout du chemin la possibilité de réaffirmer provisoirement un sentiment de continuité identitaire par la réappropriation de soi.

Comme la phase de réjouissance (peut-être même plus qu'elle ?), l'ivresse excessive (la seconde ivresse) est intimement liée à « la nuit » qui constitue « sa niche sociologique » (Nahoum-Grappe, 2010, p. 142). La nuit ouvre, en effet, « un espace alternatif où le faire société peut changer de règles » (p. 142), et où le « trop boire » peut devenir normal. « Seuls les ivrognes déboussolés et les alcooliques en perdition boivent le matin : dans notre vie contemporaine, les buveurs excessifs (non dépendants) boivent plutôt à la fin du jour, de la semaine, de l'année » (p. 143). La nuit et l'ivresse sont deux cadres qui entrent en symbiose à travers le redoublement et l'intensification de leurs effets respectifs (p. 145). La nuit libère des pesanteurs du jour, elle devient un espace de conquête pour l'adolescent qui ne se plie plus à l'injonction parentale « va te coucher » et expérimente ce « lest provisoire » (p. 147).

Une dimension culturelle et générationnelle

Si certaines conduites d'excès peuvent être considérées comme « normales » lorsqu'elles sont accomplies dans les limites de l'espace festif, les pratiques festives des jeunes – bien que mettant toujours en jeu un certain rapport à l'ivresse et/ou au vertige – ne sont pas nécessairement synonymes de consommations extrêmes ou d'autres prises de risque. Ceux et celles qui s'adonnent à la pratique intense de la fête, avec tout ce que cela implique de quête de sensations et de comportements débridés, ne sont qu'une minorité qui ne représenterait selon Monique Dagnaud (2008) que 10 à 15 % d'une classe d'âge (pp. 12-13). En introduction de son

ouvrage sur la culture de « la teuf »²⁰⁷, la sociologue distingue trois types de parcours festifs. Il y a ceux qui n'aiment que les « plans cinéma » et les « rencontres cosy » entre petits groupes d'amis : « ils se défoulent le samedi soir à l'occasion, mais sans que ce soit une habitude, et encore moins une obligation ». Il y a ceux qui pratiquent systématiquement les « rituels festifs » de fin de semaine, tout en sachant contrôler leurs consommations de boisson et de cannabis ; ils sont rarement sujets aux débordements et cadrent avec le stéréotype de la sociabilité juvénile tel que le conçoivent les adultes. Enfin, il y a les adeptes de la « déjante » pour qui les sorties festives sont synonymes d'« explosion des sens grâce à l'avalanche des décibels et au renfort de l'alcool et des psychotropes ». Si l'on peut trouver chez ces derniers des motivations qui ne relèvent pas de la simple convivialité ou de l'envie de s'amuser (comme vouloir oublier ses problèmes ou « se défoncer »), leurs pratiques n'en sont pas moins inscrites dans un type de sociabilité touchant de près ou de loin l'essentiel d'une génération : en dépit de ses expressions diverses, le phénomène d'alcoolisation collective le week-end entre pairs générationnels se retrouve dans la plupart des pays occidentaux et dans tous les milieux sociaux, et concerne particulièrement les jeunes majeurs de 18-25 ans (Beck, 2016, p. 81). Dans cette perspective il serait réducteur de n'envisager les pratiques festives juvéniles qu'à travers les seuls prismes du mal-être, du risque ou de la transgression comme tendent à les y réduire certains discours médiatiques et politiques.

Ainsi, de nombreux sociologues et anthropologues assimilent les pratiques festives juvéniles à des expressions culturelles propres à cette classe d'âge. Par exemple, les rassemblements festifs tels le botellón ou les jeudis soirs étudiants apparaissent comme « une pratique festive de la jeunesse inventée par elle-même », de véritables « coutumes urbaines » (Nahoum-Grappe, 2010, p. 30), des « rituels par lesquels se dit et s'éprouve de l'appartenance » (Déroff et Penneç, 2007, p. 59). La « cuite » devient signe d'identification et d'intégration (Le Breton, 2007a, p. 198)²⁰⁸. Quant aux virées nocturnes des jeunes déjantés, elles présentent « une matrice commune », avec des séquences s'enchaînant selon un ordre précis, « au point que l'on peut parler de rituels profanes » (Dagnaud, 2008, p. 77). La fête présente alors davantage « les traits d'une culture, une affirmation de valeurs et de rites, qu'un temps de récupération et d'évasion »

²⁰⁷ Une enquête approfondie réalisée en 2005 auprès de 100 jeunes fêtards, de 18 à 24 ans, pour moitié étudiants.

²⁰⁸ « La "cuite du samedi soir" se mue en rituel. La consommation de vin est un signe d'appartenance, un brevet de bonne tenue arboré par celui dont on dit avec fierté qu'il sait s'amuser. Le fait de "tenir l'alcool" suscite l'admiration et permet d'exister dans le regard des autres à défaut d'autre chose. La "première cuite" est une sorte de rite de passage vers l'âge d'homme. Elle a une fonction initiatique et traduit le fait d'"être un mec qui en a" sous le signe d'une transgression qui en accroît la valeur » (p. 198).

(p. 50). Cette dimension culturelle n'est évidemment pas, nous l'avons évoqué précédemment, sans questionner le traitement social contemporain de la jeunesse (ce que nous nommons condition juvénile) et révéler la conflictualité sous-jacente aux relations des jeunes générations avec le monde « adulte ».

À la différence de la mixité des genres qui est majoritairement pratiquée et au moins souhaitée, l'entre soi générationnel est un trait majeur des sociabilités festives juvéniles (Careil et Moreau, 2011, p. 17)²⁰⁹. Monique Dagnaud (2008) note au sujet des jeunes « déjantés » que leurs sociabilités festives reposent sur un « tissu souple de proche » pouvant s'enrichir ponctuellement de nouvelles têtes, mais que la tendance de fond est à l'autarcie et à l'entre soi (p. 81) ; on peut même parler de « fusion » quand réussir une fête nécessite d'« être dans le même état d'esprit » dans la même « ambiance » (p. 83) pour partager « le délire avec les autres » (p. 84). Aussi l'engagement dans les pratiques festives et les conduites d'excès qui les accompagnent s'opère-t-il bien souvent par mimétisme ou conformisme, dans le but de s'intégrer ou d'affirmer son appartenance au groupe de pairs ; ce mécanisme est particulièrement prégnant dans les « défis à boire » et autres jeux avec l'ivresse, qui sont plus souvent pratiqués par les garçons (Le Garrec, 2002, p. 224).

La dimension générationnelle (au sens de phase du cycle de vie et pas de génération « historique ») de ce phénomène se lit, par ailleurs, clairement dans l'analyse des trajectoires d'usage. Comme pour d'autres comportements (mobilité, loisirs, apparence, etc.), les usages de substances psychoactives se modifient nettement avec l'avancée en âge, et particulièrement avec le franchissement des seuils « objectifs » d'entrée dans la vie adulte ; ainsi la fin des études, l'accès au premier emploi, l'installation en couple, l'arrivée du premier enfant, sont-ils corrélés à une baisse significative des niveaux d'usage de l'ensemble des produits, à l'exception du tabac (Beck, 2016, p. 78).

Sophie Le Garrec (2002) explique que « l'alcoolisation extrême » représente pour la plupart des jeunes qui s'y adonnent une étape dans une trajectoire « normale » d'usager, qui connaît, selon elle, son acmé en termes d'intensité des consommations entre 14 et 20 ans environ

²⁰⁹ La recherche de l'entre soi générationnel et amical (les deux étant souvent corrélés) est une tendance majoritaire à tout âge ; ainsi, dans l'enquête sur la « fête réussie » que nous avons coréalisée en 2010, 56 % des personnes interrogées estiment que la mixité générationnelle dans la fête n'est « pas du tout importante », tandis que seulement 7 % la disent « indispensable ». Ceux qui sont le plus sensible au mélange des générations sont les plus de 30 ans. Ceux qui le sont le moins sont les 18-24 ans (Careil et Moreau, 2011, p. 17).

(p. 120). La sociologue distingue quatre phases dans l'évolution des usages de l'alcool au moment de la jeunesse :

1. La primo-initiation s'opère généralement avant 10 ans et est inscrite dans un contexte familial et festif (fête de famille, anniversaire, communion, etc.) où un verre contenant une faible quantité d'un alcool doux (champagne, vin, bière ou cidre) est offert à l'enfant par un adulte (p. 122). Parfois, l'alcool est consommé à l'insu des parents quand l'enfant « finit les fonds de verres », ce qui peut provoquer une ivresse, mais ne fait pas l'objet de réprimandes de la part des adultes. Le « boire en famille » concrétise dans tous les cas la rencontre entre l'enfant et l'alcool qui constitue un élément familier de son environnement. Néanmoins, cette première rencontre avec l'alcool ne fait pas nécessairement événement dans la vie du jeune qui ne s'en rappelle pas ou considère a posteriori qu'il ne s'agissait d'une réelle initiation au « boire » (p. 123).
2. Le premier « vrai verre » d'alcool, marquant l'entrée dans une trajectoire de buveur, est presque toujours associé à une consommation entre pairs, entre 12 et 14 ans. Ce premier verre est caché et non légitimé par le monde adulte. Il se déroule le plus souvent lors des premières fêtes ou regroupements exclusivement entre adolescents. Il est plutôt associé aux alcools forts dont l'absorption permet d'expérimenter l'ivresse, et notamment les sensations d'oubli, d'effacement ou de dédoublement qu'elle procure (pp. 124-125).
3. Dans le prolongement cette première « vraie » alcoolisation, l'étape suivante se situe sur une période qui s'étale environ de 14 à 20 ans ; elle est celle du « boire pour boire » où l'alcoolisation extrême peut être envisagée comme une « recherche quasi-expérimentale des limites physiques de l'alcoolisation » (p. 126). Ce sont exclusivement les alcools forts qui sont consommés, parfois sous la forme de « cocktails » permettant de se « défoncer plus vite et pour moins cher ». Néanmoins, le boire adolescent n'est pas un boire anémique exempt de repères et de codifications ; le cadre social du boire (comment boire, savoir boire, bien boire...) est négocié à l'intérieur du groupe dans un souci de « reconnaissance entre pairs » et de « partage identitaire », mais aussi dans une perspective de rupture avec les normes et les codes du « boire adulte ». « Bien boire » à cet âge c'est consommer à l'excès, c'est-à-dire « être capable de boire n'importe quoi et valider que l'on a "bien" bu en étant malade » (pp. 126-127). Le plaisir n'est jamais abordé dans le souvenir de ces premières ivresses, tandis que peuvent venir se greffer à ces expériences des prises de risque et des conduites ordaliques sous la forme de jeux ou de défis (p. 127).

4. Enfin, la quatrième étape de la trajectoire d'usager d'alcool chez les jeunes peut être définie comme « une recherche gustative et une recherche de plaisir » (pp. 127-128). La modération l'emporte sur l'excès et les aspects conviviaux et euphorisants sur la franche ivresse. La volonté de maîtriser son alcoolisation est facilitée par les expériences passées. Le rapport au boire se rapproche nettement du modèle adulte – notamment par l'entrée en scène du vin qui est considéré comme « un appareil d'adulte » –, même si des spécificités continuent de singulariser les usages des jeunes (mélanger vin et soda, par exemple) (p. 128). La mise en couple et l'autonomie résidentielle qui interviennent dans ces âges s'accordent avec des pratiques festives davantage orientées vers les repas pris entre amis dans un cadre domestique.

Face à cette trajectoire idéale-typique représentant la norme majoritaire, ceux et celles qui s'engagent durablement dans les consommations extrêmes d'alcool ou d'autres toxiques rendent compte de « trajectoires atypiques », souvent repérables dès l'entrée en consommation qui s'effectue non seulement de façon plus précoce que la moyenne, mais également souvent dans un contexte de tension, de problèmes familiaux ou de banalisation extrême du produit, là où l'initiation est associée à des expériences festives, exceptionnelles et globalement positives chez les autres jeunes (Le Garrec, 2002, p. 164).

Somme toute, l'accès aux substances psychoactives, à la nuit et à la fête est à intégrer dans le mouvement de prise de distance avec l'univers familial qui marque la sortie de l'enfance. Avec la liberté de sortir, c'est le rapport de l'adolescent à « la coupure entre espace privé et espace public qui est bouleversé » et qui ouvre « le monde sans les parents » (Nahoum-Grappe, 2010, p. 186).

« Ce qui est en jeu, explique Véronique Nahoum-Grappe, c'est la coupure imaginaire du lien de filiation : les conduites d'ivresse, de risque, de jeu, le rapport au rire peuvent être définis aussi comme autant de tentatives de couper le lien dans sa tête, de créer une solitude, un pas de côté, vers le monde et vers soi-même, que le regard parental ne toucherait plus » (p. 187).

Comme l'assourdissement de la musique jouée trop fort constitue une clôture entre soi et le monde, « l'excès d'alcool permet de faire jouer dans l'ivresse une possible déliaison intime, profonde et provisoire » (p. 187) Il ne s'agit pas seulement pour l'adolescent de quitter physiquement ses parents, mais d'investir « un lieu hors champ de leur pensée, [d']être là où ils n'existent plus » ; ce que l'éprouvé d'altérité que procure l'ivresse aide sans doute à réaliser (p. 188). Socialement, « faire la fête marque l'entrée dans la culture "des grands", c'est un acte qui

signe la fin de l'enfance » ; « un adolescent qui ne participe pas à ces rites de socialisation exubérante du samedi soir, est quasiment tenu pour inquiétant » (Dagnaud, 2008). La place des jeunes abstinents ou « petits buveurs » est d'ailleurs difficile à tenir face aux pairs (Gaussot et al., 2015, p. 367), voire face aux adultes qui se représentent la jeunesse comme étant « normalement » encline aux transgressions et aux excès, au point d'étiqueter parfois les comportements ascétiques des adolescents comme déviants (Darmon, 2010, pp. 57-58).

I.C.2.f – Les interprétations sociologiques et socio-anthropologiques des conduites d'ivresse « extrême »

Pour une minorité de jeunes qui s'engagent dans des conduites « extrêmes », l'analyse en termes de coupure avec le monde de l'enfance et de revendication d'une appartenance générationnelle (main tendue à la négociation de leur altérité avec le monde adulte) n'est pas suffisante. Si l'espace festif autorise l'excès en le rendant provisoirement acceptable, ces jeunes bousculent les codes de la fête en repoussant les limites conventionnelles de l'ivresse (usages diurnes, en semaine, intensité des consommations, association avec d'autres prises de risque, etc.). Plusieurs auteurs établissent des liens entre les conditions sociales dans lesquelles évolue la majeure partie de la jeunesse contemporaine (allongement de la phase d'indétermination statutaire, incertitudes face à l'avenir, crise de la transmission générationnelle, manque de repères fiables, etc.) et le développement de ces pratiques extrêmes.

Supporter le présent et s'approprier son devenir par la création de « temps à-côté »

Pour Sophie Le Garrec (2002) qui s'est intéressée aux usages alcool-toxico-tabagique des lycéens²¹⁰, ce sont les ruptures avec le quotidien et l'appropriation d'une situation à travers la mise en place de « temps à-soi » qui sont principalement visées : « les jeunes recherchent dans les produits consommés des effets différenciés qui ont en commun dénominateur la création d'une nouvelle temporalité les fixant dans un présent continué et permettant une réelle appropriation de la situation le *temps*²¹¹ de la rencontre ou de la soirée » (p. 16). Reprenant à son compte les analyses de l'individualisme comme affaiblissement des cadres sociaux, des instances de socialisation, et notamment de la transmission intergénérationnelle, l'auteure

²¹⁰ Une recherche basée sur une enquête par questionnaire auprès de 1210 lycéens et lycéennes, complétée par une cinquantaine d'entretiens et des observations en milieu festif auprès du même public.

²¹¹ Souligné par l'auteure.

estime que les jeunes sont renvoyés à l'idée d'avoir à se construire seuls, à « élaborer eux / elles-mêmes leur identité et leur statut d'adulte, sans modèle préalable », plaçant leur vision de l'avenir sous le sceau de l'incertitude et de la difficulté à se projeter (pp. 54-55). Le contexte de compétition qui érige la performance, la conquête et le pouvoir en « valeurs de réussite et d'autonomie sociales », accentue la pression qui s'exerce sur les jeunes à travers la peur de l'échec et de l'absence de reconnaissance. Les temps institutionnels, notamment scolaire, mais également familial ou de loisirs, qui scandent une large partie des activités quotidiennes sont censés aider les jeunes à construire leurs plans de vie, leur avenir, mais « ces temps sont ressentis comme des temps de pression, d'angoisses et d'incertitudes en lien avec l'avenir », des « modelages stéréotypés toujours rapportés à un avenir devant rimer avec "réussite et prestige" » (p. 258). Ce n'est qu'à travers la mise en place de temps « personnalisés » que les jeunes peuvent relâcher la pression et envisager de s'approprier leur trajectoire.

Sans reprendre de façon détaillée la typologie très fine qu'elle élabore, Sophie Le Garrec distingue trois formes de « temps à-côté » en fonction du sens recherché dans les consommations :

- Le temps de « néantisation » marque une volonté de discontinuité absolue avec le « présent réel » (2002, p. 262). Le rapport au temps est vécu négativement car il s'agit d'une recherche « d'anéantissement » des cadres institutionnels, des obligations et des responsabilités qu'ils entraînent (p. 263). Les jeunes qui se situent dans cette forme de temps entretiennent alors un rapport à l'avenir de type « fataliste », c'est-à-dire un rapport « dépourvu de projet, focalisé sur les difficultés du quotidien et extrêmement dévalorisé » ; les significations visées dans les consommations sont la « recherche du vide, de la destruction ou de l'affliction » (p. 265). Ce temps est caractéristique des jeunes adoptant les conduites les plus extrêmes : si la plupart des jeunes transitent à un moment de leur parcours par le temps de néantisation, seuls ceux cumulant certaines difficultés y demeurent (p. 277).
- Le temps de « transposition » constitue une façon d'échapper à soi en se créant « un double » (cf. Véronique Nahoum-Grappe citée plus haut), un personnage qui permet d'oublier qui on est ou d'avoir le sentiment de devenir « vraiment soi » par procuration d'un autre (p. 263). C'est le temps dans lequel se situe la majorité des jeunes : ceux « n'ayant pas de plan de vie et adoptant une posture dévalorisée face à l'avenir », même si cette posture n'est pas nécessairement fataliste ou résignée mais peut être indécise ou neutre (p. 265). C'est un temps médiateur, alternant plaisir et déplaisir, mal-être et bien-

être, effets festifs et thérapeutiques par le jeu entre les deux autres formes de « temps à-côté » (p. 280).

- Enfin, le temps de « véraison » repose sur une « posture positive et active » vis-à-vis de l'avenir, « permettant l'avancement vers la maturation de soi et de ses projets » (p. 263). Le plaisir et/ou l'introspection sont les principaux effets recherchés à travers les consommations, dans une perspective de satisfactions corporelles et mentales, et de resourcement (p. 266). C'est un temps focalisé sur le plaisir et la curiosité, qui est le plus souvent associé par les jeunes au moment de leur entrée en consommation (p. 281).

Le « temps à-côté » est une manière de rompre avec « les effets structurants des différents temps sociaux », de marquer une discontinuité avec le temps « normalisé » du lycée, des loisirs ou de la famille (Le Garrec, 2002, p. 260). Qu'il soit plus ou moins prononcé, accentué, il provoque dans tous les cas « une évasion ou une création d'une nouvelle scène sociale » sur laquelle les jeunes peuvent « marquer, effacer, renverser, combler mais aussi parfois, renforcer, multiplier leurs craintes et leurs angoisses du présent et de l'avenir » (p. 261)²¹². Les pratiques alcoolotoxico-tabagiques sont dès lors à envisager comme « une sorte de remède social à "ce qui ne va pas dans le quotidien, dans le monde réel" » (p. 276). Une fonction thérapeutique qui est prégnante dans le temps de néantisation, sous la forme de l'affliction, du vide, de la destruction, mais également dans le temps de transposition à travers l'oubli, la permissivité et la re-naissance (p. 280).

De l'errance statutaire à l'abandon dans la « teuf » et l'ivresse

Monique Dagnaud (2008), pour qui « la teuf » comme mode de vie plus ou moins provisoire aiderait à donner du relief au présent face à un avenir bouché, développe une thèse à peu près similaire à celle de Sophie Le Garrec : l'individualisation enjoignant les individus à être performant et à se construire « eux-mêmes » s'accompagne d'un affaiblissement d'un modèle d'entrée dans la vie adulte basé sur la transmission intergénérationnelle ; ce contexte générateur d'incertitude est renforcé par les difficultés d'insertion socioéconomique qui accentuent les angoisses et les phénomènes de repli ; la « teuf » et les pratiques extrêmes qui l'accompagnent

²¹² Nous retrouvons l'idée de « clivage identitaire » développée par François de Singly (2014) générateur d'« une dualité temporelle » entre la « zone libre » que constitue l'adhésion au groupe de pairs générationnels et qui s'inscrit dans le temps présent, et la « zone commune » qui s'inscrit dans une logique de transmission intergénérationnelle et est orientée vers l'avenir (cf. section B).

deviennent « une façon d'être au présent, ou même de supporter le présent » (p. 50). La sociologue prévient : la « culture de l'explosion des sens » ne touche pas seulement les exclus du système scolaire ; des jeunes a priori bien insérés comme les étudiants des grandes écoles s'adonnent eux aussi à la déjante, même si les déchaînements festifs ne pèsent pas du même poids sur eux que sur les « galériens du système scolaire ». Là où les futures élites trouvent un exutoire à la « méga-compétition scolaire », les plus démunis utilisent la fête pour colmater l'angoisse et le sentiment de vacuité qu'ils ressentent (pp. 25-26). De manière générale, les déjantés n'ont pas un style de vie atypique ou marginal au quotidien ; « ils sont dans le moule, mais avec une propension à l'excès » (p. 72). Au final, c'est bien le sentiment d'errance statutaire qui constitue le facteur explicatif principal puisque « le comportement festif compulsif est plus marqué chez les jeunes qui subissent pendant de longues années un statut d'indétermination avant de trouver, éventuellement, une place dans la catégorie des adultes actifs » (p. 25). Ce sont ainsi les enfants des classes moyennes et populaires²¹³, plus de celles et ceux des classes supérieures qui « boostent » leurs enfants pour réussir, qui « inclinent à s'enfoncer dans ce statut de latence de la postadolescence, période dominée par la nonchalance et les plaisirs de l'hédonisme, en attendant de trouver une place dans la société »²¹⁴ (p. 130).

Parmi les conséquences négatives du processus d'individualisation Monique Dagnaud insiste particulièrement sur l'affaiblissement du lien intergénérationnel, alimenté par le « brouillage des rapports d'âge » et la « complexité de la famille moderne » (2008, p. 26). Si les rassemblements festifs dans les centres urbains témoignent sans doute d'une volonté de visibilité collective, les débordements festifs vécus individuellement sont généralement dissimulés aux parents ; la fête « no limit » « se déroule au plus loin du cocon familial, elle est presque clandestine, elle ne s'affiche pas » (p. 45). Le maintien de zones d'ombre peut apparaître normal si on considère l'inscription de ces pratiques dans le processus de prise de distance avec le monde de l'enfance (cf. plus haut), mais l'absence quasi complète de dialogue entre jeunes et parents à ce sujet est probablement le symptôme d'un double écueil : celui de la surprotection ou de l'indifférence. Face à des parents qui maintiennent une relation fusionnelle avec leur enfant et qui sont obsédés par son avenir, « l'esquive » constitue une stratégie permettant de conserver des bonnes relations avec ses parents dont on dépend matériellement, tout en s'aménageant un espace de liberté et d'autonomie (p. 132). La plupart de ces parents surprotecteurs désapprouvent les sorties et s'inquiètent pour la santé de leur enfant ; la tension

²¹³ « Les enfants de la France moyenne et des petites gens » (p. 46).

²¹⁴ Cf. analyse de François Dubet présentée dans la section précédente.

entre sphère scolaire et sphère personnelle²¹⁵ s'exacerbe d'autant plus lorsque les parents assimilent échec scolaire et consommations d'alcool et de drogue (p. 136). Toutefois, le modèle dominant de relations familiales repéré par Monique Dagnaud chez les jeunes déjantés est moins marqué par la volonté de contrôle que par la permissivité et l'égalitarisme ; « les relations entre parents et enfants sont réglées par une négociation permanente entre les intérêts et les aspirations de chacun, dans un souci d'écoute mutuelle et de discussion (voire de marchandage), comme le vivent les membres d'une association affinitaire » (p. 138). « Si les tensions explosent rarement, c'est, semble-t-il, parce que les parents ferment volontiers les yeux, ne demandent rien et adoptent une attitude de compréhension et de loyauté » (p. 140) ; cette stratégie parentale peut contribuer à responsabiliser le jeune si elle repose sur l'écoute et la confiance, mais elle s'avère délétère quand elle est perçue par le jeune comme un manque d'intérêt et de sollicitude. Dans de nombreuses familles où parents et jeunes vivent sous le même toit, se met en place une « cohabitation souple et silencieuse » où chacun protège son mode d'existence ; « le projet éducatif et la relation d'autorité ont disparu et la dimension affective y est à géométrie variable » (p.139). Associant défaut d'autorité et excès de proximité²¹⁶, la posture du parent « complice » (une mère sort en boîte avec sa fille ; une mère demande de la « coke » à son fils) n'est pas plus structurante que l'excès de contrôle ou l'indifférence ; on trouve dans cette catégorie « les soixante-huitards dits génération inoxydable, qui cultive une vitalité de jeunesse éternelle, et entend établir avec ses enfants des liens de "copinage" plutôt qu'une relation hiérarchisée », mais aussi d'autres parents, plus jeunes, souvent en quasi marginalité, qui versent dans une profonde immaturité « au point de se positionner presque comme les enfants de leur progéniture » (p. 136).

Chercher à donner une signification et une valeur à son existence par le jeu symbolique avec la mort

Inspiré notamment par les travaux d'Erik Erikson, le socio-anthropologue David Le Breton (2007a) envisage les significations sociales des conduites à risque à l'adolescence à travers la problématique de la construction identitaire. Là encore, le procès d'individualisation est envisagé dans ses effets déstructurant :

²¹⁵ Cf. notion de « clivage identitaire » par François de Singly présentée dans la section précédente.

²¹⁶ Ce qui peut être qualifié de style éducatif parental « indulgent » (« neglectful parenting style ») (Jackson et al, 1998, p. 321).

« Les références sociales et culturelles se multiplient et se concurrencent, elles se relativisent les unes les autres, induisent un brouillage, une confusion. Elles ajoutent pour le jeune la difficulté de s'appuyer sur elles pour élaborer une matrice d'identité propice et consistante. Il n'y a plus de fondements assurés et consensuels de l'existence » (p. 28).

Autrement dit, « la fragmentation de l'existence rend difficile l'établissement d'un sentiment d'identité solide et cohérent, susceptible de s'inscrire dans la durée ou de mobiliser les ressources pour rebondir d'une situation à une autre » (Le Breton, 2007a, pp. 31-32). Ainsi, les conduites à risque s'enracinent « dans un sentiment confus de manque à être, d'échec à accéder à un sentiment de soi valable » ; elles concernent « les jeunes qui ne sont pas dans l'évidence d'exister » (pp. 57-58). Pour cette minorité, insaisissable en termes statistiques, les prises de risque visent à combler les failles narcissiques en investissant un autre front que celui de la relation à autrui : celui du corps. Il s'agit de se heurter avec le monde pour se donner une contenance, « de s'agripper à son corps pour ne pas s'effondrer dans son manque » (p. 61). Les prises de risque ont également une dimension « ordalique » de jeu, plus ou moins euphémisé, avec la mort. En manipulant l'hypothèse de sa mort ou en la frôlant réellement, le jeune fait le constat de sa précarité personnelle et de celle de ses proches ; « il entame à son insu un travail de deuil qui l'amène à mieux reconnaître ses limites et à abandonner le sentiment de toute-puissance qui caractérise l'enfance et encore l'adolescence » (p. 88). La prise de risque reproduit en partie la structure anthropologique des rites de passage à travers la mise en œuvre (plus ou moins efficace) d'un processus de mort-renaissance (cf. chapitre II) ; le côtoiement de la mort est alors susceptible de se charger d'une épaisseur symbolique telle qu'il modifie le rapport au monde de l'acteur et agit comme un révélateur d'identité (2000, p. 179).

Si les conduites à risque dans leur dimension extrême sont plutôt le lot des jeunes qui vont mal, David Le Breton distingue différents niveaux et significations d'engagement dans de tels comportements que nous résumons ici à partir de l'exemple des usages de substances psychoactives²¹⁷.

Une des modalités de recours les plus fréquentes rentre dans ce que l'auteur nomme « la production pharmacologique de soi » (Le Breton, 2007a, p. 170). Les consommations –

²¹⁷ Nous ne revenons pas ici sur la dimension socialisatrice des usages de substances psychoactives (marques d'appartenance, rites d'intégration) déjà évoquée plus haut.

particulièrement celles de médicaments psychotropes, mais pas seulement – visent à gérer ses humeurs en transformant délibérément son for intérieur en vue d'une finalité précise :

« [...] améliorer sa puissance sur le monde, aiguïser ses capacités de perception sensorielle, modifier son état de vigilance, rompre ses inhibitions pour se rendre sensible à une ambiance festive, expérimenter des états de conscience modifiée, surmonter sa fatigue, mettre sa souffrance entre parenthèses chimiques, se donner les moyens d'un effort prolongé, échapper au sommeil ou à l'inverse réussir enfin à s'endormir, conjurer l'angoisse ou le mal de vivre, etc. » (p. 170).

La consommation de produits psychotropes apparaît alors comme « un moyen symboliquement efficace de produire son identité personnelle sur un mode sécurisant, en cherchant un état adapté au moment » (p. 171). Dans ce contexte l'alcoolisation est moins perçue comme une conduite à risque, que « comme une technique de contournement du risque suscitant une euphorie, un état d'esprit propre à [s']engager dans l'action » (p. 196). D'où son usage courant, par exemple, lors des premières relations sexuelles où « la crainte de l'échec incite à une euphorie susceptible de servir à contresens si les choses ne se passent pas trop bien. L'alcool devenant alors le prétexte au fait de ne pas avoir été soi-même » (p. 187).

Par ailleurs, la portée transgressive de ces comportements entre également en jeu dans la construction des identités juvéniles. Le recours à la drogue s'agrémente pour bien des adolescents de la satisfaction d'enfreindre les codes sociaux (Le Breton, 2007a, p. 174). La quête d'identité s'élabore ici « en opposition aux adultes incarnant la loi, avec le sentiment d'échapper à l'adolescence par le mépris des interdits et l'assentiment des pairs » (p. 174). Si le caractère illicite des drogues (comme le cannabis) ajoute au potentiel de transgression, l'alcool n'en est pas moins attirant dans la mesure où il est valorisé par les adultes et encore défendu ou limité aux adolescents : « en consommer entre copains procure le sentiment délicieux de la transgression et accentue la complicité » (p. 198).

Enfin, David Le Breton a forgé le concept de « blancheur » pour parler des conduites dans lesquelles « l'expérience de la défonce radicalise l'usage des drogues ou de l'alcool » au point de ne plus être une quête de sensations ou de production de son identité, mais « d'emblée une recherche de disparition » (2007a, p. 147). La blancheur peut être envisagée comme un « déni chimique de la réalité, [une] quête symbolique du coma », de « l'absence²¹⁸ » (pp. 147-148). Elle est une façon alternative à la dépression pour se mettre hors du lien social, « une résistance

²¹⁸ Elle est en cela proche de ce que Sophie Le Garrec nomme « néantisation » (cf. plus haut).

"passive" » face « aux impératifs de se construire une identité dans le contexte de l'individualisme démocratique de nos sociétés » (p. 148). La toxicomanie peut elle-même être considérée comme une forme de blancheur, « une manière d'être là sans plus y être, loin des contraintes de l'identité » (p. 188). Plus qu'un simple abandon, la blancheur toxicomaniaque peut être interprétée comme une tentative de maîtrise, une façon « de contrôler le corps pour éviter l'irruption de l'inattendu, maîtriser la durée pour en faire un temps circulaire » (p. 191). Jouée et rejouée de façon cyclique, la traversée de la mort est centrale : « la toxicomanie est une expérience de mort et de renaissance, non seulement par le jeu d'une ordalie toujours renouvelée, mais aussi à travers le passage consenti à un univers de sens qui n'est plus celui de la conscience ordinaire, sans être tout à fait celui de la mort » (p. 190).

Comblant le vide face à la menace de l'ennui

Véronique Nahoum-Grappe (1997) établit un lien entre la moindre codification des pratiques festives (qui se traduit par l'affaiblissement de la dimension cérémonielle de la fête) et le développement des conduites d'ivresse. La forme festive contemporaine appelée « sortir » est « délestée de tout moment cérémoniel, de tout élément contraignant », elle surgit sans raison particulière, s'improvise au gré des rencontres et des opportunités. Or, la phase cérémonielle apporte du contenu à la fête : elle fournit non seulement « la raison d'être là ensemble », mais elle donne également une consistance à cet être-ensemble à travers les rites et les codes qu'elles proposent. Surtout, elle inscrit les fêtards dans un rythme au moins en deux temps qui les obligent « à ressentir fortement la transition avec la seconde phase de réjouissances » ; cette coupure un « avant » et un « après » qui donne à la séquence proprement « festive » sa valeur d'évènement (Nahoum-Grappe, 1997, p. 33). Sans cela, « seule l'aventure psychoactive du boire vient marquer d'une différence le présent festif ». Dans le contexte actuel, le vide et l'ennui apparaissent d'autant plus menaçants qu'il y a un impératif implicite à « réussir » sa fête, c'est-à-dire à la vivre intensément pour répondre à « la mythologie moderne de la sensation comme preuve de l'existence » (p. 33). David Le Breton (2007a) le dit à sa manière :

« Dans les soirées festives, la crainte ne se situe pas dans les dangers inhérents à la prise de produits plutôt aléatoires, mais dans celle de ne pas être emporté dans le mouvement de la fête, de ne pas être à la hauteur des attentes générées par l'évènement. Le risque est de rester au bord du chemin en voyant les autres s'amuser. Les consommations diverses ont pour objet de diluer les préventions à ce propos et de se mettre en condition pour jouir pleinement de l'ambiance avec les autres » (p. 177).

Une moindre capacité à autocontrôler ses désirs

Dans le chapitre III consacré aux processus psychiques de l'adolescence, nous verrons que certains psychanalystes spécialistes de cette période de la vie interprètent les conduites à risque des adolescents et des jeunes dans le cadre d'une problématique d'errance symbolique, assimilable à celle de l'indétermination statutaire dont parlent les sociologues et les socio-anthropologues. Pour autant qu'elle soit en partie inhérente à l'adolescence à travers les processus psychiques en jeu à cette période, cette errance symbolique tendrait aujourd'hui à s'accroître et à se propager à l'ensemble du corps social, au point de constituer l'adolescent comme l'archétype d'un sujet contemporain « sans gravité » (Melman, 2005 [2003]), en perte de repères dans « un monde sans limite » (Lebrun, 1997). Les auteurs les plus pessimistes voient dans les « agirs » adolescents une quête de jouissance illimitée, tandis que les plus optimistes les envisagent comme des tentatives de nomination/symbolisation (la quête d'un nom) ; ces deux dimensions étant sans doute les deux faces d'une même réalité (cf. chapitre III). Ces considérations sont très largement abordées par les sociologues à travers le thème de l'individualisme contemporain, et, dans un vocable spécifique à la psychanalyse, à travers la problématique du déclin de la fonction paternelle (déjà évoquée dans cette section au sujet de la famille et à partir des analyses de Marcel Gauchet²¹⁹). Le déclin ou la défaillance de la fonction paternelle affecte la construction identitaire de nombreux jeunes qui se retrouvent sans repères pour borner leur identité et se situer face à l'altérité ; nous avons vu, notamment avec David Le Breton, comment les usages de substances psychoactives peuvent constituer un recours pour combler ce manque à être et renforcer le sentiment d'identité. Les conséquences du déclin de la fonction paternelle dans les sociétés contemporaines peuvent également être envisagées à travers la problématique éthico-morale de la réglementation des désirs, qui se distingue de la capacité sociologique à définir son identité et à entrer en relation avec autrui. Selon cette approche, le « père symbolique » n'est pas l'instance qui donne une identité, un nom à l'acteur pour se situer dans l'échange social, mais celle qui permet au sujet humain

²¹⁹ La fonction de « père symbolique » consiste à introduire du tiers dans la relation duelle qu'entretiennent la mère et son enfant ; c'est le père qui vient séparer l'enfant de sa mère, et plus précisément le séparer du désir maternel. Articulée avec la problématique œdipienne qui introduit le tabou de l'inceste et l'interdit du meurtre, la fonction paternelle est, par extension, celle qui introduit l'enfant au social à travers la double nécessité de faire alliance avec d'autres en dehors de son groupe d'origine (interdit de l'inceste) et d'échanger des services avec autrui selon une logique du don et de la dette (interdit du meurtre) (Le Bot, 2002, pp. 99-120).

d'autocontrôler ses pulsions et ses affects pour se situer face à son désir²²⁰. Comme nous avons pu le souligner à partir d'un point de vue critique des thèses de Marcel Gauchet sur la transformation du lien familial (cf. plus haut dans cette section), cette approche éthico-morale ne concerne pas l'objet de la sociologie que sont les relations sociales. Néanmoins, de nombreux.euses sociologues et socio-anthropologues introduisent des éléments propres à cette approche dans leurs réflexions sur les conduites extrêmes des jeunes en matière de fête et d'ivresse ; à ce titre, et également parce que l'on peut émettre l'hypothèse d'interférences entre le plan sociologique des relations sociales et celui éthico-moral de l'autorégulation des désirs, il est intéressant d'y faire référence ici²²¹.

Ici l'engagement des jeunes dans les conduites extrêmes est analysé sous l'angle de l'impulsion ou de la compulsion, c'est-à-dire de réponses comportementales systématisées émergeant sous la forme d'agir ; c'est-à-dire d'actes s'imposant à la volonté du sujet qui n'est pas en mesure de les mettre à distance pour les ordonner, les réglementer. Nombre de jeunes se situeraient ainsi dans un rapport immédiat à leurs envies auxquelles ils répondraient de manière spontanée à mesure qu'elles se présentent. Monique Dagnaud (2008) reprend l'hypothèse « forte » du psychanalyste Charles Melman de l'émergence d'une « nouvelle économie psychique » tournée vers la quête illimitée de jouissance, et dont elle observe les manifestations chez les jeunes déjantés : « fascination pour les déchaînements émotionnels et la perte de soi, emprise des pulsions et art de la réactivité », « culte de l'instant » (p. 51).

Ces tendances sont d'abord inscrites et expliquées dans le cadre de transformations sociétales ; elles ne touchent à ce titre pas seulement les jeunes générations, même si celles-ci peuvent en être les précurseurs. Le procès d'individualisation se décline ici à travers la montée de l'hédonisme qui s'est imposé comme une valeur centrale de la culture de la seconde modernité, en étant porté par la consommation de masse et la société des loisirs (Lipovetsky, 1983, p. 118). Le temps des loisirs « autorise les expériences, les hobbies, les activités frivoles ou le délasserment pur » ; il permet de construire son individualité dans une « recherche d'authenticité créatrice », mais aussi « de ne rien faire » ; cette sociabilité de la décompression et de la nonchalance vient en compensation d'une organisation du temps productif basée sur la

²²⁰ Autrement dit, il ne s'agit pas dans cette perspective de reconnaître l'existence sociale de la règle (les codes sociaux) et d'en négocier les frontières avec autrui, mais de mettre en œuvre effectivement cette règle (partagée ou pas avec autrui) en agissant sur (en « réglementant ») ses comportements. Nous développerons dans la seconde section du chapitre III.

²²¹ Sans nous lancer toutefois dans une discussion critique.

flexibilité, la compétition, la performance, générant stress et angoisse (Dagnaud, 2008, p. 148). Le philosophe Bernard Stiegler (2010) va plus loin en décrivant l'émergence d'un « capitalisme pulsionnel » dans lequel il s'agit, grâce aux techniques du marketing et des neurosciences, « de contrôler les comportements des consommateurs, individuellement et collectivement, par la canalisation de leur énergie libidinale vers les marchandises »²²². Ce mouvement crée un contexte sociétal « addictogène » dans la mesure où il s'accompagne d'une « destruction des processus d'idéalisation et de sublimation » qui sont nécessaires à la transformation de la pulsion (non liée et immédiate) au désir (organisé et médiatisé) (Stiegler, 2010). Michel Maffesoli observe pour sa part le « retour de Dionysos » : « l'orgiasme » se décline notamment à travers une sociabilité festive et ludique qui fait retour dans l'ensemble de la société par le truchement des jeunes générations qui se situent à l'avant-garde des transformations sociétales contemporaines (1997, p. 78). La quête frénétique des rassemblements festifs du samedi soir, observables chez de nombreux jeunes, donne à voir « une espèce de pulsion quasiment obsessionnelle, et à bien des égards qui pourrait peut-être même paraître pathologique » (p. 79). Ce besoin de rechercher des sensations « extrêmes » à travers la fête et les consommations répond, pour Véronique Nahoum-Grappe (2010), à un rêve moderne « d'intensité identitaire » qui traverse l'ensemble de l'espace sociétal (p. 208).

Si des éléments du contexte sociétal attisent le registre du pulsionnel chez les sujet contemporain, le développement des conduites impulsives ou compulsives chez les jeunes générations s'explique parallèlement par l'érosion des barrières sociales qui encadraient jusqu'alors les comportements individuels et collectifs et permettaient, du moins créaient un contexte favorable à l'apprentissage de la frustration. Le déclin de la société patriarcale et de ses institutions (famille, école, religion, corporation, etc.), la « disparition des traditions, des idéologies », impliquent que désormais plus « aucune instance n'est en position d'autorité sans équivoque pour orienter les conduites, induire des normes morales » (Le Breton, 2007a, p. 261)²²³. C'est la fonction de père symbolique qui ferait aujourd'hui défaut ; fonction qui doit s'étayer, on l'a vu, sur l'existence d'un père réel, mais qui ne se confond pas avec lui. Aussi, les pères n'ont « sans doute jamais été aussi présents, aimants, soucieux de leur responsabilité », mais beaucoup ont désormais tendance à s'inscrire « dans le prolongement des fonctions maternantes » (p. 49), et n'assument plus la tâche « de rappeler les limites, les interdits, de

²²² C'est ce qu'il appelle le « psycho-pouvoir » qui complète aujourd'hui le « bio-pouvoir » foucauldien.

²²³ Constat radical établi par Le Breton qu'il s'agirait, selon nous, de nuancer (cf. notamment l'analyse des transformations des relations familiales dans la première partie de cette section).

borner le possible et l'impossible, l'étendue des droits et des devoirs » (p. 50). Nombre de parents cèdent, au contraire, aux caprices de leur enfant, « ils le gavent sans jamais interroger son désir », produisant des enfants « tyran » intolérant à la frustration (p. 53). La faillite de la fonction paternelle serait d'autant plus criante dans les familles où le père réel n'est plus présent pour soutenir le père symbolique ; ainsi, « les familles monoparentales, le plus souvent sous l'égide de la mère, ou recomposées, sont statistiquement surreprésentées dans les conduites à risque des jeunes, surtout si elles cumulent des difficultés sociales et économiques » (p. 49). Mais « même dans les familles qui demeurent dans le temps, nombre de couples oscillent entre une position dépressive d'abandon ou une redoutable sollicitude qui aboutissent à l'inconsistance des interdits et des limites » (p. 51).

Sur fond d'éducation permissive et de contexte sociétal addictogène, l'apprentissage de l'autocontrôle émotionnel apparaît plus difficile aujourd'hui ; « à 20 ans, dans un monde tapissé d'injonctions au plaisir, la tentation de se crispier sur l'affirmation de soi et de son droit à jouir de l'existence tend à l'emporter » ; « pourquoi se contrôler et se restreindre au moment où le monde s'offre à soi et où l'on se sent plus que jamais guidé par sa libido ? » (Dagnaud, 2008, p. 152). Nombre de jeunes font alors le choix (est-ce un choix ?) de « se délecter d'une vraie régression : "La fête sinon rien !" » (p. 192).

CONCLUSION DU CHAPITRE I

Ce premier chapitre nous a permis d'effectuer un survol des principales théories sociologiques de l'adolescence et de la jeunesse forgées progressivement au cours du XX^e siècle, d'abord par la sociologie anglo-saxonne, puis à partir des années 1960 par la sociologie française.

Parmi l'ensemble des auteurs consultés, nous nous sommes d'abord arrêté sur Olivier Galland qui devient à partir des années 1990 un des représentants emblématiques de la sociologie de la jeunesse en France et en Europe. Sa contribution repose essentiellement, à partir d'une démarche méthodologique de type objectiviste, sur l'analyse des évolutions contemporaines des trajectoires d'entrée dans la vie adulte ; ainsi, cet auteur conçoit d'abord la jeunesse comme une période de transition entre enfance et âge adulte, et de préparation aux futurs statuts et rôles adultes. Durant cette phase moratoire, le jeune n'est pas tout à fait inscrit dans la vie sociale, mais se forme – dans le cadre d'une socialisation de plus en plus expérimentale – à l'exercice de ses futurs rôles sociaux adultes. Un des écueils de cette conception tient, nous semble-t-il, au risque de minorer certaines pratiques et modes d'engagement des jeunes dans les relations sociales en considérant ces derniers comme n'étant pas encore des « acteurs sociaux » à part entière (notamment tant qu'ils demeurent matériellement dépendant de leurs familles) ; or, si la représentation sociale dominante va dans ce sens et que la reconnaissance sociale des jeunes par les adultes est effectivement incomplète (ce qui se traduit par un déficit d'accès aux espaces légitimes de valorisation de son identité et de prise de responsabilité), rien n'indique que, d'un point de vue socio-anthropologique, les jeunes soient objectivement dépourvus des capacités à « faire société », c'est-à-dire à agir comme des acteurs sociaux (nous revenons sur cette question à la fin de cette conclusion).

Cependant, l'apport majeur d'Olivier Galland à la compréhension des transformations de la condition juvénile contemporaine tient à la mise en lumière de *la complexification des modes d'entrée dans la vie adulte* : allongement des trajectoires, désynchronisation des seuils d'entrée dans l'âge adulte, déstandardisation et fragilisation des parcours, passage d'un modèle de socialisation basé sur l'identification à un modèle basé sur l'expérimentation, transformations des normes d'âge ; sans nul doute l'expérience sociale du passage de l'enfance à l'âge adulte s'est-elle profondément transformée en l'espace de quelques décennies, et l'allongement de la période de jeunesse ne peut équivaloir à un simple prolongement de l'adolescence comme cela

avait été pensé à partir des années 1960 à travers le concept de « postadolescence ». Faut-il pour autant définir la jeunesse comme un « nouvel âge de la vie », distinct de la période d'adolescence ? Oui et non, sommes-nous tenté de répondre. D'un côté des différences importantes séparent incontestablement les modes de vie et les statuts des adolescents et des jeunes adultes, ces différences tendant à s'accroître du fait du double phénomène d'abaissement du seuil d'entrée dans l'adolescence et de retardement de l'accès à l'âge adulte ; dans ces conditions, la décohabitation – c'est-à-dire l'accès au logement autonome – pourrait constituer un des seuils « objectifs » à partir duquel penser la différence entre adolescence et jeunesse²²⁴ ; l'insertion professionnelle et les débuts de l'indépendance matérielle pourraient en être un autre, distinguant ici une adolescence susceptible de se prolonger bien au-delà du seuil de la décohabitation (on parle alors justement de postadolescence), et une jeunesse quasi indépendante essentiellement caractérisée par le report de l'engagement dans les responsabilités familiales (stabilisation matrimoniale et parentalité). D'un autre côté, ces découpages paraissent extrêmement fragiles et simplificateurs dans un contexte de complexification des trajectoires où plus aucun seuil ne paraît ni décisif ni irréversible. Ils s'avèrent d'ailleurs partiellement inopérants pour penser les situations de jeunesse dans des pays proches comme ceux du sud de l'Europe où la décohabitation et l'indépendance matérielle interviennent très tardivement et quasi simultanément : le jeune Italien ou le jeune Espagnol passerait-il directement du statut d'adolescent à celui d'adulte, sans transiter par la catégorie intermédiaire de postadolescent ou du jeune adulte ? La difficulté de la sociologie à établir de façon à peu près stable et consensuelle les frontières de la « transition juvénile » (comme l'inflation continue des sous-catégories qui la composent) nous semble essentiellement tenir à la faiblesse des assises conceptuelles sur lesquelles se fondent ces définitions. Dans ce contexte, en dépit de l'allongement inédit de la période de jeunesse dans les sociétés contemporaines occidentales et de l'hétérogénéité des situations sociales qu'elle recouvre, il nous semble nécessaire d'inscrire l'étude de la transition juvénile dans une réflexion socio-anthropologique à même d'identifier les *processus anthropologiques de portée générale* à travers lesquels cette transition se formalise (processus dont nous avons que nous avons commencé à identifier, mais qu'il nous reste à définir plus précisément dans la poursuite de ce travail). Cette démarche n'empêche pas de distinguer dans le cadre de tels processus des phases de la transition juvénile correspondant à des enjeux plus spécifiques ; à l'instar de la structure des rites de passage que nous étudierons

²²⁴ Si ce seuil apparaît relativement consensuel, certains sociologues en privilégient d'autres davantage en relation avec leurs objets d'étude : la fin de la scolarité obligatoire, la majorité légale, etc. Ainsi pour Michel Bozon (2002), c'est le premier rapport sexuel qui constitue le seuil significatif du passage de l'adolescence à la jeunesse (p. 30).

dans le prochain chapitre (II), penser la transition juvénile nécessite sans doute de dissocier a minima des enjeux plutôt liés à la séparation d'avec le monde de l'enfance, et d'autres plus directement liés à l'agrégation au monde adulte. Dans le cadre des sociétés contemporaines, la distinction proposée par Olivier Galland (sur la base de celle établie par François de Singly entre autonomie et indépendance ; cf. ci-dessous) entre une adolescence dont le travail essentiel serait celui de l'accès à l'autonomie²²⁵ et une jeunesse dont la préoccupation principale serait la conquête de l'indépendance²²⁶, nous paraît tout à fait pertinente, et méritant d'être approfondie.

En complément de l'approche d'Olivier Galland, notre intérêt s'est porté sur plusieurs sociologues²²⁷ s'inscrivant dans une démarche moins objectiviste que compréhensive²²⁸ ; le concept d'individualisation, mais aussi les notions d'identité et d'autonomie sont ici centrales. Il ressort de leurs analyses une caractérisation de la condition juvénile comme « *mise en tension* » entre deux dimensions du processus d'individualisation à l'œuvre dans les sociétés contemporaines occidentales : d'un côté, l'impératif de réalisation de son individualité à travers la construction d'une « identité personnelle » dont l'enjeu principal pour les jeunes repose avant tout sur la rupture symbolique avec le monde de l'enfance ; de l'autre, l'exigence d'efficacité et de performance devant se manifester par la conquête de positions sociales avantageuses (symboliquement et économiquement), et qui inscrit de plus en plus précocement et durablement les jeunes dans la compétition scolaire et professionnelle. Avec François de Singly, on peut envisager ces deux dimensions à travers les notions d'« autonomie » et d'« indépendance »²²⁹. L'autonomie se traduit par un mouvement de prise de distance avec l'univers et le statut d'enfant (fortement associés aux relations dans la famille d'origine), et la construction concomitante d'une identité qui, d'être envisagée comme « personnelle », « autonome » ou « authentique », n'en est pas moins « relationnelle » et nécessite à ce titre de s'étayer sur des relations sociales renouvelées, dont deux débouchés principaux sont l'appartenance générationnelle à travers la participation à un ou plusieurs groupes de pairs, et

²²⁵ À entendre comme engagement dans des univers sociaux autres que ceux de l'enfance et de la famille d'origine et/ou renégociation des statuts et des rôles dans la famille d'origine.

²²⁶ À entendre comme accès aux attributs statutaires de l'âge adulte et aux ressources matérielles et symboliques qu'ils conditionnent.

²²⁷ Principalement : François Dubet, François de Singly, Vincenzo Cicchelli, Cécile Van de Velde.

²²⁸ Nous avons explicité des différences entre une approche « objective-statutaire » et une approche « subjective-identitaire », tout en remarquant que les auteurs étudiés intégraient tous à divers degrés des éléments de chacune d'entre elles.

²²⁹ Même si nous avons indiqué les limites d'une conception « individualiste » de ces notions qui en nierait le caractère fondamentalement relatif.

l'appartenance familiale renégociée à travers la reformulation des statuts et rôles de parents et d'(ex-)enfant. Comme émancipation progressive de la relation parent-enfant, l'autonomie se renforce tout au long de la trajectoire juvénile, mais ses bases sont acquises de plus en plus précocement, particulièrement en ce qui concerne la gestion des fréquentations amicales et amoureuses (autonomie relationnelle), et celle des goûts et pratiques culturelles – qui constituent des contenus essentiels des sociabilités entre pairs (autonomie culturelle). L'indépendance se manifeste, quant à elle, à travers la diminution progressive de la dépendance économique du jeune vis-à-vis de sa famille d'origine ; processus qui ne débouche pas, comme une conception individualiste de la dépendance le laisserait entendre, sur une « autosuffisance » économique de l'acteur, mais sur l'inscription dans de nouveaux liens d'(inter)dépendance : de façon schématique, les aides financières et matérielles reçues par le jeune de sa famille sont progressivement remplacées par des aides publiques, puis, et surtout, par des revenus tirés d'une activité économique exercée par le jeune. La prise d'indépendance est donc étroitement corrélée à la trajectoire d'insertion professionnelle qui a, par ailleurs, tendance à être de plus en plus complexe et incertaine ; ces difficultés expliquent sans doute l'engagement important des parents dans l'accompagnement de cette trajectoire : autant le jeune est laissé libre d'exercer son autonomie dans les domaines relationnels et culturels (sauf si les parents estiment que cette autonomie nuit au travail scolaire et nécessite alors d'être régulée), autant les parents ont tendance à maintenir un contrôle important sur la sphère des études et de l'insertion professionnelle²³⁰. Ainsi de nombreux jeunes vivent-ils leur engagement dans chacune de ces deux sphères sous le signe de la dissociation, entre une zone personnelle « libre » (des parents) qu'ils ont tendance à surinvestir, et une zone sous gestion conjointe avec les parents qu'ils peuvent avoir tendance à considérer comme secondaire, même si son importance leur ait régulièrement rappelée par le monde adulte. Des gestions différenciées et parfois concurrentes de ces deux sphères d'engagement social, du décalage de plus en plus grand entre accès à l'autonomie et accès à l'indépendance qui rend les jeunes adultes sur certains plans et les maintient dans un quasi statut d'enfant sur d'autres, ainsi que de la pression normative qui s'exerce sur eux pour réussir cette « double épreuve » (selon l'expression de François Dubet) naît l'expérience de la mise en tension qui caractérise la condition majoritaire de la jeunesse contemporaine.

²³⁰ Il s'agit d'une tendance globale à l'intérieur de laquelle des différences notables peuvent être observées selon les milieux sociaux.

Il faut toutefois nous interroger sur cette notion de « mise en tension » : quelle expérience humaine n'est pas, en effet, fondamentalement caractérisée par la mise en tension d'éléments contradictoires qu'il s'agit, toujours de façon précaire, de faire tenir entre eux ? Comme nous l'enseignent notamment la psychanalyse, toute identité, tout rapport au monde ou à ses désirs est nécessairement conflictuel, clivé, ambivalent ; c'est que nous avons également souligné à partir de la théorie de la médiation au sujet de la dialectique des rapports sociaux dont la contradiction est permanente et n'appelle aucun dépassement, aucune résolution : quoi qu'il fasse, l'humain se retrouve irrémédiablement confronté à une singularité irréductible qui l'empêche de coïncider avec autrui comme avec lui-même, et à un manque, lui aussi irréductible, qui l'empêche de trouver l'objet parfaitement adéquat à son désir. L'expérience humaine est intrinsèquement porteuse de conflictualité, d'incohérence et de frustration. La mise en tension qui caractérise l'expérience contemporaine de la jeunesse n'est-elle pas finalement – malgré ses manifestations singulières – « normale », car tout simplement inhérente à la condition humaine ? En quoi le clivage vécu par les jeunes est-il fondamentalement différent de celui vécu par les « adultes », eux aussi mis sous tension, exposés aux incertitudes et aux paradoxes de l'existence ? En quoi l'expérience contemporaine de la jeunesse serait-elle plus « conflictuelle » que celle des « jeunes » d'autres époques ou d'autres lieux ? Après tout, la jeunesse actuelle ne connaît ni la guerre ni la famine ou d'autres calamités qu'ont pu connaître les générations passées. Elle bénéficie en outre d'une certaine aura corrélative de l'affaiblissement du prestige de l'âge adulte dans l'imaginaire social de la modernité. Aurait-on tendance à s'apitoyer de façon indue sur le sort de la jeunesse ? Une analyse objective de la condition juvénile montre pourtant qu'en dépit du jeunisme ambiant et d'une égalité formelle, la jeunesse est loin de bénéficier dans la réalité des mêmes droits et des mêmes pouvoirs (a fortiori des mêmes ressources) que les adultes.

Cette inégale répartition s'inscrit dans une problématique générale qu'on pourrait qualifier d'« *infantilisation de la jeunesse* ». François de Singly (2014) parle à ce sujet d'une « déresponsabilisation des jeunes », qui ne se traduit pas seulement par les difficultés d'accès à l'emploi stable, mais dès les débuts de l'adolescence par la mainmise des parents sur la sphère scolaire (p. 364)²³¹. La course au diplôme, l'impératif de « se placer » légitime la poursuite du contrôle parental et le maintien de la dépendance matérielle à l'égard de la famille bien au-delà de l'obtention de la majorité civile ; une autonomie sous tutelle qui rappelle celle des

²³¹ L'auteur note par ailleurs que dans de nombreuses familles les adolescents sont déchargés de tout travail domestique, ce qui constitue également un signe du statut d'irresponsabilité qu'on leur réserve (p. 364).

femmes au foyer de la première moitié du XX^e siècle (Singly, 2000), tout en s'inscrivant dans un contexte normatif qui dévalorise désormais ces situations de dépendance. Michel Fize (2016), dans un style toujours polémique mais à partir d'un propos solidement argumenté, parle pour sa part d'« exclusion sociale » pour désigner un processus qui n'est le fruit ni du hasard ni de la nécessité, mais relève d'un véritable rapport de domination sociale. L'auteur déconstruit cette domination exercée séculairement sur les jeunes par le monde adulte à travers trois mécanismes : l'infériorisation, le contrôle, l'exclusion. Aussi remarque-t-il que si certaines qualités sont accordées à la jeunesse, le discours adulte sur les jeunes²³², qui s'appuie sur « des clichés et des étiquettes », est globalement négatif puisqu'il les conçoit presque toujours comme un « problème » (pp. 70-71). À cet égard, la « crise pubertaire » – encore nommée « crise d'adolescence » – n'est qu'une « formidable fable (devenue très populaire) définie par des savants (adultes), juste pour que les aînés maintiennent leur emprise sur les plus jeunes » (p. 77). Ainsi, l'infériorisation de la jeunesse légitime-t-elle son contrôle qui s'exerce d'abord à travers l'impératif de scolarisation, qui retarde de fait l'entrée des jeunes dans la vie, mais également à travers l'encadrement du temps non-scolaire, historiquement délégué aux mouvements de jeunesse et d'éducation populaire dirigés – encore aujourd'hui – par des adultes d'âge mûr (p. 73). C'est à travers cette mise sous contrôle qu'est mise en œuvre l'exclusion sociale de la jeunesse. Comme l'institution du travail précaire à travers le système des emplois aidés, qui crée de fait un second marché du travail réservé aux jeunes (et aux seniors), l'allongement de la scolarité, qui répondait pour partie à des intentions louables (former plus d'élèves), a pour effet de maintenir les jeunes éloignés de l'emploi stable, tout en dégonflant les statistiques du chômage. C'est ainsi qu'on peut interpréter l'engagement d'amener 80 % d'une classe d'âge au bac décrété par le ministre de l'éducation Jean-Pierre Chevènement en 1985 : face à la crise du salariat, et après avoir éliminé dans les années 1970 les plus de 55 ans de la course à l'emploi, la France a fait le choix, à partir des années 1980, de sacrifier à leur tour les moins de 25 ans (p. 89)²³³. La contradiction patente entre les discours sociaux magnifiant les valeurs d'indépendance et de responsabilité, enjoignant les jeunes à entrer pleinement dans la citoyenneté, et la réalité objective d'une déresponsabilisation organisée

²³² La jeunesse est enfermée dans un discours « qu'elle n'a pas construit, qui n'est pas le sien, mais celui des adultes, détenteurs du monopole de la parole des jeunes » (p. 70).

²³³ « Il ne faut pas se leurrer, l'allongement des études est sans doute dû, en partie, à un accroissement de complexité des compétences à acquérir, mais il relève aussi d'une stratégie de mise à échéance de la responsabilité. On vous occupe avec des études multiformes et surtout incohérentes, c'est-à-dire qu'on essaie de justifier cette infantilisation dans laquelle on vous enferme pour que vous ne deveniez pas adultes trop tôt » (Gagnepain, 1994a, p. 212).

socialement à travers l'allongement du moratoire juvénile rend d'autant plus inconfortable et frustrante cette situation.

Privés d'indépendance matérielle et d'accès aux formes légitimes de participation sociale, soumis à l'encadrement des adultes dans la sphère scolaire et des loisirs « institués », les jeunes ne disposent plus pour mettre en œuvre leurs capacités à « faire société » que des « terrains de jeu » qu'on veut bien leur laisser (Singly, 2014, p. 364) : la « culture jeune », le groupe de pairs et la sphère des loisirs non contraints. C'est ainsi que la jeunesse se constitue de plus en plus comme un groupe autonome, développant – en dépit de l'hétérogénéité des situations qu'elle recouvre – des expressions culturelles, des codes, des usages qui la singularisent par rapport aux autres classes d'âge. Cette *singularisation de la jeunesse* apparaît d'ailleurs comme un mouvement paradoxal dans une société où les frontières entre les âges deviennent plus incertaines et où le critère d'âge est moins directement mobilisé dans l'établissement des rapports sociaux. Historiquement lié au prolongement de la scolarité, le phénomène d'autonomisation n'est pas nouveau. Déjà dans les années d'après-guerre Talcott Parsons s'intéressait aux raisons de l'émergence de la « youth culture » (cf. section A) ; il identifiait le conflit que vivaient les jeunes américains entre l'allongement de leur scolarité et les demandes croissantes de prise de responsabilité et d'autonomie émanant du monde adulte ; il soulignait également l'accroissement des exigences parentales en matière de réussite de leurs enfants du fait du rétrécissement de la famille. Ces éléments contribuaient à accroître l'incertitude et l'indétermination statutaire des jeunes. Au tournant des années 1960, le psychologue Kenneth Kenniston analysait, quant à lui, la posture des jeunes « désengagés », rejetant les valeurs du monde adulte, vivant dans le culte du moment présent, comme la conséquence du climat d'incertitude dans laquelle était plongée la jeunesse américaine (cf. section A). La désespérance des jeunes des années 1960 semblait toutefois moins liée à un état d'incertitude face à l'avenir qu'à l'excès inverse : un sentiment d'étouffement face à une société corsetée par la famille, la religion, la morale bourgeoise, etc., et la vision d'un avenir social tout tracé : « le mariage, les "gosses", le boulot... » (Fize, 2016, p. 95). La désespérance actuelle des jeunes semble avoir d'autres causes : les difficultés d'insertion, le chômage et la précarité, mais aussi le sentiment d'une déconnexion des institutions, des pouvoirs politiques et économiques vis-à-vis de leurs préoccupations réelles (p 95). Dans un contexte où la crise est devenue « une normalité » et où aucune idéologie ne semble en mesure de porter les espoirs de la jeunesse, de donner du sens à l'avenir, de nombreux jeunes « broient du noir » (p. 94) et se mettent en retrait de la compétition scolaire pour profiter du temps présent. Le fameux « fossé des générations » sur lequel on glose

(souvent de façon exagérée) depuis plusieurs décennies peut être lu comme une conséquence directe de la mise à l'écart des jeunes générations des espaces légitimes de reconnaissance sociale.

Tous deux corrélés aux transformations de l'organisation économique des sociétés occidentales, la prolongation du moratoire juvénile rencontre cette autre grande tendance sociétale qu'est l'avènement de la société des loisirs. Alors que le rapport au travail devient incertain et perd son sens, les loisirs et la fête occupent une place de plus en plus importante dans l'imaginaire et les pratiques sociales ; Michel Maffesoli (1997) explique : « Nous travaillons maintenant pour le loisir, la fête, les vacances, etc. Les vacances ne sont plus la reconstitution de la force de travail, il y a eu inversion. Le travail est devenu second, et c'est parce qu'il y a ce temps de non-travail — les vacances — qu'il prend tant d'importance. [...] Même si quantitativement cela reste plus limité que le temps de travail, l'imaginaire en fait l'élément important de l'année » (p. 82). C'est un mouvement qui ne concerne pas seulement la jeunesse, même s'il y est particulièrement prononcé et expressif en raison des difficultés accrues que les jeunes connaissent en moyenne en matière d'intégration socioéconomique. « Puisque le rendement scolaire tend à décroître et que la certitude de son efficacité est mis en doute », le champ du loisir fonctionne de manière croissante comme « un champ d'investissement alternatif à l'école, au moins en termes de fantasme » (Octobre, 2014, p. 50).

À la jonction des loisirs, des pratiques culturelles et des sociabilités entre pairs, les « *pratiques festives* » semblent occuper une place croissante dans la vie sociale et l'imaginaire des jeunes au point d'être considérées comme une expression majeure de la culture juvénile contemporaine. Ces pratiques sont intimement associées à des usages de substances psychoactives, qui en constituent un ingrédient presque incontournable pour les jeunes, autant qu'ils focalisent, en raison de leur caractère « excessif » voire « extrême » l'attention d'un monde adulte semblant à la fois inquiet et désemparé. Si toutes et tous ne s'y investissent pas avec la même intensité, notamment en fonction de son avancée dans le cycle de vie, mais aussi de son sexe ou de son origine sociale, la quasi-totalité des jeunes aura expérimenté ces pratiques à un moment ou à un autre de son parcours. La dimension socialisatrice de ces pratiques est indéniable : les jeunes prennent appui sur elles pour se distancier de l'univers familial et de leur statut d'enfant, affirmant une singularité d'autant plus marquée qu'elle s'étaye sur des usages et des codes fortement différenciés, voire opposés à ceux de leurs parents. Cette forte divergence a tendance à être dialectiquement compensée par une adhésion quasi fusionnelle au

groupe de pairs ; alimentée par la convivialité et le caractère ludique des rencontres festives, cette adhésion est parfois renforcée, surtout chez les plus jeunes et chez les garçons, par une pression normative produisant des phénomènes d'hyper-conformisme (touchant les attitudes, les apparences et les comportements). Ajoutons qu'en tant qu'expériences de l'altérité, du dédoublement, de la sortie de soi, la forme festive carnavalesque et l'ivresse entretiennent une proximité phénoménologique entre elles, mais aussi probablement avec cette première phase de la jeunesse qu'est « l'adolescence », période de remaniement identitaire²³⁴ où « sortir » devient plus qu'un loisir : une nécessité anthropologique. La fête et l'ivresse ouvrent alors des espaces physiques, sensoriels mais également imaginaires et symboliques où peut s'expérimenter « la vie sans les parents » (Nahoum-Grappe, 2010).

Toutefois, les pratiques festives des jeunes, notamment dans leur dimension d'affirmation d'une visibilité sociale dans l'espace public, ou à travers le mimétisme qu'elles entretiennent, de façon plus ou moins implicite ou détournée, avec les propres usages des adultes (on pense aux usages de l'alcool, cette « drogue » valorisée et consommée par les adultes), peuvent également être interprétées comme des tentatives de mise en relation avec le monde adulte vis-à-vis duquel les jeunes se situent rarement dans une posture de rupture radicale. On peut alors lire dans les excès festifs des manières d'entrer en communication, d'initier un dialogue (fût-ce sur le mode de la provocation ou de la conflictualité), de se préparer à endosser des rôles (fût-ce de manière expérimentale, parfois caricaturale), ou d'atteindre des buts sociaux légitimes (fût-ce par le biais de moyens non conventionnels)²³⁵.

²³⁴ Brièvement abordée dans ce chapitre, notamment à partir d'Erik Erikson, la problématique du remaniement identitaire (ses enjeux psychiques et sociaux) sera développée dans le chapitre III. Nous serons d'ailleurs conduit à parler, bien plus que de « remaniement », d'une véritable « refondation » identitaire.

²³⁵ On relève à ce sujet l'hypothèse de Patrick Peretti-Watel (2001, pp. 108-109) qui, s'appuyant sur la théorie de la déviance de Robert K. Merton, analyse les prises de risques des jeunes – au moins sous certains aspects – comme des pratiques déviantes, c'est-à-dire comme de manières détournées, non-légitimes de se conformer à des buts culturels légitimes. Ainsi, de nombreux usages de substances psychoactives sont orientés par la recherche de la performance, de la maîtrise, de la décision individuelle, qui sont des idéaux majeurs du modèle normatif de l'individualisme contemporain dans lequel la prise de risque n'est pas nécessairement connotée négativement, mais peut être un attribut positif, un mode d'épanouissement de « l'individu souverain » (la figure de « l'entrepreneur » en est un des archétypes). Comme les générations adultes, les jeunes générations subissent une pression normative qui les incite à atteindre ces idéaux de performance et de maîtrise à travers la prise de risque. Néanmoins, les jeunes – a fortiori les adolescents – disposent de moins de moyens matériels pour mettre en scène leur prise de risque dans un cadre sécurisé. Aussi recourent-ils pour atteindre ces buts à des moyens détournés, illégitimes aux yeux des adultes, mais qui sont parfaitement rationnels d'un point de vue sociologique.

Au-delà ou en complément de ces usages « normaux », assimilables à des rituels²³⁶, et s'intégrant dans une dynamique identitaire faite d'aller-retour entre un monde de l'enfance révolu mais dont il s'agit de faire le deuil, une appartenance générationnelle hyper-présente, et un âge adulte auquel l'accès demeure incertain, l'analyse des comportements festifs dans leurs dimensions « extrêmes » de mise en danger (c'est-à-dire, pour reprendre la thèse de David Le Breton, de jeu plus ou moins euphémisé avec la mort) indique l'existence d'autres fonctions et significations. Celles-ci mettent en jeu des logiques d'action quasi thérapeutiques, visant à répondre à des situations de mal-être ou de souffrance psychique : oublier provisoirement ses problèmes, se réapproprier une existence dont on se sent dépossédé, combler un sentiment de vide identitaire, frôler la mort pour reprendre goût à la vie. La résonance psychique et individuelle de ces difficultés ne doit pas occulter l'existence de déterminismes qui se situeraient au plan sociétal ; ici nous retrouvons l'expérience de la mise en tension dont nous avons pu montrer en quoi elle caractérise la condition juvénile contemporaine. Sans en faire un critère d'explication ultime, admettons qu'elle constitue un fond propice au développement des sentiments d'incertitude, de stress, d'angoisse, voire de désespérance qui marquent le vécu émotionnel de nombreux jeunes engagés dans des conduites extrêmes. Rappelons également que cette mise en tension, exacerbée au moment de la jeunesse, s'inscrit dans le contexte d'une société « individualiste » elle-même source de déstabilisation identitaire. L'orientation « progressiste » des sociétés dans lesquelles domine le modèle normatif de l'individualisme contemporain (cf. section B) confère aux acteurs sociaux une marge de manœuvre accrue dans la négociation de leurs statuts et rôles, autant qu'elle produit des trajectoires et des modes de participation davantage marqués par le changement, la réversibilité, l'hétérogénéité des positions et des fonctions occupées. Alors que les repères se multiplient, changent, se renouvellent plus rapidement qu'auparavant, la mise à l'épreuve permanente de la capacité de l'acteur à s'adapter, à s'ajuster aux autres, à endosser des rôles successifs, à articuler des facettes identitaires de plus en plus nombreuses, est susceptible de générer non seulement de la fatigue émotionnelle (la « fatigue d'être soi » dont parle Alain Ehrenberg), mais également une altération profonde du « sentiment de continuité et d'unité identitaire » (dont parle Erik Erikson). Par ailleurs, la montée des valeurs hédonistes, le développement d'un « capitalisme pulsionnel », le déclin des formes anciennes d'autorité et le développement d'une éducation permissive – qui constituent d'autres grandes tendances marquant l'évolution des sociétés contemporaines – peuvent être envisagés comme des éléments rendant plus difficiles

²³⁶ Rituels de passage vers l'âge adulte ou d'appartenance au groupe générationnel ? Nous en débattons dans le chapitre suivant.

aujourd'hui l'apprentissage et l'exercice des capacités à autocontrôler ses désirs, et donc comme étant susceptible de favoriser – non plus d'un point de vue proprement « sociologique », mais selon une rationalité « éthico-morale » – l'engagement dans des conduites de jouissance extrêmes.

* * *

Si l'ensemble des éléments présentés dans ce chapitre nous a permis de mieux saisir les conditions sociales dans lesquelles se réalise aujourd'hui l'expérience de la jeunesse (ce que nous nommons « condition juvénile contemporaine »), il nous semble important de pouvoir articuler, comme nous l'avons dit plus haut, ces aspects de la problématique juvénile avec des *mécanismes socio-anthropologiques de portée générale* à partir desquels la jeunesse pourrait éventuellement être conçue – par-delà la diversité de ses manifestations et conditions sociales d'expérimentation – comme un processus anthropologique spécifique (ce que nous nommerions alors « processus juvénile »). Nous avons commencé dans ce chapitre à faire référence à de tels mécanismes en introduisant le concept de « *dialectique de la divergence et de la convergence* », (cf. fin de section B) sur lequel nous aurons l'occasion de revenir dans la suite de ce travail, mais dont nous postulons dès à présent la pertinence pour rendre compte de la dynamique générale des relations interhumaines, quels que soient les contextes sociohistoriques de leur mise en œuvre. Ce modèle d'analyse s'inscrit dans une conception fondamentalement *relationnelle* des phénomènes sociaux humains, à partir de laquelle nous avons pu déconstruire pour mieux nous les approprier les notions d'individualisation, d'individu, d'autonomie ou d'indépendance. Ceci nous a notamment permis de nuancer les hypothèses de certains auteurs qui voient dans la montée des valeurs « individualistes » l'émergence d'un « individu souverain », corolaire pour les plus pessimistes d'entre eux d'une « déliaison sociale » à partir de laquelle certaines pratiques juvéniles – entre autres phénomènes sociaux – sont analysées comme des formes sociales appauvries, voire déstructurées et désstructurantes. Ces conceptions déclinistes, jamais exemptes d'une certaine normativité, s'articulent avec cette autre tendance, que l'on retrouve tant dans les discours ordinaires que scientifiques, qui consiste à minorer les formes d'engagement des jeunes dans les relations sociales en considérant qu'ils ne sont pas (encore) des acteurs sociaux à part entière, susceptible de légitimer alors un traitement d'exception à leur égard. Définir, au moins en partie, la jeunesse comme une phase moratoire d'apprentissage des rôles sociaux adultes ne paraît pas aberrant d'un point de vue sociologique, mais cela doit-il aboutir à considérer les jeunes comme des êtres moins « sociaux » que les

adultes ? Face au risque d'une conception essentialiste et adulte-centrée de la notion d'acteur social, il nous semble – répétons-le – crucial de bien distinguer ce qui relève de la forme et des contenus des phénomènes sociaux, du processus « sociologique » et de ses manifestations « sociales » ; en l'occurrence s'agirait-il ici de dissocier ce qui relève de l'accès objectif à la *capacité* de « faire société »²³⁷ (donc d'agir comme acteur social), de la *reconnaissance sociale* de cette capacité (donc des conditions de son exercice). Si ces conditions d'exercice varient en fonction des sociétés, qui délimitent toujours (de façon arbitraire) une frontière plus ou moins nette entre des situations de minorité sociale et des situations de majorité sociale, une approche socio-anthropologique de la problématique juvénile (que nous étairons dans les deux chapitres suivants à partir des apports de l'anthropologie sociale et culturelle, puis de ceux de la psychanalyse) nous conduit à penser que ces capacités sont acquises *dans leur principe* au moment du passage à l'adolescence²³⁸, et qu'il n'y a dès lors aucune raison de considérer que les relations des adolescents et des jeunes adultes seraient moins « sociales » que celles des adultes.

Ceci vaut alors pour les « pratiques festives juvéniles » qui occupent une place de plus en plus importantes dans la vie sociale et l'imaginaire des jeunes générations. Cette importance est sans doute à mettre en rapport avec l'allongement de la jeunesse, dont on a vu qu'il est synonyme de mise à l'écart des jeunes des espaces légitimes de reconnaissance sociale, mais aussi de tiraillements entre autonomie précoce et indépendance tardive, entre injonction à la responsabilité et infantilisation partielle. Les pratiques festives juvéniles et les usages de substances psychoactives qui leur sont associés peuvent alors être envisagés (de façon schématique) à la fois comme un champ d'investissement alternatif dans lequel exercer ses capacités sociologiques, et comme un exutoire face à un vécu de mise en tension susceptible de générer stress, angoisse ou désespérance. Bien que les adultes stigmatisent ce qu'ils jugent souvent être de « vilaines conduites » (Fize, 2016, p. 96) et que les sociologues leur préfèrent généralement des domaines plus « sérieux » comme celui de l'insertion socio-professionnelle pour analyser les trajectoires juvéniles, nous considérons que les pratiques festives constituent un champ d'observation tout à fait pertinent pour comprendre à la fois ce que recouvre de façon générale l'expérience anthropologique de la jeunesse, et ce qui se joue singulièrement dans la

²³⁷ Capacités proprement « socio-logiques » à établir des liens de reconnaissance et de réciprocité avec autrui.

²³⁸ À la différence de l'adolescent et de l'adulte, l'enfant n'aurait qu'un accès partiel à ces capacités, ce qui fonderait sa spécificité anthropologique (cf. Quentel, 1997 ; nous développons dans particulièrement dans le chapitre III, section B).

mise en œuvre des processus psychiques ou rationnels qui sous-tendent cette expérience dans le contexte actuel. C'est donc à partir de ce champ d'observation, et de sa mise en récit par des « jeunes », que nous aborderons la problématique juvénile (cf. seconde partie).

Mais avant de rentrer dans la partie proprement empirique de cette recherche, il nous faut poursuivre la réflexion sur la construction de notre objet autour de ce double questionnement sur le *processus juvénile* et sur les *conditions* contemporaines de sa mise œuvre. Le détour par d'autres sociétés que celles de la modernité occidentales, auxquelles nous nous sommes limité dans ce chapitre, nous semble être un bon moyen de nous interroger sur la portée anthropologique du concept de jeunesse. Une approche comparative des contenus sociaux à travers lesquels l'expérience de la jeunesse s'actualise dans différents contextes sociohistoriques est susceptible de nous aider à repérer des *invariants* pouvant servir de base à une définition socio-anthropologique de la jeunesse. À moins qu'une telle comparaison n'invalide l'idée selon laquelle la jeunesse constituerait une réalité générale de l'expérience humaine et que l'on doive en dernière analyse ne la considérer que comme une construction sociale ? L'approche comparative devrait en outre permettre de mieux cerner les spécificités de la condition juvénile dans le contexte actuel de nos sociétés. Afin d'affiner notre regard, nous choisissons d'effectuer cette comparaison (dans le prochain chapitre) sous l'angle de la « ritualité », et particulièrement des « rites de passage » qui constituent des dispositifs d'intégration sociale particulièrement opérants dans les sociétés dites « traditionnelles » où ils sont notamment employés pour accompagner la transition juvénile ; après en avoir compris la forme et les fonctions sociales, nous serons conduit à nous interroger sur leur actualité dans le contexte actuel, et plus largement sur celle des ritualités entourant la période de jeunesse.

CHAPITRE II : APPROCHES SOCIO-ANTHROPOLOGIQUES DE LA JUVÉNILITÉ SOUS L'ANGLE DE LA RITUALITÉ

Comme nous venons de le voir dans le chapitre I, l'adolescence et la jeunesse sont des catégories sociales d'apparition récente qui acquièrent, à partir du XIX^e siècle, une épaisseur sociale inédite dans l'histoire des sociétés occidentales, en se constituant progressivement comme des groupes sociaux à part entière (des « âges de la vie ») dotés de caractéristiques propres et faisant l'objet d'un traitement social différencié. Cette évolution s'accompagne dans le contexte contemporain d'un allongement de la période de jeunesse, synonyme à la fois d'une entrée plus précoce dans l'adolescence, et d'un accès plus tardif aux attributs statutaires de l'âge adulte. De manière générale, la transition juvénile se complexifie et devient plus incertaine alors que le modèle de socialisation juvénile est moins basé sur l'identification au milieu d'origine que sur un processus d'expérimentation par lequel la définition de soi est construite au fil d'un « processus itératif, fait d'essais et d'erreurs » (Galland, 2007, p. 165). Entre injonction à s'assumer comme un individu responsable et mise à l'écart des espaces légitimes de participation sociale, entre une autonomie relationnelle et culturelle précoce et une indépendance matérielle tardive, l'expérience juvénile contemporaine peut fondamentalement être envisagée comme une « mise en tension » pouvant se traduire par des phénomènes de « clivage identitaire », de repli sur l'appartenance générationnelle, ou au plan du vécu psycho-affectif par des sentiments de mal-être, voire par de la souffrance psychique. Cette forte singularité des manifestations contemporaines de la jeunesse n'empêche pas de s'interroger sur l'existence d'un *processus juvénile* reposant sur des mécanismes socio-anthropologiques de portée générale. Processus ou forme qu'il serait alors possible de repérer dans toutes les sociétés humaines, par-delà les multiples contenus à travers lesquels il s'actualise ici ou là.

C'est dans la perspective de repérer de tels invariants anthropologiques, mais également de mieux cerner les spécificités de l'expérience contemporaine de la jeunesse que nous développons dans ce chapitre une approche comparative des phénomènes sociaux de jeunesse dans la société contemporaine occidentale et dans les sociétés dites « traditionnelles¹ ». Plus

¹ Nous utiliserons l'expression de « sociétés traditionnelles » pour désigner les sociétés ne faisant pas partie de la modernité occidentale, et dans lesquelles la référence à la tradition constitue un principe primordial d'organisation du lien social ; néanmoins, cette expression n'est pas entièrement satisfaisante :

1. d'abord, car elle peut induire l'idée selon laquelle les sociétés modernes occidentales seraient des sociétés « sans traditions » (« détraditionnalisées » selon l'expression d'Ulrich Beck), renvoyant à la thèse ancrée

précisément, nous réalisons cette comparaison à travers le prisme de la ritualité, et particulièrement des rites de passage qui constituent dans les sociétés traditionnelles un dispositif majeur de cohésion sociale et d'accompagnement du changement, et qui sont plus particulièrement utilisés pour prendre en charge la transition entre l'enfance et l'âge adulte.

L'étude de la ritualité constitue un champ spécifique de la recherche en sciences humaines, extrêmement riche, se déclinant en multiples sous-objets, et, comme tout domaine d'investigation scientifique, est sujet à moult débats et controverses. Bien que notre domaine d'investigation soit tout autre – celui d'une socio-anthropologie de la jeunesse –, il nous semble nécessaire pour éclairer notre objet à partir du concept de rite de passage d'aborder, dans un premier temps (section A), la ritualité de façon globale en effectuant une synthèse sélective des principales théorisations en la matière. Ce faisant, cette synthèse nous permet également (dans le prolongement du chapitre précédent) d'aborder certains des concepts socio-anthropologiques fondamentaux à partir desquels nous définirons notre objet. Ayant posé des éléments relatifs à la définition du « rite » (ses formes, ses contenus, ses fonctions), et plus particulièrement ayant défini le concept de « rite de passage », nous nous centrerons dans un second temps sur les ritualités qui entourent spécifiquement la période juvénile ; d'abord dans les sociétés traditionnelles (section B), puis dans les sociétés modernes contemporaines (section C).

dans le paradigme individualiste d'une société « sans repères » ou d'une société de la « déliaison » (cf. chapitre I) ; or, si les manifestations anciennes (celles qu'on nomme « traditionnelles ») de la transmission ou du contrôle social se sont profondément renouvelées, recomposées avec la modernité, et si la référence à la « tradition » y est moins explicitement centrale, la société contemporaine occidentale (pour ce qui nous intéresse ici) n'est pas une société dépourvue de transmission, d'institution ou de contrôle social.

2. Ensuite, cette expression ne doit pas laisser penser que les « sociétés traditionnelles » constitueraient un bloc homogène ; de par leur taille, leur situation géographique, leur mode d'organisation ces sociétés sont diverses entre elles ; nous retiendrons ici essentiellement deux catégories : les sociétés lignagères (sociétés dans lesquelles les acteurs se reconnaissent tous comme appartenant à un lignage commun) et les sociétés paysannes occidentales (encore partiellement actives durant la première modernité).

II.A – ÉLÉMENTS POUR UNE DÉFINITION GÉNÉRALE DU RITE

Comme de nombreux concepts de portée anthropologique, c'est-à-dire susceptibles de fournir des grilles de lecture pouvant s'appliquer à la quasi-totalité des sociétés humaines, la notion de « rite » donne lieu à de multiples définitions, parfois antagonistes, souvent complémentaires, qui en font un objet complexe. D'abord étudié à partir de ses manifestations dans les sociétés traditionnelles, la prise en compte des changements engendrés par la modernité a conduit à en redéfinir les limites et les enjeux. Ainsi, l'étude scientifique du rite a-t-elle été d'abord exclusivement liée au champ du religieux, puis s'est progressivement ouverte à d'autres domaines de la vie sociale, jusqu'à considérer, par exemple, l'existence de rites profanes (Rivière, 1995) ou de rites de la vie quotidienne (Douglas, 1971 ; Goffman, 1973). Sans prétendre aboutir à une réelle définition du phénomène rituel, nous cherchons à en saisir quelques-uns des grands enjeux conceptuels en nous basant sur les apports de la sociologie, l'anthropologie, ou encore de la psychanalyse.

II.A.1 – LES APPORTS DE LA SOCIOLOGIE ET DE L'ANTHROPOLOGIE À LA COMPRÉHENSION DU PHÉNOMÈNE RITUEL

II.A.1.a – Le rite comme outil de cohésion sociale chez Émile Durkheim

Émile Durkheim analyse les rites sous le prisme de la religion. S'opposant aux approches de folkloristes et anthropologues, comme James Georges Frazer qui classait les formes rituelles qu'il observait dans des sociétés « primitives » en les isolant de leur contexte, Durkheim affirme la valeur sociale du rituel. Ainsi, toutes les religions, même « primitives », et les rites à travers lesquelles elles se manifestent, peuvent, selon lui, être sociologiquement analysées de manière à révéler leur lien avec les structures sociales qui les produisent (Segalen, 2005a [1998], pp. 9-10). Dans les « Formes élémentaires de la vie religieuse » (paru en 1912), le sociologue se base sur les études ethnologiques des sociétés totémiques (principalement en Australie et en Amérique du Nord)² pour mettre en évidence des principes généraux permettant d'étudier tous les phénomènes religieux, même les plus complexes.

² Études très en vogue à cette époque, dont Freud s'inspirera dans « Totem et tabou » paru l'année suivante (1913).

Pour Durkheim, la pensée religieuse opère toujours une division bipartite de l'univers en deux genres qui comprennent tout ce qui existe mais s'excluent radicalement l'un l'autre : le « sacré » et le « profane ». Les choses sacrées sont alors celles qui sont protégées et isolées par des interdits, tandis que les choses profanes sont celles à qui s'appliquent les interdits et qui doivent rester à distance du sacré (Durkheim, 1994 [1912], p. 55). Le sacré peut lui-même être divisé en deux catégories : le « pur » et l'« impur ». Il y a en effet des forces religieuses qui sont bienfaites, génératrices de vie et qui inspirent un respect mêlé d'amour et de reconnaissance, et d'autres qui sont malfaites, destructrices et redoutées (pp. 584-585). Cependant, si ces deux catégories de la vie religieuse sont radicalement opposées, il existe entre elles une étroite parenté puisqu'un même objet peut passer de l'une à l'autre (comme l'âme redoutée du mort se transforme en génie protecteur, ou le cadavre terrifiant devient relique vénérée) (p. 587). À travers les catégories de profane et de sacré, qu'il considère à la fois comme opposées et ontologiquement liées (l'une n'existe pas sans l'autre), Durkheim pose les bases d'un structuralisme qui sera développé plus tard par Claude Lévi-Strauss et Mary Douglas (Segalen, 2005a, p. 11).

Pour Durkheim, les phénomènes religieux peuvent encore être classés en deux autres catégories fondamentales que sont les « croyances » et les « rites ». Les croyances religieuses sont des représentations qui expriment la nature des choses sacrées, et les rapports qu'elles entretiennent entre elles et vis-à-vis des choses profanes. Les rites sont, quant à eux, des règles de conduite qui prescrivent comment l'homme doit se comporter avec les choses sacrées (Durkheim, 1994, p. 56).

La thèse fondamentale soutenue alors par Durkheim au sujet du rite repose sur l'idée selon laquelle la religion est un phénomène éminemment social, à l'intérieur duquel « les rites sont, avant tout, les moyens par lesquels le groupe social se réaffirme périodiquement » (p. 553). Ainsi les rites ont-ils pour fonction de susciter, entretenir ou reformer certains états mentaux des groupes qui s'assemblent pour les effectuer (p. 13).

Pour appuyer sa thèse, Durkheim établit un classement des rites qu'il repère dans les travaux ethnographiques sur les sociétés totémiques. Il montre que ces rites organisent les temps sociaux selon une alternance entre sacré et profane³.

³ Il distingue alors trois catégories (Segalen, 2005a, p. 11) :

Durkheim insiste sur le fait que ces manifestations rituelles sont à la fois exceptionnelles et collectives. Elles sont exceptionnelles car elles rompent avec le vécu quotidien et reposent toujours plus ou moins sur un dépassement des règles ordinairement admises⁴ (Segalen, 2005a, p. 13). Elles sont collectives puisqu'elles se réalisent exclusivement au sein de « groupes assemblés » (Durkheim, 1994, p. 13), et qu'elles font passer les membres de la communauté d'un vécu quotidien marqué par les préoccupations utilitaires et individuelles (p. 497), à un temps collectif où la société passe au premier plan dans les consciences, permettant alors que « l'âme individuelle se régénère » (p. 498).

Durkheim souligne encore l'ambiguïté et la plasticité fondamentales des rites qui sous une même forme peuvent remplir des fonctions diverses ; ainsi, une cérémonie totémique peut aussi tenir lieu de rite funéraire, le jeûne peut à la fois être une expiation et une préparation à la communion, comme – par extension à des formes religieuses contemporaines – la messe chrétienne sert autant aux mariages qu'aux enterrements (Durkheim, 1994, p. 551). Inversement, des rites différents peuvent se substituer les uns aux autres pour remplir une même fonction (p. 552). Pour Durkheim, l'interchangeabilité et la plasticité des rites prouvent l'extrême généralité de l'action rituelle. Par conséquent, la fonction essentielle du rite n'est pas à chercher dans les effets explicitement définis et visés (guérison, expiation, initiation, etc.), mais dans une « action générale » qui, bien qu'elle prenne des contenus différents suivant les contextes, vise toujours le même effet : inscrire les individus dans leur « nature » d'êtres sociaux et ranimer périodiquement le sentiment que le groupe a de lui-même et de son unité (p. 536).

-
1. « Les cultes négatifs » ou « tabous » sont des rites d'évitement qui, par l'entremise d'interdits/obligations (alimentaires, vestimentaires, épreuves physiques, etc.), ont pour fonction de limiter le contact du sacré et du profane. Ces rites sont étroitement liés aux notions d'ascèse et de douleur. Ils sont particulièrement présents dans les périodes d'initiation où l'initié se prépare à entrer dans le domaine du sacré.
 2. « Les cultes positifs » sont des rites de communion qui associent l'ingestion d'éléments sacrés et des gestes d'offrande (dont sacrifices). Ces rites sont généralement joyeux. Ils sont également périodiques puisqu'ils s'inscrivent dans un cycle de fêtes qui rythment la vie sociale de la communauté.
 3. « Les rites piaculaires » sont relatifs à une expiation. Ils reposent sur diverses obligations marquant une contrainte corporelle, allant du respect du silence à des mutilations physiques. À l'inverse des rites positifs, ils sont générateurs d'un sentiment d'angoisse. Cependant, au terme des cérémonies dans lesquels ils interviennent, les participants sortent souvent soulagés, confiants en la vie, voire guéris s'ils étaient malades.

⁴ Particulièrement lors des réjouissances qui accompagnent les cérémonies rituelles proprement dites (cf. ci-après).

Ayant transposé l'analyse du religieux primitif au religieux contemporain, voire au domaine profane, Durkheim conclut son analyse en estimant qu'il ne peut y avoir de société qui ne sente le besoin d'entretenir et de raffermir à intervalles réguliers les sentiments collectifs et les idées collectives qui font son unité et sa singularité (Durkheim, 1994, p. 610). Les rites religieux – dans lesquels « le dieu n'est que l'expression figurée de la société » (p. 323) – sont alors une manière pour la société de se mettre en acte et de symboliser les valeurs fondamentales qui unifient ses membres (Rivière, 1995, p. 24).

Ajoutons pour finir que très souvent les cérémonies rituelles s'accompagnent de réjouissances collectives qui en renforcent le caractère exceptionnel. Si Durkheim distingue clairement chacune de ces deux dimensions (les réjouissances dont la vocation est récréative, et la cérémonie rituelle qui a toujours « un but grave » ; p. 548), il explique qu'il y a une intrication de ces deux formes sociales qui vont rarement l'une sans l'autre ; ainsi, « l'idée même d'une cérémonie religieuse de quelque importance éveille naturellement l'idée de fête. Inversement, toute fête, alors même qu'elle est purement laïque par ses origines, a certains caractères de la cérémonie religieuse [...] » (p. 547)⁵. Les réjouissances ouvrent des espaces provisoires d'infraction aux règles sociales ordinairement établies⁶, et elles donnent alors lieu à divers comportements licencieux (luxure, ripailles, beuveries, etc.)⁷. Ces comportements licencieux n'ont, selon Durkheim, pas de sens rituel précis, mais ils sont « de simples décharges d'activité » à comprendre comme une conséquence mécanique de l'état de surexcitation provoqué par la cérémonie rituelle (p. 548). On peut néanmoins envisager que ces festivités aient une fonction de cohésion sociale. D'abord, parce qu'en servant d'exutoire à certains comportements elles canalisent une violence qui aura moins lieu de s'exprimer dans le cours de la vie ordinaire, et donc de le perturber. Ensuite, parce qu'elles participent pleinement, avec les cérémonies rituelles, de cet état d'effervescence collective à travers lequel les liens communautaires sont périodiquement réaffirmés et revivifiés.

⁵ Nous retrouvons ici la dissociation effectuée par Véronique Nahoum-Grappe au sujet de la forme festive entre temps « cérémoniel » et temps de « réjouissance » (ou temps « carnavalesque ») ; deux dimensions fondamentales, à la fois distinctes et articulées dans le déroulement d'un épisode festif (cf. chapitre I, section C).

⁶ « Une fête est un excès permis, ou plutôt obligé, une transgression solennelle d'une interdiction » explique Freud dans « Totem et tabou » (1993 [1924], p. 288).

⁷ Prenant l'exemple du « corrobore » australien Durkheim explique : « L'effervescence devient souvent telle qu'elle entraîne à des actes inouïs. Les passions déchaînées sont d'une telle impétuosité qu'elles ne se laissent contenir par rien. On est tellement en dehors des conditions ordinaires de la vie et on en a si bien conscience qu'on éprouve comme le besoin de se mettre en dehors et au-dessus de la morale ordinaire. Les sexes s'accouplent contrairement aux règles qui président au commerce sexuel. Les hommes échangent leurs femmes. Parfois même, des unions incestueuses qui, en temps normal, sont jugées abominables et sont sévèrement condamnées, se contractent ostensiblement et impunément » (p. 309).

II.A.1.b – L'efficacité du rituel : de Marcel Mauss à Mary Douglas

Marcel Mauss a prolongé l'œuvre d'Émile Durkheim tout en y apportant certaines inflexions. Dans ce sens, il a focalisé son analyse du rituel sur le « sacrifice » (Segalen, 2005a, p. 14). Comme Durkheim, il affirme la nature profondément sociale des phénomènes rituels, pris ici sous l'angle du sacrifice ; avec Henri Hubert (coauteur de l'article « Introduction à l'analyse de quelques phénomènes religieux », paru en 1906), il affirme :

« Il ne peut ainsi y avoir de sacrifice sans société. [...] Même quand le sacrifice est fait par un individu et pour lui-même, la société y est toujours présente, au moins en esprit, puisque c'est d'elle qu'il se sépare pour y rentrer, c'est elle aussi qui a déterminé la victime, donné les moyens de la consacrer, nommé, choisi et convoqué les dieux. » (Hubert et Mauss, 1968 [1906], p. 16).

On relève ici que les auteurs considèrent que le rite puisse être un acte solitaire et social à la fois.

Mauss et Hubert estiment que le sacrifice est un moyen pour le profane de communiquer avec le sacré par l'intermédiaire d'une victime (Hubert et Mauss, 1968, p. 16). Or, si leur analyse s'applique exclusivement au fait religieux, ils considèrent que la notion de sacré ne s'y limite pas, mais est susceptible de concerner « tout ce qui, pour le groupe et ses membres, qualifie la société ». Ainsi, observent-ils que des « choses humaines » (par opposition à ce qui ressort du divin), comme la patrie, la propriété, le travail, la personne humaine, sont progressivement sacrées (p. 17). C'est à propos de la « prière » que Mauss précise sa conception du rite, proposant alors une définition qui peut effectivement s'appliquer au-delà du champ du religieux (Segalen, 2005a, p. 16). Mauss (dans un autre texte intitulé « La prière », paru en 1909) énonce deux caractéristiques du rite qui le spécifient par rapport à d'autres types d'actes. La première caractéristique du rite est qu'il est un acte *codifié*, c'est-à-dire qu'il s'accomplit suivant une forme adoptée par la collectivité ou par une autorité reconnue (Mauss, 1968 [1909], p. 402). Même lorsqu'il laisse le plus de place à l'individualité, explique Mauss, le rite est toujours réglé socialement. La seconde spécificité du rite est qu'il est doté d'une « efficacité matérielle », c'est-à-dire qu'à la différence d'autres actes sociaux qui sont effectués pour eux-mêmes, comme le jeu ou la fête, le rite produit des résultats (p. 404). Toutefois, à la différence d'autres gestes visant l'efficacité (comme les gestes techniques), l'efficacité du rite n'est pas attribuée par ceux qui participent à l'acte lui-même (comme c'est le cas du travail mécanique dans l'acte technique industriel), mais à des « forces spéciales » que le rite aurait la propriété de mettre en

jeu (p. 406). Mauss cite l'exemple de certains rites dans lesquels l'état d'extase produit physiologiquement par l'absorption de substances psychotropes est attribué à des causes surnaturelles (des « influences spéciales ») (p. 406).

Poursuivant la voie ouverte par Mauss et Durkheim, l'anthropologue britannique Mary Douglas aborde dans un ouvrage paru en 1967 (« De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou ») les notions de rituel et de sacré à travers la problématique de la « pollution », qui met en jeu les catégories de pur et d'impur. Considérant, comme Mauss le rite comme un acte efficace, elle ne situe pas seulement cette efficacité sur le plan matériel, mais aussi et surtout sur le plan symbolique. Dire que le rite est une « *action symbolique efficace* », c'est dire qu'il agit sur les schèmes de perception des acteurs, il façonne, unifie, réactualise des systèmes de croyances qui donnent sens à la réalité. Aussi au sujet des rites de pureté et d'impureté, Douglas (citée par Segalen, 2005a) explique : « Par le truchement de ces rites, on élabore des structures symboliques, on les expose au grand jour. Dans le cadre de ces structures, des éléments disparates sont reliés et des expériences disparates prennent sens » (p. 17).

Saluant, par ailleurs, les travaux de ses prédécesseurs qui ont établi l'universalité de la forme rituelle par-delà les contextes culturels spécifiques, Mary Douglas déplore que le rite soit encore trop étroitement relié au champ du religieux (Segalen, 2005a, p. 17). Avec la question de l'hygiène, elle fait déborder l'étude des rites de pureté et d'impureté du simple domaine religieux en y intégrant des actes du quotidien (comme ceux de la ménagère en lutte contre la saleté) qui – sauf à élargir exagérément la notion de religieux – ne relèvent pas du même ordre symbolique puisqu'ils s'effectuent sans référence à une transcendance spirituelle ou divine (p. 18). Pour Douglas, l'extension du rite au-delà du religieux ne serait qu'un symptôme de nos sociétés dans lesquelles nos expériences sont fragmentées en multiples domaines d'activité, tandis que dans les sociétés traditionnelles les rites s'inscrivent dans un seul univers cohérent sur le plan symbolique (p. 19). Enfin, on note qu'en élargissant l'étude de la ritualité à des actes du quotidien, Douglas rompt également avec l'approche de Durkheim qui envisageait exclusivement les rites comme des manifestations exceptionnelles, en rupture avec le vécu ordinaire.

II.A.1.c – Les rites de passages chez Arnold Van Gennep

Arnold Van Gennep, fondateur de l'ethnologie moderne en France, produit une analyse du rite contemporaine de celle d'Émile Durkheim (son ouvrage « Les rites de passage » paraît en 1909), mais en mettant moins avant la fonction de sacré, comme Durkheim, que celle de « passage » (Segalen, 2005a, p. 27). Ainsi, l'auteur s'intéresse-t-il aux diverses cérémonies, épreuves et rituels qui ponctuent les différents cycles de l'existence sociale dans les sociétés traditionnelles⁸, matériau à partir duquel il élabore sa théorie du « rite de passage » dont il souligne la portée générale : « sous la multiplicité des formes se retrouve toujours, soit exprimée consciemment, soit en puissance, une séquence type : le schéma des rites de passage » (Van Gennep, 1981 [1909], p. 275).

La thèse de Van Gennep repose sur l'idée selon laquelle les sociétés sont divisées en « compartiments » (1981, p. 271) séparés par des frontières dont l'épaisseur peut varier (p. 278), mais qui sont toujours formellement marquées par des différences de statut ou d'état. Les rites de passage sont alors cette forme particulière des cérémonies rituelles⁹ à laquelle les individus et les groupes doivent se soumettre pour passer d'un compartiment à un autre (p. 271). Face à la discontinuité fondamentale qui marque l'existence humaine, les rites de passage cherchent à recomposer l'ordre social qui est mis en jeu lors de chaque nouvelle étape du cycle de vie (Segalen, 2005a, p. 29). Changement d'âge, de statut social, de période ou de lieu ; dans tous les cas, il s'agit de marquer le passage d'un état à un autre (Van Gennep, 1981, p. 272)

L'apport fondamental de Van Gennep à la théorie du rite consiste à dépasser radicalement l'approche classificatoire (de laquelle Durkheim ou Mauss ne se sont que partiellement émancipés) en s'intéressant à la morphologie essentielle des rites considérés comme ensembles de « séquences cérémonielles » (1981, p. 13)¹⁰. Ces séquences doivent être analysées à travers leurs enchaînements logiques, et non pas prises isolément dans le désordre apparent des coutumes. Ainsi, une même séquence rituelle (un même « rite ») peut prendre une signification différente selon sa position dans un ensemble de séquences rituelles, et d'autant plus qu'elle

⁸ S'il est associé au folklore des sociétés paysannes occidentales, Van Gennep construit d'abord sa théorie exclusivement à partir de l'étude de sociétés non européennes. Ce n'est que plusieurs années après la publication de son ouvrage fondateur qu'il appliquera son cadre classificatoire aux sociétés paysannes françaises d'avant leur modernisation (Segalen, 2005a, p. 28).

⁹ Van Gennep conçoit qu'il existe d'autres rites que des rites de passage.

¹⁰ On retrouve dans l'opposition entre approches morphologique et classificatoire la dissociation évoquée dans le chapitre précédent entre forme sociologique et contenus sociaux.

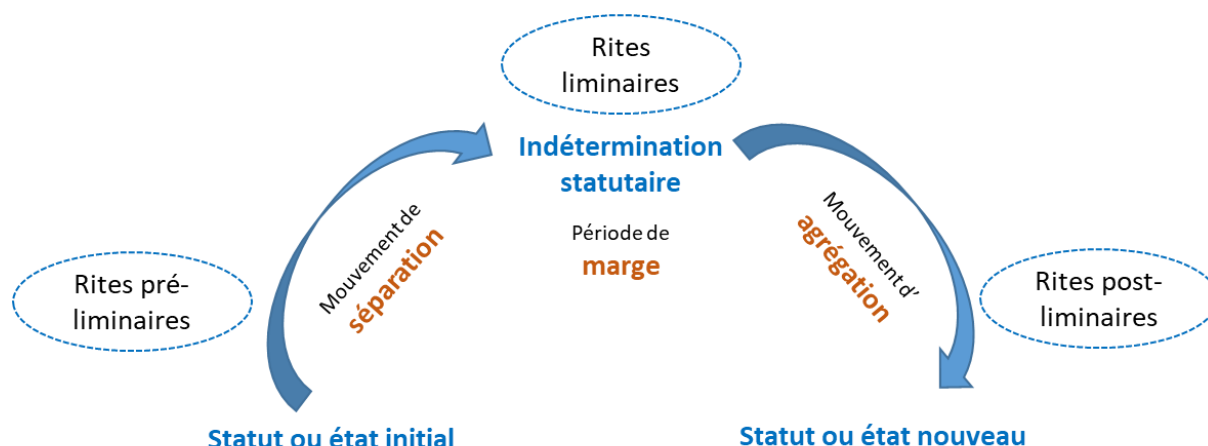
s'inscrit à chaque fois dans des contextes sociaux, spatiaux et temporels particuliers (Segalen, 2005a, pp. 29-30).

De cette approche morphologique, Van Gennep déduit que les rites de passages se composent de séquences ordonnées toujours selon le même scénario dramatique, incluant un début, un milieu et une fin. Un épisode rituel – pour autant qu'il soit analysé en tant que rite de passage – se décompose inévitablement en trois moments : rites de séparation, rites de marge et rites d'agrégation (1981, p. 14). En outre, Van Gennep remarque que de nombreux rites de passage mettent en scène le passage matériel d'un « seuil »¹¹ (un pont, une porte, un portique, etc.) ; il s'appuie alors sur cette image pour illustrer ces trois moments (cf. Figure 10) :

- Les « rites préliminaires » ou « rites de séparation » constituent le moment où on se présente devant l'objet à franchir : l'être est séparé du cours ordinaire des choses, il quitte le statut ou l'état qu'il occupait jusqu'alors ;
- Les « rites liminaires » ou « rites de marge » correspondent au moment du franchissement : l'être mène une existence marginale, il est dans l'indétermination statutaire car il a quitté son état antérieur sans avoir encore atteint son nouveau statut ;
- Les « rites postliminaires » ou « rite d'agrégation » correspondent au moment où l'objet a été franchi : l'être est réintégré dans la vie normale avec un nouveau statut.

¹¹ « Limen » en latin.

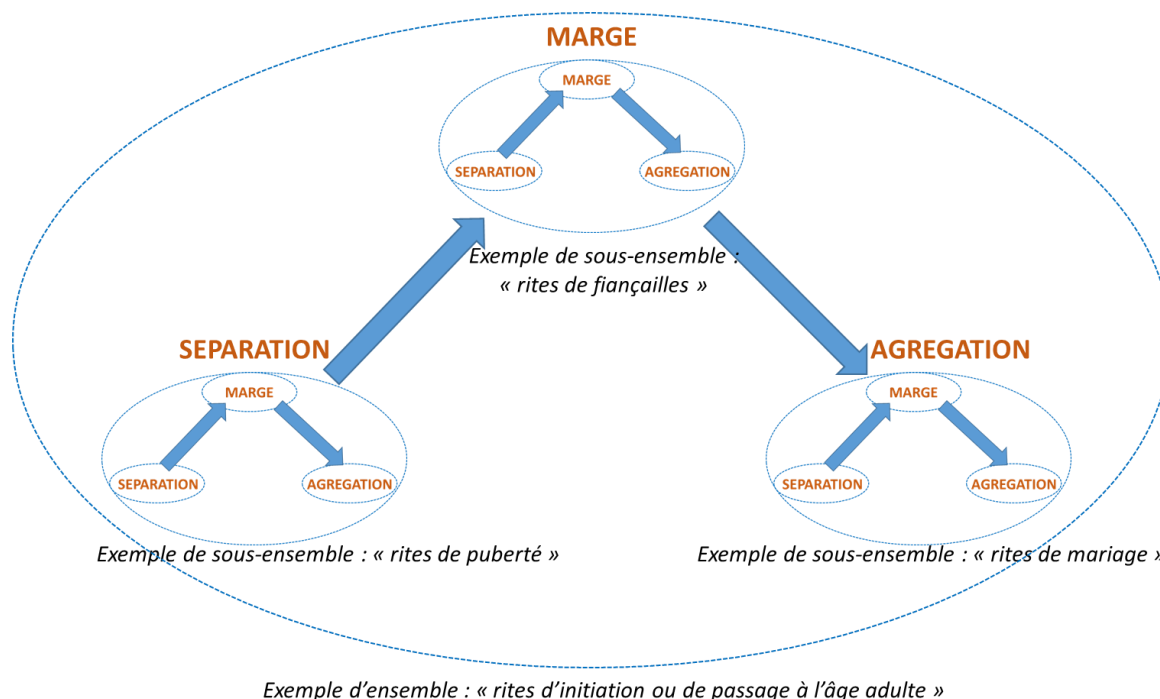
Figure 10 : Les trois « moments » du rite de passage



Pour autant qu'on les retrouve toujours au sein d'un rite de passage, ces trois sous-catégories rituelles ne sont pas également développées chez une même population ni dans un même ensemble cérémoniel (p. 14). Par exemple, les rites de séparation sont davantage marqués dans les cérémonies des funérailles¹², les rites d'agrégation lors des mariages, et les rites de marge dans les fiançailles ou les initiations. En outre, ce schéma est susceptible de se dédoubler lorsqu'une séquence du rite – souvent une période de marge qui s'étend dans le temps – se constitue elle-même comme une étape autonome en reproduisant le schéma ternaire de séparation-marge-agrégation, formant pour ainsi dire un passage dans le passage (cf. Figure 11). C'est le cas, par exemple, des fiançailles qui, pour autant qu'elles constituent une période de marge entre la puberté et le mariage, donnent également lieu à des rites de séparation, de marge et d'agrégation formalisant, d'un côté le passage de la puberté aux fiançailles, et de l'autre des fiançailles au mariage (p. 14). Cet enchevêtrement de séquences et de sous-séquences, de rites de passage principaux et de rites de passage secondaires, souvent difficile à démêler, invite à considérer les rites de passage comme des ensembles complexes.

¹² L'auteur contredit cependant ce point de vue plus loin dans l'ouvrage ; il note que l'étude des rites funéraires montre au contraire des rites de séparation « peu nombreux et très simples » et des rites d'agrégation « qui sont le plus élaborés et auxquels on attribue l'importance la plus grande » (pp. 209-210).

Figure 11 : Un enchevêtrement de séquences et sous-séquences rituelles



Parmi les nombreux rites de passage qu'il étudie, Van Gennep distingue une sous-catégorie formée par les *rites d'initiation*. Les rites d'initiation entérinent des changements de statut, et pas simplement d'état comme le font, par exemple, les rites calendaires qui marquent le passage d'une saison à une autre, sans que le statut de la communauté ou des personnes qui effectuent cette transition ne soit modifié. En outre – et c'est là le point fondamental de distinction entre les rites d'initiation et les autres types de rite de passage – l'agrégation à un groupe n'implique pas seulement un changement de statut, mais aussi la transmission d'une expérience et d'une connaissance nouvelle ; des savoirs ésotériques qui confère ainsi à l'initié un certain accès au sacré (Maisonneuve, 1988, p. 38). Deux grandes catégories de rites d'initiation peuvent être distinguées : ceux qui permettent à l'enfant de devenir adulte et d'être reconnu comme tel, et ceux qui permettent à l'individu d'être reconnu comme une personne sacrée ou appartenant à une catégorie sociale ayant un rapport spécifique au sacré (comme les membres des confréries religieuses ou des sociétés secrètes) (Gendreau, 1999 [1998], p. 18). Si l'initiation de l'enfant au monde adulte (c'est-à-dire, au « monde des initiés ») constitue un passage quasi obligé dans les sociétés traditionnelles¹³, les autres types d'initiation ne concernent généralement qu'une

¹³ Nous verrons dans la deuxième section de ce chapitre que les rites d'initiation concernent un type particulier de société traditionnelle, qui sont les sociétés dites lignagères ou tribales ; dans les sociétés paysannes occidentales, ces rites se sont progressivement transformés en simples rites de passage.

minorité des membres d'une communauté (p. 19). Le passage du profane au sacré que produit l'initiation confère généralement à l'individu des fonctions et des pouvoirs particuliers, qui en ce sens l'engage de façon indélébile. L'historien des religions et philosophe roumain Mircea Eliade (1992 [1959]) souligne que l'initiation est, dans les sociétés prémodernes, « une expérience existentielle constitutive de la condition humaine » et qui repose sur « une expérience de la mort rituelle » (p. 275). Ainsi, plus que pour d'autres rites de passage, le rite d'initiation prend la forme d'un processus de *mort-renaissance*, par lequel l'individu meurt à son ancien statut pour renaître à son nouveau. Le rite d'initiation se constitue ainsi comme une véritable épreuve, et le jeu symbolique avec la mort est souvent étayé par des expériences physiques douloureuses, des privations, des humiliations, etc. (nous développons cette question dans la deuxième section de ce chapitre consacrée spécifiquement aux rites de passage entourant la période juvénile dans les sociétés traditionnelles).

Pour finir avec cette présentation synthétique de la théorie de Van Gennep, on note que celle-ci a été vivement critiquée, notamment en raison de sa prétention universaliste. Plusieurs auteurs – à commencer par Marcel Mauss qui fut un contemporain de Van Gennep – ont estimé que le caractère général du concept de « passage » aurait tendance à survaloriser certains aspects des rites, et à minimiser ou à gommer certains autres, générant une perte de sens potentielle par rapport à ce qu'un caractère d'un rite particulier pourrait révéler (Gendreau, 1999, pp. 14-15). Le risque de perte de sens est sans doute réel, comme en témoigne la banalisation et l'appauvrissement de l'emploi du concept dans les sciences sociales ; et plus encore dans le discours ordinaire véhiculé par les médias pour qui l'expression « rite de passage » tend à être réduite au champ de l'adolescence (oubliant que les rites de passage concernent toutes les étapes de l'existence) (p. 15), tout en étant, à l'intérieur de ce champ, tellement élargie qu'elle en vient à désigner tout comportement juvénile un tant soit peu répétitif et formalisé (évacuant alors les questions du sens, des valeurs ou du sacré) (p. 13). Pour autant qu'il soit dévoyé et appauvri, l'exceptionnel succès du concept de « rite de passage » manifeste sans doute sa pertinence comme catégorie d'analyse des phénomènes rituels.

II.A.1.d – Liminarité et *communitas* chez Victor W. Turner

Victor W. Turner est un anthropologue britannique qui a repris la théorie des rites de passage de Van Gennep en s'attardant particulièrement sur la période de marge, dont il privilégie l'appellation de « stade liminaire »¹⁴ ; Turner parle ainsi de « liminarité », parfois écrit « liminalité ». Turner développe initialement ses concepts à partir de l'étude d'ethnies africaines, mais il s'intéresse également à des groupes de la société contemporaine comme les hippies ou les Hell's Angels. En partant des situations de liminarité dans les rites de passage, il construit une théorie générale du changement social à travers les rapports entre « structure » et « contre-structure ». Son ouvrage de référence paraît en 1969 et s'intitule « Le phénomène rituel. Structure et contre-structure ».

Déjà Arnold Van Gennep considérait que les passages d'un compartiment de la société à un autre étaient des moments dangereux. Mary Douglas (contemporaine de Turner) a repris cette question et a montré les liens entre désordre, impureté (saleté) et dangerosité. Elle explique que si les états de transition sont dangereux c'est « pour la simple raison que toute transition entre un état et un autre est indéfinissable » (citée dans Segalen, 2005a, p. 35). Ainsi, tout individu (ou groupe) qui effectue un passage d'un statut à un autre est en danger et incarne également un danger pour le reste de la société. Le rite a alors pour fonction d'exorciser ce danger en séparant et en isolant l'individu pour un temps, avant de le faire entrer publiquement dans sa nouvelle condition. Si la transition qu'accompagne le rite de passage est dangereuse dans son ensemble, le moment d'indétermination statutaire que constitue la période de marge est probablement le plus périlleux. C'est en cela que bien souvent on associe cette phase à la « mort » (spécialement dans les rites d'initiation où l'expérience symbolique de la mort s'articule généralement avec des mises en danger réelles) (p. 35).

Turner s'intéresse donc à la période de marge qui semble particulièrement riche de sens. Les situations de liminarité sont profondément ambivalentes puisqu'elles sont des situations d'entre-deux, d'indétermination, de crise ontologique du sujet du rituel. « Les gens du seuil », comme les appelle Turner, se situent en dehors des classements et des hiérarchies institués, ce qui les rend invisibles socialement : ils ne possèdent rien, ils n'ont pas de statut, pas d'insignes ou de vêtement qui indiqueraient leur rang ou leur rôle, ni leur position dans le système de

¹⁴ Déjà formée par de Van Gennep à partir du terme latin « limen » qui signifie « seuil ».

parenté (Turner, 1990, p. 96). Ils se comportent de façon humble et soumise ; « il leur faut obéir aveuglément à leurs instructeurs et accepter sans se plaindre une punition arbitraire » (p. 96). Les épreuves physiques qu'ils subissent (souvent humiliantes ou douloureuses) ont pour fonction de détruire symboliquement leurs anciens statuts (p. 104). Il s'agit de faire du néophyte une « table rase » sur laquelle va pouvoir s'inscrire, à travers des apprentissages, le savoir et la sagesse du groupe (p. 103).

S'ils sont invisibles socialement, rien ou très peu de choses ne les distingue non plus entre eux : les gens du seuil forment un ensemble homogène, un compagnonnage d'individus égaux et solidaires (marqué par « un grand esprit de camaraderie et d'égalitarisme » p. 96), « une communauté non structurée ou structurée de façon rudimentaire et relativement indifférenciée » que Turner nomme « *communitas* » (Turner, 1990, p. 97). En employant le terme latin « *communitas* » plutôt que « communauté », Turner indique qu'il ne s'agit pas simplement de désigner une « aire de vie commune », mais un véritable modèle de relation sociale. Ce modèle – égalitaire, fraternel et indifférencié – se pose comme une alternative au système de positions structuré, différencié et souvent hiérarchique, que représente la société dans sa forme stabilisée, officielle (p. 97). Ainsi, la *communitas* met en jeu un « lien humain essentiel et générique » (p. 98) entre des êtres considérés, non pas à travers le prisme réducteur des classifications et des rapports asymétriques qui caractérisent la structure sociale, mais dans l'intégralité de leur humanité (p. 125). La *communitas* renvoie ainsi au sentiment de participer à un destin commun (Dartiguenave, 2001, p. 78). Elle contribue à la formation d'un esprit de corps chez les novices, dont on repère les signes au-delà de l'initiation, par exemple pour ce qui concerne les rites d'initiation à l'âge adulte, à travers un sentiment d'appartenance générationnel et la perpétuation de relations fraternelles et solidaires (Galland, 2007, p. 68).

L'instabilité, mais également le caractère spontané et immédiat des relations qui caractérisent la *communitas* en font cependant un objet évanescent, difficile à saisir. Pour Turner, la *communitas* n'est observable que dans la mesure où elle se juxtapose ou s'hybride avec des aspects de la structure sociale¹⁵ (1990, p. 124). Elle s'introduit toujours aux limites du social :

¹⁵ Turner, qui s'inscrit dans le courant empiriste de l'anthropologie anglo-saxonne, emploie le terme de « structure » dans sa forme positivisée de « structure sociale » (c'est-à-dire, un ensemble de relations s'établissant entre des personnes et formant une organisation) ; cette utilisation n'est évidemment pas à confondre avec celle des « structuralistes » qui conçoivent, au contraire, la structure comme un principe sous-jacent, implicite, qui détermine les formes apparentes de l'organisation sociale (approche déjà présente chez Durkheim, mais qui sera principalement théorisée pour les sciences sociales par Claude Lévi-Strauss et dans le domaine de la psychanalyse par Jacques Lacan). Pour notre part, à partir du modèle de la théorie de la médiation du linguiste et épistémologue

pas seulement dans la liminarité, c'est-à-dire par les interstices de la structure, mais également sur ses bords avec la marginalité, et par-dessous avec l'infériorité (p. 125). Dans ces trois domaines (liminarité, marginalité, infériorité), « elle transgresse ou dissout les normes qui gouvernent les relations structurées et institutionnalisées » (p. 125). Dès lors, la *communitas*, envisagée par Turner comme une « *contre-structure* », porte en elle un potentiel de contestation de l'ordre social qui la constitue comme dangereuse par les tenants de la structure sociale¹⁶. Ceux qui ont intérêt au maintien de l'ordre social se doivent alors d'encadrer (par des prescriptions, des interdits ou autres) tout ce qui exprime et entretient la *communitas* (p. 108).

Pour autant, cet encadrement ne va pas sans la reconnaissance d'une forme de pouvoir à ceux qui incarnent la *communitas*. La fragilité, l'humilité, la soumission des gens du seuil, et plus largement de ceux qui vivent dans la marginalité et/ou occupent des positions basses, sont relativisées du fait qu'on les reconnaisse comme étant dépositaires de valeurs universelles (ce « lien humain essentiel et générique ») qui transcendent les normes particulières qui régissent une société, et sans lesquelles il ne pourrait y avoir aucune société (Turner, 1990, p. 98). Une fonction de garant de ces valeurs universelles peut alors leur être attribuée à travers divers dispositifs sociaux qui manifestent les « *pouvoirs du faible* » (p. 108). Turner cite de nombreux exemples issus de ses observations ethnographiques, mais aussi des mythes ou de la littérature populaire. Ainsi, chez les Ndembu et les Lamba de Zambie, des personnes ayant vécu un malheur ou d'autres circonstances qui les ont affaiblies, se trouvent investies de pouvoirs thérapeutiques envers des biens universels comme la santé, la fertilité ou le climat (p. 109). Dans diverses cours royales, le bouffon – un être généralement de basse extraction et difforme – a le droit de railler et de disqualifier les puissants (p. 109). Dans les westerns, le justicier solitaire est un étranger sans foyer, dépourvu de fortune ou de nom, qui rétablit l'équilibre de la morale et de la loi au sein d'une communauté opprimée par des propriétaires tout-puissants (p. 110)¹⁷.

Jean Gagnepain, nous concevons la « structure » comme étant précisément le rapport dialectique qui s'établit entre la structure au sens des structuralistes, c'est-à-dire un *pôle instantiel d'analyse*, et la structure au sens des empiristes comme Turner et l'école anglo-saxonne, c'est-à-dire un *pôle performantiel de réinvestissement* dans lequel le processus dialectique se manifeste positivement. Cette conception et ces termes ont commencé à être introduits dans le chapitre I (fin de section B) ; nous les reprendrons de façon synthétique dans la synthèse de la première partie.

¹⁶ Turner rejoint ici Van Gennep et Douglas qui, comme on l'a vu, ont repéré les liens symbolique entre liminarité et danger.

¹⁷ Comme nous le verrons dans la deuxième section de ce chapitre, dans certaines communautés paysannes d'Ancien-Régime, des pouvoirs judiciaires – notamment en matière de mœurs – pouvaient être accordés à des groupes de jeunesse, telles les « *bachelleries* » du Centre-Ouest de la France (Pellegrin, 1982).

Pour en revenir spécifiquement aux rites de passage, Turner distingue deux types de liminarité dans lesquels les notions de transition et de pouvoir se jouent différemment. Il y a d'abord la liminarité qu'on trouve dans les « *rituels d'élévation de statut* ». Ces rituels sont ceux dans lesquels « le sujet rituel ou le novice est transporté de façon irréversible d'une position inférieure à une position supérieure à l'intérieur d'un système institutionnalisé de pareilles positions » (Turner, 1990, p. 162). On retrouve ici, les rites du cycle de la vie individuelle (qui marquent les moments importants de l'existence, de la naissance à la mort) et les rites d'installation dans une fonction (rites d'initiation) qui, dans les deux cas, se traduisent presque toujours par une élévation de statut (p. 163). Ces rites peuvent être collectifs, mais ils sont plus souvent accomplis par des acteurs individuels (p. 163). Lors de la phase liminaire, les prétendants à des fonctions supérieures subissent, comme on l'a vu, un abaissement de leur condition : ils sont séparés de la vie quotidienne, dépouillés de tout attribut marquant leur appartenance et soumis à diverses humiliations et épreuves douloureuses (p. 164). L'abaissement semble indiquer que « pour s'élever sur l'échelle des statuts, un individu doit tomber plus bas que l'échelle des statuts elle-même » (p. 164)¹⁸. Les « bizutages » constituent des manifestations encore vivaces de ces rites dans nos sociétés de ces rites

A la liminarité des rituels d'élévation, Turner oppose celle qui existe dans les « *rituels d'inversion de statut* ». Dans ces rituels, il est expressément « prescrit à des groupes ou à des catégories de personnes qui occupent habituellement des positions correspondant à un bas statut d'exercer une autorité rituelle sur leurs supérieurs ; et ceux-ci à leur tour doivent accepter leur destitution rituelle » (Turner, 1990, p. 162). On trouve parmi les rituels d'inversion des rites calendaires, qui sont effectués à certains moments culturellement définis du cycle saisonnier (p. 162) et qui témoignent du passage de la rareté à l'abondance, et réciproquement (p. 163)¹⁹. Certains rites de passage qui accompagnent des changements d'état d'une communauté (par exemple, lors de situations critiques comme les guerres ou les famines) peuvent également prendre la forme de rituels d'inversion. Qu'il s'agisse de rites calendaires ou de rites correspondant à une situation de crise, c'est à chaque fois l'ensemble de la communauté qui est concerné (p. 163). La liminarité des rituels d'inversion est marquée par la mobilisation par des catégories inférieures (les enfants, les cadets, les femmes, etc.) des insignes des catégories

¹⁸ On pense particulièrement ici aux rituels de « bizutage » qui manifeste cette infériorisation provisoire de celui ou celle qui est amené à s'élever socialement en étant incorporé à un groupe d'initié.

¹⁹ Dans l'Europe médiévale, ces rituels d'inversion sont particulièrement présents dans des fêtes calendaires comme les fêtes des fous et les carnivals.

supérieures (ornements pontificaux, couronne royale) ou d'autres symboles exprimant l'idée de puissance (comme les masques d'animaux féroces ou de monstres) (p. 169). Ceux qui sont habituellement en bas de l'échelle sociale se trouvent conduits à imiter (souvent de façon caricaturale), à effrayer ou à humilier ceux qui les dominent normalement (p. 170). Cependant, les pouvoirs accordés aux faibles sont temporaires et ne menacent pas réellement l'ordre établi. Alors que dans les rituels d'élévation l'abaissement des novices débouche bien sur l'accès à un statut supérieur, à l'issue des rituels d'inversion les faibles redeviennent faibles et la hiérarchie, pour autant qu'elle ait été provisoirement contestée, ressort finalement confortée (p. 170). Les rituels d'inversion remplissent néanmoins une fonction de passage dans la mesure où ils accompagnent l'ensemble de la communauté d'un état vers un autre : de l'abondance de l'été à la pénurie de l'hiver, de l'effervescence des temps de guerre à la quiétude des périodes de paix, et inversement²⁰.

Apparemment contradictoires, la liminarité des rituels d'élévation et celle des rituels d'inversion s'inscrivent pourtant dans une même équation d'ensemble : celle à travers laquelle la *communitas* se rappelle périodiquement et ponctuellement à la structure sociale en établissant une *relation dialectique* avec elle (Turner, 1990, p. 98, p. 126). Qu'il s'agisse d'affaiblir les forts ou ceux qui sont destinés à l'être, ou de fortifier les faibles, dans les deux cas l'arbitrarité des frontières sociales est dévoilée et chacun peut momentanément être délivré de sa condition sociale en expérimentant une position *autre*, c'est-à-dire en *divergeant* d'avec la place qu'il occupe ordinairement dans la structure sociale²¹. Dans un tel processus, les contraires se constituent l'un l'autre et se révèlent mutuellement indispensables (p. 98). Au final, la structure

²⁰ On relève ici la forte proximité entre les rituels d'inversion et la forme festive carnavalesque (définie par Véronique Nahoum-Grappe ; cf. chapitre I, section C) où les « valeurs du bas » sont provisoirement mises sur le devant de la scène.

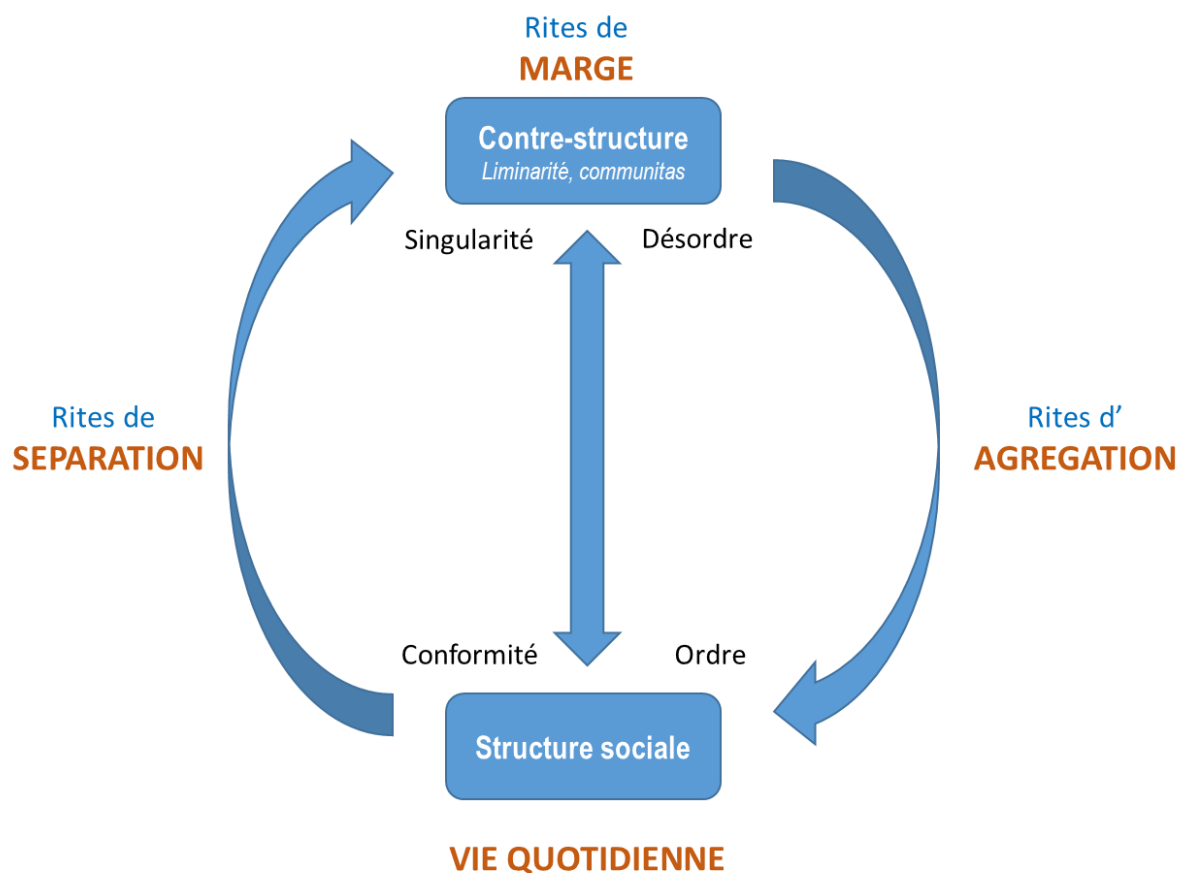
²¹ Avec Jean-Yves Dartiguenave (2001), on pourrait voir dans la liminarité du rituel et l'accès momentané qu'elle donne à la *communitas* « l'expression d'une négativité toujours à l'œuvre dans les formes sociales qu'emprunte l'activité humaine » (p. 72). La dialectique de la structure sociale et de la *communitas* (ou contre-structure) rappelle alors celle de la « divergence » et de la « convergence » à travers laquelle se formalise la dynamique des relations interhumaines (cf. chapitre I, section B). Cette dynamique repose sur la mise en tension permanente, au sein des ensembles humains, de deux pôles antagonistes : le pôle de l'« universalité » par lequel s'affirme performantiellement une présence au monde qui se donne – à travers des *organisations instituées* (ce que nous avons également dénommé *communautés d'usages* dans le chapitre précédent) – l'illusion de la permanence ; et le pôle de la « singularité » par lequel s'introduit implicitement la possibilité d'une *absence*, donc d'une prise de distance avec les formes instituées de la vie sociale (Gagnepain, 1991 ; 1994a ; 1994b). La liminarité du rituel donnerait à voir une situation dans laquelle le pôle de la singularité (donc le mouvement de divergence) serait privilégié au point d'inverser l'ordre ordinaire. Néanmoins, cette contestation n'est que provisoire puisqu'à l'issue de la phase post-liminaire les acteurs retrouvent une place conforme dans la structure sociale. Ainsi, à travers les notions de structure et de contre-structure, la dialectique de la convergence et de la divergence se décline en dialectique de l'ordre et du désordre, de la continuité et du changement, de l'institution et de l'appropriation. Nous récapitulerons cette approche dans la synthèse de la première partie.

sort renforcée, revitalisée par le processus rituel : la communauté a renouvelé ses élites ou surmonté une crise, sans remettre en question l'ordonnement du haut et du bas. Dans le même temps, la réciprocité et l'interdépendance des membres de la communauté, donc leur égale dignité, ont été reconnues.

La mise en avant par Turner de la relation dialectique de la structure et de la contre-structure permet d'approfondir la conception essentiellement séquentielle du rite de passage par Van Gennep en lui conférant une dimension structurale. Ainsi avec Turner, nous pouvons compléter le schéma ternaire du rite de passage en y introduisant un quatrième terme (la « structure ») qui s'oppose structurellement à la période de marge (assimilée ici à la « *communitas* » ou « contre-structure »)²² (cf. Figure 12). L'opposition structurale met également l'accent sur la dimension cyclique du rite de passage en soulignant moins le passage d'un état ou d'un statut à un autre (comme le fait Van Gennep), que le renforcement périodique de la structure sociale produit par le rite. Cette approche insistant sur les effets de reproduction du système de positions sociales plutôt que sur les déplacements qui s'opèrent à l'intérieur de ce système (un acteur individuel passe d'un statut à un autre) sera approfondie par Pierre Bourdieu avec la notion de « rite d'institution » (cf. sous-section suivante).

²²L'anthropologue britannique Edmund Leach propose, pour sa part, à la même époque (dans un ouvrage de 1966 intitulé « Critique de l'anthropologie », cité par Bessin, 2002, p. 39) la notion de « vie quotidienne » pour désigner le temps qui s'oppose structurellement à la période de marge.

Figure 12 : La dialectique de la structure et de la contre-structure



Dans cette perspective, Turner reconnaît que les deux types de rituels qu'il a décrit (élévation et inversion) semblent intimement liés à des structures institutionnalisées qui évoluent lentement, comme les sociétés traditionnelles. Si l'on trouve des traces de ces rituels dans les ensembles vastes et complexes que sont les sociétés contemporaines, il est probable que la dialectique de la structure et de la communitas – sans laquelle aucune société ne peut fonctionner de manière adéquate (Turner, 1990, p. 126) – s'y établit selon d'autres modalités ; par exemple, à travers l'adhésion à « des mouvements idéologiques soi-disant universels » ou l'appartenance à « des groupes de repli » comme les communautés marginales (p. 194).

II.A.1.e – Les rites d'institution chez Pierre Bourdieu

Pierre Bourdieu s'intéresse à la fonction sociale des rites dans un texte de 1982 intitulé « Les rites comme actes d'institution ». Le sociologue estime qu'Arnold Van Gennep et ses successeurs, comme Victor Turner, n'ont fait que nommer et décrire des phénomènes rituels sans en dévoiler la signification sociale fondamentale (p. 58). La focalisation sur la notion de « passage » (d'un état à un autre) aurait pour effet de masquer un des aspects essentiels du rite qui est celui de séparer ceux qui ont été intronisés, non pas de ceux qui ne l'ont pas encore été, mais de ceux qui ne le seront jamais. Ainsi, dans les rites de circoncision, le plus important n'est pas le passage de l'état d'enfant non circoncis à celui d'enfant circoncis, mais la division qui s'opère entre l'ensemble de ceux qui sont « justiciables de la circoncision » (les hommes, qui le sont, et les garçons, qui le seront) et ceux, ou plutôt celles qui ne le seront jamais (les filles et les femmes) (p. 58). Aussi la circoncision (ceci est vrai de la plupart des rites de puberté) a-t-elle autant, si ce n'est davantage, pour fonction de séparer le jeune garçon du monde féminin, que de le faire sortir de l'enfance (p. 59)²³. Sous l'apparence du passage et de l'agrégation, le rite « consacre » en fait l'existence d'une frontière fondamentale, infranchissable, celle qui sépare le groupe des initiés et de leurs héritiers (qui déjà sont reconnus comme tels), du reste de la société qui restera toujours exclu des fonctions en jeu dans le passage rituel. Ainsi, pour qualifier ce qui renvoie fondamentalement à un processus de cooptation entre semblables, Bourdieu préfère-t-il parler de « rites d'institution » (ou de rites de consécration ou de légitimation) plutôt que de rites de passage.

Comme Mary Douglas, Pierre Bourdieu considère les rites comme des actes symboliques efficaces, c'est-à-dire agissant sur les perceptions du réel. Plus encore l'efficacité symbolique des rites d'institution réside dans leur capacité à modifier les comportements des agents. Ainsi, la personne consacrée par le rite se voit adresser des marques de respect par ceux qui la reconnaissent désormais dans son nouveau statut. Elle-même, est amenée à transformer ses pratiques pour les rendre conformes à la représentation qu'elle se fait de son rôle, car tout « droit d'être » s'accompagne nécessairement de « devoir être » (Bourdieu, 1982, p. 60). Pour le dire en des termes légèrement différents, toute institution d'une *identité* (concrétisée par un *statut*)

²³ Dans le même esprit, Galland (2007) remarque que dans les sociétés lignagères, l'organisation en classe d'âge concernent essentiellement les hommes, tandis que les femmes sont surtout liées au système de parenté ; le système des classes d'âge n'institue donc pas seulement des rapports « entre les "jeunes" et les "vieux", mais aussi assure et pérennise la domination des hommes sur les femmes » (p. 64).

– que cette identité soit positive, avec l'octroi d'un titre, ou négative, avec l'imposition d'un stigmate – implique l'institution concomitante d'une *responsabilité* (concrétisée par un *rôle*)²⁴. Aussi, le rite comme acte d'institution a pour effet d'enfermer ceux qu'il distingue dans les limites des places qui leur sont assignées en les *obligeant* à tenir leurs rôles (p. 61). La souffrance infligée au corps, les diverses épreuves physiques, les privations, les apprentissages rigoureux qu'on trouve dans la plupart des rites d'initiation sont, pour Bourdieu, un moyen d'imposer durablement, par l'inculcation et l'incorporation, le « sens des limites », c'est-à-dire la nécessité de tenir son rang, de ne pas déroger aux codes de son groupe, et de se tenir à distance de ceux qui n'en font pas partie (p. 61). L'acquisition du sens des limites n'empêche pas qu'un jeu soit possible avec elles, comme le bourgeois qui se reconnaît des goûts populaires, ou l'aristocrate qui s'autorise un geste vulgaire. Cependant, cela reste le privilège de ceux qui sont particulièrement bien investis dans leur rôle que de prendre de telles libertés (p. 62). Des transgressions peuvent également avoir lieu durant les rituels, mais leur caractère solennel (donc licite) et extraordinaire en font, par la négative, un outil de légitimation des limites constitutives de l'ordre social (p. 58). On retrouve ici le propos développé par Turner concernant les phases liminaires des rituels qui, pour autant qu'elles ouvrent des espaces de transgression, voire de dissolution provisoire des normes sociales, aboutissent paradoxalement à un renforcement de la structure sociale différenciée et hiérarchisée. Bourdieu ne fait, pour sa part, qu'aborder très brièvement cette question.

Bourdieu insiste, enfin, sur le fait que des « actes de magie sociale » comme le sont les rituels (qui imposent comme naturelles des frontières pourtant construites socialement) ne pourraient se révéler efficaces s'ils n'étaient pas validés socialement par des *croyances collectives*, elles-mêmes garanties par des institutions reconnues (Bourdieu, 1982, p. 62). Ainsi, les seules croyances ou prétentions singulières du sujet du rituel ne suffisent pas à l'introniser dans son nouveau statut ; il faut pour cela que l'acte rituel soit accompli en bonne et due forme (c'est-à-dire selon certaines conventions), par un officiant dûment mandaté par une autorité (religieuse ou laïque, selon les cas), et surtout que ces conventions et cette autorité soient elles-mêmes reconnues par tout un groupe « disposé » (au sens « d'ayant acquis les dispositions sociales »)

²⁴ On pourrait ajouter avec Jean-Michel Le Bot (2002) que cette relation entre identité et responsabilité est, en outre, réciproque : ainsi, non seulement une modification de statut implique une modification du rôle qui lui est associé, mais une modification de rôle (une responsabilité nouvellement assumée, ou au contraire dont on perd la charge) modifie le positionnement statutaire auquel il est relié. Statut et rôle, identité et responsabilité (« alliance » et « métier ») peuvent alors être conçus comme les deux « faces », indissociables, du lien social (pp. 99-120). Nous y reviendrons dans la synthèse de la première partie.

à accueillir le rituel (p. 63). L'efficacité symbolique du rituel peut alors varier en fonction du degré de préparation des destinataires. Dans tous les cas, le sujet du rituel, mandataire légitime du titre en jeu, doit être « un objet de croyance garanti, certifié conforme » (p. 63).

Le rite pris comme acte d'institution s'avère être, chez Bourdieu, un outil visant à entériner et à réaliser des destins sociaux programmés dès l'enfance. Cette vision du phénomène rituel comme dispositif contribuant à la reproduction sociale (au renforcement de la structure sociale selon Turner) ne rend pas pour autant caduque la problématique du rite de passage comme dispositif d'accompagnement du changement social comme la conçoit Van Gennep. Ceci d'autant qu'on considère que rite d'institution et rite de passage peuvent coexister au sein d'un même ensemble cérémoniel (Segalen, 2005a, p. 38). Il n'y aurait en somme qu'une différence de point de vue entre les deux auteurs : Van Gennep observe l'ensemble des séquences rituelles et met l'accent sur les effets d'agrégation et de changement de position dans le passage, tandis que Bourdieu focalise son attention sur ce qui se joue en termes de cooptation et de légitimation entre les personnages centraux du rituel (ceux qui instituent et ceux qui sont institués). Par ailleurs, là où Durkheim voyait dans le rite un moyen d'assurer la cohésion d'un groupe en lui donnant périodiquement la possibilité de réaffirmer son existence, Bourdieu insiste sur les effets de séparation et pointe la consécration par le rite des divisions sociales qui traversent chaque société. Là encore, on peut admettre qu'il s'agit essentiellement d'une différence de point de vue au sujet d'un même phénomène, et que les deux analyses ne s'excluent pas l'une l'autre. En résumé, si on reprend l'exemple du rite de circoncision, on peut dire qu'il s'agit :

1. d'un *passage*, si l'on se place dans la perspective de celui ou de ceux qui sont circoncis, et passent ainsi du statut d'enfant au statut d'homme ou d'adolescent (point de vue auquel nous invite Van Gennep) ;
2. d'un *outil de cohésion sociale*, si l'on se place du point de vue du groupe des mâles (déjà circoncis ou promis à l'être) qui y célèbrent une appartenance commune (point de vue de Durkheim) ;
3. d'un *acte d'exclusion*, de séparation à travers la consécration d'une différence, si l'on considère l'ensemble de la communauté qui accueille le rite, c'est-à-dire, d'un côté les hommes et futurs hommes, et de l'autre les femmes et les fillettes qui, elles, ne seront jamais circoncises (point de vue de Bourdieu).

Pour aller plus loin, nous pouvons envisager que tout acte d'institution (rituel ou non) est à la fois un acte d'agrégation, qui réunit des partenaires se reconnaissant mutuellement comme

semblables, et un acte de séparation, qui écarte tout ceux qui ne rentrent pas dans cette alliance. La dynamique des relations sociales serait précisément à saisir dans ce mouvement paradoxal d'inclusion et d'exclusion, d'ouverture et de fermeture à l'altérité, qui ne peut être réduit ni à l'un ni à l'autre des deux pôles qui dialectiquement le constituent²⁵. En d'autres termes, ce que Bourdieu nous rappelle c'est que tout acte d'agrégation (de convergence) repose sur l'exclusion d'un tiers sans lequel cette appartenance ne pourrait être fondée socialement. Cependant, l'exclusion demeure souvent implicite, dissimulée derrière la face positive de l'acte d'institution qu'est l'alliance. C'est précisément cette dissimulation que dénonce Bourdieu dans la mesure où, bien qu'elle soit occultée, l'exclusion a des effets réels (relégation, disqualification, discrimination, etc.) qui, lorsqu'ils relèvent davantage du rapport de force que du contrat social, sont délétères pour ceux qui les subissent.

II.A.2 – LES APPORTS DE LA PSYCHANALYSE À UNE THÉORISATION SOCIOLOGIQUE DU RITE

Revenons chronologiquement en arrière pour compléter ce bref panorama des théories du phénomène rituel par l'apport de Sigmund Freud, fondateur de la psychanalyse. De façon générale, il s'agit dans cette sous-section, à partir de Freud et de la psychanalyse²⁶, d'envisager les fonctions du rite du point de vue de la gestion des désirs et des émotions²⁷. Le regard psychanalytique complète ici le regard sociologique en pointant des phénomènes qui, s'ils mettent en jeu des mécanismes qu'on qualifie provisoirement de « psycho-affectifs », retentissent dans le champ des relations sociales, et intéressent à ce titre le sociologue et (plus encore) le socio-anthropologue.

II.A.2.a – Le rite comme acte de défense chez Sigmund Freud

Dans un article intitulé « Actes obsédants et exercices religieux » (paru en 1907), Sigmund Freud établit un rapprochement entre les actes obsédants des névrosés et les rituels du culte

²⁵ On retrouve ici une nouvelle déclinaison de la dialectique de la convergence et de la divergence présentée dans le chapitre I et évoquée plus haut au sujet de la relation entre structure et contre-structure.

²⁶ Nous faisons également référence à René Girard qui inscrit son propos dans une lecture critique de l'œuvre freudienne.

²⁷ Ce que nous avons brièvement introduit dans le chapitre I (section C) comme « registre éthico-moral », et que nous développerons davantage sous le terme d'« axiologie » dans le chapitre III, section B.

religieux. Au-delà de leurs ressemblances formelles, les deux registres d'action mettraient en jeu des processus psychiques similaires. Suivons le fil de sa démonstration.

Freud souligne d'abord que le cérémonial du névrosé obsessionnel est formé d'un ensemble de petits actes qui se surajoutent à des activités banales, comme s'habiller et se déshabiller, se coucher, satisfaire ses besoins corporels. Il s'agit, en fait, pour le sujet de respecter « une série de lois non écrites » qui contraignent son action : ordonner un lieu, respecter un scénario, répéter un geste, etc. (Freud, 1973 [1932], p. 84). À la *compulsion* de l'acte répétitif et stéréotypé (devoir faire une chose) s'articulent des *interdictions* et des empêchements (ne pas avoir le droit de faire quelque chose). Ces actes paraissent insignifiants au malade lui-même, mais celui-ci est pourtant incapable de ne pas les accomplir sous peine d'être envahi d'une angoisse insupportable. Freud établit un parallèle entre la peur de l'obsessionnel et celle du croyant en cas de non-respect de règles considérées, dans les deux cas, comme « sacrées ». On retrouve également, chez le croyant comme chez l'obsessionnel, un même caractère consciencieux et méticuleux dans l'exécution du cérémonial (p. 85).

Néanmoins, il existerait une différence majeure entre les actes obsédants et les rituels religieux, dans la mesure où « les petits actes du cérémonial religieux ont un sens et une intention symbolique, tandis que ceux du cérémonial névrotique semblent niais et dénués de sens » (Freud, 1973, p. 86). C'est cette différence que Freud entend remettre en cause grâce à l'investigation psychanalytique. Le travail d'interprétation clinique qu'il réalise avec ses patients lui permet, exemples à l'appui, d'affirmer que les actes obsédants sont « sans exception et dans tous leurs détails, pleins de sens » (p. 86). Cependant, les mobiles et les représentations que l'acte obsédant sert à manifester sont inconscients, ce qui explique qu'en apparence ils soient dénués de signification (p. 89). On trouve également cette idée d'un sens caché, non-accessible directement à la conscience du sujet, dans de nombreuses manifestations de la croyance religieuse. En effet, si le prêtre peut connaître le sens du rite religieux, le dévot, quant à lui, accomplit généralement le cérémonial de façon machinale, sans en connaître la signification réelle. Comme l'obsessionnel, le croyant ignore les mobiles qui le poussent impérieusement aux exercices religieux, ou bien ces mobiles profonds sont remplacés dans la conscience par d'autres qui les dissimulent (p. 89). Il y a là un écho à la conception déterministe d'Émile Durkheim, pour qui la fonction « réelle » du rite n'est pas à rechercher dans les buts explicitement définis et visés par les participants au rituel, mais dans « une action générale »,

invariable, qui n'est pas nécessairement accessible à la conscience des acteurs (cf. sous-section précédente).

Freud explique que la névrose obsessionnelle tire son origine du refoulement d'une *pulsion instinctive*, c'est-à-dire d'une composante de l'instinct sexuel du sujet, qui a pu se manifester un temps durant sa vie sexuelle infantile, puis a été refoulée dans l'inconscient en raison du sentiment de culpabilité qu'elle générerait. Cependant, ce refoulement apparaît comme étant incomplètement réussi, dans la mesure où l'influence de l'instinct refoulé demeure présente sous la forme d'une « tentation » qui se réactualise dans diverses situations actuelles de la vie du sujet (Freud, 1973, p. 91). Le névrosé obsessionnel n'a pas conscience de la nature de la pulsion interdite, ni du sentiment de culpabilité qu'elle génère en lui. L'angoisse qu'il ressent dans certaines situations amène, en revanche, à sa conscience l'idée d'être exposé à un malheur potentiel, à une punition s'il n'obéit pas à certaines règles. Bien qu'il en ignore l'origine et le but profond, les actes cérémoniaux et obsédants constituent dès lors des *mesures de protection* dont il ne peut se passer. Si le cérémonial n'est pas suffisant pour protéger de la tentation et conjurer le malheur, les interdictions viennent le compléter en obligeant le sujet à rester à distance des situations ou des objets à risque (p. 91). Là encore, Freud établit un parallèle avec les croyants. Il voit dans les affirmations des dévots qui se perçoivent comme de grands pécheurs, un sentiment analogue au sentiment de culpabilité inconscient du névrosé. Les exercices de piété (prières, invocations, etc.) dont les croyants les plus fervents font précéder chaque activité quotidienne, et surtout chaque entreprise extraordinaire, tout comme les interdictions qui les gardent à distance de certains objets, apparaissent, là aussi, comme des mesures de défense contre la tentation et de protection contre le malheur²⁸ (pp. 90-91).

Freud précise que les actes obsédants ou les rituels religieux ne sont pas seulement des instruments de répression, mais constituent des *formations de compromis* à travers lesquelles les forces psychiques en conflit (instinct refoulé et instance refoulante) trouvent à se concilier. Ainsi, les rituels névrotiques (et par analogie les rituels religieux), en tant que « symptômes²⁹ », « ramènent au jour quelque chose du plaisir qu'ils sont destinés à empêcher » (Freud, 1973,

²⁸ Les paroles du « Notre Père » chrétien sont, à ce sujet, on ne peut plus explicites.

²⁹ Freud ne donne pas simplement à ce terme le sens de « manifestation d'une maladie », mais considère le symptôme comme une « formation substitutive » qui – à l'instar d'autres formations comme le rêve, le lapsus, ou l'acte manqué – offre une voie de satisfaction aux pulsions refoulées : soit en apportant une satisfaction de remplacement au désir interdit ; soit en modifiant symboliquement le contenu inconscient de ce désir selon certaines lignes associatives (Laplanche et Pontalis, 2002 [1967], pp. 171-172).

p. 92). Le compromis peut être envisagé de deux manières. On peut d'abord considérer que le rituel offre des satisfactions de remplacement à l'instinct refoulé ; le cérémonial du névrosé (comme celui du croyant) représente alors « la somme des conditions sous lesquelles d'autres choses, pas encore absolument défendues, restent permises » (p. 91). On peut également envisager que le rituel permet de lever les barrières érigées par l'instance refoulante en modifiant (en « dissimulant », en quelque sorte) la pulsion sexuelle interdite. Ainsi, à travers l'usage des symboles – et selon un processus de « déplacement psychique » (sur lequel nous revenons ci-après) – le rituel peut transformer la représentation de la pulsion interdite de sorte qu'elle échappe à la censure de l'instance refoulante. Satisfactions de remplacement ou dissimulation de la pulsion interdite, l'instinct sexuel est alors susceptible de trouver dans le rituel à se satisfaire d'une façon plus ou moins détournée. Notons, par ailleurs, que cette satisfaction peut s'opérer dans le domaine même de la sexualité, comme, par exemple, avec le rituel religieux du mariage dont Freud souligne qu'il permet au dévot, sous certaines conditions, d'accéder légitimement à la jouissance sexuelle (p. 91), mais aussi dans des domaines autres que sexuels, et notamment dans des domaines socialement valorisés, comme les activités artistiques ou intellectuelles, qui rendent la satisfaction d'autant plus légitime (on parle dans ce second cas de *sublimation*)³⁰.

Revenons au mécanisme de « *déplacement psychique* ». Freud explique que ce mécanisme est perceptible à travers le symbolisme et les détails de l'exécution du cérémonial du névrosé. Comme dans le rêve, des choses apparemment sans importance sont substituées aux éléments propres au conflit psychique (Freud, 1973, p. 93). Si on reprend certains des exemples présentés par Freud (pp. 8-9), un « homme » peut être représenté par une « chaise », les « relations sexuelles » par le « cœur d'une tranche rôti », ou une « preuve d'amour » par une « pièce d'argent », elle-même représentée par un « billet de banque ». Ainsi, on l'a vu, le déplacement,

³⁰ Concernant cette problématique du permis et du défendu, et des voies par lesquelles des pulsions interdites peuvent trouver légitimement et légalement à se satisfaire, rappelons que de nombreux rites de passage ont pour effet d'offrir provisoirement (particulièrement lors des périodes de marge) des espaces d'infraction aux règles sociales communément admises. Certes, le jeu avec les frontières sociales du permis et du défendu qui s'établit durant la phase liminaire ne va pas nécessairement dans le sens du « plaisir » puisqu'il peut être synonyme d'épreuve douloureuse, de privation ou d'humiliation pour les sujets du rituel ; néanmoins, on peut admettre qu'il puisse y avoir dans la souffrance ou l'humiliation un abandon qui relève, si ce n'est du plaisir, du moins de la « jouissance », donc d'une forme de satisfaction objet potentiel de censure de la part d'une instance interdictrice (psychique ou religieuse). En outre, les cérémonies rituelles s'accompagnent très souvent de réjouissances collectives donnant lieu à des comportements licencieux (luxure, ripailles, beuveries, etc.), illicites dans le cours de la vie ordinaire. Qu'elles soient intégrées au rite ou qu'elles l'accompagnent, c'est ici le caractère exceptionnel, borné socialement dans le temps et dans l'espace, qui rendent ces infractions convenables, donc provisoirement licites.

en modifiant la représentation de la pulsion interdite ou d'un élément qu'elle met en jeu, lui donne une apparence qui la rend acceptable du point de vue de l'instance refoulante. L'instinct sexuel peut se satisfaire et le rituel est envisagé comme compromis. Si on s'intéresse maintenant, non plus à la fonction psychique du rituel, mais à la forme à travers laquelle il se manifeste, on constate, avec Freud, que cette propension au déplacement aboutit « à faire de la chose la plus minime la plus importante et la plus pressante » (p. 93). Une tendance similaire est observable dans la vie religieuse, où de nombreux cérémoniaux ont tendance à être pris pour l'essentiel, alors que leur signification originelle a été perdue ou mise de côté. Le phénomène qui est ici pointé par Freud est celui que certains anthropologues et sociologues nomment « *ritualisme* », qu'on peut définir comme « la tendance quelque peu obsessionnelle à adhérer aux prescriptions rituelles dans une sorte de finalité close sur elle-même » en reproduisant « un ensemble de gestes stéréotypés et récurrents vidés de signification symbolique » (Dartiguenave, 2001, p. 99). Dans le contexte contemporain, le ritualisme serait l'expression d'un processus global de « déritualisation » qui conduirait à un appauvrissement généralisé des expressions rituelles, dont ne survivraient que des formes creuses, vides de sens pour les acteurs (nous revenons sur cette thèse dans la troisième section et en conclusion de ce chapitre).

Au terme de la démonstration de Freud, nous sommes conduit à envisager le rite dans sa fonction d'*acte de défense*, permettant, par le compromis, la résolution provisoire d'un conflit portant sur le traitement d'une pulsion. Cette fonction peut s'appréhender tant du point de vue du fonctionnement psychique individuel, que de son articulation avec la vie en société. Les religions sont ainsi considérées par Freud comme des instances interdictrices similaires aux instances psychiques individuelles auxquelles elles sont susceptibles de s'ajouter, voire de se substituer. Là où l'instance psychique interdictrice vise la pulsion dans sa nature sexuelle, la religion la refoule dans sa « nature égoïste » (Freud, 1973, p. 94). En même temps, on l'a vu, les rituels religieux peuvent être envisagés, à l'instar du symptôme névrotique, comme des formations de compromis permettant à l'instinct sexuel de se satisfaire par des voies détournées. Ainsi, en incitant les membres de leurs communautés à renoncer à des plaisirs instinctifs « mauvais et nuisibles à la société », tout en ménageant une voie pour que ces instincts se réalisent autrement (convenablement), les religions contribuent, selon Freud, à la pacification des rapports sociaux et constituent à cet égard « une des bases de l'évolution culturelle des hommes » (p. 94). Du point de vue individuel, le rituel religieux pourrait, au même titre que l'acte obsédant, remplir une fonction d'apaisement en permettant de réduire des tensions internes au sujet. Freud se risque alors à concevoir « la névrose obsessionnelle comme

constituant un pendant pathologique à la formation des religions », et réciproquement à envisager la religion comme une « névrose obsessionnelle universelle » (p. 94). Ce faisant, il sous-entend l'idée selon laquelle l'adhésion à une religion pourrait se substituer à une névrose individuelle, voire empêcher son déclenchement.

II.A.2.b – L'acte rituel comme réducteur d'incertitude

Si le rite comme acte de défense est susceptible d'apaiser des tensions relatives à un conflit portant sur le traitement d'une pulsion³¹, il peut également contribuer à réguler des états de stress ou d'angoisse engendrés par des épreuves déstabilisantes comme la confrontation réelle ou imaginaire à la mort, à la perte, à l'injustice, etc. Qu'elles soient brutales (chocs émotionnels) ou diffuses (angoisses existentielles), ces confrontations ébranlent l'équilibre psychique du sujet, le place en état d'incertitude, et s'il ne trouve pas les ressources pour y faire face nourrissent durablement en lui des sentiments de détresse, de peur, d'incompréhension, d'impuissance, etc. La fonction défensive du rite repose alors moins sur sa capacité à former un compromis autorisant une décharge pulsionnelle, que sur l'inscription d'un vécu déstabilisant dans une chaîne de sens. Cette *mise en signification* à laquelle le rite donne accès est susceptible de réassurer et de redonner un sentiment de maîtrise à celui qui se sent dépassé par des forces supérieures. Ainsi, pour l'anthropologue David Le Breton (2000 [1991]), la fonction anthropologique du rite de passage ne consiste pas seulement à réguler l'échange symbolique, mais également à « tracer un chemin » (p. 99), afin « de calmer l'angoisse susceptible de naître de l'incertitude [et] de dépasser le sentiment d'impuissance qui risque de se dégager d'une situation dont manque le mode d'emploi. » (p. 62).

Freud (1973) pour sa part, dans « L'avenir d'une illusion » paru en 1927, souligne la faiblesse et la détresse qu'éprouve l'être humain face aux dangers de la nature et du destin qui demeurent largement indomptables (pp. 22-23). S'il dénonce dans cet ouvrage la religion comme étant une « illusion » qui maintient l'homme dans le « stade de l'infantilisme » qui doit être « dépassé » (p. 70), il reconnaît que les croyances religieuses (dont les rites peuvent être considérés à la suite de Durkheim comme des mises en acte) sont susceptibles d'assurer une fonction protectrice face à ces sentiments de détresse ; Freud écrit :

³¹ Problématique de répression/satisfaction trouvant une solution à travers le compromis.

« L'angoisse humaine en face des dangers de la vie s'apaise à la pensée du règne bienveillant de la Providence divine, l'institution d'un ordre moral de l'univers assure la réalisation des exigences de la justice, si souvent demeurées irréalisées dans les civilisations humaines, et la prolongation de l'existence terrestre par une vie future fournit les cadres de temps et de lieu où ces désirs se réaliseront » (p. 43).

Mircea Eliade (1992) estime, pour sa part, qu'une des conséquences les plus importantes des rites et des idéologies initiatiques a été, grâce à la valorisation religieuse de la mort rituelle, d'aboutir « à la victoire sur la peur de la mort réelle, et à la croyance dans la possibilité d'une survie purement spirituelle de l'être humain » (p. 276). Pour Martine Segalen (2005a), le rite ordonne le désordre, donne sens à l'accidentel et à l'incompréhensible ; il donne « aux acteurs sociaux les moyens de maîtriser le mal » (p. 20).

Ajoutons que les significations auxquelles le rite donne accès peuvent être contenues dans les croyances religieuses ou idéologiques dont il est le support (et dont il permet justement l'appropriation par les participants), mais que ces significations peuvent également émerger de l'acte lui-même, sans référence à un système de croyance préétabli. C'est ce que souligne David Le Breton (2000) au sujet des *conduites de risque* dans la société contemporaine qu'il compare avec les rites de passage des sociétés traditionnelles. Pour lui, les prises de risque dans leur dimension ordalique – c'est à dire de jeu avec la mort – peuvent permettre à des individus en plein désarroi de symboliser leur incertitude et de donner une valeur et un sens à leur existence. Cependant, ces conduites ne sont généralement reliées à aucun système de croyance qui en prédéterminerait explicitement les formes et les modes d'exécution (Le Breton parle de rite de passage « individuel » ou « intime »). Elles sont très souvent « des figures inconscientes », des recours qui s'ignorent comme tels, qui ne prennent sens pour l'acteur que dans l'après-coup. Ainsi, le rite pris sous cet angle « est un jaillissement dont la valeur vient après et dont la signification anthropologique est dissimulée » (p. 101).

L'idée d'une fonction protectrice du rituel face au danger ou à l'incertitude est présente chez de nombreux auteurs, mais a néanmoins été critiquée par d'autres. C'est, par exemple, le cas Claude Lévi-Strauss dans son ouvrage « Le totémisme aujourd'hui » (paru en 1962), qui remarque en premier lieu que toute confrontation au danger n'appelle pas forcément la pratique d'un rituel (il prend l'exemple des tribus de chasseurs qui « s'attaquent au plus gros gibier sans beaucoup de cérémonies » ; cité dans Laburthe-Tolra et Warnier, 2003 [1993], p. 186). Bien plus, Lévi-Strauss affirme que ce sont le rite et les croyances qui lui sont associées qui *instituent*

un danger qui n'existerait pas sans eux. Prenant l'exemple des Îles Andaman, il estime peu probable que celui à qui on interdit de manger de la viande de porc ou de tortue éprouverait du danger à le faire s'il n'existait pas un ensemble de rites spéciaux, ayant justement pour but déclaré de le protéger de ces dangers (p. 186). Ainsi, le danger serait artificiellement créé par le système de croyance et entretenu par le rite ; et le sentiment d'insécurité renverrait davantage à la potentialité d'enfreindre la règle rituelle qu'à l'objet même contre lequel le rite est censé prémunir. Pour autant qu'elle soit soutenable, cette lecture ne semble pas invalider la thèse de Freud dans la mesure où celui-ci fait référence au mécanisme de « déplacement psychique » par lequel des éléments apparemment sans importance sont substitués aux éléments constitutifs du conflit psychique. Selon cette approche, l'objet explicite du tabou (la viande de porc ou de tortue, pour reprendre l'exemple de Lévi-Strauss) n'est qu'un substitut ayant pour fonction de représenter une menace dont le véritable objet ne peut être énoncé consciemment. Le rite est-il un réducteur de risques et génère-t-il à ce titre un sentiment de sécurité ? Ou, au contraire, instaure-t-il artificiellement un danger et entretient-il par-là un sentiment d'anxiété ? Les deux thèses semblent soutenables et sont, en fait, difficilement vérifiables. La première est en tout cas la plus habituelle (Rivière, 1995, p. 45).

II.A.2.c – Rite sacrificiel et violence chez René Girard

Profitons, enfin, de ce détour par la lecture psychanalytique freudienne des phénomènes rituels pour évoquer, brièvement, la thèse défendue par le philosophe René Girard dans l'ouvrage « La violence et le sacré » (paru en 1972) concernant la genèse et la fonction des rituels. Girard fait l'hypothèse d'un état originel de violence généralisée dont le moteur ne serait ni la lutte des classes (au sens de Marx) ni la seule rivalité œdipienne (comme le conçoit Freud), mais « un désir mimétique d'appropriation » (cité dans Maisonneuve, 1988, p. 113). La « mimesis » (l'imitation) pousse à désirer ce que l'autre désire déjà. Elle est à la fois source de tout apprentissage et force de cohésion, mais elle est également génératrice de rivalité et de dissolution lorsque les hommes entrent en lutte pour posséder des objets (femmes, armes, territoires, etc.) qu'ils ne parviennent pas à se partager pacifiquement (p. 113). Lorsque les interdits et le système répressif censé garantir ces interdits ne suffisent pas à freiner cette violence, les *rites sacrificiels* constitueraient un mécanisme de rechange (Rivière, 1995, p. 37). Le sacrifice d'une victime expiatoire (originellement choisie au sein du groupe, puis faisant partie d'une catégorie d'êtres sacrificiables : étrangers, enfants, animaux, objets, etc.)

constituerait, selon Girard, l'évènement fondateur d'une communauté, qui reproduirait ensuite régulièrement ce geste sous la forme d'un rituel afin de maintenir sa cohésion et d'empêcher les explosions de violence (p. 37). Il y aurait là un mécanisme de substitution (proche donc des notions de compromis, de sublimation ou de déplacement psychique évoquées plus haut à partir de Freud) à travers lequel la pulsion violente ne serait pas complètement refoulée, mais détournée vers un objet « convenable » (le bouc émissaire) qui lui permettrait de se satisfaire. Ainsi, quand on dit que le rite « canalise la violence, on signifie qu'il la dissimule par une rhétorique de ruse et de travestissement, plutôt qu'il ne la supprime » (Rivière, 1995, p. 259).

Ajoutons que le rite sacrificiel donne non seulement un but à la pulsion violente, mais également une *expression* ; il en produit une représentation qui peut tout autant être envisagée comme une voie de satisfaction réelle (meurtre véritable) ou imaginaire (simulacre), que comme un moyen de la mettre à distance par la pensée et la parole. On retrouve ici un processus proche de celui évoqué précédemment au sujet des situations de détresse et d'incertitude ; le rite ordonne l'expérience, il inscrit la pulsion violente ou les affects qu'elle génère (jalousie, colère, animosité, etc.) dans une chaîne de significations qui les rendent plus facilement maîtrisables. On retrouve un processus similaire de *figuration* de la violence dans la tragédie grecque, dont René Girard souligne l'importance, et qu'il conçoit comme une forme dérivant des rites sacrificiels archaïques. Cette fonction *cathartique* est présente dans certains rites théâtraux ou thérapeutiques dans lesquels la mise en scène du destin tragique d'un héros auquel on peut s'identifier, ou de ses propres fantasmes, peut permettre aux participants (acteurs et spectateurs) de purger leurs passions (Maisonneuve, 1988, p. 114).

II.A.3 – SYNTHÈSE : ÉLÉMENTS À RETENIR POUR CONCEVOIR LES PHÉNOMÈNES RITUELS

À l'issue de cette brève présentation de quelques-unes des théorisations du phénomène rituel, nous retenons en premier lieu le foisonnement et l'hétérogénéité des expressions rituelles qui se manifestent bien au-delà du champ du religieux et de l'extraordinaire, attestant non seulement du caractère complexe de ce phénomène mais aussi de sa portée *générale* qui en ferait donc une activité que l'on retrouverait, en dépit des variations de ses contenus, dans chaque société humaine. Dans les sociétés traditionnelles, une des expressions majeures de la ritualité est le « rite de passage » dont Arnold Van Gennep a défini la forme à travers le schéma

ternaire « séparation-marge-agrégation ». Victor Turner a, pour sa part, montré comment le rite de passage s'inscrit dans la relation dialectique qui oppose et articule dans tout ensemble humain structure sociale et contre-structure. La liminarité du rite de passage constitue dès lors une des manifestations possibles à travers laquelle la contre-structure se rappelle périodiquement à la structure.

Les rites d'initiation constituent une sous-catégorie des rites de passage. Ils impliquent nécessairement un changement de statut (pas seulement d'état) ce qui en accentue la dimension d'« institution », au sens de Bourdieu, et surtout la transmission d'un savoir ésotérique, marquant le passage d'un individu du profane au sacré. Plus que dans d'autres types de rite de passage, il se joue dans l'initiation une expérience de la mort rituelle selon un processus de mort-renaissance. Dans les sociétés traditionnelles, les rites d'initiation sont, par excellence, ceux qui assurent le passage du statut d'enfant à celui d'initié.

L'analyse du rite de passage est intimement liée à la question du *changement social* dont l'action rituelle vise à maîtriser les divers effets³². Si la notion de « passage » évoque d'abord l'idée de changement (avec la transition d'un état ou d'un statut à un autre), on peut voir dans le rite de passage un « rite d'institution » (Bourdieu, 1982) contribuant à légitimer, voire à naturaliser des divisions sociales et des rapports de pouvoir. En consacrant une identité, le rite de passage ne fait pas qu'assigner à une place, il oblige la personne consacrée et celles qui la reconnaissent comme telle à agir en conformité avec leurs positions respectives. Les diverses épreuves physiques que subissent généralement les novices durant leur initiation contribuent à l'incorporation, donc au respect des assignations et des obligations statutaires. L'efficacité du rite ne peut reposer alors sur la seule croyance du sujet du rituel, mais implique la croyance collective de tout un groupe, elle-même garantie par une autorité reconnue comme compétente.

Aussi la *codification* du rituel est-elle une de ses autres caractéristiques majeures. Le rite a toujours un aspect ordonné et officiel ; même lorsqu'il est effectué de façon solitaire (prière, rituel de la toilette, etc.) ou compulsive (acte obsédant, ritualisme, etc.), il répond à un schéma d'action très structuré indiquant des règles à suivre précisément, et souvent une organisation en séquences impliquant (comme dans le rite de passage) un début, un milieu et une fin. Un autre aspect que nous n'avons pas spécifiquement explicité, mais qui est inhérent au rite dans sa

³² Sur l'organisation du lien social, mais aussi au plan de la gestion des affects et des pulsions (cf. plus bas).

dimension d'acte codifié, est son caractère *répétitif*. Fut-elle non suffisante, la répétition d'une action apparaît comme une condition nécessaire à la définition du rite (Segalen, 2005a, p. 4). Mais même lorsqu'il se présente sous une forme immuable, à travers des séquences et un programme respecté scrupuleusement, le rite – dans sa dimension « socio-logique » – ne se reproduit jamais complètement à l'identique dans la mesure où ses participants en altèrent toujours plus ou moins le contenu. Face au risque de perte de sens qu'entraînerait une reproduction stéréotypée du rite (processus à l'œuvre dans le ritualisme), la réinterprétation plus ou moins prononcée du rite par les participants³³ constitue un moyen de lui redonner une signification, et donc de l'efficacité.

Le rite est un acte *efficace*, c'est-à-dire qu'il produit des résultats qui ont un impact dans la réalité matérielle, mais son efficacité est surtout à situer au *plan symbolique* dans la mesure où il agit sur les schèmes de perception des acteurs. Le rite façonne, unifie, réactualise des systèmes de croyances qui donnent sens à la réalité. Le rapport au symbolique peut s'effectuer à travers la référence à des mythes fondateurs, porteurs d'un sens sacré pour la culture qu'il participe à structurer, mais aussi à travers des *objets* qui assurent la représentation symbolique d'une chose absente (la chose symbolisée), c'est-à-dire qui assurent un lien avec l'invisible et mettent en jeu l'imaginaire (Maisonnette, 1988, p. 10). Dans ce sens, le rite requiert une adhésion, une croyance dans la convention qui donne à l'objet ou au récit sa valeur symbolique ; on ne peut faire du rite avec n'importe quel objet, il lui faut s'appuyer sur des symboles reconnus par la collectivité.

La manipulation des symboles n'est pas seulement idéale puisqu'elle se manifeste à travers la manipulation des objets, mais également par des *conduites corporelles* (postures, gestes, danses, vocalises) sans lesquelles la croyance ne pourrait s'exprimer, s'incarner. Jean Maisonnette (1988) explique :

« Car il n'existe sans doute aucun rituel qui ne prenne le corps comme support direct ou indirect de son action ou de son projet. Soit en tant que lieu pour y fixer des signes, des marques, voire y pratiquer des interventions ; soit comme source d'énergie et d'influence (regards, contacts, appels, lamentations) ; soit bien souvent comme sujet de la sexualité, ce champ où la culture et ses règles s'articulent à des pulsions. Tous les travaux consacrés aux rituels soulignent cette liaison foncière de la foi et de la corporéité » (p. 12).

³³ Ce que Jean-Yves Dartiguenave (2001) nomme « reprise sémantique », et qui s'opère toujours dans un mouvement de négation du geste créateur tenu pour originaire du rite (pp. 49-53).

Enfin, si le rite permet une mise en rapport avec le *sacré* (plus exactement, il contribue à régler les rapports du profane et du sacré), il faut concevoir la sacralité comme s'étendant bien au-delà de la sphère du magique ou du religieux. Ainsi, le rite n'est pas cantonné aux grandes cérémonies religieuses ou même laïques, mais peut concerner des actes de la vie ordinaire (comme le ménage ou les salutations).

* * *

Plusieurs *fonctions* peuvent dès lors être associées au phénomène rituel. Pour les définir, nous dissociions deux registres explicatifs : d'un côté le registre de l'institution des relations sociales (mettant en jeu le fonctionnement humain « sociologique »), et de l'autre le registre de la régulation des affects et des désirs (correspondant au fonctionnement « éthico-moral » auquel nous avons commencé à faire référence dans le chapitre I, section C).

Du point de vue du fonctionnement sociologique, la fonction primordiale du rite – au-delà des effets explicitement définis et visés par les participants à l'acte rituel – consiste sans nul doute à maintenir et à renforcer la cohésion sociale d'une communauté. D'abord, car le rituel est le fruit d'un apprentissage et d'une transmission, et qu'il implique à ce titre la continuité des générations, des groupes d'âge ou des groupes sociaux au sein desquels il se reproduit (Segalen, 2005a, p. 20). Ensuite, comme l'a montré notamment Durkheim, parce que le rite donne périodiquement l'occasion à un groupement humain de réaffirmer son sentiment d'appartenance et son unité en revivant les mythes de son passé, en répétant des gestes et des paroles ancestrales, voire en vivant collectivement une période provisoire de désordre dont le caractère exceptionnel, borné dans le temps et dans l'espace, contribue paradoxalement à renforcer et à légitimer l'ordre ordinaire. Comme acte d'institution le rite contribue, par ailleurs, à l'intégration sociale des acteurs en consacrant des positions et des fonctions et en rappelant les règles d'exercice des statuts et des rôles sociaux (les « droits d'être » et les « devoirs être », pour reprendre les termes de Bourdieu)³⁴. Enfin, les rites servent à ordonner le désordre, à résorber les discontinuités et les divergences inhérentes aux situations de changement ou de conflictualité. L'ordre social et la cohésion du groupe sont particulièrement mis en jeu lors de

³⁴ Cette fonction d'institution aurait également pu être illustrée à travers l'exemple des rites quotidiens d'interaction (étudiés notamment par Erving Goffman) que nous avons choisi de ne pas traiter ici afin de ne pas diluer notre propos.

chaque nouvelle étape du cycle de vie. Parce que « toute transition entre un état et un autre est indéfinissable » (Douglas citée dans Segalen, 2005a, p. 35), celui ou celle qui effectue un passage est en danger et incarne un danger pour le reste de la société. Le rite de passage a alors pour fonction d'exorciser ce danger en séparant et en isolant l'individu pour un temps, avant de le faire entrer publiquement dans sa nouvelle condition. Le moment d'indétermination statutaire que constitue la période liminaire (le franchissement du seuil) constitue la phase la plus périlleuse ; voilà pourquoi elle est particulièrement encadrée socialement et associée à une expérience de mort symbolique (pouvant être mise en scène à travers des épreuves). À côté des désordres liés aux situations de changement, le rite permet également de réguler des conflits interpersonnels ou intercommunautaires, susceptibles eux aussi de mettre en péril la cohésion sociale³⁵.

Du point de vue du fonctionnement éthico-moral (c'est-à-dire de la régulation des affects et des pulsions), la fonction principale du rite peut être envisagée dans ses effets de maîtrise de l'incertitude et d'apaisement des tensions intrapsychiques. On remarque que les passages³⁶ sont vécus au plan émotionnel comme des bouleversements qui peuvent réactiver ou faire émerger des conflits psychiques³⁷, et qui sont plus largement susceptibles de générer des affects négatifs (insécurité, impuissance, désespérance, etc.). Le rite de passage remplit alors une fonction d'aide et de sécurisation, à la fois en offrant un horizon qui réduit le sentiment d'incertitude généré par tout processus de changement, mais aussi en figurant à travers des expressions symboliques les conflits psychiques ou les affects négatifs, permettant une réduction des tensions par la mise à distance et la mise en signification (fonction cathartique). Le rite sert ici à donner sens à l'accidentel et/ou à l'incompréhensible. Le rite peut également contribuer à

³⁵ Si nous n'avons pas développé cet aspect, soulignons ici l'intérêt que représente l'étude des « rites judiciaires », puisque la résorption des divergences et des dissidences constitue la mission par excellence de la justice (Gauvard et Jacob, 2000, p. 7). Les rites judiciaires du Moyen Âge – dont on retrouve la trace dans la dramaturgie judiciaire contemporaine – se donnent expressément pour but de contribuer à la résolution des conflits en aboutissant à une forme de concorde entre deux parties initialement en désaccord. Le désaccord porte sur un objet précis mais il se traduit dans tous les cas par la transgression d'une norme sociale ; or à travers la transgression d'une seule de ses normes, c'est l'ordre social entier qui se trouve menacé, c'est lui qui réagit et qui se donne à voir, dans sa totalité et dans ses principes, par l'ordonnancement du spectacle judiciaire. Chaque procès peut être lu comme une dramaturgie dont l'issue est incertaine, mais dont le sens est toujours identique : reconstituer le lien social compromis par la discorde en refaisant le chemin fondateur de la société qui va de la violence au droit. Aussi, tous les gestes y tiennent du rite de passage ; ils remettent en scène le conflit, ses origines et ses développements, pour mieux le faire mourir et que renaisse la paix (p. 8). Car c'est bien de l'enjeu de la continuité sociale et de son possible ébranlement dont il est à chaque fois question. Aussi rien d'étonnant à ce que la fonction judiciaire soit restée jusqu'à nos jours une des fonctions les plus ritualisées de la vie sociale avec ses habits, ses symboles, ses sentences, sa solennité.

³⁶ Et plus généralement toutes les expériences déstabilisantes impliquant une confrontation réelle ou imaginaire à la perte, la mort, l'injustice, etc.

³⁷ Ce que nous approfondirons dans le chapitre III en nous intéressant aux enjeux psychiques de l'adolescence.

apaiser, voire à dépasser des conflits opposant des forces psychiques antagonistes en constituant des « formations de compromis », c'est-à-dire en ouvrant des voies substitutives à travers lesquelles des pulsions interdites (considérées tantôt comme violentes, sexuelles ou égoïstes) peuvent se satisfaire légitimement. Les solutions possibles pour rendre la libération pulsionnelle acceptable du point de vue de l'instance interdictrice peuvent être : le déplacement psychique que permet le jeu avec les symboles (par exemple la désignation d'une victime expiatoire dans le rite sacrificiel) ; le respect d'un certain nombre de conditions (cérémonial, interdits, obligations, etc., dans les rituels névrotiques ou religieux) ; le détournement de la pulsion vers des buts non sexuels et valorisés socialement (sublimation). Les espaces de transgression et de mise en jeu du corps désirant ouverts par l'intermédiaire du rite de passage (durant la phase liminaire du rite ou dans le cadre des réjouissances collectives qui accompagnent le rite) peuvent également être envisagés comme des solutions de compromis, des exutoires offrant provisoirement une voie de satisfaction aux pulsions ordinairement interdites ou refoulées.

II.B – PRÉGNANCE DES RITES DE PASSAGE POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION JUVÉNILE DANS LES SOCIÉTÉS « TRADITIONNELLES »

Assurer la transition entre les âges – particulièrement entre l'enfance et l'âge adulte – est une préoccupation de toutes les sociétés humaines qui y trouvent un moyen de maintenir leur cohésion et de garantir leur perpétuation à travers le renouvellement des générations. Dans les sociétés pour lesquelles la tradition est le principe organisateur primordial, et la famille et la religion les agents de sa transmission, les rites de passage constituent des dispositifs privilégiés – et semble-t-il efficaces – pour accompagner cette transition.

II.B.1 – LE CYCLE DE L'INITIATION DANS LES SOCIÉTÉS LIGNAGÈRES

II.B.1.a – L'initiation un passage incontournable et définitoire de la personne

Dans les petits ensembles que constituent les sociétés lignagères, l'ensemble des relations sociales est ritualisé ; comme si, du fait de la proximité entre ses membres, l'équilibre de la société était si fragile qu'il fallait éviter tout désordre dans le réseau complexe des règles de parenté et d'échange (Galland, 2007, p. 61). Comme l'a montré Pierre Bourdieu (1982), les rites de passage, comme « actes d'institution », ont avant tout le sens d'une obligation sociale, et chacun doit se conformer au statut qui lui est assigné par le rite. Les enfants constituent généralement une classe « à part », pas ou peu soumise aux exigences rituelles. Ainsi, Margareth Mead, qui étudie, à la fin des années 1920, les relations éducatives chez les Manus de Nouvelle-Guinée, remarque que dans cette société les enfants sont les seuls à échapper aux obligations rituelles, qui codifient pourtant de façon stricte l'ensemble des domaines de la vie sociale (même ceux qui, du point de vue de la société contemporaine occidentale, paraissent les plus libres, comme les relations d'amitié ou de voisinage) (Galland, 2007, p. 61). Les enfants évoluent en quelque sorte en dehors du jeu social, et leur intégration n'en revêt que plus d'importance et de solennité (p. 62). Associés à partir de 16-18 ans à des activités distinctes des activités enfantines, les garçons, qui vivent en bande, sont encore très libres ; Mead les décrit comme « arrogants et tapageurs » (citée dans Huerre et al., 2002 [1990], p. 52)³⁸. C'est

³⁸ Il n'en va pas de même pour les filles qui sont individuellement mises à l'écart de la vie sociale du village à partir des premières menstruations (qui donnent lieu à des rites et à des fêtes) et jusqu'à leur mariage.

seulement avec le mariage, qui intervient pour eux entre 20 et 24 ans, qu'ils basculent réellement de l'insouciance du monde de l'enfance à celui des contraintes de la vie adulte auxquelles ils ne peuvent désormais plus se soustraire (Galland, 2007, p.62).

Nous l'avons vu dans la section précédente, les rites qui accompagnent la transition entre l'enfance et le monde adulte renvoient à une catégorie particulière de rite de passage que sont les *rites d'initiation*. Dans les sociétés lignagères le concept d'adulte n'existe pas comme on l'entend dans les sociétés contemporaines ; on parle plutôt « d'initié » pour qualifier les adultes sexués, tandis que les enfants, indifférenciés sexuellement, sont des « non-initiés » (Huerre et al., 2002, p. 45). Entre les deux, il y a ceux qui sont dans le temps de l'initiation, qu'il faudrait nommer pour éviter tout anachronisme « novices », « néophytes » ou « prétendants », plutôt qu'« adolescents » ou « jeunes » qui sont des notions fortement attachées aux sociétés modernes et contemporaines. Avec le rite d'initiation, il ne s'agit pas seulement d'accompagner un changement de statut et de consolider une organisation sociale, mais d'introduire le novice « aux valeurs sacrées qui ont fondé la société et dont la connaissance va faire de lui un nouvel homme » (Galland, 2007, p. 62). Pour Mircea Eliade (1992), les rites d'initiation pubertaires sont ceux grâce auxquels « les jeunes gens accèdent au sacré, à la connaissance et à la sexualité, en somme deviennent véritablement des êtres humains » (p. 271). Un aspect commun à toute initiation, des plus simples ou plus complexes, est donc leur transitivité, leur visée de « transmission d'une identité sociale irréversible » (Laburthe-Tolra et Warnier, 2003, p. 181).

Alors que durant l'enfance, garçons et filles vivent ensemble et sont généralement peu différenciés sexuellement, les rites d'initiation à l'âge adulte dans les sociétés lignagères marquent la séparation d'un monde asexué et l'agrégation au monde sexué (Van Gennep, 1981, p. 96). Autrement dit, les rites d'initiation, dans et autour desquels les contenus symboliques sexuels sont omniprésents (Claes, 1994 [?], p. 47), marquent – bien plus que le passage au statut d'adulte – le passage à celui d'*adulte sexué*, c'est-à-dire d'homme ou de femme. Il s'agit ainsi pour le novice de renoncer, non seulement aux privilèges dévolus aux enfants, mais aussi aux prérogatives du sexe opposé. Les rites d'initiation visent alors « à promouvoir la pleine acceptation des rôles sexuels prescrits dans la culture » (p. 47). Pour Pierre Bourdieu (1982), c'est même la fonction principale des rituels initiatiques pubertaires que de consacrer la différence sexuelle entre homme et femme en la rendant évidente, naturelle, fût-ce, par subterfuge, en la dissimulant derrière le passage de l'enfant à l'adulte. Dans les sociétés paysannes occidentales, même lorsque les rites d'initiation se sont dégradés en simples rites de

passage, on retrouve cette fonction de marquage de l'appartenance sexuée (cf. sous-section suivante).

Dans cette perspective, l'initiation s'opère presque toujours différemment pour les garçons et pour les filles. La nature de l'adulte étant censée ne s'accomplir pleinement que dans le sexe masculin (Laburthe-Tolra et Warnier, 2003, p. 178), les initiations masculines sont généralement plus fréquentes (dans quelques sociétés il n'y a aucune initiation féminine), plus élaborées et plus dramatiques que celles des filles (Eliade, 1992, pp. 97-99). De même, les initiations masculines (comme les rituels de circoncision) sont généralement publiques, là où celles des filles se déroulent plus souvent dans un lieu privé (la maison de la mère ou d'un membre du lignage) (Claes, 1994, p. 44). Les rituels de ségrégation et d'isolement dans une pièce de la maison sont également plus souvent féminins (p. 44). Cependant, la ségrégation entre les sexes n'est pas absolue, et leur complémentarité est même souvent attestée au cours des cérémonies ; par exemple à travers des jeux de dons et de contre-dons entre hommes et femmes ; parfois, une démarche ultime d'initiation est même commune aux deux sexes (Maisonneuve, 1988, p. 41).

Les rites de passage menant de l'enfance à l'âge adulte dans les sociétés traditionnelles sont souvent nommés « rites de puberté », appuyant l'idée d'une corrélation entre le cycle biologique individuel et le cycle social à travers lequel la personne passe d'un statut à un autre au cours de son existence. Cependant, Arnold Van Gennep (1981) souligne que la *puberté biologique* et la *puberté sociale* sont deux phénomènes distincts qui ne convergent que rarement (p. 94). Ceci est autant vrai pour les garçons que pour les filles ; chez ces dernières, l'apparition des premières règles (qui constitue pourtant un signe de la puberté physiologique particulièrement repérable, à la différence des signes de la puberté masculine) ne coïncide que rarement avec l'initiation qui peut intervenir bien avant ou après (p. 96). Ceci ne veut pas dire qu'il n'y ait pas des rites qui soient directement liés à la puberté physiologique (dans plusieurs sociétés les filles sont effectivement isolées, parfois considérées comme mortes, puis ressuscitées à l'occasion de leurs premières règles), mais ces rites n'existent pas dans toutes les sociétés³⁹. En outre, s'ils peuvent en plus de leur fonction spécifique faire office de rite de

³⁹ De manière générale, cette remarque de Van Gennep invite le chercheur en sciences humaines à rompre avec un point de vue naturaliste qui consisterait à rabattre le culturel sur le naturel, à expliquer le social ou le psychique par le biologique. Si l'être humain est fondamentalement un être naturel, il se distingue de la plupart des autres espèces animales par sa capacité à analyser sa nature, c'est-à-dire à prendre de la distance avec elle (capacité d'analyse qui – de manière apparemment paradoxale – est conditionnée par son appareil cérébral, donc par sa

passage ou constituer une étape d'un rite de passage entre l'enfance et l'âge adulte, ils n'y sont pas automatiquement reliés. Aussi, Van Gennep insiste sur la nécessité de distinguer clairement les rites de la puberté physiologique⁴⁰, de ceux de la puberté sociale (p. 97).

II.B.1.b – Un ensemble souvent complexe de séquences rituelles

Comme nous l'avons vu dans la section précédente, Arnold Van Gennep (1981) définit le rite de passage comme un ensemble de séquences cérémonielles, organisées entre elles selon un schéma ternaire qui peut se dédoubler pour produire un enchevêtrement de sous-séquences (p. 15). Une période de marge qui s'étale dans le temps peut alors s'autonomiser pour former un ou plusieurs rites de passage secondaires à l'intérieur du rite de passage principal. Cette approche invite à appréhender les rites d'initiation à la vie d'homme ou de femme comme des structures complexes, susceptibles d'être composées de différents moments rituels ayant leurs dynamiques et significations propres. Ainsi considérés, les rites d'initiation peuvent se dérouler sur une période relativement longue (plusieurs mois, voire plusieurs années). Si l'initiation proprement dite renvoie le plus souvent à un moment rituel précis, elle ne donne généralement accès à une connaissance complète qu'à la suite d'un long processus (Laburthe-Tolra et Warnier, 2003, p. 178) dont les rites de puberté, de fiançailles, de mariage ou d'enfantement peuvent être envisagés comme des étapes. On devrait alors plutôt parler de « cycle de l'initiation » plutôt que de « rite d'initiation » pour exprimer le caractère composite et souvent complexe de cette transition.

En organisant et en officialisant les passages, les rites d'initiation ont pour effet de former des *classes d'âge* aux contours bien définis. Selon l'ethnologue Georges Balandier (cité dans Galland, 2007), le schéma primordial des rapports d'âge dans les sociétés lignagères s'établit

nature). C'est ce traitement culturel, cette « acculturation » de sa nature qui fait que l'être humain ne colle jamais exactement aux frontières que lui confère son appartenance à l'espèce ; comme le géniteur n'est pas le parent (ceux-ci pouvant se recouper, mais pas nécessairement), comme le petit d'homme n'est pas l'enfant, ou comme la puberté biologique n'est pas la puberté sociale. Calquer les cycles sociaux sur les cycles naturels du cosmos ou de l'organisme permet de ne pas isoler l'humain de la nature à laquelle il continue d'appartenir ; mais cela permet surtout de naturaliser des frontières sociales (donc culturellement construites) afin de les faire passer pour intangibles et préserver un certain ordre des choses. La sociologie – comme science qui étudie les relations interhumaines – ne doit pas tomber dans cet écueil naturaliste, et rendre compte de cette double capacité spécifique à l'espèce humaine d'acculturer sa nature et de naturaliser sa culture (dans un rapport dialectique de divergence et de convergence) (Gagnepain, 1991 ; 1994). Dans cette perspective, nous suivons Eliade (1992) lorsqu'il souligne : « Étudier l'homme comme on étudie des insectes, ce n'est pas seulement immoral ; c'est, avant tout, antiscientifique. » (p. 26).

⁴⁰ Qui en tant que « rites » sont tout autant « sociaux » ou « culturels » que les rites de puberté sociale.

autour de trois catégories : « enfants » ; « jeunes mâles nubiles » ; « adultes mariés » (p. 64). Dans de nombreuses sociétés tribales, les rites de circoncision et d'excision sont pris comme point d'entrée dans le cycle de l'initiation, et donc comme marque de distinction entre les catégories d'enfant et de jeune nubile. Comme d'autres types de mutilation définitive (arrachage de dent, scarification, ablation d'une phalange ou du lobe de l'oreille, etc.), la circoncision et l'excision peuvent être interprétées comme des rites de séparation symbolisant la coupure, elle-même définitive, avec le monde de l'enfance et l'univers maternel (Van Gennep, 1981, p. 103). Là encore, la dimension éminemment culturelle de ce rite la fera intervenir à des âges biologiques différents d'une société à l'autre, et parfois même au sein d'un même ensemble culturel (p. 101). Les rites de séparation de l'enfance s'accompagnent le plus souvent d'une cérémonie d'initiation proprement dite, c'est-à-dire d'une phase, plus ou moins longue, lors de laquelle des savoirs sacrés sont formellement transmis aux novices par des initiés. Toutefois, on peut considérer que même après ce type de cérémonie le parcours du jeune nubile n'est pas achevé, puisque s'il est reconnu comme initié, c'est-à-dire sorti de l'enfance, il lui faut attendre la reconnaissance et la mise en œuvre *effectives* de son statut de géniteur légal à travers le mariage ou la naissance de son premier enfant pour accéder à la plénitude du statut d'adulte (Galland, 2007, p. 64)⁴¹.

À l'intérieur du schéma primordial décrit par Balandier peuvent exister *des subdivisions entre groupes d'âge intermédiaires* à chacune des trois classes d'âge principales ; ainsi, chez les Baruyas de Nouvelle-Guinée la vie d'un homme est divisée en onze étapes distinctes, dont quatre pour la seule période d'initiation (Huerre et al. 2002, p. 47) ; chez les Meru d'Afrique de l'Est, après l'enfance, le garçon devient successivement « petit non-initié, grand non-initié, novice, guerrier, Père, Père du pays, Accompli » (il y a un âge en moins pour la fille, mais son parcours est similaire) (Peatrik, 2003, [non paginé]). L'idée selon laquelle la transition entre l'enfance et l'âge adulte s'opérerait sur une courte période dans les sociétés lignagères est donc loin d'être vérifiée⁴². On relève ainsi que chez les Musquakie d'Amérique du Nord l'initiation dure neuf ans (Van Gennep, 1981, p. 262) et que chez les Baruyas de Nouvelle-Guinée elle s'étale sur une dizaine d'année entre l'âge de 10 et 20 ans (Huerre et al., 2002, p. 47). On trouve

⁴¹ On ne peut que souligner l'importance constante accordée à cette « étape familiale » (stabilisation du couple/mariage et/ou naissance du premier enfant) dans les trajectoires juvéniles, puisque c'est toujours ce seuil qui marquerait aujourd'hui, selon Galland, l'entrée *définitive* dans l'âge adulte (cf. chapitre I, section A).

⁴² A fortiori l'idée (répandue à la suite des travaux de Margareth Mead en Polynésie, et particulièrement à Samoa) selon laquelle il existerait des sociétés « sans adolescence » dans lesquelles les cérémonies d'initiation feraient passer l'enfant à l'état d'adulte sans transition.

parfois des cérémonies d'initiation très courtes, comme chez plusieurs ethnies d'Afrique de l'Est où la mise à mort d'un bœuf par un coup de lance constitue l'unique acte initiatique (Laburthe-Tolra et Warnier, 2003, p. 181). Mais si l'on considère que la plénitude du statut d'adulte n'est généralement acquise qu'avec le mariage et/ou l'enfantement, on trouve toujours une phase intermédiaire plus ou moins longue entre la sortie de l'enfance et l'entrée définitive dans l'âge adulte.

La société des Na en Chine occidentale constitue une réelle – mais semble-t-il unique – exception. Outre le fait que la cérémonie d'initiation y est très brève et qu'elle donne accès au plein exercice des prérogatives adultes (vie sexuelle libre, participation aux instances de délibération familiales ou politiques), l'institution du mariage n'y existe pas ou est très rare. On peut donc considérer que l'entrée définitive dans le statut d'adulte (c'est-à-dire d'adulte pouvant légalement procréer) s'y réalise de façon quasi instantanée à la suite de la cérémonie d'initiation. Toutefois, on remarque qu'à l'intérieur de la classe des « adultes » des distinctions s'opèrent entre classes d'âge intermédiaires ; les jeunes initiés sont notamment différenciés des adultes d'âge mûr par le port de tenues vestimentaires spécifiques (Hua, 1997, p. 141)⁴³.

Enfin, il existe des sociétés sans initiation proprement dite, mais dans lesquelles on trouve une organisation en classe d'âge qui encadre la transition entre la catégorie d'enfant et d'adultes mariés. C'est, par exemple, le cas chez les Trobriens de Nouvelle-Guinée (étudiés notamment par l'anthropologue Bronislaw Malinowski) qui n'ont aucun rite d'initiation, mais dont les adolescents mâles quittent au moment de la puberté la maison des parents pour habiter une maison commune, le *bukumatula*, où ils retrouvent leurs bien-aimées et futures mariées (Delaroche, 2004 [2000], p. 7).

⁴³ « Dorénavant, la fille commence à laisser pousser ses cheveux. Au fur et à mesure qu'elle avance en âge, elle porte une jupe blanche ou bleu clair pendant sa jeunesse, bleu foncé pendant le deuxième âge, et noire pendant la vieillesse » (p. 141).

II.B.1.c – Les trois phases de l'initiation

Si l'on se centre sur les rites d'initiation dans leur acception la plus répandue, c'est-à-dire ceux qui opèrent la coupure entre la catégorie d'enfant et celle de « jeune » initié (non marié), on retrouve la structure ternaire des rites de passage décrite par Arnold Van Gennep. Ainsi, c'est une constante de ces rites que de mettre d'abord en scène, parfois de façon violente ou outrageante, la *séparation* de l'enfant d'avec sa mère (et plus largement d'avec l'univers féminin dans lequel chaque enfant est immergé depuis sa naissance). Chez les Bété d'Afrique centrale, par exemple, les prétendants doivent entre eux « insulter leur mère par son sexe, d'une façon qui serait sacrilège en temps normal » afin de marquer la séparation⁴⁴ (Laburthe-Tolra et Warnier, 2003, p. 179). Les novices sont ainsi arrachés brutalement à leur mère, et pris en charge par des initiés. La « mort », suggérée de diverses manières (par des simulacres, des parures, des références à des mythes qui insufflent un climat de terreur), est un thème majeur des cérémonies de séparation : elle indique que le novice meurt à l'enfance, qu'il quitte ce monde profane, indifférencié, irresponsable pour rejoindre la condition sacrée de membre à part entière de la société (Galland, 2007, pp. 62-63). Chez les Turbal d'Australie, par exemple, les mères sont séparées de leurs fils, puis elles croient en entendant le mugissement du « bull roarer » (un « rhombe », instrument de musique aux vertus magiques) qu'ils ont été dévorés par les « medecine men ». À cette expérience de la mort rituelle succèdent des comportements symboliques qui évoquent la renaissance : le novice est soumis à des interdits qui suggèrent une retombée en enfance, voire à un état fœtal (interdiction de parler, de regarder, de consommer certains aliments, etc.) (p. 63). Ces comportements marquent l'entrée dans la période proprement initiatique (celle lors de laquelle les savoirs ésotériques sont révélés).

La période initiatique correspond à la phase *liminaire* du rite. Elle est de longueur variable et peut être découpée en plusieurs périodes d'inégales intensités, elles-mêmes séparées par des intervalles pouvant durer plusieurs mois ou années. Elle est le temps des épreuves et des apprentissages. Les *épreuves* peuvent correspondre à des exigences d'exploit, comme par exemple chez les Mauhes d'Amazonie où les novices doivent enfiler des manches fourrées de fourmis féroces et les conserver jusqu'à tomber épuisé ou évanoui (Raineau, 2007, p. 29) ; ou chez les Bété du Sud-Cameroun où les prétendants doivent traverser un tunnel bourré d'épines,

⁴⁴ Thierry Goguel d'Allondans (2012) souligne avec malice : « Traduites, [ces insultes] ressemblent étrangement aux "Nique ta mère" qui fleurissent sur les murs de nos cités. Sauf que chez les bétis, cela vise à séparer du maternel, alors que chez nous, cela signe, bien au contraire, un collage effrayant à la mère ! » (p. 10).

de fourmis ou d'autres insectes venimeux (Laburthe-Tolra et Warnier, 2003, p. 179). Plus prosaïquement, les épreuves peuvent consister en de simples mauvais traitements, comme pour les jeunes Bétis qui subissent des bastonnades quotidiennes, doivent survivre en brousse dans la nudité et se contenter d'une nourriture précaire et dégoûtante (p. 179). Les modifications corporelles (chirurgie génitale, scarifications, tatouages, etc.) sont un autre type d'épreuve auquel sont très souvent soumis les novices. Comme pour certains exploits physiques, l'expérience de la douleur est ici centrale et constitue autant un marqueur mnésique de l'initiation, donc de l'alliance au groupe, qu'une façon de démontrer sa vaillance et sa détermination à abandonner le statut d'enfant (Le Breton, 2000, p. 100). Les modifications corporelles permettent d'inscrire dans le corps un changement social, « de marquer un événement culturel dans l'ordre naturel » (Laburthe-Tolra et Warnier, 2003, p. 178). La chirurgie génitale peut être plus particulièrement vue comme un marqueur de l'identité sexuée dans le corps de l'initié (Claes, 1994, p. 47). De façon générale, Pierre Bourdieu (1982) explique que « tous les groupes confient au corps, traité comme une mémoire, leurs dépôts les plus précieux », et que l'adhésion à une institution sera d'autant plus forte « que les rites initiatiques qu'elle leur a imposés ont été plus sévères et plus douloureux. » (p. 61). Parce que les épreuves scellent le passage, leur réussite revêt une importance capitale. Ainsi, celui qui échoue ou se montre indigne de l'épreuve subie (par exemple, en exprimant ostensiblement sa peur ou sa douleur), sera contraint à une existence peu enviable ; on lui rappellera sa défaillance et il aura, par exemple, des difficultés à se marier (Le Breton, 2000, pp. 100-101)⁴⁵. Dans certains cas extrêmes, la mise à mort symbolique peut se doubler de la mort réelle du candidat qui n'aura pas su surmonter les épreuves (Laburthe-Tolra et Warnier, 2003, p. 179).

La phase liminaire est également celle des *apprentissages*. Lors des cérémonies et des festivités qui ponctuent cette période, les hommes déjà initiés transmettent le savoir tribal aux novices en revivant avec eux les grands événements mythiques qui constituent l'histoire du groupe, en leur expliquant les principes religieux qui sous-tendent les rituels, les noms et rôles des dieux, etc. ; ils leur inculquent également quelques traditions secrètes, comme les danses, les chants, et parfois même la langue qu'ils sont seuls à connaître (Le Breton, 2000, p. 101). Cependant, les savoirs acquis n'ont généralement aucun sens en dehors du rituel lui-même dans la mesure où

⁴⁵ Plus près de nous, Bozon (2002) explique au sujet de la conscription (au XIX^e siècle et pour une part du XX^e siècle) qu'à la suite du conseil de révision (lors duquel les jeunes hommes étaient déclarés aptes ou inaptes au service militaire) « ceux qui étaient déclarés inaptes étaient considérés avec pitié et mépris et avaient des difficultés à se marier par la suite » (p. 25).

ils consistent en des apprentissages et des actions parodiques (Laburthe-Tolra et Warnier, 2003, p. 179). Il s'agit bien plus souvent d'une démystification de certaines naïvetés que de la transmission d'un savoir supérieur ; on montre, par exemple, aux candidats que derrière les masques terrifiants utilisés pendant les cérémonies il n'y a que des hommes et pas des esprits, ou que « la voie mystérieuse du dieu ou de l'animal qui oblige les profanes à s'enfuir au loin n'est due qu'à la vibration du rhombe : l'initiation révèle que le sacré ne sert ici qu'à dissimuler l'identité du pouvoir social » (p. 179). Cette dédramatisation peut apparaître déroutante et décevante pour le candidat à l'initiation à qui on a promis un intense face-à-face avec les émissaires des pays des morts, et qui se retrouve finalement confronté « à l'incomplétude du symbolique et l'inconsistance de l'Autre »⁴⁶ (Douville, 2010, p. 878). On retrouve dans ce dévoilement l'idée, présente chez Victor Turner, selon laquelle l'expérience liminaire rend possible une prise de distance avec les formes positivées de la structure sociale. Leur arbitrarité et leur artificialité sont ici révélées. L'initié se situe entre le « croire » et le « ne pas croire », au moment même où, pris au cœur du processus, son adhésion devrait être à son comble. C'est pourtant cette ambivalence, cette faculté de jouer de l'écart qui va lui permettre de s'approprier et donc d'adhérer pleinement à l'expérience rituelle (Dartiguenave, 2001, pp. 74-75). C'est tout aussi paradoxalement que le dévoilement provisoire de l'arbitrarité de la structure sociale va produire le renforcement de cette dernière, sa « consécration » pour reprendre l'expression de Bourdieu.

Enfin la dernière phase du rite d'initiation est celle de l'*agrégation*. Là encore, la symbolique de la mort-renaissance est au cœur de la cérémonie. Chez les peuples guerriers et chasseurs, souvent le candidat doit faire ses preuves en couronnant son initiation par le meurtre d'un homme ou d'un analogue : singe anthropoïde ou fauve (Laburthe-Tolra et Warnier, 2003, pp. 179-180). L'accès à une vie nouvelle après l'initiation est également souvent renforcé par l'attribution d'un nouveau nom, différent de celui de l'enfance, mais aussi par le réapprentissage de gestes autrefois familiers (Claes, 1994, p. 47). Le nouvel initié qui a parfois été maintenu dans la marge pendant plusieurs années doit ainsi réapprendre à vivre parmi les siens. La phase d'agrégation se clôt normalement par une fête à laquelle participe toute la communauté. De façon générale, les festivités accompagnent l'ensemble des cérémonies

⁴⁶ Notons la proximité phénoménologique qui existe entre cette expérience initiatique de démystification et les enjeux psychiques de la première phase de l'adolescence que plusieurs psychanalystes lacaniens spécialistes de l'adolescence envisagent justement comme un temps de « dévoilement », de « désillusion » ; précisément, de révélation de l'universalité de la castration et avec elle du leurre que constituait la promesse œdipienne et l'attribution phallique au père (nous développons dans le chapitre III, section B).

initiatiques, notamment la période de marge durant laquelle elles peuvent être régulières. Comme Durkheim l'a souligné, les réjouissances participent avec les cérémonies rituelles à la revivification des liens communautaires par l'effervescence qu'elles génèrent. Une véritable « symbiose » peut ainsi s'établir entre l'initiation des novices et la régénération collective ; durant une saison ou plus, tous les membres de la société participent à l'initiation tout en revivant collectivement à travers les mises en scène cérémonielles les mythes fondateurs (Galland, 2007, p. 63).

II.B.1.d – Assurer la continuité sociale

Le système d'âge, quelle que soit son organisation, institue des rapports de hiérarchie entre les générations. Ce faisant, il contribue à freiner la progression sociale des jeunes et à maintenir les privilèges des initiés qui peuvent jouir du mariage, de la polygamie, de l'autorité politico-religieuse, etc. (Galland, 2007, p. 67). On peut alors considérer le temps de l'initiation comme étant « une période de subordination prolongée créée pour favoriser les exigences de la classe d'âge dominante, les adultes »⁴⁷ (Huerre, et al., 2003, p. 45). Cependant, le système d'âge n'a pas pour seule finalité d'instituer des relations de pouvoir différenciées. Il contribue également à *reproduire les valeurs essentielles de la société et à développer des relations de solidarité* (Galland, 2007, p. 67-68). Les solidarités s'expriment d'abord entre les générations alternes (c'est-à-dire celles qui sont séparées par une génération intermédiaire, à la différence des générations successives qui se suivent directement). À la différence des relations entre pères et fils qui sont empreintes d'une certaine froideur, voire de rivalité, les rapports entre les membres des générations alternes sont caractérisés par la spontanéité, le non-conformisme et souvent l'affection manifeste (p. 68). Chez les Massaï d'Afrique de l'Est, par exemple, les aînés de la classe alterne supérieure parrainent les novices durant leur initiation : ils président aux cérémonies de circoncision et de d'inauguration de la nouvelle classe d'âge, et exercent une autorité bienveillante sur leurs protégés qui peut se poursuivre au-delà de l'initiation (p. 68). Ces relations privilégiées entre générations alternées ne sont pas sans rappeler celles des grands-parents et des petits-enfants dans les sociétés contemporaines. La domination des « pères » sur les « fils » est également contrebalancée par les liens de solidarité qui s'établissent à l'intérieur d'une même génération. C'est un effet général de tout système de classes d'âge que de produire

⁴⁷ On y voit un parallèle avec la prolongation du moratoire juvénile dans le contexte actuel, qui apparaît à bien des égards comme un moyen de mettre provisoirement les jeunes à l'écart de certains droits et ressources au profit du monde adulte (cf. chapitre I, conclusion ; notamment : Fize, 2016).

des sentiments d'appartenance générationnelle pour ceux qui sont entrés ensemble dans un même groupe d'âge. Ainsi, au sein de la classe des initiés, ceux qui ont vécu ensemble leur initiation se reconnaissent et sont reconnus comme appartenant à une même génération (p. 65). Comme on l'a vu avec Victor Turner, les épreuves et les enseignements partagés durant l'initiation donnent l'occasion aux novices de développer des liens fraternels qui sont susceptibles de les suivre tout au long de leur existence, renforçant le sentiment d'appartenir à une même génération.

Pour Olivier Galland (2007), s'il existe bien une période transitoire entre enfance et âge adulte dans les sociétés lignagères organisées en classes d'âge et en générations, la jeunesse n'est pas « ce moment en creux » que connaissent d'autres sociétés (p. 69). Ici comme ailleurs, les jeunes sont en situation d'attente, mais cette attente est socialement organisée par les rites et les institutions qui nourrissent symboliquement les liens, à la fois antagonistes et solidaires, entre les classes d'âge. Ces rites garantissent également pour chaque groupe l'exercice, en son temps, des responsabilités sociales. La ritualisation des relations entre groupes d'âge se révèle donc être un puissant régulateur des tensions sociales entre les âges, et de manière générale un facteur de cohésion pour l'ensemble de la société. Ainsi faut-il, selon Galland, comprendre la dynamique rituelle dans ces sociétés dans sa globalité et ne pas restreindre les rites d'initiation à leur fonction de passage (comme a tendance à le faire Van Gennep). À travers ces rites, les membres d'une société célèbrent probablement moins l'entrée symbolique des jeunes générations dans la vie adulte, que *la confirmation perpétuellement renouvelée d'appartenir à une totalité sociale* s'éprouvant dans l'expérience de la continuité des relations entre classes d'âge (p. 69). Pour Mircea Eliade (1992), avec les cérémonies d'initiation « on instruit une nouvelle génération, on la rend digne d'être intégrée dans la communauté des adultes ; et à cette occasion, par la réactualisation des rites traditionnels, toute la communauté se régénère. C'est pourquoi, dans les sociétés primitives, les cérémonies d'initiation se rangent parmi les plus importantes fêtes religieuses » (p. 27).

II.B.1.e – Conforter des processus psychiques

Comme nous l'avons vu dans la section précédente, les rituels sont susceptibles d'apaiser des conflits psychiques ou des angoisses liés aux processus de changement ou, plus spécifiquement, à des expériences traumatiques, comme celles de la perte, de la mort, de l'injustice, etc. Certains psychologues se sont intéressés plus particulièrement aux effets des rites d'initiation dans les sociétés lignagères sur le vécu psychique des adolescents. Ils mettent en avant deux grandes fonctions.

La première d'entre elles concerne *la résolution du conflit œdipien* (Claes, 1994, p. 39). La peur de l'inceste « social »⁴⁸ et l'interdit qui en découle constituerait un principe anthropologique élémentaire à partir duquel toutes les sociétés humaines organiseraient leurs systèmes d'alliance et de parenté. Avec la puberté physiologique et l'accès à la sexualité génitale, la séparation de l'enfant d'avec l'instance parentale sexuellement prohibée (la mère ou son substitut) devient, si elle n'a pas été précédemment effectuée, indispensable. Les rites d'initiation contribueraient à symboliser cette séparation et à la rendre ainsi plus acceptable. Lors de la phase dite de « séparation » du rite, la brutalité et l'exagération des mises en scène (insultes des fils, simulacres de mise à mort, lamentations des mères, etc.) ne font que souligner le caractère inéluctable et définitif de la coupure du lien maternel. La rupture est prise en charge par le père et les hommes, qui se révèlent durant la période de marge à la fois comme rivaux qui font souffrir (à travers les épreuves) et modèles d'identification (à travers les apprentissages)⁴⁹. On remarque que l'on traite exclusivement ici de la séparation des fils d'avec leur mère. Les rites d'initiation féminins étant de façon générale beaucoup moins documentés que ceux des garçons, on ne dispose malheureusement pas d'informations relatives à leur éventuel impact sur la problématique œdipienne des filles⁵⁰.

⁴⁸ Et non « biologique », comme l'a souligné Claude Lévi-Strauss dans son ouvrage « Les structures élémentaires de la parenté » (paru en 1949) ; à l'instar du traitement social de la puberté, les deux dimensions (sociale et biologique) peuvent incidemment se recouper dans le traitement social de l'inceste, mais elles ne sont pas ontologiquement liées.

⁴⁹ Selon les psychanalystes, l'identification de l'enfant au parent rival ou à ses substituts (pris comme idéaux) est un élément déterminant dans la résolution du conflit œdipien (cf. chapitre III).

⁵⁰ Soulignons cependant à ce sujet que le conflit œdipien n'est pas seulement à interpréter comme l'interdiction des rapports sexuels entre l'enfant et le parent du sexe opposé (la mère et son fils ou le père et sa fille), mais concerne également les relations avec le parent de même sexe ; on parle alors d'Œdipe « négatif » ou « inversé » pour qualifier ce type de relation, et d'Œdipe « complet » pour caractériser l'existence simultanée de ces deux tendances. Certains psychanalystes d'influence lacanienne considèrent même que le « véritable » Œdipe concerne, *pour le garçon comme pour la fille*, la relation incestueuse avec la mère (qui constitue le premier pôle d'attachement de l'enfant quel que soit son sexe). Autrement dit, la séparation de la fille d'avec sa mère constitue tout autant un enjeu du point de vue de la problématique œdipienne que celle du garçon d'avec sa mère, et est alors

La seconde fonction « psychologique » des rites d'initiation (articulée avec la première) renvoie au processus de sexualisation, c'est-à-dire à *la définition et à l'attribution de l'identité sexuée* (Claes, 1994, p. 40). Selon Freud, l'identité sexuée n'est véritablement acquise qu'à partir de la puberté où l'adolescent est conduit à se reconnaître et à être reconnu comme homme ou femme. Sans rentrer ici dans des détails que nous exposerons dans le chapitre suivant, retenons que, selon la théorie freudienne, l'enfant entre dans une position sexuée à partir du complexe de castration qui le conduit à se définir du seul point de vue de la possession de l'organe sexuel mâle (représenté par le pénis) ; il n'a donc en ce sens pas accès à la différence des sexes telle que la conçoivent les adultes, c'est-à-dire envisageant masculin et féminin comme étant deux sexes à part entière. Par ailleurs, Freud souligne que le désir humain est profondément bisexuel et que l'enfant se situe dans cette ambivalence en adressant ses désirs œdipiens (mêlant toujours amour et haine) tant à sa mère qu'à son père. Sans éteindre toute équivoque à ce sujet⁵¹, le choix d'un objet sexuel préférentiel à l'adolescence manifeste, non seulement le renoncement aux désirs œdipiens en désignant cet objet en dehors du cercle familial, mais également une orientation hétérosexuelle ou homosexuelle qui donne un socle à l'identité sexuée. Là encore, les rites d'initiation permettraient de soutenir ce processus d'attribution d'une identité sexuée ; que ce soit en le figurant par des gestes, des attributs symboliques ou des marques corporelles (on pense notamment à la chirurgie génitale) ; ou en l'étayant par l'immersion dans des groupes non mixtes (dans la plupart des initiations, les novices sont exclusivement mis en présence de personnes de leur sexe). De manière générale, on a vu que l'attribution sociale d'une identité sexuée était au cœur de tous les rites d'initiation, puisqu'après avoir arraché le futur initié au monde asexué de l'enfance, il s'agit toujours de le reconnaître non seulement comme initié, mais plus encore en tant qu'homme ou femme.

En écho aux propos tenus dans la section précédente sur les fonctions du rite comme « réducteur d'incertitude », nous pouvons considérer avec David Le Breton (2000) que les rites d'initiation (à l'instar des autres types de rite passage) soutiennent les processus de construction identitaire et d'acceptation du changement en donnant une valeur et une signification à l'existence : les

susceptible de donner lieu à un traitement social qui la garantisse (cf. chapitre III pour un développement de ces idées).

⁵¹ On peut d'ailleurs envisager que l'immersion des novices dans des groupes non-mixtes leur donne l'occasion, si ce n'est de réaliser comme tels des désirs homosexuels, du moins de les sublimer à travers l'esprit de grande camaraderie qui s'y établit. Bien qu'elle ne soit plus directement accompagnée par les adultes, cette propension des adolescents à investir primordialement des groupes « monosexués » s'observe encore dans le contexte contemporain (Moulin, 2005).

rites d'initiation permettent « de jalonner l'avenir, d'ôter toute incertitude sur la conduite de l'existence et les valeurs communes qui la fondent ». L'initié est enraciné « dans la trame d'une mémoire collective et d'une appartenance qui confirme son sentiment d'identité personnelle et sociale », et lui fournit « un mode d'action et de pensée, un savoir-vivre qui rend favorable et aisé le cours de l'existence » (p. 100).

II.B.2 – LES RITES DE PASSAGE DANS LES SOCIÉTÉS PAYSANNES OCCIDENTALES

II.B.2.a – Une perte de la dimension initiatique

Dans les sociétés paysannes occidentales, les rites de passage qui accompagnent la transition entre enfance et âge adulte avaient très probablement originellement une dimension initiatique similaire à celle que l'on peut observer dans les sociétés lignagères. André Varagnac, folkloriste et ethnologue (cité par Galland, 2007), interprète les cérémonies initiatiques et les rites carnavalesques des premières sociétés rurales comme une introduction des jeunes au sacré à travers leur mise en rapport avec le monde des morts. Les novices, constitués en deux classes d'âge distinctes selon leur sexe, sont mis en marge du groupe pour « un stage plus ou moins long, dans la société des trépassés » (p. 70). Leur commerce avec la mort (« la fréquentation terrifiante et exaltante des esprits ») s'apparente à une « seconde naissance » qui leur confère une « âme » et leur permet finalement de devenir adultes. On retrouve dans ces rites les principaux thèmes de l'initiation, même si, comme le souligne Olivier Galland, dans les sociétés paysannes la communauté délègue aux jeunes le commerce avec le surnaturel, plutôt qu'elle ne les introduit elle-même au sacré à travers la transmission des mythes fondateurs et des valeurs ancestrales ; à la différence des sociétés lignagères, « la jeunesse y est plus un trait d'union, un agent transmetteur du sacré qu'un groupe à initier » (p. 70).

Toutefois, la fonction initiatique d'introduction au sacré dont les jeunes étaient, si ce n'est les bénéficiaires, du moins les agents pour l'ensemble de la communauté, se désagrège progressivement (probablement sous l'influence du christianisme qui a attaqué les mythes et les sacerdoce païens vis-à-vis desquels il était en concurrence) (Galland, 2007, p. 70). Aussi, à partir du Moyen Âge, les rites qui entourent l'enfance et la jeunesse dans les sociétés paysannes ont perdu toute portée initiatique et ont essentiellement pour fonction d'organiser et de signifier le passage d'un âge à un autre (p. 69). Néanmoins, à côté de certains rites de

passage, des traces des anciens rites initiatiques subsistent à travers des cérémonies et pratiques confiées à la jeunesse, très souvent dans le cadre d'organisations de jeunesse (comme les bacheleries, abbayes de jeunesse, reinages, etc.), mais en dehors d'un cadre sacerdotal. Il y a donc lieu de distinguer parmi les expressions rituelles en lien avec la jeunesse, d'un côté des rites de passage proprement dits, et de l'autre ce qui relève des fonctions rituelles attribuées aux groupes de jeunes (p. 70).

II.B.2.b – Les rites de passage entre l'enfance et l'âge adulte

Olivier Galland (2007) retient trois grandes catégories de rites de passage (la communion solennelle, la conscription et le mariage) qui s'échelonnent dans le temps pour accompagner la transition de l'enfance vers l'âge adulte. Ainsi, *la première communion* (plus tard dénommée « communion solennelle ») est l'une des rares formes de rite de passage dont on peut dire qu'elle a conservé une dimension initiatique avec toute la liturgie qui l'accompagne (p. 70). Cependant, c'est selon une approche plus profane qu'elle est conçue comme un seuil d'entrée dans la jeunesse : le garçon met pour la première fois des pantalons longs, la jeune fille allonge ses robes. C'est surtout l'âge où, vers 12 ans, le garçon (très rarement la fille) s'engage comme apprenti⁵² (p. 70). L'introduction de la première communion date du XV^e siècle, mais cette cérémonie ne se généralise dans sa forme collective dans certaines campagnes qu'au XIX^e siècle.

La conscription, mise en place en France juste après la Révolution, signe, quant à elle, l'entrée dans la vie de jeune adulte, c'est-à-dire d'adulte non marié. Son caractère périodique lui permet de s'inscrire dans le cycle annuel des communautés villageoises, ce qui en fait, dans la France rurale du XIX^e siècle, l'une des cérémonies majeures célébrant la fin de la jeunesse (p. 70). Elle donne lieu à différents rites et festivités qui prennent généralement place avant le départ à l'armée. La « tournée des conscrits » est une des manifestations rituelles les plus marquantes de cette période. À partir du début du XX^e siècle, elle va dans certaines régions jusqu'à supplanter les tournées traditionnelles du nouvel an et du carnaval. Les jeunes d'une même classe d'âge, bientôt appelés à rejoindre l'armée, rendent alors visite à toutes les maisons de la commune et y ramassent divers aliments (charcuterie, farine, crème, œufs, lapins, volailles,

⁵² L'entrée en apprentissage était un marqueur important de séparation d'avec le monde de l'enfance, puisqu'il impliquait généralement de quitter le foyer parental pour vivre au domicile du maître artisan.

etc.) qu'ils disposent dans un chaudron, une hotte voire une charrette. Parfois, ils obtiennent même de l'argent, en échange duquel ils proposent des brioches, des images pieuses, des cocardes ou des bouquets. Dans toutes les maisons, on leur sert une petite collation et des boissons : ils jouent du clairon, chantent, crient, dansent avec les filles de la maison ; « leurs souïeries et grossièretés, considérées comme des preuves de vitalité, sont pardonnées d'avance », explique le sociologue Michel Bozon dans l'ouvrage « Les conscrits » (paru en 1981 ; cité dans Galland, 2007, p. 71). Tel un « groupe carnavalesque », la bande de conscrits aborde également les passants dans la rue pour leur demander une obole, en argent ou en nature, parfois de façon pressante et intimidante.

Plus tard, le conseil de révision, lors duquel se décide officiellement l'aptitude du jeune à entrer sous les drapeaux, donne lieu à une véritable cérémonie laïque, du moins jusqu'en 1905 où le recrutement s'effectue par tirage au sort (Galland, 2007, p. 70). La cérémonie est emprunte de solennité : elle se déroule dans la grande salle de la mairie ou dans l'église, sous la protection des gendarmes et en présence des notables. Le numéro, tiré au sort par le sous-préfet, fait l'objet d'un véritable culte par le conscrit qui le conserve précieusement et l'arbore fièrement sur son couvre-chef (p. 71). Qu'elle soit tempérée par le tirage au sort où qu'elle s'établisse uniquement sur des critères objectifs, la déclaration d'aptitude fait office de « brevet de masculinité », et le jeune homme dont le statut sexuel vient d'être validé peut se voir gratifié d'un insigne indiquant « Bon pour les filles » (tradition vivace jusqu'aux années 1970). La journée qui constitue donc une initiation à la virilité se termine par des beuveries et des banquets, et parfois une visite dans une maison de passe, après laquelle le jeune homme rentre complètement ivre au village (p. 72).

Le mariage, « acte social majeur » qui officialise la rencontre de deux parentèles, constitue une étape décisive du cycle de vie puisqu'il signe l'entrée définitive dans l'âge adulte, ouvrant pour les jeunes époux des droits à la sexualité, à la fécondité, à l'installation en ménage, aux responsabilités d'une ferme ou d'un atelier (Segalen, 2005a, pp. 41-42). Il représente probablement un enjeu plus important pour les femmes que pour les hommes dans la mesure où, lorsqu'il arrive à la noce, l'homme a déjà été, en quelque sorte, initié (notamment avec la conscription) et préparé pour sa position sociale ; « même si la femme avait appris à cuisiner et à coudre, et préparé son trousseau, l'essentiel restait pour elle à venir » (Bozon, 2002, p. 25). Le changement que connaît la jeune femme est radical au moins sur deux points. D'abord, parce

qu'elle quitte pour la première fois le foyer parental⁵³. Ensuite, car elle est initiée à la sexualité à laquelle, au contraire de l'homme, elle n'avait pas du tout eu accès auparavant. Ainsi, la mariée est-elle au centre de la dramaturgie matrimoniale, dont le cérémonial traditionnel est structuré par l'asymétrie des rôles de l'homme et de la femme. C'est aussi un rappel du contrôle masculin sur les femmes puisque la mariée « est objet, plutôt qu'actrice, du mariage » (p. 25).

Plusieurs rituels qui accompagnent la préparation du mariage manifestent le contrôle qu'exerce la communauté et le groupe des jeunes lui-même sur l'appariement des jeunes gens (Galland, 2007, p. 72). Ce contrôle est particulièrement visible lors de certains rites de « courtoisie » (première phase chronologique du mariage) comme le « donage » en Haute-Marne, décrit par André Varagnac (cité par Galland). Le soir du mardi gras ou du mercredi des cendres, les jeunes filles se placent au sommet d'un coteau et les jeunes garçons en haut d'un autre qui lui fait face. Après qu'on ait crié son nom, chaque jeune fille doit crier en retour le nom de celui qu'elle aime, ou se taire si son cœur n'est pas encore pris. Ces sortes de fiançailles publiques ne sont réalisées qu'avec l'assentiment des parents qui ont préalablement agréé le prétendant. Une fois le donage effectué, les deux jeunes sont considérés comme fiancés par la communauté (p. 72).

Le mariage, comme frontière principale entre la jeunesse et l'âge adulte, constitue un passage obligé et irréversible (Galland, 2007, p. 73). La veuve ou le veuf ne peut retourner à l'état de célibataire et venir concurrencer les jeunes sur le marché du mariage ; s'il se remarie, il s'expose de la part des jeunes gens aux quolibets et aux chahuts. De même, celui ou celle qui n'a jamais été marié est stigmatisé. C'est le cas des filles encore célibataires à 25 ans que l'on « coiffe » à la Sainte-Catherine. Dans la Besse, une coutume permet aux jeunes femmes non mariées d'effectuer un mariage fictif, mis en scène par la communauté, qui les délivre des moqueries dont elles étaient sujettes ; lors de cette cérémonie, la jeune fille fait vœu de ne jamais avoir d'autre époux que celui qu'on lui a attribué fictivement ; à partir de ce jour, elle est admise au rang des femmes dont elle peut avoir les attributs, et sa condition est analogue à celle des veuves (p. 73).

Beaucoup de rites de passage et de pratiques rituelles attribuées à la jeunesse ont disparu ou perdu de leur valeur après la Première Guerre mondiale. Cependant, la communion solennelle et le mariage conservent encore dans l'entre-deux-guerres, et surtout dans les milieux

⁵³ Sauf pour celles qui, moins nombreuses que les garçons partant en apprentissage, étaient employées dès 12 ou 13 ans comme domestiques ou filles de ferme en dehors de leur localité d'origine.

populaires, leur force symbolique et leur fonction pratique pour marquer la fin de l'enfance pour le premier, et l'entrée définitive dans la vie adulte pour le second (Galland, 2007, p. 73).

II.B.2.c – Les fonctions rituelles attribuées à la jeunesse

En dehors des rites de passage qui la concernent spécifiquement, on attribue à la jeunesse, dans les communautés villageoises, des fonctions rituelles dans lesquelles on peut voir des survivances des anciens rites d'initiation. À travers ces fonctions rituelles, la jeunesse est constituée, dans les communautés villageoises, comme une classe d'âge singulière, mais également profondément inscrite dans la vie sociale de la communauté (Galland, 2007, p. 74). Souvent regroupée dans le cadre d'organisations formelles comme les bachelleries, la jeunesse villageoise (masculine) se voit principalement investie de deux missions : organiser des fêtes, d'une part, et assurer une fonction de police des mœurs, principalement en matière de conjugalité, d'autre part. Pour ce qui concerne l'*organisation des fêtes*, les jeunes s'investissent particulièrement dans la mise en œuvre du carnaval (fête originellement païenne qui a progressivement été intégrée dans la tradition chrétienne). Au XIX^e siècle, la période du carnaval s'étend sur presque deux mois, de l'épiphanie au mercredi des cendres. Outre les cérémonies religieuses et les diverses réjouissances qui marquent cette période, des défilés de cohortes masquées et déguisées sont organisés pour figurer, de façon grotesque, la visite dans ce monde de l'armée des morts. Généralement, seuls les jeunes sont autorisés à se masquer et à se déguiser de la sorte. Toujours masqués, ils jouent également le rôle d'agent purificateur en aspergeant les maisons de matière réputées bienfaitrices (argile, farine, cendre, etc.). Comme le souligne André Varagnac (cité par Galland), on retrouve dans ces rituels du carnaval la trace des anciens rites d'initiation à travers lesquels les jeunes étaient institués comme le seul groupe social admis à commercer avec les morts et le sacré (p. 74).

En dehors des fêtes, les groupes de jeunesse exercent une *fonction de surveillance* de la concorde nuptiale et des mœurs conjugales⁵⁴. Tout écart à la norme (querelles répétées au sein d'un couple, subordination du mari, inconduite d'un époux, etc.) est susceptible d'être dénoncé par le groupe. La forme la plus connue de cette dénonciation est celle du « charivari » qui consiste généralement en un tintamarre nocturne organisé sous les fenêtres du contrevenant,

⁵⁴ En réalité, le contrôle des bonnes mœurs peut dépasser le champ de la conjugalité pour concerner « toutes les formes de comportements individuels, qu'ils soient sexuels ou politiques, qui tranchent avec la morale dominante sans être pénalement répréhensibles » (Pellegrin, 1982, p. 247).

mais qui peut aussi prendre, par exemple, la forme de « la promenade sur l'âne » lors de laquelle un homme que l'on veut punir (ou son sosie ou un mannequin le représentant) est promené à califourchon sur un âne (Pellegrin, 1982, p. 253). La fonction régulatrice de la jeunesse peut également s'appliquer aux relations avec les communautés voisines ; il s'agit notamment de garantir l'intégrité du territoire communal et le respect de la règle d'endogamie selon laquelle les garçons se réservaient les filles de la communauté (Galland, 2007, p. 74). Enfin, relevons l'exemple des « bachelleries » auxquelles on accorde, dans certaines villes du Centre-Ouest, des pouvoirs judiciaires en ce qui concerne des délits mineurs qui ne sont habituellement pas traités par les juridictions officielles, comme la vérification des poids et mesures ; ces juridictions temporaires (parfois mises en place seulement pour quelques heures) ont théoriquement le droit d'infliger des amendes aux contrevenants, et peuvent alors conserver l'argent obtenu (Pellegrin, 1982, pp. 245-247). Ces pouvoirs, proprement judiciaires ou de régulation sociale, accordés à des groupes de jeunesse structurellement en position de faiblesse et/ou de marge au sein de leur communauté, rappellent les « pouvoirs du faible » évoqués par Victor Turner (cf. section précédente). Les jeunes sont reconnus comme garants des valeurs universelles qui sous-tendent la vie sociale, et chargés de les rappeler périodiquement à la communauté, à travers la régulation des comportements déviants qui échappent aux juridictions officielles, mais aussi à travers le commerce singulier qu'ils entretiennent avec les morts.

II.B.2.d – Intégrer les jeunes générations

Les fonctions rituelles attribuées à la jeunesse peuvent être analysées, si ce n'est comme des rites de passage, du moins comme des rites de marge à travers lesquels les jeunes gens, séparés de l'enfance mais pas encore agrégés au monde adulte, pouvaient provisoirement trouver une place et un rôle dans la société. Sans y voir aussi nettement que dans les sociétés lignagères une initiation, ces attributions rituelles avaient incontestablement une *fonction socialisatrice*. Ainsi dans la bachellerie poitevine, les règles de vie qui régissent la communauté, sans faire l'objet d'enseignements explicites, sont tacitement inculquées aux nouveaux membres par leurs aînés et mises en pratique concrètement dans des rôles à travers l'organisation des temps forts de l'année festive (Pellegrin, 1982, p. 272). Les bachelleries permettent également l'apprentissage de la *maîtrise des pulsions* de violence et des pulsions sexuelles. Les comportements amoraux que l'on prête à la jeunesse et qu'implicitement on attend d'elle (violences sexuelles, goût de la rapine, amour du vin, etc.) sont ritualisés dans les fêtes de bachellerie, devenant de véritables

mises en scène faites pour amuser les villageois (p. 270). Paradoxalement, « ce sont les déviants à la norme qui sont eux-mêmes institués en organisateurs d'une fête normative et [à travers les pouvoirs de régulation sociale] en juges de ceux qui dévient des règles morales dominantes dans leur collectivité ». On peut supposer que sont créées ici, par le jeu avec les identités et l'exercice de responsabilités sociales, les conditions d'une prise de distance avec ses propres comportements. Les manifestations rituelles ont également une fonction d'exutoire : « en permettant à la jeunesse d'assouvir périodiquement [certains comportements] [...] leur société canalise ces spécificités juvéniles et socialise des pulsions mal contrôlées selon un processus que les psychanalystes appellent la sublimation » (p. 270).

II.C – LA RECOMPOSITION DES RITUALITÉS ENCADRANT LA PÉRIODE JUVÉNIILE DANS LES SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES OCCIDENTALES

Si les rites de passage constituent des dispositifs sociaux efficaces pour accompagner la transition juvénile dans les sociétés traditionnelles, dans les sociétés modernes occidentales – a fortiori dans le contexte contemporain où la modernité paraît poussée à son paroxysme –, ils sont peu à peu délaissés. Dans le même temps, la transition juvénile se complexifie et devient à de nombreux égards de plus en plus problématique (cf. chapitre précédent). On peut alors se demander s'il existe toujours aujourd'hui des ritualités spécifiques à la période de jeunesse, et, si tel est le cas, quelles formes, significations et contenus celles-ci prennent-elles.

II.C.1 – UN DÉPÉRISSEMENT MANIFESTE DES RITES DE PASSAGE ANCIENS

Dans les sociétés contemporaines occidentales, les rites de passage « anciens⁵⁵ » déclinent et perdent leur capacité à accompagner les grandes étapes de la transition juvénile. Nombre d'entre eux ont complètement ou presque disparu (comme la conscription qui n'existe plus, ou les fiançailles qui deviennent très rares). Le mariage, qui a été et demeure le plus important des rites de passage, a lui-même subi des transformations profondes allant plutôt dans le sens d'un déclin. Il est notamment de moins en moins considéré comme un « passage obligé » avant de s'établir en couple. Martine Segalen (citée dans Galland, 2007) explique : « le mariage des jeunes fait moins figure d'établissement ; ce n'est plus une coupure, un rite de passage qui fait accéder à l'âge adulte, surtout lorsqu'il y a eu cohabitation pré-nuptiale » (p. 77). Ainsi, en dépit de l'« inflation rituelle » qui caractérise les mariages du début de XXI^e siècle (on se marie moins souvent, mais de façon plus solennelle), l'institution matrimoniale ne « [consacre] plus, comme ce fut le cas autrefois, des "passages" d'un état social à l'autre, d'une maison à l'autre », mais exprime « les conceptions relatives à l'identité des individus et à la montée de l'individualisme » (Segalen, 2005b, p. 163). À l'instar du mariage, les rites de passage entre l'enfance et l'âge adulte semblent être altérés dans le contexte contemporain dans leur double

⁵⁵ Nous préférons ce qualificatif d'« ancien » à celui de « traditionnel » pour signifier, comme nous avons déjà pu l'expliquer, que nous ne considérons pas que les sociétés contemporaines soit des sociétés exemptes de traditions, même si la référence à la tradition y est moins explicitement centrale et que les formes rituelles s'y actualisent à travers des contenus différents de ceux pris lors des époques précédentes.

fonction de maîtrise de l'incertitude et d'intégration sociale. D'un côté, ils perdent leur capacité à accompagner le changement en balisant clairement les étapes d'une transition juvénile devenue – et c'est probablement là le fond du problème – incertaine ; de l'autre, ils ne parviennent plus à officialiser ces changements en les inscrivant dans une chaîne signifiante qui prenne sens au-delà des groupes restreints et homo-générationnels dans lesquels s'inscrivent de plus en plus exclusivement les jeunes. En fait, le déclin des rites de passages anciens s'apprécie au regard des transformations de la condition juvénile contemporaine : singularisation et complexification des trajectoires ; moindre importance des relations intergénérationnelles dans la définition des identités ; perte de prestige et d'influence de l'âge adulte. Si nous avons déjà développé chacun de ces points dans le chapitre précédent (notamment section B), nous les reprenons ici synthétiquement pour comprendre en quoi ils s'articulent, et peuvent éventuellement expliquer l'affaiblissement des expressions anciennes des rites de passage.

II.C.1.a – Fragmentation sociale : singularisation des passages

L'érosion de la dimension collective des rites de passage se manifeste en premier lieu à travers l'affaiblissement du lien intergénérationnel qui marque l'évolution des cultures occidentales.

Comme on l'a vu, la fonction des rites de passage dans les sociétés traditionnelles est non seulement d'assurer la transition vers l'âge adulte, mais aussi, et peut-être avant tout, d'agrèger les générations entre elles à travers la reconnaissance et la réciprocité des échanges (Claes, 1994, p. 49 ; Galland, 2007, p. 69). Ceci se traduit par un engagement de l'ensemble de la communauté dans le déroulement du rituel. Par exemple, dans les rites d'initiation des sociétés lignagères, les adultes sont présents physiquement et symboliquement tout au long du processus : des cérémonies de séparation à celles d'agrégation, en passant par la période de marge qui se déroule toujours sous le patronage des initiés. Les règles prescrites par les rituels sont rigoureusement codifiées et sont les mêmes pour tous. Les savoirs transmis sont exclusivement en lien avec la culture de la société dans sa dimension globale : les mythes, les croyances, les valeurs (Claes, 1994, p. 48). Ainsi, l'initiation, même lorsque le dévoilement de certains artifices la rend quelque peu décevante, constitue un puissant moyen de relier un jeune à sa société. Dans les sociétés paysannes occidentales, les rites de passage ont perdu leur dimension initiatique, mais pas leur dimension collective car ils se jouent presque toujours sur la place publique. Par ailleurs, les groupes de jeunesse sont également intégrés à la vie sociale

de la communauté à travers les fonctions rituelles qui leur sont attribuées. Ils y trouvent à la fois une utilité sociale, et une occasion d'accéder, de façon plus ou moins directe, à la connaissance des règles de vie de leur communauté. Enfin, de manière générale, comme l'a souligné Durkheim, les grandes manifestations rituelles dans les sociétés traditionnelles donnent lieu à des moments d'effervescence qui réactivent et renforcent les liens d'appartenance communautaire.

Bien qu'elle ait été certainement exagérée à travers la conception d'un « fossé des générations » (selon l'expression de Margareth Mead), la *discontinuité générationnelle* constitue sans conteste un phénomène qui s'affirme avec le développement de la modernité occidentale. La famille est probablement le premier lieu dans lequel résonne cette tendance, qui se répercute par son entremise sur les modes d'accès à l'âge adulte. Que les observateurs de la famille contemporaine interprètent ces transformations dans le sens d'une dissolution ou d'une recomposition du lien familial, qu'ils y voient un gain d'autonomie et de liberté pour des « individus » émancipés du poids des traditions ou, au contraire, une altération du processus de subjectivation rendant plus difficile la prise de possession de soi, tous s'accordent à reconnaître que la famille contemporaine a subi de profondes évolutions dans sa structure organisationnelle, dans ses rôles, normes et valeurs. Tenant compte de la critique que nous avons formulée au sujet des thèses s'inscrivant dans un paradigme individualiste (cf. chapitre I), nous retenons ici l'idée selon laquelle les relations familiales (à l'instar des relations intergénérationnelles dont elles demeurent une des expressions majeures), pour ne pas être moins « sociales » et donc « socialisantes » qu'auparavant, occupent une place moins prééminente dans la construction sociale des identités au moment dans la jeunesse et la validation des trajectoires d'accès à l'âge adulte. Elles s'inscrivent en outre dans un mode de fonctionnement qui, sans abolir toute dissymétrie entre ses membres, privilégie l'expression des singularités et la négociation des statuts et des rôles sur la conformité et l'assignation (cf. chapitre I, section C). Inévitablement, cette moindre centralité de la famille et les transformations des modes de relations en son sein se répercutent sur la mise en œuvre des grands rites de passage dont la famille était jusqu'ici une actrice de premier plan.

Au-delà de la famille, c'est le lien communautaire typique des sociétés rurales, celui qui se tissait à l'échelle du village, qui se désagrège. Le déclin des communautés d'interconnaissance villageoises, précipité par le développement de la mobilité géographique et la dispersion physique des membres d'une famille, ne fournit plus de cadre physique stable dans lequel peut

s'exercer le contrôle contraignant d'une génération sur une autre (Bozon, 2002, p. 28). Parallèlement, les principes d'autorité et d'obéissance aux parents, et aux adultes en général, sont largement remis en cause dans le cadre d'une éducation plus démocratique, reconnaissant l'égalité des individus indépendamment de leur âge et de leur position sociale⁵⁶. Ainsi, les jeunes – qui sont par ailleurs soumis à de nouvelles formes de contrôle social s'exerçant notamment entre pairs (Pasquier, 2005) – ne se sentent plus obligés de participer aux rites familiaux ou communautaires lorsqu'ils ne les concernent pas directement. En outre, des manifestations festives autrefois partagées entre jeunes et adultes d'une même famille ou d'un même village (carnaval, nouvel an, etc.) tendent aujourd'hui à être vécues séparément. Des expressions rituelles continuent d'accompagner les changements d'état entourant la période juvénile⁵⁷, mais ces expériences s'inscrivent dans des groupes restreints (les copains, la fratrie), généralement à distance du regard et du contrôle des adultes. Pour Olivier Galland (2007), c'est l'enjeu même de la ritualisation qui s'est affaibli. En effet, dans les sociétés d'interconnaissance, caractérisées par la proximité de chacun avec chacun, les rites de passage sont pleinement efficaces dans la mesure où ils permettent de bien marquer les frontières entre groupes sociaux, et d'éviter ainsi qu'une trop grande intimité ne conduise à transgresser les règles sociales (notamment liées à l'âge et à la parenté), et à déstabiliser la société toute entière. Au contraire, dans les sociétés de masse, où domine le principe d'anonymat, les conduites privées n'ont généralement pas d'impact pour la collectivité au-delà de la famille nucléaire ; l'organisation stricte des pratiques sociales à travers des procédures ritualisées apparaît alors moins cruciale (p. 79).

L'affaiblissement relatif du lien intergénérationnel, la perte de centralité de la famille ou le délitement du lien communautaire typique des sociétés d'interconnaissance au profit d'une socialisation qui s'effectue davantage entre pairs, s'inscrivent dans une dynamique globale de remise en cause des cadres sociaux dits « traditionnels » qui voit le *triomphe des valeurs individualistes* portées par la modernité. Là encore, il s'agit de considérer le triomphe de ces valeurs non comme le triomphe de l'individu sur la société ou sur les institutions, comme le postulent plus ou moins explicitement la plupart des thèses sur « l'individualisation », mais comme une tendance à accentuer dans les rapports sociaux ce que nous avons nommé le

⁵⁶ Cette orientation « démocratique », particulièrement sensible dans le cadre des relations familiales, constitue une tendance générale perceptible à travers la diffusion du « modèle normatif de l'individualisme contemporain » dans la quasi-totalité des domaines de la vie sociale des sociétés occidentales (cf. chapitre I, fin de section B).

⁵⁷ « Rites de première fois » selon Bozon, « nouveaux rites » selon Fellous, « ritualités adolescentes » selon Rivière, « rites intimes » selon Le Breton ; nous développons dans la suite de cette section.

mouvement de divergence sur celui de convergence, ou, pour le dire autrement, une tendance à faire prévaloir dans les relations sociales la singularité et la négociation sur la conformité et l'obéissance⁵⁸ (cf. chapitre I, fin de section B). Ainsi l'acteur social disposerait-il d'une possibilité accrue de jouer avec les statuts et les rôles qui composent son être social, et donc de faire reconnaître sa différence et sa contribution singulière, là où auparavant il était plus strictement assigné à une place. Encore une fois, nous soulignons que l'accroissement de cette marge de manœuvre ne signifie aucunement que l'acteur se serait de quelque manière émancipé de toute nécessité de se conformer à des statuts et à des rôles ; il dispose simplement d'un panel plus large de références à partir desquelles composer son identité. En ce qui concerne la jeunesse, Olivier Galland (2007) évoque à ce sujet le passage d'un mode de socialisation basé sur « l'identification » (dans lequel l'identité sociale, les statuts et les valeurs étaient transmis à l'intérieur de chaque classe sociale de façon relativement stable et univoque d'une génération à une autre), à un autre basé sur « l'expérimentation » (dans lequel « la définition de soi se construit plus qu'elle n'est héritée »⁵⁹) (p. 165). La production personnelle de son identité s'opère alors à travers « une sorte de bricolage culturel » où les influences sociales – si elles demeurent déterminantes – relèvent surtout de « l'air du temps » (Le Breton, 2000, p. 12).

Le déclin des institutions traditionnelles (famille, religion, corporation, ordre coutumier) qui assuraient le passage de la sphère privée à la sphère publique laisse place à une hétérogénéité des registres normatifs que les nouvelles instances de socialisation, comme l'école, peinent à unifier. Alors qu'il y avait dans les sociétés traditionnelles une conjonction du social, du religieux, du politique, etc., qui contribuait à inscrire le rite dans un seul univers cohérent sur le plan symbolique, la fragmentation des univers sociaux (des identités, des valeurs, des croyances) dans les sociétés contemporaines produit un émiettement des manifestations rituelles qui sont rendues à la fois plus difficiles à repérer⁶⁰ et, du fait du rétrécissement de leur champ d'exercice, moins opérantes dans leur capacité à valider socialement des changements de statut (Segalen, 2005a, p. 23). Dans ce « moment d'éclipse du symbolisme collectif » (Le Breton, 2000, p. 13), en l'absence de références mythiques partagées, et face au recul des grands rites collectifs capables de réunir largement les membres d'une communauté, les jeunes générations, qui peinent à stabiliser leur sentiment d'identité, sont « dans la nécessité, pour le

⁵⁸ Bien entendu, cette tendance générale ne se déploie pas de façon uniforme dans l'espace social, mais de façon différenciée en fonction des espaces, des temporalités ou des milieux sociaux.

⁵⁹ Ce qui ne signifie pas, ajoutons-nous, qu'il n'y ait plus d'héritage.

⁶⁰ Le mouvement d'émiettement étant cependant contrebalancé (« compensé ») par l'émergence de manifestations d'ampleur (sportives, notamment) comme le montre Martine Segalen (2005a).

meilleur ou pour le pire, d'inventer leurs croyances, leurs ritualités, leurs lignes d'orientation » (Le Breton, 2010, p. 40). La socio-anthropologue Michèle Fellous (2001) – s'appuyant sur les réflexions de Françoise Dolto – explique comment, dans les sociétés traditionnelles, les jeunes étaient menés ensemble et solidairement sur « l'autre rive » : « le ou les passeurs, par le pouvoir dont ils étaient investis, par le déroulement de la gestuelle sacrée et d'usages consacrés, assuraient l'efficacité du rite » (p. 15) ; tandis qu'aujourd'hui c'est à l'aide « d'une symbolique individuelle » que des jeunes « ni accompagnés ni attendus » doivent franchir le passage qui les fait mourir à l'enfance (p. 148). C'est ainsi moins l'individualisation au sens strict que la fragmentation, particulièrement générationnelle, qui marque le dépérissement des rites de passage.

II.C.1.b – Montée des incertitudes : émiettement et réversibilité des passages

Si la transition du statut d'enfant à celui d'adolescent (ou de jeune) puis d'adulte a perdu sa dimension communautaire et intergénérationnelle pour ne plus s'inscrire qu'à l'échelle de groupes restreints et intra-générationnels, ces passages ont également perdu leurs caractères brutaux et irréversibles. Ainsi, les étapes de la maturation de l'acteur individuel, si marquées dans les sociétés traditionnelles, se heurtent aujourd'hui à l'*émiettement de l'accession au statut d'adulte*. Pour Martine Segalen (2005a), « la production rituelle des différences qui doit effectuer la séparation avec les états antérieurs semble incompatible avec l'interminable accession à l'état adulte » (p. 23).

Rappelons quelques éléments illustrant la soudaineté et la solennité des passages dans les sociétés traditionnelles. Dans les sociétés lignagères, les initiations peuvent se dérouler sur une période assez longue, mais la séparation du novice d'avec le monde maternel est clairement mise en scène, souvent de façon brutale, par exemple à travers des simulacres de mise à mort. L'agrégation au monde des initiés l'est tout autant à travers des cérémonies rituelles auxquelles sont associés tous les membres de la communauté. Si les jeunes nubiles sont parfois laissés relativement libres, le mariage et/ou l'enfantement les font basculer radicalement dans la vie d'adulte et les contraintes qui y sont associées. Dans la France rurale du XIX^e siècle, c'est la communion solennelle qui assurait un passage quasi instantané à l'âge pubère. Au même moment, vers 12 ans, de nombreux garçons entraient en apprentissage, ce qui les obligeait à quitter le domicile familial et rendait d'autant plus concrète la séparation d'avec le monde de

l'enfance. Les rites qui accompagnaient la préparation de la conscription s'étalaient, quant à eux, sur plusieurs mois, mais marquaient de façon retentissante et publique l'entrée des adolescents dans le statut d'homme viril. Enfin, le mariage venait achever ce parcours ; la mariée était au cœur de la mise en scène car pour elle le changement était radical : elle quittait la maison de son père pour celle de son mari ; elle était initiée à la sexualité. Le mariage la faisait passer de façon presque immédiate du statut de jeune fille à celui de femme.

Ajoutons que dans les sociétés traditionnelles, les rites de passage comprenaient très souvent des épreuves physiques qui avaient pour effet de souligner d'autant plus les changements de statut. Si on trouvait jusqu'à encore récemment des survivances de telles épreuves dans les pratiques de bizutage qui se déroulaient, par exemple, au moment de l'incorporation dans l'armée, c'est surtout dans les sociétés lignagères qu'elles sont les plus élaborées et les plus courantes. L'expérience sociale du changement y est ainsi redoublée par le marquage des corps, qu'il s'agisse de faire réaliser aux initiés des exploits physiques, souvent douloureux et dangereux, de leur infliger des mauvais traitements, ou de les marquer dans leur chair par des modifications corporelles (chirurgie génitale, scarifications, tatouage). Participer à ces épreuves est autant un moyen de démontrer sa vaillance et son engagement dans le processus de changement, que d'inscrire dans le corps la mémoire de l'initiation et l'alliance avec le groupe. Aujourd'hui, dans des sociétés pacifiées mais qui tolèrent de moins en moins la violence, les épreuves physiques, a fortiori douloureuses et/ou dangereuses, sont quasi absentes des rites de passage. Comme l'explique, par exemple, l'anthropologue américain Joseph Campbell (cité dans Fellous, 2001), le jeune catholique qui effectue sa confirmation, au lieu d'avoir des scarifications ou les dents limées, ne reçoit du prêtre qui l'intronise qu'un sourire et « une petite tape sur la joue », tandis que dans les initiations traditionnelles le changement d'état ne faisait aucun doute, car « le jeune homme ressortait avec un corps différent, et il avait vraiment traversé quelque chose » (pp. 112-113). Toutefois, si ces épreuves ont disparu des rites de passage « collectifs et officiels », on retrouve leur trace dans les « conduites à risque » que David Le Breton (2000 ; 2007a) analyse, entre autres, comme des tentatives de ritualisation, des « rites intimes de passage » visant à donner une signification et une valeur à son existence (cf. sous-section suivante). Nous retrouvons de façon spécifique une forme de violence dans les conduites d'ivresse auxquelles s'adonnent de nombreux jeunes ; particulièrement dans les premières ivresses qui sont souvent vécues comme des expériences brutales (cf. seconde partie).

La séparation d'avec le monde de l'enfance et l'agrégation au monde adulte sont beaucoup moins marquées dans le contexte contemporain, non seulement du fait de l'absence d'épreuves physiques, mais aussi, et surtout, en raison de *l'allongement et de la complexification de la transition juvénile*. Comme l'a montré Olivier Galland (cf. chapitre I, section A), sous l'effet de la prolongation de la scolarisation, de la détérioration de la situation économique et de l'évolution des mœurs, la période de jeunesse s'allonge en France à partir des années 1970. Cet allongement se traduit à la fois par un report du franchissement des principales étapes qui permettent d'accéder au statut d'adulte, et par une désynchronisation de ces « seuils de passage ». Sans rentrer à nouveau dans les détails de ces transformations, on retient que :

1. dans la transition « scolaire-professionnelle », la fin des études, plus tardive, ne débouche plus sur l'acquisition rapide d'une situation professionnelle stable, mais ouvre une période plus ou moins longue d'expérimentation et d'instabilité, marquée par des formes d'emploi précaires et le maintien d'une dépendance matérielle et financière vis-à-vis de la famille et/ou de la puissance publique ;
2. dans la transition « familiale-résidentielle », l'écart se creuse entre l'âge du premier rapport sexuel et celui de la naissance du premier enfant, tandis que le départ du foyer parental n'est lui-même plus nécessairement synonyme de mise en couple, et encore moins de mariage, comme c'était encore très largement le cas jusque dans les années 1960.

Dans ce contexte, l'âge adulte devient un horizon d'autant plus lointain et incertain que la maturité sociale est moins indexée à l'acquisition d'attributs statutaires (diplôme, emploi, formation d'une unité familiale) qu'à la construction d'une autonomie subjective qui s'avère être un « processus long et toujours inachevé » (Van de Velde, 2008).

À la complexification et à l'allongement du processus d'accès à la maturité sociale, s'ajoute l'incertitude relative au franchissement définitif des étapes de ce parcours qui s'avèrent toutes plus ou moins réversibles. Dans les sociétés traditionnelles, les changements de statut attestés par les rites de passage ont pour particularité d'être irrémédiables. Ceci rend leur célébration d'autant plus importante et solennelle. Celui ou celle qui se soumet à l'initiation est non seulement assuré d'acquiescer le statut d'initié, mais sait que cette acquisition sera définitive. Plus près de nous, on voit comment, jusqu'à une époque récente, il était très difficile voire impossible de rompre une union lorsque celle-ci avait été officialisée par le mariage. Bien au contraire, dans les sociétés contemporaines, si le passage de l'enfance à l'adolescence demeure irrévocable (bien que la frontière entre les deux états soit relativement floue), la plupart des

étapes qui jalonnent le parcours vers l'âge adulte (décohabitation, formation du couple, stabilité professionnelle, etc.) apparaissent potentiellement réversibles. Émaillées de ruptures volontaires ou subies, les trajectoires « yoyo » (Loncle, 2010, p. 73) ou « boomerang » (Graviria, 2016) sont faites d'expérimentations par essai et erreur, et d'allers-retours toujours possibles.

Dans ce contexte, les rites de passage perdent de leur efficacité car ils ne sanctionnent plus qu'un accès partiel, et potentiellement provisoire à l'âge adulte (Galland, 2007, p. 79). Comme le baptême et la communion ne signent plus automatiquement l'adhésion à la communauté des chrétiens (Segalen, 2005a, p. 24), le diplôme⁶¹ ne constitue plus inévitablement « un sésame » pour l'emploi stable. Ce sont d'ailleurs toutes les manifestations rituelles qui entourent l'avancée dans la trajectoire scolaire (concours ou examen, remise de diplôme, bizutage) qui perdent de leur force pratique et symbolique, sous l'effet conjugué de la massification scolaire et de la perte de valeur des titres scolaires sur le marché de l'emploi (Galland, 2007, p. 80). Qu'il s'agisse de sexualité, de relation amoureuse, du premier enfant, du mariage, de la majorité civile, du premier vote ou du premier emploi, « aucune situation ne trace une ligne nette de démarcation, affectivement investie, susceptible de lui conférer, même sur un mode atténué, une valeur de rite de passage » (Le Breton, 2000, p. 98).

II.C.1.c – Transformations des normes d'âge : perte d'attractivité des passages ?

Au-delà de la fragmentation, de l'allongement et de la complexification des modes d'accès à l'âge adulte, c'est peut-être plus profondément la moindre pertinence des frontières d'âge qui expliquerait la perte de vigueur des rites de passages. Déjà en 1909, Arnold Van Gennep (1981), qui comparait les différents compartiments de l'existence aux pièces d'une maison, indiquait que plus une société se rapprochait du modèle de la modernité occidentale, plus l'épaisseur des cloisons qui séparaient ces pièces et la taille des portes qui permettaient de communiquer entre elles avaient tendance à s'amoinrir (p. 34). Reprenant cette métaphore, David Le Breton (2000) considère qu'aujourd'hui les différentes pièces de la maison ce sont pratiquement effacées « dans un brouillage qui empêche le jeune de bien se repérer et de construire un sentiment d'identité propre à l'intégrer sans délai ni âpreté dans sa société » (p. 98).

⁶¹ Dont Bourdieu (1982) soulignait qu'il « appartient tout autant à la magie que les amulettes » (p. 59).

Olivier Galland (2007) pointe également l'affaiblissement des frontières générationnelles dans l'explication du déclin des rites de passage ; mais il aborde cette question moins sous l'angle de la perte de repères (le brouillage des frontières générationnelles), que de la dévaluation de la dimension hiérarchique de l'âge comme critère de classement, et avec elle de la représentation de l'âge adulte (p. 78). Pour Marcel Gauchet (2004a), les causes de cette dévaluation de l'âge adulte sont à chercher dans le processus de détraditionalisation qui caractérise selon lui la modernité ; processus initié dans son principe à la fin du XVI^e siècle, puis prenant son véritable essor à la fin du XIX^e pour triompher à partir des années 1970 (p. 30). Gauchet pointe, on l'a vu dans le chapitre précédent, le mouvement de désinstitutionnalisation de la famille, c'est-à-dire le remplacement des liens de parenté comme principes primordiaux d'organisation des relations sociales par des liens politiques, juridiques et économiques (p. 30), mais également le déclin du phénomène religieux qui implique également une transformation du rapport au temps et à la tradition (p. 31). Ainsi, l'importance accordée à la tradition⁶² avait pour effet d'introniser les aînés comme « gardiens de la transmission » du fait de leur meilleure connaissance des us et coutumes (p. 31). Dans cette perspective, le cycle de vie était compris comme une « croissance sociale », dont la mort venait couronner le chemin en assurant le passage vers l'ancestralité. Dans les sociétés modernes, « le temps social légitime bascule vers l'avenir de l'histoire ouverte » qui fait prévaloir le changement sur la tradition (p. 31). Associée à l'effacement du principe de parenté comme ordonnateur du social, cette évolution a pour conséquence une désagrégation de l'idée de maturité qui ôte à la figure de l'adulte « la gravité et l'autorité qui résultaient de la fonction décisive qui passait par elle » (p. 41).

Cette perte d'autorité se traduit notamment par l'affaiblissement du contrôle social exercé par la famille et la communauté locale sur les jeunes générations qui sont laissées plus libres de leurs choix, notamment en matière d'alliance (Galland, 2007, p. 78). Par ailleurs, les sociétés contemporaines, qui accordent moins d'importance à la parenté et à la tradition, valorisent également des modes de production basés sur des techniques et des compétences dont la maîtrise n'est pas forcément proportionnelle à l'âge (p. 78). Dans un contexte d'évolution technologique rapide, les anciennes générations peuvent se retrouver plus facilement disqualifiées face aux nouvelles, plus aptes à rester en phase avec ces changements, au point d'envisager un retournement du rapport d'éducation et de rentrer dans ce que Margareth Mead définissait comme culture « préfigurative » (cf. chapitre I, section A).

⁶² « L'autorité surnaturelle des origines ou de la fondation, dont la suite des générations se doit de perpétuer pieusement l'insurpassable legs » (p. 30).

L'ensemble de ces éléments contribue à dévaloriser l'état adulte qui est dépourvu dans l'imaginaire social de son prestige et de ses privilèges, pour n'être plus perçu qu'à travers ses contraintes (engagement sentimentaux durables, obligation de spécialisation professionnelle) (Gauchet, 2004a, p. 42). L'âge adulte deviendrait pour les jeunes un horizon de moins en moins désirable, un état « perçu comme castrateur par rapport à la richesse des virtualités qui restent ouvertes tant que dure la jeunesse » (p. 43). Du côté des adultes, le « jeunisme » emporte de nombreux parents « plus enclins à s'identifier à leurs enfants qu'à leur servir de supports identificatoires et d'éducateurs » (Le Breton, 2010, p. 35). Les frontières symboliques qui mettent en scène rituellement les étapes de l'avancée en âge se trouveraient elles-mêmes dévaluées par la perte d'attractivité de l'âge adulte ; ce qui expliquerait pourquoi les cérémonies qui habituellement les accompagnent sont peu à peu délaissées (Galland, 2007, p. 78). Cette thèse est sans nul doute à nuancer dans la mesure où, même si l'âge adulte a incontestablement perdu une partie de son prestige et de ses prérogatives, il demeure clairement la classe la plus privilégiée parmi tous les âges de la vie, bénéficiant de nombreux droits et ressources auxquels les jeunes n'ont qu'un accès limité⁶³. Dans cette perspective, l'âge adulte n'est plus envisagé comme un idéal, mais il demeure pour la plupart des jeunes un modèle ou au moins un point de repère vers lequel s'orienter.

⁶³ À certains égards, nous pourrions parler avec Michel Fize (2016) d'un véritable « rapport de domination sociale » qui continue à s'établir entre jeunes et adultes dans la société contemporaine (cf. conclusion du chapitre I).

II.C.2 – DE NOUVELLES EXPRESSIONS RITUELLES POUR ACCOMPAGNER LE PASSAGE VERS L'ÂGE ADULTE ?

Si les rites de passage anciens perdent de leur force symbolique et de leur pouvoir de scansion à mesure que les relations intergénérationnelles s'affaiblissent et que la transition juvénile se complexifie, plusieurs auteur.e.s soulignent l'émergence ou le renouvellement d'expressions rituelles spécifiques à la période juvénile. Certaines de ces expressions sont analysées à l'aune du concept de rite de passage, et sont considérées tantôt comme des rites de passages à part entière, tantôt comme des ersatz ou des ébauches de tels rites.

II.C.2.a – Les « premières fois »

Pour Michel Bozon (2002), les grands rites de passage qui organisaient une conversion « complète, irréversible et solennelle » à l'âge adulte (p. 27) se voient supplantés par « toute une série de rites de portée limitée, souvent peu formalisés » qu'il nomme « *rites de première fois* » (p. 29). Ces rites se présentent comme des « moments symboliques » plutôt que comme des « passages ». Ainsi, ils ont pour effet d'étaler et de fragmenter à l'infini le chemin vers la maturité sociale, qui se trouve décomposée en une multiplicité d'expériences ponctuelles aussi diverses que : la première cigarette, le premier baiser, les premières vacances sans les parents, la première « cuite », le premier « joint », la majorité civile, le baccalauréat, le premier vote, le permis de conduire, le premier salaire, etc. (p. 29).

L'auteur revient sur quelques-uns de ces moments symboliques : le premier rapport sexuel ; le premier logement ; le permis de conduire et la première automobile.

L'autonomie adolescente passe, aujourd'hui plus qu'avant, par la constitution d'une sphère clairement différenciées du groupe familial d'origine, dont les relations avec les groupes de pairs et les relations amoureuses et sexuelles sont les deux piliers. L'accès à la sexualité génitale, aujourd'hui déconnecté du mariage, devient alors un seuil social significatif du passage de l'adolescence à la jeunesse (Bozon, 2002, p. 30). Les façons de vivre ce passage

sont différentes pour chacun des deux sexes, même si il intervient à peu près au même âge⁶⁴. Pour les garçons, le premier rapport sexuel représente une « épreuve technique risquée » ayant pour fonction de les confirmer dans leur masculinité, et qui est plutôt déconnectée de la construction d'une relation amoureuse et de la vie de couple. Pour les filles, le premier rapport constitue également une épreuve vis-à-vis de laquelle elles doivent se montrer à la hauteur ; mais, à la différence des garçons, cette expérience doit idéalement s'inscrire dans le cadre d'une relation sentimentale, qui plus est destinée à durer (p. 30). Ainsi, même en dehors du mariage, l'initiation sexuelle demeure un seuil d'entrée dans la vie conjugale-relationnelle, ayant en outre pour effet de renforcer les attributions de genre.

À la différence de l'entrée dans la sexualité, l'accès à un premier logement autonome ne constitue pas toujours un passage net et irréversible. Dans bien des cas, la décohabitation est progressive : anticipée par des « découchages », conjuguée à des retours périodiques (week-end ou vacances), parfois suspendue pour des réinstallations durables chez les parents (Bozon 2002, p. 31). Dans le cadre d'une recherche sur le logement étudiant (Pecqueur et Moreau, 2012), nous avons montré la diversité des vécus et des modes d'appropriation du premier logement autonome. Pour certains étudiants la décohabitation est vécue comme une contrainte liée à l'éloignement du pôle de formation : le nouveau lieu de résidence est très faiblement approprié, tandis que le domicile parental est perçu comme le véritable « chez soi » (p. 109). Pour d'autres, en revanche la décohabitation constitue une étape importante dans l'apprentissage de la vie autonome : le logement est fortement investi (décoré, bricolé, aménagé) et utilisé à la fois comme un lieu de sociabilité et d'intimité (p. 110). L'accès au logement autonome n'est en tout cas pas synonyme d'indépendance financière, puisqu'à la suite de leur départ plus de la moitié des jeunes continuent d'être aidés par leurs parents ; on peut alors parler « d'une vie autonome sous contrôle des parents » (Bozon, 2002, p. 31).

À l'instar du premier rapport sexuel, l'obtention du permis de conduire a acquis une grande importance dans le passage symbolique de l'adolescence à la jeunesse (Bozon, 2002, p. 32). Cette importance est d'ailleurs accentuée lorsque son calendrier se conjugue avec celui du baccalauréat et de la majorité civile. Pour ceux qui souhaitent s'émanciper rapidement, l'obtention du permis de conduire constitue un objectif à atteindre à la fin de l'adolescence.

⁶⁴ En France en 2010, l'âge médian du premier rapport sexuel est de 17,4 ans pour les garçons et 17,6 ans pour les filles (Source : INED ; URL : <https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/memos-demo/focus/l-age-au-premier-rapport-sexuel/>).

Cependant, la mise en œuvre de cette autonomie ne devient effective qu'avec l'obtention (qui n'est pas toujours une acquisition) d'un premier véhicule. Sur ce plan, les jeunes des milieux aisés ont plus tendance à dilater le processus d'acquisition de l'autonomie de déplacement en laissant leur droit de conduire en friche, tandis que les jeunes des milieux populaires s'emploieront à se doter rapidement d'un véhicule (en plus ou moins bon état) afin de transformer le seuil symbolique du permis de conduire en seuil pratique de conduite effective (pp. 32-33).

Ainsi ces « rites de première fois » sont-ils symptomatiques du caractère tâtonnant et incertain de la transition vers l'âge adulte. La dissociation qui est parfois faite (comme dans le cas du permis de conduire) entre les aspects symboliques et officiels de ces passages et leur expérimentation matérielle et pratique est à cet égard frappante. De nombreux terrains ouverts par ces « premières fois » restent longtemps en jachère ou faiblement investis (p. 33). Pour Bozon, ces nouveaux rites de jeunesse n'inaugurent plus une véritable maturité sociale, mais « des périodes de latence, de friche, d'expérimentation sans responsabilité, de liberté contrôlée », typiques d'une jeunesse qui n'est plus obligatoirement vécue comme « une progression ou une construction », mais comme un processus lent et fragmenté menant vers un objectif de plus en plus insaisissable (p. 33).

En ce qui concerne la comparaison avec les rites de passage, on reconnaît d'abord à certaines premières fois une efficacité symbolique pour marquer des micro-passages de l'existence qui, on l'a compris, n'ont cependant rien à voir avec les changements de statuts qu'étaient en mesure de consacrer les rites de passage des sociétés traditionnelles. Par ailleurs, si les premières fois sont par essence uniques pour l'individu, elles sont susceptibles d'offrir une inscription symbolique dans un collectif dans la mesure où, en tant qu'activités génériques, elles ont été et seront effectuées par d'autres. Lorsqu'elles sont effectuées collectivement par un groupe où une frange importante d'une classe d'âge, cet effet est possiblement renforcé. Enfin, et c'est peut-être là le point qui les distingue le plus des rites de passage anciens, si elles peuvent être associées à des célébrations ou à des gestes solennels (notamment opérés par et/ou en présence d'adultes : une fête, un repas, la remise d'un cadeau, etc.), cette dimension cérémonielle ne leur est pas définitoire.

II.C.2.b – Des « nouveaux rites de passage » négociés et personnalisés

Michèle Fellous (2001) cherche à identifier les nouvelles formes rituelles dans la société contemporaine, marquée par l'individualisme et le déclin des instances traditionnelles de socialisation (famille, religion, corporation, etc.). Ces *nouveaux rites de passage* se construisent sur le socle de rites précédents tombés en déshérence car jugés vides de sens. Ils en reprennent donc partiellement les formes et les objets (accompagner le passage de la vie à la mort, de l'enfance à la puberté, etc.), tout en renouvelant profondément les contenus. Parfois, ces nouveaux rites sont des « totales créations », c'est-à-dire qu'ils ont émergé dans des contextes où il n'y avait rien auparavant (par exemple, les rites de funérailles de fœtus morts in utero, ou les rites de mort autour du sida) (pp. 20-21). La négociation et la personnalisation sont au cœur de ces nouveaux rites qui, tout en répondant à un besoin impérieux d'inscription des vécus subjectifs dans une chaîne de significations qui dépasse l'individu et ses micro-appartenances, s'opposent « aux rites imposés par une tradition et une collectivité »⁶⁵ (p. 237).

Parmi les rites que décrit Fellous dans son ouvrage, trois concernent spécifiquement l'adolescence ou la jeunesse plus avancée : un rite de puberté féminine aux États-Unis ; une reviviscence du rite amérindien de « quête de vision » se déroulant également aux États-Unis ; un rite mis en place par la communauté juive de Bruxelles, qui correspond à une version laïcisée de la Bar Mitsvah. Nous revenons sur le premier d'entre eux qui, sans épuiser l'ensemble des caractéristiques de ces nouveaux rites, en résume les principaux traits.

Ce rite de puberté féminine se développe particulièrement sur la Côte Ouest des États-Unis où il est né. Il réunit exclusivement des femmes, et s'effectue sous le patronage d'une initiatrice non professionnelle (des rites similaires peuvent faire l'objet d'une prestation de service rémunérée). Fellous (2001) rend compte d'une observation particulière (pp. 119-122). Le rite concerne une adolescente de 14 ans. Il est organisé à l'initiative de sa mère et se déroule à son domicile. Dans le salon, l'adolescente est blottie contre sa marraine (une jeune fille de deux ans son aînée, qui a vécu un rite semblable) et entourée de sa mère et de quelques-unes des amies de sa mère adhérant aux mêmes croyances. Sur le tapis, divers objets choisis par les participantes pour symboliser la féminité et la fertilité sont disposés. Après que chacune se soit

⁶⁵ En cela, ces rites s'inscrivent pleinement dans la tendance sociétale contemporaine à privilégier la singularisation sur la recherche de conformité sociale.

présentée, l'initiatrice purifie l'atmosphère avec de la fumée de sauge et de lavande. On médite allongé sur le sol. Puis, en formant un cercle on symbolise « un espace sacré », et la mère prend la parole pour raconter une légende de la culture africaine (qu'elle a choisi parmi plusieurs proposées par l'initiatrice). Dans la séquence suivante, chacune des participantes confectionne un « objet de pouvoir » à partir de divers matériaux amenés par elles. Puis, l'adolescente et sa marraine sortent se promener dans la nuit à la recherche d'un objet censé symboliser le moment qu'elles vivent. Au même moment, les femmes à l'intérieur tressent une couronne de fleurs dont elles pareront l'adolescente. De retour, celle-ci franchit symboliquement le seuil de la maison en passant sous les bras levés des femmes qui jouent du tambourin. On l'accompagne ainsi jusqu'à la salle de bain où elle est baignée, maquillée et habillée d'une nouvelle robe par sa marraine. Pendant ce temps, la mère est invitée par ses amies à verbaliser ses sentiments ; elle parle de la séparation qui s'opère avec sa fille, et revient sur sa propre adolescence et ses relations avec sa mère ; ses amies reprennent certains de ses mots les plus forts « comme un chœur antique ». L'adolescente est ensuite accueillie par les femmes qui font cercle autour d'elle et dépose sur sa tête la guirlande de fleurs. Les femmes « psalmodient son nom tout en tambourinant et en tapant des mains ». Lors du dernier acte, chacune fait à l'adolescente un ou plusieurs cadeaux « symboliques de sa féminité naissante », puis les participantes partagent un repas composé d'aliments et de boissons exclusivement rouges.

Dans ce rite, la profusion d'éléments symboliques est tout à fait saisissante. Elle contraste néanmoins avec la faiblesse des sous-bassement mythiques qui ne renvoient de fait à aucune pensée unificatrice, puisqu'ils puisent dans des traditions hétéroclites, qui plus est souvent étrangères à la culture occidentale américaine. Cette absence revendiquée de théologie fondatrice – qui repose paradoxalement sur l'idée qu'il y aurait « une vérité ou une sagesse universelle » – conduit Michèle Fellous (2001) à parler de « bricolage » ou de « patchwork » pour qualifier ce type de rite (pp. 144-145). À la différence des rites de première fois décrits par Michel Bozon, dont le caractère codifié et solennel n'est pas définitoire, la dimension cérémonielle est ici clairement affirmée par la présence d'une assemblée, d'un officiant, d'un cérémonial et d'une symbolique qui, dans sa visée universelle, se veut commune aux participants. Cependant, Fellous souligne que, dans ce rite comme dans l'ensemble des « nouveaux rites » qu'elle a étudiés, la codification usuelle est extrêmement souple : les lieux où se déroulent les rites sont mobiles, leur cérémonial souvent éphémère, ou quand le cadre cérémonial est plus ou moins stable la temporalité interne des séquences reste flexible, laissant place à l'imprévu. Le contenu des cérémonies est construit « dans une négociation avec les

participants et entre eux, aboutissant à un compromis entre les diverses propositions avancées » (p. 223). Le sens du rite n'est alors plus celui d'une « cérémonie collective codifiée dont chaque acte aurait été inscrit dans des temps immémoriaux, mais la célébration toujours singulière d'une expérience [dans laquelle] chacun réinvestit dans sa subjectivité l'héritage légué, pour à son tour prendre engagement vis-à-vis de son histoire » (p. 223).

L'inscription dans un ordre intergénérationnel est une dimension importante des nouveaux rites. On la retrouve particulièrement dans les rites de puberté féminine où les femmes se relient les unes aux autres, en même temps qu'elles se relient à leurs mères en reconstruisant la chaîne des générations, et en revivant leurs propres adolescences (p. 150). On voit dans l'exemple précité comment une place importante est accordée à la mère qui contribue à l'office et verbalise ses affects ; le passage à l'adolescence de sa fille constitue un passage pour elle-même en tant que mère, autant qu'il réactualise son propre passage à l'adolescence⁶⁶.

La quête d'enracinement dans une chaîne intergénérationnelle ou dans une culture recomposée à prétention universelle ne prévaut cependant pas sur l'affirmation de sa subjectivité qui reste l'élément primordial de ces nouveaux rites. Aussi, le rite n'est plus vécu comme une contrainte lorsqu'il se met au service de cette subjectivité en visant à donner « une assise institutionnelle » à ce qui sans ça « ne serait qu'une fiction personnelle que rien dans la vie sociale ne viendrait valider » (Fellous, 2001, p. 230). Cette quête est éminemment paradoxale puisqu'elle repose sur une volonté d'inscription, par-delà la subjectivité singulière, dans une communauté plus large que celle de la famille nucléaire ou du groupe de pairs, mais « qui serait cependant choisie, non imposée » (p. 231). Alors que les rites de passage traditionnels s'imposaient aux individus, tout en scellant un statut et un rôle, ce sont aujourd'hui les individus qui s'obligent eux-mêmes à y participer. Aussi, Michèle Fellous se demande si en décidant librement de vivre un rite, « les individus en jeu accèdent à une symbolique qui les dépasse tout en les incluant, ou ne font que s'identifier à un imaginaire collectif, projection spéculaire et mythifiée d'eux-mêmes qui ne peut leur survivre » (p. 233).

⁶⁶ Nous verrons dans le chapitre suivant comment le passage à l'adolescence d'un enfant est susceptible de réactiver chez ses parents des conflits psychiques liés à leurs propres passages pubertaires.

II.C.2.c – Les sous-cultures juvéniles et leurs expressions rituelles

Comme nous l'avons expliqué dans le chapitre précédent, le développement d'expressions culturelles spécifiques à la jeunesse est un phénomène significatif de l'importance prise par cette période de la vie dans les sociétés contemporaines⁶⁷. Claude Rivière (1995) qui étudie un ensemble de manifestations rituelles typiques – sans leur être exclusives – des sociétés actuelles dans leur caractère non-religieux, s'intéresse à certaines *sous-cultures juvéniles* dans lesquelles il perçoit l'expression de ces ritualités profanes. Ainsi, « rock », « punk » ou « hip-hop » sont des « modes » ou des « mouvements temporaires » et non des rites en soi, mais qui possèdent néanmoins leurs séquences d'action stéréotypées, leurs mises en scène et jeux de rôles réglés, ainsi que divers symboles et emblèmes (p. 123).

Dans l'univers rock, les groupes de musiciens ont un profond attrait pour le rite qui s'exprime de façon intense dans la pratique des concerts. Le « rite de scène » repose sur une implication corporelle intense des musiciens qui sont galvanisés par l'énergie de leur public et l'exaltation émotive que leur procure la scène (Rivière, 1995, p. 125). La musique, composée d'accélération et de montées en puissance, de répétition et de brisures, s'apparente à celle des tam-tams qui accompagnent les danses initiatiques en Afrique. « Le jeu des travestissements, des flashes et des décibels » pousse l'esthétisme festif « du côté de la magie et de la transe ». Ainsi, le concert prend la forme d'une « véritable cérémonie de communication à signes multiples », moment de liesse et de « connivences paroxystique » entre le groupe et son public, entre « officiants et fidèles » (p. 125). En dehors de ces moments de communion, une ritualité plus quotidienne est présente lors des « répétitions ». Le local (souvent un garage) prend des allures de sanctuaire avec son enveloppe insonorisée, ses places attribuées, et souvent le nom du groupe inscrit sur les murs. La « répétition » prend tout son sens dans la mesure où la répétition d'une même phrase musicale sert de base au processus créateur fait d'improvisation et d'expérimentation de nouveaux effets. L'objectif même de ces séances est de mettre au point un répertoire qui sera répété inlassablement pour être parfaitement mémorisé et maîtrisé ; ainsi, « la répétition d'un répertoire limité, aux formules caractéristiques, va permettre l'identification sociale du groupe dont le type de musique, le nom et le look constitueront le label public » (p. 126).

⁶⁷ Nous avons parlé dans le chapitre I d'un processus d'« autonomisation de la jeunesse ».

Chez les punks, la parure et le marquage du corps sont particulièrement développés : scarification du visage ou des mains, teinture des cheveux, coupe courte mais désordonnée, ou coiffée en crinière, objets multiples traversant le nez, les oreilles ou les joues, maquillage, tatouage, etc. Pour le sociologue Paul Yonnet (cité par Rivière, 1995), les punks « simulent les pratiques ornementales qui précèdent et accompagnent les manifestations sacrées dans la plupart des sociétés primitives » (p. 129). Comme dans le carnaval, le masque est un moyen de se dérober à la relation personnelle avec autrui, mais ici il vise également à s'affirmer et à séduire. On rejoint ce que Victor Turner a décrit des rituels d'inversion et de l'expression des pouvoirs du faible : derrière le masque de la force et de l'arrogance se dissimule celui qui est ordinairement relégué dans le bas ou à la marge de la structure sociale.

La culture hip-hop est, quant à elle, extrêmement structurée. On y entre comme on entre en religion, en s'initiant aux « mystères » (Rivière, 1995, p. 131). L'argot fait office de langue ésotérique du groupe ; les très riches emblèmes et codes vestimentaires en exaltent d'autant plus le sentiment d'appartenance. L'exercice même du rap (art vocal de la culture hip hop⁶⁸) est extrêmement codifié : la virtuosité langagière obéit à des règles strictes de rythme, de rime, de jeu avec le sens des mots (p. 131). Le « rite de la joute oratoire » rappelle l'art du conteur africain, mais aussi celui des « preaching » des églises baptistes et pentecôtistes basés, eux-aussi, sur l'improvisation vocale à visée poétique et émotive. Dans la rue comme dans les salles de spectacle, chacun a sa place dans le déroulement du rite. Les rappeurs (ceux qui chantent/parlent) prennent le statut de « MC » (« maître de cérémonie ») (p. 131). Autre composante de la culture hip hop, le « graff » et particulièrement le « tag » consiste à inscrire à la bombe aérosol ou au marqueur son nom sur les murs de la ville, souvent de façon compulsive. Selon Rivière, on trouve dans cette activité plusieurs éléments qui la rapprochent du rite : une production groupale à valeur identitaire, l'ésotérisme des messages compréhensibles des seuls initiés, la codification à visée régulatrice, la mise en scène d'une présence au monde, la répétition de formes et de signes, la recherche d'efficacité symbolique par la magie que procurerait la répétition frénétique du geste (p. 134).

Claude Rivière (1995) analyse l'existence de ces sous-cultures juvéniles dans leur rapport à la culture dominante à une époque où celle-ci n'encadre plus l'adolescence par une ritualité qu'elle lui imposerait. Il remarque que les initiateurs de ces mouvements appartiennent à des

⁶⁸ Qui comprend également le DJing, le break dancing, le graffiti et le beatboxing ; pour un regard complet sur la culture hip hop, voir l'ouvrage de Hugues Bazin « La culture hip hop », initialement paru en 1995.

« minorités anomiques, défavorisées ou souffrantes » (p. 135) et sont dans des situations de conflit, « incertains quant à leur reconnaissance sociale, artistique ou professionnelle » (p. 123). Loin de représenter l'ensemble de la jeunesse, ces mouvements sont pratiqués par des groupes de jeunes qui appréhendent l'échec et sont en quête d'une approbation sociale. La ritualité leur sert alors d'« adjuvant pour affirmer leur existence par symboles » (p. 135). L'adoption d'une signalétique commune (vêtements, emblèmes, attitudes, comportements, etc.) renforce le sentiment d'identification tribale et produit une catharsis qui est « l'effet symbolique recherché par ceux qui inconsciemment hypervalorisent la socialité jeune à défaut de pouvoir s'inscrire dans la société adulte » (p. 126).

Claude Rivière (1995) explique que « toute cassure à l'adolescence », susceptible d'être marquée par le repli narcissique, la dépression, la rébellion ou la marginalité volontaire, « dessine en creux une exigence de ritualisation » (p. 137). Lorsque vacillent les repères sociaux, lorsque l'image du père contraignant est défaillante, la ritualisation des adolescents apparaît comme une tentative de « reconstitution du symbolique » permettant de faire émerger « un ordre marqué par le respect des codes, des interdits et de certaines manières d'être »⁶⁹. Toutefois, on ne saurait totalement limiter ces mouvements à des activités de compensation ou à des fuites en avant dans la mesure où s'y expriment des capacités, des appétences et où peuvent s'y forger des compétences constituant potentiellement « un tremplin pour autre chose » (p. 127). S'il y a une analogie à faire entre les comportements adolescents contemporains et les rites de passage, c'est que toute période de marge, pour peu qu'elle génère de l'ambiguïté, de l'incertitude et du danger, appelle « une réagrégation au socius » (p. 137).

Répétition, symbolisme, engagement du corps, codification impliquant des processus de transmission, voire un certain rapport à la sacralité ; l'ensemble de ces éléments confèrent incontestablement une dimension rituelle à ces expressions culturelles juvéniles. Ces ritualités contribuent certainement à soutenir et à renforcer la cohésion sociale des groupes juvéniles, même si Rivière se montre circonspect quant à leur valeur intégrative et estime que « malgré des tentatives de créer de nouvelles sociétés primitives qui seraient des contre-cultures, le lien social initiatique contemporain manque d'intensité par rapport au lien religieux initiatique » (Rivière, 1995, p. 138). Il semblerait en tout cas abusif d'y voir des rites de passage

⁶⁹ La thèse de Rivière se rapproche en cela de celle de Dominique Pasquier (2005) qui établit un lien entre le recul de la transmission parentale et l'essor des phénomènes d'hyper-conformité au sein des groupes d'adolescents (ce qu'elle nomme, à la suite d'Hannah Arendt, « tyrannie de la majorité ») (cf. chapitre I, section C).

vers l'âge adulte dans la mesure où ces ritualités n'impliquent pas les adultes, et ne sont d'ailleurs pas ou peu reconnues par eux. Tout l'enjeu de la ritualité adolescente est alors de ne pas s'enliser dans le « ludisme narcissique » et la facticité des postures mimétiques, mais que s'anticipe, dans la liminarité, « une souveraineté dans un statut futur valorisé » (pp. 137-138).

II.C.2.d – Les conduites de risque comme « rites intimes de passage »

Dans une perspective assez proche de celle de Claude Rivière, David Le Breton (2000 [1991] ; 2007a) analyse l'augmentation des *conduites de risque* dans la jeunesse contemporaine comme le signe d'une difficulté grandissante à donner un sens et une valeur à son existence. Sa thèse générale peut être résumée ainsi : « à l'absence de limites symboliques pour contenir le sentiment d'identité, pour l'orienter à travers des repères relativement fiables, réplique une recherche individuelle de limites physiques dans l'affrontement au monde » (2000, p. 13)⁷⁰. Ainsi, la confrontation symbolique et parfois réelle avec la mort reproduirait en partie la structure anthropologique des rites de passage à travers la mise en œuvre (plus ou moins efficace) d'un processus de mort-renaissance. Cependant, ces conduites s'effectuent essentiellement à l'échelle de l'acteur individuel, de la « bande » ou d'autres groupes restreints, et sa valeur symbolique est toujours « intime » ; Le Breton parle ainsi de « rites individuels de passage » ou de « rites intimes de passage ».

Le Breton fonde en premier lieu sa thèse sur une analyse du contexte contemporain qui reprend les grandes thématiques de l'individualisation et de l'affaiblissement des cadres sociaux. L'individu contemporain, qui n'est plus soumis aux formes traditionnelles de l'autorité, tend à devenir son propre référent, à puiser dans ses ressources personnelles ou, du moins, à choisir les influences sociales à partir desquelles produire son identité (2000, p. 12). Autrement dit, « il lui incombe de trouver par lui-même le gisement de sens qui va irriguer son existence » (p. 102). Cette émancipation peut se révéler vertigineuse lorsque, face à la multiplication des repères sociaux – parfois contradictoires, souvent confus – aucune matrice ne prépare l'individu à effectuer ces choix. Le Breton parle d'un « défaut du holding⁷¹ social » pour expliquer que de

⁷⁰ Nous avons pour partie déjà exposée cette thèse dans le chapitre I (section C) au sujet des pratiques festives juvéniles, et particulièrement des usages « extrêmes » de substances psychoactives qui leur sont parfois associés.

⁷¹ Le terme « holding » est référé à l'emploi qu'en faisait le psychiatre et psychanalyste britannique Donald Winnicott qui l'utilisait pour signifier « le portage, à la fois physique et symbolique, qui assure l'enfant du soutien de son entourage lors des premières années de sa vie [et] dont le prolongement plus tard confère un sentiment de confiance à ses relations avec les autres et envers le monde, l'assurance d'être soutenu, contenu » (p. 109).

nombreux « acteurs ne se sentent plus soutenus par leur communauté d'appartenance » sans pour autant entrer en révolte contre elle ; « ils ignorent même souvent que ce sont ses lacunes qui les projettent dans une quête personnelle aléatoire » (p. 62). L'exercice de la liberté se mue alors en désarroi, la quête d'identité en sentiment persistant d'indétermination.

Le second grand registre de phénomènes mis en avant par Le Breton (et qu'il envisage, au moins pour partie, comme une conséquence de l'émiettement des repères sociaux) est le développement, dans les sociétés contemporaines occidentales, des prises de risque, et plus largement du « goût du risque ». Loin de concerner la seule jeunesse, cette tendance se décline à travers une multitude de manifestations, allant des épreuves physiques et sportives intenses, à des conduites mortifères comme la toxicomanie ou le suicide, en passant par la fugue ou le vol dans les grands magasins⁷². La mythologie catastrophiste qui est au cœur de l'imaginaire occidental⁷³ entretient une relation d'homologie avec les prises de risque individuelles qui y trouvent une légitimité et un terreau (2000, pp. 65-66). Pour Le Breton, toutes ces manifestations en apparence éloignées les unes des autres, inégales dans leurs conséquences sur l'existence, relèvent d'une même structure qui n'est pas simplement celle de la prise de risque, mais aussi celle de l'*ordalie* (p. 107). Encore présente dans certaines traditions culturelles et ayant accompagné des moments de l'histoire occidentale, « l'ordalie est un rite judiciaire qui en appelle au jugement de Dieu (ou des dieux, selon les références culturelles ou religieuses) pour dire sans équivoque l'innocence ou la culpabilité d'un homme sur qui pèse un soupçon » (p. 14). C'est à travers une épreuve douloureuse et dangereuse que s'exprime la sentence divine qui, en fonction du sort de l'homme soupçonné (sa survie ou sa mort), indique sa culpabilité ou son innocence. Dans le contexte contemporain, l'ordalie ne constitue plus un rite culturel, mais « un recours individuel qui s'ignore comme tel la plupart du temps, une figure inconsciente à travers laquelle un acteur demande à la mort par l'intermédiaire de la prise de risque si son existence a encore un prix » (p. 14). Bien sûr, toutes les prises de risque ne relèvent pas de l'ordalie « pure » ; le jeu avec la mort peut prendre des formes atténuées, homéopathiques ou

⁷² Nous avons vu dans le chapitre précédent (section C), avec Patrick Peretti-Watel (2001), que la définition de la catégorie de « conduite à risque » (du moins, sa définition épidémiologique) est sujette à caution du fait de son caractère extensif et de l'hétérogénéité des comportements qu'elle regroupe. Le même auteur (2010) estime que les politiques de « prévention des conduites à risque », orchestrée par les pouvoirs publics et s'adressant prioritairement aux publics « jeunes », peuvent être envisagée comme des formes de stigmatisation voire « d'acharnement » de la société adulte à l'égard de la jeunesse (p. 74).

⁷³ L'imaginaire d'une « modernité [qui] avance en aveugle vers un futur qui échappe à toute prévision » (p. 64).

métaphoriques (p. 107). On y retrouve néanmoins toujours la confrontation avec le signifiant ultime de la mort⁷⁴.

Le Breton distingue quatre figures de la prise de risque dans lesquelles on peut retrouver, de façon plus ou moins atténuée, la structure anthropologique de l'ordalie :

1. Le *vertige* constitue « une tentative de détruire pour un instant la stabilité de la perception et d'appliquer à la conscience lucide une sorte de panique voluptueuse » (p. 23) ; on trouve ici des conduites qui visent à « s'éclater » ou à « s'exploser », « se déchirer de son enveloppe » : vitesse, glisse, fusion avec les éléments, saut dans le vide... mais aussi prise de toxiques, fugue ou même certaines formes de délinquance qui visent une recherche d'intensité d'être (2000, p. 27).
2. L'*affrontement* consiste en une confrontation avec un autre ou avec soi-même, lors de laquelle le sujet doit faire preuve d'une détermination telle qu'il ne cédera pas devant les difficultés, la douleur ou la fatigue (p. 28) ; on trouve ici des épreuves physiques et sportives de grande intensité qui obligent à « se défoncer », à repousser ses limites mentales et corporelles (p. 30)⁷⁵.
3. La *blancheur*, à l'opposé de la recherche d'intensité, repose sur un désir d'absence en se retirant du lien social, en étant ailleurs, déconnecté (p. 36) ; on retrouve cette volonté de « s'effacer » dans certaines toxicomanies où le jeu euphémisé avec la mort peut se radicaliser jusqu'au coma, mais aussi dans l'errance qui est une manière discrète de vivre hors du lien social tout en ne cessant de le parcourir, ou encore dans le retrait dans l'infini virtuel des jeux vidéo (p. 37)⁷⁶.
4. La *survie* pousse à son terme la figure individualiste en se basant « sur l'imaginaire de la disparition du social après une catastrophe quelconque qui livre un individu ou plusieurs à la merci des éléments » (p. 38) ; l'engouement pour les stages de survie ou

⁷⁴ « Le risque est l'imaginaire d'une relation à la mort » (p. 14).

⁷⁵ Sans constituer pour David Le Breton des « conduites à risque » à part entière, on pourrait ranger dans la figure de l'affrontement les pratiques de marquage corporel (tatouages, piercings et autres scarifications) qui – au-delà de leurs usages conformistes – sont vécues comme de véritables mise à l'épreuve de soi, et dans lesquelles le rapport à la « douleur » joue un rôle central : « Dans une société qui tente d'endiguer la douleur, aller délibérément à sa rencontre est une forme de transgression qui procure de la puissance personnelle. *No pain no gain* [mis en italiques par l'auteur], disent les adeptes des modifications corporelles. La douleur surmontée est une affirmation de soi qui trouve sa récompense dans l'inscription cutanée et dans la volonté de se montrer digne du professionnel. Elle est une épreuve susceptible d'attester de la valeur personnelle. Un renforcement identitaire est la clé pour qui sait être à la hauteur de l'intronisation » (Le Breton, 2007a, p. 112). Pour de nombreux adolescents travaillés par la puberté ou les difficultés à entrer dans l'existence, les marques corporelles constituent un moyen « d'apprivoiser symboliquement le changement », de « mettre en œuvre un essai de correction de l'image de soi » (p. 103).

⁷⁶ David Le Breton consacre un ouvrage récent à ce thème : « Disparaître de soi. Une tentation contemporaine » (2015).

les raids sportifs au cœur d'une nature dans laquelle il faut « sur-vivre » est un phénomène qui semble moins toucher les adolescents.

Le Breton précise que ces figures ne sont pas closes sur elles-mêmes, mais qu'une même action peut emprunter des traits à plusieurs d'entre elles (p. 21). Par exemple, les usages de substances psychoactives en milieu festif (évoqués dans le chapitre précédent) sont susceptibles de s'inscrire, simultanément ou successivement, dans trois de ces catégories : le vertige avec la recherche de sensations ; l'affrontement avec la tentative de maîtrise et de jeu avec des partenaires et/ou avec les limites de son propre corps ; la blancheur avec la recherche d'oubli, d'effacement de soi, d'anesthésie.

Concernant les adolescents et les jeunes occidentaux, il faut d'abord reconnaître que la majorité d'entre eux n'est pas sujette aux conduites à risque au sens fort du terme. C'est néanmoins à cette période de la vie que s'établiraient, selon Le Breton, des « pics statistiques significatifs » en matière, par exemple, d'accidents de la route, d'usages de substances psychoactives, de fugues, de tentatives de suicide, d'anorexie ou de délinquance (2000, p. 92)⁷⁷. Le Breton s'appuie sur les travaux d'Erik Erikson (cf. chapitre I, section 1) pour concevoir l'adolescence comme « le temps nécessaire d'une crise normative, une période d'accommodement difficile entre les potentialités du jeune et celles que la société lui propose de déployer » (p. 94). En dépit des difficultés qui résultent du décalage toujours possible entre les aspirations du jeune et les possibilités d'actualisation offertes par la société, le processus identitaire de l'adolescence débouche normalement sur « la formation d'un sentiment d'identité stable » (p. 45). Cependant, dans un contexte de brouillage généralisé des repères sociaux, en l'absence de référents identitaires et d'interlocuteurs fiables, solides et légitimes, de nombreux jeunes peinent ou échouent à cristalliser en eux ce sentiment (p. 98). La conduite ordalique, dans la diversité de ses formes et de ses intensités, peut alors constituer une solution de rechange pour permettre de donner un sens et une valeur à son existence. « Le jeune recourt à un symbolisme de contrebande en se livrant à des épreuves personnelles qui lui permettent de tester ses limites, de trouver dans l'affrontement au monde un contenant que ne lui donne plus d'emblée le système de sens de la société » (p. 103).

⁷⁷ Cette hypothèse d'une prévalence « objectives » des comportements à risque chez les jeunes générations derrière laquelle se range David Le Breton (notons que la parution initiale de son ouvrage est 1991) est néanmoins contestable et mériterait d'être véritablement attestée comme le suggère Patrick Peretti-Watel (2001 ; 2002) qui y voit avant tout une construction sociale ; on ne trouve d'ailleurs aucune enquête de l'INSERM ou d'autres organismes de recherche en santé publique qui se prononce clairement en faveur d'une telle hypothèse.

La prise de risque peut alors remplir des fonctions proches de celles des rites de passage : à la fois, en contribuant à apaiser des angoisses et des conflits, et en permettant d'opérer une métamorphose. Ainsi, le contact, même imaginaire, de l'adolescent avec la mort est susceptible de réduire ses inquiétudes en rendant possible une symbolisation de son incertitude. La prise de risque rassure l'adolescent sur le fait qu'il existe ; elle lui permet d'adopter une position de maîtrise à travers laquelle la mort « se mue en une force avec laquelle on peut négocier, établir un pacte, jusqu'à un certain point » (Le Breton 2000, p. 104). La confrontation à la mort contient également un potentiel de métamorphose personnelle qui la rapproche des rites de passage. Bien que la perspective de changement personnel soit poursuivie avec plus ou moins de lucidité, la traversée d'une épreuve peut parfois se charger d'une épaisseur symbolique telle qu'elle modifie le rapport au monde de l'acteur ; le côtoiement de la mort agit alors comme révélateur d'identité, tout autant qu'il restaure ou fait émerger le goût de vivre (p. 179).

L'analogie entre la prise de risque et le rite de passage semble cependant limitée du fait du caractère restreint des univers sociaux dans lequel elle s'inscrit et de la dimension intime des significations qui lui sont accordées par les acteurs. La prise de risque s'effectue très souvent en solitaire ou en bande, sans le concours d'un tiers jouant le rôle de « passeur », ni la référence à des codes ou à une symbolique s'inscrivant dans un univers culturel d'ampleur. Pour autant que ces conduites acquièrent une valeur essentielle aux yeux de ceux ou celles qui les effectuent, cette valeur est toujours intime (Le Breton, 2000, p. 101)⁷⁸. La traversée de l'épreuve peut transformer la personne, mais elle ne modifie en rien son statut social⁷⁹. Il n'est donc pas question d'agrégation au sens des rites de passage. Pour l'anthropologue Thierry Goguel d'Allondans (2006), « loin de concourir à une reconnaissance sociale, ces pratiques [...] restent, par essence, ségrégatives ; tout au plus confèrent-elles un statut provisoire dans un groupe de pairs » (p. 164). Pourtant, la prise de risque comme « figure individuelle » n'en est pas moins un objet social. Le Breton (2000) voit dans le développement de ces conduites une « entreprise collective », statistiquement repérable, qui n'épargne aucune classe sociale ni aucune catégorie

⁷⁸ David Le Breton explique dans un autre ouvrage (2007a) : « pour approcher les ritualités adolescentes qui se jouent de la mort, il convient de penser le symbolique comme touchant moins le lien à l'autre que le lien à sa propre existence mise en difficulté. La ritualisation est [...] une entreprise de fabrication personnelle de sens pour pouvoir rejoindre la compagnie des autres » (pp. 318-319) ; « Ce sont des ritualisations qui ne reposent pas sur des cérémonies déjà établies, mais sur une invention cohérente au regard d'une histoire personnelle » (p. 319).

⁷⁹ « La métamorphose de soi créée par l'épreuve, quand elle existe, n'est pas transmissible aux autres et ne relève d'aucune mémoire collective. [...] Loin d'être attestée par la communauté, l'institution de soi, quand par chance elle apparaît, est strictement intime » (Le Breton, 2007a, p. 322).

d'âge, et qui relève de « la conjonction d'une puissante instance anthropologique et d'un modèle social de plus en plus valorisé qui entraîne et oriente de nombreuses conduites individuelles » (p. 180).

Enfin, si la prise de risque contient un potentiel d'apaisement et de transformation personnelle, force est de constater que son efficacité est hasardeuse : « rarement unique et plutôt diluée dans le temps et l'espace », il n'est pas rare qu'il faille en renouveler la sollicitation à maintes reprises tant « ses effets symboliques sont provisoires », et « son incidence sur le jeune est labile et aléatoire » (Le Breton, 2000, p. 106). Certes, elle peut se révéler plus incisive dans son impact quand elle adopte une forme extrême, mais le risque, alors bien réel, est de ne pas y survivre. Ainsi, « l'outrepassement des limites du milieu profane » que produit la confrontation avec la mort dans ses multiples intensités « est une effraction qui ouvre les vannes du sacré mais entraîne le risque d'être englouti au cours de l'épreuve » (p. 180). Les rites de passage anciens rendaient possible cet échange symbolique, tout en le canalisant : la confrontation avec la mort s'opérait essentiellement de façon métaphorique, souvent théâtrale ; lorsque des épreuves étaient réellement dangereuses, la présence des initiateurs, les traditions et les codes balisaient la prise de risque. Aujourd'hui, certains adolescents, faute de valeurs pour donner un sens à leur existence et de codes pour orienter leur action, choisissent la brutalité du défi et l'affrontement direct avec la mort.

II.C.2.e – Une ritualité recomposée ?

Les grands rites de passage de l'enfance à l'âge adulte tels qu'ils se sont constitués dans les sociétés paysannes occidentales et ont perduré jusqu'à la moitié du siècle dernier (communion, conscription, fiançailles et mariage, pour ne citer que les plus importants) ont disparu des sociétés contemporaines ou n'existent plus qu'à travers quelques survivances détournées de leur fonction initiale, à l'instar du mariage qui conserve une certaine vitalité mais ne sert plus à signifier l'entrée définitive dans le statut d'adulte. Faut-il pour autant conclure que la transition juvénile ne ferait plus l'objet d'aucune ritualisation ? Cette question renvoie à la problématique globale de la « déritualisation » qui, dans l'acception la plus radicale de cette notion, signifierait un affaiblissement généralisé voire une disparition pure et simple de la ritualité dans les sociétés occidentales contemporaines. Comme les thèses de l'individualisation (et du paradigme individualiste sur lesquelles elles se fondent), la thèse de la déritualisation nous semble

également procéder d'une réduction de la complexité anthropologique des phénomènes sociaux consistant à rabattre la forme de ces phénomènes sur leurs contenus positifs ; de trop coller aux manifestations sociohistoriques de leurs objets, ces approches sont condamnées à adopter une perspective décliniste en constatant le dépérissement et/ou la disparition de ces objets (cf. notamment chapitre I, fin de section B). Avec Jean-Yves Dartiguenave (2001), il nous faut pourtant admettre que toute expression rituelle résulte d'un processus d'appropriation qui en fait, malgré son caractère répétitif et codifié, un objet nécessairement changeant, sujet permanent à réinterprétation et à transfiguration (p. 59). À l'inverse, force est de reconnaître qu'aucune expression rituelle ne saurait être envisagée comme une pure création⁸⁰. Par ailleurs, nous devons admettre qu'à ce processus permanent d'appropriation se surajoutent les effets des transformations sociétales qui sont susceptibles d'altérer profondément l'efficacité de certains rites, au point que ceux-ci doivent être réinventés, recomposés à travers de nouveaux contenus, sans pour autant disparaître dans leur principe formel. La perte de vivacité ou la disparition de certains rituels anciens dans le contexte contemporain ne saurait constituer dès lors un argument suffisant pour décréter la déperdition de toute forme de ritualité. Elle invite en revanche à chercher à travers quels nouveaux contenus cette ritualité se manifeste dorénavant, sans tomber dans le travers qui consisterait à « voir du rite partout » (Segalen, 2005a, p. 22). L'étude des ritualités entourant la période juvénile dans le contexte contemporain est à cet égard tout à fait instructive, puisqu'elle montre qu'à côté de formes lacunaires (pseudo-rituelles) et peu opérantes (comme les « conduites à risque » ou les « premières fois ») persistent des formes rituelles structurées et relativement efficaces dans leur visée de souder leurs groupes de participants (comme les ritualités spécifiques aux sous-cultures juvéniles).

Reste à savoir si la forme rituelle à travers laquelle la problématique juvénile était principalement traitée socialement dans les sociétés traditionnelles – c'est-à-dire : le rite de passage – demeure d'actualité dans le contexte contemporain. Pour cela, réexaminons brièvement les quatre types de ritualités nouvelles décrites précédemment.

Ces ritualités sont, à des degrés divers, susceptibles de constituer des marqueurs d'appartenance générationnelle, c'est-à-dire de situer celles et ceux qui s'y adonnent dans ce moment à la fois spécifique et relativement flou du cycle de vie que constitue « la jeunesse ». Il est en revanche difficile de leur reconnaître une fonction de « passage » entre les âges, du moins de passage à

⁸⁰ Aussi, l'expression de « totales créations » employée par Michèle Fellous (2001, p. 20) au sujet des rites de funérailles de fœtus morts in utero ou des rites de mort autour du sida est contestable.

l'âge adulte dans la mesure où, précisément, les adultes n'y sont pas impliqués ; or l'intégration à toute communauté nécessite la validation et donc la participation, même distante, de représentants du groupe auquel socialement on se destine. Nous avons vu que les ritualités juvéniles actuelles se déroulent le plus souvent dans l'intimité du groupe de pairs, à l'abri du regard des adultes, et quand elles s'effectuent sous leurs yeux elles sont souvent dévaluées, stigmatisées ou ignorées par eux. Ces ritualités ne renvoient pas non plus à des fonctions socialement attribuées à la jeunesse, comme c'était le cas dans les sociétés paysannes. Ces fonctions – qui n'existent plus en tant que telles mais dont on peut repérer les traces dans le rapport des jeunes aux pratiques festives et aux prises de risque⁸¹ – avaient non seulement pour effet de spécifier la jeunesse par rapport aux autres groupes d'âge, mais surtout de lui assurer une utilité et donc une reconnaissance sociales (capacité contributive aujourd'hui largement niée par le monde adulte). Sans constituer des initiations, l'exercice de ces fonctions rituelles était également l'occasion d'apprentissages fondés sur une transmission plus ou moins explicite de la part des adultes et qui inscrivaient de ce fait les jeunes dans une trajectoire d'affiliation sociale. Bien au contraire, les appartenances instituées par les ritualités juvéniles actuelles sont essentiellement négociées à l'échelle du groupe générationnel ; elles ne visent pas à assurer la continuité des générations et la cohésion sociale de l'ensemble d'une société, mais contribuent à façonner des identités juvéniles qui apparaissent essentiellement vécues pour elles-mêmes et pas comme des états transitoires entre deux âges. Leur éventuelle dimension initiatique concerne l'intronisation dans le groupe de pairs et pas le passage à l'âge adulte. Toutefois, si les ritualités juvéniles ont perdu leur pouvoir d'agrégation à la société globale et à l'âge adulte, nous admettons qu'elles puissent encore se montrer efficaces pour manifester la coupure symbolique avec le monde de l'enfance quand elles se traduisent par des expressions et comportements ouvertement en contradiction avec les usages et les codes du monde adulte. Dans cette perspective, ces ritualités ne sont pas sans rapport avec la problématique de l'avancée en âge et le passage du seuil anthropologique majeur que constitue la sortie de l'enfance.

Soulignons pour finir que les nouveaux rites de passage décrits par Michèle Fellous constituent des exceptions notables puisqu'ils impliquent, au contraire, une participation conjointe de jeunes et d'adultes, et visent explicitement à marquer la continuité générationnelle. Toutefois, ils concernent des communautés extrêmement réduites (une famille nucléaire et quelques amis

⁸¹ Dans les sociétés paysannes, les groupes de jeunesse étaient en charge d'organiser certaines festivités rappelant leur fonction symbolique de commerce avec la mort et le sacré (cf. section B).

dans l'exemple étudié) et ne sont pas enracinés dans des univers culturels et des systèmes de croyance unifiés et hérités⁸². Bien au contraire, le « patchwork » de références symboliques sur lesquelles ils s'appuient est composé à partir d'apports divers et sans lien direct avec l'héritage social et culturel des participants ; il est personnalisé selon leur désir. La métamorphose dont ces rites peuvent être les révélateurs n'équivaut pas à une modification de statut social telle qu'elle pouvait s'opérer dans les sociétés lignagères ou paysannes, c'est-à-dire se répercutant sur l'intégralité de la vie sociale de l'acteur. Leur efficacité sociale est, de ce point de vue, limitée, même si l'on peut admettre qu'elle est supérieure à celle des « rites intimes » dont David Le Breton parle au sujet des prises de risque et dont les soubassements symboliques apparaissent encore plus précaires.

* * *

Par ailleurs, si certaines expressions des cultures juvéniles semblent clairement relever de la forme rituelle sans pour autant devoir être considérées comme des rites de passage, nous pouvons nous interroger sur les liens entre cette forme rituelle et l'univers des *pratiques festives juvéniles* que nous avons présenté dans le chapitre précédent (section C). Ces pratiques occupent aujourd'hui une place importante dans l'expérience sociale de la jeunesse, tant du point de vue de la construction identitaire des jeunes que de la catégorisation sociale de la jeunesse par le monde adulte. Elles constituent de ce point de vue un terrain propice pour saisir la « problématique juvénile » ; terrain que nous investiguerons dans la seconde partie de notre travail. Revenons brièvement sur les caractéristiques de ces pratiques au regard des principaux éléments de définition de la ritualité (cf. fin de section A).

En premier lieu, nous relevons que les pratiques festives juvéniles ont incontestablement un caractère répétitif, que l'on pourrait même qualifier de « cyclique » dans la mesure où les sorties festives sont très fortement indexées sur les fins de semaine (celles-ci pouvant débiter dès le jeudi soir pour des jeunes étudiants retournant chaque vendredi dans leur localité d'origine). Comme dans les rites de passage, on retrouverait également dans ces pratiques une forme organisée en séquences, impliquant un scénario en trois temps avec un début, un milieu et une fin. Monique Dagnaud (2008) qui étudie les fêtes des jeunes « déjantés » distingue alors : « l'entrée en fête » qui, sous couvert d'improvisation, s'organise selon une codification précise

⁸² Ceci est moins vrai pour la version laïcisée de la Bar Mitsvah mis en place par la communauté juive de Bruxelles.

(p. 86) ; « les métamorphoses de la nuit » où s'allient comportements débridés et changement de personnalité (p. 90) ; et « l'après-fête » qui est essentiellement un temps de repos. Pour peu que ce scénario se répète à l'identique chaque week-end, la fonction anthropologiquement attribuée à la fête de scansion et de régénération périodique de la vie en société paraît néanmoins appauvrie dans le contexte contemporain par la quasi-disparition de la séquence cérémonielle (Nahoum-Grappe, 1997) qui s'intégrait habituellement avant la phase de réjouissance proprement dite, et vis-à-vis de laquelle elle constituait un sas d'entrée (cf. chapitre I, section C). L'effacement de la dimension cérémonielle est particulièrement prégnant dans les pratiques festives juvéniles, même s'il s'inscrit dans un mouvement généralisé d'affaiblissement des codifications qui structurent la fête touchant l'ensemble des générations. Codes et normes n'ont pas pour autant disparu du champ festif, mais ils sont moins structurant qu'auparavant, du moins leur pratique s'est-elle assouplie. Cet affadissement s'observe jusque dans la phase de réjouissance elle-même, dont la dimension proprement « carnavalesque » de jeu avec les convenances sociales (qui pouvait être fortement codifiée, par exemple à travers des rites d'inversion) s'efface au profit d'une confusion et d'une effusion dans lesquelles les transgressions ne semblent plus guère correspondre à ce que Freud définissait comme « transgression solennelle d'une interdiction ».

La dimension symbolique de ces pratiques est également repérable, même si elle échappe partiellement à la conscience des participants (ce qui n'est pas antinomique avec la forme rituelle). Des liens existent à l'évidence entre l'imaginaire des pratiques festives juvéniles et celui attaché aux rites de marge, c'est-à-dire à la liminarité de l'expérience rituelle. Les diverses transgressions et prises de risque auxquelles s'adonnent les jeunes fêtards font écho aux épreuves que subissaient les prétendants des rites d'initiation et au jeu symbolique avec la mort ; l'expérience de l'ivresse, qui accompagne la traversée de la fête, opère comme une véritable mort-renaissance ; le noctambulisme, l'entre soi et la singularité des groupes de jeunes, parfois accentués par un certain rapport à la clandestinité, rappellent sans conteste l'expérience de la marge (cf. chapitre I, section C). En revanche, si la fête contemporaine met toujours en scène des gestes et des objets symboliques, l'inscription de ceux-ci dans des univers de croyances partagées paraît beaucoup plus lâche ; il n'est a priori pas question – du moins de manière explicite – de mythes fondateurs ni de transmission de savoirs ésotériques. Du moins dirions-nous plus exactement que si de telles références existent et sont mobilisées par les acteurs, elles ne concernent pas l'inscription dans une culture d'ensemble mais la participation à une communauté relativement restreinte (groupe de pairs, sous-culture juvénile).

Enfin, un autre lien fort entre les pratiques festives juvéniles et la ritualité est à situer du côté de l'engagement du corps. Les conduites d'ivresse et autres prises de risque (indissociables de l'expérience festive de la jeunesse contemporaine) consistent notamment à jouer avec les limites du corps ; qu'il s'agisse de le sur-stimuler pour atteindre le vertige, de s'affronter à lui pour tenter de le maîtriser ou de le mettre entre parenthèse à travers l'expérience du coma (pour reprendre trois des quatre figures des prises de risque élaborées par David Le Breton). Sans nécessairement verser dans l'extrême (mais toujours en mettant en scène une forme d'excès ou de démesure), l'ingestion de substances (nourritures, boissons, drogues) renvoie en elle-même à la symbolique du festin totémique dont Freud a fait l'archétype de la célébration festive (et plus largement le mythe fondateur de l'humanité) (cf. chapitre III, section A).

Du point de vue des fonctions du rite, nous pouvons nous interroger sur l'efficacité des pratiques festives juvéniles pour maîtriser l'incertitude et apaiser des angoisses existentielles. Sophie Le Garrec (2002) montre, par exemple, comment certaines conduites alcool-toxico-tabagiques des lycéens peuvent être interprétées comme des manières de s'approprier une existence placée sous le signe de la pression scolaire, de l'incertitude et de la difficulté à se projeter (cf. chapitre I, section C). De même, David Le Breton (2000 ; 2007a) explique en quoi certaines prises de risque des adolescents peuvent être envisagées comme des tentatives de donner un sens et une valeur à son existence face à un sentiment confus de manque à être. Néanmoins, il reconnaît que les effets de symbolisation et d'apaisement sont très limités et aléatoires, obligeant bien souvent à réitérer les prises de risque pour en retirer un tant soit peu d'efficacité. La dimension compulsive et frénétique des pratiques festives juvéniles dans leurs versants extrêmes témoigne sans doute de cette faible efficacité.

Concernant l'intégration sociale des jeunes fêtards, comme nous l'avons déjà évoqué dans le chapitre précédent (et dans ce chapitre notamment au sujet des ritualités spécifiques aux sous-cultures juvéniles), les pratiques festives sont des supports de sociabilités qui contribuent activement à la cohésion des groupes de jeunes et à l'établissement d'un sentiment d'appartenance générationnelle. Elles ne garantissent pas pour autant une intégration plus large, et ne sont pas assimilables à des rites de passage à l'âge adulte, même si elles reprennent des éléments formels associés aux rites de marge et peuvent avoir (comme évoqué ci-avant) une dimension de symbolisation de la coupure avec le monde de l'enfance. Encore une fois, le phénomène principal caractérisant les transformations contemporaines de l'expérience juvénile

est moins à chercher du côté d'une hypothétique déliaison sociale qui affecterait la capacité même des jeunes à établir du lien social (et dont la déritualisation serait une des expressions), que de celui d'une accentuation de la frontière entre jeunes et adultes, se traduisant par un repli relatif des groupes générationnels sur eux-mêmes. Si « la fête c'est faire "nous" » (Maffesoli, 1997, p. 82), ce « nous » est donc aujourd'hui essentiellement construit à l'échelle des groupes de pairs. Sans être lus intégralement sous cet angle, les pratiques festives juvéniles ont sans doute à voir avec la ritualité, mais il faut alors davantage les considérer comme des « rites d'entre soi » (Le Breton, 2007a, p. 321), constituant des formes intermédiaires entre les grands rites institués à l'échelle de l'ensemble des générations (comme l'étaient les rites de passage dans les sociétés traditionnelles) et les actes solitaires des jeunes isolés et mal dans leur peau.

CONCLUSION DU CHAPITRE II

Dans ce chapitre, nous avons cherché à savoir comment s'opère/s'opérait la transition juvénile dans les sociétés dites « traditionnelles » afin de mieux saisir par contraste les spécificités de la condition juvénile contemporaine (occidentale, s'entend), mais aussi, et surtout, d'éclairer ce qui constituerait un processus juvénile de portée générale, c'est-à-dire un processus à travers lequel la jeunesse pourrait être envisagée comme une expérience anthropologique générique par-delà la diversité de ses conditions sociales d'exercice.

Au-delà de la différence entre enfance et âge adulte dont l'universalité paraît incontestable, il semble que se manifeste également dans toutes les sociétés humaines (parfois de façon minimale) une catégorie juvénile s'insérant entre le statut d'enfant et celui de membre à part entière d'une communauté. Même si son institution n'est pas nécessairement objectivée à travers des statuts et des rôles « officiels », la catégorie juvénile fait l'objet d'un traitement social spécifique marquant d'une manière ou d'une autre (à travers la façon de se vêtir, le lieu d'habitation, le rapport à la sexualité, les modes de contribution sociale, etc.) et avec plus ou moins d'intensité (parfois la séparation est très nette, parfois elle est plus subtile, presque imperceptible), sa différence avec les autres groupes d'âge. Le mariage et/ou l'enfantement sont généralement (mais pas nécessairement) les étapes qui signent le passage définitif dans la catégorie d'adulte de plein exercice. Ce constat nous incline à penser qu'il existerait un processus socio-anthropologique de portée générale à travers lequel la jeunesse serait à concevoir, non pas comme une péripétie spécifique à certains contextes sociohistoriques (notamment comme une invention des sociétés modernes occidentales), mais comme une forme générique, invariante de la socialité humaine, inscrite à cet égard (même de façon minimale) dans l'organisation sociale de toute communauté humaine, par-delà, ou plutôt à travers la multiplicité des traitements sociaux dont elle est l'objet et des contenus dans lesquels elle se manifeste (processus général que nous nommons provisoirement « processus juvénile »). La jeunesse comme réalité phénoménologique – c'est-à-dire comme réalité expérimentée par l'acteur et perceptible par l'observateur – se situerait alors au croisement de ce processus juvénile (qu'il nous resterait à définir) et d'une « condition juvénile » qui serait, elle, à entendre comme le traitement social (singulier et variable selon les contextes) de ce processus. Il y aurait

donc un lien entre la mise en visibilité de ce processus dans la réalité sociale et les conditions sociales de son exercice⁸³.

Dans les sociétés traditionnelles, le cycle de l'initiation, et plus largement l'ensemble des rites de passage qui entourent la période transitoire entre l'enfance et l'âge adulte, constituent une modalité essentielle du traitement social du processus juvénile⁸⁴ (cf. section B). Le rite de passage⁸⁵ inscrit ce processus dans la matérialité des relations sociales, voire dans la chair des prétendants. Il le figure, le met en scène, de façon à donner une signification et une valeur au changement qu'il implique, et ainsi favorise son appropriation et sa maîtrise par les acteurs. Du point de vue (sociologique) de l'institution du lien social, il s'agit d'éviter que le changement produise un excès de divergence qui nuirait à la cohésion d'une entité individuelle ou collective⁸⁶. Du point de vue (éthico-moral) de la gestion des affects et des pulsions, il s'agit de réguler les tensions et les affects négatifs résultant de conflits psychiques potentiellement générés ou réactivés par le processus de changement. Dans ces deux registres, le rite de passage se révèle être un dispositif relativement efficace pour accompagner la transition juvénile et en minimiser les effets néfastes pour les acteurs sociaux.

Il ne faut cependant pas surévaluer l'importance des rites de passage ; du moins, faut-il resituer leur efficacité dans le contexte des sociétés traditionnelles qui, tout en étant diverses entre elles, se distinguent nettement des sociétés issues de la modernité qui sont à la fois plus complexes (notamment du fait de leur taille) et moins hiérarchisées. Surtout, en ce qui concerne la jeunesse, ces sociétés sont, comme nous l'avons vu, marquées par un affaiblissement relatif du lien intergénérationnel qui, tout en demeurant actif, se révèle être moins prégnant qu'auparavant dans l'accompagnement des trajectoires juvéniles et la construction identitaire des jeunes. L'allongement du moratoire juvénile est une autre caractéristique qui confère aux jeunes une

⁸³ De là, nous pourrions envisager que l'excroissance de la catégorie sociale de jeunesse dans les sociétés contemporaines résulterait d'un décalage (dont la nature reste à définir) entre la réalité anthropologique du processus juvénile et le traitement social qui en est fait. Au contraire dans d'autres ensembles sociétaux, le traitement social du processus juvénile se révélerait efficace au point de rendre quasi invisible la manifestation sociale de la jeunesse.

⁸⁴ Toutefois, on l'aura compris, ils ne constituent qu'une modalité possible parmi d'autres, et ne sont à ce titre pas à comprendre comme ce qui cause le changement (provoque la séparation de l'enfance et l'agrégation au monde adulte), mais comme ce qui, dans certains contextes sociohistoriques, accompagne ce changement.

⁸⁵ A fortiori le rite d'initiation, dont l'intensité symbolique est renforcée par l'expérience de la mort rituelle et la transmission de savoirs ésotériques.

⁸⁶ Que cette « entité » soit considérée à l'échelle de l'acteur individuel (la cohésion d'une identité subjective) ou à l'échelle d'une communauté (la cohésion d'un groupe réuni autour d'une même appartenance), il s'agit, dans les deux cas, de transcender des dissensions, de donner de la cohérence à des éléments disparates, de produire une synthèse.

autonomie relativement importante, tout en les maintenant durablement à l'écart des espaces légitimes de participation sociale. Dans ce contexte, le déclin des rites de passage entre l'enfance et l'âge adulte – qui n'est pas synonyme, nous l'avons vu, de disparition de toute forme de ritualité (cf. section C) – est moins à comprendre comme une cause qu'un symptôme du changement qui affecte la jeunesse, et plus largement le lien social contemporain. Autrement dit, l'accès à l'âge adulte n'est pas rendu plus difficile du fait de l'absence de rite de passage, mais ce sont les transformations des conditions d'entrée dans la vie d'adulte qui rendent caduques, obsolètes les contenus anciens des rites de passage, voire la forme même du rite de passage, pour accompagner des trajectoires juvéniles profondément bouleversées. La fin du service militaire obligatoire est en cela exemplaire ; la rigidité institutionnelle de la conscription l'avait rendu anachronique face à la complexification des modes d'accès à l'âge adulte : les jeunes pouvaient difficilement se permettre une parenthèse d'une année alors que leur présence simultanée sur différents fronts de socialisation était devenue indispensable (Bessin, 2002, p. 42). Ceci ne signifie pas qu'il ne faille pas inventer de nouvelles formes de ritualités susceptibles de marquer les transitions du cycle de vie. Le besoin de donner du sens aux changements qui ponctuent la traversée de l'existence reste une nécessité anthropologique, autant que le fait de se sentir reconnu et utile par autrui, ou de réguler ses affects et ses pulsions. En ce sens, les ritualités pratiqués par les adolescents et les jeunes (dont a pu apercevoir la diversité) ont certainement une fonction d'accompagnement et de mise en signification de l'expérience nécessairement déstabilisante que constitue le processus d'avancée en âge, et particulièrement le passage du seuil anthropologique majeur que représente la sortie de l'enfance. Toutefois, le rite de passage (la ritualité en général) ne doit pas être envisagé comme une panacée ; surtout s'il ne s'accompagne pas d'un accès effectif à des statuts et rôles socialement valorisés.

Ainsi, l'inefficacité relative des rites de passage à accompagner la transition juvénile dans le contexte actuel nous informe « en creux » sur les transformations d'une condition juvénile qui a considérablement évoluée. Mais l'étude des rites de passage peut-elle également nous renseigner sur un processus juvénile, dont nous postulons le caractère général par-delà la diversité de ses manifestations et conditions d'exercice ? Si les rites de passage entre l'enfance et l'âge adulte sont des dispositifs particulièrement adaptés aux sociétés dans lesquelles la tradition et la hiérarchie des âges constituent des principes primordiaux d'organisation du lien social, leur efficacité millénaire est sans doute d'abord due au fait qu'ils savent *figurer* le processus juvénile lui-même, permettant de mieux se l'approprier. Leur forme pourrait donc

nous renseigner sur celle de ce processus juvénile lui-même. Le schéma ternaire mis en évidence par Van Gennep (schéma qui ne concerne pas seulement la transition juvénile, mais s'applique à bien d'autres processus de changement⁸⁷) correspond à une forme socio-anthropologique générale qui est celle du passage d'une *frontière*. Au-delà du traitement rituel de la réalité sociale, cette forme apparaît inhérente au processus d'institution des relations sociales lui-même ; processus dont nous concevons la dynamique à travers un double mouvement dialectique de divergence et de convergence (cf. chapitre I, fin de section B). En cela, notre conception est plus proche de la lecture structurale de Turner en termes de « structure/contre-structure⁸⁸ » que de celle descriptive et séquentielle de Van Gennep en termes de « séparation/marge/agrégation ». En matière de construction identitaire, le passage de la frontière peut s'entendre comme la nécessité pour tout être humain de *devenir autre tout en restant soi-même* ; c'est-à-dire comme la nécessité anthropologique de diverger d'avec une identité ou une place donnée pour « naturelle » (car naturalisée) pour se constituer comme différent, singulier, tout en réinvestissant cette singularité dans une nouvelle identité ou place, tendant elle aussi à être vécue naturelle ou permanente, afin d'entrer en relation effective avec autrui (autant qu'avec soi-même puisqu'il s'agit de retrouver, de renouer avec une part de son être). Autrement dit, tout processus de changement (l'avancée dans le cycle de vie n'en constitue qu'une des manifestations possibles) repose sur l'institution d'une frontière qui sépare d'autrui et d'une part de soi-même (d'où l'expérience de la perte et de la mort symbolique), tout en nécessitant simultanément⁸⁹ de dépasser cette frontière pour communiquer avec autrui et conserver un sentiment de continuité et d'unité identitaire (Erikson, 1972). Ainsi pour Jean Gagnepain (1994a), nous nous employons en permanence à sauter les fossés que nous avons nous-mêmes creusés (p. 40). L'institution de la frontière par laquelle se met en œuvre le changement résulte de ce double mouvement de divergence et de convergence. La frontière est à la fois ce qui divise et ce qui assemble, ce qui relie et ce qui délie, à la fois « pont » et « porte »⁹⁰. Le rite de passage ne fait qu'objectiver ce double mouvement dans la matérialité des relations sociales à travers une succession d'étapes et d'épreuves.

⁸⁷ Pour certains desquels les rites de passage peuvent d'ailleurs se montrer encore efficaces dans le contexte contemporain.

⁸⁸ Ou « structure sociale/communitas ».

⁸⁹ La dialectique de la divergence et de la convergence est objectivée, mise en scène socialement dans le rite de passage à travers des « moments » ou des « phases » successifs, mais en tant que processus structural elle n'est pas chronologique ; l'avant et l'après, la cause et la conséquence émergent simultanément, ce dont rend compte le concept d'après-coup développé par Freud : une expérience passée ne se constitue comme « évènement traumatique » (originaire, donc) qu'à travers la réinterprétation qui en est faite au regard d'une expérience actuelle.

⁹⁰ Pour reprendre les métaphores de Georg Simmel (1988) qui considère « l'homme » comme étant cet « être de liaison qui doit toujours séparer, et qui ne peut relier sans avoir séparé », cet « être-frontière qui n'a pas de frontière » (p. 166).

Dans cette perspective, le processus juvénile serait à comprendre dans l'analogie avec la forme du rite de passage qui lui donnait une visibilité et un support dans les sociétés traditionnelles. Se séparer de l'enfance et s'agréger au monde adulte constitueraient alors les deux grands mouvements inhérents à toute expérience de la jeunesse. Entre les deux s'intercale une période de latence (la marge) qui correspond à un temps de maturation, pouvant socialement se traduire par des apprentissages, des épreuves et/ou des expérimentations, et psychiquement par l'acceptation du changement qui est synonyme de confrontation à la perte et à la mort symbolique⁹¹. Si l'on poursuit l'analogie avec la forme du rite de passage, on suppose que chacune de ces phases du processus juvénile serait susceptible d'être plus ou moins accentuée en fonction des contextes sociohistoriques et du traitement social qui en est fait, mais aussi probablement en fonction des ressources psychiques des acteurs qui les traversent.

Il faudrait examiner chacune de ces trois phases (qui structurellement ne sont que deux) et en définir plus particulièrement les enjeux pour comprendre en quoi la traversée de la jeunesse s'avère plus ou moins difficile, plus ou moins complexe dans le contexte actuel. On peut supposer que des difficultés dans la problématique de séparation se manifestent par des situations d'assujettissement et des ressentis d'étouffement faisant prédominer des enjeux de coupure, de singularisation, voire d'infraction vis-à-vis du monde adulte/parental (ce qu'on pourrait traduire en termes psychanalytiques par la problématique du meurtre du père). Au contraire, des difficultés dans la problématique d'agrégation donnent lieu à une extension de la période de marge et à des situations d'errance sociale ; ce n'est plus la coupure d'avec le monde de l'enfance et l'affirmation d'une singularité qui constituent des enjeux, mais la capacité à réinvestir sa singularité dans des appartenances et des compétences effectivement reconnues et assumées socialement (il s'agit donc moins de « tuer le père » que d'en « ré-instituer » ; cf. chapitre III, fin de la section B et conclusion du chapitre). Dans la société contemporaine, un ensemble de facteurs sociaux, notamment liés aux transformations de l'organisation socioéconomique et à la problématique de répartition des ressources matérielles et symboliques qui en découle, conduisent à allonger la transition juvénile en maintenant de façon arbitraire les jeunes à l'écart des espaces légitimes de reconnaissance et de contribution sociales. Le symptôme principal de cette condition juvénile contemporaine se situe dans l'allongement de la période de marge, qui est anthropologiquement celle de l'indétermination statutaire, liée aux

⁹¹ Voilà pourquoi on peut entendre cette acceptation comme un travail de deuil (cf. chapitre III).

épreuves et aux dangers (d'où l'importance dans la définition sociale de cette catégorie d'âge des prises de risque et autres jeux symboliques avec la mort, que l'on retrouve particulièrement dans le cadre des pratiques festives). La cause de cet allongement est sans doute moins à situer dans la période de marge en elle-même⁹² que dans le mouvement d'agrégation, précisément dans la difficulté grandissante des générations adultes à affilier socialement les jeunes générations au reste de l'ensemble sociétal, c'est-à-dire à les reconnaître comme des « pairs » (égaux en droits et en dignité) et comme des « pères » (capables de contribuer au bien commun en assumant des responsabilités). Selon cette hypothèse, les difficultés relatives à la mise en œuvre du processus juvénile dans la société contemporaine tiendraient davantage au mouvement d'agrégation ou de convergence vers le monde adulte qu'à celui de séparation ou de divergence d'avec le monde de l'enfance.

* * *

Nous avançons dans la compréhension de la problématique juvénile en l'envisageant comme le produit de conditions sociales particulières et de processus anthropologiques de portée générale. Si les apports de la sociologie de la jeunesse nous ont permis dans le chapitre I de caractériser la condition juvénile contemporaine, les contributions de l'anthropologie des phénomènes rituels étudiées dans ce chapitre (II) nous permettent de cerner davantage les contours des processus formels structurant la transition juvénile. Toutefois, la connaissance de ces processus demeure limitée et assez peu approfondie, même si le concept de dialectique de la divergence et de la convergence (introduit dans le chapitre I, fin de section B) nous fournit un repère important ; cette connaissance ne nous permet en tout cas pas de savoir si la jeunesse – entendue comme période transitoire entre l'état d'enfant et celui d'acteur social de plein exercice – repose sur des mécanismes anthropologiques qui lui seraient spécifiques (un ou des processus proprement « juvéniles ») ou si les opérations qui la sous-tendent sont les mêmes que celles à l'œuvre dans d'autres processus de changement. Pour le dire autrement : la jeunesse peut-elle être considérée comme un concept anthropologique à part entière ou s'inscrit-elle dans des processus anthropologiques plus globaux qui n'en font en dernière analyse qu'une construction sociale parmi d'autres ? D'un côté, la manifestation – même minimale – d'une catégorie juvénile dans toutes les sociétés humaines étudiées par les anthropologues nous conduit à postuler (comme nous l'avons fait dans la conclusion de ce chapitre) le caractère

⁹² Qui en tant que phase de latence n'a sans doute pas la même portée ontologique que les mouvements de séparation et d'agrégation.

général de la transition juvénile, donc l'existence d'un processus anthropologique juvénile. De l'autre, les processus formels mis en évidence à travers l'analyse des rites de passage renvoient à la forme socio-anthropologique générale du passage d'une *frontière* qui n'apparaît pas spécifique à la transition juvénile, mais peuvent s'appliquer à tous les processus de changement.

Afin d'approfondir davantage notre connaissance de la problématique juvénile, et particulièrement des processus formels qui en conditionnent les manifestations sociales, nous nous intéressons dans le chapitre suivant (chapitre III) aux enjeux psychiques de la jeunesse, en nous appuyons sur les apports théoriques de la psychanalyse, à partir des œuvres des deux grands fondateurs que sont Freud et Lacan et des travaux de plusieurs de leurs successeurs qui se sont intéressés de façon spécifique à l'« adolescence ».

CHAPITRE III : APPORTS DE LA PSYCHANALYSE À LA COMPRÉHENSION DES PHÉNOMÈNES DE JUVÉNILITÉ

Dans les chapitres précédents nous avons cherché à comprendre – à partir des apports de la sociologie et de l’anthropologie sociale et culturelle – les spécificités des manifestations et du traitement social de la jeunesse dans le contexte actuel (ce que nous avons nommé « condition juvénile contemporaine »). Ce faisant, nous nous sommes interrogé sur l’existence de mécanismes socio-anthropologiques de portée générale sous-tendant cette condition juvénile par-delà ses singularités sociohistoriques (ce que nous envisageons comme un « processus juvénile »). Le détour par les sociétés dites « traditionnelles » et l’analyse des ritualités qui y entourent le passage de l’état d’enfant à celui d’acteur de plein exercice (chapitre II) a permis de mieux saisir, par contraste, les spécificités de la condition juvénile contemporaine. Mais surtout ce travail a fourni un faisceau d’informations laissant penser que se manifesterait (même de façon minimale) dans toutes les sociétés humaines une catégorie juvénile entendue comme état intermédiaire entre celui d’enfant et d’adulte accompli ; ce constat va dans le sens de l’hypothèse selon laquelle la jeunesse constituerait une sorte d’invariant anthropologique reposant sur un ou plusieurs processus généraux qui lui seraient spécifiques, ou du moins vis-à-vis desquels elle serait étroitement liée. Toutefois, les éléments recueillis permettant de caractériser de tels processus demeurent limités ; ils ne permettent pas, en tout cas, d’établir si les mécanismes anthropologiques concernés sont exclusifs aux phénomènes de jeunesse (et donc si la jeunesse pourrait être considérée comme un concept anthropologique à part entière) ou s’ils correspondent à des processus plus globaux, structurant d’autres phénomènes que ceux de jeunesse, ce qui ne ferait en dernière analyse de cette catégorie qu’une construction sociale parmi d’autres.

Dans ce contexte, nous proposons d’approfondir notre réflexion en nous appuyant sur les apports de la psychologie et surtout de la psychanalyse qui ont développé des réflexions spécifiques sur la jeunesse à travers le thème de l’« adolescence » (terme que nous allons privilégier dans ce chapitre en lieu et place de jeunesse ou jeunesse que nous emploierons

néanmoins à l'occasion¹). Sans totalement l'y restreindre, nous faisons le choix de centrer notre propos sur les approches psychanalytiques d'inspiration freudienne, puis lacanienne, qui nous semblent apporter une contribution à la compréhension des phénomènes de jeunesse à la fois singulière et cohérente avec notre regard socio-anthropologique². Ainsi ces approches convergent-elles fortement avec notre souci de chercher à comprendre ce qui, au-delà, ou plutôt en-deçà de la diversité des « contenus » à travers lesquels se manifestent socialement la jeunesse, sous-tend sa mise en « forme ». Autrement dit, il s'agit à partir des concepts psychanalytiques d'éclairer les *processus* ou les *principes* qui structurent « implicitement³ » les phénomènes sociaux de jeunesse.

Ce détour par les approches psychanalytiques de l'adolescence peut paraître surprenant dans le cadre d'une thèse de sociologie. Cependant, comme nous avons déjà eu l'occasion de l'expliquer, l'approche socio-anthropologique dans laquelle nous nous inscrivons considère que la compréhension des phénomènes sociaux doit s'affranchir de certains clivages épistémologiquement stériles, comme celui qui oppose « individu » et « collectif » (cf. chapitre I), et qui disciplinairement s'est historiquement traduit par la distinction des sciences du psychisme (ou de l'individuel) et de celles de la société (ou du collectif) (Quentel, 2007, p. 135). Postulant que l'objet de la socio-anthropologie – qu'il soit pris à une échelle « individuelle » ou « collective », « micro » ou « macrosociale » – est fondamentalement *relationnel* (cf. chapitre I, section B), il nous semble possible, et même nécessaire, de dépasser la frontière entre psychologie et sociologie. Une telle démarche montrera à coup sûr qu'il y a plus de « ponts » entre ces deux disciplines que l'on pourrait le supposer. Pour autant, il ne s'agit pas de tomber dans l'aporie d'une visée scientifique totalisante qui aurait la prétention d'expliquer l'ensemble du fonctionnement humain à partir d'un seul point de vue. Si nous proposons un dépassement des frontières disciplinaires qui séparent psychologie et sociologie⁴, nous proposons dans le même temps d'en réinstaurer de nouvelles en délimitant, à l'intérieur même du champ traditionnellement dévolu à la psychologie, deux registres explicatifs correspondant chacun à un objet particulier. C'est ce que nous avons commencé à faire

¹ Précisons également que suivant la terminologie psychanalytique, nous emploierons dans ce chapitre le terme de « sujet » pour désigner l'entité sociologiquement agissante que nous avons jusqu'alors nommé « acteur ».

² Regard socio-anthropologique inspiré du modèle de la théorie de la médiation dont nous avons commencé à introduire quelques concepts dans les chapitres précédents ; concepts que nous reprendrons et approfondirons dans ce chapitre, et que nous récapitulerons dans la synthèse de la première partie.

³ « Inconsciemment » diraient les « psys », même si pour notre part nous décomposons cet implicite en quatre domaines distincts, dont l'inconscient freudien n'est qu'une des expressions (cf. synthèse de la première partie).

⁴ Et plus largement, psychologie et « sciences sociales », car à la sociologie on pourrait adjoindre, par exemple, l'histoire, la géographie ou l'économie prise sous un certain angle.

(notamment dans le chapitre I, section C) en distinguant l'approche « sociologique » et ce que nous avons nommé l'approche « éthico-morale » (que nous nommerons désormais approche « axiologique ») : si l'objet fondamental de la sociologie est, de notre point de vue, l'institution des relations interhumaines (peu importe l'échelle, individuelle ou collective, à partir de laquelle ces relations sont considérées), l'axiologie a, quant à elle, pour objet la réglementation des affects et des pulsions ; ces deux approches ou registres explicatifs mettent en œuvre des processus reposant sur des principes rationnels distincts rendant possible la déconstruction des phénomènes humains selon qu'ils relèvent de l'un ou de l'autre. Un des apports de ce chapitre consistera précisément à dissocier dans l'approche psychanalytique de l'adolescence ce qui relève de chacun de ces deux registres explicatifs, afin de mieux saisir les déterminants proprement « sociologiques » de la jeunesse.

Ajoutons que notre intérêt pour les théories psychanalytiques de l'adolescence fait écho à la relative faiblesse conceptuelle des approches sociologiques qui, faute d'inscrire leurs analyses dans une théorie générale du « faire société », ont tendance à positiver les phénomènes sociaux de jeunesse à travers leurs contenus manifestes et/ou à n'expliquer en dernière instance ces phénomènes qu'à travers l'influence de conditions sociales ou socio-historiques (nous reviendrons sur cette critique et le dépassement de ces apories par une approche en termes de « rationalité sociologique » dans la synthèse de la première partie).

* * *

De manière générale, la psychanalyse considère l'adolescence comme une période lors de laquelle des instances psychiques préalablement constituées sont l'objet de profonds remaniements. Ainsi l'adolescence est « une étape importante de réactivation des conflits qui engage chez le jeune sujet la nécessité d'une élaboration psychique » (Emmanuelli, 2009 [2005], p. 10). Ces conflits psychiques réactivés sont de deux ordres : d'un côté, ils renvoient aux processus primaires à travers lesquels l'enfant se détache du corps de sa mère et réalise ses premières identifications (processus dit de « séparation-individuation », selon l'expression de Margareth Malher) ; de l'autre, ils concernent le complexe d'Œdipe et le complexe de castration qui apparaissent plus tard durant l'enfance, et ouvrent la voie aux identifications secondaires et aux choix d'objets qui orienteront « définitivement » la vie sexuelle adulte. Pour Évelyne Kestemberg, s'inscrivant dans la suite de Pierre Mâle, fondateur de la psychanalyse de l'adolescent en France, « si tout se prépare durant l'enfance, tout se noue au cours de la période

latence et se joue à l'adolescence » (citée par Emmanuelli, 2009, p. 28). Il y a donc dans la théorie psychanalytique une articulation très forte entre « enfance » et « adolescence », la seconde s'éclairant largement à la lumière de la première. Dans ces conditions, la compréhension des enjeux psychiques de l'adolescence nécessite un détour préalable par l'étude de ceux spécifiques à l'enfance. Nous commencerons donc dans une première section par considérer la construction psychique durant l'enfance, ce qui nous permettra d'aborder les concepts fondamentaux de la psychanalyse ; puis, à partir de ces apports, nous nous centrerons dans une seconde section sur ce que Jean-Jacques Rassial (1996) nomme « l'opération adolescente ».

III.A – LA CONSTRUCTION PSYCHIQUE DE L’ENFANT

III.A.1 – LE DÉVELOPPEMENT PSYCHO-SEXUEL SELON LA THÉORIE FREUDIENNE

Dans « Trois Essais sur la théorie de la sexualité » (paru en 1905) (ouvrage qui sera remanié et complété à deux reprises), Sigmund Freud expose ses théories sur la sexualité, en particulier durant l’enfance. Il consacre également un chapitre à la puberté qu’il replace dans la continuité de la sexualité infantile. Pour lui, la puberté (synonyme d’adolescence) voit s’accomplir, à travers la stabilisation de l’organisation sexuelle du sujet, une des réalisations psychiques les plus importantes, mais aussi une des plus douloureuses (Delaroche, 2004 [2000], pp. 15-16).

III.A.1.a – Les stades du développement libidinal

Pour Freud, la sexualité déborde de la génitalité proprement dite et le développement psycho-sexuel débute bien avant l’adolescence. Un de ses principaux apports est donc de mettre en évidence l’existence d’une sexualité infantile qui concerne toutes les activités de « quête de jouissance locale que tel ou tel organe est susceptible de procurer » (Freud cité par Coslin, 2006 [2002], p. 27). Cette notion est à replacer dans le cadre de la théorie des pulsions.

La « pulsion » (du latin « pulsio » : ce qui exerce une poussée) trouve son origine dans le registre biologique, mais en constitue la traduction psychique (Perron et Perron-Borelli, 2005 [1994], p. 93). Elle se caractérise notamment par son but (l’obtention d’une satisfaction) et son objet (situé dans le monde extérieur et qui peut procurer une satisfaction). La source de la pulsion ne peut pas être supprimée, c’est-à-dire qu’elle constitue une poussée permanente à laquelle l’individu ne peut se soustraire. Freud distingue d’abord les pulsions sexuelles (orientées vers des objets extérieurs) et les pulsions d’autoconservation (à l’œuvre dans le mouvement narcissique par lequel le moi se prend lui-même comme objet d’amour) (p. 93). Puis, dans le cadre de sa seconde topique, il est amené à réaménager sa classification et distingue désormais les pulsions de vie (qui établissent des liens, organisent) et les pulsions de mort (qui délient, désagrègent, détruisent). Il est à partir de là possible de rendre compte des mouvements d’ambivalence à l’égard d’un même objet qui peut être à la fois objet d’amour et objet de haine (p. 94). Enfin, la « libido » est la manifestation dynamique dans la vie psychique

des pulsions sexuelles, entendues au titre de la seconde topique comme pulsions de vie, c'est-à-dire l'énergie psychique qui produit l'amour, l'envie, le désir (Coslin, 2006, p. 28).

Ainsi l'enfant est-il animé d'une énergie libidinale qui conduit Freud à parler de « sexualité infantile ». Cette sexualité est d'abord pré-génitale (avec le stade oral, puis anal), puis génitalisée (stade phallique) mais inachevée car ne considérant pas encore l'existence d'un sexe féminin et d'un sexe masculin, mais seulement l'existence du phallus (nous développons plus loin dans cette section). Ce n'est qu'avec la puberté que l'organisation génitale se mettra définitivement en place. Les différents stades⁵ du développement psychosexuel de l'enfance jusqu'à la puberté se décomposent comme suit :

Sexualité pré-génitale

1. *Le stade oral* (première année) : le plaisir est associé à l'excitation de la cavité buccale.
2. *Le stade anal* (deuxième et troisième années) : le plaisir est procuré par l'expulsion ou la rétention des matières fécales ; la faculté d'expulser est utilisée comme un défi vis-à-vis des parents qui tentent d'apprendre la propreté ; introduction d'une polarité sexuelle opposant *actif* et *passif*.

Sexualité génitale (première vague)

3. *Le stade phallique* (de la troisième à la septième année) : la source de la pulsion se tourne vers les organes génitaux : le pénis pour le garçon, le clitoris pour la fille (qu'elle conçoit d'abord comme un pénis, puis découvrant le pénis des garçons, comme un pénis raccourci, donc déprécié) ; c'est la période où l'on observe des manifestations marquées de curiosité sexuelle conduisant à la découverte des deux sexes ; cependant, un seul organe génital compte (le phallus), l'opposition des sexes est donc équivalente à l'opposition *phallique-châtré*.

→ *Le complexe d'Œdipe* intervient au cours du stade phallique (la phase aigüe se situant approximativement entre la cinquième à la septième année) : l'enfant exprime ses désirs ambivalents (teintés d'amour et d'hostilité) envers ses deux parents (d'abord sa mère, puis de façon préférentielle le parent de sexe opposé) ; c'est également à ce stade que l'enfant est confronté à l'angoisse de castration : la fille réalisant qu'elle n'a pas de pénis et le garçon qu'il peut le perdre.

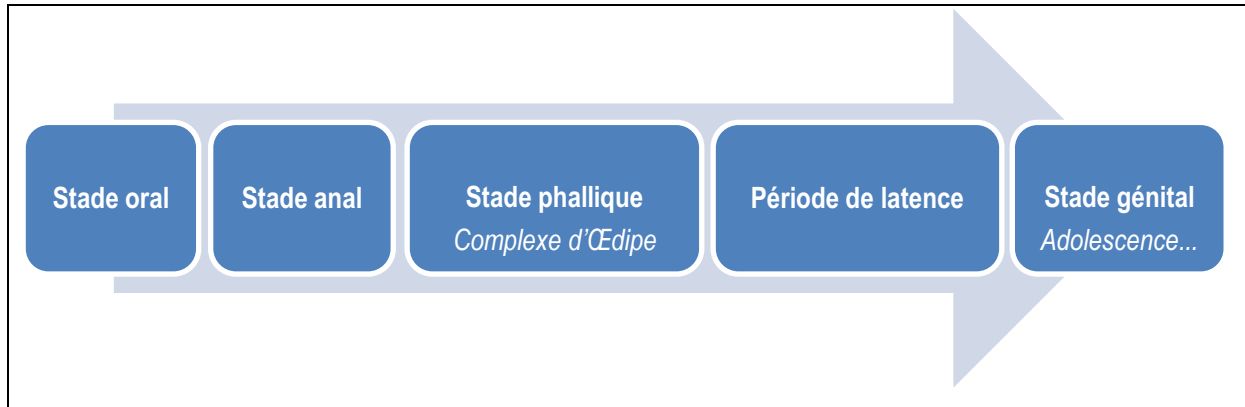
⁵ Freud a institué ce terme, mais les psychanalystes contemporains, moins ancrés dans une approche développementale, préfèrent employer le terme d'« organisation ».

4. *La période de latence* (de la septième ou la huitième année au début de la puberté) : le conflit œdipien décline : les choix objectaux incestueux sont remplacés régressivement par des identifications aux parents qui dessinent les futures positions sexuelles (le garçon désire plutôt ressembler à son père et la fille à sa mère) ; l'énergie pulsionnelle est sublimée, c'est-à-dire qu'elle est détournée de ses buts sexuels et réorientée vers de nouveaux objets comme les activités intellectuelles, la création artistique, les relations d'amitié, etc.

Sexualité génitale (seconde vague)

5. *Le stade génital* (la puberté) correspond à une réactivation du stade phallique lors de laquelle l'organisation génitale proprement dite s'institue ; les conflits organisateurs de l'enfance, notamment le conflit œdipien et le complexe de castration, s'actualisent et conduisent l'adolescent à réévaluer ses choix d'objet ; la polarité sexuelle *masculin-féminin* prévaut sur les précédentes oppositions et l'adolescent se reconnaît et est reconnu comme homme ou femme.

Figure 13 : les stades du développement psychosexuel de l'enfance à la puberté



III.A.1.b – Un réaménagement de la sexualité dans l'après-coup

Il faut souligner ici que, pour Freud, le fondement de la sexualité humaine est le fait que le *choix d'objet* – c'est-à-dire l'élection d'une personne ou d'un type de personne comme objet d'amour (Laplanche et Pontalis, 2002 [1967], p. 64) – s'opère « en deux vagues » : « la première vague commence entre deux et cinq ans et la période de latence [qui] entraîne sa stagnation ou son recul » et « la deuxième vague intervient avec la puberté et détermine alors la confirmation définitive de la vie sexuelle » (Freud, 1987 [1923], p. 131). Freud explique que les résultats du choix d'objet effectué durant la phase infantile⁶ « réagissent » lors de la phase de puberté ; ces choix se voient alors « conservés tels quels, soit ravivés », mais en raison du refoulement des désirs œdipiens qui est intervenu entre les deux phases, ils se révèlent inutilisables (p. 131).

La notion d'« après-coup » est ici centrale pour comprendre ce qui se joue au moment de l'adolescence selon Freud, c'est-à-dire le remaniement à partir d'expériences nouvelles de ce qui, dans des expériences antérieures, n'a pas été complètement intégré⁷. En ce sens, l'après-coup n'est pas simplement le prolongement ou la répétition chez l'adulte de la sexualité structurée chez l'enfant, mais correspond à son remaniement structural, et ce faisant, pour Freud, à l'achèvement, à la réalisation de cette sexualité potentielle fondée durant l'enfance, puisque le choix d'objet s'effectue définitivement (Freud, 1987, p. 131).

Freud construit cette théorie du « biphase » de la sexualité humaine sur le modèle du refoulement hystérique : dans un premier temps, la séduction de l'adulte est sans signification sexuelle pour l'enfant, tandis que dans un second temps, du fait que la puberté soit survenue, cette scène (fantasmée⁸) prend un sens sexuel. La réactivation de la trace mnésique de la scène infantile se fait au détour d'une scène analogue, mais de moindre intensité, vécue par l'adolescent. L'adolescent rapportera ce traumatisme au second événement, alors que son intensité est en fait due au souvenir du premier événement. On comprend avec cette théorie

⁶ Choix qui se portent toujours primordialement sur la mère, puis également sur le père, pour s'établir préférentiellement – mais non exclusivement – sur le parent de sexe opposé.

⁷ « Ce n'est pas le vécu en général qui est remanié après-coup, mais électivement ce qui, au moment où il a été vécu, n'a pu pleinement s'intégrer dans un contexte significatif. Le modèle d'un tel vécu est l'évènement traumatisant » (Laplanche et Pontalis, 2002, p. 34).

⁸ Freud considère d'abord que la scène de séduction incestueuse correspond à un événement réellement advenu, puis il admettra qu'elle relève plutôt de l'ordre du fantasme (position qu'il adopte également pour le complexe de castration ; la « menace » que croit avoir entendue l'enfant est toujours plus ou moins fantasmée).

pourquoi pour certains adolescents la puberté peut faire traumatisme lorsqu'un choix d'objet infantile a été vécu comme incestueux (Delaroche, 2004, p. 17).

III.A.2 – NARCISSISME ET STADE DU MIROIR

Avant de voir comment la résolution de conflit œdipien va se jouer en deux temps, d'abord chez l'enfant ayant accédé au stade phallique, donc à un premier niveau d'identification sexuée, puis dans l'après-coup de l'adolescence où s'installe la sexualité masculine et féminine (cf. section B), il nous semble important de revenir sur un autre moment charnière de la construction psychique de l'enfant qui, lui aussi, aura son importance dans les remaniements de l'adolescence. Ce moment – antérieur à la phase œdipienne mais qui peut être considéré comme ses prémices – est directement articulé avec la problématique de l'économie libidinale (dont les stades freudiens décrivent les évolutions), mais il nous semble ressortir de façon primordiale d'une problématique de l'« identité ». Freud évoque ce moment à travers la notion de « narcissisme primaire » ; Jacques Lacan, qui lui accordera encore plus d'importance, va le théoriser sous le nom de « stade du miroir ». Dans les deux cas, ces auteurs décrivent une étape décisive dans l'accès à un nouveau mode de relation de l'enfant à son environnement, puisqu'avec la constitution d'un moi unifié et différencié à partir de l'image de son corps, l'enfant s'émancipe de la relation symbiotique qu'il entretenait avec sa mère. Ce faisant, s'ouvre pour lui la possibilité d'orienter ses pulsions vers des objets extérieurs ou vers lui-même, et de réaliser des identifications.

III.A.2.a – La formation du moi et du moi idéal

Pour Freud, les pulsions autoérotiques, qui existent dès l'origine de la formation du psychisme, ne suffisent pas à doter l'enfant d'une instance moiïque. Pour émerger, celle-ci nécessite un processus spécifique qu'il nomme « narcissisme primaire⁹ », et qu'il situe dans une phase intermédiaire entre autoérotisme et choix de l'objet (Freud, 1993 [1924], p. 209). Précisément,

⁹ Nous utilisons ce terme dans le sens que Freud lui donne dans sa première topique. Par la suite (seconde topique, à partir de 1920), il introduira l'idée d'un narcissisme antérieur auquel il donnera le nom de « narcissisme primaire » ; la phase dont nous traitons ici devenant alors dans sa théorie le « narcissisme secondaire ». Pour notre part, suivant l'avis de plusieurs commentateurs de son œuvre dont Laplanche et Pontalis (2002, pp. 264-265), il nous paraît illogique d'employer le terme de « narcissisme » (en référence au mythe de Narcisse) pour qualifier un mode de relation qui précéderait l'émergence d'une image de soi (sauf à le qualifier comme le propose Piaget de « narcissisme sans Narcisse, c'est-à-dire sans conscience du moi » : Piaget, 1945, p. 196). Nous conservons donc le qualificatif de « narcissisme primaire ».

le narcissisme primaire permettrait le passage de l'autoérotisme, qui prédomine dans les premiers temps de la sexualité infantile, et dans lequel des pulsions partielles trouvent à se satisfaire sans recours à un objet extérieur ni référence à une image unifiée du corps (Laplanche et Pontalis, 2002, p. 42), au choix d'objet, qui est, on l'a vu, l'acte d'élire une personne ou un type de personne comme objet d'amour. Comme moment intermédiaire, le narcissisme primaire voit « les tendances sexuelles, qui étaient indépendantes les unes des autres, se [réunir] en une seule et [être] dirigées vers un objet, lequel, d'ailleurs, n'est pas encore un objet extérieur, étranger à l'individu, mais le propre moi de celui-ci » (Freud, 1993, p. 209). Le narcissisme primaire signe le dépassement d'un mode de satisfaction anobjectal, caractéristique de l'autoérotisme, puisque, même si l'enfant n'a pas encore, selon Freud, la pleine capacité à se tourner vers des objets extérieurs, on peut envisager que si la libido est susceptible d'être orientée vers le moi, c'est précisément parce que le moi peut être pris comme objet d'amour (Laplanche et Pontalis, 2002, p. 264). Freud distingue alors le *choix d'objet narcissique*, caractéristique du narcissisme primaire de l'enfant (et plus généralement de toutes les relations où le sujet se prend lui-même, ou un de ses attributs, pour objet), du *choix d'objet par étayage*, où l'objet d'amour est extérieur au sujet.

Jacques Lacan va plus loin dans la conceptualisation de ce premier moment de la constitution du moi, à travers sa théorie du stade du miroir. Il part de l'observation d'Henri Wallon qui montre comment l'enfant, entre six et dix-huit mois, invité à montrer le reflet de sa mère dans un miroir, désigne d'abord son image dans la glace avant de se retourner vers elle en riant. Pour Lacan, si l'enfant est capable de faire cette plaisanterie, c'est parce qu'il s'identifie à son image, qu'il reconnaît à la fois comme autre et sienne. Ainsi, pour l'enfant, le moi est d'abord cette image étrangère qu'il s'approprie après s'être retourné vers sa mère qui le porte et qui acquiesce. Il s'agit d'un moment décisif dans la constitution du sujet :

« L'assomption jubilatoire de son image spéculaire par l'être encore plongé dans l'impuissance motrice et la dépendance du nourrissage qu'est le petit homme à ce stade infans, nous paraîtra dès lors manifester en une situation exemplaire la matrice symbolique où le je se précipite en une forme primordiale, avant qu'il ne s'objective dans la dialectique de l'identification à l'autre et que le langage ne lui restitue dans l'universel sa fonction de sujet. » (Lacan, 1966, p. 94).

L'enfant dispose désormais de deux images de lui-même qui sont interchangeable, car situées dans l'imaginaire, et qui deviennent le support du moi et du moi idéal (Delaroche, 2004, p. 23) :

- *L'image du corps* (non-consciente) qui est construite sur les sensations internes et les satisfactions externes apportées aux besoins pulsionnels ; cette image est constitutive du sujet avant l'unification imaginaire du corps¹⁰ rendue possible par l'épreuve du miroir ; on comprend alors que cette image puisse être vécue avant le stade du miroir comme morcelée (rejoignant l'idée de pulsion partielle dans l'autoérotisme freudien).
- *L'image spéculaire* qui, au contraire, rassemble en une unité le moi corporel, mais qui en même temps est aliénante, puisque le moi est constitué comme un autre (le semblable¹¹) ; autrement dit, avec l'image spéculaire le véritable sujet (celui que Lacan nomme le « je » ou le « sujet de l'inconscient ») se croit être cet autre qu'il voit dans le miroir (le moi imaginaire) qui pourtant n'est qu'un leurre.

Pour Lacan, l'épreuve du miroir a pour l'enfant un caractère jubilatoire car elle est synonyme de conquête, de résolution permettant le passage d'un état morcelé, chaotique, à un premier niveau d'organisation dans lequel il est possible de distinguer le dedans du dehors, les sensations venant de l'intérieur et celles apportées par l'autre (Delaroche, 2004, p. 22). Françoise Dolto met au contraire en avant sa dimension traumatique puisque, selon elle, le miroir fait brusquement surgir un monde qui est en rupture brutale avec la sensorialité prévalant jusqu'alors chez l'enfant (Guillerault, 2003, p. 100). C'est l'intervention de la mère (sur laquelle insiste Dolto, puis plus tardivement Lacan) qui va permettre à l'enfant de surmonter ce passage potentiellement traumatisant que constitue l'épreuve du miroir. La mère apporte un soutien réel à l'enfant (elle le porte), mais elle le soutient surtout de façon symbolique, par la parole ; l'enfant se retourne vers elle, et la mère lui explique que ce à quoi il est confronté c'est son image (p. 113).

La médiation symbolisatrice de la mère permet à l'enfant d'accéder à l'image d'un corps unifié qu'il identifie comme son moi (imaginaire puisque médiatisé par l'image). Ce faisant, cette représentation se substitue à la perception du corps réel (image du corps) et la maintient

¹⁰ On devrait alors parler de « ressenti » plutôt que d'« image », puisque qu'avant le stade du miroir il n'y a pas d'imaginaire à proprement parler, donc de « représentation du corps » ; pour Lacan d'ailleurs, si le sujet préexiste à l'émergence du moi imaginaire, ce serait le stade du miroir qui ferait rétroactivement surgir le fantasme du corps morcelé (Laplanche et Pontalis, 2002, 453).

¹¹ « Pour Lacan il n'y a de semblable – un autre qui soit moi – que parce que le moi est originellement un autre » (Laplanche et Pontalis, 2002, p. 195).

inconsciente (Dolto, 1984) ; le sujet est aliéné puisqu'il se prend désormais pour un autre (son reflet dans le miroir) et n'a plus accès à son moi réel, c'est-à-dire au ressenti de son corps qui constituait jusqu'alors le seul substrat à partir duquel il se rendait présent au monde. Or, c'est bien ce corps réel, ressenti jusqu'ici en pure intériorité, puisque non ordonné à une distinction du dedans et du dehors, qui – fût-il morcelé – était le destinataire de la libido du sujet au temps anobjectal de l'autoérotisme. Celui-ci n'étant plus accessible du fait de la primauté accordée à l'image spéculaire, c'est vers son moi imaginaire – pris ici comme « moi idéal » – que l'enfant va orienter l'amour dont jouissait auparavant son « moi réel » (Freud, 2012 [1969]¹², p. 69).

Le *moi idéal* (que l'on peut considérer comme étant une fonction du moi) constitue ainsi un idéal narcissique de toute-puissance forgé sur le modèle antérieur de l'autoérotisme primitif du nourrisson qui, n'ayant pas encore accédé à la relation d'objet, ne pouvait recourir qu'à son propre corps pour se satisfaire (« narcissisme pré-moïque », selon Dolto, 1984, p. 150). Mais le moi idéal, s'il relève d'un choix d'objet narcissique, ne se réduit pas à un rapport autocentré du sujet à lui-même, dans la mesure où il est également le lieu des identifications primaires à d'autres êtres investis de toute-puissance ; à commencer par la mère qui satisfait aux besoins de l'enfant autant qu'elle peut le priver de satisfaction (Lacan, 1966, p. 691). Ainsi, pour Freud (2012) » l'humain a deux objets sexuels originels : lui-même et la femme qui s'occupe de lui » (p. 60).

De façon générale, le moi idéal demeurera tout au long de la vie du sujet comme le lieu du fantasme de la toute-puissance infantile qui a enveloppé les premiers développements du moi (Penot, 2005 [2002], p. 1092). Ancré dans le passé, il sera relativisé à partir de la phase œdipienne par la formation de l'« idéal du moi », qui deviendra la principale instance idéale et ouvrira des perspectives d'identification à la fois plus dynamiques (orientée vers le futur) et conforme aux attentes de l'environnement, notamment en ce qu'elles intègrent les interdits œdipiens (nous développons plus loin dans cette section). Enfin, soulignons que le moi idéal de l'enfant, donc son narcissisme, est ici renforcé par celui des parents qui projettent sur lui leurs propres désirs de grandeur ; le moi idéal de l'enfant peut alors être confondu (parfois durablement) avec celui des parents (nous y revenons également plus loin).

¹² Issu du texte « Pour introduire le narcissisme », paru en 1914.

III.A.2.b – Du besoin au désir

Le passage d'un *mode d'être* (ou mode relationnel) à un autre¹³ se répercute sur le *mode de satisfaction* de l'enfant qui, parce qu'il s'actualise de façon primordiale dans la relation mère-enfant, se voit transformé avec elle. Si l'enfant d'avant le stade du miroir avait déjà expérimenté le manque liée à la défaillance de la source de satisfaction (de façon archétypale, l'absence du sein maternel), il pouvait encore vivre dans l'illusion que sa mère puisse répondre de façon parfaitement adéquate à ses besoins, puisqu'il l'envisageait comme étant à sa merci, ou du moins comme étant un prolongement de lui (Delaroche, 2004, p. 24). Ce fantasme (« mégalomanie infantile », selon Freud) ne résiste pas à la réalité de l'épreuve du miroir qui conduit l'enfant à réaliser définitivement que son corps est distinct et distant de celui de sa mère (Guillerault, 2003, p. 114 et 119).

L'enfant du stade du miroir ne se situe donc plus dans un rapport indifférencié au corps de sa mère qu'il distingue maintenant du sien. S'il continue d'entretenir avec elle une relation fusionnelle en lui adressant des demandes, les réponses de la mère – pour autant qu'elles soient globalement satisfaisantes – ne collent pas exactement à ses besoins. L'enfant comprend que sa mère obéit à son propre désir et il peut se dire : « Il y a chez elle le désir d'Autre chose que de satisfaire mon désir à moi, qui commence à palpiter à la vie » (Lacan, 1998¹⁴, p. 182). Le désir de la mère est ce qui s'interpose entre l'enfant et la mère, et qui rend impossible l'adéquation parfaite du besoin et de la satisfaction (Delaroche, 2004, p. 24). Pour Lacan, l'enfant identifie alors le désir de la mère comme étant « le lieu de l'Autre¹⁵ » ; c'est-à-dire comme étant ce qui dans la recherche de satisfaction à travers la relation à sa mère lui reste inaccessible, ce qui est « en deçà » des besoins qu'elle peut combler, là où s'inscrit le *manque* (Lacan, 1966, p. 691).

¹³ Dissociation du dedans et du dehors ; séparation d'avec le corps de la mère ; émergence d'un moi imaginaire unifié supplantant le ressenti corporel ; formation du moi idéal à travers l'investissement narcissique du moi. Un ensemble de transformations que nous concevons à partir du modèle de la théorie de la médiation, comme le passage de « l'individu » au « sujet » (cf. synthèse de la première partie).

¹⁴ Issu des séminaires de Lacan de 1957-1958.

¹⁵ Lacan différencie le « petit autre », c'est-à-dire l'autre constitué comme semblable et avec qui à ce titre je peux entrer imaginairement en relation, et le « grand Autre » (l'Autre), c'est-à-dire ce qui dans l'autre n'est pas moi et qui de ce fait ne m'est pas accessible. Ce vocable est l'équivalent du terme freudien « Autre scène » qui désigne cet Ailleurs où se déposent les signifiants refoulés. Ainsi, l'Autre est le lieu de l'inconscient (Razavet, 2016 [2000], p. 111), lieu de l'implicite ou de l'abstraction, (« lieu vide », en somme) dont nous distinguerons différentes formes correspondant à des modalités rationnelles spécifiques ; pour ce qui concerne précisément notre propos, nous dissocierons l'Autre sociologique (nous parlerons alors d'« absence ») et l'Autre axiologique (pour lequel nous parlerons d'« abstinence ») (cf. section B).

Cependant, l'enfant s'imagine pouvoir combler ce manque et ainsi retrouver la jouissance¹⁶ de sa mère ; c'est donc cette partie manquante dans l'Autre qui devient l'objet du désir de l'enfant. Ainsi, pour Lacan, le désir de l'enfant (de tout sujet désirant, en fait) est à comprendre, non pas comme désir d'un objet ou comme demande d'amour envers un autre, mais comme le désir du désir de l'Autre (Lacan, 1966, pp. 813-814).

L'épreuve du miroir ne fait donc pas seulement émerger l'enfant au registre de l'imaginaire, à travers lequel il lui est possible de poser l'autre comme semblable (le moi imaginaire constituant cet autre soi à partir duquel la rencontre devient possible avec d'autres semblables). Elle l'introduit également au registre du symbolique (fût-ce sur un mode premier ou primitif) à travers la déduction qu'il opère de l'existence d'un lieu Autre où se loge le manque, et qui représente – autant que faire se peut – l'impossible de la jouissance¹⁷. C'est par cette reconnaissance du manque fondamental qui marque toute quête humaine de satisfaction, que l'enfant passe de la logique du besoin à celle du *désir*. Lacan parle de « symbolisation primordiale » (Lacan, 1998, p. 182) pour qualifier ce premier moment de symbolisation, qui ne s'appuie pas encore sur le signifiant¹⁸ paternel (le « Nom-du-Père » selon Lacan), comme ce sera le cas dans la phase proprement œdipienne (au sens de Freud, c'est-à-dire durant le stade phallique), mais sur le signifiant maternel, puisque c'est au désir, et donc à la loi de la mère que s'articule ici, exclusivement, l'impossible de la jouissance. Suivant les fondements de la théorie lacanienne qui distingue trois registres (le « Réel », le « Symbolique » et l'« Imaginaire »), on admet que le Symbolique conditionne, du moins ordonne l'accès au registre de l'Imaginaire. L'ordre symbolique représentant du tiers par rapport à la relation imaginaire, duelle par définition, règle les rapports de l'être humain avec ses semblables ; non seulement le symbolique est premier dans l'existence, mais c'est lui qui détermine la place de l'imaginaire¹⁹

¹⁶ Le terme de jouissance, élevé au rang de concept par Lacan, ajoute à l'idée qui lui est communément rattachée de « satisfaction » (qui, chez Lacan, peut autant relever d'une sensation de plaisir que d'une expérience douloureuse) celle de « possession » que l'on retrouve dans sa définition juridique (« avoir la jouissance de ») (Razavet, 2016, p. 50). Nous nous en tenons ici principalement à la première définition (la jouissance comme satisfaction) avant d'aborder dans la seconde section de ce chapitre les deux registres (satisfaction et possession).

¹⁷ Cet impossible de la jouissance correspond à ce que Lacan nomme le « Réel ».

¹⁸ Lacan emprunte le terme de « signifiant » au linguiste Ferdinand de Saussure qui décomposait le signe linguistique en deux parties : le « signifiant » étant l'image phonique, le son produit quand on prononce un mot ; et le « signifié » étant la chose désignée par ce mot. Par extension, le signifiant devient chez Lacan « tout élément qui a la propriété de signifier » (Razavet, 2016, p. 81).

¹⁹ La primauté du symbolique correspond à la deuxième période de Lacan par rapport à ces trois registres ; dans la troisième et dernière partie de son œuvre, Lacan insiste surtout sur le Réel, soulignant l'incapacité du Symbolique à ordonner complètement le désir et l'existence humaine dont une part « réelle » reste non symbolisable et non imaginable. Ce constat des limites du Symbolique et de l'Imaginaire à ordonner l'existence et le désir du sujet occupe une place centrale dans la problématique psychique de l'adolescence (cf. section B).

(Delaroche, 2004, p. 28). Autrement dit, la relation imaginaire à l'autre (pris comme semblable) n'est possible – du moins humainement soutenable – que par la médiation symbolique de l'Autre (pris comme lieu de l'inconscient). Ainsi, la mère incarne-t-elle cet « Autre primordial » qui supportant l'ordre symbolique donne accès à l'imaginaire. Sans l'Autre maternel, l'enfant ne pourrait pas se reconnaître dans le miroir, ni ne pourrait entrer dans cette logique désirante marquée structurellement par le manque.

III.A.2.c – L'identification au phallus

L'enfant situe le lieu du manque dans l'Autre qu'est le désir maternel. Il cherche à combler ce manque en répondant au désir de sa mère (il se fait désir du désir de l'Autre). Mais que mettre à l'endroit du manque ? Qu'est-ce qui manque à la mère et qui la fait Autre ? Pour Lacan, c'est le *phallus* qui devient le signifiant du manque, c'est-à-dire la raison du désir de l'Autre (Lacan, 1966, p. 693). Le phallus est défini depuis l'antiquité grecque comme la représentation du pénis en érection. Pour Freud, il représente le rôle symbolique qu'a le pénis pour l'inconscient (Delaroche, 2004, p. 125). Mais là où Freud ne distingue pas nettement le phallus et la représentation du pénis, Lacan envisage avant tout le phallus comme un opérateur symbolique, un signifiant, qui peut imaginairement être représenté par le pénis, ou par autre chose qui vient ou peut venir à manquer. C'est donc « sans égard à la différence anatomique des sexes » (Lacan, 1966, p. 686), c'est-à-dire indépendamment, et probablement antérieurement, au repérage par l'enfant de la présence ou de l'absence du pénis sur son corps et sur celui des autres (qui aura lieu vers trois ans), que le phallus comme signifiant intervient pour symboliser le manque dans l'Autre.

Le phallus étant identifié comme l'objet du désir maternel, il devient par là même celui du désir de l'enfant. L'enfant – qui est maintenu dans une relation de grande proximité, d'immédiateté avec sa mère – n'a, dans un premier temps, d'autre choix que de se confondre avec l'objet du désir maternel : il choisit d'« être » le phallus de sa mère, c'est-à-dire de l'incarner pour elle (Razavet, 2016 [2000], pp. 126-127). Le moi idéal de l'enfant devient alors le lieu de l'identification à l'objet du manque et peut être vu comme le paradigme du phallus (Delaroche, 2004, p. 22), signant en cela le fantasme de toute-puissance de l'enfant qui, n'ayant pas renoncé à la possibilité d'une jouissance pourtant structurellement perdue, cherche à combler le désir de sa mère. Toutes les demandes de la mère (sourire, gentillesse, propreté, etc.) sont prétextes à

satisfaire son manque qui est imaginativement nié. Cette illusion d'une complétude encore possible est renforcée par la proximité mère-enfant et le fait qu'aucun élément tiers (le père ou ses substituts) ne vient encore perturber l'identification phallique de l'enfant en le privant de sa mère (Razavet, 2016, p. 115).

Mais si l'enfant s'identifie si facilement au phallus, c'est aussi (et surtout) car il est identifié comme tel par une mère toujours plus ou moins consentante (Lacan, 1998, p. 202). On l'a évoqué brièvement, le moi idéal de l'enfant n'est pas simplement le destinataire d'un amour pour soi, il est aussi le réceptacle des désirs des parents qui, tout aussi narcissiquement, y trouvent un moyen de renouer avec leurs propres mois idéaux retrouvés, réactivés par l'expérience de la maternité et de la paternité. « His Majesty the Baby », selon l'expression de Freud (2012), est investi de toutes les qualités par ses parents qui ne lui trouvent aucun défaut, qui sont persuadés qu'il aura une vie meilleure que les leurs, et qu'il accomplira les rêves qu'ils n'ont pas pu réaliser (p. 65). Métamorphosé en amour d'objet, l'amour parental n'en constitue pas moins une renaissance de leurs narcissismes, nous dit Freud (p. 66). On peut aller jusqu'à dire que l'investissement narcissique des parents précède celui de l'enfant, puisque ceux-ci sont susceptibles de l'idéaliser dès sa naissance, voire avant²⁰. Il y a en tout cas à l'époque du stade du miroir une conjonction de mouvements désirants, émanant à la fois des parents et de l'enfant, vers le moi idéalisé de l'enfant.

Le désir de l'enfant rencontre le désir de sa mère qui a elle-même, à travers son histoire, expérimenté le manque du phallus et espéré le retrouver ; « avoir un enfant de son père » puis « avoir un enfant d'un autre homme que son père » ont pu constituer – pour elle comme pour d'autres femmes – des fantasmes par lesquels elle s'est imaginée possible de retrouver l'objet perdu. La mère investit en conséquence le moi de son enfant comme objet sexuel et, dans une certaine mesure, l'enfant en répondant à son désir la comble effectivement (Delaroche, 2004, p. 22). Cet investissement premier de l'enfant par la mère formera, selon Lacan, le carrefour de toutes les structures mentales qui se confirmeront à l'adolescence : l'absence ou le défaut d'investissement de la mère sera caractéristique des psychoses, la fixation au stade du narcissisme primaire sera typique des perversions, tandis que la désidentification du phallus

²⁰ C'est de cet enfant idéal porteur des désirs inaboutis des parents (enfant pouvant être conçu tout autant comme « merveilleux » ou « terrifiant ») dont l'adolescent aura à s'affranchir en opérant son meurtre symbolique (Leclaire, 1975, pp. 10-11). Opération nécessaire et impossible rendant ce meurtre permanent.

grâce à la fonction paternelle (cf. sous-section suivante) caractérisera le névrosé qui devra alors compenser ce narcissisme primaire par d'autres voies (p. 22).

III.A.3 – LE COMPLEXE D'ŒDIPE ET LE COMPLEXE DE CASTRATION

Nous développons maintenant le déroulement du complexe d'Œdipe qui, articulé avec le complexe de castration, va faire accéder l'enfant à un premier niveau d'identité sexuée.

III.A.3.a – La barrière de l'inceste

Revenons sur le déroulement du développement psychosexuel selon Freud. Celui-ci conçoit que le choix d'objet – qui fonde la sexualité humaine – s'opère en « deux vagues », et que, pour autant que la sexualité s'organise dès l'enfance, le choix définitif de l'objet d'amour s'élabore dans « l'après-coup » de la puberté (Laplanche et Pontalis, 2002, p. 35)²¹. L'unification de l'image du corps et la distinction concomitante du corps et de son environnement (distinction d'un dedans et d'un dehors ; formation du moi imaginaire comme lieu de la reconnaissance du sujet par lui-même) posent les bases d'un nouveau mode d'être qui rend possible le choix d'objet. Cependant, avant de s'investir dans des objets extérieurs, les pulsions désormais unifiées refluent vers le moi imaginaire nouvellement constitué : le sujet se prend lui-même pour objet d'amour, formant ce que Freud nomme (dans la première partie de son œuvre) « narcissisme primaire ». Précisément, la libido est orientée vers le moi idéal de l'enfant qui est également pris pour objet par le narcissisme parental (ce qui renforce le sentiment de toute-puissance de l'enfant). Tout en conservant des tendances narcissiques, l'enfant va progressivement orienter une partie de sa libido vers d'autres objets : de façon primordiale sa mère ou son substitut (celui ou celle qui donne les soins), puis ses deux parents (choix d'objet par étayage).

L'enfant n'ayant pas encore accès à une sexualité génitalisée n'en prend donc pas moins ses parents comme objets sexuels, c'est-à-dire qu'il trouve en eux, dans leurs attentions et leur

²¹ Au sujet du refoulement hystérique étudiés par Freud, Laplanche et Pontalis expliquent : « On voit que le refoulement trouve ici sa condition générale dans le "retard de la puberté" qui caractérise, selon Freud, la sexualité humaine » ; et les auteurs de citer Freud (citations extraites du recueil de textes « Histoire de la psychanalyse », 1887-1902) : « Tout adolescent a des traces mnésiques qui ne peuvent être comprises par lui qu'avec la survenue de sensations proprement sexuelles » ; « L'apparition tardive de la puberté rend possibles des processus primaires posthumes » (Laplanche et Pontalis, 2002, p. 35).

tendresse, une source de satisfaction sexuelle. De là naît un attachement profond de l'enfant envers ses parents ; amour qui tendrait naturellement à se prolonger au-delà de la puberté si entre-temps ne s'érigait « la barrière contre l'inceste » (Freud, 1987, p. 168). Cette barrière va expliquer le refoulement des désirs sexuels de l'enfant envers ses parents, et leur réaménagement dans l'après-coup de l'adolescence avec le choix d'objet sexuel définitif.

Freud théorise ce qu'il perçoit à partir de son auto-analyse (des sentiments d'amour envers sa mère et de jalousie envers son père), puis de l'observation de ses patients, sous la forme du *complexe d'Œdipe*. Il s'inspire pour cela du drame de Sophocle « Œdipe roi » dans lequel le héros se rend inconsciemment coupable de parricide et d'inceste avec sa mère. C'est sous sa forme dite « positive » (désir pour le parent de sexe opposé, hostilité pour celui de même sexe) que le complexe d'Œdipe a été découvert et apparaît dans le mythe grec, mais Freud souligne qu'il s'agit là d'une simplification : le petit garçon peut développer de la tendresse envers son père et jalousier sa mère. Autrement dit, l'amour que l'enfant adresse à ses deux parents est susceptible de se retourner pour chacun d'eux en hostilité, produisant, entre forme positive et négative de l'Œdipe, toute une série de situations intermédiaires (Laplanche et Pontalis, 2002, p. 80). On retrouve là l'ambivalence fondamentale de l'investissement pulsionnel de tout objet que Freud théorise à travers le couple pulsion de vie/pulsion de mort (Perron et Perron-Borelli, 2005, p. 94). Cet Œdipe « complet » qu'il s'agit de prendre en compte, est la marque pour Freud de la bisexualité psychique de tout être humain (p. 88). Ce qui caractérise alors fondamentalement la situation œdipienne, c'est la configuration triangulaire (père-mère-enfant) et l'intervention des deux tabous fondamentaux que sont l'interdit du meurtre et la prohibition de l'inceste. À partir de ces données de base se développent des jeux complexes, des équilibrations et des rééquilibrations qui aboutiront à l'âge adulte à des choix d'objet toujours singuliers et plus ou moins composites entre ces deux tendances (p. 88-89).

III.A.3.b – Un phénomène culturel et universel

Freud conçoit le complexe d'Œdipe comme un fait de culture ; ainsi, il affirme dans « Trois essais sur la théorie de la sexualité » (paru en 1905) : « Le respect de cette barrière est avant tout une exigence culturelle de la société, qui doit se défendre contre l'absorption par la famille d'intérêts dont elle a besoin pour établir des unités sociales plus élevées » (Freud, 1987, pp. 168-169).

Plus tard, dans « Totem et tabou » (publié en 1913), il développe la thèse de la vocation civilisatrice du complexe d'Œdipe qu'il érige en principe universel, et dont il recherche, selon une approche phylogénétique, les fondements historiques dans l'étude de la formation des tabous dans les sociétés primitives. Pour cela, il s'appuie sur les observations d'anthropologues – tel James Georges Frazer – qui, étudiant des sociétés totémiques d'Australie et d'Amérique du Nord, mettent en lumière les liens entre vénération du totem (emblème d'un ancêtre protecteur) et respect de certains interdits (comme celui de tuer et de manger l'animal ou la plante totem, mais aussi celui de prendre femme à l'intérieur du clan totémique) (Freud, 1993). Freud s'appuie également sur l'hypothèse de la « horde primitive », formulée par Charles Darwin, et selon laquelle les hommes auraient vécu primitivement en petites hordes à l'intérieur desquelles le mâle le plus âgé et le plus fort se réservait les femmes et les filles de la horde (p. 290). Y adjoignant ses propres constatations sur le fonctionnement du psychisme humain (particulièrement, la clinique de la phobie dans laquelle les peurs d'animaux sont souvent associées à l'image du père), Freud (1993) théorise sa conception de la naissance des sociétés à travers le « mythe du meurtre du père de la horde primitive », qui reprend à l'échelle d'une communauté ce que le complexe d'Œdipe représente à l'échelle d'un sujet (p. 313). Ainsi selon ce mythe, les fils jaloux d'un père omnipotent et despotique se rebellent contre lui, le tuent, puis mangent son cadavre. Cependant, après le meurtre, ils éprouvent de la culpabilité, renient leur forfait, puis inventent un nouvel ordre social en instaurant simultanément l'exogamie (renoncement à la possession des femmes de leur clan) et le totémisme, fondé sur l'interdit du meurtre du substitut du père (le totem) (Roudinesco et Plon, 2006 [1997], p. 1079).

Selon l'interprétation freudienne, le sentiment de culpabilité généré par le meurtre du père de la horde lie les membres du clan et leur sert à maintenir les deux interdits fondamentaux que sont l'inceste et le meurtre. L'ingestion du cadavre du père, révèle les sentiments ambivalents des fils à son égard : le père n'était pas simplement haï mais aussi aimé et adoré ; son souvenir enrobé de tendresse et de culpabilité le ressuscite en quelque sorte (Druzhinenko-Silhan, 2012, p. 43). Les fils dévorent leur père pour le garder en eux (identification), puis le restituent de façon symbolique en fondant les deux interdits fondamentaux permettant le lien social. La célébration autour du totem (symbole du phallus et souvenir du père) sert à rappeler aux fils leur victoire permettant un dépassement programmé et encadré des limites imposées par la vie communautaire (p. 44). En cela, le festin totémique constitue pour Freud (1993) l'archétype de

la « fête » qu'il conçoit dans « Totem et tabou » comme « un excès permis, ou plutôt obligé, une transgression solennelle d'une interdiction » (p. 288).

Selon Roudinesco et Plon (2006), Freud n'était pas dupe du fait que la horde primitive n'ait sans doute jamais existé ; c'était moins l'origine réelle des sociétés qu'il cherchait à mettre en lumière que la dynamique par laquelle une histoire collective se répétait au fil des générations, la religion ou la morale pouvant être conçues comme les vecteurs de cette transmission (p. 1081)²². Ce faisant, il étayait l'idée selon laquelle le sentiment de répulsion face à l'inceste n'était pas naturel, mais qu'il y avait au contraire un désir d'inceste qui nécessitait qu'une loi et un interdit catégorique s'y interposent (p. 1081). Enfin, il soulignait que, comme dans le mythe d'Œdipe, l'interdit de l'inceste est fondamentalement articulé avec celui du meurtre. Ces deux tabous, desquels découlent l'impératif de faire alliance avec d'autres en dehors de son groupe d'origine (interdit de l'inceste) et la nécessité d'échanger des services avec autrui selon une logique du don et de la dette (interdit du meurtre), se trouvent aux fondements du lien social (Le Bot, 2002, pp. 99-120) ; nous y reviendrons dans la synthèse de la première partie.

La thèse freudienne de l'universalité du complexe d'Œdipe suscita de nombreuses controverses, dont la première fut portée par l'anthropologue Bronislaw Malinowski qui opposa à Freud l'existence de sociétés matrilineaires (il prend l'exemple des Trobriandais de Mélanésie) dans lesquelles la place du père n'était pas reconnue dans la procréation. Dans ces sociétés, les désirs incestueux du garçon porteraient sur sa sœur et son hostilité serait dirigée vers son oncle maternel qui, prenant la place vide du père (géniteur), incarnerait la figure de la loi. Ernest Jones (psychiatre et psychanalyste), puis Géza Róheim (anthropologue et psychanalyste) répondirent à la critique de Malinowski en montrant que l'ignorance de la paternité des Trobriandais exprimait par la négative une tendance œdipienne refoulée, impliquant un déplacement du désir incestueux pour la mère vers la sœur et de l'hostilité envers le père vers l'oncle (Roudinesco et Plon, 2006, pp. 657-658). Plus tard, Claude Lévi-Strauss, qui formule par ailleurs de nombreuses critiques envers la psychanalyse freudienne (notamment la tendance de Freud à vouloir transposer au collectif de phénomènes psychiques individuels), soutient dans « Les structures élémentaires de la parenté » (publié en 1949) que quelle que soit la diversité des

²² Freud adhérait néanmoins sur bien des points à la thèse évolutionniste ; c'est Lacan qui opérera une véritable rupture avec ce mode de pensée en concevant le « Père mort » comme le produit d'une opération structurale qui doit s'effectuer en tout homme (Quentel et Gaborieau, 2015, p. 28).

formes sociales et familiales la prohibition de l'inceste en constitue le donné basal universel (Perron, 2005 [2002], p. 356).

III.A.3.c – La triangulation œdipienne : l'entrée en scène du père

La question de l'identification sexuée est au cœur de la problématique œdipienne qui voit fille et garçon emprunter progressivement des chemins différents, jusqu'à se reconnaître et être reconnu à l'adolescence comme femme ou homme. Mais pour que l'enfant détermine sa place sexuée face à ses deux parents dans la triangulation œdipienne, encore faut-il que le fantasme d'identification au phallus de la mère, à travers lequel l'enfant et la mère maintiennent provisoirement l'illusion d'une complétude encore possible entre eux, soit abandonné ; ainsi peut apparaître le troisième terme du triangle œdipien qu'est le *père*.

Pour Jacques Lacan (cf. sous-section précédente), à partir du stade du miroir l'enfant effectue une première opération symbolique (« symbolisation primordiale ») par laquelle il situe l'objet du manque dans l'Autre qu'est le désir maternel. L'épreuve du miroir entérine, en effet, de façon définitive, à travers la distinction entre le corps de l'enfant et celui de la mère, ce que l'enfant présentait déjà : la mère est mue par son propre désir et ne peut satisfaire de façon complètement adéquate à ses besoins. L'enfant est confronté au manque structural qui habite tout sujet désirant (qu'il est devenu), mais il s'imagine encore possible de retrouver la jouissance de sa mère en comblant le manque de celle-ci. Ainsi, va-t-il incarner l'objet du désir de sa mère qu'il identifie comme étant le phallus, à la fois opérateur symbolique (signifiant du manque) et objet imaginaire (qui pourra prendre différentes formes, dont le pénis en tant qu'objet réellement ou possiblement manquant). L'identification de l'enfant au phallus de la mère est entretenue par une mère toujours plus ou moins consentante, puisqu'elle y trouve (inconsciemment) l'occasion de renouer avec ses propres fantasmes de complétude. Ainsi, la mère a tendance à maintenir une relation fusionnelle avec son enfant ; tous les deux font provisoirement l'économie du manque en se donnant l'illusion d'une jouissance encore possible.

Ainsi, pour autant que le phallus, comme objet tiers, s'intercale entre la mère et l'enfant, la réalité vécue de leur relation (attisée par le fantasme de complétude et l'effectivité d'une relation fusionnelle) reste celle d'une relation « à deux », d'un amour sans partage. L'enfant se

situé dans une relation de face à face avec sa mère et c'est pour cela qu'il n'a d'autre choix que de se faire « désir de désir », et de se situer face à cette seule alternative d'être ou de ne pas être l'objet du désir maternel (Razavet, 2016, 127). La toute-puissance accordée à la mère a pour contrepartie l'assujettissement de l'enfant au désir de cet Autre, c'est-à-dire la soumission à la loi maternelle qui est la seule que l'enfant connaisse, et qui, ajoute Lacan, est « une loi incontrôlée » car elle « est tout entière dans le sujet qui la supporte [la mère], à savoir dans le bon ou le mauvais vouloir de la mère, la bonne ou la mauvaise mère » (Lacan, 1998, p. 188). Autrement dit, même si l'enfant reconnaît sa mère comme désirante donc manquante, il s'éprouve comme « profondément assujetti » à son caprice (p. 189). La soumission au désir de sa mère, menace l'enfant d'un engloutissement, d'un anéantissement de sa subjectivité, ce qui génère chez lui de l'angoisse (p. 190). Renoncer à cet assujettissement en choisissant l'autre alternative qui s'offre à lui (ne pas être le phallus) ne pourrait que constituer l'enfant comme mauvais et impuissant, et le conduire à la dépression. L'enfant doit rendre compte de son incapacité à satisfaire le désir de la mère, et c'est là que pour l'y aider va intervenir le père (Lesourd, 2002 [1994], p. 30)

Générateur d'assujettissement et d'angoisse, le désir de l'enfant pour sa mère n'en est pas moins réel et peut être considéré à ce titre comme le désir incestueux primordial, « la véritable relation œdipienne » (Razavet, 2016, p. 65). En effet, avant que l'enfant ne s'identifie comme fille ou comme garçon, et n'oriente en conséquence son désir sur le parent du sexe opposé tout en posant le parent du même sexe comme rival (forme positive de l'Œdipe, toujours sous-tendue par son inverse), le désir incestueux primordial est toujours – pour le garçon comme pour la fille – dirigé vers la mère. L'existence de ce désir appelle, selon la logique œdipienne, l'intervention d'un tiers qui va venir y opposer la loi qui interdit l'inceste. En même temps, cet interdit va se révéler salvateur pour l'enfant puisqu'il va lui permettre de sortir de l'alternative mortifère dans laquelle il se trouve : être le phallus au prix d'un assujettissement générateur d'angoisse ou renoncer à l'être au prix d'un sentiment d'impuissance menant à la dépression.

C'est donc ici qu'entre en scène le père. Un père d'abord moins réel que symbolique et imaginaire, puisqu'il n'est opérant dans sa fonction qu'en tant qu'il est désigné symboliquement par la mère et imaginé par l'enfant. Autrement dit, la *fonction paternelle* peut être effective – au moins à ce stade – sans la présence réelle du géniteur ou d'un homme à la maison, elle peut même s'appliquer à autre chose qu'à une personne (« le travail » ou toute autre obligation dont la mère accepte la contrainte), car elle est cette instance supérieure, à la loi de laquelle la mère

se soumet, et qui la prive de son enfant (Razavet, 2016, p. 127). La mère évoque devant l'enfant un signifiant qui désigne le père (un « Nom-du-Père », dit Lacan) et l'enfant met en rapport ce signifiant avec des expériences de séparation effective (qui vont normalement grandissante avec l'avancée en âge) : ne plus dormir dans le lit maternel, être de moins en moins porté dans les bras, aller à la crèche ou à l'école, etc. Lacan insiste sur le fait que la privation n'est pas seulement celle qui est faite à l'enfant (« Tu ne coucheras pas avec ta mère »), mais concerne aussi – et avant tout – la mère, qui, on l'a vu, est toujours plus ou moins consentante et complice de l'identification phallique de l'enfant dont elle profite. « Ce sont ainsi toutes les formes bien connues de ce que l'on appelle l'instinct maternel qui rencontrent ici un obstacle » (Lacan, 1998, p. 202). Ainsi la mère doit-elle accepter elle-même la castration (le désinvestissement phallique de son enfant) en se soumettant à la loi d'un Autre pour garantir l'effectivité du Nom-du-Père : « la mère fonde le père comme médiateur de ce qui est au-delà de sa loi à elle et de son caprice, à savoir, purement et simplement, *la loi*²³ comme telle » (p. 191).

En signifiant sa soumission à la loi du père, la mère indique qu'elle y ordonne son désir, c'est-à-dire que l'objet de son désir est détenu par un Autre vers lequel elle se tourne désormais pour l'obtenir (Razavet, 2016, p. 128). L'objet du manque (le phallus) se trouve ainsi déplacé de l'Autre primordial qu'est la mère (signifiant maternel), vers l'Autre de la Loi qu'est le père (signifiant paternel). L'interdiction faite à la mère d'identifier son enfant au phallus (de le garder pour elle, d'en faire son objet) et le déplacement de l'objet du manque chez cet Autre qu'est le père (qui polarise le désir maternel) rendent caduques les prétentions de l'enfant à vouloir « être » le phallus. L'entrée en scène du père a donc pour effet d'amener l'enfant – garçon comme fille – à renoncer au désir de combler le manque de la mère. Ce renoncement est partiel et progressif (l'enfant jalouse d'abord son père pris comme rival phallique et espère reconquérir sa mère), mais il s'enclenche de façon inexorable dans la mesure où la fonction symbolique du père est validée dans le discours de la mère²⁴. Le fantasme de complétude, soutenu par l'illusion de l'identification phallique, s'effondre mais en même temps s'ouvre pour l'enfant une nouvelle espérance : celle « d'avoir » le phallus. Car si le père le détient, l'enfant, certes, ne peut pas l'être, mais il peut espérer l'obtenir. C'est ce passage d'une logique de l'être à une logique de l'avoir qui va rendre possible l'identification sexuée de l'enfant à partir de laquelle le destin de la fille et du garçon se séparent (Razavet, 2016, p. 131).

²³ Souligné par nous.

²⁴ Et, on le verra plus loin, à condition que cette fonction symbolique s'incarne dans un père réel qui s'affirme comme le véritable détenteur du phallus.

III.A.3.d – La différence anatomique des sexes

À la problématique du passage de l'enfant d'une logique « d'être le phallus » à une logique « d'avoir le phallus » s'articule celle de l'identification de l'objet manquant à l'organe génital censé le représenter (le pénis). C'est en effet à partir de cet ancrage imaginaire du symbolique dans le corps qu'une différence va pouvoir être pensée entre celui qui l'a et celui qui ne l'a pas, précipitant le complexe de castration et ouvrant le jeu des identifications différenciées entre fille et garçon.

Pour Françoise Dolto, l'enfant est conduit à l'exploration des sexes dans leur différence formelle dès qu'il acquiert la possibilité de reconnaître son corps – et donc celui des autres – dans le miroir (Guillerault, 2003, p. 116). Cependant, le repérage de cette différence passe aussi par le regard des autres sur le corps de l'enfant. L'étude des rapports mère-enfant à cet âge permet de se rendre compte que les mères – mais aussi les pères ou les substituts parentaux responsables des soins aux tout-petits – ne s'adressent pas de la même façon à un bébé fille et à un bébé garçon (Lesourd, 2002, p. 25). L'enfant commence ainsi à mettre en rapport les traitements différenciés dont il est l'objet en fonction de son sexe avec les différences anatomiques qu'il repère, par ailleurs, chez lui et chez d'autres enfants. Ainsi, prend-il progressivement conscience de son image sexuée à partir du stade du miroir ; en devenant capable de voir son reflet dans le miroir et de comparer l'image de son corps à celles des autres, mais aussi, et surtout, à travers l'investissement de son sexe par son entourage (notamment sa mère) qui se reconnaît ou non dans son corps (p. 25). L'identification sexuée est donc d'abord moins articulée au réel du corps, qu'à la façon dont ce corps est constitué comme sexué dans le langage au temps du stade du miroir (p. 30).

Avec l'entrée dans le stade phallique (qui débute aux alentours de trois ans), les pulsions partielles s'unifient sur la région génitale renforçant l'intérêt de l'enfant pour cette zone qui devient le lieu privilégié du plaisir sexuel (Coslin, 2006, p. 28). Toutefois, si les indices de la différence anatomique des sexes commencent à être repérés, l'enfant demeure bien souvent dans la croyance que tous les êtres humains – dont la mère – possèdent le même appareil génital que celui des petits garçons (Roudinesco et Plon, 2006, p. 172). La petite fille ignore encore l'existence du vagin, et perçoit son clitoris comme un petit pénis par rapport à celui du garçon.

Elle peut développer la croyance que celui-ci poussera avec le temps (Pouquet, 1997, p. 63). L'enfant n'a pas encore renoncé au désir incestueux de combler sa mère ; l'idée du manque est présente en lui mais voilée par son fantasme de complétude. Ce n'est qu'avec la castration symbolique de la mère par le père (qui la prive symboliquement de l'objet de son désir) que l'idée d'un manque réel de pénis chez la mère, et par-delà chez tous les êtres féminins dont la mère se fait le prototype, peut être envisagée.

Ajoutons que si l'enfant accède à la différence des sexes, celle-ci n'est pas encore équivalente à la différence entre le masculin et le féminin, c'est-à-dire à la reconnaissance de l'existence de deux sexes constitués comme tels à part entière. L'enfant ne perçoit, en effet, l'existence que d'un seul sexe : le sexe mâle, incarné par le pénis (Razavet, 2016, p. 63). Celui-ci marque la différence formelle des sexes, mais il est également investi comme le représentant de l'inscription dans le corps du phallus (Lesourd, 2002, p. 31). Selon la logique de l'avoir à laquelle est désormais introduit l'enfant, le monde est divisé en deux catégories : ceux qui l'ont et ceux qui ne l'ont pas (p. 31). Au couple d'opposés « actif-passif » qui s'était constitué au stade anal, succède celui de « phallique-châtré » qui s'inscrit dans une logique du « tout ou rien ». Cette découverte précipite le complexe de castration qui va se jouer différemment pour la fille et pour le garçon.

III.A.3.e – Le complexe de castration

Le *complexe de castration* est intimement articulé avec le complexe d'Œdipe, puisqu'il implique le renoncement aux désirs œdipiens (Roudinesco et Plon, 2006, p. 173). Si la reconnaissance de la différence anatomique des sexes est indispensable à l'apparition du complexe de castration, Freud insiste sur le fait que celui-ci ne se réalise que parce que cette différence vient actualiser et valider dans l'après-coup une menace perçue par ailleurs (Laplanche et Pontalis, 2002, p. 75). Freud estime que cette menace de castration a été réellement entendue, ou plus souvent fantasmée par le garçon qui l'a mise en relation avec des activités réelles (par exemple, masturbatoires). Ainsi, le père ou un autre agent d'autorité (identifié en dernier ressort au père) aurait formulé la menace plus ou moins voilée de châtrer l'enfant (p. 76). Cependant, les situations dans lesquelles un petit garçon a effectivement été menacé d'être émasculé, ou a perçu comme telle une parole formulée à son égard, sont probablement peu fréquentes. Il faut alors admettre que le complexe de castration – qui pour

Freud est, rappelons-le, avant tout un « fantasme de castration », c'est-à-dire une formation imaginaire et essentiellement inconsciente (Perron et Perron-Borelli, 2005, p. 63) – puisse se construire à partir de la remémoration d'autres expériences traumatisantes contenant un élément de perte d'objet (Laplanche et Pontalis, 2002, p. 76). La séparation d'avec le placenta à la naissance, d'avec le sein au moment du sevrage, ou d'avec le contenu intestinal avec l'apprentissage de la propreté, en sont des exemples universellement partagés. L'abandon du fantasme incestueux d'identification phallique de l'enfant, sous la pression imaginaire du père symbolique, peut également être considéré comme une de ces expériences de perte d'objet. La conception par Lacan du phallus comme opérateur symbolique (c'est-à-dire comme signifiant) permet de comprendre que l'objet perdu puisse imaginairement s'incarner dans diverses formes, pouvant chacune être mises en relation avec les autres²⁵. La menace qui s'actualise dans l'après-coup de la différence des sexes a donc pu être « entendue » autant par le petit garçon que par la petite fille qui ont chacun subi des expériences de séparation (Roudinesco et Plon, 2006, p. 174).

Si filles et garçons actualisent leurs expériences de perte d'objet à l'aune de la découverte de la différence formelle des sexes, l'effectivité de cette différence (visibilité ou non de l'objet pénien) les positionne différemment face à la menace de castration. Le garçon constatant pour sa part qu'il dispose d'un pénis, imagine que si la fille n'en a pas c'est qu'elle en a été privée (Perron, 2005, p. 355). L'angoisse de castration intervient chez lui véritablement à titre de *menace*, c'est-à-dire comme quelque chose qui pourrait se produire. En maintenant les désirs incestueux envers la mère et les sentiments d'hostilité à l'égard du père, le garçon s'expose au risque de se retrouver châtré comme les filles. Cette peur précipite la sortie du garçon de la phase œdipienne aigüe. Les désirs œdipiens sont refoulés, et remplacés par des identifications aux parents qui se réalisent grâce à la formation de deux nouvelles instances psychiques : le surmoi et l'idéal du moi (Cournut, 2005 [2002], p. 292) (nous y revenons dans la sous-section suivante).

Lacan souligne ici l'importance que le père se rappelle à nouveau à l'enfant pour signifier qu'il n'est pas seulement celui qui prive la mère, mais aussi celui qui polarise son désir en tant qu'il détient l'objet qu'elle convoite. C'est ici moins le père symbolique – supporté dans le langage par la mère – que le père (ou son substitut) réel qui intervient (Razavet, 2016, p. 131). En

²⁵ Ainsi, Freud avait signalé, par exemple, l'équivalence symbolique « pénis = fèces = enfant » (Laplanche et Pontalis, 2002, p. 76).

incarnant l'autorité et en se faisant réellement préférer par la mère, le père s'affirme comme le détenteur effectif du phallus : il est celui qui n'est pas castré et qui a droit à tout. Le garçon perçoit la menace de castration comme crédible ; il préfère²⁶ renoncer au désir incestueux pour préserver son organe génital et garder la possibilité de s'en servir plus tard. En même temps, le père lui fournit un modèle : le garçon s'identifie à lui pour capter un peu de sa puissance (se couvrir des « insignes du père », dit Lacan) et un jour être un homme complet comme lui. Autrement dit, le garçon est déçu de l'exercice de ses fonctions d'homme qui avaient commencé à s'éveiller, mais « il a en poche tous les titres à s'en servir dans le futur » (Lacan, 1998, p. 121).

La fille aborde bien différemment le complexe de castration, puisque que du constat de la différence anatomique des sexes elle tire la conclusion que la castration a chez elle déjà été accomplie. Elle se sent ainsi lésée et succombe, selon Freud, à « l'envie de pénis » (Razavet, 2016, p. 64). Autrement dit, elle reconnaît son manque de pénis, mais ne s'y soumet pas. Elle va alors aller le chercher du côté du père qui s'est affirmé, on l'a vu, comme le détenteur effectif du phallus. Elle espère d'abord que le père lui donnera réellement un pénis ; puis selon une équivalence symbolique phallus-enfant déjà formée antérieurement, elle imagine obtenir le phallus en obtenant un enfant de son père. Le complexe de castration qui se traduit ici par l'envie de pénis conduit donc la fille à un changement d'objet ; le désir incestueux envers la mère est transformé en désir pour le père, et la mère est constituée comme rivale (p. 28).

Le positionnement différent de la fille et du garçon par rapport au complexe de castration entraîne des conséquences sur le déroulement de leur complexe d'Œdipe. Freud, qui avait d'abord envisagé l'Œdipe féminin comme l'inverse et le symétrique de celui du garçon (Razavet, 2016, p. 63), conçoit finalement que si l'angoisse de castration signe chez le garçon la sortie provisoire de l'Œdipe, avec le renoncement du désir incestueux pour la mère, la fille, au contraire, « entre » dans l'Œdipe (dans sa forme positive) avec la révélation de sa castration (p. 64). Le renoncement au désir incestueux pour la mère serait moins marqué chez la fille par la crainte d'une punition venant du père, que par la déception à l'égard d'une mère tenue pour responsable de la castration de sa fille, ou du moins soupçonnée de lui avoir menti sur sa valeur réelle (Cournut, 2005, p. 292). En ce sens, ce renoncement apparaît moins violent et moins radical que pour le garçon.

²⁶ Précisons qu'il s'agit d'un processus inconscient.

La sortie de l'Œdipe est ainsi probablement plus longue et plus difficile pour la fille qui, du fait d'un changement d'objet (de la mère vers le père), est confrontée à deux renoncements successifs (à la mère, puis au père). Cependant, il ne faut pas ignorer que le garçon vit également un Œdipe négatif (ou inversé) ; la rivalité puis l'identification au père est teintée d'un grand amour de la part du garçon, qui devra renoncer tant au désir de posséder sa mère qu'à celui d'être possédé par son père (Razavet, 2016, p. 44). L'amour pour le père étant porteur d'une image de passivité, assimilée à une castration, celui-ci sera particulièrement refoulé par le garçon et pourra donner lieu par la suite à des postures défensives comme la « protestation virile » (surcompensation virile dans la relation avec d'autres hommes) (p. 86).

Pour la fille comme pour le garçon, le complexe de castration explique la prévalence « normale » de la forme positive de l'Œdipe sur son versant négatif : pour le garçon, qui pense détenir le phallus, la mère demeure l'objet d'amour fondamental (d'autant que l'amour qu'il éprouve par ailleurs pour son père est perçu comme soumission, donc castration) ; pour la fille, qui pense être châtrée, seul le père est susceptible de lui apporter ce qui lui manque puisque la mère en est dépourvue. L'influence de l'environnement (famille, école, médias, etc.) est bien entendu déterminante, et participe à une normalisation des choix d'objet de l'enfant vers l'hétérosexualité en dépit d'une bisexualité fondamentale. Cependant, les choix d'objet de l'adulte incluront toujours plus ou moins ces deux versants (Perron et Perron-Borelli, 2005, p. 89).

Pour en revenir au processus de sortie de l'Œdipe (c'est-à-dire le refoulement des désirs œdipiens et leur substitution par des identifications), celui-ci est assez clair pour le garçon puisqu'il s'opère à partir de la menace de castration. Il est en revanche plus difficile de comprendre pourquoi la fille renonce à ses désirs incestueux – notamment ceux adressés à son père – dans la mesure où, à la différence du garçon, elle n'a a priori rien à perdre. On ne trouve ni chez Freud, ni chez Lacan de réponses univoques à ce sujet. On peut d'abord envisager, en suivant Lacan, que si le véritable Œdipe est celui qui concerne le désir incestueux adressé à la mère (qui est primordialement éprouvé par l'enfant quel que soit son sexe), alors le déplacement de l'objet du désir vers le père, c'est-à-dire le renoncement à la mère, constitue déjà une manière pour la fille de relativiser l'Œdipe (Razavet, 2016, p. 132). Dans cette perspective, l'envie de pénis peut être envisagée, à l'image de la menace de castration chez le garçon, comme une

formation secondaire mise en place contre le désir œdipien primitif (Kristeva, 2005 [2002], p. 1655).

Reste tout de même le désir envers le père. Suivant Freud, certains auteurs estiment que là où l'angoisse de castration est fondamentalement narcissique chez l'homme (crainte de perdre un morceau de soi), l'angoisse féminine serait davantage objectale ; la menace de perte d'amour de l'objet aurait alors la même fonction chez la fille que l'angoisse de castration chez le garçon (Cournut, 2005, p. 293). Précisément, ce serait la peur de perdre l'amour de la mère (l'Autre primordial auquel la fille demeure, comme le garçon, profondément attachée) en la constituant comme rivale qui motiverait le renoncement de la fille au désir incestueux pour le père (Coslin, 2006, p. 29). Par ailleurs, selon Freud, c'est dans l'équivalence symbolique pénis-enfant, c'est-à-dire dans la transformation de l'envie de pénis en désir d'enfant, que serait acquise la position féminine (Kristeva, 2005, p. 1655). Freud ne considère pas qu'il s'agisse d'un moment de résolution de l'Œdipe, car il estime que la femme n'en sort jamais complètement, mais on peut néanmoins voir dans cette équivalence symbolique une atténuation de la position œdipienne de la fille envers son père dans la mesure où la demande se fait moins explicite. Enfin, on peut citer, pour expliquer le processus de sortie de l'Œdipe de la fille, le rôle de l'éducation, également mis en avant par Freud. L'interdit de l'inceste est signifié à la fille pour ce qui concerne le désir envers le père, comme il a pu l'être pour ce qui concernait le désir adressé à la mère. Le rappel de la loi par les parents, relayés par l'environnement, permet normalement à la fille d'intégrer les interdits liés au complexe (que ce soit en direction du père ou de la mère) ; cette intégration donne lieu à la formation du surmoi-idéal du moi (nous y revenons ci-après). Cependant, du fait de l'absence de menace de castration, le refoulement des désirs œdipiens, notamment celui adressé au père, est probablement moins fort chez la fille que chez le garçon. Ceci expliquerait pourquoi les femmes, devenues adultes, sont nombreuses à se souvenir d'avoir été amoureuses de leur père, tandis que les hommes se remémorent moins facilement l'amour adressé à leur mère (Pouquet, 1997, p. 64).

III.A.4 – LA RÉOLUTION PROVISOIRE DU COMPLEXE D'ŒDIPE

La traversée du complexe d'Œdipe et du complexe de castration expose l'enfant à de fortes tensions qui mettent à l'épreuve ses instances psychiques. Des remaniements importants s'opèrent : le moi idéal (pôle narcissique de toute-puissance infantile) est contesté par le surmoi et l'idéal du moi qui se forment sur les vestiges des désirs œdipiens refoulés. Dans le même temps, ces deux instances offrent de nouvelles perspectives à l'enfant à travers les identifications et les sublimations qui constitueront le fond de la période de latence qui marque le déclin du complexe d'Œdipe.

III.A.4.a – Le surmoi assure le respect des interdits

Pour Freud, inventeur du concept, le *surmoi* est une instance psychique qui se constitue essentiellement par intériorisation de l'autorité parentale (Laplanche et Pontalis, 2002, p. 471). Il peut, à ce titre, être vu comme le relai interne au psychisme des contraintes externes que sont les exigences et les interdits formulés, plus ou moins explicitement, par les parents. Freud reconnaît néanmoins une autonomie relative du surmoi par rapport aux influences de l'entourage, dont il peut parfois relayer les contraintes avec plus d'intransigeance (Roudinesco et Plon, 2006, p. 1058). Ainsi, le surmoi domine le moi et se fait, par son intermédiaire, l'agent du refoulement des pulsions interdites. Si le sentiment de culpabilité existe avant la formation du surmoi, c'est à partir de lui que se constitue la *conscience morale* du sujet. Aussi, en même temps qu'il apparaît comme censeur, le surmoi peut être envisagé comme un protecteur du moi (Emmanuelli, 2009, p. 44).

Pour Freud, le surmoi a une dimension éminemment *sociale*, puisqu'il traduit la contrainte que la culture exerce sur l'individu. Outil de cohésion sociale à travers le respect des interdits qu'il impose, il est également un vecteur de transmission intergénérationnelle : en se formant à l'image du surmoi des parents, le surmoi de l'enfant devient le représentant d'une tradition familiale incarnée par des jugements de valeur qui se reproduisent à travers les générations (Laplanche et Pontalis, 2002, p. 473). Aussi, Freud élargira sa conception initiale pour en faire une instance recevant également des influences extra-familiales ; il distinguera néanmoins un surmoi d'origine parentale et un surmoi culturel ou civilisationnel²⁷ (Donnet, 2005 [2002],

²⁷ Qu'il formalise dans « Malaise dans la culture », paru en 1930.

p. 1755). Pour Jean-Jacques Rassial (1996), c'est dans l'intervalle entre le surmoi parental et le surmoi culturel (entre le familial et le sociétal) que se jouerait l'adolescence (p. 102) (cf. section suivante).

Si des psychanalystes (comme Mélanie Klein) situent la formation du surmoi très tôt dans le développement de l'enfant (Laplanche et Pontalis, 2002, p. 473), Freud en fait « l'héritier du complexe d'Œdipe » en ce sens qu'il en signerait la disparition, du moins le déclin (Razavet, 2016, p. 50). Tout en admettant que l'intériorisation des interdits²⁸ puisse être antérieure chez l'enfant au déclin de la phase œdipienne, on peut, avec Freud, concevoir que cette instance se révèle à ce moment précis d'une manière inédite par rapport à d'éventuelles formes qu'elle a pu prendre antérieurement (« surmoi précoce ») (Perron et Perron-Borelli, 2005, p. 103)²⁹.

Le surmoi n'est pas responsable du premier refoulement (« refoulement originaire », selon Freud) des désirs œdipiens de l'enfant qui est généré par l'angoisse de castration. Il se construit en revanche sur les vestiges de ces désirs d'amour et d'hostilité envers les parents auxquels il va se substituer, tout en leur assurant une certaine continuité. Les *identifications* qui composent le surmoi (dont nous allons voir qu'elles ne se réalisent pas seulement de façon autoritaire, mais également selon un mode incitatif à travers l'idéal du moi) sont, en effet, à la fois porteuses des interdits parentaux et des investissements pulsionnels relatifs aux objets parentaux. Autrement dit, le surmoi, comme posture défensive et régressive, constitue une solution pour conserver l'attachement aux parents tout en garantissant le sujet contre le retour des désirs prohibés. Le désir « d'avoir » est remplacé par le désir « d'être comme » (Donnet, 2005, p. 1755).

Se pose à nouveau, pour Freud, la question d'une différence entre Œdipe masculin et féminin : si la formation du surmoi résulte de la crainte de la castration qui précipite le refoulement des désirs incestueux, qu'en est-il pour la fille qui entre dans l'Œdipe avec la révélation de sa propre castration ? Freud a d'abord douté que la fille soit dotée d'un surmoi. Puis, il a considéré qu'elle en avait un, mais que, du fait d'une sortie plus tardive et moins radicale de l'Œdipe, son surmoi était moins tyrannique que celui du garçon (Razavet, 2016, p. 64). Avec Lacan, on peut

²⁸ Il faudrait ici distinguer ce qui relève, d'une part de l'intériorisation des interdits parentaux par imprégnation dans le milieu familial (donc de la *transmission* de ces interdits), et d'autre part de la capacité axiologique d'autocontrôle par laquelle l'enfant est en mesure de respecter effectivement ces interdits, c'est-à-dire de s'interdire lui-même ; nous y reviendrons dans la synthèse de la première partie.

²⁹ Pour Rassial (1996), si la place du surmoi « se fonde en creux dès le stade du miroir, c'est l'Œdipe qui lui donne un contenu, qui produit les énoncés prescriptifs qu'il permettra d'intérioriser » (p. 55).

considérer que si le véritable Œdipe est celui qui concerne la relation incestueuse avec la mère, et que c'est le signifiant paternel qui efface le désir de la mère quel que soit le sexe de l'enfant, alors la fille est tout autant susceptible que le garçon de se doter d'un surmoi (p. 132).

III.A.4.b – L'idéal du moi indique le chemin à suivre

Freud ne conçoit pas le surmoi comme une instance strictement interdictrice, puisqu'il en fait également le porteur de l'*idéal du moi*³⁰ (Roudinesco et Plon, 2006, p. 494). À travers l'idéal du moi, l'enfant peut s'identifier de manière positive au père – et plus largement aux deux parents, voire à d'autres objets idéalisés – et pas seulement sur le mode de la crainte ou de l'interdiction. Si le surmoi se montre impitoyable avec le moi en réprimant les désirs, il maintient à travers l'idéal du moi la possibilité d'une réalisation potentielle du désir, mais dans un futur lointain puisqu'il faudra pour cela atteindre la perfection que représente l'objet idéalisé (Mijolla-Mellor, 2005 [2002], p. 807).

Lacan (1998) considère comme Freud que surmoi et idéal du moi sont intriqués (distincts, mais en partie confondus) (p. 207) et agissent de concert pour « normaliser » le moi. Cependant, il penche plutôt du côté des thèses kleinienne de formation précoce du surmoi, et considère que le surmoi correspond à l'inscription d'une image archaïque de toute-puissance, qui marque l'échec ou la limite du processus de symbolisation (Roudinesco et Plon, 2006, p. 1059). Il situe ainsi la fonction paternelle essentiellement du côté de l'idéal du moi qui constitue pour lui l'instance majeure à partir de laquelle le complexe d'Œdipe décline (Lacan, 1998, p. 121). Il s'intéresse particulièrement aux relations de l'idéal du moi et du moi idéal de l'enfant.

Le moi idéal constitue, on l'a vu précédemment, un idéal de toute-puissance infantile issu, pour Freud, du narcissisme primaire de l'enfant (c'est-à-dire de la phase intermédiaire entre l'autoérotisme primitif du nourrisson et la pleine relation d'objet), et pour Lacan du stade du miroir (qui recouvre le même temps logique que le narcissisme primaire de Freud). Le moi idéal n'est pas simplement le destinataire de l'amour de l'enfant pour lui-même, car il est également investi des désirs des parents qui y trouvent un moyen de renouer – dans une perspective tout aussi narcissique que celle de l'enfant – avec leurs propres mois idéaux réactivés par

³⁰ On peut considérer l'idéal du moi comme une fonction ou une extension du surmoi ; Jean-Jacques Rassial (1996) parle, pour sa part, d'une « positivation » du surmoi.

l'expérience de la parentalité. Le moi idéal de l'enfant peut ainsi se trouver confondu durablement avec ceux de ses parents ; ce qui génèrera des enjeux d'appropriation au moment de l'adolescence (cf. section B).

Comme lieu des fantasmes d'hégémonie (dont l'identification au phallus de la mère est le paradigme), le moi idéal de l'enfant subit de nombreuses critiques de la part de l'environnement, familial ou autre. Il est aussi fortement contesté par le surmoi qui relaie – parfois de façon plus stricte que l'entourage – les exigences et les interdits culturels. Le moi idéal doit ainsi s'effacer à mesure que l'enfant est amené à renoncer à ses désirs de toute-puissance. Dans ce contexte, c'est l'idéal du moi – lieu de l'identification au père en tant que détenteur du phallus et représentant de la loi (fonction paternelle) – qui se substitue progressivement au moi idéal en tant qu'instance idéale de référence (Penot, 2005 [2002], p. 1092).

La figure du père tout-puissant constitue le noyau de l'idéal du moi. Cette figure est alimentée par les identifications primaires aux deux parents qui durant la prime enfance n'étaient pas distingués sexuellement par l'enfant, mais étaient considérés de façon égale comme des êtres tout-puissants. Maintenant que l'enfant a accédé à la différence des sexes avec l'opposition phallique-châtré, il fait converger les caractères liés à ces identifications primaires vers la figure du père qui est devenu le seul être phallique (Mijolla, 2005, p. 819). L'introjection³¹ de la figure du père s'apparente au festin totémique du mythe freudien, lors duquel les fils dévorent le cadavre du père pour le garder en eux (Anzieu 1999 [1975] p. 96). Ainsi, l'idéal du moi, comme représentant de la fonction paternelle, devient, selon Lacan, le signifiant de référence à partir duquel le sujet articule son désir à la loi et s'inscrit dans l'ordre symbolique (Penot, 2005, p. 1092).

L'idéal du moi (associé au surmoi) constitue dès lors un *guide* pour le moi : il comprend toutes les restrictions auxquelles le moi de l'enfant doit se plier de manière à devenir conforme à l'objet idéalisé et à lui plaire (Mijolla-Mellor, 2005, p. 807). L'idéal du moi se construit de façon antinomique avec le moi idéal ; là où ce dernier fonctionnait par identification narcissique à la toute-puissance, l'idéal du moi impose la soumission à la toute-puissance du signifiant paternel (Lacan, 1966, p. 671). L'idéal du moi tient le moi idéal en son pouvoir, mais ne le fait

³¹ Il faudrait dissocier l'incorporation de cette figure dont est capable l'enfant, de son appropriation qui ne sera possible qu'à partir de l'adolescence (cf. section suivante).

pas pour autant disparaître. Le moi idéal demeure tout au long de la vie le lieu du fantasme de la toute-puissance infantile ; très souvent, il ré-émerge au moment de l'adolescence alors que les idéalizations des figures parentales se fissurent (cf. section suivante).

Si le noyau de l'idéal du moi est constitué par la figure du père tout-puissant (le père en tant qu'il détient le phallus et dit la loi) à travers laquelle l'enfant – fille comme garçon – va revêtir les « insignes de la masculinité » (Lacan, 1998, p. 209), c'est plus largement à partir de lui que vont s'organiser les *identifications secondaires*, fonctionnellement porteuses de la résolution du complexe d'Œdipe (Penot, 2005, p. 1092). Selon la théorie freudienne de l'Œdipe complet et de la bisexualité fondamentale de l'être humain, les identifications secondaires (ou identifications œdipiennes) portent sur chacun des deux parents ; l'enfant privilégie en apparence l'identification au parent de même sexe qu'il situe comme idéal, mais s'approprie en réalité à la fois des caractères féminins et masculins (qu'il peut d'ailleurs aller chercher indifféremment chez chacun de ses deux parents : par exemple, des traits féminins chez son père ou des traits masculins chez sa mère). Toutefois, ce n'est qu'à l'adolescence avec le dépassement de la logique phallique et la découverte de « l'Autre sexe » (la part féminine de la sexualité, selon Lesourd, 2002) que le sujet accèdera à la réalité psychique de la différence du masculin et du féminin, et pourra dès lors s'incliner plutôt vers l'une ou l'autre de ces positions (cf. section suivante).

Enfin, on retrouve au sujet de l'idéal du moi (comme pour le surmoi) l'idée d'une instance articulée avec le social, puisqu'elle se construit par « emprunt » (introjection dans le moi d'un ou plusieurs traits de l'objet idéalisé, ou de l'objet dans sa totalité) et se fait ainsi le support d'une transmission entre les générations. À ce sujet, pour Lacan (1998) « l'homme n'est jamais viril que par une série indéfinie de procurations [qui] lui viennent de tous ses grands-parents et de tous ses ancêtres, en passant par l'ancêtre direct » (p.248). Par ailleurs, Freud analyse certains phénomènes collectifs à l'aune de l'idéal du moi, et explique que lorsque plusieurs personnes placent un même objet à la place de leur idéal du moi (idéal collectif pouvant être constitué par la figure du chef ou par celle de l'idole), elles se rapprochent les unes des autres et s'identifient entre elles (Laplanche et Pontalis, 2002, p. 185).

III.A.4.c – La résolution provisoire du complexe d'Œdipe

Comme nous l'avons dit plus haut au sujet du surmoi, l'idéal du moi peut être envisagé comme une *instance médiatrice* dans la mesure où il assure une certaine continuité aux désirs œdipiens, tout en les empêchant de se réaliser comme tels. C'est en ce sens qu'il ouvre une possibilité de résolution du complexe, qu'un simple refoulement – fût-il garanti par un surmoi féroce – ne permettrait pas. Ainsi, bien qu'il ne soit pas à proprement parler une formation narcissique puisqu'il relève d'un choix d'objet par étayage, l'idéal du moi ménage le narcissisme de l'enfant dans la mesure où il maintient la possibilité d'une conjonction future entre le moi et l'objet idéalisé (Roudinesco et Plon, 2006, p. 495). Cette coïncidence n'est d'ailleurs pas hypothétique puisqu'elle peut se produire ponctuellement, générant alors un renforcement de l'estime de soi associé à un sentiment de « triomphe » que Freud (2011 [1924]³²) repère tant dans la manie (p. 107) que dans la licence festive (p. 105).

Par ailleurs, à travers les identifications qu'il permet l'idéal du moi offre une solution de continuité à l'attachement œdipien aux objets parentaux. Ainsi, dans le cas où l'enfant adopte une position hétérosexuelle, l'identification au parent de même sexe remplace le choix d'objet homosexuel du complexe négatif. Cette même identification permet de conserver l'objet hétérosexuel du complexe positif, puisque s'il renonce à posséder cet objet en tant qu'il est réellement son père ou sa mère, en s'identifiant au parent de même sexe l'enfant se prépare à investir ultérieurement un objet similaire (féminin en remplacement de la mère ou masculin en remplacement du père³³) (Perron et Perron-Borelli, 2005, p. 99). En somme, l'idéal du moi, à l'instar de la fonction paternelle qu'il représente, ne vise pas à opposer le désir à la loi, mais à les accorder en conciliant narcissisme et identification, pulsion et interdiction³⁴ (Delaroche, 2004, p. 33).

Cependant, si l'idéal du moi offre des voies substitutives aux désirs œdipiens en assurant une continuité de l'attachement aux objets parentaux et en ménageant le narcissisme de l'enfant, les idéalizations ne fournissent pas en tant que telles de débouchés aux pulsions refoulées. Ainsi,

³² Dans « Psychologie des foules et analyse du moi », paru en allemand en 1921.

³³ Le choix d'un objet semblable à l'objet œdipien ne s'effectuera d'ailleurs pas exclusivement selon le critère de l'appartenance sexuelle, mais pourra concerner d'autres caractéristiques de l'objet initial (Perron et Perron-Borelli, 2005, p. 100).

³⁴ On pourrait parler ici d'une « formation de compromis », comme on l'a fait au sujet des actes obsédants ou des rituels religieux (cf. chapitre II, section A).

les idéalisation ont davantage pour effet d'inhiber les pulsions que de les satisfaire, puisque que la surestimation de l'objet idéalisé le rend autant désirable qu'inaccessible, au moins dans le présent. Il y a donc nécessité d'inclure dans le mouvement de résolution de l'Œdipe une voie qui permette aux pulsions de se satisfaire. Cette voie est celle de la *sublimation* (déjà évoquée dans le chapitre II au sujet du rite) qui constitue un processus distinct mais complémentaire de l'idéalisation : l'idéalisation concerne l'objet du désir, tandis que la sublimation concerne la pulsion (Freud, 2012, p. 70). Ainsi, la sublimation consiste fondamentalement à dévier la pulsion sexuelle et à la diriger vers un autre but éloigné de la satisfaction sexuelle (p. 70).

Le terme sublimation évoque également l'idée de « sublime » en référence au domaine des beaux-arts, car la sublimation oriente le désir vers des activités qui sont valorisées socialement, qu'on pourrait qualifier de prestigieuses, comme la création artistique ou les investigations intellectuelles³⁵ (Laplanche et Pontalis, 2002, p. 465). La sublimation est donc étroitement liée aux valeurs sociales et à leur inscription dans l'idéal du moi (Perron et Perron-Borelli, 2005, p. 110). Cependant, la sublimation ne concerne pas seulement des activités grandioses et exceptionnelles comme on pourrait le croire ; il s'agit d'un phénomène beaucoup plus général qui constitue l'assise des sentiments sociaux au sens large. On peut ainsi y adjoindre les relations amicales ou certaines composantes des relations amoureuses n'impliquant pas de satisfaction sexuelle, comme la tendresse partagée et la poursuite de buts communs (p. 111). Pour Freud, la sublimation des pulsions sexuelles met à la disposition du « travail culturel » une quantité extraordinaire de forces. Ainsi, le renoncement œdipien et son « héritage » apparaissent comme des moteurs des progrès possibles de la civilisation (p. 112).

Le refoulement des désirs œdipiens ouvre donc sur la période de latence qui voit l'enfant sublimer ses pulsions sexuelles dans des activités socialement valorisées, tout en maintenant un attachement à ses parents à travers les identifications rendues possibles par le surmoi et l'idéal du moi. Mais si la période de latence permet d'édifier des barrières contre le retour des désirs prohibés, la résolution du conflit œdipien apparaît provisoire dans la mesure où la question de l'objet de satisfaction sexuelle n'a pas été réglée, mais plutôt ajournée. Garçon et fille sortent de cette première traversée de l'Œdipe avec une croyance, qui n'est qu'un *leurre* : celle qu'ils entreront en possession du phallus plus tard. Le garçon a renoncé à posséder sa mère et s'identifie à son père ; il se retrouve ainsi inscrit dans sa lignée, ce qui garantit son phallicisme

³⁵ Pour l'enfant qui se dégage du conflit œdipien et entre dans la période de latence, la sublimation peut concerner particulièrement les apprentissages scolaires.

et la possibilité d'avoir un jour le phallus. La fille, quant à elle, ne renonce pas à l'idée d'obtenir le phallus, même si sa demande envers son père – qui ne porte plus sur un objet réel (le pénis du père) mais sur un équivalent symbolique (l'enfant du père) – est reportée à plus tard. Cette castration temporaire sera remise en cause au temps de l'adolescence quand se révélera la facticité de la toute-puissance phallique du père, et avec elle de la promesse œdipienne.

III.B – LES ENJEUX PSYCHIQUES DE L’ADOLESCENCE ET LEURS CONSÉQUENCES DANS LA VIE SOCIALE DES ADOLESCENTS

Comme nous l’avons vu dans les chapitres précédents, les catégories d’« adolescence » et de « jeunesse » sont des constructions historiques relativement récentes (le début de leur institutionnalisation comme « âge de la vie » remonte à la fin du XVIII^e siècle) qui ont été progressivement élaborées par les sciences sociales au cours du XX^e siècle comme catégories d’analyse dans la perspective d’objectiver les spécificités du passage de l’enfance à l’âge adulte dans les sociétés modernes (notamment l’allongement et la complexification de ce passage). Nous postulons néanmoins l’existence de mécanismes socio-anthropologiques de portée générale à partir desquels la « jeunesse » (catégorie générique englobant pour nous tant les notions d’adolescence que de jeunesse) pourrait être conçue – par-delà la diversité de ses manifestations et conditions sociales d’expérimentation – comme un invariant anthropologique reposant sur un ou des processus spécifiques (ce que nous nommerions « processus jeunesse »). C’est bien ce point de vue général qu’adopte la psychanalyse qui conçoit de façon primordiale ce qu’elle nomme « adolescence » comme un processus psychologique relativement homogène selon les sociétés³⁶ (Marcelli et Braconnier, 2013 [1983], p. 14).

L’adolescence apparaît dès lors comme l’expression d’une crise psychique ; une période de remaniements dont l’origine, ou plutôt le facteur déclenchant se situerait dans les transformations physiologiques de la puberté. Comme nous le verrons au début de cette section, la flambée pulsionnelle, l’accès à la sexualité génitale et les transformations corporelles visibles de la puberté conduisent l’adolescent à réinterroger son identité sexuelle et son rapport au désir. Dans la poursuite des deux premiers temps logiques du complexe d’Œdipe selon Lacan³⁷, les barrières érigées pendant la période de latence (refoulement, identification, sublimation) se révèlent inefficaces pour contenir la résurgence des désirs d’amour et de rivalité adressés aux parents et réactivés par la puberté. L’adolescent est confronté à nouveau à la castration, mais à une castration qui n’est plus seulement imaginaire : une *castration symbolique*. L’objet

³⁶ Ce qui n’empêche pas, par ailleurs, les psychanalystes intéressés par cet objet de réfléchir à l’impact des modes d’organisation sociale (notamment ceux de la société occidentale contemporaine) sur les enjeux psychiques de l’adolescence (nous développerons notamment ce point dans la dernière sous-section de ce chapitre).

³⁷ Séparation de la dyade mère-enfant au moment du stade du miroir et renoncement provisoire à la possession du phallus « confié » au père castrateur à l’issue du stade phallique (cf. section A).

symbolisant le manque et l'absence³⁸ dans l'Autre (le phallus) apparaît comme une pure abstraction qui ne peut donc être détenue par personne. Cette révélation signe la destitution (associée à un meurtre symbolique) du père imaginaire (père tout-puissant garant de la loi symbolique) ; et avec lui c'est la promesse œdipienne – à travers laquelle l'enfant avait maintenu l'illusion d'une jouissance encore possible – qui apparaît comme un leurre. Confronté à la vacuité du lieu de l'Autre, l'adolescent doit renoncer à la jouissance totale de l'objet tout en reconnaissant la réalité de son désir. Après une phase d'errance plus ou moins longue lors de laquelle il oscille entre désespoir et dénégation, il reconstruira de nouveaux ancrages imaginaires et symboliques qui lui permettront d'articuler son désir à la loi, et qui lui donneront une place d'où il pourra répondre en son nom.

Une fois posé le double enjeu de la transformation pubertaire et de la castration symbolique au regard de la problématique œdipienne, nous développerons dans la suite de cette section une réflexion critique qui nous conduira – dans l'articulation des apports de la psychanalyse et de concepts socio-anthropologiques issus de la « théorie de la médiation³⁹ » – à expliquer en quoi l'adolescence correspond au passage d'un seuil structural en matière de fonctionnement psychique par rapport à l'enfance. Puis, reprenant le fil d'une lecture psychanalytique, nous observerons les réaménagements psychiques de l'adolescence sous plusieurs angles : la sexualité psychique ; les instances psychiques ; le travail de deuil et les mécanismes et postures de défense. Dans la perspective socio-anthropologique qui est la nôtre, nous serons particulièrement attentif aux conséquences de ces réaménagements sur les relations sociales des adolescents. Enfin, nous aborderons le point de vue de la psychanalyse⁴⁰ concernant l'impact des modes d'organisation sociale contemporains sur le travail psychique de l'adolescence.

³⁸ Alors que nous quittons la section consacrée à l'enfance pour entrer dans celle consacrée à l'adolescence, nous introduisons au sujet de la problématique de « l'Autre » la notion d'« absence », qui prend place à côté de celle de « manque » (d'usage fréquent dans la terminologie lacanienne, notamment à travers l'expression « le manque dans l'Autre »). Il nous semble en effet que l'absence (également référée à la question de l'Autre chez Lacan et ses successeurs) correspond à une modalité spécifique (distincte du manque) permettant d'aborder la problématique de la « béance » ou de la « vacuité de l'Autre » (expressions également courantes chez les auteurs lacaniens), c'est-à-dire la problématique du « vide » que l'Autre introduit dans le sujet. Plus encore, nous postulons qu'alors que le manque a déjà été expérimenté par l'enfant (cf. section précédente), l'absence constitue une découverte de l'adolescence. Nous revenons au cours de ce chapitre (et dans la synthèse de la première partie) sur la distinction – pour nous fondamentale – entre manque et absence, et sur ce qu'elle implique dans la compréhension de l'adolescence comme *seuil anthropologique d'émergence au principe d'absence* (ou d'*altérité*).

³⁹ La théorie de la médiation (élaborée par le linguiste et épistémologue Jean Gagnepain et les membres de l'école de Rennes) constitue notre modèle théorique de référence ; nous avons commencé à introduire certains de ses concepts dans les chapitres précédents, et continuons de le faire dans le présent chapitre, avant de récapituler ces apports dans la synthèse de la première partie.

⁴⁰ Du moins de certains de ses représentants.

Précisons que nous nous référerons essentiellement, dans cette section, aux travaux de psychanalystes lacaniens, même si nous pourrions ponctuellement faire référence à d'autres courants de la psychanalyse, voire à des approches non-psychanalytiques comme la psychologie sociale, et bien sûr la socio-anthropologie qui constitue notre cadre de référence. En ce qui concerne la psychanalyse d'inspiration lacanienne, nous nous basons principalement sur les textes de deux auteurs français : Jean-Jacques Rassial et Serge Lesourd, qui contribuent (aux côtés d'auteurs comme Philippe Gutton, Olivier Douville ou Patrick Delaroche) aux publications de la revue « Adolescence⁴¹ » et des collections consacrées à la psychanalyse par les éditions Érès.

III.B.1 – LE TRAITEMENT PSYCHIQUE DE LA PUBERTÉ

Si l'on s'intéresse aux invariants à partir desquels il serait possible d'envisager l'adolescence comme un processus psychique de portée générale, nous sommes d'abord renvoyé, de façon paradoxale, au phénomène biologique de la puberté. Ainsi, pour Jean-Jacques Rassial (1996), « l'opération adolescente » peut avoir lieu dans une autre temporalité que celle de la maturation pubertaire, mais elle lui reste associée (p. 36).

Parmi les transformations physiologiques de la puberté nous retenons trois dimensions : la poussée libidinale, l'accès à la génitalité et les transformations corporelles visibles :

1. La poussée libidinale – que d'aucun qualifie « d'explosion pulsionnelle » en raison de son caractère massif et brutal – conduit l'adolescent, d'un point de vue économique, à la recherche d'une décharge tensionnelle (Marcelli et Braconnier, 2013, p. 15). L'apparition brusque d'énergie non liée à des objets met quantitativement à l'épreuve les barrières érigées dans l'enfance contre les désirs archaïques (préœdipiens, au sens où ils précèdent la triangulation œdipienne) et œdipiens. La résurgence pulsionnelle fait appel au souvenir de l'état paradisiaque qui caractérisait le rapport de l'enfant à la jouissance au temps de la relation fusionnelle avec la mère. Elle produit également « un éprouvé de passivité » qui peut s'avérer insupportable si l'adolescent a le sentiment de perdre la maîtrise de lui-même (Emmanuelli, 2009, p. 33).
2. L'accès à la génitalité et à la jouissance orgasmique perturbent également l'organisation défensive édifiée durant la période de latence, dans la mesure où l'impossibilité d'avoir

⁴¹ Cf. le site Internet de la revue : www.revueadolescence.fr

une vie sexuelle génitale en constituait un élément de garantie. S'ouvre alors un nouveau potentiel de transgression avec la réalisation des désirs œdipiens dans le réel de la jouissance orgasmique et de l'enfantement. Les désirs de rivalité et d'amour étant réactivés dans une possibilité nouvelle de l'agir, ils menacent l'adolescent qui doit adopter des postures défensives (Lesourd, 2002, p. 125). Par exemple, la proximité corporelle avec le parent de sexe opposé devient une source de gêne, ce qui conduit l'adolescent à protéger vigoureusement sa zone d'intimité (Emmanuelli, 2009, p. 33-34).

3. Enfin, l'apparition des caractères sexuels secondaires et la croissance pubertaire transforment visiblement le corps de l'adolescent ; ce qui bouleverse le jeu des identifications et des rapports d'assujettissement qui reposaient sur la dissymétrie du corps de l'enfant et de celui de l'adulte, notamment du parent de même sexe. De par cette ressemblance du corps de l'adolescent et de l'adulte, il apparaît que les parents vieillissent, qu'ils sont sous la menace d'une déchéance physique et d'une mort naturelle. Cette révélation, parfois brutale, altère les représentations imaginaires des parents construites durant l'enfance (notamment celle du père tout-puissant) et nécessite un remaniement important des identifications (Rassial, 2009 [1990], p. 226).

En résumé, l'adolescent est confronté de façon brutale à une série de changements physiologiques qu'il a du mal à intégrer (Marcelli et Braconnier, 2013, p. 18).

Le début de la puberté survient entre 8 et 13 ans chez la fille, et entre 9 et 14 ans chez le garçon. Chez certains les changements s'accompliront en 2 ans, tandis que chez d'autres ils s'étaleront sur 6-7 ans. Une approche psychosociale des phénomènes d'adolescence (Cannard, 2015 [2010]) nous apprend que les décalages possibles dans l'advenue et la durée de la puberté biologique influencent le vécu des adolescents et de leurs parents (p. 36). Le retard pubertaire peut être synonyme de difficultés d'intégration dans le groupe de pairs ; le garçon peut compenser ce retard par un goût pour l'effort et la performance, tandis que la fille peut adopter des attitudes provocantes ou inadaptées (maquillage, talons hauts, hypersexualisation) (p. 37). La précocité pubertaire est, au contraire, plutôt valorisante, chez la fille comme le garçon ; l'entourage (les adultes, notamment) a tendance à attribuer une capacité d'autonomie plus grande et des comportements sociaux plus matures à ces jeunes qu'aux autres du même âge ; ainsi mis en confiance, l'adolescent peut manifester plus d'assurance dans ses relations sociales.

Néanmoins, il peut aussi être mis en défaut si l'on exige de lui une autonomie qu'il n'est pas capable d'assumer du fait de son immaturité psychologique (p. 38).

Du point de vue de la théorie freudienne du développement psycho-sexuel (cf. section précédente), la puberté signe la fin de la phase de latence et – à travers la reviviscence des conflits œdipiens – une réactivation du stade phallique organisé sous le primat du génital (Coslin, 2006, p. 30). Si les pulsions sexuelles orales et anales se relativisent, Freud insiste sur le fait que ni le garçon ni la fille ne renoncent complètement à leur sexualité pré-génitale : les plaisirs pré-génitaux deviennent chez le garçon la base du plaisir préliminaire, tandis que la fille se sert du plaisir clitoridien pour exciter les parties féminines voisines (le vagin) (Delaroche, 2004, p. 16). Une régression provisoire à des modes d'organisation pré-génitaux (oralité, analité) peut également s'opérer dans une perspective défensive face aux bouleversements psychiques auxquels doit faire face l'adolescent (nous y revenons plus loin).

Précisons ici qu'expliquer les enjeux psychiques de l'adolescence sur la seule base d'un déterminant biologique est bien entendu insatisfaisant d'un point de vue épistémologique, dans la mesure où cela consisterait à adopter une visée naturaliste et réductionniste (Quentel, 2007, pp. 113-128). L'acquisition des caractères sexuels secondaires et la croissance pubertaire dans le cadre d'un processus de maturation biologique ne sont pas des phénomènes strictement humains, mais concernent de nombreuses autres espèces animales. Or chez les animaux, la puberté biologique ne s'accompagne pas des effets typiques de l'adolescence humaine. Il est alors nécessaire de reconnaître que ce n'est pas la puberté en elle-même qui est en jeu dans les processus psychologiques de l'adolescence, mais bien son traitement psychique. Ainsi, on peut envisager que la puberté biologique joue un rôle de déclencheur et d'étayage des réaménagements psychiques de l'adolescence, tout en admettant l'autonomie fonctionnelle des registres explicatifs psychique et biologique⁴². Alors que Freud établissait un lien strict entre puberté physiologique et crise psychique – au point de confondre puberté et adolescence (Delaroche, 2004, p. 9) –, les psychanalystes de l'adolescence distinguent aujourd'hui clairement les deux concepts. Ainsi, les auteurs s'accordent sur le fait que si le début de l'adolescence est à dater de celui de la puberté, le processus psychique qui s'engage alors dépasse, ou du moins ne coïncide pas avec les limites de la puberté biologique. Reste

⁴² De la même façon, on a admis à travers l'étude des rites de passage dans les sociétés traditionnelles l'autonomie de la « puberté sociale » vis-à-vis de la « puberté biologique », même si l'une et l'autre peuvent conjoncturellement être mises en correspondance (cf. chapitre II, section B).

néanmoins à savoir si la puberté constitue l'unique déclencheur des réaménagements psychiques de l'adolescence (selon une logique d'adaptation de l'appareil psychique à la nouvelle donne biologique) ou si ces changements prennent source également dans une modification des capacités psychiques elles-mêmes (selon une logique d'émergence ou d'accès à des capacités spécifiques) ; nous développons cette question – pour nous, centrale – dans la suite de cette section.

III.B.2 – LA DÉSILLUSION DE LA PROMESSE ŒDIPIENNE

Pour Freud, l'adolescence voit se réaliser pleinement le complexe d'Œdipe avec le passage de l'opposition phallique-châtré à celle du masculin et du féminin (nous développerons dans la sous-section consacrée à la sexualité), et surtout l'effectuation définitive du choix d'objet qui orientera la vie sexuelle adulte. La réactivation du conflit œdipien s'effectue dans l'après-coup de l'enfance, c'est-à-dire qu'il s'analyse à l'aune des expériences infantiles et des solutions alors mises en place pour résoudre le conflit, ou du moins pour le mettre en suspens.

Reprenons le fil de la théorie freudienne du complexe d'Œdipe, et de sa relecture par Lacan intégrant les apports du structuralisme et de la linguistique. Confronté à l'angoisse de castration, l'enfant avait provisoirement résolu le complexe à travers trois processus : le refoulement des désirs incestueux et meurtriers ; leur substitution par des identifications aux parents ; la sublimation des pulsions refoulées dans des activités déssexualisées et socialement valorisées. La clé de cette organisation reposait sur l'attribution imaginaire par l'enfant du phallus – l'objet symbolisant le manque dans l'Autre, selon Lacan – au père tout-puissant, ainsi érigé en garant de la loi symbolique. Cependant, cette attribution, ce « don » de l'enfant au père, qui rend possible le renoncement explicite aux désirs de toute-puissance, se fonde sur un pacte inconscient : celui de récupérer le phallus auprès du père une fois que l'enfant aura grandi (Lesourd, 2002, p. 31). À l'adolescence, cette promesse œdipienne, en laquelle l'enfant place tant d'espoirs et de rêves⁴³, s'avère être un leurre puisque la castration du père est révélée.

⁴³ Le garçon espère prendre la place du père ; la fille espère obtenir un enfant du père.

III.B.2.a – La découverte de la place symbolique du phallus

La tragédie œdipienne semble se rejouer à l'adolescence, impliquant une reviviscence et un nouveau dépassement de la conflictualité dont elle est porteuse. Freud met en regard cette tragédie avec le mythe du père de la horde primitive qui, dans une perspective phylogénétique, expliquerait l'origine et l'importance du complexe d'Œdipe pour le psychisme individuel. Si l'on suit cette lecture mythique, la révélation de la facticité de l'attribution phallique et donc de l'impossibilité de réaliser la promesse œdipienne équivaldrait à un nouveau « meurtre du père »⁴⁴. Comme les fils du clan s'allient pour contester la toute-puissance du père de la horde primitive et réclamer leur part, l'adolescent (fille ou garçon), animé du sentiment de puissance que lui confère son nouveau pouvoir sexuel, fait valoir ses droits auprès du père afin de récupérer effectivement l'objet censé combler son manque. C'est dans cette confrontation que la castration du père serait révélée ; la destitution du père de sa position phallique valant mort symbolique, et donc meurtre du père tout-puissant pour celui par qui advient cette mort. Bien sûr, l'approche phylogénétique de Freud est fort critiquable, et l'on ne doit accorder à cette lecture mythique qu'une valeur métaphorique et pas explicative ; elle rend compte d'un conflit inconscient qui ne s'explique pas nécessairement dans une confrontation réelle entre l'adolescent et son père.

Les analystes lacaniens conçoivent ce processus à partir de la référence au phallus et à la distinction des registres du Réel du Symbolique et de l'Imaginaire⁴⁵. Sans rentrer dans toute la complexité de ces théorisations, nous retenons l'idée selon laquelle c'est dans le registre du Symbolique que se jouent les principales transformations de l'adolescence⁴⁶ (Rassial, 2006, p. 97). L'enfant avait accès au Symbolique dans la mesure où l'ordre symbolique ordonnait son rapport à l'Imaginaire (cf. section précédente), mais c'était par le truchement des figures parentales incarnant l'Autre primordial (la mère), puis l'Autre de la Loi (le père) qui en constituaient les garants. Les figures parentales assuraient un ancrage imaginaire au phallus qui en faisait un objet potentiellement manipulable. Si le phallus était provisoirement inaccessible du fait de l'attribution phallique au père, légitimée par l'impuissance du corps de l'enfant et

⁴⁴ « Nouveau » car ce meurtre a déjà eu lieu lors du premier Œdipe si l'on considère que l'enfant y a alors désiré la mort du père (qui le privait de sa mère). Cependant, ce meurtre fantasmatique du père se situait dans le registre de l'imaginaire, tandis que le meurtre du père à l'adolescence porte sur la fonction paternelle elle-même, et s'inscrit donc primordialement dans le registre symbolique (nous développons ci-après).

⁴⁵ Ces termes ont brièvement été présentés dans la section précédente.

⁴⁶ Même si celles-ci retentissent évidemment dans les deux autres registres : l'Imaginaire dont les figures héritées de l'enfance sont disqualifiées ; le Réel auquel correspond l'impossible de la jouissance qui ne peut plus être éludé.

l'imposition de l'interdit parental, l'enfant imaginait pouvoir le posséder un jour et recouvrer une jouissance totale. Or, l'adolescence marque la découverte de ce que le phallus est un « pur symbole » qui n'a pas d'existence réelle. Certains peuvent l'endosser momentanément dans le cadre d'une mise en scène (cérémonie, mascarade, etc.), mais personne ne peut le posséder en son nom propre (Lesourd, 2002, p. 36). La castration comme phénomène universel ne porte donc pas seulement sur telle ou telle figure imaginaire du père, mais sur toutes les figures possibles ; c'est-à-dire que la castration porte sur la fonction même de Père symbolique⁴⁷ (c'est pourquoi on parle de « castration symbolique »). Si le phallus n'existe pas, alors aucun ordre symbolique, aucune loi ne saurait répondre de façon parfaitement adéquate au manque et à l'absence dans l'Autre ; ce qui signifie qu'une part irréductible de jouissance demeure inaccessible au sujet, malgré tous ses démentis, toutes les promesses auxquelles il pourra croire⁴⁸. La découverte de la place symbolique du phallus fait donc apparaître la promesse œdipienne comme un leurre, une supercherie destinée à laisser à l'enfant le temps de grandir. Mais plus encore, ce sont l'artificialité et l'arbitrarité fondamentales des rapports humains et de ce qui les organise, c'est-à-dire l'institution de la loi, qui est révélé. Un parallèle intéressant est à faire avec les récits de rites d'initiation dans les sociétés lignagères, auxquels nous avons fait référence dans le chapitre précédent. Plusieurs de ces récits⁴⁹ montrent comment les séances d'initiation contribuent à démystifier certaines naïvetés de l'enfance ; les jeunes gens découvrent que la voix terrible du dieu ou de l'animal qui les faisait fuir n'est due qu'à la vibration du rhombe, ou que derrière les masques terrifiants utilisés pendant les cérémonies se cachent les hommes de la tribu, et pas des esprits. Le père imaginaire, tout-puissant, est démasqué dans sa fonction de « porteur du phallus » (Lesourd, 2002, p. 37) et derrière lui apparaît le père réel, homme normal, soumis à la castration comme tout un chacun.

L'adolescent doit se résoudre à accepter la castration – l'absence et le manque dans l'Autre – comme une donnée *irréversible* ; non seulement il ne possède pas le phallus, mais comme tout être humain il ne le possédera jamais. Cette acceptation ne va pas de soi et nombre d'adolescents tentent de démentir la vérité de la castration en reproduisant une position infantile : qu'il s'agisse de se soumettre à des figures paternelles toutes-puissantes censées détenir le phallus, ou de revendiquer, sur le mode de l'être ou de l'avoir, le phallus pour soi. La reconnaissance de

⁴⁷ Le Père symbolique est à entendre comme le référent de la Loi symbolique qui ordonne les rapports des humains entre eux et vis-à-vis de leurs désirs.

⁴⁸ Cette part non symbolisable et non représentable, cet impossible de la jouissance, c'est ce que Lacan nomme le Réel.

⁴⁹ Comme celui d'Octave Mannoni (cité par Lesourd, 2002) consacré aux Hopis d'Amérique du Nord.

la castration symbolique s'avèrera néanmoins nécessaire pour faire barrage au retour des désirs infantiles qui – attisés par la poussée libidinale de la puberté et rendus réellement assouvissables par l'accès à la génitalité – menacent l'intégrité psychique de l'adolescent. Le meurtre du père laisse un vide ; le père tout-puissant, qui soutenait dans l'imaginaire la fonction symbolique du père, avait, en effet, un rôle pacificateur, puisqu'il représentait pour l'enfant une loi à laquelle tous les sujets sont soumis (Druzhinenko-Silhan, 2012, p. 122). Sa déchéance est donc moins synonyme de libération que de retour de l'angoisse chez l'adolescent qui se trouve désormais seul pour faire face à la violence de ses désirs. Aussi la reconnaissance de la castration symbolique doit-elle passer par une nouvelle opération du Nom-du-Père qui permettra d'articuler à nouveau le désir et la loi en conférant un ancrage symbolique au lieu de l'Autre (Rassial, 1996, p. 38). Toutefois, cette opération, pour ne pas être simple reproduction d'une relation infantile de soumission à une figure paternelle toute-puissante, « va devoir être validé[e] comme une opération purement « logique⁵⁰ », totalement détachée du père de la réalité comme de tout père imaginaire » (Rassial, 2009, p. 231). On ne parle alors plus du « Nom-du-Père » mais des « noms-du-père » pour signifier que le père symbolique n'est pas un être réel⁵¹ mais une fonction, un pur symbole qui ne peut pas être représenté dans une figure imaginaire unique, dans un nom propre, mais à travers tous les supports, donc tous les noms, qu'on lui attribue. Serge Lesourd (2005) parle d'un « effacement » du Nom-du-Père (p. 140), qui doit être reconstruit sous des « figures multipliées » (p. 141). Autrement dit, l'adolescent est « celui qui doit apprendre à se passer du père pour pouvoir se servir des noms-du-père » (Rassial, 1996, p. 51). Cette mise au pluriel permet également de souligner le caractère construit, artificiel et contingent de ces attributions. On perçoit la profonde ambivalence ou contradiction d'une telle opération qui recouvre à la fois la reconnaissance de la place symbolique du phallus, qu'aucune figure imaginaire ne saurait représenter pleinement, tout en nécessitant des attributions phalliques imaginaires qui permettent à l'adolescent d'être représenté dans son rapport aux autres et dans son rapport à ses désirs (c'est-à-dire d'articuler chacun de ces deux types de rapport avec le registre symbolique). Ainsi, le sujet adolescent doit-il procéder à une double négation : d'un côté, il doit reconnaître la castration symbolique, donc le manque et l'absence dans l'Autre ; de l'autre, il doit reconstruire une croyance (un fantasme) qui lui permette de voiler à nouveau cette béance (sans être toutefois dupe du caractère factice et limité d'une telle opération).

⁵⁰ Purement « sociologique », serons-nous conduit à dire par la suite.

⁵¹ Lacan parle de « père-mort » pour qualifier ce père symbolique sans autre incarnation possible que mythique.

III.B.2.b – De la désillusion à la réinscription symbolique

À partir de cette conception, le destin psychique de toute adolescence pourrait être schématisé en trois actes : le temps de la désillusion ; le temps de l'errance ; le temps de la réinscription symbolique.

Le premier temps, on l'a vu, est celui de la *désillusion*, c'est-à-dire le temps de la découverte de la place symbolique du phallus qui voit chuter les images parentales, notamment la figure du père imaginaire, et avec elles l'espoir (qui fondait la promesse œdipienne) de recouvrer une jouissance pleine. Au-delà des images parentales, c'est la fonction symbolique elle-même qui est atteinte, puisqu'aucune loi, aucun ordre symbolique ne saurait ordonner la jouissance dont une part irréductible demeure hors d'atteinte. La castration symbolique apparaît comme une donnée irrémédiable et l'adolescent doit l'accepter. Toutefois, pour exister face aux autres et pour articuler son désir à la loi (nécessité d'autant plus grande que l'adolescent est confronté à un retour des désirs infantiles qui génère en lui de l'angoisse), l'adolescent va devoir désigner de nouvelles figures imaginaires qui lui donneront un ancrage symbolique dans l'Autre. Cette quête de nouveaux référents est singulière et hasardeuse ; elle dépend – entre autres – de la qualité des symbolisations réalisées durant l'enfance (notamment de la première opération du Nom-du-Père), mais aussi des appuis que l'adolescent peut trouver dans son environnement familial et autre. En outre, l'adolescent est encore partiellement saisi par la croyance dans un accès possible à la puissance phallique, ce qui rend particulièrement conflictuel ce mouvement d'autonomisation (Lesourd, 2002, p. 46).

L'adolescent passe alors par une phase intermédiaire, qu'on peut qualifier d'*errance symbolique*, lors de laquelle le lieu de l'Autre est « désarrimé » du symbolique car « en panne » de figures imaginaires pouvant l'incarner. L'adolescent, désorienté et désappointé, oscille entre désespoir et dénégation, entre dépression et exaltation, entre dévalorisation de soi et retour d'un sentiment de toute-puissance infantile⁵², ce qui peut le constituer pathologiquement comme un « sujet en état limite » (Rassial, 1996, p. 40). C'est le temps des idoles et des maîtres, figures phalliques de substitution constituées sur le modèle infantile du

⁵² Cette oscillation rappelle celle du syndrome maniaco-dépressif. Toutefois, pour caractériser cette période quasi normale de toute adolescence, Patrick Delaroche (2004) avance l'idée d'un « modèle maniaco-dépressif a minima », dont il souligne la forme atténuée en parlant d'« hypomanie » plutôt que de manie, et de « morosité » plutôt que de dépression (p. 43).

père tout-puissant, et qui n'intègrent donc pas la reconnaissance de la castration symbolique (Lesourd, 2002, p. 77). C'est aussi le temps de la centration narcissique et de son prolongement dans la passion amoureuse où l'on se rencontre soi à travers l'autre (p. 99). C'est encore le temps de l'illusion groupale où « l'indifférenciation gémellaire » au sein du groupe de pairs et le sentiment océanique qu'elle procure détournent de la problématique œdipienne (Chapelier, 2005, p. 699). C'est enfin le temps des agirs – du défi des conduites délinquantes à l'abandon dans les conduites toxicomaniaques – qui servent à l'adolescent tout autant à fuir le conflit psychique en court-circuitant toute représentation, qu'à tester, de façon plus structurante, sa position subjective face aux autres dans un moment où l'Autre a perdu sa consistance (Lesourd, 2002, p. 128). Entre retour de l'archaïque, maintien d'une position de soumission infantile et revendication phallique, ces postures, qui constituent l'essentiel de la symptomatologie adolescente, ont en commun de dénier la réalité de la castration symbolique tout en manifestant la fragilité psychique dans laquelle se situe l'adolescent (nous développons ces différents points dans la suite de cette section, notamment sous l'angle des mécanismes et postures de défense).

Enfin, vient le temps de la *réinscription symbolique* du lieu de l'Autre, qui est aussi paradoxalement un temps de « revoilement » de la béance dans l'Autre. Car si la réalité de la castration symbolique ne peut plus être niée, elle n'en demeure pas moins impossible à assumer dans sa radicalité, sauf à se confondre avec l'Autre qui est manque et absence. Ouvrons ici une parenthèse en débordant du propos des auteurs que nous suivons (Lesourd et Rassial, essentiellement), sans toutefois trahir – nous semble-t-il – l'esprit de leurs analyses ; cette digression va nous permettre d'avancer dans notre réflexion sur la compréhension des processus structurant les phénomènes de jeunesse à partir de l'approche socio-anthropologique qui est la nôtre. Convenons que le principe de la castration, tel que le conçoit la psychanalyse, consiste à introduire du vide, et précisément du « manque » et de l'« absence », dans le sujet. Assumer chacune de ces deux dimensions dans leur radicalité reviendrait alors, d'un côté à s'abstenir de toute satisfaction (radicalité du manque), et de l'autre à s'absenter de toute relation à autrui (radicalité de l'absence) ; ce qui ne peut se réaliser complètement que dans la négation de l'existence même du sujet, c'est-à-dire dans sa disparition. De ce fait, tout mouvement désirant, fût-il structuré par le manque qui lui donne sa valeur, n'en nécessite pas moins de s'orienter, même provisoirement, même illusoirement, vers un but, vers un objet qui, bien que fondamentalement insatisfaisant, du moins inapte à répondre pleinement au désir, permet d'entretenir sa course. De même, toute relation intersubjective, fût-elle structurée par l'absence qui fonde l'incomplétude, c'est-à-dire l'irréductible divergence entre soi et autrui, n'en

nécessite pas moins de trouver un « terrain d'entente », une convention qui rende possible l'échange avec autrui, qu'il s'agisse de communiquer ou de coopérer, et ce même si les termes de cette convention, fondée arbitrairement, sont à renégocier en permanence avec autrui. Pour le dire autrement, toute mise en œuvre désirante contient *à la fois* le manque qu'introduit en elle la castration *et* la négation de ce manque à travers une tentative de satisfaction. Et toute mise en relation intersubjective contient *à la fois* l'absence dans l'Autre qui marque l'irréductible singularité d'un sujet par rapport à un autre⁵³ *et* la négation de cette singularité dans le mouvement de convergence vers autrui que représente toute tentative de transmission ou de coopération⁵⁴. C'est dans un redoublement de la négativité castratrice, qui rend, d'un côté l'objet inapte à combler le manque dans le désir, et de l'autre autrui inapte à combler l'absence en soi, qu'il est possible, par la positivation, d'un côté du manque en satisfaction, et de l'autre de l'absence en relation, de donner un semblant de consistance à l'Autre pour désirer et exister concrètement. Le redoublement de cette négativité, c'est comme cela que nous comprenons le mouvement paradoxal de dévoilement-revoilement des découvertes de l'adolescence, d'acceptation-contestation de la castration symbolique.

Le sujet adolescent doit donc reconstruire un voile qui couvrira partiellement la béance dans l'Autre afin de répondre à ses désirs et d'échanger avec autrui. Pour opérer cette réinscription symbolique, il va puiser au-delà de sa famille dans les signifiants du « monde social » (Lesourd, 2005). Le père imaginaire est alors remplacé par l'attribution de la fonction phallique symbolique à d'autres « référents »⁵⁵. Néanmoins, dans la mesure où personne ne peut détenir le phallus en son nom propre, ces référents seront nécessairement pluriels, endossant pour un temps toujours limité le rôle de porteur du phallus – c'est-à-dire d'Autre de la Loi – que le sujet voudra bien leur attribuer. Cette nouvelle opération du Nom-du-Père s'appuie, sur la précédente effectuée durant l'enfance. Qu'elle valide ou invalide cette première opération, c'est bien « sur la trace, décalée, de la première inscription » que l'adolescent refonde son identité (Rassial, 1996, p. 40). L'adolescent se place sous le patronage de nouveaux signifiants maîtres qui lui

⁵³ Ce que Lacan explicite en affirmant « il n'y a pas de rapport sexuel », c'est-à-dire qu'il n'y a pas de coïncidence possible entre l'Un et l'Autre.

⁵⁴ On retrouve ce que nous avons introduit dans les chapitres précédents à travers le concept de dialectique de la divergence et de la convergence (cf. notamment chapitre I, fin de section B).

⁵⁵ Ces figures de substitution qui nomment le sujet et le représentent face aux autres – ces « noms-du-père » – ne renvoient pas nécessairement à des personnes réelles, mais peuvent être des « institutions » au sens large du terme : un métier, une activité, une communauté, etc. Serge Lesourd (2005) écrit au sujet des noms-du-père : « Ces diverses nominations font notre présentation sociale et nous permettent de situer notre désir, et celui de l'autre, dans les échanges civils » (p. 143). Pour cela, le terme de « référents » paraît plus adapté que celui de « figures » utilisé jusqu'ici. En termes plus sociologiques, on pourrait parler de « statuts » ou d'« appartenances ».

donnent un nom, une identité, une place d'où il peut parler et répondre de ses actes (être « responsable ») ; cette place, il peut la trouver de façon archétypale dans le cadre d'un métier dont il fait profession (p. 40), mais aussi dans un « statut matrimonial » ou une « adresse »⁵⁶ (Lesourd, 2005, p. 141). Mais, à la différence de l'attachement infantile au père tout-puissant reconnu comme figure de perfection (et auquel maîtres et idoles ont pu se substituer pour un temps), l'adolescent n'est pas complètement dupe de l'artificialité de ces nouvelles attributions phalliques. « Le revoilement ne peut se faire qu'une fois le manque reconnu et plus encore quand l'Autre devient également manquant, et alors imparfait » (Druzhinenko-Silhan, 2012, p. 244). Cette imperfection de l'Autre imaginaire (dont la condition est la reconnaissance de la castration symbolique) témoigne du fait que le sujet n'est plus dans un rapport de soumission infantile à une figure paternelle toute-puissante, mais qu'il est en mesure, en inventant de nouveaux noms-du-père, de « se situer comme acteur de son désir en son nom propre et sous ses propres signifiants » (Lesourd, 2002, p. 156). Se révèle ici une capacité qui distingue, selon nous, structurellement l'enfant de l'adolescent : là où l'enfant demeure assujéti à l'histoire et au désir de ses parents, l'adolescent est en mesure de s'appropriier son devenir pour le négocier avec autrui. Jean-Jacques Rassial (1996) écrit à ce sujet : « De symptôme qu'il était dans le désir des parents et surtout de la mère, [l'adolescent] doit devenir propriétaire d'un symptôme qui prend dès lors tout son essor intersubjectif » (p. 38). Nous développons dans la sous-section suivante cette problématique de l'« appropriation » à l'adolescence, et plus largement de ce qui spécifie – du point de vue du fonctionnement psychique ou rationnel⁵⁷ – l'adolescence par rapport à l'enfance.

Au-delà de la logique strictement phallique, l'incarnation imaginaire de l'Autre s'opère également dans « l'Autre sexe » – c'est-à-dire le féminin – qui constitue une découverte de l'adolescence (Rassial, 1996, p. 39). « La Femme » est alors envisagée, tant par l'adolescent que par l'adolescente, comme le complément nécessaire de « L'Homme ». La Femme comme incarnation imaginaire de l'Autre peut être conçue comme un des noms-du-père, dans la mesure où elle donne une place au sujet (celle d'homme ou de femme) à partir de laquelle il peut désirer et entrer en relation avec autrui, tout en recouvrant le signifiant du manque et de l'absence dans l'Autre par l'illusion d'une complétude possible entre les sexes. Cependant, si elle n'est pas

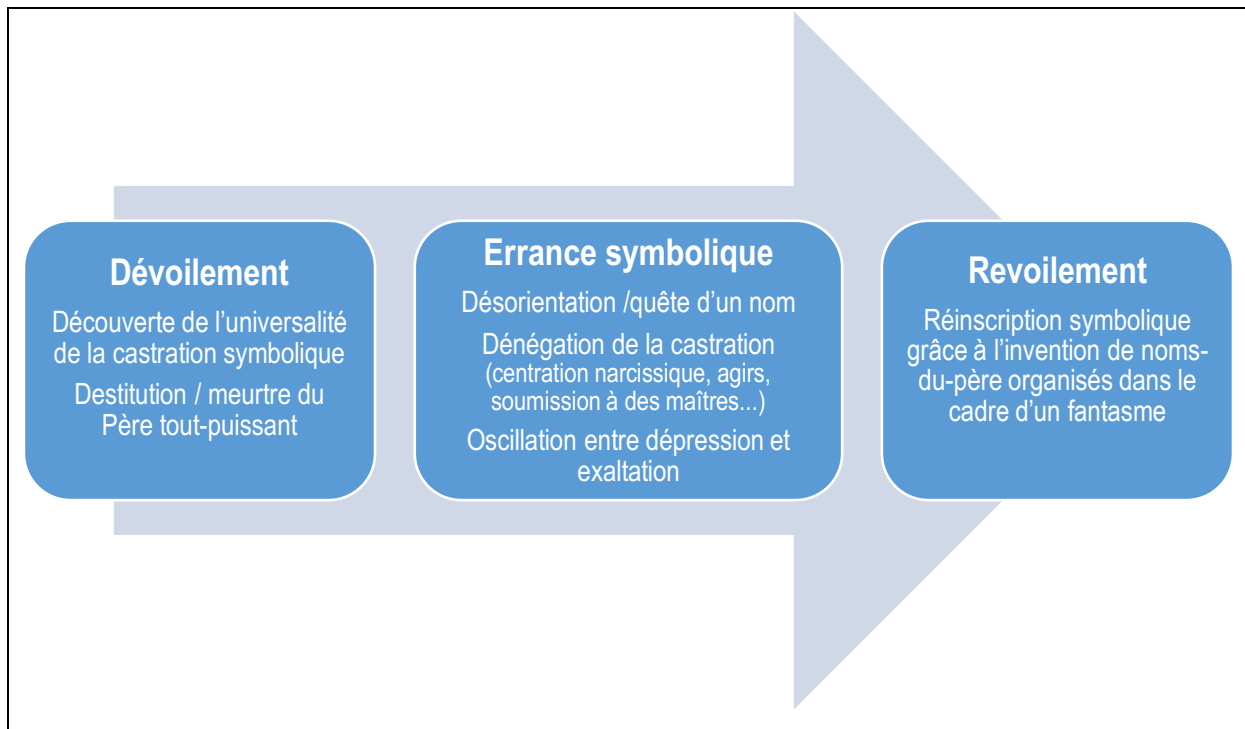
⁵⁶ Il y a en fait autant de noms-du-père possibles – c'est-à-dire de signifiants susceptibles de représenter le sujet face aux autres – que de statuts et de rôles reconnus socialement, c'est-à-dire « légaux » au sein d'un espace social donné.

⁵⁷ Nous considérons ces deux termes comme équivalents.

sans lien avec le phallus, La Femme, en tant que ce fantasme renouvelle les possibilités d'incarnation imaginaire de l'Autre, rend également compte de l'accès du sujet adolescent à une « jouissance Autre » ; une jouissance supplémentaire à la jouissance phallique ; une jouissance qui se situe au-delà de la logique phallique et de ses certitudes de pouvoir intégralement placer la jouissance sous son ordre symbolique. La jouissance Autre apparaît alors comme cette position à partir de laquelle il est possible de contester la prétention de l'ordre phallique à rendre compte de l'ensemble de la jouissance ; elle est ainsi fondamentalement – nous semble-t-il – cette position à partir de laquelle il est possible de reconnaître la castration symbolique. C'est parce qu'il a accédé (à la différence de l'enfant) à un mode de jouissance « Alternatif » au mode de jouissance phallique – sans toutefois s'être déconnecté de ce dernier – que l'adolescent n'est pas complètement dupe de l'artificialité des nouveaux signifiants (les noms-du-père) sous lesquels il se place désormais. Nous développons plus loin, dans une sous-section consacrée à la sexualité psychique au moment de l'adolescence, la question de la rencontre de l'adolescent avec l'Autre sexe.

Qu'elles renvoient à la logique du phallique et du châtré (avec l'Autre de la Loi) ou à celle du masculin et du féminin (par la médiation de l'Autre sexe), les attributions imaginaires qui permettent à l'adolescent d'être représenté face à autrui et face à ses désirs s'inscrivent dans le cadre du « fantasme » qui constitue le lieu imaginaire où s'articulent les relations du sujet avec les signifiants qui le désignent. Autrement dit, le fantasme peut être défini comme une « fiction qui règle les rapports du sujet aux autres » (Lesourd, 2002, p. 128). Déjà constitué dans l'enfance puis remanié à l'adolescence, le fantasme « a ainsi pour fonction de créer, pour le sujet, l'illusion de la complétude possible, il est le scénario imaginaire qui soutient le rapport du sujet au manque comme pouvant être comblé et qui donc ordonne et articule le désir et les rapports amoureux » (p. 129). Sans nous étendre pour l'instant sur cette notion, nous comprenons que le fantasme joue – avec les noms-du-père dont il constitue le cadre organisateur – un rôle déterminant dans le processus de revoilement de la béance dans l'Autre qui permettra à l'adolescent d'exister face aux autres et face à ses désirs. Nous reviendrons sur cette notion à la fin de la sous-section suivante.

Figure 14 : les trois « temps » du processus psychique de l'adolescence



III.B.3 – UNE NOUVELLE DONNE STRUCTURALE

Afin d'approfondir ce qui vient d'être exposé et d'introduire plus explicitement les concepts socio-anthropologiques auxquels nous nous référons, nous nous interrogeons maintenant sur ce qui fonde *rationnellement* – c'est-à-dire du point de vue des capacités psychiques du sujet humain – les découvertes de l'adolescence. Nous postulons alors, non seulement l'existence d'un processus psychique spécifiquement à l'œuvre à l'adolescence, mais plus encore que ce processus résulte d'une modification structurelle des capacités psychiques à travers lesquelles le sujet (adolescent ou adulte, cette modification intervient au moment de l'adolescence mais reste acquise par la suite) analyse son rapport au monde, et conséquemment la façon dont il y intervient. C'est ainsi dans la caractérisation de ce qui distingue rationnellement l'adolescence de l'enfance que nous cherchons à définir anthropologiquement l'adolescence.

III.B.3.a – Au-delà de l'explication pubertaire...

Comme nous venons de le voir précédemment, l'approche en termes de place symbolique du phallus reformule et permet d'approfondir la lecture mythique de la désillusion de la promesse

œdipienne en soulignant les implications logiques et leurs conséquences dans le cheminement psychique de l'adolescent vers un mode d'organisation adulte. Outre la caractérisation de ce cheminement et de ses enjeux, on peut s'interroger sur *ce qui fonde ou déclenche un tel processus* ; c'est-à-dire sur ce qui rend nécessaire ou possible les « découvertes » de l'adolescence et les opérations psychiques qui en découleront. Les auteurs auxquels nous nous référons principalement (Jean-Jacques Rassial et Serge Lesourd) explicitent assez peu cette question, et y répondent essentiellement en l'articulant avec le surgissement de la puberté. Ainsi pour Rassial (1996), la puberté constitue un « coup de réel » (p. 187) qui, non seulement transforme physiologiquement le corps de l'adolescent, mais en modifie également la valeur et le statut (p. 190). Pour Lesourd (2002), c'est alors le « pouvoir d'agir » conféré à l'adolescent par la maturité sexuelle qui « le force à resituer le phallus à sa place de pur symbole » (p. 36).

Est-ce suffisant ? Certes, la puberté fait effraction dans le réel de l'adolescent, mais on note que d'autres transformations du corps tout aussi réelles et abruptes (la perte des dents, le vieillissement, la maladie... cités par Rassial, 1996) n'impliquent pas de manière systématique des réaménagements aussi importants que ceux de l'adolescence. L'impact de modifications de la puberté est-il lié au fait qu'elles concernent la fonction sexuelle du corps ? Sans doute s'agit-il effectivement d'une dimension cruciale pour l'organisation du psychisme humain ; mais il nous semble que la référence à la seule puberté – fût-ce plus exactement à l'intégration psychique des modifications physiologiques de la puberté – ne suffit pas à expliquer les profondes transformations de l'adolescence. Nous postulons alors (en nous appuyant sur le modèle de la théorie de la médiation dont nous récapitulerons les principaux apports dans la synthèse de la première partie) que si les transformations pubertaires prennent une telle portée symbolique et imaginaire dans ce moment de refondation identitaire que constitue l'adolescence, c'est parce que les capacités psychiques grâce auxquelles l'adolescent analyse ces changements se transforment elles-mêmes ; en d'autres termes, l'adolescence ne marquerait pas seulement un seuil au niveau de l'organisation biologique, avec notamment l'accès à la génitalité, mais également un seuil au niveau de l'organisation psychique, avec l'accès à un nouveau type de « capacité rationnelle⁵⁸ ». Ainsi, les réaménagements psychiques de l'adolescence traduiraient moins fondamentalement une intégration par le psychisme des transformations biologiques de la puberté, qu'une modification intrinsèque des capacités

⁵⁸ Nous employons le terme « rationnel » dans un sens équivalent à celui de « psychique » pour qualifier ce qui permet à l'être humain de s'abstraire de sa nature tout en y demeurant attaché.

rationnelles à travers lesquelles une telle intégration est rendue possible. L'émergence à un nouveau mode d'analyse rationnelle, auquel l'enfant n'avait structurellement pas accès, expliquerait, dans son interaction avec le niveau biologique et avec les capacités rationnelles déjà en place, la force des bouleversements de l'adolescence.

Comment dès lors cerner la spécificité d'une telle transformation en termes de capacités rationnelles ou psychiques par rapport aux transformations réelles de la puberté biologique ? Si l'on suit toujours les psychanalystes lacaniens, c'est au niveau du registre « symbolique » que se situe le foyer de cette modification⁵⁹, dont la découverte de la place symbolique du phallus, c'est-à-dire de l'irréductible part de manque et d'absence dans l'Autre, constitue le fait majeur. Pour mieux comprendre ce qui se joue à l'adolescence, il nous faut alors préciser – au risque de nous répéter – ce qu'il en est du rapport à cette béance dans l'Autre chez l'enfant et chez l'adolescent.

III.B.3.b – ...une défaillance de la symbolisation

L'enfant, on l'a vu dans la section précédente, avait déjà rencontré le manque à travers la défaillance de la source de satisfaction primordiale que constituait le sein maternel ou son équivalent. Cette frustration avait été entérinée par la suite avec le constat de la différenciation du corps propre et du corps maternel, première incarnation du lieu de l'Autre. C'est à partir de cette expérience fondatrice du sujet que constitue, selon Lacan, le stade du miroir que l'enfant avait opéré ses premières symbolisations et attributions imaginaires, soutenu en cela par sa mère (Autre primordial), puis par son père (Autre de la Loi). La vacuité du lieu de l'Autre n'est donc pas une découverte spécifique à l'adolescence ; Serge Lesourd a raison à cet égard de parler d'une « redécouverte » (2002, p. 38). Un changement radical s'opère néanmoins avec l'adolescence dans la façon de se confronter à et de « faire avec » ce vide qui traverse tout être humain. Olivier Ouvry (2016) propose de concevoir ce changement à travers ce que Jacques-Alain Miller (dont il reprend un exposé de mai 2013⁶⁰) repère comme étant un changement de paradigme au sein de l'œuvre de Lacan (p. 242). Lacan n'a jamais traité spécifiquement de

⁵⁹ « Si le premier temps de l'Œdipe, l'imposition maternelle de l'Autre, se joue dans le réel, et si le deuxième temps, donnant de l'incarnation parentale à l'Autre, se déploie dans l'imaginaire, c'est la dimension symbolique, c'est-à-dire structurelle, de l'Œdipe qui ordonne ce troisième temps » (Rassial, 2006, p. 97) ; « L'adolescence [...] est ce moment où le signifiant s'avoue trompeur et le symbolique fragile » (Rassial, 2009, p. 232).

⁶⁰ Miller, J.-A., « L'Autre sans Autre », exposé de clôture du XI^e Congrès de la NLS, *Le sujet psychotique à l'époque Geek*, Athènes, 19 mai 2013.

l'adolescence. Il s'est toutefois questionné alternativement sur l'enfant et sur le sujet adulte. Ainsi consacre-t-il particulièrement son séminaire « Les formations de l'inconscient » (1957-1958) et le texte « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose » (1958) à la fonction paternelle telle qu'elle intervient à travers l'opération du Nom-du-Père dans le déclin du complexe d'Œdipe durant l'enfance. Son séminaire suivant « Le désir et son interprétation » (1959) est, quant à lui, consacré à la psychanalyse du sujet adulte. Or, Miller (toujours cité par Ouvry) relève l'existence entre ces deux ensembles de textes de ce qui ressemble en apparence à une contradiction, mais relève en fait d'un changement de postulat théorique. Dans les textes consacrés à l'Œdipe durant l'enfance, Lacan montre comment l'enfant constitue, à travers l'opération du Nom-du-Père, le Père comme le détenteur du phallus, l'Autre de la Loi, c'est-à-dire celui à la loi duquel la Mère se soumet. La Mère ayant été constituée par l'enfant comme l'Autre primordial (celle par qui l'enfant a été introduit au manque et dont le corps a incarné de façon primordiale le lieu de l'Autre), cela revient à dire qu'avec l'opération du Nom-du-Père, l'enfant constitue le Père comme l'Autre de la Mère, donc comme « l'Autre de l'Autre » (p. 242)⁶¹. Or dans le séminaire suivant consacré à la cure chez l'adulte, Lacan affirme au contraire qu'« il n'existe pas d'Autre de l'Autre ». Avec cette formule, Lacan indique qu'il n'existe pas de métalangage, pas de signifiant ultime, de Nom-du-Père unique qui permettrait d'expliquer tous les autres, de communiquer de façon transparente avec autrui, c'est-à-dire d'abolir toute divergence entre soi et l'Autre, ou de donner un sens au désir en en révélant l'objet fondamental, l'objet cause du désir, apte à combler absolument le manque dans l'Autre. Autrement dit, Lacan remet en cause la possibilité pour l'ordre symbolique d'ordonner complètement les relations et les désirs humains dont une part irréductible reste « hors-la-loi », hors symbolisation ; cette part non symbolisable c'est le Réel qui rend compte de l'impossibilité de la jouissance⁶².

C'est donc bien de la castration symbolique et du vide qu'elle introduit dans le désir et l'être du sujet dont il s'agit. Mais, plus précisément, si l'on conçoit que l'enfant avait déjà été confronté au manque dans l'Autre et qu'il y avait précisément répondu par la métaphore paternelle, c'est-à-dire par la désignation du Père comme Autre de la Loi, ce que découvre l'adolescent dans « le passage en la croyance en un Autre de l'Autre au constat qu'il n'y a pas

⁶¹ Et l'on connaît les effets pacificateurs et structurants de cette opération pour l'enfant qui, d'une part, n'est plus assujéti au caprice de la Mère, et, d'autre part, peut trouver les moyens – à travers les identifications secondaires notamment – de résoudre (provisoirement) le complexe d'Œdipe (cf. section précédente).

⁶² "Et que Lacan ne cessera de mettre en avant dans la dernière partie de son œuvre.

d'Autre de l'Autre" » (Ouvry, 2016, p. 246) c'est l'inefficacité fondamentale d'une telle opération. Ainsi, comme nous l'avons vu plus haut, ce ne sont pas seulement les figures parentales qui sont « disqualifiées de leur valeur de garants dans le lieu de l'Autre » (Rassial, 2006, p. 97), mais la fonction même de garant qui révèle ses limites. Il apparaît dès lors qu'une opération symbolique telle que celle du Nom-du-Père peut permettre au mieux de « voiler » la béance dans l'Autre, mais ne peut en rien la combler ou l'annuler. L'adolescence n'est donc pas découverte de la béance dans l'Autre (cette découverte date de l'enfance), mais découverte de l'impossibilité d'y remédier.

III.B.3.c – Vouloir et être : deux « logiques » distinctes

Il nous faut maintenant nuancer ce propos en précisant ce que recouvre cette béance, et lever ce qui nous semble être une ambiguïté ou du moins un impensé de la théorie psychanalytique qui confond ou superpose différents plans ou registres d'analyse du fonctionnement rationnel humain. Car si la vacuité du lieu de l'Autre est constitutive de l'expérience psychique de tout sujet humain qu'elle fonde comme « sujet divisé », nous postulons que cet évident opère dans différents registres qui, bien qu'articulés entre eux, relèvent dans leurs principes respectifs de logiques distinctes. Nous avons commencé à faire référence à deux de ces registres⁶³ (particulièrement dans le chapitre I, section C ; puis dans le chapitre II, fin de section A) en distinguant l'approche « sociologique » portant sur l'institution des relations interhumaines⁶⁴ et l'approche « éthico-morale » (que nous nommons désormais approche « axiologique ») portant sur la réglementation des affects et des pulsions⁶⁵. Dans ce chapitre, précisément depuis le début de la seconde section consacrée à l'adolescence, nous avons introduit au sujet de la béance dans l'Autre la notion d'« absence » à côté de celle de « manque » (déjà évoquée, quant à elle, dans la section consacrée à l'enfance). Nous avons également commencé à distinguer dans notre propos ce qui dans le vécu du sujet se rapporte, d'un côté au rapport du sujet au désir et donc à la problématique du « vouloir », et de l'autre au rapport du sujet à autrui et donc à la problématique de l'« être » (nous avons parlé d'existence). Manque et absence nous semblent alors constituer deux manières différentes de caractériser le vide qu'introduit l'Autre dans le

⁶³ Il y en aurait quatre au total ; nous centrons notre propos sur deux d'entre eux qui nous paraissent plus directement en lien avec notre objet, ou du moins utiles à notre réflexion ; nous présenterons brièvement les deux autres dans la synthèse de la première partie.

⁶⁴ Ou « relations sociales », ou « relations intersubjectives » ; nous y voyons là des expressions équivalentes.

⁶⁵ Nous avons également employé précédemment les termes d'« autocontrôle » et de « maîtrise » qui sont pour nous à peu près synonymes de « réglementation ».

sujet : le manque introduit du vide dans le *vouloir* du sujet qui peut *axiologiquement* s'abstenir de satisfaire ses désirs ou s'autoriser à le faire ; tandis que l'absence introduit du vide dans l'*être* du sujet qui peut *sociologiquement* s'absenter de la relation à autrui, c'est-à-dire diverger d'avec lui, ou se rendre présent à autrui, c'est-à-dire converger vers lui⁶⁶.

Prenons un exemple pour expliciter davantage la dissociation de ces deux registres. La figure de l'« anachorète » est définie comme : « Religieux qui mène, retiré dans la solitude, une vie de sobriété et de contemplation »⁶⁷ ; on trouve dans cette définition les deux registres de l'être et du vouloir : « retiré dans la solitude » évoque l'idée d'une absence, d'une mise en retrait de la relation à autrui, tandis qu'« une vie de sobriété » évoque l'idée d'une ascèse, c'est-à-dire d'un rapport au désir orienté davantage vers le manque, vers l'abstinence, que vers la satisfaction (le terme de « contemplation » étant plus ambigu et pouvant évoquer les deux registres). Pour comprendre le caractère composite de cette figure, il suffit d'envisager qu'il est possible de mener une vie solitaire, détachée d'autrui, sans pour autant être un ascète, un abstinent, et que, réciproquement, il est possible de vivre de façon austère sans pour autant être solitaire, en retrait du monde social. Les deux registres, bien qu'imbriqués dans la réalité phénoménale, sont dissociables d'un point de vue rationnel. Le registre du vouloir renvoie à la logique de la réglementation des désirs (l'axio-logique), donnant lieu à des choix éthiques pouvant être orientés plutôt vers l'abstinence (c'est le cas de l'anachorète dans la mesure où il mène « une vie de sobriété ») ou plutôt vers la satisfaction. Le registre de l'être renvoie, quant à lui, à la logique de l'institution de relations intersubjectives (la socio-logique), donnant lieu à des positionnements ontologiques vis-à-vis d'autrui pouvant être orientés plutôt vers la divergence (c'est le cas de l'anachorète dans la mesure où il vit « retiré dans la solitude ») ou plutôt vers la convergence vis-à-vis d'autrui.

Ainsi la castration peut-elle être abordée distinctement selon chacune de ces deux logiques. Comme « manque », la castration signe l'impossibilité de faire correspondre le désir et l'objet, c'est-à-dire l'impossibilité d'obtenir une satisfaction pleine puisque tout objet visé par le désir est fondamentalement insatisfaisant, et l'objet cause du désir⁶⁸ – le seul objet susceptible de combler le manque – est irrémédiablement perdu. Comme « absence », la castration signe

⁶⁶ On retrouve ici la dialectique de la divergence et de la convergence qui caractérise la rationalité sociologique (introduite depuis : chapitre I, fin de section B).

⁶⁷ Définition du terme « anachorète » sur le site [www.cnrtl.fr](http://cnrtl.fr).
URL : <http://cnrtl.fr/definition/anachor%C3%A8te/substantif>

⁶⁸ « L'objet a » selon Lacan.

l'impossibilité de la complétude entre l'Un et l'Autre, c'est-à-dire l'impossibilité d'une convergence totale entre soi et autrui puisqu'en chacun existe une part irréductible de singularité qui le fait diverger d'avec l'autre⁶⁹. On retrouve ici la double définition (déjà évoquée dans la section précédente) de la « jouissance », telle qu'employée par Lacan : la jouissance comme réalisation de la pulsion, c'est-à-dire comme satisfaction, achoppe sur le manque ; la jouissance comme possession⁷⁰ d'autrui se heurte à l'absence dans l'Autre.

III.B.3.d – L'enfant réglemente ses désirs mais demeure immergé dans l'histoire de l'Autre

Cette distinction entre axiologique et sociologique, entre réglementation des désirs et institution des relations intersubjectives, peut apparaître purement formelle et a priori sans rapport direct avec notre propos. Bien au contraire, elle apparaît fondamentale dans la mesure où nous pensons qu'elle permet de rendre compte du décalage pubertaire pointé initialement par Freud à partir de la notion d'après-coup, c'est-à-dire de ce qui distingue tout en l'articulant le fonctionnement rationnel de l'adolescent de celui de l'enfant.

L'enfant, on l'a vu, éprouve le *manque* à travers l'expérience primordiale de la frustration de l'objet maternel. La symbolisation qu'il opère de ce manque à travers l'identification du désir de la mère au lieu de l'Autre, c'est-à-dire comme étant le lieu où se loge le manque qui entrave sa recherche de satisfaction, le fait passer de la logique du besoin à celle du désir. Dans la logique du besoin l'objet peut répondre de façon adéquate à la pulsion et annuler les tensions, tandis que dans la logique du désir l'objet, toujours partiellement inadéquat, peut simplement réduire les tensions sans les annuler. Avec la symbolisation du lieu de l'Autre comme lieu de l'insatisfaction, l'enfant intègre le manque fondamental qui marque toute quête humaine de jouissance. En cela, l'entrée dans la logique désirante n'est pas réductible à une simple expérience de la frustration, et encore moins à une contrainte qui s'imposerait de l'extérieur à l'enfant, mais marque plus profondément une transformation des capacités psychiques à partir desquelles l'enfant formalise son rapport à ce que nous avons défini comme étant le registre du vouloir. Plus exactement, avec l'entrée dans la logique désirante l'enfant accède à la capacité de prendre de la distance avec le rapport naturel et immédiat qu'il entretient au vouloir, c'est-

⁶⁹ Ce que Lacan résume par son aphorisme : « Il n'y a pas de rapport sexuel ».

⁷⁰ Comme dans l'expression juridique « avoir la jouissance de ».

à-dire d'introduire du vide⁷¹, et précisément de l'*abstinence* dans l'enchaînement naturel de la pulsion et de la satisfaction⁷². Cette capacité dépasse le simple rapport utilitariste que l'humain – comme la plupart des autres espèces animales – entretient au vouloir, et qui peut le conduire, sur la base d'un calcul en termes de valeur et d'intérêt, à renoncer à une satisfaction immédiate dont le prix à payer apparaîtrait trop élevé (Quentel, 1997 [1993], pp. 144-145). L'enfant ayant accédé au principe d'abstinence⁷³ est en mesure de dépasser cette évaluation du rapport coût/bénéfice pour opérer des choix proprement *éthiques* ; c'est-à-dire qu'il peut renoncer à une satisfaction immédiate, non seulement parce que le prix à payer apparaît trop élevé, mais en fonction des principes éthiques qu'il se donne à lui-même. Soulignons que ces principes et ce renoncement ne sont pas nécessairement conscientisés, comme l'illustrent, par exemple, le processus du refoulement, ou l'antériorité du sentiment de culpabilité chez l'enfant sur la constitution de la « conscience morale » (qui n'intervient, d'après Freud, qu'au moment de la période de latence). Aussi la « symbolisation » du manque dans l'Autre, qui s'opère selon Lacan dès le stade du miroir, n'est-elle pas une question de « reconnaissance » ou de « prise de conscience », mais d'accès à une capacité rationnelle (axiologique, ici) autonome de celle à travers laquelle l'enfant peut *par ailleurs* conscientiser cette expérience du manque. En résumé, il faut retenir ici que le processus de raisonnement éthique (qui concerne tout autant l'enfant, que l'adolescent ou l'adulte) marque la capacité spécifiquement humaine à dépasser le traitement naturel des affects et des pulsions afin de produire, au-delà de la valeur et de l'intérêt, de la *règle* et du *droit* (Gagnepain, 1994a, pp. 160-167).

Ayant précédemment souligné l'autonomie rationnelle des registres de l'être et du vouloir, nous postulons que si l'enfant a accès au principe d'abstinence qui fonde en lui la capacité éthique de réglementation des désirs, il n'a pas pour autant accès au principe d'absence qui fonde la capacité du sujet à se situer comme un être singulier face à autrui. Certes, l'enfant connaît des évolutions majeures sur le plan de l'être ; on pense particulièrement aux acquisitions du stade du miroir où il accède conjointement à la différenciation de son corps d'avec celui de sa mère, et à l'identification de son image dans le miroir (cf. sous-section précédente). Comme le souligne Lacan, il s'agit d'une expérience fondatrice du sujet, dans la mesure où ce dernier

⁷¹ Du « trou » dirait les lacaniens.

⁷² Aussi, ce ne serait pas le manque de l'objet maternel qui provoquerait la frustration, mais à l'inverse l'analyse structurale du traitement naturel de la pulsion – autrement dit, l'émergence au principe rationnel d'abstinence – qui ferait apparaître l'objet maternel comme manquant.

⁷³ Il y aurait lieu, au-delà du repère donné par Lacan avec le stade du miroir et la « symbolisation primordiale » du manque dans l'Autre, de préciser le « moment » de cette émergence chez l'enfant.

dispose alors d'un corps propre et d'une représentation imaginaire de lui-même à partir desquels il peut interagir avec son environnement sur un mode radicalement différent de celui du nourrisson⁷⁴. Ces acquisitions sont également plus ou moins contemporaines d'un renforcement des capacités cognitives et motrices de l'enfant qui favorise d'autant plus les possibilités d'interaction avec l'environnement. Néanmoins, ce passage d'un mode d'existence à un autre⁷⁵ n'est pas pour autant synonyme d'accès au principe d'absence qui renvoie à un seuil supérieur de structuration de l'être du sujet.

Ainsi, nous dissociions dans le registre de l'être ce qui relève de l'« incorporation⁷⁶ », à laquelle l'enfant a accès, de ce qui relève de l'« appropriation », qui ne sera acquise qu'à l'adolescence. Dire que l'enfant est capable d'incorporation signifie qu'il est en mesure de s'imprégner de son milieu et d'en incorporer les usages, les normes, les codes, etc. L'enfant n'a cependant pas réellement d'autre alternative que de s'y conformer, du moins s'il peut s'opposer à autrui (au parent par exemple) sur tel ou tel point, il ne peut pas s'absenter du cadre de référence que lui fournit son milieu proche, et encore moins transformer ce cadre ou en inventer un nouveau. L'enfant est ainsi toujours pris dans les usages de son milieu qu'il ne peut relativiser pour en substituer de nouveaux. Il demeure *assujetti* à son environnement. De même, il est inscrit dans l'histoire de ses parents sans pouvoir se poser comme auteur de sa propre histoire. Certes l'enfant est-il capable de passer d'un univers social à un autre. À certains égards, il semble d'ailleurs capable de s'accommoder plus facilement que l'adulte de tels changements. Mais si ces facultés d'adaptation semblent si prononcées, c'est parce qu'il adhère strictement au milieu qui l'accueille, sans être en mesure de construire un point de vue singulier qui transcenderait les différentes positions qu'il occupe successivement. Aussi l'enfant est-il capable de « syncrétisme », c'est-à-dire de cumuler des expériences et des apports divers, mais pas de « synthèse », c'est-à-dire de capitaliser ces expériences en les unifiant à partir d'un principe transcendant, ou, pour le dire autrement, l'enfant est-il capable de « décentration » mais pas d'« excentration » (Quentel, 1997, p. 245).

⁷⁴ C'est notamment à partir de cette distinction du corps et de son environnement, c'est-à-dire d'un « dedans » et d'un « dehors », que peuvent se mettre en place des mécanismes aussi fondamentaux que la projection, l'introjection ou la relation d'objet.

⁷⁵ Que nous définirons dans la synthèse de la première partie comme le passage de l'« individu » au « sujet » (dans une acception différente de ce dernier terme de celle de la psychanalyse).

⁷⁶ On peut également parler d'« imprégnation ».

On est ici dans un cadre assez proche de ce que Pierre Bourdieu théorise avec le concept d'« habitus » qu'il définit notamment⁷⁷ comme « histoire incorporée, faite nature », et comme le produit de « conditionnements associés à une classe particulière de conditions d'existence » (cité par Le Bot, 2010, pp. 47-48). La notion de « socialisation primaire » telle que la définissent Peter L. Berger et Thomas Luckmann⁷⁸ correspond également à cette conception d'un enfant qui peut s'imprégner de son milieu et en incorporer les usages sans être en mesure de les relativiser : « L'enfant n'intériorise pas le monde de ses autres significatifs comme un monde possible parmi beaucoup d'autres. Il l'intériorise comme le monde, le seul monde existant et concevable, le monde tout court » (cités par Le Bot, 2010, p. 61). C'est précisément cette impossibilité de s'excentrer, de relativiser son inscription dans le milieu en s'absentant de la relation à autrui pour adopter un point de vue singulier, qui rend possible et réellement efficace la métaphore paternelle et l'institution de l'Autre de la Loi comme garant absolu de l'ordre symbolique auquel s'ordonne le désir. La croyance dans l'intangibilité et l'universalité d'un ordre social vécu comme « naturel » fait ici écho à la croyance dans la toute-puissance du père imaginaire, clef de voûte de la promesse œdipienne.

III.B.3.e – L'adolescent émerge à l'arbitrarité de la loi et devient auteur de son devenir

L'adolescent se révèle capable, non seulement d'incorporation (cette capacité demeure active au-delà de l'enfance), mais également, à la différence de l'enfant, d'*appropriation* ; c'est-à-dire qu'il est en mesure de transcender et de réinterpréter (autrement dit, d'*analyser*) les apports qu'il reçoit des différents milieux qu'il fréquente pour les valider ou les contester, et en tout cas en y apposant sa marque personnelle. Comme sur le plan du vouloir l'émergence à la capacité de régler ses désirs repose sur une prise de distance avec le traitement naturel (instrumental, en l'occurrence) de l'énergie pulsionnelle (cf. plus haut), le processus d'appropriation, qui se situe dans le registre de l'être, repose sur la capacité de prendre de la distance, de rompre (d'introduire du vide, en somme) dans le rapport naturel qu'entretient le sujet doté d'un corps propre avec son environnement. Ce vide n'est ici pas principe éthique d'abstinence, mais principe ontologique (car définitoire de l'être du sujet) d'absence ; l'adolescent est en mesure de s'absenter de la relation à autrui, de diverger d'avec son milieu

⁷⁷ Dans « Le sens pratique », paru en 1980.

⁷⁸ Dans « La construction sociale de la réalité », première publication en 1966.

pour adopter une multiplicité de points de vue dont aucun ne peut plus s'imposer comme intangible et naturel. Il n'y a plus de croyance ou de vérité absolue qui tienne (ce qui n'empêche pas l'adolescent, comme l'adulte, de tendre illusoirement vers une certitude d'être, c'est-à-dire, comme nous l'avons vu, de démentir la castration symbolique en revoilant imaginairement la béance dans l'Autre).

Cette prise de distance, cette divergence ne porte pas seulement sur le rapport du sujet à son environnement. En tant que principe rationnel interne au sujet (ce que nous nommons « capacité »), la divergence traverse le sujet qui « s'absente de lui-même », si l'on peut dire. Précisément, l'adolescent (comme l'adulte chez qui cette capacité demeure) s'absente de ce qui en lui s'est sédimenté pendant l'enfance pour constituer une part de son identité. Autrement dit, il rompt avec ce qui dans la relation d'imprégnation qu'il a entretenu avec son milieu familial a contribué⁷⁹ à le définir socialement, face aux autres. Ce qu'avec Paul Ricœur (2015 [1990]) on pourrait définir comme son « identité idem », une identité incorporée (perçue comme étant « reçue » de l'extérieur même si elle résulte en réalité d'une posture active du sujet qui l'incorpore), par opposition à l'« identité ipse » qui, elle, est appropriée, porteuse d'une irréductible singularité⁸⁰ (nous y revenons dans la synthèse de la première partie). Ainsi – et ceci constitue un postulat fort de notre conception des processus structurant les phénomènes de jeunesse – à partir de l'adolescence le sujet se constitue comme « un autre », ou plus exactement il se trouve traversé par une altérité qui le divise de lui-même. Cette absence à soi explique alors le sentiment d'étrangeté intérieure ou de désorientation intime qu'éprouvent de nombreux adolescents⁸¹ (Quentel, 1997, p. 246). Le principe d'absence (qu'on peut dès lors également nommer *principe d'altérité*) rend ici compte du clivage du sujet, non dans son rapport à un désir toujours ambivalent et manquant, mais à une identité toujours paradoxale et incomplète. Comme le souligne Lacan dans « Le séminaire. Livre II (1954-1955) » (cité par Quentel, 2012), c'est sur le « non-être » que le sujet « élève son être »⁸².

⁷⁹ Et contribue encore dans la mesure où cette relation d'imprégnation ne cesse pas d'être opérante, même si l'adolescent ou l'adulte a la capacité de la relativiser.

⁸⁰ On retrouve ici la distinction entre identité « attribuée » ou « héritée » et identité « appropriée » chez Claude Dubar (2007), que nous citons dans le chapitre I (section B) (tout en critiquant son approche « dialogique » du processus d'identification dans la mesure où elle autonomise, en quelque sorte, chacun de ces deux modes d'identification quand nous proposons de les saisir à travers un seul et même processus de structuration).

⁸¹ Sentiment d'autant plus vif qu'il vient s'étayer sur les transformations réelles du corps.

⁸² La citation exacte est : « Dès que le sujet lui-même vient à l'être, il le doit à un certain non-être sur lequel il élève son être. Et s'il n'est pas, s'il n'est pas quelque chose, c'est évidemment de quelque absence qu'il témoigne mais il restera débiteur de cette absence, je veux dire qu'il aura à en faire la preuve, faute de pouvoir faire la preuve de sa présence » (cité par Quentel, 2012, p. 12).

Bien sûr, ces transformations sur le plan ontologique se répercutent sur le rapport de l'adolescent à ses désirs. La désillusion de la promesse œdipienne fait vaciller les barrières érigées durant l'enfance contre les désirs œdipiens – désirs attisés, par ailleurs, par la flambée pulsionnelle de la puberté –, ce qui génère de l'angoisse et, on le verra plus loin, contraint de façon plus ou moins marquée l'adolescent à mettre en place des mécanismes et des postures de défense. Pour importants qu'ils soient, ces bouleversements ne remettent toutefois pas fondamentalement en cause la capacité éthique de réglementation des désirs qui, acquise durant l'enfance, demeure active chez l'adolescent. C'est alors bien au plan de l'être que se jouent de façon structurale – et donc primordiale – les transformations de l'adolescence ; ce que repère parfaitement Jean-Jacques Rassial, qui ne conceptualise pas (à l'instar des autres auteurs lacaniens) la dissociation du registre du vouloir et du registre de l'être⁸³, mais souligne au sujet de l'adolescence dans l'introduction de son ouvrage « Le passage adolescent, de la famille au lien social » (1996) : « c'est d'abord du vide de l'être, de la vanité de la Loi et de la vacuité du savoir que s'inaugure ce temps de récapitulation et d'inauguration » (pp. 9-10). Autrement dit, si les transformations psychiques de l'adolescence agissent sur le plan du vouloir, ce ne peut être que *par incidence* car la cause de ces bouleversements est fondamentalement à situer dans les modifications du registre de l'être, c'est-à-dire de la relation à autrui⁸⁴.

Parce que l'enfant avait accès à la castration comme manque et pas comme absence, il pouvait faire reposer la responsabilité de ce manque (si l'on peut dire) sur l'adulte qui, en tant qu'Autre de la Loi, tenait la place de garant de l'ordre symbolique. La croyance dans le rôle de garant exercé par l'adulte avait pour effet d'apaiser l'angoisse de castration éprouvée par l'enfant à l'idée (inconsciente) d'une possible transgression des interdits œdipiens. Soulignons que cet effet est foncièrement illusoire dans la mesure où l'on admet que la mise à distance des désirs œdipiens (leur refoulement et leur substitution par des idéalizations et des sublimations) ne résulte pas de l'intervention de l'adulte, mais de celle de l'enfant sur lui-même à travers l'exercice de ses capacités éthiques de réglementation. Il n'empêche que fantasmatiquement la place donnée à l'adulte, la croyance dans sa toute-puissance, faisait tenir l'édifice psychique grâce auquel le complexe d'Œdipe pouvait être dépassé et la castration comme manque acceptée.

⁸³ C'est-à-dire du registre axiologique et du registre sociologique.

⁸⁴ Comme l'indique cette autre citation de Rassial (2009) : « il s'avère en effet que la soumission de l'enfant à l'adulte, à l'ordre parental qui le soutient par délégation, ne suffit plus à garantir son identité et que, du sujet, *le désir échappe à cette prise* [souligné par nous] » (p. 231).

L'émergence au principe d'absence à l'adolescence révèle l'artificialité et l'arbitrarité fondamentales des rapports sociaux et de ce qui les organise, c'est-à-dire l'institution de la loi. « Il n'y a pas d'Autre de l'Autre » c'est dire que l'Autre de la Loi se révèle fondamentalement absent⁸⁵ ; c'est dire qu'aucun ordre symbolique ne saurait garantir l'accès à une jouissance pleine, c'est-à-dire l'accès à un objet (le phallus) capable de combler le manque dans l'Autre. Cela réactualise le travail d'acceptation de la castration dans le registre du vouloir (la castration comme manque), mais, bien plus fondamentalement, cela confronte l'adolescent à la nécessité d'intégrer une nouvelle dimension de la castration ; celle que nous avons désigné comme « absence » et qui signe, non plus l'impossibilité de l'adéquation du désir à l'objet (qui relève du registre du vouloir et qui a déjà été expérimentée durant l'enfance), mais l'impossibilité de la complétude entre soi et autrui, c'est-à-dire l'irréductible singularité qui fait diverger le sujet de son milieu, mais aussi de lui-même dans la mesure où il expérimente en lui ce principe d'absence, cette altérité radicale qui clive son être⁸⁶.

III.B.3.f – Le travail psychique de l'adolescence

Du point de vue du registre du vouloir et de la castration comme manque, le travail psychique de l'adolescence consiste à réaménager l'organisation mise en place depuis l'enfance dans le cadre d'une économie du désir visant à concilier respect des interdits et satisfaction des motions pulsionnelles. Cette organisation – qui se réactualise à l'adolescence sans être remise en cause dans son principe – n'efface pas le manque et la frustration qui lui sont intrinsèquement liés à travers le principe d'abstinence, mais permet de les dépasser en donnant au sujet désirant accès à un certain niveau de satisfaction. Cet accès passe notamment, on l'a évoqué plus haut, par la refondation d'un *fantasme* qui voile sans le nier le manque dans l'Autre, et qui constitue un lieu d'inscription et d'expression du désir⁸⁷ (Lesourd, 2002, p. 56). Avant que ne se reconstruise ce fantasme, des mécanismes et postures de défense, pouvant se manifester avec intensité, assurent une relative protection à l'adolescent en empêchant qu'il soit submergé par des affects négatifs.

⁸⁵ Serge Lesourd (2005) parle très justement d'un « effacement » du Nom-du-Père avec l'entrée dans l'adolescence (p. 140).

⁸⁶ « Le réel pubertaire, c'est ce qui fait choir l'Autre de l'Autre et son illusion de savoir, et ouvre à la rigueur logique du "il n'y a pas de rapport sexuel" » (Ouvry, 2016, p. 246).

⁸⁷ Par « lieu d'inscription et d'expression du désir », on peut entendre un lieu qui, à la fois, canalise le désir (en lui donnant une inscription symbolique) et permet au désir de se réaliser de façon plus ou moins détournée, plus ou moins complète (le désir peut s'exprimer, il n'est pas intégralement refoulé).

Du point de vue du registre de l'être et de la castration comme absence, le travail psychique de l'adolescence apparaît, si ce n'est plus complexe, du moins potentiellement plus déstabilisant puisqu'il y a, rationnellement parlant, une véritable rupture entre le nouveau mode d'être basé sur l'appropriation et celui qui prédominait durant l'enfance basé sur l'incorporation⁸⁸. Un *seuil structural* est ainsi franchi avec l'émergence au principe d'absence et la révélation de l'arbitrarité des rapports humains. Cette nouvelle donne structurale peut apparaître d'autant plus déstabilisante qu'elle implique, non seulement une transformation du rapport à autrui, mais également du rapport à soi pouvant se traduire par le surgissement d'un sentiment d'étrangeté intérieure, voire de déréalisation.

L'intégration de la castration comme absence renvoie à un nouveau type d'organisation psychique reposant sur la mise en tension de tendances contradictoires, auxquelles l'enfant n'était pas directement soumis puisqu'il n'en détenait pas le principe, mais qui traversent désormais l'adolescent ; nous retrouvons avec cette double contradiction la « dialectique de la divergence et de la convergence » à laquelle nous avons déjà fait référence dans les chapitres précédents (cf. notamment chapitre I, fin de section B). Rappelons que cette dialectique constitue, de notre point de vue, le *processus général* à travers lequel se formalisent les relations interhumaines, ou, pour le dire autrement, le processus rendant compte des capacités humaines à « faire société », c'est-à-dire des capacités rationnelles « sociologiques ». D'un côté, la tendance à la *divergence* manifeste la capacité d'un sujet à analyser, c'est-à-dire à prendre de la distance avec le rapport naturel (ou naturalisé) qu'il entretient avec lui-même et avec son environnement ; cette tendance à la *singularisation* se manifeste de façon typique au moment de l'adolescence par une prise de distance avec les ancrages qui constituaient l'univers de l'enfance (au premier rang desquels se situent les relations aux parents). De l'autre, la tendance à la *convergence* traduit la capacité du sujet à réduire la divergence qui l'éloigne d'autrui (comme d'une part de lui-même) en « faisant du commun », c'est-à-dire en établissant des *conventions* sur la base desquelles il est possible de partager des appartenances et d'échanger des services, ou, pour le dire autrement, de communiquer et de coopérer⁸⁹ ; cette tendance à l'*universalisation* se concrétise de façon typique (mais non systématique) au moment de l'adolescence par l'institution de liens de parité et d'échange avec d'autres adolescents du

⁸⁸ En réalité, le processus d'incorporation ne disparaît pas, mais il se trouve re-traité, ré-analysé en permanence par le processus d'appropriation.

⁸⁹ Communication et coopération qui demeurent néanmoins incomplètes et provisoires puisque les conventions sur la base desquelles elles s'opèrent sont contestées en permanence par la tendance à la singularisation.

même âge (formant ce qu'il est d'usage de nommer « groupe de pairs »⁹⁰). Ainsi, le sujet en tant qu'il a émergé au principe d'absence (ou principe d'altérité) est marqué d'une irréductible part de singularité qui le fait diverger d'avec autrui et d'avec lui-même, et, en même temps, il est en mesure de résorber provisoirement cette différence pour entrer en relation effective avec autrui et stabiliser son sentiment d'identité. Pour établir un parallèle avec la conception des auteurs lacaniens, tout en conservant l'apport que nous y avons fait avec la dissociation des registres de l'être et du vouloir, le mouvement de divergence pourrait être assimilé à la phase de *dévoilement* de cette modalité spécifique de la castration que constitue l'absence dans l'Autre⁹¹, tandis que le mouvement de convergence correspondrait à la phase de *revoilement* de cette absence dans l'Autre, qui consiste structurellement à contester la castration symbolique en se donnant l'illusion d'une complétude (à entendre dans notre terminologie comme « convergence ») possible entre l'Un et l'Autre. Par ailleurs, si l'on suit toujours les analyses des psychanalystes lacaniens, l'adolescence contemporaine (cf. dernière sous-section et conclusion de ce chapitre) serait notamment caractérisée par une extension de la phase d'errance symbolique qui s'insère entre le moment « logique » du dévoilement et celui du revoilement de la béance dans l'Autre⁹² ; la cause structurelle de ce phénomène (que la sociologie nomme « allongement de la jeunesse ») serait alors à rechercher dans une difficulté à opérer le revoilement de cette béance, ou, pour le dire dans nos termes, dans une difficulté à établir des relations conventionnelles avec autrui, à converger vers lui.

Là encore, quelque chose de l'ordre d'une reconstruction fantasmatique peut aider l'adolescent à trouver une organisation psychique qui lui convienne, et notamment à stabiliser – autant que faire se peut – son rapport à autrui et à lui-même. Parce qu'il se sent de quelques manières déraciné, arraché au monde de l'enfance, voire parce qu'il s'éprouve comme étranger à lui-même du fait d'un excès de divergence, la question des « origines » devient, pour lui, cruciale. Les psychanalystes articulent principalement la question des origines avec celle de la sexualité et du désir, notamment à partir de ce que Freud avait défini comme « scène primitive » (on peut néanmoins admettre que cette problématique puisse être élargie à tout ce qui relève de l'*histoire* du sujet dans ses relations à lui-même et aux autres). Dans l'enfance, la question des origines

⁹⁰ Cette expression mériterait d'être discutée : toute communauté d'appartenance, fondée ou non sur une proximité générationnelle, ne constitue-t-elle pas un groupe de pairs ? Aussi, l'expression « groupe générationnel » ou « groupe de pairs générationnel » nous semble plus précise et nous la privilégierons désormais.

⁹¹ Découverte entraînant par incidence une « re-découverte » de cette autre modalité – cette fois non plus sociologique mais axiologique – de la castration que constitue le manque dans l'Autre.

⁹² Phase qui correspond à ce que les sociologues nomment « indétermination statutaire » (cf. chapitre I), et qui est mise en scène dans le rite de passage à travers les rites de marge (cf. chapitre II).

avait pu être résolue par la référence au désir des parents qui constituaient les garants de l'existence de l'enfant : le père phallique avait le pouvoir de donner un bébé à la mère qui le recevait (Lesourd, 2002, p. 52). La reconnaissance de la place symbolique du phallus – c'est-à-dire ce que nous avons défini comme l'émergence au principe d'absence – conduit dès lors l'adolescent à « passer de cette place infantile, où il est conséquence de la sexualité parentale, à celle d'auteur de sa propre sexualité [...] il va devoir se faire auteur de son désir » (p. 51). Nous retrouvons ici l'idée d'une appropriation (et nous précisons à nouveau que cette appropriation ne porte pas spécifiquement sur la sexualité ou le désir en tant qu'ils sont des éléments constitutifs de l'être du sujet, mais sur l'ensemble des éléments susceptibles de composer cet être). La nécessité de s'approprier ses origines conduit l'adolescent à construire d'autres scénarios fantasmatiques ; comme le fait d'imaginer qu'il n'est pas l'enfant de ses parents, ou de croire qu'il se serait en quelque sorte « auto-engendrer ». Dans la plupart des cas, le fantasme auquel il aboutira, et qui structurera sa sexualité adulte, sera celui de la complémentarité des sexes, c'est-à-dire la croyance en une conjonction possible du désir de L'Homme et de La Femme.

Pour mieux comprendre la fonction du fantasme dans cette quête des origines, et plus largement dans la refondation de son être au moment de l'adolescence, arrêtons-nous sur un passage de Serge Lesourd (2002) que nous citons intégralement :

« La construction de l'origine pour le sujet est donc une pure fiction imaginaire, un fantasme, qui vient ordonner le réel incompréhensible en lui-même. C'est à travers le filtre de ce fantasme que le sujet entre en relation avec les autres et qu'il construit son rapport au monde. Pour chaque sujet, l'inscription du désir et son expression dans le fantasme sont donc originales et originaires. Pourtant elles viennent, pour chaque sujet, répondre à une même exigence : la découverte de la fonction symbolique du phallus » (p. 56).

Les deux registres de l'être et du vouloir ne sont pas distingués ici par Lesourd. On comprend néanmoins que si du point de vue du vouloir le fantasme, comme formation de compromis, donne une inscription au désir tout en lui permettant de s'exprimer⁹³, du point de vue de l'être il permet au sujet d'entrer en relation avec « les autres » (et d'une certaine manière avec lui-même, si l'on admet qu'à partir de l'adolescence le sujet, divisé d'avec lui-même, se constitue comme autre). Comme « pure fiction imaginaire » donnant lieu à des configurations « originales et originaires », le fantasme rend compte de la capacité de l'adolescent à s'approprier son existence, c'est-à-dire à devenir, non seulement acteur, mais *auteur* de son

⁹³ De tendre vers une réalisation, tout en étant canalisé.

histoire⁹⁴. Lesourd souligne alors que le fantasme, tout en étant porteur de singularité, d'originalité, s'inscrit dans une problématique *générale*, c'est-à-dire une problématique à laquelle chaque adolescent est confronté (« une même exigence »⁹⁵). Mais si la singularité du sujet, c'est-à-dire sa tendance à la divergence, se manifeste à travers le fantasme, c'est sur le versant opposé de la convention ou de la convergence⁹⁶ que l'organisation fantasmatique nous semble être la plus opérante. Ainsi, comme nous l'avons évoqué plus haut, le fantasme est un scénario imaginaire opposant un démenti à la castration symbolique en soutenant l'illusion d'une complétude possible. Si Lesourd envisage cette complétude dans le registre du vouloir, c'est-à-dire comme revoilement du manque⁹⁷, il nous semble qu'analogiquement nous puissions l'envisager sur le plan de l'être comme le scénario imaginaire soutenant l'illusion d'une complétude, non plus du désir et de l'objet, mais de l'Un et de l'Autre. En cela, le fantasme contribue à revoiler, c'est-à-dire à contester provisoirement, l'absence dans l'Autre ; condition nécessaire pour établir des relations effectives avec autrui et conférer par là même au sujet un sentiment d'unité et de continuité de son être. Le fantasme comme « fiction qui règle les rapports du sujet aux autres » (Lesourd, 2002, p. 128) est le lieu où s'ordonnent les relations du sujet avec les signifiants qui le désignent face aux autres, c'est-à-dire avec les « noms-du-père » (cf. sous-section précédente). Si le fantasme est associé à un voile, à un « filtre » (cf. extrait ci-dessus), les noms-du-pères apparaissent alors comme autant de *masques* que le sujet peut revêtir au fil des situations pour stabiliser (provisoirement) son être et se présenter face à autrui⁹⁸.

Enfin, évoquons brièvement cette autre dimension de la problématique de la refondation identitaire à l'adolescence qu'est celle de l'*héritage*. Car l'adolescent est à la fois « héritier et traducteur » (Douville et Degorge, 2012, p. 111), c'est-à-dire que, même s'il se réinvente une origine nouvelle à travers l'organisation fantasmatique, il demeure tributaire des divers éléments qu'il a incorporé durant l'enfance et qui se sont sédimentés en lui pour composer un sentiment d'identité vécu comme plus ou moins immuable et naturel (ce qu'avec Paul Ricœur nous pourrions nommer un « caractère »). Ainsi, Jean-Jacques Rassial (1996) insiste (comme

⁹⁴ Ce que l'on pourrait nommer une capacité d'« historicité » (Gauchet et Quentel, 2009, p. 25).

⁹⁵ Ce qu'il nomme « découverte de la fonction symbolique du phallus » et que nous nommons « émergence au principe d'absence ».

⁹⁶ On pourrait dire de l'« universalisation ».

⁹⁷ Le fantasme « a ainsi pour fonction de créer, pour le sujet, l'illusion de la complétude possible, il est le scénario imaginaire qui soutient le rapport du sujet au manque comme pouvant être comblé et qui donc ordonne et articule le désir et les rapports amoureux » (Lesourd, 2002, p. 129).

⁹⁸ Pour Serge Lesourd (2005) les noms-du-père « font notre présentation sociale et nous permettent de situer notre désir, et celui de l'autre, dans les échanges civils » (p. 143).

déjà évoqué plus haut) sur le fait que c'est « sur la trace, décalée, de la première inscription [du Nom-du-Père] » que l'adolescent refonde son identité (p. 40). De même, Jean-Michel Le Bot (2010) souligne, cette fois dans une perspective socio-anthropologique, que l'accès au principe d'absence « n'efface pas l'héritage de la socialisation primaire » (p. 67) ; d'autant, ajoutons-nous, que cet héritage s'actualise en permanence – à titre d'habitus – chez un sujet qui, d'être en capacité de s'approprier son environnement, ne cesse pas pour autant de s'en imprégner et d'en incorporer des éléments. La reconstruction fantasmatique évoquée ci-avant se fait ici « mise en récit » de soi (ou « mise en intrigue », pour reprendre un autre concept de Ricœur), à entendre non pas comme « pure création » mais comme réinterprétation, traduction d'éléments incorporés par ailleurs, dont la relecture personnelle altère irrémédiablement le sens autant qu'elle ne peut s'inventer sans eux. Encore faudrait-il déconstruire la notion de récit ou d'intrigue pour en dissocier notamment ce qui relève d'une analyse logique (ou « chronologique »), organisant ces divers composants à travers des liens de causalité (de cause à effet), et ce qui relève d'une analyse sociologique mettant en rapport ces éléments à travers des liens de continuité et de discontinuité, d'attachement et de différenciation, de convergence et de divergence, et constituant à cet égard une véritable *histoire* (nous y reviendrons dans la synthèse de la première partie).

* * *

Ainsi, l'expérience psychique de l'adolescence – qu'elle s'étaye ou non sur les transformations physiologiques de la puberté – peut fondamentalement être ramenée à une expérience du *vide*. Les auteurs lacaniens nous ont permis de le comprendre, notamment à partir des notions de « vacuité » ou « béance dans l'Autre » et de « castration symbolique ». Il nous a néanmoins fallu déconstruire ces notions pour préciser où cette expérience du vide s'inaugure à l'adolescence, c'est-à-dire comme *absence* dans le registre de l'être, et où elle ne fait que s'actualiser, c'est-à-dire comme *manque* dans le registre du vouloir. À partir de la dissociation de ces deux registres et de ce que nous avons défini comme « émergence au principe d'absence », il n'est plus possible d'envisager l'adolescence d'un point de vue psychique ou rationnel comme une simple phase de « réaménagement », qui s'inscrirait strictement dans le prolongement de l'enfance. Il y a sur le plan de l'être une véritable *rupture* entre le fonctionnement psychique de l'enfant et celui de l'adolescent ; rupture qui implique ce qu'avec Serge Lesourd (2002) nous pouvons caractériser de « nouvelle donne structurale » (p. 47).

Cette discussion critique – tenant plus de l’approfondissement que de la remise en cause des apports des théories psychanalytiques – nous a permis d’introduire de façon plus explicite que nous ne l’avons fait jusqu’ici certains concepts et postulats théoriques du modèle socio-anthropologique auquel nous nous rattachons ; à savoir la théorie de la médiation dont nous récapitulerons les principaux apports à notre réflexion dans la synthèse de la première partie. Tout en tenant ces conceptions pour acquises dans les développements qui vont suivre, nous reprenons le fil de notre présentation des approches psychanalytiques de l’adolescence.

III.B.4 – LA REDÉFINITION DES POSITIONNEMENTS FACE À LA SEXUATION

III.B.4.a – La découverte du féminin : de la jouissance phallique à la jouissance Autre

Associée aux transformations corporelles de la puberté, la découverte de la place symbolique du phallus conditionnée par la « nouvelle donne structurale » du sujet adolescent conduit à une redéfinition de la différence des sexes telle qu’elle s’était organisée dans l’enfance autour du primat du phallus (Lesourd, 2002, p. 47). Pour l’enfant qui se situe exclusivement dans l’alternative phallique-châtré (cf. section précédente), il n’existe psychiquement qu’un seul sexe (masculin), qu’on a ou qu’on n’a pas. L’adolescent – fille comme garçon – accède, pour sa part, à un nouveau mode de jouissance (une « jouissance Autre ») qui se situe au-delà de la jouissance phallique et qui définit la part féminine de la sexualité, présente en chacun. À partir de cette découverte et des expérimentations qui en découlent, chaque adolescent sera amené à se positionner du côté masculin ou féminin de la sexualité. Ce positionnement relève d’un processus psychique inconscient (Lesourd parle de « sexualité inconsciente ») qui n’est directement relié ni à la sexualité biologique ni à la sexualité sociale ou culturelle.

Pour ceux qui se situent du côté masculin de la sexualité, le phallus demeure le « mètre-étalon » (Lesourd, 2002, p. 30) à partir duquel s’organise le rapport à la jouissance. Même reconnu comme « pur symbole », c’est-à-dire comme ne pouvant être possédé en son nom propre, le phallus conserve « une place de garant et de limite » (p. 47), « une limite pure, une limite absolue » (p. 49). On l’a évoqué, l’adolescent peut passer par une phase de dénégation de la

castration symbolique⁹⁹ lors de laquelle le phallus apparaîtrait à nouveau comme un objet réellement manipulable, avec lequel on peut jouer (et donc jouir). Que la puissance phallique soit revendiquée pour soi ou attribuée à un autre, dans les deux cas le sujet se situe dans une relation infantile au père tout-puissant, soit en le défiant soit en se soumettant à lui. Si le mode de *jouissance phallique* est typiquement masculin, il est donc aussi celui de l'enfant quel que soit son sexe. La jouissance phallique est rassurante dans sa limite même puisqu'elle reste soumise en dernière instance à une autorité paternelle (le porteur imaginaire du phallus) qui dit ce qui est bon de faire, ce qu'il est juste de désirer. Cette jouissance est « cadrée comme est cadrée la place de l'enfant dans ses rapports aux autres » (p. 59).

Pour ceux qui se situent du côté féminin de la sexualité inconsciente, la limite est moins consistante ; car si le phallus ne peut être possédé, le corps féminin à travers sa fonction « contenante » peut l'accueillir en tant que « lieu phallique » (nous développons ci-après). Se situant comme objet du désir de l'Autre, la femme est celle qui peut faire apparaître le phallus, car « c'est en se présentant comme désirable qu'elle permet l'exercice phallique chez l'autre » ; ceci nécessitant, néanmoins, que le partenaire reconnaisse que s'il semble avoir le phallus « c'est de la femme qu'il le reçoit en quelque sorte »¹⁰⁰ (Rassial, 2009, p. 28). Si la femme ne peut l'avoir, être le phallus est envisageable et « la limite devient floue » (Lesourd, 2002, p. 49). Sans lui être étrangère, la jouissance féminine est donc une jouissance différente, supplémentaire à la jouissance phallique : une *jouissance Autre* (p. 57). C'est cette découverte d'une Autre jouissance (qui est celle de « l'Autre sexe »), au-delà de la jouissance phallique et du garant qui peut incarner le père imaginaire, qui marque la sexualité à l'adolescence. Si celles qui sont biologiquement et socialement reconnues comme « femmes » assumeront davantage cette position, la part féminine de la jouissance est partagée et éprouvée par l'ensemble des sujets humains, hommes et femmes¹⁰¹. L'enfant a pu être introduit à l'existence de cette part féminine par la découverte de la différence biologique des sexes lors de la phase phallique, puis surtout par l'apprentissage des rôles sociaux masculins et féminins et l'identification aux adultes de même sexe lors de la période de latence¹⁰² (p. 58). Toutefois,

⁹⁹ Dénégation transitoire de la castration qui ne serait pas à confondre avec la phase de revoilement dans laquelle le sujet conteste structurellement la castration tout en l'intégrant pourtant (le sujet n'est pas « dupe ») ; cette distinction entre dénégation et revoilement n'est toutefois pas sans poser certaines questions sur les plans conceptuel et épistémologique ; nous y reviendrons plus loin, notamment dans la conclusion de ce chapitre.

¹⁰⁰ Comme la phallicité du père est rendue possible par le discours de la mère qui le désigne comme tel à son enfant (cf. section précédente).

¹⁰¹ Freud avait repéré cette profonde ambivalence qui marque la sexualité humaine en parlant de « bisexualité psychique » (cf. section précédente).

¹⁰² La fillette a pu également remarquer que la jouissance sexuelle n'est pas liée à la présence du pénis (p. 60).

l'enfant n'a pas directement accès à ce mode de jouissance puisqu'il se réfère exclusivement à la Loi du Père et se situe dans la seule alternative d'avoir ou pas le phallus.

Dans le prolongement de notre propos précédent sur l'émergence au principe d'absence (ou principe d'altérité) au moment de l'adolescence, il est possible d'envisager que si l'enfant n'a pas accès à la jouissance Autre, c'est précisément parce qu'il n'est pas en capacité, d'un point de vue rationnel ou psychique, de s'absenter de la relation au Père ; autrement dit, l'enfant ne peut pas s'émanciper de l'ordre phallique qui apparaît, pour lui, comme le seul ordre possible. Si l'enfant est apte à réglementer son désir, nous l'avons vu, il n'est pas en mesure de se l'*approprier* pour en faire un objet qui, tout en demeurant couplé, référé à l'ordre phallique, en relativiserait l'omnipotence, en décèlerait l'arbitrarité. Ainsi, la jouissance Autre de par son caractère « supplémentaire » constitue un lieu duquel il est possible de pointer l'insuffisance de l'ordre phallique à rendre compte de l'intégralité de la jouissance. La jouissance Autre et la position psychique féminine qu'elle caractérise rendent ainsi fondamentalement compte de la division du sujet, là où la jouissance phallique est encline à démentir cette division en la déniait (position infantile qui n'intègre pas la castration comme absence), ou du moins en la revoilant provisoirement (position « adulte » qui intègre la castration). Jean-Pierre Lebrun (1997) résume :

« Ainsi, le "c'est pas ça" d'une femme viendrait rappeler au "c'est ça" masculin que c'est du vide qu'il s'énonce, que le mot rate la chose, qu'il ne renvoie jamais qu'à un autre mot, et que la certitude dont l'homme prétend se prévaloir n'est donc jamais que relative » (p. 207).

La jouissance Autre à laquelle accède l'adolescent constitue dès lors ce que Lebrun nomme (sans le relier pu sa part explicitement à la problématique adolescente) « une ouverture sur l'altérité » (p. 206).

Ajoutons – en prenant quelque peu nos distances avec la position théorique de Lesourd et Rassial – que si la découverte et l'exploration de la jouissance Autre ne sont pas réservées aux seules filles puisque les garçons y accèdent aussi, les postures défensives de dénégation de la place symbolique du phallus (qui constituent des réactions possibles face à l'éprouvé de vide qui caractérise la phase d'errance symbolique) sont, elles aussi, susceptibles d'être mises en œuvre par les garçons et les filles. Aussi, les postures de phallicisation du corps qu'adoptent assez couramment les adolescentes (et qui demeureront pour de nombreuses femmes adultes un moyen d'affirmer leur féminité) nous semblent moins être l'expression d'une reconnaissance de l'au-delà phallique qu'est la jouissance Autre (dont nous comprenons que le principe même

est de contester toute certitude en matière d'identité) qu'une manière de toujours se référer à l'existence d'un ordre phallique, c'est-à-dire de maintenir la croyance – à travers le fantasme de « La Femme¹⁰³ » – d'une possible complétude de l'Un et de l'Autre¹⁰⁴. En cela, il nous semble pertinent de distinguer plus explicitement que ne le font Rissal et Lesourd les postures des adolescents (filles et garçons) face à la sexualité psychique selon qu'elles s'inscrivent plutôt dans une perspective défensive de déni ou de revirement de la castration symbolique, faisant primer la certitude d'exister (ce qui nous semble être à l'œuvre tant dans la revendication d'avoir le phallus que dans celle de l'être ou de pouvoir le faire apparaître), ou qu'elles renvoient davantage à une forme d'exaltation de la jouissance Autre, faisant primer le principe d'absence au point de se déconnecter de toutes limites symboliques (comme par exemple dans l'abandon anorexique ou toxicomane).

Pour comprendre plus précisément les positionnements respectifs des filles et des garçons face à la sexualité psychique à l'adolescence, suivons Serge Lesourd qui base ses explications sur l'éprouvé corporel de la puberté. Les adolescents, quel que soit leur sexe, inscrivent la problématique du renoncement à la possession phallique dans un éprouvé corporel commun : celui de la perte d'un liquide corporel (sang ou sperme) et de la jouissance orgasmique. Cependant, les conséquences sont différentes en raison des positionnements sexuels déjà établis durant l'enfance ; notamment en lien avec le complexe de castration et le fondement anatomique de la différence des sexes (cf. section précédente).

¹⁰³ Qui s'exprime tant dans la phallicisation du corps féminin que dans la passion amoureuse.

¹⁰⁴ Olivier Douville (2004) va dans ce sens quand il explique que le féminin « échappe à une simple phallicisation binaire de la différence » (p. 171).

III.B.4.b – La fille se défend de la castration par la phallicisation de son corps et la régression orale

Pour la fille, c'est l'apparition des règles, donc la perte d'un contenu vital (le sang) qui normalement ne devrait pas sortir du corps¹⁰⁵, qui marque réellement et symboliquement l'accès à un corps de jeune femme (Lesourd, 2002, p. 39). Ce corps féminin est par ailleurs envisagé dans ses potentialités de corps de femme mûre : celle qui peut être amante et contenir un pénis ; celle qui peut être mère et contenir un enfant. Le corps féminin se constitue donc au moment de la puberté comme « un lieu contenant de l'objet pouvant perdre son contenu » (p. 40). Cette image du « corps contenant » s'articule avec la problématique phallique qui est relancée dans ce que nous proposons d'interpréter (Lesourd ne le dit pas comme cela) comme une perspective défensive de dénégation de la place symbolique du phallus : pour la fille, il n'est pas difficile d'imaginer que son corps puisse prendre la fonction de lieu phallique, c'est-à-dire de lieu contenant l'objet du désir de l'Autre ou de lieu pouvant faire apparaître l'objet du manque en permettant l'exercice phallique chez l'autre. Le corps tout entier est alors élevé au rang de représentant du phallus ; ce qui marque d'une certaine manière le retour du fantasme infantile « d'être le phallus » (cf. section précédente).

Incarnant le phallus, la femme se positionne comme objet du désir de l'homme, et l'adolescente s'adonne alors volontiers aux « jeux de parade » (jeux de maquillage, tenues vestimentaires parfois considérées comme provocantes, etc.) qui mettent en avant la fonction phallique de son corps (p. 41). En testant sa place et son rapport aux autres à partir de cet « être le phallus », « il s'agit donc moins de mettre en acte la sexualité que de se soumettre au regard de l'autre qui pourrait être désirant de ce qu'elle lui montre » (p. 41). Sur l'autre versant de la féminité, c'est-à-dire celui de la femme comme « mère », le fantasme du corps contenant suscite un désir d'enfant déjà éprouvé durant l'enfance au moment de l'Œdipe, et qui se manifeste par l'intérêt que portent généralement les adolescentes aux très jeunes enfants (pp. 41-42).

Enfin, le positionnement de l'adolescente comme étant celle qui peut loger dans son corps un objet de désir extérieur explique, par ailleurs, la prégnance de comportements défensifs liés à l'oralité, dont tout ce qui touche au nourrissage constitue le prototype (p. 54). « Les régimes amaigrissants, les préoccupations autour du poids et des formes corporelles, les dégoûts

¹⁰⁵ Comme plus tard le sang de la rupture de l'hymen.

passagers de la nourriture, voire les problématiques boulimiques ou anorexiques¹⁰⁶, sont pour les filles des façons de questionner le désir autour de ce corps contenant qu'elles découvrent » (pp. 54-55).

III.B.4.c – Le garçon conteste la castration par la revendication phallique et la régression anal

La puberté confirme au garçon la possession du pénis qui peut être phallique au moment de l'érection, mais trouve sa limite dans la détumescence qui confirme l'impossibilité de posséder pleinement le phallus. La possibilité de l'érection maintient néanmoins l'enjeu imaginaire de la possession phallique ; le garçon demeure donc dans le registre « d'avoir le phallus » (Lesourd, 2002, p. 42). Cette revendication phallique – qui est une façon plus radicale que celle de la fille de démentir la castration symbolique – va donner lieu à une adolescence masculine généralement plus longue et, en apparence, plus tumultueuse (pp. 67-68). La revendication masculine se traduit par des « comportements de prestance » (dragage, conquêtes amoureuses, etc.) qui visent à réassurer l'adolescent sur sa position imaginaire de détenteur du phallus.

Par ailleurs, la preuve de sa virilité ne passe pas seulement par l'érection mais aussi par l'éjaculation ; l'équation symbolique entre la virilité et ce qui sort du corps explique des comportements de réassurance qui renvoient à « l'étalement » : prise de parole intempestive (mais maîtrisée à travers l'exercice du « baratin »), désordre, saleté, bruit, occupation des espaces publics, tags, etc. (p. 54). Par ces comportements de saleté, de souillure, qu'on peut analyser comme une régression à la période anale, les adolescents montrent qu'ils sont capables d'une « pollution » qui n'est pas seulement nocturne et involontaire (p. 54).

S'employant à démontrer qu'il s'est approprié le phallus pour son propre compte, le garçon peut également pallier l'impuissance de son père réel en trouvant un autre homme qui en soit pourvu ; les chefs de bande, héros virils ou maîtres à penser pourront tenir cette place de père imaginaire phallique de remplacement (p. 68). Aussi, les comportements de prestance ou de pollution, qui se veulent comme autant de démentis de la castration symbolique, peuvent avoir

¹⁰⁶ Les problématiques anorexiques et boulimiques nous semblent ici davantage relever d'un abandon dans la jouissance Autre que d'une posture défensive de dénégation de la place castration symbolique.

pour contrepartie des mouvements de dévalorisation et de dépression face à ce que l'adolescent ressent comme « impuissance d'être à la hauteur de le posséder tout le temps » (p. 42).

III.B.4.d – Fille et garçon découvrent et explorent la jouissance Autre

L'inscription dans le corps de la jouissance Autre, c'est-à-dire d'une jouissance qui « exige toujours une mise supplémentaire » (Lesourd, 2002, p. 64), peut se traduire dans certains cas par des conduites de « jouissance extrême », « hors limite », faisant du corps un objet de jouissance total (sans référence à un ordre phallique). Cette forme de jouissance peut se réaliser par un excès d'abstinence, comme on le trouve dans la figure du mystique qui choisit l'ascèse pour l'amour de Dieu (p. 65). Elle peut également se réaliser dans l'excès inverse, excès de satisfaction, comme c'est le cas de la jouissance toxicomaniaque : « dans la prise de produit toxique, la jouissance procurée par le produit que manipule le sujet est une jouissance finie mais toujours renouvelable » (p. 65). Dans ces deux cas, qui correspondent au plan du vouloir à deux orientations extrêmes de la rationalité axiologique rendue possible par l'émergence au principe d'abstinence (excès d'analyse éthique dans l'ascétisme ; déficit de cette analyse dans la toxicomanie), l'ultime limite qui est inconsciemment recherchée est celle du corps, avec la mort et la disparition du sujet comme horizon. David Le Breton parle de « blancheur » pour évoquer ces conduites d'autodestruction qui visent à « disparaître de soi » (cf. chapitre II, section C). Au plan sociologique de l'être, la jouissance Autre correspondrait, dans ses manifestations extrêmes, à une mise en jeu excessive du principe d'absence¹⁰⁷ dans le rapport à autrui. Rappelons que si la jouissance Autre est une jouissance supplémentaire à la jouissance phallique, elle lui reste néanmoins « normalement » référée ; c'est-à-dire qu'elle se situe en référence à la jouissance phallique qu'elle n'est pas sans ignorer. Dans ses manifestations extrêmes, la jouissance Autre apparaît déconnectée, découplée de la jouissance phallique, traduisant une difficulté voire une incapacité du sujet à se référer à un ordre symbolique particulier, à endosser des signifiants (des noms-du-père) qui le représenteraient face à autrui pour échanger avec lui. Faute d'un ancrage dans le symbolique, le sujet, effacé, absent de lui-même et du rapport à l'autre, bute en dernière instance sur son corps qui constitue l'ultime limite de son engagement dans le monde. La mort n'est plus symbolique, mais peut devenir réelle. Cette problématique d'une jouissance Autre insuffisamment référée au phallique peut être conçue comme une problématique centrale de l'adolescence contemporaine (évoquée plus

¹⁰⁷ Le Breton évoque au sujet de la blancheur une « passion de l'absence » (2015).

haut à travers la notion d'« errance symbolique »), en lien probable avec le mode d'organisation du lien social qui prédomine dans le monde contemporain (nous y revenons dans la dernière sous-section de cette section et dans la conclusion de ce chapitre).

Si garçons et filles sont également susceptibles de s'engager dans ces postures d'abandon dans la jouissance Autre, la construction de représentation fantasmatique différenciée de leurs corps (corps contenant ou corps éructant) se traduira par des manifestations spécifiques. Ainsi, les conduites d'anorexie-boulimie qui font écho au fantasme du corps contenant et à la régression orale sont plus répandues chez les adolescentes que chez leurs homonymes masculins. À l'inverse, la jouissance toxicomaniaque ou les prises de risque extrêmes (dans le sport ou ailleurs) sont des conduites majoritairement masculines ; ces conduites sont même culturellement construites comme des symboles de virilité. Pourtant, elles correspondent en réalité à la manière moderne dont les hommes se situent dans le hors-limite de la jouissance du corps. À ce titre, « ces comportements inscrivent ceux qui les pratiquent, même si ce sont massivement des hommes socialement et biologiquement, dans une position féminine de jouissance Autre » (p. 69).

* * *

De façon synthétique, nous retenons au sujet de la sexualité psychique à l'adolescence les éléments suivants. Face à la découverte de la place symbolique du phallus et à l'éprouvé de vide identitaire que provoque cette découverte, filles et garçons ont tendance à mettre en place des comportements défensifs qui peuvent notamment viser à dénier la réalité de la castration symbolique. Du fait d'une construction différente de l'image de leurs corps et de son articulation avec le phallus, garçons et filles ont tendance à adopter des comportements distincts, même s'il n'y a en la matière pas de déterminismes absolus. En se positionnant comme pouvant « être le phallus », celle qui adopte une posture féminine est particulièrement sensible à la question du regard sur son corps qu'elle phallicise et donne à voir à travers des jeux de parade. De façon régressive, elle se situe davantage dans le registre de l'oralité en cherchant à maîtriser ce qui entre dans son corps. Celui qui adopte une posture masculine se situe, en revanche, dans une logique d'« avoir le phallus » ; il s'emploie alors à démontrer qu'il peut le posséder à travers des comportements de prestance, mais aussi de façon régressive par des comportements de pollution qui mettent l'accent sur ce qui sort de son corps, et renvoient donc à la problématique anale. Ces deux registres de comportements (corps

contenant/phallicisation/oralité ; corps exultant/revendication phallique/analité), bien que différenciés sexuellement, nous semblent primordialement reliés au mode de jouissance phallique dans la mesure où ils tendent à démentir la castration symbolique (l'absence dans l'Autre) en affirmant une certitude d'exister.

En revanche, l'engagement de certains adolescents et adolescentes dans des conduites de jouissance extrême, faisant de leur corps un objet de jouissance illimité, s'il peut lui aussi être considéré comme une manière de se défendre face à l'éprouvé de vide que provoque la découverte de la place symbolique du phallus, semble procéder d'un mouvement inverse à celui de la dénégation de la castration symbolique puisqu'il s'agit, au contraire, d'accentuer le principe d'absence ou d'altérité. Là encore, la construction différenciée de la représentation fantasmatique de leurs corps par les filles (corps contenant) et les garçons (corps éructant) se traduira par des manifestations spécifiques (par exemple, anorexie-boulimie chez les filles, toxicomanie et prises de risque chez les garçons).

Entre ou au-delà de ces deux postures extrêmes (dénégation et abandon) (qui s'exprimeraient particulièrement lors de la phase d'errance symbolique), la rencontre avec l'Autre sexe (le féminin) se soutiendra imaginativement à travers « l'Amour » comme tentative de donner consistance à l'Autre (Rassial, 1996, p. 121). Elle constituera une croyance alternative à celle de la puissance phallique à travers laquelle l'adolescent (comme l'adulte), sans être complètement dupe de la facticité de ces attributions, voilera la béance dans l'Autre en se donnant l'illusion d'une complétude et d'une jouissance possible. Dans cette perspective, La Femme peut être envisagée comme un des noms-du-père possibles.

III.B.5 – LE RÉAMÉNAGEMENT DES INSTANCES PSYCHIQUES

Les transformations psychiques de l'adolescence peuvent être abordées sous l'angle du réaménagement des instances psychiques formées durant l'enfance. Comme nous l'avons vu dans la section précédente, l'entrée dans la période de latence, signant le déclin provisoire de l'Œdipe, a vu la formation du *surmoi* et de l'*idéal du moi* qui, tout en étant différenciés, se confondent partiellement¹⁰⁸. Ces deux instances psychiques s'opposent au *moi idéal*, pôle narcissique de toute-puissance formé au moment du stade du miroir. En même temps qu'elles relativisent la place du moi idéal et garantissent le sujet contre le retour des désirs œdipiens refoulés, ces instances assurent à l'enfant une continuité de l'attachement aux objets parentaux à travers les identifications dont elles sont porteuses ; soit sur le mode autoritaire de l'intériorisation et du respect des interdits parentaux (*surmoi*), soit sur celui plus incitatif de l'idéalisation des figures parentales (*idéal du moi*). *Surmoi* et *idéal du moi* ménagent également le narcissisme de l'enfant, en lui laissant croire qu'en respectant la loi et les interdits parentaux il serait possible de réconcilier dans le futur le moi idéal et l'*idéal du moi*, le narcissisme infantile et la figure imaginaire du père tout-puissant qui constitue « l'Adulte idéal » (Rassial, p. 1996, p. 55). La découverte du leurre de cette promesse œdipienne affecte nécessairement ces deux instances, mais également le moi idéal qui se confronte à se comparer à elles.

III.B.5.a – Du *surmoi* parental au *surmoi* culturel

Avant d'aborder le devenir du *surmoi* à l'adolescence, il nous faut préciser sous quel angle nous envisageons cette instance du point de vue des deux registres rationnels que nous avons dissociés, c'est-à-dire le plan axiologique et le plan sociologique. Comme la plupart des concepts forgés par la psychanalyse, le *surmoi* imbrique ces deux registres. Comme instance de censure, le *surmoi* se situe dans le registre du vouloir et traduit la capacité éthique de réglementation des désirs acquise au cours de l'enfance. Comme instance d'intériorisation et d'identification, le *surmoi* s'inscrit au contraire dans le registre de l'être et met en jeu les

¹⁰⁸ Freud fait de l'*idéal du moi* une fonction du *surmoi* ; Rassial (1996) l'envisage, pour sa part, comme une « positivisation » du *surmoi* (p. 103). En outre, des divergences existent quant à l'origine du *surmoi* ; si on peut envisager (avec Klein et Lacan) que le *surmoi* se forme lors de la phase préœdipienne, on reconnaît avec Freud qu'il acquiert au moment de l'Œdipe proprement dit une nouvelle consistance (notamment dans sa fonction de porteur de l'*idéal du moi*).

capacités à entrer en relation avec son environnement¹⁰⁹. Il faut dès lors dissocier la capacité du sujet à incorporer et (à partir de l'adolescence) à s'appropriier les interdits énoncés socialement (par les parents ou par d'autres référents), de la capacité que ce même sujet a d'orienter ses comportements de façon à respecter effectivement ces interdits, c'est-à-dire de la capacité de s'interdire soi-même. Répétons-le, ce n'est pas l'intervention du tiers qui formule l'interdit qui rend possible le respect de cet interdit, mais la capacité propre à chaque sujet d'autocontrôler ses désirs. Dans l'optique sociologique qui est la nôtre, nous écartons ici cette dimension du surmoi comme instance de réglementation pour nous concentrer sur le surmoi en tant qu'instance d'intériorisation et d'identification.

Ainsi, le surmoi durant l'enfance se construit à l'image du surmoi des parents et tend de ce fait à inscrire dans la réalité psychique un monde avant tout régi par le désir et la protection des parents, c'est-à-dire par la loi parentale. Avec la désillusion de la promesse œdipienne qui fait choir les idéaux parentaux, le moi de l'adolescent cherche alors à se soustraire à cette autorité (Donnet, 2005, p. 1755). La contestation du surmoi se donne particulièrement à voir dans les conduites d'*infraction* qui sont fréquentes à l'adolescence. Attaquée, mise à l'épreuve, l'instance surmoïque ne disparaît pas pour autant mais se recompose sous une nouvelle forme. Jean-Jacques Rassial (1996) souligne la distinction qu'opère Freud entre le surmoi d'origine parentale et le « surmoi culturel » ou « civilisationnel »¹¹⁰ (p. 102). Hérité de l'enfance, le surmoi parental est relié au « discours du père » ; il porte une exigence d'obéissance aux prescriptions parentales, tout en promettant (à travers sa fonction d'idéal du moi) une jouissance pleine à travers la réalisation future du rapport sexuel. Le surmoi culturel est, quant à lui, construit à partir du « discours du maître » qui ordonne le lien social ; il porte une exigence d'insertion sociale et une promesse de normalité. Probablement le surmoi culturel est-il déjà présent dans l'enfance, notamment à travers les parents qui en sont porteurs, mais l'enfant ne le distinguerait pas du surmoi parental ; du moins envisagerait-il que discours parental et discours du maître se soutiendraient l'un l'autre (p. 50). Rassial considère alors que c'est précisément « dans l'écart entre le discours parental et le discours du maître » (p. 50), ou pour le dire autrement dans « l'intervalle » entre le surmoi parental et le surmoi culturel (p. 102), que se jouerait de façon essentielle le conflit psychique de l'adolescence. Cette approche est tout à fait cohérente avec notre conception de l'émergence au principe d'absence qui nous conduit à

¹⁰⁹ Capacité d'incorporation seule pour l'enfant qui n'a pas émergé au principe d'absence, puis « complétée » à partir de l'adolescence par la capacité d'appropriation désormais acquise.

¹¹⁰ Lacan parle de « surmoi collectif ».

penser que c'est justement à l'adolescence que le sujet accède à la possibilité de relativiser l'ordre parental et d'admettre la pluralité des modes d'organisation du lien social. Selon cette conception, il n'y aurait d'ailleurs pas opposition entre seulement deux points de vue (le discours parental et le discours social), mais entre une multiplicité puisque le discours social (et donc le surmoi culturel) est susceptible – a fortiori dans un monde contemporain que l'on dit « fragmenté » – de prendre des contenus différents selon les univers sociaux auxquels il se réfère. Pour sa part, le discours parental, parce qu'incorporé durant l'enfance, constituerait le référent à partir duquel l'adolescent analyserait et organiserait ces positionnements face à cette pluralité.

Parce que l'enfant n'était capable que d'imprégnation, l'enjeu pour l'adolescent consiste à s'approprier un surmoi qui doit désormais composer avec la pluralité du monde et des références normatives. Cette appropriation, nous l'avons dit, ne peut se faire dans la totale ignorance de ce qui s'est sédimenté dans le sujet durant l'enfance. Aussi, on peut envisager que cette opération se joue plus fondamentalement dans « l'intervalle » (pour reprendre l'expression de Rassial) entre les deux types de surmoi que dans le strict remplacement de l'un par l'autre. L'adolescent cherche alors à concilier les deux instances en jouant de la complémentarité qui permet de passer de l'une à l'autre. Dans certains cas, l'adolescent joue la carte de la conflictualité en opposant au discours du père des discours alternatifs, comme le sont de façon générale les discours utopiques (« un mode autre géré par d'autres lois »). De façon plus extrême, l'adolescent peut s'attacher à des systèmes de pensée rigides tels les discours hyper-nationalistes ou intégristes religieux qui témoignent de la « recherche d'une tradition archaïque, archéologique contre la transmission filiale » (Rassial, 1996, p. 103). Dans les deux cas – ajoutons-nous au propos de Rassial qui n'intègre pas suffisamment cette dimension – il ne s'agit pas simplement de mettre en opposition ou de concilier dans une forme de synthèse des discours dont les contenus seraient fixés par ailleurs, mais bien de se les « approprier », c'est-à-dire de les réinterpréter, de les traduire en y imprimant sa marque personnelle, et de renégocier leur signification avec autrui pour en faire des modèles ou des contre-modèles (des noms-du-père) à partir desquels se définir socialement.

III.B.5.b – L'idéal du moi se tourne vers de nouvelles figures

L'idéal du moi¹¹¹ est également fragilisé par la découverte du leurre de la promesse œdipienne ; ce qui se traduit ici par un mouvement de désidérialisation qui affecte les imagos parentales. L'idéal du moi n'est pas pour autant anéanti dans la mesure où s'ouvre pour lui la possibilité d'investir de nouveaux objets. Ceci est d'autant nécessaire que « vivre sans modèle est impossible, car alors le sujet est livré à une solitude insupportable quant à ses choix, ses responsabilités, ses engagements moraux » (Lesourd, 2005, p. 67). Aussi, l'adolescent, dont les assises narcissiques ont été ébranlées par la destitution des figures parentales, trouve dans l'idéal du moi un moyen de reconstruire une image positive de lui-même, sans retomber dans les idéaux mégalomaniacs de l'enfance (Emmanuelli, 2009, p. 46). Si l'on évite de verser dans le registre axiologique pour privilégier le plan de la rationalité sociologique, on estime qu'il s'agit moins pour l'adolescent de restaurer une « estime de soi » (au sens d'une valorisation de l'image de soi) que de reconstruire une image cohérente ou relativement stabilisée de lui-même afin de se situer face à soi et à autrui ; plus précisément, il s'agit sociologiquement d'élaborer une image de soi qui intègre le principe d'altérité (c'est-à-dire qui reconnaisse le caractère fondamentalement multiple, divisé de toute identité), tout en cherchant à dépasser cette altérité à travers un vécu d'unité et de continuité identitaire qui permet de s'engager concrètement dans l'échange social. Ainsi, à l'instar du surmoi parental qui est réinterprété mais peut être imaginativement conservé pour être articulé avec d'autres discours, le nouvel idéal du moi constitué à l'adolescence s'inscrit dans une relative (et, en définitive, illusoire) continuité avec l'idéal du moi constitué durant l'enfance ; dans cette perspective, la qualité des identifications parentales formées durant l'enfance peut s'avérer déterminante dans les réaménagements de l'idéal du moi à l'adolescence (p. 46).

En tant que représentant de la fonction paternelle, l'idéal du moi constitue une instance pacificatrice qui, en accordant le désir et la loi, contribue à apaiser l'angoisse liée à la résurgence du conflit œdipien (Delaroche, 2004, p. 33). Cette fonction apaisante – que nous rangeons du côté de la régulation des affects, donc de la rationalité axiologique – opère à l'adolescence comme elle a pu le faire pendant l'enfance. Mais l'idéal du moi constitue *par ailleurs* une instance identificatrice, opérant cette fois sur le plan de la rationalité sociologique. Ainsi, Lacan

¹¹¹ Que Rassial (1996) considère comme la « positivation » du surmoi en une figure symbolique, extérieure au moi et « proposée [...] comme visée idéale de son devenir » (p. 99).

considère l'idéal du moi comme le signifiant de référence à partir duquel le sujet peut s'internaliser la loi et s'inscrire lui-même dans l'ordre symbolique (Penot, 2005, p. 1092). Si Lacan n'opère pas sur la base de cette définition de différence entre l'idéal du moi constitué durant l'enfance et celui réédifié à l'adolescence, précisons que, de notre point de vue, cette fonction « d'internalisation de la loi » se joue différemment selon que le sujet soit enfant ou adolescent¹¹². Durant l'enfance, l'idéal du moi rend compte – à l'instar du surmoi dont il est la forme positivée – de l'intériorisation d'un ordre parental qui ne peut pas être structurellement relativisé par le sujet, et qui apparaît à ce titre comme une donnée intangible, indépassable (« naturelle », en quelque sorte). Au contraire, à l'adolescence l'idéal du moi rend compte de la capacité du sujet à fonder lui-même la loi à laquelle il se réfère ; c'est-à-dire que l'adolescent, même s'il est toujours tributaire de son milieu et des « emprunts » qu'il y effectue, accède à la capacité d'« autonomie » au sens étymologique de ce terme¹¹³. C'est ici que la définition de Lacan semble la plus pertinente, puisqu'il s'agit bien pour le sujet adolescent de s'inscrire « lui-même », et non par le biais d'un Autre, dans le registre symbolique. La réédification de l'idéal du moi à l'adolescence peut dès lors être mise en rapport avec la phase de « réinscription symbolique » précédemment exposée ; dans une perspective analogue à celle du fantasme, l'idéal du moi serait à envisager comme le lieu psychique où les nouveaux signifiants sous lesquels le sujet se place *lui-même* (les noms-du-père) viennent se loger sous la forme d'idéaux¹¹⁴.

Suivant les aléas du processus de réinscription symbolique, l'adolescent se tournera vers des figures idéales transitoires avant de stabiliser ses identifications¹¹⁵. Le groupe de pairs générationnel, réuni autour de la figure du chef charismatique ou de l'idole qui représente le modèle à suivre pour atteindre l'idéal, occupera une place prépondérante. Freud (2011) a décrit

¹¹² L'avis des auteurs diverge quant au moment de l'édification de l'idéal du moi (pendant l'enfance ou l'adolescence). Par exemple, Pierre Blos, qui se situe dans une approche développementale, estime que l'idéal du moi est une formation spécifique de l'adolescence et que seul le surmoi (« héritier du complexe d'Œdipe » selon Freud) apparaît lors du premier temps de résolution du conflit œdipien ouvrant sur la période de latence (Marcelli et Braconnier, 2013, p. 22). Pour notre part (et en accord avec notre propos dans la section précédente), nous suivons ici plutôt l'approche d'un auteur comme Moses Laufer qui conçoit l'idéal du moi comme étant une instance dont la formation est contemporaine de celle du surmoi œdipien (fin de la phase phallique/début de la période de latence), et qui subit au moment de l'adolescence de profondes transformations (p. 23). Considérer qu'une fonction d'idéal soit présente dès l'enfance ne nous empêche pas, comme nous le soulignons par la suite, de dissocier clairement les processus psychiques engagés dans la constitution de l'idéal du moi, respectivement durant l'enfance (on parle d'intériorisation ou d'*incorporation*) et durant l'adolescence (on parle non seulement d'incorporation mais aussi d'*appropriation*).

¹¹³ C'est-à-dire « se gouverner soi-même », être « auteur » de sa propre loi.

¹¹⁴ Et d'« obligations », si l'on considère le versant prescriptif de l'ensemble surmoi-idéal du moi.

¹¹⁵ Stabilité qui n'est jamais définitivement acquise, mais vers laquelle le sujet tend en permanence (autant qu'il la conteste tout aussi continuellement).

dans « Psychologie des foules et analyse du moi » (paru en 1921) comment le fonctionnement d'institutions comme l'Armée ou l'Église, et plus largement le phénomène de « la foule », repose sur la mise en commun par les membres de ces assemblées d'un même objet (le « chef »¹¹⁶) à la place de leur idéal du moi, permettant par là même une identification des membres du groupe entre eux (p. 71). Le chef est censé gratifier les membres du groupe d'un amour égal, tout en édictant la loi et en se faisant obéir ; dans ce sens, la relation au chef semble reproduire celle de l'enfant au père et démentir la capacité d'autonomie du sujet. Dans une perspective extrême et plus inquiétante, la figure du chef peut être remplacée par celle du maître pervers ou paranoïaque (Lesourd, 2002, pp. 103-104). Une identification ou une soumission exagérée à une figure idéalisée peut alors être analysée en termes de résurgence du moi idéal.

III.B.5.c – Le moi idéal comme refuge narcissique transitoire

Lorsque l'adolescent, pour diverses raisons, se trouve « en panne » de figures substitutives susceptibles de soutenir la fonction paternelle, l'affaiblissement du surmoi et de l'idéal du moi forgés durant l'enfance peut se traduire par une résurgence du moi idéal, qui constitue alors une sorte de « refuge » pour le moi de l'adolescent. Autrement dit, dans ce moment d'*errance* auquel nous avons fait référence précédemment, où le lieu de l'Autre est désarrimé du symbolique (Rassial, 1996, p. 40), le repli sur le moi idéal se révèle être une solution transitoire pour sécuriser l'identité du sujet. Le moi de l'adolescent constitue alors une représentation grandiose de lui-même, qui peut se manifester dans des postures mégalomaniaques et des passions alimentant l'amour de soi (amour de son corps et/ou d'un autre pris comme miroir). Nous pensons que l'idolâtrie peut, elle-même, être assimilée à ce mouvement de résurgence narcissique et mégalomaniaque quand l'identification à un personnage prestigieux (star de la chanson ou du sport, héros rebelle ou aventurier) ne se fait pas sur le mode, typique de l'idéal du moi, de l'incitation et de la promesse (« si je respecte certaines exigences, je serai plus tard comme mon idéal »), mais à travers une identification « en miroir », comme si l'idéal était atteint d'emblée, sans conditions préalables, ni distance entre soi et l'Autre. De même, la soumission inconditionnelle à un maître censé détenir la vérité absolue peut être vue comme une autre modalité de cette relation totalitaire entre le sujet et l'Autre. Cela nous rappelle que l'idéal mégalomaniaque constitutif du moi idéal de l'enfant est à la fois source d'un sentiment de toute-puissance narcissique, mais également d'une forte dépendance à des parents auxquels

¹¹⁶ Ou « meneur », selon les traductions.

l'enfant attribue une puissance phallique inégalable (cf. section précédente). En ce sens, la centration sur le moi idéal – qu'elle ne laisse pas de place à l'Autre dans le cadre de l'identification en miroir ou qu'elle constitue cet Autre comme tyran dans le cadre d'un rapport de soumission totale – représente une façon de démentir catégoriquement (et non pas simplement de voiler ou de recouvrir sans être dupe, comme avec l'idéal du moi) la découverte de la castration symbolique.

La résurgence possible d'un rapport de soumission à l'Autre nous rappelle – soulignons-le à nouveau – que le moi idéal de l'enfant ne s'est pas constitué comme le simple destinataire d'un amour pour soi, mais qu'il a été le réceptacle des désirs des parents qui, tout aussi narcissiquement, y ont trouvé un moyen de renouer avec leurs propres désirs de grandeur (désirs également enfouis à l'occasion de leur traversée de l'Œdipe, mais retrouvés, réactivés, par l'expérience de la maternité et de la paternité). C'est dans ce mouvement de conjonction désirante que l'enfant s'est identifié au phallus afin de combler une mère toujours plus ou moins consentante (cf. section précédente). Nous nous situons bien ici dans le registre de l'être du sujet dans la mesure où les désirs dont il est question ne sont pas pris comme objet de réglementation, mais comme éléments constitutifs de l'identité du sujet ; une identité qui durant l'enfance ne pouvait se constituer que dans l'adhésion à l'ordre parental, et donc notamment au désir des parents. Si cette confusion entre désirs du sujet et désirs parentaux a pu être dissimulée durant l'enfance, la croyance en l'existence d'un idéal commun se fissure irrémédiablement avec l'émergence de l'adolescent au principe d'absence. La capacité des parents à désinvestir leur enfant de leurs propres désirs de grandeur – c'est-à-dire à renoncer à la croyance selon laquelle ces désirs pourraient se réaliser à travers lui – est décisive pour permettre à l'adolescent de se constituer comme un être désirant autonome.

III.B.6 – PERTE, DEUIL ET MÉCANISMES DE DÉFENSE

Si l'on considère l'adolescence dans ses effets de rupture avec le champ de l'enfance, la problématique du *deuil* constitue sans doute un angle pertinent à partir duquel observer les transformations psychiques de cette phase de l'existence. Un débat existe néanmoins chez les psychanalystes (Emmanuelli, 2009, p. 62) pour savoir si la relation de l'adolescent aux objets infantiles s'inscrit dans une problématique de la « perte » ou de la « séparation ». Dans le premier cas, l'objet aimé est mort et l'on peut parler de travail de deuil. Dans le second cas, l'objet aimé existe encore mais l'adolescent doit s'en séparer ; il paraît alors abusif de parler de deuil. Sans trancher dans ce débat, nous prenons le parti de suivre la voie d'une analogie (avec toutes les limites d'un tel procédé) entre le travail psychique de l'adolescence et le travail de deuil. Outre les aspects didactique de cette comparaison, nous estimons, d'un point de vue conceptuel, que la perte ne porte pas sur les parents réels (qui – heureusement pour eux ! – survivent à l'adolescence de leur enfant), mais sur les objets parentaux tels qu'ils ont été constitués symboliquement et imaginativement dans l'enfance ; comme on parle de « meurtre symbolique du père » (cf. 2^e sous-section de cette section), ou de « mort fantasmatique » (Coslin, 2006, p. 31), on peut admettre que l'adolescent est bien confronté à la disparition irrémédiable de ces objets, et avec eux de sa place d'enfant qu'en dépit de ses démentis il ne pourra plus jamais occuper.

Par ailleurs, la question de la différence entre « perte » et « séparation » évoque pour nous la dissociation entre les deux registres axiologique et sociologique ; nous reformulerions alors cette distinction en parlant d'une différence entre « perte » et « mort ». Faire face à la « perte » irrémédiable de l'objet implique de la part de l'adolescent une faculté à renoncer à cet objet, à accepter que cet objet lui *manque*. Faire face à la « mort »¹¹⁷ de l'objet nécessite plutôt d'intégrer une *absence* qui peut être vécue comme amputation d'une partie de soi. Probablement l'adolescent est-il confronté à ces deux dimensions du deuil ; mais là où l'expérience de la perte (ce que nous avons nommé « castration comme manque ») avait été éprouvée durant l'enfance, la confrontation à la mort ou à la disparition de l'objet (« castration comme absence ») constitue une expérience psychique inédite.

¹¹⁷ On pourrait également parler de « disparition ».

Sans débrouiller ici ce qui relève de l'une et de l'autre de ces dimensions, intéressons-nous au travail du deuil tel que le conçoit la psychanalyse. Freud dans « Deuil et mélancolie » (publié en 1917, cité par Perron et Perron-Borelli, 2005) aborde la question du deuil à travers le processus d'incorporation dans le moi de l'objet perdu : tout se passe, comme si « au cœur du moi s'installait de façon envahissante, aliénante, un objet tout à la fois ressenti comme irrémédiablement perdu et cependant vigoureusement préservé par cette inclusion dans le moi » (p. 96). Le deuil après la disparition d'un être cher s'apparente à ce processus d'incorporation ; si ce n'est que chez le sujet « normal » ce processus conduit au désinvestissement progressif de l'objet perdu grâce à l'investissement de nouveaux objets, tandis que le mélancolique s'avère incapable de le faire. Freud inclut cette découverte dans sa théorie de l'Œdipe et conçoit le renoncement à la réalisation des désirs incestueux comme « un travail de deuil » (p. 97).

Précisons que la perte ne porte pas seulement sur les objets parentaux tels qu'ils se sont constitués dans le cadre des identifications œdipiennes proprement dites, mais aussi tels qu'ils ont été constitués antérieurement dans le cadre des identifications primaires. Autrement dit, ce sont deux types de conflit relatifs à des expériences de perte d'objet qui sont réactivées à l'adolescence : le conflit préœdipien portant sur l'objet primitif qu'est la mère¹¹⁸ ; et le conflit œdipien portant sur les objets parentaux différenciés sexuellement du point de vue du phallus et constitués chacun à la fois comme modèle et comme rival. Toutefois, en suivant Lacan, on peut considérer que ces deux conflits s'intègrent dans une même dynamique œdipienne, dont l'objet incestueux fondamental est, pour le garçon comme la fille, l'Autre primordial qu'est la mère. Dans tous les cas, les parents sont les supports imaginaires quasi exclusifs, ou du moins principaux, de ces investissements.

Ainsi, comme dans le travail de deuil, le processus de désinvestissement psychique à l'adolescence passe par une identification à l'objet perdu qui est introjecté, intégré au moi. Toutefois, cette intégration génère des sentiments ambivalents à l'égard de cet objet, à commencer par de l'agressivité : si dans le travail de deuil classique il s'agit de « tuer le mort » (Daniel Lagache, cité dans Laplanche et Pontalis, 2002, p. 504), on peut considérer que dans le travail de l'adolescence il s'agit de tuer les imagos parentales, et avec elles le champ de l'enfance¹¹⁹. Ce processus nécessite un temps relativement long et réactive des affects

¹¹⁸ Processus de « séparation-individuation » selon l'expression de Margareth S. Malher.

¹¹⁹ Autrement dit, « tuer l'enfant » pour reprendre l'expression de Serge Leclair (1975) qui nous invite à penser l'équivalence symbolique entre meurtre du père et meurtre de l'enfant.

douloureux dont l'adolescent, en état de fragilité, cherche à se prémunir de différentes manières (Emmanuelli, 2009, p. 62). Anna Freud a étudié ces réactions à travers l'analyse des *mécanismes de défense* mis en place par les adolescents face à la perte des objets infantiles. Sur la base de ces travaux, deux registres de mécanismes de défense peuvent être différenciés : d'un côté, les défenses contre le lien à l'objet (le renversement des affects, le déplacement de la libido vers de nouveaux objets, le retrait de la libido dans le soi, la régression) ; de l'autre, les défenses contre les pulsions (intransigeance et ascétisme). Suivant Daniel Marcelli et Alain Braconnier (2013, p. 19), nous ajoutons à cette seconde catégorie (défense contre les pulsions) deux autres types de défense que sont le clivage et la mise en acte. Arrêtons-nous maintenant sur chacune de ces postures défensives, en nous concentrant particulièrement sur la façon dont elles se répercutent sur l'inscription sociale de l'adolescent.

III.B.6.a – Le renversement des affects vis-à-vis des objets infantiles

Comme le souligne Serge Lesourd (2002), l'acceptation de la perte symbolique que représente le renoncement aux objets infantiles « ne peut s'opérer sans haine et sans rejet, tant de soi-même [...] que des objets d'amour eux-mêmes » (p. 47). Ainsi, les réactions de défense de l'adolescent contre les anciens objets d'amour peuvent consister à *renverser les affects* dirigés vers les parents, transformant l'amour en haine, la dépendance en révolte, le respect et l'admiration en mépris et en dérision (A. Freud, citée par Delaroche, 2004, p. 37). Cependant, le renversement des affects ne permet pas la séparation, car il emprisonne adolescent et parents dans « une relation sadomasochiste » (Coslin, 2006, p. 32). Celle-ci peut entraîner des mécanismes de projection à travers lesquels l'adolescent va attribuer à ses parents ses propres sentiments d'hostilité. Cette attribution peut venir se surajouter à l'éventuel ressentiment familial suscité par ses comportements. Le retournement des affects peut alors conduire l'adolescent, non plus à agresser l'ancien objet d'amour, mais à tourner cette agression contre lui-même.

Par ailleurs, Donald W. Winnicott (cité par Emmanuelli, 2009) insiste sur le fait que si l'adolescent a le fantasme inconscient d'anéantir ses parents, il importe néanmoins pour lui que les parents « survivent », c'est-à-dire qu'il résiste à l'agressivité temporaire sans tomber dans un extrême : « l'acceptation soumise ou le rejet » (p. 64). Le fonctionnement familial et les difficultés psychiques propres aux parents sont alors susceptibles d'influencer le travail de deuil

de l'adolescent. Les « effets de résonance » causés par l'actualisation chez les parents, à travers l'adolescence de leur enfant, de conflits non résolus avec leurs propres parents peuvent renforcer chez l'adolescent le sentiment d'être incompris et « traversé par des forces qui lui échappent » (Jeammet, 2005 [2002], p. 28).

III.B.6.b – L'investissement de nouveaux objets

Un autre mécanisme de défense permettant de faire face à la perte des objets parentaux consiste à investir de nouveaux objets. La libido peut alors s'attacher à des substituts parentaux sensiblement différents des parents dans leurs attitudes et caractères ou à des personnes représentant un compromis entre les parents et soi-même.

Le groupe générationnel comme lieu protecteur

Le plus souvent la libido s'orientera vers des « pairs », c'est-à-dire des adolescents du même âge. L'éclosion d'amitiés juvéniles peut alors être interprétée comme le signe d'un progrès dans la socialisation, dans la mesure où elle implique « le passage de relations hiérarchiques à des relations démocratiques » (Coslin, 2006, p. 32). L'amitié est narcissiquement rassurante, car les amis permettent à l'adolescent de donner un nouveau sens à sa vie en se constituant un nouvel univers de valeurs. On voit ici typiquement comment le réinvestissement d'une relation d'objet (s'inscrivant donc dans ce que nous nommons le registre axiologique) se traduit sur le plan sociologique par un réaménagement du rapport à autrui et la création de nouvelles alliances. Inversement, on peut envisager que l'intégration dans un groupe favorise pour le sujet l'exercice de ses capacités à régler ses affects et ses pulsions, et particulièrement en lui permettant de se réassurer narcissiquement et d'apaiser ses angoisses.

La sécurisation psychique que confère l'appartenance à un groupe peut alors être analysée à travers le phénomène de « *l'illusion groupale* ». Ce phénomène correspond à un mouvement collectif de régression fusionnelle et hypomaniaque, se rapprochant de ce que Freud décrit au sujet des phénomènes de foule. Toutefois, là où Freud (qui, il est vrai, ne distinguait pas explicitement, comme le fera Lacan, moi idéal et idéal du moi) fait reposer cette dynamique sur la création d'un « idéal du moi » commun aux membres du groupe, Didier Anzieu (1999) parle plutôt de la mise en place d'un « moi idéal » commun ; insistant dès lors sur la dimension

narcissique et le sentiment de puissance conféré par une telle opération (p. 96). Ainsi, la substitution du moi idéal de chacun par un moi idéal commun apporte aux participants au groupe un sentiment de protection – voire d’impunité et de toute-puissance narcissique – pouvant répondre à une angoisse de morcellement ou de perte d’identité éprouvée par ailleurs. L’angoisse de perte d’objet qui traverse tout adolescent peut elle-même trouver à se résorber provisoirement dans l’éprouvé d’un « sentiment océanique » de retour à la fusion primaire que procure l’illusion groupale (Chapelier, 2005, p. 705). Ce mouvement de régression à un mode de relation archaïque, typique de la relation fusionnelle qu’entretient l’enfant préœdipien à sa mère, est perceptible à travers le caractère chaleureux, convivial, facile des relations qui s’établissent entre les membres du groupe, mais également à travers des comportements marqués par l’oralité (ingestion d’aliments et de boissons) et l’euphorie caractéristiques des moments de fête et d’ivresse collective tant prisés des adolescents. Notons que l’indifférenciation est souvent renforcée par la composition « monosexuée » des groupes d’adolescents qui prédomine dans les réseaux relationnels entre pairs, surtout chez les plus jeunes et chez les garçons (Maillochon et Mogoutov, 1997, pp. 87-88). Dans cette configuration, « le groupe devient l’objet perdu ou détruit avec lequel [les participants] célèbrent, dans l’exaltation, les retrouvailles » (Anzieu, 1999, p. 95). Cette régression fusionnelle n’est pas sans rappeler l’expérience de la « *communitas existentielle*¹²⁰ » dont parle notamment Victor W. Turner au sujet du phénomène rituel (et plus largement au sujet des rapports entre structure sociale et contre-structure) (cf. chapitre II, section A).

Construit et vécu comme un lieu d’indifférenciation et d’autosuffisance, le groupe générationnel devient le théâtre idéal d’un nouveau fantasme typique de l’adolescence : celui de l’auto-engendrement. Venant remplacé le fantasme de la scène primitive issu des théories sexuelles infantiles, le fantasme de l’auto-engendrement voile la découverte de la castration symbolique en niant la différence des sexes et des générations (Chapelier, 2005, p. 699). Ainsi mis à l’abri d’une sexualité génitalisée, l’adolescent se détourne provisoirement de la problématique œdipienne et de la conflictualité inhérente à tout processus de différenciation (sexuelle, générationnelle, subjective) (pp. 699-700). Si l’auto-engendrement et l’illusion groupale (qui en est un support) favorisent le désengagement des objets infantiles, l’adolescent est conduit à construire une nouvelle théorie des origines qui rende possible l’accomplissement de la sexualité génitale à laquelle il aspire tout en la redoutant. C’est autour de la

¹²⁰ « La *communitas existentielle* renvoyant à la secrète nostalgie d’une humanité réconciliée avec elle-même, celle d’avant la "chute" où les dieux vivaient en harmonie avec les hommes » (Dartiguenave, 2002, p. 91).

complémentarité des sexes, non plus envisagée selon l'alternative d'avoir ou pas le phallus, mais selon la différence du masculin et du féminin, que se recompose un nouveau fantasme par lequel sont réintroduites la différence des sexes et la différence des générations propres à l'accomplissement de la sexualité génitale (p. 702). L'adolescent peut alors se trouver face « à un conflit entre investissement groupal et investissement amoureux » ; en effet, les institutions (dont le groupe générationnel est une des expressions possibles) favoriseraient le plaisir narcissique et, selon Freud (cité par Chapelier, 2005), « l'indifférenciation sexuelle et [...] les liens homosexuels sous la forme d'une sexualité inhibée », tandis que les relations amoureuses hétérosexuelles relèveraient davantage de la relation d'objet¹²¹ (p. 703).

Outre ce type de conflictualité, la principale limite à l'adhésion au groupe de pairs générationnel tient probablement au risque d'assujettissement tyrannique des individus dans le cadre de relations en miroir (Anzieu, 1999, p. 96)¹²². Ainsi, le conformisme à l'intérieur du groupe peut être bénéfique dans la mesure où il permet à l'adolescent de se reconnaître semblable aux autres sans douter de sa propre valeur, mais il ne doit pas s'opposer pour autant à une recherche d'originalité ou à une prise de responsabilité vis-à-vis de ce qui est extérieur (Coslin, 2006, p. 33).

Enfin, dans le prolongement de la remarque de Freud au sujet de la « sexualité inhibée » et du plaisir narcissique promu au sein des institutions, soulignons que l'amitié ou les sentiments affectueux peuvent être analysés comme des activités de sublimation, dans la mesure où ces types de relation offrent aux pulsions sexuelles (homosexuelles, en particulier) des voies pour se satisfaire à l'écart de buts directement sexuels. Les relations amoureuses, dans leur dimension de tendresse partagée et de poursuite de buts sociaux en commun, peuvent elles-mêmes relever de ce mouvement de déssexualisation (Perron et Perron-Borelli, 2005, p. 111).

Le lien amoureux comme prolongement du narcissisme

L'engagement dans un lien amoureux est un autre moyen pour l'adolescent de relativiser la dépendance affective vis-à-vis des parents. Si elle (ré)introduit la différence des sexes et la

¹²¹ Même si on peut retrouver une tendance narcissique dans la passion amoureuse.

¹²² L'existence d'une normativité tyrannique au sein des groupes d'adolescents, conduisant notamment à des phénomènes d'hyper-conformité, a été mise en lumière par plusieurs sociologues (nous pensons particulièrement aux travaux de Dominique Pasquier sur les pratiques culturelles des lycéens, présentés dans le chapitre I, section C).

sexualité génitale, la dynamique amoureuse dans sa forme passionnelle (qui est généralement celle qu'elle prend à l'adolescence) place en son cœur, comme dans l'illusion groupale, la régression fusionnelle et l'éprouvé d'un sentiment océanique. Le fantasme de la complémentarité des sexes – construit à partir de la découverte de l'Autre sexe et de son incarnation imaginaire dans La Femme – se distingue de celui de l'auto-engendrement, mais il a lui aussi pour fonction de voiler paradoxalement la découverte de la béance dans l'Autre, tant sur le plan du manque que de l'absence. L'aspect fusionnel et autosuffisant du couple d'amoureux, qui semble » vivre dans sa bulle, ignorant du monde qui l'entoure », oppose un démenti pathétique à l'impossibilité du rapport sexuel ; démenti qui n'empêchera néanmoins pas le ratage inéluctable de cette tentative d'union (Lesourd, 2002, p. 132).

L'autre fonction des passions amoureuses à l'adolescence renvoie à leur dimension éminemment narcissique. Comme dans la centration narcissique sur soi, l'adolescent cherche dans le lien amoureux à reconstruire « l'identité et la sécurité de base que constitue le rapport du sujet à son corps » (Lesourd, 2005, p. 206) ; rapport fortement déstabilisé par les transformations physiologiques de la puberté. La rencontre sexuelle met en jeu le corps réel, mais également l'image du corps qui est réévaluée psychiquement à travers le regard du partenaire. Autrement dit, l'adolescent se rencontre à travers l'autre, il s'aime lui en aimant l'autre ; ce qui n'est pas spécifique à l'adolescence mais y occupe une place primordiale. Dans cette perspective, on peut envisager que toute rencontre à l'adolescence soit, de manière générale, à comprendre « d'abord comme une rencontre tournée vers soi » (p. 206). Nous développons ci-après la problématique de la centration narcissique à l'adolescence.

Les idoles et les maîtres remplacent le père phallique

Comme Freud l'explique dans un court texte (« La psychologie du lycéen », paru en 1914) reposant sur sa propre expérience (l'idéalisation par lui et ses camarades lycéens de certains professeurs), l'adolescence marque le passage de la figure du père tout-puissant à celles des « maîtres » à qui l'adolescent adresse désormais ses désirs ambivalents d'amour et de haine.

Le maître comme l'idole n'a pas peur de la mort et il va au bout de son désir, nous dit Serge Lesourd (2002). L'idole y est autorisée par sa réussite et sa notoriété, tandis que le maître – qui n'est généralement pas une figure publique – l'est par son savoir et sa sagesse qui lui permettent d'être en distance avec l'immédiateté de son désir. Dans les deux cas s'exprime, à travers leur

image, un idéal de puissance phallique ; que cela soit : sur le mode masculin de l'avoir, dont on trouve, par exemple, trace dans la figure du « révolté » qui ose se dresser contre l'arbitraire des règles ou dans celle du « maître à penser » qui détient la vérité absolue ; ou sur le mode féminin de l'être, telle « La Femme » dont le corps phallicisé est « l'incarnation parfaite du pur désir » (pp. 79-81).

Le rapport aux maîtres ou aux idoles repose donc sur un processus d'attribution phallique qui s'opère par simple déplacement de la figure du père vers un autre adulte « qui serait détenteur d'un phallus toujours récupérable pour son propre compte » (Lesourd, 2002, p. 83). En ce sens, il s'agit pour l'adolescent d'une tentative de dénier la réalité de la place symbolique du phallus, c'est-à-dire de dénier l'universalité de la castration symbolique¹²³. En même temps, l'idéalisation de l'idole ou du maître permet de construire un écart avec les parents réels désidéalisés qui peut soutenir indirectement la reconnaissance de la castration (p. 80).

Enfin, l'autre effet majeur de ces idéalizations lorsqu'elles sont partagées au sein d'un groupe est, nous l'avons vu, le renforcement des liens sociaux entre les membres de ce groupe qui s'identifient les uns aux autres.

* * *

Ajoutons pour conclure au sujet de ces nouveaux investissements (qu'il s'agisse d'amitié, d'amour ou de sujétion) qu'ils constituent des processus normaux à l'adolescence, mais qu'ayant un caractère défensif « ils résultent souvent de choix précipités et se révèlent largement transitoires et peu stables » (Coslin, 2006, p. 33).

¹²³ Nous nous interrogerons dans la conclusion de ce chapitre sur le statut épistémologique à accorder à cette dénégation.

III.B.6.c – La centration narcissique comme phase transitoire entre détachement et investissement de nouveaux objets

La *centration narcissique* – envisagée d'un point de vue économique comme le retrait de la libido dans le soi – constitue généralement un passage nécessaire pour assurer la transition entre le détachement des objets œdipiens et l'attachement à de nouveaux objets. Ainsi, avant que l'identité du sujet ne puisse s'étayer sur de nouvelles figures idéales intégrées dans l'idéal du moi, le repli narcissique (qu'on peut envisager comme résurgence du moi idéal) représente une manière d'assurer une continuité au moi de l'adolescent, et ainsi d'apaiser les angoisses de perte d'identité. Il faut ici articuler la problématique du narcissisme à celle du corps, dans la mesure où le corps constitue le vecteur privilégié de l'exaltation et de la contemplation de soi par l'adolescent.

Nous l'avons évoqué, la réactivation du conflit œdipien à l'adolescence met à l'épreuve les assises narcissiques, c'est-à-dire les identifications primaires telles qu'elles se sont constituées à partir du stade du miroir. L'adolescence constitue ainsi un révélateur de la qualité ou de la fragilité du narcissisme élaboré durant l'enfance (Emmanuelli, 2009, p. 29). Les transformations physiologiques de la puberté¹²⁴ modifient l'image du corps de l'adolescent qui, sans pouvoir se référer au corps d'enfant qu'il n'a plus, ne se reconnaît plus dans un corps devenu étranger¹²⁵ (Cannard, 2015, p. 36). Pris entre les modifications corporelles (image du corps) et le regard d'autrui ou de soi-même (image spéculaire), l'adolescent se retrouve confronté à une nouvelle expérience du miroir ; à cette différence près qu'il dispose dorénavant des capacités qui lui permettent de s'approprier par lui-même cette nouvelle image sans passer nécessairement par le regard d'un tiers qui viendrait valider ou garantir cette reconnaissance (plus exactement, l'adolescent porte en lui ce principe d'altérité grâce auquel il peut se constituer comme un tiers de lui-même).

Chaque adolescent réagit singulièrement face à ces changements : certains se sentent inquiets, d'autres sont enthousiastes ; certains banalisent ce qui leur arrive, tandis que d'autres le

¹²⁴ Qui ne concernent pas simplement l'apparence du corps mais aussi ses propriétés perceptives (le principal changement en la matière étant l'accès à la jouissance orgasmique, que l'adolescent expérimente d'abord par la masturbation).

¹²⁵ Sentiment d'étrangeté qui s'étaye sur les transformations réelles du corps, mais dont l'origine est fondamentalement à situer, comme nous l'avons vu, dans une modification structurelle des capacités rationnelles de l'adolescent à travers l'émergence au « principe d'absence » ou « principe d'altérité ».

refusent. Ces réactions sont évidemment fortement influencées par la qualité de la relation avec les parents (Delaroche, 2004, p. 25), et plus largement par le regard des adultes qui contribuent (à travers des rituels, des nominations, ou d'autres types d'actes) à reconnaître le passage du corps infantile au corps sexué¹²⁶. Le regard des pairs est également décisif, au point que leurs critiques conduisent certains adolescents à considérer leur corps comme un « ennemi », du moins à percevoir certaines parties de leur corps comme indésirables (Cannard, 2015, p. 39). Les adolescents perçoivent l'interdépendance qui existe entre l'apparence physique et la considération reçus d'autrui, qu'il s'agisse des pairs, mais aussi des adultes qui ont également tendance à gratifier les jeunes perçus comme « beaux » (Cloutier, cité par Cannard, 2015, p. 39). Cette réalité s'inscrit dans une tendance globale de la société contemporaine à faire du « corps jeune et beau [...] un modèle social idéal » (Lesourd, 2002, p. 45). Dans ce contexte, l'apparence physique n'est pas une préoccupation strictement féminine, même si elle reste plus prononcée chez les adolescentes (cf. les liens précédemment évoqués entre phallicisation du corps et positionnement des filles face à la sexualité psychique).

Cette importance du corps croise les enjeux de la narcissisation, particulièrement forts dans la première (et parfois longue) période de l'adolescence où les instances surmoïques, et particulièrement l'idéal du moi, sont « en panne » (Rassial, 1996, p. 37). D'un côté, les inquiétudes relatives aux modifications du corps, à son intégrité, à ses potentialités de séduction alimentent le besoin de se centrer sur soi¹²⁷. De l'autre, le corps, « situé à la croisée de l'intime et du relationnel », offre un lieu idéal d'exposition de soi (Emmanuelli, 2009, p. 59) ; que ce soit dans des comportements de parade ou de prestance (cf. sous-section précédente sur la sexualité).

Signalons pour finir que la centration narcissique ne se manifeste pas seulement par l'intérêt porté à son corps (mis en scène sous le regard des autres), mais par un ensemble d'activités orientées sur soi : journal intime, rêveries, créations personnelles, jeux avec la pensée, etc., Ces activités constituent de nouvelles sources de satisfaction dont les possibilités sont accentuées

¹²⁶ On pointe ici – comme nous avons commencé à le faire dans les chapitres précédents – l'articulation entre le processus psychique de l'adolescence (ce que nous nommons provisoirement « processus juvénile ») et les conditions sociales de son exercice.

¹²⁷ Interrogations anxieuses sur la valeur de son corps qui peuvent avoir pour fonction, en focalisant l'insatisfaction de l'adolescent, de déplacer les angoisses de castration réactivées par le retour de l'Œdipe (Emmanuelli, 2009, p. 59).

par l'émergence au principe d'absence qui confère à l'adolescent une capacité d'appropriation, et donc de personnalisation, des différents éléments qui composent son univers.

III.B.6.d – La régression : des formes normales et excessives

Nous avons précédemment évoqué des régressions au stade oral ou anal différenciées selon le positionnement inconscient face à la sexualité psychique : comportements liés au contrôle de ce qui entre dans le corps chez les filles à partir de l'image du « corps contenant » ; comportements de souillure ou de débordement à partir de l'image du « corps polluant » chez les garçons (cf. sous-section précédente sur la sexualité). Chaque adolescent connaît plus ou moins ces types de régression qui sont normales et vite dépassées, même si elles constituent les bases des particularités sociales des deux sexes (Lesourd, 2002, p. 55). Néanmoins, il peut arriver dans des situations d'angoisse trop forte que des régressions plus importantes se mettent en place provoquant un retour à « un stade d'indifférenciation » caractéristique de « l'identification primaire avec la mère » (Coslin, 2006, p. 33). Si ce type de régression provoque un soulagement passager face à l'angoisse de perte d'objet, il met en cause les contours du moi de l'adolescent et son contrôle de la réalité, jusqu'à lui faire éprouver la peur de perdre son identité. Ne pouvant durer longtemps ce type de régression laisse place à de nouvelles défenses pouvant se traduire par « des sentiments de négativisme et de révolte, mais qui diffèrent du démarquage habituellement observé dans le narcissisme adolescent » (p. 33). Sans doute l'autosuffisance et l'indifférenciation qui peuvent marquer la relation groupale ou celle du couple amoureux (cf. plus haut) renvoient-ils à ces formes provisoires de régression.

III.B.6.e – L'intellectualisation et l'ascétisme pour réprimer les désirs sexuels

Lorsque, pour diverses raisons, la relation œdipienne ne peut être dépassée par l'investissement d'autres objets d'amour que les objets parentaux, le conflit psychique est trop dur à affronter ; il faut alors le fuir, le mettre à distance. Dans cette perspective, les mécanismes de défense ne consistent plus à modifier la relation à l'objet, mais l'énergie pulsionnelle elle-même. Trois voies s'offrent alors à l'adolescent : réprimer les désirs sexuels par l'intellectualisation ou par l'ascétisme ; les disperser par le clivage ; ou faire diversion tout en permettant un soulagement provisoire des tensions en se tournant vers l'agir.

L'*intellectualisation* à outrance est une modalité de répression des désirs sexuels qui consiste à contrôler les pulsions au niveau de la *pensée*. Cela se traduit particulièrement par un engagement de l'adolescent dans des discussions intenses et « interminables » où il s'agit de « refaire le monde » par le langage, et souvent de défendre avec force un point de vue. Ainsi, ce que Anna Freud désigne comme « intransigeance » peut se traduire par l'adhésion forte et sans nuance à des théories philosophiques ou politiques où l'enjeu est tant de contrôler les pulsions dans le champ de la pensée que de constituer un idéal auquel s'identifier de manière radicale (Marcelli et Braconnier, 2013, p. 19). Nous avons vu à ce sujet comment ces positionnements sont susceptibles d'entrer en jeu dans la réédification du surmoi-idéal du moi à travers des mouvements de conciliation et d'opposition entre les discours parentaux et d'autres modèles normatifs (cf. sous-section précédente sur les réaménagements des instances psychiques). Cela illustre à nouveau la façon dont un processus proprement axiologique, au sens où il vise à contrôler l'énergie libidinale, se traduit au plan sociologique par des « prises de position » qui affectent le rapport à autrui et donc l'identité du sujet.

Ajoutons au sujet de l'*intellectualisation* qu'au-delà de son aspect purement répressif, elle ouvre la voie d'une sublimation des pulsions sexuelles à travers des contenus désexualisés et potentiellement valorisables (les activités intellectuelles ou l'engagement militant, par exemple).

L'*ascétisme* est une autre forme de répression qui vise à mieux contrôler les pulsions au niveau du *corps* ; il s'agit ici d'adolescents qui s'imposent des tâches ou des restrictions physiques avec une plus ou moins grande rigueur, pouvant aller jusqu'à se refuser tout plaisir, même dans la satisfaction des besoins corporels primaires (Marcelli et Braconnier, 2013, p. 20). Nous avons évoqué comment l'engagement dans l'ascétisme, qui est une façon extrême de faire jouer le principe éthique d'abstinence, peut être mis en lien avec la découverte de la jouissance Autre, dont la borne ultime n'est plus le phallus mais le corps du sujet, au risque de la mort (cf. sous-section précédente sur la sexualité).

La répression des désirs sexuels à l'œuvre dans l'*intellectualisation* ou l'*ascétisme* confère un aspect curieusement a-conflituel au positionnement de l'adolescent ; comme si les changements de la puberté n'étaient pas perçus et que la période de latence se prolongeait. L'absence de crise est alors mauvais signe car l'adolescent se prive de ses effets structurants (Cannard, 2015, p. 168).

III.B.6.f – Le clivage pour disperser les désirs sexuels

Le *clivage* est un autre mécanisme de défense fréquent à l'adolescence, qui n'est pas cité par Anna Freud, mais qui renvoie comme l'intellectualisation et l'ascétisme à la problématique de la répression des pulsions. Il peut être entendu comme un moyen de disperser ses désirs génitaux pour ne pas affronter la menace incestueuse (Marcelli et Braconnier, 2013, p. 20). Le clivage entre bons et mauvais objets est un mécanisme archaïque (présent dans la première enfance), puis généralement abandonné au profit d'autres modes de défense acquis avec le conflit œdipien, comme le refoulement ou l'inhibition. Le clivage se manifeste par des brusques passages d'un extrême à un autre (changement radical d'opinion, d'idéal, de demande) et par des images de soi et d'objets clivées (totalement bonnes ou totalement mauvaises) (p. 432). Ces contradictions apparaissent d'autant plus incompréhensibles pour l'entourage que l'adolescent tient en même temps un discours rationalisant et intellectualisant (p. 20). Associés au clivage, la résurgence d'autres mécanismes archaïques s'observe : l'identification projective (dont témoignent les idéalizations sans nuances) ; l'idéalisation primitive (retour de la toute-puissance infantile à travers le moi idéal ou choix d'objets totalement irréalistes et inaccessibles) ; la projection persécutrice (perception d'un monde hostile et dangereux dont il faut se défendre) (p. 20).

III.B.6.g – La mise en acte pour éviter le conflit psychique

Alors que la période de latence constituait un temps de mise en suspens de la réalisation désirante, la puberté – qui ouvre de nouvelles potentialités au corps avec la réalisation de l'acte sexuel – a fondamentalement à voir avec l'idée, au moins à titre fantasmatique, d'une *mise en acte* (Lesourd, 2002, p. 126). Cependant, avant de poser un « acte » qui le définira comme sujet car il en sera l'*auteur*, l'adolescent a généralement besoin d'un détour par l'« agir » (p. 126). Être l'auteur de son acte ne signifie pas que cet acte soit une création solitaire, déliée de la référence à l'Autre ; l'acte – au sens psychanalytique – implique, au contraire, la reconnaissance de ce que le sujet ne peut se définir qu'à travers l'expérience de la castration. Ainsi, l'acte révèle la dépendance au désir de l'Autre qui introduit irrémédiablement le manque dans le rapport au désir du sujet ; en cela l'acte est nécessairement frustrant (Lesourd, 2005, p. 123). Mais nous ajoutons que c'est moins le rapport du sujet à ses désirs – et particulièrement sa capacité à

opérer des choix éthiques, c'est-à-dire à accepter la castration comme manque – qui le positionne comme « auteur » de ses actes. C'est, de notre point de vue, l'émergence à la castration comme absence qui permet au sujet de s'approprier son être et son devenir, et ainsi de se constituer comme le fondateur de ses actes. La reconnaissance de l'Autre, c'est-à-dire du vide qui traverse le sujet, ne passe pas ici par l'acceptation du manque et de la frustration, mais par l'intégration du principe d'altérité qui constitue le sujet adolescent comme un autre à lui-même. Ainsi, le sujet est pris en permanence dans ce jeu de regards dont il détient le principe en lui-même, mais qu'il projette sur son environnement donnant à autrui cette place d'Autre dont il attend – de façon illusoire – la confirmation de son existence. L'acte est une « énonciation subjective » nous dit Serge Lesourd, au sens où dans l'acte le sujet est à la fois « énonciateur » de son acte, et « énoncé » (représenté, pourrait-on dire) par celui-ci dans le regard de l'Autre (p. 122). En somme, l'acte rend compte de ce que le sujet est « clivé » ; et nous ajoutons (distinction que n'opère pas Lesourd dont nous suivons ici la démonstration) « doublement clivé » : comme reconnaissance du manque, l'acte est nécessairement frustration (ou perte de jouissance) ; comme reconnaissance de l'absence, l'acte est nécessairement aliénation au regard de l'Autre (ou dette envers l'Autre). Ce sont ces deux dimensions de la castration qui sont déniées¹²⁸ dans l'agir.

Ainsi, dans l'agir (dont le passage à l'acte est une modalité) le désir n'est pas assumé, mais surgit « à l'insu du sujet » (Lesourd, 2002, p. 127). Le rapport à l'Autre, donc la confrontation au manque et à l'absence, est éludé de manière, certes illusoire, mais suffisamment efficace au plan de l'imaginaire pour conférer à l'adolescent la certitude d'exister (Lesourd, 2005, p. 121). L'adolescent imagine que tout son être et son désir seraient contenus dans l'acte, sans perte ni dette à l'endroit de l'Autre. En ce sens, l'agir constitue une réponse à l'angoisse provoquée par la découverte de l'universalité de la castration symbolique dont il dénie l'effectivité en maintenant l'illusion d'une jouissance possible.

Sans restreindre à une seule signification la portée d'actes aussi divers que les comportements délinquants, les conduites à risque ou les troubles obsessionnels compulsifs, l'agir tire fondamentalement sa valeur défensive de cette capacité à fuir le conflit psychique en court-circuitant la représentation de ce conflit (donc la représentation du sujet lui-même) dans l'acte. L'agir permet à l'adolescent de soulager des tensions internes par l'illusion d'une maîtrise de

¹²⁸ Nous nous interrogerons plus loin sur le statut épistémologique de cette « dénégation ».

la réalité externe, tout en offrant une voie de décharge à l'énergie pulsionnelle que le moi ne peut provisoirement prendre en charge. Toutefois, il ne permet pas pour autant au sujet d'élaborer un processus de résolution du conflit (Emmanuelli, 2009, p. 43). Généralement, la violence du passage à l'acte exprime alors la violence des tensions ressenties par l'adolescent.

De façon plus structurante, l'agir peut être envisagé comme un préalable à l'acte, dans la mesure où il constitue déjà un moyen pour l'adolescent de « tester dans son faire la place où il est désigné en tant que sujet désirant » (Lesourd, 2002, p. 128). Ainsi les passages à l'acte peuvent-ils traduire le profond « désir de reconnaissance » (p. 87) de l'adolescent qui « attend un retour qui le nommera dans ce qu'il est par la nomination de ses actes » (p. 126). Même s'il repose sur l'illusion que le sujet pourrait s'équivaloir à son acte, il y a dans l'agir l'esquisse d'une adresse à l'Autre, une ouverture à partir de laquelle peut s'envisager le passage de la certitude d'être à la reconnaissance de l'incomplétude, de la division du sujet. Aussi, le passage de l'agir à l'acte nécessite une écoute qui ne soit pas celle du semblable, du pair (même si des effets de nomination structurant peuvent venir de lui), mais s'inscrive au-delà, c'est-à-dire qui soit celle d'un Autre (place que peut tenir l'éducateur, le thérapeute, ou plus généralement « l'Adulte » qui représente, par excellence, l'Autre de l'adolescent). Encore faut-il que les adultes ne disqualifient pas systématiquement, sous prétexte d'imaturité, les actes des adolescents en les rabattant sur des agirs (Lesourd, 2005, p. 126), mais qu'ils les accueillent dans leur « dignité de demande potentielle » (Douville, 2007, p.14). Ici se pose la question de savoir dans quelle mesure l'agir d'un adolescent, particulièrement dans ses manifestations « antisociales », résulterait d'une négation « pure et simple » de l'Autre (donc de la castration dans l'une ou l'autre de ses modalités¹²⁹) ou d'une demande lui étant adressée sur le mode de la revendication ou du défi. De la réponse à cette question dépendent des enjeux sociaux et politiques (des positionnements « éducatifs », et plus largement le regard qu'une société porte sur sa jeunesse et les conditions sociales qu'elle lui réserve), mais également des enjeux épistémologiques, comme de savoir en quoi la catégorie d'adolescence pourrait être anthropologiquement spécifiée par rapport à celle d'adulte (nous développerons ce point dans la conclusion de ce chapitre).

¹²⁹ On qualifiera de « transgression » un agir analysé comme déni du manque (c'est-à-dire de la capacité d'un sujet à s'imposer une « règle »), et « infraction » un agir envisagé comme déni de l'absence (c'est-à-dire de la capacité d'un sujet à s'accorder à une « loi »).

III.B.7 – LE PROCESSUS PSYCHIQUE DE L'ADOLESCENCE ET LE LIEN SOCIAL CONTEMPORAIN

Les approches sociohistoriques de l'adolescence et de la jeunesse (cf. chapitre I, section A) ont établi comment ces catégories sont très largement construites socialement, et comment elles prennent une ampleur inédite dans les sociétés occidentales à partir de la fin du XVIII^e siècle et les transformations qui marquent le passage à la modernité. Les travaux d'anthropologie culturelle, particulièrement ceux de Margareth Mead aux îles Samoa, ont montré, par contraste, comment le passage de l'enfance à l'âge adulte pouvait s'effectuer sans heurts ni malaises apparents. La description d'une adolescence « a-confliktuelle » – aux antipodes de la représentation communément admise dans les sociétés occidentales d'une période marquée par le malaise, le tumulte et la crise¹³⁰ – a conduit à parler de sociétés « sans adolescence ». Cette thèse est accentuée par le fait que dans certaines sociétés le passage de l'enfance à l'âge adulte paraît s'opérer socialement de façon presque instantanée : d'abord du fait de l'existence de dispositifs sociaux d'intégration particulièrement efficaces (au premier rang desquels les rites d'initiation, qui sont susceptibles d'officialiser l'intégration des novices au groupe des initiés en un temps très court, et surtout de rendre cette intégration irrémédiable) ; mais aussi en raison de l'absence de marquage statutaire de l'état de jeunesse (adolescence ou jeunesse n'étant pas reconnues comme des classes d'âge, et encore moins, au contraire de nos sociétés, comme des « âges de la vie »). Associé à l'absence de scolarité et à l'accès précoce au travail, ces facteurs constituent l'adolescence comme « une réalité quasi clandestine, privée de statut culturel » (Morin, 1969, p. 765). En référence à notre propos dans le chapitre précédent, nous nuancerions toutefois une telle analyse en remarquant que même dans les sociétés où le passage semble s'opérer de façon quasi immédiate et/ou sans marquage statutaire relatif à un état de « jeunesse », il est presque toujours possible de repérer une phase de latence sociale entre la sortie officielle du monde de l'enfance et l'accès complet au statut d'adulte (qui est généralement marqué par le mariage et/ou l'enfantement).

Quoi qu'il en soit, l'absence de marquage social d'une phase intermédiaire entre enfance et âge adulte ne signifierait pas pour autant que l'adolescence n'existerait pas à titre de processus psychique dans de telles sociétés. C'est bien le postulat de la psychanalyse (et de l'approche

¹³⁰ Représentation que la psychologie de l'adolescence de la première moitié du XX^e siècle (et même au-delà) a fortement contribué à diffuser.

socio-anthropologique que nous défendons) que d'envisager l'existence d'un tel processus psychique¹³¹ qui, en dépit de ses manifestations singulières (voire de l'invisibilisation possible de ses manifestations par un traitement social adéquat), constituerait un processus rationnel de portée générale (à l'œuvre dans chaque société humaine)¹³².

Au-delà des questionnements portant sur la réalité tant sociale que psychique de l'adolescence (sur lesquels nous reviendrons, notamment dans la conclusion de ce chapitre), force est de constater que la catégorie juvénile¹³³ occupe une place importante dans l'organisation sociale des sociétés modernes et contemporaines, tant du point de vue du traitement social qui lui est réservé et qui la constitue comme un âge de la vie à part entière (et, de plus en plus, comme un moratoire social, long et difficile à traverser), que des représentations sociales qui en font un objet ambivalent (à la fois attractif et répulsif), cristallisant de nombreux questionnements et conflits traversant les époques. Conscients de ces spécificités et des transformations qui, à l'intérieur de la modernité, marquent particulièrement le contexte contemporain, les psychanalystes lacaniens analysent l'impact des modes d'organisation sociale (ce qu'il nomme « discours ») sur le processus psychique de l'adolescence. S'ils s'accordent sur le fond avec les analyses des sociologues, qui dans leur majorité caractérisent la seconde modernité¹³⁴ comme une période marquée par le triomphe des valeurs individualistes et le déclin des institutions dites « traditionnelles »¹³⁵ (cf. chapitre I), c'est à travers le prisme du *déclin de la fonction*

¹³¹ Que Jean-Jacques Rassiail nomme « opération adolescente », et que nous nommons provisoirement, pour notre part, « processus juvénile »

¹³² En parlant de fonctionnement « rationnel » (ou « psychique »), nous signifions que ce processus recouvrirait des enjeux qui dépassent le niveau naturel de la maturation biologique qui, chez l'humain comme chez de nombreuses autres espèces animales, marque ce qu'il est d'usage de nommer « puberté ».

¹³³ Rappelons que nous employons ici le terme « adolescence » de façon équivalente à celui de « jeunesse » ou de « jeunesse » pour qualifier la transition qui s'opère (tant au plan psychique que social) entre l'état d'enfant et celui d'adulte (c'est-à-dire d'acteur social de plein exercice).

¹³⁴ C'est-à-dire la période qui, en France, a débuté aux environs des années 1970, et que certains nomment « modernité avancée » ou « hypermodernité » et d'autres « postmodernité » signifiant par ces dénominations la plus ou moins grande rupture avec la période dite « moderne » qui l'a précédée (nous n'approfondissons pas ces débats, même si nous optons plutôt pour l'hypothèse d'une modernité avancée).

¹³⁵ Individualisme et déclin des institutions traditionnelles dont nous avons souligné dans les chapitres précédents (particulièrement dans le chapitre I, section B), qu'ils ne doivent pas – à l'encontre des conceptions communément admises dans le champ des sciences sociales – être interprétés comme le triomphe d'un « individu souverain » qui serait réellement émancipé, détaché de toute tutelle institutionnelle, un individu qui, en somme, pourrait exister en dehors de tout rapport social, de toute relation à autrui. Bien au contraire, nous envisageons individu et société comme étant ontologiquement liés, puisque, selon notre conception relationnelle des phénomènes sociaux, l'individu (nous préférons parler d'« acteur » ou, dans ce chapitre, de « sujet ») n'existe pas en dehors du rapport à l'altérité à travers lequel il fonde son être, et qu'en retour la société n'existe pas en dehors de la capacité dont disposent les acteurs de se l'approprier, c'est-à-dire de l'instituer, ou pour le dire plus simplement de « faire société » (capacité proprement « socio-logique »). Ainsi le processus historique d'individualisation qui caractérise la modernité occidentale (ce que nous nommons « individualisme contemporain ») doit-il être analysé comme la tendance à faire prédominer dans les rapports sociaux le mouvement de divergence (ou tendance à la singularisation) sur le mouvement inverse de convergence (ou tendance à l'universalisation), plutôt qu'être

paternelle que les psychanalystes considèrent – de façon essentielle puisqu'ils en font la cause principale – les transformations qui affectent, selon eux, la réalité (voire l'organisation) psychique des sujets contemporains.

III.B.7.a – Le déclin de la fonction paternelle

Pour Jean-Pierre Lebrun (1997), si le déclin de l'autorité et de la légitimité paternelles dans la société contemporaine s'enracine indéniablement dans les transformations d'une famille devenue « égalitaire », et au sein de laquelle il est de plus en plus difficile pour le père de remplir la charge qui lui était jusqu'ici attribuée (c'est-à-dire de « soutenir une position de tiers ») (p. 17), l'auteur relie de manière essentielle l'origine de ce déclin avec la prédominance du « discours technoscientifique » sur le discours religieux qui organisait autrefois le lien social (p. 23). Il ne s'agit pas là, selon lui, d'un simple déplacement du lieu de l'autorité¹³⁶, mais d'une modification structurale du rapport à la vérité¹³⁷ et au savoir. Là où le discours religieux – comme « discours du maître » – intégrait l'existence d'un savoir incomplet (dont rendent compte, par exemple, dans la religion chrétienne les mystères révélés de la Trinité, de l'Incarnation, de l'Eucharistie ou de la Foi qui, sans contredire la raison, ne sont pas explicables par une approche « rationnelle »¹³⁸), le discours de la science évacue la vérité de la castration pour postuler l'existence d'un savoir susceptible d'expliquer, de symboliser de façon intégrale – sans reste, donc – le réel. En situant le Symbolique comme originaire, la science se coupe de son « ombilication » dans le Réel, laissant croire qu'elle serait « capable de s'autofonder » (p. 69). Cette « prétention totalisante » de la science légitime dans son ultime développement (c'est-à-dire, au-delà de la simple adhésion à une idéologie scientiste, dans le « consentement

compris comme une rupture de cette dialectique fondamentale qui relie sujet et société. Dans cette perspective, le déclin des contenus sociaux à travers lesquels se manifestaient de façon privilégiée le lien social dans les époques précédentes ne doit pas laisser croire que le principe formalisateur du lien social serait aboli ; même si l'on peut admettre que le contexte actuel contribue à affaiblir le lien social dans certaines de ces modalités (nous pensons, par exemple, à l'affaiblissement – relatif mais réel – du lien intergénérationnel). Qu'il s'applique à la problématique de l'individualisme ou à celle de l'adolescence contemporaine, notre raisonnement renvoie fondamentalement à la dissociation entre la réalité structurale d'un processus rationnel et les manifestations sociales de ce processus ; nous revenons sur ces questions dans cette sous-section et dans la conclusion de ce chapitre.

¹³⁶ Du « père » vers l'« ex-pert » (p. 53).

¹³⁷ La « vérité » est entendue au sens de la psychanalyse comme ce qui rend compte de la division du sujet ; ce qui se situe hors de la symbolisation et qui se rapporte dès lors au « semblant » (Assoun, 2015 [2003], p. 121).

¹³⁸ Charles Melman (2005), comparant secte et religion, différencie conviction et croyance ; la conviction repose sur une certitude tandis que la croyance suppose un engagement dans un acte de foi. Il ajoute : « les religions issues du monothéisme sont organisées autour d'une figure paternelle qui, d'emblée, accorde la rémission des péchés, d'emblée sait que vous serez en infraction avec la Loi, d'emblée reconnaît en vous cette division, ce côté imparfait propre à tout croyant » (p. 208).

quasi aveugle à son seul fonctionnement ») un « totalitarisme pragmatique » dont la soumission néolibérale à la loi du marché et à sa compétitivité débridée, l'hyperproduction qui détruit l'environnement, ou l'hyperconsommation qui sature et épuise le désir, sont autant de manifestations contemporaines (pp. 76-77).

Évoquant le même phénomène dans un livre d'entretien avec Lebrun, Charles Melman (2005 [2003]) parle, pour sa part, d'« une liquidation collective du transfert » (p. 20), c'est-à-dire d'une élimination de l'opération psychique à travers laquelle un sujet, en prêtant à un autre sujet un savoir sur lui-même, est en mesure de s'attacher à une figure tutélaire (l'archétype de cette forme de relation étant l'attachement de l'enfant à son père). Ainsi, la disparition de la notion d'autorité – comme de celle de sacré à laquelle elle était intimement liée (p. 30) – est assimilable, du point de vue de la psychanalyse, à une liquidation de « l'instance phallique » elle-même (p. 31). La fonction du père, qui est d'introduire l'enfant aux lois de l'échange en le privant de sa mère, ne serait plus soutenue dans l'organisation du lien social contemporain : « [Le père] est seul et tout l'invite en quelque sorte à renoncer à sa fonction pour simplement participer à la fête. La figure paternelle est devenue anachronique » (pp. 41-42). Nous ne sommes certes pas dans une société sans « papas », remarque Lebrun (1997), mais dans une société qui ne réserve plus (ou de moins en moins) de place au « Père » en tant qu'il occupe une fonction symbolique de tiers organisateur et pacificateur ; plus encore, le déclin de la figure paternelle renverrait à « un glissement du rôle du père vers l'idéal de la mère, et ce, parfois, jusqu'à la confusion des places » (p. 50).

Bien sûr, la sortie de la religion et l'avènement de la science moderne ont apporté des bénéfices indéniables : les nombreuses innovations techniques qui améliorent les conditions matérielles de l'existence, le recul des abus de pouvoir du patriarcat, la liberté dont jouit le sujet dans l'expression de son désir, etc. Néanmoins, ces progrès se paieraient tout autant d'un « envahissement de la figure maternelle » (Lebrun, 1997, p. 17) que d'un appauvrissement consubstantiel de la subjectivation, produisant un sujet sans attaches, sans repères, « sans gravité » (pour reprendre le titre de l'ouvrage de Melman), mais que l'émancipation du poids de la tradition – c'est-à-dire de la dette symbolique à l'égard de l'Autre – rendrait paradoxalement « éminemment manipulable et manipulé » (Melman, 2005, p. 156). « Paradoxalement », car le nouveau lien social met théoriquement « l'individu » au cœur de son système, lui faisant accroire qu'il est seul décideur de ses choix et de ses comportements, alors qu'en réalité on lui retire toute possibilité d'avoir prise sur son environnement pour y affirmer

un point de vue singulier. Plongé dans une forme d'errance symbolique, « sans aucune identité assurée, sans aucune personnalité » (p. 180), le sujet contemporain est d'autant disponible pour toutes les manipulations qu'il trouve dans son « aspiration moutonnaire » (p. 218) une solution pour stabiliser, autant que faire se peut, un « sentiment d'identité¹³⁹ » toujours évanescent. C'est donc selon une logique de *compensation* ou de *défense* qu'il nous semble pertinent¹⁴⁰ d'analyser la production – foncièrement paradoxale au sein d'une société qui tend structurellement à faire prévaloir l'expression des singularités et le relativisme normatif (cf. chapitre I, fin de section B) – de phénomènes d'hyper-conformisme¹⁴¹ dans lesquels « l'acceptation du discours du maître, et donc l'assomption d'une identité qui serait à son image, la même pour tous » apparaît comme une solution, comme un refuge pour un sujet en perte de repères (p. 218).

Un autre trait de ce que Charles Melman (2005) désigne comme « nouvelle économie psychique » concerne « l'hédonisme débridé » (p. 224) d'un sujet contemporain donnant de plus en plus libre cours à sa jouissance¹⁴². Si le « malaise dans la civilisation » qu'avait diagnostiqué Freud à son époque trouvait sa source dans la répression excessive qui s'exerçait sur les pulsions sexuelles, les manifestations comportementales qui prédominent aujourd'hui sont, tout au contraire, marquées par « la levée massive du refoulement et l'expression crue des désirs » (p. 45). Mais si les interdits tels qu'ils sont édictés socialement à titre d'obligations ou de devoir-être, et surtout tels que les sujets choisissent de les appliquer ou non¹⁴³, vont aujourd'hui tendanciellement dans le sens d'une jouissance qui ne serait pas ou très peu médiatisée par le principe d'abstinence, c'est probablement au prix d'un appauvrissement de l'expérience désirante, c'est-à-dire de la valeur donnée à la satisfaction, et à travers elle du plaisir que le sujet est susceptible d'en retirer (p. 45). Du point de vue de la castration, c'est

¹³⁹ Terme utilisé par David Le Breton, qui l'emprunte à Erik Erikson.

¹⁴⁰ Nous allons ici au-delà du propos de Melman qui ne présente pas les choses de la sorte.

¹⁴¹ Citons entre autres exemples : le fondamentalisme religieux, les discours politiques identitaires, mais aussi le « fanatisme » sportif ou culturel, la standardisation des modes de vie et de consommation, l'idéologie de la « transparence », etc.

¹⁴² Nous avons brièvement abordé cette dimension du contexte sociétal contemporain, à travers la problématique de l'apprentissage de l'autocontrôle émotionnel, et sur la base des analyses de sociologues et anthropologues, à la toute fin de la section C du chapitre I.

¹⁴³ Nous avons vu à ce sujet qu'il ne fallait pas confondre le « contrôle social » qui renvoie à la codification sociale des interdits, et donc à la capacité à se situer face à autrui (registre sociologique), et la capacité d'« autocontrôle » à travers laquelle un sujet est en mesure de se situer éthiquement face à ses désirs en réglementant ses comportements (registre axiologique). Même si l'on peut supposer qu'une société qui promeut par divers moyens (incitatifs ou contraignants) un certain type de morale favorise une orientation éthique des comportements de ses acteurs allant dans le sens de cette morale (c'est bien là l'idée selon laquelle le libéralisme économique favoriserait les comportements de jouissance), il n'y a pas en la matière de déterminismes certains ; on sait, par exemple, que le traitement social de la délinquance (condamnation publique, emprisonnement, « rééducation », etc.) ne garantit pas nécessairement que celui ou celle qui y aura été soumis modifie effectivement l'orientation donnée axiologiquement à ses comportements.

comme si l'objet fondamental de la jouissance n'était plus perdu. Dans le mode d'économie psychique typique du sujet névrosé, l'objet cause du désir est situé dans le champ de l'inconscient ; c'est-à-dire à distance du sujet qui, sa vie durant, « court » après sans jamais l'atteindre complètement. Dans la nouvelle économie psychique, l'objet apparaît désormais comme étant situé dans le champ de la réalité ; donc accessible au sujet qui est en droit d'en revendiquer une jouissance permanente (p. 175). Ainsi, l'insatisfaction, la frustration sont de moins en moins bien tolérées ; ceci manifeste – là encore – une mise à distance voire un abandon de l'instance phallique en ce qu'elle organise la jouissance autour du manque fondamental de l'objet. C'est l'objet de jouissance qui semble désormais orienter l'existence du sujet, et plus la fonction paternelle qui, à travers la soumission à un idéal, à une autorité (qui axiologiquement, on l'a vu, n'est pas autre chose que l'autorité du sujet sur lui-même), impliquait une mise à distance de la jouissance au profit d'une économie du désir (p. 174).

Retenons avant d'y revenir par la suite que la perte de repères et l'hyper-conformisme d'un côté, et la jouissance sans limites de l'autre, seraient les modalités à travers lesquelles se manifesterait (respectivement du côté sociologique, et du côté axiologique¹⁴⁴) le déclin de la fonction paternelle dans le monde contemporain.

III.B.7.b – L'adolescent entravé dans la quête d'un nom

Concernant spécifiquement l'adolescence, Serge Lesourd (2005) nous invite à saisir les effets du déclin de la fonction paternelle dans le contexte contemporain à travers la problématique de la « nomination » (à entendre, sociologiquement parlant, comme une problématique d'« affiliation »). Ainsi, la fonction paternelle est, dans sa dimension métaphorique, celle qui nomme le sujet, celle qui lui donne un « nom », et donc un ancrage symbolique à travers lequel il est représenté face aux autres et face à ses désirs. Si l'enfant à travers une première opération du Nom-du-Père avait pu – soutenu en cela par le discours de la mère, puis par l'intervention d'un père réel privateur – constituer l'Autre de la Loi comme le référent qui pacifiait son désir tout en promettant la jouissance (cf. section précédente), l'adolescent découvre qu'« il n'y a pas d'Autre de l'Autre » (cf. plus haut dans cette section) ; c'est-à-dire qu'il découvre que l'Autre est fondamentalement *absence*, ou, pour le dire autrement, qu'aucun père, imaginaire ou réel, ne peut incarner à lui seul la fonction de Père symbolique qui est une abstraction (Lacan parle

¹⁴⁴ Lebrun et Melman n'opèrent pas cette dissociation ; nous y revenons plus loin.

du « père mort »). Le passage de l'enfance à l'adolescence¹⁴⁵ peut dès lors être conçu comme le moment où s'effacent les signifiants qui donnaient, à travers le Nom-du-Père, une place à l'enfant (Lesourd, 2005, 140). Néanmoins, on l'a vu, l'adolescent, comme tout sujet humain, ne peut pas exister dans son rapport au monde sans être nommé par l'Autre, et doit donc se mettre *en quête d'un nom*¹⁴⁶. Cette quête doit aboutir à une nouvelle opération du Nom-du-Père, qui s'effectue sur la trace de la première opération, tout en étant fondamentalement différente de celle-ci, puisque, du fait de l'émergence au principe d'absence, elle intègre l'arbitrarité fondamentale de la loi et ne peut plus s'étayer sur l'unique figure du père tout-puissant. Ainsi, le signifiant paternel se conjugue-t-il désormais au pluriel à travers des « noms-du-père » ayant pour fonction de représenter le sujet dans ses rapports aux autres sujets. En parlant des noms-du-père, Serge Lesourd (2005) explique : « Ces diverses nominations font notre présentation sociale et nous permettent de situer notre désir, et celui de l'autre, dans les échanges civils » (p. 143).

Selon notre approche socio-anthropologique, cette refondation de l'instance paternelle à travers l'invention de nouveaux noms ne témoigne pas seulement de la capacité du sujet de se singulariser, c'est-à-dire à s'absenter d'une relation pour se l'approprier, mais également de sa capacité de réinvestir cette singularité dans un rapport de coprésence qui soit conventionnellement négocié avec autrui. Autrement dit, si les noms-du-père sont pour partie inventés par le sujet adolescent rendu capable d'appropriation, leur mise en place effective nécessite que les significations qui leur sont associées soient partagées, et donc négociées avec autrui pour constituer ce qu'avec Alain Ehrenberg (2011 [2010]) on peut nommer un « esprit commun » (p. 300). C'est à travers cet esprit commun, ces conventions qui servent de base à toutes relations effectives entre partenaires (fussent-elles conflictuelles), que le sujet est reconnu, situé, nommé et donc affilié socialement.

L'adolescent est donc en quête d'une nomination car il a besoin de la parole de l'Autre pour négocier son rapport au monde et exister socialement. S'il reçoit cette parole de ses pairs avec lesquels il élabore des relations de parité et d'échange, il accorde d'autant plus de valeur à la parole de « l'Adulte », qui constitue typiquement pour lui la figure de l'Autre. Le sujet adolescent espère autant qu'il redoute cette nomination de la part de l'Autre qui peut tout autant

¹⁴⁵ Ce que les auteurs lacaniens nomment « pubertaire » (terme introduit par Gutton).

¹⁴⁶ Second temps logique de « l'opération adolescente », que Gutton nomme « adolescens » et Rassial et Lesourd nomment « juvénile ».

confirmer la valeur de son être que le disqualifier, l'anéantir (Lesourd, 2005, p. 142). Nous avons vu (fin de la sous-section précédente) en quoi les « agirs » adolescents peuvent être interprétés, sous un certain angle, comme des manières de s'adresser à l'Autre afin de provoquer chez lui une parole qui nommerait le sujet à travers ses actes.

Dans les sociétés où la tradition constitue un principe central d'organisation du lien social, la nomination s'opère sur un mode « autoritaire ». Ainsi, dans les rites de passage (cf. chapitre II) il y a une Autorité (reconnue par le discours de la Mère ou le discours social) qui est légitime pour nommer, c'est-à-dire pour assigner l'adolescent à une place, avec tous les effets de violence symbolique (et parfois de violence réelle) que cela est susceptible d'entraîner. C'est néanmoins sur la base de cette nomination que l'adolescent peut reprendre à son compte cette « violence du mot » pour en faire quelque chose (se révolter contre ou l'accepter) (Lesourd, 2005, p. 143). La condition de la valeur accordée à cette nomination est la reconnaissance de la place d'autorité de celui qui l'énonce. Or, dans l'organisation du lien social contemporain, le discours de la religion ou de la tradition, qui légitimait l'autorité en l'articulant à la différence des générations, a été remplacé par le discours de la science qui ne légitime désormais un énoncé qu'à l'aune de sa « rationalité », c'est-à-dire de la cohérence interne de ses énoncés, de ce qui est scientifiquement démontrable. La différence générationnelle n'est, dès lors, plus apte à légitimer l'autorité de l'énonciateur (p. 144) et la parole de l'Adulte perd de sa valeur sociale et de son pouvoir structurant. L'affaiblissement du principe de séniorité¹⁴⁷ s'accompagnerait, selon Lesourd, d'un effacement de la question de la « dette » (et donc de celle du « devoir ») chez les jeunes générations qui auraient tendance à se sentir moins redevables à l'égard de l'Autre (même si elles restent attentives à sa parole). Pour cette raison, les adolescents contemporains supporteraient plus difficilement la violence du symbolique qui, quand elle s'énonce, provoquerait en eux une « frustration insupportable » (Lesourd, 2005, p. 144)¹⁴⁸. À moins que, du fait de ce qui pourrait s'apparenter à une négligence de la part du monde adulte,

¹⁴⁷ Ce que nous avons déjà souligné dans les chapitres précédents, notamment à partir d'Olivier Galland et de Marcel Gauchet qui s'accordent sur le double constat d'un effacement progressif, au cours de la modernité, du principe de parenté comme ordonnateur du social, et plus largement du critère d'âge comme critère de classement social. Cet effacement se traduit plus particulièrement par une dévaluation de la figure de l'adulte, dont il faut néanmoins relativiser la portée dans la mesure où la structure des rapports de pouvoir demeure nettement favorable aux adultes (cf. notamment conclusion du chapitre I).

¹⁴⁸ « L'adolescent, inscrit dans cet ordre social scientifique, se construit sur un dû, et non sur une dette. Toute parole qui semble l'extraire de ce dû est alors reçue comme une frustration insupportable, comme une violence mortifère venue de l'Autre, à laquelle doit répondre une violence réelle symétriquement ordonnée » (Lesourd, 2005, p. 144).

l'absence de cette parole maintienne le sujet dans l'errance d'une quête interminable de nomination.

Alors que dans les époques antérieures (du moins en ce qui concerne les sociétés occidentales), la problématique adolescente semblait davantage se cristalliser autour de l'enjeu symbolique du meurtre du père, c'est-à-dire – pour le dire dans nos termes – du mouvement de divergence par lequel un sujet s'affranchit, avec plus ou moins d'intensité, de la tutelle de son milieu d'origine pour affirmer sa singularité, ce serait, à l'inverse, dans l'époque contemporaine, non plus l'enjeu de séparation ou de destitution de la figure paternelle, mais de réinvention ou de refondation de l'instance paternelle à travers des statuts et des rôles négociés avec autrui (des noms-du-père), c'est-à-dire à travers l'institution de conventions, de référents communs, qui poserait problème¹⁴⁹. En d'autres termes, si la butée symbolique que représentait la parole légitimée du père générerait une certaine violence (notamment quand « nomination » rimait avec « assignation »), elle constituait un point d'ancrage à partir duquel il était possible de construire une position subjective (articulée, donc, avec l'altérité). Ce point de référence indiscutable et intangible, cette autorité, ferait cruellement défaut à l'adolescent contemporain qui peine à réinvestir une singularité apparaissant – au moins sur son versant d'autonomie¹⁵⁰ – plus facile à acquérir et à exercer socialement qu'à d'autres époques.

Pour faire écho aux chapitres précédents dans lesquels nous avons pu identifier l'affaiblissement relatif des liens intergénérationnels et la montée des relations entre pairs comme étant deux traits fondamentaux de la condition juvénile contemporaine, nous pensons que cette difficulté à établir des conventions avec l'altérité¹⁵¹ n'apparaît pas fondamentalement altérée dans son principe, mais plutôt entravée dans certains domaines de sa mise en œuvre. En effet, si les jeunes rencontrent des difficultés relationnelles dans la contractualisation – il est vrai éminemment symbolique – avec le monde adulte, ils se montrent par ailleurs tout à fait capables d'instituer du lien social (c'est-à-dire d'établir des relations de parité et d'échange) au sein des groupes d'appartenance générationnelle auxquels ils participent. Ceci laisse penser que l'on serait moins face à une déstructuration des capacités psychiques à établir des relations avec

¹⁴⁹ Nous ne disons pas que la problématique de la séparation ou du meurtre du père ne demeure pas prégnante pour nombre d'adolescents contemporains, mais qu'elle ne serait plus « la » problématique centrale du cheminement psychique de l'adolescence, qui se heurterait davantage à celle de la refondation de l'instance paternelle.

¹⁵⁰ Si les jeunes disposent d'une autonomie relationnelle et culturelle de plus en plus importante et précoce, leur indépendance matérielle est, quant à elle, beaucoup plus restreinte et longue à acquérir qu'auparavant (cf. chapitre I, section B).

¹⁵¹ Difficulté qui, du reste, n'est pas spécifique aux adolescents/jeunes.

l'altérité en général – comme les approches psychanalytiques du lien social contemporain tendent à le laisser croire en pointant, par exemple, la liquidation de l'instance phallique – qu'à des difficultés contextuelles liées aux conditions sociales d'exercice de ces capacités. Nous revenons sur cette question à la fin de cette sous-section et dans la conclusion de ce chapitre.

III.B.7.c – Panne des instances symboliques et problématique de la non-distinction du corps et du sujet

La problématique des « agirs » constitue un autre angle à partir duquel observer les conséquences du déclin de la fonction paternelle sur la problématique psychique de l'adolescence. Nous avons vu que les agirs pouvaient tout autant être interprétés comme une manière de fuir le conflit psychique en court-circuitant la représentation dans l'acte (ce qui renverrait plutôt, nous semble-t-il, à une problématique axiologique d'apaisement), que comme une esquisse d'adresse à l'Autre, manifestant le besoin anthropologique de reconnaissance de tout sujet (ce qui, en écho au propos précédent sur la nomination, relèverait davantage d'une problématique sociologique). Serge Lesourd (2005) analyse les significations de deux types d'agir particulièrement prégnants à l'adolescence : la délinquance et la toxicomanie. Il remarque que ces significations ont profondément changé, dans la mesure où ces agirs ne renvoient globalement plus, selon lui, à la révolte contre le père (comme elle a pu s'exprimer dans les années 1960-1970), mais à « une quête désespérée de séparation d'avec l'univers angoissant de la jouissance de la mère archaïque » (p. 131).

Ainsi dans les années 1970, l'effet recherché dans les *conduites addictives* – qu'elles relèvent de l'usage simple ou de la toxicomanie – était celui du « plaisir » qui était obtenu « par l'intermédiaire d'un objet réellement efficace [provoquant] une modification de la conscience » (Lesourd, 2005, p. 130). Les prises de toxiques des adolescents d'aujourd'hui semblent davantage correspondre à « une façon de se retirer du monde » à travers l'ivresse ; ce n'est plus la sensation de plaisir qui est recherchée¹⁵², mais la disparition, « l'évanouissement » du sujet. Autrement dit, dans les nouvelles conduites addictives il ne s'agit plus de trouver « un objet de jouissance, soit un phallus, qui viendrait combler le manque à être du sujet, mais bien d'attaquer le sujet lui-même, de le faire disparaître dans une ivresse d'inexistence » (p. 131).

¹⁵² Le « plus de jouir » dans lequel on pouvait être piégé.

Les conduites délinquantes ont, pour leur part, toujours renvoyé à un questionnement adressé à la loi, c'est-à-dire à une façon de reconnaître, de maintenir active, tout en la contestant la toute-puissance phallique attribuée au père par l'enfant (recherche d'un maître) (Lesourd, 2005, p. 131). Néanmoins, à côté des défis adressés à l'Autorité, un autre type de délinquance est apparu qui se traduit par une augmentation des agressions, non plus contre des biens, mais contre des personnes (p. 131). Lesourd note que la question du « regard » est centrale dans ces violences qui se déchaînent là où le sujet, faute d'une instance symbolique qui le représente face à l'autre, n'est pas en mesure de reconnaître cet autre comme un semblable. La vision de la jouissance de l'autre – jouissance que le sujet convoite autant qu'il s'en sent radicalement exclu – apparaît dès lors insupportable. Ne pouvant imaginer un partage possible de la jouissance entre lui et l'autre, le sujet n'envisage de récupérer sa place symbolique (celle du phallus de la mère) qu'au terme d'une lutte à mort qui verrait la destruction de l'autre (p. 133).

Dans ces deux types d'agir, « les enjeux de la rivalité phallique et œdipienne avec le père » ne seraient plus centraux, alors que prédominerait « la question archaïque du moi comme moi différencié de l'autre » (Lesourd, 2005, p. 134). Autrement dit, il y aurait un déplacement du champ œdipien à celui du narcissisme primaire, du champ du paternel à celui du *maternel archaïque* ; ce qui révèle une défaillance du père qui n'a pu protéger le sujet de la confrontation directe à la jouissance de l'Autre archaïque (p. 134). Lorsque dans l'enfance « la fonction paternelle qui vient rendre la fusion à l'autre impossible, sauf au travers du fantasme, n'a pu tenir entièrement sa place », la problématique de la « non-distinction du corps et du sujet » revient sur le devant de la scène à l'adolescence (p. 135). Ainsi le déclin de la fonction paternelle et du mode de jouissance qui lui est associé (la jouissance phallique) s'accompagnerait-il d'un essor des comportements marqués par ce que l'on a pu définir comme des manifestations « extrêmes » (car découplée de l'instance phallique) de la jouissance Autre, c'est-à-dire des comportements marqués par un mode de jouissance qui tend à se déployer hors de toute limite symbolique pour ne buter en dernière instance que sur le corps du sujet, au risque d'une mort non plus symbolique mais réelle. Cette conception entre en résonance avec la thèse de David Le Breton (cf. chapitre II, section C) pour qui le « corps » deviendrait, à travers sa mise à l'épreuve¹⁵³, le lieu duquel nombre de sujets contemporains (particulièrement des adolescents) cherchent, souvent de façon inconsciente, à faire jaillir le sens qu'ils ne trouvent pas dans leurs expériences ordinaires, et qui leur permettrait de donner une valeur et une

¹⁵³ Dans des conduites dites « à risque » ou de « marquage corporel » que l'on peut définir comme des formes de jeu, plus ou moins métaphorique, avec la mort.

signification à leur existence. Il faudrait néanmoins distinguer parmi les différents types de conduites que décrit Le Breton celles qui relèvent d'un excès de jouissance Autre, donc d'un défaut d'arrimage symbolique (nous pensons à la « blancheur » qui vise la disparition du sujet, mais aussi à l'essentiel de ce qu'il nomme conduites de « vertige » qui, dans une perspective moins radicale que celle de la blancheur, vise la désorientation, l'égarement du sujet), de celles qui relèvent d'un défi adressé à l'instance phallique avec laquelle le lien est maintenu (par exemple, ce que Le Breton nomme « affrontement », et qui met en jeu la « détermination » du sujet dans un objectif de « dépassement de soi », nous semble davantage relever de cette catégorie). De même pourrait-on distinguer à l'aune de cette grille d'analyse les deux types de comportements pris en exemples par Lesourd : si l'oubli dans l'ivresse évoque clairement l'abandon dans le hors-limite de la jouissance Autre et l'excès d'absence qui sociologiquement le caractérise, il nous semble moins évident de classer le déchainement de la violence en miroir dans cette même catégorie ; celle-ci n'exprimerait-elle pas, au contraire, une difficulté à intégrer le principe d'absence et la distanciation qu'il permet, avec pour conséquence de maintenir le sujet dans un rapport quasi fusionnel avec son environnement, duquel la relation à autrui ne peut s'envisager qu'à travers l'alternative de se voir assujettir par lui ou de l'assujettir en retour (perspective qui serait dialectiquement celle du paranoïaque) ? Nous reviendrons sur cette question dans la conclusion de ce chapitre.

Ajoutons ici, toujours en suivant Serge Lesourd, que la panne des instances symboliques, dont l'auteur perçoit les conséquences à travers la confrontation de l'adolescent à des angoisses archaïques d'anéantissement et/ou d'indifférenciation, n'a pas pour cause unique le déclin social de la fonction paternelle. Elle s'alimente également de la difficulté grandissante de nos sociétés à offrir à la jeunesse des perspectives de réalisation sociale dans un avenir « non pas assuré, mais possible » (Lesourd, 2005, p. 135). L'allongement et la complexification des trajectoires juvéniles sont synonymes d'un report de l'accès aux statuts et aux rôles « adultes » (cf. chapitre I) faisant planer sur la jeunesse, non seulement un fort sentiment d'incertitude, mais, bien plus, l'idée d'un « avenir bouché », inaccessible. « L'impossible entrée dans la vie » (selon la formule de Marcel Gauchet) rend particulièrement frustrante la place de l'adolescent qui, faute de pouvoir signifier son existence dans le ludique infantile disqualifié par le passage pubertaire, et encore moins dans les responsabilités « adultes » auxquelles il n'a pas accès, doit se rabattre « sur les différentes dimensions de l'agir qui font le lit de la psychopathologie moderne de la jeunesse » (p. 119). Si ces difficultés sont à la fois amplifiées par le contexte actuel et typiques de la condition des jeunes les plus défavorisés (notamment des jeunes dits

« de banlieue »), elles constituent, comme l'affirme Lesourd, « le paradigme des difficultés de tous les sujets à passer aujourd'hui le cap de la panne de l'Autre qu'est nécessairement le processus adolescent » (p. 136).

III.B.7.d – Une fonction qui ne serait pas abolie dans son principe, mais entravée dans son exercice

Articulé avec les transformations sociétales de la modernité qui tendent à se radicaliser dans l'époque contemporaine, le déclin social de la fonction paternelle se traduit au plan psychique dans les deux registres de l'être et du vouloir. Au plan sociologique de la relation à l'altérité (registre de l'être), le déclin aurait pour conséquence primordiale un déficit d'ancrage symbolique (ce que l'on nomme trivialement « perte de repères ») pouvant donner lieu à des situations d'errance identitaire qui viendraient à être compensées par des situations inverses (mais tout aussi radicales) d'hyper-conformisme (d'« adhérence identitaire » en quelque sorte¹⁵⁴). Au plan axiologique de la réglementation des désirs (registre du vouloir), le déclin de la fonction paternelle se traduirait par une recherche de jouissance illimitée (ce que Melman nomme « hédonisme débridé ») impliquant un appauvrissement de l'expérience désirante et du plaisir que le sujet est susceptible d'en retirer.

En ce qui concerne spécifiquement l'adolescence, la parole du Père (de l'adulte en général) opère à travers ses effets de nomination comme une butée symbolique à partir de laquelle l'adolescent peut construire une position subjective, tout en se sentant – dans la mesure où cette nomination n'est pas pure assignation – reconnu, affilié socialement. La perte de légitimité sociale de cette parole la rendrait à la fois plus rare (accentuant les situations d'errance symbolique, de quête d'un nom) et plus difficile à supporter pour des adolescents qui ne trouveraient à répondre à la violence symbolique dont cette parole est potentiellement porteuse que par une violence réelle, qui ne peut qu'entraver davantage leur affiliation sociale. Le recours aux agirs, qui alimente l'essentiel de la symptomatologie adolescente contemporaine, peut néanmoins être interprété, non seulement axiologiquement comme une façon d'éviter le conflit psychique en court-circuitant la représentation symbolique, mais sociologiquement comme un moyen de provoquer la parole de l'Autre de la Loi dans l'espoir d'être nommé par lui. En outre, le déclin social du père provoquerait une moindre intégration psychique de la fonction

¹⁵⁴ Nous précisons dans la synthèse de la première partie.

paternelle qui exposerait particulièrement l'adolescent contemporain à la résurgence des angoisses archaïques d'anéantissement et de fusion avec l'Autre maternel ; la problématique psychique de la dissociation du corps et du sujet supplanterait alors la problématique de la révolte contre le Père qui semblait davantage prégnante dans les époques passées.

Ces transformations apparaissent suffisamment massives et radicales pour conduire des auteurs comme Jean-Pierre Lebrun et Charles Melman à parler de « sujet contemporain » ou de « néo-sujet »¹⁵⁵ ; expressions qui impliquent non seulement l'idée d'un changement dans les manifestations sociales de la subjectivité, mais, plus encore, d'une transformation de la *structure* même de cette subjectivité. La « nouvelle économie psychique » (selon l'expression de Melman, 2005) est alors une économie dans laquelle le symbolique n'aurait plus sa place de tiers organisateur¹⁵⁶ (p. 107) ; une économie dans laquelle l'objet du désir ne serait plus refoulé dans l'inconscient mais apparaîtrait accessible dans la réalité (p. 175) ; une économie dans laquelle il n'y aurait plus de division subjective¹⁵⁷ (p. 32).

Néanmoins, sauf à considérer l'hypothèse d'une mutation anthropologique « déshumanisante » ou d'une pathologisation généralisée de nos sociétés, il semble difficile d'envisager que la fonction paternelle soit atteinte dans le cœur même de ce qui la constitue ; c'est-à-dire d'envisager que serait anéanti chez de nombreux sujets le lieu où cette fonction trouve sa source, à savoir ce lieu vide qu'est l'Autre. Que la fonction paternelle n'ait pas été mise en place (carence) ou qu'elle ait été rendue inopérante (forclusion ou déni), c'est considérer le sujet comme n'étant pas ou plus en mesure soit d'analyser son désir pour y introduire de l'abstinence, soit d'analyser son rapport à soi et à l'autre pour y introduire de l'absence (selon que l'on considère chacun de ces deux registres rationnels). C'est envisager que le sujet contemporain se situerait désormais « hors », ou plutôt « en deçà » d'une organisation rationnelle qui constitue pourtant la spécificité de l'humain par rapport à l'animal. Ceci recomposerait entièrement le champ de l'anthropologie, voire remettrait en cause cette discipline dans son fondement. Toutefois, il nous semble plus juste au regard de la réalité des phénomènes observés tant par les sociologues que par les psychanalystes, de considérer que l'exercice des capacités qui fondent l'humain dans sa spécificité d'être rationnel – capacités qui rendent notamment

¹⁵⁵ Melman (2005) parle également d'« homme nouveau » ou de « mutant » (p. 225). Dans le même esprit, Marcel Gauchet soutient l'idée d'une « mutation anthropologique » (cf. chapitre I, section C).

¹⁵⁶ D'autres auteurs que Lebrun et Melman ont pu parler de « désymbolisation ».

¹⁵⁷ « Il n'y a plus de division subjective, le sujet n'est plus divisé. C'est un sujet brut » ; « C'est devenu un sujet entier, compact, non divisé... » (Melman, 2005, p. 32).

compte de ce que la psychanalyse envisage comme étant la fonction paternelle – serait davantage *entravé* que purement et simplement aboli du fait d'une carence du principe rationnel (non-émergence) ou de sa détérioration (forclusion ou déni). Ce parti pris rejoint celui développé dans les chapitres précédents (notamment, chapitre I, fin de section B) au sujet du mouvement historique d'individualisation et de l'avènement moderne d'un hypothétique « individu souverain » ; un tel individu (censé être désengagé, émancipé du social, et donc du rapport à l'autre) ne peut sociologiquement constituer qu'une fiction, une croyance qui, dans la mesure où elle est conventionnellement partagée, peut produire des effets sur l'orientation des rapports sociaux, mais ne peut pas abolir le processus rationnel à travers lequel ces mêmes rapports se formalisent (à savoir pour nous : la dialectique de la divergence et de la convergence).

Ainsi, au risque de nous répéter nous pensons que notre époque est caractérisée par une orientation des rapports sociaux favorisant ce que nous nommons le pôle de la singularité sur celui de l'universalité¹⁵⁸ ; ce qui produit de façon primordiale des situations d'errance, de perte de repères, caractéristiques d'un excès de singularisation, mais également, par une sorte de mécanisme compensatoire (qu'on pourrait rapprocher de ce que les psychanalystes nomment « défense ») des situations d'hyper-conformisme (donnant l'apparence d'un effacement de la subjectivité, mais rendant probablement davantage compte d'une manière de maintenir cette subjectivité à flot en évitant que le sujet ne sombre dans l'errance d'un rapport au monde qui ne serait plus arrimé, et donc stabilisé, par aucun ancrage symbolique. Autrement dit, nous postulons que si la dialectique du lien social (fondée sur le principe d'absence) paraît enrayée ou entravée dans le contexte actuel, produisant tel ou tel type de situations « excessives » ou problématiques socialement, elle fonctionne toujours néanmoins. Bien que la capacité humaine de faire société soit certainement plus difficile à exercer, au moins pour certaines de ses dimensions¹⁵⁹, dans le contexte contemporain, ceci n'implique aucunement que le « sujet contemporain » (dans sa généralité, c'est-à-dire hors cas pathologiques) ne fonctionne psychiquement autrement que comme un sujet humain, c'est-à-dire comme un sujet structurellement clivé.

¹⁵⁸ Ou le mouvement de divergence sur le mouvement de convergence (cf. chapitre I, fin de section B).

¹⁵⁹ Il est vraisemblable que chaque époque connaisse son lot de difficultés et de « malaises » en la matière.

Une analyse analogue pourrait être effectuée sur le plan axiologique en montrant que même chez le « psychopathe » qui donne libre cours à la réalisation de ses pulsions, le manque, bien qu'intensément contesté, n'est jamais (sauf cas pathologiques extrêmes) totalement effacé.

Disons-le encore autrement. S'il peut (et c'est même, dans un sens, « normal ») chercher à démentir la castration, le sujet ne peut structurellement faire sans elle ; c'est-à-dire qu'il ne peut pas faire sans (la castration n'étant qu'une façon de le concevoir) le *Réel de la jouissance* qui signe la double impossibilité de l'adéquation du désir et de l'objet, et de l'Un et de l'Autre. Ainsi, Charles Melman (2005) reconnaît lui-même que « si on ne tient pas compte des lois du langage, si on ne se sert pas du Nom-du-Père, on ne peut pas non plus s'en passer » (p. 220). Dès lors, quel statut donné au « déni » (du Réel ou de la castration) que Lebrun et Melman pointent comme le principal moteur de la nouvelle économie psychique¹⁶⁰ (pp. 205-206). Le déni, disent-ils à la suite de Freud, c'est savoir mais ne pas (vouloir) reconnaître ; ce qui n'est pas la même chose que de ne pas savoir du tout, remarquons-nous¹⁶¹. Si l'on considère – comme nous l'avons évoqué précédemment – que le revoilement (toujours partiel) de la béance dans l'Autre est nécessaire pour assumer concrètement sa place dans le monde en étant représenté face à l'autre ; ou, pour le dire autrement, si l'on considère que toute tentative de communication et de coopération effective avec autrui ne peut se faire que dans un mouvement de négation du principe d'absence qui structurellement fonde le sujet comme être divisé ; alors toute mise en lien sociale constitue, pour une part au moins, un démenti opposé à la castration (soit à l'impossibilité du rapport sexuel). C'est ce que l'on retrouve dans la tendance de tout un chacun à *naturaliser*, à essentialiser certains usages ou rapports sociaux ; à mettre, par exemple, socialement en œuvre la croyance selon laquelle L'Homme et La Femme¹⁶² existeraient réellement, et qu'il y aurait donc une complémentarité possible de l'Un et de l'Autre. La différence entre le déni radical du pervers (et d'une certaine manière également celui du psychotique ; plus particulièrement du paranoïaque) et le démenti du sujet non pathologique résiderait alors dans le fait que ce dernier ne soit pas complètement *dupe* de l'artificialité des

¹⁶⁰ Et que les psychanalystes de l'adolescence repèrent de façon spécifique chez le sujet adolescent ; par exemple, à travers la dissociation entre « agir » et « acte » (cf. fin de la sous-section précédente).

¹⁶¹ Jean-Pierre Lebrun (dans Melman, 2005) explique que le déni ou désaveu a été mis en lumière par Freud comme « cette opération psychique qui dénie la différence des sexes – ce qui implique qu'à la fois on reconnaisse celle-ci et que dans le même temps on refuse de la prendre en compte » (p. 205). L'auteur explique par ailleurs que la nouvelle économie psychique repose sur « une logique qui conduit à ne pas vouloir payer le prix d'être soumis aux lois du langage, à ne pas vouloir reconnaître notre dette à l'égard de l'Autre » (p. 107) ; on voit qu'il s'agit moins dans l'esprit des auteurs (dont le propos demeure néanmoins ambigu sur le sujet) de ne pas émerger à ou d'abolir les lois du langage (c'est-à-dire l'existence d'un lieu Autre) que de contester leur efficacité, sans pour autant y échapper.

¹⁶² Ou tout autre jeu de catégories se voulant à la fois intangibles et complémentaires entre elles.

attributs qui le font exister face à l'autre (c'est-à-dire de la place symbolique du phallus). C'est ainsi que l'on comprend le jeu de mots de Lacan qui traduit l'expression « les noms-du-père » par « les non-dupes-errent » (titre de l'un de ses séminaires) : de pouvoir, grâce à la fonction paternelle, positiver son rapport au monde à travers des signifiants qui le nomment (les noms-du-père), c'est-à-dire de donner quelque consistance à l'Autre afin d'échanger avec autrui, le sujet n'en est pas moins toujours renvoyé, en dernière instance¹⁶³, à l'absence de l'Autre, à l'irréductible singularité qui le fait diverger d'autrui, et qui, parce que tout dans son être n'est pas symbolisable, le confronte irrémédiablement à une forme d'errance subjective.

Nous pourrions donc nous accorder avec Jean-Pierre Lebrun et Charles Melman (dont le propos n'est pas tranché à ce sujet) pour dire que – quels que soient les bouleversements de son économie psychique – le sujet contemporain reste soumis « aux lois du langage », et qu'à ce titre il demeure de l'Autre, de l'inconscient, de la division en lui¹⁶⁴ ; pour le dire dans nos termes, le sujet contemporain – même bousculé, empêché par les ultimes développements de la modernité – ne peut pas ne pas émerger au principe d'absence qui le fonde rationnellement comme sujet humain. Mais à la différence de ces deux auteurs, nous situerions moins le cœur ou l'origine des difficultés spécifiques au sujet contemporain – dont l'adolescent dans sa quête d'un nom serait le représentant paradigmatique – du côté d'un déni, donc d'un *déficit* de reconnaissance (nous parlerions plutôt « d'intégration ») de la castration symbolique, que (pour ainsi dire) d'un *excès de castration* (à comprendre comme un excès d'absence ou un excès d'analyse). Précisément, ce serait moins le mouvement d'émergence au principe d'absence qui serait entravé chez l'adolescent contemporain, que celui du réinvestissement de cette absence dans des identités et des responsabilités effectivement assumées. Car si l'émergence au principe d'absence nous semble essentiellement être rattachée à la découverte et à l'exercice de la jouissance Autre, c'est bien le rôle de la fonction paternelle et de son mode de jouissance phallique de constituer le référent à partir duquel le sujet ouvert au « hors-limites » de l'Altérité radicale peut retrouver des ancrages symboliques qui lui permettent d'entrer en relation avec l'autre, pris plus modestement (et surtout, plus concrètement) comme semblable. Si la jouissance Autre ouvre le sujet adolescent à « l'infini des possibles », la fonction paternelle à travers ses effets de nomination redonne au sujet la pesanteur, la gravité nécessaire à l'investissement d'un « effectivement possible ». Aussi, dans un contexte sociétal qui favorise

¹⁶³ Et ce serait là la fonction de l'Autre sexe et de la jouissance Autre que de constituer le lieu d'où se révèle l'insuffisance de la fonction paternelle et de sa logique phallique.

¹⁶⁴ Fondant d'ailleurs le lieu d'une demande possible, et donc d'une utilité du psychanalyste.

l'expression de la singularité et le relativisme normatif, et offre en retour de moins en moins d'ancrage à l'exercice d'une fonction paternelle devenue « anachronique » (Melman, 2005, p. 42), c'est bien plus la capacité à substantialiser, à positiver son être – c'est-à-dire à démentir dans son principe même les effets de la castration comme absence – qui semble entravée, plutôt que la capacité inverse à s'absenter (à abstraire son être) qui, elle, paraît, si ce n'est confortée, du moins préservée. Selon cette perspective, l'adhésion hyper-conformiste à des identités-toutes-faites, comme la soumission infantile à des maîtres ou des idoles, qui semblent démentir la capacité du sujet à se singulariser, à diverger, à s'absenter de la relation avec autrui (ce que Lebrun et Melman entendent – au moins en partie, nous semble-t-il – par « déni » de la castration) ne constitueraient que des symptômes, des manières de compenser, de se défendre contre un dysfonctionnement qui trouverait son origine, non pas dans une difficulté à se singulariser, mais dans une difficulté à réinvestir cette singularité dans un rapport stabilisé à soi et à autrui¹⁶⁵.

Soulignons enfin, sans développer ce point outre mesure, que notre divergence avec Lebrun et Melman quant à l'analyse en termes de « déni de castration » s'ancre très probablement dans le fait que ces deux auteurs n'opèrent pas, comme nous le faisons, la dissociation des registres de l'être et du vouloir ; au contraire, ils les imbriquent au point, pensons-nous, de les confondre. Ce faisant, alors que nous distinguons deux formes de la castration (absence et manque), ils n'en n'envisagent qu'une seule qui, bien que plus explicitement référée au manque (que nous nommons plus précisément « abstinence »), englobe en réalité les deux notions. De ce fait, si nous estimons qu'en ce qui concerne le registre de l'être le sujet contemporain souffrirait moins fondamentalement d'un défaut que d'un excès de castration, donc d'absence (il nous semble alors inapproprié de parler de « déni » ou même de « démenti », sauf à pointer des phénomènes compensatoires ou défensifs), il en est tout autrement en ce qui concerne le registre du vouloir. Sous cet angle, les difficultés du sujet contemporain – s'épanchant dans une recherche de satisfaction qui paraît illimitée – correspondent effectivement à l'idée d'un démenti opposé au principe de castration entendu ici, non plus comme absence, mais comme abstinence (renoncement, sacrifice, etc.). Les contre-feux à cette tendance seraient alors à chercher dans l'essor de pratiques ultra-rigoristes qui viendraient pallier la difficulté chronique du sujet à

¹⁶⁵ Rapport « tendant vers la stabilité » faudrait-il dire plus justement pour signifier qu'il n'est aucunement synonyme d'éviction de toute altérité, et doit en permanence être renégocié ; néanmoins c'est en tant qu'il est provisoirement stabilisé que ce rapport constitue un support, un point d'appui à partir duquel un échange, et donc un changement négocié avec autrui comme avec soi-même, est possible.

limiter son désir ; sans développer cette dimension axiologique qui ne concerne pas directement notre objet (sociologique), citons l'exemple des défenses évoquées dans la sous-section précédente au sujet des adolescents, tels l'intellectualisation ou l'ascétisme.

SYNTHÈSE ET CONCLUSION DU CHAPITRE III

Dans ce chapitre nous avons cherché à qualifier les enjeux psychiques inhérents à la période d'adolescence (pour autant que l'on puisse spécifier psychiquement l'adolescence par rapport à d'autres périodes de la vie). Pour ce faire, nous nous sommes appuyé sur les apports des théories psychanalytiques qui – à partir et au-delà des enseignements des deux théoriciens majeurs que furent Freud et Lacan, qui ne firent pour leur part que peu référence à la problématique juvénile¹⁶⁶ – ont progressivement constituée l'adolescence comme un objet d'étude à part entière. Conçue originellement – notamment à travers la lecture freudienne – comme un moment de réactivation et de réaménagement de conflits psychiques formés antérieurement, la phase pubertaire ne peut être envisagée qu'à l'aune de la période infantile qui la précède ; ceci explique que nous nous soyons longuement arrêté sur la construction psychique durant l'enfance dans la première section de ce chapitre. C'est essentiellement à travers la problématique œdipienne, dont Lacan identifie le premier temps logique dans la prime enfance avec le stade du miroir et la symbolisation primordiale que constitue la reconnaissance du manque dans l'Autre, que sont appréhendés les différents mouvements psychiques présidant à l'organisation psychique de l'enfant, puis de l'adolescent.

Toutefois, si c'est effectivement dans son articulation avec l'enfance que l'on peut saisir la spécificité de l'adolescence, force est de reconnaître que l'on ne peut l'envisager, comme Freud le propose, comme un simple « après-coup » de l'enfance, et encore moins comme le parachèvement de l'organisation psychique infantile avec le choix définitif de l'objet d'amour. L'adolescence ne peut pas non plus être résumée à une période de deuil ou de déplacement des investissements (comme l'envisage, par exemple, Anna Freud), sauf à expliquer ce qui, précisément, cause ce deuil, c'est-à-dire ce qui rend nécessaire la séparation d'avec les objets infantiles, et plus largement avec le monde de l'enfance. On ne peut à ce sujet incriminer les seuls effets de la puberté qui en modifiant le réel du corps ébranleraient les défenses mises en place durant l'enfance au point de « forcer » (Lesourd, 2002, p. 36) l'adolescent à les réorganiser en profondeur. Autrement dit, le travail psychique de l'adolescence ne saurait être réduit à une réponse adaptative à des bouleversements physiologiques (qui lui sont pourtant phénoménologiquement associés). Sans nier l'importance de la puberté, nous postulons que ce travail psychique spécifique à l'adolescence s'ancre de façon primordiale dans une

¹⁶⁶ Freud davantage que Lacan, mais sans construire une véritable théorie de l'adolescence.

transformation des capacités psychiques (ou capacités rationnelles) à travers lesquelles l'adolescent est précisément en mesure d'analyser ces bouleversements physiologiques, et plus largement d'analyser son rapport à soi et au monde qui l'entoure. Ni continuité, ni même maturation ou parachèvement, c'est bien en termes de « rupture » qu'il faut envisager les enjeux psychiques de l'adolescence par rapport à ceux de l'enfance.

La théorie du remaniement structural proposée à partir de Lacan par Serge Lesourd et Jean-Jacques Rassial (pour ne citer qu'eux) constitue, dans cette perspective, l'apport le plus convaincant. Le concept de « désillusion de la promesse œdipienne » marque chez ces auteurs bien plus qu'une péripétie dans un parcours, ou un simple sentiment de déception ; il rend compte de l'effondrement d'un mode de relation au monde et de son remplacement (ou plutôt de son retraitement) par un autre, qui ne peut être conçu, selon nous, qu'en relation avec une modification structurelle des capacités psychiques à travers lesquelles ce rapport au monde est mis en forme. La découverte fondamentale de l'adolescence est, selon ces auteurs, celle de la place symbolique du phallus, c'est-à-dire de l'universalité de la castration symbolique, corollaire de la destitution (ou du meurtre symbolique) du Père tout-puissant qui constituait, de sa place de détenteur du phallus, la clef de voûte de l'organisation œdipienne infantile. Pour le dire dans des termes plus proches de notre conception socio-anthropologique, la découverte fondamentale de l'adolescence est celle de l'arbitrarité des rapports sociaux et de la loi qui les organise ; loi dont aucun Autre ne peut plus se porter garant pour un sujet adolescent désormais psychiquement « auto-nome » (ce que Lacan a pu concevoir, sans le mettre explicitement en relation avec l'adolescence, à travers l'énoncé « Il n'y a pas d'Autre de l'Autre »). La condition de cette découverte c'est, pour nous, l'émergence au *principe d'absence* (ou principe d'altérité) qui constitue une modalité spécifique de la castration. La castration est un concept central dans l'approche psychanalytique ; il rend compte de la négativité qui marque le rapport humain à une jouissance structurellement incomplète, c'est-à-dire impossible à réaliser pleinement. Toutefois, il nous a fallu déconstruire ces concepts de « jouissance » et de « castration » (comme celui d'« Autre » qui leur est associé) pour comprendre où se jouent de façon essentielle les transformations psychiques de l'adolescence.

La dissociation des deux registres de l'« être » et du « vouloir », dans lesquels s'ancrent respectivement la *rationalité sociologique* (rendant compte de la capacité humaine à instituer des relations avec l'altérité) et la *rationalité axiologique* (rendant compte de la capacité humaine à réglementer ses désirs), nous a ainsi permis de différencier deux modalités de ce que

les analystes rangent de façon indifférenciée sous l'unique terme de « castration » : la castration peut être entendue comme « manque » (approche dominante en psychanalyse), mais elle peut également être envisagée comme « absence ». La « jouissance », dont la castration vient signifier l'impossibilité, peut-elle même être dissociée selon chacun des deux registres rationnels précités : dans le registre axiologique de la réglementation des désirs, la castration comme « manque » renvoie à l'impossibilité de la jouissance entendue comme adéquation de la pulsion et de l'objet¹⁶⁷ ; dans le registre sociologique de l'institution des relations avec l'altérité, la castration comme « absence » renvoie à l'impossibilité de la jouissance entendue comme complétude de l'Un et de l'Autre¹⁶⁸. À chacune de ces deux modalités de la castration qui barrent une dimension particulière de la jouissance et font du sujet humain un sujet structurellement clivé, correspondent des capacités psychiques spécifiques conditionnées par l'émergence à des principes rationnels eux-mêmes spécifiques : le *principe d'abstinence* pour la rationalité axiologique ; le *principe d'absence* (ou d'altérité) pour la rationalité sociologique. C'est parce que l'humain émerge au principe d'abstinence qu'il est axiologiquement capable d'analyser son désir, c'est-à-dire d'introduire du manque dans l'enchaînement naturel de la pulsion et de la satisfaction. Et c'est parce que l'humain émerge au principe d'absence qu'il est sociologiquement en mesure d'analyser son rapport à soi et aux autres, c'est-à-dire d'introduire de la divergence dans la relation naturelle du sujet et de son environnement (nous récapitulerons ces concepts dans la synthèse de la première partie).

Or, si l'enfant a intégré la castration comme manque, c'est-à-dire qu'il a émergé au principe d'abstinence qui le rend capable de réglementer ses désirs, il n'a en revanche pas intégré la castration comme absence ; autrement dit, il n'a pas émergé au principe d'altérité qui lui permettrait de relativiser la relation d'imprégnation et d'assujettissement qu'il entretient avec son environnement. Précisément, le mode de relation de l'enfant est fondé sur un processus d'*incorporation* à travers lequel il peut interagir avec son environnement et cumuler des expériences, sans pour autant être en mesure de s'abstraire du cadre de référence qui règle l'échange social en définissant pour chaque situation relationnelle donnée des usages et des normes adaptés (des « conventions »). Le principe d'institution de ce cadre de référence (qui est en permanence constitué et négocié par les acteurs sociaux) n'est pas détenu par l'enfant qui ne peut que s'y conformer ; l'enfant peut ainsi passer d'un univers social à un autre (de la famille à l'école, par exemple), mais il y est à chaque fois intégralement immergé, sans pouvoir

¹⁶⁷ Dans ce sens, pour Lacan l'objet cause du désir (« l'objet a ») est nécessairement perdu, manquant.

¹⁶⁸ Dans ce sens, pour Lacan « il n'y a pas de rapport sexuel ».

s'en distancier psychiquement : le monde dans lequel il évolue à un moment donné est toujours « le » seul monde possible et pas « un » monde possible parmi d'autres¹⁶⁹. Aussi l'enfant¹⁷⁰ n'est-il pas psychiquement « auto-nome », mais doit-il s'en remettre aux adultes pour garantir, dans chacun des divers milieux qu'il fréquente, la loi qui règle l'échange social. De cette nécessité de s'appuyer sur un garant extérieur pour s'inscrire dans un ordre social perçu, pour chaque situation donnée, comme intangible et universel, faute d'en avoir internalisé le principe formalisateur, se fonde la métaphore paternelle et l'attribution phallique au Père tout-puissant, pivot autour duquel se met en place l'organisation œdipienne infantile.

Ce n'est qu'à l'adolescence – et précisément avec l'émergence au principe d'absence ou d'altérité – que le sujet acquiert la capacité psychique lui permettant d'analyser, donc de mettre à distance et de redéfinir le rapport « naturel » qu'il entretient avec son environnement social. Ainsi l'adolescent est-il non seulement capable d'incorporation (aptitude acquise durant l'enfance et qui demeure chez l'adulte), mais devient-il, en outre, capable d'*appropriation* ; c'est-à-dire, capable non plus de cumuler mais de capitaliser les divers apports qu'il reçoit des milieux qu'il fréquente pour en faire « autre » chose. Il ne s'agit donc plus seulement de combiner des expériences en les mettant côte à côte, mais de les réinterpréter et de les unifier à partir d'un point de vue transcendant qui ne peut être réduit à la somme des multiples points de vue que l'enfant était capable d'adopter successivement. L'émergence à cette faculté d'*appropriation* bouleverse le rapport au monde de l'adolescent qui découvre l'artificialité et l'arbitrarité des conventions qui régissent l'échange social ; conventions qui, pour autant qu'elles soient indispensables à l'établissement de relations entre soi et autrui, apparaissent comme étant fondamentalement contingentes et révisables, au point qu'aucun principe transcendant (aucun « Autre ») ne puisse en garantir de façon absolue la validité. Avec la remise en cause de l'intangibilité du rapport à la loi, c'est non seulement le rapport au monde environnant qui s'effondre, mais également le rapport à soi dans la mesure où c'est exclusivement à travers la relation à son milieu que le sujet s'identifiait étant enfant. L'adolescent est traversé par le principe d'altérité qui le divise intérieurement pour le constituer comme Autre de lui-même. Il n'est plus intégralement pris dans l'histoire des adultes qui le prennent en charge – même s'il y demeure attaché –, mais devient *auteur* de sa propre histoire

¹⁶⁹ « L'enfant, pourrait-on dire, ne fait que trans-iter, c'est-à-dire aller son chemin en se déplaçant d'un raisonnement à un autre, d'un énoncé à l'autre » (Quentel, 1997, p. 227).

¹⁷⁰ Qui acquiert dès ses premières années les mêmes capacités rationnelles que l'adulte dans le registre de la cognition, de la motricité ou de l'affectivité (cf. synthèse de la première partie).

qu'il se doit d'inventer et de mettre en récit pour la négocier avec autrui. Il accède à ce que nous avons défini dans les chapitres précédents comme *dialectique de la divergence et de la convergence* ; processus général à travers lequel se formalisent les relations interhumaines.

Mais une fois l'adolescence dissociée *sociologiquement* de l'enfance reste-t-il à spécifier la catégorie juvénile au regard de celle d'adulte. Pour ce faire, on ne peut, là encore, s'en tenir à la surface des phénomènes, c'est-à-dire aux manières dont ces catégories se manifestent socialement (par exemple, comment elles sont, ou non, construites comme des « âges de la vie »), mais on doit en revenir aux processus psychiques qui les sous-tendent. Postuler l'existence d'un « processus juvénile » revient alors à postuler l'existence d'une organisation psychique adolescente différenciée dans ses principes rationnels de celle du sujet adulte. Or, si l'on s'en tient au concept d'« émergence au principe d'absence » qui conditionne l'accès à la capacité sociologique d'appropriation, il n'y a, a priori, rien qui spécifie le fonctionnement psychique de l'adolescent par rapport à celui de l'adulte (dans les deux cas il s'agirait du même processus dialectique de divergence-convergence). Poser une telle différence impliquerait des postulats que nous résumons à travers deux hypothèses principales¹⁷¹ : 1) les capacités sociologiques ne seraient pas intégralement acquises par l'adolescent, mais leur mise en place s'effectuerait de façon progressive, ou du moins elle nécessiterait une forme de maturation liée à l'apprentissage du maniement de ces capacités ; 2) les capacités sociologiques, effectivement acquises avec le passage du pubertaire, viendraient à être provisoirement enrayées ou mises en suspens au cours de l'adolescence avant d'être réactivées au sortir du processus (hypothèse d'une phase intermédiaire de déni de la castration symbolique ou de « panne » des instances symboliques développée par Rastier et Lesourd). Sorti de ces deux hypothèses principales, il faudrait admettre qu'adolescent et adulte disposeraient des mêmes capacités rationnelles sociologiques, et que les différences phénoménologiquement observables entre ces catégories seraient liées aux conditions sociales spécifiques d'exercice de ces capacités.

Pour avancer dans notre réflexion (et avant de conclure ce chapitre), revenons sur ce que nous savons de la problématique juvénile en mettant en perspective l'approche des auteurs lacaniens sur l'adolescence avec les apports des autres domaines auxquels nous avons fait référence :

¹⁷¹ Nous éliminons d'emblée l'hypothèse selon laquelle le processus rationnel sociologique à l'œuvre durant l'adolescence serait de nature totalement différente de celui à l'œuvre à l'âge adulte, dans la mesure où cela nous éloignerait trop radicalement de notre modèle théorique de référence (comme des théories des auteurs lacaniens, d'ailleurs).

l'approche anthropologique des rites de passage (chapitre II), le regard de la sociologie sur la condition juvénile contemporaine (chapitre I), et, bien sûr, les concepts socio-anthropologiques issus de la théorie de la médiation que nous avons progressivement intégrés à notre raisonnement.

* * *

La lecture de Jean-Jacques Rassial et de Serge Lesourd nous conduit à décomposer l'opération adolescente (ce que nous nommerions « processus juvénile ») en trois phases pouvant être nommées : « dévoilement », « errance symbolique » et « revoilement »¹⁷². Celles-ci ne sont pas sans rappeler la structure ternaire des rites de passage – décomposée en « séparation », « marge » et « agrégation » – dont nous supposons qu'elle objective le processus psychique de l'adolescence en le figurant, en le mettant en scène dans la réalité sociale (cf. chapitre II). Revenons synthétiquement sur chacune de ces trois phases en nous arrêtant sur les points problématiques au regard de nos questionnements épistémologiques sur la catégorie juvénile.

La *phase de dévoilement* (ou de désillusion) correspond structurellement à la découverte de la place symbolique du phallus, c'est-à-dire à l'impossibilité de fonder l'Autre comme garant de la loi symbolique ; tous les êtres humains – y compris le Père imaginaire – étant soumis à la castration. Selon notre conception socio-anthropologique, cette découverte marque l'émergence au principe d'absence ou d'altérité, fondant la capacité sociologique d'autonomie (ou d'appropriation) à laquelle l'enfant n'avait pas accès puisqu'il était immergé dans l'histoire

¹⁷² Ces auteurs distinguent en réalité deux phases ou dimensions : le « pubertaire » et le « juvénile » :

1. Le « pubertaire », selon Philippe Gutton (auteur du concept), est au psychisme ce que la puberté est au corps. Cette phase recouvre, entre autres, ce que nous nommons « dévoilement » ; c'est-à-dire la découverte de la place symbolique du phallus qui marque, selon nous, l'émergence au principe d'absence, et donc l'accès à la capacité rationnelle sociologique. Mais le concept de pubertaire tel qu'employé par les auteurs précités inclut plus largement l'ensemble des réaménagements psychiques que l'adolescent est conduit à effectuer pour faire face aux bouleversements, notamment physiologiques, qui marquent cette période de l'existence. Parmi ces bouleversements, nous trouvons la flambée pulsionnelle et les angoisses archaïques qu'elle est susceptible de faire ressurgir. Le sujet adolescent s'emploie à réguler ces pulsions et ces affects ; toutefois, cette régulation ressort, pour nous, dans son principe d'une analyse axiologique qui, en tant que telle, ne concerne pas directement notre objet (sociologique). Souhaitant à la fois souligner la distance entre processus biologique et processus rationnel, et nous centrer sur le registre sociologique sans déborder sur celui de la réglementation des désirs, nous préférons utiliser le terme de « dévoilement » plutôt que celui de « pubertaire » qui nous semble trop large et pouvant prêter à confusion.
2. La seconde phase mise en lumière par les auteurs lacaniens est le « juvénile » qui correspond au mouvement psychique de reconstruction d'un idéal (Gutton parle d'« adolescens »). Sur la base des écrits de Lesourd et Rassial, nous la dissociions en deux phases distinctes renvoyant chacune à des caractéristiques et enjeux spécifiques : l'« errance symbolique » et le « revoilement ».

d'un Autre. L'adolescent découvre l'artificialité et l'arbitrarité de rapports sociaux qu'il vivait jusqu'alors comme intangibles ; les croyances sur lesquelles reposait son rapport au monde durant l'enfance s'avèrent trompeuses, relatives, révocables. On peut considérer qu'il s'agit là d'un profond bouleversement au plan psychique, même si celui-ci est susceptible de se manifester avec plus ou moins d'intensité dans la réalité sociale, c'est-à-dire à travers les relations que l'adolescent entretient concrètement avec son environnement. Cette rupture, provoquée par la révélation de l'absence dans l'Autre, est conçue par la psychanalyse comme destitution ou meurtre symbolique du Père tout-puissant, mais on peut considérer que c'est plus largement l'ensemble de ce qui définissait l'enfant œdipien (chez qui la relation au Père est, il est vrai, centrale), c'est-à-dire *la dimension de l'enfant dans le sujet*, qui est visé. Aussi le meurtre de père peut-il être envisagé comme le « meurtre de l'enfant », selon l'expression de Serge Leclair (1975). Olivier Douville (2010) parle fort justement au sujet de cette première phase de l'adolescence d'un « travail de négativité qui vise à vider de leur sens les identifications à l'enfant » (p. 883) ; il souligne comment la phase de séparation du rite de passage met précisément en scène ce mouvement de désidentification et de désidéation vis-à-vis des objets infantiles, à travers l'arrachement du novice à l'univers maternel symbolisant l'enfance et le familial. Nous retrouvons, exacerbée dans ce « premier » moment de négativité qu'est l'émergence au principe d'absence ou d'altérité, ce que nous avons identifié au sujet de la dialectique de la divergence et de la convergence comme tendance à la « singularisation » ou à la « divergence ».

La *phase d'errance symbolique* serait à entendre, selon nous, comme un prolongement de ce moment de négativité inaugural d'un nouveau mode relation au monde et à soi, et auquel correspond la phase de dévoilement ou de séparation. Dans l'analogie avec la période de marge des rites de passage, la phase d'errance symbolique se définirait comme une période intermédiaire, d'entre-deux, dans laquelle l'adolescent, ayant rompu psychiquement avec le mode d'être et les ancrages sociaux qui étaient les siens durant l'enfance, n'aurait pas encore réinvesti de nouvelles appartenances à même de lui donner une inscription sociale, c'est-à-dire une place et un rôle dans l'échange social¹⁷³. Aussi cette période est-elle justement définie par les anthropologues et les sociologues comme une période d'« indétermination statutaire » ; une

¹⁷³ Nous dirions plus exactement que l'adolescent ne dispose pas d'une reconnaissance « officielle » de la part de la société globale (c'est-à-dire du monde adulte), mais qu'il n'est pas pour autant sans appartenance dans la mesure où il établit, entre autres, des relations avec « ses pairs » (c'est-à-dire avec d'autres adolescents) ; relations qui d'être socialement peu valorisées n'en sont pas moins « sociales », au sens de « socio-logique » (nous revenons sur cette problématique dans les pages qui suivent).

phase moratoire de latence psychosociale (Erikson, 1978 [1972]), d'insouciance et d'irresponsabilité (Parsons, 1942), d'apprentissage des rôles sociaux adultes (Galland, 2007 [1997]) lors de laquelle les coordonnées sociales du sujet sont comme « en suspens, « en pointillé » (p. 59) ; l'adolescent est à la fois « indéterminé » et « bidéterminé » (Morin, 1969, p. 765), « "ni enfant ni adulte", "mi enfant mi adulte" » (Bourdieu, 1984 [1978], p. 146). Jean-Jacques Rassial (1996) met en relation la figure de l'adolescent et celle de l'immigré : tous deux se situent dans une double culture, un « entre-deux langues », un « pas tout à fait » qui s'oppose à la logique clivante (phallique, pourrait-on dire) des institutions qui fonctionnent par « oui » ou « non », ne tolérant pas l'entre-deux (pp. 30-32).

L'adolescent est en quête d'un lieu psychique, d'un idéal et d'une identité dans lesquels positiver l'absence qui le traverse en une présence au monde conférant un semblant de consistance à la relation imaginaire qu'il entretient avec l'altérité. Autrement dit, l'adolescent désorienté par l'émergence au principe d'absence qui rend son être incertain est en quête d'une nomination (à entendre comme « affiliation ») de la part d'un Autre qui, en le désignant, viendrait valider son existence et l'inclure dans l'échange social, c'est-à-dire dans des relations faites de reconnaissance et de réciprocité. Lorsque pour diverses raisons cette parole qui affine n'est pas au rendez-vous – même à titre de promesse – du côté du monde adulte (où l'adolescent situe typiquement l'Autre), l'indétermination et l'errance se prolongent. L'adolescent cherche alors d'autres voies pour combler son manque à être et ainsi faire face à cette « panne de l'Autre » (Lesourd, 2005, p. 136). La participation à un groupe d'appartenance générationnel constitue dans ce cadre un moyen habituellement privilégié par les adolescents pour exercer leurs capacités à faire société et se sentir reconnus malgré la défaillance du monde adulte. Toutefois, certaines de ces solutions alternatives prennent des formes radicales qui les font apparaître non seulement comme des déviations, mais comme des formes de régression à une position infantile que les psychanalystes interprètent comme des tentatives de dénier la réalité de la castration symbolique. Selon leurs observations cliniques, de nombreux adolescents ne se résoudraient pas à accepter le caractère irrémédiable du manque et de l'absence dans l'Autre que le passage du pubertaire leur a pourtant structurellement dévoilé. Ces adolescents adopteraient, sur un mode défensif, des comportements et des attitudes visant à démentir la vérité de la castration en faisant apparaître le phallus comme un objet réellement manipulable, avec lequel on peut jouer, et donc jouir (Lesourd, 2002, p. 49). Le retour à ce qui serait un mode de jouissance strictement phallique (non relativisé par la jouissance Autre) situerait l'adolescent dans l'alternative entre soumission et revendication : soit il se soumet à des figures paternelles

toutes-puissantes censées détenir le phallus (comme les maîtres ou les idoles) ; soit il défie ces figures en revendiquant, sur le mode de l'être ou de l'avoir, le phallus pour soi (fantasme de toute-puissance – pouvant être interprété en termes de résurgence du moi idéal – que l'on peut trouver tant dans l'agir délinquant, que dans la centration narcissique ou dans l'illusion groupale)¹⁷⁴. Dans les deux cas – soumission ou revendication –, le sujet se situe dans une relation infantile au Père tout-puissant fondée la contestation de la vacuité fondamentale du lieu de l'Autre.

Toutefois, cette interprétation en termes de dénégation de la place symbolique du phallus – qui sous-tend l'idée de régression voire de dysfonctionnement, fussent-ils transitoires – n'est pas sans poser question au regard de notre conception de la rationalité sociologique. Ceci nous conduit à formuler deux remarques.

1. En premier lieu, nous nous demandons en quoi cette contestation est-elle différente, en termes de processus psychique, de celle qu'opère en permanence le sujet adulte lorsqu'il endosse des statuts et des rôles afin de participer à l'échange social ; ne procède-t-il pas, lui aussi, à une forme de dénégation de la castration symbolique ? Nous avons vu, en effet, que si le « premier » mouvement de la dialectique de l'institution des relations interhumaines, à savoir le mouvement de divergence, pouvait être compris comme négation du rapport naturel du sujet à son environnement par intégration du principe d'altérité, c'est-à-dire par intégration de la castration comme absence, le « second » mouvement, dit de convergence, consiste structurellement à opérer une nouvelle négation, recouvrant l'absence dans l'Autre d'un voile (celui du fantasme) permettant de donner un semblant de consistance à soi et à l'Autre, afin de stabiliser provisoirement son être et d'échanger effectivement avec autrui. N'est-ce pas finalement ce que réalisent – certes de façon singulière, voire « exagérée » – ces adolescents qui s'engagent dans des relations quasi fusionnelles et passionnelles avec leurs amis ou partenaires amoureux, dans des rapports de soumission à des figures tutélaires comme les maîtres ou les idoles, et/ou dans des actes de revendication et de défi envers l'Autorité ? Autrement dit, si tant est que l'on puisse interpréter ces comportements comme les symptômes des difficultés que connaissent nombre

¹⁷⁴ Du fait d'une construction différente de l'image de leurs corps et de son articulation avec le phallus, garçons et filles ont tendance à adopter des comportements distincts : jeux de parade chez l'adolescente qui revendique d'être le phallus, du moins d'être celle qui peut en permettre l'exercice chez l'autre ; comportements de prestance chez le garçon qui s'emploie à démontrer qu'il s'est approprié le phallus pour son propre compte. Ces comportements pouvant être interprétés en termes de régression au stade phallique sont complétés par de possibles régression au stade oral chez la fille, et anal chez le garçon (cf. sous-section sur la sexuation psychique).

d'adolescents contemporains dans leurs trajectoires d'intégration sociale, doit-on nécessairement les lire comme des dysfonctionnements relevant d'une carence ou d'une détérioration des capacités psychiques de structuration du lien à l'altérité ? Ces modes de relations (qu'il est d'ailleurs possible d'observer chez des sujets adultes) nous apparaissent – dans leur généralité, c'est-à-dire en tant que phénomènes massifs et globaux, indépendamment du caractère éventuellement pathologique de tel ou tel cas particulier – comme des solutions d'ajustement, somme toute normales dans un contexte sociétal de mise à l'écart des jeunes des espaces légitimes de contribution sociale, permettant d'instituer, malgré le déficit de reconnaissance de la part du monde adulte, du lien social en constituant des appartenances et en s'engageant dans des rôles à l'échelle d'une communauté (fût-elle exclusivement composée de jeunes du même âge). Ramener ces modes de relation à des formes régressives ou pathologiques en parlant de « dénégation » ou de « panne », c'est-à-dire en réfuter la dimension rationnelle, nous semble relever d'une lecture erronée (et probablement adulte-centrée) des phénomènes considérés¹⁷⁵. La différenciation opérée par certains auteurs entre « agir » et « acte » est à cet égard exemplaire. Selon Serge Lesourd, avant de poser un « acte » qui le définira comme sujet car il en sera l'auteur, l'adolescent a généralement besoin d'un détour par l'agir ; l'agir est certitude d'exister (donc négation de l'incomplétude du sujet), tandis que l'acte est reconnaissance de la division subjective (cf. section B, fin de la sous-section consacrée aux postures et mécanismes de défense). Est-ce à dire que l'adolescent ne serait pas propriétaire et donc responsable de son acte faute de reconnaître la castration symbolique qui sous-tend son être ? Une telle perspective signifierait, au plan de la rationalité sociologique, que l'adolescent n'aurait pas ou plus accès à la capacité d'appropriation grâce à laquelle un sujet est précisément en mesure de se constituer comme l'auteur de son existence. Or, comme nous l'évoquions à la fin de la sous-section précédente à propos du « sujet contemporain »¹⁷⁶, il paraît difficile d'envisager que l'adolescent, même entravé dans sa trajectoire d'intégration sociale par un lien social contemporain tendant sur de nombreux aspects à le maintenir à l'état d'enfant, puisse ne pas émerger au principe d'absence qui le fonde sociologiquement comme sujet humain (ce qui reviendrait alors à nier la spécificité structurale de l'adolescent par rapport à l'enfant), ni même qu'après y avoir émergé ce principe vienne à être provisoirement mis en suspens dans le cadre de ce qui pourrait structurellement constituer une régression à un mode d'organisation

¹⁷⁵ Nous suivons à ce titre Alain Ehrenberg (2011) lorsqu'il critique la tendance de la psychanalyse s'intéressant au lien social à passer du cas individuel pathologique à la « société », au risque de glisser du pathogène au normatif (p. 285).

¹⁷⁶ « Néo-sujet » dont Charles Melman estime qu'il ne serait plus divisé.

infantile¹⁷⁷. Même à admettre que de telles situations (non-émergence ou régression) soient avérées cliniquement, il paraîtrait abusif d'en généraliser le fait à l'ensemble des sujets engagés dans les types de conduites précédemment évoquées (fusion, soumission, revendication), et encore moins d'en faire une phase nécessaire de l'opération adolescente, qui concernerait à ce titre l'ensemble des sujets adolescents à un moment ou à un autre de leurs parcours (nous y revenons plus bas).

2. En second lieu, nous soulignons que l'ensemble des comportements « problématiques » (à entendre comme symptomatiques des difficultés d'intégration sociale) de l'adolescence contemporaine ne sauraient être interprétés comme tendance, plus ou moins régressive, à la résurgence d'un mode de jouissance phallique caractérisé par l'effacement provisoire du principe d'absence. Chez nombre d'adolescents c'est, au contraire, la tendance opposée qui semble être accentuée ; c'est-à-dire, non pas le mouvement de convergence qui structurellement dément l'absence dans l'Autre et peut mener, par exemple, à des formes de fusion identitaire, mais celui de divergence qu'impulse la découverte de cette « Autre jouissance » qu'est la jouissance féminine (au sens psychique). On pense à ces comportements « hors limite », tout aussi typiques – sans lui être exclusifs – de l'adolescence actuelle. Suivant la typologie des conduites à risque élaborée par David Le Breton (cf. chapitre I, section C), on y range les conduites de « vertige » qui peuvent sociologiquement relever de la désorientation, du brouillage des repères, que ce soit à travers la prise de toxiques ou d'autres comportements visant, comme la fugue ou certaines conduites délinquantes, la recherche d'intensité. C'est également le cas des conduites de « blancheur » où la désorientation se radicalise en tentative d'oubli de soi, voire de disparition du sujet, que ce soit, par exemple, à travers des consommations massives de toxiques menant au coma, l'immersion dans la virtualité du cyberspace ou des jeux vidéo, l'errance sur les routes, ou encore des comportements anorexiques. La notion d'errance est ici à entendre dans son sens plein de traversée du vide¹⁷⁸, de brouillage des repères, d'instabilité identitaire. Structurellement, il ne s'agit pas de démentir, selon une logique phallique, la castration en recouvrant voire en niant l'absence dans l'Autre, mais, au contraire, d'accentuer, d'intensifier cette absence et le sentiment d'oubli de soi qu'elle procure. Toutefois, à la différence du schizophrène qui ne parvient plus à communiquer avec son entourage, le sujet en errance n'est pas sans prise sur la réalité du monde qui

¹⁷⁷ Œdipien ou archaïque (au sens de « précœdipien »).

¹⁷⁸ Cf. « Les nomades du vide » : titre de l'ouvrage de référence en France sur la catégorie sociale des « jeunes en errance », par François Chobeaux (2004).

l'entoure puisqu'il demeure capable de s'engager dans des relations sociales (même si celles-ci sont généralement précaires). Par ailleurs, la conception dialectique de la rationalité sociologique laisse penser qu'un même sujet puisse alterner ou combiner des formes tendant vers l'errance et la confusion identitaire (fugue, vertige, coma, etc.) et des formes tendant vers la certitude d'être soi (illusion groupale, fanatisme¹⁷⁹, délinquance, marquage corporel, etc.). L'on peut même supposer que plus une tendance est (pour diverses raisons) accentuée chez un sujet, plus la tendance opposée, qui incline dialectiquement à se réaliser, est susceptible de ressurgir de façon brutale¹⁸⁰. Chez les adolescents, nous pensons que c'est la tendance à l'errance qui intervient de façon primordiale ; non seulement du fait de l'émergence au principe structural d'altérité qui marque l'entrée dans l'adolescence psychique, mais aussi, et surtout, en raison d'orientations propres à la société contemporaine : d'abord l'allongement et la complexification des trajectoires d'accès à l'âge adulte dont l'effet est de maintenir les jeunes dans une relative marge sociale (nous y revenons plus bas), et plus largement la diffusion du modèle normatif de l'individualisme contemporain qui favorise tendanciellement l'expression des singularités et des divergences dans l'établissement des rapports sociaux (sur ces deux dimensions : cf. notamment chapitre I, section B). Les psychanalystes, quant à eux, analysent essentiellement ces transformations en termes d'affaiblissement social et symbolique de la fonction paternelle (cf. sous-section précédente). Dans cette perspective, nous envisageons les comportements de fusion identitaire, de soumission à des figures tutélaires ou de revendication phallique (visant structurellement à démentir la réalité de la castration symbolique en fixant le rapport au monde du sujet) comme des *contre-tendances*, intervenant à titre de défense ou de compensation face à un vécu primordialement orienté vers la divergence, l'incertitude et l'indétermination statutaire¹⁸¹.

Ces deux remarques nous invitent à mieux déconstruire les phénomènes sociologiques d'adolescence. Il conviendrait d'abord, pour ce faire, de distinguer parmi les comportements des adolescents ce qui relève de l'une ou de l'autre des deux tendances que nous venons

¹⁷⁹ Le Breton range le fanatisme et l'intégrisme dans les conduites de blancheur en y voyant l'expression d'un renoncement à exercer son travail identitaire menant à un effacement de soi. Pour notre part, nous concevons plutôt ces conduites comme des tentatives de certifier son existence, de fixer son être dans des identités « prêtes-à-porter », fût-ce au prix d'un abandon de son autonomie à travers la soumission infantile à une figure tutélaire. Sans doute y aurait-il lieu de déconstruire ces notions pour y distinguer différentes formes ou tendances du positionnement face à l'altérité. Nous ne nous engageons pas ici dans un tel travail.

¹⁸⁰ Aussi peut-on concevoir, par exemple, que la fixation identitaire de certains groupes d'adolescents soit une forme de compensation dialectique à l'indétermination statutaire qui marque foncièrement leur condition sociale.

¹⁸¹ Un renversement de l'errance en fusion que repère Olivier Douville (2007) : « L'errant, sujet de la limite illimitée, peut, se figeant en un lieu, vite devenir un réel borderline, soit littéralement sujet de la frontière. Un garde farouche et féroce de cette frontière » (p. 45).

d'évoquer (en simplifiant : tendance à la fusion par excès de convergence ; tendance à l'errance par excès de divergence), et de savoir comment celles-ci s'articulent, se combinent chez un même sujet en fonction des différents contextes de sa vie sociale. En écho à la première remarque, il faudrait également distinguer celles et ceux chez qui les conduites « problématiques » renverraient à une incapacité structurelle (par blocage pathologique de la dialectique de la divergence et de la convergence sur l'un ou l'autre de ses pôles¹⁸²), et les autres chez qui ces difficultés ne seraient pas synonymes d'un dysfonctionnement du processus dialectique, mais d'une polarisation amenant le sujet à privilégier exagérément un des deux pôles de la dialectique, voire à se polariser successivement sur chacun d'eux, sans que le processus dialectique ne soit pour autant aboli (le sujet ne cesse à la fois de s'éprouver comme divisé et de chercher à nier cette division). À l'encontre d'une vision « pathologisante » plus ou moins inhérente à l'approche clinique de la psychanalyse de l'adolescence et/ou du lien social contemporain, c'est bien cette seconde modalité qui nous semble constituer le cas général et devoir prévaloir dans l'analyse des phénomènes sociologiques de l'adolescence contemporaine. Ainsi, nous partons du postulat¹⁸³ que les « conduites-symptômes » de l'adolescence contemporaine – celles qui sont jugées « excessives » et donc « problématiques » par le monde adulte¹⁸⁴ – ne sont pas moins sociologiquement rationnelles que celles des sujets adultes, en ce sens qu'elles mettent fondamentalement en jeu les mêmes capacités de structuration du rapport à l'altérité (consistant à la fois à analyser et à (ré)investir performantiellement ce rapport). Nous ne disons pas que ces conduites ne recouvrent pas des difficultés réelles en matière d'intégration sociale¹⁸⁵, elles-mêmes susceptibles de produire des vécus émotionnels négatifs, mais nous pensons que ce qui spécifie sociologiquement ces conduites est davantage à analyser en termes de *singularité*, c'est-à-dire de différence (éventuellement de déviance) par rapport à une norme sociale majoritaire, que de dysfonctionnement psychique. Autrement dit, c'est moins du côté du processus psychique à l'œuvre durant l'adolescence que des *conditions sociales* de son

¹⁸² Pour reprendre une terminologie psychanalytique, on pourrait dire alors que le sujet se trouverait fixé dans un mode de jouissance qu'il ne parviendrait pas à relativiser, à dialectiser par un autre ; soit qu'il s'agisse, dans la relation fusionnelle, d'une régression à un mode de jouissance strictement phallique ignorant la place symbolique du phallus, et donc l'absence dans l'Autre ; soit qu'à l'inverse, dans la relation d'errance, cette absence (le principe d'altérité) se trouve exaltée au point que le sujet soit pris dans le hors-limite d'une jouissance Autre qui ne serait plus symboliquement bornée par la jouissance phallique.

¹⁸³ Que nous étairons davantage dans les pages suivantes, avant de clore ce chapitre.

¹⁸⁴ C'est-à-dire, non pas forcément les conduites majoritaires d'un point de vue quantitatif (nombre d'adolescents ne se situent pas dans l'alternative radicale entre fusion ou errance), mais tout au moins celles qui servent de référence aux représentations sociales de la jeunesse ; dont, par exemple, Véronique Nahoum-Grappe repère qu'elles mettent en jeu une « esthétique de l'extrême », et qui se cristallisent notamment dans le discours des institutions publiques à travers la notion de « conduite à risque » (cf. chapitre I, section C).

¹⁸⁵ Voire, effectivement, pour certaines d'entre elles des dysfonctionnements pathologiques de la rationalité sociologique.

exercice que se situerait l'explication des spécificités de l'adolescence contemporaine. Ces conditions sociales sont marquées (nous l'avons vu, notamment dans le chapitre I) par un traitement social différencié fondé sur (ou du moins articulé avec) une conception de la jeunesse¹⁸⁶ comme phase moratoire d'apprentissage des rôles sociaux adultes ; cette conception implique une reconnaissance partielle du statut d'acteur social rendant les adolescents égaux aux adultes pour certains aspects de leur vie sociale, tout en les maintenant dans un état quasi infantile pour d'autres¹⁸⁷. Institué au cours du XIX^e siècle avec les débuts de la prolongation scolaire et étendu depuis les années 1960-70 à l'ensemble des classes sociales (sans pour autant abolir les clivages sociaux à l'intérieur de la jeunesse), le moratoire juvénile n'a depuis cessé de s'allonger, retardant d'une façon inédite (au moins dans l'histoire des sociétés occidentales) l'entrée dans la vie adulte de plein exercice. Si la constitution progressive d'une culture juvénile autonome (corrélative d'un relâchement du lien intergénérationnel) confère une relative consistance sociale, voire un certain prestige à une jeunesse contemporaine dont quelques-uns des attributs symboliques sont portés au rang d'idéal social (cf. le slogan « restez jeune »), le déficit global de reconnaissance dont elle est l'objet (et dont témoignent tant sa mise à l'écart des lieux de pouvoir que la stigmatisation de ces « mauvaises conduites »), ainsi que le climat général d'incertitude dans lequel elle est plongée, lui-même accentué par les signaux contradictoires qui lui sont adressées de la part du monde adulte (qui enjoint les jeunes à entrer pleinement dans la citoyenneté tout en organisant de fait le prolongement de leur mise sous tutelle), marquent l'expérience juvénile contemporaine (dans sa globalité) du triple sceau de l'instabilité identitaire, de la relégation sociale et de la stigmatisation.

Le moratoire juvénile contemporain peut dès lors être mis en rapport avec l'expérience de la *liminarité* formalisée dans les rites de passage à travers la période de marge (cf. chapitre I, section A). Outre l'indétermination et l'infériorisation (ou du moins la marginalisation) qui caractérisent les « gens du seuil » (Turner, 1990), l'institutionnalisation contemporaine de la jeunesse comme phase spécifique d'apprentissage des rôles sociaux adultes fait écho aux idées de maturation et de transmission également associées à la phase liminaire des rites de passage des sociétés traditionnelles : qu'il s'agisse de la transmission de savoirs ésotériques relatifs aux croyances magico-religieuses du groupe dans les rites d'initiation des sociétés lignagères, ou

¹⁸⁶ Précisions à nouveau que nous employons ici « adolescence » et « jeunesse » (voire « jeunesse ») comme des quasi-synonymes.

¹⁸⁷ Ce que François de Singly analyse fort justement comme des situations de dissociation entre autonomie et indépendance (cf. chapitre I, section B).

d'apprentissages liés aux règles de vie et normes d'une communauté dans les rites de passage des sociétés paysannes occidentales (cf. chapitre II, section B). La construction sociale de la jeunesse contemporaine comme classe tout autant « dangereuse » que « en danger » – porteuse à la fois des stigmates de la déviance, de l'excessivité, du risque et de la fragilité psychique – va, elle aussi, dans le sens d'une analogie avec l'expérience de la liminarité des rites de passage ; non seulement la phase liminaire des rites met en scène la faiblesse des impétrants en les exposant à travers des épreuves à des humiliations et/ou à des dangers, mais elle est également vécue comme un moment de désordre et d'incertitude susceptible de mettre en péril la cohésion de la communauté (ce qui justifie son encadrement). Nous nous demanderons plus bas, à travers les notions d'« expérimentation » et de « fragilité », dans quelle mesure la construction sociale de la jeunesse comme phase d'apprentissage et de mise en danger (représentation présente dans nombre de sociétés humaines) recouvrirait des réalités anthropologiques susceptibles de spécifier, quel que soit le contexte sociohistorique, l'adolescence psychique, si ce n'est dans ses fondements rationnels, du moins dans les modalités effectives de sa mise en œuvre.

Venons-en enfin à la *phase de revoilement* qui serait celle de la sortie de l'adolescence psychique, manifestée par la réinscription symbolique ou ré-affiliation sociale du sujet adolescent à l'ensemble sociétal d'où il est issu. Pour Jean-Jacques Rassial et Serge Lesourd, il s'agit lors de cette ultime phase de l'opération adolescente de refonder l'instance paternelle ébranlée par la découverte du leurre que constituait la promesse œdipienne, en effectuant une nouvelle opération du Nom-du-Père à même de donner au sujet une place à partir de laquelle il peut parler et agir *en son nom*. La quête identitaire de l'adolescent trouverait ici un débouché à travers diverses « nominations¹⁸⁸ » reconnues socialement, c'est-à-dire conventionnellement partagées et négociées avec l'altérité. Du point de vue de notre conception dialectique de la rationalité sociologique, alors que le mouvement de divergence était structurellement privilégié dans les deux phases précédentes (quoique dans la phase d'errance symbolique l'accentuation primordiale de la divergence puisse être compensée par un excès inverse de convergence, donnant lieu à des comportements que nous avons globalement qualifiés de « fusionnels »), c'est ici le mouvement opposé de convergence qui serait prégnant, donnant à voir la capacité du sujet à transcender la position d'altérité ou d'absence à partir de laquelle il analyse son être-au-monde, pour tisser des liens effectifs avec autrui. Ce mode d'engagement dans les relations sociales se distinguerait de celui de l'adolescent « fusionnel » (qui tend à se fixer dans des

¹⁸⁸ À entendre à la fois comme *statuts* et comme *rôles*, définissant respectivement les positions et les fonctions occupées par le sujet dans l'espace social.

identités rigidifiées) dans le sens où, s'il s'agit, là aussi, en convergeant vers autrui, de démentir structurellement la castration symbolique en se donnant l'illusion d'une complétude possible du rapport à l'Autre, le sujet n'est pas totalement « dupe » de l'artificialité d'une telle opération qui ne peut être que partielle et provisoire du fait de l'absence qui sous-tend toute relation sociale¹⁸⁹. Toutefois, comme nous l'avons évoqué plus haut, cette distinction entre ce qui relèverait d'une « dénégation » (ou contestation) et d'un simple « revoilement » de l'absence dans l'Autre (distinction qui s'explique chez certains auteurs à travers la différence entre « agir » et « acte ») pose le problème du statut épistémologique à accorder à chacun de ces concepts, duquel découle celui de la distinction entre les fonctionnements psychiques adolescent et adulte. Nous avons évoqué à ce sujet trois hypothèses :

1. les capacités sociologiques ne seraient pas intégralement acquises par l'adolescent, mais leur mise en place s'effectuerait de façon progressive ;
2. les capacités sociologiques seraient intégralement acquises avec le passage du pubertaire, mais viendraient à être provisoirement entravées ou mises en suspens au cours de l'adolescence, avant d'être réactivées au sortir du processus ;
3. les capacités sociologiques seraient intégralement et définitivement acquises avec le passage du pubertaire : il n'existerait donc au plan de la rationalité sociologique aucune différence entre le fonctionnement psychique du sujet adolescent et celui du sujet adulte.

Revenons sur chacune de ces hypothèses afin de clore synthétiquement ce chapitre.

La première hypothèse implique de penser que l'adolescent n'aurait d'abord qu'un accès partiel à la rationalité sociologique, qu'il acquerrait progressivement jusqu'à en être pleinement détenteur et devenir alors sociologiquement adulte. Cette conception développementaliste fait directement écho à la représentation ordinaire de l'adolescence comme période de maturation et d'apprentissage. Elle s'accorde également avec une partition d'un éventuel « processus juvénile » en étapes successives, dont les phases de l'opération adolescente ou des rites de passage, mais également la distinction qu'opèrent de nombreux sociologues entre « adolescence » et « jeunesse », constituent des déclinaisons possibles. Cette perspective diachronique s'avère néanmoins difficile à concilier avec l'approche structurale à travers laquelle nous concevons la rationalité sociologique. Car, si le processus dialectique de structuration du rapport à l'altérité se manifeste effectivement à travers des catégories

¹⁸⁹ En cela, d'ailleurs, la fonction paternelle n'est plus reliée à un signifiant unique – celui du Père tout-puissant – , mais se décline à travers plusieurs « noms-du-père ».

temporelles qui lui confèrent une matérialité sociale à partir de laquelle il s'appréhende phénoménologiquement comme « durée » et se constitue socialement comme « histoire » (impliquant une origine, un développement et une fin), il n'a, en tant que processus structural, rien de chronologique. Aussi les mouvements de divergence et de convergence ne sont-ils pas à comprendre comme des « moments » s'enchaînant successivement, mais comme des dimensions se réalisant *synchroniquement*, sans qu'un rapport d'antériorité ou de postériorité ne puisse être établi entre elles. En outre, non seulement ces dimensions se réalisent simultanément selon un jeu de contradiction réciproque, mais elles sont également, dans leur fonctionnement normal, *indissociables* l'une de l'autre, chaque mouvement vers un pôle (singularité ou universalité) impliquant le mouvement inverse vers le pôle opposé. Il n'est ainsi pas concevable, en dehors de la pathologie, d'envisager une singularité qui ne soit pas réinvestie dans une situation concrète d'interrelation, sauf à considérer que le sujet soit en quelque sorte « muré » dans un monde qu'il ne partage avec aucun autre (c'est cette hyper-singularité – à comprendre comme excès de rationalité sociologique – qui serait, par exemple, à l'œuvre dans la schizophrénie). À l'inverse, nous l'avons vu, il n'est pas concevable d'envisager une situation effective d'interrelation qui ne soit pas sociologiquement analysée dans un mouvement, implicite mais néanmoins structurant, de distanciation, sauf à considérer que le sujet adhère strictement au point de vue d'autrui au risque de se voir assujettir par lui ou de l'assujettir en retour (défaut de rationalité sociologique que l'on retrouverait, par exemple, dans la paranoïa). On comprend qu'il n'est pas possible, hors pathologie, de considérer que la rationalité sociologique et le fonctionnement dialectique qu'elle suppose puissent être acquis de façon partielle ou graduelle : l'accès à la rationalité sociologique *est* ou *n'est pas*, et il n'y aurait de ce point de vue aucune différence entre l'adolescent ayant émergé au principe d'altérité et l'adulte également détenteur de ce principe. Une hypothèse intermédiaire permettant de penser un éventuel processus juvénile sous l'angle de la maturation sans rompre avec la conception structurale de l'accès à la rationalité sociologique consisterait à introduire la notion d'*expérimentation* : la rationalité sociologique serait acquise dans son principe par l'adolescent, capable comme l'adulte de divergence et de convergence, mais l'exercice effectif de ces capacités, leur « maniement », viendrait à s'affiner au fil des expériences sociales, c'est-à-dire des situations à travers lesquelles ces capacités sont effectivement mises en œuvre. Au-delà des manières nécessairement singulières (car toujours relatives à des contextes socio-historiques donnés) dont chaque société humaine traite la problématique juvénile, la notion d'expérimentation pourrait être envisagée comme une donnée générale qui spécifierait – quel que soit le contexte socio-historique – les « premiers temps » de l'exercice des capacités

sociologiques du reste de l'existence humaine. Entendons-nous bien, il ne s'agit pas de (re)tomber dans le travers d'une conception génétique et adulte-centrée qui considérerait l'âge adulte comme un état d'achèvement, de stabilité identitaire et de sagesse, par opposition à une adolescence fondamentalement instable et immature ; le sujet adulte demeure traversé par le principe d'absence qui le conduit sans cesse à négocier son être avec l'altérité, le situant, lui aussi, dans une forme d'expérimentation permanente. Néanmoins, comme l'on peut supposer que l'enfant apprenne progressivement à user de ses capacités axiologiques¹⁹⁰, on postule que l'adolescent ayant émergé au principe d'altérité passe nécessairement par des phases d'exploration et de mise à l'épreuve de ses capacités sociologiques dont il ne maîtrise pas d'emblée le maniement¹⁹¹. L'existence d'un tel processus d'expérimentation – dont il faut souligner qu'il n'est pas nécessairement conscient ni volontaire, et qu'il se manifeste diversement en fonction des contextes sociétaux dans lesquels il s'insère – expliquerait, au moins en partie, la prévalence chez les adolescents par rapport aux adultes d'usages mettant en jeu la dialectique des rapports sociaux de façon « exagérée » (tendance à l'errance et/ou tendance à la fusion).

Envisageons maintenant la deuxième hypothèse selon laquelle les capacités sociologiques acquises avec le passage du pubertaire viendraient à être provisoirement enrayées ou mises en suspens au cours de l'adolescence dans le cadre de ce que l'on pourrait considérer, à partir des conceptions de Jean-Jacques Rassiail et de Serge Lesourd, comme une phase transitoire d'errance symbolique lors de laquelle l'adolescent serait « en panne de référence à la Loi » (Rassiail, 1996, p. 37) « désarrimé » de tout ancrage symbolique (Lesourd, 2005). Suivant notre conception du fonctionnement rationnel sociologique, nous envisageons cette phase d'errance comme un excès de divergence relationnelle s'inscrivant dans le prolongement de l'émergence au principe d'absence qui marque le passage du pubertaire (phase dite de « dévoilement » ou

¹⁹⁰ D'où le décalage observable entre l'émergence au principe d'abstinence, c'est-à-dire la découverte de la castration comme manque que l'on pourrait situer aux alentours du stade du miroir (entre six et dix-huit mois), et ce que l'on nomme ordinairement « âge de raison » ou savamment « période de latence » lors de laquelle l'enfant met pleinement – ou du moins plus explicitement – en œuvre sa capacité à agir « moralement ». De pareils perfectionnements sont sans nul doute observables en ce qui concerne les capacités cognitives et motrices que nous tenons pour être deux autres modalités de la rationalité humaine (cf. synthèse de la première partie).

¹⁹¹ « Par ailleurs, si l'adolescent est à présent anthropologiquement responsable, il lui faut, de son côté, mettre à l'épreuve cette nouvelle capacité dont il dispose. Il lui faut apprendre à l'exercer et, devant l'expérimenter par lui-même, il ne sait pas d'emblée comment s'y prendre » (Quentel, 2012, p. 13) ; « [...] cette capacité [...] qui rend possible de se conduire comme un acteur indépendant dans les rapports avec les autres, suppose un apprentissage. Une chose est d'en acquérir le principe, autre chose est d'en posséder le maniement. La jeunesse consiste proprement dans cet apprentissage de l'usage social de soi, du pouvoir de relation, avec ce qu'ils supposent de connaissance des autres, du monde au sein duquel ils évoluent et de ses codes » (Gauchet, 2004a, p. 40).

de « séparation ») (cf. plus haut) : désormais en capacité de s'abstraire psychiquement de son environnement en se constituant comme « autre », l'adolescent éprouverait des difficultés à réinvestir sa singularité dans une identité positive et négociée avec l'altérité. Rappelons que sur la base de ce vécu primordial d'errance identitaire les manifestations symptomatiques de la panne de l'Autre¹⁹² peuvent être classées, du point de vue sociologique du positionnement subjectif face à l'altérité, dans deux grandes catégories : soit le sujet adolescent accentue sa position d'errance en s'abandonnant dans le hors-limite de la jouissance Autre (fugue, vertige, coma, etc.) ; soit il force l'ancrage dans le symbolique en adoptant des comportements qui lui donne la certitude d'exister (fusion identitaire, idolâtrie, revendication phallique, etc.). Notons que chacun de ces positionnements ne renverrait pas au même type de « panne » : les conduites d'errance traduisent une difficulté de réinvestissement que l'on peut comprendre comme un excès de rationalité sociologique, tandis que les comportements fusionnels manifestent au contraire un déficit d'analyse, donc de rationalité sociologique.

À travers la métaphore de la « panne », c'est le registre de l'incapacité, voire de la pathologie que mobilisent Rassial et Lesourd. Dans le même temps, ces auteurs définissent l'errance symbolique comme un processus normal, nécessaire même ; ainsi, les difficultés d'inscription symbolique du sujet adolescent sont certes amplifiées par le contexte actuel et typiques de la condition des jeunes les plus défavorisés socialement, mais « le cap de la panne de l'Autre » constituerait une dimension inhérente, voire le cœur même du processus adolescent (Lesourd, 2005, p. 136). De là, nous nous interrogeons : comment concilier conceptuellement cette antinomie apparente entre processus normal et dysfonctionnement ? Aussi, comment élever la phase d'errance symbolique au rang de concept général lorsqu'une grande partie des adolescents ne semble pas verser dans les comportements extrêmes à travers lesquels cette phase est censée se manifester ? Dans le champ de la psychopathologie, de nombreux auteurs sont conduits à établir un lien entre le fonctionnement psychique normal de l'adolescence et le fonctionnement pathologique dit « d'état-limite » ou « borderline » (Marcelli et Braconnier, 2013, p. 20). L'état-limite est habituellement défini pour décrire un type d'organisation psychique se situant à la frontière entre l'organisation névrotique et l'organisation psychotique. Pour Jean-Jacques Rassial (1996) – qui considère l'enjeu de l'état-limite, comme de l'adolescence, comme étant celui d'un passage –, le « sujet-limite » semble disposer des moyens d'un franchissement, mais reste « comme arrêté sur le bord de la route » ; il n'est pas

¹⁹² Celles qui sont cliniquement observées par les analystes et qui sont socialement désignées comme « problématiques » par les pouvoirs publics ou par les « adultes » en général.

confronté à une « panne de moteur », qui impliquerait une cassure, comme dans la psychose, mais à une « panne d'embrayage » (p. 37). Aussi, l'auteur insiste sur la dimension conjoncturelle de l'état-limite adolescent : « les difficultés normales » de la refondation de l'instance paternelle « s'indiqueront dans toute une série de pathologies transitoires qui, en tant que telles, ne signifient rien de la structure, mais signalent le processus adolescent » (Rassial, 1996, p. 38)¹⁹³. Nous comprenons ici que la panne tiendrait moins à une incapacité au sens strict qu'à un empêchement, une difficulté qui renverrait (à nouveau) davantage à la problématique du maniement des capacités sociologiques qu'à celle de l'accès à leur principe rationnel. Par ailleurs, Rassial nuance son propos en précisant que l'adolescent est toujours confronté « sinon à une panne du moins à un risque de panne » (p. 37) ; de même, il explique plus loin que la disqualification des figures parentales est « un moment structurant », mais qui place le sujet « en situation de risque » (p. 39). Ainsi, la panne de l'Autre comme dimension normale du passage adolescent contiendrait un potentiel de danger, mais ne dégènerait pas nécessairement dans des formes morbides. Dans cette perspective, la notion de *fragilité* nous semble être plus judicieuse à employer que celle d'incapacité pour caractériser cette phase intermédiaire du passage adolescent, et avec elle serait-on effectivement en mesure de concevoir l'errance symbolique comme une dimension processuelle ou générale de l'adolescence psychique. Les comportements symptomatiques de cette phase (d'ampleurs variées, mais ayant pour trait commun une forme d'excessivité) pourraient alors être compris comme des modes d'ajustement, voire comme des mécanismes de défense face au vécu de déstabilisation identitaire auquel est structurellement confronté le sujet adolescent. Car le passage du pubertaire constitue sans nul doute un profond bouleversement pour le sujet qui rompt psychiquement et physiologiquement avec l'état d'enfance. L'émergence au principe d'altérité signe la découverte du caractère irrémédiable de la castration, et avec elle la destitution des imagos parentales autour desquelles s'étaient construites l'organisation psychique infantile. Cette nouvelle donne structurale s'étaye, en outre, sur les transformations réelles et tout aussi radicales de la puberté physiologique : une poussée libidinale que d'aucuns qualifient d'« explosion pulsionnelle » tant elle est massive et brutale, l'accès à la génitalité et à la jouissance orgasmique qui ébranlent les défenses érigées durant la période de latence contre les désirs œdipiens, l'apparition des caractères sexuels secondaires et la croissance qui

¹⁹³ Winnicott (1969) parlait lui-même au sujet de l'adolescence d'un « état pathologique normal » qu'il ne fallait surtout pas que la société cherche à guérir : « Il faut que la société considère cela comme un trait permanent, qu'elle l'accepte, qu'elle y réagisse de façon positive, qu'elle aille même au devant de ce phénomène mais se garde d'y porter remède » (p. 264).

bouleversent le jeu des identifications construit dans l'enfance autour de la dissymétrie des corps d'enfant et d'adulte (cf. première sous-section de la section B). L'essentiel de ces transformations se produit dans un laps de temps relativement restreint qui en accentue probablement le caractère déstabilisant ; cette soudaineté étant susceptible de produire chez l'adolescent un effet de « sidération » (Lesourd, 2002, p. 104), voire « un éprouvé de passivité » pouvant s'avérer insupportable si le sujet a le sentiment de perdre la maîtrise de lui-même (Emmanuelli, 2009, p. 33). Françoise Dolto évoque le « complexe du homard » (animal qui se retrouve sans carapace durant sa mue) pour signifier la fragilité de l'adolescent dans cette période cruciale de l'existence du sujet. Cette fragilité, mise en scène à travers des humiliations et/ou des mises en danger dans les rites de passage vers l'âge adulte des sociétés traditionnelles, serait anthropologiquement inhérente à tout moment de passage ; la liminarité pouvant être envisagée comme une « contre-structure » (Turner, 1990) intrinsèquement porteuse (au moins à titre de potentiel) d'incertitude et de désordre (Douglas, 1971). La fragilité pourrait alors être conçue comme une donnée générale inhérente aux transformations psychiques et physiologiques qui marquent nécessairement la sortie de l'enfance, quel que soit le contexte sociohistorique dans lequel elle s'insère. Bien entendu, il ne s'agit pas de réduire la fragilité aux seuls sujets adolescents et d'admettre que les sujets adultes sont eux aussi soumis à des formes d'instabilité identitaire qui les fragilisent psychiquement (à « des crises »). À l'instar de la notion d'expérimentation évoquée précédemment, la fragilité ne permet pas de différencier dans leurs principes les fonctionnements psychiques juvénile et adulte qui sont rationnellement identiques. Toutefois, l'adolescence, par l'ampleur des bouleversements auxquels elle donne lieu, constitue sans doute une période de l'existence où cette fragilité et les risques de dérives morbides qu'elle implique sont particulièrement importants¹⁹⁴. Aussi, la fragilité, toujours à l'instar de l'expérimentation, apparaît être une notion pertinente pour appréhender le fait anthropologique juvénile, notamment dans la mesure où elle serait susceptible d'expliquer (au moins partiellement) l'exagération avec laquelle nombre d'adolescents semblent faire jouer la dialectique des rapports sociaux par rapport à la moyenne des sujets adultes¹⁹⁵. Tout l'enjeu consisterait alors à identifier en quoi cette fragilité définitoire, sans lui être exclusive, de

¹⁹⁴ Ce qui expliquerait la prévalence de certaines conduites d'excès à cette période de la vie (comme les consommations ponctuelles et intensives de substances psychoactives), même si l'hypothèse d'une prévalence généralisée des comportements à risque chez les jeunes générations n'est démontrée par aucune enquête statistiques ; Patrick Peretti-Watel (2001 ; 2002) souligne à cet égard le caractère éminemment critiquable de la notion de « conduite à risque » dans laquelle il voit avant une construction sociale ayant pour effet de « [fédérer] les inquiétudes récurrentes de la société adulte à l'égard de ces jeunes » (2002, p. 30).

¹⁹⁵ Hypothèse d'une prévalence généralisée des conduites d'errance et/ou fusionnelles chez les sujets adolescents derrière laquelle nous nous rangeons, mais qui – comme celle des « prises de risque » (cf. note précédente) – nécessiterait d'être réellement attestée.

l'adolescence serait plus ou moins accentuée ou atténuée en fonction des modalités spécifiques de sa prise en charge sociale dans divers contextes sociaux.

Considérons enfin la troisième hypothèse (déjà évoquée dans les pages précédentes, et dont on aura compris qu'elle est celle que nous privilégions) selon laquelle il n'existerait pas de différence formelle (c'est-à-dire rationnelle ou structurale) entre les fonctionnements sociologiques de l'adolescent et de l'adulte, qui reposeraient l'un comme l'autre sur le même processus dialectique de divergence-convergence. L'examen des deux hypothèses précédentes nous a conduit à appréhender les notions d'« expérimentation » et de « fragilité » comme des données générales à partir desquelles il serait possible de spécifier anthropologiquement le fait juvénile. Toutefois, nous avons expliqué que ces caractéristiques mettent en jeu la problématique du maniement ou de l'exercice des capacités sociologiques, et pas celle de l'accès au principe rationnel qui les fonde (et qui est normalement détenu par l'adolescent comme par l'adulte). Nous avons également souligné que ces caractéristiques, bien qu'elles soient potentiellement plus prononcées chez l'adolescent qui se situe dans cette période « limite » de l'existence qu'est celle de l'émergence au principe d'altérité et des premiers temps de sa mise œuvre, ne constituent pas des propriétés exclusives de l'adolescence, mais sont susceptibles d'être éprouvées par des sujets adultes également soumis à l'instabilité subjective qu'implique le fonctionnement rationnel sociologique. Ces éléments nous invitent à valider le postulat selon lequel il n'existerait pas, du point de vue de la rationalité sociologique¹⁹⁶, de différence formelle ou structurale entre les fonctionnements adolescent et adulte. Autrement dit, les dissemblances phénoménologiquement observables entre jeunes et adultes ne renverraient qu'à des différences de contenu ou d'orientation des rapports sociaux à travers lesquels tout sujet définit son être face à l'altérité, tandis que la *forme* de ces rapports – celle d'une mise en tension dialectique et permanente entre une tendance à la divergence et une tendance à la convergence – serait strictement la même. C'est donc, répétons-le, non pas du côté de l'acquisition des capacités sociologiques, mais de l'*exercice* de ces mêmes capacités qu'il faut probablement situer le lieu de l'explication du fait juvénile ; et, à l'intérieur de cette problématique de l'exercice, principalement, nous semble-t-il, du côté des *conditions sociales* qui influence cette mise en œuvre. Car, même si l'on considère la fragilité et l'expérimentation comme des données générales de l'expérience adolescente, force est de constater que ces caractéristiques ne sauraient à elles seules expliquer la pluralité des manifestations sociales du

¹⁹⁶ Ceci étant également vrai pour les autres formes de rationalité humaine, notamment axiologique.

fait juvénile, et particulièrement son inégale importance selon les contextes sociétaux : de sa quasi-invisibilisation dans certaines sociétés traditionnelles, à son extension – semble-t-il inédite dans l’histoire de l’humanité – dans les sociétés modernes et contemporaines. C’est ainsi que la façon dont chaque groupement humain prend singulièrement en charge ce moment charnière de l’existence sociale de tout sujet qu’est l’accès au principe d’altérité¹⁹⁷ s’avèrerait décisif dans la compréhension socio-anthropologique du fait juvénile.

Reconnaissons alors que, si l’adolescent est d’emblée capable d’instituer des relations sociales, c’est-à-dire de diverger et de converger d’avec son environnement, la validation sociale de cette capacité à travers l’acquisition d’un statut d’adulte de plein exercice (signant socialement l’agrégation du sujet et psychiquement son inscription symbolique¹⁹⁸) ne coïncide que rarement avec le moment anthropologique de cette émergence, comme en témoignent dans la plupart des sociétés humaines l’existence d’une phase de latence sociale, plus ou moins longue et institutionnalisée, lors de laquelle le sujet n’est plus considéré comme un enfant mais pas encore comme un acteur social à part entière, dans la mesure où il n’est pas complètement établi socialement (cf. chapitre II, section B). Ce serait précisément à travers ce décalage entre l’accès (quasi instantané¹⁹⁹) aux capacités sociologiques et le moment social de sa pleine reconnaissance statutaire – offrant au jeune le droit d’être traité et d’agir comme « pair » et comme « père » – que se constituerait la catégorie juvénile comme réalité sociale. Dans nos sociétés, ce décalage s’accroît à mesure que le statut d’adulte devient de plus en plus long et difficile à acquérir. Si le moratoire juvénile contemporain confère aux jeunes générations une autonomie relativement importante (comme en témoigne la constitution de « cultures juvéniles »), il a aussi pour effet de les maintenir durablement à l’écart des espaces légitimes de participation sociale ; au point que l’on puisse parler d’une véritable « infantilisation » de la jeunesse par « mise à échéance de la responsabilité » (Gagnepain, 1994a, p. 212). Certes le contexte de fragilité psychique que constitue l’adolescence et la nécessaire phase d’expérimentation qui suit l’acquisition des capacités sociologiques rendent-ils sans doute nécessaire, dans nos sociétés comme ailleurs, un accompagnement spécifique des jeunes générations par les plus anciennes ; non seulement afin de réduire les risques morbides pour les adolescents et de les intégrer socialement, mais plus largement dans un souci de cohésion

¹⁹⁷ Prise en charge singulière définitive d’une « condition sociale juvénile ».

¹⁹⁸ Qui ne serait en somme qu’une forme de stabilisation de son organisation psychique, ni inaugurale, ni définitive.

¹⁹⁹ Si l’on se réfère au postulat d’une organisation structurale et d’une émergence, selon lequel il n’est pas possible que les capacités sociologiques soient acquises de façon partielle ou graduelle.

sociale. Probablement la nécessité d'un tel accompagnement est-elle, en outre, renforcée dans nos sociétés complexes et individualistes où la multiplication des repères et l'accélération des changements sont sources d'instabilité et de désorientation identitaires. Mais il faut souligner en contrepoint que ces réalités anthropologiques (fragilité et expérimentation) sont également susceptibles d'être utilisées pour instituer et légitimer des rapports d'assujettissement des jeunes par les adultes, dont la déresponsabilisation et la stigmatisation sont des expressions contemporaines. On pourrait sans doute trouver trace d'une pareille instrumentalisation (préservant le pouvoir des adultes sur des jeunes maintenus dans des positions inférieures) dans d'autres contextes sociétaux. À l'inverse existe-t-il probablement des sociétés dans lesquelles la prise en compte des spécificités anthropologiques du « moment juvénile » n'est pas synonyme de relégation ni d'infériorisation, et où des dispositifs sociaux (rituels et autres) permettent d'intégrer les « jeunes » dans une temporalité cohérente avec le moment anthropologique de leur accès à la rationalité sociologique. Dans de telles sociétés, les manifestations morbides de l'adolescence psychique seraient peu nombreuses et la jeunesse comme catégorie sociale serait quasi invisible, ou du moins ne serait-elle pas considérée comme problématique socialement.

L'institution d'une catégorie sociale juvénile apparaît donc fondamentalement arbitraire et relative socialement ; là où l'on peut identifier une véritable coupure anthropologique entre les fonctionnements sociologiques de l'enfant et de l'adulte, la différenciation de l'adolescent (ou du jeune) et de l'adulte n'implique pas une telle rupture, mais est principalement à comprendre comme le produit d'un traitement social différencié, reposant sur la mise à échéance d'une responsabilité pourtant rationnellement acquise (et traduisant, à cet égard, l'état des rapports de pouvoir dans une société donnée). Si l'on admet que l'adolescent est d'emblée un être sociologiquement rationnel, mettant en jeu sa double compétence à diverger et à converger socialement (fût-ce dans le cadre restreint d'un groupe générationnel et à travers les « terrains de jeu » que lui laissent les adultes), alors faut-il admettre que la phase d'agrégation sociale censée marquer l'entrée définitive dans l'âge adulte (phase clairement instituée dans les sociétés traditionnelles, mais fondamentalement « en crise » dans le contexte contemporain²⁰⁰) ne fait

²⁰⁰ Dans les sociétés traditionnelles, où se manifeste presque toujours une phase de latence sociale entre l'enfance et l'âge adulte (même si cette « jeunesse » n'est généralement pas instituée comme un « âge de la vie »), les marqueurs du passage au statut d'adulte de plein exercice (souvent le mariage et/ou l'enfantement) sont célébrés et mis en scène à travers diverses cérémonies et festivités mobilisant l'ensemble de la communauté, ce qui les rend relativement clairs et efficaces. La phase d'agrégation est, en outre, synonyme de promotion sociale pour le novice qui voit son statut s'élever et ses pouvoirs croître. Au contraire dans le contexte contemporain, les seuils d'entrée dans l'âge adulte (la sociologie à tendance objectiviste en retient principalement deux : l'accès à l'emploi stable et

qu'officialiser l'achèvement d'un processus déjà achevé, ou plutôt *déjà toujours inachevé* puisqu'en perpétuel recommencement. Car, et c'est le point sur lequel nous souhaitons finir, l'adolescence inaugure un processus conflictuel qui durera toute l'existence d'un sujet irrémédiablement pris dans cette contradiction de tendre à la fois vers la singularité et vers l'universalité, de se positionner à la fois comme différent et comme semblable, et, à ce titre, de ne jamais être définitivement « adulte », au sens d'être « accompli » ou « achevé ».

Pour mieux comprendre la nature du processus dialectique qui se met en place à partir de l'adolescence, il nous faut préciser que si l'accès à la rationalité sociologique constitue une rupture avec le mode d'être de l'enfance, il ne le fait pas pour autant disparaître. Ainsi, les processus d'incorporation et d'imprégnation autour desquels s'organisaient le rapport au monde de l'enfant demeurent actifs chez le sujet ayant émergé au principe d'altérité ; s'ils sont désormais structurés, analysés en permanence par le principe d'altérité qui structurellement les conteste, ce même principe implique simultanément un réinvestissement de cette analyse dans une situation effectivement assumée (une « performance » ; cf. chapitre I, section B) qui peut être considéré comme une tentative (jamais aboutie) de se réaccorder avec ces processus et la condition d'être incarné, corporellement relié à (et à ce titre dépendant de) son milieu environnant qu'ils supposent. Dans ce sens, l'enfance demeure inscrite dans le sujet comme une dimension de sa « personne » qu'il tendra, tout au long de son existence, à retrouver sans jamais y parvenir totalement. Pour le dire dans des termes plus proches de ceux de la psychanalyse, si le meurtre symbolique du père imaginaire – que l'on peut concevoir comme « meurtre de l'enfant », selon l'expression de Serge Leclair (1975), puisqu'à travers le père c'est la dimension de l'enfance dans le sujet qui est visée – s'avère nécessaire pour qu'advienne un sujet « auto-nome »²⁰¹, il se révèle dans le même temps structurellement impossible à mener à son terme²⁰². En conséquence, nous pouvons envisager le fonctionnement rationnel

la formation d'une unité conjugale stable parachevée par la naissance du premier enfant) sont, non seulement plus longs et difficiles à atteindre, mais ils perdent de leur efficacité symbolique dans la mesure où ils sont dilués dans le temps, parfois réversibles et peu ritualisés. La perte de prestige social du statut d'adulte et des pouvoirs qui y sont associés réduit d'autant plus la valeur de ce passage qui semble être de moins en moins synonyme d'élévation sociale. Aussi, pour autant que l'allongement de la phase d'indétermination statutaire ou d'errance symbolique constitue le symptôme des difficultés tant psychiques que sociales d'une jeunesse contemporaine socialement définie comme « problématique », c'est bien dans l'incapacité de nos sociétés à reconnaître l'égalité des jeunes à contribuer au bien commun, et à donner une valeur positive au passage à l'âge adulte que se situe la source de ces difficultés. Dans cette perspective la phase moratoire, d'errance symbolique ou période de marge, n'aurait pas la même portée ontologique que les deux autres (séparation et agrégation) qui sont réellement explicatives du processus dialectique qui s'instaure en chaque sujet à partir de l'adolescence.

²⁰¹ Non seulement acteur, mais *auteur* de son histoire et de son désir.

²⁰² Jean-Claude Quentel (2004) explique à ce sujet : « L'adolescent s'ouvre à la personne et à la dialectique qu'elle suppose et, notamment, à la constante contradiction entre la dimension de l'enfant qui perdure en lui et son

sociologique (auquel est soumis tout sujet ayant émergé au principe d'altérité) comme *une dialectique de l'enfant et du non-enfant*.

La phase de revoilement de l'opération adolescente ou d'agrégation des rites de passage peut dès lors être conçue comme une forme de retour à (voire de réconciliation avec) la dimension de l'enfant dans le sujet : retrouvailles avec les parents (à l'occasion d'un événement à forte valeur symbolique comme un mariage, une naissance ou un décès), réinvestissement de liens ou d'activités initiés durant l'enfance et abandonnés durant l'adolescence, engagement dans des responsabilités (parentales ou autres) visant à prendre en charge autrui, etc. Mais un retour qui n'est jamais reproduction à l'identique car toujours marqué du sceau de l'altérité ; l'enfance retrouvée est toujours une enfance mythifiée, recomposée, réinterprétée comme le montre les récits de vie que nous aurons l'occasion d'analyser dans la seconde partie de notre travail. Cette « réconciliation » qui sociologiquement se traduit par des récapitulations et des compromis identitaires, et qui socialement donne lieu à une reconnaissance plus ou moins officielle de la part du monde adulte, signerait la fin d'un *cycle* que l'on pourrait éventuellement faire correspondre à celui de l'adolescence psychique entendue par les psychanalystes, mais qui ne constituerait d'un point de vue rationnel ni un commencement ni une fin dans la mesure où le mouvement contradictoire qui en impulse la trajectoire aura été expérimenté bien avant et continuera de l'être bien après²⁰³. On peut d'ailleurs considérer que, bien avant d'avoir bouclé ce cycle au terme duquel il se reconnaît et est reconnu comme adulte, l'adolescent a déjà entrepris ce retour à l'enfance qu'il porte en lui et qui ne l'a structuralement jamais quitté ; et l'on peut, par exemple, envisager les comportements à tendance fusionnelle des jeunes qui, entre tendance mégalomane et soumission à des figures tutélaires, démentent (sans pour autant s'y soustraire) la castration symbolique, comme des manières de faire ressurgir pour jouer avec elle cette dimension de l'enfant (et donc du père phallique) dans le sujet, tout en éprouvant l'irréductible limite dans l'impossibilité de retrouver pleinement sa place d'enfant et l'état de certitude identitaire qui la caractérisait.

* * *

dépassement. En d'autres termes, l'adolescence inaugure en chacun de nous un conflit interne qui durera jusqu'à la fin de nos jours : en tant qu'adulte, nous sommes sortis de l'état d'enfance, mais, paradoxalement, celle-ci ne cesse de nous habiter » (p. 22).

²⁰³ Tout au plus pourrait-on parler d'une phase de stabilisation de l'organisation psychique, sans donner à cette stabilisation une portée définitive ni une valeur ontologique supérieure par rapport aux mouvements similaires qui interviendront nécessairement à nouveau dans l'existence du sujet.

De nos questionnements fondamentaux sur le statut épistémologique de la catégorie juvénile, nous sommes conduit à conclure de façon nuancée.

À la question « existe-t-il un processus juvénile ? » – c'est-à-dire : « est-ce que l'adolescence ou la jeunesse mettent en jeu des processus psychiques (ou rationnels) qui leur seraient exclusifs et, à ce titre, les spécifieraient des autres périodes leur succédant dans le cycle de vie (âge adulte ou vieillesse) ? » –, nous répondons par la négative. Certes, le passage du pubertaire marque une rupture structurelle avec l'enfance, mais le principe rationnel d'altérité auquel émerge l'adolescent est tout autant détenu par l'adulte ou la vieille personne. La seule dissociation qui tienne alors du point de vue du fonctionnement rationnel sociologique est celle qui oppose l'enfant et le non-enfant (le non-enfant pouvant être aussi bien jeune, adulte ou vieux). Dans cette perspective, on comprend que toute société humaine soit conduite à reconnaître, à valider d'une manière ou d'une autre ce « moment » anthropologiquement invariant et sociologiquement fondateur qu'est la sortie de l'enfance ; de même que l'on comprend qu'à contrario l'institution d'une période moratoire faisant suite à cette émergence ne repose, pour sa part, sur aucun impératif en la matière. La jeunesse (qu'on la nomme adolescence, jeunesse, puberté, nubilité, etc.) n'est de ce point de vue qu'une construction sociale, strictement relative à des contextes sociohistoriques donnés, et n'ayant aucune portée explicative générale. Précisément, la jeunesse peut être envisagée dans ce sens comme le produit du traitement singulier dont sont l'objet celles et ceux qui sont anthropologiquement sortis de l'enfance mais pas encore reconnus comme des acteurs sociaux à part entière. En d'autres termes, la catégorie juvénile résulte du décalage entre le moment anthropologique de l'accès aux capacités sociologiques et le moment social de la reconnaissance de cet accès ; ce qui la constitue dans nombre de sociétés humaines comme une phase, plus ou moins longue et institutionnalisée, de latence sociale.

Toutefois, si la jeunesse n'existe pas à titre de processus psychique ou rationnel, il est possible de la spécifier anthropologiquement comme étant la période de toute existence humaine s'inscrivant dans le prolongement direct de l'émergence au principe d'altérité, et où, à cet égard, les effets de cette émergence retentiraient avec une particulière intensité. Pour saisir les spécificités de ce contexte, nous avons avancé deux notions : la *fragilité* et l'*expérimentation*. D'abord, l'adolescence, par l'ampleur des bouleversements auxquels elle donne irrémédiablement lieu (tant au plan rationnel avec l'expérience intime de l'absence, qu'au plan

physiologique avec les transformations réelles du corps), constitue sans doute une période favorisant l'instabilité et la fragilité psychiques. Ensuite, l'adolescence correspond, pour tout sujet humain, aux premiers temps de la mise en œuvre des capacités sociologiques, et peut, à ce titre, être considérée comme une période où prime l'expérimentation ou l'apprentissage du maniement de ces capacités. Ces deux réalités anthropologiques – fragilité et expérimentation, qui sont, soulignons-le à nouveau, non exclusives à l'adolescence – constitueraient, chacune pour des raisons différentes, éventuellement en s'articulant l'une avec l'autre, un contexte propice à l'expression de formes exagérées (clivées ou polarisées) de la dialectique des relations sociales ; formes pouvant alors être socialement désignées comme excessives ou déviantes, voire cliniquement analysées comme morbides. Ainsi, fragilité et expérimentation seraient susceptibles de spécifier anthropologiquement la période juvénile (du moins sa première phase qu'est l'adolescence), non pas en tant que déterminants primordiaux des conduites sociales des adolescents (c'est-à-dire en tant que principes rationnels), mais à titre de facteurs explicatifs secondaires potentiellement prépondérants à cette période « limite » de l'existence.

Enfin admettons que si la fragilité et l'expérimentation sont à mêmes de justifier, quel que soit le contexte sociohistorique, l'existence d'une prise en charge sociale spécifique du moment juvénile par les générations adultes, ces notions ne sauraient expliquer à elles seules l'ensemble des manifestations sociales de la jeunesse, et notamment l'extension, semble-t-il inédite, dont cette catégorie est l'objet dans le contexte actuel des sociétés occidentales. La *condition juvénile contemporaine* prend ainsi la forme d'un moratoire social particulièrement long et marqué par une indétermination identitaire, certes inhérente à tout processus sociologique de changement, mais ici largement accentuée par les effets d'une ambivalente relégation sociale, mariant autonomisation, stigmatisation et déresponsabilisation des jeunes générations.

SYNTHÈSE DE LA PREMIÈRE PARTIE

A – DE LA CONDITION JUVÉNILE CONTEMPORAINE...

Cette première partie a visé à construire notre objet de recherche en partant d'un questionnement général sur ce que nous nommons la *problématique juvénile*, c'est-à-dire sur les enjeux socio-anthropologiques du passage entre l'état d'enfant et celui d'acteur social de plein exercice (ce que l'on nomme « âge adulte ») ; problématique qui s'exprime particulièrement dans le contexte des sociétés modernes occidentalisées à travers les phénomènes sociaux dits d'« adolescence » ou de « jeunesse »¹. Pour ce faire, nous nous sommes d'abord intéressé aux approches de ces phénomènes par le courant disciplinaire dans lequel nous nous inscrivons de façon primordiale : la sociologie (cf. chapitre I). Si ce champ du savoir scientifique a longtemps ignoré ou du moins minoré la problématique juvénile, l'ampleur inédite que prirent les manifestations de cette dernière au fil du XX^e siècle dans les sociétés occidentales² la fit progressivement accéder au rang d'objet d'étude sociologique à part entière. C'est dans son rapport aux autres classes d'âge, et particulièrement à travers ses relations avec le monde « adulte » que la problématique juvénile a été jusqu'à aujourd'hui majoritairement pensée (la « rupture générationnelle » constituant un thème récurrent de questionnements et controverses tant scientifiques que sociétaux).

Parmi les sociologues français contemporains nous nous sommes intéressés aux travaux d'Olivier Galland qui conçoit la jeunesse comme une phase d'apprentissage des futurs rôles adultes ; l'apport majeur de cet auteur à la compréhension des phénomènes sociaux de juvénilité dans la société contemporaine tient à la mise en lumière de la *complexification des modes d'entrée dans la vie adulte* dont les symptômes sont l'allongement des trajectoires juvéniles, la désynchronisation des seuils de passage vers l'âge adulte, la déstandardisation et la fragilisation de ces parcours. L'auteur relie cette complexification aux transformations des normes d'âge qui accompagnent le développement de la modernité, notamment la dévaluation du prestige social

¹ Comme nous l'avons expliqué dans l'introduction générale, nous englobons ces deux notions équivoques en sociologie (adolescence et jeunesse) sous les termes générique de « jeunesse », « période juvénile » ou « juvénilité » ; quand nous parlons d'« adolescence » ou d'« adolescent » c'est surtout pour signifier que l'on se situe plus près de la borne inférieure de la période juvénile ; pour désigner la phase supérieure nous parlons de préférence de « jeune adulte ».

² Notamment à partir de la fin des années 1950 avec l'émergence concomitante d'une culture juvénile de masse et d'expressions juvéniles ouvertement contestataires de la « société adulte » ; phénomènes qui renforcèrent la perception de la jeunesse comme une véritable classe d'âge, un groupe social autonome.

de l'âge adulte, et de manière générale l'affaiblissement du critère d'âge comme principe de classement social. De ces transformations découlent, selon lui, le passage d'un modèle de socialisation basé sur l'identification (dans lequel domine la transmission familiale verticale) à un modèle basé sur l'expérimentation (dans lequel les contenus et les agents de socialisation sont plus diversifiés).

Dans une perspective méthodologique plus compréhensive, des sociologues comme François de Singly ou François Dubet (et dans leur sillage Vincenzo Cicchelli ou Cécile Van de Velde) conçoivent la jeunesse comme une expérience de *mise en tension* entre deux dimensions du « processus d'individualisation » à l'œuvre dans les sociétés modernes occidentales : d'un côté, l'affirmation d'une autonomie qui répond à l'impératif social de réalisation de soi, d'authenticité et qui s'articule avec le libéralisme des mœurs et ce que d'aucuns qualifient d'hédonisme ; de l'autre, la conquête d'une indépendance matérielle répondant à l'impératif d'intégration socio-économique, articulé aux valeurs d'efficacité et de performance inhérentes à l'idéologie du libéralisme économique. Ces deux dimensions peuvent se combiner de manière relativement harmonieuse lorsque les ressources matérielles et symboliques dont disposent les acteurs soutiennent cette conciliation, mais elles peuvent également être vécues comme concurrentes, voire contradictoires. La condition juvénile contemporaine est, de ce point de vue, tout à fait singulière dans la mesure où elle se caractérise (majoritairement, s'entend) par une déconnexion grandissante de ces deux dimensions : alors que l'indépendance matérielle (dont le seuil majeur de validation est l'accès à une activité professionnelle stable et correctement rémunérée) est beaucoup plus longue et incertaine à acquérir, l'autonomie des adolescents dans les domaines relationnel et culturel (dans la gestion de leurs sociabilités amicales et amoureuses, de leurs loisirs, de leurs pratiques vestimentaires, etc.) s'élargit à tous les milieux sociaux et s'initie de plus en plus précocement (souvent dès l'enfance).

Cette dissociation se traduit par la mise en tension de différents univers relationnels pouvant conduire à un « clivage identitaire » (Singly, 2014) : le domaine de l'autonomie relationnelle et culturelle est entièrement dévolu aux relations entre pairs générationnels, sans droit de regard pour les parents ; tandis que la sphère de la scolarité et des études (principal vecteur d'acquisition de l'indépendance matérielle) est sous influence parentale, du moins sous la responsabilité conjointe du jeune et de ses parents (cette cogestion pouvant se prolonger tant que le jeune demeure matériellement dépendant de ses parents). Dans ce contexte, appartenance générationnelle et appartenance familiale tendent à être vécues comme des univers séparés,

impliquant, en cas de tensions trop fortes entre elles, de possibles phénomènes de repli sur le groupe de pairs générationnels. Néanmoins, les analyses en termes de repli identitaire ou de rupture générationnelle doivent être tempérées dans la mesure où la famille demeure (en dépit des évolutions de ses modes d'organisation, de ses rôles et normes) une instance de socialisation importante dans la construction identitaire des jeunes, particulièrement dans la première phase de la jeunesse qu'est l'adolescence.

Cependant, le phénomène majeur qui ressort des transformations de la jeunesse contemporaine est sans nul doute l'*autonomisation grandissante de ses modes de socialisation* dont témoigne dans les domaines des loisirs et des sociabilités amicales l'émergence d'une « culture juvénile » tendant à s'auto-référencer et à se singulariser fortement des normes et usages des autres classes d'âge. À l'image de la notion même de « jeunesse » dont les sociologues soulignent la dimension éminemment plurielle, cette culture juvénile ne doit pas être envisagée comme un bloc monolithique, mais comme un ensemble composé d'une multitude de sous-ensembles culturels, plus ou moins formalisés et auxquels les jeunes adhèrent de façon plus ou moins souple (des « puristes » aux « satellites »), souvent en empruntant des traits à plusieurs d'entre eux. En même temps, l'analyse globale de cet ensemble fait ressortir des caractéristiques communes ou du moins transverses qui le singularisent vis-à-vis des autres « âges de la vie » et notamment du monde adulte. Cette singularisation se manifeste particulièrement dans le domaine des pratiques festives et des usages de substances psychoactives qui leur sont associés : non seulement ces pratiques et usages sont objectivement nettement différenciés de ceux des adultes, mais ils constituent à bien des égards un point de tension des relations intergénérationnelles (entre incompréhension, malaise et conflictualité ouverte), ceci d'autant qu'ils s'inscrivent dans un imaginaire social associant juvénilité et transgression (Darmon, 2010), juvénilité et risque (Peretti-Watel, 2002) ou juvénilité et « rêve d'intensité » (Nahoum-Grappe, 2010). Ainsi, à l'instar des fêtes technos clandestines et des « jeudis soirs étudiants » qui en constituent – particulièrement en Bretagne – des manifestations emblématiques, les pratiques festives juvéniles apparaissent révélatrices des antagonismes générationnels sur lesquels repose la condition juvénile contemporaine. Ces pratiques représentent un phénomène d'ampleur que l'on observe sous sa forme générique d'alcoolisation collective de fin de semaine dans de nombreux pays occidentaux et dans tous les milieux sociaux (Beck, 2016, p. 81). Si elles ne sont pas nécessairement expérimentées par tous les jeunes, on peut estimer qu'elles constituent une instance majeure de socialisation de la jeunesse vis à vis de laquelle à peu près tous sont conduits à un moment ou l'autre de leur trajectoire à se positionner. De manière

générale, l'autonomisation juvénile peut être envisagée comme une forme de compensation : écartés des espaces légitimes de contribution sociale, les jeunes investissent les « terrains de jeux » (Singly, 2014, p. 364) que leur laissent les adultes. Dans un contexte où d'autres manières d'être reconnu et valorisé socialement ne sont pas accessibles, la consommation culturelle devient « un mode de réalisation de soi » (Oktobre, 2014, p. 158). Le champ des pratiques de loisirs et des sociabilités amicales (à l'intérieur duquel nous situons celui des pratiques festives) constitue alors un terrain d'investigation particulièrement propice à la compréhension des spécificités de l'expérience de la juvénilité dans le contexte actuel.

Ainsi, les apports des sociologues s'avèrent précieux pour penser la singularité des conditions sociales d'existence de la jeunesse dans la société contemporaine (ce que nous nommons *condition juvénile contemporaine*) et de ses manifestations phénoménales (notamment l'autonomisation « culturelle » des jeunes générations). Toutefois, ces auteurs nous éclairent relativement peu sur les processus qui sous-tendent et déterminent ces phénomènes, sauf précisément à les réduire à l'influence des dites conditions sociales ou conditions socio-historiques qu'ils mettent en exergue. Prenons l'exemple de la notion d'« autonomie » qui est centrale dans les analyses qu'opère la sociologie des phénomènes de juvénilité, et plus largement des phénomènes sociaux dans le monde contemporain ; il ressort que cette notion est très faiblement définie chez la plupart des auteurs : dans le meilleur des cas, elle fait l'objet d'une définition rudimentaire (« la capacité d'un individu de se donner lui-même sa propre loi » selon François de Singly s'inspirant de Kant) ; dans le pire, elle n'est pas définie et réduite à (ce que l'on suppose être) ses manifestations symptomatiques : le desserrement du contrôle parental, l'engagement dans des groupes de pairs générationnels, la décohabitation, l'accès à un premier « job », etc. Dans une perspective plus compréhensive on fait prévaloir sur les attributs statutaires « objectifs » les représentations des acteurs, sans plus définir ce qui rend précisément ces acteurs capables d'exercer leur autonomie ; ces représentations tendent alors à être tout autant réifiées que les marqueurs statutaires. Accéder à l'autonomie, c'est alors « se sentir » autonome et/ou accéder à des attributs matériels et symboliques historiquement particularisés (« couple », « diplôme », « emploi salarié »). Et cet accès est lui-même essentiellement déterminé par des conditions sociales d'existence, c'est-à-dire par des traitements sociaux particuliers (en l'occurrence le traitement qu'une société fait de ses « jeunes ») ; ainsi le seuil d'accès à cette autonomie est-il variable en fonction des contextes sociohistoriques, des conquêtes ou reculs des droits des individus ou des groupes, des conditions matérielles résultant de l'état donné d'une organisation socioéconomique, des

représentations sociales de l'avancée dans le cycle de vie, etc. Le processus historique dit « d'individualisation³ » devient (dans ses différentes déclinaisons : affaiblissement du principe de parenté et dévaluation corrélative de l'âge adulte, institution de « droits de l'enfant », démocratisation des relations familiales, etc.) le principal cadre explicatif de l'extension de l'autonomie dans le monde contemporain. Ce faisant, cette approche « historique⁴ » fondée sur la dichotomie entre tradition et modernité sous-tend l'idée selon laquelle les acteurs des sociétés non inscrites dans ce processus ne connaîtraient pas l'autonomie, qui serait en quelque sorte une invention de la modernité. Ce qui est vrai pour l'autonomie l'est pour d'autres notions, comme celle d'« identité » qui est tout aussi prééminente dans les analyses sociologiques de la jeunesse (et à juste titre), mais qui est également tout aussi faiblement définie par les sociologues. Reconnaissons néanmoins que nous trouvons chez certains auteurs des conceptualisations réellement élaborées : par exemple, chez Vincenzo Cicchelli (2001b) qui, renonçant à réduire l'autonomie à ses contenus manifestes (il estime que le discours des acteurs est « d'emblée ambivalent »), conçoit ce qu'il préfère nommer « autonomisation » comme le résultat d'une « tension conceptuelle » et constante (concernant tant les jeunes que les adultes) entre « autonomie » et « hétéronomie » (pp. 144-145). Les conceptions d'auteurs comme François de Singly ou (en dehors du champ de la jeunesse) Claude Dubar sur la notion d'identité ne sont, elles aussi, pas dénuées de toute portée conceptuelle. Cependant, ces approches demeurent largement imprégnées des concepts issus de la socio-psychologie (par exemple, G. H. Mead) ou de la psychologie développementale (par exemple, Erikson), ce qui les maintient en dernière instance dans une forme de positivisme les empêchant notamment de se départir de l'opposition du collectif et de l'individuel (cf. ci-après). Pris dans leur globalité, les travaux sociologiques sur la jeunesse souffrent d'un manque significatif de théorisation dans la mesure où ils ne font que rarement référence à des modèles généraux d'explication du « faire société ».

Ainsi, cette fragilité conceptuelle de la sociologie de la jeunesse (qui est celle de la sociologie contemporaine en général) s'accompagne d'une tendance à positiver la problématique juvénile à travers ses manifestations « objectives » (c'est-à-dire directement observables) dont témoigne l'inflation constante des catégories d'âge visant à décrire une transition juvénile dont les

³ C'est-à-dire la diffusion progressive dans l'ensemble des sphères de la société d'un modèle normatif fondé sur les valeurs et idéaux démocratiques issus des Lumières.

⁴ « Historiciste » devrait-on dire dans la mesure où elle se résume à un ordonnancement causal de faits fondé sur la recherche d'une « origine » qui n'aboutit qu'à un développement historique ou « genèse effective » (Quentel, 2007, p. 201) ; bien loin, là encore, de définir ce qui précisément fonde la capacité humaine d'« historicité » c'est-à-dire de produire de l'histoire.

contours paraissent s'élargir continuellement avec le développement de la modernité (Cicchelli, 2001a, p. 13). Cette difficulté à clarifier les frontières d'un phénomène en perpétuelle extension et recomposition est particulièrement frappante dans le cas de la différence entre enfance et jeunesse qui est, si ce n'est impensée, du moins très faiblement soulignée par la plupart des sociologues s'intéressant à la jeunesse. Ainsi, la lecture de leurs travaux laisse supposer qu'ils considèrent ces deux âges comme étant inscrits dans une sorte de continuum dans lequel seules quelques fines variations – des degrés dans la conquête de l'autonomie, des différences relativement subtiles en matière de pratiques culturelles – opéreraient une distinction⁵. Il est vrai que le traitement social contemporain de ces deux âges de la vie va dans le sens d'un effacement de la frontière qui historiquement (du moins à l'échelle des derniers siècles de l'histoire des sociétés occidentales) les a toujours plus ou moins séparés, dans la mesure où d'un côté les libertés et les droits des enfants progressent, et que de l'autre l'accès aux responsabilités sociales « adultes⁶ » et à l'indépendance matérielle qui spécifiaient le jeune par rapport à l'enfant est retardé. L'enfant est progressivement reconnu comme un acteur social à part entière⁷, tandis que le jeune est durablement déresponsabilisé, c'est-à-dire infantilisé. Cet effacement ne signifie pourtant pas que la différence ontologique entre enfance et adolescence (ou jeunesse) doivent être écartée des analyses sociologiques ; bien au contraire, nous pensons que la prise en considération conceptuelle de cette différence est fondamentale, fût-ce précisément pour expliquer les phénomènes qui conjonctuellement la nient ou du moins l'amoindrissent. Là encore y voyons-nous la tendance de la sociologie de la jeunesse à « coller » aux manifestations sociales des objets qu'elle se donne dans une visée trop univoquement empiriste et descriptive.

⁵ Par exemple dans ses travaux sur la famille (2004) ou les « adonaissants » (2014), François de Singly parle des relations « parents-enfants » en y englobant les relations « parents-adolescents ». De manière générale, il ne distingue pas enfant et adolescent (ou jeune) puisque selon lui la construction d'une « identité individualisée » est un processus qui commence dès l'enfance. Plus encore, Singly n'opère pas de véritable distinction conceptuelle entre « enfance » et « âge adulte » ; s'il admet que le parent ne se situe pas face à son enfant dans une même attente de réciprocité que le conjoint vis-à-vis de son partenaire (2004, p. 14), il place sur le même plan la construction de ce qu'il nomme le « soi enfantin » et le « soi adulte » (p. 25). Aussi estime-t-il que « l'adulte, comme l'enfant, n'a jamais terminé sa propre construction » (p. 28), et que « les grandes lignes du modèle du "bon conjoint" ressemblent à celles du "bon parent" » (p. 29).

⁶ C'est-à-dire aux responsabilités sociales reconnues et valorisées par les adultes, puisque nous n'ignorons pas qu'il existe d'autres modes de contribution sociale pouvant notamment être internes au groupe de pairs générationnels mais n'étant pas nécessairement reconnus comme tels par le monde adulte.

⁷ Dans les discours communs ; mais également dans les discours sociologiques, comme en témoigne la constitution relativement récente (années 1990) d'une sociologie de l'enfance dont le postulat (après, il est vrai, une véritable « cécité » des sciences sociales à son égard) est de considérer l'enfant comme « un acteur, un partenaire dans son processus de socialisation » (Sirota, 2005, p. 36).

De surcroît, cette essentialisation est intimement liée à la prégnance de ce que nous avons nommé le *paradigme individualiste*⁸ qui consiste à présupposer qu'« individu » et « société » constituent des niveaux de réalité autonomes, disposant à ce titre de propriétés intrinsèques, c'est-à-dire de propriétés ne dépendant pas strictement de la relation qui s'établit entre eux, et ceci même s'ils sont par ailleurs susceptibles de s'influencer l'un l'autre. Nous avons dans le premier chapitre (notamment section B) développé un propos critique envers ce postulat théorique qui, en dépit de l'ancienneté du débat sur les rapports de l'individuel et du collectif en sociologie, continue d'imprégner les analyses des sociologues contemporains. Nous appuyant notamment sur Alain Ehrenberg (2011) et le concept de « relation interne⁹ » qu'il met en exergue pour spécifier l'objet de la sociologie, nous avons proposé de dépasser le paradigme individualiste en adoptant une approche résolument *relationnelle* des phénomènes sociaux selon laquelle les acteurs (s'incarnent-ils dans des individus » en chair et en os ») sont des parties d'une totalité (la relation sociale) qui les définit intégralement, et en dehors de laquelle ils n'ont – d'un point de vue sociologique, s'entend – aucune existence. Pas de place dans cette approche pour des dichotomies comme « identité pour soi/identité pour autrui » (Dubar, 2007), « soi intime/soi statutaire » (Singly, 2004) ou « monde à soi/appartenance sociale » (Singly, 2014). Autrement dit, l'objet de la sociologie n'est pas d'étudier tel ou tel acteur défini à travers des propriétés particulières ; il n'est pas non plus d'étudier la « société » considérée comme ensemble de normes et d'usages définis extérieurement aux acteurs qui les intérioriseraient plus ou moins passivement ; mais il consiste à analyser la *structure relationnelle* à travers laquelle des acteurs (individuels ou collectifs) considérés comme *partenaires* se positionnent et agissent réciproquement dans le cadre d'institutions (à entendre dans un sens non restrictif de communautés d'usages). Cette structure ou « forme¹⁰ » relationnelle ne peut être définie de façon dialogique (au sens où elle résulterait de l'articulation de logiques ou processus distincts), mais doit être pensée comme le produit d'un seul et même processus que nous envisageons à partir de la théorie de la médiation comme une *dialectique de la divergence et de la convergence* (cf. ci-après).

⁸ Qui n'est pas, comme nous l'avons déjà précisé, à confondre avec le paradigme de l'individualisme méthodologique qui n'en constitue qu'une réalité parmi d'autres ; les approches holistiques – qui réifient « la société » – en étant tout autant imprégnées.

⁹ Concept issu de la philosophie, faisant écho à celui sociologique d'« action réciproque » chez Simmel.

¹⁰ Pour reprendre la distinction simmelienne entre « forme » et « contenu » (Simmel, 1991).

B – ...AU PROCESSUS D'ÉMERGENCE AU PRINCIPE D'ALTÉRITÉ

Ainsi, les insuffisances théoriques des approches sociologiques de la jeunesse ont justifié que nous nous écartions de ce champ disciplinaire ; d'abord, en visitant son voisinage le plus proche qu'est celui de l'anthropologie sociale et culturelle (ou de l'ethnologie, pour reprendre le vocable utilisé dans la tradition française) ; puis, en explorant le domaine a priori plus éloigné (parfois considéré comme antinomique avec l'objet de la sociologie¹¹) de la psychologie, et plus particulièrement de la psychanalyse.

Les approches anthropologiques des phénomènes rituels dans des sociétés dites « traditionnelles » (c'est-à-dire autres que celles de la modernité occidentale) (cf. chapitre II) conduisent à penser que se manifesterait dans tous les groupements humains, non seulement une coupure entre l'état d'enfant et celui d'être mature/initié (l'universalité de cette distinction apparaît indiscutable, et indiscutée), mais également une « catégorie juvénile », correspondant à un état intermédiaire entre celui d'enfant et celui d'acteur social à part entière. Même si son institution n'est pas nécessairement objectivée à travers des statuts et des rôles « officiels », la catégorie juvénile fait l'objet d'un traitement social spécifique marquant d'une manière ou d'une autre (à travers la façon de se vêtir, le lieu d'habitation, le rapport à la sexualité, les modes de contribution sociale, etc.) et avec plus ou moins d'intensité (parfois la séparation est très nette, parfois elle est plus subtile, presque imperceptible) sa différence avec les autres classes d'âge. Le mariage et/ou l'enfantement sont alors généralement (mais pas nécessairement) les étapes qui signent le passage définitif dans la catégorie d'adulte de plein exercice.

Ce constat nous incline à penser qu'il existerait un processus socio-anthropologique de portée générale à travers lequel la juvénilité serait à concevoir, non pas comme une péripétie spécifique à certains contextes sociohistoriques (notamment comme une invention des sociétés modernes occidentales), mais comme une forme générique, invariante de la socialité humaine, inscrite à cet égard (même de façon minimale) dans l'organisation sociale de toute communauté, par-delà, ou plutôt à travers la multiplicité des traitements sociaux dont elle est l'objet et des contenus dans lesquels elle se manifeste (processus général que nous avons provisoirement nommé « processus juvénile »). Dans cette perspective, la juvénilité comme réalité

¹¹ Ne serait-ce que parce qu'historiquement la sociologie a dû s'affirmer en luttant contre l'hégémonie de la psychologie (Quentel, 2007, p. 133).

phénoménologique – c'est-à-dire comme réalité expérimentée par l'acteur et perceptible par l'observateur – se situerait au croisement de ce processus juvénile (qu'il resterait à définir) et d'une « condition juvénile » qui serait, elle, à entendre comme le traitement social (singulier et variable selon les contextes) de ce processus.

Dans les sociétés traditionnelles, les « rites de passage » constituent les principaux dispositifs sociaux d'accompagnement de la transition juvénile. Leur efficacité tient notamment à leur capacité à mettre en scène dans la matérialité des relations sociales le processus de changement afin lui donner une signification et une valeur positive, et de faciliter ainsi son appropriation tant par le sujet du rituel que par la communauté qui l'accueille. Le processus juvénile pourrait alors être compris dans l'analogie avec la forme du rite de passage telle qu'elle a été définie par Van Gennep à travers le triptyque « séparation/marge/agrégation », puis enrichie par Turner qui lui a conféré une portée structurale à travers l'opposition dialectique « structure/contre-structure » (faisant directement écho à ce que nous concevons comme dialectique de la divergence et de la convergence). Se séparer (ou diverger) d'avec l'enfance et s'agréger (ou converger vers) au monde adulte constitueraient dès lors les deux grands mouvements inhérents à toute expérience de la juvénilité (la marge ne correspondant qu'à la phase de latence qui s'instaure entre ces deux mouvements fondamentaux, et n'ayant pas à ce titre la même valeur ontologique¹²). Or, sauf à la rapporter à ces contenus particuliers (enfance, jeunesse, âge adulte) cette forme – qui est anthropologiquement celle du passage d'une frontière – n'est ni spécifique aux phénomènes rituels ni à ceux liés à l'avancée dans le cycle de vie, puisqu'elle peut s'appliquer à n'importe quel processus de changement. En conséquence, si nous avions à l'issue du chapitre II progressé dans la compréhension des mécanismes anthropologiques structurant les phénomènes sociaux de juvénilité, cette connaissance demeurerait limitée, et ne permettrait pas, en tout cas, d'établir si ces mécanismes anthropologiques étaient exclusifs aux phénomènes de juvénilité (et donc si la juvénilité pourrait être considérée comme un concept anthropologique à part entière) ou s'ils correspondaient à des processus plus globaux, structurant d'autres phénomènes que ceux de juvénilité, ce qui ne ferait en dernière analyse de cette catégorie qu'une construction sociale parmi d'autres.

¹² L'extension de la période de marge auquel on peut associer l'allongement contemporain de la période juvénile ne constitue dès lors que le symptôme d'une difficulté qui trouve structurellement son explication dans un déficit d'agrégation.

Dans ce contexte, nous avons proposé d'approfondir notre réflexion en nous appuyant sur les apports de la psychologie et surtout de la psychanalyse qui ont développé des réflexions spécifiques sur la juvénilité à travers le thème de l'« adolescence » (cf. chapitre III). Nous avons choisi de nous centrer sur les approches psychanalytiques d'inspiration freudienne, puis lacanienne, qui convergent fortement avec notre souci de compréhension des principes formalisateurs qui sous-tendent toute réalité phénoménale. Conçue originellement – depuis Freud – comme un moment de réactivation et de réaménagement de conflits psychiques formés antérieurement, l'adolescence est envisagée par la psychanalyse à l'aune de la période infantile qui la précède. Toutefois, si c'est effectivement dans son articulation avec l'enfance que l'on peut saisir la spécificité de l'adolescence psychique, force est de reconnaître que l'on ne peut l'envisager, comme Freud le soutient, comme un simple « après-coup » de l'enfance, et encore moins comme le parachèvement de l'organisation psychique infantile avec le choix définitif de l'objet d'amour (Freud, 1987). L'adolescence psychique ne peut pas non plus être résumée à une période de deuil ou de déplacement des investissements (comme l'envisage notamment Anna Freud), sauf à expliquer ce qui, précisément, cause ce deuil, c'est-à-dire ce qui rend nécessaire la séparation d'avec les objets infantiles, et plus largement d'avec le monde de l'enfance. La théorie du remaniement structural proposée à partir de Lacan par Serge Lesourd et Jean-Jacques Rassial (pour ne citer qu'eux) constitue, dans cette perspective, l'apport le plus convaincant : le concept de « désillusion de la promesse œdipienne » marque chez ces auteurs bien plus qu'une péripétie dans un parcours, ou un simple sentiment de déception ; il rend compte de l'effondrement d'un mode de relation au monde et de son remplacement (ou plutôt de son retraitement) par un autre (de la « jouissance phallique » à la « jouissance Autre »), qui ne peut être conçu, selon nous, qu'en relation avec une modification structurelle des capacités psychiques à travers lesquelles ce rapport au monde est mis en forme.

Les concepts de « castration symbolique », de « béance » ou de « vacuité du lieu de l'Autre » sont au cœur de ces théories et constituent leur force épistémologique dans la mesure où ils permettent de penser le rapport fondamentalement paradoxal et ambivalent du « sujet » au monde et à ses désirs, et ainsi de rompre radicalement avec les approches positivistes et réductionnistes si fréquentes dans les sciences sociales (comme d'ailleurs dans la psychologie développementaliste dont ces sciences s'inspirent bien souvent). À partir de ces concepts nous pouvons comprendre l'adolescence psychique comme étant fondamentalement une expérience

du *vide*¹³. Toutefois, il nous a fallu déconstruire ces concepts pour préciser où cette expérience du vide s'inaugure structurellement à l'adolescence, et où elle ne fait que réactualiser des processus déjà installés depuis l'enfance. Pour opérer cette déconstruction nous nous sommes appuyé sur la *dissociation des registres sociologique et axiologique* issus (comme celui de dialectique de la divergence et de la convergence) de la théorie de la médiation (cf. ci-après) : il est apparu que si l'intégration de la castration comme « manque », correspondant à ce que nous concevons comme accès au principe d'abstinence et donc aux capacités éthico-morales de réglementation des désirs, s'opère dès l'enfance (émergence d'un sujet désirant se situant pour Lacan dans le prolongement du stade du miroir), l'intégration de la castration comme « absence », c'est-à-dire ce que nous concevons comme accès au principe d'altérité et donc à la possibilité proprement *sociologique* de se situer face à autrui comme un sujet *autonome*, s'opère seulement à partir de l'adolescence (ce que Freud présentait à travers le « retard de la puberté » et ce que Lacan a pu concevoir, sans le mettre explicitement en relation avec l'adolescence, à travers l'énoncé « Il n'y a pas d'Autre de l'Autre »). Ainsi, la découverte fondamentale de l'adolescence est celle de l'absence de l'Autre, c'est-à-dire de l'arbitrarité des rapports sociaux et de la loi qui les organise ; loi dont aucun Autre ne peut plus se porter garant mais que le sujet adolescent – qui en détient désormais le principe – va devoir négocier en permanence avec l'altérité.

Cette conception fait nettement avancer notre réflexion dans la mesure où nous identifions à travers le concept d'*émergence au principe d'altérité* (cf. ci-après) une rupture radicale entre le fonctionnement psychique de l'enfant et celui de l'adolescent ; rupture qui intéresse au premier plan le sociologue puisqu'elle rend précisément compte de l'accès à la capacité proprement humaine d'instituer des relations de réciprocité et d'échange avec son environnement, c'est-à-dire de « faire société » : ce que nous nommons *rationalité sociologique*.

Mais une fois l'adolescence dissociée *sociologiquement* de l'enfance restait-il à spécifier la catégorie juvénile au regard de celle d'adulte. Sans restituer les étapes de notre raisonnement (cf. la synthèse conclusive du chapitre III), nous avons conclu qu'il n'existe pas d'un point de vue psychique ou rationnel¹⁴ de processus qui spécifieraient la juvénilité des autres périodes lui succédant dans le cycle de vie ; certes, le passage du « pubertaire » marque une rupture

¹³ « [...] c'est d'abord du vide de l'être, de la vanité de la Loi et de la vacuité du savoir que s'inaugure ce temps de récapitulation et d'inauguration » écrit Jean-Jacques Rassial (1996, pp. 9-10).

¹⁴ Termes que nous prenons pour équivalents.

structurelle avec l'enfance, mais le principe rationnel d'altérité auquel émerge l'adolescent est tout autant détenu par l'adulte ou la vieille personne. La seule dissociation qui tienne alors du point de vue du fonctionnement rationnel sociologique est celle qui oppose l'enfant et le « non-enfant » (le non-enfant pouvant être aussi bien jeune, adulte ou vieux). Dans cette perspective, on comprend que toute société humaine soit conduite à reconnaître, à valider d'une manière ou d'une autre ce « moment » anthropologiquement invariant et sociologiquement fondateur qu'est la sortie de l'enfance ; de même que l'on comprend qu'à contrario l'institution d'une période moratoire faisant suite à cette émergence ne constitue en dernière analyse qu'une construction sociale, strictement relative à des contextes sociohistoriques donnés, et n'ayant aucune portée explicative générale. Précisément, la juvénilité peut être envisagée dans ce sens comme le produit du traitement singulier dont sont l'objet celles et ceux qui sont anthropologiquement sortis de l'enfance mais pas encore reconnus comme des acteurs sociaux à part entière. En d'autres termes, la catégorie juvénile résulte fondamentalement du décalage entre le moment anthropologique de l'accès aux capacités sociologiques et le moment social de la reconnaissance de cet accès ; ce qui la constitue dans nombre de sociétés humaines comme une phase, plus ou moins longue et institutionnalisée, de latence sociale.

Toutefois, si la juvénilité n'existe pas à titre de processus psychique ou rationnel, il est possible de la spécifier anthropologiquement comme étant la période de toute existence humaine s'inscrivant dans le prolongement direct de l'émergence au principe d'altérité, et où, à cet égard, les effets de cette émergence retentiraient avec une particulière intensité. Pour saisir les spécificités de ce contexte, nous avons avancé deux notions : la *fragilité* et l'*expérimentation*. D'abord, l'adolescence¹⁵, par l'ampleur des bouleversements auxquels elle donne irrémédiablement lieu (tant au plan rationnel avec l'expérience intime de l'absence, qu'au plan physiologique avec les transformations réelles du corps), constitue sans doute une période favorisant l'instabilité et la fragilité psychiques. Ensuite, l'adolescence correspond, pour tout sujet humain, aux premiers temps de la mise en œuvre des capacités sociologiques, et peut, à ce titre, être considérée comme une période où prime l'expérimentation ou l'apprentissage du maniement de ces capacités. Ces deux réalités anthropologiques – fragilité et expérimentation, qui sont, soulignons-le, non exclusives à l'adolescence – constitueraient, chacune pour des

¹⁵ Au-delà de l'usage qu'en fait la psychanalyse, le terme « adolescence » peut ici être préféré à celui de jeunesse ou de juvénilité dans la mesure où il souligne que l'on se situe dans la première phase de la jeunesse, celle qui s'inscrit, comme nous l'avons dit, dans le prolongement direct de l'émergence au principe d'altérité ; et l'on considèrera effectivement que la prégnance des notions que nous avançons (fragilité psychique et expérimentation des capacités rationnelles) soit moins forte chez le jeune adulte que chez l'adolescent.

raisons différentes, éventuellement en s'articulant l'une avec l'autre, un contexte propice à l'expression de formes exagérées (clivées ou polarisées) de la dialectique des relations sociales¹⁶ ; formes pouvant alors être socialement désignées comme excessives ou déviantes, voire cliniquement analysées comme morbides. Ainsi, fragilité et expérimentation seraient susceptibles de spécifier anthropologiquement la période juvénile (du moins sa première phase qu'est l'adolescence), non pas en tant que déterminants primordiaux des conduites sociales des adolescents (c'est-à-dire en tant que principes rationnels), mais à titre de facteurs explicatifs secondaires potentiellement prépondérants à cette période « limite » de l'existence.

C – TROIS CONCEPTS CLÉS POUR CONCEVOIR LA PROBLÉMATIQUE JUVÉNILE

Avant de s'engager dans la seconde partie de cette recherche visant à soumettre nos postulats théoriques à des données empiriques relatives au champ des pratiques festives juvéniles, et particulièrement aux usages de substances psychoactives qui lui sont associés, nous souhaitons reprendre synthétiquement (et au risque d'être quelque peu redondant) les concepts que nous avons mis en exergue au fil de cette première partie afin de les asseoir définitivement, spécialement en référence à la *théorie de la médiation* qui constitue notre principale référence théorique. Nous soyons-nous appliqué à montrer ses points de convergence avec d'autres approches et ensembles conceptuels, nous estimons que ce modèle théorique propose des apports si ce n'est inédits, du moins originaux dans la façon dont elle les articule, permettant de saisir de façon renouvelée les phénomènes humains, et pour ce qui nous intéresse les phénomènes sociaux de juvénilité.

La théorie de la médiation a été élaborée par le linguiste et épistémologue Jean Gagnepain (1923-2006) avec ses élèves et collaborateurs au cours des années 1960 et 1970 à Rennes (notamment dans le cadre du Laboratoire interdisciplinaire de recherches sur le langage de l'Université Rennes 2 de l'École de Rennes). Elle repose sur une démarche singulière et ambitieuse dite d'« anthropologie clinique » visant à établir un modèle général du fonctionnement rationnel humain à partir de l'étude des pathologies (Jean Gagnepain a notamment collaboré pour établir sa théorie avec le neurologue Olivier Sabouraud qui fut chef

¹⁶ Ce que nous avons envisagé comme des conduites ou relations d'errance par accentuation du mouvement de divergence, et comme des conduites ou relations fusionnelles par accentuation du mouvement de convergence.

du service de neurologie du CHU de Rennes). Elle s'est ensuite diffusée au-delà de Rennes et a été reprise par des chercheurs appartenant à divers champs disciplinaires (dans les sciences du langage où elle trouve son origine, mais également en sociologie, en psychologie ou en archéologie)¹⁷.

De ce modèle, nous distinguons et retenons trois postulats ou concepts théoriques fondamentaux.

C.1 – LA DISTINCTION ENTRE SOCIOLOGIE ET AXIOLOGIE

Cette distinction que nous avons notamment introduite à partir d'une lecture critique des thèses de Marcel Gauchet sur la désinstitutionnalisation de la famille contemporaine (cf. chapitre I, section C), puis approfondie par la discussion des théories psychanalytiques des auteurs lacaniens (notamment Rassial et Lesourd) sur l'adolescence (cf. chapitre III, section B), fait référence dans la théorie de la médiation au concept de *diffraction de la rationalité humaine sur différents « plans »* (Gagnepain, 1994a, pp. 33-41). Si par souci didactique nous nous sommes limité dans notre propos à la distinction de deux d'entre eux – le registre de « l'être » et celui du « vouloir », renvoyant respectivement aux rationalités sociologique et axiologique – la théorie de la médiation, dont l'ambition est de rendre compte de l'ensemble du fonctionnement rationnel humain, postule en réalité l'existence de quatre plans de rationalité qui correspondent à quatre modalités ou registres de mise en œuvre de cette raison humaine (et plus largement, nous le verrons ci-après, de traitement du *vivant*, dont l'humain fait partie comme les autres espèces végétales et animales).

Depuis la tradition philosophique grecque, la raison humaine a toujours eu tendance à être réduite au seul « logos » c'est-à-dire à la pensée, à la conscience et à ce par quoi elle se

¹⁷ Jean Gagnepain a exposé son modèle théorique dans l'ouvrage intitulé « Du vouloir dire. Traité d'épistémologie des sciences humaines » qui se décompose en trois volumes parus respectivement en 1982, 1991 et 1995. Pour une première approche, nous conseillons la lecture des « Leçons d'introduction à la théorie de la médiation », retranscription d'une série de conférences données en 1993 au Département de psychologie clinique de l'Université catholique de Louvain (Belgique) (ouvrage paru en 1994). Pour un accès aux œuvres numérisées de Jean Gagnepain, nous renvoyons au site de l'Institut Jean Gagnepain (www.institut-jean-gagnepain.fr). On trouvera diverses publications numérisées des collaborateurs de Jean Gagnepain sur le site de l'Association pour le Développement de l'Anthropologie Médiationniste (www.rennes-mediation.fr). Enfin, nous renvoyons également au site de la revue Tétralogiques (www.tetralogiques.fr) qui publie depuis 1984 des articles d'auteurs s'inspirant du modèle de la théorie de la médiation (les numéros les plus récents, depuis 2015, peuvent être téléchargés intégralement).

manifeste : le langage (Gagnepain, 1994a, p. 34). Or, c'est précisément en étudiant cliniquement avec ses collaborateurs les troubles du langage que Jean Gagnepain conçut l'hypothèse d'une diffraction sur quatre plans. Ainsi observa-t-il que sous le registre global de « pathologies du langage » se dissimulaient en réalité des troubles qui concernaient des capacités langagières distinctes : une capacité pouvait alors dysfonctionner tandis que les autres, fussent-elles incidemment affectées pour le trouble en question, demeuraient opératoires dans leur principe. De cette approche clinique, Gagnepain établit que les phénomènes langagiers n'étaient pas réductibles au seul « logos », mais qu'ils pouvaient tout autant relever de ce qu'il nomma (en conservant des termes issus du grec ancien) « tropos », « nomos » ou « diké » :

1. Le *logos* ou langage repose sur la faculté proprement « logique » (ou « causale ») de signifier son « dire » afin de désigner quelque chose à travers un « message ».
2. Le *tropos* ou maniement¹⁸ correspond à la capacité « technique » d'outiller son « faire » afin de produire ou fabriquer quelque chose à travers un « ouvrage ».
3. Le *nomos* ou loi résulte de la capacité « ethnique¹⁹ » d'instituer son « être » afin de communiquer ou d'échanger quelque chose avec autrui à travers un « usage ».
4. La *diké* ou justice renvoie à la capacité « éthique²⁰ » de régler son « vouloir » afin de légitimer ou d'habiliter son désir à travers un « suffrage ».

Autrement dit, les « phénomènes langagiers » ne sont pas seulement analysables, explicables en tant qu'ils sont « message » (c'est-à-dire qu'ils relèvent de la « parole »), mais peuvent tout autant être conçus comme « ouvrage » (sous cet angle le langage se fait « graphie »), comme « usage » (le langage en tant qu'il est approprié se fait « langue ») ou « suffrage » (le langage en tant qu'il est investi du désir se fait « discours »). Ce qui s'applique aux phénomènes dits « langagiers » peut être étendu à l'ensemble des phénomènes humains (et même à l'ensemble des manifestations du vivant) qui peuvent être déconstruits, analysés selon chacun de ces plans.

Dire, faire, être, vouloir : voici les quatre registres à travers lesquels la raison humaine se diffracte respectivement en logique, technique, ethnique et éthique pour permettre à l'humain de désigner, fabriquer, instituer et désirer le monde auquel il participe. Dans cette perspective, chacun de ces registres correspond à un champ d'étude spécifique des sciences humaines dont

¹⁸ Gagnepain emploie l'expression « tour de main » (Gagnepain, 1990 [1982], p. 138).

¹⁹ Ce que nous nommons rationalité sociologique.

²⁰ Ce que nous nommons rationalité axiologique.

la prise en considération inviterait, dans une perspective épistémologique d'« indiscipline » (Gagnepain, 1994a, pp. 289-290), à recomposer les frontières historiquement constituées entre les domaines scientifiques :

1. Le plan du « dire » ressort d'une « glossologie » qui inclurait les sciences dites « du langage », pour autant qu'elles se départent de leur dimension sociolinguistique qui ressort du plan de l'être.
2. Le plan du « faire » ressort d'une « ergologie » qui constitue indéniablement le « parent pauvre » des sciences humaines (certainement en lien avec la relative dévalorisation du manuel dans la culture scientifique²¹).
3. Le plan de l'« être » relève d'une « sociologie » qui inclurait l'ensemble des sciences dites « sociales » (sociologie, histoire, géographie, économie, etc.) pour autant qu'elles se gardent de ramener l'explication du social au « causal » (notamment au chronologique qui n'est qu'une déclinaison du logique) ou de considérer les désirs de l'acteur (fût-il par ailleurs un « homo œconomicus » ou « sujet désirant ») comme des réalités ; la psychologie et la psychanalyse comme sciences de la « subjectivation » y auraient également leur place pour peu qu'elles différencient relation et intention, absence et manque (cf. chapitre III, section B)
4. Le plan du « vouloir » relève d'une « axiologie » dans laquelle pourrait se retrouver la psychanalyse en tant que science du sujet désirant, abandonnant par là même sa prétention à parler de d'identification et d'altérité, et se débarrassant également de son logocentrisme (particulièrement patent dans les théories lacaniennes) qui lui fait confondre signification et réglementation, parole et discours ; la science juridique pourrait aussi s'intégrer dans cette axiologie dans la mesure où son objet est le droit (qui ne doit alors pas être confondu avec l'usage qu'on en fait, c'est-à-dire sa codification).

Conscient qu'une telle recomposition des savoirs soit loin de voir le jour, nous nous sommes employé à en appliquer certaines des implications dans la construction de notre objet. Ainsi avons-nous particulièrement appuyé notre propos sur la dissociation des registres de l'être et du vouloir (des rationalités *sociologique* et *axiologique*) dont la confusion est largement répandue dans la sociologie, et bien au-delà dans l'ensemble des sciences humaines.

²¹ « Voilà le mépris profond qu'ont les intellectuels pour le travail des mains, comme si la pensée valait mieux que le travail ! » (Gagnepain, 1994a, p. 45).

Confusion particulièrement visible chez Marcel Gauchet, qui fait de l'adhésion au lien social une affaire de « consentement », mélangeant la volonté du sujet de s'inscrire ou pas dans le social et la réalité sociologique de cette inscription (cf. chapitre I, section C). Mais confusion que l'on retrouve également chez la plupart des sociologues « de l'individu » qui, eux aussi, n'opèrent pas ou insuffisamment la distinction des deux registres, mettant sur le même plan ce qui, dans le discours des acteurs, relève du désir (conscient ou non) de se considérer et d'être considérés comme des êtres souverains, indépendants d'autrui²², et ce qui relève de la forme sociologique à travers laquelle ces « individus » ne se définissent – précisément en tant qu'*acteurs sociaux* – que d'être le produit d'interdépendances c'est-à-dire « faisceau de relation » (Gagnepain, 1994b, p. 21)²³.

La confusion des deux registres de l'être et du vouloir est également patente dans le domaine de la psychanalyse où « manque » et « absence » sont à peu près employés comme équivalents pour traduire le concept lacanien – pourtant éminemment heuristique – de « béance » ou de « vacuité de l'Autre » (cf. chapitre III, section B). Cette confusion marque la quasi-totalité des concepts de ce champ scientifique, à l'instar, pour citer un autre exemple relevé dans le chapitre III, du « surmoi » freudien (incluant sa forme positivée qu'est l'« idéal du moi ») qui est à la fois posée comme une instance de réglementation (conduisant à s'autoriser ou à s'interdire certains désirs) et d'identification (à travers l'intériorisation des référents parentaux).

Ainsi la sociologie, dans la perspective où nous l'entendons, peut-elle étudier des contenus affectifs ou éthiques (expression d'un sentiment, d'un désir, d'une règle morale, etc.) seulement dans la mesure où ceux-ci s'actualisent au plan social, c'est-à-dire où ceux-ci sont sociologiquement formalisés à travers des usages, normes et autres conventions, qui sont dans leur *principe* des manières de se positionner dans la relation à autrui (selon une dialectique de la divergence et de la convergence) et pas d'autocontrôler ses comportements (selon une dialectique du renoncement et de la satisfaction). En d'autres termes, la sociologie étudie les contenus affectifs ou éthiques en tant qu'ils sont des actes *codifiés*, indépendamment de l'intentionnalité qui *par ailleurs* motivent ces actions. Même s'il n'emploie pas tout à fait la

²² Désir qui, de s'actualiser au plan social à titre de contenu, y trouve une résonance toute particulière à travers la promotion du modèle normatif de l'individualisme contemporain.

²³ Par exemple, François Dubet (2004) qui conçoit ceux qu'ils nomment les « vainqueurs » de la « double épreuve » de l'individualisme contemporain (s'épanouir personnellement en se construisant un soi « authentique », et s'intégrer socialement en triomphant de la sélection scolaire et en accédant à l'indépendance socioéconomique) comme des jeunes « menant leur barque avec suffisamment de dextérité » pour être considérés comme des « entrepreneurs d'eux-mêmes » (p. 286) (cf. chapitre I, section B).

même terminologie (et qu'il n'écarte pas la question de l'intentionnalité de sa compréhension du jeu social), la conception que donne Goffman (1973) des acteurs comme des « boutiquiers de la moralité » nous semble rentrer dans ce schéma :

« La nécessité dans laquelle se trouve l'observateur de se fier à des représentations de la réalité engendre la possibilité de représentations frauduleuses. [...] En tant qu'acteurs, les individus cherchent à entretenir l'impression selon laquelle ils vivent conformément aux nombreuses normes qui servent à les évaluer, eux-mêmes et leurs produits. Parce que ces normes sont innombrables et partout présentes, les acteurs vivent, bien plus qu'on pourrait le croire, dans un univers moral. Mais, dans la mesure où ils sont des acteurs, ce qui préoccupe les individus, c'est moins la question morale de l'actualisation de ces normes, que la question amoral de la mise au point d'une impression propre à faire croire qu'ils sont en train d'actualiser ces normes. Leur activité soulève donc bien des questions morales, mais en tant qu'acteurs ils ne s'y intéressent pas d'un point de vue moral : ils sont, sous ce rapport, des boutiquiers de la moralité. » p. 237

Du point de vue de l'acteur, c'est la *mise en scène* du respect (ou de la transgression) de la règle socialement instituée (c'est-à-dire de la loi qui ordonne les places et les rôles de chacun dans une situation d'interrelation donnée²⁴) qui compte plus que la réalité effective de ce respect ou de cette transgression. Dans cette perspective, on peut être axiologiquement plutôt rigoriste et peu enclin aux conduites d'excès, mais se donner sociologiquement une image de jouisseur, de libertin pour répondre à une norme sociale allant dans ce sens. C'est le cas dans l'univers social des pratiques festives juvéniles qui est culturellement associé à une norme d'excessivité : marquer son attachement à cet univers nécessite de mettre en scène un certain rapport à l'excès et à la démesure ; cette mise en scène peut recouper des conduites effectivement laxistes en matière de comportement (tendre à coller à l'immédiateté de ses envies), mais peut également s'accorder avec des comportements dans lesquels prévalent le rationnement et l'autocontrôle²⁵. Une même déconstruction pourrait expliquer pourquoi la juvénilité est socialement associée au « risque », alors qu'il paraît difficile d'établir avec certitude que les jeunes soient objectivement plus enclins aux prises de risque que les autres classes d'âge (Patrick Peretti-Watel, 2002). La catégorisation par les sciences sociales de certaines pratiques juvéniles comme « conduites à risque » procéderait, au moins pour une part, d'une confusion entre « déviance » (ces pratiques divergent fortement des codifications adultes) et « risque », c'est-à-dire entre « infraction » et

²⁴ Cette loi (ou « cadre » pour reprendre une expression goffmanienne) n'étant pas donnée une fois pour toute mais en permanence renégociée et réinstituée par les acteurs.

²⁵ Inversement, on peut être laxiste en matière de réglementation de ses désirs mais s'afficher socialement comme une personne rigoureuse, sérieuse, incarnant une certaine moralité : on ne compte plus les scandales en la matière concernant nos « gouvernants » qui ne parviennent pas à se gouverner eux-mêmes.

« transgression » : l'infraction manifeste une dissidence vis-à-vis d'un ordre social donné²⁶ (elle est affaire de sociologie) ; la transgression manifeste un moyen de se satisfaire malgré l'interdit qu'éthiquement on s'est fixé (elle est affaire d'axiologie) (Gagnepain, 1994a, p. 168).

Une même dissociation que celle opérée vis-à-vis de l'axiologie peut être faite de la sociologie et des autres plans. Si elle apparaîtra plus évidente avec le plan du « faire », c'est-à-dire avec la rationalité technique (quoiqu'on puisse confondre dans l'exécution d'un geste la technicité de l'ouvrage et la manière socialement appropriée de le faire, c'est-à-dire l'usage), il n'est pas rare qu'on ramène le sociologique au logique, et notamment à la « conscience » de l'acteur. Or comme le montre par exemple les études sur les rites, l'efficacité sociologique d'un acte rituel (sa propension à réaffirmer une appartenance, à souder une communauté, à permettre l'appropriation individuelle et collective d'un passage) est indépendante de la conscience que les participants ont de l'effectuer²⁷.

C.2 – LA DIALECTIQUE DE LA DIVERGENCE ET DE LA CONVERGENCE COMME PROCESSUS FORMALISATEUR DES PHÉNOMÈNES SOCIAUX

La dialectique de la divergence et de la convergence correspond à la forme que prend sociologiquement la rationalité humaine. Cette conception dialectique du fonctionnement de la rationalité humaine s'inscrit dans la distinction entre des différents niveaux d'appréhension des modes d'organisation du vivant parmi lesquels on peut dissocier d'un côté des fonctions « naturelles », et de l'autre des fonctions proprement « culturelles » dans la mesure où elles renvoient à une faculté d'analyse ou d'abstraction qui permet à l'humain, en tant qu'être rationnel, de contester sa nature pour partiellement y échapper. Ainsi la dialectique de la rationalité humaine peut-elle être fondamentalement conçue comme une dialectique de la nature et de la culture ; plus exactement comme un processus contradictoire de *culturalisation de la nature* et de *naturalisation de la culture* dont on peut saisir le mouvement à travers l'articulation d'un pôle naturel, d'un pôle instantiel et d'un pôle performantiel (notions que nous avons commencé à introduire à partir du chapitre I, section B).

²⁶ Elle n'est pas pour autant synonyme d'anomie mais se rapporte généralement à un ordre social alternatif (c'est le cas dans le cadre des pratiques festives juvéniles qui demeurent normées, codifiées organisée socialement).

²⁷ Durkheim (1994) montre à cet égard comment la fonction du rite relève d'une « action générale » indépendante des effets explicitement définis et attendus par les acteurs (cf. chapitre II, section A).

C.2.a – Le traitement naturel

Intéressons-nous brièvement au pôle naturel (pré-rationnel) qui recouvre en fait deux modes de traitements ou d'organisation du vivant : le niveau « organique » et le niveau « gestaltique ».

Le *niveau organique* correspond au mode primordial d'organisation du vivant, commun donc à l'ensemble des végétaux et animaux capables de « sensation », d'« action », d'« individuation » et d'« émotion » (pour reprendre la dissociation des quatre plans). Pour nous en tenir au plan de l'être, l'individuation constituerait le premier niveau d'organisation de l'étant ; l'*individuation* rend compte du fait que tout organisme constitue une unité indivisible, qui ne saurait être séparée de ses constituants fondamentaux sans perdre sa qualité de vivant, c'est-à-dire sans retourner au règne minéral²⁸. Le terme d'individu n'a évidemment aucun rapport avec l'usage qu'en fait ordinairement la sociologie. En tant qu'entité organique, l'individu vit en symbiose avec son milieu naturel sur lequel il n'a aucune prise dans la mesure où il n'est pas doté d'un corps à partir duquel s'établirait une délimitation entre sujet et environnement permettant un premier niveau d'intervention.

On distingue par ailleurs le *niveau gestaltique*. « Gestalt » est un terme repris d'un courant de la psychologie allemande qui s'intéresse aux interactions constante de l'humain et de son environnement (source) ; gestalt signifie « forme » en allemand, mais ce terme pas ici à entendre dans le sens que nous lui avons déjà donné et qui correspond aux capacités rationnelles permettant précisément de « formaliser » ou de « structurer » (terme pour nous équivalents) le niveau naturel dont rendent compte les fonctions organiques et gestaltiques. Aussi Gagnepain considère les fonctions gestaltiques comme un niveau d'organisation du vivant « supérieur » ou du moins se surajoutant au niveau organique, mais qui, s'il exclut les végétaux qui n'y ont pas accès, inclus l'ensemble du règne animal, humain compris.

Nous ne nous étendons pas non plus sur ce second niveau naturel, sauf à énoncer que la théorie de la médiation envisage son processus sur chacun des quatre plans comme « perception », « opération », « incorporation » et « valorisation ». Nous avons précédemment faire référence

²⁸ « [...] le végétal qui, si on ne le taille, buissonne, mais, en revanche, parce qu'il vit, comme nous s'individue, en ce sens non point qu'il reste insegmentable — car on peut, après tout, cueillir les fleurs comme couper un ver ou nous enlever l'appendice — mais qu'à la différence du minéral éminemment parcellarisable, on ne peut, sans changer de règne, en séparer les constituants [...] » (Gagnepain, 1991, p. 24).

à la valorisation (cf. chapitre III, section B) qui constitue le traitement naturel de la pulsion par lequel l'humain comme l'animal est en mesure de renoncer à une satisfaction immédiate sur la base d'un calcul purement utilitariste en termes de « coût/bénéfice » ; ce traitement n'est donc pas à confondre, même s'il en constitue le prélude, avec le rationnement éthique auquel accède l'humain à travers le principe d'abstinence qui fonde ce que nous avons nommé sa rationalité axiologique. Nous avons également (et plus amplement que la valorisation) fait précédemment référence au processus d'*incorporation*, parfois également désigné par le terme d'imprégnation²⁹ (cf. là aussi chapitre III, section B). Bien que pré-rationnels (pré-sociologiques, en l'occurrence), incorporation et imprégnation sont des processus importants à saisir pour qui cherche à comprendre les phénomènes sociaux puisqu'ils constituent en quelque sorte le substrat sur lequel se construit l'acteur social ; mode exclusif (avec l'individuation) de traitement des rapports à l'environnement chez l'enfant (qui n'a pas accédé comme nous l'avons expliqué au principe d'altérité), ces fonctions demeurent actives chez le sujet ayant émergé à la rationalité sociologique qui continue d'incorporer les usages de son environnement, même s'il possède désormais la capacité de se les approprier, de les relativiser, de les critiquer, sans pouvoir pour autant totalement s'en abstraire. Bien que « naturels », ces processus peuvent être très largement rapprochés de ce que Bourdieu définit comme « habitus » c'est-à-dire comme « histoire incorporée, faite nature » (cité par Le Bot, 2010, p. 48) ; mais alors que Bourdieu n'explique pas ce qui rend possible l'incorporation, la théorie de la médiation en rend compte à partir du concept de « somasie » (Gagnepain, 1991, pp. 24-25) par lequel l'être vivant ne se constitue pas seulement comme « individu » mais se dote dans le même mouvement d'un corps et d'un environnement, c'est-à-dire des frontières qui somatiquement délimitent un « dedans » et un « dehors » rendant possible un premier niveau d'indépendance. Ainsi pour Jean-Michel Le Bot :

« L'accès au soma, parce qu'il introduit une certaine permanence du sujet, au-delà des situations dans lesquelles est placé l'individu, permet aussi une certaine décentration, tant dans l'espace que dans le temps. [...] Autorisant, par la clôture qu'il introduit, le cumul d'expériences acquises par imprégnation des usages du milieu environnant, le soma rendrait ainsi compte de la constitution de l'habitus » (Le Bot, 2002, p. 70).

Avec le corps constitue ce que Gagnepain nomme « sujet », non pas au sens que la psychanalyse donne à ce terme, c'est-à-dire d'un individu doté d'une subjectivité³⁰, mais en tant qu'être doté

²⁹ Nous pouvons tenir incorporation et imprégnation comme deux manières de désigner le même processus.

³⁰ Ce que Gagnepain nomme « personne » (c'est-à-dire un sujet « acculturé »), et que nous nommons dans un souci de convergence avec le vocabulaire de notre discipline « acteur ».

d'un corps qui lui donne une certaine prise sur son environnement, dont il peut s'imprégner mais qui ne se définit jamais que par ce rapport à cet environnement et y demeure donc assujetti. En cela l'enfant, qui n'a pas émergé au principe d'absence et à la capacité d'appropriation qu'elle permet, est – sociologiquement parlant – dans un tel état d'assujettissement.

Bien que dissociés, ces deux niveaux (organique et gestaltique) désignent du point de vue de la dialectique de la rationalité humaine ce que l'on nomme « pôle naturel ».

C.2.b – Le traitement culturel

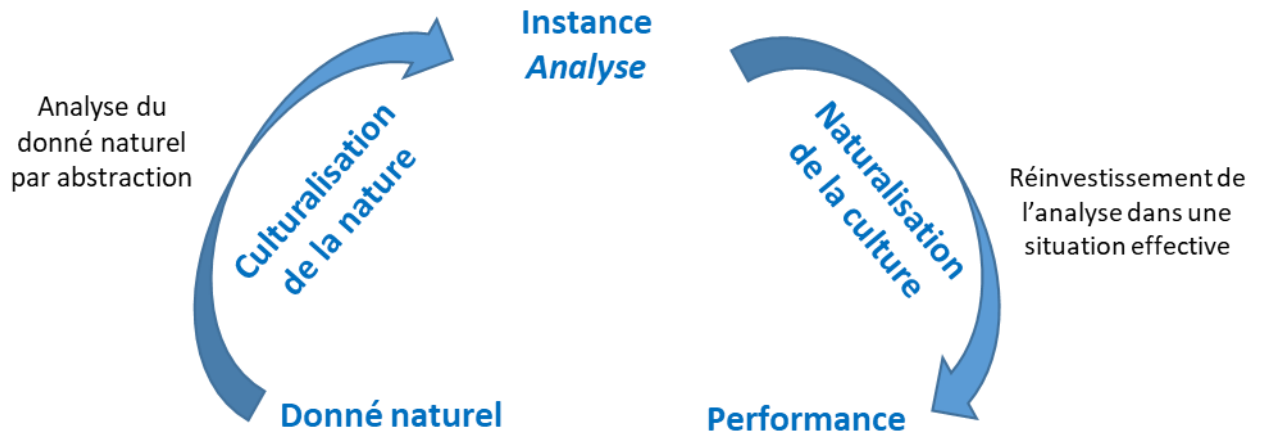
Le niveau proprement humain – culturel ou rationnel – est celui de l'*abstraction* ; c'est parce que l'humain est en capacité d'analyser son vécu naturel, de *médiatiser* le rapport d'immédiateté qu'il entretient avec le monde (ce que les phénoménologues à la suite d'Heidegger nomment « être-au-monde ») qu'il ne demeure pas entièrement assujetti à sa nature, et se dissocie par là même du reste du règne animal.

Cette abstraction est analyse *structurale*, c'est-à-dire qu'elle s'opère selon un mouvement à la fois implicite et de pure négativité : un mouvement de néantisation qui introduit du vide dans le vécu naturel. En d'autres termes, l'abstraction procède par *évidement* du donné naturel³¹. Cette analyse implicite renvoie du point de vue de la dialectique de la rationalité humaine à ce que l'on nomme « *instance* » ou « pôle instantiel ». Là encore, cette abstraction, cet évidement, s'opère sur les quatre plans en se déclinant en « impropriété », « loisir », « absence » et « abstinence ». Cependant, alors que l'abstraction acculture en y introduisant du vide le dire, le faire, l'être et le vouloir (correspondant au mouvement de culturalisation de la nature, c'est-à-dire au passage du pôle naturel au pôle instantiel), l'humain ne cesse d'être inscrit dans la nature et ses réalisations proprement culturels (« pensée », « travail », « société » et « droit ») ne se manifestent que réinvesties dans des « *performances* » qui procèdent structurellement d'un second mouvement de négativité. Autrement dit, au mouvement de culturalisation de la nature que permet l'analyse, répond dialectiquement un mouvement de naturalisation de la culture (correspondant au passage du pôle instantiel à ce que l'on nomme « pôle performantiel ») à

³¹ Aussi, si comme on dit « la nature a horreur du vide », la culture a, pour sa part, « horreur du plein » (Gagnepain, 1991, p. 194).

travers lequel l'humain tend à retrouver sa nature (ce qu'il saisit du monde comme naturel) sans toutefois y parvenir complètement.

Figure 15 : La dialectique de la nature et de la culture



Examinons brièvement ce que recouvre cette dialectique sur chacun des quatre plans :

1. Sur le plan du dire, l'abstraction se fait impropriété, c'est-à-dire que le logos ou rationalité logique introduit du non-sens dans la représentation naturelle de l'objet, retraitant la perception en « signification », le symbole (dont le sens est univoque) en signe (qui est foncièrement polysémique). Cependant, le logos ne se manifeste que réinvesti dans une performance langagière, une « désignation » qui, de tendre à rejoindre la représentation animale, s'en distingue par l'impropriété introduite dans l'objet, ne permettant pas de confondre perception et pensée, perception et langage. Ainsi pour l'humain à la différence de l'animal le dire ne colle jamais complètement à la chose qu'il désigne³².
2. Sur le plan du faire, l'abstraction se fait loisir, c'est-à-dire que le tropos ou rationalité technique introduit de la vacance dans l'activité naturelle (le trajet), retraitant l'opération en « fabrication », l'instrument (dont l'utilisation est strictement adaptée à l'opération visée) en outil (caractérisé par la plasticité de ses modes d'emploi). Le tropos

³² « [...], car la grammaire, parce que c'est un système, une structure, crée de l'impropriété. Voilà pourquoi tous les mots sont ambigus, tous les mots ont plusieurs sens. On les dit "polysémiques". » (Gagnepain, 1994a, p. 69) ; « C'est parce que l'homme ne se représente plus directement les choses qu'il est apte à penser. La pensée consiste d'abord à substituer, à la saisie immédiate des choses, une saisie médiante qui est contradictoire avec le but que se donne tout locuteur de dire l'univers qui l'entoure. Si nous pensons, c'est parce que, précisément, nous sommes capables non pas de n'en rien dire, mais de nier ce que, spontanément, nous en dirions » (p. 75).

est réinvesti dans la matérialité du geste à travers une « production » qui tend à se rapprocher de l'opération animale, mais s'en dissocie précisément par le loisir introduit dans le geste qui empêche de confondre le labeur et le travail, l'activité et l'art. Ainsi pour l'humain à la différence de l'animal le faire n'est jamais totalement laborieux, car, techniquement appareillé par des artefacts, l'agent se voit délesté d'une part de la besogne qu'il aurait naturellement à effectuer sans sa technicité³³.

3. Sur le plan de l'être, l'abstraction se fait absence (ou altérité), c'est-à-dire que le nomos ou rationalité ethnique (sociologique) introduit du non-être dans le traitement naturel de la présence au monde (l'« être-au-monde »), retraitant l'incorporation et l'imprégnation en « appropriation » (ou institution), le sujet naturel (assujetti à son environnement) en *personne* ou ego (dont la singularité est irréductible). Toutefois, le nomos ne se manifeste que réinvesti dans la réalité des relations sociales à travers des « conventions », des normes qui, de tendre à être vécues comme naturelles, n'en sont pas moins fondées sur un arbitraire toujours révisable, empêchant de confondre le devenir naturel et sa mise en récit à travers l'évènement, la grégarité et la société. Ainsi pour l'humain à la différence de l'animal, l'être n'adhère jamais strictement aux nécessités de son appartenance à l'espèce, et l'acteur peut se faire auteur d'un devenir approprié en *histoire*³⁴.
4. Sur le plan du vouloir, l'abstraction se fait abstinence (ou manque), c'est-à-dire que la diké ou rationalité éthique (axiologique) introduit du non-vouloir (Gagnepain utilise le terme d'ancien français de « noloir ») dans le traitement naturel de l'envie (le projet), retraitant la valorisation en « réglementation », la pulsion (déterminant dans une visée utilitariste la valeur d'une chose en fonction du prix à payer) en gouvernement ou autocontrôle (analysant la satisfaction à l'aune de catégories éthiques : règle, droit, justice, légitimité). La diké ne se manifeste que réinvestie à travers une « habilitation », c'est-à-dire dans des comportements visant toujours à se satisfaire mais qui, de tendre vers la réalisation naturelle de la pulsion, ne s'y confondent jamais totalement en raison

³³ « [...] : l'outil est ce qui, dans notre activité, introduit du loisir et la rend d'autant plus efficace que nous en faisons moins. L'efficacité, chez l'homme, est proportionnelle, pourrait-on dire, à la "flemme" qu'il développe, beaucoup plus qu'à la puissance naturelle qu'il peut mettre dans son geste » (Gagnepain, 1994a, p. 107) ; « Tout se passe, enfin, comme si, en nous conférant un pouvoir, l'outil, du même coup, nous dispensait de l'assumer » (Gagnepain, 1990, p.140).

³⁴ Rationalité sociologique « qui se caractérise ici par le fait que l'homme n'a pas seulement l'être que lui donne la nature, car il est capable, en l'acculturant, de transformer sa vie ou son devenir en histoire. La récapitulation de son devenir nie sa naissance et sa mort, puisque l'enfant est dans le désir du père et que la personne persiste après la disparition organique du sujet. Croyants ou pas, nous sommes capables déjà là de poser l'embryon d'une éternité. Dépassant son devenir pour en faire de l'histoire, l'homme accède à l'institution (instituere : se donner de l'être), à un être de culture qui procède de la modalité rationnelle du *nomos* » (Gagnepain, 1994a, pp. 45-46).

de l'analyse éthique qui implicitement les médiatise, empêchant de confondre calcul et justice, libido et liberté. Ainsi pour l'humain à la différence de l'animal, le vouloir n'est jamais pleinement satisfait, le désir est irrémédiablement traversé par le manque qui l'empêche de coïncider avec son objet, mais donne accès à la liberté³⁵.

C.2.c – Une contradiction permanente...

Ainsi, le processus dialectique articule les trois pôles que sont le donné naturel, l'instance et la performance à travers les deux mouvements contradictoires de culturalisation de la nature et de naturalisation de la culture (cf. Figure 15). Cependant, comme nous l'avons déjà expliqué au sujet de la dialectique de la divergence et de la convergence (chapitre I, section B), la performance constituant le résultat d'une double négation, celle-ci tend à se confondre avec le pôle naturel pour constituer un nouveau « donné naturel » qui englobe autant les produits naturels (issus des processus organiques et gestaltiques qui ne cessent de s'actualiser) que les produits culturels naturalisés (issus du réinvestissement de l'analyse rationnelle dans la matérialité du monde). Pour le dire autrement, et en nous centrant sur la rationalité sociologique, ce qui est analysé, structuré en permanence par l'acteur, ce vis-à-vis de quoi il diverge, il se singularise, est autant le produit des processus strictement naturels d'individuation et d'incorporation que celui du processus même d'appropriation en tant qu'il est nécessairement réinvesti sous forme de conventions, c'est-à-dire de « social naturalisé ». Dans cette perspective, le pôle naturel, pour autant que l'on puisse conceptuellement l'appréhender, n'est pas plus accessible à l'observateur que le pôle instantiel qui en permanence le remanie ; à partir du moment où l'humain émerge à la rationalité, il n'a plus aucun accès direct aux processus naturels qui sont en permanence médiatisés, acculturés.

Produit d'une double négation le réinvestissement performantiel, qui représente la seule face visible des phénomènes humains, constitue dès lors un nouveau donné naturel qui est à son tour contesté, évidé par l'analyse implicite, elle-même contestée par un nouveau réinvestissement

³⁵ « Hors pathologie, nous sommes capables non seulement de désir, mais d'auto-castration du désir [...]. Cette auto-castration est un principe d'autorité au sens latin du terme (auctoritas), c'est-à-dire ce qui fonde la validité et l'humanité même du désir » (Gagnepain, 1994a, p. 47) ; « [...] : il n'y a pas de réglementation éthique sans l'habilitation morale qui nous donne la possibilité de nous satisfaire. Vous ne pouvez pas renoncer à tout, vous pouvez simplement, du point de vue moral, vous satisfaire dans le respect des règles, à ne pas confondre avec les lois » (p. 165) ; « [...] : la liberté, qu'est-ce que c'est ? Ce n'est pas ce que nous accordons le monde ni ce que nous accordons la société, c'est la liberté à l'égard de notre propre désir, à l'égard de l'ensemble de nos propres pulsions. La liberté, c'est la capacité que l'on a de s'auto-contrôler » (p. 172).

performantiel, etc., sans qu'il n'y ait résolution, dépassement ou arrêt de la contradiction dialectique qui opère continuellement. Ainsi, le processus dialectique de structuration-restructuration de la réalité est permanent, et instance et performance sont inséparables³⁶. C'est donc finalement à travers ce couple de polarités (instance et performance, analyse et réinvestissement, culturalisation et naturalisation) que le processus rationnel peut être envisagé, sans qu'aucun de ces deux pôles ne puisse être considéré comme antérieur ou primordial puisqu'ils n'existent pas en dehors de leur contradiction réciproque³⁷. La dialectique de la rationalité humaine est « *permanente contradiction* » (Gagnepain, 1991, p. 170).

Par ailleurs, si le pôle performantiel tend à rejoindre le pôle naturel et que l'analyse porte autant sur un donné naturel que naturalisé, l'humain, nous l'avons vu, ne retrouve jamais complètement sa nature dans la mesure où la performance porte toujours la marque de l'analyse que pourtant dialectiquement elle conteste. Autrement dit, qu'elle tende performantiellement à être retrouvée, la nature est irrémédiablement médiatisée et donc altérée. Ainsi le réinvestissement performantiel prend-il différentes « visées » ou orientations selon qu'il privilégie tendanciellement l'un ou l'autre des pôles de la dialectique de la nature et de la culture. De façon schématique deux types d'orientation peuvent être dissociés : soit le réinvestissement privilégie le mouvement de culturalisation à travers une performance qui tend à s'écarter nettement du donné naturel ; soit il privilégie le mouvement de naturalisation à travers une performance qui tend, autant que faire se peut, à retrouver le donné naturel.

Appliquée à la rationalité sociologique, c'est-à-dire à la dialectique de la divergence et de la convergence, cette analyse en termes de visée permet de distinguer deux types fondamentaux d'orientation ou de visée donnée par l'acteur à une situation d'interrelation, et plus largement à son engagement dans le monde social :

- Soit le réinvestissement privilégie le mouvement de convergence sur celui de divergence (c'est-à-dire l'universalité sur la singularité), et la performance est orientée

³⁶ « Et du fait que la négativité, inscrite en nous par la culture, n'a d'existence en somme que parce qu'à son tour elle se nie, ce n'est pas l'homme en soi qui peut être l'objet de nos sciences humaines mais l'homme en tant précisément qu'il se conteste, qu'un double mouvement simultanément l'aliène et l'approprie dont l'arrêt, en revanche, lui est sans nul doute fatal. L'instance, autrement dit, par elle-même néantisante d'une analyse qui est dans le monde et de bien des façons à l'origine du discret n'est en aucun cas séparable de la performance qui positivement l'y réinvestit et, ajoutant nos lois à ses lois, nous permet de le transformer. » (Gagnepain, 1990, p. 7)

³⁷ « Dialectiquement, il n'y a ni structure ni réalité, mais contradiction mutuelle de l'une et de l'autre » (Gagnepain, 1994a, p. 239).

dans le sens d'une reconduction de la situation donnée comme initiale ou naturelle : on parle alors d'une *visée conservatrice*.

- Soit le réinvestissement privilégie le mouvement de divergence sur celui convergence (c'est-à-dire la singularité sur l'universalité), et la performance est orientée dans le sens d'une transformation de la situation donnée comme initiale ou naturelle : on parle alors d'une *visée progressiste*.

Néanmoins, la performance intègre toujours les deux tendances (divergence et convergence), de sorte qu'une situation relationnelle ainsi structurée ne peut être envisagée ni comme un retour strict au donné naturel ou naturalisé (nous l'avons vu) ni comme une transformation radicale de ce donné ; ni comme une pure reproduction ni une pure invention. Autrement dit : toute performance qui privilégie la convergence c'est-à-dire la reconduction de la situation donnée pour naturelle intègre une part irréductible de changement ; et toute performance qui privilégie la divergence c'est-à-dire la contestation de la situation donnée pour naturelle intègre une part irréductible de continuité³⁸.

C.2.d – ...invitant à concevoir les phénomènes sociaux comme fondamentalement paradoxaux

S'ajoutant à la dissociation des plans, la conception dialectique de la rationalité humaine nous invite à un second niveau de déconstruction dont les conséquences épistémologiques sont majeures puisqu'elles impliquent de rompre avec toute forme de naturalisme ou de positivisme dans l'étude des phénomènes sociaux.

Le point sans doute le plus consensuel consiste à ne pas ramener l'explication des phénomènes sociaux à des registres strictement naturels, et en l'occurrence biologiques ou physiologiques ; ainsi la sexualité humaine ne se réduit pas à la reproduction de l'espèce, l'enfant au petit d'homme, le parent au géniteur, etc. Pour ce qui concerne notre objet, l'étude des rites de passage dans les sociétés traditionnelles a bien montré, par exemple, que les rites de puberté

³⁸ « De même qu'il n'est jamais d'origine absolue, il n'est point non plus de changement radical. Seul qui crée peut anéantir et, pour ce qui nous concerne, la tête coupée de l'hydre n'en finit pas de ressurgir. Quoi qu'on fasse, en un mot, on n'abolit pas, on réforme » (Gagnepain, 1991, p. 114).

sociale ne se superposent jamais exactement sur le cycle de la puberté biologique (cf. chapitre II, section B)³⁹.

Une deuxième implication épistémologique de l'approche dialectique consiste à ne pas réduire les phénomènes sociaux à leurs manifestations performantielles. Ce point apparaît moins consensuel dans la mesure où de nombreux travaux sociologiques tendent à n'appréhender les phénomènes qu'ils étudient qu'à travers leurs contenus manifestes. C'est par exemple le cas de la notion d'autonomie qui est parfois réduite, dans une perspective objectiviste, à une série d'attributs statutaires (matériels et symboliques), et/ou, selon une perspective plus compréhensive, aux représentations des acteurs qui, faute d'un cadre explicatif suffisamment élaboré, tendent dans bien des cas à être réifiées (cf. ci-avant). Ce faisant ces approches s'exposent au risque d'une inflation notionnelle pour saisir des objets toujours changeants. Or, nous l'avons expliqué, toute performance, tout phénomène qui se donne explicitement à voir à l'observateur est implicitement structuré par une analyse, une instance (en matière sociologique nous parlons d'absence, d'altérité ou d'arbitrarité), qui le rend irréductiblement paradoxal, ambivalent. Ainsi, sociologiquement tout être n'est que de ne pas être, toute présence à soi et au monde ne s'élève que sur une absence, une altérité radicale⁴⁰. Ce qui signifie que toute appartenance, tout lien positif vis-à-vis d'un autre reconnu comme semblable, comme partenaire, ne se fonde que sur l'exclusion d'un « tiers » (Gagnepain, 1991, p. 35), sur l'institution d'une frontière délimitant un « dehors » et un « dedans », un « eux » et un « nous » (Hoggart, 1970)⁴¹. Les phénomènes sociaux en tant qu'ils sont le produit de cette relation paradoxale ne s'expliquent pas autrement qu'à travers cette contradiction permanente qui fait de l'humain l'« être de liaison qui doit toujours séparer, et qui ne peut relier sans avoir séparé », l'« être-frontière qui n'a pas de frontière » (Simmel, 1988, p. 166).

Enfin, cette dépositivation radicale de l'objet de la sociologie se traduit par le renoncement à toute réification de l'individuel et du collectif. La société comme ensemble de rapports sociaux fondés sur des normes et des usages conventionnellement partagés n'existe pas en dehors des

³⁹ Et Mircea Eliade d'affirmer fort justement : « Étudier l'homme comme on étudie des insectes, ce n'est pas seulement immoral ; c'est, avant tout, antiscientifique » (p. 26).

⁴⁰ Comme l'expliquait Lacan : « Dès que le sujet lui-même vient à l'être, il le doit à un certain non-être sur lequel il élève son être. Et s'il n'est pas, s'il n'est pas quelque chose, c'est évidemment de quelque absence qu'il témoigne mais il restera débiteur de cette absence, je veux dire qu'il aura à en faire la preuve, faute de pouvoir faire la preuve de sa présence » (cité par Quentel, 2012, p. 12).

⁴¹ « La plupart des groupes sociaux doivent l'essentiel de leur cohésion à leur pouvoir d'exclusion, c'est-à-dire au sentiment de différence attaché à ceux qui ne sont pas "nous" » (Hoggart, 1970, p. 117).

acteurs qui structurellement se l'approprient et l'actualisent en permanence. En d'autres termes, un groupe social quelconque (les jeunes, les adultes, les vieux, les femmes, les hommes...) n'a de « réalité » qu'en tant que des acteurs « individuels » en assumant socialement l'existence, c'est-à-dire en font un paramètre de l'échange social duquel ils participent, soit qu'ils se reconnaissent eux-mêmes dans ces appartenances, soit qu'ils les attribuent à d'autres. En cela, les structures sociales ou les entités collectives existent mais elles ne constituent pas plus des entités réelles, substantielles, isolables, que ces acteurs individuels qui sont eux-mêmes le produit de ce processus permanent de structuration-restructuration⁴². Aussi en substituant à l'opposition de l'individuel et du collectif la dialectique du singulier et de l'universel la théorie de la médiation invite à envisager ce rapport dialectique comme la seule et unique forme que prennent les rapports sociaux, quel que soit le niveau auquel on les appréhende (de l'échelle microsocial des groupes restreints à celle macrosociale des « structures sociales »). Plus encore, et c'est là un point majeur, dans la mesure où elle se fonde sur un principe d'altérité ou d'absence qui traverse tout sujet en le constituant irrémédiablement comme un sujet divisé, cette dialectique peut également être autant abordée à l'échelle inter- qu'*intra*-subjective, c'est-à-dire à l'échelle d'un « psychisme individuel » dont l'étude ne relève pas moins de cette science du « relationnel » qu'est la sociologie⁴³. Dans cette perspective irions-nous jusqu'à dire que l'on fait autant société avec l'autre qu'avec soi-même puisque l'émergence au principe d'altérité, en même temps qu'elle fait diverger le sujet d'avec son milieu, le fait également diverger d'avec lui-même. Cette dimension intime du vécu d'altérité marque particulièrement l'expérience adolescente puisqu'elle s'inaugure précisément à cette période de l'existence.

⁴² Ce point de vue recoupe la conception de l'acteur individuel comme « universel singulier » développée par Franco Ferrarotti (1983) et qui constituera un des motifs de justification de notre recours à la méthode des récits de vie (cf. chapitre IV).

⁴³ « L'histoire est une opposition du singulier et de l'universel. Dans cette perspective, on n'a que faire d'une science du psychisme individuel ou du psychisme collectif. La psychologie, traitant de la personne, est en réalité une sociologie clandestine » (Gagnepain, 1994a, p. 136).

C.3 – L'ÉMERGENCE AU PRINCIPE D'ALTÉRITÉ

L'émergence au principe d'altérité constitue le troisième concept clé que nous retenons de la théorie de la médiation afin de construire notre objet de recherche. Il repose sur l'hypothèse selon laquelle l'accès à la rationalité sociologique ne s'opèrerait qu'aux environs de la puberté, là où l'émergence aux trois autres registres de la raison humaine (logique, technique et axiologique) se réaliserait dès la prime enfance⁴⁴. Cette hypothèse fait écho à ce que Freud avait repéré comme « retard de la puberté », ou ce que des sociologues comme Peter Berger et Thomas Luckmann (cité par Le Bot, 2010, p. 61) ont pu concevoir à travers la dissociation entre « socialisation primaire » (qui ne concerne que l'enfance) et « socialisation secondaire » (n'intervenant qu'ultérieurement) sans toutefois en tirer des conséquences aussi primordiales que ne le propose la théorie de la médiation pour la conception de l'objet de la sociologie.

L'enfant est immergé dans le monde d'autrui dont il peut incorporer les usages et les codes sans pouvoir les relativiser, sans avoir réellement d'autres alternatives que de s'y conformer. Bien sûr, il peut s'opposer aux adultes sur tel ou tel point (il est d'ailleurs axiologiquement doté d'un sens critique lui permettant de d'analyser des situations comme injustes), mais il ne peut pas s'absenter du cadre de référence que lui fournit son milieu proche, et encore moins transformer ce cadre ou en inventer un nouveau. Il est proprement *assujetti* à son environnement. S'il est capable de passer d'un univers social à un autre (de la famille à l'école, notamment), il adhère strictement au milieu qui l'accueille, sans être en mesure de construire un point de vue singulier qui transcenderait les différentes positions qu'il occupe successivement⁴⁵. Aussi l'enfant est-il capable de cumuler des expériences et des apports divers, mais pas de capitaliser ces expériences en les unifiant à partir d'un principe transcendant, ou, pour le dire autrement, l'enfant est-il capable de « décentration » mais pas d'« excentration » (Quentel, 1997, p. 245). Comme nous l'avons vu dans le chapitre III, c'est précisément cette impossibilité de s'excentrer, de relativiser son inscription dans le milieu en s'*absentant* de la relation à autrui pour adopter un point de vue singulier, qui rend possible et réellement efficace la place de garant

⁴⁴ Gagnepain évoque dans ses conférences retranscrites à l'Université catholique de Louvain (1994a), l'âge de « deux ans/deux ans et demi » pour (p. 123) ; plus loin dans le même ouvrage il émet l'hypothèse que ces capacités soient acquises dès la naissance (p. 197).

⁴⁵ « Dans la mesure où il se situe en période d'imprégnation, l'enfant épouse les façons de faire et de penser de son entourage ; il participe totalement de son opinion, entre autres, et se trouve de ce point de vue de plain-pied avec le savoir commun de son milieu. Il ne peut aucunement prendre de la distance par rapport aux usages des personnes qu'il fréquente ; il est d'emblée en phase avec eux, c'est-à-dire sous leur influence » (Quentel, 1997, p. 241).

absolu de l'ordre symbolique⁴⁶ que l'enfant confère à l'adulte. L'enfant est « dans un type particulier de relation avec autrui où la soumission, la dépendance qu'il manifeste sont à la mesure de la toute-puissance qu'il accorde à son interlocuteur » (Quentel, 1997, p. 228).

L'adolescence constitue dès lors une rupture radicale avec l'enfance. En accédant (par l'émergence au principe d'altérité) à la faculté d'excentration, l'adolescent n'est plus strictement tributaire de la loi d'un autre posé comme garant, mais peut se donner à lui-même sa propre loi : il devient proprement « auto-nome ». Jean Gagnepain évoque un « principe d'origination » (1991, p. 42 ; 1994a, p. 178 ; 1994b, p. 19) pour rendre compte de cette capacité de se situer dans le temps, l'espace ou le milieu, à partir de ce point vide de tout contenu qu'est l'« ego » (1991, p. 87). L'adolescent accède en quelque sorte à la possibilité de se définir comme point d'origine du monde qui l'entoure (Gagnepain employait l'expression de « premier homme ») et de renégocier de ce point l'intégralité de son être (du rapport au monde et à soi). Il devient non seulement acteur mais « auteur » (« personnellement responsable ») de son existence et de son engagement dans le monde (1994b, pp. 89-90⁴⁷). L'émergence à cette faculté d'appropriation le conduit notamment à réinterpréter l'histoire dans laquelle il était jusque-là immergé, celle du milieu qui l'a reconnu comme enfant et pris en charge comme tel : histoire d'un autre qui définissait alors intégralement son être puisqu'il n'avait sur elle sociologiquement aucune prise. L'enfance constitue dans cette perspective une « proto-histoire » (1991, p. 32), une genèse naturalisée à partir de laquelle l'adolescent inaugure sa capacité d'analyse, précisément en contestant le caractère fondateur⁴⁸. Toutefois, cette contestation repose sur un processus implicite qui n'est pas nécessairement conscientisé ni maîtrisé (Quentel, 2004, p. 22). Si l'adolescent connaît une véritable « crise existentielle », celle-ci ne se manifeste pas nécessairement de manière spectaculaire ou dans une conflictualité ouverte vis-à-vis de son environnement ; d'autant que pour donner une consistance à sa nouvelle identité, l'adolescent va devoir réinvestir sa singularité dans l'échange avec d'autres (Quentel, 2012, p. 12). Ces nouvelles identifications, l'adolescent les cherche notamment en dehors de son milieu d'origine par la création de nouvelles alliances (et nous avons vu à cet

⁴⁶ Ce que Lacan conçoit comme « métaphore paternelle » (ou « Nom-du-Père ») à travers laquelle est institué « l'Autre de la Loi ».

⁴⁷ « C'est, tout compte fait, de l'auteur qu'il s'agit, en tant que personnellement responsable du dit ; et l'on comprend, du même coup, que l'enfant qui, comme nous l'avons dit, ne conte pas, mais attend d'autrui des "histoires", ne compte pas non plus – du moins selon la tradition – précisément dans la conversation » (Gagnepain, 1994b, p. 90).

⁴⁸ Ici prennent notamment place ce que les psychanalystes identifient comme fantasmes d'auto-engendrement (cf. chapitre III, section B).

égard l'importance prise, dans le contexte contemporain, par le groupe de pairs générationnel ; cf. chapitre I, notamment section C) ; mais ce processus d'appropriation se traduira aussi par un réaménagement de la relation avec les parents, et à travers eux de la relation au monde de l'enfance qui n'est pas totalement abandonnée.

Le rapport à l'enfance est-il structurellement contesté (et l'émergence au principe d'altérité équivaut-elle symboliquement à une « mort à l'enfance » que les rites d'initiation ont précisément pour fonction de figurer), *l'enfance demeure irrémédiablement inscrite comme une dimension de l'être de chacun*. Cette persistance d'un enfant « toujours renaissant » (Leclair, 1975, p. 11), dont le meurtre est donc à envisager comme « permanent », s'explique par le fait que l'enfance constitue le point de référence, le substrat identitaire (la proto-histoire) à partir duquel chaque sujet ayant émergé à l'altérité élève primordialement son être : elle reste à ce titre inscrite en chacun à titre de *modèle* (ce modèle fût-il par ailleurs axiologiquement idéalisé ou dévalorisé). Mais cette persistance de l'enfance à titre de dimension s'explique également, et peut être plus fondamentalement, par la persistance en chacun du mode d'être spécifique qui la caractérise, c'est-à-dire du processus d'incorporation qui ne cesse, pour autant que soit structurellement acquise la capacité de le contester, d'organiser l'être-au-monde du sujet. En même temps que nous sommes des acteurs capables d'appropriation, nous ne cessons d'être des sujets qui incorporent leur environnement et tendent ainsi à le naturaliser, à le tenir pour le vrai, le seul qui soit, même si, à la différence de l'enfant, nous n'en sommes pas *dupes*. Ainsi, l'adolescence ouvre à la dialectique de l'acteur et du sujet, elle « inaugure en chacun de nous un conflit interne qui durera jusqu'à la fin de nos jours : en tant qu'adulte, nous sommes sortis de l'état d'enfance, mais, paradoxalement, celle-ci ne cesse de nous habiter » (Quentel, 2004, p. 22).

On l'aura compris, il n'y a du point de vue de l'acquisition des capacités rationnelles sociologiques aucune différence entre adolescence et âge adulte ; la seule différence conceptuelle qui tiennent à ce niveau est celle qui oppose *l'enfant* et le *non-enfant*. L'adolescence ou la jeunesse sont alors à concevoir comme des constructions sociales reposant largement sur un procès d'*infantilisation* par « mise à échéance de la responsabilité » c'est-à-dire par suspension arbitraire des droits à exercer des capacités pourtant structurellement acquises (Gagnepain, 1994a, pp. 211-212).

Ainsi, répétons-le une ultime fois, le concept d'émergence au principe d'altérité (articulé avec ceux de dissociation des plans et de dialectique qui participent à fonder la spécificité anthropologique de la sociologie) nous invite à aborder la juvénilité comme cette période limite de toute existence humaine où s'enclenche un processus qui d'être fondamentalement conflictuel n'en constitue pas moins la condition sine qua non d'une réelle participation à l'échange social, c'est-à-dire à la capacité de faire société avec autrui comme – d'une certaine manière – avec soi-même. C'est à travers le traitement singulier de cette période anthropologique majeure que nous cherchons à saisir la spécificité contemporaine de l'expérience de cette juvénilité.

* * *

Aussi à l'issue de cette première partie, nous pouvons décliner notre programme de recherche autour de trois axes :

- Donner à voir et affiner notre compréhension des *processus socio-anthropologiques* impliqués dans la formalisation des phénomènes sociaux dits d'« adolescence » et de « jeunesse » et plus particulièrement des phénomènes liés au champ des pratiques festives juvéniles et des usages de substances psychoactives à partir des trois concepts clés retenus à l'issue de notre travail de problématisation⁴⁹ ; ce faisant, un tel travail d'explicitation doit permettre d'éprouver la valeur heuristique de ces concepts, c'est-à-dire leur capacité à fournir un cadre explicatif cohérent et producteur d'intelligibilité de la réalité sociale, et surtout susceptible d'approfondir, renouveler, compléter la connaissance sociologique des phénomènes sociaux de juvénilité.
- Analyser l'inscription de ces processus dans une problématique d'*avancée en âge* socialement construite et conditionnée par les représentations sociales de la juvénilité et les traitements sociaux qui y sont associés.
- Analyser la place spécifique que peuvent prendre les *pratiques festives et les usages de substances psychoactives* dans la problématique juvénile ainsi construite à l'articulation d'une définition socio-anthropologique de la juvénilité comme période limite de toute existence marquée par l'accès aux capacités rationnelles sociologiques et d'une approche de la juvénilité comme construction sociale résultant du traitement singulier

⁴⁹ Ces trois concepts sont : la dissociation des rationalités sociologique et axiologique ; la dialectique de la divergence et de la convergence ; l'émergence au principe d'altérité (cf. synthèse de la première partie).

qu'opère la société contemporaine du moment anthropologique majeur que constitue la sortie de l'enfance, et plus largement de la problématique de l'avancée en âge.

La seconde partie de notre travail va nous permettre de mettre en œuvre ce programme à travers l'analyse de matériaux empiriques que nous aurons spécialement constitués pour ce faire. Nous justifierons de nos choix méthodologiques dans le premier chapitre de la seconde partie (chapitre IV) ; puis nous baserons notre propos sur l'analyse approfondie de trois récits de vie à chacun desquels un chapitre entier sera consacré (chapitres V, VI et VII).

SECONDE PARTIE : ETUDE EMPIRIQUE

CHAPITRE IV : PRESENTATION DES AXES METHODOLOGIQUES

La seconde partie de notre recherche vise à soumettre les postulats théoriques à partir desquels nous avons élaboré notre objet de recherche (une approche de la juvénilité à travers le prisme des pratiques festives et des usages de substances psychoactives ; cf. synthèse de la première partie) à des matériaux empiriques, donnant un accès à la « réalité sociale » telle qu'elle est effectivement vécue par des acteurs sociaux. Avant donc de rentrer dans l'analyse de ces matériaux que nous avons spécialement collectés pour ce faire, nous présentons dans ce court chapitre les axes méthodologiques de notre travail d'enquête proprement dit, qu'il s'agisse d'en justifier la pertinence ou d'en exposer les conditions de la mise en œuvre et de la restitution.

Partant d'un questionnement très large sur les enjeux socio-anthropologiques des phénomènes sociaux d'adolescence et de jeunesse dans le contexte contemporain, la première partie nous a conduit à construire progressivement notre objet de recherche. Cherchant à affiner la compréhension de ces enjeux nous nous sommes engagé dans un travail de définition de la notion de « juvénilité » que nous avons saisie de façon problématique comme se situant à l'articulation de processus socio-anthropologiques généraux et de conditions sociales particulières :

- *Processus généraux* renvoyant dans leur acception la plus élémentaire au concept d'*émergence au principe d'altérité*, et de façon plus large à une théorie générale de l'institution des relations sociales ou de la *rationalité sociologique*¹.
- *Conditions sociales particulières* qui affectent l'exercice de cette rationalité et fondent la singularité de l'expérience de la juvénilité dans la société contemporaine (ce que nous avons nommé « condition juvénile contemporaine ») à travers l'existence d'un traitement social différencié. Celui-ci n'a pas seulement pour effet de construire « la jeunesse » comme un groupe social particulier (une classe d'âge ou un « âge de la vie » doté de caractéristiques propres qui le singularise, au-delà de la pluralité des situations sociales qu'il recouvre, face aux autres classes d'âge), mais s'inscrit dans des rapports de pouvoir qui la situe comme un groupe socialement minoré, subissant les effets d'une

¹ C'est ainsi à un questionnement épistémologique portant sur la définition même de la sociologie et de ses objets vis-à-vis des autres sciences humaines auquel nous avons tenté de répondre ; identifiant différents concepts dont nous postulons la valeur heuristique non seulement pour l'étude de l'objet que nous nous sommes donné mais également dans la compréhension sociologique d'autres phénomènes sociaux.

forme de relégation sociale alliant stigmatisation, déresponsabilisation et autonomisation.

Cette double perspective à partir de laquelle nous avons saisi la problématique juvénile nous a conduit à identifier le champ des *pratiques festives juvéniles et des usages de substances psychoactives* comme un terrain d'investigation particulièrement propice à l'observation et à la compréhension des phénomènes sociaux de juvénilité dans le contexte actuel.

L'ensemble de ce travail théorique appelle maintenant à être explicité et éprouvé par la confrontation avec des matériaux empiriques spécifiquement récoltés dans cette perspective².

Le programme de recherche que nous nous sommes fixé pour cette seconde partie de notre travail peut être dissocié en trois axes :

- Donner à voir et affiner notre compréhension des *processus socio-anthropologiques* impliqués dans la formalisation des phénomènes sociaux dits d'« adolescence » et de « jeunesse » (et plus particulièrement des phénomènes liés au champ des pratiques festives juvéniles et des usages de substances psychoactives) à partir des trois concepts clés retenus à l'issue de notre travail de problématisation³. Ce faisant, un tel travail d'explicitation doit permettre d'éprouver la valeur heuristique de ces concepts, c'est-à-dire leur capacité à fournir un cadre explicatif cohérent et producteur d'intelligibilité de la réalité sociale, et surtout susceptible d'approfondir, renouveler, compléter la connaissance sociologique des phénomènes sociaux de juvénilité.
- Analyser l'inscription de ces processus dans une problématique d'*avancée en âge* socialement construite et conditionnée par les représentations sociales de la juvénilité et les traitements sociaux qui y sont associés.
- Analyser la place spécifique que peuvent prendre les *pratiques festives et les usages de substances psychoactives* dans la problématique juvénile ainsi construite à l'articulation d'une définition socio-anthropologique de la juvénilité comme période limite de toute existence marquée par l'accès aux capacités rationnelles sociologiques et d'une

² Nous avons ponctuellement pu faire référence dans la première partie à des matériaux issus de travaux de recherche que nous avons coréalisés sur ce thème (Moreau et Pecqueur, 2009 ; Moreau et al., 2011 ; Careil et Moreau, 2011 ; Pecqueur et al., 2016), mais il s'agit ici de construire un corpus spécifiquement dédié à la présente recherche doctorale.

³ Ces trois concepts sont : la dissociation des rationalités sociologique et axiologique ; la dialectique de la divergence et de la convergence ; l'émergence au principe d'altérité (cf. synthèse de la première partie).

approche de la jeunesse comme construction sociale résultant du traitement singulier qu'opère la société contemporaine du moment anthropologique majeur que constitue la sortie de l'enfance, et plus largement de la problématique de l'avancée en âge.

IV.A – LE CHOIX DE LA MÉTHODE DES « RÉCITS DE VIE »

Afin de constituer un corpus de matériaux empiriques susceptibles de répondre à ces différents niveaux de questionnements nous avons fait le choix de nous orienter vers une méthodologie compréhensive (partant du discours des acteurs sur leurs propres expériences et représentations des phénomènes sociaux) basée sur l'analyse de matériaux biographiques produits sous la forme de récit de vie. Très concrètement, il s'est agi de réaliser des entretiens individuels avec différentes personnes situées a priori comme « jeunes » en donnant pour consigne à chacun de raconter l'évolution de ses rapports à « la fête » et aux usages de substances psychoactives qui y sont associés.

Le récit de vie peut être conçu comme une forme de l'entretien sociologique centré sur le parcours de vie et les expériences vécues d'une personne restituées sous forme narrative (Bertaux, 2016 [1997], p. 17). Il se distingue doublement de l'autobiographie : d'abord, parce qu'il ne porte pas sur la totalité d'une histoire personnelle mais cherche à en expliciter certains aspects ; ensuite, parce qu'il n'est pas réalisé en solitaire mais résulte de la rencontre entre deux personnes : « le sujet qui raconte et le chercheur qui l'écoute, l'accompagne, l'encourage et le relance » (p. 39). À la différence de l'entretien thématique « classique », il repose sur une conduite d'entretien qui, sans être à proprement parler « non-directive » (l'enquêteur pose un cadre et des consignes au départ et prend garde à ce que le propos ne dévie pas complètement du thème donné et de sa problématique de recherche), laisse à l'enquêté une très grande souplesse dans les manières de raconter ses expériences : choix de développer davantage certaines expériences ou périodes de sa trajectoire, de ne pas suivre un fil strictement chronologique, d'opérer des rapprochements avec des expériences appartenant à d'autres domaines de sa biographie que ceux spécifiquement étudiés, etc.

L'utilisation de cette technique en sociologie n'est pas nouvelle⁴, mais demeure largement minoritaire par rapport aux outils plus « classiques » que sont les enquêtes qualitatives et/ou quantitatives fondées sur la constitution d'échantillons représentatifs. Pourquoi dès lors y recourir pour notre recherche ?

Un premier élément justifiant ce choix correspond au fait que la méthode du récit de vie a jusqu'ici été très peu utilisée pour étudier le domaine qui nous intéresse : celui des pratiques festives juvéniles. Pour ce qui concerne les travaux de recherche auxquels nous avons participé sur ce sujet, si nous avons utilisé une palette très large d'outils d'enquête (entretien individuel directif et semi-directif, questionnaires, observation participante et non participante, entretiens informels individuels et collectifs), nous n'avons jamais eu recours à la méthode biographique et particulièrement à celle du récit de vie. Au-delà de notre propre expérience, nous connaissons très peu de travaux de recherche spécifiquement axés sur le thème des pratiques festives et/ou des usages de substances psychoactives chez les jeunes qui se soient appuyés explicitement sur cette méthode. Les outils employés sont le plus souvent l'enquête par questionnaire et/ou l'entretien semi-directif, comme par exemple dans les recherches de Sophie Le Garrec (2002), de Marie-Laure Déroff et Simone Pennec (2007) ou de Monique Dagnaud (2008) pour ne citer que ces références parmi les plus connues⁵. Dans plusieurs recherches, les notions de « récit de vie » ou de « biographie » sont évoquées comme modalité d'enquête, mais elles renvoient en réalité à l'inscription d'une composante « biographique » dans des entretiens semi-directifs qui demeurent largement structurés par des guides d'entretiens thématiques⁶.

Toutefois, outre son caractère relativement original par rapport à notre thématique de recherche, le recours au récit de vie (surtout s'il porte comme cela est le cas de notre recherche sur un faible nombre de cas) pose la question de sa représentativité, du moins de sa capacité à produire un propos général sur un ou des phénomènes sociaux donnés.

⁴ Elle a notamment été introduite dans la sociologie française/européenne à partir de la seconde moitié des années 1970 par des chercheurs comme Franco Ferrarotti, Maurizio Catani ou Daniel Bertaux. Donnant lieu à de vives polémiques dans les années 1980, elle a été quelque peu désinvestie par la suite et connaît un regain d'intérêt depuis la fin des années 1990.

⁵ Signalons à titre d'exception (il y en a sûrement d'autres), l'anthropologue Pascale Jamoulle qui utilise la méthode des récits de vie dans ses recherches dont certaines croisent « jeunesse » et « usages de drogues » ; citons deux de ses ouvrages : « Drogues de rue. Récits et styles de vie » (paru en 2000) et « La débrouille des familles. Récits de vies traversées par les drogues et les conduites à risques » (paru en 2009).

⁶ Par exemple, dans la recherche de Catherine Reynaud-Maurupt et Emmanuelle Hoareau sur « Les carrières de consommation de cocaïne chez les usagers "cachés" » (paru en 2010) (explication de la méthode pp. 17-18).

Daniel Bertaux (2016) différencie trois niveaux d'analyse des informations contenues dans un récit de vie : « l'intériorité du sujet » ; les relations avec les « proches » ; les « rapports socio-structurels » (p. 74). Il tient le troisième pour être le niveau « le plus sociologique mais le moins apparent dans le récit ». Pour lui, l'analyse des récits de vie, notamment lorsqu'elle repose sur un faible nombre de récit et a fortiori sur un cas unique, court en permanence « le risque de se focaliser sur l'économie psychique du sujet et de perdre le cap sociologique » (p. 73). Si nous comprenons la sorte d'aporie qu'il y aurait à s'en tenir à une analyse du récit de vie qui collerait strictement au vécu intime du sujet sans resituer ce vécu dans son articulation avec des univers de sens et des rapports sociaux inscrits à une échelle collective méso ou macrosociale (qui dépasse le cadre d'un groupe restreint ; ce que Bertaux nomme « rapports socio-structurels »), nous récusons la façon dont l'auteur évacue trop radicalement, selon nous, ce qu'il nomme le niveau de l'intériorité du sujet. Derrière cette mise en garde énoncée par Bertaux contre ce qui relèverait d'un « psychologisme » se situe à nouveau (cf. nos discussions critiques dans le chapitre I ou dans la synthèse de la première partie) une conception de la sociologie comme science des phénomènes collectifs⁷. Or, si un savoir sociologique qui ne serait pas articulé avec des phénomènes collectifs peut socialement apparaître inutile, l'objet fondamental de la sociologie, c'est-à-dire le processus général par lequel l'être humain est capable de faire société, n'est en lui-même pas plus individuel que collectif, mais relève d'une structuration ou d'une formalisation qui peut s'appréhender tant à l'échelle de relations d'ampleur sociétales, interindividuelles ou communautaires, voire à l'échelle du vécu intime d'un sujet dans la mesure où celui-ci est également structuré par le même principe formalisateur (cf. synthèse de la première partie). Le risque de « psychologisme » ou de focalisation sur ce vécu intime relèverait alors selon nous davantage de la confusion des registres explicatifs sociologique et axiologique ; c'est-à-dire de la non dissociation de ce qui, dans ce vécu, s'expliquerait comme rapport à l'altérité de ce qui s'expliquerait comme rapport au désir ; les auteurs qui, comme Bertaux, associent strictement « social » et « collectif » ont alors également tendance à réduire ce qu'ils considèrent comme « individuel » ou « psychique » à ce que nous nommons axiologique (choix, motivations, affects, désirs, etc.) (Bertaux parle d'ailleurs d'« économie psychique »). De même, la conception finalement très durkheimienne qui est celle de Bertaux tend à ne lui faire envisager les « mécanismes sociaux » que sous la seule forme de conditions sociales ou socio-historiques, c'est-à-dire sous la forme de processus collectifs réifiés en structures sociales *objectives* (ce que d'aucuns nommeraient « société ») dont l'objet de la

⁷ « Car la connaissance sociologique est par définition connaissance de phénomène *sociaux*, donc structurels et *collectifs* » (Bertaux, 2016, p. 39) [mots en italique soulignés par l'auteur].

sociologie consisterait alors à saisir l'influence sur un vécu individuel *subjectif*. Dans cette perspective, la restitution narrative par le biais du récit de vie ne serait qu'un moyen d'objectiver ces « réalités objectives »⁸.

La conception à partir de laquelle Franco Ferrarotti (1983) aborde la méthode biographique et particulièrement celle du récit de vie, nous semble alors beaucoup plus cohérente avec notre cadre théorique que celle de Bertaux. Bien que Ferrarotti dénonce lui aussi le danger du psychologisme⁹ et souligne la nécessité d'articuler différents niveaux d'interprétation du récit de vie¹⁰, il reconnaît la faculté de structuration de la réalité dont chaque acteur individuel est porteur et qui le constitue comme « universel singulier » :

« L'individu n'est pas un épiphénomène du social. Par rapport aux structures et à l'histoire d'une société, il se pose comme pôle actif, s'impose comme praxis synthétique. Bien loin de refléter le social, l'individu se l'approprie, le médiatise, le filtre et le retraduit en le projetant dans une autre dimension, celle de sa subjectivité. Il ne peut en faire abstraction, mais il ne le subit pas passivement, au contraire, il le réinvente à chaque instant. » (Ferrarotti, 1983, p. 51)

L'acteur social individuel n'est donc pas simplement dépositaire du social mais « pôle actif » à travers lequel l'ensemble des structures sociales se totalisent¹¹ et sont restituées singulièrement dans le cadre d'une praxis individuelle. Cette approche s'oppose fondamentalement à l'idée d'une structure ou d'une histoire sociale qui s'appliquerait de façon déterministe et mécanique sur un vécu individuel. Ferrarotti fonde la valeur heuristique du récit de vie dans cette capacité (il emploie le terme d'« activité ») de « déstructuration-restructuration » permanente de la réalité :

« Une anthropologie sociale qui considère chaque homme comme la synthèse individualisée et active d'une société élimine la distinction entre le général et le particulier d'un individu. Si nous sommes, si chaque individu représente la réappropriation singulière de *l'universel* social et historique qui l'environne, *nous pouvons connaître* le social en partant de la spécificité irréductible d'une praxis individuelle » (p. 51) [mots en italique sont soulignés par l'auteur]

⁸ Et Bertaux d'expliquer, par exemple : « Le sociologue s'intéresse certes aux motivations, aux raisons d'agir de tel ou telle ; mais ce qui l'intéresse le plus ce sont les *contextes sociohistoriques* (micro, méso et macro-sociaux), les réalités objectives que ce cours d'action illumine au passage ; ce sont eux *qui constituent précisément l'objet de la recherche sociologique* » (p. 8) [mots en italique soulignés par l'auteur]. Ou plus loin d'envisager la méthodologie d'analyse sociologique des récits de vie comme le fait d'« identifier les passages qui renvoient à un mécanisme social ayant marqué une expérience de vie [...] et [de] s'interroger sur ce à quoi ils réfèrent dans le monde sociohistorique » (p. 91).

⁹ Qui consisterait à réduire l'analyse d'un récit à une « sémiotique des passions » (Ferrarotti, 1983, p. 74).

¹⁰ Il distingue les trois mêmes niveaux que Bertaux : individuel, groupe primaire, structure sociale.

¹¹ « Chaque acte individuel est une totalisation d'un système social » (Ferrarotti, 1983, p. 53).

Dans cette perspective, les études qualitatives sur des grands échantillons (dizaines voire centaines de cas) ou les études quantitatives ne donnent pas un accès plus « objectif » à la connaissance des structures sociales. Leur spécificité est de situer la complexité des phénomènes sociaux (la divergence, la contradiction fondamentale à travers laquelle s'informe le « social ») à l'échelle d'agrégats (groupes sociaux divers, différenciés selon des critères d'âge, de sexe, de classe social, de type d'éducation reçue, etc.), parfois restitués sous la forme d'idéaux-types. Nous proposons à travers l'étude approfondie de quelques récits de vie de restituer cette complexité tout autant à l'échelle « intra-subjective » d'une trajectoire individuelle récapitulée en histoire personnelle, qu'à celle microsociologique des relations avec les autres significatifs (que sont notamment les parents et les amis), qu'à celle macrosociale d'un univers culturel comme celui des pratiques festives juvéniles, et plus largement de l'expérience générique de la jeunesse dans le contexte de la société française contemporaine.

Nous ne recherchons donc pas seulement les « informations fiables » (Bertaux, 2016, p. 15) ou les « traces » du social (p. 90) dans l'analyse d'un récit de vie, mais bien à comprendre comment des phénomènes sociaux (en l'occurrence les pratiques festives juvéniles et plus largement l'expérience contemporaine de la jeunesse) sont appropriés, structurés par des acteurs sociaux qui en sont tout autant les dépositaires, les récepteurs, que les traducteurs et donc les coproducteurs.

Par le recours à cette approche, nous cherchons à éviter le double écueil de l'objectivisme et du subjectivisme. D'un côté, nous nous dégageons de l'objectivisme naturaliste de tradition durkheimienne par la méthode même du récit de vie qui repose fondamentalement, selon nous, sur la reconnaissance de la capacité d'un acteur à éclairer lui-même sa propre trajectoire ; c'est-à-dire sur sa capacité à développer un regard réflexif qui ne soit pas purement illusoire (au sens où Pierre Bourdieu parlait d'« illusion biographique »), mais constitue et puisse être donc sociologiquement analysé comme une manière de se saisir de son être-au-monde pour se l'approprier, le réaménager et donc contribuer à le transformer. De l'autre, nous nous dégageons du subjectivisme en expliquant le récit (dans sa totalité ou à travers certains des éléments qui le composent) à l'aune de catégories d'analyse qui ne sont pas celles du narrateur (même si certaines de ses interprétations peuvent recouper les nôtres) mais celles que nous nous sommes données à travers notre travail de problématisation, et donc à travers la référence à d'autres auteurs. D'un côté nous nous efforçons d'accompagner le narrateur dans la production d'un

récit qui vise à mettre en cohérence sa trajectoire personnelle. De l'autre, nous analysons cette production singulière pour en faire ressortir la dimension à la fois typique et générale : typique, parce qu'elle rend compte en tant qu'« universel singulier » de l'appropriation de faits sociaux d'ampleur « sociétale » comme les pratiques festives juvéniles ou plus largement la condition juvénile contemporaine ; générale, parce qu'elle donne à voir les processus anthropologiques généraux qui rendent précisément possibles cette totalisation du social à travers une appropriation singulière.

IV.B – LA MISE EN ŒUVRE DE LA MÉTHODE

IV.B.1 – La recherche de personnes à interroger

Pour rencontrer des personnes susceptibles de nous raconter leur expérience de la jeunesse à travers la mise en récit de leur trajectoire d'usagers de substances psychoactives en contexte festif, nous nous sommes appuyé sur une recherche à laquelle nous participions dans le cadre de nos activités de sociologue professionnel au sein de l'équipe de JEUDEV¹². Menée lors du second semestre 2014, cette recherche commandée et financée par l'IREB avait pour but d'améliorer les connaissances sur les liens entre les styles éducatifs parentaux (Jackson et al, 1998 ; Gaussot et al., 2011) et les modes d'usages de substances psychoactives (principalement l'alcool) chez les jeunes. Elle se basait notamment sur une enquête par questionnaire auprès de jeunes rencontrés par le biais de leurs établissements scolaires (passation collective dans les établissements et diffusion par ce biais d'un questionnaire à remplir par des parents, qui étaient également objet de l'enquête)¹³. Dans la perspective de contacter des personnes pour notre recherche doctorale, nous avons inclus à la fin du formulaire d'enquête une question ouverte demandant au répondant s'il accepterait d'être recontacté ultérieurement pour un entretien qualitatif sur des thèmes similaires, et si oui d'indiquer un numéro de téléphone ou un email pour le contacter. 62 personnes répondirent par l'affirmative. Nous les avons recontactées en privilégiant d'abord celles étudiant dans l'agglomération rennaise¹⁴. À chaque réponse positive

¹² Cf. la présentation synthétique dans l'introduction générale des divers travaux réalisés dans ce cadre sur les pratiques festives juvéniles. Nous avons également fait référence de façon plus détaillée à certains de ces travaux de recherche dans le chapitre I, section C.

¹³ L'enquête eut lieu par le biais de huit établissements scolaires (cinq lycées d'enseignement général publics et privés ; deux lycées d'enseignement professionnel publics ; un centre de formation pour adulte). Au total 413 jeunes et 106 parents ont répondu au questionnaire. Une synthèse des résultats de cette recherche a été remise au commanditaire-financeur, mais n'a pas donné lieu à une publication.

¹⁴ Deux sites étaient concernés par l'enquête : Rennes et Saint-Brieuc.

(environ une sur trois) nous programmions un entretien dans les jours qui suivaient. Nous avons également demandé à chaque personne rencontrée si elle connaissait quelqu'un qui serait susceptible d'accepter d'être interrogé ; c'est ainsi que nous avons rencontré deux étudiants (un jeune homme de 20 ans et une jeune femme de 22 ans) qui n'avait pas participé à l'enquête par questionnaire mais avec qui nous avons pu réaliser des entretiens. C'est ainsi que nous avons collecté les 12 récits qui composent notre corpus.

Le biais utilisé (enquête en milieu scolaire) induisait que nous rencontrions des personnes plutôt jeunes. Toutefois, le recrutement via un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) nous a permis d'interroger des personnes plus âgées car en reprise d'étude. En outre, comme expliqué plus haut, nous avons pu rencontrer deux étudiants qui n'avaient pas participé à l'enquête en milieu scolaire mais vers qui nous avons été orienté par un des répondants à cette enquête.

L'ensemble des entretiens a eu lieu entre janvier et avril 2015. Les lieux de rencontres étaient le plus souvent des bars à proximité des établissements où été scolarisées les personnes. Trois entretiens se sont déroulés au domicile d'enquêtés qui (parmi les plus âgés) disposaient de leur propre logement. L'ensemble des entretiens a été enregistré avec l'accord des personnes.

Ci-dessous un tableau (cf. Figure 16) récapitule quelques informations basiques sur les conditions d'entretien.

Figure 16 : Informations sur les conditions de réalisation des 12 entretiens-récits

Identification	Âge et statut scolaire/professionnel au moment de la rencontre	Biais de la rencontre	Durée de « l'entretien-récits »	Lieu de la rencontre
Awen	17 ans, lycéen	Enquête IREB 2014 / Lycée public	Un entretien (54 minutes)	Bar
Dany	20 ans, étudiant	Enquête IREB 2014 / contact donné par un apprenti	Deux entretiens (1h54)	Bar
David	26 ans, apprenti	Enquête IREB 2014 / CFA	Deux entretiens (3h26)	Domicile

Édith	21 ans, étudiante	Enquête IREB 2014 / contact donné par un apprenti	Un entretien (2h21)	Domicile
Aurélie	25 ans, apprentie	Enquête IREB 2014 / CFA	Un entretien (2h05)	Bar
Jordan	18 ans, lycéen	Enquête IREB 2014 / Lycée public	Un entretien (1h13)	Bar
Kerian	18 ans, apprenti	Enquête IREB 2014 / CFA	Un entretien (1h21)	Fast-food
Marine	15 ans, lycéenne	Enquête IREB 2014 / Lycée privé	Un entretien (1h36)	Lycée
Mathieu	20 ans, apprenti	Enquête IREB 2014 / CFA	Un entretien (1h44)	Bar
Samantha	24 ans, apprentie	Enquête IREB 2014 / CFA	Deux entretiens (1h et 1h38)	Bar
Thomas	21 ans, apprenti	Enquête IREB 2014 / CFA	Un entretien (1h43)	Domicile
Titouan	16 ans, lycéen	Enquête IREB 2014 / Lycée public	Un entretien (47 minutes)	Bar

IV.B.2 – La mise en œuvre des entretiens

Très vite nous nous sommes rendu compte que la double entrée « fête » et « consommations » telle que nous la formulions aux enquêtés était trop large. Nous avions tendance à mettre d’abord en avant la notion de « fête » ou de « pratiques festives ». Sans doute avons-nous plus ou moins consciemment le souci de ne pas alimenter ou de ne pas nous limiter à une représentation stéréotypée qui associerait trop exclusivement « jeunesse », « fête » et « consommations excessives ». Par ailleurs, les pratiques festives nous paraissaient être le champ principal que nous interrogeons, et celui des usages de substances psychoactives une modalité à l’intérieur de ce champ. Aussi gardions-nous en tête la possibilité de rencontrer des jeunes qui auraient fait la fête sans recourir aux usages d’alcool ou de cannabis, mais à d’autres manières de marquer la rupture et la mise en scène de l’excès qu’implique nécessairement la délimitation d’un espace festif. Cependant, la notion de « fête » se révélait trop imprécise et

nécessitait lors de l'entame des entretiens des reformulations qui généralement conduisaient à se centrer sur les usages d'alcool ou d'autres drogues. Nous décidâmes alors, dès le troisième entretien, de nous centrer plus explicitement sur les consommations de substances psychoactives et de laisser sur cette base émerger la dimension proprement « festive » de ces usages. L'alcool constituant la principale substance psychoactive associée au contexte festif¹⁵, c'est à partir d'un questionnement sur son usage que nous entamions désormais les entretiens. Le biais par lequel nous avons rencontré la quasi-totalité des enquêtés (enquête par questionnaire dans le cadre d'une autre investigation que la présente recherche ; cf. plus haut) nous fournissait un point d'appui qui permit de systématiser notre entrée en matière. Ainsi, nous disposions parmi les réponses au questionnaire que chacun avait rempli les âges et contextes de la première consommation d'alcool et de la première ivresse (ces deux expériences étant toujours dissociées : le premier verre sans ivresse se déroulant généralement dans un contexte familial et la première ivresse intervenant avec des amis). Ainsi le point d'entrée quasi systématique des entretiens fut soit le récit du premier verre, soit celui de la première ivresse alcoolique. La focalisation primordiale sur l'alcool n'empêchait pas d'envisager le rapport à d'autres substances. Si l'enquêté ne le faisait pas lui-même nous le questionnions systématiquement à ce sujet au cours de l'entretien. La place principale accordée aux usages de substances psychoactives nous conduit à parler dans l'analyse des récits de « trajectoire d'usager de substances psychoactives en contexte festif » (plutôt que de « trajectoire de fêtard »).

De manière générale, et en accord avec l'esprit de la méthode du récit de vie (du moins telle que nous nous la sommes appropriée) nous nous sommes montré très peu directif dans la conduite d'entretien nous situant principalement dans une posture de relance ou d'approfondissement du propos de l'enquêté. Toutefois, nous gardions en tête la trame explicite de l'entretien (« colonne vertébrale » pour Bertaux) qui visait à recenser le plus exhaustivement possible les différentes évolutions du rapport aux pratiques festives et aux usages de substances psychoactives des enquêtés. En dehors des relances et approfondissements, l'essentiel des questions que nous posions concernait ces évolutions. Pendant l'entretien nous prenions des

¹⁵ Le tabac est quantitativement davantage consommé par les jeunes que l'alcool, mais son usage, sans être nécessairement quotidien, n'est généralement pas conçu comme exceptionnel. Le tabac est également une substance dont les effets psychotropes sont généralement ressentis moins intensément que ceux d'autres drogues comme l'alcool ou le cannabis qui sont susceptibles d'être associés à des sensations d'ivresse. Pour ces raisons, l'usage de tabac est moins strictement associé au contexte festif que ne le sont l'alcool, le cannabis ou d'autres drogues.

notes sous la forme d'une frise chronologique sur laquelle nous placions les différents faits relatés par l'enquêté au fur et à mesure qu'il les évoquait. Ce procédé mis en place intuitivement dès le premier entretien était une manière d'objectiver le propos de l'enquêté : il pouvait permettre à l'enquêteur et à l'enquêté de se repérer (il n'était pas rare que l'enquêté fasse directement référence aux éléments notés sur la frise pour étayer son propos) ; il pouvait permettre de faire apparaître des approximations voire des contradictions quant à la chronologie d'un fait, et ainsi conduire à une reformulation plus précise. La frise manifestait l'objet de la rencontre et contribuait probablement à ce titre (en complément des interventions verbales de l'enquêteur) à en garantir le cadre et à éviter que la discussion ne dévie trop fortement du thème principal du récit. Dans les trois cas où nous avons réalisé deux entretiens séparés avec une même personne, nous avons repris la frise élaborée au cours du premier entretien lors de la seconde rencontre, ce qui contribuait notamment à manifester la continuité des deux rencontres qui visaient à produire un seul et même récit. Cependant, nous ne prenions pas en note tous les faits relatés par l'enquêté. La frise n'était qu'un support (sans doute aussi une manière de nous donner une contenance). Elle ne constituait pas un but en soi (même si elle était prise en compte dans la transcription et l'analyse de l'entretien) et notre attention principale était tournée vers l'enquêté. La frise comme l'ensemble de nos relances et questions, mais aussi de nos attitudes non verbales (sourire, regard, moue, etc.), s'inscrivaient dans une même perspective d'accompagnement de l'enquêté dans la mise en cohérence de sa trajectoire personnelle.

IV.C – LA MÉTHODE D'ANALYSE

Chacun des récits (enregistrés avec l'accord des personnes) a été retranscrit assez rapidement (dans un délai maximum de dix jours) après avoir été recueilli afin d'être encore imprégné de la rencontre et de pouvoir le cas échéant indiquer dans la retranscription des informations non verbales (geste, sourire, rire, etc.) dont nous nous rappelions. Les notes prises au cours de l'entretien (notamment sous la forme d'une esquisse de frise chronologique) et à la suite (nos notions des impressions et premiers essais d'interprétation dans les heures qui suivaient chaque entretien) étaient également mise « au propre » en même temps que la retranscription.

IV.C.1 – L'analyse structurale

En accord avec notre conception dialectique du fonctionnement rationnel sociologique (cf. notamment synthèse de la première partie), nous recourons à une analyse de contenu dite « structurale », dont Didier Demazière et Claude Dubar¹⁶ rappellent, dans leur ouvrage sur l'analyse des entretiens biographiques (1997), les fondements :

« La "révolution structurale" (Greimas) a consisté, depuis Saussure, à analyser toute "langue naturelle", puis tout "ensemble signifiant", comme un système d'oppositions à l'intérieur d'une relation constitutive de sens. Ce sont toujours des "éléments différentiels" (Saussure) ou des "traits distinctifs" (Jakobson) qui assurent l'existence d'une langue. Ce qui est vrai au niveau lexical (le phonème comme trait distinctif, élément d'une relation de disjonction) l'est aussi au niveau sémantique (c'est ce que Greimas appelle le sème). Le terme "fille" prend un sens différent selon qu'on l'oppose à "garçon" (et c'est alors la catégorie "sexe" qui fait sens) ou à "femme" (et c'est alors la catégorie "âge" qui importe). Le sens linguistique d'un mot ne se comprend qu'en restituant la disjonction qui le spécifie et la conjonction qui lui assure son appartenance à une catégorie. La disjonction relève de la chaîne syntagmatique constitutive du signifiant et la conjonction de l'intégration paradigmatique définissant le signifié » (p. 129).

Sans reprendre les termes auxquelles les auteurs font ici référence et qui sont spécifiques aux sciences du langage (phonème, sème, signifiant, signifié, etc.¹⁷), nous retenons ces principes de « disjonction » et de « conjonction » (appliqué au registre sociologique nous parlerons plutôt de « continuité » et de « discontinuité ») qui orientent principalement notre analyse. Dans cette perspective, chaque unité de sens que nous pouvons dégager (peu importe sa taille, c'est-à-dire qu'elle soit composée d'un mot, d'une phrase ou plus ; un même passage du texte pouvant imbriquer plusieurs unités de sens) ne peut être analysée qu'à travers le rapport d'opposition (par contraste ou différenciation) qui la relie à une autre unité de sens. Ces couples d'opposition (nous parlerons d'« *opposition structurante* ») se rapportent alors à une même catégorie de

¹⁶ Reprenant les concepts des linguistes fondateurs de cette approche comme Ferdinand de Saussure, Roman Jakobson ou Algirdas Julien Greimas.

¹⁷ La théorie de la médiation dans sa perspective d'étude la rationalité logique (qui ressort de ce qu'elle nomme « glossologie ; cf. synthèse de la première partie) s'inscrirait sans doute partiellement en faux vis-à-vis de l'emploi qui est fait ici de ces termes. Notamment en ce qui concerne le rapport du « signifiant » et du « signifié » qui est présenté dans l'extrait qui précède comme si le premier était le produit de la disjonction et le second de la conjonction, tandis que la théorie de la médiation postule que les deux termes, qui entretiennent des relations de réciprocité, sont tout autant susceptibles d'être objet d'une analyse en termes de disjonction que de conjonction. Toutefois, dans son principe global de « système d'oppositions à l'intérieur d'une relation constitutive de sens » la présentation qui est faite ici de l'analyse structurale est cohérente avec l'approche de la théorie de la médiation du fonctionnement dialectique de la rationalité humaine.

signification. Cette catégorie de signification n'a elle-même (à la différence de ce que peut sous-tendre la présentation de Demazière et Dubar) rien d'absolu ou de définitif mais est fondamentalement impropre et arbitraire, puisqu'elle est également le produit d'une contradiction, d'un rapport dialectique à une autre catégorie. La catégorie de sens n'a d'unité et de valeur heuristique que dans la mesure où elle permet provisoirement de donner une cohérence à une réalité qui en est structurellement dénuée.

Nous ne prétendons évidemment pas épuiser l'ensemble des unités de sens qui composent un récit, d'autant que celles-ci sont toujours relatives à des catégories d'analyse, mais nous nous employons précisément à retenir celles qui nous paraissaient les plus pertinentes pour répondre aux différents axes de questionnement que nous nous sommes fixés :

- l'émergence aux capacités sociologiques et les premiers temps de leur mise en œuvre ;
- l'influence des traitements sociaux de la jeunesse sur ces processus ;
- la place des pratiques festives et des usages de substances psychoactives dans cette problématique de sortie de l'enfance et d'avancée en âge.

IV.C.2 – Le découpage en séquences

Pour dégager un premier niveau d'intelligibilité de chaque récit nous le découpons en « séquences ». Ces séquences constituent les unités de sens quantitativement les plus importantes : un récit peut ainsi être divisé entre dix à trente séquences selon sa complexité. Précisons que le découpage en séquences correspond à l'échelle d'analyse la plus large permettant d'obtenir une sorte de « macrostructure » du récit qui, comme nous l'avons dit, a essentiellement pour fonction d'opérer un premier niveau de classement du matériau, sans que cet ordonnancement ne constitue un seuil ultime ni suffisant d'explication. Autrement dit, nous opérons par ailleurs au découpage en séquence d'autres types de classement des unités de sens qui composent le récit qui ne recoupent pas, ou du moins ne se réfèrent pas à la structure en séquences. Ce qui nous intéresse en définitive n'est pas d'identifier une ou plusieurs structures du récit mais de mettre à jour un *processus de structuration* qui s'opère ou que l'on peut saisir à différents niveaux (cf. section A).

Le découpage en séquences constitue donc notre point d'entrée dans l'analyse de chaque récit. Le récit étant envisagé comme une totalité, nous tentons de faire rentrer, autant que faire se peut, la totalité des éléments qui le compose dans lesdites séquences : ainsi, la totalité des séquences correspond à la totalité du récit. Les séquences se définissant à travers les rapports structuraux qu'elles entretiennent entre elles, un même passage du récit ne peut appartenir qu'à une seule séquence.

Étant face à un récit c'est-à-dire à une production narrative consistant à mettre en cohérence une trajectoire personnelle en se projetant explicitement sur l'axe du temps¹⁸, les séquences sont essentiellement ce que nous nommons des « *séquences biographiques* », c'est-à-dire qu'elles correspondent aux différentes étapes de la trajectoire de la personne. Les séquences biographiques ont donc un début et une fin, même si ceux-ci ne sont pas toujours liés à des événements précis (par exemple, le début d'une séquence biographique peut être situé « vers 13-14 ans » ou « quand j'étais enfant »). Selon cette perspective biographique-temporelle et la méthode d'analyse structurale, une séquence est définie à travers les relations de discontinuité et de continuité qu'elle entretient vis-à-vis d'autres séquences, notamment celles qui la précède et lui succède sur la ligne temporelle que constitue le parcours de vie. En ce sens, chaque séquence fait « événement » dans la trajectoire de vie puisqu'elle y introduit une forme de rupture entre un « avant » et un « après », et rend compte à ce titre de changements dans la trajectoire du narrateur ou de la narratrice (réaménagement de ses représentations, de ses pratiques, statuts, rôles, etc.). À l'échelle du texte-récit, les séquences ne sont pas nécessairement racontées d'un bloc mais peuvent être composées de différents passages : une séquence correspondra alors à la totalité des passages du récit qui lui est consacrée.

Toutefois, chacun des faits relaté dans le récit (une action ou une série d'actions) pour autant qu'il se distingue d'autres faits par un contenu spécifique n'est pas nécessairement producteur d'une discontinuité telle qu'elle produise un changement de séquence (sinon il y aurait autant de séquences que de faits particuliers relatés dans le récit). Ainsi, nous parlons de « *sous-séquence* » (ou « épisode ») pour désigner un fait ou un ensemble de faits composant à l'intérieur d'une même séquence biographique une unité de sens suffisamment singulière pour être distinguée, sans constituer à elle seule le terme d'une opposition avec une ou plusieurs autres séquences. Par exemple dans le récit d'Aurélie (cf. chapitre V), les « boums d'après-

¹⁸ Les consignes données par l'enquêteur et les relances vont principalement dans ce sens : « raconte-moi telle expérience » ; « qu'est-ce qui s'est passé après » ; « comment envisages-tu la suite » ; etc.

midi » et les « boums de soirée » se succèdent dans le temps et se différencient par des usages spécifiques, pourtant elles s'inscrivent à l'échelle de la trajectoire globale dans un même rapport aux pratiques festives et aux usages de substances psychoactives de la narratrice : elles sont donc intégrées dans une même séquence.

Disons le tout de suite, cette méthode¹⁹ nous a rapidement confronté à certaines apories qui nous ont conduit à la réajuster ou à la compléter à mesure que nous l'appliquions aux premiers récits. Le premier écueil fut de constater que l'ensemble des séquences d'un récit ne formait pas une suite linéaire délimitant des étapes clairement dissociées sur l'axe temporel (l'étape 1 à laquelle succède l'étape 2, à laquelle succède l'étape 3, etc.). Certaines séquences se chevauchaient dans le temps. Un premier cas était celui d'un événement particulier qui prenait une signification telle dans le récit que, tout en s'inscrivant dans une séquence de la trajectoire, il ne pouvait être réduit au simple statut de sous-séquence. Par exemple (toujours pour prendre le cas du récit d'Aurélié ; chapitre V), la « pire soirée » est un événement qui s'inscrit d'un point de vue temporel dans la séquence des « soirées à la maison » mais son contenu diverge tellement de celui des autres épisodes de cette séquence qu'elle ne peut être réduite à une sous-séquence mais prend le statut de séquence à part entière ; la « pire soirée » est reliée par certains aspects aux « soirées à la maison » et en même temps elle s'en distingue radicalement ce qui la constitue comme séquence.

Un autre cas où des séquences biographiques peuvent se chevaucher dans le temps est celui où elles appartiennent à des « lignes biographiques » différentes. Ainsi, même si les entretiens visaient à n'explorer qu'un domaine particulier de la vie sociale des personnes que nous interrogeons, nous nous sommes rendu compte que les récits impliquaient toujours la référence à d'autres champs d'expérience. Si nous interrogeons une personne sur sa trajectoire d'usager de substances psychoactive en contexte festif, elle faisait également référence à des faits relevant de sa trajectoire scolaire, professionnelle, résidentielle ou familiale. Nous ne pouvions écarter ces aspects à partir du moment où ils étaient évoqués en eux-mêmes et pas comme simples arrière-plans du récit d'une séquence festive. En outre, à l'intérieur même d'une trajectoire de fêtard et/ou d'usager de substances psychoactives, le narrateur ou la narratrice était susceptible d'introduire des références à des univers de pratiques différents qui nécessitaient de dissocier différentes lignes biographiques. Par exemple dans le récit de Kerian

¹⁹ Inspirée de Demazière et Dubar (1997, pp. 163-167), mais développée de manière intuitive.

(cf. chapitre VI), nous avons distingué à l'intérieur de sa trajectoire d'usager, la ligne biographique (ou univers) du « boire entre pairs » et celle du « boire en famille » : les séquences de chacun de ces univers sont susceptibles de s'articuler mais conservent une autonomie, et peuvent tout à fait se chevaucher dans le temps.

Enfin, d'autres séquences des récits sont apparues comme ne pouvant pas être directement liées à des « évènements biographiques » au sens strict car elles n'étaient pas délimitées dans le temps, périodisées (même à travers des repères temporels relativement souples). Ces séquences indiquaient que la coordonnée temporelle, pour autant qu'elle soit principalement mise en avant dans la production narrative qu'est le récit de vie, n'était pas le seul paramètre à travers lequel une trajectoire pouvait être mise en intrigue. Précisément, ces séquences qui n'étaient pas reliées à des étapes ou « moments » particuliers d'une trajectoire de vie, portaient sur la description de personnes proches (parents, amis, compagnon, etc.). Ces personnages du récit étaient généralement évoqués à travers les séquences biographiques dans lesquelles ils intervenaient (tel proche a été impliqué dans tel(s) épisode(s) de ma trajectoire), mais ces autres séquences « non biographiques » étaient des manières de les présenter de façon générique en évoquant leurs traits de caractères, leurs opinions, leur modes de relations avec le narrateur ou la narratrice. En fait, ces séquences faisaient ressortir les personnages principaux du récit ; ceux qui – outre le narrateur ou la narratrice qui se raconte à travers l'ensemble du récit – acquéraient suffisamment d'importance pour être à un moment ou un autre défini de façon générique, indépendamment d'une action ou plusieurs actions dans lesquelles ce personnage était impliqué²⁰. Aussi avons-nous nommé ce second type de séquence, des « séquences personnage ». Comme les séquences biographiques, les séquences personnage ne sont pas nécessairement évoquées d'un bloc, mais peuvent être composées de plusieurs passages du récit (qui sont alors identifiés et agrégés).

En résumé :

- La présentation de chaque récit sera principalement ordonnée par le découpage en « séquences biographiques » (pouvant relever de lignes biographiques distinctes) et en « séquences personnage ».

²⁰ Par opposition, les personnages secondaires du récit ne sont évoqués qu'à travers leur intervention dans une ou plusieurs séquences biographiques et pas de façon générique dans une séquence qui leur soit spécifiquement consacrée.

- Chaque séquence est susceptible d'être composée de « sous-séquences » ou épisodes du récit.
- Les séquences peuvent avoir plusieurs occurrences dans le récit.
- Une même partie du texte ne peut appartenir qu'à une seule séquence.
- Ce découpage constitue un premier niveau d'analyse et un support pour ordonner la présentation mais n'épuise pas la totalité des modes d'analyse du récit qui se fonderont sur d'autres types de découpages et de mise en rapport des unités de sens qui composent le récit.

IV.D – LE CHOIX DE PRÉSENTER TROIS ÉTUDES DE CAS

Doté d'un corpus relativement restreint (12 récits) n'étant pas construit selon une méthode d'échantillonnage, une analyse thématique transversale apparaissait peu pertinente. Nous avons donc opté pour une restitution des résultats sous la forme d'*études de cas*, considérant, comme nous l'avons expliqué précédemment, chaque récit comme une totalisation active d'un système social (Ferrarotti, 1983, p. 53) à partir de laquelle il est possible d'éclairer les différents axes de questionnements que nous nous sommes donnés. Nous avons fait le choix de nous centrer sur trois récits dont nous restituons l'analyse approfondie dans chacun des trois prochains chapitres :

- le chapitre V est consacré au récit d'Aurélie,
- le chapitre VI à celui de Kerian,
- le chapitre VII à celui de Samantha.

Nous avons choisi ces trois récits parce qu'ils font partie de ceux dont les contenus, la force expressive, la dynamique narrative, la profondeur réflexive sont les plus riches²¹. Nous les

²¹ Les récits les plus riches ont été ceux où les personnes se sont le plus appropriées l'exercice qui leur était demandé (se raconter) ne se contentant pas de répondre aux questions que nous posions, mais prenant des initiatives, établissant spontanément des connexions entre différentes expériences de leurs parcours, exprimant leurs affects, utilisant l'humour, la connivence avec l'enquêteur, parfois en renversant provisoirement la relation enquêteur-enquêté. Ces personnes sont celles qui ont accepté (accompagnées, stimulées par les questions ou relances parfois critiques de l'enquêteur) de se confronter aux contradictions qui marquaient nécessairement leur parcours de vie. C'est à partir du moment où on laisse émerger cette complexité (sans en avoir nécessairement une pleine conscience) que devient véritablement possible la production d'un récit, c'est-à-dire d'une tentative de mise en cohérence, d'unification (toujours incomplète et susceptible d'être réaménagée) de son expérience. Sans doute avec trois des douze personnes que nous avons rencontrées sommes-nous resté en dessous de ce seuil, le contenu ainsi produit s'apparentant davantage à une somme d'informations (intéressantes en elles-mêmes) mais pas à une totalisation narrative comme l'est un récit.

avons également et surtout choisis car ils nous semblent rendre compte de manières particulièrement différenciées de se positionner à la fois vis-à-vis de l'univers social des pratiques festives juvéniles et de la problématique de l'avancée en âge :

- Aurélie (25 ans) s'investit dans l'univers des pratiques festives juvéniles de manière relativement conformiste ; elle y trouve, entre autres, un moyen de « faire comme » les autres jeunes de son âge, mais elle ne développe pas une réelle appétence pour cet univers qu'elle désinvestira dès qu'elle le pourra pour « passer à autre chose ». Ce faisant, elle donne à voir assez explicitement une transition entre enfance, jeunesse et âge adulte (auquel elle commence à se sentir appartenir).
- Kerian (18 ans) expérimente par deux fois (à quatre ans d'intervalle) l'ivresse alcoolique entre pairs générationnels dans un contexte festif (hors présence adulte), mais s'en trouve à chaque fois fortement déstabilisé (notamment à travers un ressenti de perte de contrôle) ; mal-à-l'aise vis-à-vis du modèle d'usage du « boire pour boire » typique de l'univers des pratiques festives juvéniles, il limite ses usages de l'alcool à des univers plus « cadrés » : celui des fêtes avec ses amis proches et/ou sa copine qui ont des comportements « modérés » ; celui des sociabilités ordinaires entre collègues de travail où les usages sont fortement codifiés ; et surtout celui des fêtes de famille dans lesquelles la présence des parents/adultes (pourtant eux-mêmes usagers excessifs) garantit un « respect ». Ce faisant, Kerian se situe dans une position intermédiaire entre enfant et adulte, mettant effectivement en œuvre ses capacités d'être autonome sans toutefois se reconnaître et être pleinement reconnu comme tel.
- Samantha s'engage assez tardivement mais résolument dans l'univers des pratiques festives juvéniles et les conduites d'excès qui lui sont associées. Elle y trouve un exutoire lui permettant tout autant de combler son appétence pour les conduites d'excès et les sociabilités ludiques et conviviales, que d'affirmer avec force sa rupture avec un milieu familial (principalement régi par l'ordre paternel) vécu comme sclérosant. Ce faisant, elle s'assume et conquiert des attributs qui peuvent objectivement la situer comme « adulte », mais elle continue d'adhérer à l'univers social des pratiques juvénile qu'elle ne semble (pour l'instant) pas prête de quitter.

Ajoutons que cette focalisation sur trois études de cas ne nous empêchera pas de faire référence aux autres récits dans la conclusion générale de notre recherche.

IV.E – MISE EN FORME DES ANALYSES DES RÉCITS DE VIE

IV.E.1 – La présentation des séquences en introduction

Chaque analyse de récit débute par une introduction dans laquelle chacune des séquences (biographiques d'un côté, personnage de l'autre) est succinctement présentée. Deux types de représentations graphiques accompagnent ces présentations :

- Un schéma présentant l'articulation des séquences entre elles.
- Un graphique illustrant l'importance quantitative de chaque séquence dans le récit : la quantification de chaque séquence correspond à la totalité des extraits qui la composent (hors propos de l'enquêteur et informations non verbales) et est exprimée en nombre de signes espaces compris

IV.E.2 – Les citations d'extraits (et retranscriptions intégrales)

Les extraits d'entretien sont le support principal de l'analyse des récits de vie. Ils sont donc abondamment cités dans les chapitres suivants au fil de l'argumentation.

En complément de ces citations dans le texte d'analyse, le texte intégral de chacun des trois récits de vie principalement analysés est mis en annexe (volume séparé de celui-ci).

Qu'il s'agisse des extraits cités dans l'analyse (cf. chapitres V, VI et VII) ou des retranscriptions intégrales (cf. annexes) :

- Les interventions de l'enquêté (la narratrice ou le narrateur) sont en italique.
- Les interventions de l'enquêteur sont en caractères romains (et entre crochets incluant la mention « Enquêteur : » lorsqu'ils sont cités en note de bas de page).
- Les informations non verbales (geste, rire, intervention d'un tiers, etc.) sont indiquées entre crochets et en caractères romains.

Nous faisons le choix de citer les extraits d'entretien de manière préférentielle, non pas dans le corps du texte (sauf exceptions décrites plus bas) mais *en note de bas de page*. Cette méthode peu usuelle nous semble préférable pour deux raisons principales :

- Pour faire ressortir plus clairement l'analyse en allégeant le corps du texte (d'autant que le format « thèse » avec un interligne important réduit considérablement le nombre de signes par pages). Ce procédé vise donc à permettre au lecteur de suivre plus aisément la progression du raisonnement, sans le couper du corpus du récit analysé puisque tous les extraits sur lesquels repose l'argumentaire sont systématiquement mentionnés en note de bas de page (sauf en cas de répétition d'un argument).
- Cette méthode se révèle également adaptée à une analyse structurale du récit (cf. section B) qui nous conduit dans une perspective synchronique à mettre en rapport et à regrouper des passages ou des fragments (parfois réduits à quelques mots) situés dans des parties différentes du texte afin d'illustrer une idée précise. Il apparaît alors moins judicieux de citer ces regroupements d'extraits ciblés sur une idée dans le corps du texte que s'il s'agissait d'un long et unique passage contenant plusieurs idées.

La citation des extraits d'entretien en note de bas de page constitue donc la norme principale. Toutefois, il peut arriver que nous citions des extraits d'entretien dans le corps du texte lorsqu'ils sont constitués d'un seul bloc et que nous estimons que ce mode d'exposition est plus pertinent :

- parce que nous travaillons de façon plus approfondie un passage (afin que le lecteur puisse s'y reporter plus facilement) ;
- parce que nous souhaitons souligner l'importance d'un passage, le mettre en valeur ;
- et/ou parce que nous souhaitons restituer la dynamique de l'échange entre l'enquêté et l'enquêteur.

Dans ce cas, les extraits de l'entretien sont insérés selon le même format qu'une citation longue d'auteur : en retrait et avec une taille de police légèrement plus petite que celle du texte principal.

Enfin, certains « fragments » du récit (un terme, une formulation de quelques mots) cités en note de bas de page (ou plus rarement dans le corps du texte) peuvent être rappelés dans le corps du texte pour souligner une idée. Ces fragments sont alors insérés dans le texte, entre parenthèses, entre guillemets et en caractères romains. Si nous estimons que ces fragments ont pu être mal repérés par le lecteur lors de leur première citation, nous rappelons le numéro de la note de bas de page dans laquelle a été cité l'extrait d'entretien d'où ils proviennent.

En dépit de ces exceptions, la règle principale est donc le rejet systématique des extraits d'entretien en note de bas de page : nous invitons à cet égard le lecteur à y être attentif. Aussi, nous plaçons autant que faire se peut les numéros des notes renvoyant aux extraits en fin de phrase pour faciliter les allers-retours du corps du texte aux notes de bas de page.

IV.E.3 – Les frises chronologiques

Une frise chronologique est associée à chaque récit. Elle ne correspond pas nécessairement au découpage en « séquences biographiques » et « séquences personnage » (qui font l'objet d'une présentation spécifique sous forme de schéma ; cf. ci-avant), mais vise à fournir une représentation graphique des différents faits évoqués dans le récit en les situant sur l'axe temporel afin de faciliter le repérage de leur enchainements. Les faits présentés ne sont pas hiérarchisés mais distingués en fonction de grands domaines : la situation scolaire/professionnelle, résidentielle, familiale/conjugal... et bien sûr les pratiques festives et les usages de substances psychoactives. La frise est située en clôture de chaque chapitre et pour un accès plus facile au début de chaque retranscription intégrale des récits (volume annexe).

IV.E.4 – L'anonymat des récits

Dans un souci de respect de l'anonymat des personnes rencontrées, certains éléments susceptibles de les identifier (tels les noms de lieux – mis à part ceux des grandes villes et des régions –, les prénoms, les noms de famille, certains repères temporels comme les années, etc.) ont été remplacés ou supprimés. En cas de suppression, on trouve alors le signe « XXXX ». En cas de remplacement, notamment de prénom et de nom de famille, le choix s'est porté sur des substituts les plus proches possible d'un point de vue sémantique et phonétique.

CHAPITRE V : RÉCIT D'AURÉLIE

INTRODUCTION

LA NARRATRICE

La narratrice est une jeune femme âgée de 25 ans au moment de notre rencontre. Sa famille d'origine est composée de son père (maçon de profession), de sa mère (exerçant le métier de secrétaire), de son frère (âgé d'un an et demi de plus qu'elle) et de sa sœur (de dix ans sa cadette). Au moment de l'entretien, la jeune femme est en première année de « bac pro » dans le domaine de la peinture en bâtiment. Elle habite avec son compagnon (âgé de 29 ans, militaire de profession).

Quelques semaines avant l'entretien, la jeune femme a rempli un questionnaire (diffusé, dans le cadre d'une autre recherche que celle présentement menée, auprès de plusieurs classes d'apprentis du CFA où elle étudie) dans lequel elle a indiqué être disposée à participer à un entretien individuel et a laissé ses coordonnées à cet effet. Nous la rencontrons au mois de janvier dans un bar situé à proximité du CFA, en fin de journée vers 17h. L'unique entretien réalisé aura duré 2 heures et 5 minutes.

LES PERSONNAGES PRINCIPAUX

Pour rappel (cf. chapitre IV) : chaque personnage principal autre que la narratrice fait l'objet d'une « séquence personnage » (pouvant avoir plusieurs occurrences dans le récit) dans laquelle il est présenté de façon générique (traits de caractère, points saillants de sa trajectoire, jugement de valeur porté sur lui par la narratrice, etc.), au-delà de ses interventions dans les séquences biographiques (c'est-à-dire dans les séquences composant la trajectoire de la narratrice ; cf. ci-après dans cette section) ; par opposition, les personnages secondaires interviennent dans le récit dans une ou plusieurs séquences biographiques, mais aucune séquence n'a été spécifiquement consacrée à leur présentation. Comme les séquences biographiques, les séquences « personnages » ne sont pas nécessairement racontées d'un bloc, mais peuvent être composées de différents passages du récit.

Mon père

Le père est l'élément central autour duquel s'organise la « problématique familiale » à laquelle la narratrice accorde une importance décisive dans l'orientation de sa trajectoire. Le père est décrit comme incompetent, inconvenant et violent ; son alcoolisme cristallisant l'ensemble de ces difficultés. Pôle d'identification négatif, le père incarne un contre-modèle se déclinant particulièrement dans le domaine des pratiques festives à travers la notion « d'excès ». La narratrice rejette explicitement les éléments qui lui sont associés, même si elle admet se situer dans une sorte de filiation vis-à-vis de lui à travers la transmission de traits de caractère. Plus largement, elle montre à travers son récit comment la dimension du père est, au-delà du jugement qu'elle porte sur ce personnage, constitutive de son histoire et donc d'elle-même.

Ma mère

La mère est définie dans son articulation avec le personnage du père comme un pôle d'identification positif, incarnant particulièrement, et relativement à la problématique des usages de substances psychoactives en milieu festif, un modèle de la sobriété auquel la narratrice adhère explicitement (même si cet engagement ne prend sa signification sociologique qu'à travers sa mise en relation avec le modèle de l'excessivité incarné par le père). La mère est globalement idéalisée par la narratrice ce qui peut avoir pour effet de la mettre à distance et de conduire corrélativement la narratrice à se dévaloriser.

Mes parents

Cette séquence narrative correspond à l'évocation (très brève) de la relation parentale, envisagée comme une entité spécifique, à la fois indépendante de et articulée avec les définitions des personnages du père et de la mère. La relation parentale est alors essentiellement perçue sous l'angle du conflit et autour de l'enjeu de la séparation.

Ma famille

En articulation avec les séquences consacrées aux différents personnages composant la famille proche de la narratrice (père, mère, frère, sœur), cette séquence évoque de façon très brève la famille comme un ensemble problématique vis-à-vis duquel la narratrice est conduite à se positionner à partir de l'adolescence.

Mon frère

Le frère est un personnage très proche de la narratrice, de par son âge (un an et demi de plus qu'elle) et les épreuves traversées dans le cadre de la problématique familiale ; épreuves vis-à-

vis desquelles tous deux seront conduits à se positionner de façon et dans une temporalité (celle de l'adolescence) relativement similaires. En même temps, la trajectoire du frère est auréolée d'un certain mystère qui le tient quelque peu à distance de la narratrice.

Ma sœur

La sœur est sans doute le personnage autre que la narratrice le plus complexe du récit. Étayé par la forte différence d'âge les séparant (dix ans), la narratrice conçoit la sœur comme un personnage à la fois fragile et incertain, un être en devenir qu'il s'agit d'accompagner, voire de protéger (à la jonction des problématiques d'enfance et d'adolescence). La narratrice projette sur le personnage de la sœur la vision clivée qu'elle a d'elle-même, c'est-à-dire une forme de tiraillement, d'ambivalence entre les deux pôles identitaires fondamentaux que représentent le père et la mère.

Ma cousine et ma meilleure amie

Ces deux personnages forment un ensemble auquel la narratrice s'associe pour composer un univers relationnel empreint d'une très forte proximité. La cousine et la meilleure amie sont ainsi les deux personnages sociologiquement les plus proches de la narratrice avec qui elles partagent non seulement une proximité d'âge, mais également de nombreuses expériences et pratiques (particulièrement dans le domaine des pratiques festives où le déroulé de leurs trajectoires apparaît similaire). L'identification au personnage de la cousine est encore plus affirmée, notamment à travers les liens familiaux (le père de la cousine est l'oncle et parrain de la narratrice). L'amitié quasi sororale de ces trois personnages se forme au début de l'adolescence pour se poursuivre jusqu'au temps présent.

Mes petits copains

Très brève évocation de l'entité formée par les quelques garçons avec lesquels la narratrice tissent des relations amoureuses pendant les années collège. Les ruptures de ces relations sont conçues comme des échecs, que la narratrice explique à travers l'inadéquation entre le désir de ces garçons de réaliser rapidement l'acte sexuel et le sien d'attendre la « bonne personne » et de se sentir prête.

Mon copain de Bordeaux

Rencontré durant sa dernière année de lycée, la narratrice noue avec lui une relation amoureuse de trois ans qui la conduira à s'installer avec lui à Bordeaux (sa ville d'origine), avant de rompre

pour retourner dans sa famille. Ce personnage est dépeint négativement comme trouble et débauché, et est associé dans ce sens au pôle d'identification paternel.

Mon copain actuel

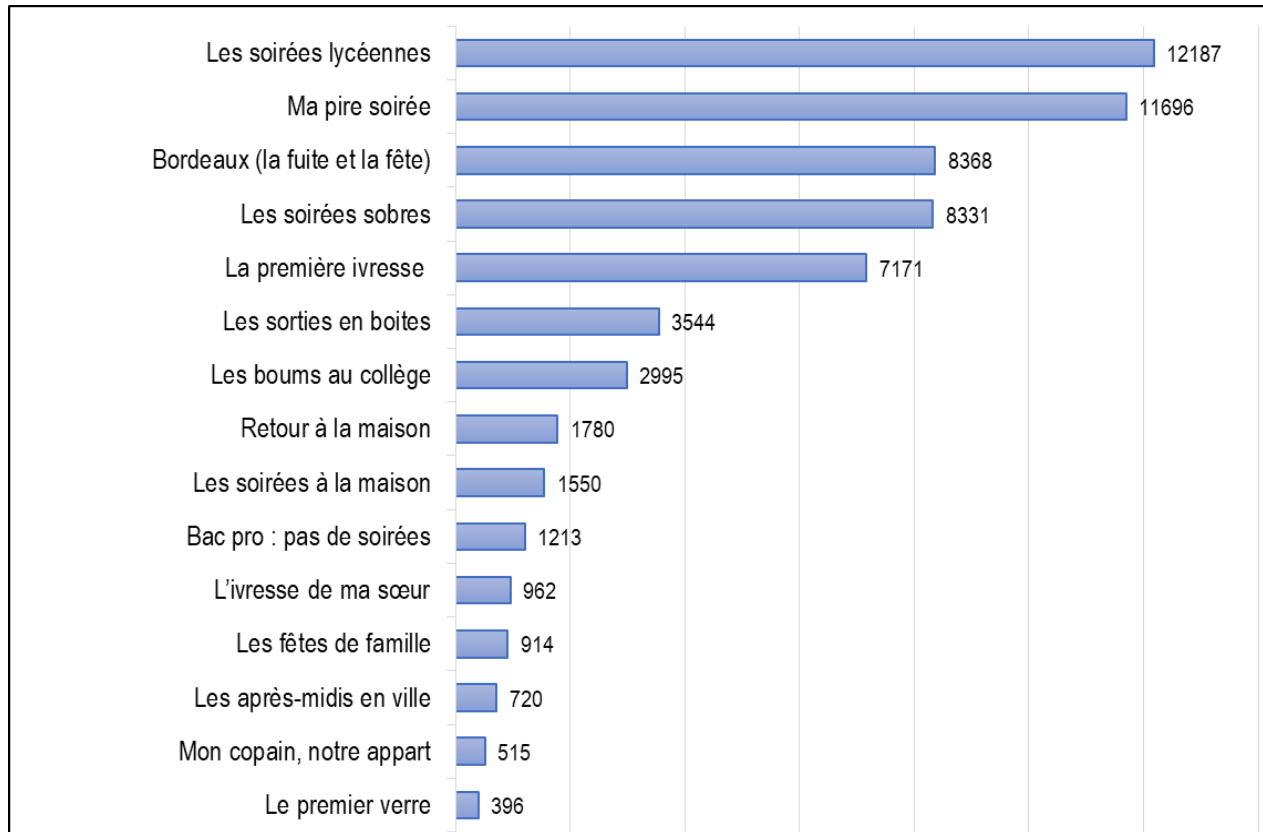
Rencontré par l'entremise de la cousine, la narratrice développe avec lui une relation amoureuse qui dure depuis quatre années au moment du récit. Antithèse du copain de Bordeaux, il est décrit et idéalisé comme un modèle de droiture et de sobriété ; il est associé en cela au pôle d'identification maternel.

Les relations amoureuses

La narratrice évoque par deux fois son rapport aux relations amoureuses avec les garçons sans rapporter ces évocations à un personnage spécifique. Si elle fait référence à un repère temporel (celui de son premier rapport sexuel), cette séquence ne se rapporte pas à une période de sa trajectoire mais renvoie davantage à un propos générique sur ces rapports aux garçons et au sentiment d'avoir eu une « adolescence sacrifiée » (cf. section E).

Le schéma suivant (cf. Figure 17) montre l'importance quantitative (mesurée en nombre de caractères – espaces compris) donnée par la narratrice à chacune des séquences « personnages » dans le récit :

Figure 17 : Importance quantitatives des séquences « personnage »
(en nombre de signes espaces compris)



L'analyse du récit développée dans ce chapitre nous permettra de préciser les significations sociologiques prises par chacun de ces personnages au regard de la problématique identitaire de la narratrice (ce que nous illustrerons sous la forme d'un schéma situé dans la conclusion de ce chapitre ; cf. Figure 20).

LES SÉQUENCES BIOGRAPHIQUES

Pour rappel (cf. chapitre IV) : les « *séquences biographiques* » composent la trajectoire de la narratrice racontée à travers le récit. Elles peuvent correspondre à des événements précis (une soirée festive, par exemple) ou à des périodes composés de plusieurs épisodes ou faits trouvant une cohérence au regard de la signification donnée par la narratrice à cette période. Elles peuvent se succéder chronologiquement, mais aussi se chevaucher (notamment si elles appartiennent à des lignes biographiques différentes¹). Enfin dans le récit, les séquences ne sont pas nécessairement racontées « d'un bloc », mais peuvent avoir plusieurs occurrences.

Les fêtes de famille

Brève évocation des fêtes familiales chez les grands-parents qui ont marqué l'enfance de la narratrice avant de se déliter durant la première partie de son adolescence.

Le premier verre

Très brève évocation du premier usage d'alcool, effectué dans le cadre des fêtes de familles.

La première ivresse

La narratrice raconte en détails comment elle a connu de façon presque accidentelle sa première ivresse le jour même de ses 15 ans et en compagnie de sa famille. Considérant l'antinomie entre « enfance » et « ivresse », elle analyse, entre autres, cet épisode comme le franchissement d'une frontière d'âge.

Les boums au collège

Description des premiers types de fête associés à l'univers social de l'adolescence. Pratiquées avec les camarades de classe durant les deux dernières années du collège, les boums rendent compte d'un détachement progressif vis-à-vis des parents associés à l'introduction des usages d'alcool.

¹ Les lignes biographiques sont des subdivisions de la trajectoire personnelle de la narratrice orientées vers un champ d'expérience spécifique (par exemple, les pratiques festives, les relations familiales, le domaine scolaire-professionnel). Chaque ligne biographique est composée d'une ou plusieurs séquences qui lui sont spécifiques.

Les après-midis en ville

Brève description d'un type de fête pratiqué avec la cousine et la meilleure amie à la fin des années collège, et dans lequel se joue également une problématique de détachement d'avec l'univers de l'enfance et les parents.

Les soirées lycéennes

Description d'un type de fête pratiqué durant les deux premières années de lycée avec les camarades de classe, et à travers lequel la coupure avec le monde de l'enfance s'affirme franchement, notamment par des conduites d'excès (auxquelles s'adonnent la narratrice tout en conservant une certaine retenue).

Les soirées à la maison

Description d'un type de fête casanier et convivial (peu propice aux excès) pratiqué très régulièrement par la narratrice, sa cousine et sa meilleure amie durant les quatre années de lycée.

Ma pire soirée

Évocation détaillée d'une soirée passée lors de la deuxième année de lycée avec la cousine et la meilleure amie, lors de laquelle les trois adolescentes vont délibérément chercher à s'enivrer de façon excessive ; ce qui donnera lieu pour la narratrice à son expérience la plus intense de l'ivresse. Cette expérience apparemment anecdotique souligne l'amitié des trois jeunes filles, mais constitue surtout une façon pour la narratrice de signifier l'importance d'un mode d'usages socialement caractérisé d'excessif (et derrière lui de la dimension du « père » auquel ce mode est symboliquement associé) dans son histoire personnelle.

Les sorties en boites

Évocation relativement brève des sorties en discothèques pratiquées par la narratrice avec sa cousine et sa meilleure amie durant ses trois dernières années de lycée. Le contenu de ces soirées est essentiellement axé autour de la danse et de la drague, l'alcool ne constituant qu'un simple adjuvant.

Bac pro : pas de soirées

Période correspondant aux deux dernières années de lycée lors desquelles la narratrice est contrainte, afin d'obtenir le diplôme qu'elle vise (un « bac pro » dans le domaine de la

« sécurité »), de s'inscrire dans un établissement situé dans un autre département, et donc de loger en internat durant la semaine. La séparation hebdomadaire d'avec sa famille est vécue relativement durement, d'autant qu'elle ne développe aucune affinité avec ses nouveaux camarades de classe. Cette période voit la narratrice totalement cesser les pratiques festives liées à la fréquentation du milieu scolaire (celle initiées depuis le collège et qui sont rattachées à ce que nous nommons l'univers de la « fête extime »), tandis qu'elle continue néanmoins durant cette période de pratiquer la « fête » avec sa cousine et sa meilleure amie (pratiques reliées à ce que nous nommons l'univers de la « fête intime »). Pour autant que la narratrice se sente isolée dans son nouvel établissement, elle y rencontre son « copain de Bordeaux » avec qui elle débute à partir de sa deuxième année une relation amoureuse qui durera environ trois ans.

Bordeaux (la fuite et la fête)

Cette séquence correspond à la période d'environ un an et demi lors de laquelle la narratrice quitte sa famille pour s'installer à Bordeaux avec son copain. Motivée par le désir de fuir une situation familiale vécue comme oppressante, la narratrice se saisit de l'opportunité de ce changement de situation pour renforcer sa prise d'autonomie, mais elle connaît de nombreuses déconvenues qui la font notamment expérimenter une condition « minoritaire » et l'obligent à se conformer à des usages festifs « excessifs » avec lesquels elle n'est pas (plus) en phase. L'ensemble de ces éléments la conduisent finalement à se séparer de son copain et à retourner vivre chez ses parents.

Retour à la maison

Très brève évocation du retour de la narratrice chez ses parents après son séjour à Bordeaux.

Mon copain, notre appart

Séquence relatant la rencontre avec le copain actuel, puis leur installation dans un premier appartement, puis dans un autre. La description est très brève mais directement associée à la séquence consacrée au personnage du copain actuel. Cette séquence est valorisée par la narratrice dans la mesure où elle symbolise à la fois une progression dans sa prise d'autonomie et une stabilisation de sa trajectoire après une séquence bordelaise marquée par une expérience de l'assujettissement et des échecs répétés.

Les soirées sobres

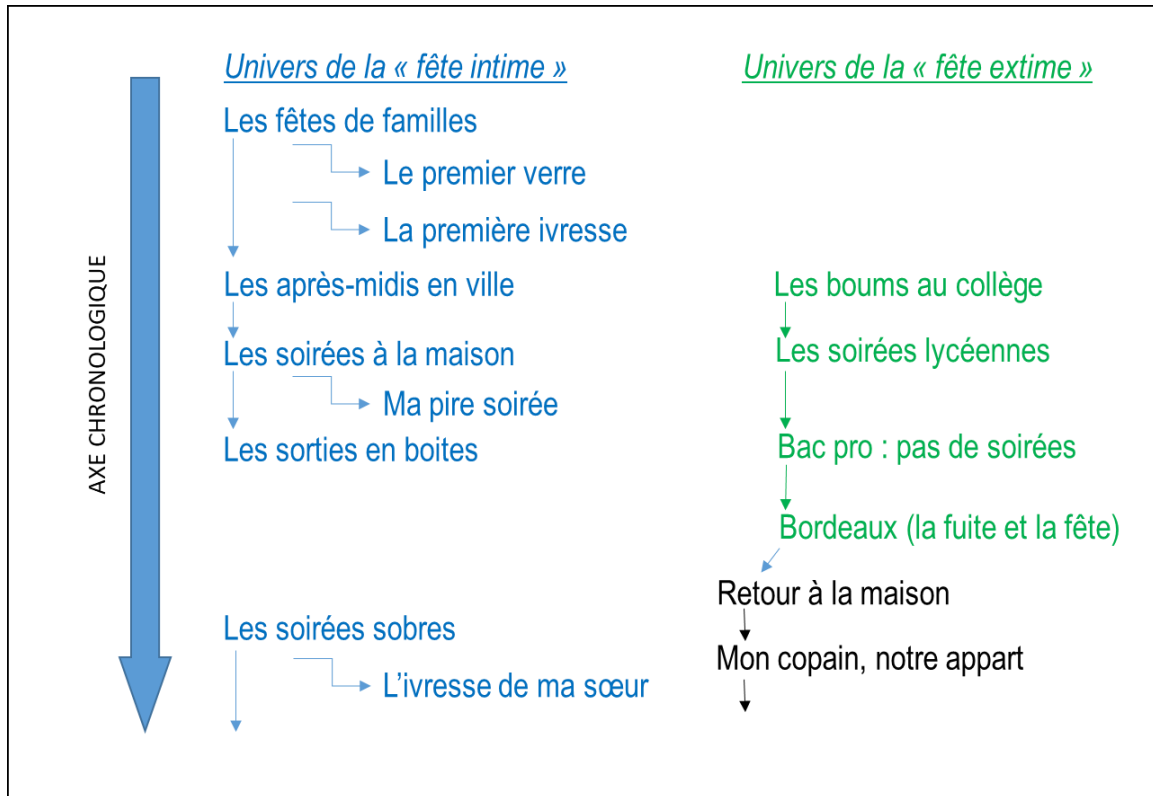
Articulée avec les deux séquences précédentes, cette séquence relativement détaillée décrit le nouveau type de fête pratiqué par la narratrice et ses proches (principalement : le copain actuel, la cousine et le compagnon de la cousine). S'inscrivant dans une continuation de ce que nous nommons l'univers de la « fête intime », ce type de fête est principalement caractérisé par l'abandon complet des usages « excessifs » expérimentés de diverses manières depuis l'adolescence. Opérant une association entre « comportements excessifs » et « jeunesse », la narratrice analyse plus ou moins explicitement cette évolution comme un mouvement l'éloignant de la jeunesse et la rapprochant de l'âge adulte.

L'ivresse de ma sœur

Cette séquence décrit un épisode festif lors duquel la sœur s'enivre en présence de la narratrice, malgré le contrôle que cette dernière visait à exercer sur elle. La confrontation à l'ivresse de la sœur déstabilise la narratrice qui perd quelque peu ses moyens. Cette séquence est particulièrement révélatrice de l'ambivalence de la narratrice qui projette sur sa sœur la vision clivée qu'elle a d'elle-même.

Le schéma suivant (cf. Figure 18) propose une lecture de l'organisation des séquences biographiques selon un axe chronologique et en fonction des deux principales lignes biographiques à travers lesquelles se décompose la trajectoire d'usagère de substances psychoactives en milieu festif de la narratrice : en bleu les séquences se rattachant à l'univers de la « fête intime » (cf. section D) ; en vert celles reliées à l'univers de la « fête extime » (cf. section C). Les deux séquences indiquées en noir n'appartiennent pas à la ligne biographique de la trajectoire d'usagère de la narratrice mais évoque des éléments spécifiquement liés à sa situation résidentielle et familiale-conjugale.

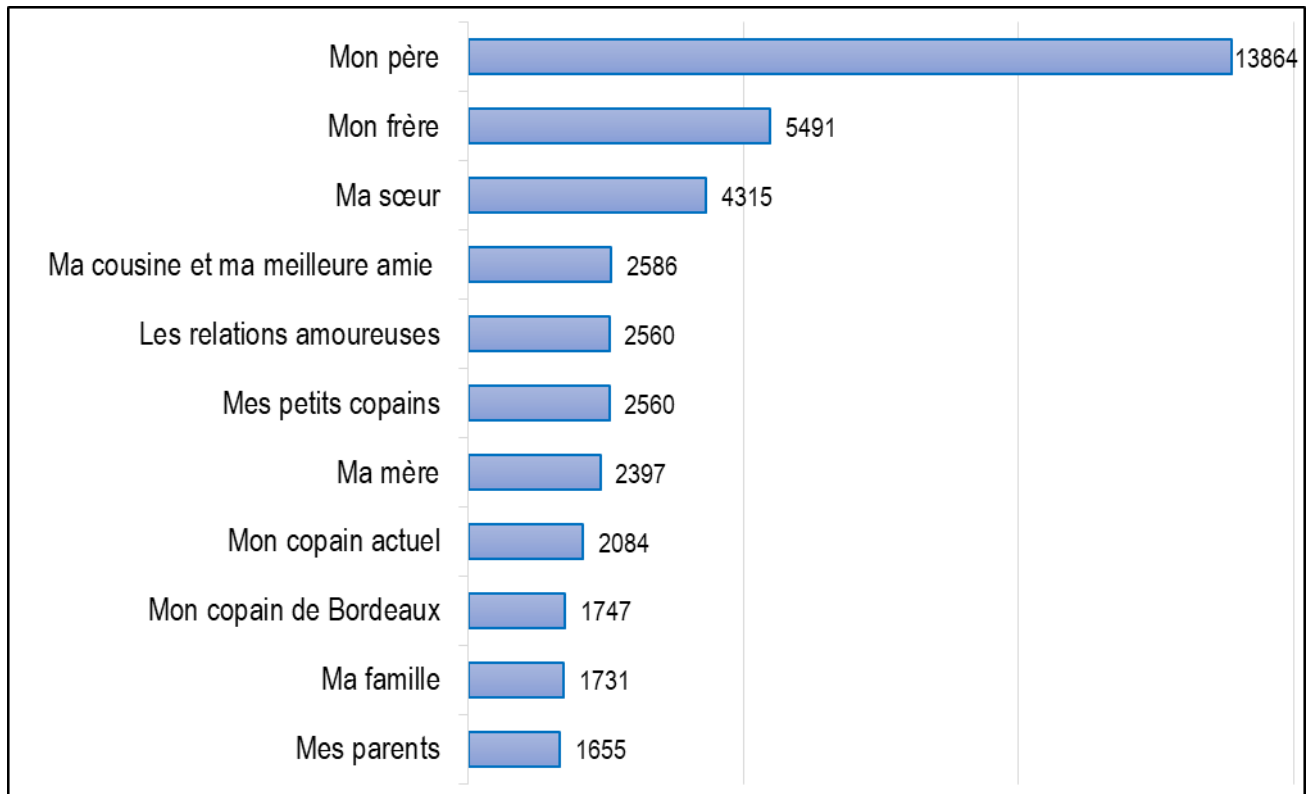
Figure 18 : Schéma d'organisation des séquences biographiques



Cet autre schéma (cf. Figure 19) donne à voir l'importance quantitative (mesurée en nombre de caractères – espaces compris) donnée par la narratrice à chacune des séquences biographiques dans le récit :

Figure 19 : Importance quantitatives des séquences biographiques

(en nombre de signes espaces compris)



Une *frise chronologique* retraçant les principaux événements et périodes de la trajectoire de la narratrice en fonction de plusieurs thématiques ou lignes biographiques (cf. Figure 23) est située en dernière page de ce chapitre; elle est également reproduite en introduction de la retranscription intégrale du récit dans un volume séparé (cf. annexe I). Le lecteur peut s'y reporter utilement pour mieux saisir la chronologie des faits rapportés dans le récit.

V.A – PRÉDOMINANCE DE LA PROBLÉMATIQUE FAMILIALE ORGANISÉE AUTOUR DE LA FIGURE DU PÈRE

Ce que nous nommons « problématique familiale » se cristallise autour de la figure du *père* qui en constitue le personnage principal (le « problème »), mais s'articule bien évidemment avec l'ensemble des membres de la famille restreinte de la narratrice (père, mère, frère et sœur) qui composent son premier environnement de référence². Cette problématique familiale émerge rapidement au cours du récit (alors que la narratrice évoque sa première ivresse) et se déploie pour devenir le principe explicatif majeur de la biographie de la jeune femme qui y subordonne presque l'ensemble des autres dimensions de son récit. Les différentes séquences composant la trajectoire d'usagère de substances psychoactives en milieu festif (qui constitue la trame principale de son récit) sont ainsi très largement interprétées à l'aune de cette problématique, qui se décline dans le domaine des pratiques festives à travers l'opposition structurante de deux modèles d'usages : un « modèle de l'excessivité » symbolique associé au personnage du père, et un « modèle de la sobriété » relié au personnage de la mère.

L'objet « alcool » renforce l'évidence du lien entre le thème de l'entretien et la problématique familiale, l'alcoolisme du père constituant l'entrée principale à partir de laquelle la narratrice aborde ses difficultés familiales. Cet objet rend possible l'articulation entre deux univers d'expériences (les relations aux parents et les pratiques festives juvéniles) que d'autres peuvent tenir séparés³, mais on peut supposer que même sans cet objet commun (l'alcool) la narratrice aurait mis en avant sa problématique familiale tant celle-ci paraît s'imposer à elle et surdéterminer sa trajectoire personnelle.

La problématique familiale se cristallise autour du personnage du père qui est dépeint au fil du récit comme un parent négligent, un personnage inconstant, inconvenant, excessif et violent. Aucune qualité positive n'est attribuée à cet homme qui représente un pôle identificatoire négatif pour sa fille, qui le rejette donc sans parvenir néanmoins à s'abstraire de la relation symbolique qui la relie à lui, presque malgré elle (ou plutôt malgré une partie d'elle-même). Par contraste, la *mère*, avec qui la narratrice entretient une relation intense, entre fusion et

² Nous verrons que cette problématique est aussi mise en relation par la narratrice avec le cercle élargi que constituent les familles maternelle et surtout paternelle.

³ Par exemple, Mathieu dont nous avons recueilli le récit (mais dont l'analyse n'est pas restituée de façon détaillée) et qui raconte sa tumultueuse trajectoire de fêtard sans presque jamais faire référence à ses parents.

idéalisé, représente un pôle d'identification positif. Aussi, la dialectique « père-mère » constitue un axe structurant de l'analyse qu'opère la narratrice de sa trajectoire, et qui se décline tout au long de son récit à travers différentes figures et notions, tantôt ambivalentes, tantôt polarisées, mais toujours définies à partir de cette opposition structurante.

L'analyse de la problématique familiale nous éloigne provisoirement (pour cette section qui lui est spécifiquement consacrée) du strict questionnement sur l'évolution des rapports de la narratrice aux usages de substances psychoactives en contexte festif, mais ce détour préalable nous permettra par la suite de mieux réinvestir et expliquer les différents aspects de sa trajectoire d'usagère⁴.

V.A.1 – UN PÈRE INCOMPÉTENT, INCONVENANT ET VIOLENT

Le personnage du père est introduit dans le récit par la narratrice de manière négative à travers l'idée d'une carence ressentie depuis l'enfance. C'est d'abord le clivage entre un père présent « physiquement » mais absent « moralement » qu'elle souligne : le père est là sans être là dans la mesure où il n'investit pas, ou mal, son rôle⁵. La défaillance du père est définie par la narratrice, à la fois comme déficit de reconnaissance et comme désengagement. Le manque de reconnaissance se traduit par le ressenti d'un désintérêt de la part du père⁶, même si sa fille admet la possibilité qu'il puisse éprouver un tant soit peu d'empathie à son égard (par exemple, lors de la cérémonie de remise de sa ceinture noire de judo⁷ ; cf. section suivante). Mais par-delà le manque de reconnaissance, la narratrice déplore surtout le manque d'engagement de son géniteur dans ses fonctions de père ; autrement dit, ce que l'on pourrait sociologiquement qualifier d'*incompétence* puisque c'est de la faculté à assumer une charge dont il est question. C'est ainsi avec dépit que la jeune femme évoque l'absence de réaction paternelle lorsqu'elle expérimente, à l'âge de 15 ans et de manière presque accidentelle, l'ivresse pour la première fois : bien que ce fut en sa présence, le père ne fit pas un geste, ne dit pas un mot pour l'aider à donner du sens à l'expérience intense et déstabilisante qu'elle venait de vivre (cf. section suivante). Dans le questionnaire que nous lui avons fait remplir lors de notre

⁴ Cette analyse nous permet par ailleurs d'aborder des questionnements qui, sans être directement en rapport avec les pratiques festives de la narratrice, traite de certains des aspects de ce que nous concevons comme « problématique juvénile ».

⁵ « [Mon père] physiquement il était là, mais moralement il a pas été pour moi un bon père. »

⁶ « [...] c'est toujours vers ma mère que j'allais voir parce que je savais bien que mon père... était pas intéressé par rapport à ce que je disais. » ; « Il y penserait même pas à me téléphoner. »

⁷ « Il était content pour moi [...] »

première rencontre⁸, la narratrice avait clairement rendu compte du désengagement de son père de sa charge de parent ; nous reproduisons ci-dessous les réponses (éloquentes) qu'elle donnait à un test visant à évaluer sa perception du style éducatif de son père :

Es-tu d'accord avec ces affirmations ?	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Mon père est toujours en train de me dire ce que je dois faire	X	O	O	O
Mon père fixe des règles sans me demander mon avis	X	O	O	O
Mon père établit des règles que je dois suivre	X	O	O	O
Mon père me dit à quelle heure je dois rentrer à la maison	X	O	O	O
Mon père veut toujours que je lui dise où je vais quand je sors	X	O	O	O
Mon père me demande ce que je fais avec mes amis	X	O	O	O
Mon père sait où je suis après l'école	X	O	O	O
Mon père vérifie que je fais bien mes devoirs	X	O	O	O
Mon père vérifie que je me couche de bonne heure	X	O	O	O
Mon père est trop occupé pour avoir le temps de parler avec moi	O	O	X	O
Mon père écoute ce que j'ai à dire	X	O	O	O
Mon père veut que je lui raconte mes problèmes	X	O	O	O
Mon père me console quand j'ai du chagrin	X	O	O	O
Mon père m'aime comme je suis	O	O	X	O
Quand je fais quelque chose de bien, mon père me le dit	X	O	O	O
Mon père est satisfait de mon comportement	O	O	X	O

Enquête par questionnaire, Jeudevi / IREB, 2013.

Ces appréciations (parmi les plus « radicales » de celles recueillies auprès des 133 lycéens interrogés pour cette enquête) indiquaient la perception par cette jeune femme d'une double carence dans le style éducatif de son père : un défaut de sollicitude (manque de considération, d'écoute, de dialogue) et un défaut d'exigence (manque de contrôle, de rappel des règles et des devoirs) ; ces résultats caractérisant le profil d'un parent *négligent* (Jackson et al, 1998 ; Gaussot et al., 2011).

Le déficit d'incarnation et d'engagement dans la fonction de parent brouille les frontières générationnelles et peut même aller jusqu'à renverser le sens attendu de la prise en charge. Aussi le père est-il considéré par sa fille comme un être « immature », « un gamin » dont on doit s'occuper sans attendre ni considération ni appui en retour⁹. L'immaturité du père se

⁸ Cette jeune femme fait partie des personnes que nous avons rencontrées par le biais d'une enquête par questionnaire réalisée auprès de 413 lycéens et lycéennes dans le cadre d'une recherche pour l'IREB en 2014 (cf. chapitre V).

⁹ « Il est immature. Il a besoin qu'on se concentre sur lui, que... quand il va mal faut qu'on soit vers lui, qu'on, qu'on s'occupe de lui, enfin, c'est vraiment... c'est un enfant, c'est un gamin. » ; « Faut se focaliser toujours sur lui, mon père il a besoin qu'on soit toujours autour de lui, que on... le soutienne moralement, physiquement, mais... quand y a quelque chose qu'il fait... qu'il fait bien faut surtout lui dire, quoi, et quand y a quelque chose qu'il fait pas bien faut surtout [elle souligne ce mot] pas le dire [...] ». »

manifeste encore à travers sa désinvolture et son manque de gravité : impossible pour sa fille de discuter de « choses sérieuses » avec quelqu'un qui prend tout « à la rigolade »¹⁰. Quand la narratrice explique qu'elle ne peut pas parler « correctement » avec son père¹¹, c'est moins le manque de sérieux du père qui semble, en tant que tel, lui poser problème, que son incorrection, son *inconvenance*, c'est-à-dire son incapacité apparente à s'ajuster aux conventions qui régissent une situation d'interrelation donnée pour adopter des postures et des comportements adaptés. On peut admettre d'un père qu'il pratique de temps à autre la dérision, mais on attend aussi, et surtout, de lui, dans certaines circonstances, de la gravité, de la solennité. Et quand des paroles plus graves arrivent, c'est toujours au mauvais moment, trop tard, dénotant le manque d'à-propos de la posture paternelle par rapport à ce qu'elle *devrait* être¹². L'immatunité du père est encore soulignée par la narratrice à travers son caractère inconstant, son humeur versatile, sa susceptibilité pouvant exploser (« péter ») en colère ou en violence (voir ci-après dans cette section)¹³ ; cette impulsivité rend ce personnage fondamentalement imprévisible et place sa famille dans un climat de tension¹⁴. On ressent chez la jeune femme un profond dépit à voir celui qui devrait, selon elle, incarner la loi, une forme de constance et de tempérance, voire de rigueur morale, se révéler être un personnage incorrect, inconvenant, voire violent ; finalement *indigne* de sa fonction.

¹⁰ « Si on veut parler... clairement, correctement des choses sérieuses, mon père le prend toujours à la rigolade. Ça vire toujours sur quelque chose de rigolo pour lui, donc on n'arrive jamais à communiquer... clairement, correctement, des choses sérieuses. [...] Mais mon père ça part toujours à la rigolade et... y a auc, y a aucun moyen de parler correctement avec mon père, c'est... malheureusement, c'est comme ça, c'est un gamin. »

¹¹ Le terme « correct », notamment l'expression « rester correct » revient à plusieurs reprises dans son récit pour tracer une frontière entre des usages convenables et d'autres inconvenants, du côté desquels elle classe clairement ceux de son père.

¹² « Le problème c'est que mon père des fois il va... nous dire des remarques, des choses que... un père ou une mère devraient faire, mais il dit pas le bon moment, quand il faut, il le dit plus tard, quand y a plus besoin de dire les choses clairement... Enfin, ma mère le dit tout de suite quand y a quelque chose, quand il faut le faire, mon père lui... il va s'exprimer, il va... on va dire, il va, il va s'énerver sur nous autrement, et... enfin, comment vous expliquer, si un jour, par exemple, le mercredi il se passe quelque chose, ma mère va dire tout de suite "non fait pas ça" ce genre de choses ou, voilà, mon père ce sera deux jours après, il va nous ramener ça sur la table et nous engueuler alors que... c'est passé y a deux jours. »

¹³ « [...] mon père a... pété les plombs à, pendant les vacances. » ; « Après, la journée en général ça allait bien, c'était plus le soir où... mon père pétait les plombs. » ; « [...] on évitait de sortir, pour éviter que mon père... pète des crises... pour éviter que les, les regards des gens aussi parce que y a des gens dans des soirées on connaît pas... qui nous regardent d'une autre façon du coup, parce que il pète les plombs [...] » ; « [...] si il sait que ma petite sœur fume, il péterait les plombs, enfin... On lui mêle jamais à quoi que ce soit mon père. Parce qu'on sait qu'à tout moment il peut péter les plombs, [...] »

¹⁴ « [...] on sait... que mon père peut aller vraiment loin. Mais tellement loin qu'on sait pas ce qui peut... faire vraiment. On sait, on sait de quoi il est capable, mais on se dit... est-ce qu'il est vraiment capable, on sait pas. C'est ça en fait, on sait de quoi il est capable parce qu'il a fait beaucoup de menaces avec le fusil, couteau, enfin, plein de choses, mais... réellement à la faire, on sait pas. »

Ainsi le père est-il sujet à de nombreux excès d'humeur et comportements violents que la narratrice met d'abord en relation avec son *alcoolisme*, qu'elle considère comme un facteur déterminant de l'évolution de sa personnalité : l'alcoolisme paternel est ancien (sa fille estime l'avoir toujours connu) mais il se serait aggravé avec le temps pour dégénérer en méchanceté et en *violence*¹⁵. Outre le fait qu'il entre en résonance avec le thème de l'entretien dans le cadre duquel la narratrice élabore son récit, l'insistance de la jeune femme sur l'alcoolisme du père (surtout au début de l'entretien) est sans doute due au fait qu'il s'agit d'une manière relativement acceptable de désigner le problème paternel ; du moins le statut d'alcoolique apparaît-il moins infamant que celui de fou ou de tyran (voire de criminel) auxquels certains des actes du père relatés par sa fille pourraient objectivement le rattacher. Ainsi, qu'elle soit ou non attisée par la consommation d'alcool, la méchanceté du père (soulignée à plusieurs reprises par la narratrice) révèle plus profondément un caractère dominateur et despotique¹⁶. Elle se double d'une violence qui n'est pas seulement verbale mais également physique, le père ayant une propension à se bagarrer quand il a bu, et s'étant plus particulièrement montré violent à plusieurs reprises envers sa famille ou envers lui-même ; des expériences douloureuses qui ont profondément marquées la narratrice¹⁷.

V.A.2 – UN ATTACHEMENT PARADOXAL

Si la narratrice dresse un portrait à charge de son géniteur, regrettant son manque d'engagement dans son rôle de père et condamnant sans réserve ses excès d'humeur et comportements violents, elle n'en reste pas moins intimement attachée à lui. Cette relation paradoxale se révèle à travers l'ambivalence des jugements qu'elle formule à son égard. Alors que son père se retrouve aujourd'hui seul, éloigné de ses enfants et de sa femme qui l'ont quitté (cf. section H), la narratrice se montre capable d'éprouver pour lui une relative empathie¹⁸, et elle ne peut se

¹⁵ « Il est alcoolique. Et... depuis, depuis qu'on, que je suis né, hein, ça a même était avant qu'on soit né... mon frère d'abord... Mais... mais ça s'est empiré, [...] »

¹⁶ « Mon père devenait encore plus méchant [quand je m'opposais à lui], forcément parce qu'il aimait pas que quelqu'un puisse... l'affronter. Pour lui, on est des personnes en dessous, c'est lui le maître du monde, c'est... c'est lui qui est le chef de la maison, c'est lui qui décide, c'est lui dit ce qu'il f, enfin voilà. »

¹⁷ « [...] parce que mon père il est violent aussi, et... on a beaucoup subi étant jeunes, surtout ma mère, et... de la violence... du mauvais caractère de mon père, que ça soit physiquement ou moralement [...]. » ; « [...] y a beaucoup de personnes qui boivent et ça reste correct, mais mon père lui il... partait toujours... du mauvais côté, on va dire, il voulait toujours se battre, après il s'en prenait à nous, à ma mère. » ; « [...] ça nous a traumatisé et ça nous traumatise encore. [...] Sur des faits de violence. Ben... faire un coup de boule à ma mère devant ses trois enfants... Menacer avec un fusil, parce que mon père est chasseur, des couteaux... Il a voulu se suicider devant nous... voilà... encore y a pas longtemps, il a voulu se suicider, se pendre [en présence de ma sœur]. »

¹⁸ « Enfin, pff, mon père il a eu une vie de... merde si je peux le dire, je dis pas que c'est à cause de tout ça qu'il est devenu comme ça, mais... il a pas une vie facile. »

résoudre à totalement se satisfaire de sa situation actuelle, qu'elle envisage pourtant comme une punition bien méritée¹⁹.

Malgré la dénonciation des défauts du père, de ses excès, de son ignominie, la narratrice maintient l'idée d'une filiation dont le vecteur serait le *caractère* dont elle aurait hérité (malgré elle) de lui. En écho à la conception que Paul Ricœur (2015) donne à ce terme, la notion de « caractère » peut être considérée comme ce qui définit un être par-delà lui-même, par-delà (ou plutôt *en-deçà de*, pourrait-on dire) la capacité de cet être de s'auto-définir, de s'approprier une « identité sociale » dont il a d'abord été le récepteur passif avant de pouvoir s'en faire également le traducteur²⁰. Ainsi, le « mauvais caractère » est un trait du père²¹ dont la narratrice estime avoir hérité sans pouvoir s'en défaire, la dimension du père demeurant inscrite en elle de façon irrémédiable (« c'est comme ça »)²². Nous verrons plus loin (cf. section C) qu'elle se montre néanmoins capable de s'approprier cet héritage, qui la dépasse tout en la constituant, pour en faire un élément positif de son identité, un caractère *propre* la définissant *elle-même*, et que nous nommerions dès lors *personnalité*.

Le rapport au père est indubitablement constitutif de l'identité de la narratrice et il influence à ce titre sa trajectoire personnelle. Ceci ressort particulièrement lorsqu'elle tente d'explicitier les raisons qui l'avaient initialement conduite à s'engager dans la voie professionnelle des métiers de la sécurité, et particulièrement dans ceux de la gendarmerie ou de la police²³. On remarque en premier lieu dans cet extrait que la jeune femme avance à nouveau la notion de « caractère », qu'elle utilise par ailleurs (nous venons de le voir) pour signifier le lien de filiation qui la relie,

¹⁹ « Ça me fait du mal de dire ça de mon père, mais c'est la réalité. Je dis pas que je l'aime pas, je l'aime, mais... je pourrais jamais lui pardonner tout ce qu'il nous a fait subir. Et là aujourd'hui, il subit et... on lui donne sa monnaie de la pièce on va dire. [...] maintenant il subit, eh ben c'est chacun son tour. Et... et c'est comme ça et je suis cont, enfin, je dirais pas que je suis contente, loin de là, mais c'est chacun son tour. »

²⁰ Le caractère, selon Ricœur (2015), ne répond pas à la question « qui suis-je ? » mais « que suis-je ? ». Il assure une stabilité à l'identité dans la mesure où il s'appuie sur des « habitudes » et des « identifications acquises » ou « dispositions » (p. 147). En cela, il peut être rapproché de concept bourdieusien d'*habitus* (Truc, 2005 ; cf. synthèse de la première partie).

²¹ « [...] il est très susceptible, il a... un fort caractère qui fait que... qu'il, qu'il est méchant, quoi. »

²² « [...] moi malheureusement j'ai le caractère de mon père dans le sens où... je me laisse pas faire, et quand il y a quelque chose qui ne va pas, eh ben je le dirai même si je sais qu'il peut y avoir des conséquences. Malheureusement, c'est comme ça [elle souligne ces trois mots]. »

²³ « Ah depuis le, le collègue, je savais ce que je voulais faire. [Enquêteur : C'était quel métier de la sécurité qui t'intéressait le plus ?] À la base c'était tout ce qui était gendarmerie. Dans la gendarmerie, police [nationale]. [...] [Enquêteur : C'était lié à quoi ce... cet intérêt, c'est parce que y avait des gens dans ta famille qui travaillaient dans la police...] Non. Non, personne. Je pense que c'était... mon caractère, j'étais plutôt quelqu'un... un peu garçon manqué, je faisais du judo, j'étais quelqu'un d'assez sportif... mon caractère, et puis... je sais pas... Et puis ça se trouve, enf, ça se trouve aujourd'hui, ça se trouve ça a rien à voir, mais par rapport à ma famille, qui sait, le fait de défendre... de défendre des gens comme [elle se reprend], contre mon père, par exemple. Je me dis pourquoi pas, ça se trouve c'est lié aussi au fond, au fond de moi ça se trouve c'est ça, hein. »

malgré elle, à son père. Si le contenu explicite qu'elle donne ici à ce terme (« garçon manqué » ; « judo » ; « sportif ») est différent de celui qu'elle attribue au caractère hérité du père (« susceptible » ; « mauvais caractère » ; « fort caractère »), on remarque une relative proximité entre les deux champs sémantiques qui peuvent tous deux être rattachés à un imaginaire de la virilité. Poursuivant la lecture de l'extrait cité dans la note précédente (cf. note 23), nous constatons que la narratrice établit, après avoir évoqué son caractère, une relation (cette fois-ci explicite, même si c'est sur le registre de l'interrogation) entre son choix d'orientation professionnelle et la problématique familiale à laquelle répond selon elle un besoin de protection et de « sécurité »²⁴. On relève enfin le lapsus qu'effectue la narratrice en prononçant d'abord le mot « comme » (« défendre des gens comme [...] mon père ») avant de se reprendre et d'utiliser le mot « contre » (« défendre des gens [...] contre mon père ») ; cette confusion nous semble témoigner à nouveau de l'ambivalence du rapport de la fille à un père qu'il s'agit autant de combattre que de défendre ; un père qui est principalement conçu comme agresseur, mais également implicitement reconnu comme victime. Cette ambivalence qui peut s'exprimer dans le registre axiologique de la réglementation des désirs (d'amour et de haine, de vengeance et d'indulgence) nous semble recouper (eut égard notamment aux arguments précédemment exposés) un paradoxe proprement sociologique : celui d'une identité clivée, composite et dynamique dans laquelle « le père » constitue à la fois un pôle d'attachement et un pôle d'adversité.

La *famille paternelle* constitue un autre lieu d'attachement paradoxal. Composée par les grands-parents, le père, ses six sœurs²⁵, leurs conjoints et leurs nombreux enfants (cousins et cousines de la narratrice), la narratrice la fréquente intensément durant son enfance et son adolescence, particulièrement dans le cadre des réunions dominicales qui se déroulent presque chaque semaine au domicile des grands-parents. Le principal élément positif qu'elle relie à sa famille paternelle est le personnage de sa *cousine* avec qui elle construit une relation pérenne et soutenue, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir (cf. sections D et G). Mais la famille paternelle est également décrite, à l'instar de la définition du personnage du père, comme un

²⁴ Besoin qu'elle exprime par ailleurs, par exemple dans cet extrait : « On sent que notre père est capable de faire ça. Donc c'est pour ça... on a besoin de sécurité avant tout [...] »

²⁵ Cette fratrie à sept (à l'origine ils étaient huit enfants, mais un frère est décédé il y a longtemps) conduit la narratrice à se représenter la famille paternelle comme un ensemble composée de « sept familles ».

milieu malsain, rongé par divers problèmes relationnels (conflits, inimitiés, divorces), dont l'« alcool » et le « mauvais caractère » constitueraient les principaux facteurs²⁶.

La figure du père qui condense ces deux défauts majeurs (alcool et mauvais caractère) fait clairement écho à cette représentation de la famille paternelle. Toutefois, la narratrice introduit une graduation dans les faits qu'elle dénonce en distinguant deux registres fondamentaux : le *moral* et le *physique*²⁷. Le recours à cette distinction, à travers laquelle se pose à nouveau l'enjeu d'une différenciation entre correct et incorrect (ou convenable et inconvenant) a pour effet de relativiser l'importance des problèmes familiaux tout en dépréciant davantage le personnage du père. Ainsi, la méchanceté telle qu'elle s'exprime chez certains membres de la famille, dont le père, est conçue comme une forme de violence pouvant produire de la souffrance, mais qui reste supportable, convenable, dans la mesure où elle s'inscrit dans le domaine du verbal, du « moral ». Au contraire, la violence physique, qui s'inscrit dans le registre corporel, est une forme d'agression intolérable ; elle marque le dépassement d'un seuil qui spécifie le père par rapport aux autres membres de sa famille, le faisant basculer dans l'inacceptable²⁸. Sans nier la continuité qui existe entre elle, son père et sa famille paternelle, la narratrice introduit à l'intérieur de cet ensemble des distinctions lui permettant de nuancer son degré d'attachement à chacune de ces entités, auxquelles elle demeure néanmoins reliée.

²⁶ « [...] de toute façon c'est de famille... le problème qu'il a [mon père], toute... du côté de mon père ils ont tous des problèmes d'alcool. Donc on peut dire que c'est vraiment quelque chose de regroupé [...] comment dire... ils sont tous à boire, [...] » ; « Et tout le monde, comme je vous dis, les sœurs [de mon père]... ont toujours eu un problème, soit l'alcool, soit le mauvais caractère qui a fait que... à un moment donné... tout se cassait la gueule dans la famille. ... Bah mon parrain aussi il avait un problème d'alcool, mais ça bah du coup c'est, c'était le mari de la sœur de mon père. Enfin, ça reste quand même lié, même si c'est pas de la famille, eh ben y a quand même un moyen, enfin... C'est comme si c'était un virus. Ma mère elle pense qu'on est maudit. Enfin, dans la famille Rolland. Que quelqu'un nous en veut parce que... c'est pas possible que dans sept familles, tout le monde ait des problèmes familiaux comme ça. Vous vous rendez pas compte, tous les problèmes que ma famille... Même les autres, mes cousins, cousines, dans leurs couples... toute la famille. »

²⁷ Ce couple d'opposition est utilisé à plusieurs reprises dans le récit, particulièrement pour parler de la violence du père.

²⁸ « Oui, parce que... à chaque soirée [familiales], on voyait beaucoup qu'il [mon père] buvait, bon y a beaucoup de personnes qui boivent et ça reste correct, mais mon père lui il... partait toujours... du mauvais côté, on va dire, il voulait toujours se battre, après il s'en prenait à nous, à ma mère » ; « [...] mon père est le seul [dans la famille] je pense, je sais pas les, les... ouais, à être violent » ; « Mon père lui il part plus loin. [...] pour ma part, je pense que oui c'est le pire de, des autres personnes [de la famille] où eux ils buvaient, ils... ils disaient des choses pas gentilles et tout, mais ça restait sur... sur l'oral. Que mon père ça allait jusque, jusqu'au physique. Donc... c'est plus la même... c'est plus, c'est pas pareil, au moment même où ça devient physique... »

V.A.3 – LA MÈRE : PÔLE D'IDENTIFICATION POSITIF ARTICULÉ AVEC L'IMAGE DU PÈRE

La narratrice met quantitativement beaucoup moins en avant le personnage de sa mère que celui de son père dans son récit (cf. Figure 17 en introduction du chapitre). L'importance de la mère en tant que pôle positif d'identification n'en ressort pas moins, mais demeure étroitement articulée avec l'image du père qui représente le pôle antagoniste.

Le manque d'engagement du père dans son rôle de parent a pour corollaire le report presque exclusif de cette fonction sur la mère qui assume seule les responsabilités qui y sont liées. Lorsque la narratrice a connu sa première expérience d'ivresse (en présence de ses parents), c'est sa mère qui prit le lendemain la parole pour rappeler le cadre symbolique de la loi parentale et ainsi aider sa fille à donner du sens à ce qu'elle venait de vivre (cf. section suivante). De manière générale, la mère assure seule la prise en charge quotidienne de sa fille ; durant l'adolescence, c'est elle qui aide sa fille pour ses devoirs, qui donne les autorisations de sortie, qui l'emmène et la ramène lors des sorties en « boîte », etc. La mère est décrite comme une personne aimante et dévouée, en opposition avec le père²⁹. À ce dévouement inconditionnel correspond alors un attachement quasi fusionnel³⁰.

Le jeu d'opposition entre la mère et le père se prolonge à travers le contraste établi entre leurs familles respectives. Bien que la narratrice n'apporte pas beaucoup de détails, elle distingue clairement les deux milieux³¹, et on comprend à demi-mots que l'univers de la famille maternelle est perçu comme plus stable et probablement plus policé (« pas bourge, mais... ») que celui de la famille paternelle marqué, on l'a vu, par diverses outrances et conflits

²⁹ « [...] ma mère c'est tout pour moi parce que ma mère... elle a toujours été là pour moi, et mon père... je dis pas que je l'aime pas, mais... mais... comme je vous ai dit physiquement il était là, mais moralement il a pas été pour moi un bon père. »

³⁰ « C'est pour ça je me tourne toujours vers ma mère, parce que avec ma mère... on parle bien, elle est très ouverte d'esprit, on arrive bien à communiquer ensemble. » ; « Du coup moi, j'appelais tous les jours ma mère, même à Bordeaux, vous pourriez, vous pourriez lui demander, on s'appelait tous les jours. Ah ouais. On avait le besoin de s'appeler tous les jours. [Enquêteur : T'avais gardé ce lien avec ta mère...] Ah oui. Ma mère, comme je vous ai dit, c'est tout pour moi. On s'appelait... tous ces jours, et des fois [elle sourit] on restait je sais pas combien de temps au téléphone, hein. On se demandait des fois... comment ça se fait qu'on peut se dire autant de choses alors qu'on s'est appelé hier soir et ça... c'était une heure au téléphone. »

³¹ « Ah, ma mère non. Ça n'a rien à voir [avec la famille paternelle]. Ma mère je dirais que c'est côté... pas bourge, mais... Enfin, déjà ma mère elle a qu'une sœur, et... enfin, non, ouais, ça a rien à voir. Ça n'a rien à voir. »

interpersonnels. La discordance entre les deux familles se manifeste par la méfiance des grands-parents maternels à l'égard du père, que la narratrice justifie a posteriori³².

La mère fournit un modèle positif, là où le père fait office de contre-exemple. Ceci est particulièrement perceptible concernant le rapport aux usages d'alcool (dimension doublement mise en avant dans le récit en raison de la thématique de l'entretien et de la prédominance que lui accorde la narratrice dans la désignation-compréhension de la problématique paternelle). La construction par la narratrice d'un rapport approprié à la fête et aux consommations de substances psychoactives passera par différentes étapes de sa trajectoire, sur lesquelles nous reviendrons dans les pages suivantes, mais dont nous pouvons d'ores et déjà préciser qu'elles déboucheront sur l'adhésion à un modèle d'usages de substances psychoactives dit « de la sobriété » clairement assimilé au personnage de la mère, vis-à-vis de laquelle la narratrice se sent aujourd'hui en profonde adéquation :

- Ta mère elle boit...
- *Ah non. Enfin, elle boit un verre...*
- Comme ça ouais...
- *Ouais voilà.*
- Elle est comme toi, ou toi tu...
- *Elle est comme moi.*
- ...toi tu pourrais t'imaginer... boire comme ta mère, vous avez à peu près la même façon d'être...
- *Ah oui, oui, c'est sûr à 100 %.*

V.A.4 – DU SAVOIR AU POUVOIR

Les problèmes du père et leurs répercussions à l'échelle de la famille restreinte sont conçus par la narratrice comme le principal déterminant de sa trajectoire personnelle. La jeune femme trouve néanmoins au fil du temps les moyens de ne pas subir passivement cette situation mais d'y faire face en se positionnant et en s'engageant vis-à-vis d'autrui (notamment en prenant en charge sa mère et sa petite sœur, et en affrontant son père). Si elle est devenue capable d'une telle réaction c'est, raconte-t-elle, sur la base d'un *savoir* qu'elle a constitué depuis l'enfance, mais qui est d'abord demeuré enfoui en elle, avant qu'il ne se révèle à l'adolescence et ne la conduise à agir. Cette prise de pouvoir sur elle-même et son environnement se joue en trois actes fondamentaux qu'elle décrit dans son récit sans les formaliser comme des séquences

³² « D'ailleurs... du côté de ma mère, la famille, bah ma grand-mère et... mon grand-père avant, n'étaient pas très consentants... [...] pour qu'elle se marie avec mon père. Ils ont jamais aimé mon père, hein. ... Je comprends mieux pourquoi [sourire crispé]. »

spécifiques de sa biographie. Il y a d'abord le temps immémorial de l'alcoolisme de son père ; temps qui dépasse sa propre existence et dont elle méconnaît l'origine³³. Ce temps – qui, si l'on suit la métaphore théâtrale, constitue moins un acte qu'un prologue – est, de son point de vue, celui de l'ignorance. Vient ensuite le temps du savoir ; mais un savoir incertain, tenant d'abord du ressenti, et qui, lorsqu'il se précise, est enfoui, mis « de côté »³⁴ ; un savoir qui surtout, constatons-nous en creux du récit, n'affecte pas les relations entre la narratrice et son entourage. Peut-on parler d'un refoulement lié à un vécu traumatique, comme le suggère à demi-mot la jeune femme ? Cette analyse est certainement envisageable d'un point de vue axiologique. Pour autant, une lecture strictement sociologique (au sens où nous l'avons définie ; cf. notamment synthèse de la première partie) nous conduit plutôt à considérer cette mise en sommeil comme l'expression d'un *impouvoir* inhérent à la condition d'enfant qui est alors celle de la narratrice (« très jeune » ; « 7-8 ans ») ; impouvoir qui ne résulte pas seulement du statut de mineur (c'est-à-dire du pouvoir légalement refusé à l'enfant et exercé sur lui par l'adulte), mais de façon plus essentielle de l'incapacité structurelle de l'enfant à analyser son rapport à lui-même et aux autres pour se positionner et agir de façon *autonome*. Ceci ne signifie pas que l'enfant, notamment comme sujet de son environnement (là encore, cf. synthèse de la première partie), ne dispose pas d'une capacité d'*interaction* avec le milieu qui l'entoure, mais qu'il demeure psychiquement dépendant de (ou assujéti à) son milieu familial dans la mesure où il ne détient pas le principe rationnel qui lui permettrait d'y négocier sa place, voire de s'en affranchir, en affirmant un point de vue singulier. Ainsi le troisième temps décrit par la narratrice – qui n'advient qu'à l'adolescence – est-il véritablement celui du pouvoir d'agir ; un temps où le savoir incorporé durant l'enfance est *approprié*, c'est-à-dire assumé dans des actes à travers

³³ « *Il est alcoolique. Et... depuis, depuis qu'on, que je suis née, hein, ça a même était avant qu'on soit nés... [...]* [Enquêteur : C'est apparu à quel moment, tu sais ?] *Non, je sais pas, ça serait plus ma mère qui me le dirait, je pense [...].* »

³⁴ « [Enquêteur : Et donc... quand est-ce que tu t'es rendu compte, quand est-ce que tu as mis des mots sur le fait que ton père était alcoolique ?] *Très jeune. Oui, parce que... à chaque soirée, on voyait beaucoup qu'il buvait [...]* *il voulait toujours se battre, après il s'en prenait à nous, à ma mère. Donc... on l'a su très jeune avec mon frère... on savait qu'il y avait un problème... au niveau alcool, à chaque fois qu'il buvait ça partait toujours, donc... on sentait qu'il y avait quelque chose.* » ; « [...] *mon frère et moi [...]* *on entendait des choses des fois, à la maison, le soir, mais c'est vrai que... au bout d'une semaine, c'est pas qu'on oubliait, mais on passait. Et c'est vrai qu'on était jeune donc on se rendait pas compte, je pense, enfin... moi, pour ma part, je me rendais compte qu'il se passait des choses, mais je pensais pas que c'était aussi grave.* » ; « *Avant, avant je me rappelle où j'avais un certain âge, je dis ça comme ça, mais j'étais vraiment jeune, je dirais 7-8 ans peut-être, où un soir j'ai entendu des cris de ma mère, en disant d'arrêter, je me rappelle, moi, je me rappelle la scène mais je peux pas vous dire à peu près quel âge j'avais... mais j'ai crié de toute mes forces en disant... "arrête papa", enfin voilà. Et... quelques temps après, ma mère est venue à mon, à mon lit et pour me dire que tout va bien et tout, mais bon je... je savais sur le coup-là ce qui s'était passé. Mais... bizarrement... un mois après, deux mois après... je mettais ça de côté je pense, de mon cerveau, je pense que comme on vivait ensemble je voulais pas... garder ça, enfin, je gardais ça au fond de moi, je pense, et je voulais pas voir la réa, la réalité en face. À mon avis. Je pense. Mais je, je, j'ai des petits souvenirs comme ça, en fait, des petits, des petits flashes, oui, que je vois ou que j'entends, mais que je gardais de côté.* »

lesquels la jeune femme se montre en mesure de s'affirmer face à l'autre (elle affronte son père) et de prendre en charge autrui (elle protège sa mère)³⁵.

C'est bien d'une prise de pouvoir sur elle-même et son entourage dans sa capacité de se positionner et d'agir socialement dont rend compte la narratrice à travers l'évocation de l'évolution de son rapport aux difficultés relationnelles au sein de sa famille proche (ce que nous avons nommé « problématique familiale »), et plus largement à travers l'ensemble de son récit orienté sur sa trajectoire d'usagère de substances psychoactives. Cette *histoire* – qu'elle assume désormais en son nom – s'agrémentera jusqu'au présent de son récit de péripéties qui en moduleront la trame (cf. sections suivantes), mais n'en dénatureront pas le ressort fondamental : celui d'une faculté à négocier son être et son devoir-être, c'est-à-dire son identité et sa responsabilité, avec l'altérité qui la traverse et qu'elle projette sur son environnement.

V.B – LA PREMIÈRE IVRESSE : UNE EXPÉRIMENTATION DE LA FRONTIÈRE

Si à l'instar du père, la famille paternelle est perçue par la narratrice comme une entité malsaine, vouée à une dégradation progressive, elle n'en constitua pas moins un milieu d'imprégnation qu'elle fréquenta intensément durant son enfance et le début de son adolescence. En dehors des réunions proprement festives, à l'occasion de baptêmes, fêtes de Noël ou du nouvel an, les regroupements familiaux avaient lieu chaque dimanche ou presque au domicile des grands-parents qui habitaient non loin. La famille paternelle était nombreuse puisqu'elle était composée de sept enfants (le père de la narratrice et ses six sœurs), auxquels s'ajoutaient bien sûr leurs conjoints et enfants respectifs³⁶.

³⁵ « Et c'est à... à l'âge où j'avais plus 16-17 ans que je me suis rendu compte que... qu'il... que ça allait loin en fait, qu'il faisait des choses, on a vu des choses, on a entendu, qui ont fait que ça nous a traumatisé et ça nous traumatise encore. » ; « [...] je me suis affirmée dans le sens où là j'ai commencé à... à affronter mon père, en fait. C'est à ce moment-là quand je me suis rendu compte de comment il était où... à ce moment-là mon frère et puis moi on l'affrontait, moralement bien sûr, ou quand il commençait à... à hausser la voix, des choses... pas plaisantes où... on commençait à hausser la voix et du coup... [...] c'est à ce moment-là en fait qu'on s'est affirmé entre guillemets, qu'on s'est rendu compte des choses et que... du coup, je pense que c'est dans les moments-là qu'on s'est rendu compte qu'on... enfin, qu'on protégeait notre mère [...]. »

³⁶ « [...] le dimanche après-midi [...] on se regroupait tous chez papi et mamie. Donc... on était quand même... beaucoup de personnes, en général, parce que du côté de mon père ils étaient sept enfants, donc on a plein de cousins et de cousines. Donc en général dimanche on allait chez le grand-père, la grand-mère, on se regroupait tous. »

Comme on l'a évoqué, les réunions familiales étaient le théâtre des excès des adultes en général (ivresse, paroles blessantes, fâcheries), et du père en particulier qui donnait à voir son « mauvais caractère » et parfois sa violence physique lorsqu'il se bagarrait. La narratrice valorise néanmoins la présence de ses nombreux cousins et cousines qu'elle retrouvait avec un certain plaisir lors de ces occasions. C'est surtout sur ce substrat familial qu'elle tissa une relation étroite, et même intime, avec sa plus proche cousine, de deux semaines sa cadette, et dont le père, oncle par alliance de la narratrice, est également son parrain³⁷. Les regroupements dominicaux eurent lieu depuis l'enfance mais se rappellent à la mémoire de la narratrice essentiellement pour ce qui concerne ses années « collège ». Ces réunions se délitèrent à la fin de cette période, notamment en raison des nombreux divorces chez ses oncles et tantes³⁸.

C'est dans le contexte des fêtes de famille que la narratrice a successivement expérimenté la consommation d'alcool, puis l'ivresse. Si elle donne peu d'importance au récit de ses premières consommations « sans avoir d'ivresse » (un ou deux verres de champagne bus vers 13 ans « pour trinquer » à l'occasion de Noël ou du nouvel an³⁹), elle se remémore, en revanche, précisément sa première ivresse qui fut incontestablement pour elle une expérience marquante.

V.B.1 – LA « COUPE » DE CHAMPAGNE

Le contexte de cette première expérience est familial et intergénérationnel mais ne se limite pas à la famille paternelle dans la mesure où la fête en famille s'articule ici avec un événement public : une cérémonie de remise de trophées sportifs au sein du club de judo où pratique la narratrice⁴⁰. Celle-ci est mise au premier plan de cette célébration puisqu'elle y reçoit la « ceinture noire » qu'elle a remportée lors d'une compétition précédente. La remise de ce trophée revêt un caractère d'autant plus exceptionnel que la jeune fille a obtenu ce titre à un âge

³⁷ « Bah j'avais... beaucoup de relations avec ma cousine où... on avait pas beaucoup d'écart et on a toujours des relations, voilà, c'est ma, c'est ma petite sœur être guillemets [elle sourit], on est cousines, on est, pour nous le lien est plus fort, et... j'ai beaucoup de lien avec elle, avec d'autres cousins, mais moins je dirais parce que... c'est ma cousine, on est des filles [elle souligne ce mot] [...]. »

³⁸ « Donc en général dimanche on allait chez le grand-père, la grand-mère, on se regroupait tous. Et ça je... je parle de ça jusqu'au... je dirais vers le collège, parce qu'à partir du lycée ça s'est arrêté parce que chaque... personne a commencé à divorcer chacun de leur côté. »

³⁹ « [...] la première fois, je dirais pas la première fois, mais... les débuts où j'ai bu sans, sans avoir d'ivresse, c'était juste un verre ou deux avec la famille, ou c'était pour trinquer... c'est-à-dire le champagne, à Noël ou nouvel an pour trinquer, voilà, ça restait... ça restait vraiment simple, c'était juste une petite coupe, mais vraiment... pour... pour trinquer, mais ça, ça, ça restait là. »

⁴⁰ « [...] les remises de ceinture c'est un moment où, bah tout le monde est regroupé, on fait des petites compétitions entre guillemets pour montrer aux... aux parents comment ça se passe... des prises, et à la fin, en fait, ils nous remettent les ceintures, que ça vient de la blanche-jaune à la ceinture noire [...]. »

particulièrement jeune (14 ans) et qu'il vient couronner une trajectoire sportive exemplaire, faisant la fierté de son club et particulièrement de son entraîneur⁴¹. De surcroît, la cérémonie, organisée dans les locaux du club de judo un samedi du mois de juin, se déroule le jour même de son quinzième anniversaire. La conjonction de ces deux occasions renforce la dimension festive de l'évènement sur laquelle insiste la narratrice⁴². Après la cérémonie au club, les réjouissances se poursuivront chez ses parents en présence de plusieurs membres de sa famille paternelle, notamment sa tante et son parrain venus célébrer l'héroïne du jour.

C'est un geste cérémoniel apparemment anodin, ou du moins opéré de façon machinale dans un contexte d'effervescence festive, qui se trouve à l'origine de ce premier épisode d'ivresse vécu par la narratrice. Après lui avoir remis une coupe symbolisant ses victoires et sa promotion au rang de ceinture noire, l'entraîneur qui officie alors verse dans le trophée une importante quantité de champagne que la jeune fille va consciencieusement boire jusqu'à la dernière goutte⁴³. Ni elle ni les adultes qui l'accompagnent n'anticipent alors les conséquences de ce geste qui fera dériver le cours attendu d'un évènement, certes festif, mais pour lequel l'ivresse de l'adolescente de « tout juste » 15 ans n'était pas programmée.

Dans un premier temps, les effets de l'alcool se limitent à une légère euphorie, puis s'accompagnent de vertiges qui n'empêchent pas la narratrice, alors de retour au domicile familial, de se servir deux verres supplémentaires pour trinquer avec ses proches, ce que les parents laissent faire à nouveau⁴⁴. Les effets déplaisants de l'ivresse s'imposent peu à peu et l'euphorie laisse place au malaise⁴⁵. Alors que les adultes ne paraissent rien repérer, le frère de

⁴¹ « [...] et... du coup, moi, c'était assez exceptionnel, mais en... normalement on a la ceinture noire à 16 ans, et moi j'ai passé un cap, on va dire, et comme j'ai fait beaucoup de championnats où j'étais souvent première, c'était tout un ensemble qui a fait que... fallait fêter tout ça [elle rit]. »

⁴² « [...] j'ai eu ma ceinture noire, c'était à fêter ! » ; « [...] c'est le jour... où on fêtait la ceinture [...] » ; « [...] fallait fêter tout ça. » ; « Et c'était en plus le jour de mon anniversaire... donc après, je suis rentrée chez moi fêter mon anniversaire avec ma famille. »

⁴³ « [...] ils m'ont versé tout un... presque une bouteille de champagne dans ma coupe, que j'avais gagné, et donc je l'ai bu... » ; « [Enquêteur : ...mais ça c'est une tradition ?] N... non, pas forcément, c'est... pour fêter parce qu'il [mon entraîneur] était super content pour moi, et puis c'était assez exceptionnel qu'à mon âge on ait la ceinture noire, donc c'est vrai qu'à ce moment-là, je pense qu'il l'a fait sans s'en rendre compte, et puis moi, personne non plus, parce qu'il y avait mes parents, ils étaient contents pour moi, ils se sont pas rendu compte que c'est vrai que... c'est peut-être pas à faire. Et du coup, je... je l'ai pas bu cul-sec bien sûr, mais je l'ai, j'ai tout... j'ai tout bu [elle rit]. [Enquêteur : T'as tout bu quand même.] [Elle rit] Bah c'était ma coupe, fallait bien que je la... que je finisse de la boire pour... pour la garder après [elle rit]. Non, je me voyais mal tout enlever [...]. »

⁴⁴ « Bah... comme [mes parents] étaient là je pense qu'ils se sont dit ils vont réussir à me contrôler peut être [...]. Et... comme c'était mon anniversaire, ils voyaient pas trop... me refuser le verre, parce que comme c'est mon anniversaire on trinquait donc... effectivement... ils voyaient pas l'utilité [...]. »

⁴⁵ « [...] j'étais un peu... toute contente, mais ça restait encore... voilà, j'avais bu un ou deux verres en plus à la maison donc c'est ça qui... qui a fait que je me sentais toute drôle, on va dire. » ; « [...] dans mes souvenirs c'est

la narratrice intervient : il emmène sa sœur dans la salle de bain et lui asperge la tête avec de l'eau ; ce geste a pour effet de l'apaiser et de lui permettre de réintégrer l'assemblée, en stoppant toute consommation de boisson alcoolisée⁴⁶.

S'ensuit une discussion avec sa mère dont elle précise plus loin qu'elle s'est tenue le lendemain, mais qu'elle situe, comme l'indique l'extrait précédent, dans la suite logique (« après ça ») de l'épisode de la salle de bain. Le lendemain donc, la mère revient sur ce qui s'est passé en s'adressant à elle de manière quelque peu sentencieuse ; la mère énonce des règles relatives aux usages de l'alcool et invite ainsi sa fille à la prudence⁴⁷. La narratrice se remémore aujourd'hui le « topo » maternel avec un certain amusement puisque son évocation la fait rire, ce qui ne réduit pas pour autant la portée symbolique de cette parole qui fit, semble-t-il, autorité sur elle. D'abord, la narratrice indique que c'est l'intervention maternelle qui permet de clore la séquence⁴⁸. Ensuite, nous remarquons que les principes énoncés ici par la mère s'inscrivent clairement dans ce qui ressort de l'analyse de l'ensemble du récit comme un modèle d'usages de l'alcool basé sur le référentiel de la *sobriété* (par opposition au contre-modèle de l'excessivité incarné par le père⁴⁹) ; modèle dont la narratrice se revendique aujourd'hui pleinement (nous y reviendrons plus loin) et qu'elle introduit ici pour la première fois en faisant du personnage de sa mère sa promotrice. À nouveau, la dialectique père-mère joue ici ; l'évocation de cet épisode est l'occasion pour la jeune femme de souligner ce qu'elle perçoit comme un défaut d'engagement du père dans sa fonction parentale, la présence physique du père contrastant avec son absence morale (pour reprendre ses termes, déjà évoqués

au moment de la maison où c'est là que ça a commencé à, à vraiment me tourner la tête, vraiment pas être bien et... rigoler pour un rien, enfin, vraiment... »

⁴⁶ « *Et donc du coup, c'est là que mon frère a vu que ça n'allait pas, et puis [elle sourit] il m'a amené à la salle de bain, il m'a mis... le jet d'eau sur la tête pour me calmer... Effectivement, ça m'a calmée [elle rit]. Je me suis... je me suis remis de m... [elle sourit] bah, de mon état, tout simplement. [...] [Enquêteur : ...tu es retournée avec ta famille ?] Oui, mais du coup j'ai arrêté de boire. Ça m'a... ça m'a calmée, et effectivement après ça... comment dire... j'ai discuté un petit peu avec ma mère [...]. »*

⁴⁷ « *Après, j'ai discuté un petit peu avec ma mère [parole inaudible] un peu par rapport à l'alcool où... elle m'a dit "bon, on a bien voulu entre guillemets, mais bon, que ça se reproduise plus, comme ça", enfin je veux dire "c'est quand même dangereux", enfin... "là on était là donc ça allait on pouvait te contrôler, mais effectivement... faire quand même attention lors des soirées...", "et puis surtout si tu fais des soirées et que tu sens que t'es comme ça, surtout... prend pas la route, enfin du moins, si t'es avec des personnes qui ont 18 ans ou...", voilà, elle m'avait fait un petit... topo [elle rit]. »*

⁴⁸ « [...] ouais, ma mère on a discuté un petit peu, après, ça s'est arrêté là, et après... on est passé à autre chose. »

⁴⁹ Précisons – cela est vrai pour l'ensemble de ce chapitre, et même de cette seconde partie – que nous entendons les termes de « sobriété » et d'« excessivité » comme des catégories sociales, c'est-à-dire comme des façons de classer ou de codifier des usages, et pas, dans une perspective axiologique, de réglementer ses désirs (même si incidemment ces deux perspectives peuvent se recouvrir).

précédemment). Là encore, la narratrice affirme l'articulation de cette défaillance du père avec la problématique de l'alcoolisme⁵⁰.

V.B.2 – UNE EXPÉRIMENTATION DE LA FRONTIÈRE

Cette séquence constitue une véritable expérience (voire axiologiquement une épreuve) dans la mesure où la narratrice est confrontée à des ressentis à la fois intenses et contradictoires, dont certains – directement articulés avec la sensation physiologique de l'ivresse – sont éprouvés pour la première fois. À nouveau, ses propos sont teintés d'ambivalence. Celle-ci s'exprime relativement peu lorsque la jeune femme considère l'ensemble de la séquence, sa description rendant compte d'un basculement opposant deux phases nettement différenciées⁵¹ : le « marrant » se renverse en « pas marrant », l'exaltation et le sentiment de liberté ressentis dans la phase ascendante de l'ivresse font place à l'écœurement et à la honte dans la phase descendante qualifiée à juste titre de « dépression ». En revanche, quand elle décrit le moment même du basculement les choses apparaissent moins tranchées ; comme dans la phénoménologie des rites de passage, l'état liminaire par lequel elle passe d'une phase à une autre mêle, condense et articule des sensations antagonistes⁵² : ainsi le rire peut-il autant être synonyme de joie et de bien-être, que de malaise et de perte de contrôle. L'évocation des sensations corporelles de vertige et précisément l'expression « la tête qui tourne » (qui occupe à proprement parler la place d'élément pivot dans le premier des deux extraits cités dans la note 52) insiste, quant à elle, sur l'idée d'un renversement, d'une situation qui se retourne.

Ainsi le trajet physiologique de l'ivresse précipite-t-il en la faisant ressentir de façon intense et intime cette expérience, somme toute ordinaire car constitutive du fonctionnement sociologique

⁵⁰ « Mon père, il faisait pas attention parce que lui-même il buvait de son côté, donc... Il était content pour moi, mais il voyait pas... les dangers pour moi sachant que... mon père a des soucis d'alcool. Donc... forcément lui il peut pas se rendre comp, il se rend compte pas pour lui donc il va pas s'en rendre compte pour moi, je pense. À mon avis. Je pense. »

⁵¹ « Bah je me suis sentie mal... bah déjà, par rapport à l'alcool, on se sent pas bien après... une cuite [elle sourit]... Un peu de dégoût aussi, parce que... on a plus envie de boire, forcément. Et... et puis... un peu la honte par rapport... bah du coup à mon frère où... tout en rigolant le lendemain, il me disait "t'as vu j'ai dû te faire ça et tout", et au fond de moi je rigolais pas parce que bon, c'est pas agréable en fait, surtout que c'est la première fois, ça fait drôle, en plus. Enfin, pour moi, pour ma part ça m'a fait drôle... cette sensation, en fait, bah, cette sensation déjà quand, quand... on est ivre, c'est une sensation... de liberté je dirais. Donc je me sentais bien sur le coup, c'était marrant, c'était la première fois, c'était drôle, mais le, le lendemain... c'est comme u, une dépression, tout retombe et là on se rend compte de ce qu'on a fait la veille que c'était pas marrant, en fin de compte, [...]. »

⁵² « Bah... j'étais toute joyeuse, je riais... j'avais la tête qui tourne... je me sentais vraiment pas bien [...] » ; « [...] ça a commencé à, à vraiment me tourner la tête, vraiment pas être bien et... rigoler pour un rien, enfin, vraiment... »

humain, que constitue *le franchissement d'une frontière*. L'ambivalence fondamentale de ce moment charnière de toute expérience sociale s'exprime à travers l'idée d'étrangeté à laquelle nous semblent renvoyer des expressions comme « ça fait drôle », « je me sentais toute drôle » ou « ça fait bizarre ». Associé à la forme du franchissement, le sentiment d'étrangeté s'articule avec l'idée de rupture ; rupture entre un « avant » et un « après » dont rend compte la juxtaposition d'étrangeté et de « première fois »⁵³, mais également rupture comme facteur de désordre, de désorganisation dans la mesure où le franchissement de la frontière de l'ivresse bouscule les schémas établis et fait s'entrechoquer des éléments ordinairement tenus à distance car socialement conçus comme contraires voire incompatibles. Dans cette perspective, la honte ou du moins la gêne que la narratrice ressent à travers ce qu'elle perçoit ou imagine du regard d'autrui posé sur elle⁵⁴ résulte de ce télescopage de contenus antagonistes qui la déstabilise ; il y a pour la jeune fille quelque chose si ce n'est d'indécent, du moins d'incongru et de proprement « choquant » à faire cohabiter dans la même image d'elle-même l'*enfant* qu'elle se voit toujours être à cette époque et l'état d'ivresse qu'elle dévalorise par ailleurs tout en le reliant à un au-delà de l'enfance voire de la prime adolescence⁵⁵. Notons au passage qu'ici, comme plus tard dans son récit, la narratrice projette cette vision clivée d'elle-même sur le personnage de sa petite sœur qui incarne à ses yeux ce sujet en devenir, profondément ambivalent et incertain, encore enfant et déjà adulte (nous y reviendrons à la fin de ce chapitre).

Un dépassement possible de cette contradiction peut se dire à travers l'idée de *jeunesse*. C'est en tant que « jeune » que la narratrice explique la façon dont elle s'est engagée, plus ou moins consciemment, dans le franchissement de ce seuil symbolique que constitue la première ivresse⁵⁶. Un état de jeunesse (non définitif puisqu'il est situé dans le temps : « quand on est jeune ») dans lequel peut tenir à la fois quelque chose de l'*enfant* et du *non-enfant* ; un enfant

⁵³ « [...] surtout que c'est la première fois, ça fait drôle, en plus. [...] c'était marrant, c'était la première fois, c'était drôle [...] »

⁵⁴ « Et... et puis... un peu la honte par rapport... bah du coup à mon frère où... tout en rigolant le lendemain, il me disait "t'as vu j'ai dû te faire ça et tout" » ; « Pas forcément de la honte non plus, ce serait un grand mot, mais... parce que j'ai rien fait d'extraordinaire, non plus, mais c'est vrai que devant ma famille ça faisait un petit peu moyen de me voir... bourrée. [Enquêteur : Parce qu'il y avait d'autres personnes...] Devant mes parents, mais y avait d'autres personnes, ma tante, mon parrain, enfin voilà. [Enquêteur : Et ils t'ont vue...] Bah, ils m'ont vu, donc ça fait, ça fait quand même moyen [...] »

⁵⁵ « Bah, ils m'ont vu, donc ça fait, ça fait quand même moyen j'ai que 15 ans... voir une enfant, enfin, une enfant, je dirais 15 ans, je verrais ma petite sœur bourrée, ça me ferait drôle, je veux dire c'est pas de son âge, enfin c'est... ça fait bizarre. »

⁵⁶ « [Enquêteur : Mais sur le moment tu t'es dit... bah tiens, j'ai jamais bu autant d'alcool je risque de... d'avoir des effets particuliers ou... ?] Non. Non, non, c'est vrai que, non, je me suis pas rendu compte, et puis je pense que quand on est jeune, on se rend pas compte donc... On sait pas jusqu'ou on peut aller donc on... je pense qu'on se cherche, tout simplement, on essaye jusqu'ou on peut aller et puis... et puis effectivement, je, j'ai été jusqu'au bout [...] »

défini non seulement par l'âge (« j'ai que 15 ans »), mais également par une sorte d'innocence, d'ignorance voire d'irresponsabilité (« on se rend pas compte » ; « on sait pas »), auquel s'articule un non-enfant désigné à travers une forme d'engagement – une quête de soi (« on se cherche »), une expérimentation (« on essaye ») – qui en tant qu'elle est finalement assumée en son nom propre (« je, j'ai été jusqu'au bout ») se situe au-delà de l'enfance. La jeune personne cherche une limite dont bien souvent elle ignore le sens, mais qui n'est en définitive que la limite de soi-même ; cette limite peut s'éprouver dans l'expérience corporelle mais aussi dans la relation à autrui dont le regard, l'acte ou la parole (les psychanalystes parlent de « nomination ») viennent faire butée et miroir. Dans le prolongement de cet engagement s'inscrit chez la narratrice la conscience d'avoir traversé une épreuve pour laquelle elle est allée « jusqu'au bout » et dont elle ressort d'une manière ou d'une autre grandie.

Ainsi, ce qui a été mis à l'épreuve, et d'une certaine manière enfreint à travers cette expérience tout autant génératrice de « honte » que d'une « sensation de liberté », ce n'est pas simplement un code de bonne conduite, mais une *frontière d'âge* : l'ivresse est conçue comme un élément distinctif, *séparateur* de l'enfant et de ce qui se situe au-delà. En établissant cette différence la narratrice confère indéniablement à cette expérience (qu'elle peut par ailleurs regretter ou dévaloriser) une dimension sociologique de coupure avec l'enfance. Ceci ne signifie évidemment pas que le processus de sortie de l'enfance se résume ou même s'entérine à travers cette seule expérience, mais qu'à travers elle il se manifeste, se symbolise, permettant à la narratrice de s'en saisir pour mettre en perspective une trajectoire.

V.B.3 – UNE ÉPREUVE RITUELLE ?

L'expérimentation de l'ivresse telle que la raconte la narratrice prend la forme une expérience-limite de portée quasi initiatique. Pourrait-on dès lors la concevoir comme un rite de passage ? Trancher une telle question paraît périlleux au regard du faible niveau d'information dont nous disposons. Reconnaissons pour le moins que plusieurs des ingrédients fondamentaux du rite de passage sont présents dans cette séquence.

Il y a d'abord une et même deux occasions de caractère exceptionnel (anniversaire et triomphe sportif) qui justifie l'idée d'un *passage* ; nous l'avons vu, la narratrice affirme d'ailleurs au sujet de son parcours sportif qu'elle a passé « un cap ». Quant à l'expérimentation de l'ivresse, qui n'est pas préméditée mais occupe le cœur de cette séquence, nous avons également vu que la jeune femme souligne non seulement son statut de « première fois », mais met explicitement en jeu dans l'analyse rétrospective de cette expérience les catégories d'âge de l'enfance et de la jeunesse, signifiant le passage – fût-il accidentel, involontaire, inconscient⁵⁷... – d'une frontière d'âge.

La dimension *intergénérationnelle* de cet évènement est également à souligner, la présence des adultes constituant un élément tout à fait singulier si on se rapporte au cas général selon lequel la première expérience d'ivresse s'opère très majoritairement entre pairs du même âge, à distance du regard des adultes (Pecqueur et al., 2016⁵⁸). On remarque néanmoins dans cette situation que les adultes se tiennent relativement en retrait ; du moins n'accompagnent-ils pas la narratrice tout au long de cette séquence, notamment lors du moment paroxystique de l'ivresse lors duquel c'est le frère qui prend en charge la narratrice. Quant à la parole parentale, elle arrive tardivement, même si sa portée symbolique est incontestable. Pourrait-on assimiler cette parole à la transmission de savoirs ésotériques qui est l'une des caractéristiques majeures des rites d'initiation ? Il serait ici hasardeux de l'affirmer ; d'autant que cet épisode (prise de parole de la mère devant sa fille) n'occupe pas une place centrale mais clôt la séquence. Enfin, mis à part le triomphe sportif, il n'est pas fait mention de gestes cérémoniels à travers lesquels les adultes officialiseraient un changement de statut de la narratrice, encore moins l'agrégation

⁵⁷ Nous avons déjà souligné que la conscience ou la volonté qu'ont les acteurs d'agir socialement ne sont pas des conditions nécessaires à la définition d'un acte social dans la mesure où ces dimensions relèvent d'autres plans de rationalité que celui de la rationalité sociologique (cf. notamment synthèse de la première partie).

⁵⁸ Sur 188 répondants « jeunes » (âgés de 16 à 30 ans), 88,3 % disent avoir éprouvés pour la première fois les effets de l'ivresse lors d'une « soirée entre amis » (enquête par questionnaire menée en 2013).

à un groupe d'initiés. Aussi faut-il conclure que bien qu'ils soient présents et engagés dans la séquence, les adultes n'occupent pas ici (du moins sur la base du récit qu'en fait la narratrice) des fonctions de passeurs ou d'initiateurs.

Enfin, remarquons au sujet du séquençage qu'une *structure ternaire* proche de celle du rite de passage peut être dégagée. La narratrice est peu loquace au sujet de la phase préliminaire dont on peut imaginer qu'elle prendrait lieu dans le club sportif, moment probablement empreint de solennité avec la remise officielle du trophée ; néanmoins, on ne dispose d'aucun élément allant dans le sens d'une interprétation de ce moment comme d'une phase de « séparation ». La phase liminaire correspondrait plus ou moins à la phase d'ivresse proprement dite et ce qu'elle met en jeu d'intensification des ressentis, de jeu avec les contraires, de renversement : le sentiment de liberté se retourne en oppression, la tête tourne, la narratrice est affaiblie⁵⁹, s'éteint ou presque avant de renaître, ranimée par l'aspersion baptismale du frère. Ce qui pourrait s'apparenter à un processus de mort-renaissance se conclut par la réintégration au groupe familial, marquée par un retour à la sobriété (mode d'usage socialement caractéristique de la quotidienneté) et la parole de la mère qui transmet à sa fille des conseils et règles de vie de portée générale ; dans cette perspective, cet ensemble séquentiel pourrait être rapproché d'une phase d'agrégation.

V.C – LA FÊTE « EXTIME » : ÉMERGENCE D'UN « JE » ENTRE CONFORMISME ET QUANT-À-SOI

Deux univers de pratiques festives ont coexisté lors de l'adolescence de la narratrice. L'un était davantage tourné vers la face publique de sa vie sociale et mobilisait des réseaux de « liens faibles » fondés sur l'appartenance scolaire, tandis que l'autre était davantage orienté vers l'intime, à travers les « liens forts » que la jeune fille entretenait (et entretient encore) avec sa cousine et sa meilleure amie. Le premier univers de pratiques s'est ordonné, décomposé et recomposé au rythme des changements de lieux de scolarisation (« carrefours institués », selon l'expression de Claire Bidart, 2010), avant de péricliter au sortir de l'adolescence, alors que la narratrice stoppa sa scolarité et s'éloigna de sa famille pour vivre auprès de son compagnon

⁵⁹ Pour Victor Turner (1990) la fragilité est une des caractéristiques des « gens du seuil » ; l'affaiblissement momentané de ceux qui sont appelés à s'élever dans la hiérarchie sociale à l'issue du rite d'initiation étant un effet d'*inversion* propre à la phase liminaire.

d'alors à Bordeaux (cf. section F). Le second a été progressivement désinvesti, mais perdure encore à ce jour. Nous nous centrons dans cette section sur le premier univers : celui de la « fête extime » où l'engagement dans des pratiques festives entre pairs générationnels a servi de support à l'affirmation d'un soi autonome. L'évocation de cet univers, composé de trois séquences biographiques successives, donne l'occasion à la narratrice d'opposer clairement deux modèles d'usages de substances psychoactives : un « modèle de la sobriété » et un « modèle de l'excessivité » sous lesquels transparaît la dialectique père-mère évoquée précédemment (cf. notamment section A). Ces deux modèles d'usages constituent des référents à partir desquels la narratrice se positionne pour se définir elle-même face à l'altérité et rendre ainsi compte de la dynamique de sa trajectoire.

V.C.1 – LES « BOUMS » AU COLLÈGE : PREMIÈRES MISES EN SCÈNE D'UN ENTRE SOI ADOLESCENT

Cette séquence débute dans le courant de l'année de quatrième pour se conclure à la fin de l'année de troisième avec le passage au lycée. Le milieu fréquenté est celui des « amis de ma classe » qui sont indifférenciés dans le récit⁶⁰, traduisant l'attachement relativement faible de la narratrice à leur égard.

La narratrice rend compte de l'existence à cette époque de deux types de fête, qui ont pu exister simultanément mais s'inscrivent néanmoins dans une logique de succession, la seconde marquant une évolution par rapport à la première. On peut lire dans ces deux types les deux premières étapes de l'engagement dans des pratiques festives autonomes vis-à-vis du milieu parental.

Le premier de ces types de fête est celui des « boums d'après-midi » qui sont encore assimilables à des goûters d'enfants. L'absence d'alcool en est une caractéristique majeure, dont s'étonne rétrospectivement la narratrice qui pose implicitement l'association « collège-

⁶⁰ À l'exception de l'évocation (une seule occurrence) d'une « meilleure amie » depuis l'école primaire ; à ne pas confondre avec l'autre « meilleure amie » membre du trio que la narratrice compose avec sa cousine (cf. section suivante).

alcool » comme une évidence. L'absence d'usage d'alcool est justifiée par le cadre de ces réunions festives qui se déroulent en journée, et surtout au domicile et en présence des parents⁶¹.

Le second type de fête préfigure les futures soirées lycéennes. Il a été plutôt rare (une ou deux occasions lors de l'année de troisième) mais est évoqué de façon spécifique. Il n'abolit pas l'existence des boums d'après-midi qui ont pu encore se dérouler à cette période, mais il marque une évolution avec l'affirmation d'une autonomie croissante vis-à-vis des parents. Ce second type réunit le même type de protagonistes (« les gens de ma classe ») et de lieu (le domicile parental) mais changent de coordonnées temporelles puisque la fête a désormais lieu en « soirée ». La présence d'alcool constitue une autre nouveauté qui est implicitement mise en relation avec le desserrement du contrôle parental (cf. extrait précédent). La narratrice précise néanmoins au sujet de la qualité des alcools consommés que ceux-ci n'appartiennent pas à la catégorie des « alcools forts », ce qui dans sa conception ne permet pas encore de qualifier ces fêtes de « grosses soirées » comme le seront celles du lycée⁶².

La qualité de ces alcools « légers » s'articule avec un type d'usage dans lequel prédomine la sobriété, comme le souligne avec insistance la narratrice⁶³. Si la consommation de la jeune fille n'est pas nulle (jusqu'à quatre bières, selon elle⁶⁴), elle ne la conduit pas à franchir le seuil de

⁶¹ « C'est, c'est bizarre parce qu'en fait on faisait des soirées, enfin des soirées, je dirais, je dirais même des... boums, je me rappelle on disait des boums, des après-midi où... c'était en fait des sodas-just d'orange et des gâteaux, y avait même pas à ce moment-là de l'alcool, alors qu'on était au collège... [...] [Enquêteur : Donc en fait, au moment, là en quatrième [...] les fêtes que tu fais avec tes copains, c'est plutôt des fêtes sans alcool...] Oui voilà, c'est ça. Bah en fait, c'était, comme c'était en général chez eux et qu'il y avait leurs parents, alors forcément... Et puis c'était l'après-midi en général, donc... donc c'était plus, on va dire, le gros goûter, on va dire ça comme ça [...] »

⁶² « Sinon, si, on avait fait des soirées, je m'en rappelle, si quand même on avait fait une ou deux soirées où y avait de l'alcool, mais c'était pas des gros, des gros... des grosses, enfin, comment dire, des grosses soirées où c'est des alcools fortes... c'était plus... des bières, enfin, des despés, ce genre de chose, où ça reste quand même une alcool assez... par rapport au whisky... vodka, c'était plus ça. »

⁶³ « [Enquêteur : Tu buvais à ces occasions-là ?] Bah... une ou deux mais... une ou deux bouteilles comme ça, enfin, de bière, mais... c'est vrai que... j'étais pas... [Enquêteur : Ça c'était avant ou après ta coupe de champagne ?] Ah bah c'était après. Oui, mais j'étais restée sobre... je veux dire, je restais correcte, en fait. » ; « [Enquêteur : ...y a quelques bières, des despés, et toi t'en bois une ou deux maximum...] Oui, voilà, mais en fait... ou même trois ou quatre, mais j'étais pas... bourrée. » ; « [...] effectivement y avait d'autres personnes qui buvaient un peu plus que moi, mais... on était pas dans un état vraiment... pitoyable, on va dire. Ils étaient, ils restaient corrects. Ils étaient je pense un petit peu... chauds, mais ça restait correct. »

⁶⁴ Précisons que la « despé » que la narratrice dit principalement consommer est une bière de marque « Desperados » contenant un arôme censé rappeler le goût de la téquila. Elle contient 5,9 % d'alcool ce qui correspond à un niveau supérieur aux bières dites classiques dont le taux d'alcool est situé autour de 4,5 %. Son conditionnement en bouteille individuel est de 33 cl. Ce type de boisson alcoolisée au goût sucré et au packaging coloré a été commercialisé à partir des années 1990 par les alcooliers dans la perspective de cibler les jeunes consommateurs qui se désintéressaient alors de la boisson privilégiée par les adultes, à savoir le vin (Mahler, 2007, pp. 135-136). Ainsi ces « prémix » et autre bières aromatisées sont devenus effectivement très populaires auprès des adolescents.

l'ivresse (« j'étais pas bourrée ») pourtant déjà expérimentée lors de la séquence de « la coupe de champagne ». Associée à l'idée de sobriété, l'utilisation répétée de l'adjectif « correct » fait écho à la définition par la narratrice du personnage du père (cf. section A), dont elle souligne non seulement le manque de sobriété (à travers l'alcoolisme) mais également l'incorrection (incorrection qui dépasse le cadre strict de l'usage d'alcool mais qui y prend, selon la narratrice, sa source). Nous remarquons par ailleurs dans les extraits cités dans les notes 62 et 63 que les adjectifs « sobre » et « correct » sont systématiquement adjoints au verbe « rester », indiquant l'idée d'une stabilité, d'une continuité : l'alcoolisation en milieu festif dont la narratrice se réclame à ce moment de son parcours n'est ainsi pas conçue comme un exutoire, comme une expérience de la rupture, comme elle pourra l'être dans la séquence suivante.

Si le modèle de la sobriété est défini comme étant, en dépit de quelques nuances, globalement partagé par le groupe d'adolescents auquel elle appartient, l'évocation des usages de cannabis par certains de ses camarades donne à la narratrice l'occasion de pointer l'existence d'un modèle de consommation basé sur l'excès (« l'ivresse », le « délire »), qui existe à titre de potentialité pour elle (d'autant qu'elle l'investira dans la séquence suivante), mais vis-à-vis duquel elle se distingue pour le moment de façon appuyée (« autre chose » ; « rien à voir »...) ⁶⁵. La mise en tension de ces deux modèles et l'affirmation d'une adhésion à l'un d'entre eux positionne objectivement la jeune fille au sein du groupe auquel elle participe. Nous remarquons alors qu'elle explique aujourd'hui ce positionnement à partir d'un point de vue auto-référencé mobilisant ses « envies » ⁶⁶ ; si la narratrice adhère au modèle de la sobriété et rejette les conduites excessives ce n'est pas, selon elle, par souci de « faire comme » ou de « s'attacher à », mais en raison de déterminants qui lui sont propres.

Au final, cette séquence donne à voir la transition entre un type de fête enfantin (« le gros goûter ») et un autre typiquement adolescent (« la soirée ») ; la transition n'est pas radicale, mais s'amorce dans un contexte où les deux types de fête coexistent encore durant la dernière

⁶⁵ « [Enquêteur : Même ceux qui boivent un peu plus ils boivent pas non plus [excessivement]...] *Non. Non, non. Après, effectivement, je me rappelle que j'avais quand même certaines personnes qui fumaient...* [Enquêteur : Du shit ?] *Oui, donc c'était autre chose. Donc ça par contre, c'était autre chose. Ils étaient plus dans un autre délire, en fait. Ça a rien à voir avec l'alcool.* [Enquêteur : Autre chose, c'est-à-dire...] *Bah c'est plus de l'ivresse, du coup, c'est plus un délire... pfff, je peux pas expliquer...* » ; « *Ah moi je fumais pas à ce moment-là. Mais y avait un peu de cannabis dans ces soirées-là. Oui. Mais moi je fumais pas.* »

⁶⁶ « [Enquêteur : Mais est-ce que... tu avais consciemment la volonté de pas trop boire ou est-ce que c'est... parce que c'était comme ça dans le groupe...] *Non, c'est j'avais pas envie en fait. J'avais pas l'envie.* [Enquêteur : Tes copines... ou tes copains, de qui t'étais très proche, par exemple ta meilleure amie comment elle réagit par rapport à ça ?] ... [Enquêteur : Est-ce qu'elle est comme toi...] *Non, je pense, je pense que c'est moi qui avait pas l'envie [...].* »

année du collège. Les « boums » en soirée traduisent une avancée certaine dans la prise d'autonomie, mais préfigurent seulement les futures fêtes lycéennes qui, en tant que « grosses soirées », marqueront une coupure beaucoup plus nette avec l'univers festif enfantin. L'introduction de l'alcool accompagne cette transition, venant symboliser la séparation progressive de l'univers adolescent d'avec celui des parents.

V.C.2 – LES « SOIRÉES » AU LYCÉE : AFFIRMATION D'UNE JUVÉNILITÉ CLAIREMENT DISTINCTE DU MONDE DE L'ENFANCE

La séquence suivante se rattache toujours à l'univers de la « fête extime » et des sociabilités fondées sur l'appartenance scolaire mais marque une rupture avec la séquence précédente des « boums » strictement reliée au contexte du collège. Le passage au lycée correspond à un changement d'établissement et de localité qui renouvelle profondément les réseaux de sociabilité de la jeune fille⁶⁷. Si la narratrice met en avant certaines évolutions notamment liées à l'appropriation progressive de son nouveau milieu (nous détaillons plus loin), cette séquence de deux années⁶⁸ ressort de son récit comme un ensemble relativement homogène, lors duquel un groupe plutôt stable composé d'une dizaine voire quinzaine de camarades de classe se réunit régulièrement (une à deux fois par mois, surtout lors de la seconde année) dans le cadre de soirées festives⁶⁹. Sans être totalement improvisées, les réunions festives s'organisent, selon la narratrice, sans occasion particulière, au gré des envies de chacun⁷⁰.

Le renouvellement du réseau de sociabilité s'accompagne d'une transformation des pratiques festives, consistant essentiellement en une intensification des usages précédents (plus d'alcool

⁶⁷ « [...] quand j'arrive au lycée, j'ai plus les mêmes amis du coup, donc tout le monde part chacun de leur côté. » ; « [Enquêteur : Donc là tu changes vraiment de groupe d'amis ou... ?] Ah oui, oui, parce que c'est... bah des nouvelles personnes... des nouvelles têtes en fait. [Enquêteur : Tu ne vois plus tes anciens potes ?] Rarement. C'est plus par texto. On s'est perdu de vue parce que c'était vraiment... moi j'étais à Fougères, y en a qui étaient à Rennes, donc c'était plus pareil. C'était vraiment plus pareil. D'ailleurs, c'est entre guillemets ça qui a cassé notre... enfin, pas cassé notre amitié, mais qui nous a perdu de vue avec ma meilleure amie. [Enquêteur : Ah ouais.] Le lycée, ouais. [Enquêteur : Ta meilleure amie depuis le collège...] Bah, même pas depuis la maternelle, de la maternelle jusqu'au collège on a toujours été ensemble, et c'est à partir du lycée où on s'est quitté de vue et ça a un peu cassé notre... notre vie, parce que chacun faisait sa vie de son côté, elle était à Rennes, moi à Fougères, donc... »

⁶⁸ Correspondant à sa première et seconde année de BEP, c'est-à-dire la période 16-17 ans.

⁶⁹ « Je dirais, oui en seconde, bah, oui, ouais, vers la seconde... seconde-première, je peux pas vous dire... c'était les deux ans en tout cas de... à Fougères » ; « [Enquêteur : [tu as] un groupe d'amis plutôt stable sur ces deux années-là, en fait...] Oui. Oui, oui ça a toujours été les mêmes personnes... »

⁷⁰ « Bah y avait pas vraiment d'occasions... non, c'était juste on s'est dit bah tiens...y a quelqu'un elle a envie de faire une soirée, elle invite les gens qui elle veut, et puis on dit oui ou non... »

en quantité et en qualité, plus de cannabis, et de façon générale plus d'excès), mais dont la jeune femme souligne l'effet de rupture avec la séquence précédente (« ça avait rien à voir, c'était plus le même délire »)⁷¹. Ajustée à cet univers, la narratrice en épouse les codes et fait évoluer ses usages en conséquence ; qu'il s'agisse de l'alcool dont l'usage est désormais susceptible de lui franchir le seuil de l'ivresse⁷² ou du cannabis dont elle découvre l'usage en insistant sur le caractère expérimental de cette pratique vis à vis de laquelle elle conserve une certaine retenue⁷³.

La coupure avec l'univers enfantin des boums (encore d'actualité les deux années précédant l'entrée au lycée) s'affirme non seulement par l'intensification des usages d'alcool et de cannabis, mais aussi à travers des pratiques de séduction et d'appariement qui manifestent l'accès au « pouvoir sexuel » de l'adolescent. Ces pratiques n'étaient sans doute pas totalement absentes des types de fête antérieurs⁷⁴, mais elles se systématisent et s'organisent collectivement sur un mode ludique dans le cadre des soirées lycéennes. Restant d'abord allusive face à un sujet vis-à-vis duquel elle se montre quelque peu gênée (on relève dans les extraits de la note suivante ses sourires et son hésitation qui lui fait prononcer le signifiant « gêné »), la jeune femme explique comment la pratique des jeux de séduction (nouvelle pour elle⁷⁵) combinée à l'usage d'alcool et à l'ambiance festive facilitait lors des soirées les rapprochements amoureux⁷⁶.

⁷¹ « [Enquêteur : T'es au lycée à Fougères... [...]...et là... tu te fais de nouveaux amis.] *Oui, voilà.* [Enquêteur : ...tu côtoies ceux de ta classe...] *Oui. Et du coup, on... a fait quelques soirées ensemble où c'était pas le même... ça avait rien à voir, c'était plus le même délire, on va dire, on allait plus aux alcools forts, donc whisky, vodka... et puis on... y en a beaucoup qui fumaient, bah, de la drogue... »*

⁷² « [...] *c'était plus l'alcool du coup qui me plaisait. C'est plus l'alcool qui m'intéressait.* [Enquêteur : Toi aussi tu bois l'alcool fort maintenant...] *Oui.* [Enquêteur : ...est-ce que tu augmentes en quantité... ?] *...Bah, je pense que oui, parce que... y a eu quand même des soirées où je... je me rappelle avoir... été bourrée quand même pas mal de fois. Donc je dirais que oui, ça a augmenté, en fait... ma consommation, en fait. Et... effectivement, oui, c'était des alcools fortes, donc... [...]. »*

⁷³ « [...] *y en a beaucoup qui fumaient, bah, de la drogue... Je crois que c'est, que c'est dans les moments-là que j'ai essayé [elle souligne ce mot], je dis bien essayé, mais ça m'avait pas du tout... »*

⁷⁴ On sait que la narratrice est « sortie » avec des garçons à l'époque du collège, sans que soit précisées d'éventuelles articulations entre ces relations et les réunions festives d'alors.

⁷⁵ « [...] *au collège je faisais pas ce genre de jeu [...]. »*

⁷⁶ « *Les soirées sont plus... comment dire... on va dire que les soirées d'avant étaient plus sages que... au moment du lycée, dans le sens où... on fait plus de bêtises entre nous, dans le sens où... on joue à des jeux... on... par exemple, je sais pas... [...]. Bah des jeux, enfin, bon bah, vous allez rigoler mais le jeu de la bouteille, ce genre de choses.* [Elle sourit] [Enquêteur : C'est comment le jeu de la bouteille ?] *Bah... en gros y a une bouteille et... y a des garçons et des filles, et faut faire des gages, ou sinon gage vérité... enfin...* [Enquêteur : "Action-vérité."] *Voilà, voilà, ce genre de choses...* » ; « [Enquêteur : Donc là c'est des jeux, au lycée, plutôt autour des relations filles-garçons...] *Oui, voilà. On se cherche...* [Elle sourit] [...] [Enquêteur : Et donc dans ces soirées-là, y a de la drague...] *Oui, bah oui [elle sourit], forcément, enfin. En gêné, enfin, c'est pas en général, mais... ça arrivait que... dans, dans le groupe ou... quand des personnes étaient un peu trop bourrées, elles finissaient ensemble, enfin, dans le sens où ils s'em, ils s'embrassait, et tout, en général ça allait pas trop loin, je pense pas, mais...*

Si le jeu avec les frontières était à certains égards déjà présent dans les boums (notamment, à travers la mise à distance progressive des parents et l'émergence concomitante d'un entre soi adolescent), les soirées lycéennes, résolument moins « sages » que leurs devancières, sont clairement marquées par le dépassement, et parfois même par le dérapage. L'alcoolisation festive est désormais envisagée – à travers l'expérience de l'ivresse – comme un temps de rupture, un moment où les repères se brouillent, où les facultés de discernement et de maîtrise de soi s'altèrent face à des pulsions libérées, attisées par l'enivrement⁷⁷. Notons que c'est à cette même époque (17 ans ; 2^e année de BEP) que se produit la séquence de la « pire soirée » lors de laquelle la narratrice connaît l'expérience d'ivresse la plus intense de son parcours⁷⁸ ; ceci confirme que cette période de la trajectoire de la narratrice fut celle où la pratique de la fête comme exutoire s'est non seulement radicalisée, mais a atteint son apogée⁷⁹.

V.C.3 – COMPRENDRE LE PASSÉ, SE RACONTER AU PRÉSENT

Comment la narratrice explique-t-elle aujourd'hui les motivations qui l'animaient lors de cette période de deux années où elle pratiqua les soirées lycéennes ? Et au-delà, comment le regard rétrospectif qu'elle porte sur ces expériences passées est-il une manière pour elle de se raconter au présent ?

Relevons d'abord l'association que la jeune femme opère – dans une perspective primordialement axiologique – entre l'expérience de l'ivresse et un ressenti de *soulagement*.

mais en général... [Enquêteur : L'alcool jouait dessus tu veux dire...] Je pense, oui. Bah ça facilitait pour certaines personnes, je pense. »

⁷⁷ « *Donc du coup, on le fait, on boit un deuxième, un troisième, et après on se rend plus compte, on en boit, on en boit, parce qu'on se rend plus compte que... on est bourré, en fait. Donc... je suis passé plusieurs fois là-dessus, à faire des soirées où... à boire-boire, à plus me rendre compte que... que j'étais, que j'étais bourrée sans, sans me rendre compte. Je buvais sans m'en rendre compte. » ; « Le problème c'est que quand on est bourré, on est conscient sans être conscient de ce qu'on fait. Enfin, on est conscient de ce qu'on fait, mais... on a l'impression que l'alcool est plus fort que tout et... il nous donne des pulsions de ce qu'on a envie de faire ou... je sais pas comment expliquer, mais... je sais que... y avait des moments où, bah effectivement la soirée-là où j'ai embrassé un garçon... je savais qu'il avait une copine, mais... je l'ai fait quand même. Donc c'est, c'est pas... » ; « [...] j'avais embrassé un garçon... mais le problème c'est qu'il était avec quelqu'un d'autre, donc forcément... [...] [Enquêteur : Parce que tu savais qu'il était...] Bah... oui, mais... [Enquêteur : Si tu n'avais pas bu tu ne l'aurais pas fait ?] Ah non, non, non. Non, ça c'est sûr [elle sourit], ça c'est sûr et certain. »*

⁷⁸ Séquence appartenant à l'univers de la fête intime, que la jeune femme partage donc avec sa cousine et sa meilleure amie, et sur laquelle nous reviendrons dans la section suivante.

⁷⁹ Ce qui ne signifie pas que durant cette période la narratrice pratiqua uniquement la fête de cette manière, comme nous le verrons à travers l'exemple des « soirées à la maison » avec la cousine et la meilleure amie, très fréquentes à cette époque et qui étaient relativement « calmes » (cf. section D).

L'ivresse possède en effet cette qualité de pouvoir conférer au buveur le sentiment provisoire d'être délivré du poids de certaines contraintes pesant sur lui au quotidien. Cette libération peut s'apparenter au simple plaisir d'« être sur les nuages »⁸⁰, mais elle est également, et surtout, mise en relation par la narratrice avec ce qu'elle conçoit rétrospectivement (« au jour d'aujourd'hui ») comme un besoin impérieux de s'évader d'une réalité familiale oppressante (cf. section A)⁸¹. Nous retrouvons ici la dichotomie établie par Véronique Nahoum-Grappe (2010) entre le « soulagement intime » du premier stade de l'ivresse (p. 176) et le « désir de fuite » caractéristique d'un second stade (p. 208), qui est ici nettement mis en avant par la narratrice. De surcroît, la jeune femme articule dans son propos le besoin d'évasion avec l'« envie de profiter », indiquant par là même que les problèmes de famille ont été (et, dans un sens, sont encore) vécus comme une source de privation, dont elle prend d'ailleurs sociologiquement la mesure à travers la comparaison avec des pairs⁸². Nous reviendrons plus amplement dans la section E sur le sentiment qu'exprime la jeune femme (non sans ambivalence) d'avoir eu une adolescence sacrifiée, ou du moins gâchée par ses difficultés familiales.

Soulignons la dimension rétrospective du jugement porté par la narratrice sur cette séquence biographique, et plus particulièrement sur ses conduites d'excès dans le cadre des soirées lycéennes. Comme ailleurs dans son récit, la jeune femme exprime le fait qu'elle n'avait pas nécessairement conscience des motivations qui l'animaient alors⁸³. Ce n'est qu'aujourd'hui

⁸⁰ « Si, y avait des fois où, si, effectivement, j'avoue que y a des moments où c'était agréable... d'avoir ce côté... où on se sent bien... on fait des choses mais on se dit c'est pas grave c'est sur le coup, tout le monde est comme ça, on va oub, enfin, soit oublier ou justement pas oublier et ça c'est moins bien le lendemain. Mais si, oui, je le nie pas c'était... des fois c'était bien d'avoir ce côté-là un peu... être sur les nuages on va dire. »

⁸¹ « [...] j'avais envie d'être... bourrée. Mais je pense, au fond de moi, maintenant au jour d'aujourd'hui, je me dis que c'était peut-être pour oublier un peu ma vie... que j'avais... [Enquêteur : À la maison...] Voilà. Envie d'oublier, de m'évader... d'être libre, je sais pas si vous voyez ce que je veux dire, mais... ouais, d'oublier mes ennuis et puis... et puis me dire "bah j'ai envie de profiter"... je veux dire "chacun son tour"... je sais pas. » ; « [Enquêteur : aujourd'hui tu mets ça en relation avec ce que tu vivais à la maison en te disant que c'était peut-être pour oublier...] Oui. Bah, je pense, oui, au fond de moi, je pense qu'il y a, y a une part de responsabilité par rapport, par rapport à mes soirées où j'avais vraiment envie de boire... à un point où... j'étais en ivresse, quoi. Je pense que c'est dû à... à ma vie... de famille, je pense. Avoir envie d'oublier, d'être libre... de plus penser à mes problèmes... Je pense, je pense que c'est lié. »

⁸² « [Enquêteur : Est-ce qu'à cette époque-là, tu te sens... différente [d'avant]...] Je me sens un peu différente dans le sens où... je me donne plus de liberté où je dis... où je me dis... j'ai envie de me lâcher, j'ai envie de sortir quand même... mais j'ai quand même une restriction. Enfin, je sors plus que... au collège, mais je sors moins que l, les... gens de ma classe. Quand même. Ça reste quand même limité moi. Je sors plus qu'avant, mais [elle souligne ce mot] je sors... je sors pas encore assez par rapport à mes amis, ça c'est sûr. »

⁸³ « Je pense oui que c'est lié. Je pense. Au fond de moi, je pense... c... c... Bah, le jour d'aujourd'hui je pense que c'est lié, avant je vous aurais pas dit c'est lié à mon, à mes problèmes. [Enquêteur : Mais sur le moment, tu penses pas que c'est lié.] Non, je pense pas, non, je pense... Sur le coup, je pense que... pour moi c'était pas lié, et avec du recul, là maintenant aujourd'hui, je pense que, au fond de moi, sans m'en rendre compte, c'était lié à mes problèmes... de famille, je pense, oui. »

qu'elle est en mesure de comprendre que ses engagements dans de telles conduites étaient sans doute liés à ses problèmes familiaux ; engagements que nous pouvons dès lors concevoir axiologiquement (comme la narratrice le suggère) comme soulagement d'un vécu émotionnel insatisfaisant, mais également sociologiquement comme prise de distance d'avec son milieu familial⁸⁴. Ainsi l'analyse rétrospective de la narratrice est-elle précieuse dans la mesure où elle livre une clé de compréhension de ses usages à laquelle nous n'aurions sans doute pas eu accès (du moins pas avec la même facilité) si nous l'avions interrogée à l'époque même où elle vivait ces situations. Et si le sociologue doit nécessairement demeurer critique vis-à-vis de ce type d'interprétation, il ne doit toutefois pas dénier, dans une perspective compréhensive, la capacité, cette fois non plus sociologique ou axiologique mais proprement *logique*, de l'acteur d'éclairer son vécu en en faisant, non plus le sujet d'un récit ou le projet d'un discours, mais l'objet d'un *savoir*.

Conceptrice d'un savoir sur elle-même, la narratrice ne cesse simultanément – précisément en tant que « narratrice » – de se raconter, de composer un récit (donc une fiction) dont l'enjeu n'est plus d'expliquer mais de récapituler (et ce faisant de s'approprier) un devenir dès lors transformé en *histoire* (cf. synthèse de la première partie). De ce point de vue, la référence au passé (comme à l'avenir) n'est qu'une tentative – nécessaire et vaine à la fois – de circonscrire conjoncturellement un être qui n'a sociologiquement pas d'autres frontières que celles qu'arbitrairement il se donne pour communiquer et coopérer avec autrui ; un être qui n'a donc en dernière instance pas d'âge (Gagnepain, 1991, p. 170), mais qui existe depuis toujours et pour toujours, puisqu'en lui passé, présent et futur se récapitulent pour former la totalité d'une histoire. Ainsi en est-il du récit comme de la « dissertation » qui se donne l'illusion d'un début et d'une fin mais dont la structure est fondamentalement cyclique⁸⁵ ; si l'histoire est *récapitulation*, « il n'y a ni début ni fin ou, plus exactement, le début annonce ce qui va suivre, et ce qui suit reprend ce qui a déjà été » (Gagnepain, 1994a, p. 207). Cette spécificité « panchronique » du récit, qui articule passé, présent et futur pour dire l'être de son auteur dans une sorte d'éternité, apparaît nettement dans la suite du propos que tient la narratrice qui,

⁸⁴ Prise à distance dont le besoin est sans doute accentué ici par la nature délétère dudit milieu familial, mais qui n'en est pas moins inscrite dans une problématique générale de « sortie de l'enfance » ou d'« émergence au principe d'altérité » (cf. notamment synthèse de la première partie) vis-à-vis de laquelle elle constitue, pour la narratrice comme pour toute autre « jeune personne », un véritable *impératif anthropologique* (nous y reviendrons plus loin).

⁸⁵ « Qu'est-ce qu'une dissertation ? Il y a une introduction, des parties, une conclusion. Dans l'introduction, vous dites des choses de ce qui va venir ; dans la conclusion vous reprenez quelque chose de ce qui a été dit. De toute façon, c'est le serpent qui se mord la queue : vous ne sortez pas de la même chose à dire, c'est une récapitulation du dire, une composition » (Gagnepain, 1994a, p. 153).

poursuivant l'explication des motivations qui l'avaient poussée à s'engager dans les sociabilités festives lycéennes et les conduites d'excès qui les accompagnaient, revient sur des aspects fondamentaux – pour ne pas dire « intemporels » – de sa personnalité.

Mobilisant ici un registre argumentatif plus explicitement sociologique, la narratrice explique alors les raisons de son engagement dans ces types d'usages à travers la problématique de l'appartenance au groupe d'amis qu'elle fréquente en classe et en soirée durant cette période, et dont on rappelle qu'elle ne connaissait personne à son arrivée au lycée. Précisément évoque-t-elle l'enjeu d'intégration à ce groupe. Si la jeune fille ne développe durant ces deux années aucune relation approfondie avec l'un ou l'autre de ses camarades (du moins n'en fait-elle pas mention), elle s'investit pour trouver sa place dans le groupe. Ceci la conduit à adopter, dans un premier temps, des usages ajustés aux normes d'une bande de lycéens pour qui, comme pour d'autres groupes d'adolescents du même âge, la consommation de boissons alcoolisées constitue tout autant un marqueur d'appartenance qu'un facilitateur de rencontres ; ainsi la narratrice démontre-t-elle sa valeur et se fait-elle reconnaître comme pair en usant de manière ostensible de l'alcool⁸⁶. Toutefois, on perçoit dans ses propos un souci de ne pas apparaître trop dépendante et assujettie au groupe, ce qui se repère par l'insistance avec laquelle elle souligne le caractère transitoire et ponctuel de cette phase d'adaptation (« au début »). Au-delà, la narratrice corréle essentiellement sa participation aux soirées festives et ses usages d'alcool à « ses envies » (registre argumentatif déjà utilisé dans le récit de la séquence précédente pour justifier ses usages d'alors), sous-entendant qu'elle ne se soumettrait plus (ou moins) à l'influence du regard d'autrui⁸⁷. Établissant à nouveau des relations entre passé et présent, elle pose cette capacité de régulation de ses consommations d'alcool selon ses envies propres

⁸⁶ « [...] et puis c'est devant les amis donc on veut pas faire... comment dire... on veut pas faire croire qu'on sait pas boire... vous voyez ce que je veux dire ? [Enquêteur : Oui.] Donc devant les amis, on se force un peu à aller boire un verre... » ; « Ah bah ça, ça au début je le fais, enfin je le faisais c'est parce que on a envie d'être bien devant les amies, on veut pas avoir... la honte ou... ça c'était au début, quand on se connaît pas trop, on veut montrer les choses, enfin voilà, mais ça c'était vraiment qu'au tout début où on, on essaye de se montrer un peu, enfin voilà... [Enquêteur : "Au début", en seconde ?] En seconde, oui en seconde, au début des, des premières soirées, on va dire. Pour se renc, pour se rencontrer, on va dire, enfin, mieux se connaître, tout ça. Au début, je pense que c'est comme ça, [...]. »

⁸⁷ « [Enquêteur : ...t'avais cette consommation-là à chaque fois ou c'était seulement...] Bah en fait, ça dépendait de... pas de mon humeur, mais... y a, y a, je pense que, moi je sais qu'il y a des soirs où j'ai pas envie de boire. Enfin... je veux dire, même encore aujourd'hui, y a des soirs j'ai envie de boire juste... un verre de soda, ou voilà, et j'ai pas envie de boire une goutte d'alcool. J'ai... des fois je me force à boire un verre pour trinquer, mais des fois je bois une gorgée et mon verre il va rester, tout au long du repas. Je parle aujourd'hui. Et avant c'était un peu ça, y avait des jours où j'avais envie de boire, faire la fête, et... limite je pense que j'avais envie d'être... bourrée. »

comme un trait *permanent* de sa personnalité, même si celui-ci s'est affirmé au fil du temps (« Je parle aujourd'hui. Et avant c'était un peu ça »).

De même, l'évocation de l'épisode lors duquel elle embrasse, sous les effets de l'ivresse, un garçon déjà pris par une autre (évoqué ci-avant dans cette section), lui donne encore l'occasion d'affirmer sa singularité tout en définissant la permanence de son être à l'articulation du passé et du présent. Citons dans le corps du texte l'intégralité de ce passage pour restituer la façon dont il s'articule :

- [...] j'avais embrassé un garçon... mais le problème c'est qu'il était avec quelqu'un d'autre, donc forcément... le lendemain, eh ben on a envie d'oublier. [Elle sourit] Mais sur le coup, j'avoue que... ça c'est une honte, ça par exemple. [...] Donc c'est pour ça, donc, bah d'ailleurs le lendemain, bon bah j'ai pas été bien... parce que je connais cette fille, enfin, je connaissais cette fille donc... le malaise commence à venir, la honte, y a beaucoup de choses donc... Bah à un moment donné, faut... comment dire... il faut... comment dire... c'est quoi le mot... il faut accepter ce qu'on a fait et du coup j'ai été voir la personne tout simplement, je me suis expliquée. Bon bah forcément... c'était plus ma copine après [elle sourit], mais... mais voilà j'ai, je préférais que les choses soient claires. Je suis plutôt quelqu'un moi où... je suis droite... où même si je sais que ça va faire souffrir, ou que ça va me faire souffrir ou que je peux perdre quelqu'un je préfère être claire, nette, dire les choses... vous voyez ce que je veux dire ?
- Oui.
- Être franche. Même si ce que j'ai fait c'est pas bien, c'est la honte, mais au moins mon subconscient... va être soulagé de mon fardeau [elle sourit] entre guillemets. Donc... je sais que j'ai fait une boulette, je l'assume, voilà, je paye les conséquences après. Tout simplement. Je suis plutôt... une personne comme ça donc du coup... [elle pense] Mais je pense que mon caractère est lié à ma situation. J'ai remarqué que... y a beaucoup de choses... que je veux ou que je veux pas, enfin... et je crois que c'est entre guillemets grâce à, à ma situation que je suis devenue quelqu'un comme ça.
- Ta situation ?
- Bah... la situation de ma famille, j'ai vu des choses... enfin... je pense qu'on a grandi plus vite que... qu'on aurait dû, en fait. Par rapport à tout ce qui s'est passé, tout ce qu'il y a eu... ça nous a fait murir plus vite... que les autres. Et du coup... parce qu'on a dû avoir, entre guillemets, plus de responsabilités, [...].

Cette expérience malheureuse la déstabilisa en la rendant notamment « honteuse » (ce qui démontre au passage l'importance qu'elle continuait d'accorder au regard d'autrui et l'illusion qu'il y aurait à valider l'idée selon laquelle ses comportements en société seraient motivés par ses seules envies), mais elle y réagit d'une façon qui lui permet a posteriori de donner une substance à une personnalité qu'elle revendique aujourd'hui de façon positive : celle d'une jeune femme « franche » et « droite », assumant les conséquences de ses actes même si cela

doit lui coûter (« souffrir », « perdre », « payer »). Il est tout à fait remarquable que la définition qu'elle propose de cette personnalité (donc d'elle-même) soit à peu près identique à celle du « mauvais caractère » qu'elle regrette par ailleurs d'avoir hérité de son père⁸⁸. La mise en regard de ces deux versions indique l'ambivalence dans laquelle elle se situe face à ce qu'elle reconnaît indubitablement comme une dimension de son identité, mais qu'elle connote tantôt négativement en estimant la subir, tantôt positivement en l'assumant pour elle-même. De l'impulsivité à la franchise, de la rigidité à la droiture – du père à la fille donc⁸⁹ –, il y a ce léger déplacement qui lui permet d'exister tout en se sachant reliée à un autre. C'est dans cet écart entre ce qui la détermine au-delà d'elle-même car elle ne l'a pas institué (le caractère au sens de Ricœur) et ce qu'elle traduit de cet héritage dans des termes qui lui sont propres (ce que nous nommons plutôt sa personnalité), qu'elle fonde une *singularité* qui n'a sociologiquement de sens que d'être dialectiquement mise en rapport avec la part irréductible d'hétéronomie qui compose tout être. Aussi n'est-il pas étonnant qu'elle puisse finalement envisager une situation familiale par ailleurs tant déplorée comme une opportunité « grâce » à laquelle elle a pu acquérir, plus rapidement que d'autres, une certaine maturité (« ça nous a fait murir plus vite [...] parce qu'on a dû avoir [...] plus de responsabilités »).

Ajoutons pour finir une remarque au sujet de la forme grammaticale qu'emploie la narratrice pour parler d'elle-même en évoquant ses traits de caractère ou de personnalité. Dans les extraits venant d'être cités comme dans une précédente occurrence⁹⁰, la narratrice recourt à la formule [je + être + quelqu'un + qualificatif] (« j'étais quelqu'un de » ; « je suis quelqu'un de » ; etc.) ; cette formule, que nous retrouverons plus loin, est intéressante dans la mesure où elle associe le pronom indéfini « quelqu'un » qui permet à la narratrice de se définir de l'extérieur, comme si elle était un autre personnage qu'elle-même, et le pronom personnel « je » à travers lequel elle assume cette place ou ce caractère comme étant soi. Se donne à voir à travers cette forme la faculté d'excentration qui caractérise le sujet humain ayant émergé au principe d'altérité et qui le rend notamment capable, comme la narratrice l'illustre dans son propos, de s'approprier un caractère, c'est-à-dire de l'analyser, pour le réinvestir en personnalité.

⁸⁸ Rappelons cette définition déjà citée dans la première section : « [...] moi malheureusement j'ai le caractère de mon père dans le sens où... je me laisse pas faire, et quand il y a quelque chose qui ne va pas, eh ben je le dirai même si je sais qu'il peut y avoir des conséquences. Malheureusement, c'est comme ça [elle souligne ces trois mots]. »

⁸⁹ Ou plus exactement, du « père dans la fille » à la « fille en elle-même ».

⁹⁰ « Je pense que c'était... mon caractère, j'étais plutôt quelqu'un... un peu garçon manqué, je faisais du judo, j'étais quelqu'un d'assez sportif... [...] » (déjà cité dans la section A)

V.C.4 – UN DÉSENGAGEMENT CONTRAINT

Pour terminer cette section sur l'univers de la fête extime, évoquons une troisième séquence (brièvement décrite dans le récit) pouvant également rattachée à cette sphère de pratiques, mais de façon inverse ou négative ; ainsi, là où les deux séquences précédentes (boums au collège et soirées lycéennes) traduisent une implication croissante dans les pratiques festives impliquant les réseaux de sociabilités scolaires, cette séquence est marquée par le désinvestissement de cet univers. Là encore, le changement d'établissement scolaire est déterminant puisqu'il projette à nouveau la jeune fille dans un milieu inconnu, en l'obligeant qui plus est à s'éloigner de sa famille. C'est ainsi dans la perspective d'obtenir un bac professionnel « sécurité-prévention » que la narratrice est scolarisée pendant deux années (celles de ses 18 et 19 ans) dans un lycée d'un autre département breton où elle loge durant la semaine à l'internat. Bien qu'elle rentre chaque week-end chez elle, la séparation d'avec sa famille, et surtout d'avec sa mère, est particulièrement pénible⁹¹. Cet exil contraint est vécu d'autant plus durement qu'elle juge très négativement ses camarades de classe, avec lesquels elle ne partagera durant ces deux années aucune pratique festive⁹². Ce regard négatif sur son milieu de vie est probablement à nuancer dans la mesure où la jeune fille n'est pas totalement isolée dans ce lycée ; au moins lors sa seconde année où elle rencontre, par l'entremise d'une « copine », un garçon avec lequel elle va entretenir une relation amoureuse qui durera presque trois années (nous y reviendrons plus loin). Par ailleurs, cet arrêt relativement brutal des soirées festives entre camarades lycéens ne l'empêche pas de continuer à exercer des pratiques à caractère festif avec sa cousine et sa meilleure amie. C'est sur cet univers relationnel, lui aussi marqué par des types de fête particuliers mais davantage orienté vers « l'intime », que nous allons maintenant nous arrêter.

V.D – LA FÊTE INTIME : INSTITUTION D'UN « NOUS » FAMILIER

⁹¹ « À l'internat en plus, c'est la première fois que je suis en internat. Donc c'est, c, c, j'ai mal vécu mes deux années-là, on peut le dire. » ; « [Enquêteur : [...] c'était la première fois que tu, que tu quittais la maison...] Ah oui, ah ouais, ouais, c'était horrible. Je suppliais ma mère au début pour que je, je vienne à la maison. Tellement que l'internat moi... [Enquêteur : Ah oui, l'internat c'était dur...] Ah ouais. [Enquêteur : Et du coup ça te faisait quand même une coupure avec la mauvaise ambiance à la maison...] Ouais, mais c'était pas agréable. »

⁹² « Donc là c'est... une classe de merde, si je peux me permettre de dire ça. Je me sentais pas bien... Des gens... pff, inintéressants... chacun pour soi... enfin, voilà, c'était vraiment un milieu où on sent que c'est des machos, enfin, le milieu de la sécurité... [...] C'est très masculin... [Enquêteur : Y avait des filles quand même...] Y avait des filles, hein, c'était moitié-moitié, mais même les filles étaient pas intéressantes, elles se croyaient plus hautes que les autres... [...] Et là... pas de soirées ! Enfin, je veux dire avec eux, en tout cas. J, je m'en rappelle j'ai été en boîte... mais rien à voir avec eux. Pas de soirées avec eux. »

L'univers de la fête intime s'est développé parallèlement à celui de la fête extime, et a atteint, comme lui, son apogée durant les deux premières années de lycée. Il se maintint néanmoins au-delà de cette période, alors que la narratrice se désengageait totalement des pratiques festives avec ses camarades de lycée (cf. section précédente). La narratrice insiste sur le caractère « à part » de cet univers relationnel qu'elle valorise particulièrement et qu'elle dissocie clairement de l'univers, en un sens plus ordinaire et superficiel, des relations fondées sur l'appartenance scolaire⁹³. Nous parlons donc de « fête intime », non pas dans le sens où ces pratiques ne donnaient lieu à aucune publicité (les sorties « en ville » ou « en boîte » indiquent le contraire), mais parce qu'elles se centraient sur les relations de forte connivence qu'entretenaient (et qu'entretiennent toujours) trois personnages : la narratrice, la cousine et la meilleure amie.

Leur amitié prend sa source dans l'univers de la famille paternelle et la grande proximité qui relia dès l'enfance la narratrice à sa cousine⁹⁴. Rappelons que les deux jeunes filles ont le même âge (deux semaines d'écart) et que le lien familial qui les unit est symboliquement redoublé pour la narratrice par le fait que le père de sa cousine soit non seulement son oncle mais également son parrain. L'attachement des deux cousines se manifeste encore aujourd'hui à travers des soirées conviviales qui les réunissent régulièrement avec leurs conjoints respectifs (cf. section G). Ce fut d'ailleurs grâce à sa cousine que la narratrice rencontra à l'âge de 22 ans son conjoint actuel, qui est un collègue de travail du compagnon de la cousine.

Ce fut encore par l'entremise de la cousine que la narratrice rencontra » au moment du collègue » Wendy, jeune fille de deux ans leur aînée, qui devint leur « meilleure amie » (elle l'est toujours aujourd'hui même si leurs relations se sont distendues). Troisième composante du trio, Wendy est pratiquement considérée comme un membre de la famille, notamment depuis qu'au moment

⁹³ « [Enquêteur : Ta cousine, du coup t'es dans la même classe qu'elle ou...] *Ah non, ma cousine, ça n'a rien à voir, elle est vraiment à part. On n'était, on a jamais été... à la même école. Non, non, jamais.* » ; « [Enquêteur : [Ta cousine et Wendy] sont pas présentes dans les boums du collège ou les fêtes que tu fais avec ta classe au lycée...] *Non. Non, non, ça n'a rien à voir. C'est vraiment des soirées à part* [elle souligne ces deux mots]. »

⁹⁴ « [...] *on se voyait... depuis toutes petites, que je vous dis, on se regroupait tous, donc... on se voyait tous les week-ends, en fait. Même des fois... le soir de la semaine. Parce qu'on habitait pas trop loin de, des grands-parents, et... comme ma cousine, en fait, enfin, ses parents avaient la... habitaient... vraiment à côté de chez mes grands-parents, c'était une grande maison où y avait ma tante et mon parrain, et mes grands-parents en fait [...].* » ; « *Bah j'avais... beaucoup de relations avec ma cousine où... on avait pas beaucoup d'écart et on a toujours des relations, voilà, c'est ma, c'est ma petite sœur entre guillemets* [elle sourit], *on est cousines, on est, pour nous le lien est plus fort, et... j'ai beaucoup de lien avec elle, avec d'autres cousins, mais moins je dirais parce que... c'est ma cousine, on est des filles* [elle souligne ce mot] [...]. »

de l'adolescence des jeunes filles elle partagea une relation amoureuse (tumultueuse et aujourd'hui révolue) avec le frère de la narratrice⁹⁵.

Les trois adolescentes ont développé une relation soutenue en se fréquentant très régulièrement durant une période d'environ cinq années (de la dernière année de collège de la narratrice à la fin du lycée et son départ à Bordeaux). L'installation de cette relation s'effectua dans un contexte où les rassemblements de fin de semaine de la famille paternelle (très réguliers durant l'enfance et le début de l'adolescence de la narratrice) se déliquaient sous l'influence d'une série de divorces, avant de définitivement cesser à la fin des années collège (cf. section B). Les soirées passées à trois se sont alors inscrites dans une forme de continuité avec cet univers familial dans la mesure où les amies se considéraient pratiquement comme des sœurs, et qu'elles se réunissaient le plus souvent au domicile de la cousine qui, outre l'avantage qu'il avait de se situer entre celui des deux autres jeunes filles, était, surtout, accolé à celui des grands-parents où se déroulaient les regroupements familiaux.

Les retrouvailles quasi hebdomadaires des trois jeunes filles n'étaient pas explicitement rattachées à un cadre festif, mais s'effectuaient toujours sur un mode ludique dont le point d'orgue se situait généralement en soirée. La référence aux moments passés ensemble « en ville », « à la maison » ou « en boîte », et notamment le souvenir d'une soirée qui fut particulièrement déjantée (« ma pire soirée »), constitue pour la narratrice un moyen de souligner la profondeur d'une amitié toujours vivante⁹⁶. Quatre séquences du récit, ne se succédant pas nécessairement mais pouvant se chevaucher, se rattachent à cet univers de pratiques. Nous revenons en premier lieu sur trois d'entre elles auxquelles correspondent trois types de fête spécifiques pratiqués par les jeunes filles. Puis, nous nous arrêterons plus longuement sur la séquence de la « pire soirée » qui occupe une place importante dans le récit.

⁹⁵ « Et du coup... c'est marrant parce que du coup mon frère est sorti avec cette fille, Wendy, enfin c'était un lien [elle sourit], on était un peu... comme de la même famille... » ; « Ils sont sortis deux ou trois fois ensemble, c'est très compliqué [elle sourit], c'est une autre histoire... »

⁹⁶ « [...] le lien il est plus fort [avec ma cousine qu'avec mes autres cousins], on a plus fait des soirées, avec elle, et du coup avec notre meilleure amie, parce qu'on est trois [elle rit légèrement], et c'est avec, c'est toutes les trois qu'on a fait... des soirées un peu... un peu trop folie [elle rit légèrement]... » ; « C'est notre... pas notre secret, mais... c'est notre, c'est... c'est nos histoires à nous. »

V.D.1 – LES SOIRÉES À TROIS

C'est sous le terme générique de « soirée » que la narratrice aborde ces moments particulièrement ludiques lors desquelles elles retrouvaient ses deux amies⁹⁷. Trois types de fête peuvent être distingués.

Alors que les réunions en soirée prennent leur essor surtout à partir du lycée (d'abord à la maison, puis également « en boîte »), les « après-midis en ville » constituent, durant la dernière année de collège, la première forme de réunion à caractère festif rassemblant les trois amies⁹⁸. Tenant a priori davantage de la pratique du loisir, les sorties en ville l'après-midi n'en mobilisent pas moins des ingrédients propres aux fêtes adolescentes. Il est de ce point de vue intéressant d'établir un parallèle avec les types de fête que la narratrice expérimente au même moment avec ses pairs du collège, et notamment les « boms de soirée » (cf. section précédente) qui apparaissent lors de cette même année de troisième. Les après-midis en ville leur empruntent deux caractéristiques majeures : l'absence des parents qui n'ont plus (à la différence des boms d'après-midi) de regard direct sur le temps libre de leurs adolescents, et la consommation d'alcools « légers » (là aussi, la fameuse « despé »). À nouveau peut-on considérer que la concomitance de ces deux éléments n'est pas fortuite, mais que l'introduction de l'alcool est une manière de symboliser pour ces jeunes l'enjeu identitaire majeur que représente à cet âge la mise à distance des parents.

La discontinuité avec l'univers de l'enfance semble en revanche s'affirmer davantage que dans les soirées collégiennes qui demeurent relativement sages. Ainsi, la narratrice insiste dans sa description des boms de soirée, comme on l'a vu, sur le fait que « ça restait correct », indiquant qu'elle ne conçoit pas à ce moment de son parcours l'alcoolisation en milieu festif comme une expérience de la rupture. De même, elle rejette alors le signifiant « délire » du côté de ses quelques camarades fumeurs de cannabis, desquels elles se distinguent très clairement (cf. section C). C'est en revanche précisément ce terme (« délire ») qu'elle utilise en premier lieu pour justifier l'usage d'alcool lors des après-midis en ville⁹⁹, indiquant, même s'il n'est pas

⁹⁷ « On faisait souvent des soirées. [...] toutes les trois. On se regroupait... »

⁹⁸ « [...] il y a un peu le collège mais vers la quatrième-troisième, vers la fin, mais c'était pas vraiment des soirées, c'était plus des après-midis où on sortait en ville, et on s'achetait souvent... des despés, qu'on buvait comme ça, avec un macdo, enfin, vous voyez... c'était l'après-midi, c'était pas vraiment des soirées. Mais c'est plus vers 16-17 ans... »

⁹⁹ « [Enquêteur : Y avait quand même l'idée d'acheter une despé, quoi.] Oui. Pour le délire. [Enquêteur : Pour le délire.] Ouais, voilà, c'était juste pour ça. »

encore question d'ivresse, un déplacement, au moins symbolique, de ses pratiques vers un style plus typiquement juvénile que celui du « boire modéré » des boums. Remarquons au passage que la simple temporalité d'un tel usage – l'après-midi – constitue en elle-même un élément, si ce n'est de coupure avec la réalité comme le sous-entend le terme « délire », du moins d'extravagance ou d'incongruité puisque l'après-midi constitue de manière générale, et particulièrement pour des adolescentes, un temps nettement moins légitimé socialement pour boire de l'alcool que celui de la soirée. La narratrice poursuit son explication en pointant l'idée selon laquelle l'usage d'alcool lors de ces après-midis aurait participé d'un souci de se mettre en scène pour « faire les grandes » ; interprétation allant elle aussi dans le sens de l'affirmation d'une discontinuité avec le monde de l'enfance¹⁰⁰. De ce point de vue les après-midis en ville (au moins dans la façon dont ils sont conçus rétrospectivement par la narratrice) se rapprochent davantage que les soirées du collège des soirées lycéennes dans lesquelles cette double composante de coupure (avec les codes de la quotidienneté et avec ceux du monde de l'enfance) est prééminente.

Le type de fête suivant succède aux après-midis en ville¹⁰¹, mais s'inscrit dans une temporalité beaucoup plus longue d'environ quatre années (contre environ une année pour les après-midis en ville). Les « soirées à la maison », comme nous pouvons les nommer à partir de la description qu'en fait la narratrice, constituent le type principal des réunions festives des trois amies. Elles prennent habituellement lieu au domicile de la cousine qui se situe, comme on l'a dit, entre celui de la narratrice et de la meilleure amie. Les jeunes filles passent généralement une bonne partie du week-end ensemble, parfois dès le vendredi soir. En cohérence avec la thématique de l'entretien et le fil de la discussion (nous parlions précédemment avec elle des soirées avec les camarades du collège puis du lycée), la narratrice n'évoque pas les temps diurnes mais focalise son propos sur les temps de soirée. Pour autant que ceux-ci apparaissent conviviaux et récréatifs, ils se distinguent clairement des soirées en boîte ou des soirées lycéennes (débutant plus ou moins à la même période) dont les usages sont nettement plus festifs (notamment dans leur dimension de sorties, et parce que l'alcool ou d'autres sources de vertige y sont nettement plus présents). Comme l'explique la narratrice¹⁰², les « soirées à la maison » s'organisent autour

¹⁰⁰ « [...] je me rappelle pas... pourquoi on voulait acheter de l'alcool mais... je s, je sais que y a eu des moments, une après-midi où on voulait... s'acheter une despé, et puis... faire les grandes, je pense, enfin, se faire son intéressante, à mon avis. »

¹⁰¹ Le basculement de l'une à l'autre, qui ont sans doute pu se chevaucher, s'effectue aux alentours du passage au lycée de la narratrice, soit alors qu'elle est âgée de 16 ans.

¹⁰² « Bah, les soirées, c'est assez... C, ça reste correct, on fait des bonnes soirées... [...] Et... on faisait des soirées, donc... c'était en week-end donc... en général on faisait une petite soirée donc c'était devant l'ordinateur, on

d'activités ludiques et typiquement casanières comme les usages de la télévision et d'Internet. L'idée de « partage » (de goûts, de nourritures, de conversations) ressort de sa brève description. L'alcool est très peu présent même si quelques bières peuvent occasionnellement agrémenter les soirées ; ces usages demeurent modérés et ne visent pas l'ivresse (on relève les expressions « petite soirée » ; « ça reste correct » ; « ça restait là-dessus »). C'est pourtant dans ce contexte tempéré que se déroulera l'épisode paroxystique de la « pire soirée », que nous développons plus loin.

Le troisième type de fête à travers lequel les trois amies se réunissent est celui des « soirées en boîte » qui s'installent un peu après le début des soirées à la maison ; la narratrice hésite sur le moment exact de leur commencement, mais l'on peut approximativement le situer vers la fin de la première année de lycée. Si les soirées en elles-mêmes s'effectuent bien entendu hors la présence des parents, ceux-ci, ou plutôt celles-ci puisqu'il s'agit des mères des jeunes filles (surtout celles de la cousine et de la meilleure amie) sont mises à contribution pour le transport des jeunes filles ; tâche contraignante mais qu'elles acceptent, semble-t-il, sans trop rechigner, privilégiant la sécurité de leurs enfants¹⁰³. Les soirées débutent toujours par un temps à la maison (chez l'une ou les autres) qui est l'occasion de commencer à boire quelques verres d'alcool pour « s'échauffer »¹⁰⁴. La consommation d'alcool se prolonge encore par quelques verres bus dans la discothèque, mais pour autant que l'usage d'alcool soit systématique lors de ces soirées l'ivresse n'y est pas recherchée (« c'est calme » ; « on restait sobre »), comme elle peut par ailleurs l'être lors de certaines fêtes lycéennes ayant lieu à la même époque ; ce

tchatait... [Enquêteur : Vous vous retrouviez dès le vendredi soir ?] *Oui, oui, le vendredi soir, ou samedi matin, mais en tous les cas jusqu'au dimanche. Et on... ça dépendait en fait des soirs, y avait des soirs où... on était devant la télé... à regarder les films Bollywood, nous on aime bien les films hindous* [elle sourit]... [Enquêteur : Ah ouais ?] *Ouais* [elle sourit] *donc on regardait ça... et... du coup, on... mangeait des gâteaux-apéros, mais y avait pas de bouteille ni quoi que ce soit, on... grignotait, comme il y avait des soirs, on tchatait... à l'ordi, ou sinon, y avait certains soirs où on buvait, on se ramenait une petite bouteille de despé ou des smirnof, je sais pas si vous connaissez ?* [Enquêteur : Ouais...] *...voilà, ça restait là-dessus. »*

Précisons que la « smirnof » est une bière similaire à la « despérado » : sucrée, avec un taux d'alcool intermédiaire pour une bière (environ 6 degrés), et contenant un arôme rappelant le goût d'un alcool fort (ici non plus la téquila, mais la vodka).

¹⁰³ « [...] c'est... la mère de ma cousine ou la mère de ma meilleure amie qui nous amenait et qui venait nous chercher. On prenait même pas le taxi. [Enquêteur : Wendy qui est plus âgée elle a pas de voiture...] *Si, mais on... comme on voulait boire, enfin... eh ben, en général on nous amenait et on nous ramenait.* [Enquêteur : Donc ta tante ou la mère de Wendy, elles se lèvent à 4h du mat...] *Oui. Ah oui. Mais comme je vous ai dit sur le test, ma mère aurait fait pareil. Elle préfère venir me chercher, que... que on essaye par nos propres moyens pour éviter de la réveiller, alors là ça serait une grosse erreur.* [Enquêteur : Elle met le réveil...] *Ah oui, oui, oui. Le réveil. On lui dit, en général... en général on lui dit à la fin de la boîte. Mais si vraiment y a quoique ce soit, effectivement, on l'appelle.* [Enquêteur : C'est du 5-6 heures la fermeture...] *Oui, c'est du 5-6 heures. »*

¹⁰⁴ « [Enquêteur : Et avant d'aller en boîte, vous passiez la soirée où ça ?] *Bah... bah ça dépendait... chez l'une ou l'autre, hein, ça dépendait. Effectivement, oui on buvait quelques verres, oui. Mais vraiment deux ou trois verres pour s'échauffer entre guillemets. »*

contraste apparaît rétrospectivement étrange (« bizarrement ») à la narratrice¹⁰⁵. L'usage d'alcool n'est pas une fin en soi mais est envisagé comme un adjuvant nécessaire à la réalisation d'autres activités beaucoup plus centrales comme la danse¹⁰⁶, mais aussi la drague qui, comme dans les soirées lycéennes, marque une rupture symbolique avec l'univers de l'enfance dépourvu des enjeux de la sexualité et de l'appariement¹⁰⁷. Les sorties en boîte manifeste également le franchissement d'une frontière d'âge, dissociant une prime jeunesse d'une jeunesse plus mûre, puisque les discothèques ne sont pas ouvertes aux jeunes de moins de 16 ans ; la narratrice souligne sur le ton de l'anecdote comment la reconnaissance de ce passage est soumis à la validation d'un tiers, le portier ou le tenancier de l'établissement qui évalue la maturité du client et peut aller jusqu'à demander une preuve d'identité¹⁰⁸. Ainsi les pratiques festives liées aux sorties en boîte s'opèrent-elles, au moins en partie, sous le regard et le contrôle des adultes (nous y reviendrons dans la conclusion du chapitre).

À l'instar des soirées à la maison, les sorties en boîte avec la cousine et la meilleure amie se prolongent jusqu'à la fin des années lycée, et notamment durant les deux dernières années où la narratrice passe ses semaines à l'internat et cesse de pratiquer la fête avec ses camarades de lycée. Évoquant cette période, la jeune femme réalise l'importance qu'occupaient dans sa vie sociale les relations avec ses deux complices¹⁰⁹.

¹⁰⁵ « Non, bizarrement c'est calme. En boîte, non, c'était calme. [...] Bah on buvait pas grand-chose en fait. On buvait deux ou trois verres maximum, en fait, on... [...] Bon effectivement, oui, on buvait plus que... que deux ou trois verres normal, parce que avant, et puis deux verres en général en boîte. Mais on était sobre, parce qu'on mangeait en même temps, voilà, quand, avant d'aller en boîte, bien sûr. [elle sourit] »

¹⁰⁶ « En fait, on était plus à danser qu'à boire. Donc... et puis limite si on buvait c'est parce qu'on avait vraiment soif, parce qu'on... dansait beaucoup, en fait. C'était vraiment plus ça, en fait. [Enquêteur : C'était vraiment ce qui vous occupait.] Ah oui, oui. [...] [Enquêteur : Donc vous y allez pour danser...] Oui. C'est plus pour danser, c'est même pas pour... pour aller boire ou... voilà, c'est vraiment plus, plus, faire une petite soirée toutes les trois pour danser. On aimait bien danser, enfin, voilà, on est, le, la musique et tout, c'était vraiment plus là-dessus. »

¹⁰⁷ « [Enquêteur : Et vous rencontrez du monde...] Oui, bah... oui, on rencontrait des gens, bah des garçons qui nous draguaient, bien sûr. Bon, on en rigolait un petit peu, parce que bon... [Enquêteur : Vous y alliez pour ça aussi ?] Bah je pense que oui, on voulait un petit peu draguer aussi, oui effectivement quand on est célibataire, bon ben, c'est un moyen de... de rencontrer d'autres personnes. Donc effectivement... je vais pas le, le cacher. [Elle sourit] »

¹⁰⁸ « Moi je suis tout le temps... obligée de montrer ma carte d'identité parce que je passe pas. [Elle rit] [Enquêteur : C'est à partir de 16 ans les boîtes...] Oui, oui. Mais... mon problème c'est, même encore aujourd'hui, j, je suis sûre que si je retourne en boîte je dois montrer ma carte d'identité. À 20 ans, je montrais encore ma carte d'identité. Je suis toute petite, toute menue, alors forcément les gens ils pensent pas que j'ai 25 ans. »

¹⁰⁹ « Bah je vais en boîte avec... ça m'arrive... bah avec ma cousine et ma meilleure amie... je vais en boîte avec qui... C'est vrai que, je suis liée... les sorties... certains week-ends, c'est plus avec ma cousine et ma meilleure amie. Je m'en rends compte. [Enquêteur : C'est plus avec elles que tu sors...] Ouais je sortais vraiment plus avec elles. Et puis... des fois dans les boîtes je rencontrais des gens que je connaissais déjà, hein, bien sûr, de, de mes anciennes classes... du coup, on se voyait, on se parlait... mais c'est vraiment avec elles que je sortais. »

V.D.2 – « MA PIRE SOIRÉE »

Ma pire soirée est une séquence anecdotique au sens où, en dehors de son caractère pittoresque, elle ne paraît pas constituer un évènement décisif dans la trajectoire de la narratrice. Elle occupe pourtant une place importante dans le récit ; d'un point de vue quantitatif puisqu'il s'agit de la deuxième séquence biographique la plus longue (juste après le récit des soirées au lycée ; cf. Figure 19), mais également en termes de dramaturgie puisqu'elle intervient au mitan du récit après avoir été annoncée par deux fois¹¹⁰, et que sa narration est appuyée par des éléments de théâtralité (mimes, rires, onomatopées) beaucoup moins présents dans le récit des autres séquences.

Constituant l'expérience la plus extrême d'ivresse qu'a connue la narratrice dans l'ensemble d'une trajectoire d'usagère globalement placée sous le signe de la modération, le caractère exceptionnel de cet épisode ressort d'autant plus qu'il prend lieu dans le cadre plutôt apaisé des « soirées à la maison » vis-à-vis desquelles il est explicitement mis en contradiction (« par contre »)¹¹¹. Bien que la narratrice ne parvienne pas à situer cette séquence précisément dans le temps (vers 16 ou 17 ans, estime-t-elle), différents indices laissent penser de façon à peu près certaine qu'elle intervient au cours de la seconde année de BEP, alors que les soirées avec les camarades du lycée battent leur plein.

Plusieurs sous-séquences composent cet épisode, dont il faut d'abord souligner le caractère prémédité. Sans avoir nécessairement conscience des motifs profonds qui les animaient alors, les jeunes filles élaborent sciemment et unanimement le projet, totalement inhabituel pour elles, de s'enivrer plus que de raison lors de leur prochain week-end¹¹². Pour cela, elles achètent une

¹¹⁰ Par exemple, alors qu'elle évoque sa première ivresse : « [...] et puis effectivement, je, j'ai été jusqu'au bout et puis, mais encore... c'était sobre, je veux dire, je sais que j'ai une fois où ça a été pire, où j'ai failli faire un coma éthylique. » ; ou plus loin, quand elle commence à aborder ses relations avec sa cousine et sa meilleure amie : « [...] c'est toutes les trois qu'on a fait... des soirées un peu... un peu trop folie [elle rit légèrement]... »

¹¹¹ « [...] y avait certains soirs où on buvait, on se ramenait une petite bouteille de despé ou des smirnof, je sais pas si vous connaissez ? [Enquêteur Ouais...] ...voilà, ça restait là-dessus. Où un jour, où là par contre on avait envie de vraiment faire la fête, je sais pas pourquoi, où on a fait très fort, et c'est là que je vais vous dire, que ça a été le moment le plus... où j'ai failli faire un coma éthylique, [...]. »

¹¹² « [Enquêteur : Alors ça vient d'où cette idée ?] Je sais pas, c'était une idée comme ça, je... [Enquêteur : Vous en avez parlé avant...] Ah oui, oui, au téléphone, oui, oui, on s'est dit, ce week-end on a décidé de se déchirer la gueule, on a envie de s'amuser... » ; « Et du coup... du coup, la soirée, on a décidé, du coup, de boire toutes les bouteilles... [Enquêteur : Vous en avez parlé avant...] Oui, on en a parlé avant. [Enquêteur : ...ce week-end on va boire...] Oui, c'est ça. [Enquêteur : ...c'était un truc nouveau ou vous aviez...] Non, non, non, on avait jamais fait, on voulait se tester, je pense, on avait envie de s'éclater de rigoler. Après, on s'est dit on avait tout le week-end pour nous donc... [Enquêteur : Est-ce qu'il y en a une qui était plus partante que les autres ou... ?] Non, on était toutes les trois partantes. [Elle rit] »

grande quantité d'alcool fort, qu'elles envisagent de consommer durant les deux soirées (vendredi et samedi) où elles seront réunies chez la cousine¹¹³. La soirée du vendredi débute calmement aux côtés des parents, qui ignorent bien entendu le dessein des trois amies. Sans doute les parents toléraient-ils la consommation occasionnelle de quelques bières lors des soirées à la maison, mais jamais ils n'auraient laissés les adolescentes s'enivrer de façon massive comme elles s'appêtent à le faire. C'est donc seulement une fois que les parents sont couchés que les jeunes filles s'attèlent, sans autres préoccupations, à la mise en œuvre de leur projet¹¹⁴. Alors que les verres s'enchainent, la sensation d'ivresse monte progressivement, d'autant que l'usage d'alcool se combine avec celui du cannabis apporté par la cousine. Un laps de temps de deux à trois heures (selon le souvenir approximatif de la narratrice) s'écoule avant que l'exaltation provoquée par l'ivresse ne prenne un tournant frénétique¹¹⁵. Les jeunes filles sont conscientes d'avoir franchi un seuil qui les expose au risque de se faire repérer par les parents ; aussi décident-elles de s'éloigner, d'abord dans le garage, puis à l'extérieur de la maison dans une caravane¹¹⁶. Mais il est trop tard : prises de fous rires, les adolescentes ne se contrôlent plus et sont incapables de poursuivre leur mouvement jusqu'au refuge visé¹¹⁷. La narratrice se sent malade et se met alors à vomir, opération compliquée par l'encombrement de son appareil dentaire¹¹⁸. Ce qui relève pour elle d'une véritable épreuve a pour effet de lui faire partiellement reprendre ses esprits¹¹⁹. Néanmoins, sa cousine – toujours intensément prise, elle, par l'ivresse – ne l'a pas remarqué, et elle tente de calmer la narratrice en lui donnant une claqué,

¹¹³ « *Alors on avait une dizaine... facile de bouteilles, on avait mis ça dans une caisse. [Enquêteur : Bouteilles de bières ?] Oh non, non, non, de, toute sorte de bouteilles. Toute sorte de bouteilles, vodka... whisky... y avait... [elle cherche] ah, c'est quoi comme alcool ? que je peux plus même boire en fait, dans le punch y a... [Enquêteur : Du rhum.] Du rhum, voilà, c'est du rhum. [...] [Enquêteur : Vous avez acheté une dizaine de bouteilles d'alcools forts...] Oui voilà. Enfin, une dizaine de bouteilles, aussi le jus d'orange... [Enquêteur : D'accord.] Voilà mais... je dirais qu'il y en avait au moins... Au moins trois... Ah non, cinq-six, cinq-six bouteilles où on s'est dit, on se les boira tout le week-end, on, on finit tout ça... »*

¹¹⁴ « [...] on est tranquille avec eux, après ils décident de se coucher, ils savent très bien que nous on est soit devant la télé, soit devant l'ordi, enfin voilà. À ce moment ils partent se coucher, on commence à descendre la caisse où y a toutes les bouteilles. On commence à boire, à fumer [du cannabis]... »

¹¹⁵ « [...] et puis ça commençait à dégénérer dans le sens où... on a commencé à faire les folles. »

¹¹⁶ « *Donc on... on voyait qu'on faisait un peu trop de bruit donc on a voulu... donc on a décidé de descendre dans le garage. On se rendait compte qu'on faisait un peu trop de bruit encore, donc on a décidé d'aller dehors, d'aller dans une caravane là qu'ils avaient. »*

¹¹⁷ « *Et du coup, on a pas réussi à l'atteindre [la caravane], entre temps du coup on... on a eu le délire, je sais pas, le gros délire, où on... on rigolait... je sais pas c'était bizarre. [...] Oui, on se maîtrisait plus, mais on rigolait, mais on... c'était vraiment, oui, dans la rigolade. »*

¹¹⁸ « *Moi j'ai commencé à vomir. Et je me sentais pas bien parce que, comme je vous dis, j'ai l'appareil dentaire... [elle sourit] et je... [...] Mais du coup, j, du coup... j'ai dû vomir parce que ça n'allait plus. J'ai failli m'étouffer. [Elle rit légèrement] [...] Bah à cause de l'appareil dentaire. »*

¹¹⁹ « [...] et je crois que c'est grâce à ça que je me suis senti super bien [elle souligne ces deux mots], je... ça m'a cassée en fait. Le fait que j'ai vomi que j'ai failli m'étouffer, ça m'a... direct remis... enfin, j, j'en avais encore mais ça m'a calmée direct, je me suis senti... vraiment bizarre. »

que celle-ci lui renvoie¹²⁰. Puis, la narratrice perd de vue sa cousine (sans doute partie rejoindre son lit) et focalise son attention sur sa meilleure amie qu'elle vient de repérer allongée à terre. Elle se porte à son secours, mais, toujours ivre et maladroite, ne parvient qu'à lui arracher des cheveux¹²¹. Persuadée que sa meilleure amie a besoin d'assistance, la narratrice décide d'avertir sa tante qui l'accueille froidement mais l'aide à conduire la meilleure amie dans la chambre commune des trois filles¹²². Pendant ce temps la cousine a, elle aussi, réussi à gagner son lit, non sans s'être, semble-t-il, abimé le nez en chemin¹²³. La narratrice a une brève conversation avec la tante : elle lui dévoile la teneur du projet et l'objet du délit ; la tante ordonne de dormir et promet d'y revenir plus tard¹²⁴. Le lendemain, les trois jeunes filles se réveillent à l'unisson, et se remémorent leur soirée. Redoutant la réaction des parents, elles se présentent finalement devant eux : l'oncle se contente de ricaner, mais la tante réagit fermement en signifiant l'infraction et en prononçant, en conséquence, une sanction¹²⁵. L'histoire connaît un ultime rebondissement lorsqu'arrivées au soir les trois amies décident de sortir en ville malgré

¹²⁰ « Et là, ma cousine me dit "bon, maintenant", mais elle était vraiment bourrée, me dit "bon maintenant t'arrête" et tout, "mais non, mais ça va mieux maintenant" et tout, et là elle me fait une grosse claque ! en disant "bon tu te tais maintenant, tu te calmes et tout", et là je fais [elle mime le geste d'une claque] bam ! "mais je suis calmée", et là c'était le gros délire et tout [elle rit] oh là là. Et là, plus loin... donc elle est partie, donc je me rappelle plus où elle était, parce que là j'ai eu un... elle est partie mais je sais pas comment elle a fait [...]. »

¹²¹ « [...] et là par contre je vois ma meilleure amie par terre, mais... "ooooohhhhh", comme ça [elle mime une personne agonisante] "Oh !", je fais. Et là, je prends Wendy, je fais "Wendy, Wendy", je tape [elle mime le geste d'une petite tape sur la joue] elle fait "ooooohhhhh", je vais pour la porter, j'arrive pas. Je pense que j'avais quand même un coup parce que... j'ai pris ses cheveux, elle avait une queue de cheval, j'ai pris ses cheveux [elle rit], j'ai... [elle rit] je l'ai secoué dans tous les sens... je lui ai arraché les cheveux. [Elle rit] Mais quand je vous dis que je lui ai arraché les cheveux, je lui en ai arraché ! »

¹²² « Impossible à soulever, j'ai dû appeler ma tante. J'ai été conscient que là, on était dans l'urgence... d'appeler ma tante. [Enquêteur : Parce que Wendy, elle te semblait pas bien...] Ah non, bah elle était allongée... enfin voilà, elle... elle avait la flemme de remonter, je dis "faut qu'on remonte là ça y est c'est fini, on arrête", et je voyais que ça n'allait pas. Alors du coup, j'ai décidé, bah je suis monté à la maison, j'ai frappé à la porte de la chambre [elle sourit] oh ! j'étais en stress ! j'ai dit "bon bah Martine on... on a... on a beaucoup bu, et là ça va pas trop, Wendy elle est dehors par terre et j'arrive pas...". Elle m'a fait des gros yeux [elle rit] aaahhhhh, j'ai cru... j'ai cru qu'elle allait me tuer. Donc du coup, on... on est descendu, on l'a porté, Wendy, on l'a ramené en haut dans le lit [...]. »

¹²³ « [...] et là, quand on monte dans la chambre, y avait ma cousine qui était déjà dans le lit [elle rit légèrement], mais elle avait du sang, enfin, elle... elle avait saigné du nez. En fait, elle était tombé dans les escaliers, je pense, donc... oooooohhhhh ! ... On avait plein de terre partout, le lendemain matin... enfin... »

¹²⁴ « Et quand j'ai ramené, du coup, ma meilleure amie, enfin avec ma tante, elle m'a dit "mais qu'est-ce que vous avez bu" et tout, je lui ai dit bah ce qu'on a bu, elle m'a dit " mais vous avez d'autres bouteilles ?", oh ! je lui dis "bah dans l'armoire", elle ouvre l'armoire, elle voit la caisse remplie de bouteilles, elle me dit "mais vous comptiez pas boire ça tout le week-end ?!", "bah... si", "oh ! ", "oh là là là [elle sourit], elle me dit "on va en reparler demain", "là tu te couches, mais demain... ça va pas le faire", je lui dis "d'accord... au revoir tata"... On s'est couché, mais direct... enfin... je veux dire, ma cousine dormait déjà... bah Wendy limite aussi, moi je me couche. »

¹²⁵ « Le lendemain matin, on se réveille, mais bizarre hein, on se réveille toutes les trois en même temps [elle souligne ces trois mots], mais en même temps, on se regarde, y a plein de terre partout, enfin dans le lit, mais c'est un désastre, ma cousine plein... du sang partout... du sang séché, enfin... oh là là... Et du coup, je leur explique ce qui s'est passé... [elle rit] on a pas voulu descendre... des escaliers... Mon parrain, bah il rigolait, le même délire que mon père, il a rigolé, il a, pff... il nous a jamais gueulé dessus. Et bah... effectivement, ma tante... nous a... nous a engueulé, nous a expliqué que c'est pas bien, enfin, le topo... et on a été privé de sortie [pour le reste du week-end]. »

l'interdit formulé par la tante¹²⁶. Cette bravade tourne court quand la tante les découvre et leur ordonne de rentrer¹²⁷.

Au-delà de cette description factuelle, voyons maintenant en quoi le récit de cette séquence nous renseigne sur la façon dont celle-ci est sociologiquement vécue et intégrée dans la trajectoire sociale de la narratrice.

V.D.3 – UNE EXPÉRIENCE EXTRÊME

À l'instar de « la première ivresse », dont le récit est moins étoffé mais dont la structure narrative est relativement proche, une des formes sociologiques majeures dans cette séquence, et qui en constitue certainement un ressort dramatique essentiel, est celle du renversement, précisément du renversement vécu dans ses effets de *rupture*, parfois même de brutalité quand des ressentis non seulement s'exacerbent et se retournent (de l'hilarité au malaise, de la complicité à l'agressivité), mais surgissent, submergent les protagonistes qui se trouvent désorientées, désorganisées dans leur faculté à négocier leurs relations. Cette dimension de désordre – voire, dans un sens plus fort, de *dérèglement* – est également présente dans le récit de la première ivresse, mais elle y apparaît moins évidemment dans la mesure où les manifestations de l'enivrement sont rapidement régulées par l'intervention du frère, et plus largement par le contexte de la fête (diurne et en présence d'adultes pas ou faiblement enivrés). Ainsi lors de la séquence de la pire soirée, le caractère nocturne et surtout l'entre soi des adolescentes, qui ne sont en contact direct avec aucun tiers régulateur, contribue à ce que l'ivresse, par ailleurs activement recherchée, déploie tout son potentiel de déstabilisation. Le désordre produit par l'expérience de l'enivrement rend cette séquence proprement « extraordinaire » au sens où elle met en jeu des contenus relationnels (l'excès, l'agressivité, le malaise, la blessure) ordinairement tenus à distance des situations d'interrelations, ou du moins socialement conçus comme devant l'être. Ce caractère exceptionnel est ouvertement affirmé

¹²⁶ « [...] on a été privé de sortie. [...] Pour le reste du week-end. Mais on a pas obéi. [Elle rit légèrement] Parce que du coup, on est sorti le soir même... on a décidé de sortir... manger un kebab en ville, le problème c'est que de chez eux à en ville, y a quand même de la route. Mais on allait à pieds, parce que forcément on avait pas le permis. Dans le noir. [Enquêteur : Pourquoi vous décidez de pas respecter l'interdit... ?] Parce qu'on avait envie de sortir, en fait, on était toute la journée à la maison... on avait envie de manger... un kebab, enfin... je sais pas. »

¹²⁷ « Donc on est sorti et... à ce moment-là... ma tante nous appelle en disant "vous êtes où ?", "on est en ville..." [...], "ah ! vous revenez tout de suite !", "d'accord... on arrive", là c'était fini pour nous ! [Elle rit]. »

par la narratrice¹²⁸ ; il ressort également de manière indirecte par l'emploi de nombreux superlatifs qui placent résolument cette séquence sous le signe de l'excès et de la démesure : « on a fait très fort » ; « ça a été le moment le plus » ; « c'est parti loin » ; « gros délire » ; « c'était le pire » ; « c'était ma pire soirée ».

S'il est banal d'associer l'expérience festive de l'ivresse au champ sémantique de l'excessivité, le recours à celui de la *brutalité* (qui peut ici être conçue comme une déclinaison de l'excessivité) est moins commun et singularise cette séquence. La brutalité est contenue dans le projet même d'une alcoolisation extrême (« on a décidé de se déchirer la gueule »), mais les épisodes violents ou contraignants qui marquent le cœur de cette séquence¹²⁹ s'imposent aux protagonistes qui ne les avaient pas anticipés (comme l'ensemble du déroulé de la seconde phase de la soirée)¹³⁰. Cette forme subite, inattendue redouble la brutalité exprimée par les contenus même de ces épisodes violents ou contraignants. Le surgissement des fous-rires incontrôlés (« gros délire ») qui paralysent les jeunes filles dans leur mouvement vers la caravane peut également être considéré, d'un point de vue formel, sous l'angle de la brutalité. De même, le jaillissement des matières corporelles (le vomi, le sang) provoqué par les expériences contraignantes (malaise, chute) est encore une marque de cette brutalité qui saisit subitement les corps des jeunes filles.

Comme pour la plupart des récits festifs, ce sont bien ces expériences extrêmes qui font le piquant de cette séquence et lui confèrent sa valeur d'anecdote. Ces expériences sont ici particulièrement décrites – nous l'avons dit – sous l'angle de la brutalité, et il est tout à fait remarquable que la narratrice retienne comme « moments forts » de cette séquence, partagée

¹²⁸ « [Enquêteur : ...c'était un truc nouveau ou vous aviez...] *Non, non, non, on avait jamais fait [...].* » ; « *Je sais pas pourquoi, là c'était vraiment le week-end où on a... où ça a dégénéré. C'était le pire. Et du coup, bah...* [Enquêteur : Mais dans les soirées que tu faisais avec tes amis du lycée t'avais jamais...] *J'ai jamais fait ça, non. Oh non, non, non.* [Enquêteur : Tu buvais beaucoup, tu pouvais oublier que tu buvais, mais t'arrivais jamais dans des états comme ça...] *Ah, non, non, non, c'est, je vous dis, c'est la... c'est la première fois que j'ai fait une soirée comme ça et la dernière fois où... que j'ai fait une soirée comme ça. Ah non, non, non, c'était ma pire* [elle souligne le mot] *soirée celle-ci.* »

¹²⁹ Qu'il s'agisse de gestes agressifs ou maladroits (« elle me fait une grosse claque », « je lui ai arraché les cheveux »), de contraintes physiques liées aux limites du corps (« j'ai failli m'étouffer », « j'ai failli faire un coma éthylique, d'ailleurs ma meilleure amie aussi », « elle était tombée dans les escaliers »), voire de violence fantasmée (au sujet de la tante : « j'ai cru qu'elle allait me tuer »).

¹³⁰ « [...] *on imaginait pas que ça se passerait comme ça. En, en aucun cas...* [Enquêteur : Vous imaginiez quoi ?] *Bah, qu'on boirait, qu'on rigolerait et... que ça s'arrêterait là. On pensait pas que... ç, ça aurait dégénéré, que... que une de nous serait tombé... limite dans le coma... que on aurait dû appeler ma tante, ce genre de choses. Jamais... jamais on aurait pensé ça.* »

avec ses deux comparses, les deux épisodes lors desquels les jeunes filles usent de gestes violents :

- [...] *on en reparlerait, on en rigolerait, hein c'était quand même... les moments forts où, enfin, je veux dire où... ma cousine elle me tape alors que je suis bien, et du coup je la retape, enfin, ces petits moments là où... malheureusement... j, j'arrache les cheveux de ma meilleure amie, enfin... au jour d'aujourd'hui, on en rigole maintenant...*

Ce qui ressort sociologiquement de l'épisode de la claque ou de celui des cheveux arrachés, c'est l'incapacité de communiquer et d'agir envers autrui de façon proportionnée, ajustée – même dans un registre socialement codifié d'excessivité – et le recours à des modes d'interaction qu'on pourrait qualifier (en reprenant des vocables utilisés en psychanalyse) d'« archaïques » ou de « régressifs »¹³¹ ; ce que semble repérer la narratrice qui emploie par trois fois le verbe « dégénérer » pour qualifier cette seconde phase de la soirée festive. Une forme de régression est probablement déjà à l'œuvre lorsque les jeunes filles se mettent à « faire les folles » et à moins bien doser le volume sonore de leurs échanges ; comme cela est fréquent dans ces moments d'allégresse éthylique¹³², l'avancée dans l'alcoolisation conduit les acteurs à forcer le trait de leur mise en scène : le jeu devient grossier et les personnages caricaturaux ; mais même à ce stade les adolescentes semblent demeurer dans le registre de la théâtralité, du jeu de rôles, comme l'indique l'expression « *faire les folles* ».

En revanche, le moment où elles se trouvent saisies d'une hilarité qui les immobilise paraît correspondre au basculement dans un univers où la théâtralité – qui suppose un minimum d'habileté sociale et de « distance au rôle » (pour reprendre l'expression d'Erving Goffman) – est supplantée ou court-circuitée par l'immédiateté du vécu corporel. Le corps dont les adolescentes ont plus ou moins consciemment entrepris de repousser les limites fait brutalement retour ; ce qui s'explique bien sûr au niveau organique de l'individu avec les sensations de malaise puis le besoin de vomir ; comme au niveau somatique du sujet avec les troubles du schéma corporel dont témoignent les maladresses et autres accidents ; mais aussi – et cela nous apparaît particulièrement notable – au niveau rationnel de l'acteur¹³³ dont l'analyse réflexive ne semble plus suffisamment opérante pour ajuster les automatismes du sujet à la situation

¹³¹ Véronique Nahoum-Grappe (2005 [1989]) repère dans des textes décrivant des scènes d'ivresse sous l'Ancien Régime « une perte des frontières entre l'humain et l'animal ».

¹³² Nous l'avons notamment constaté dans le cadre de séances d'observation participante menées pour une recherche antérieure (« Facteurs sociaux de régulation des consommations : ethnologie des soirées étudiantes en appartement », recherche menée par JEUDEV I en 2008-2009 pour l'IREB).

¹³³ Nous faisons ici référence aux trois niveaux d'appréhension du vivant : organique, somatique et sociologique, qui ont été brièvement présentés dans la synthèse de la première partie. Pour une présentation plus complète et didactique, cf. Le Bot, 2010.

d'interrelation dans laquelle il est engagé. Ainsi la scène suivante voit-elle le rapport de force l'emporter sur la négociation, la civilité céder à la brutalité, et le geste d'assistance se faire, fût-ce involontairement, maltraitance. Au-delà de la liesse, de l'inversion ou de l'excès théâtralisé qui – pour autant qu'ils manifestent un certain désordre – demeurent des modalités du rapport à l'autre, et peuvent à cet égard être ritualisés, codifiés, normés, même de façon souple ou grossière, il semble régner dans ce type de configuration un régime de confusion, de dérèglement que l'on pourrait presque dire « anomique » dans le sens où c'est la capacité même à instituer des repères (à « définir une situation », si l'on poursuit la référence à Goffman) et à en négocier les usages, c'est-à-dire à se situer face à autrui dans un rapport mouvant de distance et de proximité, qui semble provisoirement entravée. Autrement dit, l'on passerait ici de la « démesure », qui est, du point de vue de la rationalité sociologique, une manière d'exercer ses capacités à « faire société » dans le registre de l'excessivité, à la « *mal-mesure* » qui manifesterait, au contraire, une difficulté conjoncturelle à exercer ces mêmes capacités. La narratrice a sans doute déjà pu observer cet état chez autrui (on pense particulièrement aux moments, récurrents, où son père « pétait les plombs »), mais elle l'expérimente ici par elle-même ; ce qui confère à cette séquence biographique une dimension inoubliable.

V.D.4 – L'INFRACTION : AUX FRONTIÈRES DE LA RELATION PARENT-ENFANT

Si cette « expérience-limite » est sans doute déstabilisante voire troublante, la narratrice lui redonne rétrospectivement du sens en tentant d'en trouver, avec le support de l'enquêteur, des explications.

Elle mobilise à nouveau le registre de la mise à l'épreuve auquel elle avait précédemment fait allusion au sujet de la première ivresse, reconnaissant d'ailleurs déjà dans son commentaire d'alors que cette quête de limite avait atteint son point le plus extrême (à l'échelle de sa trajectoire) lors de la pire soirée¹³⁴. Dans ce même commentaire, nous l'avons déjà évoqué, elle associait cette quête de limite à l'état de jeunesse, conçue comme un type d'existence non définitif placé sous le double signe de l'insouciance et de l'expérimentation (cf. section B) ; elle réactualise cette représentation dans le commentaire de la présente séquence en évoquant la

¹³⁴ Au sujet de la première ivresse : « *Non. Non, non, c'est vrai que, non, je me suis pas rendu compte, et puis je pense que quand on est jeune, on se rend pas compte donc... On sait pas jusqu'ou on peut aller donc on... je pense qu'on se cherche, tout simplement, on essaye jusqu'ou on peut aller et puis... et puis effectivement, je, j'ai été jusqu'au bout et puis, mais encore... c'était sobre, je veux dire, je sais que j'ai une fois où ça a été pire, où j'ai failli faire un coma éthylique.* »

consommation de cannabis de sa cousine (et par extension la sienne), sans utiliser le terme « jeune » ou « jeunesse » mais en parlant d'une « période [...] où on a envie d'essayer, de tester »¹³⁵. Ce faisant, elle insiste encore une fois sur le caractère non-définitif de cet état en indiquant que sa cousine est aujourd'hui sortie de cette « période », comme elle l'affirme par ailleurs pour elle-même (nous y reviendrons).

L'analyse motivationnelle de cette séquence conduit la narratrice à mobiliser des contenus argumentatifs explicitement axiologiques. Ainsi conçoit-elle la recherche des limites comme un « test », voire comme un « jeu » dont l'issue est nécessairement incertaine et peut entraîner, comme dans toute prise de risque, une perte¹³⁶. Comme elle le faisait déjà lorsqu'elle expliquait son engagement dans les soirées lycéennes où, à la même époque mais dans des proportions moindres, elle s'adonnait occasionnellement à des conduites d'ivresse, la narratrice mobilise ici abondamment la notion d'« envie »¹³⁷. Employée dans son sens positif de « avoir envie de » (et non pas, comme c'est le cas dans d'autres parties de son récit, sous la forme négative « ne pas avoir envie de »), les nombreuses références à cette notion soutiennent l'idée de *comportements laxistes*, c'est-à-dire privilégiant l'optique de la satisfaction sur celle de la restriction¹³⁸, voire d'un véritable « passage à l'acte » si l'on y ajoute le fait (déjà évoqué dans cette section) que les jeunes filles n'avaient semble-t-il pas ou très peu anticipé les conséquences possibles de leurs actes¹³⁹.

Mais il faut nous recentrer sur l'approche sociologique qui est la nôtre en réintroduisant la problématique du rapport à l'altérité qui, même si elle s'y articule, ne relève rationnellement pas du même principe que celle de la réglementation des désirs. Autrement dit, nous devons

¹³⁵ « [Enquêteur : Et qui est-ce qui avait ramené [du cannabis] ?] ...Je crois que c'est ma cousine, je veux pas être... [Enquêteur : Mais qui fumait...] Non, c'était comme ça. [Enquêteur : Mais qui fumait plus régulièrement que toi...] Oui, je pense, oui. Enfin, elle se, elle, elle se... elle se testait je pense. C'était vraiment, parce que là elle est contre ça, c'est... une période je pense où on a envie d'essayer, de tester... donc là, ça a été le cas, et... du coup... »

¹³⁶ « [...] on voulait se tester, je pense [...] » ; « Là, je pense que c'était un test, c'était un jeu, je... je pense. On avait envie de jouer et... on a perdu. [Elle sourit] Mais bon, on a essayé, hein... [Enquêteur : Vous avez perdu, ça veut dire quoi ?] Bah on a perdu, on a passé une mauvaise soirée, c, c'est parti quand même... ç, ça aurait pu aller loin quand même... »

¹³⁷ « [...] on avait envie de vraiment faire la fête [...] » ; « [...] on a décidé de se déchirer la gueule, on a envie de s'amuser... » ; « [...] on voulait se tester, je pense, on avait envie de s'éclater de rigoler. » ; « Parce qu'on avait envie de sortir, en fait, on était toute la journée à la maison... on avait envie de manger... un kebab en ville [...] » ; « On avait envie de jouer [...] »

¹³⁸ Pour un exposé schématique du fonctionnement rationnel éthico-moral ou axiologique, cf. synthèse de la première partie.

¹³⁹ Pour rappel : « [...] on imaginait pas que ça se passerait comme ça. En, en aucun cas... [...] Jamais... jamais on aurait pensé ça. Non, mais on était, faut l'avouer, on était inconscientes. »

considérer ce qui peut par ailleurs être axiologiquement analysé comme *transgression* d'une règle morale, en termes d'*infraction* à un code ou de façon générale à un ordre social. De ce point de vue, l'autre à l'aune duquel se mesure socialement l'infraction dans cette séquence, c'est-à-dire celui qui incarne la loi et donc l'interdit, est clairement le parent adulte, en l'occurrence la tante et l'oncle. Ainsi les jeunes filles mettent-elles en œuvre leur projet de façon clandestine : elles attendent que les parents aillent se coucher pour commencer à s'enivrer, puis, quand l'ivresse les gagne et qu'elles deviennent bruyantes, elles décident de s'éloigner davantage afin de ne pas être repérées par eux. Plus tard, ce n'est que contrainte par des événements dont elle a perdu la maîtrise que la narratrice se résoudra à faire intervenir sa tante, et ainsi à lui révéler une forfaiture pour laquelle elle et ses deux complices seront dûment sanctionnées. Enfin, l'infraction est encore plus nettement caractérisée (bien que semblant être émotionnellement vécue de façon plus sereine) le second soir où les adolescentes désobéissent à la règle édictée le jour même, à titre de sanction, par une tante instituée en représentante de l'ordre légal parental. Dans cette perspective d'infraction (qui ressort objectivement du récit, indépendamment du degré de conscience ou d'intentionnalité des protagonistes), la mise à l'épreuve n'est pas celle, axiologique, des limites des principes éthiques (ou règles morales) à travers lesquels chacune des jeunes filles régleme ses comportements (problématique de transgression évoquée dans le paragraphe précédent), mais celle, sociologique, des frontières d'un rapport d'autorité qui s'établit encore sous le régime de la dépendance symbolique à l'adulte et d'un certain unilatéralisme (dans cette séquence, la loi n'apparaît pas comme étant négociée mais imposée par les parents). S'il s'agit à travers l'infraction de questionner, pour éventuellement le remettre en cause et s'en émanciper, le rapport d'assujettissement qui caractérise la relation de l'enfant au parent, cette séquence montre en quoi ce processus d'autonomisation, qui vise fondamentalement à se situer en position de négocier la loi avec autrui, est encore largement en construction pour la narratrice à l'époque de cette séquence.

Toujours concernant cette question de la relation à l'adulte, nous ne pouvons manquer de remarquer la similarité des positionnements parentaux dans cette séquence avec ceux de la première ivresse : l'oncle et la tante reproduisent exactement les places et rôles attribués aux parents dans le récit de la première ivresse ; ce que la narratrice souligne de façon explicite¹⁴⁰, et qu'elle exprime implicitement en reprenant les signifiants « rigolade » (côté père/oncle),

¹⁴⁰ Pour rappel : « Mon parrain, bah il rigolait, le même délire que mon père, il a rigolé, il a, pff... il nous a jamais gueulé dessus. Et bah... effectivement, ma tante... nous a... nous a engueulé, nous a expliqué que c'est pas bien, enfin, le topo... et on a été privé de sortie. »

« topo » ou « pas bien » (côté mère/tante), déjà présents aux mêmes places dans le récit de la première ivresse. La symétrie des personnages de l'oncle et du père ne s'arrête pas là, puisque, comme nous l'avons déjà évoqué, l'oncle (paternel, rappelons-le) est le « parrain » de la narratrice. Celle-ci précise par ailleurs que l'oncle est lui-même alcoolique et violent, ce qui renforce l'analogie avec le père¹⁴¹. Ainsi, cette séquence basée sur le triptyque « famille-alcool-violence » réactualise l'image d'une famille où les mères assument des positions et rôles d'autorité dont les pères semblent avoir du mal à se saisir.

V.D.4 – UNE AMITIÉ ÉPROUVÉE

Le récit de cette séquence vient bien entendu souligner la relation qui unit la narratrice et ses deux comparses. Cet attachement se manifeste d'abord par le fait que les trois jeunes filles traversent côte-à-côte la presque totalité de cette séquence, de son prologue (« on était toutes les trois partantes ») jusqu'à son épilogue (« là c'était fini pour nous ! »). Si l'essentiel du récit est placé sous le signe unificateur du « on » (équivalent familier du « nous »), l'unité des trois personnages éclate provisoirement au moment où l'ivresse atteint son point critique. L'individualité des adolescentes s'exprime alors à travers des épreuves subies isolément par chacune : la narratrice manque de s'étouffer, la meilleure amie s'effondre, la cousine part seule vers la chambre et se blesse en chemin. L'unité du trio est également mise à mal, ou du moins éprouvée par ce que nous avons identifié comme une forme de régression à des modes d'interaction brutaux (cf. ci-avant). Le souci de la narratrice de porter assistance à sa meilleure amie – action qui n'est elle-même pas exempte d'une certaine brutalité – apparaît comme un premier mouvement œuvrant à la réunification du trio. Certes, notre héroïne se singularise à travers cette action puisqu'elle agit à la première personne, mais son acte peut être lu comme un geste de convergence visant à réinstaurer, en s'engageant *pour autrui*, la relation compromise par l'excès d'ivresse. C'est d'ailleurs en s'appuyant sur une alliance de circonstance avec sa tante (exprimée par l'utilisation d'un nouveau « on »¹⁴²) que la narratrice parvient à secourir son amie. La cousine ayant trouvé seule son chemin, les trois amies se trouvent réunies, saines et sauvées, dans la chambre commune. Mais c'est l'épisode suivant du

¹⁴¹ « [Enquêteur : Ton parrain, c'était pas n'importe qui... c'était le mari de la sœur de ton père, c'est ça...] *Oui, c'est ça, le mari de la sœur de mon père.* [Enquêteur : Et il avait aussi des problèmes d'alcool...] *Et qui avait des problèmes d'alcool, oui. Et puis... apparemment, il tapait aussi. J'ai appris ça y a pas longtemps, [...].* »

¹⁴² Pour rappel : « [...] *on est descendu, on l'a porté, Wendy, on l'a ramené en haut dans le lit [...].* »

réveil qui permet réellement au trio de retrouver son unité¹⁴³ : la narratrice insiste d'abord sur le fait que toutes trois se réveillent simultanément, débutant cette nouvelle journée en se synchronisant dans une même temporalité ; puis elles s'observent et constatent la présence, « partout » dans leur lit, de « terre », un élément à la symbolique matricielle dont on peut supposer qu'il prenne, dans cette situation, valeur de liant (le « sang » paraît en revanche singulariser la trajectoire de la cousine) ; enfin la narratrice, qui a été sans doute plus longtemps lucide que ses deux amies durant la soirée, leur raconte « ce qui s'est passé », comme s'il s'agissait de reconstruire une mémoire commune de l'évènement, de réinsérer un vécu éclaté par l'intensité désorganisatrice de l'ivresse dans un récit partagé. Les jeunes filles quittent la chambre pour recevoir une punition collective qui souligne leur égale condition et les réinscrit dans un destin commun (fût-il limité à cette fin de week-end).

Au-delà de son déroulé, cette séquence est reprise par le groupe de jeunes filles pour devenir, selon la narratrice, plus qu'un objet commun, un véritable trésor qui signe la valeur de leur amitié par le fait qu'il ne se partage avec aucun autre¹⁴⁴. Cette amitié a bien été mise à l'épreuve, mais la narratrice ne fait pas pour autant de cette séquence un élément décisif du devenir de cette relation dont la solidité était acquise par ailleurs¹⁴⁵. Sans être insignifiante, cette aventure contribue au même titre que d'autres épisodes à façonner la relation : elle représente « juste une histoire en plus ».

¹⁴³ Pour rappel : « *Le lendemain matin, on se réveille, mais bizarre hein, on se réveille toutes les trois en même temps* [elle souligne ces trois mots], *mais en même temps, on se regarde, y a plein de terre partout, enfin dans le lit, mais c'est un désastre, ma cousine plein... du sang partout... du sang séché, enfin... oh là là... Et du coup, je leur explique ce qui s'est passé...* [elle rit] *on a pas voulu descendre... des escaliers... [...] Et bah... effectivement, ma tante... nous a... nous a engueulé, nous a expliqué que c'est pas bien, enfin, le topo... et on a été privées de sortie* [pour le reste du week-end]. »

¹⁴⁴ « [Enquêteur : Cette soirée-là, tu me la racontes aujourd'hui, mais ça t'arrive de la raconter à tes amis...] *Ah non, non, non. On... j'en parle avec... avec ma cousine et ma meilleure amie, mais ça s'arrête là. Je... non, je vais pas m'amuser à parler...* [Enquêteur : T'en a parlé à ton frère...] *...Non, je crois pas [...].* [Enquêteur : T'en parlais à des copines du lycée...] *Oh non. Non ça les regarde pas. C'est un truc entre nous trois.* [Enquêteur : C'est pas quelque chose dont tu as envie de te vanter spécialement...] *Non. Non, c'est pas que j'ai pas envie de m'en vanter, mais c'est notre truc à nous. C'est notre... pas notre secret, mais... c'est notre, c'est... c'est nos histoires à nous. Ça regarde pers, enfin, ça regarde personne... je vous le dis à vous parce que vous êtes professionnels, parce que voilà, mais... mais ça, ça reste là. Si on en reparle c'est ensemble et... à personne d'autre.* »

¹⁴⁵ « [Enquêteur : Tu dirais que ça a renforcé le lien entre vous ?] *... Non, on était déjà... on avait déjà un lien fort avant. Depuis tout jeune, hein. C'est pas ça qui a fait que... Non, non, non, non. C'est juste une manifestation de... C'est juste une histoire en plus* [elle souligne ces deux mots]... *de notre vie...* »

V.D.5 – « JUSTE UNE HISTOIRE EN PLUS »

Au final, nous pouvons nous interroger sur la portée biographique de cette séquence qui, pour autant qu'elle occupe une place majeure dans le récit, ne paraît pas avoir substantiellement contribué à infléchir les représentations ou les pratiques de la narratrice. Mis à part un sentiment général d'écœurement, somme toute banal et passager¹⁴⁶, le seul changement durable dont fait état la narratrice à la suite de cette expérience est son dégoût du « rhum », alcool qui fut le principal agent de son ivresse et qu'elle ne peut désormais plus boire¹⁴⁷. Pour radical qu'il soit, ce changement n'en paraît pas moins mineur (c'est peu de le dire) en termes d'impact sur la vie sociale de la jeune femme¹⁴⁸.

Faut-il dès lors parler « d'évènement » au sujet de cette séquence ? N'est-on pas en présence ici d'un simple « souvenir »¹⁴⁹ ? Comment expliquer alors l'importance prise par cet épisode dans le récit ? Sans doute est-il nécessaire de rappeler le contexte de formulation du récit : l'angle principal à partir duquel nous avons invité la narratrice à raconter son histoire est celui de sa trajectoire d'usagère de substances psychoactives en milieu festif (cf. chapitre IV). Si l'on s'en tient à cette ligne biographique, la narratrice indique clairement comment cette séquence marque plus qu'une exception, une expérience *unique* dans son parcours¹⁵⁰. Sa décision d'arrêter de boire du rhum apparaît à cet égard comme un moyen de signifier l'exceptionnalité d'une expérience conçue comme inégalable.

¹⁴⁶ « Ah ouais, j'étais vraiment... ça m'a dégoutée pendant plusieurs temps, je vous le dis, hein. »

¹⁴⁷ « Du rhum, voilà, c'est du rhum. Je peux plus en boire maintenant, c'est depuis ce jour-là, que je peux plus en boire, même le sentir. »

¹⁴⁸ Remarquons néanmoins que ce phénomène « d'alcool maudit » (alcool par lequel on a connu une ivresse importante, souvent caractérisée, à l'instar de celle de la narratrice, comme la « pire » de sa trajectoire, et que l'on s'interdit, sous prétexte de dégoût, de consommer par la suite) est relativement fréquent puisque nous le trouvons dans de nombreux discours sur « soi et l'alcool » (nous pensons à des entretiens réalisés dans d'autres contextes de recherche où ce type d'anecdote apparaît, voire à des propos entendus dans des contextes non professionnels). Ces historiettes marquent la singularité de la personne qui les raconte (chacun n'a pas le même « alcool maudit ») et en même temps rattache cette personne à une expérience commune (de nombreux buveurs, pour ne pas dire la plupart, ont connu une « pire soirée » synonyme de « pire ivresse »). Si nous n'avons pas ici de matériaux suffisamment étoffés pour ce faire, il y aurait sans doute un intérêt à étudier ce type de phénomène de manière systématique et sous un angle socio-anthropologique.

¹⁴⁹ Pour reprendre la distinction qu'opère Michèle Leclerc-Olive (2009) entre « souvenir » et « évènement biographique majeur » (p. 339).

¹⁵⁰ Pour rappel : « Ah, non, non, non, c'est, je vous dis, c'est la... c'est la première fois que j'ai fait une soirée comme ça et la dernière fois où... que j'ai fait une soirée comme ça. Ah non, non, non, c'était ma pire [elle souligne le mot] soirée celle-ci. »

Plus largement, nous remarquons, à partir de l'analyse de l'ensemble du récit et au-delà de la lecture explicite qu'en fait la narratrice, que cette séquence constitue le point d'orgue d'une période de deux années (ses deux années de BEP) lors de laquelle ses consommations festives ont été les plus intenses ; en cela cet épisode est emblématique d'un positionnement spécifique de la narratrice par rapport à l'opposition structurante (dialectique) qu'elle établit à plusieurs reprises dans son récit entre ce que nous avons nommé, en nous inspirant de ses propos, un « modèle de la sobriété » et un « modèle de l'excessivité ». Opposition structurante, car chacun de ces deux modèles ne prend sa signification sociologique que d'être dialectiquement mis en rapport avec ce qu'il n'est pas, c'est-à-dire avec son modèle inverse ; et c'est dans le dépassement toujours inachevé de cette contradiction que se manifeste la dynamique d'une trajectoire fondamentalement paradoxale et ambivalente, en dépit des certitudes, promesses et autres illusions de complétude à travers lesquels la narratrice, comme tout sujet traversé par le principe d'absence, se donne un semblant de consistance. De ce fait, si la narratrice semble aujourd'hui avoir stabilisé sa trajectoire d'usagère en adhérant explicitement et sans réserve au modèle de la sobriété, et en rejetant tout aussi ostensiblement les usages qu'elle définit socialement comme excessifs (cf. section G), le modèle de l'excessivité n'en constitue toujours pas moins un référent définitoire – fût-ce négativement – de sa personne. Cet attachement au modèle de l'excessivité n'en est que plus manifeste dans les séquences où il s'affirme positivement, comme c'est le cas dans celle de la « pire soirée » où l'engagement dans des conduites d'excès est clairement assumé par la narratrice. Plus largement, cette séquence est, nous l'avons dit plus haut, emblématique d'une période d'environ deux années lors de laquelle le modèle de l'excessivité a été, si ce n'est prépondérant¹⁵¹, du moins présent et assumé comme tel (notamment dans le cadre des soirées lycéennes). En conséquence, et parce que, comme nous l'avons notamment montré dans la section précédente (section C), le retour sur des expériences passées ne vise pas seulement à construire un savoir objectif sur sa trajectoire mais est également, en tant que récit, une manière de se définir dans une sorte d'éternité¹⁵², l'importance donnée par la narratrice à la séquence de la pire soirée nous semble pouvoir être sociologiquement interprétée comme une manière pour elle de signifier la place décisive

¹⁵¹ Même à cette période où elle expérimente les usages excessifs, les pratiques festives de la narratrice demeurent substantiellement placées sous le signe de la sobriété ; en témoignent les très fréquentes soirées à la maison qui – hormis bien sûr la pire soirée – ne sont pas présentées comme excessives, ou les sorties en boîte qui, pour générer une certaine exaltation chez les trois amis, sont décrites comme relativement sages (cf. ci-avant dans cette section), voire certaines soirées lycéennes puisque la narratrice explique – faisant référence à ses « humeur » et « envie » – ne pas s'y être toujours conduite de façon excessive (cf. section C).

¹⁵² C'est-à-dire de saisir sa trajectoire personnelle comme une totalité dans laquelle passé, présent et futur se récapitulent.

qu'occupe cette dimension de l'excessivité – et derrière elle celle du père à laquelle elle est symboliquement reliée – dans son histoire.

Ajoutons brièvement, et pour conclure cette section, qu'au-delà du questionnement sur sa valeur d'évènement, c'est-à-dire sur la signification sociologique que la narratrice lui accorde dans la mise en intrigue de sa trajectoire biographique, le récit de cet épisode possède une indéniable valeur documentaire pour le socio-anthropologue s'intéressant à la problématique juvénile. Les nombreux détails sur les usages, représentations et ressentis des participantes (le récit de la première ivresse est en cela beaucoup moins riche) permettent d'éclairer, au-delà du contenu singulier que prend ici cette expérience, un fait social – celui de l'ivresse extrême – dont la forme est expérimentée aujourd'hui par de très nombreux adolescents.

V.E – UNE ADOLESCENCE SACRIFIÉE ?

Comme nous l'avons brièvement évoqué dans une section précédente, la narratrice développe à travers le récit des séquences qui ont marquées son adolescence l'idée selon laquelle cette période de son existence aurait été gâchée par ses problèmes familiaux ; ceux-ci l'auraient contrainte, de façon plus ou moins directe, à restreindre ses engagements dans des domaines importants de la vie sociale d'un adolescent, comme celui des relations amicales et des sorties festives. Ainsi la narratrice fait-elle état d'un certain nombre de *limitations* qui axiologiquement l'ont frustrée et conduite (aujourd'hui encore à travers leur évocation) à se dévaloriser, et qui sociologiquement l'ont obligée à assumer des responsabilités et à se positionner de façon singulière ; une singularité qu'elle analyse comme une *anormalité* en se comparant avec ce qu'elle imagine être une adolescence ou une vie de famille « normale ». À côté des sorties avec les amis ou en famille, la narratrice évoque des limitations dans le champ des relations amoureuses, qu'elle ne met, en revanche, pas explicitement en relation avec ses problèmes familiaux, mais impute à des déterminants « auto-référencés » (manque de confiance en soi, déficit de maturité, personnalité, envie), démontrant par là même que si la « problématique familiale » constitue le prisme majeur à travers lequel elle analyse sa trajectoire, elle ne définit pas son être par ce seul déterminisme.

Pourtant, malgré les limitations qu'elle s'imposait ou subissait, la narratrice ne fut pas – comme le montre l'ensemble de son récit – sans tisser des relations avec des jeunes de son âge ni réaliser

des expériences qui l'ont objectivement rattachée à l'univers social de l'adolescence. Consciente de cette réalité, celle-ci tempère le tableau plutôt négatif qu'elle dépeint de cette période de sa vie. Surtout, la narratrice démontre à nouveau une faculté à s'approprier des éléments d'adversité pour affirmer sa singularité, à travers des choix ou des traits de personnalité qu'elle assume elle-même, en son nom.

V.E.1 – LA PROBLÉMATIQUE FAMILIALE COMME FACTEUR DE LIMITATION, MAIS AUSSI D'ÉMANCIPATION

La narratrice explique comment elle et son frère, alors adolescents, restreignent leurs sorties afin de rester présents auprès de leur mère, tout à la fois dans le but de la sécuriser (ainsi que leur petite sœur) face au risque de violence du père, et de la reconforter en la soulageant de certaines tâches domestiques¹⁵³. Ces restrictions ne sont a priori pas le fait d'un interdit parental explicite ou d'une demande de la mère – qui ne s'en rend pas nécessairement compte¹⁵⁴ –, mais sont présentées comme relevant d'une forme d'*autocontrainte* que s'imposent les deux adolescents, sans en être d'ailleurs eux-mêmes pleinement conscients ; ainsi, la narratrice ne semble réaliser qu'aujourd'hui, en le racontant, que les « soirées à la maison » avec la cousine et la meilleure amie (cf. section précédente) n'avaient presque jamais lieu chez elle, et que la raison profonde en était peut-être qu'elle cherchait à tenir à distance cet univers relationnel de ses problèmes familiaux¹⁵⁵. Si la narratrice présente globalement ces privations comme le résultat d'une autocontrainte, elle souligne comment celles-ci ont pu également être subies ; par exemple à l'occasion de la construction de la maison familiale par le père, qui obligea son fils à l'assister sans relâche sur le chantier durant neuf mois¹⁵⁶. La narratrice fut elle-même

¹⁵³ « [...] on évitait les sorties, avec mon frère. Déjà... d'une on évitait que ma mère nous amène à droite et à gauche, parce que les weekends, la semaine on avait pas envie de l'embêter, et puis même... le fait de rester avec ma mère, et puis du coup ma petite sœur, pour éviter de... ce qui pourrait se passer en fait. [...] C'est plus parce qu'on avait la crainte, la peur, pour ma mère. Et puis même, de deux, dans tous les cas, je, on avait pas envie d'embêter notre mère pour qu'elle nous amène à droite à gauche, on avait plus envie qu'elle se repose le weekend... Parce que du coup, elle devait faire tout à la maison, le ménage, bien sûr on l'aidait mais, voilà le ménage, enfin, les courses, toutes ces tâches ménagères, sinon elle les faisait toute seule donc... »

¹⁵⁴ « [Enquêteur : Donc vous vous arrangez pour ne pas laisser votre mère et votre père seuls...] *Voilà. Oui. ... Mais ça, ma mère elle le sait pas je pense.* »

¹⁵⁵ « En général, je me rends compte qu'on allait jamais chez moi. ... Donc... pff je pense que je voulais pas qu'il y ait de problèmes, donc... c'est peut-être pour ça. »

¹⁵⁶ « [...] *mon frère à 16 ans il a dû construire la maison de mon père, à deux, à 15-16 ans, au lieu de... de sortir, voir tes copains, ce genre de choses... [...] Donc du coup il a embauché mon frère, à 16 ans... pour le faire. Donc... et mon frère il lui en veut encore aujourd'hui.* [Enquêteur : Pourquoi ?] *Parce qu'il lui a... cassé ça, un peu... son enfance, dans le sens où il aurait aimé sortir, du moins même la, enfin, c'était le soir de la semaine et les week-ends !* [Enquêteur : Pendant...] *Pendant neuf mois ! Je veux dire, ça... Et puis bah du coup... le moral, enfin, tout*

contrainte par ce projet puisqu'elle dut, durant cette période, s'occuper de sa sœur âgée d'un an (tâche qu'elle estime moins pénible que celle imposée au frère)¹⁵⁷.

On le perçoit déjà dans l'extrait précédent concernant l'enrôlement du frère sur le chantier de la maison familiale où elle insiste sur son âge (« 15-16 ans ») et parle d'« enfance » (qui recouvre ici plutôt ce que nous nommerions « adolescence »), la narratrice articule l'idée de privation avec ce qu'elle conçoit comme des caractéristiques propres à l'état de jeunesse : l'« envie de sortir » et de « s'amuser »¹⁵⁸. C'est à travers la comparaison avec les pairs adolescents (« nos amis ») que la narratrice analyse sociologiquement ces limitations non seulement comme l'expression d'une singularité, mais comme le signe d'une *anormalité* par rapport à ce qu'elle conçoit comme étant la vie ordinaire des jeunes de son âge. Face au risque de marginalisation et à la pression normative qui existe dans tout groupe social – et sans doute de façon particulièrement prégnante dans les groupes d'adolescents contemporains (cf. par exemple les travaux de Dominique Pasquier sur les groupes de lycéens) – le frère et la sœur s'inventent chacun des alibis pour préserver leur image face à leurs camarades¹⁵⁹. Le sentiment d'anormalité dépasse le cadre des rapports entre adolescents puisque la narratrice le mesure également à l'aune de ce qu'elle envisage comme une vie de famille « normale », dont le caractère pacifié est incompatible avec l'instabilité du père ; comme dans d'autres expériences mettant en jeu des comportements qu'elle juge inconvenants, la jeune femme souligne le poids du regard d'autrui et le sentiment de honte qui peut en découler¹⁶⁰.

ça, physiquement, le moral, ça, ça part quand même. Enfin, mon frère, il avait 15-16 ans quand même... enfin...

¹⁵⁷ « Du coup... moi je m'occupais de ma petite sœur qui avait un an, donc du coup... [...] Bon moi, j'étais moins... parce que moi je m'occupais de ma petite sœur, donc ça allait, c'est plus mon frère où il était tous les jours dehors... [Enquêteur : Pourquoi tu t'occupais de ta petite sœur ?] Parce que ma mère, du coup, elle était au chantier aussi. Donc... donc du coup, c'est moi qui m'occupais de la petite sœur. »

¹⁵⁸ « C'est pas... c'est pas qu'on s'est sacrifié, mais... on a fait beaucoup de choses que je pense que quand on est jeune on fait pas parce qu'on a envie de sortir et tout, que nous on l'a pas fait. Parce que... je pense qu'on a eu une vie de famille qui faisait que on pouvait pas se permettre... de s'amuser, de sortir. Bien sûr, on s'amusait de temps en temps, mais... par rapport à nos amis on... sortait pas. Enfin, non. »

¹⁵⁹ « Ah bah, ils [nos amis] sortaient tous les weekends, je veux dire, ils allaient tous les weekends en boîte ou... ils faisaient des sorties que, nous on restait à la maison. Je veux dire... les lundis quand on revenait au collège, ou mon frère lycée, enfin, ça dépendait, on entendait ce qu'ils faisaient de leur weekend, et nous "non", on faisait genre "non, trop la flemme, pas envie de sortir"... ou, bah voilà. »

¹⁶⁰ « [...] si on aurait pu éviter tout ça [les comportements violents du père], c'est vrai qu'on aurait eu je pense une famille... paisible, normale et... je veux dire on, on... on évitait de sortir, pour éviter que mon père... pète des crises... pour éviter que les, les regards des gens aussi parce que y a des gens dans des soirées on connaît pas... qui nous regarde d'une autre façon du coup, parce que il pète les plombs, il fait... enfin, c'est une honte, hein, limite, donc on voulait plus sortir nous. »

Si la problématique familiale semble peser sur elle comme un carcan, la narratrice parvient néanmoins à s'en défaire partiellement pour tisser des relations avec ses pairs et partager avec eux des expériences en dehors du seul cadre scolaire. Ainsi, nous avons vu dans les deux sections précédentes qu'à partir de la seconde moitié des années collège – et bien que sa situation familiale ne connaisse pas d'évolutions notables – la narratrice fréquente au moins deux groupes de pairs générationnels : sa cousine et sa meilleure amie, qu'elle voit de façon assidue (presque chaque semaine) et avec qui elle entretient une relation intime ; et ses camarades de classe avec qui les relations sont moins approfondies (d'autant que le groupe se renouvelle avec le passage au lycée), mais qu'elle retrouve plusieurs fois par an dans le cadre de réunions festives. C'est dans cette perspective d'un contexte familial toujours source de tensions et d'autolimitations (même si une autonomie relationnelle peut néanmoins s'exercer) que la narratrice interprète, comme nous l'avons vu, ses quelques conduites d'ivresse comme un exutoire¹⁶¹. Si elle a conscience de s'octroyer, surtout à partir de son entrée au lycée, davantage de « liberté », elle estime demeurer dans une forme de restriction qui la rend anormale par rapport à ses camarades¹⁶².

La narratrice porte un regard ambivalent sur la problématique familiale dont l'influence, globalement envisagée comme néfaste, peut, sous certains aspects, être jugée « constructive ». Nous l'avons vu précédemment, le moment où elle s'engage dans une posture active de protection de sa mère (ayant pour corollaire l'affrontement avec son père) peut être conçu comme une prise de pouvoir sur elle-même et sur un environnement familial vis-à-vis duquel elle était longtemps demeurée passive¹⁶³ (ce que nous avons analysé comme l'expression d'un

¹⁶¹ Pour rappel : « *Envie d'oublier, de m'évader... d'être libre, je sais pas si vous voyez ce que je veux dire, mais... ouais, d'oublier mes ennuis et puis... et puis me dire "bah j'ai envie de profiter"... je veux dire "chacun son tour"... je sais pas.* » ; « [...] *je pense qu'il y a, y a une part de responsabilité par rapport, par rapport à mes soirées où j'avais vraiment envie de boire... à un point où... j'étais en ivresse, quoi. Je pense que c'est dû à... à ma vie... de famille, je pense. Avoir envie d'oublier, d'être libre... de plus penser à mes problèmes... Je pense, je pense que c'est lié.* »

¹⁶² Pour rappel : « [Enquêteur : Est-ce qu'à cette époque-là, tu te sens... différente [d'avant]...] *Je me sens un peu différente dans le sens où... je me donne plus de liberté où je dis... où je me dis... j'ai envie de me lâcher, j'ai envie de sortir quand même... mais j'ai quand même une restrainte. Enfin, je sors plus que... au collège, mais je sors moins que l, les... gens de ma classe. Quand même. Ça reste quand même limité moi. Je sors plus qu'avant, mais [elle souligne ce mot] je sors... je sors pas encore assez par rapport à mes amis, ça c'est sûr.* »

¹⁶³ Pour rappel : « » [...] *mon frère et moi [...] on entendait des choses des fois, à la maison, le soir, mais c'est vrai que... au bout d'une semaine, c'est pas qu'on oubliait, mais on passait. Et c'est vrai qu'on était jeune donc on se rendait pas compte, je pense, enfin... moi, pour ma part, je me rendais compte qu'il se passait des choses, mais je pensais pas que c'était aussi grave.* » ; « [...] *je me suis affirmée dans le sens où là j'ai commencé à... à affronter mon père, en fait. C'est à ce moment-là quand je me suis rendu compte de comment il était où... à ce moment-là mon frère et puis moi on l'affrontait, moralement bien sûr, ou quand il commençait à... à hausser la voix, des choses... pas plaisantes où... on commençait à hausser la voix et du coup... [...] c'est à ce moment-là en fait qu'on s'est affirmé entre guillemets, qu'on s'est rendu compte les choses et que... du coup, je pense que c'est dans les moments-là qu'on s'est rendu compte qu'on... enfin, qu'on protégeait notre mère [...]. »*

impouvoir inhérent à sa condition socio-anthropologique d'enfant ; cf. section A). Nous avons également précédemment évoqué le fait que la narratrice soit rétrospectivement en mesure de concevoir la problématique familiale comme une opportunité « grâce » à laquelle elle a pu acquérir, plus rapidement que d'autres jeunes de son âge, une forme de maturité dont elle fait aujourd'hui une facette positive de son identité¹⁶⁴ (cf. section C).

Par ailleurs, la narratrice fait référence à l'idée de « sacrifice » pour expliquer ses prises de position vis-à-vis de la problématique familiale¹⁶⁵. Le recours à ce qualificatif, évoquant de façon positive la notion de dévouement, peut être axiologiquement interprété comme un moyen de légitimer ou de redonner une valeur à des comportements par ailleurs définis péjorativement comme limitations comportementales ou comme anomalies sociales. Dans l'extrait qui précède on remarque également que le sacrifice est sociologiquement conçu comme un contenu de l'échange symbolique avec la mère, à travers lequel la narratrice et son frère s'inscrivent dans un mouvement de contre-don répondant au sacrifice initial de la mère pour eux. Ce qui est axiologiquement défini comme « restrictions » ou comme « contraintes » ressort ici sociologiquement d'une forme d'« obligation » ou de « devoir-être » relatif au fait d'assumer des responsabilités, c'est-à-dire d'échanger des services avec autrui selon une (socio)logique du « don » et de la « dette »¹⁶⁶. Ainsi, l'engagement *pour autrui* de la narratrice et de son frère peut être conçu comme un marqueur d'émancipation puisqu'il rend compte de leur capacité de participer à l'*échange social*, et ce faisant de dépasser la situation d'assujettissement qui caractérise le rapport de l'enfant au parent (ou à l'adulte en général) pour s'inscrire dans une relation de parité impliquant une réciprocité des relations de prise en charge. Mais cet engagement pourrait également être envisagé comme un facteur de déstructuration ou d'aliénation s'il renvoyait à un brouillage des frontières générationnelles et à une problématique de « parentalisation »¹⁶⁷. Si certains indices peuvent le laisser croire, reconnaissons que nous ne disposons pas d'éléments suffisants pour soutenir ici une telle hypothèse.

¹⁶⁴ Pour rappel : « *Mais je pense que mon caractère est lié à ma situation. J'ai remarqué que... y a beaucoup de choses... que je veux ou que je veux pas, enfin... et je crois que c'est entre guillemets grâce à, à ma situation que je suis devenue quelqu'un comme ça. [Enquêteur : Ta situation ?] Bah... la situation de ma famille, j'ai vu des choses... enfin... je pense qu'on a grandi plus vite que... qu'on aurait dû, en fait. Par rapport à tout ce qui s'est passé, tout ce qu'il y a eu... ça nous a fait murir plus vite... que les autres. Et du coup... parce qu'on a dû avoir, entre guillemets, plus de responsabilités [...].* »

¹⁶⁵ « *Ce, c'est peut-être méchant à dire pour mon père, mais je pense que oui, on s'est sacrifié pour ma mère, mais on peut dire qu'elle s'est sacrifiée aussi pour nous.* »

¹⁶⁶ Ainsi s'agit-il toujours, non pas simplement de « donner » mais de « rendre » service à un autre structurellement posé comme « créancier » (Gagnepain, 1991, p. 90).

¹⁶⁷ C'est-à-dire le fait pour un enfant ou un adolescent d'assumer des responsabilités plus importantes que ne lui permet son âge ou sa maturité (Le Goff, 2005, p. 286).

Enfin, l'évocation de la problématique familiale donne l'occasion à la narratrice d'affirmer sa proximité avec son frère et sa sœur qui – au-delà de la façon nécessairement singulière à travers laquelle chacun d'eux a expérimenté, et dans une certaine mesure expérimente encore, cette adversité – ont subi, comme elle, les errements du père et leurs conséquences sur les relations familiales¹⁶⁸. La narratrice se sent d'autant plus proche de son frère qu'elle et lui ont adopté à la même époque des positionnements et modes de contribution similaires au sein de la famille, visant, comme on l'a évoqué plus haut, à protéger et soutenir la mère. Bien qu'il puisse objectivement s'apparenter à une forme de coopération entre partenaires, ce processus n'a, là encore, pas été nécessairement conscientisé par les acteurs, qui l'ont mis en œuvre sans s'accorder explicitement¹⁶⁹. La proximité en âge de la narratrice et du frère (un an et demi seulement d'écart, contre une dizaine d'année entre la narratrice et sa sœur) est sans doute un élément favorisant ce rapprochement. En définitive, si la narratrice pose à travers son récit la problématique familiale comme un élément surdéterminant sa trajectoire personnelle, elle y voit par extension un facteur pesant avec force sur le devenir de ses proches. Ainsi estime-t-elle que le père constitue pour son frère (comme pour elle-même) un contre-modèle en fonction duquel celui-ci oriente ses pratiques, spécialement dans le domaine des usages d'alcool¹⁷⁰. La sœur est, pour sa part, perçue comme un être particulièrement fragile, son jeune âge la rendant moins capable de réagir positivement à l'influence néfaste du père qui constitue dès lors un danger duquel il faut la protéger (nous y reviendrons plus loin)¹⁷¹.

V.E.2 – DES RELATIONS AMOUREUSES DÉCEVANTES

La thématique des relations amoureuses est également abordée par la narratrice sous l'angle de la limitation et de l'anormalité, mais elle n'est pas explicitement mise en relation avec la

¹⁶⁸ « [...] c'est toujours vers ma mère que j'allais voir parce que je savais bien que mon père... était pas intéressé par rapport à ce que je disais. Mais que ça soit pour mon frère, pour moi ou pour ma petite sœur, je veux dire, y a pas que pour moi, c'était... pour les trois enfants. »

¹⁶⁹ « [Enquêteur : Donc ça, à partir de 16-17 ans avec ton frère vous êtes rentrés dans cette... ce fonctionnement-là...] Oui, bah... Mais le pire c'est qu'on l'a fait mutuelle, enfin, mutuellement sans se concerter. On a senti, je pense, tous les deux que on avait le besoin de protéger notre mère, je pense. »

¹⁷⁰ « Mon frère aussi, hein. Je veux dire, je pense qu'on a pas envie de ressembler à mon père, c'est surtout ça. » ; « Bah mon frère, je pense que c'est ça. Il boit pas... il boit à peine de l'alcool, limite pas de, pas d'alcool du tout. [...] Je pense qu'il doit boire moins que moi, je pense. [...] je sais pas, je pense qu'il a été quand même un peu fêtard mais là, le jour d'aujourd'hui, je pense qu'il veut surtout pas ressembler à mon père. »

¹⁷¹ « Bah ma sœur, elle a parlé avec un psychologue parce que elle a voulu... se [sa voix chancèle à cause de l'émotion], bah se tuer... enfin y a eu beaucoup de choses... » ; « [...] elle a que 15 ans. En plus, déjà mentalement elle va pas bien parce que bon, bah, à 15 ans c'est l'adolescence, tout va mal... les petits copains, je pense, les cours... elle a pas besoin de ça. »

problématique familiale. Évoquée de façon annexe au sujet de la drague dans les soirées lycéennes ou les sorties en boîte, c'est à partir d'une relance de l'enquêteur que la narratrice développe cette dimension de sa trajectoire.

La narratrice fait état durant les années collège-lycée¹⁷² de quelques relations amoureuses, présentées de façon générale comme irrégulières et passagères¹⁷³. À nouveau, elle se réfère plus ou moins explicitement à une norme vis-à-vis de laquelle elle se juge d'abord conforme (« comme tout le monde »), voire estimable (« c'est pas mal, hein »), avant de présenter ses relations sous un jour problématique (« le problème » ; « cassait »). La narratrice déplore le fait que ses relations amoureuses ne duraient pas et conçoit ces échecs comme le résultat d'une inadéquation entre son désir de rester vierge (du moins d'attendre la « bonne personne » et de se sentir « prête ») et celui des garçons de réaliser au plus vite l'acte sexuel¹⁷⁴. Cette différence de conception de l'enjeu du premier rapport sexuel entre fille et garçon est un phénomène commun à l'adolescence (Bozon, 2012, pp. 126-127), mais elle renvoie la narratrice à un sentiment d'anormalité s'exprimant sous l'angle du « retard »¹⁷⁵. Ce sentiment s'étaye sur la comparaison avec les femmes de son entourage qui sont ses référentes en matière de féminité : ses copines de classe¹⁷⁶, sa cousine¹⁷⁷, et même sa mère avec qui la différence générationnelle accentue l'effet de contraste et le sentiment d'être en retard¹⁷⁸. Soulignons que l'âge médian du premier rapport sexuel en 2010 en France est de 17,6 ans pour les filles et 17,4 ans pour les garçons¹⁷⁹ ; l'écart d'environ deux ans qui sépare la narratrice de cette moyenne peut apparaître relativement faible, mais il faut sans doute l'interpréter à l'aune de la tendance des adolescents à se représenter l'âge d'entrée dans la sexualité comme étant plus précoce qu'il ne l'est en

¹⁷² Dans l'extrait qui suit elle mentionne le collège, mais la suite de son propos indique qu'il s'agit d'une période s'étalant jusqu'à ces 17-18 ans, avant qu'elle ne rencontre vers 19 ans un garçon avec qui elle aura une relation relativement durable.

¹⁷³ « Bah... au collège, oui, j'ai des petits copains comme, comme tout le monde, ça va, bah... ça va et vient, non. C'est des histoires qui durent... [...] Bah le plus longtemps que ça a duré c'était six mois. Je me dis que c'est pas mal, hein, au collège... six mois c'est bien. Et... après ça a été un coup d'un mois ou deux mais le problème c'est même pas moi qui cassait, c'était eux parce que ils avaient pas ce qu'ils voulaient. Voilà. Forcément. »

¹⁷⁴ « Et puis, les garçons... voilà, je savais qu'ils voulaient sortir avec moi, à un moment donné, c'était pour ça, mais... tant que j'étais pas prête y avait rien et forcément, bah ils cassaient avec moi parce qu'ils avaient rien... »

¹⁷⁵ « Ah mais j, j'ai, entre nous, je l'ai, je l'ai fait... très tard. » ; « Pour vous dire, je l'ai fait à 19 ans. »

¹⁷⁶ « Parce que elles en général à 13-14 ans, elles avaient déjà. Mais moi je... [...] Mes copines de... de BEP, quand je commençais à discuter en disant que je l'avais pas encore fait, donc j'avais 16-17 ans, et elles, elles avaient déjà commencé, elles l'avaient déjà fait. »

¹⁷⁷ « [...] même ma cousine, on va dire, elle l'a fait jeune. »

¹⁷⁸ « J'ai même battue ma mère, c'est pour vous dire. La génération n'est pas la même... [Elle rit] »

¹⁷⁹ Source : INED ; URL : <https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/memos-demo/focus/l-age-au-premier-rapport-sexuel/>

réalité (Maillochon et al., 2014, p. 40). Toutefois, ce qui pourrait se traduire par une pression à la conformité est tempéré par le soutien que la narratrice reçoit de ses paires¹⁸⁰.

Interrogée sur les raisons profondes qui, en matière de sexualité, la mettaient en porte-à-faux avec les garçons et la distinguaient des femmes de son entourage, la narratrice ne va pas puiser dans son contexte familial mais justifie son positionnement sur la base de déterminants personnels. Ainsi mobilise-t-elle de façon appuyée un registre déficitaire dont les deux éléments centraux sont le « manque de confiance en [soi] » et le manque de maturité (à travers l'expression « pas prête »)¹⁸¹. Dans un registre plus valorisant, la narratrice fait à nouveau référence à sa personnalité (« je suis pas quelqu'un de ») et à ses désirs (« j'avais pas envie de »), mais aussi à son système de valeur (« une bonne personne » ; « ça me choquait »), contrebalançant, du moins articulant la rhétorique du manque avec celle du choix¹⁸². Dans les deux cas, c'est en elle-même qu'elle situe l'origine de ce qui la singularise face à ce qu'elle conçoit comme une normalité en matière de sexualité adolescente. Ce type de discours auto-référencé, que la narratrice développe à d'autres moments de son récit, manifeste sa capacité d'analyser sa trajectoire en dehors du seul déterminisme familial.

V.E.3 – UNE ANORMALITÉ « NORMALE »

Au final, le regard rétrospectif que jette la narratrice sur son adolescence est empreint d'une relative déception, du moins d'un sentiment d'inachèvement dans la mesure où elle estime s'être tenue en retrait, être allée moins loin que les autres ou plus tardivement, ce qui l'a conduit à se déconsidérer et à s'estimer anormale. Ce point de vue ne doit pas masquer la réalité de ses engagements sociaux qui transparaît à travers son récit et montre qu'elle a tissé des relations et

¹⁸⁰ « Et puis... ce qui était bien, c'est que mes copines [du lycée-BEP] m'encourageaient dans le sens où elles avaient pas honte de moi, au contraire, elles me disaient bah c'est bien et tout. [...] Et... elles m'avaient rassurée en me disant bah c'est bien, moi je veux dire, t'attends... la bonne personne, ben voilà. »

¹⁸¹ « Non, le manque de confiance en moi, la peur, aussi, bah... y a la crainte aussi, et puis le manque de confiance en moi... et puis aussi bien sûr trouver la bonne personne. Mais... j'ai... [Enquêteur : Tu te sentais pas...] Je me sentais pas capable. » ; « [...] j'avais pas confiance en moi, et surtout que j'étais pas prête, j'avais pas envie de m'obliger à... » ; « Ouais, y a beaucoup de choses. Le manque de confiance en moi... et puis, faut pas croire mais je suis timide. [Elle rit] Non, je sais pas... ouais, le manque de confiance en moi... enfin, je sais pas. Et puis, j'étais pas prête... »

¹⁸² « Je suis pas quelqu'un de... qui donne comme ça. Alors effectivement... ça plaît pas, alors effectivement bah... j'ai pas eu plein de garçons, mais j'en ai eu... parce que je pensais que ça aurait été... une bonne personne, pour que ça dure assez longtemps sans qu'il y ait quoi que ce soit. » ; « [...] comme j'avais pas confiance en moi, et surtout que j'étais pas prête, j'avais pas envie de m'obliger à... » ; « Et c'est vrai que moi ça me choquait... qu'à cet âge-là elles [mes copines du lycée] avaient déjà commencé, quoi, enfin je veux dire... même ma cousine, on va dire, elle l'a fait jeune. »

traversé des expériences l'ayant objectivement rattachée à l'univers social de l'adolescence, vis-à-vis duquel elle se sentait pourtant en décalage. Ce sentiment de non-conformité peut sans doute être mis en relation avec des processus de pression normative auxquels la narratrice a été confrontée dans certains des groupes de pairs générationnels qu'elle a fréquentés, et avec lesquels elle a eu – pour différentes raisons, notamment familiales – du mal à composer. Plus profondément, l'importance accordée par la narratrice, alors adolescente, à ce type d'engagement nous semble manifester l'*impératif anthropologique* que représente, à cet âge où la dépendance à l'égard des parents est encore très forte, le besoin de sortir, d'établir des relations amicales et amoureuses en dehors du contexte familial, c'est-à-dire d'affirmer une coupure tant matérielle que symbolique avec cet univers.

Ce besoin de coupure apparaît d'autant plus crucial pour la narratrice que celle-ci décrit un milieu familial oppressant et source de nombreuses limitations. À nouveau, ressort de son propos l'importance donnée à la problématique familiale, dont elle fait le facteur explicatif primordial de sa trajectoire. Toutefois, la jeune femme démontre également à travers son récit comment elle est en mesure de ne pas subir passivement cette situation d'adversité, mais d'y faire face en adoptant une posture active de soutien à sa mère et à sa sœur, et en coopérant objectivement avec son frère. Comme d'autres expériences de son parcours, cette épreuve lui permet de se forger un caractère *propre*, d'affirmer des points de vue éthiques et d'affermir ses compétences sociologiques ; ainsi, par exemple, reconnaît-elle avoir acquis « grâce » à ses problèmes familiaux un sens de la responsabilité qui la singularise et la valorise. En outre, pour autant qu'elle accorde une place centrale à la problématique familiale dans l'explication de sa trajectoire, nous avons vu à travers l'analyse qu'elle opère de ses difficultés amoureuses qu'elle est en mesure de concevoir d'autres déterminismes (notamment dans un registre « auto-référencé »).

À la réalité d'une problématique familiale singulière – impliquant des carences et des heurts probablement accentués par rapport à d'autres milieux par l'instabilité comportementale du père – s'articule la problématique générale de l'adolescence qui est anthropologiquement celle de *l'accès au principe rationnel d'altérité*, c'est-à-dire à cette modalité spécifique de l'abstraction qu'est l'*absence* et dont découle la révélation de l'artificialité et l'arbitrarité fondamentales des rapports humains (cf. chapitres III, section B et synthèse de la première partie). Si le foyer de ces bouleversements se situe au plan sociologique, cette expérience de l'absence réactualise celle axiologique (déjà éprouvée durant l'enfance) du manque, qui charrie

son lot de frustrations, de contrariétés, voire de ressentiments, mais aussi de passages à l'acte et autres comportements licencieux qui dialectiquement visent à combler l'insatisfaction structurelle générée par le manque. Ainsi la déception ou la mésestime de soi exprimées par la narratrice à plusieurs reprises dans son récit¹⁸³ sont-elles à resituer dans cette problématique générale de la *désillusion* à l'adolescence (Rassial, 1996, 2009 ; Lesourd 2002 ; 2005).

Si l'on s'en tient au plan sociologique des relations à l'altérité, la découverte structurale de l'arbitrarité des rapports humains confronte l'adolescent au nécessaire « ratage » de toute relation sociale, c'est-à-dire à l'irréductible part de singularité qui existe en chacun et le fait diverger d'autrui¹⁸⁴. C'est bien cette incomplétude qu'expérimente la narratrice à travers la non-coïncidence de son désir et de celui des garçons avec qui elle tente d'établir des « relations amoureuses » ; probablement ce principe d'incomplétude entre-t-il également en jeu dans le décalage qu'elle perçoit entre ce qu'elle analyse d'elle-même et des autres auxquels elle se compare (ces « adolescents normaux » avec des « familles normales »). La narratrice n'est pas totalement adaptée, ajustée aux autres qu'elle fréquente (ses camarades du collège ou du lycée, ses petits copains, sa famille), et cela est tout à fait « normal » ou plus exactement « rationnel » puisque ce écart rend précisément compte du principe d'altérité auquel elle a émergé comme tout sujet sorti de l'enfance et qui lui cette capacité d'*excentration* grâce à laquelle elle peut relativiser ses ancrages sociaux, circuler d'un univers à un autre sans y être jamais totalement assujettie.

L'expérience anthropologique de l'absence n'en est pas moins déstabilisante et l'acteur – a fortiori l'adolescent qui vient d'y émerger¹⁸⁵ – tend à la contester en maintenant l'illusion d'une complétude possible entre soi et autrui. Aussi le groupe que la narratrice forme avec sa cousine et sa meilleure amie prend-il de l'importance puisqu'il est celui dans lequel l'illusion de complétude, l'illusion de participer d'un destin commun, de faire corps avec l'autre dans une forme de « *communitas existentielle* » (Turner, 1990) est la plus efficacement maintenue. D'abord par l'esprit de sororité et la symbolique familiale qui imprègnent leur relation, mais également par le contenu ludique et convivial de leurs réunions : du partage affinitaire et pratiques de « *cocooning* » des « soirées à la maison », à la traversée commune d'une

¹⁸³ Nous en verrons encore des illustrations dans la section suivante.

¹⁸⁴ Ce que repèrent et analysent fort justement les psychanalystes à la suite de Lacan et de son célèbre aphorisme « Il n'y a pas de rapport sexuel » (cf. chapitre III, section B).

¹⁸⁵ Nous avons émis l'hypothèse dans la conclusion du chapitre III d'une fragilité psychique inhérente, sans lui être exclusive, au moment de cette émergence.

expérience paroxystique comme fut celle de la « pire soirée », en passant par l'enthousiasme générée par le mélange alcool-danse-drague des « sorties en boîte » (cf. section D). Ainsi les pratiques à caractère festif, dans leur diversité, parce qu'elles permettent de jouer avec les frontières de l'ordinaire tout en soudant le groupe autour de mêmes objets dans une perspective régressive-fusionnelle, paraissent jouer un rôle éminent dans le maintien de cette « illusion groupale » (Anzieu, 1999 ; Chapelier, 2005).

V.F – FUIR, AU PRIX D'UNE DÉPOSSESSION DE SOI

La « séquence bordelaise » correspond à une période d'environ un an et demi lors de laquelle la narratrice partit rejoindre son « copain » d'alors (rencontré lors de sa quatrième et dernière année de lycée) pour vivre avec lui dans sa ville d'origine. La jeune femme venait d'avoir 20 ans et d'obtenir un « bac pro » pour lequel elle avait été obligée durant deux années d'internat de rompre avec son cadre habituel (cf. section C), lorsqu'elle prit, contre toute attente, cette décision qui l'éloigna comme jamais auparavant de son milieu familial. C'est bien dans cette perspective de coupure, et même de fuite, que s'opéra le départ pour Bordeaux qui répondait à la difficulté croissante de la narratrice de faire face aux problèmes familiaux, toujours cristallisés sur les inconduites du père et l'enjeu de la séparation des parents. La jeune femme ne se saisit pas moins de l'opportunité de ce changement pour tenter de s'épanouir socialement, sur le plan conjugal mais également professionnel. Néanmoins, elle se heurta à de nombreux obstacles et connut des déconvenues successives qui lui firent sociologiquement expérimenter une condition de « minoritaire » et axiologiquement ressentir un profond sentiment de déception qui imprègne encore aujourd'hui le récit qu'elle fait de cette séquence.

V.F.1 – BORDEAUX : LA FUITE

À nouveau la problématique familiale est mise au premier plan puisque la narratrice situe à l'origine de son départ à Bordeaux une nouvelle crise de son père¹⁸⁶. L'intervention de la police

¹⁸⁶ « [Enquêteur : T'obtiens ton bac pro.] *Oui. Donc après, à ce moment-là... y a eu un gros problème avec mon père, pendant les vacances. C'est ça qui a fait que je suis partie de la maison pour vivre à Bordeaux, rejoindre mon copain.* » ; « *Et donc en fait quand j'ai eu mon bac, voilà, c'était l'été... et... du coup je devais le rejoindre pour juste l'été, pour les vacances, qu'on se voie à Bordeaux, mais du coup ça a été autrement parce que... mon père a... pétié les plombs à, pendant les vacances. Et... ça a été très loin.* [Enquêteur : C'est-à-dire...] *...Comment dire... ma mère elle se, enfin... il a été tr, enfin, violent physiquem, moralement, physiquement je crois pas, mais... ma mère elle a senti que ça allait pas le faire, elle a appelé la police, ils sont venus chez nous, arrêter mon père,*

et l'hospitalisation du père sont présentées comme des évènements déclencheurs, mais la décision de partir s'inscrit dans un contexte global de tensions au sein de la famille que la jeune femme avait de plus en plus de difficulté à supporter.

Rappelons qu'au cours de son adolescence la narratrice a progressivement pris une part active dans le conflit familial, passant de l'état d'un savoir diffus (incorporé mais pas approprié) à celui d'un savoir articulé avec un véritable pouvoir d'agir qui l'a conduite à s'opposer de plus en plus ouvertement à son père au nom de la défense de sa mère et de sa petite sœur (cf. sections A et E). Alors que la problématique familiale s'est resserrée autour du conflit entre un père défini comme « agresseur » et une mère « victime », la narratrice s'est focalisée sur l'enjeu de la séparation des parents envisagée jusqu'à aujourd'hui (cf. section H) comme la seule issue possible pour dénouer le drame familial. La crise du père qui provoque son départ de la maison réalise ce désir de séparation sans libérer pour autant la narratrice qui se sent dépassée par une situation à laquelle elle ne parvient plus à faire face¹⁸⁷. Aussi sa décision de partir à Bordeaux peut-elle être conçue comme une *fuite*, une manière de mettre à distance une problématique familiale vécue comme oppressante¹⁸⁸. La déstabilisation éprouvée alors est palpable dans le récit qu'elle fait de cet épisode, dont les tenants demeurent relativement flous et le souvenir empreint d'une forte charge émotionnelle¹⁸⁹.

Le récit de cet épisode à l'issue duquel la narratrice décide de s'exiler loin de sa famille donne l'occasion d'évoquer le personnage de la mère à laquelle la jeune femme est très fortement attachée, jusqu'à l'idéaliser (cf. section A). Le rapport à la mère est néanmoins plus complexe qu'il n'y paraît et, loin de se résumer à un simple attachement fusionnel, il connaît des évolutions indiquant son ambivalence. Ainsi, la narratrice se souvient avoir éprouvé de la déception à l'égard de la mère, déplorant chez celle-ci ce qu'elle percevait comme un manque

et l'amener en... hôpital psychiatrique, enfin voilà, et... Et du coup, c'est ça qui fait que... que c'est parti vraiment loin, enfin, c'était, il a vraiment été mauvais et tout, et c'est là que j'ai décidé de partir, en fait. »

¹⁸⁷ « Ouais, j'en avais marre, j'en avais marre. Y avait un ras-le-bol, j'en pouvais plus, [...] c'était plus possible. »

¹⁸⁸ On remarque que la narratrice a déjà exprimé ce besoin de mise à distance d'une réalité familiale oppressante ; du moins, c'est un des motifs qu'elle a avancé pour expliquer certains comportements d'ivresse auxquels elle s'est adonnée durant ses deux premières années de lycée (cf. section C). Il faut dire qu'elle n'avait à l'époque pas d'autres échappatoires, du moins n'avait-elle pas les moyens matériels de quitter physiquement sa famille comme c'est le cas au moment de son départ à Bordeaux.

¹⁸⁹ « [...] c'est là que j'ai décidé de partir, en fait. ... Enfin, je sais pas... Je sais pas comment expliquer, ouais... [...] [Enquêteur : Sur le moment quoi, tu décides de partir...] Oui, ouais, bah c'est pas sur le moment même, mais deux ou trois jours après la situation, je crois... enfin... ça m'embrouille un peu, je sais plus trop vraiment parce que c'était un moment assez fort et... du coup... je... c'est... c'est chaud quoi. [Elle sourit] C'est vraiment dur. Et... du coup... du coup, oui, ouais, y a eu des choses qui ont fait que j'ai, j'ai voulu partir [...]. »

de pugnacité face au père ; pugnacité dont elle se voyait assumer seule la charge¹⁹⁰. Reconnaissant que ce sentiment de dépit envers la mère a contribué à sa décision de partir à Bordeaux, la narratrice réévalue aujourd'hui son jugement en estimant que le positionnement moins belliqueux de sa mère était sans doute plus judicieux que le sien. S'associant symboliquement au père à travers le « caractère » (cf. section A et 3), la jeune femme réinstaure sa mère à une place d'idéal qui la fait se déprécier comparativement (« conne » et « bête » *versus* « maline » et « intelligente »). Cette dévalorisation s'accompagne de l'expression de regrets et d'un sentiment de culpabilité lié au fait d'avoir, selon elle, égoïstement abandonné sa mère et sa sœur face au père dont elle ne pouvait ignorer qu'il reviendrait tôt ou tard à la maison¹⁹¹.

Cette dépréciation d'elle-même (déjà perceptible dans des séquences précédentes) imprègne l'ensemble du récit de la séquence bordelaise qui est globalement placée sous le signe de la déception et de l'échec. Partie précipitamment dans un souci de fuir plutôt que dans le cadre d'un projet réfléchi, la narratrice va connaître une série de déconvenues qu'elle raconte aujourd'hui avec amertume.

V.F.2 – BORDEAUX : LA FÊTE (ASTREINTE)

La principale déconvenue mise en avant par la narratrice dans le récit de cette séquence concerne son copain, dont elle réalise aujourd'hui qu'elle le connaissait très peu quand elle décida de le rejoindre pour s'installer avec lui. Rencontré dans son second lycée (où elle préparait son bac et logeait à l'internat) par l'intermédiaire d'une amie « qui sortait avec un de

¹⁹⁰ « Et puis dans un sens j'en voulais à ma mère parce qu'elle me défendait pas comme j'aurais aimé qu'elle me défende. J'avais l'impression en fait que c'était moi qui faisais le boulot, dans le sens où c'est moi qui me prenait tête à mon père. En fait je... c'est ma mère qui était maline, c'est moi qui était conne. Parce que c'est moi qui empirais en fait les choses, à vouloir... m'affronter contre mon père. [...]. Et ma mère... voilà. Et moi j'ai... j'ai pas ces caractères-là, moi malheureusement j'ai le caractère de mon père [...]. Et... effectivement, j'ai été bête, je me rends compte... ma mère, j... enfin voilà, elle était plus intelligente que moi là-dessus, elle connaît mon père plus que moi, forcément, parce qu'elle a eu plus de situations comme ça que moi j'en ai eues... lors de mon enfance. Mais... j'en ai voulu [à ma mère] et... voilà, je suis partie pendant deux ans après... ou... un an et demi [...]. »

¹⁹¹ « Et... du coup... du coup, oui, ouais, y a eu des choses qui ont fait que j'ai, j'ai voulu partir et... malheureusement... je pensais qu'à moi parce que j'ai laissé ma mère. Et ça je le regrette... aujourd'hui, hein. Parce que j'ai, j'ai tout quitté... pour ma petite personne et j'ai quitté ma mère et ma petite sœur, quoi. Parce que mon père est revenu après, parce que ma mère... elle a été... comment dire... elle a revu mon père à l'hôpital, ça l'a fait fondre donc elle a décidé de le faire sortir, donc... forcément... [Enquêteur : Toi tu pensais que du coup cet événement-là ça allait... entériner la séparation entre eux...] Non, non, non je savais pas. Non, je... je pouvais l'espérer, mais... non, je savais même, non au fond de moi je savais qu'il allait revenir. Parce que, parce que ça se finit toujours comme ça. »

ses copains », les deux jeunes gens entament leur relation amoureuse au début de la seconde année de bac pro. Cependant, ils se fréquentent peu (en moyenne cinq jours par mois) en raison de l'éloignement de leurs localités d'origine et de l'enseignement « en alternance » qui inclut d'importantes périodes de stage. S'il est déjà arrivé à la narratrice de rejoindre son copain à Bordeaux pendant des vacances scolaires (notamment un séjour de deux semaines en début d'été), c'est seulement à partir du moment où elle décide de s'installer avec lui que débute réellement leur vie commune. Durant un ou deux mois le couple habite chez les beaux-parents, avant de trouver enfin un appartement où s'établir.

La narratrice découvre alors une facette insoupçonnée de la personnalité de son copain qui se révèle être un véritable « fêtard », aimant sortir en boîte et passer des soirées en appartement avec ses amis, les usages de substances psychoactives (essentiellement alcool et cannabis) occupant une place centrale dans ces activités¹⁹². Immersée dans un milieu où elle n'a presque aucun repère, la narratrice s'ajuste aux pratiques de son copain et de ses amis, vis-à-vis desquelles elle conserve néanmoins une certaine retenue s'exprimant particulièrement au sujet de l'usage de cannabis¹⁹³. Nous avons vu à travers le récit de séquences antérieures (cf. sections C et D) que la narratrice associe la consommation de cette substance à un modèle d'usages socialement caractérisé d'excessif, au sujet duquel elle s'est globalement toujours tenue en retrait même si elle a pu y adhérer ponctuellement (notamment lors de ses deux premières années de lycée). Aussi, la description que fait la jeune femme de son usage du cannabis nous semble rendre compte d'un positionnement intermédiaire par lequel elle signifie son appartenance au groupe de fêtards, tout en marquant une distance relative qui l'en distingue et manifeste son attachement à ce que nous avons déjà eu l'occasion de définir comme un modèle

¹⁹² « [Enquêteur : Et du coup, ton copain de Bordeaux... donc t'es tombée amoureuse de lui, lui c'était plutôt un fêtard...] *Ah oui. Ah oui... [...]* *Ah oui, il faisait des soirées tout le temps...* [Enquêteur : ...il faisait des soirées, il fumait...] *Bah, oui, pff, enfin, il faisait son intéressant lui aussi. [...]* [Enquêteur : C'est ce côté-là qui t'avait attiré au lycée ?] *Non, non, je le connaissais pas de, de ce, bah comme il était de Bordeaux je le voyais qu'une semaine, parce que lui il avait qu'une semaine par mois... [...]* *C'est... c'est au bout de quelques mois qu'on a décidé de se voir à l'extérieur... comment dire, pendant les grandes vacances... et c'est là que j'ai vu qu'il faisait plein de soirées, mais je, moi je me suis dit au début parce que je suis là, il veut me montrer... j'étais que deux semaines, je me dis bon voilà, y avait plusieurs jours où on était que tous les deux, et puis y avait certains soirs où on allait voir ses amis, moi je pensais que c'était... C'est quand j'ai vraiment vécu là-bas que j'ai vu sa vraie... personnalité, en fait. »*

¹⁹³ « *J'ai... fumé régulièrement... quand j'ai vécu à Bordeaux avec mon ex, où... ses amis étaient vraiment, on va dire, à fond là-dedans. Donc à chaque soirée qu'on faisait, ils venaient. Et... du coup, bah... je fu, enfin, y a fumer et fumer, moi je fumais une et ça me suffisait. Et encore, je fumais pas tout parce que... ça me suffisait largement, trois-quatre taffes ça me suffisait. » ; « Bah c'est à ce moment-là que j'ai commencé à fumer, de temps en temps. [Enquêteur : De temps en temps, pas quotidiennement...] *Non, non, pas tous les jours. C'était... plusieurs fois dans la semaine, mais pas tous les jours. Mais... voilà je... c'était quelques taffes, ça me suffisait déjà. [Elle sourit]* »*

de la sobriété. L'insistance sur cette singularité est sans doute accentuée par le regard réprobateur qu'elle jette aujourd'hui sur ce type d'usage et la vision négative qu'elle développe rétrospectivement de cette séquence de sa trajectoire (nous développerons dans la section suivante).

L'importance accordée par son copain aux pratiques festives s'accompagne d'une prééminence des relations avec ses amis, dont la narratrice déplore le caractère envahissant, voire intrusif puisque ceux-ci « s'invitent » fréquemment chez le couple (avec l'accord tacite du copain), faisant de leur domicile un lieu privilégié de soirées festives improvisées¹⁹⁴. Dans ce contexte, et comme à d'autres moments de son parcours, l'engagement de la narratrice dans des usages de substances psychoactives s'opère moins dans la perspective d'une franche adhésion à un groupe vis-à-vis duquel elle serait pleinement en phase, que par « suivisme »¹⁹⁵ et dans un souci de ne pas être tenue en marge d'un collectif avec lequel elle doit nécessairement composer¹⁹⁶. Ainsi, le positionnement clivé qu'elle exprime à nouveau clairement au sujet de l'usage de cannabis (« je suis avec eux, je consomme avec eux, mais... rien à voir avec eux ») marque non seulement l'ambivalence de son appartenance au groupe face auquel elle maintient une part de singularité qui s'exprime à travers une relative sobriété¹⁹⁷, mais traduit également sa condition *minoritaire* (au sens où elle est « minorée ») dans ce groupe, c'est-à-dire sa difficulté à y être

¹⁹⁴ « [...] c'était même pas des soirées, enfin... c'était ses [elle souligne ce mot] copains qui venaient squatter notre appartement, donc... sinon eux ils vivaient chez leurs parents donc y avait que nous, squatter chez nous, je devais faire à manger, et puis... ils amenaient l'apéro... bah ils amenaient, eux en fait, je faisais à manger, mais eux ils amenaient l'apéro, et puis ils faisaient leurs trucs de leur côté. Alors du coup, bah ce que je faisais c'est que bah... je suivais. Et puis voilà. [Enquêteur : Ils faisaient leurs trucs de leur côté, c'est-à-dire... [...] ...ils t'intégraient pas...] Non, non, c'est pas ça. Enfin, ils, ils amenaient leur alcool, je veux dire, ils s'invitaient eux chez nous, en fait. [Enquêteur : Mais pas pour être avec vous ?] Si. Si, mais ils se... enfin, comment dire... ils s'invitaient à venir chez nous, tu vois, c'est pas nous qui demandons "bah venez à la maison". Ils s'invitaient, ils avaient déjà... le pack, enfin ils avaient les bouteilles de whisky parce que... [...] Bah pour eux, c'était un endroit, et puis même ils dormaient chez nous des fois, et tout. Et puis eux le lendemain ils allaient au boulot. Mais il était content mon copain. Il était heureux. Parce que lui... pour lui ses potes c'était toute sa vie, hein. »

¹⁹⁵ « [Enquêteur : À Bordeaux t'allais encore en boîte ?] Oui... bah, je suivais mon copain. Il était à fond dans les soirées donc... je suivais, mais... » ; « Alors du coup, bah ce que je faisais c'est que bah... je suivais. Et puis voilà. »

¹⁹⁶ « [Enquêteur : Et toi du coup tu... consommes un peu de cannabis, et tu bois avec eux, tu consommes avec tout le monde ou...] Oui, oui, je suis avec oui. Je suis avec eux, je consomme avec eux, mais... rien à voir avec eux. Dans le sens où... moi trois taffes ça me suffit largement, je suis déjà un peu... [...] Ap, après je me dis, je veux dire... au lycée ça m'intéressait pas. Et... en fait, je me rends compte, ça m'a jamais intéressée de consommer ça, je pense je fumais parce que... je me sens... les gens me... me trouvaient plus intéressante pour... m'amener dans le groupe parce que je fumais de ça. Vous voyez ce que je veux dire ? [...] Je pense que je... ça se trouve je... je le faisais, en plus quand je fumais je me rends compte que j'aimais pas ça. Je le faisais... [Enquêteur : T'aimais pas spécialement...] Non, non, j'aime pas le goût, enfin j'aime, je pense que je l'ai fait pour me sentir intéressante... pour que ils me mettent dans le groupe peut-être, je sais pas. »

¹⁹⁷ Sobriété analysée sociologiquement et qui est donc relative aux normes d'un groupe dans lequel consommer du cannabis est un acte banal.

reconnue comme une actrice à part entière, capable d'y négocier sa place et d'y contribuer à la co-définition des normes et des usages.

La position de la narratrice dans le groupe est d'autant plus précaire qu'elle rencontre par ailleurs des déconvenues dans le cadre de son insertion professionnelle. En dépit du diplôme qu'elle vient d'obtenir, la jeune femme est confrontée aux difficultés structurelles qui marquent toutes premières recherches d'emploi¹⁹⁸, et se heurte de surcroît aux stéréotypes sexistes qui imprègnent son domaine d'activité des métiers de la sécurité¹⁹⁹. La déception est d'autant plus grande qu'elle se voit contrainte de renoncer à un projet muri de longue date et pour lequel elle avait fourni de nombreux efforts. Elle ne trouvera finalement durant son séjour d'un an et demi à Bordeaux qu'un emploi de quelques semaines dans un supermarché, en-dessous de ses qualifications.

Les difficultés rencontrées dans sa recherche d'emploi fragilisent sa position au sein du couple et du groupe d'amis. La narratrice est durement renvoyée à sa condition de « femme » qui non seulement la pénalise pour trouver un emploi, mais la confine dans une situation de dépendance vis-à-vis de son copain. Ne disposant pas des ressources matérielles et symboliques que lui conférerait un emploi et qui lui permettraient de négocier sa place, elle se sent assujettie, assignée au rôle peu valorisant de « femme au foyer »²⁰⁰. Aussi tente-t-elle de s'extraire de cette place et d'obtenir une forme de reconnaissance à travers l'adhésion aux pratiques festives qui

¹⁹⁸ En 2016, le taux de chômage des jeunes trois années après la fin de leurs études est de 20 % en moyenne ; avec des écarts importants selon le niveau de diplôme : 7 % pour les diplômés d'une école de commerce ou d'ingénieurs, 19 % pour ceux ayant un niveau bac, 49 % pour les jeunes sans diplôme (source : Céreq, Enquête 2016 auprès de la génération sortie de l'école en 2013, cité par Observatoire des inégalités ; URL : https://www.inegalites.fr/L-insertion-professionnelle-des-jeunes-de-fortes-inegalites-selon-le-diplome?id_theme=17). À titre de comparaison, le taux de chômage de l'ensemble des 25-49 ans en 2016 est de 9,4 % (source : INSEE, enquêtes emploi ; URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2489498>).

¹⁹⁹ « [...] moi j'ai essayé de trouver du boulot que j'ai jamais réussi à trouver... pendant un an et demi. J'ai réussi à travailler pendant deux semaines au LIDL, deux ou trois semaines, et... Non, parce que moi à la base c'était dans la sécurité, et personne voulait de moi parce que... bon, à Bordeaux, c'est des machos, hein, ah oui... C'est surtout que je suis une fille, et toute menue et... ils rigolaient de moi à chaque fois. C'est pour ça d'ailleurs que j'ai changé de... de bord. Je suis plus dans la sécurité, j'ai décidé d'aller vers autre chose parce que... j'arrivais pas, après mon bac j'arrivais pas à trouver un seul travail dans la sécurité. C'est grave quand même. Tu fais tout [elle souligne ce mot]... de A à Z comme diplôme, enfin, je veux dire, depuis le collège... je savais ce que je voulais faire, j'ai fait un BEP comptabilité en fonction [elle souligne ce mot] de la gendarmerie, ce genre-là, par rapport aux rapports tout ce qui... [...] Ah depuis le, le collège, je savais ce que je voulais faire. »

²⁰⁰ « Parce que sinon ils [les amis] me voyaient plus, enfin moi j'ai le, j'ai le ressenti comme ça... bah une femme qui fait leur, leur fait à manger, le ménage, enfin. J'avais pas de boulot. Je veux dire c'est comme si j'étais une femme au foyer, j'avais pas de travail à côté donc... forcément, c'est [mon copain] qui ramenait... l'argent, enfin voilà, ils pff, ouais c'était un peu la femme... inutile, donc forcément... [...] [Enquêteur : Tu dirais que t'étais mal-à-l'aise avec ton identité de... justement le fait de pas travailler...] Bah je me sentais mal déjà parce que j'avais pas de boulot. Je me sens, je me sentais dépendante de mon copain, et ça j'ai horreur. Dépendant de quelqu'un. Donc... déjà là-dessus... déjà j'avais pas de confiance en moi [...]. »

fédèrent le groupe, fût-ce au prix de ce qu'elle analyse aujourd'hui comme une dépossession d'elle-même²⁰¹ (cf. section suivante).

Ce déficit de reconnaissance et la fragilité identitaire qui en découle s'ancre primordialement dans sa relation de couple qui constitue la base à partir de laquelle elle s'est engagée dans l'aventure bordelaise. Ainsi explique-t-elle – sur un ton ironique voire grinçant – la très faible considération que lui portait son compagnon²⁰². Au dédain s'ajoute la trahison puisqu'elle apprend par un ami que son copain la trompe avec d'autres femmes²⁰³. Cette révélation la décide à le quitter pour retourner dans sa famille.

Ainsi la jeune femme met-elle fin à cette séquence qui aura duré environ un an et demi. Partie d'un milieu dans lequel elle étouffait, la narratrice pensait trouver un nouveau souffle mais s'est heurtée à la difficulté d'assumer une vie autonome lorsque l'on est une femme, jeune, issue d'un milieu modeste et sans attache solide dans son milieu de vie.

V.G – SE SENTIR SOI EN ASSUMANT DES CHOIX DE VIE

S'ouvre maintenant la dernière partie du récit qui s'étale sur une période d'environ quatre ans (de l'âge de 21 ans et demi au temps présent du récit). Plusieurs changements se sont produits durant cette période qui se compose de trois séquences biographiques distinctes dans le récit dont une seule, principale, concerne la ligne biographique du rapport à la fête et aux usages de substances psychoactives. Après la série de déconvenues qui ont marquées le passage à Bordeaux, cette période ressort comme une phase de stabilisation et d'autonomisation, tant en matière de pratiques festives avec l'adhésion à un modèle de la tempérance et l'émergence de du type de fête des « soirées sobres », qu'au plan professionnel avec l'engagement dans un

²⁰¹ « [...] c'était pas moi-même, je pense. Je le faisais... pou, pour, enfin... pour être un peu comme eux mais au fond de moi je suis pas comme ça je pense [...] »

²⁰² « [Mon copain] pour lui ses potes c'était toute sa vie, hein. Moi j'étais... au troisième niveau. [Elle rit légèrement]. Eux c'était les copains, après... le sport je pense, et puis moi j'étais au troisième, ou même quatrième parce qu'il y avait la famille, bien sûr, enfin... Ou si, ses petites copines aussi. [Elle rit de façon crispée] »

²⁰³ « [...] bah mon copain, enfin, mon ex, m'avait fait... pff des sales coups, aussi. » ; « [...] j'avais des, des ressentis en plus que soit disant mon ex ils m'avait fait des trucs, mais, mais voilà, je savais pas si c'était de la jalousie, si... on sait jamais quand on aime quelqu'un on se dit non mais ça se trouve le mec il dit ça pour se venger de quelque chose il est jaloux... c'est son meilleur pote, enfin... Bon malheureusement c'était vrai. [Elle sourit] [Enquêteur : Il t'a trompé ?] Plusieurs fois, ouais. Plus d'une fois. Et puis pas avec des filles normales. Enfin... voilà. Donc... donc voilà. »

nouveau projet de formation, et au plan conjugal avec la formation et l'établissement d'un nouveau couple.

V.G.1 – DE NOUVELLES PERSPECTIVES

L'évènement inaugural de cette séquence est bien entendu le retour chez les parents avec qui la narratrice avait pris, durant un an et demi, de la distance sans avoir pour autant rompu tout contact, ses parents étant venus à plusieurs reprises lui rendre visite dans son nouveau lieu de vie²⁰⁴. La réintégration du domicile parental prend la forme d'un retour à la normale, pour le meilleur et pour le pire²⁰⁵. Installée chez ses parents la narratrice cherche du travail et trouve un emploi de six mois dans un supermarché. Échaudée par son expérience malheureuse de recherche d'emploi à Bordeaux, elle abandonne définitivement son projet de travailler dans le domaine de la sécurité et décide de se réorienter, appuyée par un dispositif de formation auquel elle accède via la Mission locale. Après plusieurs mois de stages, elle choisit de se diriger vers le domaine de la peinture en bâtiment pour lequel elle s'engage dans un nouveau projet d'études de trois ans : une année de CAP, puis deux années d'un nouveau bac pro (nous la rencontrons à la moitié de ce parcours, lors de sa première année de bac pro)²⁰⁶.

Autre changement majeur, elle rencontre à peu près un an après son retour chez ses parents un homme avec qui elle s'engage dans une relation amoureuse qui dure jusqu'à aujourd'hui (soit depuis environ trois ans au moment de l'entretien). La narratrice souligne l'importance de cette rencontre en l'introduisant d'elle-même dans le récit : alors que nous la questionnions sur les étapes de son projet professionnel, elle fait spontanément référence à cet évènement qui lui

²⁰⁴ « [...] c'était plus mes parents qui venaient me voir, à Bordeaux. Parce que bah... moi financièrement j'avais plus de mal, malgré que bah ma mère me payait toujours le billet, mais ça me dérangeait. Donc c'est plutôt mes parents qui venaient du coup... pendant des moments de vacances ou... les week-ends c'était un peu difficile parce que... y avait quand même un peu de route, c'était pas la peine de venir un week-end. Donc c'était plus la... les vacances, qu'ils venaient, me voir. »

²⁰⁵ « Bah [j'ai] décidé de rentrer, je suis retournée chez papa-maman, où ça allait mieux... » : « Au début ça se passe bien, bah ma mère elle est heureuse. Elle me retrouve. [...] Donc... ma mère est heureuse, bah mon père aussi, hein. Surtout bah... c'est revenu entre guillemets à la normale, hein, comme d'habitude... quand ça clash deux jours après on fait comme si de rien n'était [elle prend un ton ironique]. Donc là, c'était un peu ce style-là, donc tout va bien. Mais des fois il re-pète des gueulantes, bien sûr. »

²⁰⁶ « [Enquêteur : Et donc là, tu... t'as des projets...] Bah trouver un travail. Donc trouver un travail... [Enquêteur : Dans la sécurité ?] Non, j'ai laissé tomber du coup. Donc j'étais... cinq-six mois à travailler au Lidl... Bah j'ai fait plein de choses, bien sûr... mais... ouais, donc j'ai travaillé six mois au Lidl, donc après... j'ai fait une formation... une FOP, je sais pas si vous voyez ce que c'est, c'est une prestation d'orientation en fait, donc... je voulais... j'ai fait une formation en fait pour m'orienter sur autre chose, mais je savais pas dans quoi. [...] Je savais pas dans quoi, donc j'ai fait cette formation où y avait plein de tests, enfin, j'ai fait plein de tests... plein de stages, et puis c'est là que je suis arrivée dans la peinture. Je regroupe ça en résumé, mais en gros c'est ça. »

permet de prendre la mesure du temps qui passe²⁰⁷. L'installation du couple dans un logement indépendant s'opère seulement quelques mois après leur rencontre, la narratrice associant d'ailleurs les deux évènements (« [...] j'ai rencontré mon copain et puis on a... vécu ensemble, [...] »). Ils ont depuis changé une fois d'appartement.

Après le copain bordelais, il est le second homme avec lequel elle vit une relation amoureuse suivie. Si elle utilise dans son récit la même appellation générique « mon copain » pour désigner les deux personnages, ceux-ci sont très différents ; par certains aspects la narratrice les conçoit même comme deux entités antagonistes (à l'instar des deux modèles de pratiques festives auxquels elle associe chacun d'eux). Là où le copain de Bordeaux est trouble (voire traître puisqu'il la trompe) et débauché, le copain actuel est un exemple de droiture et de sobriété. La narratrice tombe sous son charme dès leur première rencontre, probablement séduite par l'image sécurisante de ce militaire de profession, de quatre ans son aîné et à l'hygiène de vie irréprochable (beaucoup de sport, jamais de tabac, très peu d'alcool). Cet homme est de surcroît introduit dans un cadre familial, par l'intermédiaire de la cousine qui est sans doute le personnage féminin le plus proche de la narratrice²⁰⁸. Face à celui qu'elle décrit comme idéal, la narratrice ne se sent pas tout à fait à la hauteur²⁰⁹. L'usage de la cigarette, qu'elle pratique quotidiennement depuis l'âge de 16 ans, cristallise ce sentiment d'imperfection, mais constitue le seul point d'achoppement d'une relation globalement perçue comme positive, notamment dans la mesure où elle permet à la narratrice d'affirmer une coupure avec la période précédente fortement dépréciée (car sociologiquement marquée par une forme d'assujettissement et axiologiquement par des ressentis d'échec et de déception ; cf. section précédente)²¹⁰. Cette relation symbolise l'ouverture de nouvelles possibilités, matérialisées par des changements statutaires et l'inscription dans des projets professionnels et matrimoniaux. La jeune femme

²⁰⁷ « [Enquêteur : Et donc... entre ton retour chez tes parents et ton inscription en CAP y a combien de temps qui se passe... ?] Bah écoutez je dirais... parce que du coup entre les deux j'ai rencontré mon copain et puis on a... vécu ensemble, donc je dirais un an et demi facile. Un an et demi, deux ans. »

²⁰⁸ « Ma cousine sort avec un militaire, et mon copain il est militaire, donc c'était son collègue, en fait. Et... on avait fait plusieurs soirées ensemble où il venait de temps en temps [elle rit] et... bah moi j'ai eu le coup de foudre, hein, faut l'avouer. Dès la première fois que je l'ai vu j'ai fait "ah ! ... il est trop beau" [elle sourit]. »

²⁰⁹ « Et il y a eu plusieurs soirées où... On est pas sorti dès le début, hein, il m'a même pas... il m'a pas trop vu au début même, hein. Parce que lui il avait son style de fille... qui ne fume pas, qui fasse du sport... qui, enfin, alors j'étais tout le, enfin, j'étais tout le contraire entre guillemets, je fume... le sport j'en faisais avant mais plus trop ça maintenant... »

²¹⁰ « Il a jamais fumé de sa vie. Donc... voilà... Et puis... il veut que j'arrête de fumer [elle sourit], c'est un peu compliqué... Mais... non, c'est... j'ai trouvé la bonne personne, c'est lui qui me met dans le droit chemin dans le sens où, enfin, je veux dire... si j'avais rencontré une autre personne je pense que je l'aurais pas suivi si c'était quelqu'un de fêtard... je, je l'aurais pas suivi quand même parce que... je suis plus vraiment dans... dans l'optique-là, enfin, ça m'intéresse vraiment pas. »

évolue dans des milieux où elle est susceptible d'être reconnue comme une actrice autonome, d'investir de nouvelles responsabilités et d'assumer des choix de vie cohérents au regard de ses valeurs et de ses expériences ; une forme d'épanouissement dont elle rend particulièrement compte à partir de l'exemple des pratiques festives.

V.G.2 – LES « SOIRÉES SOBRES »

À son retour de Bordeaux, la narratrice retrouve ses quelques amis, particulièrement sa cousine et dans une moindre mesure sa meilleure amie qu'elle fréquente à nouveau dans le cadre convivial et ludique de « soirées »²¹¹. Ces rencontres à caractère festif ont toutefois beaucoup changé par rapport à celles qui ont prédominées du début des années lycée jusqu'à la fin de la séquence bordelaise (soirées lycéennes, sorties en boîte avec la cousine et la meilleure amie, soirées en appartement ou en boîte à Bordeaux). Le nouveau type de fête mis en avant par la narratrice est celui des « soirées sobres » (comme elle les nomme) qui n'est pas présenté comme une simple innovation mais comme une véritable *alternative* aux formes précédentes²¹² auxquelles il s'oppose sur plusieurs points. Le principal élément de dissemblance concerne les usages de substances psychoactives dont l'importance décroît très fortement, tant sur le plan quantitatif que symbolique : l'usage de cannabis, fréquent durant la période bordelaise (bien qu'il ait été constamment associé par la narratrice au cours de son adolescence à l'excès et à la transgression), est totalement abandonné ; l'usage d'alcool, très prégnant durant la période lycéenne, perd, quand à lui, sa centralité pour devenir accessoire et sporadique. C'est désormais la commensalité – le repas pris en commun et les discussions qui l'accompagnent – qui constitue l'élément central, incontournable des réunions festives²¹³, et, avec elle, le modèle du « boire alimentaire », caractéristique de l'âge adulte, qui remplace celui typiquement juvénile du « trop boire » (Nahoum-Grappe, 2010 ; Pecqueur et al., 2016). Ce passage d'une conception de « l'alcool psychotrope » dans laquelle prédomine la recherche des effets liés à l'ivresse (euphorie, désinhibition, oubli, etc.) à celle de « l'alcool aliment » mettant davantage en avant les dimensions gustatives et de partage se traduit par l'abandon des « alcools forts » (associés ici au whisky et à la vodka) au profit d'alcools « doux » (vin blanc, pétillant, cidre) ou de

²¹¹ « Bah du coup, je retrouve tout le monde... [Enquêteur : Ta cousine...] Oui, voilà, on fait des petites soirées... [...] enfin, tout le monde, oui, non... ma famille, mes cousins-cousines, et puis oui effectivement deux-trois amis que je gardais en contact, mais... j'en ai pas autant que ça. [Elle rit légèrement] »

²¹² Hormis, nous le verrons ci-après, celle des « soirées à la maison » à laquelle elle ressemble.

²¹³ « [Enquêteur : C'est quoi tes sorties sur cette période-là ?] Ah non, c'est... des soirées sobres. Où on reste à la maison et... [À la maison, c'est tout...] Oui à la maison, on mange et on discute... » ; « Oh c'est soirée repas. »

cocktails²¹⁴. Cette évolution est en parfaite cohérence avec le nouveau contexte relationnel dans lequel évolue la narratrice puisque son compagnon, comme celui de sa cousine (les deux couples étant les principaux protagonistes de ces soirées), ne boivent pas ou très peu, même en dehors des occasions festives²¹⁵.

Les soirées sobres ne s'inscrivent toutefois pas en stricte opposition avec les périodes précédentes puisqu'elles se rapprochent du type de fête des « soirées à la maison » que la narratrice a régulièrement pratiqué avec sa cousine et sa meilleure amie durant ses années lycées (cf. section D). On y retrouve l'idée de partage autour d'activités ludiques et conviviales (pas encore de repas en bonne et due forme, mais des « gâteaux-apéros » partagés devant un film de « Bollywood » dont les trois filles raffolent, ou le « tchat », art adolescent de la conversation sur Internet), mais également la faible importance des usages d'alcool qui sont peu fréquents et jamais générateurs d'ivresse (à l'exception notable de la « pire soirée »). Les soirées sobres se déroulent principalement « à la maison », mais donnent parfois lieu à des sorties (au restaurant, cinéma, bowling, bar) dont la narratrice souligne la faible intensité : des « petites sorties », comme le « petit bowling » où l'on peut boire des « petits cocktails », et d'où l'on sort « tranquillement »²¹⁶. Sans doute les soirées sobres marquent-elles une forme de discontinuité avec le temps de la quotidienneté et du travail²¹⁷, mais la rupture ou la sortie de soi ne sont pas

²¹⁴ « Alors maintenant, mes soirées, pour moi, c'est soirée à la maison avec mes amis, et... pas forcément de l'alcool. C'est plutôt les sodas, des jus... l'alcool, je vais dire si, du cidre, selon l'accompagnement, ce qu'on mange, mais ça s'arrête là. C'est même, on a pas, on a jamais pris de vodka, de whisky, ni quoi que ce soit. Nous ce qu'on prend c'est soit des pétillants, je sais pas, pétillants à la framboise, pêche, ou sinon du cidre. Ça s'arrête là. Mes soirées c'est ça maintenant et... » ; « Ah oui, mes amis... ils sont pas... ils sont pas du style à boire... d, du, de la vodka, whisky, ils sont... enfin, des alcools forts, si peut-être un verre si on... je sais pas... si, même pas, quand on est au restaurant on demande, bah soit un monaco... ou enfin ça... ou un mojito quand on va au bowling et tout, c'est des petits cocktails, mais ça s'arrête là. On ne prend pas de vodka, ni de whisky. »

²¹⁵ « [Mon copain] il boit pas. Enfin, il boit pas... beaucoup... ça l'intéresse pas. [...] y a peut-être l'âge mais ça l'a jamais vraiment intéressé... l'alcool. » ; « [...] bah le copain de ma cousine il boit pas de l'alcool, hein. C'est, c'est très rare, il boit, il va boire une bière et ça lui suffit déjà, il... est un peu pompette déjà. L'alcool c'est pas son dada. Mais c'est bien. » ; « Mais après, effectivement, avec mon copain on aime bien... c'est très-très rare, mais on se prend une petite bouteille... selon le repas... qu'on a décidé de faire, on se prend une petite bouteille de vin blanc pour accompagner notre repas... mais la bouteille elle dure deux ou trois jours, c'est pour vous dire... [elle sourit] donc on est vraiment pas des personnes... »

²¹⁶ « Ben, on fait un bowling, on fait en général un restaurant, après on se fait un petit bowling... ou... on se cherche toujours des petites sorties comme ça, mais c'est vrai que ça reste restreint parce que... on aime pas les boîtes, on aime pas trop les... » ; « [...] quand on va au bowling et tout, c'est des petits cocktails, [...] » ; « Sinon, si ça arrive avec son collègue [de mon copain] on va boire... un verre, bah moi j'aime bien le vin blanc, le moelleux, on va boire un verre au... au V&B, Vin&Bière... [...] on trouve ça sympa l'ambiance, le concept, on boit un verre, ça, ça reste même, on boit même pas deux verres, c'est juste le principe, de faire une petite sortie avant d'aller au cinéma, ou même au restaurant. La dernière fois on était mon, avant d'aller au restaurant, bah juste ici en plus, L'Authentique, on a été au... V&B et puis on a bu un verre, et puis on est parti tranquillement au restaurant. »

²¹⁷ Une question – que nous ne traiterons pas ici – serait de savoir si ces soirées sont assimilables à des « fêtes » au sens anthropologique que l'on peut donner à cette notion, ou si elles ne sont que de simples « loisirs ».

ici (à l'instar des soirées à la maison des années lycée) des éléments centraux comme elles l'ont été dans certaines « sorties en boîte », « soirées lycéennes » ou autres « grosses soirées » typiques de l'univers festif juvénile auquel la narratrice a participé.

De manière générale, nous pouvons considérer que les soirées sobres s'inscrivent, après la parenthèse bordelaise, dans la continuation de l'univers de la « fête intime » développé à partir de l'adolescence (cf. section D), mais qu'elles en écartent désormais totalement les aspects socialement connotés d'excessifs. Aussi n'est-il pas surprenant que la jeune femme insiste sur l'effet de contraste entre sa pratique actuelle des soirées sobres et la séquence bordelaise, qui n'a pas constitué la période où ses usages d'alcool ont été les plus intenses (ce point d'acmé a plutôt été atteint au moment des deux premières années de lycée, entre 16 et 18 ans donc), mais a représenté un véritable moment de saturation accentué par le fait qu'elle ne disposait alors d'aucun espace alternatif pour pratiquer la fête selon d'autres modalités²¹⁸. Aussi la jeune femme analyse-t-elle la transformation de ses pratiques festives depuis son retour de Bordeaux comme le passage d'un « cap » à partir duquel ses envies, ses intérêts, et peut-être plus largement sa vision du monde se sont modifiés²¹⁹. La jeune femme inscrit plus ou moins explicitement ce passage dans la problématique des âges de la vie. Elle établit nettement la frontière qui la sépare des périodes précédentes qu'elle définit comme celles où elle était « plus jeune »²²⁰. De même affirme-t-elle ne plus faire la fête mais désormais passer des soirées « entre adultes »²²¹. Le rejet de l'expression « faire la fête » et sa substitution par l'expression « soirée entre adultes » est particulièrement remarquable dans la mesure où il traduit l'association symbolique que la narratrice opère (en écho aux représentations sociales majoritaires) entre les

²¹⁸ « Je me vois plus faire des grosses soirées et puis je serai plus capable de toute façon. Je serai dé, je pense que je serai dégoûtée de l'alcool. [Enquêteur : Oui t'as fait quelques grosses soirées...] Ah oui, oui, oui. [...] Ouais mais après ça s'est stoppé, après Bordeaux... J'ai plus, j'avais plus l'envie, je pense que j'étais dégoûtée en fait, de Bordeaux. De ces soirées, de ces... Je pense que c'était un ras-le-bol [...]. »

²¹⁹ « Non, c'est après Bordeaux, j'ai arrêté les boîtes. J'ai plus l'envie... ça m'intéresse plus. Je crois que j'ai été une fois ou deux... après Bordeaux, mais je voyais vraiment que ça, que ça m'a vraiment pas intéressée. Non, je pense que j'ai passé... le cap. [Elle sourit] «

²²⁰ « Je diminue de plus en plus. [Enquêteur : Tu diminues...] Ah ouais, bah par rapport à ma situation quand j'étais plus jeune... [Enquêteur : Par rapport à quand tu rentrais de Bordeaux, c'était y a deux-trois ans...] Ça a rien à voir. Ça a rien à voir. Ouais. Ça a rien à voir. »

²²¹ « [Enquêteur : Ces soirées-là... à la maison, bowling, restaurant, t'as l'impression que c'est une fête ou c'est...] Non, c'est des... C'est pas une fête. [Enquêteur : C'est quoi une fête pour toi, aujourd'hui est-ce que t'as l'occasion de faire la fête...] Bah... bah, effectivement pour moi une fête c'est, une fête c'est... tu bois de l'alcool, tu, tu t'amuses, tu fais des trucs... Nous on appelle plus ça "faire une soirée". C'est une soirée, c'est pas une fête. On fait pas la fête. On passe une soirée entre adultes. »

usages festifs reconnus socialement comme excessifs et l'état de jeunesse²²² ; ainsi, en s'éloignant des uns la jeune femme s'éloigne de l'autre, pour se rapprocher de l'âge adulte.

La narratrice exprime une forme de plénitude existentielle ; elle semble avoir atteint un point de son existence où les tensions fortement vécues dans les périodes antérieures se seraient résorbées. L'expérience bordelaise n'a pas été qu'un moment de saturation et de dégoût, mais aussi d'assujettissement et de dépossession de soi. « C'était pas moi-même », reconnaît aujourd'hui la jeune femme qui s'appuie sur cette expérience pour se définir, d'abord en creux, en expliquant ce qu'elle n'est pas, n'aime pas ou ne veut pas être, puis de façon positive, en faisant part de ses envies, ses goûts, ses intérêts²²³. Ce n'est pas la première fois que la narratrice propose une définition d'elle-même, de sa personnalité, de son caractère²²⁴ (cf. notamment les sections A et C). Cependant, alors que cette séquence est celle où elle exprime le plus clairement un sentiment de plénitude identitaire, il est tout à fait notable que la jeune femme relie cette définition d'elle-même à son inscription dans un groupe de référence (ici, les protagonistes des « soirées sobres »)²²⁵. Ce « nous » qu'elle articule étroitement avec le « je » (« moi ce que j'adore avec mes amis » ; « ça nous intéresse plus, moi ça m'intéresse plus » ; « on aime bien, moi j'aime beaucoup ») n'est plus le « nous » fusionnel et mimétique des soirées à trois, ni le « nous » conformiste et assujettissant des soirées bordelaises ou de certaines soirées lycéennes, mais un « nous » cohérent avec ce qu'elle conçoit d'elle-même : un nous à partir duquel elle se dit *être elle-même, avec les autres*.

²²² Association qu'elle opère également en évoquant les usages de son copain actuel, dont la modération pourrait, selon elle, être en partie expliquée par l'avancée en âge : « *Il boit pas. Enfin, il boit pas... beaucoup... ça l'intéresse pas. Après, je pense qu'il y a peut-être l'âge, il a 30 ans donc... [...].* »

²²³ « [...] *après ça s'est stoppé, après Bordeaux... J'ai plus, j'avais plus l'envie, je pense que j'étais dégoûtée en fait, de Bordeaux. De ces soirées, de ces... Je pense que c'était un ras-le-bol et puis... c'était pas moi-même, je pense. Je le faisais... pou, pour, enfin... pour être un peu comme eux mais au fond de moi je suis pas comme ça je pense, je suis pas quelqu'un... qui a envie de me bourrer la gueule, enfin c'est pas mon... c'est pas mon délire. Moi, ce que j'aime moi dans les... soirées c'est on est tous ensemble réuni, on discute de tout et de rien, mais devant un repas, ou même juste un verre ou deux, ça s'arrête là. Pas besoin d'aller picoler... jusqu'à en vomir ou... c'est pas intéressant.* »

²²⁴ On retrouve d'ailleurs la formule [je + être + quelqu'un + qualificatif] (ici employée de façon négative : « je suis pas quelqu'un qui... a envie de me bourrer la gueule »), à travers laquelle la narratrice se définit de l'extérieur (quelqu'un) tout en assumant cette place (je).

²²⁵ « *Non, je me rends compte que je suis pas si fêtarde que ça, j'aime pas. J'aime bien la tranquillité, manger un bon repas, discuter, boire un petit verre... bon bah... ou même un petit vin blanc, enfin, ou un jus, enfin... Nous... ce qui est bien c'est... moi ce que j'adore avec mes amis... c'est que, voilà, on a pas besoin de ça. On discute devant un bon repas, et c'est, ça s'arrête là et c'est bien, ça nous convient. On va même pas en boîte après, on aime pas la boîte, enfin, ça nous intéresse plus, moi ça m'intéresse plus.* » ; « *On aime bien, moi j'aime beaucoup ce genre de soirée.* »

Bien sûr, les pratiques festives de la narratrice connaissent et connaîtront des inflexions. C'est le cas depuis un an au moment de l'entretien, période durant laquelle la jeune femme avoue n'avoir presque plus fait de soirée du fait de l'absence de sa cousine, en déplacement pour des travaux saisonniers. Pourtant le modèle de la sobriété, auquel la narratrice adhère aujourd'hui pleinement, est associé à une forme d'idéal ne pouvant être appelé qu'à se maintenir, voire à se renforcer. La jeune femme se projette donc dans une relative stabilité ; si elle estime que sa consommation d'alcool et sa pratique des soirées puissent diminuer à l'avenir (ce qui irait dans le sens d'un approfondissement du modèle de la sobriété), en aucun cas elle n'envisage de renouer avec les usages excessifs qu'elle a pu connaître dans un temps qu'elle estime désormais révolu²²⁶.

V.H – UNE CONTRADICTION INDÉPASSABLE

La narratrice se situe dans une phase de son existence où son rapport aux autres et à elle-même apparaît relativement stabilisé ; du moins est-ce comme cela qu'elle l'exprime à partir de l'exemple de son engagement dans le domaine des sociabilités à caractère festif. L'adhésion revendiquée à un référentiel d'usages basé sur la tempérance – ce que nous nommons « modèle de la sobriété » – s'accompagne d'un discours valorisant les relations avec ses proches (notamment son compagnon) auprès desquels elle semble avoir trouvé une forme d'épanouissement qui la fait se sentir elle-même. Cet engagement semble également lui conférer suffisamment d'aplomb pour se projeter vers de nouvelles étapes de son cycle de vie²²⁷. Cet état affiché de plénitude existentielle ne doit cependant pas dissimuler les contradictions sur lesquelles il s'échafaude ; d'autant que ces contradictions trouvent, d'une manière ou d'une autre, à se révéler à travers le récit.

²²⁶ « [...] bon quand ils [ma cousine et son copain] vont revenir... on fera en sorte de faire une soirée ou deux pour se revoir... Normal. [Elle sourit] [Enquêteur : Et tu reboiras à ce moment-là...] Ah non, non, non, ce sera juste, soit dans une restaurant ou devant... devant un repas ou un bowling mais, effectivement on boira un verre ou deux mais ça s'arrêtera là, ce sera une soirée... ce sera juste les retrouvailles, plus la tendresse, les câlins, de se retrouver, de parler de, de ce qui s'est passé de leur côté... du nôtre et... mais... ça restera pareil au niveau alcool, hein, ah ça changera rien du tout. C'est pas parce qu'on va se revoir au bout de... quatre-cinq mois qu'on s'est pas vu, que tout de suite on va picoler comme des... Ah non, non, non, ça a rien à voir. [Enquêteur : Et donc tu penses que dans les années qui viennent, ta consommation elle va rester comme ça, et ta façon de voir tes amis...] Je pense que j'ai aucune raison de... d'augmenter ma consommation dans le sens où... où ma vie... comme elle est, elle est... comme ça depuis un an, je me dis pourquoi ça devrait changer... Et... je me dis même qu'en... qu'en vieillissant, en général, on fait moins de soirées, c'est vrai, je veux dire, la vie de famille commence à venir, en général, donc on fait moins de soirées, donc c'est possible que ça diminue encore. »

²²⁷ Cf. les mentions des expressions « en vieillissant » et « la vie de famille commence à venir » dans le dernier extrait cité (fin de la section précédente).

V.H.1 – DEUX MODÈLES DÉFINITOIRES DE SA PERSONNE

L'analyse des séquences biographiques composant la période récente²²⁸ montre comment l'adhésion au modèle de la sobriété, et plus largement l'engagement de la narratrice dans cette nouvelle phase de sa trajectoire, marquée non seulement par des évolutions en matière de relations amicales et de pratiques festives, mais également par des changements professionnels et (surtout) matrimoniaux, ne prennent leur signification sociologique que d'être dialectiquement comparés à ce qu'ils ne sont pas mais ont pu ou pourraient être dans d'autres circonstances²²⁹. Ainsi les trois séquences « récentes » sont-elles notamment analysées par la narratrice à l'aune de la séquence bordelaise qui les précède et vis-à-vis de laquelle elles marquent toutes une forme de rupture ; ce qui les connote d'autant plus positivement que la période bordelaise est conçue de manière négative.

Dans cette perspective, le modèle de la sobriété que la narratrice revendique désormais sans ambages ne peut évidemment pas être analysé « en soi », indépendamment de la prise en compte de son référent antithétique qu'est le modèle de l'excessivité. Allons plus loin en soulignant que l'opposition entre ces deux modèles n'est pas réductible à une lecture diachronique qui les verrait se succéder dans le temps (l'un étant prédominant dans une période, puis l'autre dans la période suivante ; avec parfois des effets de superposition), mais que la *relation paradoxale* à travers laquelle ces deux modes d'usages se définissent réciproquement doit être envisagée comme traversant l'ensemble des séquences du récit (du moins, celles consacrées à la trajectoire d'usagère de la narratrice, c'est-à-dire la presque totalité des séquences biographiques). Ainsi, nous constatons par exemple que la narratrice fait référence au modèle de l'excessivité dès l'évocation de la séquence des boums au collège, alors même qu'à cette même époque elle ne l'a pas encore expérimenté²³⁰ ; la dimension de l'excessivité est pourtant déjà présente à titre de potentialité : d'abord, car la narratrice peut l'observer à cette même époque dans son environnement (chez son père et d'autres membres de la famille paternelle, ou chez ses camarades fumeurs de cannabis pour qui « c'est plus de l'ivresse, du

²²⁸ On en compte trois : « Retour à la maison » ; « Installation avec le copain actuel » ; « Les soirées sobres » (cf. introduction du chapitre pour une présentation schématique de l'ensemble des séquences).

²²⁹ Nous avons déjà évoqué cette problématique dans la section D en nous interrogeant sur la signification biographique de la « pire soirée ».

²³⁰ Ou de façon très exceptionnelle et dans un cadre familial lors de la première ivresse qui intervient en fin d'année de quatrième.

coup, c'est plus un délire ») ; mais aussi – et surtout – parce qu'elle sait au moment où elle raconte cette séquence qu'elle versera par la suite dans ce type d'usages « excessifs ». Ainsi les premières soirées au collège sont-elles d'abord définies dans le récit à travers leur opposition aux futures « grosses soirées » de la période lycéenne²³¹. De la même manière, nous relevons que les soirées à la maison (placées sous le signe de la tempérance) sont mises en contradiction avec la pire soirée qui en constitue le point d'exception (cf. section D), ou que les soirées sobres prennent leur valeur de renouveau et d'apaisement à travers leur comparaison avec les soirées de « déjante obligée » de la période bordelaise (cf. section G). La narratrice relate des actions, des paroles, des ressentis, qui sont toujours mis en perspective à partir d'autres actions, paroles ou ressentis. Bien plus, la narratrice analyse chaque séquence de son récit non seulement en la comparant à une ou plusieurs autres séquences, mais (comme nous l'avons déjà expliqué dans la section C) à *la totalité d'une trajectoire* qu'elle récapitule en permanence pour la transformer en histoire.

En conséquence, chacun des deux modèles d'usages que la narratrice oppose – se réclame-telle plutôt de l'un que de l'autre – peuvent être considérés comme constitutifs d'elle-même, comme définitoires de sa personne. Derrière ces modèles, nous l'avons déjà évoqué, nous trouvons l'opposition entre les personnages du « père » et de la « mère » qui sont les référents identitaires fondamentaux à partir desquels elle se positionne et définit son être à travers son récit ; la mère représente un pôle d'identification positif (objet d'attachement, voire d'idéalisation) et le père un pôle négatif (objet de rejet et de réprobation) (cf. section A). Cette polarisation est tempérée par des contre-tendances : la narratrice développe une relative empathie pour le père à un moment de son récit, et surtout elle admet une forme de filiation passant par la transmission de traits de caractère (qu'elle s'approprie, par ailleurs) ; quant à la mère, la narratrice a pu éprouver du ressentiment envers elle (motivant son départ pour Bordeaux). Sans constituer une forme de rejet, on relève également comment l'idéalisation par la narratrice du personnage de sa mère peut avoir pour effet de maintenir cette dernière à distance, et de conduire parallèlement la jeune femme à se dévaloriser²³². En dépit de ces nuances, le schéma « rejet du père / adhésion à la mère » n'en ait pas moins opératoire pour comprendre la dynamique identitaire de la narratrice.

²³¹ Pour rappel : « Sinon, si, on avait fait des soirées, je m'en rappelle, si quand même on avait fait une ou deux soirées où y avait de l'alcool, mais c'était pas des gros, des gros... des grosses, enfin, comment dire, des grosses soirées où c'est des alcools fortes... c'était plus... des bières, enfin, des despés, ce genre de chose, où ça reste quand même un alcool assez... par rapport au whisky... vodka, c'était plus ça. »

²³² Processus également observable au sujet de la relation avec le compagnon actuel (cf. ci-avant dans cette section).

Et les modèles d'usages de la sobriété et de l'excessivité peuvent être considérés comme des déclinaisons de la dialectique « père-mère » ajustées au récit d'une trajectoire centrée sur les usages de substances psychoactives en milieu festif.

V.H.2 – SE POSITIONNER DANS LA DIALECTIQUE PÈRE-MÈRE

Comme la narratrice l'explique clairement²³³, le modèle de la sobriété est symboliquement relié au personnage de la mère. D'abord, parce que la mère adhère objectivement à ce mode de conduite (elle boit peu et n'est jamais ivre), mais aussi parce qu'elle est conçue par la narratrice à travers son récit comme une promotrice de ce modèle : directement, quand la mère intervient lors de la première ivresse pour rappeler la loi et énoncer des conseils de prudence (cf. section B) ; indirectement, lorsque la tante (substitut maternelle) prend, elle aussi, la parole, à l'issue de la séquence de la pire soirée, pour disqualifier et sanctionner les conduites d'excès des jeunes filles (cf. section D). Le personnage du copain actuel s'inscrit également dans cette polarité maternelle en incarnant le modèle de la sobriété à travers son hygiène de vie impeccable et sa participation aux côtés de la narratrice aux « soirées sobres » (type de fête à travers lequel la jeune femme se réengage, après la séquence bordelaise, dans une pratique modérée des « soirées »).

Quant au modèle de l'excessivité, il est bien entendu incarné par le père, défini à travers ses diverses outrances dont l'alcoolisme est, à côté de l'inconvenance et de la violence, une des expressions majeures (cf. section A). L'oncle paternel, parrain de la narratrice, lui aussi alcoolique et violent²³⁴, apparaît comme un décalque du père. Le copain de Bordeaux, fêtard invétéré, usager quotidien de cannabis, habitué des ivresses alcooliques, incarne lui aussi le modèle de l'excessivité et s'inscrit en conséquence dans cette polarité paternelle.

²³³ Cf. ce dialogue déjà cité dans la section A :

– Enquêteur : *Ta mère elle boit...*

– Narratrice : *Ah non. Enfin, elle boit un verre...*

– Enquêteur : *Comme ça ouais...*

– Narratrice : *Ouais voilà.*

– Enquêteur : *Elle est comme toi, ou toi tu...*

– Narratrice : *Elle est comme moi.*

– Enquêteur : *...toi tu pourrais t'imaginer... boire comme ta mère, vous avez à peu près la même façon d'être...*

– Narratrice : *Ah oui, oui, c'est sûr à 100 %*

²³⁴ Pour rappel : « [Enquêteur : Ton parrain, c'était pas n'importe qui... c'était le mari de la sœur de ton père, c'est ça...] *Oui, c'est ça, le mari de la sœur de mon père.* [Enquêteur : Et il avait aussi des problèmes d'alcool...] *Et qui avait des problèmes d'alcool, oui. Et puis... apparemment, il tapait aussi. J'ai appris ça y a pas longtemps, [...].* »

Si chacun des personnages susnommés est clairement inscrit dans un modèle d'usages de substances psychoactives duquel il ne dévie pas au cours du récit²³⁵, d'autres protagonistes voient – à l'instar de la narratrice – leurs rapports à la fête et aux usages de substances psychoactives changer. C'est le cas du frère, de la cousine et de la meilleure amie dont les trajectoires d'usager suivent un schéma globalement similaire à celui de la narratrice (expérimentation des usages excessifs durant l'adolescence, puis stricte adhésion au modèle de la sobriété). Cette similarité est renforcée par la proximité générationnelle qui inscrit leurs parcours dans une même temporalité²³⁶. Ainsi, par exemple, la narratrice retrouve sa cousine et sa meilleure amie dans les mêmes dispositions qu'elle à son retour de Bordeaux ; les trois jeunes femmes peuvent alors reprendre facilement des pratiques festives communes. La cousine et la meilleure amie sont sans conteste les personnages les plus proches sociologiquement de la narratrice qui les définit comme de véritables alter ego (cf. notamment section D), tandis que le frère, tout en étant lui aussi conçu comme semblable (cf. notamment section E), conserve une part de mystère qui le tient quelque peu à distance²³⁷. Comme celle de la narratrice, les trajectoires d'usager de ces personnages sont faites de discontinuités, parfois d'ambivalence et d'indétermination²³⁸, ce qui leur donne une profondeur proprement « historique »²³⁹. Toutefois, leurs évolutions se situent globalement en phase avec celles de la narratrice, et ils apparaissent

²³⁵ Par exemple, selon la narratrice, les usages du copain actuel ont pu évoluer avec l'avancée en âge mais sont toujours restés inscrits dans le modèle de la sobriété : « *Il boit pas. Enfin, il boit pas... beaucoup... ça l'intéresse pas. Après, je pense qu'il y a peut-être l'âge, il a 30 ans donc... [...]. Mais... je pense qu'il y a peut-être l'âge mais ça l'a jamais vraiment intéressé... l'alcool. Il a jamais fumé de sa vie.* »

²³⁶ Avec quelques nuances entre les trois personnages, la cousine étant celle dont la trajectoire « colle » le plus à celle de la narratrice : « [Enquêteur : Elle [la meilleure amie] a deux ans de plus.] *Voilà, elle a expérimenté un peu avant nous, hein. Mais... ma cousine... je... dans mon souv, je pense pas, je pense que ça a été un peu comme moi en fait. Ça a été dans les mêmes moments à mon avis. Je pense, oui.* »

²³⁷ « *Bah mon frère, je pense que c'est ça. Il boit pas... il boit à peine de l'alcool, limite pas de, pas d'alcool du tout. Il boit... [Enquêteur : Il boit moins que toi...]* *Je pense qu'il doit boire moins que moi, je pense.* [Enquêteur : Il a pas fait des expériences comme toi tu as fait, les soirées...] *Après, je sais pas toute sa vie.* [Elle sourit] *Il cache sa... il cache ses trucs comme je cache alors... On peut être frère et sœur mais on cache quand même certaines choses. C'est... notre intimité donc forcément on se dit pas tout, mais... je sais pas, je pense qu'il a été quand même un peu fêtard mais là, le jour d'aujourd'hui, je pense qu'il veut surtout pas ressembler à mon père.* »

²³⁸ Ainsi, la cousine a connu, comme la narratrice, une phase d'expérimentation lors de laquelle « elle se testait », « une période [...] où on a envie d'essayer, de tester » (cf. section D).

²³⁹ Au contraire, les trajectoires d'usager des autres personnages sont conçues comme monolithiques, ce qui en fait (de ce point de vue spécifique) davantage des *archétypes* que des personnages dotés d'une histoire. Ceci est particulièrement vrai pour les personnages du copain de Bordeaux et du copain actuel (a fortiori de la tante et de l'oncle qui en tant que personnages secondaires sont décrits sommairement). Cela l'est un peu moins pour les personnages du père et de la mère, qui incarnent chacun une polarité de la personnalité de la narratrice, mais chez qui certaines évolutions sont pointées : si l'alcoolisme du père semble avoir toujours existé, sa méchanceté et sa violence sont conçues comme étant apparues à un moment de sa trajectoire (cf. section A) ; quant à la mère, si son adhésion au modèle de la sobriété est immuable, l'ambiguïté de son amour envers son mari (avec lequel elle se réconcilie suite à son hospitalisation, parce qu'il l'a « fait fondre » ; ce qui déplaît à la narratrice ; cf. section F) lui confère une relative complexité.

sous cet angle davantage comme des répliques de l'héroïne du récit (dont ils reproduisent quasi simultanément la trajectoire) que comme des personnages portés par des dynamiques identitaires singulières.

Le personnage de la sœur est de ce point de vue particulièrement intéressant – et sans doute est-il, après la narratrice, le personnage le plus complexe du récit – puisqu'il est doté d'une histoire (il évolue, il expérimente) et qu'en même temps il s'inscrit – à la différence du frère, de la cousine et de la meilleure amie – dans une forme de disharmonie, du moins de décalage avec la trajectoire de la narratrice. Le personnage de la sœur manifeste l'ambivalence et les tensions qui continuent d'habiter la narratrice en dépit de la relative stabilisation de sa situation sur la période récente (cf. ci-avant dans cette section). Il est suffisamment proche pour constituer un miroir dans lequel la narratrice se réfléchit, se reconnaît, et suffisamment distant pour offrir une résistance à ses éventuelles illusions de complétude. Car la petite sœur, notamment en raison de son jeune âge, est conçue, plus que les autres protagonistes du récit, comme un personnage en devenir, un personnage inachevé, et même immature ; un personnage dont l'avenir est incertain, spécialement au regard de l'enjeu identitaire majeur que constitue, pour la narratrice, le positionnement dans la dialectique « père-mère », dont on rappelle qu'elle se décline dans le registre des pratiques festives à travers l'antinomie « excès-sobriété ». Si la narratrice, comme son frère, se sont engagés du côté (maternel) de la sobriété par rejet du modèle de l'excès incarné par le père (et après l'avoir néanmoins expérimenté), le positionnement de la sœur semble différent ; du moins apparaît-il incertain, ce qui inquiète la narratrice²⁴⁰.

La sœur est primordialement rattachée au pôle maternel. D'abord parce que, comme les autres membres de la fratrie, elle pâtit depuis l'enfance des conduites du père (son manque d'attention, son inconvenance, ses excès d'humeur, sa violence), ce qui la place symboliquement du côté de la mère qui subit également ces errements et représente la polarité opposée. Mais aussi car, à la différence du frère et de la narratrice, la sœur n'est pas en situation de quitter le foyer parental, ce qui la rattache alors matériellement à la mère dont elle dépend²⁴¹.

²⁴⁰ « [Enquêteur : ...toi tu pourrais t'imaginer... boire comme ta mère, vous avez à peu près la même façon d'être...] *Ah oui, oui, c'est sûr à 100 %.* [...] *Mon frère aussi, hein. Je veux dire, je pense qu'on a pas envie de ressembler à mon père, c'est surtout ça.* » ; « [...] *je pense qu'il [mon frère] a été quand même un peu fêtard mais là, le jour d'aujourd'hui, je pense qu'il veut surtout pas ressembler à mon père. Ma sœur par contre, j'ai peur.* [Enquêteur : Ta sœur, tu as peur...] *Mmmm. Elle est... elle est différente de nos comportements avec mon frère.* »

²⁴¹ Par exemple, la culpabilité ressentie par la narratrice après avoir quitté le domicile familial pour partir à Bordeaux, s'exprime tant en direction de la mère que de la sœur : « *Parce que j'ai, j'ai tout quitté... pour ma petite personne et j'ai quitté ma mère et ma petite sœur, quoi.* ».

En ce sens, la « petite » sœur est fondamentalement définie comme une « enfant », un être fragile devant être pris en charge par autrui, comme la narratrice indique à plusieurs reprises dans son récit s'y être employée²⁴².

Pourtant la sœur, aujourd'hui âgée de 15 ans, n'échappe pas à la polarité paternelle qui se manifeste à travers des comportements d'excès que la narratrice a pu elle-même expérimenter durant son adolescence, mais dont elle s'alarme pour sa sœur car elle les juge trop précoces par rapport aux siens²⁴³. Comparant leurs deux trajectoires, elle ancre cette spécificité dans une différence de « génération » à partir de laquelle elle souligne la dissymétrie de leurs vécus (« rien à voir » ; « grosse différence »...)²⁴⁴. Ces comportements préoccupent d'autant plus la narratrice que sa sœur est fragilisée par le contexte « normal » de l'adolescence²⁴⁵, auquel s'ajoute l'impact délétère de la problématique familiale²⁴⁶.

La sœur montre des signes objectifs de fragilité légitimant l'inquiétude et la vigilance de la narratrice qui endosse alors un rôle de protectrice. Celle-ci n'en est pas moins déstabilisée par

²⁴² Par exemple lors de l'édification de la maison familiale où la narratrice dut, durant plusieurs mois, s'occuper de sa sœur âgée d'un an en remplacement de sa mère mobilisée, comme le frère, sur le chantier (cf. section E). Plus largement lorsqu'adolescente elle restreignit ses sorties pour protéger sa mère et sa sœur de la menace du père (cf. section E). Ou plus tard lorsqu'elle hébergea pendant plusieurs mois sa sœur et sa mère après leur départ du domicile familial (cf. ci-après dans cette section).

²⁴³ « [Enquêteur : Ta sœur, tu as peur...] Mmmm. Elle est... elle est différente de nos comportements avec mon frère. Elle a que 15 ans mais... elle me fait déjà peur. [Enquêteur : Par rapport à...] Alcool ou... plus drogue, je dirais. [Enquêteur : Tu penses qu'elle a déjà fait ces expériences-là ?] Ah je sais. Je suis sûre. [...] Elle l'a fait déjà devant moi. »

²⁴⁴ « [...] on avait pas trop les moyens dans tous les cas donc on avait pas beaucoup de bouteilles comme ça peut se faire maintenant où y a je sais pas combien de bouteilles... sur les tables, je pense qu'en fait notre géné, enfin, ma génération et celle par exemple de ma petite sœur, ça n'a rien à voir. Pour moi. [Enquêteur : Pourquoi ?] Parce que... à l'âge de ma sœur, donc on faisait encore des boums, des goûters on va dire, et effectivement on faisait des soirées, y avait de l'alcool, mais c'était plus des despés on va dire, que quand je vois ma sœur ou qu'elle m'explique ce genre de soirée où... t'as une dizaine de bouteilles sur ta table, avec de la vodka, whisky, redbull, enfin... pour moi y a une grosse différence. [Enquêteur : Tu parlais des moyens, tu disais on avait pas les moyens, ta petite sœur elle a pas forcément plus de moyens...] Non, mais ses amis si. Voilà. Ma sœur, non parce que, effectivement on peut faire une, on peut participer, chacun va mettre dix euros, après, en général les parents leur donnent l'argent, dix euros pour l'ensemble, par exemple pour le nouvel an ma sœur, elle l'a passé chez des amis... normalement c'était dix euros chacun, donc tout le monde ramenait avec tout ça, tout le monde pouvait acheter des bouteilles... à manger... enfin, voilà. Avant ça se faisait pas... comme ça. Dans mes souvenirs on avait, j'ai pas de souvenir où on faisait tous une quête... et après on achetait l'alcool. Dans mon souvenir. Peut-être que je me trompe ou à moins que j'étais pas avec les bonnes personnes, mais en tout cas, dans mes souvenirs je faisais pas ce genre de choses. »

²⁴⁵ Pour rappel : « [...] elle a que 15 ans. En plus, déjà mentalement elle va pas bien parce que bon, bah, à 15 ans c'est l'adolescence, tout va mal... les petits copains, je pense, les cours... elle a pas besoin de ça. »

²⁴⁶ « Il [mon père] a voulu se suicider devant nous... voilà... encore y a pas longtemps, il a voulu se suicider, se pendre, et il a demandé à ma sœur... bah mon père est redescendu des escaliers, ma sœur de 15 ans le voit en train de pleurer, et... ma sœur lui dit "qu'est-ce qui se passe ?" et tout, il dit "non, non, non", "bah vas-y, dis-moi ce qui se passe", "bah t'as qu'à monter". Ma sœur qui voit une corde pendue à une poutre... je veux dire... elle a pas à voir ça, elle a que 15 ans. » ; « Bah ma sœur, elle a parlé avec un psychologue parce que elle a voulu... se [sa voix chancelle à cause de l'émotion], bah se tuer... enfin y a eu beaucoup de choses... »

l'image que lui renvoie sa cadette, comme dans de cette séquence²⁴⁷ – brièvement racontée mais particulièrement révélatrice – où, à l'occasion d'une « soirée » à dimension familiale (« avec ma cousine, mon cousin »), elle perd quelque peu ses moyens face à l'ébriété inattendue de sa sœur :

- Tu penses qu'elle [ta sœur] a déjà fait ces expériences-là ?
- *Ah je sais. Je suis sûre. [...] Elle l'a fait déjà devant moi.*
- Elle l'a fait devant toi ? [...] À la maison ?
- *...Non en soirée. Je... en soirée avec ma cousine, mon cousin, avec d'autres personnes... où... j'ai bu, elle a, je lui ai permis de boire un verre ou deux et... forcément je suis pas tout le temps les yeux derrière elle, j'ai vu qu'elle était bourrée, elle commence à rigoler pour rien, enfin, ça m'a mis tellement hors de moi, je lui ai mis une... petite claque... ouais, c'était...*
- Ça t'a mis hors de toi...
- *Ça m'a mis hors de moi, parce que... elle s'est, je lui ai permis de boire un verre ou deux, et elle se permet de boire de trop, elle avait même pas 14, elle avait même pas 15 ans, elle avait 13 ans... je dirais 12-13 ans. C'est hors de question à 12-13 ans... être déjà bourrée, elle était dans un état pitoyable, ça m'a énervée, ouais, je, bah, je le nie pas, ça me saoule, mais je lui ai foutu une claque. [Elle sourit] Elle s'en foutait, elle rigolait encore plus. Elle s'en ait même pas rendu compte que j'étais énervée, que je lui ai foutu une claque. C'était à un point... Ça m'a mis hors de moi.*

L'enivrement de la sœur « énerve » la narratrice qui ne paraît pas supporter pas qu'elle échappe à son contrôle, c'est-à-dire à la condition d'enfant dans laquelle objectivement elle la tient en lui imposant des règles strictes (« je lui ai permis de boire un verre ou deux »), et de laquelle pourtant la sœur s'affranchit en s'autorisant d'elle-même (« elle se permet de boire de trop »). Mais plus que de l'énerver, l'enivrement de la sœur a pour effet de mettre la narratrice « hors d'elle » ; non seulement parce qu'il la surprend, mais parce que précisément il la confronte à une dimension d'elle-même qu'elle rejette, qu'elle voudrait tenir « hors d'elle », mais qui se manifeste ouvertement à travers ce personnage si proche d'elle qu'est sa sœur. Cette dimension c'est celle du père qui s'exprime à travers les signifiants explicitement liés à l'abus d'alcool (« boire de trop » ; « bourrée »), mais également à travers l'utilisation, pour qualifier le comportement de la sœur, du verbe « rigoler » qui signifie (ici comme à d'autres endroits du récit) non seulement l'excès, voire la perte de contrôle liée à l'excès²⁴⁸, mais aussi une forme d'insouciance (« elle s'en foutait, elle rigolait ») qui fait écho à l'immaturation du père avec qui

²⁴⁷ Nous avons initialement inclus cet épisode dans la séquence du récit consacrée au personnage de la sœur, puis il nous est apparu qu'il s'agissait bien d'une séquence biographique dans la mesure où la narratrice la situe dans le déroulé de sa trajectoire (même si le moment est peu précis) et y intervient directement.

²⁴⁸ Par exemple, lors de la première ivresse où le basculement dans l'ébriété avancée est, là aussi, corrélé au fait de « rigoler pour un rien » ; ou lors de la pire soirée où les trois amies sont prises de fous rires incontrôlables (« on se maîtrisait plus, mais on rigolait, mais on... c'était vraiment, oui, dans la rigolade »).

on ne peut pas parler « correctement des choses sérieuses » car « ça part toujours à la rigolade » (cf. section A). La narratrice se regarde être *autre* à travers sa sœur ; elle regarde cet autre qui pourrait être elle, et la renvoie à sa propre altérité. Au point qu'elle devienne effectivement « autre », qu'elle se mette « hors d'elle » en versant à son tour dans une forme d'excès avec cette « claque » (geste impulsif et brutal, relié au pôle paternel, et déjà évoqué dans le récit à l'occasion de la « pire soirée » dont il manifestait un des points culminants) qu'elle ne peut s'empêcher de donner à sa sœur, tout en déplorant l'avoir fait car cela ne correspond pas à ce qu'elle se donne explicitement d'être.

V.H.3 – LE PÈRE : ADVERSAIRE INTIME, MIS À DISTANCE MAIS QUI RESTE MENAÇANT

Alors que la narratrice se situe dans une phase de stabilisation de sa trajectoire, qui se manifeste particulièrement dans le domaine des pratiques festives avec l'abandon des conduites d'excès expérimentées dans les périodes précédentes²⁴⁹ et la revendication d'une adhésion, désormais pleine et entière, à un modèle d'usages de substances psychoactives défini à travers le référentiel de la « sobriété »²⁵⁰, le personnage de la sœur fait ré-émerger la problématique de l'excès dans l'actualité du récit (et avec elle la dimension du père qui lui est symboliquement associée). Bien qu'étant aujourd'hui explicitement rejetée, cette dimension de l'excessivité n'a de fait jamais quitté la narratrice qui y fait constamment référence au cours de son récit : d'abord, à travers l'évocation de ses propres expériences, de la première ivresse aux soirées bordelaises, en passant par les soirées lycéennes, et bien sûr la pire soirée à laquelle elle donne une place prééminente dans son récit (quantitativement et du point de vue de l'intrigue) ; ensuite, à travers l'évocation des inconduites du père qui traversent, de l'enfance au temps présent, la presque totalité du récit ; enfin, à travers la mise en perspective de tous les types de fête associés au modèle d'usages de la sobriété à partir du référentiel de l'excessivité (des « petites soirées » du collège définies par rapport aux « grosses soirées » du lycée, aux soirées sobres actuelles comparées aux « soirées-astreinte » de la séquence bordelaise)²⁵¹. Ainsi, les épisodes relatés par la narratrice mettant en avant des conduites d'excès (qu'il s'agisse des

²⁴⁹ Essentiellement pour ce qu'en définit la narratrice, les usages d'alcool associés à l'état d'ivresse et les usages de cannabis.

²⁵⁰ Auquel correspond le type de fête des « soirées sobres » (cf. section G).

²⁵¹ Comme de façon réciproque les formes rattachées au modèle de l'excessivité sont mises en perspective à partir du référentiel de la sobriété.

siennes et/ou de celles d'autres personnages²⁵²) ne sont pas de simples péripéties ou anecdotes, mais constituent de véritables « événements » à partir desquels sa trajectoire d'usagère, et plus encore son « cycle de vie » prend sociologiquement sens²⁵³.

Gageons en effet que c'est au-delà même de sa trajectoire d'usagère sur l'ensemble de sa biographie que cette dimension de l'excessivité retentit, puisque à travers les conduites d'excès en milieu festif c'est également – et sans doute plus fondamentalement – du *père*, en tant que référent identitaire majeur, dont il est question ; cela nous avons pu le montrer au cours de ce chapitre à travers plusieurs équivalences signifiantes et quelques références directes associant le personnage du père aux épisodes festifs composant la trajectoire d'usagère de la narratrice. L'association autour du champ sémantique de l'« alcool » est bien entendu la plus manifeste ; avec les termes décrivant tant les qualités et quantités des boissons alcoolisées consommées, que l'état d'ivresse alcoolique, évoqué de façon positive principalement avec le verbe « bourrer », et en creux avec le signifiant « sobriété » (qui va jusqu'à désigner un type de fête : celui des « soirées sobres »). Mais l'on retrouve également dans le récit des séquences festives les autres traits fondamentaux par lesquels le père est défini (cf. section A) : la « violence » à travers la « brutalité » qui imprègne tant le contenu que la forme de la pire soirée, et à laquelle fait écho la « claque » donnée à la sœur dans la séquence relatant son ivresse ; l'« impulsivité » dans les soirées lycéennes où l'alcool « donne des pulsions de ce qu'on a envie de faire » ; l'« inconvenance » de certains comportements comme le fait de s'enivrer devant sa famille le jour de ses 15 ans ou d'embrasser un garçon déjà pris par une autre dans une fête lycéenne, et la honte ressentie à la suite de ces inconduites ; l'« insouciance » voire l'« immaturité » qui se manifestent chez la sœur enivrée, comme chez le père, par le fait de « rigoler » ; l'« incompétence » traduite par l'absence de réaction du père lors de la première ivresse, comme de son substitut (le parrain) lors de la pire soirée.

Comme celle de l'excès festif (qui n'en est finalement qu'une déclinaison), la dimension du père est profondément constitutive de l'histoire de la narratrice qui ne peut totalement s'y soustraire bien qu'elle en exprime le souhait. La place décisive de cette dimension est montrée

²⁵² Nous pensons notamment à la séquence de l'ivresse de la sœur dans laquelle la narratrice n'est pas ivre elle-même (même si elle verse dans un type d'excès en donnant une claque à sa sœur).

²⁵³ Et l'on note à cet égard la mise en relation qu'opère plus ou moins explicitement la narratrice entre chacun de ces épisodes de sa trajectoire d'usagère et la problématique des « âges de la vie » ; de la coupure avec le monde de l'enfance qu'évoque pour elle la première ivresse, jusqu'à l'engagement dans des sociabilités « adultes » qu'elle associe aux soirées sobres (nous développons dans la conclusion du chapitre).

dans le récit, au-delà du domaine des pratiques festives, par l'importance que la narratrice donne à la « *problématique familiale* » dont le père est, à travers ses inconduites, l'élément central, du moins l'élément révélateur. Relevons qu'à la différence du domaine des usages de substances psychoactives en contexte festif, la thématique des relations familiales ne constituait pas (même si nous lui accordons une place fondamentale dans notre analyse) un objet explicite de l'entretien réalisé avec la jeune femme ; l'importance qu'elle occupe dans le récit est donc principalement le fait de la narratrice, qui aurait pu se saisir tout autant d'autres thématiques annexes à l'objet explicite de l'enquête (par exemple, l'engagement dans les domaines scolaires et professionnels, dans le champ des loisirs autres que festifs ou dans la conjugalité, qui ont tous été brièvement abordés par la narratrice mais sans prendre, loin de là, une importance aussi décisive que celle donnée aux relations familiales). Aussi n'est-il pas étonnant que la dimension du père ressurgisse à la fin du récit (comme elle le fait également à travers la séquence de l'ivresse de la sœur) au prétexte de nouveaux rebondissements dans la problématique familiale.

Ainsi depuis quelques mois au moment de l'entretien, la mère s'est engagée dans un processus de séparation effective d'avec le père, dont le premier acte fut de quitter, avec sa plus jeune fille, le domicile familial. Hébergées pendant plusieurs semaines à la suite de ce départ chez la narratrice et son compagnon, la mère et la sœur ont finalement trouvé un logement indépendant dans lequel elles habitent le temps que la séparation des parents s'officialise en divorce (processus ralenti, semble-t-il, par le manque de coopération du père)²⁵⁴. La narratrice exprime avec insistance le soulagement que lui procure cette situation ; elle se sent rassurée à la mesure des vives inquiétudes qu'éveillait en elle l'idée que sa mère et sa sœur puissent pâtir des violences du père en vivant à ses côtés. Mais l'apaisement n'est pas complet car même éloigné de leur quotidien, le père reste un danger dont il faut garantir davantage encore l'éloignement de la mère et la sœur, cette fois en tenant secrète leur localisation²⁵⁵.

²⁵⁴ « Ça fait quelques mois que ma mère est partie de chez mon père, enfin... elle est partie, elle est partie vivre chez moi, pendant quelques mois, en attendant de trouver un appart, mais... c'est pas encore fait, elle va attendre encore longtemps comme ça, hein. Parce que mon père il veut pas divorcer... enfin, c'est... c'est compliqué. C'est comme ça, hein. Je, je préfère que ça soit comme ça, parce que... parce que ça me rassure, maintenant je suis soulagée. J'ai toujours eu... la boule au ventre, mais tout le temps, quand ma mère elle était avec mon père. Je faisais des cauchemars. Je... c'était à un point où ça n'allait pas. Et... et voilà, le fait que... elle est plus avec mon père, je suis soulagée. Parce que je sais que ma mère... ma mère... elle est saine, elle est saine et sauve, ma sœur aussi. Pour moi c'est un soulagement. C'est con à dire, hein, mais c'est... je le ressens comme ça, et je suis heureuse. Ils sont séparés, mais moi je suis heureuse. Parce que ma mère elle est... elle est en sécurité, [...] »

²⁵⁵ « [...] et maintenant... c'est, c'est con à dire, je dirais pas où elle vit [elle sourit] c'est par principe, je le dis à personne, donc même... je sais vous êtes professionnel que ça, je préfère pas le dire, mais mon père il sait pas où elle est. Et il saura pas. Jusqu'au jour où ils vont vraiment divorcer où il aura pas le choix de savoir l'adresse de ma mère, je pense, mais... il sait pas, et il le saura pas. Personne le sait, dans ma famille. Parce que on... a besoin de garder ce secret. Parce que... on s, on sait... que mon père peut aller vraiment loin. Mais tellement loin qu'on

Cet ultime épisode ne fait que confirmer l'importance de la problématique familiale dans l'existence de la narratrice. Comme l'ivresse de la sœur, il fait ré-émerger la dimension du père qui est axiologiquement conçue comme une menace dont il s'agirait de contrôler les affects négatifs qu'elle génère (se rassurer, s'apaiser), et sociologiquement comme une adversité que la narratrice s'emploie à combattre en la mettant à distance d'elle-même et des siens. Cette lutte, à laquelle elle prend une part active depuis l'adolescence, la conduit à s'affirmer, à s'engager, à faire des choix qui la singularisent, la définissent socialement, *avec* et *pour* les autres. C'est, pour partie, dans cette lutte qu'elle devient *elle-même*. La narratrice met en scène de diverses manières dans son récit cette dimension du père qu'elle ne peut – à l'image du « mauvais caractère » qu'elle reconnaît avoir hérité de lui – « que » (et c'est déjà là un processus essentiel) s'approprier, traduire, faire sienne, car, indépendamment des jugements de valeurs à travers lesquels elle la délégitime (« un cauchemar » ; « il a bousillé ma vie » ; « il me bouffe »), cette dimension est inséparable de sa personne, elle la constitue ; la narratrice la porte intimement (« de l'intérieur ») et irrémédiablement (« c'est comme ça ») en elle²⁵⁶.

CONCLUSION : DEVENIR ADULTE, ENTRE OPPOSITION, TRANSITION ET CONTINUATION

La narratrice donne une importance majeure à la problématique familiale qui semble surdéterminer l'ensemble de sa biographie. Centrée sur le personnage du père qui en constitue l'élément symptôme ou révélateur²⁵⁷, cette problématique peut fondamentalement être conçue à travers la *dialectique père-mère*, c'est-à-dire à travers l'opposition structurante d'un pôle identificatoire négatif associé au personnage du père et d'un pôle positif associé au personnage

sait pas ce qui peut... faire vraiment. On sait, on sait de quoi il est capable, mais on se dit... est-ce qu'il est vraiment capable, on sait pas. C'est ça en fait, on sait de quoi il est capable parce qu'il a fait beaucoup de menaces avec le fusil, couteau, enfin, plein de choses, mais... réellement à la faire, on sait pas. Et c'est bête à dire mais quand on voit... dans les journaux les... les infos où un homme a pété les plombs parce que sa femme a voulu divorcé, donc il a tué sa femme et ses trois enfants, eh ben c'est con à dire mais on voit notre père faire ça. On sent que notre père est capable de faire ça. Donc c'est pour ça... on a besoin de sécurité avant tout et... jamais de la vie il saura où ma mère et ma sœur sont. Ça c'est clair. »

²⁵⁶ « [Enquêteur : Et toi maintenant tu te sens quand même...] *Ah je suis soulagée.* [Enquêteur : ...en sécurité...] *Ah oui, oui. Je fais quand même encore des cauchemars, mais... moins violents je dirais, je fais plus des cauchemars que... plus mon père, en fait. Mais...* [Enquêteur : Tu rêves de ton père...] *Ouais. C'est même pas rêver c'est faire un cauchemar, c'est... c'est... il m'a... il a bousillé ma vie, mon père,* [les larmes lui montent aux yeux] *mon enfance, et il va encore bousiller ma vie là. Même si au jour d'aujourd'hui ça s'est arrangé, il... il me bouffe de l'intérieur quand même. Et ça... c'est comme ça. »*

²⁵⁷ Le père est de loin le personnage autre que la narratrice auquel il est quantitativement fait le plus référence (cf. Figure 17).

de la mère. Si la narratrice est en mesure d'envisager d'autres déterminismes influençant sa trajectoire (en allant notamment chercher en elle-même, à travers un propos auto-référencé, l'explication de certaines péripéties de son existence), et si, surtout, elle se montre capable de s'appropriier les éléments d'adversité associés à la problématique familiale pour s'affirmer comme un être singulier et autonome (par exemple, en traduisant le « mauvais caractère » reçu du père en traits positifs de sa personnalité ; ou en s'engageant dans la protection de sa mère et de sa sœur face à la violence du père), la dialectique père-mère n'en demeure pas moins la principale grille de lecture à travers laquelle elle se définit en racontant son histoire.

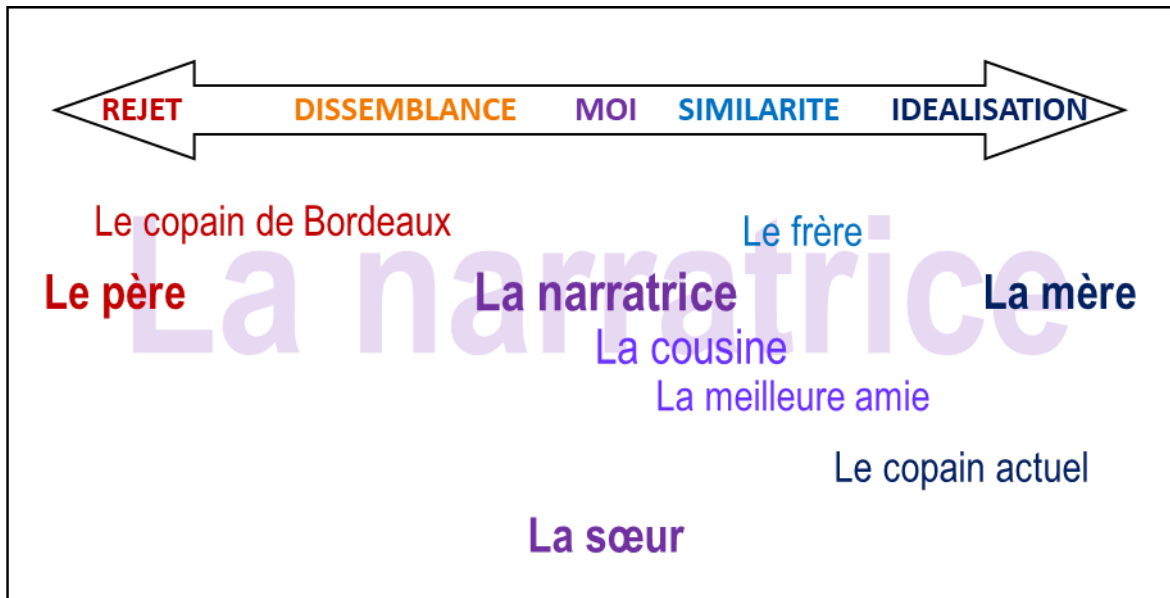
Ainsi chaque personnage du récit peut-il être situé du point de vue de ces polarités structurantes :

- Le père est explicitement le modèle à combattre (pôle négatif), mais la mise à distance ne peut pas être totale puisque la narratrice est implicitement attachée à lui.
- La mère incarne le pôle positif d'identification (par opposition au père), mais en même temps elle représente un idéal ce qui la met à distance.
- Le frère est un équivalent : la proximité générationnelle, familiale, le sentiment d'avoir partagé des épreuves le place du côté de la mère (pôle positif) et renforce l'attachement de la narratrice ; pourtant, il reste un personnage secret ce qui le tient quelque peu à distance.
- La cousine (dans une moindre mesure la meilleure amie) est également définie comme équivalente du fait de la proximité générationnelle, familiale, de genre et des nombreuses histoires vécues en commun ; elle aussi est placée du côté de la mère (pôle positif), l'identification à ce personnage étant renforcée par rapport au frère par l'appartenance de genre (« on est des filles »).
- La sœur est plutôt considérée comme une semblable, mais le décalage générationnel, la prise en charge dont elle a été et est encore l'objet de la part de la narratrice ne la situe pas sur un niveau d'équivalence. Surtout, le personnage de la sœur est conçu comme un être inachevé, en devenir, fragile ; elle incarne l'ambivalence du rapport aux deux pôles parentaux vis-à-vis desquels son avenir reste incertain, et la narratrice projette alors sur elle sa propre altérité, la vision clivée qu'elle a d'elle-même.
- Le copain de Bordeaux est situé du côté du père et est à cet égard rejeté ; il incarne les aspects négatifs du rapport à l'autre : opacité, excès, trahison.

- Le copain actuel est situé du côté de la mère : il pourrait représenter le père idéal désigné par la mère ; il incarne les aspects positifs du rapport à l'autre : sécurité, droiture, santé, sobriété. Comme la mère, mais de façon moins prononcée, l'idéalisation dont il fait l'objet a pour effet de le tenir quelque peu à distance.

Ces différents positionnements sont illustrés par le schéma suivant (cf. Figure 20) :

Figure 20 : Schéma d'organisation des séquences « personnage »



Chaque personnage du récit fait référence à un acteur « réel » (à la fois individu, sujet et personne) disposant de sa propre faculté à s'auto-définir et à négocier cette définition avec autrui. La narratrice parce qu'elle entretient ou a entretenu des relations effectives avec ces acteurs ne peut les réduire à de simples émanations de son esprit qui épouseraient exactement la vision qu'elle se fait d'elle-même et du monde qui l'entoure. C'est d'ailleurs bien cette résistance, cette singularité irréductible, cette *absence* fondamentale de l'autre – source de désillusion et de déception – à laquelle la narratrice se heurte en permanence, et qui constitue le moteur de son histoire ; la conduisant à se positionner, à s'engager, à partir, à revenir... bref : à changer. Pour autant que la narratrice tente comme tout acteur social de réduire cette divergence en cherchant à comprendre autrui, à s'ajuster à lui, elle ne peut complètement accéder à la complexité subjective de ces « autres » avec lesquels elle est en relation. Et nous voyons à travers son récit comment la majorité des acteurs qu'elle décrit sont définis de manière simpliste, voire caricaturale (cf. notamment section H). L'objet fondamental du récit n'est pas, pour la narratrice, de rendre compte de la complexité des acteurs avec lesquels elle établit des relations – quoiqu'elle puisse incidemment fournir des informations susceptibles d'éclairer les

points de vue subjectifs de ces acteurs –, mais de se raconter à travers ces relations, de donner à voir l'ambivalence, la pluralité, mais également la cohérence, l'unicité de son histoire. Chaque personnage de son récit est donc avant tout un être fictif mis au service de la narration de cette histoire. Chaque personnage peut être considéré comme une *facette de l'être* de la narratrice, une manière d'être au monde, et notamment de se positionner dans la dialectique père-mère qui est la principale opposition structurante à travers laquelle la jeune femme se raconte. Ainsi, l'être de la narratrice n'est pas réductible à son personnage, c'est-à-dire à ce qu'elle se donne explicitement d'être à travers son récit, mais il est le produit de l'ensemble des relations à travers lesquelles s'articulent, parfois de manière contradictoires, les personnages de son récit. Voilà pourquoi l'intitulé « la narratrice » a deux dimensions dans le schéma ci-dessus (cf. Figure 20) : celle de son personnage (la face explicite de son être) qui se situe au centre ; celle de son être qui recouvre tant les dimensions explicites qu'implicites, assumées ou rejetées, aimées ou détestées, et qui occupe en filigrane la totalité du schéma.

Mais il nous faut, pour conclure ce chapitre, revenir au questionnement principal de notre recherche, c'est-à-dire à ce que nous avons défini à l'issue de la première partie de ce document en tant que *problématique juvénile* (cf. synthèse de la première partie). Cette problématisation nous conduit à aborder la juvénilité à la fois en termes de *forme*, à travers les processus rationnels qu'elle met en jeu, et de *contenu*, à travers les représentations et usages dans lesquels conjoncturellement elle se manifeste. Du point de vue formel, l'enjeu essentiel de la juvénilité est celui de l'émergence au principe d'altérité et de la mise en œuvre consécutive des capacités dites « sociologiques ». Ces capacités étant acquises dans leur principe dès l'adolescence et (sauf pathologie) jusqu'à la disparition du sujet, il n'existe pas de différence formelle entre le jeune, l'adulte ou le vieux ; la seule distinction conceptuelle valant en la matière étant celle de l'*enfant* et du *non-enfant* (entendus non pas comme des catégories d'âge, mais comme des dimensions de l'être). Toutefois, nous pouvons supposer que la mise en œuvre des capacités sociologiques nécessite au-delà de l'émergence au principe rationnel qui les conditionne une forme d'apprentissage de leur maniement qui spécifierait dès lors anthropologiquement les « premiers temps » de l'exercice de la rationalité sociologique ; cette phase d'expérimentation de portée générale serait alors susceptible de recouvrir partiellement les catégories sociales dans lesquelles la juvénilité est culturellement reconnue comme période de latence sociale (cf. notamment la conclusion du chapitre III). Ce processus de catégorisation sociale (qui est lui-même un produit de la rationalité sociologique) constitue le second point de vue à travers lequel nous abordons la juvénilité, cette fois envisagée, non plus comme « moment

anthropologique » d'émergence au principe d'altérité, mais comme le produit des classements sociaux à travers lesquels chaque groupement humain « découpe » arbitrairement le cycle de vie en « classes d'âge ». Dans nos sociétés, la catégorie juvénile est positivée dans des contenus particuliers qui – recouvrent-elles des manières extrêmement diverses d'être reconnu et de se reconnaître comme « jeune » – la constitue comme une entité sociale à part entière, comme un « âge de la vie ». Toutefois, la jeunesse comme catégorie sociale n'en demeure pas moins – comme tout concept sociologique – un « concept relatif » (Ehrenberg, 2012, p. 299) devant être analysé à travers ses relations avec les autres catégories d'âge socialement instituées ; particulièrement celles qui l'encadrent dans le déroulement du cycle de vie (enfance et âge adulte) et vis-à-vis desquelles s'opèrent de ce point de vue des enjeux de frontières.

Nous avons vu comment l'évolution du positionnement de la narratrice face à l'adversité constituée par la problématique familiale pouvait être analysée à travers le prisme de l'acquisition et de la mise en œuvre des capacités sociologiques ; la narratrice explique notamment qu'elle accède « très jeune » à un savoir sur la réalité de ses problèmes familiaux, mais que ce savoir est enfoui, mis de côté, du moins qu'il ne débouche sur aucune prise de position ; elle explique comment ensuite, à l'adolescence (« l'âge où j'avais plus 16-17 ans »), elle s'approprie ce savoir en s'affirmant face à l'autre (elle affronte son père) et en prenant en charge autrui (elle protège sa mère et sa sœur). Cette prise de pouvoir sur soi et son environnement nous semble emblématique du passage de la condition anthropologique d'enfant (caractérisé entre autres par un « impouvoir ») à celle de *personne*, c'est-à-dire d'acteur capable de se situer face à l'autre de manière autonome. Cependant, pour autant qu'elle soit éclairante, l'explicitation par la narratrice de l'évolution de son positionnement face à la problématique familiale est relativement peu développée ; du moins l'est-elle nettement moins que celle de sa trajectoire d'usagère de substances psychoactives en contexte festif, qui constitue le prisme principal à travers lequel nous l'avons invitée à se raconter. C'est donc sous cet angle, et en accord avec notre hypothèse selon laquelle le champ des pratiques festives constituerait dans le contexte actuel un champ d'observation particulièrement propice à l'étude du fait juvénile, que nous nous proposons de mettre en évidence de façon plus précise le chemin qui mène la narratrice de l'enfance à l'âge adulte. Soulignons que la problématique familiale n'est évidemment pas absente de l'analyse de cette trajectoire puisque, comme nous l'avons montré, elle s'y décline à travers l'opposition structurante des modèles de la sobriété et de l'excessivité. Ainsi pour finir, nous examinons chacune des séquences de cette trajectoire et les types de fête

qui y sont associés au regard de la problématique juvénile, avant de synthétiser l'ensemble de l'analyse produite sous la forme d'un schéma.

S'IMPRÉGNER DANS L'ENFANCE

Les *fêtes de famille* (cf. sections A et) sont clairement reliées à l'enfance dans la mesure où elles y prennent chronologiquement leur source, mais aussi, et surtout, car la narratrice ne s'y situe pas comme *actrice* mais comme simple observatrice ; elle y rapporte les agissements d'autres personnages – comme son père, ses tantes ou ses oncles – mais n'y agit pas elle-même (à la différence de toutes les autres séquences). On remarque également le flou relatif qui entoure cette séquence ; tant en termes de contenu (la narratrice décrit l'ambiance de ces fêtes et les comportements des adultes « en général » sans les rapporter à des anecdotes ou faits précis), qu'en matière de temporalité (cette séquence n'est pas nettement située dans le temps ; elle n'a pas de début explicite et sa fin, aux environs des dernières années du collège, est plutôt vague). Il en est de même pour la séquence du *premier verre* (section B) qui, située dans le contexte des fêtes de familles, n'est également ni décrite ni située dans le temps avec précision. Sans constituer des arguments définitifs, ces éléments vont dans le sens d'une association entre ces séquences et la condition anthropologique de l'*enfant* qui, n'ayant pas émergé au principe d'altérité, n'est pas en mesure de s'appropriier les situations qu'il rencontre afin d'y négocier sa place et les usages qui y ont cours, ni d'intégrer ces situations dans une temporalité elle-même appropriée, c'est-à-dire dans une histoire. Aussi, ces séquences ne constituent pas à proprement parler des « événements » de la trajectoire de la narratrice, mais plutôt un substrat dans lequel elle s'imprègne des usages de son milieu familial, avant de traduire ce donné dans les séquences suivantes à travers des formes et des contenus qui seront les siens parce qu'elle sera en mesure de les négocier avec l'altérité.

COUPER AVEC L'ENFANCE

La *première ivresse* (cf. section B) manifeste une coupure nette – voire brutale, si on se rapporte à la forme de cette séquence²⁵⁸ – avec le monde de l'enfance puisqu'elle met en rapport deux dimensions que la narratrice tient pour antinomiques : l'enfant qu'elle se voit toujours être à

²⁵⁸ L'ivresse arrive subitement, accidentellement, et produit outre un malaise physique, une expérience du renversement.

cette époque (« voir une enfant ») et l'état d'ébriété qu'elle relie à un au-delà de l'enfance. Soulignons que cette reconnaissance d'elle-même en tant qu'enfant est sans doute accentuée par le contexte familial de la réunion festive, qui se déroule en présence et sous le regard des parents, oncles et tantes (« devant ma famille »). L'ivresse intervient comme un élément « séparateur » de soi et de l'état d'enfance, ce qui place la narratrice dans une situation d'ambivalence. Le dépassement de cette contradiction s'opère à travers le signifiant « jeune » (« quand on est jeune ») par lequel s'élabore une forme de compromis ; un état de jeunesse dans lequel tient à la fois quelque chose de l'enfant (insouciance, ignorance voire irresponsabilité), mais aussi du non-enfant à travers la quête de soi, l'expérimentation et une forme de détermination qui s'opère à la première personne (« je, j'ai été jusqu'au bout »). Bien que l'ivresse arrive de façon accidentelle et la surprenne, la narratrice est véritablement actrice de cette séquence.

Se déroulant environ deux années plus tard, la *pire soirée* (cf. section D) est très proche de la séquence de la première ivresse et voit se manifester à nouveau la forme d'une coupure nette avec le monde de l'enfance. L'ivresse aigue confronte la narratrice non seulement à l'expérience de la rupture et du renversement, mais à celle du désordre, voire du dérèglement puisque l'enivrement ne fait pas qu'ébranler les repères ordinaires dans le registre (exceptionnel mais néanmoins socialement borné) de la démesure, mais paraît provisoirement entraver la capacité même à instituer des repères dans le cadre de ce que nous nommerions une problématique de la « mal-mesure ». Cette séquence est en outre placée, tant dans sa forme que dans ses contenus, sous le signe de la brutalité, ce qui renforce sa dimension d'« expérience-limite ». Par ailleurs, nous retrouvons ici les éléments à travers lesquels la narratrice définissait l'état de jeunesse dans le récit de la première ivresse : l'insouciance, car les adolescentes n'anticipent pas les conséquences de leurs actes ; l'expérimentation ou la quête de soi, à travers le jeu avec les limites de l'être (qui s'éprouvent tant au niveau organique, que somatique et rationnel) ; la détermination, qui s'exprime ici plus nettement que dans la première ivresse puisque le projet est assumé de bout en bout (le « nous » fusionnel du trio d'amies constituant de ce point de vue un support certainement plus solide que le « je » isolé de la première ivresse). Enfin, nous retrouvons dans cette séquence l'univers familial, puisque cette soirée se déroule dans le cadre des soirées à la maison dont nous avons vu (et repréciserons ci-après) qu'elles s'inscrivent dans une forme de continuité avec les fêtes de famille, et donc avec l'univers de l'enfance. À la différence des soirées lycéennes qui se déroulent à la même époque, la pire soirée a moins pour effet d'affirmer une juvénilité partagée et assumée entre pairs

générationnels dans un cadre clairement séparé des adultes, que de faire de cette juvénilité (du moins des attributs à travers lesquels la narratrice la conçoit et la met en œuvre : insouciance, expérimentation, détermination) un élément d'opposition, apportant la contradiction au cœur de ce qui définit l'enfance, c'est-à-dire la relation parent-enfant. Ceci apparaît clairement à travers la problématique de l'infraction (qui est en revanche beaucoup moins nette dans la première ivresse où les adultes « laissent faire » et où l'ivresse de la narratrice donne lieu à sermon mais pas à sanction). Si elle n'est pas consciemment ou volontairement recherchée, l'infraction est objectivement mise en œuvre et s'inscrit comme un des éléments majeurs de cette séquence, mobilisant les référents parentaux que sont la tante et le parrain, et dont le schéma reproduit presque à l'identique celui de la mère et du père dans la première ivresse. La narratrice et ses amies s'affirment comme n'étant plus des enfants, mais en contestant ouvertement et frontalement la relation parent-enfant elles montrent qu'elles se définissent encore partiellement à travers cette relation.

L'ivresse de la sœur (cf. section H) est une séquence particulière de la trajectoire d'usagère de la narratrice puisqu'elle met explicitement en jeu les usages de la sœur, tout en nous renseignant par contraste sur le positionnement de la narratrice. Sous l'angle des usages de la sœur (dans laquelle la narratrice se projette), cette séquence fait directement écho à celles de la première ivresse et de la pire soirée à travers la mise en scène – là encore dans un contexte festif à dimension familiale (en présence de la cousine et d'un cousin) – d'une coupure avec l'enfance. Celle-ci se joue à nouveau sur un mode conflictuel, la narratrice qui se situe désormais en position d'adulte ne supportant pas que sa sœur échappe à son contrôle, c'est-à-dire à la condition d'enfant dans laquelle objectivement²⁵⁹ elle la tient. À travers cette séquence, et plus largement à travers la définition du personnage de la sœur, l'ouverture sur un au-delà de l'enfance est associée non seulement à l'insouciance et à l'expérimentation, mais également à la fragilité et au danger que manifestent les conduites d'excès, mais derrière lesquelles la narratrice situe plus fondamentalement la dimension paternelle. Le registre de la détermination (autre caractéristique que la narratrice relie dans les séquences précédentes à l'état de jeunesse) n'apparaît en revanche pas au sujet de la sœur que la narratrice considère essentiellement comme un être immature, davantage agi qu'agissant.

²⁵⁹ Et à tort ou à raison, là n'est sociologiquement pas la question.

ENTRER PROGRESSIVEMENT DANS LA JEUNESSE

Les *boums du collège* (cf. section C) et les *après-midis en ville* (cf. section D) mettent également en jeu la séparation d'avec le monde de l'enfance, mais sur un mode beaucoup moins conflictuel que dans les trois exemples précédemment cités. Ces séquences donnent en effet à voir une transition relativement douce, avec la mise à distance progressive des parents et la constitution concomitante d'un entre soi adolescent. Ce détachement progressif est particulièrement visible avec le passage des boums d'après-midi – qui sont encore assimilables à des goûters d'enfants – aux boums de soirée où, tout en maintenant symboliquement leur présence par le fait que ces soirées se déroulent à leur domicile, les parents desserrent clairement leur contrôle. La prise d'autonomie ne s'effectue donc pas sur le mode de la sédition et de l'infraction, mais par l'investissement d'espaces de libertés « légalement » octroyés par les parents aux adolescents ; ainsi les après-midis en ville se situent-ils au croisement de deux types de ces interstices d'autonomie : le temps diurne non-scolaire et les espaces publics de la ville. Si les usages d'alcool manifestent – dans les boums de soirées comme dans les après-midis en ville – l'éloignement des parents, ils ne donnent pas lieu à des conduites d'ivresse qui trancheraient trop brutalement avec l'univers de l'enfance. Certes, dans les après-midis en ville les usages diurnes (temps peu légitimé socialement pour boire de l'alcool) et l'utilisation du signifiant « délire » pour les qualifier indiquent une projection vers un mode d'usages plus clivant, mais ce déplacement reste pour l'instant de l'ordre de l'artifice ; comme la narratrice l'explique, il s'agit à cette époque de « faire les grandes », sous-entendu de « faire *comme* les grandes », mais pas encore de se reconnaître et d'être reconnue comme telles. L'alcool n'est donc globalement pas utilisé dans ces types de fête selon le registre de l'excessivité et de la sortie de soi qui est typiquement associé au boire juvénile, mais sur un mode relativement « sage » (pas d'alcools forts, pas d'ivresse²⁶⁰) pouvant être interprété dans le sens d'une acclimatation progressive avec la substance (son maniement, ses effets, ses attributs symboliques) préfigurant de futurs usages plus intenses.

²⁶⁰ Pas de « drogue » non plus pour la narratrice à cette époque, même si certains de ses camarades consomment déjà du cannabis lors des soirées.

AFFIRMER SA JUVÉNILITÉ

Les *soirées lycéennes* (cf. section C) s'inscrivent dans le prolongement des boums du collège (et de façon un peu moins marquée des après-midis en ville) dont elles approfondissent la plupart des usages (réunions festives nocturnes, sans adultes, impliquant des usages d'alcool et de cannabis). Toutefois, l'intensification des usages d'alcool et de cannabis, notamment l'expérimentation répétée de l'ivresse alcoolique, manifeste le passage d'un seuil dans la mesure où ces pratiques sont désormais reconnues comme « excessives », ce qui distingue le groupe de jeunes à la fois de l'univers de l'enfance et des codes du monde adulte. La systématisation des pratiques de séduction et d'appariement est un autre trait marquant des soirées lycéennes, manifestant l'acquisition par l'adolescent d'un pouvoir sexuel qui le relie symboliquement à l'adulte mais s'expérimente (comme l'alcool) à travers des usages spécifiques (des jeux, comme celui « de la bouteille »), et le distingue par ailleurs très nettement (sans doute plus radicalement qu'avec l'ivresse) de l'enfant qui est dépourvu d'un tel pouvoir. Les soirées lycéennes apparaissent donc fondamentalement antinomiques avec l'univers de l'enfance duquel elles se distinguent explicitement, mais cette coupure est temporisée par la transition qu'ont représentée les formes intermédiaires des boums du collège et des après-midis en ville, au point que les dimensions d'enfant et de non-enfant ne se télescopent pas brutalement comme dans la première ivresse ou l'ivresse de la sœur. En outre, l'affirmation d'une juvénilité clairement distincte de l'enfance (et de l'âge adulte) ne s'opère pas (du moins explicitement) sur le mode de la contestation de la relation parent-enfant et de l'infraction aux règles définies par les parents (comme dans la pire soirée), mais dans le cadre d'espaces d'autonomie où les jeunes instituent et négocient leurs propres règles et usages, en dehors du regard et du contrôle directs des adultes. La narratrice explique en revanche que, si elle a pu trouver dans ces espaces des occasions d'affirmer sa personnalité (voir l'épisode où elle embrasse impulsivement un garçon déjà pris par une autre, et la façon dont elle y réagit), elle y a aussi été soumise à une forme de pression normative, du moins à la nécessité de se conformer aux normes et usages du groupe pour pouvoir y être intégrée.

Les *soirées bordelaises* (cf. section F) s'inscrivent dans le fil des soirées lycéennes dans la mesure où là encore s'y affirme une juvénilité clairement dissociée de l'enfance et de l'âge adulte, sans que celle-ci ne donne lieu à une opposition frontale aux codes et règles du monde adulte. Si des sorties en discothèques sont évoquées, c'est principalement sous la forme de

soirées « en appartement » (« ses copains venaient squatter notre appartement ») que cette séquence est décrite, marquant une forme d'entre soi du groupe de jeune qui fait écho à celui des soirées lycéennes desquelles les adultes sont absents. Nous retrouvons également une dimension de normalisation et de conformisme, qui est cependant accentuée par rapport aux soirées lycéennes par l'assujettissement de la narratrice au groupe de fêtards formé par son compagnon et ses amis ; ne disposant à cette période d'aucun espaces alternatifs à investir, ni des ressources matérielles et symboliques suffisantes pour y négocier sa place, elle s'y trouve minorée et astreinte à des usages qui, en dépit de la relative retenue qu'elle manifeste pour se ménager une part de singularité, la rattache objectivement à un univers de pratiques typique de la jeunesse.

PROLONGER L'ENFANCE... ET LA RELIER À L'ÂGE ADULTE

Les *soirées à la maison* (cf. section C) rendent compte d'un troisième mode d'articulation en s'inscrivant dans une relative continuité avec le monde de l'enfance. Certes, ces soirées se déroulent entre adolescentes et autour d'activités dont certaines sont typiquement juvénile (comme la pratique du tchat sur Internet), mais elles ne mettent en jeu aucun contenu qui soit explicitement contradictoire avec l'enfance, mis à part la consommation épisodique de quelques bières (autorisée par les parents et ne conduisant jamais à l'ivresse). Au contraire, la pratique d'activités ludiques et casanières, le cadre familial manifesté par le lieu (domicile des parents²⁶¹), la proximité des parents (pas directement aux côtés des jeunes filles mais présents dans la maison), le lien quasi sororale qui unit intimement les trois adolescentes, confèrent à ces rencontres une forte proximité symbolique avec l'univers de l'enfance.

Les *sorties en boîte* (cf. section C) sont une forme hybride combinant des éléments de proximité avec l'enfance, d'affirmation de la jeunesse et d'expérimentation de codes adultes. Dérivant des soirées à la maison dont elles se distinguent tout en leur empruntant plusieurs éléments, elles se situent dans une même perspective de continuation de l'enfance ; du moins opèrent-elles une jonction entre l'univers familial et l'enfance, et l'état d'adulte auquel elles permettent de s'initier sans passer par une forme et des contenus qui lui soient explicitement opposés. Notons d'abord que les sorties en boîte débutent toujours par un temps passé au domicile d'une

²⁶¹ Qui plus est le plus souvent celui des parents de la cousine qui jouxte le domicile des grands-parents paternels où se déroulaient les fêtes de famille de l'enfance et du début de l'adolescence.

des trois jeunes filles, qui s'apparente donc à celui des soirées à la maison. Comme lors de ces soirées, les usages d'alcool (fussent-ils quantitativement plus importants) ne sont pas placés sous le sceau de l'excessivité, mais sont envisagés comme un adjuvant permettant de stimuler l'exercice des deux activités principales que sont la danse et la drague. L'alcool n'en est pas moins, à la différence des soirées à la maison, un ingrédient incontournable, d'autant que son usage est facilité par la prise en charge du transport par les parents. Ainsi, loin d'être des espaces séparés du monde adulte comme le sont notamment les soirées lycéennes et les soirées bordelaises, les sorties en boîte s'opèrent en coopération avec la adultes, voire sous leur contrôle puisqu'ils en définissent très largement le cadre. Ceci se manifeste, nous l'avons dit, par la prise en charge du transport, aller et retour, par les parents (ce qui allège les jeunes filles du poids d'une responsabilité qu'elles auraient sans cela à assumer), mais aussi, et surtout, par le fait que les discothèques (comme les bars) sont des lieux organisés et normés par des adultes qui y imposent de nombreuses règles (Chevrier, Moreau, 2007, pp. 16-23). Si la discothèque marque le franchissement d'une limite d'âge en distinguant autour du seuil symbolique de 16 ans une prime jeunesse d'une jeunesse plus mature, cette reconnaissance est soumise à la validation de l'adulte qui donne ou pas accès au lieu, exigeant parfois, comme l'évoque la narratrice, une preuve d'identité²⁶².

Fussent-elles régulées par des adultes et susceptibles d'accueillir un public mélangé²⁶³, les « boîtes » n'en demeurent pas moins des lieux davantage associés à la jeunesse qu'à l'âge adulte. Ainsi, la pratique de la drague dans des lieux semi-publics et la sortie nocturne, sans être des attributs exclusifs de la jeunesse, lui sont imaginativement attachés, et sont d'ailleurs objectivement plus fréquents à cette période de la vie (Galland, 2007, p. 220). La discothèque est également un lieu propice à la mise en scène d'une « culture juvénile » qui se manifeste particulièrement à travers des styles musicaux, mais également par une ambiance visuelle et sonore qui fait écho à l'« esthétique de l'extrême » qui caractérise le style adolescent (Nahoum-Grappe, 2010). Pourtant, l'on remarque que les codes de bienséance, la présentation soignée, la tenue des corps (fût-ce précisément à travers sa mise en mouvement dans la danse) qui s'imposent en discothèque, comme les usages relativement modérés de l'alcool dont font

²⁶² Cette reconnaissance n'est d'ailleurs pas strictement liée au facteur de l'âge légal, même si celui-ci est normalement incontournable, mais peut se fonder sur d'autres critères comme la tenue vestimentaire ou le comportement qui sont également des manières pour les adultes qui organisent ces lieux d'apprécier la maturité du jeune (Chevrier, Moreau, 2007, p. 17).

²⁶³ Reconnaissons que nous ne disposons pas d'informations concernant le style d'établissement fréquenté par la narratrice.

preuve les jeunes filles, sont très éloignés de l'esprit débridé qui imprègne les soirées typiquement juvénile, comme le sont, pour la narratrice, les soirées lycéennes et bordelaises. De même, si la pratique de la drague manifeste le pouvoir sexuel du jeune qui rompt radicalement avec l'état d'enfant, celle-ci ne s'opère pas comme dans les soirées lycéennes à travers des usages spécifiquement « jeunes » (comme les jeux), mais selon des modalités beaucoup plus conformes aux normes des relations de séduction entre adultes. Aussi les sorties en boîte apparaissent-elles finalement moins comme un espace d'affirmation d'une juvénilité clairement différenciée de l'enfance et de l'âge adulte – et encore moins d'infraction aux codes des adultes – que comme un lieu d'expérimentation des futurs rôles adultes, en coopération avec eux.

ENTRER DANS L'ÂGE ADULTE

Les *soirées sobres* (cf. section G) constitue incontestablement pour la narratrice un point d'entrée dans l'âge adulte. Il n'est d'ailleurs sans doute pas anodin qu'elles soient contemporaines d'avancées conséquentes dans les domaines scolaire-professionnel, résidentiel et matrimonial ; c'est-à-dire dans la conquête d'attributs de l'âge adulte desquels la narratrice était presque intégralement dépourvue à son retour de Bordeaux. Il est en outre tout à fait remarquable que l'unique occasion où la narratrice emploie le signifiant « adulte » dans son récit intervienne précisément pour qualifier ce nouveau type de fête, à travers l'opposition qu'elle opère entre l'expression « faire la fête » et ce qu'elle nomme « soirée entre adultes » (« On fait pas la fête. On passe une soirée entre adultes »). Ainsi, nous l'avons vu, les soirées sobres²⁶⁴ se définissent principalement à travers leur opposition au modèle d'usages de substances psychoactives dit « de l'excessivité », et l'affirmation concomitante d'une adhésion au modèle dit « de la sobriété ». Le modèle de l'excessivité constitue clairement une découverte et une spécificité de la période juvénile ; la narratrice l'a expérimenté tant lors des événements mettant en scène une coupure brutale avec l'enfance et l'ordre adulte à laquelle cette enfance s'ordonne (la première ivresse et la pire soirée), qu'à travers les types de fête où, à l'instar des soirées lycéennes et bordelaises, la juvénilité s'affirme de manière moins frontale (dans l'entre soi du groupe de pairs) tout en étant porteuse de discontinuité vis-à-vis de l'univers de l'enfance et des codes de l'âge adulte. Toutefois, le modèle de la sobriété, duquel la narratrice se réclame désormais pleinement et à travers lequel elle définit principalement et positivement les soirées

²⁶⁴ Appellation donnée par la narratrice elle-même.

sobres, constitue également une découverte de la période juvénile qui la distingue – il est vrai d'une manière moins tranchée que les conduites d'excès – de l'univers de l'enfance duquel les usages de substances psychoactives sont à peu près absents. Ainsi les usages sobres ont-ils été largement expérimentés par la narratrice au cours de sa « jeunesse » : dans le cadre des formes transitoires entre l'enfance et la juvénilité telles les soirées du collège et les après-midis en ville, lors des sorties en boîte où les boissons alcoolisées sont consommées de façon raisonnée, et, bien sûr, dans le cadre des soirées à la maison où l'alcool est peu voire pas présent. En conséquence, si les soirées sobres prennent la forme d'un changement radical lorsqu'elles sont opposées par la narratrice aux soirées bordelaises (qui sont effectivement le seul type de fête qui les précède directement), elles ne constituent pas pour autant une création inédite puisqu'elles s'inscrivent dans la continuation de types antérieurs : principalement des soirées à la maison dont elles sont extrêmement proches (le cadre familial-intime, la domesticité, la commensalité, la convivialité, les activités ludiques), et dans une moindre mesure des sorties en boîte desquelles elles reproduisent certains éléments sous une forme atténuée (des sorties moins fréquentes et moins tardives, plus de discothèques mais des bars et des restaurants, plus de drague mais des sorties en couple(s), plus de danse mais des jeux d'adresse comme le bowling, moins d'alcool consommé).

La forte proximité des soirées sobres et des soirées à la maison – elles-mêmes inscrites dans le prolongement des fêtes de famille – établit une connexion entre ce type de fête et l'univers de l'enfance. Certes, la narratrice n'est manifestement plus une enfant puisqu'elle exerce sa sexualité, n'est plus soumise à l'autorité de ses parents, et use – fût-ce sous l'étendard de la sobriété – de boissons alcoolisées, mais ces attributs sont davantage définis dans une forme de contradiction avec la juvénilité, plus exactement avec *une* manière de concevoir et d'expérimenter la juvénilité, que dans un rapport antagoniste avec la condition d'enfant vis-à-vis de laquelle l'enjeu de la coupure semble être (provisoirement ?) dépassé. Ainsi, les soirées sobres, qui ne sont pas nécessairement envisagées comme une agrégation complète à l'âge adulte²⁶⁵, établissent une relation tissée de continuités et de discontinuités entre enfance, jeunesse et âge adulte.

²⁶⁵ La narratrice envisage une évolution de ses pratiques dans la perspective d'un approfondissement du modèle de la sobriété. Par ailleurs, elle compare sa situation actuelle avec la période où elle était « plus jeune », indiquant implicitement qu'elle se reconnaît encore partiellement comme telle (cf. section G).

Enfin, l'*ivresse de la sœur* (cf. section H) peut être interprétée du point de vue de la narratrice comme un marqueur de son investissement dans un statut et un rôle d'adulte, puisqu'elle donne à voir, au-delà de son rejet du modèle de l'excessivité dont elle fait un emblème d'une certaine jeunesse, un engagement pour autrui à travers la prise en charge de sa sœur qu'il s'agit de protéger et de contrôler. En même temps, nous l'avons vu, cette séquence, interprétée du point de vue de la petite sœur (dans laquelle la narratrice se projette), vient rejouer la problématique de la séparation d'avec l'enfance qui, de ce point de vue, n'est pas close.

* * *

Au final, ce sont trois modes d'articulation entre l'enfance, la jeunesse et l'âge adulte qui se dessinent :

- *Opposition* aux codes parentaux-adultes (notamment sur le mode de l'infraction) mettant en scène une coupure brutale avec la condition d'enfant. Les conduites d'ivresse jouent un rôle central, non seulement dans leur rôle de « séparateur » symbolique de l'enfant et du non-enfant, mais également par leur dimension de mise à l'épreuve de soi (à l'articulation des niveaux organique, somatique et rationnel).
- *Transition* par investissement progressif d'espaces d'autonomie non ou peu régulés par les adultes, et dans lesquels s'expérimentent des usages qui, avec le temps, s'affirment de plus en plus dans leur spécificité (cette singularité étant socialement marquée par le référentiel de l'excessivité). Le desserrement du contrôle adulte-parental (particulièrement symbolisé par l'introduction et l'intensification des usages d'alcool) a pour contrepartie une relative pression au conformisme dans le groupe de pairs.
- *Continuation* par intégration dans les nouveaux usages de nombreux éléments hérités de l'enfance ou en forte proximité symbolique avec elle. Ces formes peuvent être complétées par d'autres moins ostensiblement reliées à l'enfance, mais s'effectuant en étroite collaboration avec les adultes, voire sous leur contrôle ; sous couvert d'une esthétique juvénile, elles consistent surtout en une expérimentation d'usages adultes (notamment marqués socialement par le référentiel de la sobriété).

Précisons, si tant est que le lecteur ne l'ait pas de lui-même compris, que les termes de rupture, coupure ou continuation ne sont évidemment pas à prendre « au pied de la lettre », mais comme des indicateurs de tendances (des « visées », pourrait-on dire) entre un donné et ce que sociologiquement on en fait. Aussi, la continuation n'est pas reproduction à l'identique, et

l'opposition, même brutale, conserve toujours en elle quelque chose de ce dont elle a eu pour effet de se séparer²⁶⁶.

Nous rendons compte pour finir sous forme graphique (cf. Figure 21 et Figure 22) de ces trois modes d'articulation entre enfance, jeunesse et âge adulte, tels que nous avons pu les mettre en évidence à partir de l'analyse du récit de la narratrice. Trois façons plus ou moins directes d'affirmer une rupture avec l'enfance, mais aussi de demeurer en relation avec elle, fût-ce de manière conflictuelle. Trois façons de vivre sa juvénilité comme une entité singulière et composite à la fois. Trois voies diverses, empruntées concomitamment, et qui aboutissent au même paradoxe : le dépassement de ce qu'elles ont elles-mêmes institué ; l'effacement progressif d'une juvénilité laissant place à une identification – certes incomplète et instable, mais possible – à l'état d'adulte.

²⁶⁶ « De même qu'il n'est jamais d'origine absolue, il n'est point non plus de changement radical. Seul qui crée peut anéantir et, pour ce qui nous concerne, la tête coupée de l'hydre n'en finit pas de ressurgir. Quoi qu'on fasse, en un mot, on n'abolit pas, on réforme » (Gagnepain, 1991, p. 114).

Figure 21: Schéma d'organisation des séquences « festives » au regard de la problématique juvénile (situations des séquences)

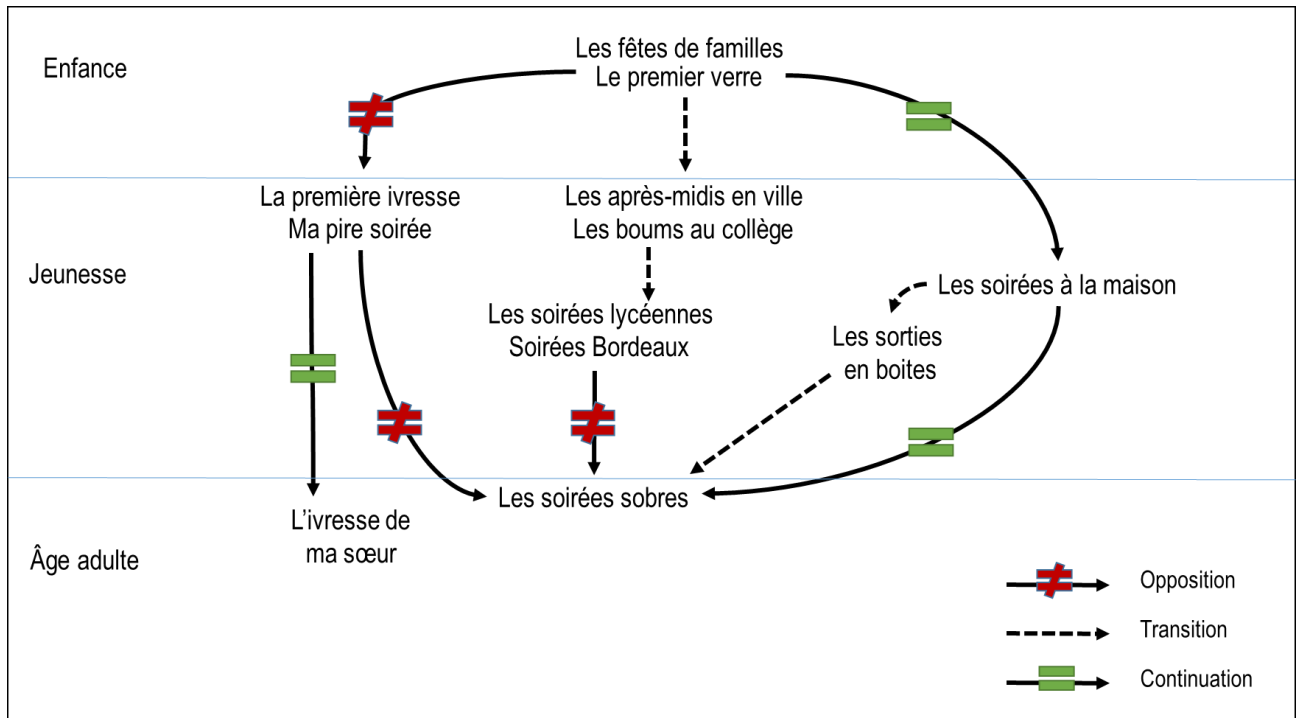


Figure 22 : Schéma d'organisation des séquences « festives » au regard de la problématique juvénile (caractérisation des relations entre les groupes de séquences)

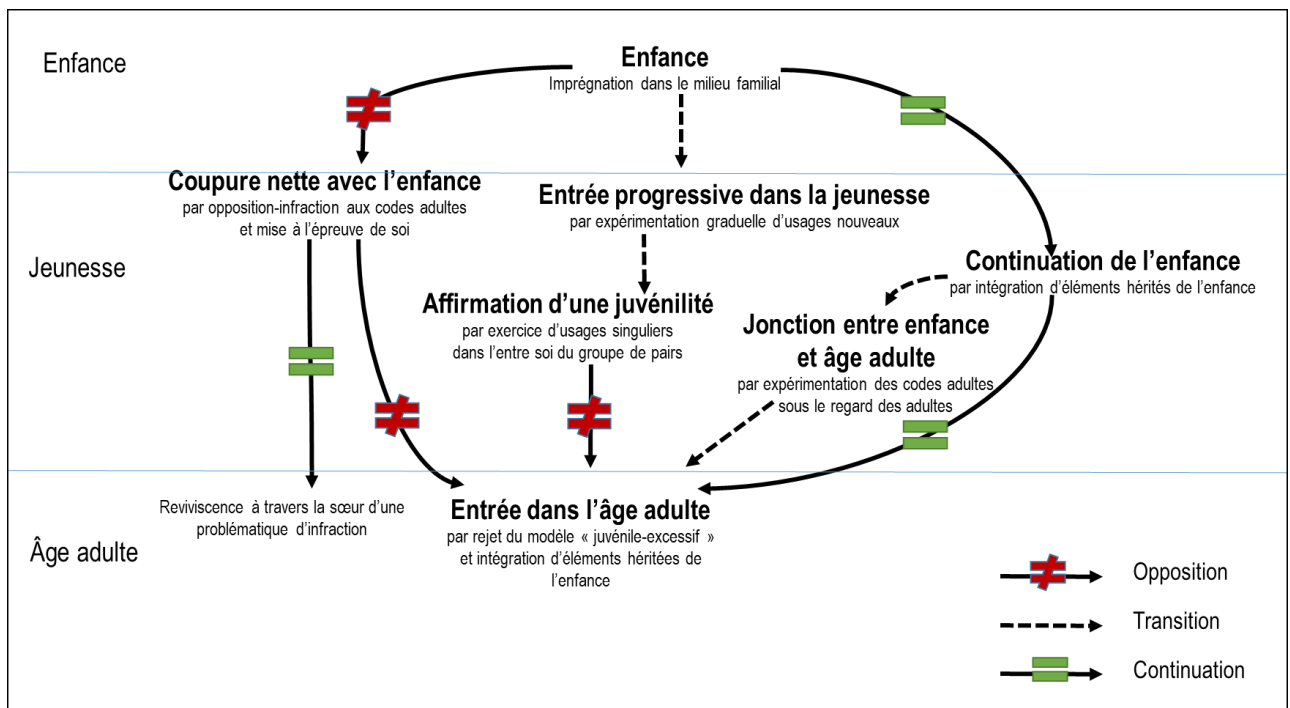
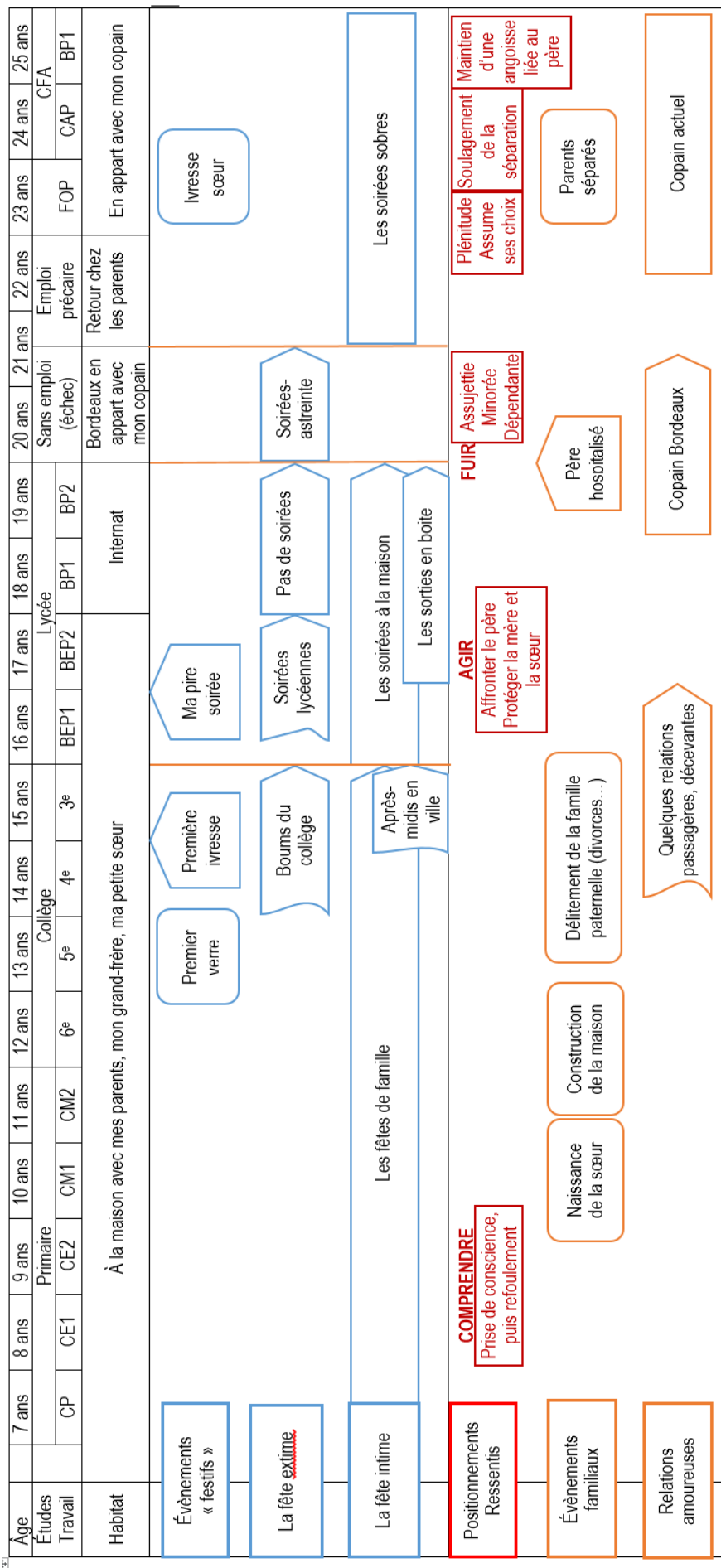


Figure 23 : Frise chronologique d'Aurélié



CHAPITRE VI – RÉCIT DE KERIAN

INTRODUCTION

LE NARRATEUR

Le narrateur est un jeune homme âgé de 18 ans au moment de notre rencontre. Le père du narrateur est décédé lorsque ce dernier avait dix ans ; nous ignorons la ou les professions qu'il exerçait. À cette époque déjà il était séparé de la mère du narrateur avec qui il avait eu, outre le narrateur, un second fils (frère cadet du narrateur). La mère s'est par la suite mise en couple avec un homme avec qui elle a eu une fille (demi-sœur du narrateur).

Par ailleurs, le père du narrateur a eu cinq autres enfants avec quatre autres femmes que la mère du narrateur : une demi-sœur plus âgée que le narrateur (qu'il fréquentait régulièrement durant son enfance), un demi-frère plus âgé (dont il ne découvrira l'existence qu'à la suite du décès de son père et fréquentera assez peu), trois demi-frères plus jeunes (qu'il a fréquenté durant son enfance). Depuis le décès du père, le narrateur voit relativement peu les enfants de son père issus de ces unions avec d'autres femmes que sa mère.

Au moment de notre rencontre, le narrateur habite avec sa mère (secrétaire de profession), sa sœur cadette et son demi-frère (fils de sa mère). Il est en première année de « brevet professionnel » dans le domaine de la maçonnerie. Il est par ailleurs en couple avec une jeune fille, avec qui il n'habite pas mais qu'il fréquente très régulièrement d'autant qu'elle est la petite sœur de la femme de son oncle maternelle.

Quelques semaines avant l'entretien, le jeune homme a rempli un questionnaire (diffusé, dans le cadre d'une autre recherche que celle présentement menée, auprès de plusieurs classes d'apprentis du CFA où il étudie) dans lequel il a indiqué être disposé à participer à un entretien individuel et a laissé ses coordonnées à cet effet. Nous le rencontrons lors d'un unique entretien qui se déroule au mois de janvier, un samedi matin dans un fast-food situé en bordure de la petite ville où il réside. L'entretien dure 1 heure et 22 minutes.

LES PERSONNAGES PRINCIPAUX

Pour rappel (cf. chapitre IV) : chaque personnage principal autre que la narrateur fait l'objet d'une « séquence personnage » (pouvant avoir plusieurs occurrences dans le récit) dans laquelle il est présenté de façon générique (traits de caractère, points saillants de sa trajectoire, jugement de valeur porté sur lui par la narrateur, etc.), au-delà de ses interventions dans les séquences biographiques (c'est-à-dire dans les séquences composant la trajectoire de la narrateur ; cf. ci-après dans cette section) ; par opposition, les personnages secondaires interviennent dans le récit dans une ou plusieurs séquences biographiques, mais aucune séquence n'a été spécifiquement consacrée à leur présentation. Comme les séquences biographiques, les séquences « personnages » ne sont pas nécessairement racontées d'un bloc, mais peuvent être composées de différents passages du récit.

La famille

La famille est un personnage important du récit. Elle est exclusivement la famille maternelle, puisque le narrateur ne connaît aucun membre de la famille de son père (aujourd'hui décédé) qui avait été abandonné à la naissance¹. La famille maternelle s'élargit à travers l'alliance de l'oncle maternel (frère de la mère) avec une femme dont la propre famille s'ajoute à la famille maternelle pour composer la « grande famille ». Cette alliance des deux familles est redoublée par celle du narrateur et de sa copine qui n'est autre que la petite sœur de la femme de l'oncle. Les membres de la grande famille se réunissent très régulièrement au domicile de l'oncle pour des anniversaires ou d'autres occasions festives comme le réveillon de Noël. Ces réunions fournissent un cadre de référence à partir duquel le narrateur analyse ces autres expériences festives.

La mère

Le narrateur est très proche de ce personnage avec qui il vit depuis toujours. Lors de ses deux seules expériences d'ivresse alcoolique entre pairs, il reste en contact avec elle par texto. La mère lui donne des conseils, il lui fait part de ses ressentis... Le lien à la mère (et plus largement le lien familial) sécurise le narrateur face à la peur de perte de contrôle à laquelle le confronte potentiellement les usages de substances psychoactives.

¹ Le narrateur connaît les enfants de son père issus d'autres unions que celle avec sa mère, mais il les fréquente aujourd'hui assez rarement (trois ou quatre fois dans l'année) et ne les inclut pas dans ce qu'il nomme « ma famille ».

L'oncle

Il est le frère de la mère. Il est cité assez souvent et constitue sans nul doute un personnage important du récit. Néanmoins, ses évocations sont toujours reliées soit des séquences biographiques (particulièrement celle du « boire plaisir en famille » dans laquelle l'oncle intervient directement en jouant un rôle d'initiateur) ou à des séquences consacrées à d'autres personnages : « la famille » dont l'oncle est un des éléments pivot puisqu'à travers l'alliance avec sa femme il constitue la « grande famille » ; et surtout « le père » puisque l'oncle est décrit comme son successeur, celui qui a été initié aux usages de drogues par le père et qui reproduit cette posture éducative auprès des « jeunes » de la famille. Ainsi l'oncle est-il présent dans le récit mais aucune séquence n'est spécifiquement consacrée à sa définition générique en tant qu'être porteur d'une singularité qui le distinguerait nettement des autres personnages.

La copine

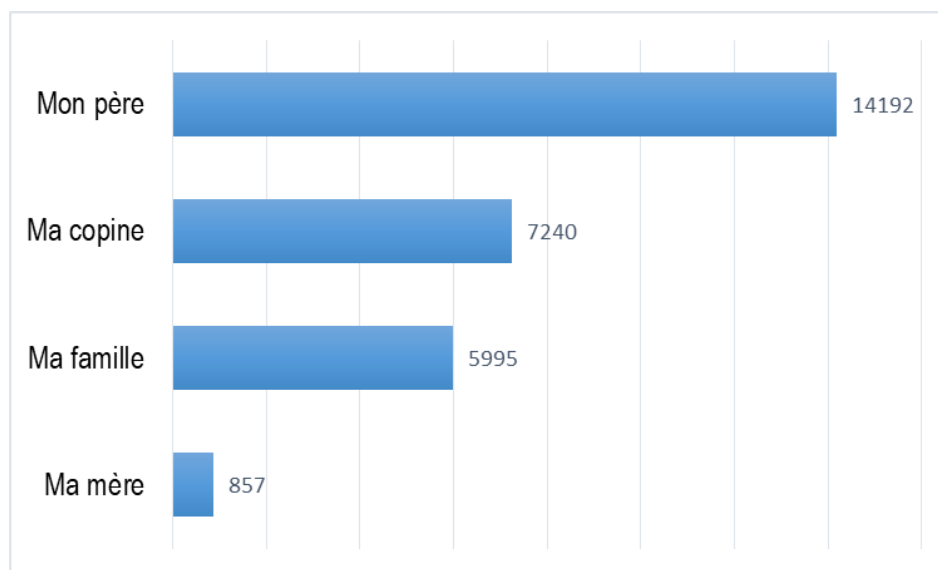
La copine est la sœur de la femme de l'oncle. En la choisissant le narrateur redouble donc le lien qui unit sa famille maternelle à la belle-famille de son oncle. Le narrateur projette sur elle la posture « mi-enfant mi-adulte » à travers laquelle il se définit lui-même.

Le père

Il est décédé quand le narrateur avait dix ans. Absent des trois premiers quarts du récit, le narrateur lui consacre la dernière partie de l'entretien suite à des sollicitations de l'enquêteur. Le père est un personnage instable vis-à-vis duquel le narrateur oscille entre fidélité et mise à distance : d'un côté, il se distingue du père dont le rapport à la fête et aux usages de substances psychoactives s'inscrit dans un modèle de l'excessivité qu'il rejette ; de l'autre, il maintient un lien positif avec lui notamment à travers la revendication d'un héritage symbolisé par la transmission d'un modèle éducatif qu'on pourrait qualifier de « réduction des risques ».

Le schéma suivant (cf. Figure 24) montre l'importance quantitative (mesurée en nombre de caractères – espaces compris) donnée par le narrateur à chacune des séquences « personnage » dans le récit :

Figure 24 : Importance quantitatives des séquences « personnage »
(en nombre de signes espaces compris)



LES SÉQUENCES BIOGRAPHIQUES

Pour rappel (cf. chapitre IV) : les « *séquences biographiques* » composent la trajectoire du narrateur racontée à travers le récit. Elles peuvent correspondre à des événements précis (une soirée festive, par exemple) ou à des périodes composés de plusieurs épisodes ou faits trouvant une cohérence au regard de la signification donnée par le narrateur à cette période. Elles peuvent se succéder chronologiquement, mais aussi se chevaucher (notamment si elles appartiennent à des lignes biographiques différentes²). Enfin dans le récit, les séquences ne sont pas nécessairement racontées « d'un bloc », mais peuvent avoir plusieurs occurrences.

L'entretien ayant été relativement court (1h22), le propos s'est focalisé sur la trajectoire d'usager de substances psychoactives du narrateur à laquelle appartiennent donc toutes les séquences biographiques. Toutefois, l'orientation donnée à son récit par le narrateur l'a conduit à dissocier cette trajectoire en deux lignes biographiques distinctes : l'univers du « boire entre pairs » et celui du « boire en famille ». À la différence d'autres récits (comme celui d'Aurélié, par exemple : cf. chapitre V), l'évocation des usages de substances psychoactives

² Les lignes biographiques sont des subdivisions de la trajectoire personnelle du narrateur orientées vers un champ d'expérience spécifique (par exemple, les pratiques festives, les relations familiales, le domaine scolaire-professionnel). Chaque ligne biographique est composée d'une ou plusieurs séquences qui lui sont spécifiques.

(essentiellement l'alcool) ne s'est pas limitée aux usages en milieu festif mais a concerné d'autres contextes (professionnels ou familiaux « ordinaires »).

Les fêtes d'avant en famille

Cette séquence relate très brièvement les fêtes familiales durant l'enfance. Le narrateur n'en a aucun souvenir précis, si ce n'est le ressenti d'une forte convivialité. Il a pu à ces occasions boire quelques gorgées d'alcool, sans effets ni souvenirs particuliers. Cette séquence prend fin vers l'âge de 14 ans avec l'installation d'un autre mode d'usage (le « boire plaisir en famille »).

Les fêtes d'avant entre amis

Cette séquence relate très brièvement les quelques expériences festives entre pairs générationnels ayant eu lieu durant les premières années du collège (probablement à partir de la première année de cinquième). Il s'agit de fêtes d'anniversaire en petit comité avec une consommation occasionnelle de une à deux bières (sans ivresse donc). Cette séquence se clôt avec la première ivresse.

La première ivresse

Cette séquence se déroule alors que le narrateur est âgé de 14 ans. Elle relate sa première expérience d'ivresse alcoolique à l'occasion d'une fête entre pairs générationnels. Elle est associée à un ressenti négatif de perte de contrôle.

Deux ans d'abstinence

Suite à l'expérience négative de la première ivresse, le narrateur décide de ne pas réinvestir le champ des pratiques juvéniles auquel sont associés des usages d'alcool basés sur l'excessivité (le « boire pour boire » ou le « boire pour se retourner la tête »). Durant deux ans, il limite ses pratiques festives entre pairs à de très rares (deux ou trois par an) fêtes d'anniversaire en petit comité (trois à quatre participants) lors desquelles le groupe d'amis choisit de ne consommer aucun alcool.

Le boire plaisir en famille

Cette séquence relate l'installation, à partir de l'âge de 14 ans et jusqu'à aujourd'hui, d'un usage d'alcool dans le cadre familial basé sur la notion de plaisir et de dégustation. Il concerne les fêtes de famille, lors desquelles le narrateur se met notamment à consommer des « digestifs », mais trouve son expression emblématique à travers l'initiation du narrateur par son oncle à la

dégustation de vin lors de repas pris régulièrement chez l'oncle (dans un cadre non festif et en présence de la mère).

Le boire ordinaire entre pairs

Cette séquence relate l'installation, à partir de l'âge de 15-16 ans et jusqu'à aujourd'hui, de différents types d'usages d'alcool entre pairs ayant comme point commun de se tenir dans des cadres non-festif/ordinaires (loisirs sportifs, univers scolaire et professionnel). Ces usages sont fortement cadrés dans la mesure où ils s'inscrivent dans des habitudes ou des traditions.

La fête de novembre

Cette séquence relate la seconde expérience d'ivresse alcoolique du narrateur, à l'âge de 18 ans. Comme la première expérience, elle se déroule dans le cadre d'une fête entre pairs générationnels (collègues du CFA). Comme la première expérience, elle confronte le narrateur à un ressenti négatif de perte de contrôle.

Noël avec mon cousin

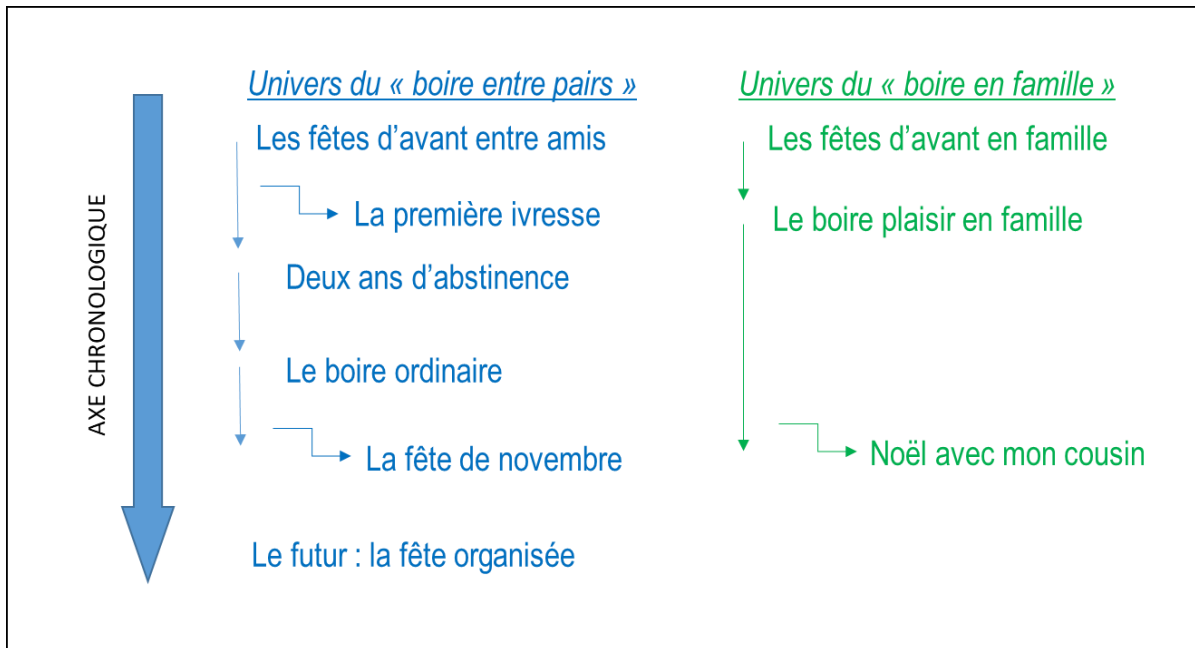
Cette séquence se déroule juste après celle de la « fête de novembre », à l'occasion d'un réveillon de Noël passé en famille. Le narrateur consomme une grande quantité d'alcool, notamment en veillant tard dans la nuit avec son cousin. Cependant, à la différence de la « première ivresse » et de la « fête de novembre » l'expérience de l'usage excessif d'alcool n'est pas vécue négativement.

Le futur : la fête organisée

Cette séquence correspond à une anticipation par le narrateur de l'évolution de ses usages d'alcool en milieu festif ; capitalisant l'ensemble de ses expériences passées (notamment en comparant les expériences antagoniques de « la fête de novembre » et de « Noël avec mon cousin »), le narrateur définit son modèle de la fête idéale : « la fête organisée ».

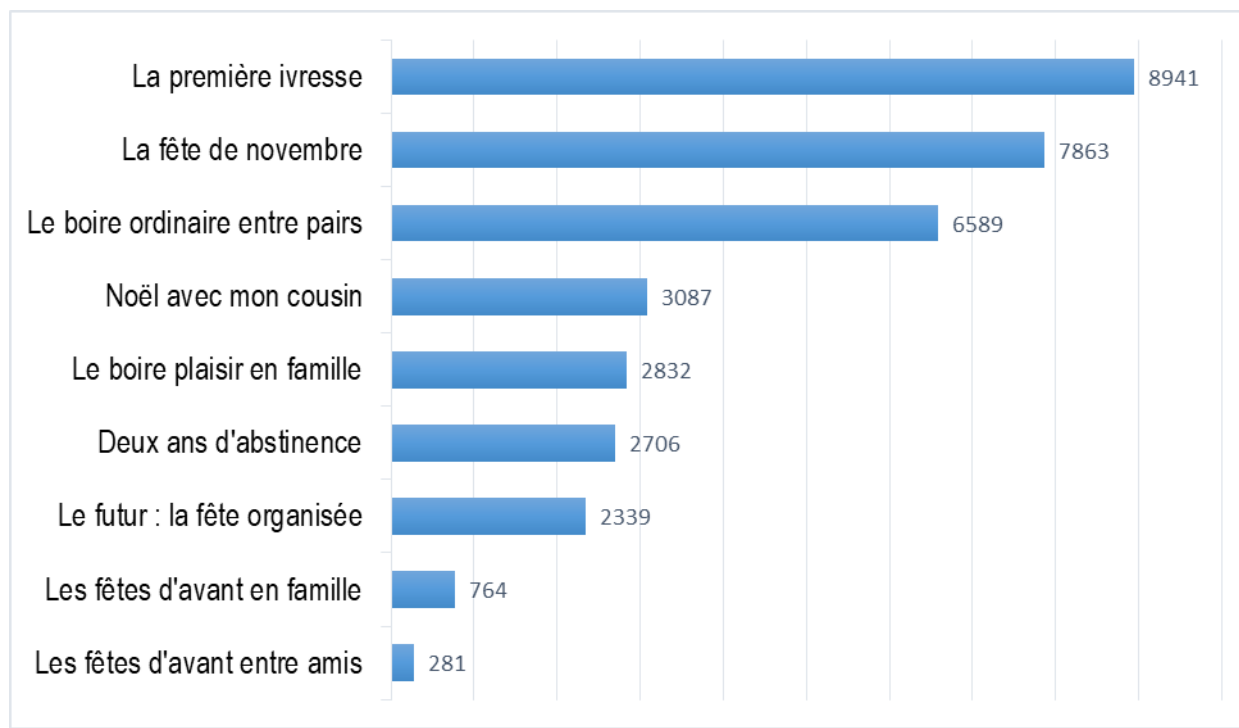
Le schéma suivant (cf. Figure 25) propose une lecture de l'organisation des séquences biographiques selon un axe chronologique et en fonction des deux lignes biographiques évoquées au cours du récit : l'univers du boire entre pairs et celui du boire en famille :

Figure 25 : Schéma d'organisation des séquences biographiques



Cet autre schéma (cf. Figure 26) donne à voir l'importance quantitative (mesurée en nombre de caractères – espaces compris) donnée par le narrateur à chacune des séquences biographiques dans le récit :

Figure 26 : Importance quantitatives des séquences biographiques
(en nombre de signes espaces compris)



Une *frise chronologique* retraçant les principaux évènements et périodes de la trajectoire du narrateur en fonction de plusieurs thématiques ou lignes biographiques (cf. Figure 27) est située en dernière page de ce chapitre ; elle est également reproduite en introduction de la retranscription intégrale du récit dans un volume séparé (cf. annexe I). Le lecteur peut s'y reporter utilement pour mieux saisir la chronologie des faits rapportés dans le récit.

VI.A – DE LA « PREMIÈRE IVRESSE » AU « CHOIX DE L'ABSTINENCE »

L'évocation de la première expérience d'ivresse du narrateur constitue la séquence inaugurale à partir de laquelle le récit s'organise. Elle est développée longuement puisqu'elle est quantitativement la séquence la plus importante du récit (cf. Figure 26). L'épisode se déroule lors d'une soirée festive réunissant deux groupes d'adolescents chez un ami commun dont les parents sont absents. La soirée a lieu en fin d'année scolaire ; le narrateur est alors âgé de 14 ans et termine sa seconde classe de cinquième (suite à un redoublement). Le jeune homme opère un découpage de cette séquence en sous-séquences dissociant clairement un prologue, un début, une progression, une fin et un épilogue. Cet enchaînement (notamment celui des trois sous-séquences centrales) n'est pas sans rappeler, nous le verrons quand nous détaillerons le contenu de chacune d'entre elles, la forme ternaire d'un rite de passage tel que mise en évidence par Arnold Van Gennep (séparation-marge-agrégation), voire d'une véritable initiation impliquant non seulement un changement d'état mais un changement de statut manifestant l'accès à une appartenance nouvelle (cf. chapitre II, section A). Cette expérience se termine sur une fausse note qui en ternit le souvenir, mais elle constitue sans nul doute un « évènement marquant » (pour reprendre la formulation de Michèle Leclerc-Olive, 2009) de la trajectoire d'usager du narrateur dans la mesure où elle entraîne une inflexion très nette de ses représentations et manières de consommer de l'alcool entre pairs générationnels (débouchant sur la séquence dite du « choix de l'abstinence »). Le récit de cette séquence donne également au narrateur l'occasion de faire apparaître le personnage de sa *mère* qui, pour autant qu'il se situe en marge de l'action, n'en occupe pas moins une place importante puisqu'il ouvre et clôt la séquence. L'importance de ce personnage (et derrière lui de la « famille ») se confirmera dans la suite du récit.

VI.A.1 – LA « PREMIÈRE IVRESSE » : UN JEU AVEC LES FRONTIÈRES MANIFESTANT UN CHANGEMENT DE STATUT

Un projet préparé et assumé

Soulignons en premier lieu que la réunion festive constituant le contexte principal de cette séquence n'est pas un évènement improvisé mais bel et bien pensé et organisé à l'avance par ses participants. Le projet de « faire la fête » s'inscrit à cet égard dans une temporalité précise : la fin de l'année scolaire qui voit s'ouvrir les vacances d'été ; moment charnière pour des jeunes tous scolarisés au collège ou au lycée, légitimant, comme toute fin de cycle, une célébration festive³. L'absence pour le week-end des parents d'un camarade de classe renforce l'opportunité de se réunir en fournissant un lieu ; l'adolescent demande explicitement l'autorisation d'organiser une fête en leur absence, et obtient cette autorisation en contrepartie de certaines exigences (que « ça se passe bien » ; de ranger le lendemain)⁴. Le motif, le moment et le lieu de la réunion festive étant établis, l'évènement fait l'objet d'une préparation conséquente impliquant le collectif de jeunes, et plus particulièrement leur hôte qui œuvre à l'organisation matérielle de la rencontre⁵. Celui-ci se charge notamment de l'approvisionnement en alcool qui occupe une place décisive dans cette organisation ; la création d'une cagnotte à laquelle chacun des participants contribue également permet de financer l'achat, qui est effectué grâce à la complicité du grand frère de l'hôte qui ne participera pas ou peu à la soirée mais fait bénéficier son frère et ses amis de son statut de jeune majeur⁶. L'ensemble de ces éléments montre comment le groupe d'adolescents est en mesure de s'auto-organiser pour mener à bien une action commune : ils définissent collectivement les objectifs

³ « C'était pour fêter les vacances, en fait, c'était la fin de l'année scolaire et... c'était pour fêter les vacances. »

⁴ « Bah on est allés chez un pote en fait, et... bah ses parents étaient... lui avaient laissé la maison [...] » ; « [Enquêteur : Et tu disais que ses parents lui avaient laissé la maison...] Oui, bah en fait on savait qu'on voulait faire une fête et lui, bah il savait que ce week-end-là ses parents ils devaient partir. Alors il a demandé à ses parents s'ils étaient d'accord pour qu'il invite des potes, juste le samedi soir et, et jusqu'au lendemain, pour la nuit quoi, et ses parents ils lui ont dit que bah oui, si tout se passe bien, et qu'il rangeait et tout. »

⁵ « [...] on avait tous prévus de dormir là-bas... Et ensuite, bah il [l'ami qui reçoit] avait prévu des alcools, il avait prévu... bah il avait prévu où dormir aussi. » ; « [...] on avait décidé qu'on allait prendre un kebab, en fait, c'est pour ça qu'il avait pas... c'est pour ça qu'il avait pas prévu à manger. En fait, il avait juste pris des apéritifs, des cacahuètes, des trucs comme ça, et puis ensuite on avait décidé que, bah dès qu'on aurait faim, qu'on irait... prendre quelque chose au kebab... »

⁶ « [Enquêteur : Tu penses qu'il avait acheté de l'alcool, ou que c'est de l'alcool qu'il avait pris dans le bar des parents... ?] Ah non, il avait acheté. Oui, parce qu'on devait donner une participation et tout. Il avait prévu. » ; « [Enquêteur : Il prévoit donc de l'alcool... plusieurs sortes d'alcool fort et puis des bières. C'est lui qui gère entièrement l'alcool en fait, et il vous demande une participation.] Voilà c'est ça et... comme lui était pas majeur, c'est son grand frère qui avait acheté... [Enquêteur : Il était à la fête son grand-frère ?] Non, après il est parti. »

et modalités de réalisation d'un projet ; ils se répartissent des charges, en s'appuyant sur des domaines de compétences spécifiques (le grand frère majeur, l'hôte qui connaît les lieux) ; ils traitent avec des partenaires extérieurs (l'hôte négocie avec ses parents l'autorisation de faire la fête chez eux et les conditions qui y sont assorties).

On le voit déjà à travers la problématique de l'approvisionnement, les usages d'alcool sont centraux dans le programme de la réunion festive dont la célébration de la fin de l'année scolaire ne semble être qu'un prétexte. Le projet de s'alcooliser fortement est clairement formulé et assumé par les participants, prenant pour certains – dont le narrateur – la perspective d'une « première ». Il faut ici préciser que le groupe de fêtards est composé d'une douzaine de jeunes gens (collégiens et lycéens, dont une seule fille) dont la plupart a déjà connu l'ivresse alcoolique, à l'exception de trois d'entre eux : le narrateur et deux de ses amis, du même âge et camarades de classe. L'ensemble des participants est informé de la présence de ces trois novices dont il est fortement pressenti qu'ils seront initiés à l'ivresse à cette occasion⁷. Si la perspective de cette initiation est discutée et assumée par le groupe d'adolescents, il est particulièrement notable que le narrateur en informe parallèlement sa mère, qui lui donne son accord tout en l'incitant à la prudence⁸. Nous aurons l'occasion d'approfondir dans la suite de ce chapitre (et particulièrement dans la section E) le rôle de la mère, et plus largement de la famille du narrateur dans la définition de son rapport aux usages de substances psychoactives (allant jusqu'à une forme de prise en charge de ces usages).

⁷ « [Enquêteur : Et c'était votre première fois à tous... ou y en avait qui avait déjà bu...] *Non, il y en avait qui étaient plus âgés. Y en avait qui avaient déjà bu.* » ; « [Enquêteur : Du coup les autres qui étaient là ils étaient au courant que toi tu n'avais jamais bu ?] ...*Oui, bah y en avait... tous ceux qui n'avaient jamais bu en fait était... on était tous au courant de ceux qui, de qui avaient bu et qui n'avaient pas bu, en fait.* [Enquêteur : Comment vous étiez au courant ?] *Bah, parce qu'on en avait parlé entre nous avant la fête, et tout, enfin on avait dit qui n'avait jamais bu et qui avait déjà bu, quoi.* [Enquêteur : Donc vous saviez entre vous que cette fête-là ce serait l'occasion pour certains qui n'avaient jamais bu de boire...] *Oui voilà, bah on savait qu'on allait boire, en fait.* »

⁸ « [...] *on en avait déjà parlé avec ma mère et puis je lui ai dit qu'il y aurait certainement de l'alcool à la fête, et puis elle a dit : "tant que tu dors là-bas et que tu es prudent"... ça la dérange pas plus que ça, quoi.* »

Mise en scène et jeu avec les frontières

C'est ainsi avec l'assentiment voire le concours de certains parents (notamment ceux de l'hôte qui acceptent de laisser leur maison ou la mère du narrateur qui autorise et, nous le verrons, accompagne l'avant et l'après-fête) que s'organise cette réunion festive d'adolescents qui se déroule dans un contexte autonome puisqu'aucun adulte n'y intervient directement. L'entre soi générationnel ne constitue pas pour autant le groupe d'adolescents comme une entité homogène. Ce sont en réalité, selon le narrateur, deux groupes distincts qui sont réunis autour de l'hôte de la soirée qui, étant seul à appartenir à chacun d'eux, constitue l'élément fédérateur⁹. Le narrateur évoque un classement par « catégorie d'âge et d'affinité »¹⁰ ; la frontière distinguant ces deux groupes s'établit effectivement selon des critères d'âge (les « 14-15 ans », d'un côté ; ceux entre 16 et 18 ans, de l'autre), d'affinité (le fait de « se connaître » ou pas), mais aussi de statut scolaire (collégiens ; lycéens) et de statut vis-à-vis de l'expérience de l'ivresse alcoolique (novices ; initiés). À nouveau on note qu'entre ces deux groupes, l'hôte (l'adolescent qui accueille) fait figure d'exception ou d'élément médiateur puisqu'il est à la fois collégien et initié à l'ivresse alcoolique, et qu'il « connaît » l'ensemble des invités. La frontière entre les deux groupes est mise en scène dès le début de la soirée.

Ainsi, les trois non-initiés à l'ivresse (le narrateur et ses deux camarades de classe) vont dans un premier temps se tenir à l'écart du reste du groupe. Cette séparation n'est pas radicale puisqu'ils se tiennent à proximité, dans la même pièce ; toutefois, les trois amis demeurent côte-à-côte et discutent entre eux¹¹. En outre, la frontière ne se manifeste pas seulement dans l'espace ou les échanges verbaux, mais également à travers les usages d'alcool, et précisément à travers

⁹ « Bah y-en avait qui était au lycée et d'autres qui étaient au collège. Moi j'étais au collège... Et puis y-en avait du lycée. [Enquêteur : Et vous vous connaissiez sur quelle base ? Parce que vous étiez voisins, parce que vous étiez... ?] Euh parce que en fait, bah... il [l'ami qui reçoit] a invité des potes à lui et en fait, entre nous on se connaissait pas mais on connaissait tous celui qui faisait la fête, en fait, parce que c'est un pote à nous. [Enquêteur : Et lui ce pote-là c'était qui par rapport à toi ?] ...C'était un pote de collège en fait, c'était quelqu'un de ma classe avec qui je jouais au hand. »

¹⁰ « Bah en fait, on avait dé... bah c'est, comment dire, on avait décidé d'être tous les trois à côté en fait, parce que bah... c'était plus sympa de... parce qu'en fait... comme je l'ai dit en fait, on avait tous les trois 14-15 ans, ces trois-là, et puis les autres avaient plutôt 16, y-en avait qui avaient 18 donc... bah, c'est plus par catégorie d'âge, en fait, limite on était classés par catégorie d'âge et d'affinité, quoi. Comme ceux-là je les connaissais, bah voilà je me suis plutôt mis à côté d'eux, en fait c'est plutôt ça. »

¹¹ « Bah en fait, on avait dé... bah c'est, comment dire, on avait décidé d'être tous les trois à côté en fait, [...] » ; « Oui voilà, parce qu'en fait on est restés un peu entre nous au début, à discuter entre nous, et puis après on s'est mis avec tout le monde [...]... [Enquêteur : Pourquoi vous étiez entre vous ?] Bah je veux dire, en fait on était douze, et puis par exemple les trois qui avaient... nous trois on était par exemple ici [il montre comme si nous étions dans la pièce], et puis les autres ils étaient juste là, à côté quoi. En fait on était à côté mais un peu séparés quoi. »

les types de boissons consommées puisque les trois novices s'obligent (« ce qui est logique » estime le narrateur) dans un premier temps à ne consommer que de la bière, quand la plupart des autres participants boivent d'emblée des alcools forts¹².

Après cette première phase des festivités, le groupe quitte la maison pour se rendre au bourg de la petite ville où se déroule la soirée dans le but de se restaurer. Le narrateur ne détaille pas beaucoup cet épisode, si ce n'est pour signaler que cette étape était prévue, que le trajet n'était pas très long et qu'il s'agissait de manger un « kebab »¹³. Le groupe est perçu dans son unité (« on est tous allés manger »), et – détail important – le narrateur commence durant ce trajet à discuter avec des membres du groupe des plus âgés, franchissant la frontière qui le cantonnait jusqu'alors au sein du groupe des novices¹⁴.

De retour à la maison après cet intermède, le groupe reprend son activité première : boire. Le narrateur qui a commencé à se défaire de ses deux acolytes poursuit le rapprochement avec les initiés en discutant avec eux¹⁵. C'est à l'occasion d'une nouvelle « tournée » qu'il se voit servir – comme aux autres membres du groupe – un verre d'alcool fort, ce geste effaçant la frontière qui le maintenait encore dans une relative extériorité vis-à-vis du groupe des « grands ». Ainsi le narrateur bascule-t-il dans un nouveau registre d'usage, celui du « trop boire » qui – quelques verres de « mélanges¹⁶ » aidant – le plonge inexorablement dans l'ivresse¹⁷. Toutefois, l'ébriété

¹² « [Enquêteur : Donc toi tu as bu directement des alcools forts ?] *Non c'était plus ceux qui avaient déjà... bu, moi j'avais commencé... [Enquêteur : ...par de la bière...] Oui j'ai dû commencer par la bière et puis après... commencer les alcools forts.* » ; « *Bah en fait, c'est plus que comme on n'avait jamais bu on a préféré commencer par les bières, je pense, en fait ce qui est logique, et ensuite en fait on s'est tous mis, les douze aux alcools forts en fait.* [Enquêteur : Donc c'est vous qui avez... les deux qui n'avaient jamais bu, qui avaient décidé d'abord de boire de la bière...] *Oui voilà, parce qu'en fait on est restés un peu entre nous au début, à discuter entre nous, et puis après on s'est mis avec tout le monde et puis bah... on a pris les alcools forts avec eux.* »

¹³ « [...] *on était proche du centre-ville en fait, c'est pour ça qu'on avait choisi le kebab, on voulait pas trop se déplacer comme on avait des... En fait, ce qu'on a fait c'est qu'on a bu, et puis ensuite on a mangé en fait.* [...] *En fait, après les deux bières que j'ai pris, ensuite on est tous allés manger [...].* »

¹⁴ « [Enquêteur : Et après en revenant, c'est là où tu as discuté avec les plus grands...] *Voilà, parce qu'en fait sur la route on a commencé à discuter, en fait en marchant on a discuté un peu, et puis après bah...* »

¹⁵ « [Enquêteur : Donc... et le passage entre la bière et les mélanges, c'est toi, vous l'avez fait tous les trois ensemble ou est-ce que... ?] *Non moi je sais que je suis passé avant et que eux ils ont continué à être sur les bières... [...]* [Enquêteur : ...pourquoi ?] *Bah... je sais pas. Je commençais à parler en fait avec ceux qui étaient... bah... ceux qui étaient plus âgés en fait, et tout, et puis en fait, bah... en fait ils m'ont servi un verre, et puis du coup bah en fait c'est là que j'ai commencé à arrêter de boire des bières, en fait.* [Enquêteur : "Commencé à arrêter"...] [Il sourit] *Bah c'est là que j'ai commencé à boire comme les grands, en fait.* [...] *Oui, du coup, en fait ils se sont tous servis et en même temps, ils m'ont servi en même temps en fait, c'est comme ça que ça s'est passé.* »

¹⁶ Mélange d'alcool fort et de soda ou de jus de fruits.

¹⁷ « [...] *en fait, j'ai fait que des mélanges... d'alcool fort et de... bah des mélanges, quoi, et puis ensuite vers... il devait être 23h-minuit, bah du coup, bah j'ai commencé à pas être bien... si je me rappelle bien je crois que j'ai vomi, et puis ensuite du coup j'ai appelé ma mère, et je lui ai dit que comme je me sentais pas bien j'allais rentrer, et puis après voilà, j'ai prévenu la fête que je partais, et je suis rentré chez moi.* » ; « [Enquêteur : Et du coup, tu dis que tu as bu deux bières au début, et après t'as bu combien de mélanges avant d'être... malade finalement, t'as

n'est pas décrite comme une expérience plaisante ; du moins le narrateur n'en retient-il dans son récit que le fait d'avoir été malade et d'avoir dû quitter la fête précipitamment (nous y revenons plus loin).

Un rite de passage ?

Si la matière du récit de cette séquence est insuffisamment riche et détaillée pour produire une analyse conséquente en termes de ritualité, nous sommes tenté d'établir un parallèle entre sa forme et le mouvement ternaire de séparation-marge-agrégation conceptualisé par Van Gennep au sujet des rites de passage (cf. chapitre III, section A).

Ainsi, le premier temps décrit par le narrateur entérine non seulement la coupure d'avec le temps ordinaire (les adolescents s'isolent du regard des adultes et s'adonnent à des activités exceptionnelles), mais il met également en scène la séparation entre le groupe des initiés et celui des non-initiés, ces derniers se tenant en retrait, discutant entre eux et consommant de la bière. Le deuxième temps, celui du déplacement au restaurant « kebab », lors duquel le narrateur commence à discuter avec des plus âgés, pourrait être assimilé à un moment de liminarité dans la mesure où la frontière préalablement instituée entre initiés et non-initiés se brouille sans pour autant totalement s'effacer ; il ne semble alors pas insignifiant que ce moment d'entre-deux, de flottement soit associé à un *déplacement*, prenant, qui plus est, la forme d'une *sortie* puisqu'il s'agit de quitter le point d'ancrage que constitue la maison pour s'aventurer au dehors. Enfin, le troisième temps est celui de l'agrégation du narrateur au groupe des initiés à travers le geste symbolique du verre d'alcool fort versé à tous (« c'est là que j'ai commencé à boire comme les grands »). Le narrateur, dont on aura relevé dans les extraits précédents l'importance qu'il accorde aux connecteurs temporels (« avant » ; « au début » ; « en même temps » ; « et puis » ; « ensuite » ; « après »), résume de façon synthétique le déroulement de ces trois phases en insistant à nouveau sur les enchaînements chronologiques, mais aussi en associant chacune des séquences à un type d'usage alimentaire : « *En fait, après les deux bières que j'ai pris, ensuite on est tous allés manger et ensuite après on a bu les alcools forts.* »

bu combien... ?] *Oh, je sais pas... [il cherche] je pense que j'ai dû en boire... trois ou quatre, peut-être. [...] Mais oui, trois ou quatre et puis après c'était... c'est là où j'ai commencé à pas me sentir bien et à vomir je pense.* »

À la différence d'autres récits d'initiation, l'ivresse alcoolique n'est pas présentée comme un agent du passage, ce qui permet ou du moins facilite le transport d'un état à un autre ; elle apparaît plutôt comme un aboutissement ou une conséquence dans la mesure où le véritable enjeu sociologique semble être l'agrégation au groupe des initiés à l'ivresse et au registre d'usage qui le caractérise, celui du « trop boire ». L'état d'ivresse – se traduit-il par le fait d'être malade – apparaît dès lors comme une manière d'attester que ce nouveau « droit à être » (pour reprendre l'expression employée par Bourdieu (1982) au sujet des « rites d'institution ») a bien été exercé. En cela, cet épisode est sans doute sociologiquement efficace.

Relevons néanmoins plusieurs éléments relativisant l'analogie de cette séquence avec la forme d'un rite de passage. En premier lieu faut-il souligner ce trait majeur des formes rituelles accompagnant les pratiques festives juvéniles qu'est l'absence des adultes. Si le narrateur propose bien une analyse de cette séquence en termes de « catégorie d'âge » (pour reprendre son expression), impliquant effectivement le passage vers un groupe de « plus âgés » ou de « grands » (idem), l'ensemble se produit entre jeunes s'inscrivant dans une forte proximité générationnelle (de 14 à 18 ans, de la moitié du collège à la fin du lycée). Le changement de statut ne s'opère qu'à l'intérieur du groupe de pairs générationnels et n'est aucunement entériné par les adultes qui sont absents¹⁸. Autrement dit, si passage il y a, celui-ci ne vise pas l'agrégation au monde adulte mais l'élévation dans une hiérarchie interne au groupe juvénile. Encore faut-il alors relever que ce processus d'agrégation ne fait l'objet d'aucune procédure cérémonielle un tant soit peu élaborée visant à officialiser, à légaliser en quelque sorte, ce passage. C'est un autre trait typique des formes festives juvéniles de ne s'embarrasser que de peu de gestes solennels ; ce qui ne signifie pas que ces réunions soient exemptes de codifications, mais que ces codifications sont relativement « lâches », et du moins qu'elles s'explicitent peu, voire pas du tout, à travers des cérémonials qui en manifesterait publiquement un caractère sentencieux. Il est vrai que la description sommaire de cette séquence ne permet pas d'approfondir cette question, mais il nous semble significatif que le narrateur n'en fasse pas spontanément mention. Ce constat fait en outre écho à des observations réalisées par ailleurs (Nahoum-Grappe, 1997 ; Dagnaud, 2008 ; Moreau et Pecqueur, 2009). Cette absence de cérémonials s'articule avec celle de références à des mythes ou savoirs sacrés qui accompagnent toujours les rites de passage dans leurs formes élaborées de rites d'initiation (Eliade, 1992). Ici, pas de divulgation de savoirs ésotériques ni de transmission de codes de conduites spécifiques

¹⁸ Même si, nous l'avons vu, ils interviennent en périphérie et contribuent à rendre la soirée possible.

à une communauté. Les initiés se contentent d'élargir leur cercle pour y faire entrer les novices ; certes, après une forme de cheminement, de succession d'étapes qui mettent en scène le passage, le symbolise quelque peu, mais sans qu'il n'y ait instruction des impétrants, transmission d'un quelconque « mode d'emploi » qui faciliterait l'appropriation de ces nouveaux usages et leur inscription dans un univers de sens partagé. À défaut de transmission, y-a-t-il au moins partage : celui d'un type d'usage (le « trop boire ») et d'une expérience (l'ivresse¹⁹).

Ce partage se matérialise et s'inaugure par l'absorption d'un breuvage dont l'ingrédient essentiel – fût-il adouci par le mélange avec quelques boissons sucrées – est l'alcool « fort ». Le narrateur souligne clairement, plus loin dans son récit, la centralité que prit cet objet lors de cette fête²⁰. La symbolique de la « force » semble s'accorder avec la dimension sexuée, précisément masculine de cette séquence à laquelle le narrateur fait implicitement écho lorsque nous le questionnons sur la présence de « filles » :

- Et du coup les autres... est-ce qu'il y avait des filles ou c'était seulement des garçons à cette soirée ?
- *...Je crois qu'il y avait une fille qui était là... mais c'était parce que son copain était là, en fait, elle était... elle suivait plus son copain, en fait. Par contre, je me rappelle pas si elle a bu ou pas...*

La présence d'une fille ne va pas de soi et doit se justifier par la présence d'un garçon (parce qu'elle suit son copain) ; le narrateur ne se souvient pas si elle a bu : l'alcoolisation (sous-entendue « forte » ou « excessive ») est ici conçue comme une affaire masculine. Cette dimension sexuée, outre le fait qu'elle traduit la tendance des adolescents à privilégier des groupes de même sexe (Maillochon et Mogoutov, 1997, pp. 87-88), peut aller dans le sens d'une interprétation en termes de rite de passage dans la mesure où les rites de puberté dans les sociétés dites « traditionnelles » sont la plupart du temps différenciés selon le sexe (cf. chapitre II, section B).

¹⁹ Le narrateur souligne la dimension collective de l'ivresse : « [...] vers 22h, 23h, on était déjà tous ivres j'en pense. » ; « [...], je vous ai dit en deux heures on était... la plupart était... complètement ivres en fait. »

²⁰ « [Enquêteur : [...]] ta fête à 14 ans t'es quand même capable à un moment d'aller, de parler avec des gens que tu connais pas...] Ah oui, là par contre ça, mais parce que on était dans un espace où on était tous réunis, [...]. Ça, ça permet de pas avoir une dispersion de, de groupe en fait, et d'être tous ensemble autour de... de quelque chose, quoi. Bah... là en l'occurrence c'était autour des alcools forts qu'on était réunis mais après on peut toujours se réunir autour de quelqu'un qui fête son anniversaire, on peut... autour d'un... »

Ainsi, l'ivresse atteinte brutalement par le narrateur aura certes pour effet de matérialiser le changement de statut à travers une expérience corporelle rendant cet évènement « marquant », mais provoquera en lui une sorte, si ce n'est de traumatisme du moins de déstabilisation qui influencera la suite de sa trajectoire.

VI.A.2 – UN ÉVÈNEMENT MARQUANT : DU SENTIMENT DE PERTE DE CONTRÔLE À L'ENGAGEMENT DANS L'ABSTINENCE

Si une forme de passage advient à travers l'agrégation du narrateur au groupe des plus âgés, la suite de la soirée, marquée par l'expérience de l'ivresse, le déstabilise et ternit la valeur qu'il accorde finalement à cette séquence. Ainsi avons-nous vu qu'après avoir bu deux ou trois verres de « mélange », les effets de l'alcool le rendent malade au point de devoir interrompre le cours attendu de sa soirée²¹. Son malaise entraîne une *double rupture*. D'abord, il met fin à sa participation à la soirée, où il avait pourtant prévu de rester jusqu'au lendemain, ce qui génère en lui un sentiment d'insatisfaction²². Ensuite, il le confronte à un ressenti de perte de contrôle à travers une expérience d'ivresse à la fois subite et subie²³. Ce sentiment de perte de contrôle (qui relève primordialement – comme celui d'insatisfaction – d'une analyse axiologique) va se révéler décisif dans la suite de son récit et la mise en intrigue de sa trajectoire d'usager de substances psychoactives. Interrogeons-nous alors sur le statut « historique » que le narrateur accorde à cette première expérience de l'ivresse, tout autant ambivalente que troublante.

Pour comprendre la portée de cette séquence, savoir notamment s'il s'agit d'un « évènement marquant », c'est-à-dire d'un évènement à partir duquel s'opère un réaménagement important de la trajectoire d'usager du narrateur, il faut la mettre en perspective avec la séquence qui l'a précédée (celle dite des « fêtes d'avant entre amis ») et celle qui lui a succédé (dite des « deux ans de d'abstinence ») (cf. Figure 25)²⁴.

²¹ Pour rappel : « [...] il devait être 23h-minuit, bah du coup, bah j'ai commencé à pas être bien... si je me rappelle bien je crois que j'ai vomi, et puis ensuite du coup j'ai appelé ma mère, et je lui ai dit que comme je me sentais pas bien j'allais rentrer, et puis après voilà, j'ai prévenu la fête que je partais, et je suis rentré chez moi. »

²² « [...] c'était pas vraiment intéressant, quoi, tout ce que j'ai gagné c'est de vomir et de partir de la fête à 23h. [Il sourit] Donc y-avait pas vraiment d'intérêt. »

²³ « Bah, je pensais pas... je pensais pas boire autant en fait. Je pensais... je pensais qu'on allait boire en fait, mais plus doucement, et en fait t'es vite pris par... bah, t'es vite pris par... l'ambiance de la fête et puis bah... si... si tout le monde va boire vite, en fait, si du coup... c'est [il sourit]... bah, ça va très vite, en fait, je vous ai dit en deux heures on était... la plupart était... complètement ivres en fait. »

²⁴ Précisons à nouveau (cf. introduction) que le narrateur distingue dans sa trajectoire d'usager de substances psychoactives deux lignes biographiques : celle du « boire entre pairs » (dans laquelle s'inscrivent les séquences que nous étudions ici), et celle, parallèle, du « boire en famille » (que nous développerons dès la section suivante).

La séquence des « fêtes d'avant entre amis » est très peu développée (c'est d'ailleurs la séquence la plus courte du récit, se limitant à quelques phrases). Le narrateur explique qu'il avait, avant ses 14 ans, déjà eu l'occasion de se réunir avec des pairs (surtout deux amis, collégiens comme lui) dans un cadre festif (celui d'anniversaires) ; cependant, si l'alcool y était parfois présent, ses usages demeuraient limités à quelques « coups »²⁵ (« deux-trois bières ») contrastant de ce point de vue avec la séquence de la première ivresse (« c'était vraiment la première fois où je buvais autant »)²⁶. Précisons que dans la ligne biographique du « boire en famille », les usages sont également très modérés puisque ce n'est qu'à l'âge de 14 ans qu'un usage régulier s'installe avec la dégustation d'un unique verre de vin lors de repas pris chez l'oncle maternelle du narrateur (cf. section B).

La séquence « deux ans d'abstinence » est celle qui succède à celle de la première ivresse. Elle est évoquée à trois reprises au cours du récit. Elle s'étale (comme son nom l'indique) sur une période relativement longue d'environ deux années, entre les âges de 14 et 16 ans ; son début est explicitement lié à l'évènement que constitue la séquence de la première ivresse, tandis que sa fin est relativement floue (du moins n'est-elle pas reliée à un évènement précis). Interrogé sur l'évolution de ses pratiques festives à la suite de sa première ivresse, le narrateur explique que durant cette période il ne « s'est pas passé grand-chose »²⁷. Les réunions festives auxquelles l'adolescent a participé au cours de ces deux années ont été en effet très peu nombreuses, puisqu'elles se sont limitées aux fêtes d'anniversaire de ses deux meilleurs amis (quatre épisodes en deux ans, donc). Surtout, ces réunions ont été placées sous le signe de l'abstinence puisqu'aucun des participants à ces soirées (qui ne réunissent que les trois amis) ne consommait alors d'alcool (ni d'autres substances psychoactives)²⁸.

Après la rupture qu'a représentée la première ivresse dans un climat général de grande modération, la séquence des « deux ans d'abstinence » pourrait être envisagée comme un retour à la norme précédente des usages d'alcool entre pairs : une consommation très limitée d'alcool

²⁵ En référence au « boire un coup » qui est compté, mesuré, nécessitant un minimum de tenue de soi, et qui se différencie du « trop boire » qui ouvre sur la démesure et l'excès (Nahoum-Grappe, 2005).

²⁶ « [Enquêteur : [...] ça t'était arrivé déjà de sortir, de faire des fêtes comme ça... ?] ...*Oui mais c'était plus, enfin c'était des fêtes où c'était des anniversaires ou des choses comme ça, quoi. Et puis on n'avait pas... y'avait pas vraiment d'alcool, et puis... Enfin, si, y'avait peut-être deux-trois bières mais c'était* [la séquence de la première ivresse] *vraiment la première fois où je buvais autant.* »

²⁷ « [Enquêteur : [...]... et donc là comment ça évolue... tes consommations ?] *À partir de là... il s'est pas passé grand-chose en fait, [...].* » ; « *Bah en fait, de 14 à 16 ans j'avais pas beaucoup de fête en gros, [...].* »

²⁸ « [...] *on faisait des soirées sans alcool.* »

dans le cadre de fête-anniversaire, se déroulant en petit comité. La séquence de la première ivresse apparaîtrait de ce point de vue comme un « non-événement » puisqu'en dépit d'une perturbation ponctuelle elle ne semble produire aucune modification substantielle des usages du narrateur, aucune différenciation entre un « avant » et un « après ». Ce serait ignorer l'élément inédit de la séquence qui s'ouvre à la suite de la première ivresse : *le choix de l'abstinence*. Ainsi le narrateur insiste-t-il sur le fait qu'entre 14 et 16 ans lui et ses amis (qui ont eux aussi déjà expérimentés l'ivresse à cette époque, mais à d'autres occasions) ne consomment désormais plus aucune boissons alcoolisées lors de leurs réunions festives, là où il leur arrivait auparavant de boire quelques bières. Aussi subtile que puisse paraître cette différence (entre presque pas d'alcool et pas du tout d'alcool), celle-ci change radicalement le statut que le narrateur accorde à sa première ivresse puisqu'il établit un lien de causalité direct entre cette expérience et le réaménagement ultérieur de ses usages d'alcool entre pairs. Le narrateur souligne à cet égard la dimension réflexive de ce qu'il présente avant tout comme un choix personnel (« une décision que j'ai pris moi-même ») :

- *Bah en fait, de 14 à 16 ans j'avais pas beaucoup de fête en gros, et en fait je... bah... boire pour boire, ça m'intéressait pas, en fait. J'ai eu, bah c'est pour ça qu'en fait, à mes 14 ans en fait ça m'a bien servi de leçon puisqu'au final c'est là que j'ai compris que c'était pas... c'était pas vraiment intéressant [...]. Donc du coup c'est pour ça qu'entre 14 et 16, en fait j'ai pas vraiment... j'ai pas vraiment bu d'alcool, [...] j'ai eu envie... en fait, c'est une décision que j'ai pris moi-même en fait, c'est... à partir de la première fête que j'ai faite, eh bah c'est là que je me suis dit, en fait, tout seul, que j'étais... trop jeune pour boire, parce que vu comment j'avais fini c'était pas... c'était pas intéressant, quoi.*

L'épisode de la première ivresse ne s'inscrit donc pas dans la trajectoire de buveur du narrateur comme un événement *supplémentaire* (c'est-à-dire comme une expérience qui, pour autant qu'elle vienne rompre avec le schéma ordinaire des fêtes entre amis, n'en modifierait pas les usages institués), mais, au contraire, comme un vécu qu'il *capitalise*, dont il tire les conséquences en réaménageant ses manières de boire entre pairs. Soulignons la référence faite par le narrateur à la dimension de *l'âge* : l'appropriation de cette séquence et le choix qui l'accompagne sont pour lui synonymes de maintien dans un statut de « jeune », précisément de « trop jeune pour boire ». Le modèle d'usage du « trop boire » (le « boire pour boire », comme il le nomme) est associé dans son esprit à un certain état d'avancement en âge, déjà signifié dans le récit de la séquence de la première ivresse (cf. ci-avant) à travers le recours explicite à des catégories d'âges qu'il associe à des modes d'usages différenciés ; ainsi lors de cette soirée

s'était-il mis à « boire comme les grands ». Avec le choix de l'abstinence c'est une modalité de l'avancement en âge qu'il se refuse provisoirement d'investir.

Par ailleurs, nous remarquons que ce qu'il conçoit en premier lieu comme un choix personnel, est évoqué dans un second temps comme une décision assumée collectivement par le groupe d'amis²⁹. Nous reviendrons plus loin sur ce qui semble pouvoir être analysé comme un recoupement des registres axiologique et sociologique ; ou comment un choix éthico-moral se manifeste incidemment, ou plutôt s'actualise sur le plan des relations sociales à travers l'institution d'alliances (ce que nous pourrions envisager comme des « des pactes de sobriété », et qui n'engageront pas seulement les amis proches, mais également la « copine » ; cf. section E).

Ainsi le narrateur constitue-t-il l'épisode de sa première ivresse comme un événement marquant de sa trajectoire dans la mesure où celui-ci entraîne une modification de ses pratiques. Néanmoins, cette influence s'exerce dans un sens inattendu puisque le nouveau mode d'usages auquel adhère l'adolescent est basé sur l'abstinence ; autrement dit, le narrateur n'investit pas son nouveau statut d'initié à l'ivresse (de « buveur excessif ») mais le laisse en suspens, reportant le moment où il l'actualisera dans de nouvelles expériences d'enivrement. Cette évolution peut être jugée atypique par rapport au schéma « classique » de l'engagement dans les usages d'alcool à l'adolescence ; ainsi, Sophie Le Garrec (2002) dans sa typologie des étapes de « la trajectoire du boire » conçoit l'engagement dans le « boire pour boire » (ou « boire extrême ») comme une étape s'inscrivant dans la continuité directe de la première expérience d'ivresse entre pairs (p. 126). La singularité du positionnement du narrateur ressort d'ailleurs à travers la comparaison avec la trajectoire de ses deux compagnons d'initiation qui, pour leur part, auraient « décidé de faire d'autres fêtes »³⁰. Manifestant cette divergence, le narrateur s'éloigne de ces deux amis, et plus largement ne poursuit de relation avec aucun des participants à la soirée de sa première ivresse.

²⁹ « [...] on avait tous 15-16 ans, en fait, et on avait... comme moi... bah j'avais connu l'ivresse avant, mais... eux l'avaient sûrement connus aussi, en fait, et en fait on s'était tous dit qu'en fait on pouvait très bien faire une soirée sans alcool, et puis du coup en fait on faisait des soirées sans alcool. »

³⁰ « [Enquêteur : Et tes deux potes avec qui vous avez connu l'ivresse pour la première fois à cette fameuse soirée... [...] Est-ce que eux ils ont décidé de continuer à boire ?] ...Je crois que oui, ils ont décidé de faire d'autres fêtes, mais après, comme moi je suis parti en apprentissage et eux sont partis au lycée, en fait, [...]. Entre 14 et 16 ans en fait, on était dans des classes séparées, et puis ensuite j'ai eu un nouveau pote et du coup en fait j'étais tout le temps avec celui-là, et puis bah, on s'est pas trop côtoyés en fait. »

VI.B – LE « BOIRE PLAISIR EN FAMILLE » : LA FABRIQUE D’UN MODÈLE POSITIF DU BOIRE ALCOOLISÉE

Cette séquence dite du « boire plaisir en famille » est évoquée assez brièvement. Elle est cependant précise dans son contenu et recouvre une période longue allant de l’âge de 14 ans jusqu’au présent du récit (18 ans). Elle relate l’apparition et le développement des usages d’alcool en famille à travers l’installation d’un boire marqué par la sobriété, la recherche de saveur et le plaisir. Cette pratique se manifeste principalement à travers la dégustation de vin lors de repas chez l’oncle maternel (en présence de la mère), s’étouffe avec l’usage de digestifs lors des repas familiaux-anniversaires (réunion de plus grande ampleur), et culmine avec l’offre d’une cave à vin portative par l’oncle et la mère pour fêter les 18 ans du narrateur.

Voici le principal passage du récit dans lequel le narrateur relate cette séquence :

- Donc du coup entre 14 et 16 ans, que je comprenne bien, à la suite de cette fête-là tu t’es dit grosso modo je suis trop jeune pour boire...
- *Voilà.*
- ...ça veut dire que sur ces deux ans, donc c’est quoi, c’est ta 4^e et ta 3^e [...] t’as pas, t’as rebu...
- *Non.*
- ...du tout ?
- *Bah... peut-être en soirée avec ma famille j’ai dû... Parce qu’en fait c’est aussi à partir de mes 14 ans que j’ai commencé à boire du vin avec mon oncle... occ... occasionnellement, en fait, quand j’allais manger chez lui, en fait, il me faisait goûter les vins, en fait. Et c’est plus un plaisir comme ça que j’ai pris de boire... que de boire, comme je disais, juste pour boire. C’est vraiment...*
- Donc ça c’est un oncle que tu vois régulièrement... ?
- *Oui. Oui, oui, même là je le vois encore très souvent. [...] Et du coup oui... comme... comme il aime... comme il adore le vin et que... bah je prends plaisir à en boire, il... il me dit qu’à chaque fois que je mange chez lui ou à chaque fois que je vais chez lui, il me sert toujours un vin que je connais pas. Et j’ai... en fait, c’est à partir de ça, en fait, que je me suis dit que c’était plus... que c’était plus sympa de boire de l’alcool pour... pour les différentes saveurs que ça peut avoir comme le vin, plutôt que de boire pour... se retourner la tête, en fait.*
- Et donc, alors le vin... avec cet oncle-là, donc c’est vraiment sur l’aspect gustatif...
- *Oui. Bah oui, parce que c’était tout le temps un fond de... un fond de verre, et puis j’en prenais jamais deux fois en fait.*

- D'accord. Donc tu ne ressentais pas d'effets d'ivresse...
- *Non, non c'était vraiment... c'était vraiment pour ressentir les saveurs, en fait, du goût, de l'après-goût, de... l'odeur du vin, en fait. C'était plus les choses comme ça en fait.*
- Et donc lui il te... enfin, ouais... il t'amenait vraiment à... à chercher, je sais pas, par exemple, à retrouver un goût de quelque chose...
- *Bah en fait, il me demandait si par exemple les... si ces vins-là je les trouvais fruités en bouche ou si je les trouvais... si je les trouvais prononcés à l'odeur ou plutôt qu'on sentait rien et qu'en bouche il était plutôt fort, que l'arrière-goût était... était plutôt... bah bien ou pas bien en fait... plus des choses comme ça en fait. Il m'expliquait les goûts en fait. Et après, bah en fait je goûte souvent les vins comme ça et puis ensuite plus tard il me fera goûter des vins des régions spécifiques pour savoir comment ça... comment ça... quel goût ça a à peu près tous ces vins-là en bouche, comment... comment savoir quel vin est... avec ce vin-là, en fait, des choses comme ça, quoi.*
- Ouais, donc c'est vraiment de l'œnologie, quoi...
- *Ah oui, voilà, c'est vraiment ça. Oui puisque... à mes 18 ans ils m'ont même offert avec ma mère et tout... ils m'ont offert une cave à vin avec tout... ils m'ont offert douze bouteilles de vin, ils m'ont offert...*
- Tu veux dire un caisson...
- *Oui voilà, un caisson où je peux mettre mes vins. Ils m'ont offert un livre en fait où je peux noter, en fait, c'est un livre pour tenir sa cave, en fait. C'est... tu... tu notes tes bouteilles que tu fais arriver, tu notes à quelle date elles y sont, tu notes aussi quand tu les ressorts, tu notes tes impressions, en fait, c'est un peu de tout, en fait. Ils m'ont offert les verres aussi, les verres de dégustation, ils m'ont offert plusieurs choses en fait. Sauf bah comme je disais ma mère boit pas de vin et comme j'habite qu'avec elle j'ai rarement l'occasion...*
- Ta mère ne bois pas du tout d'alcool ?
- *Si mais c'est... c'est vraiment rare. C'est vraiment que quand elle est avec la famille et puis bah... oui, c'est vraiment que quand elle est avec la famille en fait. [Il se racle fortement la gorge]*

On le constate à la lecture de cet extrait, cette séquence est directement articulée par le narrateur avec celles précédemment relatées de « la première ivresse » et des « deux ans d'abstinence ». Ainsi est-ce à partir d'une relance de l'enquêteur au sujet de la période d'abstinence dans laquelle s'engage le narrateur à la suite de sa première ivresse (« ça veut dire que sur ces deux ans t'as pas rebu ? ») que celui-ci introduit la séquence du « boire plaisir en famille ». L'usage de vin avec l'oncle maternel ressort par contraste vis-à-vis de la suspension des usages avec les pairs, et pourrait dès lors être envisagé comme une sorte d'exception, voire d'entorse à la règle

d'abstinence que le narrateur s'est fixée. Cependant, on comprend que cette abstinence ne s'appliquait qu'au champ des relations entre pairs, et que la présente séquence – s'inscrit-elle dans une trajectoire globale d'usager de substances psychoactives – relève d'un autre univers social : celui des *relations avec la mère et l'oncle* (que le narrateur élargira dans la suite de son récit à l'univers de la famille en général). Cet univers se distingue de celui des relations avec les pairs, notamment du fait que s'y appliquent d'autres règles, d'autres manières de codifier les usages d'alcool. Ainsi, le « boire plaisir en famille » marque à l'intérieur de la trajectoire d'usager du narrateur une distinction entre deux lignes biographiques : celle (déjà évoquée) du « boire entre pairs » et celle du « boire en famille » (à laquelle appartient cette nouvelle séquence).

Le narrateur fait référence à l'âge de « 14 ans » pour indiquer le début de cette séquence, ce qui indique une proximité temporelle avec les deux séquences précédemment évoquées dont l'une (la première ivresse) se réalise et l'autre (la période d'abstinence) débute à cet âge. On peut donc considérer que l'année de ses 14 ans est une année charnière dans la trajectoire de buveur du narrateur puisque se produisent plusieurs événements qui viennent profondément modifier ses usages d'alcool, tant sur le plan des relations entre pairs que sur celui des relations familiales. Si les séquences du boire plaisir en famille et des deux ans d'abstinence débutent dans une temporalité similaire, elles ne s'étalent en revanche par sur la même période puisque la première dure jusqu'à aujourd'hui (c'est-à-dire depuis quatre ans) tandis que la seconde ne dure, comme son nom l'indique, que deux ans (une autre période s'ouvrant à partir de 16-17 ans ; cf. section C). Ainsi, les événements qui vont affecter le boire entre pairs et le faire évoluer vers l'âge de 16 ans ne se répercuteront par sur le boire en famille dont les usages resteront globalement stables jusqu'à aujourd'hui ; ceci manifeste à nouveau l'autonomie relative de chacune des deux lignes biographiques qui suivent des dynamiques propres.

Toutefois, cette non-coïncidence n'empêche pas une mise en rapport entre ces deux univers qui, de s'inscrire dans une même trajectoire d'usager, sont comparables et comparées. Ainsi, les usages de vin avec l'oncle sont-ils explicitement posés comme un *contre-modèle* vis-à-vis du « boire pour boire » expérimenté lors de la première ivresse³¹. Au déplaisir et à la brutalité de

³¹ Pour rappel : « *Et c'est plus un plaisir comme ça que j'ai pris de boire... que de boire, comme je disais, juste pour boire. [...] Et j'ai... en fait, c'est à partir de ça, en fait, que je me suis dit que c'était plus... que c'était plus sympa de boire de l'alcool pour... pour les différentes saveurs que ça peut avoir comme le vin, plutôt que de boire pour... se retourner la tête, en fait.* »

la première ivresse répondent le plaisir et la finesse de la dégustation ; à l'alcool fort répond le vin, à l'excès la modération (« c'était tout le temps un fond [...] de verre, et puis j'en prenais jamais deux fois »). Le « boire plaisir » se constitue au même titre que « l'abstinence » comme une *alternative* au « boire pour boire ».

Par ailleurs, soulignons comment les éléments marquant la réflexivité et la singularité du narrateur sont assez peu présents dans le récit de cette séquence (ce qui contraste avec d'autres). L'oncle joue le rôle d'initiateur³² et de prescripteur ; le narrateur le situe dans une position de « sachant » qui n'appelle apparemment ni contradiction ni réciprocité. Bien qu'elles mettent précisément en jeu l'idée du développement d'une position subjective (à travers la capacité à traduire et à partager avec autrui des sensations corporelles : gustatives, olfactives), les séances de dégustation sont moins décrites comme des occasions d'échanges de points de vue, de discussions critiques, que comme des moments d'imprégnation lors desquels l'adolescent reçoit, de façon plutôt passive, les savoirs détenus par l'oncle (« Il m'expliquait les goûts » ; « il me fera goûter des vins [...] *pour savoir* [...] *comment savoir* »). Cette place de l'oncle comme initiateur et prescripteur se confirmera dans la suite du récit (cf. sections E et F). Dans cette perspective, le narrateur inscrit son expérience dans le prolongement direct de celle de son oncle (« comme il adore le vin [...] je prends plaisir à en boire ») et se pose essentiellement dans une position de récipiendaire, symbolisée par le cadeau qu'il reçoit de la part de sa famille pour ses 18 ans.

S'il se décrit donc comme étant relativement passif dans la relation qu'il entretient avec son oncle, rappelons que le récit de cette séquence permet au narrateur d'étayer la position subjective qu'il a précédemment mise en avant sous la forme du « choix de l'abstinence » en contribuant à l'élaboration d'un modèle positif du boire alcoolisé s'opposant au modèle négatif du « boire pour boire ». La contradiction entre ces deux modèles va dès lors constituer la principale opposition structurante à partir de laquelle le narrateur analyse son rapport aux pratiques festives et aux usages de substances psychoactives.

³² Le narrateur avait mentionné dans son questionnaire une première consommation d'alcool à l'âge de 7 ans dans le contexte d'un repas de famille, mais c'est réellement à l'âge de 14 ans qu'il fait débiter ses usages de l'alcool dans cet univers relationnel.

VI.C – LE « BOIRE ORDINAIRE ENTRE PAIRS » : DES USAGES CADRÉS, SUPPORTS D’ANCRAGES DANS DES UNIVERS SOCIAUX EXTRA-FAMILIAUX

Cette séquence du « boire ordinaire » est assez longuement développée dans le récit. Elle apparaît à trois reprises et couvre une période relativement longue d’environ deux ans, de l’âge de « 16-17 ans » jusqu’à aujourd’hui (18 ans). Inscrite dans l’univers du boire entre pairs (amis ou collègues), elle recouvre des expériences a priori hétérogènes mais qui ont notamment en commun de manifester une forme de rupture avec la période des deux ans d’abstinence. Ainsi, le narrateur boit à nouveau avec des pairs ; mais (à l’instar des consommations en famille) ces usages sont placés sous le sceau de la *modération*, notamment garantie par leur ancrage dans des *routines* qui, même dans le contexte « festif » d’anniversaires entre amis, les rendent prévisibles, sociologiquement stables et codifiées (et donc axiologiquement maîtrisables ; cf. section E). Les différents épisodes ou sous-séquences composant cette séquence biographique donnent également à voir la diversification des ancrages sociaux du narrateur à cet âge où s’affirme son autonomie.

VI.C.1 – LA DIVERSIFICATION DES ANCRAGES SOCIAUX

Durant cette séquence, qui compte plusieurs sous-séquences s’inscrivant dans des temporalités pouvant se chevaucher (certains usages débutent vers 16 ans, d’autres vers 17 ans ; tous se poursuivant jusqu’à aujourd’hui), on assiste à l’installation d’un boire ordinaire, pas nécessairement quotidien mais *routinier*. On situe cette séquence dans la ligne biographique du « boire entre pairs » qui ne se limite plus ici aux pairs générationnels ni aux amis mais inclut des collègues de travail parfois d’âge et de statut professionnel différents. Se manifestent ainsi la diversification des instances de socialisation du narrateur et sa prise d’autonomie à l’égard de son milieu familial (auquel il demeure néanmoins fortement lié, comme nous le verrons à travers l’exemple de l’usage de bière à la maison).

Le club de tennis de table

La première sous-séquence que mentionne le narrateur concerne le développement, à partir de « 16-17 ans », d'un usage de bière en marge d'une activité de sport-loisirs avec son meilleur ami³³. Il s'agit d'une « habitude » au sein du club de tennis de table que les deux amis fréquentent que d'offrir une boisson aux participants à l'issue des compétitions. Le choix des boissons s'opère en fonction du statut d'âge : aux « jeunes » un soda ou un jus de fruits et aux « grands » une bière. Ce nouvel usage marque donc pour le narrateur le passage d'un groupe d'âge à un autre à travers l'acquisition d'un statut de « grand » au sein du club sportif.

Les fêtes d'anniversaire

Les fêtes d'anniversaire avec ses deux plus proches amis sont les principales rencontres festives entre pairs générationnels auxquelles le narrateur participe au cours de son adolescence (à l'exception notable de la soirée de la « première ivresse », et nous le verrons de la soirée dite « fête de novembre » ; cf. section D). Les fêtes d'anniversaire sont instituées depuis les débuts du collège, mais connaissent une évolution significative vers l'âge de 16 ans avec la reprise des usages d'alcool suspendus pendant les « deux ans d'abstinence ». Le narrateur donne peu de détails sur la teneur de ces réunions festives entre 16 et 18 ans, mais on comprend qu'il s'agit d'un retour aux usages antérieurs (d'avant 14 ans) dont la norme de consommation était de « deux-trois » bières en une occasion (cf. section A). Le narrateur mentionne par ailleurs deux autres expériences festives avec sa « copine » alors qu'il est âgée de 17 ans : l'une où aucun d'eux n'a bu d'alcool (leur « première fête » ensemble, à l'occasion de « l'anniversaire d'une copine ») ; l'autre où ils boivent modérément (sans atteindre l'ivresse) (nous y reviendrons à travers l'évocation du personnage de la copine ; cf. section E).

³³ « Ouais plus 16-17 ans, en fait, que j'ai commencé vraiment, en fait, je fais du tennis de table en club, et en fait à chaque fin de compétition on a l'habitude de donner des cannettes aux jeunes et des bières aux grands, en fait. Et puis du coup, en fait, avec mon meilleur pote qui faisait du tennis de table avec moi on a commencé à prendre des bières entre nous tous les deux, à chaque fin de match on en prenait une et puis ensuite on... on mangeait avec les autres et on rentrait chez nous. [Enquêteur : Vous aviez le droit parce que vous étiez plus grands...] Voilà parce qu'on avait tous les deux... bah j'avais 16 et lui 17. Et donc du coup, bah on... buvait une bière chacun tous les deux et puis ça s'arrêtait là, [...] »

L'apprentissage : le CFA et le chantier

L'entrée en apprentissage (dans le domaine de la maçonnerie) à l'âge de 16 ans donne lieu au développement de nouveaux usages à travers l'inscription dans deux groupes de « collègues » : celui des apprentis que le narrateur fréquente durant les périodes de cours (où il réside à l'internat du CFA) ; et celui des collègues de chantier durant les périodes de stage.

Avec les apprentis logeant comme lui à l'internat, il prend l'habitude de se réunir chaque fin de journée, après les cours, à « La Forge », un bar proche du CFA³⁴. Là, il partage avec ses collègues³⁵ un « monaco » (mélange de bière blonde, de limonade et de sirop de grenadine), dont la consommation est généralement d'un ou deux verres (exceptionnellement, trois). Cette pratique s'apparente à une forme de rituel ayant pour fonction de réunir les apprentis logeant à l'internat autour d'un objet commun et de marquer collectivement la fin de la journée de travail (« c'est un peu une tradition [...] on va tous boire un coup [...] c'est la fin des cours, on est tous contents »). Le narrateur se plie à cet usage en l'intégrant à ses habitudes (« à chaque fois le soir »), même s'il peut occasionnellement y déroger (comme ce jour où il nous avait aperçu au bar alors que nous interrogeons une de ses camarades ; il explique n'être pas resté parce qu'il n'avait « pas envie de boire » avec ses collègues³⁶).

Les collègues de chantier constituent le second groupe de pairs que fréquente le narrateur dans le cadre de son apprentissage ; il s'agit d'un groupe mixte en termes d'âge et de statuts professionnels. L'adolescent les côtoie seulement la journée puisqu'il rentre chez lui le soir lors de ses périodes de stage. À la différence des usages de fin de journée institués avec les

³⁴ « Donc après bah... j'ai commencé à... à côtoyer des gens, bah... des gens du CFA, donc du coup avec eux... bah on... on allait à La Forge à Saint-Grégoire. Et donc du coup, bah à partir de là quand on était en internat on... on buvait, on devait boire des... mince... des... je sais plus comment ça s'appelle... des bières au sirop ? [Enquêteur : Des monacos.] Des monacos. On buvait un monaco ou deux chacun et puis ensuite on repartait au CFA et du coup en fait ça s'est fait comme ça, en fait. » ; « [...], bah c'est un peu une tradition. [...] Bon à chaque fois... à chaque fois le soir on va... on va tous boire un coup à la Forge, en fait, c'est vraiment... mais c'est... c'est vraiment... c'est... vraiment pas pour se saouler, en fait, c'est vraiment... c'est la fin des cours, on est tous contents, voilà, on va boire un verre entre potes et puis c'est tout, quoi. [Enquêteur : Et donc... vous en buvez un ou deux maximum.] Un ou deux maximum, et puis après on part. C'est souvent... mais c'est rarement... j'ai rarement bu trois monacos. C'est vraiment très rare. »

³⁵ Le narrateur utilise ici l'expression « potes », mais c'est bien plus comme « collègues » et non comme « amis » qu'il conçoit ses camarades du CFA, comme il l'exprime plus loin dans son récit : « Bah après c'est comme je dis, c'est plus des collègues que des amis [...]. » Nous y reviendrons au sujet de la séquence de « la fête de novembre » (cf. section D).

³⁶ « Bah en fait... y-en avait trois... y-en avait trois, et ces trois-là bah font partie de ma classe, mais moi je pouvais pas parce que... j'avais pas envie de boire avec eux, et donc du coup en fait, moi je suis juste rentré pour donner les clés de la voiture et je suis reparti en fait. Et c'est quand je suis rentré pour donner les clés en fait que je vous ai vu mais comme vous étiez en... en entretien... »

camarades du CFA, les usages d'alcool avec les collègues du chantier sont à peu près inexistant³⁷. Le jeune homme justifie cette absence d'usage par le contexte général d'une « grosse entreprise » où « c'est assez strict », sous-entendant que ce type d'usage (sensible en termes de responsabilité professionnelle) est sans doute davantage contrôlé que dans une PME. Il s'appuie également sur le contexte d'une équipe de travail dans laquelle cet usage n'est pas instauré à l'échelle du groupe ; seuls deux ouvriers sur les six membres de l'équipe boivent quotidiennement un verre de « pastis » sans que cette pratique n'engage les autres. Probablement le fait d'avoir un « chef qui boit pas » est-il un facteur déterminant dans cette absence d'institution des usages d'alcool au sein de l'équipe de collègues. Venant à expliquer plus précisément sa propre position, le narrateur ne la limite pas au fait de se conformer aux usages majoritaires du groupe, mais il met en avant (comme cela avait déjà été le cas lorsqu'il avait fait le choix de l'abstinence avec ses amis du collègue ; cf. section A) une décision personnelle (« je me suis fixé cette règle-là » ; « je préfère ») fondée sur ses propres réflexions (« je trouve » ; « je pense pas » ; « je vois pas l'intérêt » ; « je le sens comme ça »)³⁸. La seule exception faite à cette règle concerne les jours d'anniversaire des membres de l'équipe à l'occasion desquels il est de coutume de partager un verre de vin rosé ; tradition que le narrateur envisage comme une obligation, au sens d'un *devoir-être* (« les seules fois où on *doit* boire au chantier »)³⁹.

³⁷ « [Enquêteur : Au travail tu bois pas ?] *Non, au travail je bois pas. Enfin, je bois pas habituellement...* [Enquêteur : Tu travailles en quoi tu m'as dit ?] *En maçonnerie.* [Enquêteur : Pourtant, les ouvriers ça leur arrive de boire sur le chantier, ou le midi en tout cas...] *...Le midi en fait on en a que deux qui boit, et c'est un verre de pastis chacun et puis c'est tout, en fait. C'est, c'est... vraiment histoire de faire un apéro, quoi en gros. Et... sinon bah après on est... un, deux, on est trois... on est trois à pas boire... en me comptant, et... [...]* *Parce que bah c'est assez strict en fait. On a...* [Enquêteur : Strict du fait de...] *Du fait que c'est une grosse entreprise et puis bah on... on n'est pas... on est... bah tous les, tous les ouvriers qui sont dans cette équipe-là, ils sont assez sérieux dans leur travail et puis ça leur viendrait pas à l'idée de boire autant, quoi. Par contre après, je pense qu'il y a des équipes qui doivent boire plus que nous, mais ça je sais pas.* [Enquêteur : Vous votre équipe c'est comme ça...] *Oui voilà, nous notre équipe on a notre chef qui boit, qui boit pas, on a deux... bah deux qui sont de la religion musulmane, donc eux bah c'est... ils boivent pas non plus, et puis après bah on a... bah les deux qui boivent un verre, et puis après y-a moi qui boit pas [...]. »*

³⁸ « [...], et puis après y-a moi qui boit pas parce que... parce que je me suis fixé cette règle-là de pas boire au travail, en fait. Je trouve que c'est pas du tout une bonne habitude et puis c'est pas, c'est pas sérieux, en fait. [Enquêteur : C'est pas une bonne habitude...] *Non je pense pas.* [Enquêteur : Pourquoi ?] *Bah je vais dire... c'est pas... je vois pas l'intérêt de boire au travail, en fait. C'est... c'est quelque chose... je pense... bah si on consomme de l'alcool au travail en fait, on sera plus... à partir du moment où on consomme un verre dans son travail je pense qu'on peut déjà ressentir quelque chose et... et on ne peut plus avoir 100 % des capacités qu'on a, en fait. Donc je le sens comme ça, donc du coup c'est pour ça que je préfère pas boire au travail, quoi. »*

³⁹ « [...] les seules fois où on doit boire au chantier c'est quand on fête l'anniversaire d'un collègue ou... et là encore c'est pareil, c'est... c'est un verre de rosé et puis voilà, quoi. »

« Chez moi »

Enfin, s'installe à partir de l'âge de 17 ans une consommation d'une bière pendant le repas du soir pris « chez lui » (c'est-à-dire au domicile qu'il partage avec sa mère). Cet usage a lieu en semaine, pendant les périodes de stage lors desquelles le narrateur n'est pas contraint de dormir à l'internat comme lors des périodes de cours. La régularité de cet usage est soumise à des fluctuations importantes, celui-ci pouvant être répété quotidiennement durant certaines périodes ou totalement abandonné durant d'autres.

Voici le passage du récit dans lequel le narrateur relate cette pratique :

- *Et...sinon après j'allais dire que sinon, bah chez moi souvent ma mère m'achète des bières, en fait, quand... bah quand elle y pense ou quand j'en ai... envie, en fait.*
- Depuis...
- *Depuis mes 17 ans, depuis mes 17 ans, en fait elle me... en fait, j'avais pris un pack de trois une fois, de trois bières, et puis... parce qu'en fait j'avais envie, et puis je fais bah... je dis à ma mère : « ça te dérange pas ? », elle me fait : « bah non tu commences à être grand tu... tu sais ce que tu fais ». Et puis du coup, bah le soir je sais qu'après le travail, je prenais une bière et puis... et puis bah...*
- Quand t'étais chez ton patron et que tu rentrais ?
- *Non, alors... bah... quand, quand j'étais à l'entreprise, le soir je rentrais, et pendant qu'on mangeait le diner du soir j'avais l'habitude de prendre une bière, en fait. Et ça, bah en fait, par contre c'est... c'est... c'est selon mes envies, par exemple pendant trois mois je vais pas en prendre, en fait, pendant trois-quatre semaines, il suffit que j'ai ça en tête et puis je vais en prendre une fois le soir.*
- Pourquoi t'as ça en tête ?
- *...Bah... je sais pas, peut-être le travail ou... ou j'en sais rien, en fait, je sais pas vraiment pourquoi en fait, c'est plus...*
- Le travail ?
- *Oui. Oui voilà, parce que des fois y-a des travail qui vont être plus pénibles et du coup, en fait, je me dis que c'est peut-être une sorte de... pas de récompense, mais une sorte de soulagement, en fait.*

Cette sous-séquence se distingue des autres types d'usages évoqués à l'intérieur de la séquence du « boire ordinaire entre pairs » dans la mesure où elle est la seule qui soit explicitement articulée avec le milieu familial (précisément, avec la mère). Pour autant, elle nous semble

appartenir à la ligne biographique du boire entre pairs, et pas à celle du boire en famille. D'abord, dans la mesure où, bien que la mère soit présente, celle-ci ne partage pas d'alcool avec le narrateur (même si, nous allons le voir, elle intervient dans le processus d'institution de l'usage). Ensuite, et surtout, car cet usage est étroitement articulé avec l'univers scolaire-professionnel du narrateur, celui-ci le situant explicitement comme une pratique d'« après le travail », et lui conférant plus précisément une fonction de réconfort après des journées de labeur particulièrement « pénibles ». La bière bue à la maison peut dans cette perspective être conçue comme le pendant du « monaco » bu au bar après la journée de cours avec les camarades du CFA. C'est ainsi primordialement en tant que « travailleur » que le narrateur instaure cet usage, et secondairement en tant que « fils » ou « membre de sa famille », même si les deux univers sociaux (scolaire-professionnel et familial) viennent effectivement ici se télescoper.

S'inscrivant principalement dans le champ de l'appartenance scolaire-professionnelle, cet usage prend lieu dans le cadre du domicile familial et met donc en jeu la relation avec la mère. La description que fait le narrateur de l'institution de cette pratique rend compte de l'entremêlement d'un lien fort à la mère, pouvant se traduire par une forme de dépendance à son égard, et de l'affirmation d'un positionnement singulier susceptible d'y résister. Ainsi, le narrateur situe comme point d'origine de ce nouvel usage son « envie » de boire de la bière (motivant l'achat d'un pack de bières). Cependant, il interroge sa mère pour savoir si celle-ci approuve cette consommation censée se dérouler en sa présence, ou du moins à son domicile. Celle-ci donne son approbation tout en la mettant en relation avec un changement d'état de son fils qui « commence à être grand ». Le nouvel usage manifeste donc une évolution statutaire au sein de la maisonnée (elle-même articulée avec l'inscription progressive dans le monde professionnel). Cette évolution va dans le sens d'une plus grande autonomie, à travers la possibilité accrue de faire valoir ses *envies personnelles*. Cependant, l'institution d'un nouvel usage nécessite encore l'autorisation de la mère qui est placée en position de *réfèrent* par le narrateur. À ce titre, cette situation apparaît typique de ce que François de Singly (2000 ; 2014) conceptualise au sujet de l'adolescence contemporaine comme une mise en tension entre dépendance et autonomie (cf. chapitre I, section B) ; l'adolescent est reconnu comme assez grand pour opérer des choix concernant sa vie personnelle, mais ces choix demeurent soumis à l'approbation parentale (le contrôle parental ne s'appliquant pas avec la même rigueur selon les domaines d'activités, ou du moins étant négocié dans le cadre d'une hiérarchisation de ces domaines).

Le patronage de la mère vis-à-vis de l'usage de bière à la maison ne se manifeste pas seulement par le besoin d'obtenir son autorisation, mais également par le fait qu'elle soit en charge de l'approvisionnement ; sans doute cette prise en charge est-elle d'ailleurs moins liée à des raisons strictement matérielles (le narrateur n'est pas sans ressources financières puisqu'il est rémunéré pour les stages qu'ils effectuent dans le cadre de son apprentissage) qu'au fait que le jeune homme délègue de lui-même cette responsabilité à sa mère. Quoiqu'il en soit, le narrateur indique qu'il ne maîtrise pas complètement cet approvisionnement qui est potentiellement soumis à l'état d'esprit de sa mère (« quand elle y pense »). Par contraste avec ce qui ressort clairement comme une forme de dépendance à la fois matérielle et symbolique vis-à-vis de sa mère, le narrateur réaffirme alors sa prise sur la situation en corrélant la régularité de ces usages à ses « envies » (« c'est selon mes envies [...] il suffit que j'ai ça en tête »).

Fût-elle brièvement évoquée, cette sous-séquence donne clairement à voir comment l'institution de l'usage ordinaire de bière à la maison résulte de l'articulation entre deux pôles : la mère qui autorise et approvisionne ; le narrateur dont l'envie personnelle impulse et ordonne l'usage. D'un côté, la coopération de la mère est incontournable pour garantir la légalité et la possibilité matérielle de l'usage. De l'autre, l'affirmation d'un désir singulier est posée comme le principal déterminant de l'usage ; ce qui a pour effet de contrebalancer l'emprise de la mère et de marquer l'autonomie relative du narrateur par rapport à elle.

VI.C.2 – DES ROUTINES QUI SÉCURISENT

Ces différentes expériences sont relativement hétérogènes entre elles. Elles s'inscrivent dans des contextes (sociaux, spatiaux et temporels) différents et mettent en jeu des façons de consommer elles-mêmes diverses. En outre, elles ne sont pas toutes évoquées à la suite les unes des autres, mais interviennent à trois moments distincts du récit. En quoi composent-elles alors les éléments d'une même séquence biographique ?

D'abord, nous remarquons que si le narrateur évoque cette séquence à trois moments distincts du récit, c'est à chaque fois en l'articulant avec l'évocation de la séquence précédente marquée par l'arrêt des consommations entre pairs. Précisément, c'est une question de l'enquêteur concernant les suites de la première ivresse qui conduit le narrateur à indiquer d'abord qu'après « il s'est pas passé grand-chose » (faisant référence à ce qu'il développe plus loin dans son récit

comme la séquence des « deux ans d'abstinence »), puis à introduire par contraste la présente séquence (« à partir de mes 16 ans 17 ans [...] que j'ai commencé vraiment »)⁴⁰. Les différentes expériences relatées s'enchaînent alors dans le récit non pas en termes d'évolution ou de rupture mais plutôt dans une perspective d'*ajout* (« et puis après, du coup » ; « et sinon, y-a »). Si leur description se répartit dans trois passages distincts du récit, c'est parce qu'elle est entrecoupée par deux fois par des digressions, mais d'un point de vue narratif le récit de chacun de ces épisodes répond à la même question initiale que l'on peut résumer par : « Quand et comment as-tu consommé à nouveau de l'alcool avec des pairs après ta première ivresse ? » Par ailleurs, nous remarquons que si ces différents usages ne débutent pas tous précisément au même moment (certains à 16 ans, d'autres à 17 ans), le narrateur établit une cohérence temporelle à travers l'emploi par deux fois de l'expression « 16-17 ans ». C'est donc bien une spécificité de ces expériences que de s'inscrire en rupture vis-à-vis de la période d'arrêt des consommations située entre les âges de 14 et 16 ans.

La cohérence de cette séquence se situe également dans la caractérisation même des différents types d'usages qui en dépit de leurs spécificités possèdent des éléments communs. Un premier élément potentiellement commun à chacun – mais qui s'exprime explicitement seulement dans deux d'entre eux (au club de tennis de table et chez lui) – concerne le passage du statut de « petit » à celui de « grand » manifestant la possibilité pour le narrateur d'associer les usages d'alcool avec le fait de *grandir* ; cette possibilité avait déjà été rencontrée lors de la séquence de la première ivresse mais le narrateur avait alors renoncé à investir son nouveau titre (cf. section A). Le second et principal élément commun à tous ces usages est leur caractère ordinaire, et plus exactement *routinier*. Ainsi, même lorsqu'ils ne sont pas quotidiens, ces usages se répètent dans le temps sous la forme d'habitudes, voire de traditions, venant clore différents cycles : l'anniversaire d'un ami ou celui d'un collègue, la fin de la journée de cours ou de stage, la fin d'une compétition sportive. Si ces usages sont susceptibles d'être soumis aux variations des envies du narrateur – qui indique explicitement pour trois d'entre eux (au CFA, au chantier et chez moi) qu'il peut décider par lui-même de boire ou de ne pas boire –, il n'est jamais question d'improvisation dans la mesure où, si usage d'alcool il y a, celui-ci est régulé, codifié par le groupe dans le cadre d'habitudes ou de coutumes instituées collectivement. Même

⁴⁰ « [Enquêteur : Donc alors, si je poursuis sur... sur la suite, donc là t'as 14 ans, t'es au collège, tu prends ta première cuite... [...] et donc là comment ça évolue... tes consommations ?] *À partir de là... il s'est pas passé grand-chose en fait, c'est plus à partir... de mes 16 ans 17 ans en fait... Ouais plus 16-17 ans, en fait, que j'ai commencé vraiment, en fait, [...].* »

lorsqu'il boit seul (chez lui), la mère intervient dans la négociation de l'usage, faisant office de tiers régulateur. Il n'est en outre jamais question ici de consommations excessives, du moins de consommation mettant en jeu l'expérience de l'ivresse et la potentielle perte de contrôle qui y est associée ; c'est ici le modèle d'alcoolisation du « boire un coup » qui est mis en œuvre, c'est-à-dire un boire qui est compté, mesuré (le plus souvent un verre, très exceptionnellement deux ou trois), et donc modéré. Sans doute ces éléments (forte codification des usages et modération des consommations) expliquent-ils pourquoi le narrateur investit volontiers ces nouveaux usages à travers lesquels se manifeste son épanouissement social, là où il avait renoncé à s'engager dans la voie ouverte à la suite de sa première ivresse qui reposait sur le modèle du « boire pour boire » (selon son expression).

* * *

Ainsi l'installation d'un boire ordinaire manifeste-t-elle la diversification des ancrages sociaux du narrateur et sa prise d'autonomie relative vis-à-vis du milieu familial ; à travers elle se signale également un passage (ou plutôt *des passages*) de la condition de « petit » à celle de « grand » ou de « presque grand⁴¹ ». Par ailleurs, l'adhésion aux codes, le respect des habitudes contribue à l'intégration du narrateur dans les différents groupes qu'il fréquente. Ceci ne l'empêche pas de faire valoir sa singularité par la mise en avant de déterminants « personnels » (présentés comme le fruit d'une réflexion ou d'envie qui lui seraient propres, sans référence explicite à une appartenance) et qui peuvent le conduire ponctuellement à déroger aux usages institués. C'est ainsi sa capacité à instituer des relations avec l'altérité dans un jeu de distance et proximité qui se manifeste. Qu'elle soit mise en relation avec des facteurs singuliers (règles personnelles, envies) ou assumés collectivement (habitudes, traditions référées à un groupe), la forte codification des usages constitue un gage de stabilité qui sans doute rassure axiologiquement le narrateur d'autant qu'elle s'ancre dans un modèle du boire (le « boire ordinaire ») socialement placé sous le signe de la modération.

⁴¹ En référence au propos attribué à la mère au sujet de l'usage de bière à la maison : « tu commences à être grand » ; pour rappel de la citation exacte : « [...] je dis à ma mère : "ça te dérange pas ?", elle me fait : "bah non tu commences à être grand tu... tu sais ce que tu fais" ».

VI.D – LA « FÊTE DE NOVEMBRE » ET « NOËL AVEC MON COUSIN » : UN RÉCIT CROISÉ QUI PERMET D’AFFIRMER UN POINT DE VUE SINGULIER

Le narrateur s’engage dès ses 14 ans dans un modèle d’usages d’alcool basé sur la saveur et le plaisir (ce que nous avons nommé le « boire plaisir en famille ») ; puis à partir de ses 16-17 ans, il investit un modèle surtout basé sur des habitudes et des traditions (« boire ordinaire entre pairs »). Ces deux modèles institués parallèlement, et respectivement inscrits dans les lignes biographiques du boire en famille et du boire entre pairs, ont en commun d’être fortement codifiés et associés à une consommation « modérée » ; ils s’opposent en cela au modèle du « boire pour boire » expérimenté par le narrateur lors de sa première et unique ivresse. Mis en jachère durant quatre années, le narrateur réinvestit à 18 ans son statut de « buveur excessif » à l’occasion d’une fête avec ses camarades du CFA ; cette séquence dite « fête de novembre » rejoue en quelque sorte celle de la première ivresse, en le confrontant à nouveau à une expérience de la *perte de contrôle*. Dans le même temps, intervient dans le domaine des relations familiales un autre épisode festif dit « Noël avec mon cousin » qui est pour sa part vécu très positivement. Le narrateur articule explicitement ces deux expériences à partir desquelles il conçoit une opposition entre le modèle de la « fête organisée » (ou « fête sécurisée ») et celui de la « fête désordonnée » (ou « incontrôlée »), qui peut être considéré comme un approfondissement de la dichotomie déjà posée entre d’un côté le modèle du « boire pour boire » et de l’autre ceux du « boire plaisir » et du « boire ordinaire » qui ont en commun d’être fortement cadrés socialement.

VI.D.1 – DEUX EXPÉRIENCES ANTAGONISTES

La « fête de novembre » : seconde expérience de l’ivresse et de la perte de contrôle

La fête de novembre est une séquence qui occupe une place importante dans le récit, au même titre que la séquence de la première ivresse à laquelle elle ressemble fortement. Son importance est marquée dans la narration puisque c’est la deuxième séquence la plus longue du récit (cf. Figure 26). Elle l’est également dans la biographie du narrateur puisque – toujours à l’instar de la première ivresse – elle constitue une expérience *marquante* tant sur le plan axiologique

de la réglementation des désirs (un ressenti de perte de contrôle et d'échec conduisant au perfectionnement de principes éthiques et à l'application de nouvelles règles de comportement) que sur celui sociologique de la relation à l'altérité (un évènement produisant une rupture, du moins un réaménagement conséquent de son rapport aux usages de substances psychoactives en contexte festif). Concrètement, cette séquence relate une réunion festive du groupe des collègues du CFA qui se retrouvent tous ensemble pour la première fois (alors qu'ils se fréquentent depuis plus de deux ans⁴²) en dehors du quotidien des cours et de l'internat.

Si le motif officiel de cette fête est donc celui d'une réunion entre camarades de classe⁴³, il faut souligner en premier lieu comment le narrateur met explicitement en relation cet évènement avec la problématique de l'avancée en âge, et spécialement avec le passage du cap symbolique des 18 ans (âge de la majorité civile). Ainsi précise-t-il dès l'introduction de cette séquence avoir connu son dix-huitième anniversaire très peu de temps auparavant⁴⁴. S'il n'était pas question pour lui de le célébrer avec des camarades de classes qu'il tient plus pour « des collègues que des amis »⁴⁵, cet anniversaire constitue néanmoins un repère à partir duquel il situe la fête de novembre et l'inscrit dans son prolongement direct (« donc j'ai eu mes 18 ans... et... du coup on est allés faire une fête ») ; il est à cet égard tout à fait significatif que le narrateur dénomme cette fête (plus loin dans son récit) « fête de mes 18 ans ». Au-delà de son cas personnel, le narrateur indique que plusieurs de ses camarades, appartenant à la même génération, passent comme lui le cap de la majorité⁴⁶ ; à nouveau, il associe ce passage et la mise en œuvre du projet de « tous faire la fête » (« on commence à tous être majeur donc on s'est dit bah pourquoi pas »). Le programme de la soirée qui doit, comme nous allons le voir, les conduire en « boîte » n'est, de ce point de vue, pas neutre ; la discothèque est un lieu

⁴² La fête a précisément lieu au début de la troisième année d'apprentissage.

⁴³ « [Enquêteur : Et là du coup la fête de fin-novembre, y-avait une occasion particulière ?] ...Bah en fait, c'était pour, c'était la première fois qu'on faisait une soirée tous ensemble en fait, c'était cette occasion-là, en fait. »

⁴⁴ « [Enquêteur : Et donc... à part... à part donc les monacos à la Forge, le vin avec... enfin en famille ou avec ton oncle notamment, et la bière un peu à la maison de temps en temps, est-ce que tu consommes d'autres alcool et est-ce que du coup t'as re-consommé de l'alcool au point de te sentir ivre...] Oui bah à la fête avec mes potes... Bah j'avais mes 18 ans puisque c'était... j'ai dit que c'était novembre mais en fait c'était plutôt fin-novembre début-décembre, donc j'ai eu mes 18 ans... et... du coup on est allés faire une fête là-bas [...]. »

⁴⁵ « [Enquêteur : Du coup, toi c'était à peu près au moment de tes 18 ans...] Oui, c'était juste après mes 18 ans en fait. Je, j'ai... [Enquêteur : C'était pas l'occasion de fêter ton anniversaire ?] Non. Non parce que moi j'aime pas fêter mon anniversaire avec des... avec... des gens que je connais depuis deux ou trois ans, en fait, [...]. » ; « Bah après c'est comme je dis, c'est plus des collègues que des amis puisque... on s'est ré... au bout de trois ans, là ça fait trois ans qu'on est ensemble et... la première fois qu'on s'est réunis ensemble vraiment pour faire une fête c'était y-a... c'était l'année dernière et c'était au mois de novembre. Donc c'était vraiment, c'était y-a pas longtemps, c'était y-a deux-trois mois, quoi. Alors que ça faisait trois ans qu'on est ensemble. »

⁴⁶ « [Enquêteur : Ça s'est décidé là parce que...] ...Oui voilà, ça s'est décidé parce qu'en fait bah... on y pensait, et puis bah... que bah... voilà quoi on avait envie de tous faire la fête, et puis on commence à tous être majeur donc on s'est dit bah pourquoi pas. »

symboliquement relié à la problématique de l'avancée en âge puisqu'elle met en scène pour de nombreux jeunes le franchissement de la frontière qui sépare une prime jeunesse d'une jeunesse plus mature qui, à partir de 16 ans⁴⁷, est autorisée – sous réserve d'une possible vérification de sa pièce d'identité – à fréquenter ce type d'établissement. Nous avons expliqué à l'occasion de l'analyse du récit d'Aurélie (cf. chapitre V, conclusion) comment « la boîte » est associée non seulement à la progression en âge, mais constitue un véritable lieu d'expérimentation des codes adultes, impliquant à la fois la coopération et le contrôle des adultes.

Voici maintenant comment le narrateur raconte le déroulé de cette soirée :

- C'était où ? [...] c'était quoi, une salle que vous aviez louée...
- *Non c'était chez des amis, en fait... enfin... en fait on était... c'est là où... où j'ai pas trouvé ça correct, en fait, c'est que on devait manger là-bas et en fait on devait faire la fête chez quelqu'un, sauf qu'en fait c'était...*
- Entre apprentis ?
- *Oui entre apprentis et des potes... d'apprentis, en fait... on devait être vingt et on devait tous aller en boîte, en fait. À minuit on devait partir en boîte parce qu'on avait loué des taxis, et en fait ce qui s'est passé en fait, le problème c'est que déjà quand on est arrivés là-bas... eh bah... on s'est dirigés vers des... on s'est dirigés... bah je pensais qu'on allait se diriger vers la maison où on devait faire la fête, et en fait le problème c'est qu'on nous a dit qu'en fait le gars était pas dispo et du coup on est allés faire la fête à la gare [il souligne ces deux mots] en fait. Et c'est pareil en fait, du coup ils avaient pas prévu à manger donc ce qui fait qu'on était trois quatre à être à jeun en fait. Et ensuite bah... au cours de la soirée j'ai... j'ai dû boire, et en fait j'ai m... j'ai mon pote... du CFA qui m'a servi un verre de vodka pure en fait. Et... le problème c'est que... j'ai dû le boire d'un coup en fait comme il n'y en avait pas beaucoup j'ai dû tout boire d'un coup, et en fait après je me rappelle plus de ma soirée... Et donc du coup en fait ils m'ont ramené... [il inspire] oui ça j'ai pas expliqué... en fait, on est [il sourit de façon gênée] on est arrivés... [...] à 20h avec... avec... un ami qui avait le permis, on était deux. On est allés chez quelqu'un chez qui on devait dormir. Après à partir de ce point... on a déposé nos affaires, on a fait le lit, et ensuite on est partis... à la fête. Sauf qu'on... n'est pas allés dans une maison, on est allés à la gare. Donc du coup on a fait la fête à la gare. Vers 23h....*
- À la gare ? Dans un bar... ?
- *Non, non, vraiment dehors, en fait. Dehors devant la gare, en fait. Et... à partir de 23h j'ai dû boire un verre... que j'aurais pas dû boire, et après je me souviens...*
- Faire la fête devant la gare, à partir de 20h-21h, mais vous buviez quoi ?

⁴⁷ Âge minimum généralement retenu, nécessitant parfois d'être accompagné d'une personne majeure.

- *Que des alcools forts, on n'a pas bu une seule bière, en fait. [...]*
- Et toi en l'occurrence de l'alcool fort tu n'en avais pas bu depuis longtemps ou... ?
- *...Non, non, j'en avais bu entre temps, entre 16 et 18 ans⁴⁸, et... en fait, je pensais que... en fait mon verre était... je pensais que j'avais fait un mélange, en fait. Sauf que mon verre était pur et j'ai dû boire d'un coup comme il n'y en avait pas beaucoup, et en fait je ne me souviens de rien.*
- Donc t'es même pas allé jusqu'à la boîte...
- *Ah non, je suis même pas allé à la boîte, en fait, j'ai [il sourit] pensé... j'ai pensé... j'ai même, en fait, du coup ils m'ont raccompagné parce qu'en fait j'étais conscient... j'étais conscient mais moi je me rappelle de rien, en fait. J'ai eu un trou noir, et puis du coup en fait ils m'ont ramené jusque... jusque chez le pote chez qui on devait dormir. Donc du coup en fait je me suis réveillé à 5h du matin, sans... sans me rappeler de rien, et j'ai envoyé un message à ma mère comme quoi on était bien rentrés de la boîte, en fait. Sauf que moi j'y suis jamais allé et en fait je ne me souvenais pas que j'y étais jamais allé, quoi. Et donc ça s'est fini comme ça...*
- Ta mère, elle attendait un message de ta part ?
- *Oui parce qu'en fait je l'ai prévenue, je l'ai prévenue une fois à 20h qu'on était bien arrivés chez le pote chez qui on devait dormir. Je l'ai prévenue à 22h30 que bah ça se passait bien et qu'on allait aller en boîte à minuit. Et en fait, je l'ai prévenue, bah après la boîte en fait que... comme je pensais que j'y étais allé, alors qu'en fait j'y suis pas allé. Mais en fait je me suis réveillé à 5h30 du matin, et... et du coup je lui ai envoyé un message, quoi. Oui j'envoie régulièrement des messages à chaque fête j'envoie des messages à ma mère, en fait.*

Le point le plus saillant de cette séquence – faisant écho à l'épisode de la première ivresse – est sans doute le ressenti de *perte de contrôle* que le narrateur associe à cette nouvelle expérience d'ivresse (la seconde de son existence). Cette expérience de perte de contrôle ressort d'autant que le narrateur s'engage dans cette soirée en se projetant dans un programme précis qui avait été collectivement établi et aurait dû, selon lui, être respecté : se retrouver chez quelqu'un pour commencer, et notamment y manger ; tous partir en discothèque à minuit grâce à des taxis préalablement réservés ; revenir dormir chez quelqu'un d'autre où le narrateur et un de ses amis se sont auparavant installés (prenant le soin non seulement de déposer leurs affaires, mais aussi de faire leurs lits). Or, ce programme se trouve perturbé par l'absence de celui chez qui devait débiter la fête, ce qui oblige le narrateur et ses camarades à se rabattre sur un lieu public : devant la gare de la petite ville où ils attendent l'heure le départ en discothèque. Là, le narrateur boit quelques verres d'« alcool fort » jusqu'à en être malade ; le basculement dans l'ivresse paroxystique étant associé à un verre de « vodka pure », assez peu rempli mais bu « d'un

⁴⁸ Des digestifs bus lors de repas de famille, précise-t-il à un autre moment du récit.

coup ». Le narrateur décrit son expérience en parlant d'un « trou noir », état paradoxal de semi-présence au monde environnant : il se à la fois « conscient » mais suffisamment désorienté pour devoir être raccompagné, et insiste sur le fait que le lendemain il ne se souvenait « de rien ». À la perte de contrôle s'ajoute – comme lors de la première ivresse – un sentiment d'échec puisque le jeune homme ne peut suivre ses camarades « en boîte », et subit le lendemain des moqueries (« tout le monde m'a charrié », précise-t-il plus loin).

Un autre parallèle saisissant avec la séquence de la première ivresse est bien entendu la « présence distante » de la mère, qui n'est pas là physiquement mais avec qui le narrateur demeure en relation tout au long de la soirée par l'intermédiaire des messages « texto » envoyés à trois reprises (nous y revenons dans la section suivante).

Avant d'examiner la signification donnée à cet événement par le narrateur, et précisément la façon dont il explique son ressenti d'échec et de perte de contrôle, il nous faut présenter la séquence dite « Noël avec mon cousin » qui s'insère dans une temporalité très proche de la fête de novembre, et constitue surtout une expérience antagoniste à partir de laquelle le jeune homme analyse son rapport aux pratiques festives en modélisant la « bonne fête » (organisée, cadrée) et la « mauvaise fête » (désorganisée, incontrôlée).

« Noël avec mon cousin » : une expérience positive du boire festif

Cette séquence est évoquée assez brièvement et à deux reprises. Elle s'inscrit dans la ligne biographique du boire en famille puisqu'elle se déroule lors du réveillon de Noël. À l'issue du repas, le narrateur passe la nuit (jusqu'à 5h du matin) à discuter avec son cousin tout en buvant une quantité importante d'alcool. Voici la première et principale évocation de cette séquence :

- Ok. Et donc là on est à novembre dernier et depuis novembre dernier t'as pas eu l'occasion de refaire la fête...
- *Si, à Noël avec mon cousin, on est restés tous les deux jusqu'à 5h du matin ensemble à discuter et à boire en même temps, et puis après on est allés se coucher, mais là par contre... Là par contre ce que... là en fait je pense que tout simplement je suis tombé dans... bah dans les vapes parce que j'étais encore conscient et que j'arrivais à marcher tout seul...*
- À Noël ?
- *Non... à la fête. C'est parce que je pense que j'avais pas bu, en fait, et je pense que ça joue beaucoup, parce qu'à 23h je vous ai dit, j'avais pas bu beaucoup de verres, j'avais dû boire*

deux verres parce que le pur, c'est le pur qu'il m'a mis qui m'a mis dans cet état-là, alors que pourtant à Noël... de 20h jusqu'à 5h du matin j'ai... j'avais beau boire, on avait pas, on avait pas cette sensation d'ivresse, on était pas... on devait pas être dans notre état normal, ça c'est sûr et certain mais on n'avait pas cette sensation de... d'être complètement saoul, quoi, en fait, alors que pourtant... on avait, j'ai bu beaucoup plus à Noël que... que à la gare, mais c'est... mais vraiment beaucoup plus, y'avait à la f... à la fête-là que je vous ai dit, j'ai dû boire... sans mentir, j'ai dû boire... quatre-cinq, bah trois-quatre verres, et après c'était...

- En comptant le verre de vodka...
- *En comptant le verre de vodka, j'ai dû boire trois-quatre verres, alors qu'à, alors qu'à Noël j'ai dû en boire plus d'une dizaine, ou plus d'une quinzaine, c'est sûr et certain.*
- D'alcool fort...
- *D'alcool fort, ouais. Donc c'est pour ça en fait, moi ça m'étonnais en fait que...*

On le constate clairement à la lecture de cet extrait, la séquence de la fête de Noël est étroitement articulée par le narrateur avec celle de la fête de novembre ; non seulement en raison de liens chronologiques (les deux fêtes se succèdent dans un laps de temps de quelques semaines), mais surtout à travers l'analyse de leurs contenus respectifs que le narrateur pose comme antagonistes (en témoigne au début de l'extrait l'emploi du connecteur logique « par contre »). Au-delà des différences liées au contexte (sur lesquelles nous revenons ci-après en nous intéressant aux explications données par le narrateur), c'est le déroulement même de la fête – plus exactement des usages d'alcool qui s'y sont tenus – qui constitue le principal point de divergence entre ces deux expériences ; alors qu'il n'a fallu lors de la fête de novembre que « trois-quatre » verres au jeune homme pour basculer dans ce « trou noir » qui le déstabilisa tant, il en boit « plus d'une dizaine, ou plus d'une quinzaine » avec son cousin lors de la fête de Noël sans sombrer dans l'ivresse extrême et la perte de contrôle.

VI.D.2 – LA CAPITALISATION DE CES DEUX EXPÉRIENCES

Intéressons-nous maintenant aux arguments mis en avant par le narrateur pour expliquer la divergence entre ces deux expériences. Deux registres explicatifs sont successivement mis en exergue ; ils ressortent au final comme étant fondamentalement articulés.

L'influence du contexte

Le premier de ces registres concerne les *contextes* dans lesquels chacune de ces deux séquences prit place. Voici ce qu'en dit le narrateur :

- Mais alors qu'est-ce qu'il y a comme différence [entre ces deux soirées] ?
- *Bah... le fait qu'on ait mangé, en fait, sur une longue période, peut-être parce que de 21h jusqu'à minuit on... on mangeait, en fait. Donc après... et après par contre de minuit jusqu'à 5h du matin, on n'a pas mangé une seule fois on a fait que boire et pourtant ça... j'ai pas ressenti les effets de l'alcool, en fait. Donc après je sais pas ce qui joue mais...*
- Et donc, comment ça aurait pu, la soirée à la gare là, comment ça aurait pu se passer différemment tu penses ?
- *...Je pense que ça serait passé différemment si déjà on avait... eu... un endroit où faire la fête, avant d'aller en boîte, et si on avait des choses à manger, quoi.*
- Qu'est-ce que ça aurait changé d'avoir un endroit ?
- *Bah déjà, je pense que ça aurait été moins, moins... moins le bordel, parce qu'on se serait réunis entre nous et on aurait plus pris notre temps de... de boire en fait, parce qu'on aurait parlé entre nous, en fait. Alors que là, comme on était, tout le monde était dispersé un peu, comme on était à l'extérieur, certains allaient à des endroits, d'autres à des endroits, donc en fait c'était plus celui qui buvait le...*
- Devant la gare là... ?
- *Oui, on n'était pas tous réunis, y en avait qui étaient à l'autre bout, y en avait qui étaient autre part, enfin... c'était vraiment un peu le merdier, quoi.*
- Donc ça tu penses que ça joue sur le fait de...
- *Oui je pense. Avoir un endroit, un endroit où tout le monde est confiné je pense que ça... tu viens forcément à parler et... et du coup le fait que tu parles, tu bois moins vite, enfin tu... y-a sûrement quelque chose qui fait que ça joue, quoi. Et je pense que le fait d'être juste deux, bah... au bout de cinq minutes t'as plus rien à te dire et bah... tu, tu commences à boire pour boire, quoi. Moi c'est ce qui s'est passé, c'est pour ça que j'ai fini dans cet état-là, quoi.*

- Et donc là, la soirée de Noël, là j'imagine vous avez beaucoup discuté, vous avez pris votre temps... ?
- *Oui voilà, on a beaucoup discuté, on... on a pris, oui voilà, on a pris le temps en fait, on a... je pense que Ouais c'est ça qui a vraiment joué en fait, c'est le fait que... que déjà on soit... bah on soit... comment dire... bah... dans un endroit où dormir, puisqu'après on avait juste à monter à l'étage pour aller dormir, le fait que on soit... bah qu'on soit, bah déjà pas à jeun, je pense que ça a dû jouer aussi, et puis le... le fait qu'on a beaucoup discuté, quoi, ça nous, ça nous ralentissait sur la consommation d'alcool.*

Le narrateur oppose deux modes d'organisation influençant les manières de se comporter, et notamment de boire. La fête de Noël se tient dans une maison, un lieu familier et fermé (« confiné ») où les convives savent que se déroulera l'intégralité de la soirée, voire l'après-fête puisque plusieurs d'entre eux (dont le narrateur) dormiront sur place ; le repas pris en commun occupe une place importante puisqu'il dure « de 21h jusqu'à minuit ». Au contraire, la fête de novembre prend place dans un espace à la fois ouvert (où les fêtards se dispersent, se fragmentent en petits groupes), transitoire (dans l'attente du départ en boîte, qui constitue l'évènement central de la soirée) et, qui plus est, inattendu (les fêtards devaient se réunir initialement dans la maison d'un jeune mais celui-ci est absent). Il n'y a pas de repas pris en commun, ce qui potentialise les effets de l'alcool, le narrateur insistant sur sa situation « à jeun ». À la stabilité que procure l'unité de lieu de la fête de Noël, s'oppose le désordre de la fête de novembre que viennent traduire les qualificatifs de « bordel » et « merdier ». La distinction des univers sociaux dans lesquelles prennent place chacune de ces séquences est sans doute une autre opposition majeure (le narrateur ne le dit pas explicitement ici, mais cela se déduit de son propos et il le dit plus loin) : d'un côté, les membres d'une famille se réunissent pour une occasion fortement institutionnalisée (le réveillon de Noël) ; de l'autre, des camarades de formation dont les liens sont plutôt faibles (des collègues, pas des amis⁴⁹) se réunissent au seul motif explicite⁵⁰ d'avoir « envie de tous faire la fête ». L'ensemble de ces éléments influencent, comme l'explique le narrateur, le contenu des échanges entre les participants et particulièrement les modes d'usages de l'alcool : la fête de Noël est propice aux discussions

⁴⁹ Par ailleurs, le groupe de fêtards compte ce soir-là des amis de certains collègues du narrateur que ce dernier n'a jamais côtoyé ; ainsi indique-t-il plus loin dans son récit qu'il ne connaissait pas plus de cinq ou six des vingt participants à cette soirée.

⁵⁰ Nous avons que derrière l'enjeu officiel de cette réunion se profilait la problématique de l'avancée en âge avec le passage du cap symbolique des 18 ans et sa validation possible par la sortie « en boîte » ; néanmoins ce contexte demeure sous-jacent (il n'est pas assumé par le groupe comme un des motifs de la fête) et diffus (il ne concerne pas tous les membres du groupe).

(« on a beaucoup discuté »), l'alcool accompagne les échanges mais n'est pas un élément central (d'autant que d'autres aliments sont ingérés) ; au contraire lors de la fête de novembre, la faiblesse des liens entre les participants, leur dispersion dans l'espace, l'absence de repas réduisent fortement les échanges et confrontent rapidement le narrateur (comme sans doute les autres fêtards, mais nous n'avons ici que son point de vue) à une forme de vide que l'alcool, à défaut d'autres contenus, apparaît comme le meilleur moyen de pouvoir combler (« au bout de cinq minutes t'as plus rien à te dire et bah... tu, tu commences à boire pour boire »).

Dans deux recherches précédentes que nous avons coréalisées (l'une sur les fêtes en appartement : Moreau et Pecqueur, 2009 ; l'autre sur la place des établissements de nuit dans la régulation des pratiques festives juvéniles : Moreau et al., 2011), nous avons montré comment le contenu des soirées festive est susceptible d'influencer les manières de consommer des substances psychoactives, et notamment les usages d'alcool. Dans le cadre des établissements de nuits, nous avons notamment identifié l'importance de « l'esprit du lieu », ou comment le fait de se sentir accueilli dans un bar ou une discothèque ayant une « identité forte » (pouvant s'exprimer par l'affirmation d'un style musical ou d'un art de vivre particulier, de la personnalité charismatique du patron, du mobilier et de la décoration, etc.) contribue à réguler les conduites des participants en les *obligeant* à se « tenir » (Moreau et al., 2011, p. 239). Au-delà du strict cadre des bars et discothèques, et notamment dans les soirées en appartement, la musique, la danse, le spectacle vivant, la célébration d'un événement particulier, mais également la mixité de genre (donnant lieu à « la drague ») et la mixité générationnelle sont apparus comme des facteurs liés au contexte des soirées intervenant significativement dans la modulation des consommations. Cette importance des contenus et paramètres de l'évènement festif est également soulignée par Véronique Nahoum-Grappe (1997) qui établit un parallèle entre l'affaiblissement de la dimension cérémonielle des fêtes contemporaines (et particulièrement des pratiques festives juvéniles) et le refuge dans « l'aventure psychoactive » comme moyen de conjurer le vide et l'ennui qui menace un « fêtard » par ailleurs socialement enjoint de réussir sa fête (p. 33).

« Avoir le recul »

À côté des éléments contextuels et/ou organisationnels, le narrateur mobilise un autre registre explicatif davantage porté sur lui-même, ses comportements, ses réactions, sa réflexivité. Voici comment il l'exprime :

- *Par exemple, je pense que à la fête où j'ai eu mes... la fête où j'ai eu mes... mon trou noir, je pense que j'ai eu un comportement d'enfant parce que j'ai pas eu assez de recul sur cette fête-là et du coup, ce qui fait que, bah je me suis complètement... je me suis complètement retourné la tête et... du coup c'était un comportement gamin parce qu'au final j'ai pas pu profiter de la fête, et ça m'a servi à rien puisque le lendemain bah... au final tout le monde m'a charrié, ce qui est normal, alors que si j'avais eu un comportement adulte je me serais peut-être dit au bout d'un moment... « Bah Kerian arrête, ça commence déjà à tourner... calme-toi un peu, tu... tu prends... autre chose, tu vas essayer de trouver un truc à manger, et puis tu continues à discuter, et puis ensuite t'iras en boîte et puis... ça se passera bien, quoi ». Alors que là, bah c'était pas du tout l'optique, j'ai eu, ouais je pense que j'ai eu un comportement gamin, en fait, j'ai, j'ai pas réfléchi à pourquoi, à pourquoi... au sens de la fête, en fait. Le sens de la fête c'était se réunir entre potes du CFA, passer une bonne soirée et aller en boîte, alors que moi en fait j'ai passé, j'ai pas passé une très bonne soirée, je me suis retourné la tête en moins de trois heures, et puis je suis allé me coucher parce que j'étais pas bien, quoi. Et par contre, le contraste avec Noël, par exemple, je pense que j'ai eu un comportement plus... un comportement d'adulte parce que... bah déjà d'une, je pense que j'étais avec des membres de ma famille, et ensuite en fait, même si à la fin on était qu'avec mon cousin qui lui est plus... plus jeune que moi, eh bah du coup le fait que je sois juste avec eux, je pense que ça m'a permis de... bah de réfléchir à... on va pas se retourner la tête le soir de Noël, ça sert à rien, on va plutôt discuter, comme ça fait longtemps qu'on s'est pas vus, on va plutôt discuter autour d'un verre et puis après on va aller se coucher normalement, au lieu de se défoncer la gueule et puis dormir sur la table, quoi, en gros. Donc je pense que c'est ça avoir le recul. Faut avoir le recul sur ce qu'on fait en fait.*
- Et donc cette fête à la gare, tu penses que tu aurais pu... la passer différemment...
- *Oui. [...] Je, j'aurais dû la passer différemment, quoi.*
- ...mais que ça dépend de ta volonté parce que tout à l'heure tu disais c'était aussi des choses extérieures à toi c'était... c'était le fait qu'on avait pas prévu de repas...
- *Oui voilà, en fait, je pense que... le... le fait, en fait, que... que ce soit mal organisé comme, comme je l'ai dit moi j'aime bien les fêtes qui sont bien organisées, bah le fait que ce soit mal organisé, du coup je me suis en fait laissé prendre au jeu, et puis du coup en fait... bah de fil en aiguille en fait ça, ça a dérapé, enfin, j'ai [il souligne ces deux mots] dérapé, du coup j'ai même pas voulu réfléchir à ce que je faisais, quoi.*

Le narrateur fait entrer en jeu dans l'explication croisée de ses déboires et succès festifs sa capacité de discernement, ce qu'il conçoit comme le fait d'« avoir le recul sur ce qu'on fait » ou de « réfléchir ». Ce qu'il désigne ainsi fait écho à ce que nous concevons comme la faculté anthropologique d'*abstraction* ou d'*analyse* à travers laquelle l'humain est en mesure de prendre de la distance avec un vécu naturel ou naturalisé. Comme nous l'avons expliqué dans la synthèse de la première partie, cette faculté d'abstraction est susceptible d'être dissociée en quatre modalités rationnelles : logique au plan du « dire » (avec l'impropriété introduite dans la représentation), technique au plan du « faire » (avec le loisir introduit dans l'activité), sociologique au plan social de l'« être » (avec l'absence introduite dans l'être-au-monde), axiologique au plan du « vouloir » (avec l'abstinence introduite dans la pulsion) (Gagnepain, 1990 ; 1991 ; 1994a). Lorsque le narrateur regrette de n'avoir pas pris cette distance lors de la fête de novembre en ne réfléchissant pas « au sens de la fête », nous pouvons l'entendre d'au moins deux manières eu égard aux angles d'analyse que nous avons choisis de privilégier.

Au plan axiologique, cette prise de recul peut être comprise comme la capacité de maîtriser ses comportements, c'est-à-dire de les régler en les indexant à des principes éthiques ; ce qui ne signifie pas renoncer à la satisfaction mais accéder à une satisfaction *légitime* parce que cohérente avec ce qui est éthiquement défini comme *juste*. Le « juste » sens de la fête (du moins est-ce comme cela que le narrateur l'analyse rétrospectivement) c'était de se retrouver (« se réunir entre potes du CFA, passer une bonne soirée, aller en boîte ») ; projet dont la réalisation aurait dû primer sur tout autre dessein, et à l'aune duquel le narrateur aurait dû analyser, régler ses comportements. Or la consommation excessive d'alcool (rapide, à base d'alcool fort) l'a conduit à un état d'ivresse qui a empêché la réalisation de ce projet ; dans ce sens, il regrette de n'avoir pas pris la distance nécessaire pour contenir les effets de cette consommation (se « calmer », boire autre chose, trouver « un truc à manger »).

Au plan sociologique (qui nous intéresse principalement), la prise de recul dont parle le narrateur peut être comprise comme la faculté d'analyser implicitement les paramètres d'une situation d'interrelation (les places et les rôles de chacun des acteurs) pour se donner performantiellement la possibilité de réaménager ces coordonnées en les négociant avec les autres participants à l'échange. En d'autres termes, *s'approprier* une situation c'est entrer en relation avec autrui, donc converger vers lui et s'accorder sur la définition du cadre d'une situation, mais en faisant valoir sa singularité, c'est-à-dire en étant capable de renégocier les

termes de l'échange et de ne pas demeurer assujéti à un ordre social donné, à des habitudes ou à des usages standardisés, automatisés. C'est pourtant cette posture d'assujétissement, de dépendance au cadre à laquelle le narrateur semble faire référence lorsqu'il dit s'être « laissé prendre au jeu⁵¹ » en raison d'un défaut d'organisation (« le fait que ce soit mal organisé ») : l'absence d'un des participants a contraint les fêtards à redéfinir le mode d'organisation de la soirée et à investir un espace extérieur où ils se sont dispersés, ce qui a conditionné, selon le narrateur, le recours à un mode d'alcoolisation rapide/excessif qui l'a conduit à l'ivresse⁵². Le « recul » que le narrateur aurait pu avoir sur cette situation aurait consisté à faire davantage valoir sa singularité dans la redéfinition du cadre de cette situation, là où il s'est en quelque sorte laissé porter par le cours du nouveau programme. Le fait d'arrêter de boire ou d'aller chercher à manger aurait alors correspondu à des manières de ne pas se conformer à ce cadre, de ne pas coller à l'évidence de la situation, quitte à créer provisoirement du désaccord, de la divergence avec les autres participants.

Ce dont traite finalement sociologiquement le narrateur à travers son argumentation, c'est bien de la possibilité d'affirmer une prise sur son existence, d'être en mesure d'influencer le cours d'une situation à partir de ses facultés propres, de sa réflexivité (prise de recul qu'il a, selon lui, pu mettre en œuvre lors de la fête de Noël et pas lors de la fête de novembre). Une *autonomie* dont nous avons dit qu'elle consiste à faire valoir dans l'échange social sa singularité, à ne pas se laisser assujétir à un ordre donné, à ne pas se conformer strictement au point de vue d'autrui. Toutefois, et ce serait tomber dans un des écueils d'une approche individualiste et donc positiviste de l'autonomie que de ne pas le considérer (cf. chapitre I, section B), cette capacité de prise de recul et d'affirmation de soi ne peut se réaliser qu'à travers la référence à une *altérité* ; précisément cette altérité émerge-t-elle dans un rapport dialectique entre quant-à-soi et adhésion au point de vue d'autrui, entre autonomie et hétéronomie. Le narrateur rend compte de cette dialectique en articulant sa faculté d'être autonome – de prendre du recul et de faire valoir sa singularité dans l'échange – avec les contextes des situations qu'il expérimente, c'est-à-dire avec des éléments qui dépassent ou résistent en quelque sorte à l'analyse singulière qu'il

⁵¹ Si l'on entend ici le « jeu social » au sens où Pierre Bourdieu a pu concevoir ce terme : « [...] les jeux sociaux sont des jeux qui se font oublier en tant que jeu et l'illusio, c'est le rapport enchanté à un jeu qui est le produit d'un rapport de complicité ontologique entre les structures mentales et les structures objectives de l'espace social » (Bourdieu, 1994, p151). L'habitus comme « social incorporé » rendant compte de cette intériorisation du jeu social qui s'impose à l'acteur.

⁵² Ce qu'il expliquait précédemment ; pour rappel : « *Avoir un endroit, un endroit où tout le monde est confiné je pense que ça... tu viens forcément à parler et... et du coup le fait que tu parles, tu bois moins vite, enfin tu... y-a sûrement quelque chose qui fait que ça joue, quoi. Et je pense que le fait d'être juste deux, bah... au bout de cinq minutes t'as plus rien à te dire et bah... tu, tu commences à boire pour boire, quoi.* »

peut faire de ces situations. Dans la fête de novembre, son manque de recul est tributaire, ou du moins ne se mesure qu'à l'aune de ce qu'il juge être un défaut d'organisation, plus précisément d'une réorganisation impromptue du cours attendu de la soirée (c'est-à-dire d'une renégociation du cadre de l'échange par les participants), et qui le fait lui-même « déraiser ». Au contraire dans la fête de Noël, la présence physique et symbolique de sa famille est conçue comme un support, une condition à partir de laquelle il peut exercer sa capacité de discernement (« j'étais avec des membres de ma famille, [...] eh bah du coup le fait que je sois juste avec eux, je pense que ça m'a permis de... bah de réfléchir »)⁵³. Ce qui est remarquable dans ces deux situations c'est bien cette intrication des registres contextuels et réflexifs : l'autonomie ne s'exerce que relativement à des contextes (impliquant la négociation du cadre de l'échange entre partenaires) qui la favorisent ou l'entravent, mais nécessairement la conditionnent.

Nous relevons par ailleurs que le narrateur relie la problématique de l'exercice de cette capacité de réflexivité ou d'autonomie à deux âges fondamentaux de l'existence que sont l'enfance et l'âge adulte (il distingue « comportement d'enfant » et « comportement d'adulte »), indiquant par là même qu'il ne se situe complètement ni dans l'un ni dans l'autre. Nous y reviendrons plus en détails dans la section suivante (section E) où nous étudierons les liens du narrateur avec sa famille et la façon dont se pose à travers sa participation à cet univers relationnel la problématique de l'avancée en âge et des frontières entre les générations.

La fête idéale : la « fête organisée »

Enfin, comme à d'autres moments du récit, le narrateur se projette (invité à le faire par l'enquêteur) dans l'évolution possible de ses positionnements et engagements vis-à-vis des pratiques festives et des usages de substances psychoactives. Cette anticipation lui donne l'occasion – au même titre qu'à travers l'analyse des expériences passées ou présentes – d'affiner le regard qu'il porte sur lui-même et le monde qui l'entoure, et de donner davantage de cohérence à une trajectoire d'usager qui ne s'envisage pas simplement sous l'angle du passé ou du présent, mais également d'un « à venir ». Nous considérons d'ailleurs cette projection dans le futur de sa trajectoire d'usager comme une séquence à part entière du récit que nous nommons « la fête organisée » dans la mesure où son évocation fait clairement émerger un

⁵³ S'il reste assez vague quant aux relations existantes entre ces deux dimensions (contexte familial et exercice de son autonomie), il l'approfondit plus loin dans son récit et nous y reviendrons de façon plus précise dans la section suivante.

modèle de fête idéale dont le caractère organisé, codifié est une caractéristique majeure. C'est là encore l'analyse comparative des séquences de « la fête de novembre » et de « Noël avec mon cousin » (qui d'un point de vue structural et à l'échelle du récit peuvent être envisagées comme formant une seule et même entité) qui sert de base de à cette projection.

Le narrateur envisage globalement l'évolution de ses pratiques sous l'angle de la stabilité dans la mesure où il estime qu'il continuera « à faire des fêtes » (sous-entendu, des fêtes entre pairs générationnels)⁵⁴. Cependant, il anticipe certaines modifications de ses pratiques qui indiquent que la fête de novembre constitue pour lui un événement susceptible de réaménager sa trajectoire d'usager. Ces changements sont significatifs de l'affirmation d'un positionnement qui était déjà à certains égards contenu dans l'analyse des séquences précédentes, mais qui s'approfondit, se précise à travers la mise en regard de la « fête de novembre » et de « Noël avec mon cousin ». Le narrateur indique d'abord qu'il prévoira désormais systématiquement un « en-cas » lorsqu'il se rendra à une fête⁵⁵. Au-delà de cet élément anecdotique, c'est plus généralement aux conditions d'organisation de la fête qu'il se montrera attentif : où se déroulera-t-elle, selon quelles modalités et avec qui ? Se dessine le cadre de la fête idéale dont les paramètres visent à stabiliser et sécuriser l'événement : un lieu unique où tout le monde est réuni afin d'éviter le risque d'éparpillement⁵⁶ ; un endroit où l'on peut dormir afin notamment d'empêcher que certains quittent les lieux encore alcoolisés⁵⁷ ; « surtout » une dimension affinitaire forte (être « vraiment entre potes ») s'articulant plutôt avec un nombre restreint de participants pour créer une atmosphère intime et « conviviale »⁵⁸. Le narrateur n'écarte pas la

⁵⁴ « [Enquêteur : Et donc... comment est-ce que tu vois maintenant évoluer... ton rapport à la fête, à la consommation d'alcool, comment t'imagines ça ?] *Je pense qu'il restera inchangé, je pense que je vais continuer à faire des fêtes...* »

⁵⁵ « [...] maintenant je sais qu'à chaque fête je prévois toujours quelque chose à manger, même si on me dit qu'on mange là-bas je pense que [Il sourit] je prendrai tout le temps un petit sandwich ou quelque chose comme ça dans un sac... »

⁵⁶ « [...] comme je disais, c'est pour ça que je trouve l'espace où on est tous réunis est important en fait. Ça, ça permet de pas avoir une dispersion de, de groupe en fait, et d'être tous ensemble autour de... de quelque chose, quoi. »

⁵⁷ « [...], qu'on ait toujours un endroit où dormir, qu'on ait toujours quelque chose... c'est ça qui est important, je pense, dans une fête, on devrait pas laisser partir quelqu'un d'une fête alors qu'il a bu, quoi. »

⁵⁸ « [...], ce qui va changer avec la fête de mes 18 ans c'est que je ferai plus attention à comment je consomme mon alcool en fait. Et avec qui surtout. Parce que là je sais que sur les vingt personnes avec qui on a fait la fête, y en avait cinq ou six que je connaissais et puis c'est pas... c'est pas ça qui m'intéresse, en fait. Je préfère les fêtes où on est vraiment entre potes, même si on est quatre ou cinq, je préfère être quatre ou cinq et on est dans un endroit et... on fait la fête entre nous et tout le monde se connaît, je trouve ça vachement plus convivial et puis on est pas là pour se retourner la tête, quoi. [Enquêteur : Donc la fête c'est pas forcément un lieu pour rencontrer des personnes...] *Non je pense pas, puisque comme je vous l'ai dit on avait beau, on avait beau être, on avait beau être beaucoup, au final on est restés entre ceux qu'on connaissait et puis bah ça s'est vite terminé, quoi. Donc... Après, il doit y... sûrement, sûrement qu'on peut se rencontrer, des gens en f... en soirée, mais... mais bon après moi c'est pas, je l'ai jamais vécu quoi le truc. J'ai jamais rencontré des personnes avec qui j'ai discuté par la*

possibilité de boire de l'alcool, voire de boire de façon suffisamment conséquente pour éprouver un ressenti d'ivresse, mais c'est à nouveau le « boire pour boire » qu'il rejette : le boire « pour se retourner la tête » (« on est pas là pour se retourner la tête » affirme-t-il), celui qui le confronterait au risque de dérapage et de perte de contrôle. Il envisage dans cette perspective de se montrer vigilant à ses façons de consommer au cours de ses futures soirées festives (« je ferai plus attention à comment je consomme mon alcool »). L'ensemble de ces éléments définissent un modèle de la fête orienté vers la stabilité et la neutralisation de ce qu'il perçoit comme des risques de perte de contrôle (eu égard aux deux expériences malheureuses lors desquelles l'excès d'alcool le rendit malade). Relevons que ce souci d'organisation et de prévisibilité est posé par le narrateur, au-delà du strict domaine des pratiques festives, comme une caractéristique générique de sa personnalité, comme il l'explique à un autre endroit de son récit :

- [...] *j'aime bien quand tout est prévu à l'avance, et quand tout est bien organisé, quoi. J'aime bien être... organisé et... et pas faire les choses... débiles au dernier moment, quoi, donc... bah quand c'est bien organisé, c'est plus... c'est bien, quoi.*

La fête n'est donc pas envisagée comme un espace d'improvisation où peut surgir l'inédit, l'inattendu, la rencontre avec l'inconnu. Les usages de substances psychoactives ne sont pas non plus pas orientés vers la sortie de soi, la coupure avec la réalité. En cela, le positionnement du narrateur apparaît résolument antinomique avec le modèle des pratiques festives juvéniles tel qu'il est majoritairement défini (cf. conclusion générale).

VI.E – LA FAMILLE : ENTRE ENFANT ET ADULTE, UN LIEN QUI SÉCURISE ET QUI ENFERME ?

Nous avons commencé à l'entrevoir, l'univers familial joue un rôle très important dans la vie sociale du narrateur, et notamment, pour ce qui nous intéresse ici, dans l'établissement de son rapport aux pratiques festives et aux usages de substances psychoactives. Dans le récit, l'univers familial est à la fois conçu comme une entité globale (le narrateur parle de « ma famille » en la dotant de caractéristiques propres ; à ce titre nous la considérons comme un des personnages du récit auquel correspond une « séquence personnage ») et se manifeste à travers les différents

suite et avec qui je me suis lié d'amitié en fait. C'est vraiment des gens avec qui j'avais des, que je côtoie habituellement que... que, avec qui je continue de parler. »

autres personnages qui se rattachent à cet univers. On y retrouve d'abord la mère et l'oncle maternel qui ont leurs spécificités mais sont étroitement liés entre eux et inclus dans l'ensemble familial ; le couple mère-oncle est d'ailleurs parfois appelé « ma famille ». Cette importance de la mère et de l'oncle est renforcée par le fait que la famille est exclusivement située du côté maternel. En effet, le père du narrateur (décédé alors que le narrateur avait dix ans) a été abandonné à la naissance et recueilli dans une famille d'accueil ; le narrateur ne connaît donc aucun membre de la famille de son père (mis à part un frère du père rencontré une seule fois durant enfance et dont il n'a aucun souvenir)⁵⁹. Nous verrons néanmoins que le père occupe une place importante, pour ne pas dire « originaire » dans la représentation de la famille.

La famille maternelle s'élargit à travers l'alliance avec un autre ensemble familial qui va constituer la « grande famille ». Là encore, la place de l'oncle (et donc de la mère) est décisive puisque l'ensemble qui s'agrège à la famille maternelle pour composer la grande famille est la famille de l'épouse de l'oncle. Cette alliance est elle-même redoublée depuis trois ans par celle du narrateur et de sa « copine » qui se trouve être la petite sœur de la femme de l'oncle (c'est-à-dire de la tante du narrateur)⁶⁰. Le narrateur et cette jeune fille de six mois sa cadette fréquentaient le même collège, mais ce n'est qu'à l'occasion du mariage de l'oncle et de la tante qu'ils firent connaissance ; réunis autour d'une passion commune pour les mangas, ils commencèrent à se rapprocher avant de « sortir » ensemble au bout de quelques mois⁶¹. Cette double alliance rapproche solidement les deux familles qui se réunissent très régulièrement au domicile de l'oncle pour des anniversaires ou d'autres occasions festives comme le réveillon de Noël⁶². Ces réunions fournissent un cadre de référence à partir duquel le narrateur analyse

⁵⁹ « [...], mon père a été abandonné à la naissance, et a été recueilli dans une famille d'accueil, ce qui fait que je connais quasiment... aucun membre de sa famille, en fait. Y-a juste son grand frère que je connais, parce que je porte son nom et que, bah je l'ai déjà vu une fois quand j'étais tout petit mais je m'en rappelle pas en fait. »

⁶⁰ « [...]... alors ça c'est compliqué... mon oncle est marié en fait, avec... bah... avec une femme... et en fait, bah... [il inspire] cette fe... cette femme-là a une petite sœur et moi-même je suis en couple avec cette petite-sœur-là donc... [...] [Enquêteur : Ton oncle est marié avec une femme qui a une petite sœur, et toi tu es marié avec cette petite-sœur...] Bah pas marié encore [il sourit] mais je suis en couple avec cette sœur-là, [...]. »

⁶¹ « Bah je l'avais rencontré à leur mariage, en fait. Du coup, à partir de là, bah j'ai commencé... [Enquêteur : Et tu as su à ce moment-là qu'elle était dans le même collège que toi ?] Ouais, voilà. Enfin, je l'avais déjà vu mais sans vraiment y prêter attention, en fait. Et du coup... après, bah j'ai... on a commencé à se parler, et puis bah on a... on s'est fréquenté, et puis bah on est sorti ensemble. » ; « ...Eh ben en fait, comme je vous l'ai dit c'était la sœur de... la petite-sœur de mon... de... la femme à mon oncle, et du coup en fait elle était souvent chez eux et puis en fait on a la même passion pour les mangas, et du coup bah, du coup je lui en ai prêté, et puis on a commencé à se parler, et à se voir, et puis ça s'est fait comme ça en fait. »

⁶² « Bah mon oncle, c'est différent parce qu'en fait c'est souvent chez eux qu'on fait ça, comme en fait [...] [comme] je suis en couple avec [la sœur de la femme de mon oncle]... en fait, du coup, on a beaucoup d'occasion de se réunir tous ensemble... [...], et du coup en fait... du coup on côtoie beaucoup... beaucoup leur famille, en fait, tout le temps et puis du coup bah... à chaque fois qu'il va y avoir un anniversaire d'une famille, toute l'autre famille va y aller, ainsi de suite, donc du coup... en fait, c'est... y-a tout le temps... »

ces autres expériences festives, comme nous l'avons vu avec la mise en relation des séquences de « la fête de novembre » et de « Noël avec mon cousin ».

VI.E.1 – UNE FAMILLE « OUVERTE »

Quelle que soit sa configuration⁶³, la famille est fondamentalement caractérisée par son « ouverture ». Celle-ci se manifeste particulièrement à travers l'établissement d'une sociabilité festive et conviviale dans laquelle les usages d'alcool (voire d'autres drogues) occupent une place importante ; ainsi, la plupart des adultes boivent lors des fêtes familiales jusqu'à l'ivresse (sauf contrainte majeure comme de devoir « prendre le volant »)⁶⁴. Car c'est là une dimension forte de cette ouverture que de se manifester à travers un rapport décomplexé aux usages de substances psychoactives qui sont consommées (au moins pour l'alcool et le cannabis) ostensiblement, sans se cacher des plus jeunes et parfois même en les associant (nous y reviendrons à la fin de cette section)⁶⁵. Aussi, l'ouverture qui caractérise la famille se traduit également par des postures éducatives *libérales* dont la relation du narrateur et de sa mère fournit une illustration tout à fait saisissante.

La mère est de loin le personnage autre que le narrateur auquel il est fait le plus référence dans le récit puisque, si la séquence qui lui est spécifiquement consacrée est assez courte (cf. Figure 24), elle apparaît dans plusieurs des séquences biographiques⁶⁶. Au-delà des séquences centrées sur l'univers familial (présentation de personnages qui composent cet univers ou séquences biographiques inscrites dans la ligne biographique du « boire en famille »), il est particulièrement notable que la mère intervienne dans trois des six séquences

⁶³ Qu'il s'agisse de la famille maternelle évoquée dans le souvenir des fêtes pendant l'enfance, de la « grande famille » réunissant famille maternelle et belle-famille de l'oncle (devenue également belle-famille du narrateur à travers l'alliance avec sa copine), ou de la famille réduite à la mère et à l'oncle (voire à la mère et à l'oncle pris chacun indépendamment).

⁶⁴ « [Enquêteur : Et en ce qui concerne l'ivresse... par rapport à ta mère ou à ton oncle, est-ce que tu les a déjà vu ivres, ou est-ce que... ?] *Oui, plein de fois. [...] Oui. Oui parce que quand on fait, comme on est plutôt une grande famille, en fait, on se réunit assez souvent pour des anniversaires ou des choses comme ça, et puis ouais... Y-a... ceux qui sont sur place en général sont plutôt plus bou... ivres que les autres. Mais oui, en général on est souvent tous bien ivres en fait.* »

⁶⁵ « [...], je vous ai dit on est vachement, on est vachement ouverts sur ça, et c'est... c'est pas quelque chose qu'on cache, c'est, ça fait partie de la vie, on sait qu'il y a ça, on, on va pas... on va pas, ils vont pas chercher à nous préserver [il souligne ce mot] de ça, mais par contre ils vont nous dire "si tu veux essayer ça, tu le fais avec... tu le fais avec nous parce que nous on sait ce qu'on fait, [...] si ta des questions, tu nous les poses [...] à la rigueur si vous voulez fumer quelque chose, bah vous nous le dites", quoi. »

⁶⁶ On relève à ce sujet que l'expression « ma mère » est citée 21 fois ; ce qui est très important relativement à la taille du récit et comparativement aux autres récits recueillis dans cette recherche.

appartenant à la ligne biographique du « boire entre pairs »⁶⁷. Ceci marque l'influence que lui accorde le narrateur dans cette sphère de sa vie sociale. Loin de chercher à la tenir à distance de pratiques que de nombreux adolescents envisagent dans une forme de séparation très nette (parfois même d'antinomie) avec l'univers de la famille d'origine, le narrateur implique sa mère dans les deux séquences où il expérimente l'ivresse alcoolique entre pairs. Comme nous l'avons brièvement évoqué (cf. section A), la mère intervient directement lors de la première ivresse : le narrateur l'informe préalablement du contenu probable de la soirée, ce qui conduit la mère à lui donner des conseils de prudence et des « consignes » à suivre en cas de difficulté ; puis, elle l'accompagne à la fête et vient le chercher dès qu'il lui demande par téléphone ; le narrateur ne cherche pas à dissimuler l'expérience qu'il vient de connaître et la mère lui donne son point de vue sans émettre de réprobation⁶⁸. Lors de la seconde ivresse (cf. section D), la mère n'intervient pas directement mais le narrateur l'informe par texto de l'évolution de la soirée⁶⁹ ; nous ne savons pas si le narrateur échange par la suite avec sa mère au sujet de cette expérience, mais cela apparaît fort probable. Enfin, le narrateur associe également sa mère à son expérimentation du cannabis⁷⁰, qu'il effectue sans elle mais dont il l'informe après-coup : la mère (elle-même usagère de cannabis) lui demande alors de restituer son expérience et échange avec lui sur cette base⁷¹.

⁶⁷ Dans « la première ivresse », « le boire ordinaire entre pairs » et « la fête de novembre ».

⁶⁸ « [...] on en avait déjà parlé avec ma mère et puis je lui ai dit qu'il y aurait certainement de l'alcool à la fête, et puis elle a dit "tant que tu dors là-bas et que tu es prudent" ... ça la dérange pas plus que ça, quoi. Mais ce qui est important c'est que... le fait que je sois prudent et... et que je fasse attention, quoi, c'est plus ça qu'elle veut, quoi. Après, elle m'empêche pas... elle m'interdit pas de... de vivre, quoi. Mais elle veut juste que... voilà, que je fasse attention. » ; « [Enquêteur : Et là, à la fois toi et ta mère étaient... Ta mère elle était consciente que c'était peut-être la première fois que t'allais boire... beaucoup...] *Oui*. [Enquêteur : Parce que c'est toi qui lui avait dit...] *Parce qu'on en avait parlé, ouais*. [Il le dit sur le ton de l'évidence] [Enquêteur : Et donc, à un moment t'as trop bu, t'es malade, tu demandes à ta mère de venir te chercher... elle vient te chercher... [...] comment ça se passe... ?] ...*Bah en fait, ça la faisait rire* [Il sourit] *Oui, bah oui, elle a trouvé ça plutôt drôle, en fait que... Je lui ai... en fait, elle est pas... elle est pas du genre à s'énerver, en fait. Comme elle savait que j'allais boire... elle savait que ça servait à rien de s'énerver puisque c'est elle-même qui m'a... qui m'a donné ces consignes-là, que si je me sentais pas bien je l'appelais et que elle viendrait de toute façon me chercher. Donc du coup, bah elle est venue me chercher et puis... la situation la faisait plutôt rire qu'autre chose, en fait.* [Enquêteur : Donc elle t'a vu un peu malade, pas trop bien...] *Oui, voilà pas très bien, et puis après elle m'a dit : "j'espère que t'auras juste la gueule de bois le lendemain pour... pour pas recommencer tout de suite."* [Enquêteur : Donc finalement, le fait d'être un peu malade, elle trouvait ça bien parce que...] *Oui voilà parce que ça se trouve ça allait me freiner dans... »*

⁶⁹ Pour rappel : « [Enquêteur : Ta mère, elle attendait un message de ta part ?] *Oui parce qu'en fait je l'ai prévenue, je l'ai prévenue une fois à 20h qu'on était bien arrivés chez le pote chez qui on devait dormir. Je l'ai prévenue à 22h30 que bah ça se passait bien et qu'on allait aller en boîte à minuit. Et en fait, je l'ai prévenue, bah après la boîte en fait que... comme je pensais que j'y étais allé, alors qu'en fait j'y suis pas allé. Mais en fait je me suis réveillé à 5h30 du matin, et... et du coup je lui ai envoyé un message, quoi. Oui j'envoie régulièrement des messages à chaque fête j'envoie des messages à ma mère, en fait. »*

⁷⁰ Cette expérimentation est trop succinctement évoquée pour être spécifiquement rattachée à une séquence biographique. Nous supposons qu'elle a dû s'opérer avec le meilleur ami (lui aussi très peu évoqué) au cours de la période allant de 16 à 18 ans.

⁷¹ « [Enquêteur : Et donc toi, sur cette question du cannabis, par exemple, est-ce que tu as déjà expérimenté... ?] *J'en ai déjà fumé, oui. Et... bah, ma mère de toute façon le sais puisque je lui ai dit, et elle m'a dit bah... qu'est-*

Il est intéressant de relever l'évidence avec laquelle le narrateur associe le personnage de sa mère à ses « expériences psychotropes ». L'implication de la mère semble incontournable comme en témoigne, par exemple, l'utilisation par deux fois de l'expression « de toute façon »⁷². En revanche, la mère n'est pas associée aux usages ordinaires d'alcool qui ne mettent pas en jeu la recherche de l'ivresse et sont assez fortement cadrés par les codes et les habitudes des milieux dans lesquels ils prennent place (cf. section C). La mère intervient néanmoins dans la régulation de l'usage de bière à la maison qui, s'il s'inscrit dans le prolongement de l'univers du travail, est effectué en dehors de la présence effective des pairs/collègues ; la mère est alors sollicitée pour autoriser et rendre matériellement possible (par l'approvisionnement) cette pratique, ce qui l'institue là encore dans une posture de *garante*. Car c'est bien là la fonction essentielle que le narrateur paraît attribuer à sa mère que de contribuer à garantir – de façon plus ou moins distante et toujours avec souplesse – le cadre dans lequel il effectue ses expériences.

Le narrateur décrit le positionnement éducatif de sa mère comme un « juste milieu » entre restriction et « laisser-faire » ; la mère ne formule pas d'interdits stricts, ni « des devoirs ou des obligations », mais des « conseils » que le narrateur est laissé libre de suivre ou pas⁷³. Elle est néanmoins susceptible de formuler sa réprobation si elle estime être déçue. Ce positionnement souple en matière d'exigence est complété par une forte sollicitude puisque la mère est attentive à ce que vit son fils et qu'avec elle « on peut parler de tout ». Ainsi, le narrateur n'hésite pas à se confier, même lorsqu'il réalise des expériences sans son accompagnement comme l'expérimentation de cannabis. Le narrateur envisage les relations avec sa mère sous l'angle de la réciprocité (« j'ai toujours confiance en elle et [elle] a toujours confiance en moi » ; « c'est

ce que ça m'a fait, et je lui ai dit bah ça m'a... ça m'a pas fait quelque chose... bah ça a pas fait ce que je m'imaginai, en gros, quoi. »

⁷² Au sujet de la fête de la première ivresse : « ...oui, oui, je savais [que j'allais boire], et bah... bon après c'est... pff... c'était pendant les vacances je crois aussi... et... puis de toute façon on en avait déjà parlé avec ma mère [...] » ; au sujet de l'expérimentation du cannabis : « J'en ai déjà fumé, oui. Et... bah, ma mère de toute façon le sais puisque je lui ai dit, [...] »

⁷³ « [Enquêteur : Donc ta mère ouais, elle est plutôt...] *Oui on peut parler.* [Enquêteur : Posée, cool...] *Posée et très ouverte. On peut parler de tout.* [Enquêteur : Et en même temps, elle s'intéresse à ce que tu fais, elle te laisse pas...] *Non. Bah elle me laisse pas... voilà, elle... j'ai... comment dire... c'est pas genre elle est... elle est trop stricte et du coup je peux rien faire, ou elle est trop laiss... elle laisse trop de laisser-aller et je peux tout faire, en fait. Y-a un juste milieu et c'est ça qui est... bah c'est le plus intéressant, en fait, dans une relation parent-enfant, je pense, c'est d'avoir un juste milieu des deux et puis que... C'est surtout le fait qu'elle m'a toujours dit qu'en fait c'est des conseils qu'elle me donne et pas des devoirs ou des obligations. C'est plus ça qui fait qu'on l... qu'en fait j'ai toujours confiance en elle et qu'elle a toujours confiance en moi. Bon après, voilà faut jamais, faut pas la décevoir non plus, donc... c'est une prise de conscience de chacun. Mais en gros c'est ça, Ouais. »*

une prise de conscience de chacun ») tout en se situant dans une position effective de subordination dans l'échange (il parle d'une « relation parent-enfant ») puisqu'il reçoit les conseils de sa mère et s'y conforme afin notamment de ne pas la décevoir. Ainsi la relation décrite par le narrateur nous semble-t-elle typique de ce que les sociologues de la famille contemporaine nomme « famille démocratique » (cf. chapitre I, section C) : le principe d'égalité de dignité conduit les parents à reconnaître l'enfant comme « un partenaire avec qui il faut négocier » (Singly, 2004, p. 181) et dont il faut accompagner les choix en le plaçant en position de décider pour lui-même, sans effacer pour autant l'asymétrie des places puisque *l'enfant ou l'adolescent*⁷⁴ est, du fait de sa minorité, dans une position d'infériorité qui le soumet à l'autorité et au contrôle des parents (Singly, 2014, p. 32). En termes de « style éducatif parental » (Jackson et al, 1998 ; Gaussot et al., 2011), ce positionnement pourrait être qualifié d'« indulgent » puisqu'il associe, comme nous l'avons vu, un niveau d'exigence ou de contrôle plutôt faible et un niveau d'empathie ou de sollicitude élevé⁷⁵.

Le narrateur généralise le type de posture éducative mis en œuvre par sa mère à l'ensemble des adultes de « la famille » constituée, de ce point de vue, comme une entité cohérente⁷⁶. Il insiste à nouveau sur le fait que la famille n'est pas un lieu où l'on formule des interdits mais où l'on prodigue des conseils.

VI.E.2 – LABILITÉ DES FRONTIÈRES GÉNÉRATIONNELLES ET AMBIVALENCE D'UNE POSITION « ENFANT-ADULTE »

La famille est un milieu ouvert dans lequel les adultes développent des postures éducatives libérales basées à la fois sur une grande souplesse en termes de contrôle (pas d'interdits stricts mais des conseils) et une empathie assez forte (se manifestant par une capacité de dialogue et de partage d'expérience). L'accompagnement des adultes peut aller jusqu'à initier eux-mêmes les jeunes de la famille à certains usages, comme pour le vin avec l'oncle ou potentiellement

⁷⁴ François de Singly comme la plupart des autres sociologues s'intéressant aux relations intergénérationnelles au sein de la famille n'opère pas de différence ontologique entre enfance et adolescence (cf. synthèse de la première partie).

⁷⁵ Ce que Monique Dagnaud (2008) nomme la posture de parent « complice », inspirée des idéaux éducatifs de la génération post-soixante-huitarde.

⁷⁶ « [...], on est vachement ouverts sur ça, et c'est... c'est pas quelque chose qu'on cache, c'est, ça fait partie de la vie, [...]. Donc c'est plus dans cette optique-là, en fait, que, qu'ils nous éduquent, que plutôt que de nous dire... "non ça, ça n'existe pas, il faut absolument pas le prendre", voilà, c'est pas des interdictions, quoi, comme je le dis ce sera toujours des conseils, et c'est ça qui est super, en fait. »

pour d'autres substances (« si tu veux essayer ça, tu le fais avec nous » ; « si vous voulez fumer quelque chose, bah vous nous le dites »). Si ce type de postures n'efface pas l'asymétrie des positions entre jeunes et adultes (voire peut paradoxalement induire une forme d'assujettissement ; cf. fin de cette section), il implique un mode spécifique de négociation des frontières générationnelles qui s'établissent ici de façon plus labile que dans d'autres milieux où jeunes et adultes sont nettement différenciés.

Au-delà de la seule dimension des postures éducatives, la relative plasticité des frontières générationnelles dans la famille du narrateur se manifeste aussi à travers l'alliance avec la copine (sœur de la femme de son oncle) qui produit l'entremêlement de deux générations : l'oncle devient également le beau-frère du narrateur (et la tante sa belle-sœur), ce qui par extension peut aussi conduire à considérer la mère du narrateur comme sa belle-sœur. Ce recoupement des générations se manifeste plus largement à travers le statut « mi parent, mi ami » que le narrateur accorde aux adultes de sa famille. Interrogé sur les raisons pour lesquelles il ne souhaite pas fêter son anniversaire avec des amis mais exclusivement en famille, le narrateur montre qu'il ne confond pas l'univers des pairs générationnels (« les potes ») et l'univers de la famille (qu'il distingue à partir de la notion de « respect » ; nous y reviendrons à la fin de cette section)⁷⁷. Cette distinction ne l'empêche pas de considérer les adultes de sa famille comme étant « un peu » des amis, tout en restant néanmoins « des parents » ; ainsi, la relation « jeune-adulte » ne renvoie pas exclusivement à des rapports « parent-enfant » mais peut se jouer dans des termes de parité proches de ce qui caractérise généralement les relations amicales.

Articulée avec la problématique de la définition des frontières générationnelles celle de *l'avancée en âge* permet au narrateur de se situer plus précisément dans la succession des générations. Pour ce faire il recourt à une dissociation entre les catégories d'« enfant » et d'« adulte » vis-à-vis desquelles il se positionne de façon ambivalente, intermédiaire. Cette dissociation n'est pas exclusivement liée à l'univers familial mais se constitue dans la comparaison de cet univers avec celui des relations entre pairs générationnels. Ainsi, nous

⁷⁷ « [Enquêteur : Ça vient d'où ça le fait de pas... de pas vouloir fêter ton anniversaire avec des amis, même quand tu étais... tout petit... ?] *Je préfère, en fait, parce que... ma famille en fait comme on est, on est vachement, vachement ouverts et on peut parler vraiment mais de tout, quoi, bah je les considère un peu comme mes potes aussi, en fait, donc... c'est plus ce rapport-là qui... c'est plus ce rapport-là que je cherche dans mes anniversaires que vraiment que des potes. Parce qu'avec des, bah avec ma famille ce qui est bien c'est que je les considère aussi comme mes... mes... un peu comme, comme mes amis, mais ça reste, ça reste des parents, ça reste des oncles, donc y-aura toujours un respect. Donc c'est ça qui est important.* »

l'avons brièvement évoqué dans la section précédente, c'est en comparant les deux expériences festives qu'ont été la fête de novembre et le réveillon de Noël que le narrateur introduit une distinction entre ce qu'il nomme un « comportement d'enfant » et un « comportement d'adulte » ; distinction établie sur la base de ce qu'il définit comme une faculté à « prendre du recul ». Voici comment il explicite cette différence :

- Et c'est quoi pour toi la différence entre être adulte et... enfin, c'est quoi pour toi un comportement d'adulte, par exemple ?
- *...Bah c'est avoir le recul sur ce que tu fais, en fait. Je pense que... réfléchir à... réfléchir à ce qu'on fait et pourquoi on le fait, c'est avoir un comportement d'adulte et puis... avoir un comportement infantin c'est plus... réfléchir après avoir fait la chose, en fait. C'est plutôt... comment dire... on va faire la fête, on va faire une connerie et ensuite on va penser à... à « merde j'ai fait cette connerie-là et c'était plutôt stupide de ma part parce que si j'y avais pensé ça se trouve je l'aurais pas fait ». Alors qu'un comportement adulte c'est, on va faire la fête mais on va avoir un recul sur la fête qui fait qu'on va éviter de faire cette connerie-là parce que justement on... on a ce regard encore et on arrive encore à le voir et qui fait que... qu'on va éviter de faire ce genre de connerie, quoi.*

Que cette faculté de distanciation renvoie au fait de ne pas être sociologiquement assujéti à son environnement ou axiologiquement dominé par ses envies – bref, qu'il s'agisse d'une question d'autonomie ou de liberté –, ce qui nous intéresse ici c'est la façon dont le narrateur se situe face à elle, et donc face à la dichotomie qu'il établit entre « enfant » et « adulte ». Il est alors intéressant de remarquer l'ambivalence de son positionnement puisqu'il s'estime pouvoir être tantôt l'un, tantôt l'autre :

- Toi tu te sens adulte ?
- *Dans ma façon de penser, oui. Après... dans ma façon de penser avec mes pa, quand je parle avec ma mère, quand je discute de choses importantes, oui, après dans mon comportement peut-être pas encore, mais... Après c'est pareil, je, je me sens quand même adulte avec les personnes avec qui j'ai envie de l'être. Et je me sens un peu infantin, ou gamin avec les personnes avec qui j'ai envie de l'être aussi, quoi. Et selon la situation.*

« Enfant » et « adulte » ne sont pas envisagés comme deux entités séparées, impliquant que l'on soit tout l'un ou tout l'autre, mais comme des dimensions de l'être pouvant coexister chez une même personne ; deux facettes de son identité (se manifestant à travers des manières différentes de penser et d'agir) que le narrateur peut alternativement mettre en avant selon ses envies et selon les circonstances. Deux facettes de lui-même qu'il valorise différemment, qu'il

hiérarchise puisque l'analyse comparée de ses attitudes lors des fêtes de novembre et de Noël le conduit à déprécier le comportement enfantin et à se donner pour horizon d'agir davantage en adulte lors de ses futures fêtes (cf. section D)⁷⁸. Il exprime d'ailleurs le fait de n'avoir « peut-être *pas encore* » un comportement d'adulte, sous-entendant que, si c'est n'est pas déjà le cas, cela adviendra. De même, il oppose les situations où il se sent « adulte » à celle où il se sent « *un peu* enfantin », indiquant qu'il ne se situe pas dans une forme d'équidistance ou d'équivalence entre ces deux états, mais penche davantage du côté adulte (qui dans certaines situations s'exprime pleinement) que du côté enfantin (qui peut se manifester mais de façon tempérée). Ainsi le narrateur conçoit l'idée d'une progression vers une forme de maturité qui le rapprocherait davantage de la dimension adulte de son identité. Progression qui n'est pas simplement à lire en termes axiologiques de perfectionnement (la recherche du « mieux ») mais à concevoir sociologiquement comme une avancée dans le cycle de vie, d'autant que sa définition de l'état adulte (« recul », « réflexion » que l'on peut traduire par discernement, sagesse ou maturité) est en phase avec les caractères ou normes qui continuent d'être socialement attribués à « l'âge adulte » (Deschavanne et Tavoillot, 2007). On remarque à cet égard que ces caractères – à l'encontre des discours dénonçant le triomphe du jeunisme et la « liquidation » corrélative de la figure de l'adulte (Gauchet, 2004a, p. 41) – peuvent encore constituer une forme d'idéal, même pour un jeune homme éduqué dans un milieu imprégné des idéaux démocratiques post-soixante-huitards.

Ainsi, la façon dont le narrateur explicite son positionnement face à la question « d'être adulte » peut être lue de deux manières :

- D'un côté, ce positionnement est révélateur du fait que *socialement* l'identité d'adulte du narrateur n'est pas encore totalement établie. Il se sent adulte dans certains contextes (par exemple, quand il discute « de choses importantes » avec sa mère), mais dans d'autres il se sent « gamin » (par exemple, nous l'avons vu précédemment, lorsqu'il manque de recul et se laisse embarquer dans l'ivresse au point d'en être malade et de rater sa soirée). Nous avons également commencé à voir (nous y reviendrons à la fin de cette section) comment dans l'univers familial se maintient, en dépit de postures éducatives libérales et d'une relative plasticité des frontières générationnelles, une

⁷⁸ Pour rappel : « [...] *c'était un comportement gamin parce qu'au final j'ai pas pu profiter de la fête, et ça m'a servi à rien puisque le lendemain bah... au final tout le monde m'a charrié, [...].* » ; « [...] *ce qui va changer avec la fête de mes 18 ans c'est que je ferai plus attention à comment je consomme mon alcool en fait.* » ; « *Faut avoir le recul sur ce qu'on fait en fait.* »

asymétrie des positions des jeunes et des adultes qui fait que le narrateur ne s'y trouve pas pleinement reconnu comme adulte.

- D'un autre côté, le narrateur rend compte à travers la faculté qu'il évoque d'ajuster ses façons de penser et de se comporter en fonction des contextes d'interrelation (selon « les personnes » ; « selon la situation ») du fait qu'il est *sociologiquement* l'équivalent d'un adulte. Car c'est précisément ce qui distingue anthropologiquement l'adulte de l'enfant que de pouvoir passer d'un registre d'identité à un autre, de pouvoir s'ajuster à ses interlocuteurs au gré des situations (fût-ce pour adopter un comportement qualifié d'« enfantin »). Plus exactement, l'enfant est capable de passer d'un univers social à un autre et d'en adopter à chaque fois les usages, mais il n'est pas en mesure de participer à la négociation de ces usages, c'est-à-dire d'y imprimer sa marque personnelle⁷⁹ (cf. notamment synthèse de la première partie). Il est de ce point de vue particulièrement notable que le narrateur ne se contente pas d'indiquer dans l'extrait qui précède qu'il change de manières d'être en fonction de ses interlocuteurs, mais qu'il y associe (en y insistant par une répétition) la notion « d'envie » (« les personnes avec qui j'ai envie »⁸⁰) qui nous semble témoigner (au-delà de la connotation axiologique de ce terme) de cette posture à la fois active et singulière qui caractérise celui qui n'est plus strictement assujéti à son environnement mais auteur et donc *acteur* de ses relations.

C'est bien dans cet écart entre l'accès effectif à cette capacité d'autonomie et sa reconnaissance sociale (par soi-même et par autrui) que se joue pour l'essentiel ce que nous nommons « problématique juvénile » ou « juvénilité ».

Il est alors intéressant de relever comment le narrateur projette cette problématique qui le traverse intimement – celle de la frontière entre enfant et adulte et du jeu qui s'établit entre ces deux dimensions – sur le personnage de sa copine⁸¹ dont il analyse les positionnements selon un schéma similaire à celui qu'il s'applique⁸². Ainsi, la copine est décrite comme étant, comme

⁷⁹ Ce que Jean-Claude Quentel (1997) conçoit comme la différence entre « décentration » et « excentration ».

⁸⁰ Pour rappel de la citation exacte : « [...] *je me sens quand même adulte avec les personnes avec qui j'ai envie de l'être. Et je me sens un peu enfantin, ou gamin avec les personnes avec qui j'ai envie de l'être aussi, quoi.* »

⁸¹ Qui est le seul autre personnage principal du récit à pouvoir être également situé (en raison de son âge et en dépit de sa place dans les générations familiales) comme « jeune ».

⁸² « [...] *je sais qu'elle boit pas beaucoup, [...]. [...] Elle est pas... elle est très... comment dire... bah elle a beaucoup de recul sur ce qu'elle fait mais que... que par rapport à ce qu'elle veut bien faire, quoi. Enfin, comment dire... elle va avoir que du recul sur ce qu'elle trouve important, quoi. Après le reste, elle en a complètement rien à foutre.* [Il sourit] [...] *Par exemple, en fait, on va prévoir quelque chose, en fait... bah au dernier moment elle quand même capable de changer d'avis, quoi, en fait. Elle a pas vraiment de recul sur ce qui a déjà était prévu ou des choses comme ça, quoi. Ce qui fait que bah c'est un peu, un peu chiant.* [Il sourit légèrement] [Enquêteur : Toi c'est quelque chose que tu trouves chiant.] *Ouais, bah ça m'énerve parce que j'aime bien quand tout est prévu à*

lui, susceptible d'adopter tantôt des comportements adultes, tantôt des comportements enfantins ; et chez elle aussi ce changement de registre est lié à des déterminants personnels (selon « ce qu'elle veut bien faire » ; « ce qu'elle trouve important »). La copine est également reconnue comme penchant davantage du côté « adulte » puisque le narrateur estime qu'elle a globalement « beaucoup de recul sur ce qu'elle fait » (notamment en ce qui concerne les usages festifs d'alcool vis-à-vis desquels elle adopte une posture plutôt modérée). Si le narrateur s'attribue la possibilité d'adopter des comportements enfantins selon ses envies (comme vu précédemment), il a du mal à supporter le manque de recul dont fait parfois preuve sa copine ; celui-ci se manifeste par une forme d'imprévisibilité (« capable de changer d'avis » « au dernier moment ») et d'insouciance (« elle en a complètement rien à foutre ») qui a pour effet de fortement l'agacer. Le narrateur juge même sur ce plan (celui de l'ordre et des choses « bien organisées ») sa copine comme étant sa stricte opposée (« elle c'est complètement l'inverse ») : preuve supplémentaire que la dimension enfantine (le « manque de recul »), dont il reconnaît être lui-même dépositaire, a pour lui une connotation négative, tandis que la dimension adulte constitue l'horizon vers lequel tendre.

VI.E.3 – LE LIEN FAMILIAL SÉCURISE FACE À LA PEUR DE LA PERTE DE CONTRÔLE... AU RISQUE D'UNE SUBORDINATION ?

Ce que nous résumons par l'expression « *perte de contrôle* » est un élément central à partir duquel le narrateur met en intrigue sa trajectoire d'usager. Chacune de ses deux expériences d'ivresse l'a conduit à éprouver ce ressenti et à réévaluer sur cette base ses pratiques et ses représentations de la fête et des usages d'alcool (cf. section A et section D). Si le narrateur ancre ce ressenti dans des expériences effectivement vécues, il fait également référence dans son récit à des pertes de contrôle « hypothétiques » ; des situations virtuelles dans lesquelles il imagine que le contexte de forte alcoolisation puisse le conduire à nouveau à perdre la maîtrise de lui-même. Ainsi évoque-t-il une première fois de manière fugace, alors qu'il explique pourquoi il préfère fêter ses anniversaires exclusivement en famille et pas avec des « potes », le fait que

l'avance, et quand tout est bien organisé, quoi. J'aime bien être... organisé et... et pas faire les choses... débiles au dernier moment, quoi, donc... bah quand c'est bien organisé, c'est plus... c'est bien, quoi. Et donc du coup, bah elle c'est complètement l'inverse, en fait. Jusqu'au dernier moment on peut pas savoir ce qu'elle va faire, donc... [Enquêteur : Donc... elle est capable... tu dis d'un côté elle a du recul...] D'un côté elle est capable d'avoir du recul sur les choses qu'elle fait elle... [...], mais d'un autre côté elle reste très enfantin, quoi. [Enquêteur : Sur ce côté "changer d'avis" tu trouves que c'est enfantin, quoi. Oui, voilà. [Enquêteur : D'accord. De pouvoir dire au dernier moment...] "Ah bah non en fait j'ai..." [...]] "Ah bah non finalement je vais autre part", quoi. »

« quelque chose » pourrait mal se passer⁸³. Invité à préciser sa pensée, il donne alors comme exemple d'une chose qui pourrait « l'énerver » le fait que l'on dise devant lui du mal de son père⁸⁴. Le narrateur fait référence une seconde fois à l'hypothèse d'une perte de contrôle lorsque nous lui demandons de justifier son souhait de ne pas boire d'alcool avec sa copine lors de leur première sortie festive (à l'occasion de l'anniversaire « d'une amie »). Il explique alors avoir eu « peur » qu'un éventuel état d'ébriété le conduise à avoir des paroles ou des comportements « déplacés » vis-à-vis de sa copine (par exemple en lui reprochant son côté enfantin qui, comme on l'a vu, a tendance à l'exaspérer)⁸⁵.

La perte de contrôle n'est donc pas seulement liée à des expériences réelles, mais relève également d'anticipations qui génèrent chez le narrateur un sentiment d'incertitude (« je sais pas comment j'aurais pu réagir ») et de crainte (« ça me faisait peur »). La perte de contrôle, l'incertitude ou la peur sont des notions relevant primordialement d'une analyse axiologique ; et bien que ce soit cette grille de lecture qui ressorte de prime abord du propos du narrateur, il nous faut comprendre en quoi celle-ci retentit au plan sociologique des relations à l'altérité. Ainsi, la peur de perdre la maîtrise d'une situation conduit le narrateur à opérer des choix en ce qui concerne l'orientation de ses comportements ; ces choix – qui vont plutôt dans le sens de l'abstinence ou de la modération⁸⁶ – relèvent bien dans leur principe de la rationalité éthico-morale (ou axiologique) à travers laquelle le narrateur analyse ses envies, mais ils se répercutent au plan social à travers le désengagement de certains univers relationnels et l'engagement dans d'autres dont les usages, les habitudes, les codes sont propres à soutenir, ou du moins à se situer en cohérence avec ces orientations axiologiques. On voit par exemple comment, après la séquence de la première ivresse, le choix qu'opère le narrateur de ne pas réitérer ce type de

⁸³ « [...] *le fêter en famille [mon anniversaire] je trouve ça largement suffisant et puis je trouve ça plus... plus sympa, en fait. Je préfère, en fait, parce que... [...] même si y a quelque chose qui se passe mal, par exemple, parce qu'on sait jamais... si... ça peut toujours, il peut toujours y avoir quelque chose qui "fait que", [...].* »

⁸⁴ « [Enquêteur : Mais par exemple qu'est-ce qui pourrait se passer de mal [dans une fête entre amis] ?] *Bah... je sais pas, par exemple le fait qu'on ait trop bu et qu'on vienne à aborder un suj, un sujet sensible ou des choses comme ça, bah... [Enquêteur : Par exemple, un sujet sensible... ?] Bah, ça peut être tout et n'importe quoi, en fait, ça peut être... je sais pas moi, bah en fait je sais pas ce qui pourrait m'énerver [il sourit] et donc... bah qu'on... peut-être qu'on dise du mal de mon père ou quelque chose comme ça par exemple. En gros, en gros, ça pourrait être quelque chose comme ça. Après, de là à ce que ça arrive, ça arrivera peut-être jamais mais... on sait pas...* »

⁸⁵ « *J'avais pas envie de boire avec ma copine parce que je sais pas comment... je sais pas comment j'aurais pu réagir, ou ça se trouve, j'aurais peut-être pu avoir des paroles déplacées, ou un comportement déplacé. Et en fait comme ça me faisait peur vis-à-vis d'elle, en fait, j'ai pas voulu boire, tout simplement. [Enquêteur : Qu'est-ce que t'aurais pu avoir comme parole déplacé, enfin... ou... ?] Bah... je sais pas vraiment, mais... je, bah... c, comme des fois je trouve que son comportement est enfantin, j'aurais pu avoir des paroles déplacées, sur ça... ou d'autres choses, en fait. [...] Alors que si j'ai à lui dire, je préfère que ça soit quand je suis pleinement conscient et que on en discute, quoi.* »

⁸⁶ C'est-à-dire d'une visée « ascétique », faisant primer sur l'expression du désir la capacité que l'on a de le rationner (Gagnepain, 1994a, p. 173).

conduite s'accorde avec le fait de ne pas poursuivre de relations avec les autres participants à cette soirée (notamment ses deux camarades de classe qui, eux, « ont décidé de faire d'autres fêtes » ; cf. section A), et parallèlement de se recentrer sur un autre groupe d'amis enclins, comme lui, à adopter des conduites de modération (en l'occurrence d'abstinence). Il est d'ailleurs particulièrement remarquable que le narrateur conçoive ce choix de l'abstinence (qui relève avant tout de la résolution d'un dilemme personnel) à la fois comme une décision qui l'engage à titre individuel (« une décision que j'ai pris moi-même ») et comme une décision collectivement portée par le groupe (« on s'est tous dit »)⁸⁷.

De même au sujet de la première fête passée avec sa copine, le narrateur explique :

- *Bah en fait ce qui est marrant c'est que la première fête qu'on a fait ensemble, en fait, on n'a pas bu tous les deux, en fait. On s'est dit qu'on allait, qu'on allait faire une fête... tous les deux, mais sobres en fait, donc du coup bah on a... respecté ce qu'on avait dit, quoi.*
- Pourquoi vous vous étiez dit ça ?
- [...]... *bah déjà d'une on n'avait pas envie de boire, en fait. Et puis on s'est dit qu'on allait passer une bonne soirée sans boire et puis en fait... plus la soirée avançait plus on... plus on s'est dit qu'on avait bien fait parce qu'on regardait l'état des gens autour de nous, et puis on s'est dit qu'en fait c'était vachement... y'avait des trucs c'était... bah, c'était pitoyable, quoi.*
- Ouais...
- *Donc... on s'est dit qu'on avait bien fait, et puis au final on a passé une bonne soirée.*
- Mais pas envie de boire, c'était lié... à ce que tu... est-ce qu'il y avait une raison particulière ?
- *Bah moi je sais que j'avais pas envie de boire, en fait, avec elle en fait. J'avais pas envie de boire avec ma copine parce que je sais pas comment... je sais pas comment j'aurais pu réagir, [...].*

Le choix de l'abstinence porté collectivement crée du lien, permet d'affirmer l'appartenance à un collectif ; ce qui est particulièrement visible dans l'extrait qui précède à travers la répétition d'un « on », qui ressort d'autant plus qu'il s'oppose à un « eux » : les « gens autour de nous » dont l'état était « pitoyable ». Comme avec les amis, le choix de l'abstinence avec la copine est

⁸⁷ Pour rappel de la section A : « [...]...boire pour boire, ça m'intéressait pas, en fait. J'ai eu, bah c'est pour ça qu'en fait, à mes 14 ans en fait ça m'a bien servi de leçon puisqu'au final c'est là que j'ai compris que c'était pas... c'était pas vraiment intéressant [...]. Donc du coup c'est pour ça qu'entre 14 et 16, en fait j'ai pas vraiment... j'ai pas vraiment bu d'alcool, [...] j'ai eu envie... en fait, c'est une décision que j'ai pris moi-même en fait, c'est... à partir de la première fête que j'ai faite, eh bah c'est là que je me suis dit, en fait, tout seul, que j'étais... trop jeune pour boire, parce que vu comment j'avais fini c'était pas... c'était pas intéressant, quoi. » ; « [...] on avait tous 15-16 ans, en fait, et on avait... comme moi... bah j'avais connu l'ivresse avant, mais... eux l'avaient sûrement connus aussi, en fait, et en fait on s'était tous dit qu'en fait on pouvait très bien faire une soirée sans alcool, et puis du coup en fait on faisait des soirées sans alcool. »

présenté à la fois comme une décision personnelle (« j'avais pas envie de boire avec ma copine ») et comme une décision portée, assumée collectivement (« on n'avait pas envie de boire » ; « on s'est dit » ; « on a respecté ce qu'on avait dit »). À nouveau, l'emploi de ce double registre nous semble montrer comment ce qui peut relever d'un choix éthico-moral – n'engageant donc pas dans son principe le rapport à l'altérité – cherche à être soutenu ou validé socialement (c'est-à-dire proprement « légalisé ») à travers l'inscription dans des communautés d'usages⁸⁸. En d'autres termes, dans un contexte d'incertitude et face à la peur de mal agir, de perdre le contrôle, d'avoir des comportements ou des paroles déplacées, l'entente avec autrui (amis, copine) pour s'abstenir ou limiter les usages d'alcool (ce que nous pourrions définir comme « pacte de sobriété ») vient prémunir et en quelque sorte garantir l'absence de débordements dans le cadre des fêtes entre pairs générationnels. Dans les contextes « ordinaires » des consommations entre camarades ou collègues (au CFA, sur le chantier ou au club de ping-pong), la question de l'ivresse et le risque de « dérapage » est moins directement en jeu. Néanmoins, la forte codification des usages à travers des habitudes ou des traditions semble, là aussi, pouvoir être analysée comme une manière de garantir le narrateur – à travers des modalités particulières d'alliance avec autrui – contre d'éventuelles pertes de contrôle (cf. section C).

Cependant – et nous rejoignons ici la problématique de l'appartenance familiale dont nous nous étions momentanément éloigné – c'est le *lien familial* qui semble apporter le plus de sécurité. Ainsi, nous avons vu comment la mère est sollicitée à diverses occasions et de diverses manières pour accompagner des expériences mettant en jeu des usages de substances psychoactives. Élargissons la focale à l'ensemble des membres de la famille envisagés en tant que « parents » ou « adultes ». Déjà dans sa description de la fête de Noël (et par contraste avec celle de novembre), le narrateur estimait que la simple présence des « membres de sa famille » (sous-entendu des membres « adultes » ou plus âgés que lui, puisqu'il opère une distinction entre « eux » et lui et son cousin qui est « plus jeune ») avait contribué à ce qu'il adopte lui-même « un comportement d'adulte » et ne dérape pas⁸⁹. Il soulignait également (toujours à travers la

⁸⁸ Si l'on s'en tient strictement au plan sociologique (sans chercher à penser ses interférences avec le plan axiologique), nous pouvons également y voir comment un acte posé comme singulier (un choix « personnel ») est nécessairement articulé avec la référence à une altérité, c'est-à-dire avec des partenaires avec lesquels il faut négocier pour précisément manifester, « donner corps » à cette singularité ; ou comment autonomie et hétéronomie sont dialectiquement reliées (problématique que nous avons développée dans la section précédente).

⁸⁹ Pour rappel : « *Et par contre, le contraste avec Noël, par exemple, je pense que j'ai eu un comportement plus... un comportement d'adulte parce que... bah déjà d'une, je pense que j'étais avec des membres de ma famille, et ensuite en fait, même si à la fin on était qu'avec mon cousin qui lui est plus... plus jeune que moi, eh bah du coup*

comparaison entre la fête de Noël et celle de novembre) comment la fête de famille répond au modèle positif de la « fête organisée » dont les principaux critères sont une forte connivence entre les participants, une occasion particulière pour se réunir, un repas qui atténue les effets de l'alcool, une unité de lieu qui évite les phénomènes de dispersion (cf. section D).

Le narrateur approfondit cette idée à travers un propos plus général sur les fêtes de famille :

- *Parce qu'avec des, bah avec ma famille ce qui est bien c'est que je les considère aussi comme mes... mes... un peu comme, comme mes amis, mais ça reste, ça reste des parents, ça reste des oncles, donc y-aura toujours un respect. Donc c'est ça qui est important.*
- Un respect, dans quel sens ?
- *Un respect que même si, même si y a quelque chose qui se passe mal, par exemple, parce qu'on sait jamais... si... ça peut toujours, il peut toujours y avoir quelque chose qui « fait que », eh bah y-aura toujours un respect du fait que c'est pas, c'est pas que des amis, c'est quand même... c'est quand même une mère [il souligne ce mot], c'est même... [...]*
- Et donc... en tout cas le fait d'être avec... ces gens de ta famille là, tu sais que... y a une certaine forme de protection, enfin que même si jamais... tu peux boire et te lâcher, ou les uns et les autres se lâchent un peu mais...
- *Mais y-aura toujours, y-aura toujours une restriction quand même, c'est ça qui est intéressant, en fait, c'est... on peut, on est libres de boire, mais au moins on sait qu'on va pas faire... qu'on va pas faire de connerie parce que... y a quand même plein d'adultes avec nous et c'est ça qui est important, quoi.*

La fête en famille est un espace sécurisée car il garantit le « respect » et la « restriction » ; ce que l'on peut considérer comme deux déclinaisons de ce que le narrateur conçoit par ailleurs comme la capacité d'« avoir du recul ». Ce respect et cette restriction offrent la possibilité de « boire » et de « se lâcher », c'est-à-dire de ne pas s'astreindre à une règle d'abstinence ou de grande modération, sans pour autant courir le risque d'un débordement (« on va pas faire de connerie »). Cependant, cette garantie est conditionnée par le fait de maintenir l'existence d'une relation « jeune-adulte », puisque c'est parce que les membres de la famille ne sont « pas que des amis », mais qu'ils « restent » aussi des « parents », des « adultes » que ce cadre de respect mutuel est assuré. Ainsi, de situer ces membres comme parents ou comme adultes le narrateur s'exclut, lui-même et ceux qu'il classe à ses côtés, de cette position (posant clairement la différence entre eux et nous : « y a quand même plein d'adultes avec nous »). Plus exactement

le fait que je sois juste avec eux, je pense que ça m'a permis de... bah de réfléchir à... on va pas se retourner la tête le soir de Noël, ça sert à rien, on va plutôt discuter, [...]. »

pourrait-on dire – dans la mesure où, comme nous l’avons vu précédemment dans cette section, le narrateur ne s’exclut pas totalement de l’état adulte – est-ce la présence des adultes (des adultes pleinement reconnus comme tels) qui permet conjoncturellement au narrateur, et plus largement aux « jeunes » de la famille, d’avoir du recul, d’adopter des comportements adultes.

Prolongeant cette perspective, le rôle protecteur des adultes de la famille est susceptible de se traduire par un accompagnement actif dans l’exercice des usages de substances psychoactives qui peut aller au-delà de la posture d’empathie que développe la mère (qui aide son fils à mettre en signification certaines de ses expériences), mais aussi donner lieu à des *initiations*. Nous en avons vu un exemple avec l’apprentissage des usages de vin par l’oncle (cf. section B), mais, dans un contexte familial « ouvert » sur ces questions (et où plusieurs adultes sont engagés dans des polyconsommations), cette prise en charge peut concerner d’autres substances. Voici ce que le narrateur explique au sujet de l’usage de cannabis (nous avons déjà cité quelques bribes de cet extrait) :

- [...], *je vous ai dit on est vachement, on est vachement ouverts sur ça, et c’est... c’est pas quelque chose qu’on cache, c’est, ça fait partie de la vie, on sait qu’il y a ça, on, on va pas... on va pas, ils vont pas chercher à nous préserver [il souligne ce mot] de ça, mais par contre ils vont nous dire « si tu veux essayer ça, tu le fais avec... tu le fais avec nous parce que nous on sait ce qu’on fait, on sait que... on sait ce que tu peux prendre, on sait ce que tu peux pas prendre, si voilà, si t’as des questions, tu nous les poses », voilà, quoi. C’est vraiment dans cette optique-là, en fait. Ils, ils savent que... ils savent comment... ils ont tous étaient jeunes, faut pas les prendre pour des cons, quoi, en gros, c’est... i... tout ce qu’on a fait ils l’ont fait avant nous, donc... Ils ont dit... « on... l’expérience qu’on a... v, vaut mieux la mettre à profit et vous apprendre... à la rigueur si vous voulez fumer quelque chose, bah vous nous le dites », quoi. Donc c’est plus dans cette optique-là, en fait, que, qu’ils nous éduquent, que plutôt que de nous dire... « non ça, ça n’existe pas, il faut absolument pas le prendre », voilà, c’est pas des interdictions, quoi, comme je le dis ce sera toujours des conseils, et c’est ça qui est super, en fait.*

On note dès le début de cet extrait le glissement du « on » au « ils », indiquant, là encore, une appartenance au groupe des adultes de la famille qui n’est pas complète (ce qui confirme l’idée d’une position intermédiaire entre enfant et adulte). À la fois le narrateur s’attache aux valeurs de la famille à laquelle il se sent appartenir (« on est » comme ceci), et en même temps il se situe encore dans la posture de celui qui est pris en charge, éduqué, qui reçoit des conseils (à l’instar, encore une fois, de la posture qu’il adopte face à son oncle lorsque celui-ci l’initie à

l'usage de vin). Le recours aux adultes est jugé nécessaire, incontournable. Leur ascendance est justifiée par leur expérience : l'insistance avec laquelle le narrateur associe aux adultes le verbe « savoir » souligne cette supériorité. Aucune marge ne paraît être ici laissée à une quelconque singularité de la jeune génération dont les expériences seraient intégralement réductibles à celles de leurs prédécesseurs (« faut pas les prendre pour des cons, tout ce qu'on a fait ils l'ont fait avant nous »). En d'autres termes, l'intégralité du savoir possible s'épuiserait dans l'antériorité du vécu des adultes, ne laissant a priori pas de place aux jeunes générations pour innover. L'ascendance des adultes est adoucie par la référence à une pédagogie de l'incitation plutôt que de l'interdiction (dont le narrateur rappelle les principes : « pas des interdictions » mais « des conseils »), ce qui justifie/produit une adhésion (« c'est ça qui est super »). Toutefois, on peut se demander, là encore, si la préférence pour le cadre familial et la protection qu'il lui assure n'a pas pour contrepartie d'accorder un tel pouvoir aux adultes qu'il maintient le narrateur dans une forme partielle de subordination.

VI.F – LE PÈRE : UN ABSENT QUI TROUVE SA PLACE DANS L'ORGANISATION DU RAPPORT À SOI, ENTRE PRISE DE DISTANCE ET FILIACTION

Le père est un personnage important mais qui est absent de la majeure partie du récit. Le narrateur ne l'évoque pas spontanément, sauf une fois au sujet de ce qui pourrait l'énerver : qu'on dise du mal de mon père. Il est vrai qu'étant décédé alors que le narrateur était âgé de dix ans, le père n'intervient pas directement dans les séquences biographiques relatées par le narrateur qui concernent toutes (sauf deux très courtes) la période de son adolescence (de l'âge de 12-13 ans jusqu'à ses 18 ans). Le père n'en constitue pas moins une référence, d'autant que ce personnage avait un rapport singulier à la fête et aux usages de substances psychoactives. C'est une question de l'enquêteur en fin d'entretien⁹⁰ qui va provoquer une longue séquence dédiée à la présentation de ce personnage.

Le père est un personnage haut en couleur dont la description est associée aux idées d'originalité, de changement voire d'instabilité. Celle-ci se manifeste notamment par son

⁹⁰ « [Enquêteur : Juste sur... sur ton père... tu... voilà, il est décédé quand tu avais dix ans, est-ce que... comment est-ce que tu te représentes son rapport à l'alcool, est-ce que...] »

apparence (capillaire, vestimentaire) qu'il renouvelle en permanence, ce qui le rend difficile à décrire⁹¹. Le personnage du père est également caractérisé par son instabilité conjugale qui l'a conduit à avoir sept enfants (en comptant le narrateur) avec cinq femmes différentes : une « grande-sœur » avec une première femme ; un « grand-frère » avec une deuxième femme mais dont l'existence n'était pas connu du père et qui ne sera révélée qu'après son décès ; le narrateur et son petit-frère avec une troisième femme (la mère) ; deux « petits-frères » avec une quatrième femme ; enfin, un « quatrième petit-frère » avec un cinquième femme que le narrateur et ses demi-frères et sœurs n'ont jamais rencontré mais dont ils connaissent l'existence (« on sait qu'il est là »)⁹². Le narrateur fréquente aujourd'hui assez peu les autres enfants de son père⁹³. En revanche, il les a régulièrement côtoyés (pour ceux qu'il connaissait alors) durant son enfance, notamment dans le cadre des nombreux événements festifs où le père aimait à les emmener. Car l'attrait du père pour le mouvement et la nouveauté se traduit par goût prononcé pour l'effervescence des ambiances festives, vécues (selon la représentation que s'en fait le narrateur) comme des occasions de rencontre et de communion avec autrui. Cette appétence du père pour la fête le conduit à fréquenter des types de fête a priori très différents : des « fest-noz » (fêtes traditionnelles bretonnes à dimension plutôt familiale) aux « teufs » (fêtes techno souvent clandestines et réunissant un public « jeune »)⁹⁴. L'évocation de l'attrait du père pour

⁹¹ « Oh s... bah, en fait... ouais, il... le look, une semaine on pouvait le voir avec les cheveux longs, l'autre semaine il avait... les cheveux rasés, une semaine il avait une couette, enfin, ça changeait tout le temps, quoi, il avait jamais vraiment le look défini, c'est ça qui... que je trouvais marrant, en fait. Donc... il pouvait très bien s'habiller... bah, d'une certaine façon, le lendemain on le voyait s'habiller complètement d'une autre façon, quoi. Donc après c'est... ouais, c'était vachement difficile de le décrire, en fait. »

⁹² « Il a eu plusieurs femmes, en fait. Donc, j'ai une grande-sœur, un grand frère qu'on a retrouvé après la mort de mon père, en fait, après y a moi, après j'ai un premier petit-frère, un deuxième petit-frère, un troisième petit-frère... y a sûrement un quatrième petit-frère mais qu'on a jamais vu, en fait, mais on sait qu'il... est là, et après y a ma petite-sœur mais qui elle est d'un autre ho, un autre homme mais de ma mère... [Enquêteur : C'est la fille de ta mère. Donc ta plein de demi-frères et de demi-sœurs.] Oui voilà, j'ai plein de demi-frères et demi-sœurs. [Enquêteur : Dont beaucoup qui viennent de ton père...] Et beaucoup qui, bah les... y en a... y a ma grande-sœur, mon grand frère, moi, mon petit-frère, mon deuxième petit-frère, mon troisième petit-frère... on est, en gros on est six, sans compter le dernier qu'on a... » ; « [Enquêteur : Par contre, tu dis qu'il y a un grand que vous avez découvert que après...] Oui, après le décès de mon père, parce que du coup, bah lui il l'a appris, en fait, dans un journal, et donc du coup, en fait, à partir de Facebook, en fait, on a retrouvé... [...] bah le... le, la mère de... de... bah de... de notre frère, en gros... [a vu dans le journal]...que bah, que notre père était décédé et en gros elle lui en a parlé, elle lui a dit que c'était son père, quoi, en gros... [...] Et elle avait eu un enfant de lui, mais il lui, il l'avait jamais su, en fait. Et donc du coup, on l'a retrouvé par Facebook, enfin, ma grande-sœur l'a retrouvé par Facebook, et puis ensuite on est allés le voir, [...] »

⁹³ « [Enquêteur : Et donc du coup, maintenant, vous vous fréquentez [avec le frère retrouvé], enfin...] ...Rarement, mais on le voit de temps en temps. [...] Mais... ma grande-sœur et mes petit-frères je les vois rarement aussi, ça doit être... une fois tous les trois mois, peut-être que je les vois. »

⁹⁴ « Par contre, je sais qu'on allait beaucoup, il est, il adorait faire la fête et on allait beaucoup à des... à des fêtes en plein air, ou des fest-noz, ou des choses comme ça, quoi. » ; « [Enquêteur : Et ton père dans la fête, les fêtes en plein air, les fest-noz, qu'est-ce qu'il aimait... ?] Je pense que c'était... découvrir de nouveau... de nouvelles têtes, en fait. Il aimait bien faire des rencontres, il était très convivial, en fait, il... il était pas prise de tête, en fait, il aimait faire la fête avec tout le monde, [...] » ; « Oui voilà, c'était les fêtes traditionnelles bretonnes où on dansait les danses bretonnes ou... voilà, ou alors c'était les... les fêtes de teuf, en gros, quoi. C'était avec les murs de son, avec... tout... »

les fêtes donne l'occasion au narrateur de souligner l'attachement très fort qu'il portait à ses enfants⁹⁵. Ainsi est-ce dans un souci de leur faire découvrir de nouvelles ambiances et de partager avec eux des moments divertissants et joyeux, que le père les conduit régulièrement dans diverses manifestations festives⁹⁶.

Le père incarne pleinement la posture du parent « complice », « mi parent, mi ami » à travers laquelle le narrateur définit de façon générale les adultes de sa famille (cf. section E). Aux antipodes d'une position autoritaire et coercitive, le père se met au niveau de ses enfants qu'il considère comme « ses amis » et avec qui il développe des sociabilités ludiques, proprement enfantines (« concours débiles »)⁹⁷. Notons que le signifiant « débile » avait été préalablement utilisé dans le récit pour désigner (de façon négative) la dimension enfantine du comportement de la copine⁹⁸. Toutefois, le narrateur estime que son père était capable d'assumer sa place de *parent*, comme il l'exprime ici au sujet des sorties festives du père et de ses enfants :

- *Il aimait bien faire des rencontres, il était très convivial, en fait, il... il était pas prise de tête, en fait, il aimait faire la fête avec tout le monde, il se prenait jamais au sérieux, du coup il... il avait, il avait un énorme recul, en fait, il... et ce qui fait que bah ça l'a... ça lui permettait de... bah ça lui permettait de faire la fête tout en ayant conscience que... comme il y emmenait ses enfants bah il... il avait une certaine part de responsabilité quand même.*
- Qui se traduisait comment... la part de responsabilité ? Comme tu disais...
- *Bah qu'il fréquentait pas de mauvaises personnes... dans ces endroit-là, quoi.*
- Et en même temps, il était capable...
- *Mais en même temps, il était capable de faire la fête toute la soirée, avec plein d'amis, sans nous oublier, quoi.*

⁹⁵ « Oui, il adorait faire la fête, et puis bah après c'est... ce qu'il aimait par-dessus tout en gros c'était tous ses enfants, en fait, parce que... ça aussi c'est... [Il sourit] »

⁹⁶ « Bah justement, en fait, moi c'est pour ça que... bah... c'est... comment dire... parce qu'en fait quand on y allait c'était plus... c'était plus vraiment pour nous faire découvrir à nous, en fait. Donc il discutait avec des personnes, mais le but premier c'était de nous faire découvrir un peu ce que c'était, quoi. Et puis sinon, bah dans les fest-noz on dansait avec lui, quoi, en fait. C'était plus histoire de se lâcher, en fait. [...] Voilà. Bah tout ça c'était pour nous faire découvrir aussi. Après, je sais pas s'il y allait [dans les fêtes techno] quand on n'était pas là mais je sais que quand on était là à chaque fois il nous faisait découvrir une nouvelle fête ou une nouvelle... en fait, il nous... »

⁹⁷ « Et donc du coup, bah... ce qu'il aimait par-dessus tout, c'était nous, donc en fait il a jamais eu... il a jamais eu de comportement violent ou... il a jamais rien eu de tout ça, en fait. C'était, c'était carrément l'inverse, en fait, on était tous ses amis et... par exemple, je me souviens, par exemple, on faisait des concours, on se mettait des glaçons dans, dans le pantalon et puis c'était celui qui restait le plus longtemps assis qui gagnait ou... celui qui mangeait le plus de nuggets, ou enfin c'était des concours débiles, quoi, mais ça faisait rire tout le monde »

⁹⁸ Pour rappel : « J'aime bien être... organisé et... et pas faire les choses... débiles au dernier moment, quoi, donc... bah quand c'est bien organisé, c'est plus... c'est bien, quoi. Et donc du coup, bah elle s'est complètement l'inverse, en fait. »

- [...] *Bah justement, en fait, moi c'est pour ça que... bah... c'est... comment dire... parce qu'en fait quand on y allait c'était plus... c'était plus vraiment pour nous faire découvrir à nous, en fait. Donc il discutait avec des personnes, mais le but premier c'était de nous faire découvrir un peu ce que c'était, quoi. Et puis sinon, bah dans les fest-noz on dansait avec lui, quoi, en fait. C'était plus histoire de se lâcher, en fait.*
- *Donc ce que tu disais tout à l'heure de cette opposition entre les comportements enfantins, pas trop réfléchis, et puis le comportement plus d'adulte... de prendre du recul... si je comprends bien, est-ce que tu veux dire que ton père il était capable d'être sur les deux à la fois et de... ?*
- *Bah... moi, c'est comme ça que je le ressentais, oui. Je trouvais qu'il pouvait, oui, il pouvait être très jovial et très... et être complètement dans la fête, sans pour autant ne jamais oublier qu'on était là et qu'il avait une certaine part de responsa, de responsabilité en tant que père, quoi. Donc c'est... [...] Voilà. Bah tout ça c'était pour nous faire découvrir aussi.*

Le père est en mesure d'être « complètement dans la fête », de « se lâcher », de ne pas se prendre « au sérieux », et à ce titre il incarne une forme d'insouciance qui le rapproche de ce que le narrateur caractérise comme un comportement enfantin (cf. section E). En même temps, le père se révèle capable d'avoir du « recul », une « conscience » c'est-à-dire d'assumer une « part de responsabilité » qui renvoie à un comportement d'adulte ou de parent (cf. également section E). Cette responsabilité se définit à travers la prise en charge d'autrui, et en l'occurrence de ses enfants : c'est parce que ces fêtes sont l'occasion pour le père de faire découvrir des choses nouvelles à ses enfants (le narrateur considère même qu'il s'agissait du « but premier » de ces sorties familiales) que celui-ci exerce sa faculté de discernement et sa responsabilité, qui se traduisent ici par le fait de ne pas fréquenter « de mauvaises personnes » et de ne pas « oublier » ses enfants. On ne sait pas si le père était capable d'un tel discernement, d'une telle prise de recul dans d'autres situations (sans doute ne l'a-t-il pas toujours été selon le narrateur, comme nous allons le voir ci-après à travers l'évocation du rapport du père aux usages de « drogues dures »), mais dans ce contexte précis, « comme il y emmenait ses enfants », il se conduisait en adulte, en être responsable, capable de discernement. Ainsi est-ce l'enfant qui fait le parent.

Au rapport singulier qu'entretient le père à la fête correspond un rapport tout aussi singulier aux usages de substances psychoactives qui, sans faire l'objet du même type de partage avec ses enfants que celui des sorties festives en famille, est également inscrit par le narrateur dans une perspective de *transmission*.

S'il l'ignorait du vivant de son père, le narrateur a appris par la suite que celui-ci avait un tropisme certain pour les « drogues » qui l'avait conduit à en expérimenter un très grand nombre⁹⁹. Mais c'est avant tout le cannabis que le narrateur relie à son père puisque c'est celle dont il avait l'usage le plus régulier. Cette consommation n'est pas posée comme récréative mais reliée à un « problème de nervosité » : le père fumait du cannabis pour « se calmer ». Cet usage ne relevait pas d'une simple automédication mais aurait été prescrit par un médecin, preuve en étant la découverte (en compagnie de la mère) dans des affaires qui appartenaient au père de divers objets témoignant de sa consommation, parmi lesquels une « ordonnance » médicale¹⁰⁰. Cette découverte apparaît surprenante puisque l'usage de cannabis thérapeutique est strictement illicite en France (OFDT, 2013, p. 221). On peut supposer (nous n'avons pas cherché à éclaircir ce point durant l'entretien) que l'explication « médicale » a été donnée par la mère pour légitimer a posteriori l'usage de cannabis du père. Quant à l'ordonnance, si elle émanait vraiment d'un médecin elle n'avait en tout cas aucune valeur légale. Si le père fume régulièrement (sans doute quotidiennement) du cannabis pour se calmer, il ne consomme en revanche pas ou peu d'alcool, le narrateur établissant un lien de causalité entre ces deux faits (« donc du coup [...] il évitait »)¹⁰¹.

La liaison du père au signifiant « cannabis » invite à s'arrêter sur le bref récit que le narrateur fait de sa propre et unique expérimentation de cette substance :

- D'accord. Et donc toi, sur cette question du cannabis, par exemple, est-ce que tu as déjà expérimenté... ?

⁹⁹ « [...] en fait, mon père avait... quasiment essayé toutes les drogues qu'on, qu'on pouvait... pas qui existaient mais que on pouvait avoir en France, ou dans d'autres pays, il les a quasiment toutes essayées. [...] Et donc du coup... oui, mon père avait essayé, bah, toutes les drogues, en gros, c'est ce que ma mère et mon oncle m'ont dit, [...] »

¹⁰⁰ « Bah, en fait... après c'est pareil, c'est, comment dire... [il inspire] ...parce que ça c'est encore autre chose, en fait. C'est vraiment... bizarre à expliquer. En fait, mon père avait un problème de nervosité, en fait, qui fait que, en fait... comment je pourrais dire... bah je sais pas si je vais, si je peux [il souligne ce mot] le dire, mais en gros il avait comme prescription, en fait, du cannabis, en fait, prescrit par un médecin, du coup, ce qui faisait que bah... du coup bah... il fumait de la drogue pour se calmer, [...]. [Enquêteur : Du coup, il... il s'était fait prescrire du cannabis par... par un médecin, quoi.] Oui. [...] Oui, parce qu'après dans ses affaires, en fait, bah... avec ma mère, on a regardé un peu ses affaires, on a trouvé l'ordonnance, bah ma mère, elle était au courant bien sûr, et on avait trouvé l'ordonnance, on avait trouvé plein de choses comme ça, quoi. [Enquêteur : Vous avez trouvé quoi d'autre, enfin... d'autres choses qui étaient liées à la consommation de cannabis... ?] Oui, bah après c'est les grinders, ou des choses comme ça. [Enquêteur : Comment tu dis ?] Bah les... c'est des boîtes pour... [il fait le geste]. »

Le « grinder » est un outil permettant de broyer manuellement les fleurs et feuilles séchées de cannabis afin de faciliter leur consommation (par combustion ou plus rarement par ingestion).

¹⁰¹ « [...] il fumait de la drogue pour se calmer, et que donc du coup, en fait... comment je pourrais dire ça, en fait, il évitait de boire de l'alcool, quoi, c'était, il évitait de boire de l'alcool et je l'ai quasiment jamais vu boire, en fait. [...] Il consommait pas trop d'alcool et puis bah... »

- *J'en ai déjà fumé, oui. Et... bah, ma mère de toute façon le sais puisque je lui ai dit, et elle m'a dit bah... qu'est-ce que ça m'a fait, et je lui ai dit bah ça m'a... ça m'a pas fait quelque chose... bah ça a pas fait ce que je m'imaginais, en gros, quoi. Je veux dire j...*
- *Qu'est-ce que tu t'imaginais ?*
- *Bah je m'imaginais plus que c'était... que ça, que ça calmait parce que mon père, enfin je pffffff [il souffle de façon appuyée] j'avais pas trop une idée définie non plus, quoi, mais je veux dire moi tout ce que ça m'a fait c'est, ça m'a fait vomir et puis c'était pas très agréable en bouche, quoi. Donc...*
- *Ah oui, ça t'as fait que vomir ?*
- *Bah le, pas le cannab... c'est pas la beuh qui m'a fait vomir, c'est le shit, en fait. Parce que bon, ça devait être quelque chose de dégueulasse, quoi, et puis, et du coup, en fait, ça, ça m'a fait vomir, et du coup je lui ai dit que le shit je recommencerai pas parce que, bah, ça m'a pas plus du tout, et que le cannabis... bah j'aimerais bien réessayer, mais par exemple avec mon tonton, ou avec... quelqu'un de ma famille, quoi.*
- *Ton tonton il fume du shit ou, enfin de la beuh... ?*
- *...Bah, je sais, je sais pas si il fume du shit ou... ou du cannabis, mais je sais qu'il en fume oui, parce que j'ai vu ma mère fumer et puis bah...*

Si le narrateur ne donne pas de détail sur le contexte exact de cette expérimentation, on sait que ce n'était pas avec des membres de sa famille. En revanche, comme nous l'avons déjà évoqué (cf. section E), il reprend, partage cette expérience avec sa mère. Comme ses deux expériences d'ivresse alcoolique, celle-ci le déstabilise. Cependant, s'il éprouve un malaise physique similaire (il vomit), il n'exprime pas un sentiment de perte de contrôle mais plutôt d'étonnement : le narrateur est confronté au décalage entre la représentation qu'il s'était construit des effets de cette substance et les effets qu'il a réellement ressentis. Ce qu'il imaginait était directement lié au père (« parce que mon père ») : précisément, à ce que sa mère (ou d'autres adultes proches de lui et ayant connu son père, comme l'oncle) lui avait transmis comme signification de l'usage de son père, c'est-à-dire que le cannabis est une substance qui « calme ». Or le narrateur n'expérimente pas ce type de ressenti. Pour décrire son expérience au-delà du simple effet physiologique (« ça m'a fait vomir »), il reprend alors le vocabulaire de la dégustation transmis par l'oncle à travers l'initiation au vin (« en bouche »). Finalement, il attribue cette mauvaise expérience à la qualité de la substance : du « shit » (c'est-à-dire du cannabis sous forme de résine) et pas de la « beuh » (c'est-à-dire du cannabis sous forme de feuilles et de fleurs séchées). S'il est en mesure de tirer lui-même une leçon de cette expérience

(« le shit je recommencerais pas »), c'est vers l'oncle ou quelqu'un de sa famille qu'il se tournera pour expérimenter cette substance dans de meilleures conditions.

Ainsi, le narrateur fait à nouveau référence au modèle éducatif de l'initiation des jeunes par les adultes qui a cours dans sa famille (cf. section E). C'est à travers l'évocation de son père qu'il en donne la signification, et plus exactement l'origine :

- Et les autres drogues, dures entre guillemets, est-ce que tu penses que des gens de ta famille, ou ton père en prenaient... ?
- *Bah moi, je sais que mon tonton, en fait... [il inspire] en fait, mon père avait... quasiment essayé toutes les drogues qu'on, qu'on pouvait... pas qui existaient mais que on pouvait avoir en France, ou dans d'autres pays, il les a quasiment toutes essayées. Et en fait... c'est lui qu'a... qu'a un peu éduqué en fait, mon oncle sur ça, donc « ça tu prendras jamais, ça tu pourras prendre, mais c'est moi qui, c'est moi qui t'en donnerai si tu veux goûter parce que ça y en a du... »*
- Quand on parle de ton oncle, c'est bien le frère de ta mère, pas le frère de ton père ?
- *Oui. C'est le... parce que en fait, mon père a été abandonné à la naissance, et a été recueilli dans une famille d'accueil, ce qui fait que je connais quasiment... aucun membre de sa famille, en fait. [...] Et donc du coup... oui, mon père avait essayé, bah, toutes les drogues, en gros, c'est ce que ma mère et mon oncle m'ont dit, et en fait, il a... il a dit à mon oncle... « bah ça tu pourras essayer, ça tu pourras jamais essayer parce qu'il faut absolument pas le faire, ça il faut pas le faire non plus... ça tu peux essayer mais sous certaines conditions et avec des gens de confiance, tu pourras essayer aussi », et donc du coup, en fait, bah mon oncle, en fait, il fait la même chose, mais avec tout... avec, avec moi, avec mon cousin, avec mon petit-frère, en fait, il nous le fait avec tout le monde, en fait. Et je sais que moi, c'est ce que je voudrais faire plus tard aussi, quoi, c'est... c'est prévenir du danger sans jamais pour autant leur, leur interdire, parce que... parce que c'est pas crédible, quoi c'est... c'est quelque chose qu'on a essayé, et puis bah... c'est, voilà, ça fait partie des... ça fait partie des choses de la vie ça sert à rien de le cacher, et puis s'ils ont envie d'essayer, ils essaieront, mais je préfère, je préfère qu'ils essaient devant moi plutôt que derrière moi.*
- Donc toi, si jamais tu étais amené à... prendre des drogues, ce serait... avec ton oncle, parce qu...
- *Parce que je sais que c'est... je sais que si... que si il nous donne ça... que... bah, on... je sais que si je lui demande, ouais voilà, ce sera vraiment... que si le lui demande ça en gros ce sera vraiment quelque chose que... que lui aura déjà pris, et que il sait qu'on peut prendre sans aucun risque, et que... et que y-a cette relation de confiance qui fait que bah on sera jamais...*

qu'on sera jamais amené à douter de ce qu'il nous fait, de ce qu'il nous fait prendre, ou, ou autre, quoi.

Le père est situé à l'origine de ce modèle éducatif qui prend valeur de véritable tradition familiale. Notre demande de précision sur le lien entre le père et l'oncle conduit le narrateur à signaler que le père a été abandonné à la naissance ; bien qu'il ait été recueilli par une famille d'accueil, le narrateur considère le père comme étant pratiquement sans famille¹⁰². Le modèle d'initiation des jeunes de la famille aux usages de substances psychoactives s'ancre dans les expériences du père qui sont posées comme quasi illimitée (« quasiment toutes les drogues [...] qu'on pouvait en France, ou dans d'autres pays »). Pour autant, les raisons pour lesquelles le père avait réalisé ces expériences (pourquoi avait-il essayé toutes ces drogues ?) sont obscures, soumises à des conjectures qui peuvent être partiellement éclairées par le savoir de la mère ou de l'oncle (par exemple, le problème de « nervosité ») mais qui demeurent très largement mystérieuses (nous y revenons ci-après). Ainsi n'y-a-t-il aucun principe, aucun référent antérieur au père qui soit posé. Et c'est à partir de cette expérience originelle que s'institue un processus de transmission familiale dont l'oncle est aujourd'hui le passeur (« il fait la même chose »). Le narrateur s'envisage comme un possible continuateur de ce modèle éducatif dont il réaffirme les principes : des conseils et pas des interdits, un souci de la transparence (« devant moi plutôt que derrière moi »), un refus de l'hypocrisie (« ça fait partie des choses de la vie ça sert à rien de le cacher ») qui, en même temps qu'elle renvoie à l'idée d'une grande proximité, voire d'un effacement de la frontière entre jeune et adulte, maintient paradoxalement le narrateur dans une forme de dépendance. Ainsi, la référence à l'expérience de l'adulte rassure par la forme d'absolu qu'elle représente (« on sera jamais amené à douter »). En même temps, le savoir des adultes est posé comme immense, voire illimité : quel place est alors laissée à l'innovation des nouvelles générations ?

À l'instar de son apparence vestimentaire ou capillaire toujours changeante qui le rend difficile à décrire, le père est un personnage fondamentalement insaisissable. La question des raisons l'ayant motivé à expérimenter toutes ces drogues confronte le narrateur à l'incomplétude de son savoir, à une véritable *béance*.

- [...] pourquoi est-ce que à ton avis il a goûté toutes ces drogues ? C'était quoi sa motivation, ou ses motivations ?

¹⁰² Mis à part sa descendance bien sûr – ses demi-frères et sœurs – et un grand frère dont il ne connaît presque rien, si ce n'est qu'il « porte son nom » (cf. section E).

- *Ah ça, par contre, je sais pas du tout parce qu'on n'en a jamais parlé avec ma mère, mais je pense qu'en fait c'est... [il inspire] bon, c'était par... toutes les fêtes qu'il a fait, et puis peut-être de par sa... de par sa situation familiale ou des choses comme ça qui fait que ça pouvait peut-être jouer en sa défaveur... le fait que bah... je... bah je sais pas vraiment, je sais pas vraiment pourquoi il a tout essayé ou...*
- *Le fait qu'il ait été abandonné...*
- *Oui, voilà, ça, ça se trouve peut-être le fait qu'il a été abandonné, le peut-être, peut-être le fait que il côtoyait peut-être de mauvaises personnes... ou je sais pas. [...] ...Bah moi, je me vois pas dans ce schéma-là « j'ai pris de la drogue parce que je me sentais pas bien », en fait, j'ai pris de la drogue [il fait référence à son expérimentation du cannabis] pour essayer, donc en fait, je sais pas si lui a fait pareil mais... mais vraiment prendre toutes ces choses-là juste pour essayer je trouve ça un peu bizarre, en fait. [...] C'est plus parce qu'on y a été, on y a été, pas contraint, mais parce que on, parce que on a baigné là-dedans avec un pote, et puis que du coup pour... pour pas... pour pas, comment dire... bah... comment dire... pour pas... bah, pour pas... laisser son pote tout seul, en gros, on en prend avec lui, ou des choses comme ça, quoi, c'est plus par... par influence, en fait.*
- *Donc c'est pas... par curiosité ou... pour toi, on prend pas des drogues comme ça, plein de drogues dures... juste par curiosité...*
- *Non, je pense qu'il y a autre chose aussi à côté, quand même. Et c'est plus cette autre chose qui fait que tu vas le prendre, que la curiosité, quoi. Enfin c'est mon avis, après...*
- *Et donc toi... si jamais tu étais amené à prendre d'autres drogues, ou des drogues plus fortes que le cannabis, tu te dis que ce serait forcément lié à quelque chose comme ça de... de négatif...*
- *Ouais, je pense, je pense que ce sera, ouais, voilà c'est, ce sera pas par envie d'essayer ou par... juste par envie d'essayer; je pense qu'il y aura quelque chose, il y aura un élé, un autre élément qui va rentrer en jeu, sûrement.*
- *Ça pourrait être quoi cet élément ?*
- *...Je sais pas du tout, puisque pour le moment... j'ai pas du tout envie de prendre des drogues comme ça, donc... [...] J'y... j'y réfléchis même pas, en fait.*
- *...tu dis que si ça devait venir ce serait avec ton oncle, [...]. ...et que peut-être tu goûteras jamais d'autres drogues que le cannabis...*
- *Et que j'ai pas envie d'en goûter pour le moment, quoi.*

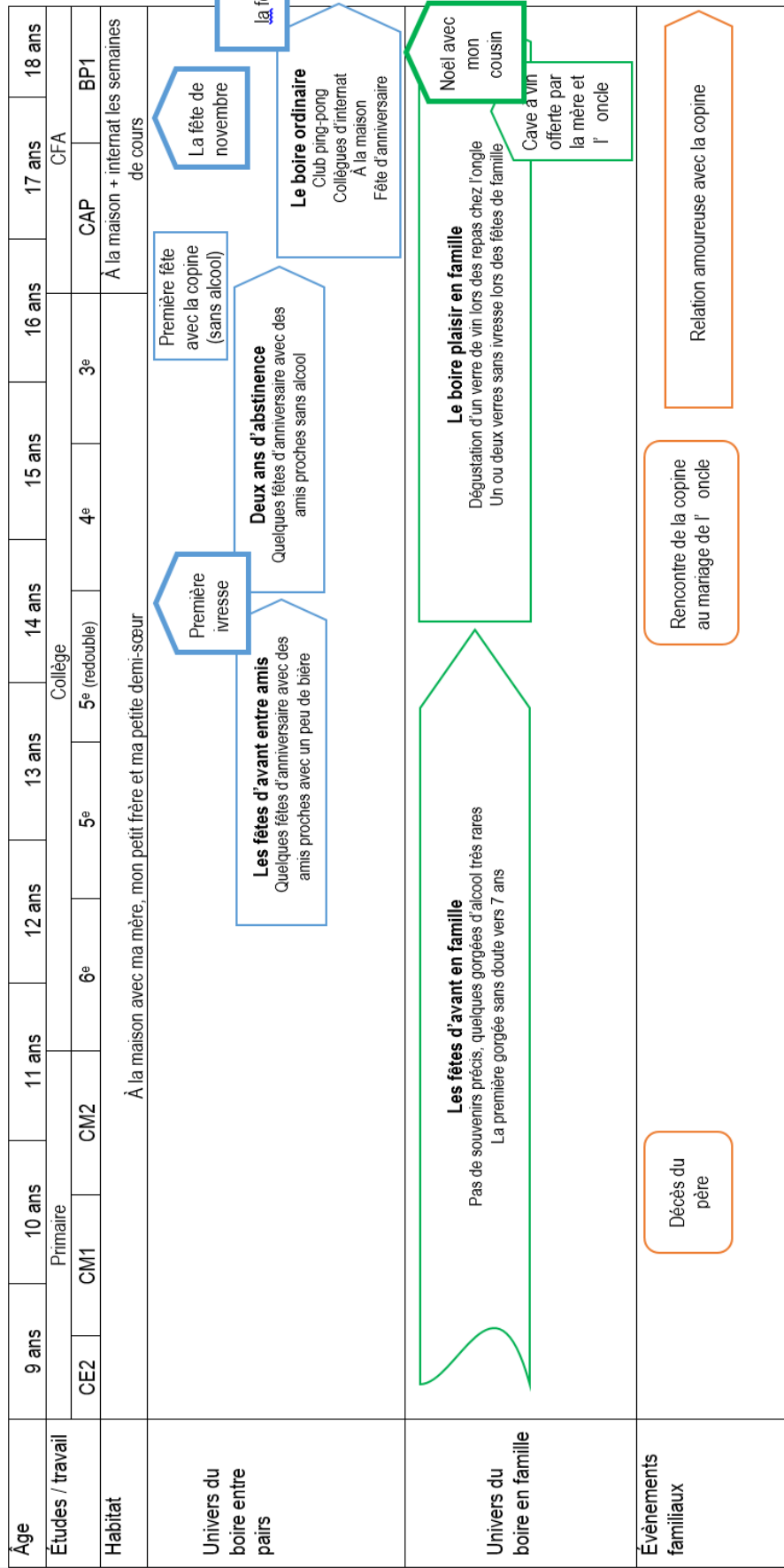
Est-ce du fait de son abandon (« sa situation familiale ») ? À cause de mauvaises fréquentations (« par influence ») ? Le narrateur ne peut se rattacher à aucun savoir certifié et ne peut émettre que des conjectures qui le ramènent en dernière instance à lui-même, à sa propre expérience. Le narrateur sait qu'il a goûté au cannabis par curiosité (« en fait, j'ai pris de la drogue pour

essayer »), mais il estime que ce seul motif ne peut expliquer les expériences de son père qui renvoient nécessairement à « autre chose » (« c'est plus cette autre chose qui fait que tu vas le prendre, que la curiosité »). Les raisons exactes qui ont poussé le père à agir ainsi sont (et demeureront sans doute) obscures. Toutefois, elle donne au narrateur l'occasion d'énoncer les siennes qui ne coïncident pas avec celles de son père, qui lui sont irréductibles. Plus qu'une différence, le narrateur est conduit à énoncer une profonde divergence vis-à-vis de l'expérience paternelle. Il n'envisage absolument pas de goûter aux « drogues dures », il n'y réfléchit même pas, cela ne le concerne pas. La compréhension de l'usage de drogues dures/violentes par son père le conduit à opérer une rupture vis-à-vis de celui-ci. Cette divergence vis-à-vis de l'expérience paternelle, le narrateur l'exprime également quand il affirme sa préférence pour les fêtes traditionnelles par rapport aux « teufs » (question qui découle directement de l'évocation du père)¹⁰³. Son attrait pour la tradition fait écho à son souci d'expériences festives cadrées, organisées ; avec les teufs, c'est également le signifiant « drogues dures », associé au père, qu'il rejette.

Ainsi, le narrateur se situe dans cette ambivalence entre fidélité au personnage de son père et affirmation d'une singularité qui lui est irréductible : d'un côté, il se désolidarise d'une partie de ce que représente le père (son histoire, ses goûts, ses choix) ; de l'autre, il maintient la possibilité d'un lien de filiation par la transmission du modèle de l'initiation.

¹⁰³ « [Enquêteur : Et donc toi, les fest-noz... est-ce que c'est des endroits qui t'attirent ou... ?] Bah moi, je sais que j'adore les fêtes de village, et puis c'est... c'est quelque chose que... ouais j'adore visiter, j'aime bien connaître les traditions un peu qu'on a, enfin c'est des choses comme ça, quoi. Moi je vois plus des choses comme ça dans ces fêtes-là que... [Enquêteur : Et le côté plus teuf... ?] J'y suis jamais allé sans mon père, en fait. Non. Et ça me m... ça m'intéresse pas particulièrement d'y aller non plus, en fait. [Enquêteur : À cause de quoi ?] ...Bah de ce que j'entends, en fait, sur... les... sur les fêtes comme ça, en fait, parce que j'avais quelqu'un dans notre CFA qui y allait souvent, et puis bah il nous disait que y'avait beaucoup de drogues, y'avait beaucoup de... Mais, bah, y'avait, y'avait pas, y'avait beaucoup de drogues dures, en fait... c'était pas forcément très... »

Figure 27 : Frise chronologique de Kerian



CHAPITRE VII – RÉCIT DE SAMANTHA

INTRODUCTION

LA NARRATRICE

La narratrice est une jeune femme âgée de 24 ans au moment de notre rencontre. Sa famille d'origine est composée de son père (vendeur de prêt-à-porter sur les marchés), de sa mère (exerçant le même métier), de ses trois sœurs (la narratrice est l'aînée de la fratrie). Le père est décédé quand elle avait 18 ans. Au moment de notre rencontre, la jeune femme est en première année de « brevet professionnel » dans le domaine de la menuiserie. Elle habite avec son compagnon (âgé de 25 ans, employé dans une cidrerie). Le couple a une fille aujourd'hui âgée de trois ans et demi.

Quelques semaines avant l'entretien, la jeune femme a rempli un questionnaire (diffusé, dans le cadre d'une autre recherche que celle présentement menée, auprès de plusieurs classes d'apprentis du CFA où elle étudie) dans lequel elle a indiqué être disposée à participer à un entretien individuel et a laissé ses coordonnées à cet effet. Nous la rencontrons une première fois au mois de janvier dans un bar situé à proximité du CFA, en fin de journée vers 17h ; l'entretien dure 59 minutes. Nous la rencontrons une seconde fois au mois de mars dans le même lieu et à un horaire similaire ; le second entretien dure 1 heure et 38 minutes.

LES PERSONNAGES PRINCIPAUX

Pour rappel (cf. chapitre IV) : chaque personnage principal autre que la narratrice fait l'objet d'une « séquence personnage » (pouvant avoir plusieurs occurrences dans le récit) dans laquelle il est présenté de façon générique (traits de caractère, points saillants de sa trajectoire, jugement de valeur porté sur lui par la narratrice, etc.), au-delà de ses interventions dans les séquences biographiques (c'est-à-dire dans les séquences composant la trajectoire de la narratrice ; cf. ci-après dans cette section) ; par opposition, les personnages secondaires interviennent dans le récit dans une ou plusieurs séquences biographiques, mais aucune séquence n'a été spécifiquement consacrée à leur présentation. Comme les séquences

biographiques, les séquences « personnages » ne sont pas nécessairement racontées d'un bloc, mais peuvent être composées de différents passages du récit.

Mes sœurs

Cette séquence rassemble les rares passages où la narratrice évoque ses trois petites sœurs : soit les trois de façon générique, soit la plus jeune ou la plus âgée à travers des anecdotes spécifiques.

Ma mère

La mère intervient surtout dans les séquences où la narratrice habite encore chez elle. Elle n'est pratiquement plus mentionnée à partir du moment où la narratrice se met en couple (mise à part l'aide qu'elle apporte au copain en lui donnant du travail). La mère est un personnage plutôt conciliant, mais pas fusionnel ni intrusif. Elle s'inscrit en contrepoint de l'autoritarisme du père en permettant notamment à sa fille de réaliser ses premières sorties festives.

Mon père

Le père est le personnage auquel la narratrice est le plus explicitement attachée. Il est défini comme autoritaire, rigoriste mais bienveillant. Son décès constitue un événement majeur de la biographie de la narratrice qui va enclencher son engagement dans diverses conduites d'excès. La narratrice oscille au fil de son récit entre contestation du modèle normatif incarné par le père et fidélité à ce personnage.

Les filles

Les filles sont deux copines que la narratrice rencontre en classe de seconde et avec qui elle va notamment connaître ses premières expériences d'ivresse alcoolique. Les filles tiennent un rôle de confidentes. La narratrice les voit moins à partir du moment où elle emménage dans sa première maison avec son copain. Elle conserve néanmoins jusqu'à aujourd'hui un lien d'amitié fort avec l'une d'entre (Marie) qu'elle continue de voir assez régulièrement et considère toujours comme sa meilleure amie.

Les gars

Les gars sont quatre garçons que la narratrice rencontre lors de sa seconde année de première. Avec eux elle découvre le cannabis et renouvelle quelque peu ses manières de faire la fête. Les gars sont caractérisés comme « excentriques » et « impudique » ; ils s'opposent sur bien des

points au modèle normatif associé au père, tout en constituant un modèle alternatif de masculinité. La relation avec les gars sera particulièrement intense lors de l'année de terminale, puis elle s'atténuera lors de l'année de fac, pour totalement cesser avec l'installation définitive de la narratrice et de son copain.

Mon copain

La narratrice rencontre le copain à la fin de l'année de terminale et se met en couple avec lui très rapidement et jusqu'à aujourd'hui. Leur fille naît deux ans après leur rencontre. La narratrice situe le copain comme un être protecteur qui l'accompagne notamment dans sa découverte des usages de « prods » et de l'univers des « teufs » (fêtes techno underground). Néanmoins, la relation avec le copain change à partir de la séquence du break (séparation d'un mois à l'initiative du copain, lors de laquelle la narratrice le trompe). Si le couple décide de rester ensemble, la narratrice n'est désormais plus prête à accepter l'emprise du copain sur elle.

Esther

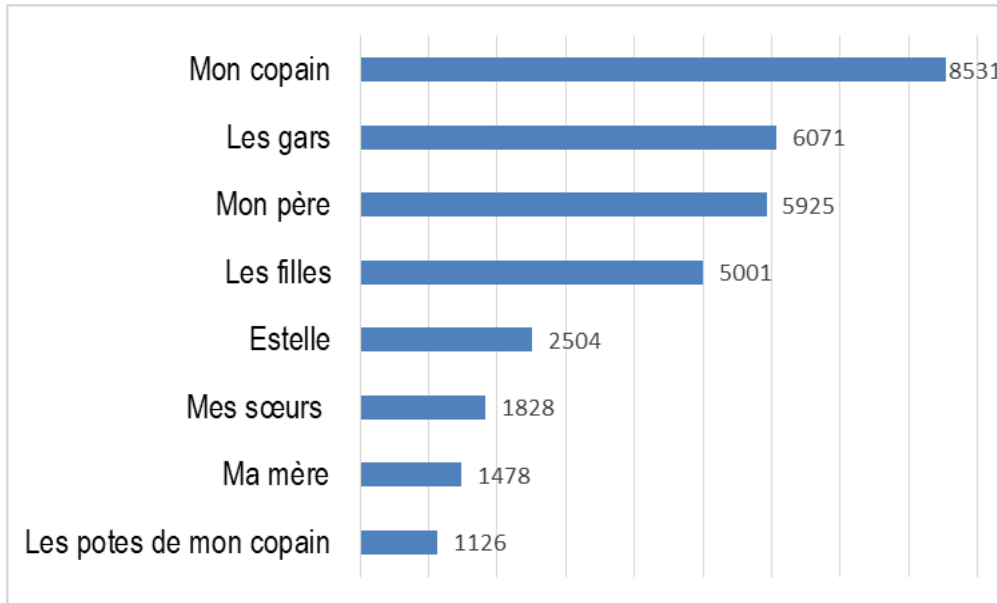
Esther fait partie du groupe des « potes de mon copain ». La narratrice lui est très attachée d'autant qu'elle partage avec elle de nombreuses activités festives orientées vers les usages de « prods » (coke et MD). Néanmoins, la narratrice projette sur elle l'ambivalence de son rapport à la « défonce », ce qui la conduit à partiellement la mettre à distance, du moins à s'interroger sur la qualité de leur relation.

Les potes de mon copain

Les potes de mon copain constituent le groupe d'amis que la narratrice fréquente à partir de sa mise en couple. Ce groupe supprime progressivement celui des « filles » et des « gars » pour constituer le principal réseau de sociabilité festive de la narratrice. Elle les associe fortement (à travers la notion de « partage ») aux usages de « prods » qu'elle expérimente en leur compagnie.

Le schéma suivant (cf. Figure 28) montre l'importance quantitative (mesurée en nombre de caractères – espaces compris) donnée par la narratrice à chacune des séquences « personnage » dans le récit :

Figure 28 : Importance quantitatives des séquences « personnage »
(en nombre de signes espaces compris)



LES SÉQUENCES BIOGRAPHIQUES

Pour rappel (cf. chapitre IV) : les « *séquences biographiques* » composent la trajectoire de la narratrice racontée à travers le récit. Elles peuvent correspondre à des événements précis (une soirée festive, par exemple) ou à des périodes composés de plusieurs épisodes ou faits trouvant une cohérence au regard de la signification donnée par la narratrice à cette période. Elles peuvent se succéder chronologiquement, mais aussi se chevaucher (notamment si elles appartiennent à des lignes biographiques différentes¹). Enfin dans le récit, les séquences ne sont pas nécessairement racontées « d'un bloc », mais peuvent avoir plusieurs occurrences.

¹ Les lignes biographiques sont des subdivisions de la trajectoire personnelle de la narratrice orientées vers un champ d'expérience spécifique (par exemple, les pratiques festives, les relations familiales, le domaine scolaire-professionnel). Chaque ligne biographique est composée d'une ou plusieurs séquences qui lui sont spécifiques.

Les séquences biographiques appartiennent principalement à la ligne biographique d'usagère de substances psychoactives, mais d'autres séquences traitent de son parcours scolaire-professionnel et de sa vie familiale-conjugale.

Les fêtes avant l'alcool

Cette séquence correspond aux premières fêtes entre pairs générationnels auxquelles participe la narratrice au moment du collège ; la participation à ces quelques « boums » ne débute certainement qu'à partir de la 4^e voire de l'année de 3^e au vu du contexte de forte limitation de ses sorties par ses parents : comme celles du lycée ces sorties en soirée sont interdites par le père et ne peuvent se dérouler qu'en son absence, grâce à la complicité de la mère. La narratrice ne consomme aucun alcool lors de ces soirées et rentre « tôt ».

L'entrée dans l'usage d'alcool

Cette séquence se déroule sur une période d'environ une année allant de sa première expérimentation de l'alcool (dans un bar avec ses copines, à la moitié de son année de seconde) à sa première expérience de l'ivresse alcoolique (lors d'une soirée d'anniversaire, à la moitié de sa première année de première).

La première ivresse

Cette séquence raconte la première expérience d'ivresse alcoolique de la narratrice, à l'occasion d'une soirée d'anniversaire avec des camarades lycéens (dont ses deux copines rencontrées depuis l'année précédente en classe de seconde) : il s'agit en fait de la première soirée où la narratrice est autorisée par sa mère (et en l'absence de son père) à découcher. Opportunité qu'elle ne manque pas de saisir.

Les fêtes avec les filles

Cette séquence correspond au récit des pratiques festives avec les « filles » (ses deux meilleures amies rencontrées en seconde). Elle débute avec la première ivresse et est décomposée en sous-séquences qui correspondent aux différentes évolutions de la relation avec les filles : les soirées « vodka-orange » typique de la première et de la seconde année de première, les soirées « vin blanc » lors de la terminale (moins fréquentent car les filles qui n'ont pas redoublé leur première sont parties à la fac), les soirées « en coloc » quand la narratrice habite avec elles à Rennes lors de sa première année de fac.

Les fêtes avec les gars

Cette séquence correspond au récit des pratiques festives avec les « gars ». Elle débute lors de la seconde année de première où la narratrice les rencontre et découvre avec eux le cannabis et le vin blanc, mais elle prend réellement son ampleur lors de l'année de terminale à travers deux types d'usages emblématiques : « le cannabis aux intercours » et « la cuite du vendredi soir ». Lors de l'année de fac la narratrice passent quelques soirées avec eux mais les relations se distendent et cesse après l'année de fac.

Le décès de mon père

Cette séquence relate le décès du père qui intervient à la moitié de sa seconde année de première. La narratrice évoque moins l'évènement en lui-même que la façon dont elle se le représente comme le facteur déclencheur de son entrée dans une phase de « lâchage » qui va se traduire par le désengagement progressif de son projet d'études et l'engagement dans diverses conduites d'excès. La phase de lâchage est mise en lien avec une période deuil (d'acceptation de la mort du père) dont on peut estimer qu'elle dure encore jusqu'à aujourd'hui.

L'entrée dans la sexualité / les plans cul

Cette séquence correspond aux premières expériences de sexualité génitale partagée que connaît la narratrice. Deux sous-séquences peuvent être dissociées : l'été qui suit le décès du père et précède l'entrée en terminale lors duquel la narratrice a deux relations successives avec deux garçons différents qui la conduisent, après un premier échec, à perdre sa virginité ; puis l'engagement lors de l'année de terminale dans la pratique régulière des « plans cul », c'est-à-dire de relations sexuelles hors contexte amoureux/conjugal. Cette pratique (et donc cette séquence) prend fin avec la rencontre du copain.

La rencontre de mon copain

Cette séquence correspond à la rencontre du copain qui intervient vers la fin de l'année de terminale. Après quelques rendez-vous les deux jeunes gens s'engagent dans une relation « amoureuse ».

Les fêtes avec mon copain

Cette séquence correspond au récit des pratiques festives avec le copain et plus largement avec le groupe des « potes de mon copain ». Elle débute donc à la suite de la rencontre du copain et s'étale jusqu'à aujourd'hui. Trois périodes ou sous-séquences peuvent être dégagées : une

première phase de deux ans avec des soirées surtout à domicile, l'introduction du rhum et l'expérimentation au bout d'un an de la « MD » ; une deuxième où ces pratiques se ralentissent très fortement à l'occasion de la grossesse de la narratrice et de la naissance de leur fille ; une reprise des activités festives au bout d'un an après la naissance, marquée par la fréquentation des « teufs » (ou « raves parties ») et l'expérimentation de la coke.

La vie en couple avec mon copain

Cette séquence relate la vie de couple de la narratrice et de son copain, notamment sous l'angle de l'évolution de leur parcours résidentiel. Trois sous-séquences peuvent être distinguées : la période où elle habite dans l'appartement du copain à Dinan (durant environ un an et demi, sachant que la première année elle est à la fac à Rennes et habite durant la semaine en colocation avec ses deux copines du lycée) ; l'emménagement du couple dans une première maison où naîtra leur fille et où ils habiteront deux ans ; l'emménagement dans une nouvelle maison où ils habitent jusqu'à aujourd'hui.

La naissance de ma fille

La naissance de la fille a lieu deux ans après que la narratrice et son copain se soient mis en couple. Cet événement est l'occasion pour la narratrice de réaménager son rapport à ses origines : ce qui se traduit au plan de sa trajectoire d'usagère de substances psychoactives par la décision de ne pas reprendre les usages d'alcool.

L'arrêt de l'alcool

Cette séquence correspond à la période où la narratrice cesse totalement ses usages d'alcool, qui débute avec sa grossesse, s'entérine par la décision de ne pas reprendre à la suite de la naissance de sa fille, et se poursuit jusqu'à aujourd'hui.

Le break

Cette séquence relate la période de séparation de la narratrice et de son copain qui intervient deux ans après la naissance de leur fille. Le copain annonce à la narratrice qu'il doute de ses sentiments envers elle et part durant quinze jours pour réfléchir. La narratrice ne supporte pas cette annonce qu'elle prend comme une trahison ; elle trompe alors son copain avec un collègue de travail et l'informe dès le lendemain. Au bout d'un mois le couple décide de se remettre ensemble mais la relation n'est plus comme avant.

Mes consos

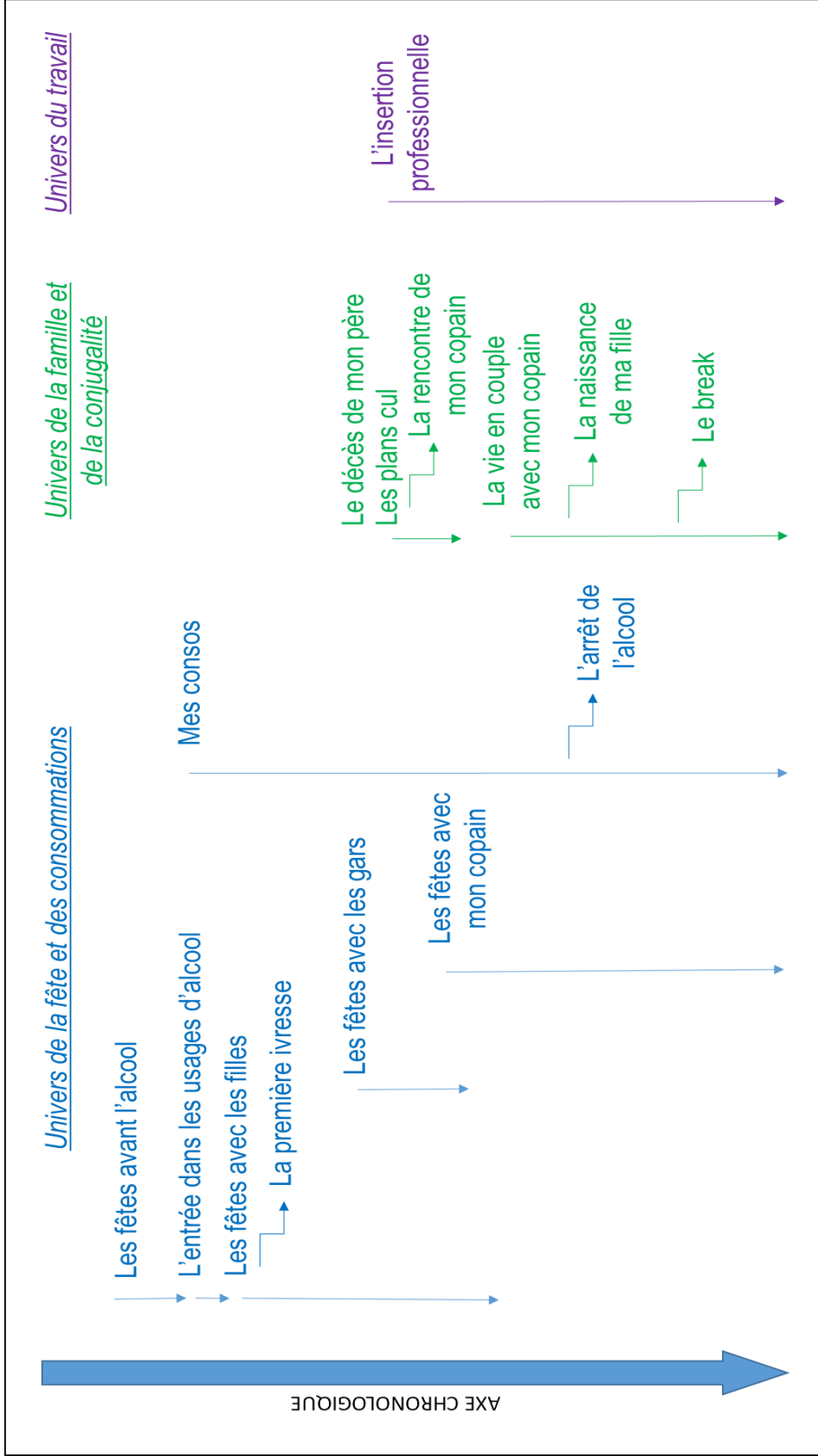
Cette séquence correspond à l'ensemble de la période où la narratrice consomme des substances psychoactives : elle débute donc avec la première expérimentation d'alcool en milieu de classe de seconde et dure jusqu'à aujourd'hui. Cette séquence regroupe l'ensemble des passages du récit où la narratrice évoque son rapport aux différentes substances dont elle use (alcool, tabac, cannabis, MD, coke) sans les rapporter à des faits ou événements précis, mais de façon générique.

L'insertion professionnelle

Cette séquence regroupe les passages dans lesquels la narratrice évoque de façon spécifique les différentes évolutions de sa trajectoire scolaire/professionnelle après le lycée ; elle se décompose donc en cinq périodes : une année de fac à l'issue de laquelle la narratrice abandonne son projet d'étude ; une période d'une année de travail en intérim faites de « petits boulots » successifs jusqu'à la naissance de la fille ; une période d'une année suivant la naissance où la narratrice reste avec sa fille (elle vit de ses droits au chômage) ; une nouvelle période d'une année d'intérim ; la reprise d'étude qui la conduit d'abord à effectuer une année de CAP, puis une première année de Brevet Professionnel (nous la rencontrons à cette période).

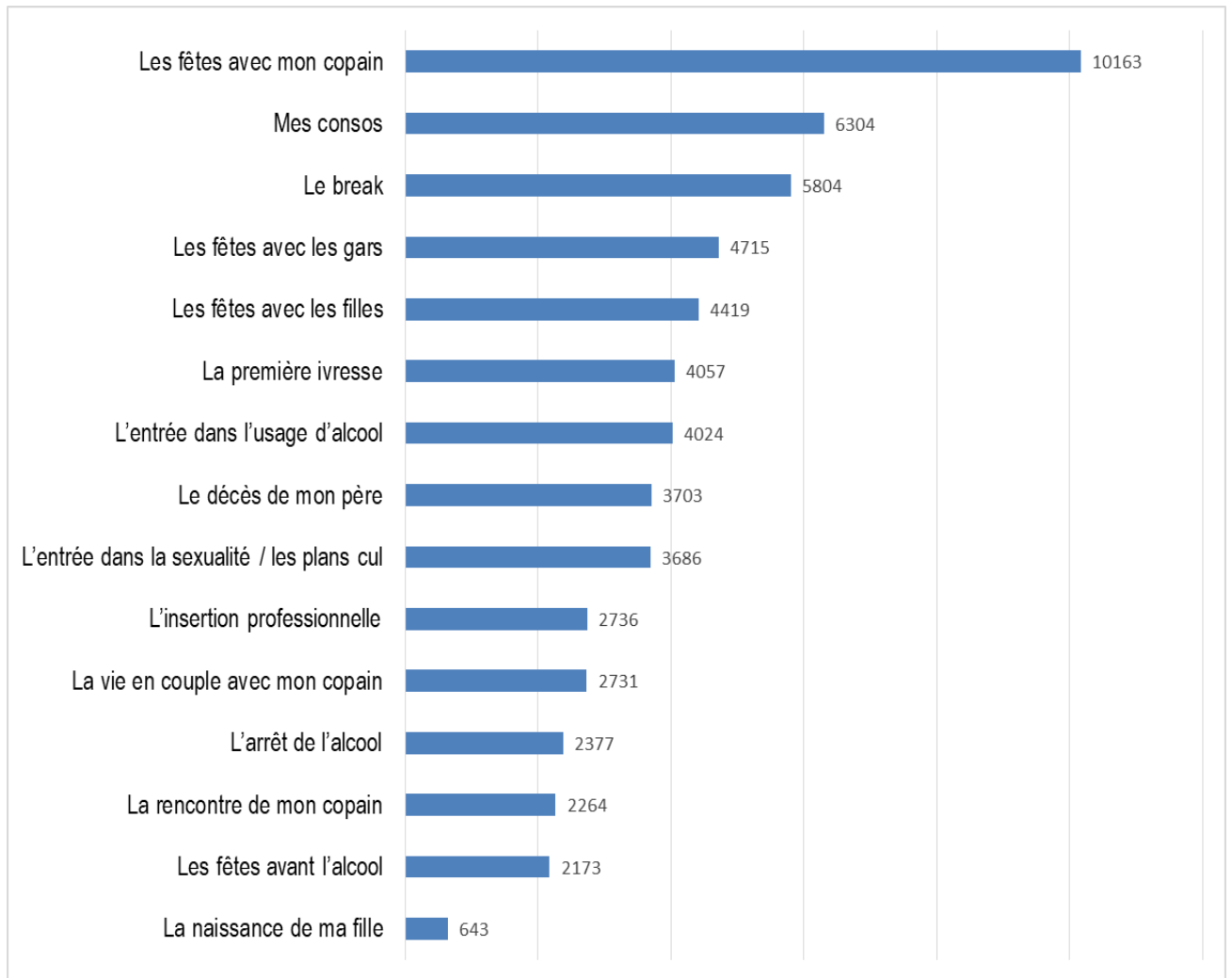
Le schéma suivant (cf. Figure 29) propose une lecture de l'organisation des séquences biographiques selon un axe chronologique et en fonction des trois lignes biographiques évoquées au cours du récit. La principale est celle d'utilisateur de substances psychoactives dans et hors milieu festif ; plusieurs séquences sont également attachées à l'univers des relations familiales et conjugales ; enfin l'univers scolaire-professionnel est évoqué à travers une unique séquence.

Figure 29 : Schéma d'organisation des séquences biographiques



Cet autre schéma (cf. Figure 30) donne à voir l'importance quantitative (mesurée en nombre de caractères – espaces compris) donnée par la narratrice à chacune des séquences biographiques dans le récit :

Figure 30 : Importance quantitatives des séquences biographiques
(en nombre de signes espaces compris)



VII. A – UN ENGAGEMENT PROGRESSIF ET RÉSOLU DANS LES CONDUITES D’IVRESSE

VII. A.1 – UNE ENTRÉE EN CONSOMMATION RELATIVEMENT TARDIVE, PRÉLUDE À UN ENGAGEMENT PLUS INTENSE

Comme c’est le cas pour la très grande majorité des adolescents, c’est au moment du collège que la narratrice participe à ses premières réunions festives entre pairs générationnels. Certains de ses camarades consomment déjà de la bière à ces occasions, mais elle n’est pas intéressée par ce type d’usage¹. Cette indifférence est d’autant renforcée que l’alcool ne lui est pas familier puisque ses parents, dont le père est de religion musulmane, n’en consomment pas². Elle insiste également au sujet de ces premières soirées sur le fait qu’elle rentrait assez tôt (« minuit grand max »), signifiant le régime de limitation lié au contrôle parental dans lequel elle se situait alors. Sa participation aux « boums » demeure très limitée (la narratrice s’étend d’ailleurs très peu dans son récit sur cette séquence préliminaire de sa trajectoire d’usagère), et c’est réellement à partir de son entrée en seconde que débute son engagement dans l’univers des pratiques festives juvéniles.

Son année de seconde constitue une phase de transition dans ses réseaux de sociabilité amicale. Elle s’éloigne de ses copines du collège dont certaines redoublent leur troisième ou choisissent une autre voie que celle du lycée (sa meilleure amie du collège part en CAP). Les copines qui la suivent au lycée se retrouvent dans d’autres classes que la sienne ; la narratrice continue de les fréquenter lors des interours et à l’occasion de quelques soirées festives (prolongeant les boums du collège), mais les relations se distendent pour presque disparaître à la fin de l’année

¹ « [Enquêteur : Est-ce qu’au collège avant, donc... entre 12 et 15 ans, est-ce que tu sortais...] *Non, je sortais pas plus que ça. Non, non, non.* [Enquêteur : C’est vraiment au lycée que t’as rencontré un nouveau groupe de copines, et que là t’as commencé à sortir...] *Au collège j’ai eu quoi, allez, deux trois boums et encore quoi, donc, et à minuit c’était fini, donc...* [Enquêteur : Y avait de l’alcool ?] *Oui y-avait de la bière.* [Enquêteur : Toi ça t’intéressait pas du tout...] *Non, non.* » ; « *Oh ouais c’est vrai qu’on a fait quelques boums... mais moi je consommait pas.* [Enquêteur : Tu consommait pas...] *Non.* [Enquêteur : Donc là ces boums tu...] *J’y touche absolument pas.* [Enquêteur : T’y touches pas...] *Et je rentre le soir.* [Enquêteur : Tu rentres le soir...] *Ouais, minuit grand max, quoi.* »

² « [Enquêteur : Alors attend, déjà y-avait pas d’alcool à la maison...] *Ah ouais, non.* [Enquêteur : Et toi... donc y-a pas eu de fêtes de famille, de...] *Bah y-avait des fêtes de famille, mais sans alcool.* [Enquêteur : Sans alcool, y-a pas eu d’autres occasions, autre que... avec les amis...] *Bah du côté de ma mère, ils sont Français, donc si y en avait mais... non, j’en consommait pas parce que j’étais habituée à pas... »*

de seconde. Dans le même temps, la narratrice rencontre dans sa classe deux nouvelles amies qui vont former le groupe des « filles » (selon son appellation).

Avec les « filles », la narratrice découvre à partir de la fin de son année de seconde (elle est alors âgée de 16 ans) de nouveaux styles de sorties festives typiques du lycée : les sorties du samedi après-midi dans les bars ; et les sorties du vendredi soir lors desquelles les lycéens dinannais ont, comme dans d'autres villes bretonnes (et de façon analogue aux « jeudis étudiants »), l'habitude de se réunir dans les espaces publics du centre-ville (rue piétonne, parc) (nous y reviendrons par la suite). C'est dans ce contexte que l'adolescente s'initie à l'usage d'alcool qu'elle n'a alors jamais consommé. Sa première expérience s'effectue avec ses deux nouvelles amies lors d'une sortie dans un bar ; la narratrice se remémore avoir bu un « monaco » (mélange de bière, limonade et sirop de grenadine) qui constitue une parfaite entrée en matière pour s'initier aux usages de boissons alcoolisées³. Encore rares à la fin de son année de seconde et pendant l'été qui suit, les sorties avec les copines deviennent plus fréquentes dès le début de sa première année de première⁴ : les affinités avec les copines s'affirment⁵, tandis que les limitations parentales se desserrent légèrement grâce à la mère (nous y revenons plus loin)⁶.

La narratrice consomme alors assez régulièrement de l'alcool dans le cadre des sorties en ville avec ses copines (environ une fois par semaine pour les sorties d'après-midi dans les bars, plus rarement pour les sorties en soirée), mais ne connaît pas encore l'ivresse puisque ces usages se limitent à une ou deux bières par occasion⁷. Elle peut néanmoins observer ce type de comportement chez ses amies qui ayant débutées leur consommation entre pairs au collège sont déjà engagées, comme de nombreux autres camarades lycéens, dans des conduites

³ « [Enquêteur : Et la première conso c'est une bière dans un bar...] *Ouais, c'est ça.* [Enquêteur : C'est ça...] *Un monaco ! [...]* *Un goût de fraise, pour commencer... on y va soft, pas trop de goût, pas le goût de la bière trop prononcé...* [elle rit légèrement] »

⁴ La narratrice va redoubler sa classe de première ; aussi, pour distinguer ces deux années nous parlons de la « première année de première » et de la « seconde année de première ».

⁵ « *Je les rencontre en seconde, et je traîne vraiment* [elle souligne ce mot] *en première.* » ; « [...] *voilà avec les nanas de la classe on commence vraiment à créer des affinités, quoi.* »

⁶ « [Enquêteur : Et donc là tu avais quand même des permissions de sortir le soir... en seconde et en première...] *...Non, pas tant que ça... Non, non, non, seulement quand mon papa était pas là. Et... et puis fallait pas non plus que ce soit tous les week-ends... le vendredi et le samedi, c'était... occasionnel, encore.* [Enquêteur : Et dans l'année t'avais quand même...] *Quelques sorties* [en soirée], *ouais.* [Enquêteur : ...et avec possibilité de rentrer à quelle heure du coup ?] *...J'arrivais à négocier 1h, 1h et demie. Vu qu'elle* [ma mère] *venait me chercher, j'avais pas encore le permis.* »

⁷ « *Ouais, une bière, ça tournait à quoi, une bière à la semaine, quoi...une ou deux bières, quoi.* » ; « *Bah après il y-a eu, entre la première et la soirée, y-a eu quand même quelques fois où je suis sortie en ville avec les filles boire un coup.* [Enquêteur : Mais tu buvais pas plus.] *Non, bah une... deux...* [Enquêteur : Pas au point de ressentir les effets de l'ivresse ?] *Non, non, non.* »

d'alcoolisation excessive⁸. Les copines sont néanmoins jugées comme relativement sages (« sérieuses »)⁹. À côté des nouveaux types de fête (sorties dans les bars et rassemblements dans les espaces publics de la ville), la narratrice continue de fréquenter des soirées plus classiques comme les fêtes d'anniversaire organisées dans des lieux privés (domicile des parents, salle louée) s'inscrivant dans le prolongement des boudoirs du collège même si elles ne se réalisent plus nécessairement avec les mêmes groupes d'amis. Toutefois, la participation de l'adolescente à ce type de soirée demeure limitée puisqu'elle n'est toujours pas autorisée par ses parents à rester dormir sur place.

VII. A.2 – LA « PREMIÈRE IVRESSE » : UNE EXPÉRIMENTATION ASSUMÉE LIÉE À UN DESSERREMENT DU CONTRÔLE PARENTAL

La première ivresse intervient à la moitié de la première année de première, aux alentours du mois de janvier (la narratrice native du début d'année est alors à peine âgée de 17 ans). Le contexte n'est pas celui d'une sortie en ville comme pour la première consommation mais d'une fête d'anniversaire organisée par une camarade lycéenne¹⁰. Les parents de cette jeune fille ont loué à cette occasion une salle dans laquelle les adolescents conviés à l'anniversaire passeront seuls (sans adultes) la nuit. Pour la première fois la narratrice est autorisée à rester dormir sur place. Cette permission parentale (dont nous verrons plus loin qu'elle est le fait de la mère seule qui n'en informe pas le père) est décisive puisque c'est elle qui rend possible le passage de cette étape majeure de toute trajectoire de « buveur » que constitue la première ivresse. Ainsi, la jeune femme souligne le contexte de « limitations » dans lequel elle se trouvait à cette époque :

- Et donc là, la première cuite tu t'en rappelles du contexte, comment c'était...
- *Oh c'était en soirée, parce qu'on sortait pas encore vraiment en ville, à cette époque-là on n'avait pas encore nos permis. Enfin, y'avait les parents mais bon... de se prendre une murge alors que les parents arrivent... ça fait moyen. On avait encore des limitations. On avait encore des limites d'heure, quoi.*

⁸ « [Enquêteur : Et pour tes copines, c'était... elles avaient déjà [connu l'ivresse]...] *Oh oui !* [Enquêteur : Et du coup elles t'en parlaient ?] *Oh je les avais même déjà vu, je pense... ouais, quand toi t'arrives au Jardin anglais [parc du centre-ville], c'était le petit coin, et que... y en a une qui est déjà un peu pompette et donc tu te dis... bah toi tu viens pas juste d'arriver, déjà !* »

⁹ « [Enquêteur : Elles, elles buvaient depuis le collège ?] *Bah pas plus que ça, non elles étaient quand même assez, ouais non, elles étaient quand même assez sérieuses.* »

¹⁰ « [Enquêteur : Donc t'as 17 ans et... et donc tu fais ta première soirée où tu te prends une cuite... mais cette soirée-là en particulier est-ce que tu t'en rappelles ?] ... *Ouais... je m'en rappelle, c'était en salle des fêtes ça devait être l'anniversaire d'une copine, sûrement, ouais qui était du tout début d'année elle aussi..., ouais, ça devait être ça... Ça devait être son anniversaire tout simplement... sans plus, quoi.* »

Si elle bénéficie déjà, comme nous l'avons vu, de quelques libertés (elle peut retrouver ses amies en ville certains soirs ou participer de temps en temps à des soirées d'anniversaire), ses sorties festives sont encore bridées par le contrôle parental qui s'exerce notamment en matière d'horaire (minuit voire 1h du matin maximum) et de mobilité (ne disposant pas du permis de conduire, la narratrice recourt à sa mère pour assurer à minima les trajets retour de ses sorties). Aussi, quand la narratrice explique qu'à cette époque elle ne « sortait pas encore *vraiment* en ville », elle signifie le contraste entre cette période intermédiaire lors de laquelle ses sorties sont possibles mais sont encore assez fortement cadrées par ses parents et la phase suivante dans laquelle ce contrôle ne s'exercera plus ou beaucoup moins : sortir *vraiment* en ville, c'est sortir sans devoir demander l'autorisation à ses parents, ni être tributaire de leur présence pour se déplacer, c'est-à-dire être reconnu comme un acteur autonome, capable de décider *soi-même* des lieux, horaires et autres contenus de ses sociabilités festives¹¹.

La narratrice établit également à travers le récit de sa première ivresse (et plus largement de ses premières soirées alcoolisées) une opposition stricte entre « ivresse alcoolique » et « parents »¹². Elle insiste sur l'incompatibilité de ces deux dimensions : hors de question pour elle d'être « déchirée » devant sa mère lorsque celle-ci vient la chercher. L'opposition entre ivresse et parent (et par extension entre « ivresse » et « enfance » dans la mesure où ce qui est désigné à travers le parent c'est la relation parent-enfant) à une portée symbolique d'autant plus importante pour la narratrice que celle-ci établit, comme nous le verrons, une forte contradiction entre le personnage de son père et certaines conduites d'excès (particulièrement en matière d'alcoolisation). Toutefois, au-delà de ce cas singulier, cette opposition constitue une forme que nous retrouvons dans la presque totalité des récits que nous avons recueillis dans cette recherche. Le caractère générique de cette opposition nous laisse supposer que les premières expériences de l'ivresse alcoolique (voire d'ivresse liée à d'autres substances psychoactives) constituerait un « séparateur symbolique » de l'enfant et du non-enfant que de nombreux jeunes mobiliseraient pour signifier, mettre en scène le passage du seuil anthropologique majeur que

¹¹ La reconnaissance de cette autonomie n'est pas contradictoire, voire nécessite souvent un soutien moral et matériel de la part des parents (par exemple, en finançant le permis de conduire ou en prêtant la voiture familiale pour les sorties).

¹² « [...] de se prendre une murge alors que les parents arrivent... ça fait moyen. » ; « [...] j'ai pas du tout envie d'être dans l'état... bourrée devant ma mère [...] » ; « [...] bah d'habitude, voilà, on s'arrête de boire à partir de telle heure, enfin dès que tu commences à... enfin tu sais qu'il faut pas aller au-delà de deux-trois bières quand... y-a tes parents qui arrivent, machin... t'as pas envie d'être déchirée devant eux... Mais là, nous on sait qu'en l'occurrence, ils seront pas là donc bah... tu t'arrêtes pas ! [Elle rit] »

constitue la sortie de l'enfance ; et ceci dans un contexte où la reconnaissance de ce passage par le monde adulte serait défaillante ou insuffisante.

Il faut souligner que la première ivresse constitue une véritable *expérimentation*, au sens où elle s'intègre dans un plan cohérent, assumé et maîtrisé¹³. C'est ainsi en connaissance de cause que la narratrice prend l'initiative de demander à sa mère l'autorisation de découcher. C'est également en connaissance de cause qu'elle et ses copines choisissent une boisson appropriée à ce dessein : la vodka-orange « William Pitterson¹⁴ » qui, outre son goût sucré qui masque l'amertume de l'alcool (comme la bière-limonade de la première consommation), a pour avantage d'être peu chère (on la trouve aux alentours de six euros dans les supermarchés)¹⁵. Fût-elle diluée et de piètre qualité, cette boisson prend une valeur supplémentaire par rapport aux bières jusqu'ici consommées dans la mesure où elle constitue « le premier alcool fort ». Il faut également remarquer que la narratrice ne s'engage pas à corps perdu dans cette expérience puisqu'elle conserve une relative maîtrise de la situation et s'estime « raisonnable »¹⁶. Certes, elle franchit une frontière qui la fait entrer dans l'univers des buveurs excessifs, mais elle sait s'arrêter au moment opportun : l'adolescente passe le seuil de l'ivresse pour en apprécier les effets euphorisant (« boire un petit peu plus » pour être « joyeuse ») sans verser dans un état d'ébriété trop avancé (qu'elle expérimentera dans la suite de son parcours) qui aurait été synonyme de malaise et/ou de perte de contrôle (« tituber » ; « gerber partout »). En résumé, la

¹³ « [Enquêteur : Et donc c'était la première fois où tu avais le droit de découcher comme ça...] *Ouais. C'est la première fois où j'avais demandé, ouais.* [Enquêteur : Et t'avais demandé... pourquoi ?] *Bah parce que... tout le monde restait dormir, donc allons-y, restons dormir. Voilà. Comme ça voilà, y-a pas à s'arrêter de boire à telle heure parce qu'il y-a les parents qui arrivent...* [Enquêteur : Et du coup, tu savais déjà en demandant que ce serait l'occasion pour toi de boire plus...] *...Ouais, si, si, ouais, ouais, [...]. Bah c'était pas... voilà... c'était pas complètement prévu non plus, mais bon... si... si ça s'y prête, bah allons-y gaiement. Sinon, non...* [Elle rit légèrement] *Et ça s'y est prêté. »*

¹⁴ Il s'agit d'un mélange de vodka et de jus d'orange vendu tel quel dans des bouteilles de 70 cl, le breuvage titrant à 15° (ce qui est légèrement supérieur aux vins qui titrent en moyenne entre 10 et 12°).

¹⁵ « *La première cuite, je pense, ça a été vraiment, ouais à la William Pitterson.* » ; « [...], c'était qu'à la bière pour l'instant, après ça a été William Pitterson quoi, le premier alcool fort [Elle sourit]... [Enquêteur : C'est quoi ?] *C'est de la vodka-orange, je crois. À cinq euros la bouteille, ça nous faisait la soirée.* [Elle rit] [Enquêteur : Ah ouais c'est pas de la très bonne...] *Non, c'est dégueulasse.* [Elle rit] »

¹⁶ « [...] j'ai dû me dire bah vas-y, allez ce soir je me la colle je veux voir ce que c'est, enfin, pas je me la colle mais... je vais boire un petit peu plus et puis t'arrives au moment où t'es un petit peu joyeuse. Et puis là tu t'arrêtes. Enfin, moi je suis assez raisonnable donc à ce moment-là, ouais je m'arrête et... » ; « Bah, c'est je vais boire un petit peu plus, je vais en soirée, j'ai toute la nuit, avant voilà, y'avait toujours ma mère qui venait me chercher à minuit... pile... du coup... ouais, là j'avais toute la nuit donc j'avais volontairement l'intention de boire un petit peu plus pour être, voilà pour voir... pour voir, ce que ça fait d'être un petit peu plus ivre, quoi. Et... ça a été concluant ! [Elle rit] *Bah non, si tu sens, voilà, tu sens les effets de l'alcool, t'es plus joyeux... j'ai pas un alcool triste ni... donc ouais, t'es beaucoup plus joyeux... tu, tu titubes pas mais bon... t'es pas clean, quoi.* [Elle sourit] *Mais... mais après ouais, non j'ai pas... cherché non plus à... gerber partout, quoi. Je me suis arrêté voilà quand, dans l'état qui me satisfaisait.* [...] [Enquêteur : T'as bu un peu plus pour voir...] *Ouais voilà, j'étais bien et puis j'ai arrêté de boire.* [Enquêteur : T'as expérimenté un autre état, quoi...] *Ouais, c'est ça.* [Enquêteur : Sans allez pousser plus loin...] *Ouais. »*

narratrice définit et maîtrise le cadre de son expérimentation : elle se fixe des objectifs (elle veut « voir ce que ça fait »), met en œuvre des moyens appropriés, pour finalement atteindre le résultat qu'elle recherchait (« ça a été concluant »).

La narratrice avance dans sa trajectoire d'usagère en franchissant une nouvelle étape : le tout s'opère dans un temps relativement court puisque la première ivresse intervient environ six mois après la première consommation (de juin à janvier à peu près), mais sans précipitation ni brutalité (« le temps de se mettre dedans »)¹⁷. Les événements qu'elle relate s'enchaînent de manière cohérente (« de fil en aiguille »), et si elle reconnaît avoir été influencée (« engrainée ») par son milieu de manière inéluctable (« forcément »)¹⁸, elle assume en même temps son projet à la première personne (cf. extraits de la note 16). L'évocation de sa première expérience d'ivresse lui donne d'ailleurs l'occasion d'affirmer une singularité (cf. note 16 : « j'ai pas un alcool triste »).

VII. A.3 – DES USAGES D'ALCOOL SUPPORTS D'APPARTENANCE

La première année de première traduit une évolution conséquente dans les pratiques festives de l'adolescente qui dispose désormais de la possibilité de « découcher » de temps à autre pour participer à des fêtes avec ses amis (autorisation octroyée par la mère et conditionnée par l'absence du père ; cf. section B). Cette liberté s'articule avec une importance grandissante accordée aux usages d'alcool dont rend compte le passage suivant :

- Et donc pour voir si ça recoupe, là, la fin de première première et le début de ta deuxième première... grosso modo... enfin, après ta première cuite, tu continues à faire quelques sorties comme ça...
- *Ouais, c'est ça, ouais, et puis je découche de temps en temps.*
- C'est-à-dire tu vas dormir chez tes copines...
- *Ouais, c'est ça quand y-a une soirée je reste dormir sur place.*
- Et tu fais pas d'excès particuliers... ?
- *Bah... je me mine ! mais... [elle rit]*

¹⁷ « [Enquêteur : Et entre la première bière pour goûter et la première cuite, tu te souviens à peu près combien de temps il s'est passé ?] *Je dirais peut-être six mois, six mois, le temps de se mettre dedans peut-être.* »

¹⁸ « *A 17 ans, voilà, on est engrainé un peu par les copains-copines, enfin les soirées c'est ça, ils sont tous à picoler, donc... bah tu picoles aussi ! [Elle sourit] Enfin, y-a un moment, ouais, tu, tu t'y mets quoi.* » ; « *Donc... bon, j'avais bu un coup, bah allez vas-y, une bière, voilà quoi, quand on sort en ville le soir tu prends une bière, enfin voilà de fil en aiguille quoi, et puis à un moment t'arrives à la cuite ! [Elle rit] Forcément...* » ; Pour rappel : « [...] tout le monde restait dormir, donc allons-y, restons dormir. »

- Tu te mines, quand même.
- *Ouais, c'est... Bah pas non plus raide carpette, non, non, joyeuse, quoi. Joyeuse plus-plus, on va dire. C'est l'appellation qu'on avait, joyeuse plus-plus.*
- Ah oui. C'était quoi, c'était une expression que vous aviez... ?
- *Ouais, entre nanas, ouais. « Alors t'es comment ? » « Oh je suis joyeuse... plus ! »* [Elle rit légèrement] *Ça veut qu'il y-a encore un petit peu... sous la pédale, quoi. Ouais, c'était ça l'appellation, joyeuse plus-plus. Mais alors joyeuse plus-plus-plus, fallait arrêter !* [Elle rit légèrement] *Parce qu'après c'était mauvais, généralement.*
- C'est arrivé que vous disiez « joyeuse plus-plus-plus » ?
- *Oh ouais, c'était* [elle chante] *« Joyeuse plus-plus plus-plus », « Faut que j'arrête ! »* [Elle rit légèrement] *« Sinon ça va tourner au drame ! »*
- Et vous étiez toutes à peu près dans le même état ?
- *Ouais, bah quand y en avait une qu'était plus-plus-plus c'est que les autres étaient pas loin, en général... Et qu'elles allaient la rejoindre !* [Elle rit légèrement]
- Mais plus-plus-plus vous vous arrêtiez, c'est ça ?
- *Ouais, non, ouais, ouais, non, on n'était pas quatre pattes non plus, quoi.*
- Et là c'était la période où tu consommais quoi avec tes copines... surtout de la vodka et des bières ?
- *...Ah oui, ah oui, William Peterson... Ouais c'était ça, ouais de la vodka à l'orange, quoi. Et de la bière aussi. Les deux.*
- Et donc là en fait tu... consommes quand même pas mal...
- *...Ouais ! Enfin, pas mal... tout est relatif, j'ai envie de dire !* [Elle rit légèrement]
- Oui c'est vrai ! Mais du coup ça faisait quelles... ?
- *Quelles quantités... ? Par soir ?*
- Bah une soirée typique, lors de ta deuxième première par exemple ?
- *Une soirée typique...*
- Avec tes copines...
- *Bah quand on avait essayé de se bourrer la gueule c'était... la William Peterson... chacune, quoi.*
- Ah ouais d'accord.
- *Bah... c'est dilué, hein.*
- Ouais une bouteille de mélange...
- *Ouais, bah généralement on n'arrive pas à la fin.* [Elle rit légèrement] *On en prévoit une chacune, mais on n'arrivait pas à la fin. Ou on est trop ivres, ou c'était l'écoeurement, quoi c'était...* [Elle s'imagine] *Rien que d'en reparler, ça me...*

À l'instar de ses deux amies (et sans doute de la plupart des autres jeunes qu'elle fréquente dans ce type de soirée), la narratrice boit désormais systématiquement jusqu'à l'ébriété, et dans des proportions qui dépassent l'état « joyeux » expérimenté lors de la première ivresse. L'usage d'alcool participe fortement à la cohésion du groupe d'amies qui se constituent une culture propre en la matière. En témoigne l'élection d'une boisson commune : la vodka-orange qui n'est pas n'importe quelle vodka-orange puisqu'elle porte un nom (qui est une *marque* : « William Pitterson »). En témoigne encore l'invention de l'expression « joyeuse plus-plus » (et ses déclinaisons) qui a pour objet la description de l'avancée de l'état d'ivresse. En même temps qu'elle exprime la singularité du groupe qui imprime sa marque personnelle dans la langue, cette « appellation » rend compte de la connivence qui s'établit entre les trois amies qui, s'interpellant (« alors t'es comment ? ») et s'informant de leurs états respectifs au cours de la soirée, réalisent qu'elles traversent une expérience commune ; qui plus est, qu'elles avancent dans l'alcoolisation à un rythme proche puisqu'elles se tiennent « pas loin » les unes des autres et finissent généralement par se « rejoindre ».

Dans cette perspective, on peut envisager que l'emploi de l'expression « joyeuse plus-plus » et de ses déclinaisons participe d'une forme de régulation (précisément de *codification*) des conduites des adolescentes qui sont en quelque sorte incitées à ajuster leurs usages afin de préserver une relative cohérence entre leurs états. Cette dimension normative s'exprime de façon exemplaire à travers la désignation d'un seuil ultime d'alcoolisation (« plus-plus-plus ») qu'il s'agit de ne pas dépasser puisqu'il est associé à la règle de comportement « faut que j'arrête ». Ainsi, les trois amies s'en tiennent à un niveau de consommation que d'aucuns pourraient juger « excessif » voire « extrême » pour des jeunes filles de 17 ans¹⁹, mais qui demeure inscrit dans la normalité d'un groupe de pairs pour lequel il est d'usage dans le contexte des fêtes où l'on « découche » de s'enivrer, parfois au point d'être « trop ivre » ou « écœuré ». La narratrice a de ce point de vue pertinemment raison d'affirmer – dans une clairvoyance toute sociologique – qu'en la matière « tout est relatif ».

Pour le dire autrement, le régime d'usage dans lequel s'inscrit leur pratique est bien celui, proprement festif et typiquement juvénile, du « trop boire », c'est-à-dire d'un mode

¹⁹ La bouteille de William Pitterson (70 cl à 16°) est équivalente en termes d'alcoolémie à deux litres de bière, c'est-à-dire à huit « demis » de bière servis dans les bars. La narratrice indique néanmoins qu'elle et ses amies ne finissent jamais complètement la bouteille qu'elles ont prévue pour chacune ; on peut donc supposer que leur consommation moyenne se situe autour de l'équivalent de six à sept demis de bière.

d'alcoolisation visant à *jouer* avec les limites et à produire de l'excès. À cet effet, les adolescentes prévoient toujours une quantité d'alcool supérieure à ce qu'elles consommeront en réalité (« on n'arrivait pas à la fin »), et elles vont d'une certaine manière au bout de leurs limites puisqu'elles s'arrêtent presque physiquement contraintes par ce que la narratrice désigne comme « trop » d'ivresse ou « écoeurement ». Cependant, la définition partagée de seuils dans la progression de l'ivresse indique que les adolescentes conservent un certain sens sociologique de la situation, que celle-ci n'est pas totalement désorganisée. Et l'on suppose que les adolescentes peuvent s'appuyer sur ces repères collectivement institués pour mettre en œuvre leur capacité axiologique d'autocontrôle. C'est ainsi qu'elles ne basculent que rarement (du moins peu fréquemment) dans l'ivresse radicale désignée par les expressions « mauvais » ou « quatre pattes ». Ainsi, l'espace festif est bien celui d'une transgression, d'un dépassement des limites mais cet excès ne prend sens socialement, ne se mesure qu'à travers l'institution de repères et de codes qui, d'être toujours susceptibles d'être dépassés, enfreints, n'en manifestent pas moins le maintien d'une forme de structuration.

À côté de « joyeuse plus-plus », le recours de la narratrice à des expressions plus communes, bien que de nature argotique, comme « se miner », être « raide carpette » ou « quatre pattes » souligne l'inscription de la jeune femme dans l'univers culturel du « trop boire » dont ces locutions sont caractéristiques.

L'année suivant sa première classe de première, la narratrice redouble tandis que ses deux amies passent en terminale. Cette séparation entame quelque peu leurs relations dans la mesure où elles ne « traînent » plus quotidiennement ensemble. Toutefois, la narratrice fréquente toujours ses deux copines en dehors du lycée pour des après-midis en ville dans les bars (occasion de boire une ou deux bières sans ivresse) ou dans le cadre plus nettement festif des soirées de type anniversaire lors desquelles elle est autorisée (par sa mère) à découcher et s'enivrer alors en buvant de la vodka-orange (selon le mode décrit dans l'extrait précédent). Ces soirées festives restent néanmoins plutôt rares car toujours conditionnées par l'autorisation de la mère et l'absence du père²⁰. Parallèlement, la narratrice se lie d'amitié avec quatre garçons de sa classe – déjà amis entre eux – qui vont former le groupe des « gars » (la narratrice les appelle d'abord les « gars de ma classe » puis elle utilise tout au long de son récit l'expression « les gars »). Les gars sont caractérisés de façon essentielle par leur excentricité qui est synonyme pour la jeune

²⁰ À partir des indications de la narratrice (cf. ci-après), on peut estimer le nombre des soirées où elle découche à environ sept dans l'année.

filles de libération, d'émancipation vis-à-vis d'un milieu familial marqué par des limitations importantes (émanant du père) et un sentiment d'enfermement qui en résulte (cf. section suivante). La narratrice commence à sortir avec les gars au cours de cette seconde année de première où elle les rencontre. Elle s'initie en leur compagnie à l'usage du vin blanc qui constituera bientôt son nouvel alcool de prédilection ; elle découvre également avec eux l'usage de cannabis dont elle va devenir assez rapidement, et jusqu'à aujourd'hui, une consommatrice quotidienne. En dépit de ces initiations les pratiques festives avec les gars sont encore balbutiantes en cette fin d'année de seconde première, et c'est réellement durant l'année de terminale qu'elles prendront toute leur envergure, devenant le pôle central des sociabilités amicales de la narratrice (cf. section C).

L'intensification des pratiques festives avec les gars (synonyme d'intensification des conduites d'excès) s'inscrit dans ce que la narratrice définit comme une phase de « lâchage total » qu'elle fait effectivement débiter à peu près avec l'entrée en terminale et dont elle associe le déclenchement à un événement majeur de sa biographie qui intervient quelques temps auparavant (au cours de sa seconde première) : le décès de son père.

VII.B – SE SITUER FACE AUX MODÈLES PARENTAUX

VII.B.1 – UN PÈRE AUTORITAIRE QUI INTERDIT ET CONTRÔLE

Le décès du père est sans doute l'évènement majeur du récit de la jeune femme qui y fait régulièrement référence et le met en rapport avec nombre d'évolutions de sa trajectoire d'usagère, voire de sa biographie en général. L'importance prise par cet épisode traduit l'attachement à la figure du père qui constitue un référent identitaire de premier plan à partir duquel la jeune femme se définit dans un rapport ambivalent de fidélité et de contestation.

Le père est présenté comme un personnage *autoritaire* et *rigoriste*, cette sévérité étant mise en relation directe avec son appartenance ethnique et religieuse (« un rebeu musulman »)²¹. Les exigences du père se manifestent en matière éducative par un très fort contrôle exercé sur la

²¹ « [Enquêteur : C'est lui qui était plus autoritaire [parmi les deux parents]...] Ah oui, c'était l'autorité. Ah oui, oui, complètement. [Elle rit] Complètement ! Un rebeu musulman, oui c'est assez autoritaire. »

narratrice et ses sœurs qui n'ont pas le droit de fréquenter des garçons²², ni de sortir avec des amies, ou alors très exceptionnellement et jamais en soirée²³. Ces interdits sont en relation avec un tabou portant sur la sexualité féminine, dont il est inconcevable qu'elle soit pratiquée par une jeune fille non-mariée, qui plus est vivant chez ses parents²⁴. Enfin, les usages récréatifs de substances psychoactives sont évidemment eux aussi totalement proscrits. L'interdit portant sur l'alcool prend une valeur particulièrement prégnante puisque l'usage de cette substance fait l'objet dans la religion musulmane d'une prohibition plus explicite que celui des autres drogues²⁵. Dès le début de l'entretien, la narratrice oppose d'ailleurs très nettement « alcool » et « papa musulman » en se reliant de façon essentielle à ce second terme²⁶. Nous verrons du reste comment la jeune femme associera plus tard sa décision de cesser les usages d'alcool à la suite de sa grossesse et de la naissance de sa fille à une manière de renouer avec son identité musulmane, et ainsi avec son père (cf. section D).

Le cannabis constitue, par contraste avec l'alcool, une drogue dont l'interdiction est ambivalente. Nul doute pour la narratrice que son père aurait réprouvé qu'elle eût usé de cette substance alors qu'elle était adolescente (et peut-être même au-delà, étant adulte), mais à la différence de l'alcool le père était lui-même usager de ce produit qu'il cultivait à son domicile et fumait quasi quotidiennement²⁷. L'usage du père est ancien et la narratrice le repère à partir du moment où elle veille un peu plus tard le soir. Cependant, c'est seulement à l'âge de 16 ans, à l'occasion d'une mésaventure de sa sœur cadette, qu'elle prend conscience qu'il s'agit d'une

²² Pour ce qui est du champ extra-scolaire, puisqu'à l'école le contrôle parental ne s'applique pas ; la narratrice explique d'ailleurs avoir eu des amis garçons dès le collège même si, comme la plupart des adolescentes de cet âge, ses amis étaient très majoritairement des filles.

²³ « [Enquêteur : Et ton père il surveillait vos fréquentations aussi ou...] *Ah on n'avait pas le droit d'avoir de copain garçon.* [Enquêteur : Ah oui ?] *Ouais.* [Elle rit légèrement] *Ouais ! Mais du coup... oui.* [Enquêteur : Tu pouvais pas avoir de copain garçon...] *Non. Je pouvais difficilement aller chez une copine, et... Par contre, y'avait pas de soucis à côté de ça, on avait ce qu'on voulait, mes copines pouvaient venir autant de fois qu'elles voulaient à la maison, le nombre qu'elles voulaient, enfin... Mais c'était les garçons...* »

²⁴ « *Bah déjà, le sexe. Rien que le sexe.* [Elle rit] *Bah c'est... chez les musulmans faut être vierge jusqu'au mariage.* »

²⁵ « [...] *dans l'Islam y-a pas d'alcool.* » ; « *Bon, à côté de ça c'est vrai quand même que les prods... c'est pas non plus conseillé...* [Elle sourit] *Mais c'est pas écrit explicitement !* [Elle rit] [Enquêteur : Alors que l'alcool...] *Ouais !* »

²⁶ « [Enquêteur : [...] dans ton questionnaire je voyais que tu avais eu ta première consommation, et peut être ta première ivresse, à l'âge de 17 ans...] *Ouais 17 ans.* [...] [Enquêteur : Mais ça veut dire qu'avant t'avais pas du tout consommé d'alcool ?] *Jamais, non. Mon papa est musulman.* [Enquêteur : D'accord.] [Elle sourit] *Donc par conséquent, moi aussi, [...].* »

²⁷ « [...] *si mon père buvait pas il fumait.* [Elle rit] [Enquêteur : Du tabac ?] *Non du cannabis aussi.* [...] *Ouais.* [Elle rit] [Enquêteur : Il fumait à la maison... devant vous...] *Non, non, c'était toujours le soir quand on était couchées, enfin moi je tardais donc forcément tu vois à un moment quoi, mais... toujours à l'écart quand même, pas spécialement devant mais on savait parce qu'il cultivait aussi. Donc...c'était moins... c'était moins... si, c'était interdit avant aussi, mais c'était moins...* »

drogue, qui plus est illégale²⁸. Cette découverte n'entame pas pour autant l'image de rigueur et d'intégrité qu'elle attribue à son père :

- Et qu'est-ce que tu as pensé [quand tu as appris que le cannabis est une drogue illégale] ?
- *Bah j'ai rien pensé du tout, hein, j'ai jamais vu que c'était mal parce que j'ai jamais vu mon père dans des états catastrophiques, bien au contraire, je l'ai même jamais vu... défoncé.* [Elle sourit]

L'usage de cannabis du père n'est pas perçu comme quelque chose de « mal » (sociologiquement inconvenant ou axiologiquement immoral) dans la mesure où il n'outrepasse pas certaines limites : le père ne fume pas en présence de ses filles, et surtout il ne manifeste jamais d'état d'ivresse, la narratrice indiquant ne l'avoir jamais vu « défoncé ». On voit comment la jeune femme institue une frontière entre ce que l'on pourrait nommer en reprenant les notions de l'addictologie un usage « simple » (qui peut être régulier mais n'entraîne pas de complication somatique, émotionnelle et/ou relationnelle) et un usage dit « nocif » ou « abusif » générateur de difficultés dans la relation à soi et aux autres²⁹. Autrement dit, ce qui est « mal » selon le référentiel paternel tel que défini par la narratrice, ce n'est pas l'usage de cannabis en lui-même, mais un usage qui serait facteur de désordre, de renversement (comme le signifie proprement le terme « catastrophique ») et donnerait à voir une image de l'excès (la défonce) profondément antinomique avec ce que représente le père. Ainsi, l'usage de cannabis relativise quelque peu l'austérité du père dont la narratrice suppose qu'il lui permettrait de « se détendre »³⁰, mais il demeure cohérent avec son image d'homme rigoureux dans la mesure où il ne donne pas lieu à des désordres, des débordements. Nous reviendrons plus loin sur l'usage de cannabis de la narratrice en montrant qu'après y avoir recouru dans une optique de défonce elle le fera évoluer vers une pratique semblable à celle de son père (cf. section D).

²⁸ « *Donc ça, j'ai su très tard que c'était illégal, aussi. [...]* [Enquêteur : Et à quelle âge tu as compris que ton père fumait du cannabis et que c'était une drogue... que ça faisait de l'effet, par exemple comme on boit de l'alcool...] *J'avais... je dirais 16... ans, 16 ans. [...]* *Ouais,* [Elle sourit] *parce qu'en fait, pour la petite anecdote, ma sœur était partie, elle, elle était en troisième, elle est partie chourer à Super U des conneries quoi, avec ses copines parce qu'elles avaient [inaudible], sauf que cette fois-ci elle s'est fait gauler et qu'elle avait chouré... [...]* *Et... elle s'est fait griller, sauf qu'en fait juste avant elle avait chouré 15 grammes à peu près de beuh à mon père. Et du coup en fait ils l'ont grillée au Super U avec. Donc t'imagines un peu les conséquences que ça a eues. [...]* [Enquêteur : Elle avait identifié ce que c'était.] *Elle avait très bien identifié ce que c'était parce qu'elle trainait... [Enquêteur : Avant toi.] Oui, avant moi. [...]* *Et donc là, ouais j'ai su parce que forcément ils ont appelé les gendarmes gningsin... "Et pourquoi ?" "eh ben parce que..." Bon je savais un petit peu que c'était, mais sans plus, je ne mesurais pas vraiment l'impact que ça pouvait avoir. Et là j'ai su.* [Elle rit] »

²⁹ Des informations complètes sur ces notions sont disponibles sur le site www.intervenir-addictions.fr (URL : <https://intervenir-addictions.fr/intervenir/les-niveaux-dusage-substances-psychoactives/>).

³⁰ « [Enquêteur : Et ça lui apportait quoi à ton père de fumer tu penses ?] *...Bah je pense que c'était pour se détendre, c'était le soir, après la journée, donc ouais je pense que c'était un petit peu pour décompresser.* »

En complément du fort contrôle qu'il exerce, la sévérité du père s'articule avec une absence de dialogue sur des sujets sensibles comme la sexualité ou l'ivresse qui constituent de véritables « tabous » (ce qui ne signifie pas que la narratrice n'avait pas d'échanges avec lui sur d'autres sujets)³¹. Malgré sa tendance autoritaire, le père est conçu par sa fille comme un personnage bienveillant qui ne cherche pas écraser ses enfants, à les maintenir tyranniquement sous son joug, mais s'emploie à les faire grandir dans un cadre qu'il estime être le meilleur : les interdits s'inscrivent dans un souci de protection (« il nous a toujours préservés ») et ne sont pas antinomiques avec une forme d'élévation, d'initiation qui prélude à travers des apprentissages à une future vie autonome (« il t'apprend la vie »)³². Le père s'avère d'ailleurs très soucieux de la réussite scolaire et professionnelle de ses filles, incitant son aînée à s'engager dans des études de médecine après son bac scientifique. Le cadre institué par le père n'en demeure pas moins synonyme d'*enfermement* pour la narratrice qui le décrit rétrospectivement comme une « bulle »³³. Un « paradis » avec si peu de liberté qu'il ne pouvait devenir qu'étouffant à l'adolescence.

VII.B.2 – UNE MÈRE PLUTÔT COMPLICE QUI AUTORISE

Contrastant avec l'intransigeance et la fermeture du père, la mère est définie comme une personne « très tolérante », consciente qu'il est un « âge » (celui de la jeunesse : « elle a été jeune avant nous ») où le contrôle parental ne peut plus s'appliquer avec la même rigueur³⁴. La

³¹ « [Enquêteur : [...], est-ce que tu as eu l'occasion d'en parler avec lui [de la consommation de cannabis], ou même de la consommation d'alcool...] *Non. Non, non, jamais. Non, non, jamais, en fait c'était assez tabou avec mon père on parlait pas vraiment... sexualité, alcool et... tabac. [...], comme je te dis on n'en parlait pas.* »

³² « *Bah mon père il nous a toujours préservés... du monde extérieur entre guillemets, parce qu'il sait comment on aurait pu devenir quoi. [...]* Enfin c'était tout ça mon père il voulait nous préserver... » ; « *Non il [mon copain] m'a fait découvrir des trucs mais à côté il m'a quand même mis des barrières, enfin bah au final ça fait comme un père quoi, un père te fait découvrir des trucs mais...* [Enquêteur : Et ton père il t'a fait découvrir des trucs ?] *Bah comme un papa, je pense.* [Elle rit] *Non ?* [Enquêteur : Qu'est-ce qu'il t'a fait découvrir ?] *Bah c'est plein de petites choses, il t'apprend la vie quoi, comme j'entends, quand je dis découvrir, voilà j'entends faire découvrir plein de petites, il t'apprend, voilà, il est constamment... dans l'apprentissage quoi.* »

³³ « [Enquêteur : Et tu disais quand tu parlais de ton père que c'était quelqu'un... qui mettait un cadre...] *De très dur, ouais.* [Enquêteur : ...mais à l'intérieur de ce cadre-là t'avais l'impression quand même d'être...] *Bah c'est comme genre... bah je vais pas dire le paradis, mais je vais dire c'est, t'as tout... dans une bulle, en fait c'est une bulle. On a tout ce qu'on veut, on apprend ce qu'on veut, mais on est dans une bulle.* [Elle rit légèrement] *On n'a pas spécialement de contact avec l'extérieur... oh y-a la famille hein, mais, si j'ai, mes copines peuvent venir à la maison, je peux inviter autant de copines que je veux, mais c'est tout, je peux pas sortir avec elles et... je peux pas inviter de copain. Donc c'est, voilà quoi, il était raide à ce niveau-là quoi, [...].* » ; « *Enfin c'était tout ça mon père il voulait nous préserver...* [Enquêteur : Sur la sexualité tu parles ?] *Bah... pour tout, en fait. Ouais c'est ça, c'était un papa... trop poule, quoi.* »

³⁴ « [Enquêteur : Parce que ta mère, elle était...] *Très tolérante ! Bah elle savait bien que c'était... Elle nous laissait profiter un petit peu. Qu'on soit pas non plus... sauvages. Enfin, sauvage non c'était pas ça, je pense pas vraiment mais... ouais elle nous laissait un peu profiter de la vie et puis voilà... c'est l'âge, quoi. Bon allez !* [Enquêteur : Donc du coup ta mère... elle trouvait que les positionnements de ton père étaient excessifs...] *Voilà, c'est pour ça*

mère conteste certains aspects du positionnement éducatif du père sans s'opposer à lui frontalement dans la mesure où une telle opposition s'avèrerait inutile³⁵. Elle octroie donc certaines libertés à ses filles, mais de manière modérée (cf. note 34 : « des petites sorties » pour respirer « un petit peu »³⁶). Surtout, la condition de telles permissions est que le père n'en ait aucun écho, ce qui nécessite qu'il ne soit pas présent au moment où elles se réalisent³⁷.

Ainsi, les quelques soirées festives de la narratrice à cette période s'organisent en fonction des absences du père qui, heureusement pour l'adolescente, se rend certains week-ends à Rennes pour s'occuper de son propre père invalide³⁸. La narratrice est néanmoins privée de toute sortie nocturne pendant environ cinq mois dans l'année : période où la saison des marchés (lieu d'activité des parents) bat son plein et où le père ne rend pas ou peu visite à son père³⁹. Cette alternance constitue le père comme le référent ultime auquel s'ordonnent non seulement la régularité des soirées mais la possibilité même d'y participer. L'emploi de l'expression « le chat est parti, les souris dansent » (cf. note 38) traduit l'état de subordination dans lequel se situent la narratrice et ses sœurs vis-à-vis du père ; quant à l'emploi du verbe s'évader (cf. aussi note 38 : « je m'évadais »), il renvoie à l'état d'enfermement, déjà exprimée notamment à travers l'idée de « bulle », d'un monde coupé de l'extérieur et duquel il est difficile de sortir.

qu'elle nous autorisait à avoir des petites sorties, histoire de nous faire souffler quand même un petit peu, parce que elle a été jeune avant nous, quoi. »

³⁵ « [Enquêteur : Donc du coup ta mère... elle trouvait que les positionnements de ton père étaient excessifs... [...] ...mais pas au point d'en parler avec ton père...] *Non, non, non, elle savait que ça aurait été... non, non, non, non. Les garçons et l'alcool, c'est mort !* [Elle rit] » ; « *Non, c'était pas la peine d'en parler... il aurait jamais voulu.* »

³⁶ Relevons également ce propos déjà cité précédemment : « [...] *fallait pas non plus que ce soit tous les week-ends... le vendredi et le samedi, c'était... occasionnel, encore.* »

³⁷ Au sujet de la première soirée où elle découche et expérimente l'ivresse : « *Mon papa il savait même pas que je sortais, donc...* [Enquêteur : Ah oui il savait même pas, carrément ? c'est-à-dire que ta mère lui avait pas dit ?] *Ah non. On lui dit pas. Non, mais quand je sortais il était vraiment-vraiment pas là, quoi. Il rentrait pas le soir...* [Enquêteur : Donc l'autorisation de dormir là-bas ça avait été entièrement négocié avec ta mère.] *Ouais.* [Enquêteur : Et donc ta mère t'avais autorisée sachant que ton père était pas là.] *C'est ça, exactement.* »

³⁸ « [Enquêteur : T'avais un couvre-feu pour sortir le soir...] *Ah mais je sortais seulement quand il était pas là. En fait il avait un... "il avait" parce que le pauvre est décédé, un papa handicapé, donc il fallait qu'il aille s'en occuper quand même de temps en temps. Handicapé... bon il avait fait un AVC, donc c'était un légume forcément.* [Enquêteur : Mais il était à Dinan aussi...] *Non c'était à Rennes.* [Enquêteur : Donc du coup, il allait, il passait la nuit là-bas...] *Ouais, c'est ça. Donc c'était les moments où voilà, je m'évadais, le chat est parti les souris dansent.* »

³⁹ « [Enquêteur : [...] en fait tu picolais bien avant [le décès de ton père], en première...] *Ouais, mais c'était occasionnel. Ma sortie, ouais, si c'était, allez si c'était une fois... par mois, et encore, et encore. Y'avait tout un moment où mon père il était, il était à la maison généralement, il bougeait pas... à ce moment-là j'avais pas de sortie, quoi, c'était à peu près cinq mois dans l'année où j'avais aucune sortie. Ou alors une après avec mes copines.* [Enquêteur : Donc quand tu buvais la vodka avec tes copines, tu penses que c'était encore, t'étais encore sous [...] la limitation de ton père...] *Ah ouais quand même, ouais. Parce que l'hiver c'était un, l'été il faisait les marchés, enfin ils font les marchés mes parents, donc dès que la saison commence il était tout le temps à la maison, dès que l'hiver arrive, là il allait un peu plus s'occuper de son père, et... donc moins à la maison quoi et... parce qu'on fait pas les marchés l'hiver quoi. Et... c'était à ce moment-là que moi... ma saison commençait.* »

Toujours en contraste avec le père, la mère est relativement ouverte au dialogue. La narratrice dit avoir la possibilité de se confier à elle sur des sujets qu'elle ne peut pas aborder avec son père, comme l'ivresse ou la sexualité. Ainsi, les moments où la mère vient chercher sa fille à la suite d'une soirée (à laquelle elle lui a donné le droit de participer en l'absence du père) sont l'occasion de quelques échanges sur les conduites d'alcoolisation : c'est le cas lors du retour d'un rassemblement lycéen du vendredi soir⁴⁰ ; ou à l'occasion de la première soirée où la narratrice découche et expérimente l'ivresse⁴¹. Ces deux exemples montrent que si un dialogue s'instaure entre la mère et la narratrice, chacune d'elles maintient une certaine distance. La mère fait une remarque, pose une question pour montrer son intérêt mais n'approfondit pas la conversation avec sa fille ; elle ne développe pas non plus de discours préventif pour la sensibiliser aux risques liés à telle ou telle conduite⁴². De même, la mère signifie qu'elle a connu des expériences similaires à celles de sa fille (au sujet du chewing-gum : « je l'ai faite avant toi »), mais elle ne rentre pas dans le détail de son vécu : elle ouvre la possibilité d'une identification par l'inscription de l'expérience de sa fille dans le prolongement de la sienne, mais elle lui laisse une marge d'appropriation en ne la ramenant pas strictement à son vécu ni en lui imposant des directives. Ainsi, la narratrice perçoit le positionnement éducatif de sa mère comme un accompagnement distancié (« vas-y envolé-toi... mais je suis derrière »)⁴³ : elle sait que sa mère s'intéresse à elle et peut constituer un point d'appui en cas de difficultés ou de questionnements, mais elle ne se sent en définitive renvoyée qu'à elle-même pour réaliser ses expériences, et elle se tourne vers l'extérieur pour trouver les réponses aux questions qu'elle se pose plutôt que d'interroger sa mère. Enfin, la narratrice s'emploie à conserver une image correcte face à sa mère afin de préserver sa confiance : elle soigne son apparence (« propre » ;

⁴⁰ « [Enquêteur : Est-ce que vous aviez eu déjà avant des discussions sur...] *Bah oui, parce que des fois le soir, elle venait me chercher sur Dinan... et comme elle buvait pas du tout, elle... on sent très bien une odeur de bière, même avec un chewing-gum c'est mort quoi, en gros c'était : "Samantha, je l'ai faite avant toi, hein, c'est pas ton chewing-gum qui va cacher..." Mais c'était tout quoi, elle me faisait remarquer mais elle disait rien. Elle me récupérerait pas non plus à la petite cuillère.* »

⁴¹ « [...] *ma mère est venue le lendemain.* [Enquêteur : Et du coup, est-ce qu'elle a su, [...] que t'avais bu...] *Oh ma mère a très bien deviné, oui.* [...] [Enquêteur : ...Et donc ta mère se rend compte quand elle vient te chercher le lendemain que... t'as fait la fête...] *Oh bah non, je suis tranquille... je suis propre, je suis coiffée...* [Enquêteur : Comment elle l'a su ?] *Moi je lui dis.* [...] *Je lui dis pas que j'étais déchirée, hein !* [Elle rit] [Enquêteur : Non, mais tu lui dis comment ?] *On a un petit peu bu... Ça s'arrête là, voilà. Parce qu'elle me demande forcément comment ça s'est passé si c'était bien, si c'était...* [Enquêteur : Donc tu lui dis que t'a un petit bu, et elle est-ce qu'elle te dit quelque chose ?] *Non. Non, non pas plus que ça, parce qu'elle me fait confiance donc...* »

⁴² « [Enquêteur : Est-ce qu'elle te donnait des conseils, genre attention avec l'alcool, faut faire attention...] *Non.* [Enquêteur : ...qu'est-ce que tu bois, combien tu bois...] *Non. Non même pas, non. C'est vrai que c'est marrant, mais non même pas, c'était... c'est pas tabou, mais...* »

⁴³ « *Je pense que ouais ma mère c'était pas "elles vont faire leurs expériences d'elles-mêmes", mais... presque, quoi. Et... mais bon, elle était toujours derrière quand même, au cas où... "Vas-y envolé-toi... mais je suis derrière."* [Elle rit légèrement] [Enquêteur : D'accord. Elle abordait pas frontalement le sujet...] *Non. Le sexe, pareil.* [...] *Après voilà, si moi je lui avais posé des questions je pense qu'elle aurait répondu.* [Enquêteur : Mais t'as pas posé de questions...] [Elle rit] *Non !* » ; « [...], *j'ai découvert par moi-même en fait tout ça, au final.* »

« coiffée » ; « pas à la petite cuillère ») et tempère le récit de ses expériences (« je lui dis pas que j'étais déchirée », mais « on a un petit peu bu »).

VII.B.3 – LE DÉCÈS DU PÈRE : « LÂCHAGE TOTAL » (OU COMMENT ABANDONNER PRÉCIPITAMMENT L'ENFANCE)

Dans le contexte que nous venons d'énoncer, la disparition du père est synonyme pour la narratrice – en dépit de la tristesse provoquée par cette perte – d'une véritable *libération*. Ainsi la jeune femme reconnaît que son engagement dans les pratiques festives et les conduites d'excès qui y sont associées s'est alors très fortement accentué ; ce qui la conduit à qualifier rétrospectivement la période qui a suivi le décès de son père (qui intervient à la moitié de sa deuxième année de première) de « lâchage total »⁴⁴. La narratrice intensifie sa pratique déjà instituée de l'ivresse alcoolique, et s'engage dans des usages réguliers de tabac et de cannabis⁴⁵. C'est également à cette époque qu'elle s'initie à la sexualité à travers la pratique régulière des « plans cul » qui manifeste de manière éminemment symbolique la rupture avec l'ordre paternel. Nous reviendrons ci-après – notamment à travers l'analyse de ses relations avec « les gars » – sur ces diverses manifestations (cf. section C).

Le « lâchage » se traduit également sur le plan scolaire, même s'il faudrait plutôt parler de relâchement puisque la narratrice n'abandonne pas tout investissement. La posture de retrait et d'insouciance qu'elle adopte alors rompt néanmoins nettement avec le sens de l'abnégation que lui insufflait son père :

- Donc là ta terminale tu l'as attaquée en étant... dans cette phase...
- *Toujours envie de rien foutre, en fait, j'ai perdu ma, enf, ma volonté, j'ai...*
- Ouais. Est-ce qu'il y-a un moment plus déclencheur...
- *Bah oui, le décès de mon père en fait. C'est lui qui me poussait tout le temps au cul, "faut que tu travailles", les études machin... donc il était prévu que je fasse médecine, gningnin... Et... et en fait, non, je, je n'avais pas prévu... [elle sourit] enfin, j'avais plus, plus envie, quoi. [...] Non, j'avais plus envie.*

⁴⁴ « Et... et ouais quand il est décédé par contre ça a été le lâchage total, quoi. [Elle rit légèrement] »

⁴⁵ « [Enquêteur : Donc y-a eu une augmentation [de tes consommations] au cours de la terminale, quoi...] Bah, je suis monté en flèche. »

Le père était particulièrement soucieux de la réussite de ses filles ; il nourrissait le projet que son aînée poursuive des études de médecine après le lycée et la motivait dans cette perspective. Nous ne connaissons pas les motivations exactes du père, mais sans doute cet homme, vendeur de prêt-à-porter sur les marchés, voyait-il dans ce projet – entre autres choses – un levier de promotion sociale pour sa fille, et à travers elle pour lui et sa famille. Quoi qu’il en ait été des raisons du père, on relève que son engagement dans ce projet dépassait le simple fait d’encourager et de conseiller sa fille ; et l’on peut déduire des propos de la narratrice qu’il exerçait sur elle une véritable pression (il me « poussait tout le temps au cul, "faut que tu travailles" »). Cette contrainte était semble-t-il efficace puisque la narratrice consentait alors à tenir cet engagement, tandis que la disparition de son père provoque en elle ce qu’elle qualifie de perte de volonté. Probablement cet effondrement de sa détermination traduit-il, non seulement la forte influence que le père exerçait sur elle, mais également le fait que la narratrice s’était insuffisamment appropriée ce projet auquel elle adhérait par obéissance ou fidélité à son père, sans s’y sentir personnellement associée. Ainsi est-il particulièrement significatif qu’elle oppose (« en fait, non ») la dimension impersonnelle du « *il* était prévu que je fasse médecine » à celle assumée à la première personne du « *je* n’avais pas prévu » et du « *j*’avais plus envie ».

Comme nous l’avons dit, la mise en retrait n’est pas synonyme de décrochage complet puisque la narratrice réussit à obtenir son bac scientifique à l’issue de sa terminale et part comme prévu en faculté de médecine l’année suivante ; elle restera néanmoins dans une posture de relâchement (en « mode année sabbatique ») qui la conduira à abandonner progressivement son projet⁴⁶ : elle quitte la fac de médecine au bout de seulement trois jours, s’inscrit en fac de psychologie avec l’espoir de se réinscrire en médecine l’année suivante, valide sa première année de psychologie, mais ne se réinscrit nulle part l’année suivante, mettant définitivement fin à son parcours universitaire.

⁴⁶ « [Enquêteur : Et t’étais encore dans ton projet... enfin tu parlais de ton projet médecine, etc., est-ce que...] *Ah bah oui, je l’ai gardé en tête parce que de toute façon il faut un objectif, donc je... j’allais bien passer, j’allais bien faire quelque chose après mon bac, fallait que je fasse quelque chose j’allais pas... Donc je suis quand même allée en fac [elle sourit], en médecine... et au bout de trois jours je suis partie.* » ; « [Enquêteur : [...], t’es pas allé en médecine...] *Bah si, en fait j’ai été en médecine trois jours. [...] Et après j’ai changé, et en fait comme ma coloc, ma meilleure pote était en psycho, elle me fait bah viens avec moi. J’ai dit bon bah vas-y, j’arrive.* [Elle sourit] [Enquêteur : Pourquoi t’as changé ?] *Bah, parce que je me suis dit que c’était con de niquer une année, alors que j’étais en mode année sabbatique dans ma tête. [...] J’avais encore l’optique médecine. Je sais pas pourquoi... mais je me suis dit... et sachant qu’on a droit qu’à deux chances en médecine... je m’étais dit je préfère ne pas épuiser mes deux chances, ou ma première chance, et puis je vais aller, puisque j’ai pas envie de bosser cette année...* [Enquêteur : T’étais encore dans cet état d’esprit où...] *Je veux profiter. J’ai pas envie de me casser la tête avec les études. ... Du coup, j’y suis jamais retournée.* [Elle sourit] » ; « [Enquêteur : Donc se termine ton année de fac... tu vas jusqu’au bout quand même, tu passes les partiels... ?] *Ouais quand même. J’ai eu mon année.* »

Il est intéressant de relever comment la perte d'intérêt pour la réalisation du projet d'études (« envie de rien foutre » ; « pas envie de bosser » ; « pas envie de me casser la tête avec les études ») s'articule avec la soif d'engagement dans les réjouissances de la fête (« je veux profiter »). Ce basculement d'un registre d'investissement vers un autre peut être analysé différemment selon que l'on se situe du point de vue axiologique de la réglementation des désirs ou de celui sociologique de l'institution des relations à l'altérité. Axiologiquement, ce basculement recouvre ce que nous qualifierions de baisse d'exigence ou d'abnégation : la narratrice renonce aux contraintes d'un travail ardu et au long cours (comme le sont particulièrement les études de médecine) pour s'adonner à des activités récréatives dont les bénéfices sont immédiatement palpables. Elle met en œuvre ce que Jean Gagnepain (1994a) définit comme une *morale casuistique*, c'est-à-dire une morale « au cas par cas » qui, sans être exempte de limitations, confère une certaine souplesse à l'application de la règle afin qu'elle s'ajuste au désir, et non l'inverse (comme dans la morale dite ascétique) (p. 173). Aussi cette orientation, que nous pourrions qualifier de « laxiste » invite-t-elle davantage à chercher la réalisation du désir « ici et maintenant » plutôt que dans quelques au-delà, fussent-ils prometteurs d'une satisfaction supérieure ; c'est ce que la narratrice met explicitement en avant avec son envie de « profiter »⁴⁷.

Sociologiquement, le désengagement de la narratrice de son projet d'études au profit de l'investissement dans les sociabilités festives avec ses pairs générationnels nous semble être relié – nous l'esquissions plus haut – à une problématique d'*appropriation* ou de *singularisation*. Cette problématique relève d'un processus général qui est particulièrement prégnant à l'adolescence (cf. chapitre III, section B et synthèse de la première partie). Toutefois, il se manifeste ici, en raison d'une configuration spécifique (la tendance autoritaire du père et son décès brutal), de manière radicale. Le père faisait peser sur sa fille des exigences très fortes qui étaient semble-t-il peu négociées avec elle, à l'image d'un projet d'études à la fois ambitieux et faiblement approprié par l'adolescente (cf. plus haut : « il était prévu que je fasse médecine »). Les fortes exigences du père envers sa fille se combinaient avec un contrôle drastique de ses sorties et fréquentations ; là où de nombreux adolescents disposent d'une

⁴⁷ « [...] moi c'était j'en avais rien à foutre de tout en fait à ce moment-là, donc... [Enquêteur : ...Rien à foutre de tout...] Ouais, c'est ça. ... [Elle rit] [...] Sachant que quand on n'a plus de limite bah... autant en profiter. » ; Pour rappel : « Je veux profiter. J'ai pas envie de me casser la tête avec les études. »

« autonomie relationnelle »⁴⁸ de plus en plus précoce (Singly : 2000 ; 2014), la narratrice demeurait à presque 18 ans soumise à des règles extrêmement strictes en matière de sociabilités amicales. L'ensemble de ces éléments dessine une situation d'assujettissement partiel⁴⁹ dans laquelle la narratrice trouvait sans doute insuffisamment de place pour l'expression d'un désir propre, d'un désir singulier. Dans ce contexte, et à la suite du décès du père, le désinvestissement du projet d'études (idéal fortement associé au père) et l'engagement parallèle dans les pratiques festives (espace à la fois extérieur au milieu d'origine et porteur de contenus contradictoires avec le modèle normatif associé au père) apparaissent à la fois comme une manière de marquer une séparation nette, une rupture avec un milieu familial essentiellement régi par l'ordre paternel, et d'affirmer une capacité à s'assumer en opérant des choix autonomes. Ce mouvement de singularisation s'exprime particulièrement dans l'extrait suivant par la répétition du verbe « avoir envie » ou « vouloir » conjugué à la première personne :

- *J'avais vraiment envie de, de... m'évader un peu.*
- *...besoin de t'évader...*
- *Ouais c'est ça, du coup, bah voilà je traînais avec qui j'avais envie, je rentrais à l'heure que j'avais envie... je fumais ce que je voulais, je consommais ce que je voulais...*

La narratrice a le sentiment de pouvoir enfin assumer en son nom un certain nombre de choix qui organisent sa vie, là où elle se sentait contrainte et enfermée dans une « bulle ». Aussi ce moment de son existence prend la signification d'une véritable émancipation. Dans le prolongement de cette analyse, il est notable que la narratrice mette en avant dans la description de l'évolution de ses pratiques festives le fait de « découcher » :

- *Et du coup... du coup à partir de ce moment-là [le décès du père] bah... moi j'ai commencé vraiment à... à... comment on dit... quand... à déserté ? Ouais, non, pas à déserté ouais, ou pas rentrer le soir, quoi, à dé... coucher, à découcher, voilà [elle sourit] ça me venait pas. Ouais du coup, ouais à partir de là tu rentres que le lendemain avec tes copines, machin...*

La possibilité de ne pas rentrer chez elle, qui se systématisait à partir du décès de son père, est une condition nécessaire à la mise en œuvre des conduites d'ivresse puisque la jeune femme s'efforce toujours de maintenir une distance relative entre sa mère et l'univers de la fête et/ou des usages de substances psychoactives. Ainsi, comme nous l'avons vu plus haut, elle ne

⁴⁸ Liberté de choisir et d'organiser ses fréquentations.

⁴⁹ « Partiel », car évidemment le contrôle du père ne s'appliquait pas de façon totale et la narratrice bénéficiait, nous l'avons vu, de certaines libertés comme le fait de fréquenter des amis garçons à l'école, ou de sortir en soirée de temps à autre en l'absence du père et avec le concours de sa mère.

souhaite pas que sa mère la voie en état d'ébriété ou même qu'elle perçoive les signes d'une nuit agitée les lendemains de fête. Dans un autre registre, on relève que la narratrice s'interdit (même après le décès du père) de fumer du tabac (a fortiori du cannabis) devant sa mère⁵⁰. Dans les deux cas, la mère n'est pas dupe des comportements de sa fille (au sujet de la première ivresse : « ma mère a très bien deviné » ; au sujet de la cigarette : « elle sait très bien que je fume »). Ce que la narratrice considère alors comme une manière de « respecter » sa mère peut en définitive être interprété comme un moyen d'affirmer une coupure avec elle, et symboliquement, à travers leur relation, avec le monde de l'enfance. La narratrice et sa mère mettent en œuvre une sorte d'hypocrisie qui ne repose pas sur la simple dissimulation d'une chose vis-à-vis de laquelle on se sentirait gêné, coupable ou honteux (comme l'enfant qui ment à ses parents), mais renvoie sociologiquement au fait de pouvoir assumer la duplicité fondamentale de toute identité, l'absence radicale sur laquelle se fonde toute présence au monde et donc toute possibilité d'échange avec autrui (Gagnepain, 1991⁵¹).

Par ailleurs, le lapsus qu'elle opère (dans l'extrait ci-dessus) entre « découcher » et « désertter » est intéressant à relever. Le terme « découcher » illustre cette faculté *rationnellement*⁵² acquise par tout adolescent de quitter son chez soi pour investir d'autres lieux, et, pourrait-on dire par extension, de sortir de soi pour s'expérimenter comme autre. Aussi, sortir de chez soi, du domicile familial, sortir de son milieu d'origine, matériellement et symboliquement, apparaît comme un mouvement nécessaire à l'adolescence c'est-à-dire à cette période qui suit le moment anthropologique de l'émergence au principe d'altérité : un véritable impératif anthropologique, maître-mot de ce que les psychanalystes lacaniens nomment « l'opération adolescente »⁵³. Le terme « désertter » accentue l'idée de sortir, de quitter son chez soi, en insistant sur la notion de vide : partir de quelque part c'est « vider les lieux », désertter c'est faire le vide autour de soi, mettre en œuvre cette capacité à s'absenter d'une situation. Enfin, comme l'emploi du terme « lâchage », la désertion vient signifier l'abandon, la démission, voire la trahison ; ainsi, le

⁵⁰ « Bah j'ai quand même beaucoup de respect pour ma mère donc... [Enquêteur : ...t'essayais quand même de pas trop ramener la fête et les consommations quand t'étais là-bas...] Non. Ah non, non, jamais, je fume toujours pas devant ma mère, hein, donc... Parce qu'elle m'a toujours interdit [elle sourit], elle sait très bien que je fume mais... »

⁵¹ « Frères en hypocrisie, nous n'avons en commun que de n'être jamais, à proprement parler ce que nous sommes. Et l'on doit convenir que la sincérité systématiquement prônée de nos jours est, en définitive, à la personne ce qu'est au signe la propriété : elle n'est vertu que pour le travesti ! » (Gagnepain, 1991, p. 51).

⁵² Acquise *rationnellement* et pas parce qu'elle serait octroyée par l'adulte ; l'autorisation de sortir qui peut être donnée ou pas par le parent ne vient ici que valider ou invalider socialement un processus anthropologique dont le principe est acquis de manière irrémédiable.

⁵³ Cf. notamment ce recueil d'articles sous la direction de Jean-Jacques Rassial (2000) au titre explicite : « Sortir. L'opération adolescente ».

soldat qui déserte son armée – le *déserteur* – peut effectivement apparaître comme un « lâche » puisque sociologiquement parlant il se désiste, il abandonne un.

VII.C – UNE ENFANCE EN PHASE « TERMINALE »

La rencontre des gars s'opère au moment où la narratrice est séparée de ses deux copines du fait du redoublement de sa classe de première⁵⁴. Les copines sont d'autant moins disponibles qu'elles sont mobilisées par la préparation de leur bac, surtout en fin d'année scolaire. L'année suivante la distance s'accroît puisqu'elles partent étudier dans d'autres villes. La narratrice continue néanmoins de voir les « filles » assez régulièrement, mais c'est lors de son année de fac qu'elle renouera des relations intenses en partageant avec elles un appartement à Rennes (nous reviendrons plus loin sur cette période et sur la place des filles dans la construction identitaire de la narratrice).

Les relations « festives » avec les gars s'engagent donc au cours de la seconde première à travers l'expérimentation du cannabis et quelques soirées alcoolisées. Toutefois, la seconde partie de l'année scolaire est peu propice aux réunions festives puisqu'elle est marquée par le décès du père au mois de mars, qui est suivi d'une période estivale durant laquelle la narratrice et ses nouveaux amis sont chacun occupé par leurs « jobs d'été » respectifs⁵⁵. C'est donc véritablement à partir de la rentrée en terminale que les relations avec les gars prennent toute leur envergure. Cette période correspond à ce que la narratrice définit comme sa phase de lâchage. Intéressons-nous aux deux types d'usages emblématiques des relations avec les gars lors de cette année de terminale : les pétards aux intercours et la cuite du vendredi soir.

⁵⁴ « Alors la deuxième première... je suis moins... ah bah, première première j'étais tout le temps avec mes copines, mes copines, mes copines. [...] Deuxième première, j'y suis toujours un petit peu, mais je rencontre des nouveaux gens. [Enquêteur : Les garçons de ta classe.] Voilà, c'est ça, c'est les gars. [Enquêteur : Vu que t'a plus personne puisque elles, elles sont parties en term.] C'est ça. » ; « [Enquêteur : Donc pendant ta deuxième première y-a le passage où tu vas moins trainer avec tes copines et plus avec ces gars-là...] Ouais. Bah ouais, parce qu'en plus elles là, elles sont en pleine révision donc c'est impossible de les voir. Et après, bah elles sont plus là. »

⁵⁵ « [Enquêteur : Les vendredis soirs, ok. Est-ce que ça avait commencé pendant l'été précédent ta rentrée de terminale ?] Non. [Enquêteur : Y-a pas eu d'évènements particuliers...] Non l'été ils étaient en mode travail. Non j'ai bossé pratiquement tout l'été en plus. » ; « [Enquêteur : Le lâchage donc c'est en terminale quoi.] Ouais, c'est ça, en fait mon père est décédé en mars, y eu le petit temps où tu percutes... gentiment, après t'as les grandes vacances où tu vois plus trop tes potes, enfin à l'occasion, quoi. Et en septembre c'était parti... complètement... ouais, non les cours j'ai... »

VII.C.1 – FUMER AVEC « LES GARS » : LES « PÉTARDS » AUX « INTERCOURS »

La narratrice s'initie à l'usage de cannabis avec les gars au cours de sa seconde première (on ne sait pas si cela intervient avant ou après le décès du père qui a lieu en mars). Les gars ne sont pas totalement novices, mais leur découverte du cannabis précède de peu celle de la narratrice. Aussi, les usages de la bande d'amis restent encore limités à cette période, et c'est en terminale que le groupe développe une consommation régulière⁵⁶.

La narratrice et ses quatre comparses fument lors de leurs retrouvailles festives qui se déroulent principalement les « vendredis soirs » (cf. ci-après). Mais c'est un usage plus ordinaire que la jeune femme met en avant pour souligner l'intensité de sa consommation d'alors : celui des « intercours »⁵⁷. Les intercours (ou « heures de perms ») correspondent aux intervalles de temps (généralement d'une heure) séparant deux cours, et lors desquels les lycéens sont (à la différence des collégiens) laissés libres de leurs activités et déplacements. Pour autant qu'il induise une forme de rupture, cet usage de cannabis ne s'intègre donc pas dans un temps proprement « festif » au sens où il s'agirait d'un temps nettement différencié du temps ordinaire parce qu'il se déroulerait le week-end et/ou en soirée. Il ne vient pas signifier la fin d'un cycle (celui de la journée ou de la semaine de cours), mais il introduit de la discontinuité au cœur même d'une journée ordinaire en s'insérant dans ses interstices. Autrement dit, il ne s'agit pas de fumer du cannabis *après* mais *entre* les cours (« on a eu notre petite défonce, et puis on retourne en cours après »), voire d'en conserver une empreinte, même légère, pendant le cours suivant (« pas cleans »).

Une certaine modération (relative aux normes d'un groupe d'adolescents fumeurs de joints) semble être de mise : qu'il s'agisse des quantités consommées (« c'était pas non plus à foison,

⁵⁶ « [Le cannabis] c'était avec les... les gars de ma classe, en fait. [Enquêteur : Durant ta deuxième première ?] Ouais, ma deuxième première, les gars de ma classe commençaient gentiment... parce qu'ils étaient toujours un petit peu coincés aussi, et en pre, et en terminale du coup beaucoup plus. »

⁵⁷ « *Je fumais même pendant les intercours enfin... c'était...* » ; « *Ouais, ma deuxième première, les gars de ma classe commençaient gentiment [à fumer du cannabis]... parce qu'ils étaient toujours un petit peu coincés aussi, et en pre, et en terminale du coup beaucoup plus. Je fumais même pendant les intercours enfin... c'était...* » ; « [Enquêteur : Ah oui parce qu'au lycée tu me parlais des intercours...] *Ouais c'est ça. Pendant les heures de perms donc...* [Enquêteur : Mais c'était régulièrement ou de façon exceptionnelle ?] *Bah c'était quand on en avait. Donc ouais c'était, c'était assez régulier. [...], c'était pas non plus à foison, c'était deux pétards pour cinq, voilà... pendant la petite heure de perm, voilà on a fumé deux pétards, on était cinq. On a eu notre petite défonce, et puis on retourne en cours après, quoi.* [Enquêteur : Mais du coup vous arriviez défoncés en cours ?] *Bah... pas défoncés [elle souligne ce mot], pas cleans, on va dire.* [Elle sourit] [Enquêteur : ... Et ça... pourquoi...] *Pour le fun. Pour le fun. Ouais, ouais parce que... je pense... moi c'était j'en avais rien à foutre de tout en fait à ce moment-là, donc...* »

c'était deux pétards pour cinq ») ou de l'effet procuré (« petite défonce »). Cette pratique pourrait de ce point de vue être rapprochée du « boire un coup » caractéristique du modèle adulte d'alcoolisation, c'est-à-dire du détour généralement bref, par exemple au café, où l'alcool s'imisce de façon parfois improvisée, parfois ritualisée, dans le fil de la journée ordinaire, et où l'ivresse n'est généralement qu'effleurée (Nahoum-Grappe, 2010, p. 182). L'usage de cannabis lors des intercourses peut dans ce sens être considéré comme un temps récréatif, une distraction (« pour le fun », dit la narratrice) venant ponctuer la journée de travail sans pour autant en changer le cours, sans projeter nos jeunes fumeurs dans cet espace moins borné du festif, où les « coups » peuvent s'enchaîner et même ne plus être comptés.

Toutefois, l'usage spécifique de la substance « cannabis », et l'expérience de l'ivresse qui lui est irréductiblement associée, nous semble accentuer la portée disruptive de cette pratique qui ne peut être assimilée à un simple temps de pause. Comme dans le boire un coup, l'usage ponctuel et circonscrit de cannabis (le « fumer un coup », si l'on peut dire) n'est pas neutre parce que même à faible dose ses effets psychotropes sont à l'œuvre ; l'oxymore « petite défonce » utilisé par la narratrice est à cet égard révélateur d'une ambivalence entre la banalité revendiquée de la situation (une journée ordinaire) et la reconnaissance d'une forme d'excessivité (le terme de « défonce » appartient clairement à ce registre) qui rend cette même situation transgressive, ou au moins exceptionnelle⁵⁸. Même petite, la défonce est bien là : elle imprime suffisamment sa marque sur les adolescents pour qu'ils ne soient pas tout à fait nets (« pas cleans ») lors du cours suivant. Au-delà de la façon dont les effets psychotropes du cannabis marquent l'expérience de la narratrice et de ses amis, soulignons que cet usage constitue, du point de vue des normes sociales majoritaires (notamment celles qui régissent des lieux de travail, a fortiori scolaires), un contenu doublement « illicite ». D'abord, parce que la pratique de l'ivresse est, de manière générale, socialement réprouvée, et, de façon catégorique, légalement prohibée dans les contextes de travail⁵⁹. Ensuite, parce que l'usage de cannabis psychotrope⁶⁰ est, quels qu'en soient les contextes et motivations, totalement interdit par le droit

⁵⁸ Fumer du cannabis aux intercourses est, pourrait-on dire, une pratique qui introduit de l'exceptionnel au cœur de l'habituel, de l'extraordinaire dans l'ordinaire ; et la « petite défonce » peut s'interpréter tout aussi paradoxalement comme un excès modéré.

⁵⁹ L'ivresse alcoolique fait d'ailleurs l'objet d'une interdiction spécifique sur les lieux de travail (source : AtouSanté ; URL : <https://www.atousante.com/aptitude-inaptitude/aptitude-travail-pathologie/alcoolisme/alcool-milieu-travail/>). Quant à l'ivresse cannabique, comme pour l'alcool une circulaire du Ministère du travail incite les employeurs à la détecter (par des tests salivaires) et à la sanctionner (Source : AtouSanté ; URL : <https://www.atousante.com/aptitude-inaptitude/aptitude-travail-pathologie/cannabis-travail/travail-consommation-cannabis/>).

⁶⁰ En France, la production, la vente, l'usage de certaines variétés de chanvre sont légaux sous réserve qu'elles ne contiennent pas ou une quantité minimale de THC (tétrahydrocannabinol), c'est-à-dire le principe actif conférant au

français⁶¹. Ajoutons que l'usage de cannabis est socialement relié (au moins depuis sa promotion par le mouvement hippie dans les années 1960) à un imaginaire de la jeunesse ; cette liaison est d'ailleurs corroborée par les mesures statistiques des enquêtes épidémiologiques qui attestent (depuis leur généralisation dans les années 1980) la très nette prévalence des usages de cette substance chez les jeunes⁶². Associé aux aspects strictement légaux que nous venons d'évoquer, ces éléments constituent l'usage de cannabis, même modéré, si ce n'est comme une pratique déviante, du moins comme un attribut culturel de la jeunesse porteur d'une forme de contestation des codes adultes. La narratrice n'y fait pas explicitement référence (à moins que l'on entende son « j'en avais rien à foutre » moins comme du détachement que de la provocation ?), mais, n'en ayant éventuellement pas conscience, elle ne peut s'affranchir des significations sociales associées à son acte.

Ainsi l'usage de cannabis aux interours ne prend-il pas la même signification que les autres temps de pause institués et légitimés par l'institution scolaire : comme le boire un coup, il implique ce début d'aventure psychotrope que la pause-café ou la pause-cigarette (pour rester dans le domaine des usages de substances psychoactives) ne sauraient enclencher⁶³. À cela s'ajoute la dimension proprement illégale de l'usage de cannabis, qui est elle-même articulée avec le rattachement de cette pratique à un univers de la jeunesse porteur d'une forme de contestation (fût-elle implicite) des modes de sociabilité et des normes du monde adulte (sur ces deux derniers points, il faut admettre que « fumer un coup » n'équivaut pas du point de vue des normes sociales majoritaires « à boire un coup »). Cette dimension d'expression d'une jeunesse en contradiction avec les codes adultes nous paraît importante à souligner. La journée de cours lycéenne est un temps manifestant – malgré le desserrement du contrôle des adultes qui marque le passage du collège au lycée – la persistance de l'encadrement des jeunes générations par les plus âgées au nom de l'impératif d'intégration socio-économique (Dubet, 2004 ; Van de Velde, 2008). Si la plupart des adolescents sont laissés libres de gérer leurs loisirs et leurs sociabilités amicales, les parents conservent une mainmise sur les « affaires scolaires »

cannabis ses effets psychotropes (source : OFDT ; URL : <https://www.ofdt.fr/produits-et-addictions/de-z/cannabis/#lp>).

⁶¹ Là où un usage ponctuel d'alcool peut apparaître légitime et légalement autorisé dans un cadre professionnel lorsqu'il est suffisamment cadré (pot de départ, signature d'un gros contrat, verre de vin au déjeuner), celui du cannabis sera inconditionnellement réprouvé et interdit.

⁶² Même s'il se diffuse chez les adultes dont certains conservent des habitudes acquises durant leur jeunesse, l'usage de cannabis demeure une pratique « jeune » qui culmine entre 18 et 25 ans, et qui décroît nettement à partir de 35 ans (Beck et al., 2015). De manière générale, au sujet des usages et niveaux de consommation de substances psychoactives par les jeunes : cf. chapitre I, section C.

⁶³ Du moins avec la même vigueur : le terme de « défonce » serait impropre pour désigner un usage même excessif de tabac ou de café

qui sont envisagées, parfois même au-delà du lycée, comme une zone de responsabilité partagée (Singly, 2000 ; 2014). Ainsi, l'usage de cannabis aux intercourses introduit au sein même de ce temps emblématique du maintien d'une forme de subordination du jeune à l'adulte un temps d'autonomie « strictement juvénile » : il est entièrement agi et codifié par des adolescents, il se situe hors du contrôle direct des adultes, et il est fondé sur le partage d'une substance et d'une expérience (« *notre* petite défonce ») contradictoire avec les normes sociales majoritaires, celles du monde adulte incarné ici par l'institution scolaire. Un temps et une pratique orientés vers l'exaltation d'une appartenance collective qui se vit au présent et qui s'oppose au temps institué de la scolarité, négocié avec les adultes et principalement orienté vers l'avenir. En cela, cette pratique évoque ce que Sophie Le Garrec (2002) définit comme « temps à-côté » (notion qu'elle étend à l'ensemble des temps d'usages de substances psychoactives partagés entre adolescents) et qui vise, selon des modalités plus ou moins actives, plus ou moins constructives, à se réapproprier une temporalité vécue comme étant sous emprise du monde adulte. Du point de vue « socio-logique » qui est le nôtre, cette pratique s'inscrit pleinement dans ce mouvement de singularisation ou d'assomption de son devenir qui marque (sans lui être exclusif) le processus anthropologique de sortie de l'enfance. Fumer du cannabis aux intercourses est une manière de faire du « nous » à l'échelle d'un groupe de pairs (celui que forme la narratrice et « les gars »), mais à partir d'attributs culturellement reliés à un univers plus vaste : celui de la juvénilité ; attributs qui, de singulariser la période juvénile, la distingue radicalement de l'enfance (fumer du cannabis est étranger au monde de l'enfance), tout en la spécifiant vis-à-vis de l'âge adulte dans un rapport ambivalent de mimétisme (« fumer un coup » rappelle le « boire un coup » du modèle d'alcoolisation adulte) et de contestation (le cannabis est une drogue illégale, davantage consommée par les jeunes et dont l'usage a tendance à inquiéter les adultes).

VII.C.2 – BOIRE AVEC « LES GARS » : LA « CUIITE » DU « VENDREDI SOIR »

À la différence des usages de cannabis, ceux des boissons alcoolisées ne sont pas nouveaux pour la narratrice qui les a déjà expérimentés avec ses copines (cf. section A). Ces pratiques se renouvellent quelque peu dans leurs contenus au contact des gars, notamment avec l'abandon de la vodka-orange et son remplacement par le vin blanc (souvent pétillant, parfois tranquille)⁶⁴. Le contexte des alcoolisations (festif et entre pairs) reste lui aussi inchangé ; à la différence du cannabis, la narratrice ne boit pas en dehors des soirées festives qui se tiennent surtout le vendredi soir, plus exceptionnellement (« grosses soirées ») le samedi⁶⁵. Ainsi, la narratrice retrouve les gars de façon quasi systématique⁶⁶ chaque fin de semaine dans le contexte d'effervescence des « vendredis soirs lycéens » qu'elle a découverts depuis la classe de seconde avec ses copines. Plus qu'une habitude, elle évoque un véritable « rituel »⁶⁷. Cette expression souligne la dimension instituée, régulière de cette pratique, mais aussi sa portée sociale qui dépasse largement le cadre du groupe d'amis. Comme nous l'avons vu dans la première partie (chapitre I, section C), les rassemblements festifs de fin de semaine dans les espaces publics des centres urbains sont un phénomène d'ampleur nationale ayant émergé en Bretagne au tournant des années 2000. D'abord, cantonné aux étudiants et aux villes universitaires (« jeudis soirs étudiants »), ces rassemblements se sont rapidement étendus aux lycéens (« vendredis soirs lycéens », parfois désignés comme « soirées cartables » par les médias et les pouvoirs publics) et, avec eux, à des villes de bien plus petite importance comme Dinan (qui compte à peine 20.000 habitants). Proches de la forme des botellones espagnols, ces rassemblements associent l'appropriation d'espaces publics du centre-ville et une sociabilité festive à base de discussions et d'alcoolisation pouvant se prolonger très tard dans la nuit. L'affirmation collective d'une identité partagée apparaît comme une dimension structurante de ces rassemblements qui ne sont pas exempts de codifications (Déroff et Penneç, 2007).

Les réunions festives de la narratrice et des gars s'inscrivent dans cet univers de pratiques typiquement lycéen et citadin. Cependant, la fréquentation des espaces publics du centre-ville

⁶⁴ « [...] dès que j'ai commencé les soirées en fait avec les gars, j'ai, j'ai remisé la William Peterson, et je suis passée au blanc mousseux. [Enquêteur : Et donc là avec les gars tu changes tes habitudes de consommation... t'es moins sur la vodka, plus sur le blanc...] Ouais, c'est ça, eux ils buvaient ça... donc je m'y suis mise. »

⁶⁵ « [Enquêteur : Et donc les soirées où tu buvais et tu fumais beaucoup, c'était les soirées du vendredi soir ?] Oui. Ouais, c'est ça, le vendredi soir, le samedi quand y-a une grosse soirée aussi... »

⁶⁶ « Tous les vendredis soirs je suis avec eux [les gars]... »

⁶⁷ « [Enquêteur : Pourquoi les vendredis soirs, c'était un jour...] Bah c'est le rituel, la fin de la semaine on reste en ville souvent, ou alors on rentre vite fait se préparer et puis... c'était un rituel, en fait. »

(parc, places, rues piétonnes) n'est plus au cœur de leurs activités car ils disposent désormais d'un local dans lequel ils peuvent passer la nuit. Ce local appartient au club sportif dans lequel les adolescents pratiquent le « monocycle » : un sport relativement atypique dans lequel les gars sont fortement engagés (l'un d'eux a même été champion de France) et auquel la narratrice – soucieuse de se conformer aux usages et normes des différents groupes qu'elle fréquente – s'initie en conséquence⁶⁸. Leur entraînement hebdomadaire a lieu le vendredi soir et les jeunes gens ont obtenu le droit de fermer eux-mêmes la salle, leur laissant l'opportunité d'en profiter jusqu'au lendemain matin. Le local est en outre idéalement situé, à proximité des rues animées du centre-ville, ce qui permet d'aller et venir entre l'intérieur et l'extérieur⁶⁹. L'obtention du local a été négociée avec les responsables du club qui sont présentés comme plutôt laxistes (« un club un peu à l'arrache ») ; ce qui n'empêche pas la narratrice et ses amis de s'obliger à respecter quelques règles (ranger, ne pas faire « trop les cons ») afin de conserver leur confiance (la narratrice présente cette relation jeune-adulte dans des termes similaires à ceux utilisés pour qualifier la négociation de ses sorties avec sa mère)⁷⁰.

L'activité centrale de ces soirées demeure la pratique de l'ivresse partagée (« on se cuitait » ; « on picole, on picole, on picole »), et si la vodka-orange est maintenant dépréciée (« c'est pas bon »), le vin blanc acheté en supermarché assure la même fonction d'alcool bon marché permettant « la cuite à pas cher »⁷¹. La substitution de la vodka-orange par le vin blanc

⁶⁸ « [...], donc on avait notre entraînement de monocycle le vendredi soir, et donc... [Enquêteur : C'était une activité que vous faisiez ?] Ouais, tous en fait, tout le groupe faisait du monocycle. [Enquêteur : Mais en club, quoi ?] Ouais, c'est ça ouais. Et... et du coup, ils en faisaient tous, moi je m'y suis mise aussi. Et... c'était pas un franc succès [elle sourit], parce que mine de rien c'est hyper-technique [elle souligne ces deux mots], mais ça c'est autre chose... »

⁶⁹ « Et du coup le soir... souvent on gardait la salle où on s'entraînait et après... on se cuitait dedans, quoi, c'était à côté de la soif [raccourci de "rue de la soif" : petite rue piétonne du centre historique de Dinan regroupant plusieurs bars ouverts le soir], comme ça si on voulait bouger on pouvait, voilà quoi. Si on voulait dormir... [Enquêteur : Dans la salle...] Ouais dans la salle. [Elle rit] »

⁷⁰ « [Enquêteur : [Ça se faisait] avec la complicité des organisateurs, du coup...] Bah c'était un truc assez... c'était un peu à l'arrache, c'est un club un peu à l'arrache, quoi. [...] La complicité... oui et non...parce que voilà, ils nous faisaient confiance donc... [Enquêteur : Mais c'était genre une maison de quartier ou un...] Non, c'était [...] une petite salle de sport. Donc... non, non dedans y'avait un champion, un champion de France, donc forcément t'as confiance et puis... ils nous disaient de fermer, et puis, non ça se passait bien. [Enquêteur : Ils vous laissaient la clé et puis vous fermiez.] Ouais. ... Quand on foutait le bordel, bah on rangeait le lendemain quand même, on faisait pas trop les cons non plus, quoi. »

⁷¹ « [Enquêteur : Et alors donc comment ça se passe ces soirées du vendredi avec ces potes-là... ?] On picole, on picole, on picole. [Enquêteur : ...le schéma c'est quoi ?] Le schéma, c'est on va faire nos courses, systématiquement j'ai mes deux bouteilles de mousseux. Ou mes deux bouteilles de blanc, ça dépend. Et ça a été comme ça jusqu'à la fac. En fait ouais, deux-trois bouteilles, ça dépendait... [Enquêteur : Deux bouteilles de blanc ou de mousseux...] Ouais. Parce que c'est la cuite à pas cher. [Elle rit] [Enquêteur : Ouais. C'est plus la vodka à cinq euros ?] Non. C'est pas bon, c'est pas bon. Et puis c'est le moment où t'as, bah où tu vomis, au bout d'un moment, t'es tellement écœurée que tu vomis... »

manifeste une avancée dans la trajectoire de buveuse de la narratrice : le « prémix⁷² » dont le goût sucré dissimule celui de l'alcool est une boisson particulièrement adaptée pour les buveurs débutants ; celui-ci est abandonné pour le vin non mélangé qui – même s'il s'agit de vin bas de gamme, bu dans une perspective d'ivresse et non de dégustation – est symboliquement associé à une consommation plus mature⁷³. L'abandon de la vodka-orange est également justifié par des mauvaises expériences (l'écoeurement qu'elle génère quand on la boit en trop grande quantité, parfois au point de vomir) dont la narratrice tire les conséquences en faisant évoluer sa pratique. L'usage conjugué du cannabis et de l'alcool s'inscrit également dans cette logique d'expérimentation par essai-erreur qui implique toujours le dépassement d'une certaine norme⁷⁴. Ainsi la narratrice a-t-elle le sentiment de maîtriser davantage ses usages et de mieux connaître ses limites⁷⁵.

Comme elle le faisait déjà pour ses usages de vodka-orange avec les filles (cf. section A), elle associe des quantités consommées avec des degrés d'ivresse : si elle prévoit « systématiquement » pour son usage personnel deux bouteilles (parfois trois), elle situe un premier seuil d'enivrement autour d'une bouteille et demie qui correspond à ce que l'on pourrait qualifier (en s'accordant à son échelle de mesure) comme une ivresse « normale » ; au-delà de deux bouteilles se situe une ivresse associée à une forte perte de contrôle (exprimée dans le registre de la motricité par l'expression « quatre pattes »). Cette mesure qui traduit la réflexivité de la narratrice vis-à-vis de ses usages d'alcool appartient à un régime de consommation qui n'est évidemment plus celui du boire ou du fumer un coup évoqué au sujet de la consommation de cannabis aux intercours. Il ne s'agit plus d'un usage ponctuel et strictement délimité dans le temps pouvant s'intégrer dans le fil d'une journée ordinaire en y introduisant de la discontinuité

⁷² Boisson issue du mélange d'une boisson alcoolisée et d'une boisson non-alcoolisée (souvent sucrée), et vendue telle quelle (« premixed » en anglais signifie « mélangé à l'avance »). En 2017, elle est consommée par un quart des jeunes de 17 ans, ce qui en fait le troisième type de boisson le plus consommé à cet âge ; le vin arrive en cinquième position avec 18,4 %, alors qu'il est la première boisson alcoolisée consommée par les 18-75 ans avec 39 % d'usagers dans cette tranche d'âge) (source : OFDT ; URL : <https://www.ofdt.fr/produits-et-addictions/de-z/alcool/>).

⁷³ Le vin est la boisson alcoolisée la plus consommée par les adultes ; sa consommation augmente de façon continue avec l'avancée en âge (cf. source citée dans la note précédente).

⁷⁴ « [Enquêteur : Et donc y'avait de la fume aussi...] *Ouais, ouais, y'avait de la fume, aussi. Maintenant, on m'a toujours dit jamais les deux en même temps, et... j'ai fait les deux en même temps et... et j'ai continué !* [Elle rit] »

⁷⁵ « [La vodka-orange] *C'est pas bon, c'est pas bon. Et puis c'est le moment où t'as, bah où tu vomis, au bout d'un moment, t'es tellement écoeurée que tu vomis...* [Enquêteur : Donc là, tu commences à être plus expérimentée dans, dans... l'ivresse...] *Bah, tu goûtes un petit peu de tout et puis, ouais, ouais, un petit peu plus, ouais, je connais mieux mes limites, je sais qu'au bout d'une bouteille et demie.* [Enquêteur : Deux bouteilles de blanc, c'était ce que tu buvais toi, c'était ta conso... ?] *Ouais, c'est ça. À peu près, on va dire. Donc ouais, ouais. Une et demie, tu commences à être vraiment, vraiment... T'en prend deux, bah ouais t'es quatre pattes. Enfin, moi c'était ça. Je tiens pas, je tenais pas plus que ça la marée. Ça dépendait des soirs...* »

sans en perturber radicalement le cours. Ici, la dose est mesurée de façon approximative (« à peu près ») et grossière (l'unité de mesure n'est pas la gorgée ou le verre mais la demi-bouteille), car c'est le « trop boire » qu'il s'agit de mettre collectivement en scène et celui doit s'attester par une ivresse franche, indiscutable. Dans le boire ou le fumer un coup, l'ivresse ou du moins l'étourdissement est une conséquence probable de l'usage, mais n'est pas expressément recherchée : on sait qu'après les « deux pétards pour cinq » (pour reprendre l'exemple des intercours), la consommation s'arrêtera, il faudra reprendre sa journée de travail. Le « trop boire » comme mise en scène de la démesure trouve quant à lui sa validation dans l'ivresse et son sens dans le dépassement : ainsi, les quantités indiquent des seuils qui font repères, mais pas nécessairement limites puisqu'ils sont toujours susceptibles d'être outrepassés.

VII.C.3 – L'IMPUDEUR ET L'EXCENTRICITÉ COMME MANIFESTATIONS DE LIBERTÉ

Les usages de substances psychoactives et plus largement les moments récréatifs partagés avec les gars indiquent l'attachement de la narratrice à ce groupe qu'elle fréquente intensément lors de son année de terminale. Ces pratiques manifestent non seulement des relations interpersonnelles de type amical, mais aussi l'inscription dans une appartenance générationnelle s'exprimant par divers attributs de la culture juvénile, dont les usages de cannabis aux intercours où les pratiques de « trop boire » de fin de semaine sont typiques (pour autant qu'il s'agisse de manières parmi d'autres d'exprimer sa juvénilité). Articulée avec ce « faire ensemble » générateur d'appartenance, la relation qu'entretient la narratrice avec les gars prend également sens à travers la façon dont elle se les représente : leurs caractères excentrique et impudique s'inscrivent alors, comme les usages de substances psychoactives, dans la prise de distance de la narratrice avec l'ordre paternel en cette période de « lâchage ».

Les gars sont donc conjointement définis par la narratrice par leur excentricité et leur impudeur ; deux notions proches sans être équivalentes (on peut être excentrique sans être impudique, et réciproquement) mais qui renvoie à un imaginaire de la transgression ou de l'infraction :

- *Après moi, je m'amusais vraiment bien avec parce que y'avait aucune pudeur et... c'était accepté...*
- Comment ils étaient ces garçons alors, comment tu les décrirais ?

- *Des marginaux ! [Elle rit] Ouais, si on peut dire, entre guillemets... [...]*
- *Ouais mais ils étaient pas dans les clous de...*
- *Ouais c'est ça. C'était les pestiférés du lycée un peu, parce que y en a un qui arrive avec un sac en moumoute rose, bah on peut pas l'encadrer. Donc voilà c'était...*
- *Ah ouais, ils étaient en décalage...*
- *Ouais c'est ça, voilà, pas honte de faire... voilà de se mettre en string au milieu de la cour, enfin voilà, vraiment les déjantés quoi. Enfin, pas honte, ils avaient juste pas honte de vivre, quoi.*
- *D'être un peu en... de jouer l'originalité, l'excentricité...*
- *Ouais c'est ça, ils aimaient bien ça. Ils avaient pas de pudeur, quoi.*

L'excentricité des gars les distingue de la norme majoritaire des autres lycéens et les constitue comme des « marginaux ». Leurs extravagances ne sont pas seulement hors-normes, elles relèvent d'une forme d'indécence voire de subversion dans la mesure où elles dévoilent publiquement – fût-ce sur un mode burlesque – des choses habituellement dissimulées, cantonnées à la sphère de l'intime (comme se montrer en sous-vêtement). Ces extravagances ont également pour effet de bousculer des conventions en matière d'identité sexuée : s'exhiber dans la cour du lycée avec une « moumoute rose » ou un « string » qui – pour caricaturales qu'ils soient – sont plutôt classés comme des attributs féminins, est un comportement perçu comme inapproprié pour des garçons. Ce type de conduite peut apparaître d'autant plus provoquant et dérangeant aux yeux des autres adolescents qu'à cet âge nombre de garçons et de filles cherchent plutôt à se rassurer sur leur identité sexuée en adoptant des postures nettement différenciées et normées : phallicisation du corps et « jeux de parade » pour les filles ; revendication phallique et « jeux de prestance » pour les garçons (Lesourd, 2002 ; cf. chapitre III, section B). Et de fait, cette non-conformité entraîne des phénomènes d'ostracisme à l'égard des gars (« les pestiférés du lycée ») qu'on ne peut littéralement pas « encadrer ». Cette réprobation est particulièrement le fait d'autres jeunes hommes comme l'atteste les réactions de plusieurs garçons de l'entourage de la narratrice⁷⁶.

La « déjante » des gars trouve particulièrement à s'exprimer dans le contexte enthousiaste des soirées festives. Elle y renvoie finalement moins aux conduites de défonce qu'à celle de *défi*,

⁷⁶ « Bah en fait, les mecs de mes copines ne supportaient pas [elle souligne ces deux mots] les marginaux [: les gars]. Donc... Déjà au lycée, ils les aimaient pas. Donc... là ils les aimaient encore moins [elle sourit]... » ; « [Enquêteur : Parce que tu essayes de faire fréquenter ton groupe des gars avec ton copain, mais ça prend pas trop...] Non, pas trop non. [Elle rit] Non, ça prend pas des masses. » ; « [Mon copain] je pense qu'il aimait pas trop leur excentricité non plus. [...], non il était pas, il était pas trop comme ça. Il trouvait ça marrant de temps en temps mais avec... modération, quoi. » ; « [Mon copain] Il aimait pas leur originalité. »

comme l'illustre la pratique du « chpogne » : un jeu où les participants s'engagent collectivement dans des défis absurdes et souvent humiliants ayant pour effet d'exalter l'état de liesse des fêtards. Ainsi la narratrice évoque-t-elle la soirée mémorable où, étant « déchirée », elle vit les gars lécher le vomi qu'elle avait répandu sur le sol⁷⁷. Nul besoin d'explicitier la dimension fondamentalement régressive de cette scène qui se rattache tout autant aux compétitions grotesques génératrices d'hilarité qui caractérisent la dimension carnavalesque de la forme festive (Nahoum-Grappe, 1997, p. 33), qu'à un certain aspect de la culture adolescente : celui de la culture « trash » popularisée au cours des années 2000 par des émissions comme « Jackass » ou « Dirty Sanchez » et qui allie « le goût du risque, l'affrontement aux limites morales et physiques, et la scatologie » (Le Breton, 2007b, p. 618). Le rattachement à cet univers culturel relativise d'ailleurs la portée apparemment originale et transgressive de ce type de mise en acte ; il est de ce point de vue tout à fait remarquable que le jeu du « chpogne » soit, comme le précise la narratrice, une création d'un représentant de l'industrie du monocycle.

Le défi stupide et le rire gras qu'il provoque ne sont finalement que des procédés supplémentaires dont disposent les jeunes fêtards pour intensifier leur vécu sur la scène festive :

- *Ouais, non voilà, c'est ce genre de gars en fait. C'est tu te fends la gueule avec, c'est des jeux complètement stupides, des grosses conneries, ils se prennent pas au sérieux [...] Ouais, c'est marrant. Et puis c'est vraiment... à la fin de la soirée t'en a mal ici, au bide, tellement t'as rigolé quoi, c'est tous les soirs, c'est pas une de temps en temps c'est tous, toujours.*

Comme l'ingestion de substances psychoactives et l'ivresse qui en découle, ils produisent un sentiment de coupure avec soi, avec le réel, avec la vie ordinaire : on se « fend la gueule » avec les « conneries » comme on se la « déchire » avec les drogues. Comme l'ivresse, l'hilarité quand elle est poussée à son paroxysme s'inscrit puissamment dans le corps des fêtards dans

⁷⁷ « Parce que eux-mêmes ils étaient très... ils avaient même un jeu, je sais pas si tu connais le chpogne ? [Enquêteur : Non.] C'est en jeu en fait qui a été inventé par un fournisseur de monocycle, donc c'est tu jettes, en fait, tu, tu dis d'abord "Je chpogne. Qui embarque ?" [Enquêteur : Qui quoi ?] En fait, tu, t'as un dé, tu dis "Je chpogne. Qui embarque ?" Et alors "je chpogne" c'est chpogner, en fait, le gars a inventé un mot, c'est chpogner, c'est, en clair, c'est je lance une règle, qui, qui embarque avec moi, quoi. Donc tous ceux qui lèvent la main sont obligés d'embarquer, c'est un gage en fait. "Si je chpogne un six... on se met tous à poil et on fait le tour de Dinan." Ou une connerie comme ça. [Enquêteur : Ça c'est décidé avant...] C'est d'abord je chpogne qui embarque, c'est à tes risques et périls, y en a un qui chpogne, t'embarque ou pas... [Enquêteur : Tu sais pas encore quel sera le gage...] Ouais c'est ça. [Enquêteur : Et les gages ils sont déterminés à quel moment ?] Au moment où il va dire... si je chpogne un..., bah y en avait un justement comme ça c'était "bah si je chpogne un six", bah j'étais malade [elle souligne ce mot] ce jour-là j'en avais vomi partout par terre, "si je chpogne un six, on lèche le vomi de Samantha". C'était par terre hein. Il a jeté le dé et c'est tombé sur un six ! [Enquêteur : Ah...] Et alors, j'étais complètement déchirée, et tu vois tous tes potes qui sont par terre en train de lécher ton vomi, donc c'était... [Elle rit] »

un mélange proprement jouissif (au sens d'être pris, submergé) de plaisir et de douleur (« t'en a mal au bide, tellement t'as rigolé »).

Loin de les réduire à des régressions puériles, la narratrice conçoit les excentricités des gars, leur originalité exubérante et exhibée, comme le signe d'une largeur d'esprit qu'elle n'a retrouvé avec autant de force dans aucun des autres groupes qu'elle a fréquentés⁷⁸. Une culture de la « libre-pensée » que les gars ont hérité de leur milieu familial, estime-t-elle, et qui, en revanche, contraste fortement avec le sien⁷⁹. Aussi les gars apparaissent-ils comme les partenaires idéaux pour accompagner la narratrice dans sa phase de lâchage synonyme tant d'une libération au plan axiologique à travers des conduites de licence visant à profiter du temps présent et à s'ouvrir à des plaisirs jusque-là ignorés, que d'une émancipation vis-à-vis d'un univers familial vécu comme sclérosant car replié sur lui-même et marqué par la rigidité des normes paternelles⁸⁰.

VII.C.4 – LES GARS : UNE FIGURE ALTERNATIVE DE LA MASCULINITÉ

La problématique de l'identité sexuée peut constituer un angle sous lequel envisager l'apport singulier que la narratrice trouve dans la relation avec les gars.

Sans doute n'est-il pas insignifiant de ce point de vue que les deux principaux groupes d'appartenance auxquels la narratrice se rattache à cette période de son existence (du moins, ceux qu'elle met en avant dans son récit) soient avant tout définis par leur identité de genre. La relation avec les *filles* est clairement inscrite dans une sociabilité « homolalique », c'est-à-dire basée sur la ressemblance sexuelle et générationnelle (Moulin, 2005, p. 9), qui, associée à des liens électifs forts (« les trois meilleures copines »), ressort d'une forme d'évidence et d'affirmation de sa féminité : « je suis une fille » donc avec les filles je fais des « trucs » de

⁷⁸ « Ah c'était des marginaux eux. Ouais c'est ça, l'originalité, la marginalité ça passait pas... la grande gueule... Mais au final c'était peut-être eux les plus ouverts d'esprit quoi. Je pense. » ; « Donc voilà, c'est sûrement les plus ouverts d'esprit dans l'histoire je pense. »

⁷⁹ « [Enquêteur : Comment tu le décrirais [leur milieu d'origine] ?] Assez stable. [...] [Enquêteur : Donc des familles bien installées...] Ouais c'est ça, ouais. Mais assez libre de penser ce qu'ils veulent aussi... [...] [Enquêteur : [...] tu vois ta famille comme ça aussi...] Ah oui... Non. Non, non. [Elle rit] Non. [...] Bah... je peux pas dire... bah non, ma famille est pas hyper-ouverte... »

⁸⁰ « [Enquêteur : Donc tu rencontres ces gars-là, qui sont assez ouverts, excentriques, et toi...] Bah ça fait du bien... en fait, je pense. » ; « [...] avec les gars... voilà je pouvais me lâcher si j'avais envie de, enfin voilà j'avais pas de pudeur à avoir. » ; « Ah moi j'étais... libre en fait, en quelque sorte, je pouvais me permettre n'importe quelle merde je serais pas jugée par les gars, quoi. Je pense qu'ils m'ont appris à me libérer, à pas avoir honte du regard... »

filles, pourrait-on résumer⁸¹. Cette proximité les situe dans une place de « confidentes » (nous y reviendrons au sujet des « plans cul »).

La relation avec les *gars*, qui apparaît plus inhabituelle, met également en jeu, fût-ce moins explicitement, la problématique de la définition de son identité sexuée. Interrogée sur sa place d'unique fille dans ce groupe la narratrice explique :

- Et tu disais que c'était les gars de ta classe, ça veut dire que c'était un groupe que masculin... [...]. ...y-avait d'autres filles...
- *Non c'était que mecs.*
- D'accord. Et eux, ils t'avaient acceptée...
- *Ouais, complètement. J'étais un garçon dans le corps d'une fille pour eux, en fait.* [Elle rit] *Ouais, complètement.*
- Ah ouais ? T'as pas eu une histoire...
- *Ah si y'a eu des histoires de cul aussi mais... pas de... on est, je suis pas sortie* [elle souligne ce mot] *vraiment avec, c'était juste des plans cul... Mais... sans plus...* [elle réfléchit] *ouais non, sans plus.*

Avec les gars la narratrice éprouve son androgynéité, la duplicité fondamentale de son identité sexuée. En même temps, cette relation procède pour partie d'une négation de cette duplicité puisque la narratrice est positionnée comme « garçon dans le corps d'une fille » : dotée d'un corps de femme par la puberté elle s'estime reconnue comme égale par les gars qui l'acceptent « complètement » (dit-elle) et pas comme être divisé, porteur d'une absence qu'il y aurait justement lieu de compléter. Dans cette perspective, la narratrice valorise sa participation à ce groupe par l'absence de pudicité⁸². Si elle a eu une relation intime avec un des gars elle précise qu'il ne s'agit pas d'une relation amoureuse mais « juste » d'un « plan cul » ; minorant/évacuant derrière la référence à une sexualité posée comme strictement naturelle ou physiologique ce qui culturellement relèverait de l'appariement, de la formation (fût-elle brève, précaire, incertaine) d'une unité conjugale qui manifesterait un positionnement en termes de différenciation et de complémentarité sexuées.

⁸¹ « *Et avec les filles, bah voilà je suis une fille, donc avec les filles c'est pia-pia-pia, bon je suis bien aussi avec les filles, quoi.* » ; « *Bah... c'est des confidentes, c'est des confidentes.* [...] *Et puis on était les trois meilleures copines* [elle souligne ce mot], *et puis voilà. C'est des confidences, quoi, on se dit tout... ça va, ça va pas, le cul, le ci, le ça...* » ; « [Enquêteur : [Tes copines] comment tu pourrais les qualifier d'ailleurs, comment tu qualifierais...] [Elle rit] *Mes copines, on les qualifie comme des copines, c'est tout !* » ; « *D'ailleurs je suis toujours hyper-copine* [elle souligne ces deux mots] *avec l'une d'elle.* »

⁸² « [...] *avec les gars... voilà je pouvais me lâcher si j'avais envie de, enfin voilà j'avais pas de pudeur à avoir.* »

Reconnue comme semblable, la narratrice ne se définit néanmoins pas comme tout à fait identique aux gars. D'abord, parce que ce groupe était déjà constitué quand elle l'intègre suite à son redoublement : ce qui implique notamment une différence d'âge d'un an entre elle et les gars⁸³. Cela implique également qu'elle s'adapte à certains usages institués au sein du groupe comme la pratique du monocycle qu'elle ne parviendra pas à maîtriser comme eux⁸⁴. Ensuite, car elle se situe dans une posture de spectatrice vis-à-vis des excentricités des gars ; ce qui n'en fait pas moins une actrice (au sens de partenaire ou de partie prenante) de ces mises en scène, mais introduit une relative distance entre elle et eux. Ainsi utilise-t-elle le « ils » ou le « eux » pour décrire les conduites excentriques (accoutrements provoquant dans la cour du lycée et jeu du « chpogne »), quand elle utilise au contraire le « on » et le « nous » pour raconter les usages de substances psychoactives (cannabis aux intercours et soirées festive du vendredi)⁸⁵. L'excentricité, l'impudeur, la libre pensée sont des caractéristiques auxquelles la narratrice n'est pas initialement attachée (cf. note 79 : « ma famille est pas hyper-ouverte), mais qu'elle va s'approprier au contact des gars⁸⁶.

Si les gars sont reliés à l'univers de la masculinité (vis-à-vis duquel la narratrice oscille entre actrice et spectatrice), ils n'en épuisent pas l'intégralité des contenus mais en constituent une figure possible, prenant notamment fonction d'alternative par rapport au pôle masculin premièrement incarné par le père. Les gars subvertissent les codes d'une certaine masculinité par leurs extravagances au point de s'attirer l'inimitié d'autres jeunes hommes pour qui cette contestation est peu tolérable. Ils mettent pourtant bien en jeu un imaginaire de la virilité, qui n'est certes pas basé sur la monstration d'une force brutale et impulsive mais sur un mélange de maîtrise, de désinvolture et d'audace. L'usage de cannabis aux intercours ou les travestissements dans la cour du lycée peuvent ainsi être conçus comme des infractions aux normes majoritaires, des provocations adressées plus ou moins consciemment à une instance phallique (cf. chapitre III) tantôt incarnée par l'institution scolaire ou le « monde adulte » en général, tantôt par les tenants d'un ordre sexué différenciant clairement les genres. En ce qui concerne la pratique du monocycle, sport d'origine circassienne nécessitant une grande

⁸³ « [Enquêteur : Ils avaient ton âge à peu près ?] *Un an de moins. Puisque j'avais redoublé.* »

⁸⁴ Pour rappel : « *Et... et du coup, ils en faisaient tous, moi je m'y suis mise aussi. Et... c'était pas un franc succès [elle sourit], parce que mine de rien c'est hyper-technique [elle souligne ces deux mots], mais ça c'est autre chose...* »

⁸⁵ Nous ne citons pas à nouveau les extraits concernés, mais renvoyons le lecteur aux descriptions de ses diverses situations dans les pages précédentes.

⁸⁶ Pour rappel : « *Je pense qu'ils m'ont appris à me libérer, à pas avoir honte du regard...* »

habileté⁸⁷, cette activité n'est pas transgressive mais renvoie à l'imaginaire de la maîtrise et de la compétition. Dans un genre bien différent, le « chpogne » est aussi une forme de compétition mettant cette fois moins à l'épreuve son habileté que sa détermination. Sans constituer tout à fait des mises en danger, ces deux pratiques (monocycle et chpogne) pourraient être rapprochées de ce que David Le Breton (2000) définit dans sa typologie des conduites à risque comme la figure de « l'affrontement » qui consiste en une confrontation avec un autre ou avec soi-même, lors de laquelle le sujet doit faire preuve d'une résolution telle qu'il ne cédera pas devant les difficultés et se révélera capable de repousser ses limites corporelles et mentales (pp. 28-30).

Aussi, sans être exemptes de recherche de sensations, de défonce, voire de penchants régressifs, les conduites d'excès des gars ne les mènent pas vers l'oubli, la perte de soi, le coma ni la déliquescence (du moins, est-ce comme cela que la narratrice se les représente et analyse, à travers leur inscription dans son récit, ce qu'elle a pu chercher auprès d'eux). Ces conduites relèvent finalement moins du « hors-limite » dans lequel on pourrait à première vue les ranger que du jeu avec les limites qui sont subverties, mises à l'épreuve mais néanmoins reconnues, intégrées. Pour le dire dans les termes des auteurs lacaniens (cf. chapitre III, section B), ces conduites relèvent moins de l'abandon dans la jouissance Autre (qui se rattache psychiquement à une position féminine) que d'un jeu avec l'instance phallique qui est à la fois relativisée, contestée et réinstaurée. Il est de ce point de vue notable que la narratrice ne fasse pas des gars, en dépit de leurs excentricités, des personnages immatures ou à la dérive, mais qu'elle leur attribue une forme de sagesse dont témoigne leur parcours d'intégration professionnelle qui, là encore, paraît davantage traduire une posture de maîtrise que de relâchement⁸⁸.

En définitive, les gars incarnent un idéal de masculinité impliquant à la fois une grande maîtrise de soi qui les inscrit dans une forme de continuité avec l'image du père, et une liberté faite d'irrévérence et d'exubérance qui rompt pour sa part avec l'image rigoriste associée au père.

⁸⁷ La narratrice souligne qu'un des gars était champion de France ; elle souligne également que ce sport est « hyper technique » et qu'elle – seule fille du groupe – n'était pas parvenue à la maîtriser (cf. 84).

⁸⁸ « *C'est tu te fends la gueule avec, c'est des jeux complètement stupides, ils se prennent pas au sérieux mais... ça les empêche pas d'avoir la tête sur les épaules, y en a un qui est prof de bio bientôt, un qui est prof de maths là... enfin voilà, l'autre qui travaille dans l'écologie... l'autre, enfin, ressources humaines et compagnie...* »

VII.C.5 – LES PLANS CUL : UNE VIRGINITÉ BEL ET BIEN ENTERRÉE

À côté des usages de substances psychoactives, les « plans cul » (comme les dénomme la narratrice) apparaissent comme une autre modalité ou manifestation du lâchage dont la jeune femme fait preuve à la suite du décès de son père. Caractérisés par la narratrice par le fait d'avoir des relations sexuelles avec un homme en dehors d'une relation dite « amoureuse »⁸⁹, la pratique régulière des plans cul pendant à peu près une année (toujours l'année de terminale) trouve son origine dans une quête d'expérimentation de la sexualité qui s'opère très rapidement après le décès du père. Ainsi pourrait-on situer le début de sa phase de « lâchage », non pas à la rentrée scolaire de son année de terminale comme la narratrice a tendance à le faire lorsqu'elle l'envisage du seul point de vue de ses pratiques festives et de ses consommations, mais au début de l'été qui précède si l'on considère déjà l'engagement dans la sexualité génitale partagée comme une manifestation de la rupture symbolique avec l'ordre paternel.

La narratrice connaît deux expériences au cours de l'été. La première s'effectue au « début de l'été » avec un garçon qu'elle connaissait depuis quelque temps ; toutefois, cette expérience est perçue comme un échec puisqu'après avoir flirté les deux jeunes gens ne « réussissent » pas à réaliser l'acte sexuel (à comprendre comme acte sexuel avec pénétration)⁹⁰. La seconde expérience s'effectue juste avant la rentrée scolaire avec un garçon rencontré durant les vacances ; cette fois-ci l'acte réussit (« ça marche »), même si la narratrice n'en retire aucun plaisir sexuel (« j'ai rien senti »)⁹¹. Ces premières expériences ne sont pas clairement catégorisées comme des « plans cul » dans la mesure où la narratrice estime qu'elles auraient

⁸⁹ C'est-à-dire une relation de conjugalité (pour autant qu'on ne restreigne pas ce terme aux couples mariés), impliquant le partage d'autres domaines que la sexualité ; relation souvent désignée à l'adolescence à travers l'expression « sortir avec ».

⁹⁰ « [...] parce que j'avais dû, pas sortir, mais voilà, flirter avec un autre et en fin de soirée, bah voilà... [Enquêteur : Durant ta deuxième première ?] ...Bah à ce moment-là, entre mars et, et l'été, c'était même en été, ouais, c'était le début de l'été. C'était le cousin d'un pote et puis, et puis voilà, je passe la nuit avec, voilà ça, ça voulait pas, ça voulait pas ! J'étais vierge, et puis je suis restée vierge le lendemain, j'étais encore vierge quoi. [Enquêteur : C'est-à-dire que t'avais pas envie ?] Ah c'est pas que j'avais pas envie, c'est qu'on n'a pas réussi. [Elle sourit] »

⁹¹ « [Enquêteur : [...], ta première fois c'était à quel âge ?] J'avais 18 ans. [...] [Enquêteur : C'était avec un des gars de ta classe ?] Non, non, non, avec quelqu'un... je sais même pas où je l'ai rencontré d'ailleurs, je sais même plus... c'était pareil avec un ami d'ami, voilà on fait quelques soirées, une, deux, trois, voilà. Ouais non, j'avais 18 ans c'était en août, août 2008, ouais. [Enquêteur : Donc après le décès de ton père...] Ah oui, oui, c'est ça. Ouais ça a été le moment. Lui ça a pas été le premier avec qui... non on sortait pas, le gars était plus libertin qu'autre chose. [...] [Enquêteur : C'était pendant le même été [qu'avec le premier garçon] ?] Ouais ! [Elle rit légèrement] C'était la fin de l'été, ouais, c'était même quasiment la rentrée, septembre. Avec un autre et... et en fait ouais, ça a marché mais j'ai rien senti, quoi. [Elle rit légèrement] »

pu se prolonger en relation amoureuse⁹². Cependant, la jeune femme souligne dans le même temps qu'aucune de ces expériences ne s'est inscrite préalablement ni n'a évolué dans ce registre⁹³. Ainsi, le motif « amoureux » n'est pas premier mais envisagé comme une conséquence à la fois incertaine et conditionnée par des facteurs secondaires (avoir des « atomes crochus »). Bien avant l'engagement amoureux, voire l'accès au plaisir sexuel partagé, l'enjeu essentiel pour l'adolescente est la réalisation de l'acte sexuel dont la perte de la virginité constitue le mode d'attestation attendu (« j'étais vierge, et puis je suis restée vierge le lendemain, j'étais encore vierge »). La première relation sexuelle se soldant à cet égard par un échec, c'est bien la seconde relation qui est considérée comme « la première fois ». La question de la perte de la virginité, et plus largement de l'entrée dans la sexualité génitale partagée est d'autant plus significative que la narratrice l'articule (nous l'avons déjà évoqué) avec le tabou portant sur la sexualité hors mariage défendu par son père et plus largement par la famille paternelle⁹⁴. Les interdits que le père faisait peser sur elle et ses sœurs, concernant les sorties et surtout la fréquentation des garçons, étaient sans doute relié à ce tabou (cf. section B).

Délestée de ce qui ressort de son propos comme un besoin d'effectuer ce passage hautement symbolique (perdre sa virginité), la pratique des plans cul débute à la rentrée et se poursuit toute l'année de terminale, jusqu'à la rencontre de son copain (vers le mois de mai).

Voici comment la narratrice en parle :

- Et après [l'été] comment ça évolue, tu disais que t'avais eu un plan cul avec un des gars de ta classe...
- [...] *Ouais, c'est ça. À la rentrée je l'ai retrouvé.*
- Et là c'est pareil c'était juste une fois, ou c'était un truc régulier...
- *...Théo, lui c'était assez ouais, dès qu'on avait envie quoi.*
- Donc assez régulier.
- *Ouais.*
- Et vous sortiez pas ensemble.

⁹² « [Enquêteur : Et donc du coup quand tu parles de plan cul, comment tu définirais ça, c'est...] *Non mais eux, non je pensais, ouais je pensais que ça aurait pu être des petits copains...* »

⁹³ Au sujet du premier partenaire : « [...] *j'avais dû, pas sortir, mais voilà, flirter avec un autre et en fin de soirée, bah voilà...* » ; au sujet du second : « [...] *non on sortait pas, le gars était plus libertin qu'autre chose.* » ; au sujet des deux : « *Et en fait, non. Non, non, parce qu'en fait non, enfin... y'avait pas d'atomes crochus... donc quand y-a pas, bah on cherche pas quoi.* »

⁹⁴ « *Bah... je peux pas dire... bah non, ma famille [paternelle] est pas hyper-ouverte... [...] Bah déjà, le sexe. Rien que le sexe. [Elle rit] Bah c'est... chez les musulmans faut être vierge jusqu'au mariage. Donc... j'y étais pas du tout. [Elle rit] [Enquêteur : Et ça ils le savaient... ta famille ?] Non. Non, non, non.* »

- *Non.*
- Et les autres... les autres du groupe... les autres gars, ils étaient au courant ?
- *Bah on n'en parlait pas.*
- D'accord. Et ça, ça dure combien de temps cette relation avec Théo ?
- *Jusqu'à ce que je rencontre mon copain.*
- D'accord.
- *Après y en avait d'autres aussi en même temps, quoi.*
- Ah ouais, y en avait d'autres...
- *Ouais, y en avait d'autres.*
- Et donc du coup... c'était ta, comment dire... comment tu qualifierais ce mode de relation aux garçons à cette période-là...
- *...Je sais même pas... si, il doit y-avoir un mot mais je le connais pas !* [Elle rit]
- Ou plusieurs mots...
- *Bah... c'était... voilà, j'ai fait pas mal de soirées avec plein, plein de gens, j'ai rencontré énormément de gens sur... sur cette période-là... [...] Ouais sur ma terminale, et... voilà, en fait à chaque fois t'es en soirée, t'as un coup dans le nez, y-a un peu de séduction avec un tel... Et toi t'es naïve donc* [elle rit] *tu fonces dedans. Et après tu prends le pli, ça devient presque une habitude en fait, après c'est... voilà bon bah « toi je te repère » bon bah* [elle sourit], *et après bon bah si je peux...*
- Les mêmes garçons régulièrement ou...
- *Ouais, non, c'est pas forcément les mêmes, c'est celui sur lequel je vais jeter mon dévolu ce soir-là ou alors, voilà... C'est limite c'est normal, c'est dégueulasse mais c'est normal.* [Elle sourit] *Enfin, c'est pas normal mais... ouais si, en soirée c'est normal.*
- Tu le fais parce que tu as envie...
- *Ouais voilà, j'ai envie, j'ai pas de copain, je profite quoi.*
- Et du coup, tu penses que ça va se transformer en...
- *Ouais y en a pour lesquels j'ai quelques espoirs.*
- Mais c'est quelque chose que tu recherches ou c'est juste avoir des relations...
- *Si je pense que quelque part c'est quelque chose que je recherche. Je pense ouais, quand même. L'affection, la tendresse, bah voilà quoi, envie d'un copain quoi. Et... et non, enfin... pas spécialement envie de le rappeler le lendemain non plus... voilà, en fait on a une grande gueule quand on est déchiré, mais une fois qu'on est sobre on se dit « putain, la honte ».*
- La honte pourquoi ?
- *Bah en fait j'ai pas forcément envie de le rappeler le lendemain... parce que j'ai pas honte, mais je vais dire un peu de timidité... et puis... et puis voilà, tu te dis « bah c'était juste un plan cul,*

basta ». ...Et pas forcément, ouais... Si, y en avait pour lesquels j'avais envie mais pas suffisamment de... de cran pour aller, pour les démarcher quoi.

- En dehors de la fête et du moment où vous étiez un peu partis ...
- *Ouais, c'est ça. Après je sais qu'on va forcément se revoir pour d'autres soirées, donc je m'en fous.*
- Se revoir pour discuter... pour peut-être entamer une relation plus...
- *Bah non se revoir pour...* [Elle sourit]

On le constate, les plans cul ne se déroulent pas en milieu festif ni ne mettent directement en scène des usages de substances psychoactives. Ils s'inscrivent toutefois dans le prolongement direct de l'univers des pratiques festives dans la mesure où la première connexion avec le partenaire s'initie généralement lors d'une fête (« t'es en soirée ») ; les effets désinhibants des substances consommées à ces occasions sont d'ailleurs considérés comme facilitant ces rencontres (« t'as un coup dans le nez » ; « on a une grande gueule quand on est déchiré »). Lorsqu'une relation devient régulière (comme avec Théo, l'un des gars), elle est susceptible d'être dissociée du milieu festif car les deux partenaires n'ont plus besoin de ce contexte pour se réunir. Néanmoins, même dans cette configuration le plan cul demeure perçu par la narratrice comme une conduite qu'on pourrait dire « excessive » car anormale voire amoral (« c'est dégueulasse ») ; sauf précisément à être provisoirement autorisée – comme les conduites d'ivresse – par le contexte d'exceptionnalité que constitue l'espace festif (« c'est pas normal mais... ouais si, en soirée c'est normal »). Dans ce sens, cette forme de libertinage relève pleinement de la problématique de lâchage dans laquelle se situe la narratrice à la suite du décès de son père, et peut à ce titre être traitée sur un plan similaire à celui des usages de substances psychoactives. À l'instar des deux premières expériences qui conduisirent la narratrice à perdre sa virginité, le plan cul, en tant que sexualité hors conjugalité, peut probablement être considéré comme une infraction au modèle normatif paternel encore plus importante, d'un point de vue symbolique, que les conduites d'ivresse alcoolique.

Les plans cul sont présentés comme une pratique dans laquelle prime l'envie, la recherche de satisfaction (« j'ai envie » ; « je profite ») et une forme d'opportunisme (« celui sur lequel je vais jeter mon dévolu ce soir-là ») ; au point de tendre vers l'automatisme (« tu fonces dedans ») ou du moins la routine (« tu prends le pli, ça devient presque une habitude »). Le désir peut être le désir partagé (« dès qu'on avait envie ») mais on constate qu'il s'énonce surtout à la première personne. Le plan cul peut mobiliser des partenaires réguliers mais il renvoie à des relations

fragmentées, compartimentées ; ainsi, la narratrice et Théo n'évoquent pas leur relation auprès des autres membres du groupe d'amis (« on n'en parlait pas ») ; quant à ses autres amants, bien qu'elle puisse secrètement en nourrir le désir, la narratrice n'en fréquente aucun en dehors des soirées (préludes et prétextes à de nouveaux ébats sexuels). Le plan cul est un espace qui semble se suffire à lui-même ; du moins est-il objectivement tenu à distance des autres lieux et modes de sociabilité (« c'était juste un plan cul, basta »). Ce cloisonnement peut sans doute être interprété d'un point de vue axiologique comme un mécanisme de défense : pour le psychanalyste et psychiatre Christian Lauru (2004), le clivage entre le charnel et le sentimental (entre ce que Freud nommait le courant sensuel et le courant tendre) constitue pour de nombreux adolescents une manière d'expérimenter la sexualité tout en se prémunissant d'atteintes liées à « une immaturité voire une impréparation sur le plan des affects » (p. 69). La « honte » éprouvée le lendemain, la « timidité » et le manque d'assurance (de « cran ») qui empêchent la narratrice de recontacter certains garçons avec qui pourtant elle aurait eu envie d'aller plus loin peuvent apparaître comme une marque de cette fragilité affective que le plan cul, par son caractère cloisonné, clivé, permet d'atténuer ou de mettre à distance.

Les plans cul sont compartimentés, fragmentés et susceptibles de renvoyer la narratrice à un sentiment de solitude ou d'isolement. Toutefois, ces expériences sont partagées, reprises, mises en signification avec les deux « copines » qui les pratiquent, elles aussi, chacune de leur côté à la même époque. Les copines ont quitté Dinan pour les besoins de leurs études supérieures mais la narratrice les retrouve presque chaque semaine ; souvent le week-end dans un bar de la ville. Ces rencontres entre « filles » sont l'occasion d'échanger sur les vécus de chacune, et le sexe, les « histoires de cul » occupent une place importante dans leurs conversations⁹⁵. Ainsi le rôle de confidentes des filles était-il précieux pour ne pas se sentir isolée ; la narratrice le réalise d'autant plus aujourd'hui à travers la situation d'entretien où elle se sent « seule » face à nous pour évoquer une pratique qui demeure globalement réprouvée (surtout chez une femme)⁹⁶. Sans doute n'est-il pas anodin que ce sujet n'ait été véritablement abordé par l'enquêteur et

⁹⁵ « [Enquêteur : Parce que vous étiez pas ensemble...] *On traînait pas forcément ensemble...* [Enquêteur : Mais quand vous vous voyiez vous vous racontiez vos expériences...] *Ouais, c'est ça. Et puis on était les trois meilleures copines* [elle souligne ce mot], *et puis voilà. C'est des confidences, quoi, on se dit tout... ça va, ça va pas, le cul, le ci, le ça...* [Enquêteur : Ça c'était important de pouvoir se confier...] *Ah oui. Je pense ouais, pour tout le monde.* »

⁹⁶ « *Bah... c'est des confidentes, c'est des confidentes. Ouais. Et puis on était dans la même optique, les plans cul... les, les...* [Enquêteur : Elles aussi c'était...] *Ouais, aussi. [...]* *Ouais c'est pour ça, ça me fait bizarre de te raconter ça mais en fait... à l'époque ça me faisait pas bizarre parce que j'étais pas toute seule.* [Elle rit légèrement] *Là, je suis toute seule.* [Enquêteur : T'es toute seule ?] *Devant toi, je suis toute seule !* [Elle rit] [Enquêteur : Vous étiez plusieurs à avoir cette pratique-là...] *Ouais, on était trois donc c'était... On était trois mais c'était sans parler de toutes celles qui disent rien mais qui sont comme nous. Mais ouais on était trois.* »

l'enquêtée que lors du second entretien. Les confidences partagées avec les filles attestent de la réalité d'une pratique qui n'est pas marginale, mais à travers laquelle la narratrice se sent reliée à un univers féminin de grande ampleur : celui des nombreuses jeunes femmes qui, comme elle et ses amies, s'adonnent à cette pratique sans en faire de publicité (« toutes celles qui disent rien mais qui sont comme nous »).

Le plan cul se dissocie de la relation amoureuse tout en étant fortement articulé avec elle, et dirions-nous en en constituant les prémices, en la préparant. Bien sûr, il se définit par la dissociation des relations sexuelles et des sentiments amoureux ; la narratrice légitime d'ailleurs précisément sa pratique par l'absence de relation amoureuse (« j'ai pas de copain »). En même temps, le plan cul contient la potentialité de la rencontre amoureuse puisque la narratrice imagine (« espère » même) que certains de ses partenaires deviennent des « copains »⁹⁷. Et c'est d'ailleurs en pensant qu'il s'agirait d'un nouveau plan cul qu'elle rencontre à la fin de son année de terminale celui qui va justement devenir son « copain » (cf. section D).

VII.D – INSTALLATION DANS LA VIE AUTONOME ET PERSISTANCE DE L'ENGAGEMENT DANS LES PRATIQUES FESTIVES JUVÉNILES

VII.D.1 – LA RENCONTRE DU COPAIN : INSTALLATION DANS LA VIE « AUTONOME » ET INSCRIPTION DANS UN NOUVEAU RÉSEAU DE SOCIABILITÉ FESTIVE

La narratrice rencontre celui qu'elle nomme « mon copain » à la fin de son année de terminale, précisément au mois d'avril lors d'une soirée en ville. Ce soir-là, la narratrice joue le rôle de « capitaine de soirée » ; c'est-à-dire qu'elle participe à la sortie festive mais ne consomme pas d'alcool afin de pouvoir « prendre le volant » et reconduire chez eux chacun de ses amis qui, comme elle, habite en dehors de Dinan. Après s'être quelque peu dispersé au cours de la soirée, le groupe se ré-agrège peu à peu sur un parking proche du centre-ville. Une discussion s'engage avec un autre groupe de fêtards ; l'un d'eux demande à la narratrice de lui donner son numéro

⁹⁷ Pour rappel de l'extrait cité plus haut : « [Enquêteur : Et du coup, tu penses que ça va se transformer en...] *Ouais y en a pour lesquels j'ai quelques espoirs.* [Enquêteur : Mais c'est quelque chose que tu recherches ou c'est juste avoir des relations...] *Si je pense que quelque part c'est quelque chose que je recherche. Je pense ouais, quand même. L'affection, la tendresse, bah voilà quoi, envie d'un copain quoi.* »

de téléphone, ce qu'elle fait⁹⁸. Quelques jours plus tard ce garçon la rappelle et ils se revoient. La narratrice pense d'abord qu'il s'agira d'un nouveau « plan cul », mais le garçon n'est pas dans cet état d'esprit (« c'est pas son style ») : ils ne « sortiront » ensemble qu'au bout de plusieurs rendez-vous. C'est une première pour la narratrice qui souligne qu'elle n'avait jamais eu jusqu'alors de « relations sérieuses »⁹⁹. Effectivement, la relation avec le copain n'est pas qu'une passade puisqu'elle débouche rapidement sur une vie commune et la naissance de leur fille un peu plus de deux ans après leur rencontre.

La rencontre du copain enclenche donc le passage d'un nouveau seuil dans le processus d'autonomisation de la narratrice à travers l'accès progressif à différents attributs statutaires de « l'âge adulte » ; tant du point de vue de la trajectoire « familiale-résidentielle » (pour reprendre la division proposée par Olivier Galland) avec la mise en couple, l'installation dans un logement indépendant et la naissance de leur enfant, que du point de vue de la trajectoire « scolaire-professionnelle » avec la sortie du système scolaire (fin de la formation initiale) et l'entrée dans la vie active (le copain l'ayant précédée sur ce point). Le copain (qui a un an de plus que la narratrice) a terminé sa formation initiale depuis au moins deux ans au moment où elle le rencontre et travaille alors comme électricien¹⁰⁰. Assez rapidement après leur mise en couple, il saisit l'opportunité de travailler sur les marchés avec la mère de la narratrice qui poursuivait seule cette activité depuis le décès du père¹⁰¹. Enfin, au bout d'environ deux ans après leur rencontre il trouve un emploi dans une fabrique de cidre (emploi qu'il occupe toujours à ce

⁹⁸ « *Je faisais SAM, ce soir-là je faisais SAM* ["Sans Accident Mortel", acronyme popularisé par un dispositif de sécurité routière], et y-a une place à Dinan, [...]. Et j'attendais tous les bourrés, en fait. Tous les bourrés que je devais ramener chez eux. [...] C'était moi qui buvait pas donc je les attendais, je les attendais. Et en fait mon copain est passé, et puis lui il devait être bourré aussi, et puis ils sont restés, et puis entre bourrés ils sont tout le temps à parler et puis gningnin, du coup ça a duré super longtemps, j'ai laissé mon numéro sans penser que... sans penser que voilà, quoi, et puis au final... » ; « [...] c'est lui qui m'a demandé mon numéro. Du coup je lui ai donné mon numéro, [...] »

⁹⁹ « *Du coup je lui ai donné mon numéro, et puis en fait bah il m'a relancée quelques jours après donc... Donc j'ai textoté. Et puis à la base je pensais que ça aurait été juste un plan cul* [elle rit]. *Et en fait non, pas du tout !* » ; « *Parce que j'avais jamais eu de copain à ce moment-là, de copain... de copain, quoi, de relations sérieuses, des relations amoureuses. Que des plans cul. Et... et en fait à la base je pensais même que ça aurait été un plan cul. Sauf que en fait non, il s'est pas du tout laissé faire.* [Elle rit légèrement] *Y-a eu quelques rendez-vous, et même au bout de ces quelques rendez-vous, il a fallu quelques nuits... Bon voilà quoi, il est pas comme ça du tout, c'est pas son style.* » ; « *Oh... y-a eu quoi... y-a eu peut-être quatre-cinq rendez-vous avant, avant de sortir ensemble. Donc ouais, on s'est rencontrés en avril et on est sortis ensemble en mai, quoi.* »

¹⁰⁰ « *A la base il est électricien, mais là il fait du cidre.* [Enquêteur : Donc il est électricien quand tu rencontres, c'est sa formation...] *Ouais, c'est ça.* »

¹⁰¹ « [...] *mon copain bosse avec ma mère à ce moment-là.* [Enquêteur : En tant qu'électricien ?] *Non, non, non.* [Elle sourit] *Il faisait les marchés !* [Enquêteur : Entre temps il arrête l'électricité, et puis, je sais pas, y-a un plan qui s'ouvre avec ta mère...] »

Ouais, c'est ça, l'électricité c'était pas tout le temps... facile de trouver... et puis elle, elle avait besoin de quelqu'un, forcément puisqu'elle était toute seule, donc... Donc bah Samuel il vient avec elle, quoi. »

jour)¹⁰². De son côté, la narratrice part à la « fac » après son bac, mais, bien qu'ayant passé avec succès sa première année de « psycho », elle décide d'arrêter ses études (cf. section B). Elle cherche et trouve du travail dès l'été qui suit et exerce durant un peu moins d'un an diverses missions d'intérim peu gratifiantes (« des trucs à la con »)¹⁰³. Elle tombe enceinte en début d'année et s'arrête quelque mois avant la naissance de sa fille au mois de septembre. Profitant des droits au « chômage » qu'elle avait acquis, elle reste auprès de sa fille durant un an, puis reprend ses activités professionnelles, toujours en intérim¹⁰⁴. Enfin, au bout d'un an, elle décide reprendre ses études et effectue une première année de CAP dans le domaine de la menuiserie ; formation qu'elle complète l'année suivante par un brevet professionnel qui s'effectue en deux ans (nous la rencontrons au milieu de sa première année).

En ce qui concerne sa trajectoire résidentielle, la narratrice s'installe presque immédiatement dans l'appartement de son copain à Dinan ; elle y réside tout l'été qui suit la fin de sa terminale (d'autant qu'elle travaille en ville)¹⁰⁵, puis y revient les week-ends durant son année de fac à Rennes (où elle partage durant la semaine une colocation avec ses copines, comme nous l'avons déjà évoqué). Il lui arrive durant cette période de retourner habiter occasionnellement chez sa mère, mais la tendance principale est bien l'installation d'une vie commune avec son copain qui devient pleinement effective à la fin de son année de fac¹⁰⁶. Le couple déménage au mois de janvier suivant ; il trouve une maison dans une localité proche de celle de la mère de la narratrice, ce qui facilite le quotidien du copain qui travaille alors sur les marchés avec la mère et n'a pas encore son permis de conduire¹⁰⁷. Ce choix d'habiter à proximité de la mère manifeste

¹⁰² « [Enquêteur : ...et puis un moment il va se mettre au cidre.] *Ouais*. [Enquêteur : Deux ans après votre rencontre ?] *Ouais, deux-trois ans, après*. [Enquêteur : Après que t'emménage avec lui.] *Ouais bien après... Ouais c'est ça deux ans après, parce que d'abord c'était son appart et après on a pris une maison, et c'est à partir de cette maison, il a commencé à bop, bop, bop... à travailler dans le cidre.* »

¹⁰³ « *J'ai arrêté la fac j'avais... 20 ans. Après j'ai bossé... moins d'un an, ouais, moins d'un an.* » ; « [Enquêteur : D'accord. Donc là tu fais des petits boulots genre serveuse...] *Ouais, des petits trucs à la con, de la plonge...* [Enquêteur : [...]]... tu quittes la fac, et là...] *Bah je cherche directement du travail en intérim.* »

¹⁰⁴ « *Bah non, j'ai eu ma fille... [...]* *Et je me suis mis en congé pendant un an parce que j'avais du chômage, je me suis dit autant en profiter, voilà, j'avais pas envie de la mettre à trois mois chez la nounou, quoi. Et... donc je l'ai gardée un an.* » ; « *Une fois qu'elle a eu ses un an j'ai été travaillé... bah à la rentrée, quoi.* » ; « [Enquêteur : Et donc là ton taf c'était quoi ?] *Oh c'était de l'intérim, un petit peu de tout...* »

¹⁰⁵ « *Ouais bah en fait j'ai quasiment presque, j'ai très rapidement emménagé chez lui, en fait. [...]* *Ouais, il avait son appart. Sur Dinan... donc ouais tout l'été j'étais chez lui parce que je bossais sur Dinan donc... voilà ça m'évitait de taper de la route.* »

¹⁰⁶ « [Enquêteur : Mais avant le weekend quand tu quittais ta coloc t'allais vivre chez ton copain ou chez ta mère ?] *...Je faisais un petit peu de deux.* [Enquêteur : Mais là [fin de l'année de fac] t'emménage vraiment et tu retournes plus habiter chez ta mère.] *...Non.* »

¹⁰⁷ « [Enquêteur : Et donc la maison c'est quand ?] *...Quand est-ce... ça devait être en... septembre, octobre, par-là. Ouais il commençait à faire froid, y'avait des travaux, en novembre... décembre, on y rentre, décembre-janvier, quoi.* » ; « [Enquêteur : Pourquoi vous prenez cette maison-là ?] *Parce que c'est à côté de chez ma mère et que...* »

malgré l'indéniable autonomisation que représente l'accès à une maison, le maintien d'une forme de dépendance vis-à-vis du milieu familial qui, à travers un échange de « bons procédés » (la mère avait besoin de quelqu'un pour l'aider dans son activité), vient pallier des déficits (une activité d'électricien instable, l'absence de permis de conduire) caractéristiques d'une entrée dans l'âge adulte de plus en plus placée sous le signe de la précarité (Galland, 2007 ; Cicchelli, 2013). Dans cette maison, naît au mois de septembre qui suit le premier et unique enfant du couple. La narratrice, son copain et leur fille passeront deux années dans ce logement, puis déménageront dans une nouvelle maison (dans la même région) où ils habitent encore à ce jour¹⁰⁸.

Revenons-en à la thématique des pratiques festives et des usages de substances psychoactives. S'il n'est pas lycéen ou étudiant comme le sont la majorité des amis de la narratrice à cette époque, le copain est inscrit comme la plupart des jeunes de son âge dans l'univers des pratiques festives juvéniles qui, de se décliner à travers de multiples manières de « faire la fête », repose sur quelques invariants : sorties, nuit, excès, ivresse, copains (nous y reviendrons dans la conclusion générale). C'est d'ailleurs, nous l'avons vu, dans le contexte d'effervescence des soirées en centre-ville que la narratrice et lui se rencontrent. La narratrice ne donne pas beaucoup de détails sur le passé festif du copain (d'autant qu'elle ne l'a jamais spécialement questionné sur ce sujet), mais elle précise qu'il s'est engagé durant son adolescence dans le milieu des « fêtes techno undergrounds » (les « teufs » et les « raves party »)¹⁰⁹. Au moment de leur rencontre, il ne fréquente plus les teufs (notamment suite à des problèmes résultant de sa consommation de cocaïne et/ou à ses activités de « deal » de cette substance) mais reste attaché, tout comme son groupe d'amis, à cet univers culturel. Ce milieu particulièrement développé et actif en Bretagne depuis le début des années 1990 (Moreau et Sauvage, 2006) est fortement associé aux usages de substances psychoactives, dont la palette s'étend bien au-delà de l'alcool et du cannabis. Ainsi le copain est-il conçu par la narratrice comme un personnage particulièrement expérimenté en la matière, détenant un savoir bien supérieur au sien (« il a

mon copain bosse avec ma mère à ce moment-là. » ; « Ouais on est restés un petit moment parce que y'avait ma mère à proximité et que mon copain avait pas le permis encore, plein de choses comme ça. »

¹⁰⁸ « [Enquêteur : Donc là fin 2012 début 2013 vous déménagez... dans une nouvelle maison ?] *Ouais, à Bonnemain. [...]* [Enquêteur : [Et] vous y êtes encore aujourd'hui ?] *Ouais. »*

¹⁰⁹ « *Alors le style du groupe et de mon copain, c'est les... c'est les teufs. C'est les raves party.* [Enquêteur : D'accord. Ah ouais c'était un teufeur...] *Ouais, c'est ça.* [Enquêteur : ...casquette et tout...] *Non maintenant, non.* [Enquêteur : Mais à l'époque ?] *À l'époque ouais, je dirais... ouais je pense qu'il en avait. Quand je l'ai rencontré il commençait vraiment à se détacher parce que justement...* [Enquêteur : D'accord, mais donc lui il a vécu ça, peut-être avant ses 18 ans, avant ses 20 ans...] *Oui. Oh bah oui, je pense que c'est sûr, je lui ai jamais posé la question, mais oui je pense. »*

déjà vu beaucoup plus que moi »)¹¹⁰. Tout en l'associant à cet univers singulièrement marqué par l'excessivité, la narratrice le considère comme un usager « normal », « raisonnable », qui « connaît ses limites » ; ce qui renforce sa position de sachant, d'usager expérimenté¹¹¹. C'est avec lui – sous sa protection, voire sous son contrôle – que la jeune femme va découvrir l'usage des « prods » (diminutif de « produits » désignant dans le milieu techno underground les drogues autres que l'alcool, le cannabis ou le tabac), et précisément celui de la « MD » (diminutif de « MDMA » qui est une substance équivalente à l'ecstasy) et de la « coke » (cocaïne) (nous y revenons plus loin).

Avec son copain, c'est également à un nouveau réseau amical (« les potes de mon copain » selon son expression) auquel accède la narratrice. Cette nouvelle bande d'amis vient s'agréger, puis progressivement supplanter les deux autres groupes qu'elle fréquente (les filles et les gars). Intenses durant l'année de terminale, les relations avec les gars s'étiolent durant l'année de fac pour totalement disparaître l'année suivante. Le copain est pour beaucoup dans cette rupture puisqu'il décide de ne plus recevoir « chez lui » (la narratrice et lui vivent encore dans « son » appartement) les gars dont il supporte difficilement le caractère excentrique (nous l'avons évoqué dans la section précédente). Surtout, il a appris qu'un d'entre eux avait été l'amant de la narratrice, ce qui heurte fortement son tempérament jaloux (nous y revenons dans la section suivante / section E). La narratrice ne cherche pas à revoir les gars d'une autre manière.

Les relations avec les filles (qui avaient diminuées d'intensité sans cesser durant l'année de terminale ; cf. section C) restent, pour la part, active à la suite de la rencontre du copain. Elles se renforcent même durant l'année de fac puisque la narratrice habite avec elles en « coloc ». Après avoir abandonnée au bout de deux jours la fac de médecine (cf. section B), la narratrice

¹¹⁰ « [Enquêteur : Donc ton copain depuis assez jeune, ado, il a commencé à ... à toucher à tout ça...] *Oui. Bah, à 18 ans il dealait de la coke, quoi.* [Enquêteur : Et il prenait d'autres produits ?] *Ah ouais, je pense qu'il avait un petit peu tout essayé, ouais. À part l'héro, je crois qu'il a tout essayé.* » ; « *Ah bah lui c'était pire que moi [elle rit légèrement], c'est-à-dire que lui il a dû toucher à la coke, je sais pas, il devait avoir 16 ans peut-être... Ah lui par contre, c'est un sujet ! [Elle rit] [...] Et... non, non, lui il a déjà... vu beaucoup plus que moi, mais vraiment beaucoup plus en fait. Moi à côté, je suis une sainte.* »

¹¹¹ « *Mais il fait quand même sa soirée normal hein, ça l'empêche pas que... Quand je l'ai connu, non il tapait pas plus que ça de produit donc... Il fumait... si, il fumait quand ça se présentait. Il buvait... comme tout le monde, je veux dire.* [Enquêteur : Mais c'est pas le mec qu'on voit... qui fait des excès... et qui va... tomber par terre ou qui va monter en haut d'un truc...] *Non. Non, non, ça va... Il fait des excès, bah... des excès, non il tient encore debout ! [Elle rit légèrement] Non, non, non, assez... raisonnable... voilà, dès que ça suit plus, bah ça suit plus... Il connaît ses limites. Il a toujours été comme ça.* »

rejoint une de ses deux copines qui repique sa première année de « psycho »¹¹². La vie estudiantine rennaise est l'occasion d'une pratique soutenue de la fête qui s'inscrit dans une relative continuité avec les pratiques lycéennes en ce qui concerne les sorties dans les bars et les espaces publics, mais s'agrémentent de nouveautés comme les « soirées étudiantes » et surtout la possibilité de passer des soirées « en appart », d'être reçu ou de recevoir chez soi, marquant le passage d'un seuil dans l'exercice d'une vie autonome¹¹³. Les pratiques festives s'effectuent essentiellement le jeudi soir (moment privilégié des fêtes estudiantines), mais peuvent occasionnellement s'improviser en dehors de ce temps coutumier, la flexibilité des emplois du temps universitaires créant des opportunités en la matière¹¹⁴. L'alcool demeure un objet central dont les usages sont toujours orientés vers la recherche de l'ivresse (« on se mettait des mines » ; on se la collait »). Parallèlement, la narratrice fait la fête chaque week-end avec son copain et ses amis (cf. ci-après).

La fin de l'année de fac et l'installation définitive avec le copain (d'abord dans son appartement puis dans une maison en commun) voient la narratrice se désinvestir de ses anciens réseaux amicaux pour se focaliser sur celui de son copain¹¹⁵. Les gars, nous l'avons vu, sont rejetés par le copain. Quant aux filles, la narratrice entretient une forme d'ambivalence : d'un côté, elle exprime une lassitude à l'égard de leurs relations¹¹⁶ ; de l'autre, elle s'attache à maintenir un lien régulier, notamment avec une l'une d'entre elle qu'elle continue de fréquenter et de

¹¹² « Marie, pourquoi j'étais dans sa classe ? [Elle réfléchit] Elle a dû louper sa première année, je crois. Ouais, je pense, ouais ça doit être ça. Oh non, elle était à Saint-Brieuc, elle était à Saint-Brieuc et elle est allée à Rennes... Saint-Brieuc ça le faisait pas du tout donc elle a recommencé à Rennes. »

¹¹³ « [...] et puis le jeudi soir ça m'arrive de sortir avec les copines et... [...] [Enquêteur : Et donc là vous faites des soirées du jeudi soir, genre rue de la soif ou...] Ouais c'est ça, rue de la soif, ou alors les soirées... étudiantes, voilà... où ils font du punch à volonté, et compagnie... Donc c'était ça de temps en temps, et puis sinon... » ; « Sinon ouais, le jeudi soir. [Enquêteur : Les jeudis soirs étudiant. Mais vous sortiez dans la rue ? Non vous restiez dans l'appart...] Si ça nous arrivait, sinon c'était en appart. Ou chez une copine, ou chez un pote. »

¹¹⁴ « [...], bah des fois quand on avait envie de se la coller en semaine, bah on se la collait en semaine. Enfin, si on avait envie de picoler, parce que voilà, le lendemain on commençait à midi ou une connerie, bah on picolait... » ; « [Enquêteur : Et du coup après à la fac, tu picoles pendant la fac ?] Ouais. Ouais, y-a même des fois on se mettait des mines avec ma coloc... vu que des fois... les emplois du temps de la fac ils sont très souples... donc y'avait des fois on pouvait récupérer le lendemain facile avant d'aller en cours donc... [Enquêteur : C'était quoi vos alcools ?] Oh ce qu'on trouvait dans le frigo ! [Elle rit] Une fois, ouais ça devait être du chouchen, d'autres fois bah on prenait une bouteille de porto. [Enquêteur : Dans le frigo de la coloc, quoi.] Ouais, c'est ça, ce qu'on trouvait, ce qui traînait, quoi. Des fois c'était improvisé, hein, on bosse, "tiens j'ai envie de boire un coup ce soir", bon ben on achetait ce qui fallait. »

¹¹⁵ « [Enquêteur : Donc tu revois plus trop d'autres potes que tu fréquentais avant.] Non, c'est le moment où je me suis vraiment coupée, ouais c'est vrai. »

¹¹⁶ « [Enquêteur : Comment tu expliques ça ?] Bah pas envie, la flemme... si c'est pour entendre tout le temps les mêmes choses, gnagnagna... enfin bref, pas envie quoi. Ouais et puis je commençais à me faire chier [elle souligne ce mot] avec les filles, donc... [Enquêteur : Pourquoi ?] Bah... parce que c'était tout le temps la même chose, on sortait tout le temps dans le même bar, a plus savoir de quel sujet on parle... ça commence à devenir relou, quoi. »

considérer jusqu'à aujourd'hui comme sa « meilleure amie »¹¹⁷. Le nouveau groupe des « potes de mon copain » est relativement uniforme du point de vue de l'âge (« à peu près la vingtaine ») et de la situation socioéconomique (« des gens [...] qui travaillent »), mais il est soumis à un certain renouvellement (« des nouvelles têtes de temps en temps »), ce qui n'est pas sans déplaire à la narratrice (« c'est bien, ça bouge ») dont la sociabilité est, comme nous l'avons vu, très ouverte et dynamique¹¹⁸. Il est également notable que ce groupe ne soit plus monosexué mais composé de « gars » et de « filles », traduisant une évolution somme toute cohérente avec l'engagement de la narratrice dans la conjugalité hétérosexuée (Maillochon et Mogoutov, 1997, pp. 87-88). Soulignons encore que le nouveau groupe ne paraît pas porteur d'une identité bien arrêtée (« des gens alpha ») comme l'étaient, au contraire, les filles « confidentes » et les gars « excentriques » et « libres ». Interrogée plus précisément sur ce qui caractérise ce groupe à ses yeux, la narratrice évoque des qualificatifs assez neutres (voire fades) comme « amical », « bon moments », « amusement » ou « bons potes »¹¹⁹. Elle retient finalement l'idée de « partage » qu'elle relie à la nourriture et à la musique, mais aussi (surtout ?) aux usages de « prods » (« Et puis c'est aussi eux avec qui je consomme ! »).

Ainsi, l'engagement dans un nouveau groupe de pairs, porté par une relation de couple synonyme d'installation progressive dans les domaines professionnel, résidentiel et familial,

¹¹⁷ « [Enquêteur : Bah à partir du moment où tu rencontres ton copain et où... tu t'installes avec lui, bah tu fréquentes surtout les amis que vous avez en commun] *Ouais mais j'essaye quand même de... pas leur consacrer plus de temps que je ne consacre à mes potes à moi, enfin à ma cop, à mes copines... Même si... souvent, voilà eux ils passaient à la maison... choses que mes copines faisaient pas forcément.* [Enquêteur : Les potes de ton copain...] *Ouais. Donc... voilà, même si moi je vais pas chez eux, à partir du moment où ils viennent à la maison bah je les vois forcément un petit peu plus que mes copines, mais j'essaye quand même de...* [Enquêteur : Mais tes copines... si les gars, là avant que tu aies ta fille, tu les voyais vraiment qu'une fois tous le six mois, tes copines tu les voyais encore régulièrement à cette époque ?] *...Quand j'ai eu [ma fille], c'est vrai que je les ai pas vues des masses, hein. Non je les voyais peut-être... une, une fois par mois, celle qui est restée ma meilleure amie, on essayait de se voir une fois tous les quinze jours... voire une fois toutes les trois semaines mais...* »

¹¹⁸ « [Enquêteur : Ce sont qui ses potes [à ton copain]... ?] Oh des gens... alpha quoi. [Enquêteur : Des gens qui lui ressemblent...] Qui délirent. [Enquêteur : ...qui travaillent...] Ouais, c'est ça, qui travaillent, qui ont... ouais, qui ont plus ou moins trois ans, plus ou moins quatre ans, par rapport à lui, quoi. Donc c'est à peu près la vingtaine, quoi. [...] On a à peu près tous le même âge et puis... [Enquêteur : Des gars et des filles ?] Ouais c'est ça, des gars et des filles. Un peu plus de gars... mais des filles aussi. [Enquêteur : Donc là ça devient vraiment le groupe que tu fréquentes...] Ouais, c'est ça. Ouais, et puis y-a toujours des nouvelles têtes des temps en temps, un pote d'un pote, machin, donc c'est bien, ça bouge. »

¹¹⁹ « [Enquêteur : Et du coup ton copain, ou son univers, autour de lui, comment tu le caractériserais cet univers-là, si les gars c'est la liberté, les filles c'est la confiance...] *Et eux c'est... je vais pas dire que c'est pour passer le temps, parce que je me fends la gueule aussi avec eux, hein, mais... c'est... amical.* [Enquêteur : Amical.] *Ouais c'est des potes avec qui on passe des bons moments et puis, ouais, voilà.* [Enquêteur : Est-ce que tu as le sentiment qu'ils t'apportent quelque chose ?] *Bah... de l'amusement, quand même. Ouais, je sais même pas... [...] Eux... c'est des, ouais, si ça reste des bons potes, parce que on... c'est du partage.* [Enquêteur : C'est du partage.] *Ouais, c'est du partage. Aussi bien, voilà, à tous les points de vue, aussi bien la bouffe, la musique... c'est souvent qu'il y en a un ou deux qui attrape la guitare ou... divers instruments, et puis ils font des petits trucs comme ça. Voilà, c'est du partage. ... Et puis c'est aussi eux avec qui je consomme !* [Elle sourit] »

s'accompagne d'une sociabilité festive très régulière (« toujours le week-end ») et principalement à domicile (« chez les gens »), même si elle peut occasionnellement donner lieu à des sorties dans des bars ou concerts¹²⁰. L'installation dans la maison ne modifie pas la forme des retrouvailles qui demeure jusqu'à aujourd'hui celle de « l'apéro »¹²¹. Les usages d'alcool restent équivalents dans leur forme à ce qu'ils sont depuis la première ivresse (« joyeuse plus-plus » ; « de quoi bien rigoler ») ; le rhum fait son entrée aux côtés du vin blanc et du mousseux dans les boissons préférées¹²². Le cannabis est consommé quotidiennement (donc aussi lors des fêtes) mais sans être explicitement rattaché à l'idée de « défonce » comme l'est l'alcool ; la narratrice l'évoque davantage comme une détente, un réconfort (nous y revenons plus loin).

¹²⁰ « [Enquêteur : Et là comment... comment ça se passe pour la fête, les sorties, les copains... ?] *Le weekend. Toujours le weekend... si on voit des potes le weekend...* » ; « [Enquêteur : D'accord. Et du coup vos soirées c'est quoi, est-ce que c'est les bars, les boites... ?] *Non souvent c'est chez... ah si, ouais de temps en temps les bars... ouais les bars de temps en temps, sinon chez les gens. Ouais. Des petits concerts de temps à autres quand y en a dans le coin.* »

¹²¹ « [Enquêteur : Est-ce que le fait d'être dans la maison ça modifie vos façons de faire la fête, les relations avec les amis...] *Non.* [Enquêteur : Vous gardez à peu près les mêmes potes...] *Ah bah oui, parce qu'ils sont déjà tous installés en fait. [...]* *Quasiment, ouais ils sont tous installés.* [Enquêteur : Et les fêtes, est-ce que c'est toujours un peu apéro à l'arrache, ou est-ce qu'il y un repas à table ou...] *...Bah je dirais que toujours maintenant, y-a pas de repas à table [elle sourit], non, non, y-a toujours pas, nous ça va être, voilà, à la bonne franquette, en fait. [...], un apéro dinatoire, enfin voilà, on grignote, on boit, on papote en même temps...* »

¹²² « [Enquêteur : Et là tu bois comment, ces week-ends-là ?] *...» Joyeuse plus-plus », j'ai envie de dire.* [Elle rit] [Enquêteur : Et c'est quel type d'alcool ?] *Ce qui y-a. Bah des fois j'achetais, ouais, du mousseux... ou sinon, bah ce qui y-avait, du rhum, j'aimais beaucoup-beaucoup le rhum.* [Elle rit légèrement] *Ouais c'était ou blanc, ou rhum, ou mousseux, enfin...* [Enquêteur : Et donc tu te mets toujours dans des états similaires à ce que tu peux te mettre avec tes copines ou... ?] *Ouais. Pas plus. [...]* *Non, de quoi bien rigoler... et marcher correctement. Bon des fois je marchais pas correctement, mais je rigolais bien au moins ! [Elle rit].* »

VII.D.2 – EXPÉRIENCE DE LA MATERNITÉ ET RÉAMÉNAGEMENT DU RAPPORT AUX « ORIGINES »

Un ralentissement des pratiques festives du couple va néanmoins s'opérer au bout d'environ deux années après leur rencontre¹²³. Cette période d'accalmie est sans nul doute corrélée à la naissance de leur fille puisqu'elle correspond à peu près à l'année qui suivit. La narratrice met spontanément en avant d'autres raisons que la naissance : l'embauche du copain dans un emploi qui l'oblige pendant quelques temps à travailler de nuit ; l'hébergement d'un ami du copain durant « six-sept mois ». Cependant, elle évoque de manière générale le fait d'être plus « posé », l'importance prises par les habitudes (« le petit train-train » ; « une petite routine ») qui peuvent être interprétées comme des manières de pointer indirectement l'entrée dans une vie de famille nécessairement plus réglée du fait de la prise en charge d'un enfant en bas âge. Si l'on peut supposer que le ralentissement des pratiques festives du couple durant environ un an (moins de sorties, moins de soirées) est en partie lié à la naissance de leur fille, cet événement marque surtout un changement important dans les manières de consommer des substances psychoactives de la narratrice. Ainsi la grossesse marque-t-elle un coup d'arrêt dans les usages d'alcool qui étaient jusqu'alors fortement investis à travers la pratique quasi hebdomadaire de l'ivresse¹²⁴. La consommation de tabac diminue mais demeure quotidienne. Quant au cannabis, il n'est plus consommé quotidiennement mais « de temps en temps »¹²⁵. Les usages de substances psychoactives ne cessent donc pas totalement, mais c'est bien la pratique de « la défonce » – jusqu'ici étroitement liée à l'alcool – qui est abandonnée au moment de la grossesse.

¹²³ « [Enquêteur : T'emménage... vous fréquentez le groupe de ses potes, y-a des sorties...] *C'est ça*. [Enquêteur : ...comment ça évolue ensuite ?] ...*Bah on commence à avoir... une petite routine, on va pas dire ça, mais voilà on est posé, on sort le week-end histoire de se vider l'esprit. Bon, on sort... bon c'est vrai qu'on, quand il a commencé justement à... à bosser [à la cidrerie], il bossait de nuit donc c'était pas... [...] Donc il était complètement décalé, donc y-a eu un moment où on sortait plus le week-end parce que... bah... » ; « [Enquêteur : Et donc du coup à ce moment-là, quand t'emménage dans la maison... est-ce que tu fais toujours la fête, comment tu dirais, tu vois des amis tous les week-ends quand même...] ... [Elle réfléchit] *Quand j'étais à Trégomeur... non, je faisais pas la fête tous les week-ends, non. Non.* » [Enquêteur : Et ton copain pareil ?] *Ouais, non pareil, on restait à la maison... non, non, on restait posé...* » [Enquêteur : Et donc du coup c'était quoi vos soirées week-end classiques...] [Elle rit légèrement] *C'était génial ! Non je rigole. ...Non bah ouais, classique quoi. Le petit train-train. Si à un moment, c'est vrai qu'à Trégomeur on a eu un pote qui a squatté à la maison pendant sept mois, six-sept mois, donc ça anime un peu, quoi. [...] Sur l'année 2012 il a bien squatté six-sept mois. [...] Du coup y-a des fois le week-end des fois on n'a pas forcément envie de sortir, quoi ! Quand on l'a eu toute la semaine, non.* [Elle rit légèrement] *"Vas-y, sors toi si tu veux !"* »*

¹²⁴ « [Enquêteur : Et donc ces consos avec ton copain, les copains de ton copains, le rhum... ça se poursuit... jusqu'à ce que tu tombes enceinte ou... ?] *Ouais c'est ça, je suis tombée enceinte et j'ai arrêté complètement.* »

¹²⁵ « [Enquêteur : Et donc au niveau de tes consommations comment ça se passe à ce moment-là [de ta grossesse] ?] *Ah y en a plus du tout à partir du moment où je suis tombée enceinte. Mes consommations d'alcool, y en a plus du tout. [...] [Enquêteur : T'arrête de fumer aussi ?] Non.* [Enquêteur : Tu continues à fumer...] *Ouais.* [Enquêteur : ...quotidiennement ?] *Ouais, j'ai mes trois petites roulées par jour... et puis rien de plus parce que...* [Enquêteur : Et le cannabis ?] ...*Le cannabis, y'avait un stick de temps en temps, ouais.* »

Contrainte à l'abstinence par sa maternité, la narratrice décide de ne pas reprendre les usages d'alcool après la naissance de sa fille. Cette décision est lourde de sens tant nous avons vu l'intensité de son engagement dans les conduites d'alcoolisation depuis l'âge de 17 ans (elle est âgée de 21 ans à la naissance de sa fille). Elle est également éminemment symbolique parce que la narratrice l'associe à son identité « musulmane » : ce qu'elle considère être *son histoire* (« c'est mon histoire »)¹²⁶. Ainsi, la naissance de son enfant offre à la jeune femme une occasion de réaménager le rapport qu'elle entretient avec ses origines familiales, et spécialement avec son père décédé trois ans auparavant et à travers qui elle est inscrite dans la culture islamique. Cette appartenance n'avait pas été jusqu'ici totalement ignorée dans la mesure où elle se manifestait à travers la poursuite de certaines coutumes comme de ne pas manger de porc ou de faire le ramadan ; cependant, la narratrice se considérait (toujours aujourd'hui) comme pratiquant cette religion « à moitié » puisqu'elle ne se plie pas à d'autres exigences comme les prières quotidiennes. Ses usages d'alcool ressortent explicitement à ce moment de son parcours comme profondément antinomiques avec cette appartenance ; et nous avons vu qu'ils s'inscrivent effectivement – avec d'autres types de conduites et postures caractéristiques de sa phase de « lâchage » – dans un mouvement de contestation du modèle normatif transmis par le père (cf. section B et section C). La décision d'arrêter définitivement les usages d'alcool apparaît donc comme une manière de tempérer cette prise de distance avec le père et d'opérer une forme de retour, de *réconciliation* avec ce référent identitaire fortement contesté dans la période précédente. Ce retour aux sources paternelles se manifeste d'ailleurs également par le geste symbolique de donner un prénom musulman à sa fille¹²⁷. Au-delà de la stricte référence à la religion musulmane, les usages d'alcool de la narratrice s'opposaient au modèle paternel en tant qu'ils étaient clairement orientés vers la « défonce » (et nous avons vu comment par contraste les usages de cannabis du père pouvaient être considérés comme mesurés ; cf. section B). Aussi, derrière l'objet « alcool » en lui-même et sa prohibition explicite dans l'Islam, c'est bien cette dimension d'excessivité qui est visée à travers l'arrêt des usages ; l'expérience de l'ivresse alcoolique quand elle dépasse une certaine limite (« quand tu pousses

¹²⁶ « [Enquêteur : tu me diras pourquoi t'as arrêté de boire de l'alcool...] [...] Bah, je suis tombée enceinte. Forcément. [Enquêteur : Et t'as pas repris après ?] J'ai pas repris, parce qu'après je me suis dit qu'à la base je suis musulmane. Et dans l'Islam y-a pas d'alcool. [Enquêteur : D'accord. Mais donc ça avant que tu sois enceinte tu l'avais mis entre parenthèse.] Bah oui, à ce moment-là, j'avais pas du tout, ouais, si je continuais à pas manger de porc, je faisais mon ramadan et... [Enquêteur : Du coup t'es pratiquante...] ...A moitié. Je fais pas mes prières, mais je fais quand même... le ramadan... [...] [Enquêteur : D'accord, et donc arrêter l'alcool c'était le moyen de... [...] rattacher quelque chose ?] Ouais, voilà... [Enquêteur : De le mettre en lien avec une partie de ton identité...] ...Ouais, ouais, quand même, ouais... c'est mon histoire. »

¹²⁷ « [Enquêteur : Comment elle s'appelle ?] Alima. »

un peu trop ») est une expérience de l'altérité, qui menace l'intégrité de ce qui est perçu comme son être véritable, c'est-à-dire comme ce qu'elle se donne positivement d'être (« vraiment toi »)¹²⁸. Ainsi le retour au père peut-il plus largement être considéré comme un retour à une forme d'intégrité ou de positivité de sa personne, à un soi perçu (illusoirement, s'entend) comme véritable, originel.

La narratrice opère une certaine dramatisation de cette décision dans le récit de sa trajectoire qui en souligne la portée symbolique. Ainsi y fait-elle allusion dès le début de notre premier entretien. Il est vrai que nous nous retrouvons dans un bar et que la thématique de notre discussion est explicitement en lien avec les usages d'alcool¹²⁹. Comme à chacune des personnes que nous interrogeons dans un tel lieu, nous offrons une boisson ; la narratrice commande alors un « diabolo-menthe » et le fait clairement remarquer en s'exclamant « Hey diabolo-menthe... » qui sont les premiers mots qu'elle prononce après que nous ayons enclenché (en l'ayant préalablement prévenu) l'enregistreur. Nous ne réalisons pas alors la portée de cette allusion (nous ne l'avons pas encore identifiée comme une non-consommatrice d'alcool) et débutons l'entretien sans la relancer à ce sujet. Nous n'aborderons cette question de façon détaillée (les raisons pour lesquelles elle a décidé de ne plus boire) qu'à la fin du premier entretien qui se clôturera pratiquement sur ce thème. Voici ensuite comment débute notre second entretien :

- *Allez santé !* [Nous trinquons]
- Santé !
- *À la menthe à l'eau !*
- ...Ça fait pas de mal la menthe à l'eau...
- *Bah... « ça menthe à l'eau ».*
- Euh, ouais, ça menthe à l'eau...
- *Petit jeu de mots hé ! « Samantha-l'eau » !* [Elle rit]

À nouveau, les premiers mots de la narratrice viennent souligner le fait qu'elle ne consomme plus d'alcool. Cette fois nous comprenons l'allusion et lui répondons. Elle en profite pour faire un jeu de mots avec son prénom (elle ne fait aucun autre jeu de mots au cours de nos deux

¹²⁸ « [...] *en fait je buvais déjà plus, enfin j'ai, j'avais arrêté [avec ma grossesse], je me suis dit je peux très bien m'en passer, et puis c'est vrai qu'en fait j'étais pas... méga-fièvre, méga-fièvre de ça.* [Enquêteur : Ah oui ? [...]] De picoler...] *Ouais. Ouais, bah ouais, ouais, des fois de me mettre dans des états, et puis voilà... l'alcool en fait je me dis c'est pas... Si tu pousses un peu trop t'es dans un état qui est pas du tout toi. T'es plus vraiment toi, quoi.* »

¹²⁹ Rappelons que les personnes dont nous avons recueilli les récits pour cette thèse de doctorat (dont Samantha dont nous étudions ici le récit) ont été rencontrées via leur participation à une enquête par questionnaire réalisée dans le cadre d'autres travaux de recherche (cf. chapitre IV). L'intitulé officiel du questionnaire était « Enquête sur la fête, les jeunes et leurs parents » ; de nombreuses questions portaient sur les usages d'alcool.

entretiens), ce qui pourrait être interprété comme une manière de souligner la dimension de jeu avec l'identité que représente ce choix de ne pas boire d'alcool. Enfin, vers la fin du second entretien quand nous soulignons l'antinomie qu'elle pose à travers son récit entre « père » et « alcool » (et au contraire la proximité entre « père » et « cannabis »), elle dit :

- *Ouais. C'est marrant. [Elle sourit] Peut-être que quand j'aurais fait le deuil de mon père alors, je me remettrais à licher ! [Elle rit légèrement]*

Cette remarque nous conduit à la relancer sur cette difficulté qu'elle n'avait pas exprimée jusqu'alors¹³⁰, et nous lui demandons :

- Parce que t'as pas fait le deuil de ton père ?

Cette question s'avèrera décisive puisqu'elle enclenchera la dernière phase du récit lors de laquelle la jeune femme livrera de façon explicite une des clés de compréhension de son récit : l'association symbolique être son père et son copain (cf. section E).

La narratrice confère à sa décision d'arrêter définitivement les usages d'alcool à l'occasion de la naissance de sa fille une dimension symbolique de retour à une origine, notamment religieuse, mais plus largement attachée au père et donc à l'enfance. Elle souligne cette portée symbolique à l'échelle du récit par une forme de dramatisation. Toutefois, si choix manifeste l'attachement et la fidélité à la figure du père il n'équivaut pas pour autant à un strict retour à l'ordre paternel caractérisé par la rigueur et l'ordre, puisqu'il n'empêchera pas la narratrice de réinvestir les conduites d'excès à travers l'usage d'autres substances (la coke et la MD) (cf. sous-section suivante). En d'autres termes, la jeune femme réinstaure un lien positif de filiation à travers un engagement qui s'accorde avec le modèle paternel, mais dans le cadre d'un mouvement de réappropriation dans lequel elle ménage sa singularité, dans lequel elle imprime sa marque, au prix d'un paradoxe, d'une hypocrisie dont elle n'est pas dupe et qu'elle souligne par deux fois avec humour :

- T'as continué à garder ça, le porc et le ramadan...
- *Ouais. Toujours. Bon après, c'est vrai que tout ce qui est coke et compagnie, je pense pas que ça soit toléré... mais bon... c'est pas souvent merde ! [Elle rit]*

Et plus loin dans le récit :

- Et la dernière fois tu me disais [au sujet de l'arrêt de l'alcool] "parce que je me suis souvenue que je suis musulmane"...

¹³⁰ Au contraire, elle avait lors du premier entretien associée la phase de « lâchage » durant son année de terminale à un « moment de deuil », sous-entendant alors que cette phase de deuil était close : « *C'était dans mon moment un peu... voilà quoi... le moment... Moment de deuil, je pense. Je pense. Je sais pas... Sachant que quand on n'a plus de limite bah... autant en profiter.* »

- *Voilà... quand même. Bon, à côté de ça c'est vrai quand même que les prods... c'est pas non plus conseillé...* [Elle sourit] *Mais c'est pas écrit explicitement !* [Elle rit]
- Alors que l'alcool...
- *Ouais !*

VII.D.3 – LA « TEUF » ET LES « PRODS » : RÉENGAGEMENT DANS DES PRATIQUES DE « DÉFONCE »

Ainsi l'alcool va-t-il être symboliquement remplacé en sa qualité de substance permettant de se « déchirer » par les « prods » comme l'explique on ne peut plus explicitement la narratrice :

- Et quel intérêt tu vois dans le fait de prendre des prods ?
- *Bah... pour moi... j'aime bien le fait de prendre des prods pour... vraiment faire la soupape, la fameuse soupape, pchiiiiit !*
- Comme pouvait l'être l'alcool ou différent de l'alcool ?
- *Comme pouvait être l'alcool, je pense.*

La narratrice expérimente l'usage des prods avant de tomber enceinte mais c'est réellement après la période d'accalmie d'environ un an qui suit la naissance de sa fille qu'elle s'engage dans une consommation régulière. La découverte des prods est associée au nouveau groupe des « potes de mon copain », puisqu'ils n'étaient absolument pas utilisés dans les groupes précédents : les gars, dont la narratrice suppose qu'au moins deux d'entre eux s'y sont mis par la suite puisqu'elle les croise en free party¹³¹ ; les filles qui sont explicitement contre¹³². Nous avons d'ailleurs vu comment l'identité du groupe des potes de mon copain est, à travers la notion de « partage », étroitement liée à ce type d'usage (« Et puis c'est aussi eux avec qui je consomme ! »). Au début de leur relation, le copain ne consomme presque pas car il manque d'argent et a précisément connu des difficultés financières liées à cette consommation et/ou à son commerce (« il s'était foutu dans la merde à cause de ça »)¹³³. Il se remet néanmoins à

¹³¹ « [Enquêteur : Ouais, parce qu'avec les gars t'as pas consommé...] *De prods, non. Non mais c'est marrant de voir que maintenant, même si, on se retrouve un peu sur ce...* [Enquêteur : Oui parce que t'as revu un gars... en free et...] *Ah ouais. J'en ai pas revu qu'un.* [Enquêteur : Et il prend des prods...] *Je pense qu'il est assez sérieux mais de temps en temps...* [Enquêteur : Mais à l'époque c'était juste fumer des joints et boire de l'alcool.] *Ouais, uniquement ouais. Y'avait rien d'autres.* »

¹³² « *Bah, moi elles ont pris peur mes copines quand je suis sortie avec [mon copain], parce qu'elles pensaient que c'était un gros drogué. Mais pas du tout !* [Elle rit légèrement] *Parce que elles la cocaïne elles voyaient ça d'un très-très mauvais œil, et pia-pia-pia, machin.* »

¹³³ « [Enquêteur : Toi quand tu le rencontres [ton copain] il avait toujours ces consommations-là...] *Quand je l'ai connu. Non, pas du tout, non. Parce qu'en plus il avait pas le fric pour donc... [...], parce que justement il s'était foutu dans la merde à cause de ça. Donc...* [Enquêteur : À causes des histoires de fric ?] *Ouais, c'est ça.* »

consommer à l'occasion, éventuellement en présence de la narratrice¹³⁴. Si la « coke » est un produit qui jouit de manière générale d'un certain prestige, les usages du groupe se tournent plus souvent vers la « MD » dont les effets sont différents de ceux la cocaïne (et nous le verrons plus puissants), mais qui a surtout l'avantage de coûter moins cher¹³⁵. Cet attrait pour la MD s'inscrit dans un phénomène général de forte diffusion des usages de cette substance chez les jeunes à partir des années 2010 (après une baisse d'attractivité au cours des années 2000), la situant jusqu'à aujourd'hui comme la deuxième drogue illicite la plus consommée par les 17-25 ans (derrière le cannabis et devant la cocaïne) et conduisant à la qualifier de « marqueur générationnel fort » (Beck, 2016, pp. 48-50). De manière générale, la narratrice perçoit les usages de prods du groupe sur cette période (de la rencontre du copain à la naissance de la fille, soit deux années) comme relativement fréquents puisqu'elle les estime rétrospectivement à « au moins une fois par mois »¹³⁶.

Après son année de fac, la narratrice s'installe de façon pérenne dans l'appartement de son copain. Elle travaille alors en intérim. C'est à cette période (avant que le couple s'installe dans sa maison et qu'elle tombe enceinte) que la jeune femme s'initie à la MD qui est le premier « prod » qu'elle aura consommé (son initiation à la coke s'effectuant après la naissance de sa fille)¹³⁷. Elle justifie cette initiation par son tempérament curieux, mais aussi par le souci de se conformer aux usages institués au sein du groupe qu'elle fréquente (« vu qu'on était dans ce groupe de potes »)¹³⁸. Sans doute n'a-t-elle pas eu l'occasion de beaucoup réitérer ces usages à

¹³⁴ « [Enquêteur : Et il consommait même plus ?] *Non, il consommait même plus. Non, non, non, sauf si ça se présente, t'en a un qui voilà, qui, qui... t'en paye quoi. Il me demandait si ça me dérangeait, je lui disais "bah... non", en même temps je connaissais pas, donc " non ça me dérange pas".* [Enquêteur : Il consomme devant toi, quoi.] *Ouais, c'est ça. »*

¹³⁵ « [Enquêteur : Eux c'était coke et MD ou c'était plutôt... que de la MD...] *Bah ça dépendait ce qui y-avait, généralement c'est de la MD parce que c'est... [...] C'est moins cher, c'est ça quoi, voilà. »*

¹³⁶ « [...], *le groupe de potes de mon copain... et eux en consommaient... pas fré... fréquemment... ouais, je pense fréquemment, à y repenser, ouais peut-être... au moins une fois par mois je vais dire... [...] Parce que ouais... si j'y pense j'ai peut-être vu une fois par mois, mais après je regardais pas tout ce qu'ils faisaient tous les week-ends non plus, quoi. »*

¹³⁷ « [Enquêteur : Tu te souviens de la première fois ?] *Non je me souviens pas de la première fois.* [Elle cherche] *...C'était où ? ...Je serais même pas dire où c'était...* [Enquêteur : C'était avec ton copain, ça.] *Ouais, de toute façon, ouais. ...* [Elle cherche] *Je savais que eux ils en consommaient avant... avant dans nos petites soirées de Dinan, je savais qu'ils en consommaient, est-ce que moi j'en ai consommé... ? Si, si, si, si, si, si, c'était de la MD ! [...]* *Ouais. Et c'était avant qu'elle naisse [ma fille], ouais, ouais, si, si. [...]* *Ouais, ouais, c'est ça, on était encore dans l'appart.* [Enquêteur : Et c'est plutôt quand t'étais encore à la fac ou... [...]] *...ou quand t'es revenue... en intérim...* *...Je crois que c'est quand je suis revenue, si, si, parce qu'on a déjà, plus de moyens financiers... donc...* [Enquêteur : Donc là tu vas goûter la MD] *C'est ça, et ça a été quasiment que de la MD jusque... là [elle indique un endroit sur la frise après la naissance de sa fille] où j'ai commencé la coke. »*

¹³⁸ « *Bon après voilà, j'ai aussi consommé d'autres trucs [que l'alcool et le cannabis], parce que voilà quand j'ai arrêté la fac j'ai commencé à bosser... et à fréquenter d'autres potes... » ; « Ouais, bah je suis assez ouverte donc, et je suis... très curieuse, donc... va falloir que j'essaye, et vu qu'on était dans ce groupe de potes, enfin, le groupe de potes de mon copain... et eux en consommaient... »*

la suite de son initiation puisqu'elle tombe enceinte environ six mois après. Comme nous l'avons vu, il s'ouvre alors une période de ralentissement des pratiques festives et d'arrêt des usages de substances psychoactives (à l'exception du tabac et du cannabis consommé quasi quotidiennement mais pas dans une perspective de « défonce »).

On peut estimer que la période d'accalmie se termine environ un an après la naissance de la fille, ce qui correspond à la conjugaison d'un ensemble d'évènements se produisant à peu près simultanément : la reprise d'activité professionnelle de la narratrice qui après être restée une année avec sa fille reprend les missions d'intérim ; le départ de l'ami du copain qui avait « squatté » pendant environ six mois leur domicile ; la fin du travail de nuit du copain¹³⁹. Si les fêtes entre amis se font plus fréquentes, les usages de prods ne sont pas systématiques d'autant qu'ils nécessitent un approvisionnement qui doit être anticipé¹⁴⁰. Ils impliquent également que la narratrice fasse garder sa fille, car en sa présence elle doit demeurer sobre ; obligation à laquelle le copain n'est quant à lui pas soumis, traduisant sur ce plan une inégalité dans la répartition des rôles sexués au sein du couple parental¹⁴¹. Dans ce contexte, la narratrice estime consommer des prods environ une fois tous les trois mois, ce qu'elle considère être une fréquence « très occasionnelle »¹⁴².

Cette fréquence est aussi celle des *fêtes techno* (désignées comme « rave party », « free party » ou « teuf ») que la narratrice se met à fréquenter exactement à cette période. Nous l'avons vu, le copain et ses amis sont proches de cet univers culturel¹⁴³ qui définit un « style » qui n'est pas seulement musical mais ancré dans des modes de sociabilités festives très singulières dont la « free party » constitue la manifestation emblématique. La free party peut être définie comme

¹³⁹ « [Enquêteur : ...donc là tu goûte, un peu, hop tu tombes enceinte, tu fais une pause, et tu reprends dès après la naissance de ta fille ?] *Non, non, faut que, enfin il faut que, voilà, qu'il y est le contexte quoi. J'attends pas vraiment... [...] ...Ouais, mais ça a été longtemps après, même, parce qu'on n'a pas vu beaucoup de monde... » ; « Peut-être un an... au moment, ouais, où j'ai recommencé à bosser, ouais. Quasiment, ouais. »*

¹⁴⁰ « *Non généralement c'est quand même prévu, vu que, voilà faut le temps de trouver, on n'a pas forcément ça sous la main. »*

¹⁴¹ « [Enquêteur : Quand y en a pour vous deux vous en prenez pour vous deux...] *C'est ça.* [Enquêteur : Lui il en prend pas plus...] *Non. Sauf si admettons, voilà, on va en week-end, c'est pas du tout prévu, mais généralement c'est prévu... Quand c'est pas prévu et qu'il y en a à la soirée... qui ont quelque chose et qui propose de payer une trace, il sera pas contre, quoi.* [Enquêteur : Mais toi tu vas pas spécialement en prendre à ce moment-là.] *Non. Non parce que des fois même on a la petite donc... c'est mort.* [Enquêteur : Ouais il faut qu'il y en ait un qui reste un peu...] *Complètement, même !* [Elle rit légèrement] [Enquêteur : Oui complètement. Et c'est toi ?] *Et c'est toujours moi.* »

¹⁴² « [Enquêteur : Et donc là tu reprends une consommation occasionnelle...] *Très occasionnelle.* [...] *Non, non, non c'est tout le temps, c'est... une fois tous les trois mois... Et encore, quoi. Pour peu qu'on loupe le coche, bah... on attend trois mois après ! Enfin, des fois ça se fait comme ça.* [Elle rit légèrement]. »

¹⁴³ Pour rappel : « [Enquêteur : Vous étiez quoi plutôt comme style de musique ?] *...Alors le style du groupe et de mon copain, c'est les... c'est les teufs. C'est les raves-party.* »

un rassemblement festif souvent clandestin et non commercial (elle s'oppose en cela aux fêtes techno officielles et marchandes qui se tiennent dans des discothèques ou des salles de concert) organisé par des collectifs de 5 à 20 personnes que l'on nomme « sound systems »¹⁴⁴ (Pourtau, 2006, p. 131). Engagé dans ce milieu depuis son adolescence, le copain s'en était tenu éloigné depuis sa rencontre avec la narratrice ; du moins n'était-il pas retourné en « teuf » depuis cette époque, et c'est à l'occasion d'un « teknival » (événement de plus grande ampleur que la free party car réunissant plusieurs sound systems) ayant lieu dans la région rennaise qu'il réinvestit cet univers festif et le fait découvrir à la narratrice (tout juste un an après la naissance de leur fille)¹⁴⁵. Le couple s'engage à partir de ce moment dans la fréquentation régulière de free parties ayant lieu dans leur région et qui sont essentiellement celles organisées par plusieurs de leurs amis constitués en sound system¹⁴⁶. La narratrice évalue la régularité de ces fêtes à « une tous les trois mois », ce qui correspond précisément au rythme qu'elle indiquait précédemment au sujet de ses usages de prods (minimisant, là encore, cette fréquence : elle parlait de « très occasionnelle » et dit ici « c'est pas énorme »)¹⁴⁷. Aussi y-a-t-il un recoupement entre les usages de prods et la participation aux free parties, ce qui apparaît comme une évidence pour la narratrice qui n'envisage pas une teuf sans « consommer »¹⁴⁸. Toutefois, si la teuf constitue un lieu privilégié pour ces usages, la narratrice reconnaît que ceux-ci peuvent également se

¹⁴⁴ « À l'origine, le sound system est l'ensemble de l'appareillage technique produisant la musique : platines, tables de mixage, amplificateurs, baffles, etc. Par métonymie, le terme a recouvert le groupe qui possède et gère l'appareillage » (Pourtau, 2004, p. 107).

¹⁴⁵ « [Enquêteur : Et donc du coup... les teufs, les free... ton copain il avait pas mal fréquenté ce milieu-là avant que tu le rencontres...] *Ouais c'est ça.* [Enquêteur : ...et donc du coup c'est lui qui t'emmène en teuf la première fois, c'est ça ?] *Bah en fait c'est tous ses potes qui proposent parce que ils devaient... poser du son, je crois... je sais pas si c'était eux ? Si ça devait être eux la première... Ah non, la première ça devait être [...] celle de la Prévalaye [du nom d'un site en bordure de Rennes accueillant depuis plusieurs années des rassemblements techno organisés en accord avec les autorités locales] [...]. Ça devait être une comme ça ma première.... Si je crois que c'était ça. [...] Ouais, c'est ça après l'été, à la fin de l'été.* [Enquêteur : Et donc là, c'est à partir de là que tu commences à aller en teuf ?] *Ouais c'est ça...* [...] [Enquêteur : [Ton copain] avait pas remis les pieds depuis qu'il était avec toi...] *Non. Non, parce que ça c'était pas présenté plus que ça. Y en avait eu pourtant, mais, enfin voilà, ou pas le temps, ou pas l'argent, ou... des histoires qui s'étaient mal terminées...* [Enquêteur : Avec la coke.] *Ouais, c'est ça.* »

¹⁴⁶ « [Enquêteur : D'accord, et donc là après la Prévalaye, c'est pareil c'est plutôt des grosses fêtes ou c'est plutôt des petites free ?] *Non la Prévalaye c'était vraiment la plus grosse, après c'était que des petites free, ouais.* [Enquêteur : Donc plus dans la région-là, vers Dinan...] *Ouais, c'est ça.* [Enquêteur : Donc des free en plein air...] *Ouais, c'est ça. Des free, quoi.* » ; « *Non, bah souvent on suit le même sound system parce que c'est des potes à nous, en fait.* »

¹⁴⁷ « [Enquêteur : Et... du coup c'est quoi la régularité des teufs ?] *Bah... c'est une tous les trois mois, à peu près.* [Enquêteur : Ouais donc c'est assez régulier quand même.] *Ouais, c'est assez régulier, ouais.* [Enquêteur : Mais une tous les trois mois depuis 2012... jusqu'à aujourd'hui ?] *Ouais, quasiment.* [...] [Enquêteur : Donc là, de ta première fête jusqu'à fin 2014, donc ça fait... pendant deux ans quoi, grosso modo, tu dirais que tu vas en teuf tous les trois mois ?] *À peu près, ouais. Ouais, je dirais que quatre dans l'année c'est à peu près ça, ouais. C'est pas énorme, hein ?* »

¹⁴⁸ « [Enquêteur : Est-ce que c'est l'occasion de consommer plus...] *Évidemment.* [...] *Ah bah de toute façon, c'est sûr que si on va on consomme. De toute façon, ouais.* »

dérouler dans le contexte de soirées « classiques » entre potes, chez les uns ou les autres¹⁴⁹. Si l'on ajoute aux free parties ce type de soirées (« soirée coke »), on peut conclure que les usages de prods de la narratrice sont supérieurs à la moyenne d'une fois tous les trois mois qu'elle met en avant.

Associé aux usages des prods, dont la free party constitue le contexte non exclusif mais privilégié, c'est l'univers sémantique de la « défonce », déjà évoqué à travers la description des usages d'alcool, qui réapparaît. La free party est associée à une sorte de brutalité (« un truc speed ») qui l'oppose aux ambiances festives plus « posées » comme le « petit concert »¹⁵⁰. L'effet de rupture recherché à travers la pratique de la « teuf » et les usages de prods est clairement exprimé par la narratrice :

- *Et puis histoire vraiment de se la coller [elle sourit], ni plus ni moins, c'est ça. Et changer d'air, quoi... vraiment se sentir... souffler, quoi*

Il ressort d'autant plus à travers la comparaison avec les usages quotidiens de cannabis :

- Et quel intérêt tu vois dans le fait de prendre des prods ?
- *Bah... pour moi... j'aime bien le fait de prendre des prods pour... vraiment faire la soupape, la fameuse soupape, pchiiiiit !*
- Comme pouvait l'être l'alcool ou différent de l'alcool ?
- *Comme pouvait être l'alcool, je pense. C'est vraiment... plus penser à rien, quoi, c'est... Enfin, plus penser à rien, ça dépend lesquels, ça dépend lesquels produits mais... Non, c'est vraiment, voilà, je... je me déchire la tête, quoi, en clair. [...]*
- Et le cannabis, comment tu dirais pour le cannabis ?
- *Ah le cannabis, c'est une détente régulière, enfin ouais, ouais, c'est quotidien donc... Ça me fait du bien quand j'en prends, voilà, ça m'aère, ça m'aère l'esprit, ça m'aère l'esprit forcément, comme y en a qui vont boire une bière bah... Ça me détend.*

Moins qu'une différence de nature est-ce plutôt une différence d'intensité qui sépare l'usage quotidien de cannabis et celui festif de prods. Tous deux ont pour effet de produire une discontinuité, une respiration qui introduit du vide dans le fil de l'existence. Mais là où le cannabis est associé à une simple « détente », au fait « s'aérer l'esprit », les usages de prods

¹⁴⁹ « [Enquêteur : Mais est-ce que ça peut t'arriver de consommer autant dans d'autres contextes que la free ?] ...Ouais, ouais, ouais, si, si, ça nous arrive de faire des soirées... voilà, ça va être une soirée... coke. Ou alors on va être en soirée, et puis y en a un qui va balancer "tiens ça vous dit pas", "bon, ok, allons chercher". » ; « *Enfin, des fois ça se fait comme ça.* »

¹⁵⁰ « *Enfin bref, voilà, quand on a vraiment envie d'un truc speed, bah on va en teuf, et si on veut quelque chose de plus posé, bah on va à un petit concert.* »

relève d'une forme de néantisation impliquant une expérience de la rupture beaucoup plus radicale à travers l'oubli (« plus penser à rien ») ou la déchirure (« je me déchire la tête »). Aussi l'utilisation de l'adverbe « vraiment » vient-il souligner cette intensité (« vraiment de se la coller » ; « vraiment [...] souffler », « vraiment faire la soupape » ; « vraiment plus penser à rien »).

La recherche de sensations suffisamment fortes pour opérer une rupture « véritable », incontestable ressort à travers la préférence de la narratrice pour la MD ou la coke dite « basée » par rapport à la coke dite « sniffée ». Ainsi, la coke prise par voie nasale (« sniffée ») n'entraîne pas des modifications perceptives aussi importantes que d'autres drogues comme la MD ou le LSD ; ce qui peut chez certains usagers ayant préalablement expérimenté d'autres drogues provoquer un sentiment de déception lors de la première expérience (Reynaud-Maurupt et Hoareau, 2010, p. 50), ou faire percevoir le renforcement de son usage au détriment d'autres drogues comme une forme d'« assagissement » (p. 88). La narratrice le repère parfaitement : si l'effet de la coke sniffée est suffisant quand il s'associe à l'étourdissement sonore des free parties (« le son ça décuple »), dans d'autres contextes festifs il apparaît trop fade pour provoquer la sensation d'oubli, de coupure qu'elle recherche¹⁵¹. La MD se révèle alors être beaucoup plus efficace. La narratrice a également expérimenté l'usage de la coke « basée », communément appelée « free base » et qui consiste à transformer artisanalement la cocaïne en poudre en un caillou de « crack » dont on inhale la fumée (p. 11). Le free base est connu pour provoquer des effets particulièrement violents (p. 77) et être associé à des phénomènes de « perte de contrôle de la consommation » (p. 91). La narratrice est parfaitement consciente de la nocivité de cette drogue (« c'est très mauvais »), dont elle a pourtant apprécié l'usage (« j'ai bien aimé ! »).

¹⁵¹ « [Les prods] *C'est vraiment... plus penser à rien, quoi, c'est... Enfin, plus penser à rien, ça dépend lesquels, ça dépend lesquels produits mais...* » ; « [Enquêteur : Et du coup entre MD et coke est-ce que, comment tu différencies les deux produits...] *Bah, je crois que la coke ça me réussit pas plus que ça, hein.* [Enquêteur : Ah ouais ?] *Bah... ouais, j'ai pas forcément la patate, et pas forcément envie de parler non plus. Alors que la MD, bah...* [Elle mime] [Enquêteur : Alors que la coke, ça te stimule moins tu trouves ?] *Bah si, ça va me tenir éveillée quand même devant le son, bah je pense que, bah je pense après, t'as fréquenté les free, [...] Bah je pense que... le son ça décuple aussi... donc, sortie de son contexte la coke, ça me réussit pas...* [Enquêteur : Ah oui, sur une soirée plus calme, la musique moins forte...] *Non pas plus que ça. Ou alors en basant, quoi, en la basant. J'aime bien aussi.* [Enquêteur : T'as déjà goûté comme ça.] *Ouais. J'ai goûté... deux fois. Et j'ai bien aimé !* [Elle rit légèrement] *Mais c'est mauvais, c'est très [elle souligne ce mot] mauvais ! »*

VII.D.4 – UNE MESURE DANS LA DÉMESURE

À nouveau, comme cela a pu être le cas avec la description des usages d'alcool ou de cannabis durant la période lycéenne (cf. les sections précédentes), la narratrice articule cette sémantique de l'excessivité et du dépassement avec celle de la modération et de la limitation qui renvoie dans son propos à la fois à des régulations instituées collectivement (comme la définition avec le copain d'un « grammage » de coke à ne pas dépasser¹⁵²) et à des capacités d'autocontrôle se rapportant dans leur principe à la rationalité axiologique mais posées sociologiquement comme une expression de sa singularité (savoir dire « stop »¹⁵³). La mise en avant de la problématique de la « modération » par la narratrice, à plusieurs reprises dans son récit (à travers des expressions comme « être raisonnable », « connaître ses limites », « pas énorme », « pas souvent », « avec modération », « occasionnel », « très occasionnel ») apparaît comme une manière de contrebalancer la description de pratiques par ailleurs explicitement présentées comme « excessives » (« se miner », « se la coller », « se déchirer », etc.). On peut supposer qu'il s'agit pour elle de conserver une image convenable de soi, une dignité, de ne pas être considérée, ou plus exactement de ne pas se considérer à travers l'anticipation du jugement d'autrui (ici l'enquêteur face à qui elle se raconte) comme quelqu'un qui ne compterait pas, qui n'aurait pas de valeur, une « moins-que-rien » ; ce qu'elle nous semble désigner à travers le terme « déchet » :

- Mais du coup... tes consommations tu dirais qu'elles continuent d'augmenter ou c'est plus stable [...] depuis ta terminale ?
- *Ça a toujours été stable. ... Toujours maintenant d'ailleurs.*
- Donc y-a eu une augmentation au cours de la terminale, quoi...
- *Bah, je suis montée en flèche.*
- ...où t'es montée en flèche...
- *Et puis après, c'est resté... stable. Au niveau du cannabis, et de l'alcool, et... du tabac, non je suis restée toujours très stable. Mais c'est parce que je me fixe des limites aussi, quoi.*
- Ah oui, donc ta montée en terminale de tes consommations ça voulait pas dire non plus...
- *Excès. Non, non, c'est avec raison. Non, c'est raisonnablement.*

¹⁵² Au sujet de la consommation de cocaïne : « [Enquêteur : Est-ce que [les teufs] c'est l'occasion de consommer plus...] *Évidemment.* [Enquêteur : ...que une soirée en appartement ?] ...*Non, par contre on se fixe vraiment tout le temps... le même grammage* ».

¹⁵³ « *Et puis histoire vraiment de se la coller [elle sourit], ni plus ni moins, c'est ça. Et changer d'air, quoi... vraiment se sentir... souffler, quoi. Mais toujours avec modération. Enfin, moi...* [Enquêteur : Se la coller avec modération ?!] [Elle sourit] *Moi... ouais, si, si, moi c'est ça, parce que moi toujours y-a un moment où je me dis stop, [...].* »

- Et du coup, ça tient à quoi à ton avis cette...
- *Bah, j'ai pas envie de finir... je sais pas comment... comme un déchet !* [Elle sourit]

L'ambivalence de son positionnement face aux conduites d'excès ressort particulièrement à travers la relation qu'elle noue avec *Esther*, une jeune femme qu'elle rencontre par le biais du groupe des « potes de mon copain ».

Esther est la sœur de « l'ex meilleur pote » du copain de la narratrice ; cet ami est celui qui avait « squatté » chez le couple pendant environ six-sept mois durant la première partie de l'année 2012 (la narratrice est alors en inactivité volontaire pour rester auprès de sa fille née au moins de septembre). Si le squat du pote se déroule difficilement et conduit le couple à ne plus le fréquenter, la narratrice se lie d'amitié avec Esther qu'elle considère aujourd'hui comme sa « meilleure pote » (du moins, une de ses deux meilleures amies, puisque la narratrice est par ailleurs restée très liée à l'une des deux « filles » rencontrées au lycée)¹⁵⁴. Le début de la relation d'amitié entre les deux jeunes femmes débute donc en même temps que la fin de la période d'accalmie qui suivit la naissance de la fille de la narratrice, c'est-à-dire au moment où elle découvre les « teufs » et reprend des conduites d'excès en matière de consommation de substances psychoactives (cf. sous-section précédente). Ainsi, le personnage d'Esther est étroitement associé aux usages de prods ; au point que la narratrice n'envisage pas une soirée de « défonce » sans cette amie (« Toujours avec Esther ! »)¹⁵⁵. C'est d'ailleurs avec elle que la narratrice effectue sa première et unique « soirée coke » sans son copain : son attachement à sa « pote » la conduit à accepter, pour cette soirée, de l'accompagner en « boîte », lieu que (comme Esther) elle « déteste » mais dont la perspective d'y consommer de la cocaïne lui permet de surmonter son appréhension¹⁵⁶.

¹⁵⁴ « Bah après, y-a Esther, justement l'amie en commun qu'on a, qui est aussi devenue une de mes meilleures potes, hein, depuis... [Enquêteur : Qui était une amie à lui [ton copain] ?] C'était la sœur de son meilleur pote qui... squattait chez nous, en fait. Et... donc lui on l'a rayé entre temps [elle sourit], le fameux pote qui a squatté... [Enquêteur : Ah oui ? Rayé...] Rayé. Non on le voit plus. Bah non ça s'est mal fini. Bah au bout de sept mois... quand t'en branle pas une... Et qu'en plus de ça tu nous empruntes de l'argent que tu nous rends jamais, enfin... on lui a laissé le temps et tout, mais non, ça devait pas être dans son optique. Mais bon, c'est encore une autre histoire ! [Elle rit légèrement] Et du coup, moi je suis quand même restée pote avec sa, sa, il a deux sœurs et... deux frères, donc je suis restée pote avec les quatre. Et Esther, justement est devenue... ma meilleure pote, quoi. »

¹⁵⁵ « [Enquêteur : Et donc... c'est quoi tes autres occasions de faire...] Toujours avec Esther ! [Elle rit] [Enquêteur : Les free party ?] Les free, et les soirées coke. »

¹⁵⁶ « Bah il a pas toujours été... là [mon copain], j'en ai consommé sans qu'il soit là, mais il le sait pas ! [Elle sourit] [Enquêteur : C'était à quelle occasion ?] C'était pour aller en boîte de nuit, je déteste les boîtes de nuit. [Elle rit légèrement] [...] Avec une amie en commun [Esther], en fait. Ouais. Elle non plus elle voulait pas que son copain le sache, enfin... Du coup, on s'était mises d'accord, ça reste entre nous deux. Elle, elle aime pas non plus les boîtes de nuit... Elle est comme moi, quoi. [Enquêteur : Mais pourquoi y-alliez-vous en boîte de nuit ?] Parce que c'était... un départ... un départ de quelqu'un de sa boîte, et en fait entre tous les collègues, eh ben ils avaient

Cependant, la forte proximité qui s'établit avec Esther est relativisée par ce que la narratrice conçoit comme un engagement plus intense de son amie dans les excès festifs. Bien qu'elle soit plus jeune, Esther participe effectivement depuis longtemps au milieu des « teufs » auquel elle a été initiée par l'entremise de ses grands-frères¹⁵⁷. Mais c'est surtout son mode d'usage des prods qui la singularise aux yeux de la narratrice qui décrit une scène particulièrement marquante que lui a rapporté son amie et dans laquelle celle-ci perd totalement la maîtrise d'elle-même¹⁵⁸. Ainsi Esther est-elle à la fois considérée comme une *complice* et comme un *contre-modèle* : elle attire la narratrice qui s'allie à elle pour donner libre cours à ses penchants pour la défonce, et en même temps elle l'inquiète ou du moins la questionne à travers des abus desquels la narratrice se dissocie nettement. À la différence notamment des « filles » (autres alter egos féminins de la narratrice) dont les identités apparaissent stables voire conformistes (au risque d'une lassitude à les fréquenter)¹⁵⁹, Esther recouvre une part de mystère ; la narratrice a du mal à saisir le sens de ses inconduites qui, d'être particulièrement triviales, n'en sont pas moins obscures (« je sais pas » ; « c'est difficile de comprendre »). Esther questionne la narratrice dans sa propre ambivalence vis-à-vis des conduites d'excès ; elle incarne un mode d'usage qui n'est pas simplement le « trop boire » ou en l'occurrence le « trop sniffer », mais

décidé d'aller en boîte. Et elle m'avait dit ce jour-là, "allez s'te plaît viens avec moi". [...] Je lui ai dit "bon allez vas-y je viens avec toi"... "Je vais, mais seulement si..." [Elle rit légèrement] [Enquêteur : Ah ouais d'accord, pour supporter la soirée...] Ah je déteste les boîtes. [...] Et au final elle était dégueulasse la coke, donc... [Elle rit légèrement] »

¹⁵⁷ « [Enquêteur : Et elle, elle a ton âge ou... ?] Elle a... 22. [Enquêteur : Un peu plus jeune quoi...] Ouais. Mais elle, elle est dans ce milieu-là bien avant moi, quoi. Parce que c'est que des grands-frères qu'elle a justement. »

¹⁵⁸ « Et elle, elle a tendance à consommer, consommer, consommer, mais jusqu'à s'en rendre... limite un déchet, quoi. Mais elle va pas le voir... en fait, elle va pas sentir le moment où ça va plus, parce que, elle va être constamment en train de retaper, retaper, retaper, et... bah... [elle rit légèrement] y-a un moment ça monte, crescendo, quoi. Et c'est ce moment-là où elle va être... carpette ! [Enquêteur : Et comment ça se passe dans ce moment-là quand toi t'es là ou quand...] J'ai jamais été là. [...] [Enquêteur : Ah oui d'accord. Comment tu le sais alors ?] Bah elle me l'a raconté. [...] [Enquêteur : Et ça se passe comment pour elle alors ?] Ah bah... c'est... la dernière fois c'était, elle m'a appelée, elle m'a fait "putain Samantha, j'ai rien compris, j'ai acheté trois grammes, j'en ai donné un demi à un tel et un demi à... et j'ai consommé les deux autres sans m'en rendre compte"... Deux grammes de coke, ouais... toute seule, en une soirée, c'est quand même... voilà, quoi. Sans compter les autres qui ont dû lui payer une ou deux traces par-ci par-là. Et du coup, elle s'est retrouvée... bah allongée dans son couloir, à s'en pisser dessus, à vomir partout, sur elle et tout. Je lui ai dit "putain, t'as même pas... regagné ton lit, juste ton lit !" Elle me fait "non mais je pouvais même pas" c'était... des, des crises moitié, des crises de, je sais pas, des crises d'angoisse je sais pas, enfin tout ça qui se mélange, c'est difficile de comprendre. »

¹⁵⁹ Pour rappel : « Et avec les filles, bah voilà je suis une fille, donc avec les filles c'est pia-pia-pia, bon je suis bien aussi avec les filles, quoi. » ; « [Enquêteur : [Tes copines] comment tu pourrais les qualifier d'ailleurs, comment tu qualifierais...] [Elle rit] Mes copines, on les qualifie comme des copines, c'est tout ! » ; « [Enquêteur : Elles, elles buvaient depuis le collègue ?] Bah pas plus que ça, non elles étaient quand même assez, ouais non, elles étaient quand même assez sérieuses. » ; « [Enquêteur : Comment tu expliques ça [de moins voir les filles] ? Bah pas envie, la flemme... si c'est pour entendre tout le temps les mêmes choses, gnagnagna... enfin bref, pas envie quoi. Ouais et puis je commençais à me faire chier [elle souligne ce mot] avec les filles, donc... [Enquêteur : Pourquoi ?] Bah... parce que c'était tout le temps la même chose, on sortait tout le temps dans le même bar, a plus savoir de quel sujet on parle... ça commence à devenir relou, quoi. »

l'usage déréglé, anémique, « hors limite » (« elle va pas sentir le moment où ça va plus, parce que, elle va être constamment en train de retaper, retaper, retaper ») qui conduit à la perte de repères conçus comme élémentaires (« putain, t'as même pas... regagné ton lit, juste ton lit ! »). Plus qu'une déchirure (se déchirer la tête), qu'une coupure radicale avec la réalité ordinaire (plus penser à rien), l'état évoqué à travers le personnage d'Esther rend compte d'une forme de *déchéance* qui la fait pratiquement devenir un « déchet » ; qui l'a fait d'ailleurs se confondre avec les déchets de son propres corps (le vomi et l'urine) qu'elle n'est plus en mesure de séparer nettement d'elle, de mettre à distance, et dans lesquels – littéralement – elle baigne.

La narratrice avait déjà évoqué dans les descriptions de certains de ses usages d'alcool des comportements extrêmes, des pertes de contrôle associées à des situations de malaise, d'écoeurement se manifestant notamment par le fait de vomir (cf. section A et section C). Elle faisait référence à des expressions comme être « quatre pattes » qui peut évoquer une régression à un état animal, ou « raide carpette » (utilisé aussi au sujet d'Esther : « elle va être carpette ») qui signifie également une forme d'abaissement (se confondre avec le tapis sur lequel on marche est un symbole d'humiliation). Là aussi, ces expressions permettaient d'établir des seuils entre une alcoolisation excessive mais qui restait « joyeuse » (fût-ce « joyeuse plus-plus ») et le moment où ça devenait « mauvais » qui était, selon la narratrice, rarement atteint car elle et ses copines savaient alors s'arrêter. L'évocation du personnage d'Esther réactualise la différenciation de ces seuils dans l'ivresse, entre l'excès « joyeux » et l'excès « mauvais », entre la décadence et la déchéance, le relâchement et l'abandon. Elle permet à la narratrice de se distancier des conduites extrêmes, de les extérioriser, tout en y étant elle-même rattachée : elle s'y rattache d'un point de vue structural car en tant que personnage de son récit Esther et ce qu'elle représente constituent une facette de son identité, un référent à partir duquel elle se définit (fût-ce en le rejetant, en l'opposant à ce qu'elle se donne explicitement, positivement à être) ; elle s'y rattache également de manière « objective », factuelle disons, dans la mesure où elle fait part, de manière parfois allusive parfois explicite, de situations dans lesquelles elle a effectivement perdu le contrôle d'elle-même (par exemple, cette soirée avec les gars où elle était « complètement déchirée », au point d'en avoir « vomi partout par terre »¹⁶⁰). L'usage du « free base » (c'est-à-dire du « crack ») est significatif de cette ambivalence puisque la

¹⁶⁰ Pour rappel : « [...], *bah j'étais malade* [elle souligne ce mot] *ce jour-là j'en avais vomi partout par terre*, [...]. [...] *Et alors, j'étais complètement déchirée*, [...] »

narratrice explique en résumé : « j'aime bien mais c'est très mauvais »¹⁶¹. Cette ambivalence vécue intimement et qu'elle projette sur Esther se traduit dans la façon dont elle envisage leur amitié : si Marie (celle des deux copines du lycée que la narratrice continue de fréquenter) est inscrite sans ambigüité dans un rôle de « meilleure amie » et de « confidente », Esther n'est pas encore totalement reconnue à cette place même si la narratrice lui est fortement attachée¹⁶².

Enfin, la description de l'état de déchéance dans lequel peut sombrer Esther fait apparaître nettement une sémantique de la « souillure » déjà présente dans d'autres passages du récit. Nous synthétisons ici ses principales occurrences afin de montrer comment, articuler avec son référent contradictoire qu'est la « pureté » ou la « propreté », elle constitue une opposition structurale importante à partir de laquelle la narratrice dialectise son rapport aux pratiques festives et aux conduites d'excès (et au-delà à son identité). Ainsi, nous l'avons vu, la perte totale de contrôle de la consommation est associée au risque de devenir « un déchet », parfois en se confondant avec les résidus impurs expulsés par son propre corps¹⁶³. Une substance sulfureuse comme le « free base » – dont l'usage par deux fois a pourtant séduit la narratrice – est elle-même conçu comme de « la merde »¹⁶⁴. Mais même une pratique moins extrême de l'ivresse n'est pas sans exposer à la salissure ; par exemple, les usages de « vodka-orange » des premières expériences : breuvage jugée « dégueulasse » dont l'abus peut conduire à « vomir »¹⁶⁵. Les états d'ivresse « modérée » (être « joyeux » sans « tituber » à la suite de la première ivresse ; connaître une « petite défonce » en fumant quelques joints aux intercours)

¹⁶¹ Pour rappel : « [...] donc, sortie de son contexte [des teufs techno] la coke, ça me réussit pas... [...] Ou alors en basant, quoi, en la basant. J'aime bien aussi. [Enquêteur : T'as déjà goûté comme ça.] Ouais. J'ai goûté... deux fois. Et j'ai bien aimé ! [Elle rit légèrement] Mais c'est mauvais, c'est très [elle souligne ce mot] mauvais ! »

¹⁶² « [Enquêteur : Donc ça aujourd'hui tu l'as avec qui cet espace de confiance ?] Avec Marie... [Enquêteur : Toujours.] Toujours, ouais. Et... un peu Esther. Esther j'en garde un petit peu parce que je sais pas entièrement... si, enfin je la connais pas encore... énormément quoi, y-a deux ans on se fréquentait pas avec Esther, donc... je vais pas dire je la connais par cœur, je sais pas si elle me jugerait par rapport à certains trucs donc... Mais sinon ouais, à, à côté de ça, je lui parle de ma vie... quand ça va, quand ça va pas... »

¹⁶³ Pour rappel : « [Enquêteur : Ah oui, donc ta montée en terminale de tes consommations ça voulait pas dire non plus...] Excès. Non, non, c'est avec raison. Non, c'est raisonnablement. [Enquêteur : Et du coup, ça tient à quoi à ton avis cette...] Bah, j'ai pas envie de finir... je sais pas comment... comme un déchet ! [Elle sourit] » ; « Et elle [Esther], elle a tendance à consommer, consommer, consommer, mais jusqu'à s'en rendre... limite un déchet, quoi. [...] Et du coup, elle s'est retrouvée... bah allongée dans son couloir, à s'en pisser dessus, à vomir partout, sur elle et tout. »

¹⁶⁴ Pour rappel : « J'ai goûté... deux fois. Et j'ai bien aimé ! [Elle rit légèrement] Mais c'est mauvais, c'est très [elle souligne ce mot] mauvais ! [Enquêteur : Mauvais, c'est-à-dire ?] Bah il paraît que tu peux tomber vite accro, enfin... Et puis surtout ça te massacre le cerveau. Ça te déchire grave mais c'est de la merde pour ton cerveau. »

¹⁶⁵ Pour rappel : « [...], après ça a été William Pitterson quoi, le premier alcool fort [Elle sourit]... [Enquêteur : C'est quoi ?] C'est de la vodka-orange, je crois. À cinq euros la bouteille, ça nous faisait la soirée. [Elle rit] [Enquêteur : Ah ouais c'est pas de la très bonne...] Non, c'est dégueulasse. [Elle rit] » ; « [Enquêteur : Ouais. C'est plus la vodka à cinq euros ?] Non. C'est pas bon, c'est pas bon. Et puis c'est le moment où t'as, bah où tu vomis, au bout d'un moment, t'es tellement écaillée que tu vomis... »

produisent eux-mêmes une forme d'impureté puisqu'ils rendent « pas clean »¹⁶⁶. Dans cette perspective, l'ivresse, fût-elle modérée, marque de son empreinte le corps de la narratrice, imprime en elle une marque qui s'apparente à une souillure qu'il s'agit dès lors de pouvoir effacer, dissimuler quand on revient à la vie ordinaire, ordonnée ; par exemple, au lendemain de sa première ivresse, la narratrice souligne qu'elle se présente à sa mère « propre et coiffée »¹⁶⁷.

Ainsi l'opposition de la pureté et de la souillure (qui peut apparaître anecdotique ou banale, mais dont il faut souligner l'emploi singulier qu'en fait la narratrice puisque nous ne retrouvons de façon aussi explicite l'association entre excès et salissure dans aucun des autres récits que nous avons collectés) recoupe-t-elle, au moins partiellement, celles de la modération et de l'excès, de la continuité et de la discontinuité à partir desquelles la narratrice structure son rapport aux usages de substances psychoactives. Comme l'a montré Mary Douglas (1971), la question de la souillure est intimement liée avec celle de « désordre », de « non-être » et de « mort » (p. 27). La pollution engendrée par l'ivresse altère l'être de la narratrice, produit un désordre par rapport à ce qu'elle se donne « naturellement » d'être ; par rapport à cette « histoire incorporée faite nature » (Bourdieu cité par Le Bot, 2010) que constitue l'habitus paternel. On ne peut manquer alors de relier l'impureté des conduites d'ivresse à celle des conduites sexuelles illicites (du point de vue du modèle paternel car déconnectés de la conjugalité) qu'ont été les plans cul, et dont l'enjeu primordial fut bien la perte de la virginité (cf. section C). Se considère-t-elle « naïve » quand elle s'y engage, le plan cul constitue une pratique « dégueulasse » qui nécessairement la corrompt¹⁶⁸. C'est alors l'établissement avec le copain qui rétablira l'ordre des choses ; et la narratrice d'insister à plusieurs reprises dans son récit sur l'antinomie entre « plan cul » et « copain »¹⁶⁹.

¹⁶⁶ Pour rappel : au sujet de la première ivresse : « Bah non, si tu sens, voilà, tu sens les effets de l'alcool, t'es plus joyeux... j'ai pas un alcool triste ni... donc ouais, t'es beaucoup plus joyeux... tu, tu titubes pas mais bon... t'es pas clean, quoi. » ; au sujet du cannabis fumé aux intercours : « On a eu notre petite défonce, et puis on retourne en cours après, quoi. [Enquêteur : Mais du coup vous arriviez défoncés en cours ?] Bah... pas défoncés [elle souligne ce mot], pas cleans, on va dire. »

¹⁶⁷ Pour rappel : « [Enquêteur : ...Et donc ta mère se rend compte quand elle vient te chercher le lendemain que... t'as fait la fête...] Oh bah non, je suis tranquille... je suis propre, je suis coiffée... »

¹⁶⁸ Pour rappel : « Ouais sur ma terminale, et... voilà, en fait à chaque fois t'es en soirée, t'as un coup dans le nez, y-a un peu de séduction avec un tel... Et toi t'es naïve donc [elle rit] tu fonces dedans. Et après tu prends le pli, ça devient presque une habitude en fait, après c'est... [...] C'est limite c'est normal, c'est dégueulasse mais c'est normal. »

¹⁶⁹ Pour rappel : « [Enquêteur : [...]] tu disais que t'avais eu un plan cul avec un des gars de ta classe... [...] ...Théo, lui c'était assez ouais, dès qu'on avait envie quoi. [...] [Enquêteur : D'accord. Et ça, ça dure combien de temps cette relation avec Théo ?] Jusqu'à ce que je rencontre mon copain. » ; « [Enquêteur : Tu le fais parce que tu as envie...] Ouais voilà, j'ai envie, j'ai pas de copain, [...] » ; « Parce que j'avais jamais eu de copain à ce moment-là, de copain... de copain, quoi, de relations sérieuses, des relations amoureuses. Que des plans cul. Et... »

VII.E – DU PÈRE AU COPAIN, DU COPAIN AU PÈRE

VII.E.1 – UN COPAIN PROTECTEUR

L'usage des « prods » (coke et MD) joue sans conteste un rôle majeur dans la définition de la relation entre la narratrice et son copain. Celle-ci le situe dans une position d'initiateur, mais aussi de garant voire de censeur, dont nous verrons qu'elle fait écho à la forme de la relation que la narratrice entretenait avec son père (le contenu de cette relation fût-il apparemment contradictoire avec l'image du père).

Loin d'être enthousiaste à l'idée de partager avec elle ce type d'expérience, le copain se montre « réticent » à ce que sa compagne s'essaye aux usages de prods. Dès le départ il lui impose une règle stricte qu'elle est encore censée respecter à ce jour : ne jamais consommer de prod en son absence¹⁷⁰. À cela s'ajoute un contrôle strict des quantités consommées : le copain indique sans détours la limite à partir de laquelle la narratrice doit s'arrêter¹⁷¹. La narratrice explique ce positionnement par un caractère « protecteur » qu'elle tend à naturaliser, à tenir pour normal (« c'est protecteur, quoi, forcément »). La justification de cette protection s'inscrit d'abord dans une asymétrie des savoirs : le copain « sait », il a déjà une longue expérience, il connaît les effets des substances et les dangers auxquels leurs usages exposent ; la narratrice, au contraire,

et en fait à la base je pensais même que ça aurait été un plan cul. Sauf que en fait non, il [mon copain] s'est pas du tout laissé faire. [Elle rit légèrement] Y-a eu quelques rendez-vous, et même au bout de ces quelques rendez-vous, il a fallu quelques nuits... Bon voilà quoi, il est pas comme ça du tout, c'est pas son style. » ; « [Enquêteur : Et après... t'as d'autres relations à part... pendant que t'es avec ton copain....] Ah non, aucune. Je suis méga sérieuse jusqu'au break. Méga fidèle, méga sérieuse, fidèle plus-plus-plus. [Elle sourit] »

¹⁷⁰ « [Enquêteur : Et donc il pouvait y-avoir de la [MD]... et c'est là que tu commences à consommer un petit peu...] Ouais. On me propose donc... mon copain était assez réticent. [Enquêteur : Que toi tu en prennes ?] Ouais. Ou alors il était ultra-vigilant, parce que voilà il connaît tout ce qu'il y-a à côté donc... fallait jamais [elle souligne ce mot] que j'en prenne sans lui. [Enquêteur : Parce qu'il avait peur que tu deviennes accro ?] ...Peur, bah peur que je me fasse embarquer dans je sais pas quoi, par je sais pas qui... Voilà, c'est... protecteur, quoi, forcément... il sait à quels états ça peut t'amener, il sait pas forcément comment je vais réagir à certains produits donc... donc... il préfère rester à côté de moi. Et toujours maintenant d'ailleurs ! [Elle rit] » ; « [Enquêteur : Et donc du coup... ton copain tu me disais aussi... quand tu te mets à consommer il... est méfiant, il t'encadre...] Faut que je sois là, faut qu'il soit là ! Faut qu'il soit là, voilà, parce que y-a... y-a les mauvaises réactions... et y-a les gens autour. [Elle rit légèrement] [...] C'est protecteur, en fait. [Enquêteur : Ouais, ce côté protecteur, il se révèle dès les premières consommations, avant que tu sois enceinte ?] Ah oui, il a toujours été protecteur. Ah ouais, dès la première, ah ouais, il était hors [elle souligne ce mot] de question qu'il soit pas là si j'en prenais. »

¹⁷¹ « [Enquêteur : T'as un peu augmenté... en fréquence...] Ouais, bah au début j'étais complètement limitée par mon copain, il me disait, non... il me disait "stop, non voilà t'as pas besoin de plus, parce que c'est un coup à ce que tu deviennes accro très rapidement". » ; « [Enquêteur : Donc il pose des conditions sur sa présence...] Et en quantité aussi. [Elle sourit] [Enquêteur : Pas trop de quantité.] C'est ça. [Enquêteur : Et ça comment est-ce qu'il... est-ce que c'est lui qui vérifiait la quantité ?] Non, non, c'était "bon là, t'es suffisamment défoncée, stop !" [Elle rit légèrement] »

est novice, elle « ne sait pas » et se laisse donc guider par son copain à qui elle fait « confiance »¹⁷².

L'asymétrie des positions justifiant la protection, c'est-à-dire le contrôle du copain sur la narratrice s'inscrit également dans des rapports de genre. Au sein du couple, nous l'avons vu, la narratrice doit rester sobre quand sa fille est présente en soirée ; obligation à laquelle le père de l'enfant n'est, pour sa part, pas soumis¹⁷³. Même dans les soirées où le couple est déchargé de toute responsabilité parentale (comme lorsqu'ils font garder leur fille pour se rendre en teuf), la narratrice doit restreindre ses consommations pour demeurer apte à conduire ; charge que le copain, là encore, n'a pas à assumer alors qu'il le pourrait, l'inégale possibilité de profiter pleinement de la fête se justifiant par le fait que la narratrice ne consomme pas d'alcool¹⁷⁴. Au-delà de la relation du couple, cette posture de protection est envisagée comme s'inscrivant dans une représentation générique de la « fragilité » féminine¹⁷⁵.

Évoquée à demi-mots par la narratrice (« peur que je me fasse embarquer dans je sais pas quoi, par je sais pas qui »), la crainte d'une infidélité amoureuse est sans doute un des principaux motifs qui explique le positionnement du copain. Soulignons à cet égard que la MDMA (premier « prod » à laquelle la narratrice est initiée) est connue pour ses effets « empathogènes » qui l'ont conduit à être désignée, depuis sa diffusion dans les années 1990 sous la forme de cachets d'ecstasy, comme « pilule de l'amour » (Beck, 2016, p. 49). Aussi le caractère « protecteur » du copain se manifeste-t-il, au-delà de la problématique des usages de prods, par un tempérament « jaloux » (« mon copain est jaloux »), qui s'exprime dès le début

¹⁷² « Ouais et au niveau de la quantité, parce que pour lui je sais pas forcé, il sait pas forcément, enfin, pour lui je [elle souligne ce mot] ne sais pas ce je peux consommer, quoi. » ; « Vu qu'il connaît [elle souligne ce mot] bien la chose, il voulait pas, voilà, que je lui claque dans les doigts, ou je sais pas, enfin voilà, on réagit tous différemment... [Enquêteur : Et toi, comment tu réagis... ?] Bah, je lui fais confiance, hein, je connais pas donc... »

¹⁷³ Pour rappel : « Quand c'est pas prévu et qu'il y en a à la soirée... qui ont quelque chose et qui propose de payer une trace, il [mon copain] sera pas contre, quoi. [Enquêteur : Mais toi tu vas pas spécialement en prendre à ce moment-là.] Non. Non parce que des fois même on a la petite donc... c'est mort. [Enquêteur : Ouais il faut qu'il y en ait un qui reste un peu...] Complètement, même ! [Elle rit légèrement] [Enquêteur : Oui complètement. Et c'est toi ?] Et c'est toujours [elle souligne ce mot] moi. »

¹⁷⁴ « Et lui il veut garder aussi, et puis il veut aussi surtout que je sois apte à conduire, quoi. [Enquêteur : Ah oui.] Quand on va en rave party, c'est à six heures si je suis pas dans la voiture, je, il commence à taper du pied, quoi. Faut que j'aille me coucher ! [Elle rit légèrement] A 6h du matin "va te coucher", quoi. [Enquêteur : Mais lui il a son permis maintenant ?] Oui. [Elle rit] [Enquêteur : Et il se voit pas de conduire...] Mais il picole aussi, donc... il serait, il serait automatiquement dedans même si, s'il y était pas avec la coke il le serait automatiquement avec la picole, quoi. Faut minimiser les dégâts ! [Elle rit légèrement] »

¹⁷⁵ Au sujet de la soirée où la narratrice se rend en boîte avec Esther et sans son copain : « [...], si je lui disais [qu'on avait consommé de la cocaïne] il péterait une crise, il me dirait "mais tu te fous de ma gueule"... [...] "Et tu le fais, en plus vous êtes qu'entre meufs", et... enfin, voilà, quoi. [Enquêteur : Ça ajoute quoi que vous soyez qu'entre meufs ?] Bah... y-a, enfin voilà, "vous êtes livrées à vous-mêmes" entre guillemets, y-a pas un [elle souligne ce mot] qui va... [Enquêteur : Sans homme pour vous protéger, quoi.] Ouais, voilà. »

de sa relation avec la narratrice par la décision catégorique de ne plus recevoir dans son appartement Théo, un des « gars » dont il a appris qu'il avait été avant leur rencontre l'amant de la narratrice¹⁷⁶. Nous l'avons également déjà évoqué, l'inimitié du copain concerne plus largement l'ensemble du groupe des « gars » dont il n'apprécie pas le caractère excentrique, l'originalité, conférant au personnage du copain – en dépit de son adhésion à un univers culturel socialement connoté comme marginal – une image conformiste¹⁷⁷.

VII.E.2 – LE BREAK : « C'EST MORT ! »

C'est au cours du second entretien (plutôt vers la fin, alors que nous entamons le dernier quart de notre discussion) que la narratrice évoque un évènement qui n'est pas directement lié à la trajectoire d'usagère mais va se révéler être un des pivots de son récit. Ce qu'elle appelle le « break » correspond à une rupture provisoire de sa relation conjugale qui intervient durant l'été de l'année 2013. Le couple habite alors une nouvelle maison depuis quelques mois et la narratrice travaille depuis une année en intérim, mais s'apprête à reprendre des études à la rentrée (un CAP « menuiserie »). Semblant donner peu d'importance à cet évènement, elle va finalement le développer assez longuement¹⁷⁸.

Le break s'opère à l'initiative du copain. Celui-ci doute alors de ses sentiments à l'égard de la narratrice et il décide de partir durant deux semaines afin de réfléchir et de choisir finalement s'il restera ou non avec elle¹⁷⁹. La narratrice dit avoir été totalement pise au dépourvu par cette

¹⁷⁶ « [Enquêteur : Est-ce que tu vois toujours tes potes de la fac du coup ?] ...Bah pas trop en fait, parce que mon copain est jaloux et quand il a appris que dedans y'avait quelques plans cul, les garçons il en voulait plus. » ; « [Enquêteur : Et tu disais que ton copain était jaloux, c'était quoi, des garçons...] Bah il savait que j'avais eu des plans cul dedans donc... forcément il avait pas trop envie... qu'ils viennent à la maison. [Enquêteur : Mais les plans cul c'était avant que tu sois avec ton copain ?] Ouais, c'était avant, ouais, ouais. [Enquêteur : D'accord, il était jaloux d'une histoire qui s'était passée avant...] Ouais, c'est ça. » ; « [Enquêteur : La jalousie de ton copain, c'était genre "tu les revois plus du tout"...] "Bah c'était je veux pas qu'ils viennent chez moi" quoi, "je veux pas...", non c'est ça, ouais, non... » ; « [...] il te sort "Théo c'est mort, il remettra jamais plus les pieds chez moi". »

¹⁷⁷ « Et puis je pense qu'il aimait pas trop leur excentricité non plus. [Enquêteur : Ah oui. Ah oui il était pas forcément dans ce côté-là...] Je pense, je pense... ouais, non il était pas, il était pas trop comme ça. Il trouvait ça marrant de temps en temps mais avec... modération, quoi. » ; « [Enquêteur : Ils étaient déjà passés quelques fois ou... ?] Ouais, deux-trois fois, deux-trois fois, mais à chaque c'était avec pas trop envie, quoi. Il aimait pas leur originalité. Mais bon parce que c'était mes potes. Mais à un moment, non il en a eu vraiment marre donc il l'a dit quoi. »

¹⁷⁸ « [Enquêteur : Bon je reprends peut être mes questions, donc ta première cuite... on a vu... on a vu la fin... est-ce qu'il y-a d'autres évènements importants pour toi, tu dirais dans ta vie... qui sont arrivés depuis la naissance de ta fille ?] ... [Elle cherche] Si, en 2013 j'ai eu un break avec mon copain. [Enquêteur : Ouais ?] Ouais. [Elle rit] Je sais pas si c'est... très important... »

¹⁷⁹ « [Enquêteur : Et la raison...] Bah c'est lui qui était pas sûr de ses sentiments... donc il est parti. Mais... voilà, quoi, enfin... J'étais pas pour. [Enquêteur : T'étais pas pour.] Non j'étais pas pour, du tout. [Enquêteur : Toi tu remettais pas en cause votre relation...] Non, deux semaines avant je lui parlais mariage donc... » ; « [Enquêteur :

décision qu'aucune difficulté dans leur vie de couple ne laissait apparemment présager ; au contraire la narratrice était-elle disposée à cette époque à s'engager davantage dans leur union à travers le mariage. Aussi, cette annonce subite du copain apparaît comme un choc, une véritable trahison¹⁸⁰. Abandonnée, narratrice ne supporte pas cette situation ; le ressentiment qu'elle éprouve la conduit à se venger : elle « trompe » son copain en passant la nuit avec un de ses collègues de travail¹⁸¹. Ainsi selon elle, le break autorise par son caractère de rupture provisoire cet écart de conduite. Mais il s'agit moins de réaliser un désir interdit (du moins, n'est-ce pas l'axe d'analyse que nous privilégions) que d'adresser par la provocation un message au copain ; et la jeune femme d'informer ce dernier de sa forfaiture « dès le lendemain »¹⁸². Minimise-t-elle le contenu de cette infidélité (« on s'est juste embrassé »), elle sait que l'annonce de cet acte touchera de plein fouet celui dont elle connaît le tempérament jaloux, le manque de confiance en l'autre et en lui-même¹⁸³. Et cela fonctionne parfaitement¹⁸⁴. Nous ne nous arrêtons pas sur l'ensemble des justifications, motivations et autres explications de nature axiologique que développent la narratrice ; ce qui nous intéresse ici est bien la forme

Et votre break ça dure combien de temps ?] *C'était censé durer deux semaines.* [Enquêteur : C'est lui qui avait dit...] *Ouais, c'est lui qui avait dit ça... deux semaines max, et puis voilà, on verra bien, quoi [...]. Bah lui il m'avait dit bah ouais deux semaines, "je pense que j'aurai pris ma décision au bout de deux semaines", quoi... Voilà, il s'était fixé deux semaines d'isolement total, quoi. »*

¹⁸⁰ « Mais, en fait ça m'a mis une grande calotte dans ma gueule. » ; « Bah oui, il m'a tellement déçu... qu'il m'annonce un break, au moment où je m'y attendais absolument pas, [...] » ; « Bah, parce que, ça m'a écauré, le break m'a écauré. Voilà quoi. [...] Ah oui en plus on peut pas dire que la relation se soit portée mieux, le but d'un break c'est d'être mieux après, mais voilà... parce que je pense que ça vient aussi un peu de moi, parce que j'ai pas kiffé, j'ai pas kiffé d'être trahie entre guillemets, parce que je m'y attendais vraiment pas, c'est pas comme si... comme si il avait laissé supposer certaines choses ou... Non en fait, je m'y attendais pas. »

¹⁸¹ « Et en fait, moi j'ai pas du tout supporté, et je l'ai trompé ! [Elle sourit] [Enquêteur : Tu l'as trompé ?] Bah, je l'ai trompé, un break c'est un break, hein, je... [...] [Enquêteur : [...], pendant les deux semaines que ça a duré, toi tu l'as pas supporté...] Ah ouais, non mais là je me suis retrouvée toute seule, parce que c'était en plein été, et que moi je bossais, et du coup... et comme la nounou était en vacances j'ai dû laisser ma fille pendant un mois chez ma mère. Donc du jour au lendemain [elle claque des doigts] ma fille va chez ma mère, et mon copain... Donc je me retrouve toute seule chez moi, comme une conne pendant... pendant un petit moment et en fait... sans savoir si il revenait, dans l'histoire... [...] Et... donc... ouais, j'ai passé une soirée avec un collègue, et voilà quoi. [Enquêteur : Collègue du boulot ?] Ouais. [Enquêteur : ... Et du coup, c'était quoi, c'était juste t'as passé la nuit avec lui et...] Ouais, c'était ça. Enfin... rien à foutre, quoi. »

¹⁸² « [Enquêteur : Mais du coup comment il l'a su ?] *Je lui ai dit. Je lui ai dit qu'on s'est juste embrassé.* [Enquêteur : Tu lui as dit quand il est revenu au bout de deux semaines...] *Non, en fait [Elle sourit] je l'ai appelé, dès le lendemain.* »

¹⁸³ « [Enquêteur : Et donc lui en plus tu me disais qu'il était assez jaloux de nature...] *Ouais. Ouais, il est jaloux... pas méga-hyper-confiance... dans l'autre, et dans lui aussi.* »

¹⁸⁴ « [Enquêteur : Donc tu l'appelle, lui il le prend mal...] *Il le prend méga-mal, il me fait tu, "tu rentres", "tu rentres déjà". Et... tu... [Enquêteur : Tu rentres ? T'étais pas chez toi ?] J'étais, en fait je faisais de la livraison à ce moment-là. Et donc j'étais sur la route quand je l'ai appelé. [...] Il me fait "tu rentres à la maison... on se voit, et tu retournes plus jamais travailler là-bas". Je lui ai fait "bah... ça va pas être possible" [elle sourit], que moi je lâche mon boss comme ça... c'est de la livraison quoi, donc des livreurs t'en a pas... [Enquêteur : C'est-à-dire que lui il voulait plus que tu revoies ce mec-là...] Ouais, c'est ça. Et donc voilà, je lui dis qu'on n'avait pas les mêmes tournées, ni quoi que ce soit, et donc... on était pas du tout amenés à se rencontrer, c'est lui qui m'avait formé, donc voilà... c'est à partir de là qu'on s'est... rencontré, mais c'est tout. »*

sociologique de la relation, plus exactement la manière dont la jeune femme restructure, réaménage cette relation à partir de l'annonce du « break ».

Après deux nouvelles semaines de séparation, le couple se remet finalement ensemble. Cependant, quelque chose est brisé, du point de vue de la narratrice, quelque chose est « mort »¹⁸⁵. Aussi, la séquence du break provoque un changement très net de posture vis-à-vis du copain : la narratrice devient plus intransigeante, moins docile, moins encline à accepter son autorité et les règles qu'il lui impose. La jeune femme établit un « avant » et un « après », conférant à cet épisode une valeur d'évènement marquant de sa trajectoire¹⁸⁶. Si cette rébellion est susceptible de concerner d'autres aspects de la vie du couple, elle marque particulièrement le rapport aux usages de prods dont nous avons vu qu'il constitue un élément important de leur relation. La narratrice remet en cause les limitations imposées par le copain qui deviennent un sujet de « discorde » ; elle réclame maintenant un partage « équitable »¹⁸⁷. Aussi remet-elle également en cause la règle selon laquelle elle devait toujours consommer en sa présence ; règle qu'elle enfreint, comme nous l'avons vu, à l'occasion de la sortie en boîte avec Esther :

- Et donc là tu l'as dit à ton copain ?
- *Non. Parce qu'il aurait crié. Alors déjà que j'aille en boîte... alors je m'apprête, hein, forcément je vais pas y-aller habiller comme un sac...*
- Oui, il savait, il t'a vu partir...

¹⁸⁵ « [Enquêteur : Et tu disais que deux semaines avant tu lui parlais mariage, est-ce que tu penses que c'est ça qui a pu jouer dans sa tête... ?] ...*Non, je pense pas. Non, non, non, non, parce que voilà je l'avais souvent abordé. Mais maintenant par contre, il s'en mord les doigts, il aimerait bien que je lui reparle mariage.* [Enquêteur : Ah oui. Mais du coup c'est toi qui ne lui en reparle pas...] *Ah c'est mort !* [Elle rit] *C'est mort ! C'est mort !* [Enquêteur : Pourquoi ?] »

¹⁸⁶ « *Bah oui, il m'a tellement déçu... qu'il m'annonce un break, au moment où je m'y attendais absolument pas, que... bah voilà quoi, je vais arrêter d'être... soumise comme j'étais, je vais dire... pour quelqu'un qui peut encore se barrer demain. Je pense pas qu'il soit comme ça, hein, mais maintenant je préfère rester sur mes gardes, et voilà.* » ; « *Et c'est, c'est peut-être à partir de là [elle souligne ces quatre mots] que maintenant c'est... je m'enfoutiste... les drogues... "t'as plus rien à me dire", enfin... voilà quoi, j'ai été beaucoup plus exigeante.* [Enquêteur : Avant t'étais encore un peu à l'écouter, à le suivre...] *Ouais, c'est ça, ouais.* [Enquêteur : ...et à te laisser un petit peu diriger...] *Ouais, c'est ça, ouais, bah ouais.* »

¹⁸⁷ « [Enquêteur : Donc il pose des conditions sur sa présence...] *Et en quantité aussi.* [...] [Enquêteur : Et toi, comment tu réagis... ?] *Bah, je lui fais confiance, hein, je connais pas donc... Maintenant je connais un peu plus donc...* [Elle rit légèrement] *Donc maintenant c'est un sujet de discorde.* [Elle rit] [Enquêteur : Ah oui, c'est-à-dire ?] *Bah c'est, voilà... on est... quasiment à la fin de la soirée, il va en rester très peu, "mais non mais c'est bon, de toute façon il faut que t'arrêtes, de toute façon tu vas conduire dans quelques heures, faut que tu te reposes", "bah non, mais non, en fait", vu que... voilà, t'es en plein dans la montée donc...* [Enquêteur : T'as envie de...] *De commencer !* [Elle rit] [Enquêteur : Sauf qu'il en reste plus beaucoup...] *Et lui il veut garder aussi, et puis il veut aussi surtout que je sois apte à conduire, quoi.* [...] [Enquêteur : Donc là [avant le break], t'es plutôt à lui faire confiance et puis pas trop envie d'en reprendre non plus, ça te suffit comme ça...] *Non, non, ouais c'est ça.* [Enquêteur : ...sauf que là maintenant ça se pose un petit peu plus...] *Ouais, bah là maintenant faut que ce soit équitable, quoi.* »

- *Ouais, il m'a vu partir, mais déjà... il me dit oui, enfin, il me dit oui, il a pas forcément le choix non plus, mais en plus de voir que ta nana elle s'apprête encore plus que quand elle est avec toi, enfin voilà quoi, on se fait jolie pour aller en boîte, on va pas... Mais en plus si il sait que, ouais, que j'ai pris quelque chose. Voilà, il sait les comportements auxquels ça peut amener...*
- *Donc là tu lui dis pas.*
- *Non. C'est de la protection là, c'est pour le protéger ! [Elle rit] Ouais, si je lui disais il péterait une crise, il me dirait « mais tu te fous de ma gueule »... « Tu sais très bien et tu le fais » ! [...] « Et tu le fais, en plus vous êtes qu'entre meufs », et... enfin, voilà, quoi. [...] Bah... y-a, enfin voilà, « vous êtes livrées à vous-mêmes » entre guillemets, y-a pas un [elle souligne ce mot] qui va...*
- *Sans homme pour vous protéger, quoi.*
- *Ouais, voilà. Donc si vous êtes toutes, pas seulement que toutes les deux, mais dans la même optique [elle souligne ce mot], qui y en a pas une qui va... Enfin bref, après il psychote, je pense. [Elle rit légèrement] Ou pas ! [Elle rit] Ah ouais, non, non, si il psychote, c'est vraiment pour m'amuser que je prends ça, c'est pas pour aller...*
- *Mais lui il a un peu de distance avec ça, vous en rigolez ou est-ce qu'il est très sérieux ?*
- *Ah non, il est vraiment sérieux, on en rigole pas, il est vraiment, vraiment sérieux par rapport à ça, quoi. C'est une drogue qui est pas anodine, donc... Ouais et au niveau de la quantité, parce que pour lui je sais pas forcé, il sait pas forcément, enfin, pour lui je [elle souligne ce mot] ne sais pas ce je peux consommer, quoi. Moi je vois bien qu'à un moment je vais plus bien, donc... je suis pas conne, je m'arrête. Je m'arrête, enfin je m'hydrate, voilà j'arrête un petit peu, mais... Mais je sais pas, il doit se dire... je sais pas, je sais pas ce qu'il doit se dire. [Elle rit légèrement] Mais... peut-être qu'il sait pas, voilà, que j'ai quand même un contrôle sur moi-même.*

Bien que le copain n'ait pas « le choix » de la laisser sortir sans lui, la narratrice décide de ne pas l'informer qu'elle prévoit ce soir-là de consommer de la cocaïne afin de lui éviter de « péter une crise ». Ainsi est-ce avec ironie qu'elle retourne l'argument de la protection (« c'est de la protection là, c'est pour le protéger ! »). Elle délégitime désormais sa posture de protecteur qu'elle considère comme irraisonnée (« il psychote »). Là où elle le situait comme détenteur d'un savoir dont elle était dépourvue, elle revendique maintenant pleinement son autonomie : elle connaît ses limites, elle sait quand elle doit s'arrêter, elle n'a plus besoin de garant car elle exerce une maîtrise sur elle-même (« j'ai quand même un contrôle sur moi-même »)¹⁸⁸.

¹⁸⁸ Elle le souligne à un autre endroit du récit, toujours au sujet de l'évolution de la relation avec son copain suite au « break » : « *Mais donc maintenant, moi je sais me gérer maintenant... toute seule. Je sais qu'il y-a un moment faut que j'arrête, donc j'arrête. C'est tout.* »

VII.E.3 – BAS LES MASQUES... UN DEUIL ENFIN POSSIBLE ?

Ainsi, à travers l'évolution du rapport aux usages de prods vis-à-vis du copain et le tournant que constitue l'épisode du break, nous assistons au passage d'une posture de soumission à une posture de rébellion qui n'est alors pas sans rappeler ce qui s'est joué quelques années plus tôt autour du décès du père. Jusqu'à ses 18 ans, la narratrice était demeurée relativement soumise à l'ordre paternel dont elle avait intégré les normes et les attentes. Elle suivait le projet d'études qu'il avait conçu pour elle, et ne dérogeait que clandestinement aux règles très strictes qu'il lui imposait quant à l'exercice de ses sociabilités amicales. Le décès du père avait alors provoqué une véritable rupture dans son parcours avec l'affirmation brutale d'une autonomie prenant la forme d'une contestation en règle des grands axes du modèle normatif paternel : abandon progressif du projet d'études, engagement dans des conduites d'excès en matière d'usages de substances psychoactives et de sexualité. La jeune femme envisage rétrospectivement cette période comme une phase de « lâchage ».

Le break évoque une rupture similaire à celle du décès du père en provoquant le réaménagement brutal d'une relation placée sous un régime de subordination (fût-elle relative et consentie) à celui d'une autonomie revendiquée. La relation avec le copain était-elle alors une façon de rejouer la relation « enfant-parent » ?

C'est à cette conclusion qu'aboutit la narratrice soutenue dans sa quête de savoir sur elle-même par la psychothérapeute qu'elle consulte pour faire face aux difficultés conjugales générées par l'épisode du break :

- Parce que t'as pas fait le deuil de ton père ?
- *Ah non, je pense pas.*
- Pourquoi ?
- *Parce qu'il est décédé brutalement et... voilà quoi. Ouais, non je pense pas [elle a les larmes aux yeux], pour que je me mette à chialer dès que j'en parle, non je pense pas, non. [Elle rit]*
- Ouais c'est encore très...

- *Ouais, je peux en parler mais, ouais ça reste assez... assez... pas délicat hein, je vais réussir à parler de lui, mais dès que je vais aller... un peu plus profond, c'est... émouvant. [Elle sourit]*
- Et qu'est-ce qui selon toi pourrait faire que tu aies le sentiment d'avoir fait le deuil de ton père ?
- *Bah alors... ce qui est affreux c'est que la petite bonne femme que j'ai été voir, elle m'a dit, [elle sourit] bon alors tu vas sûrement rejoindre hein... elle me disait quoi, elle me disait que j'avais rencontré... Samuel, mon ami, peu de temps après, bah un an après, il ressemble sur beaucoup de points à mon père, elle me fait « la meilleure façon de faire le deuil ce serait de vous séparer ». Parce que... elle me fait « là c'est pas un copain que t'as c'est un père ». Parce qu'il est macho... parce que... enfin, c'est plein de choses comme ça quoi, ouais c'est plein de choses, plein, plein de petits points communs, ils ont le même caractère, la même façon de penser sur certains trucs... même le côté protecteur. Voilà quoi, c'est plein de petites conneries comme ça qui font que... au final, elle me fait « t'as trouvé un père quoi, t'as pas eu le temps de... de décrocher »...*

S'il faut attendre la toute fin du second entretien pour qu'elle livre explicitement cette clé de compréhension de sa trajectoire, cet élément transparaisait auparavant dans le récit même s'il demeurait implicite. Ainsi la narratrice mettait en relation le décès de son père et la rencontre de son copain comme les deux bornes délimitant sa phase de lâchage¹⁸⁹.

Pourtant, rien n'indiquait que la rencontre de son copain ait entraîné une atténuation de ses pratiques festives et de ses usages de substances psychoactives. Au contraire, on peut estimer que ceux-ci se sont poursuivis à un rythme soutenu après la rencontre du copain : l'année de fac donne lieu à de nombreux épisodes d'ivresse avec les copines, et les pratiques avec le copain et sa bande d'amis prennent le relai de celle avec les gars. On peut même estimer que la pratique des excès festifs s'est accentuée à la suite de la rencontre avec le copain avec la découverte de l'univers des « free parties » et des usages de « prods ». Certes la naissance de sa fille (qui découle directement de la relation avec son copain) donne à la narratrice une occasion de ré-analyser son rapport au père, et notamment de décider d'arrêter les usages d'alcool au nom de la fidélité à son identité musulmane (cf. section D). Mais après une parenthèse d'à peine deux

¹⁸⁹ « [Enquêteur : Donc là tu rencontres les gars de ta classe... ils sont dans ta classe donc en première tu commences à sortir avec eux...] *Ouais.* [Enquêteur : ...et puis terminale, c'est vraiment, tu disais...] *Bah ouais, en fait du décès de mon père jusqu'à... la rencontre de mon copain, ça a été le gros lâchage... »*

ans elle reprendra les pratiques de « défonce » en remplaçant l'alcool par les prods. En revanche, la rencontre du copain correspond bien à l'introduction d'une limite vis-à-vis de la phase de lâchage dans la mesure où les usages de substances psychoactives, même s'ils s'intensifient, sont désormais régulés par un tiers. Ainsi la narratrice situe-t-elle le copain dans une fonction de garant similaire à celle qu'un père peut exercer vis-à-vis de son enfant : le copain contrôle les quantités, les types de produits consommés, les occasions et impose la nécessité de sa présence ; règles auxquelles la narratrice se soumettra jusqu'à l'épisode du break.

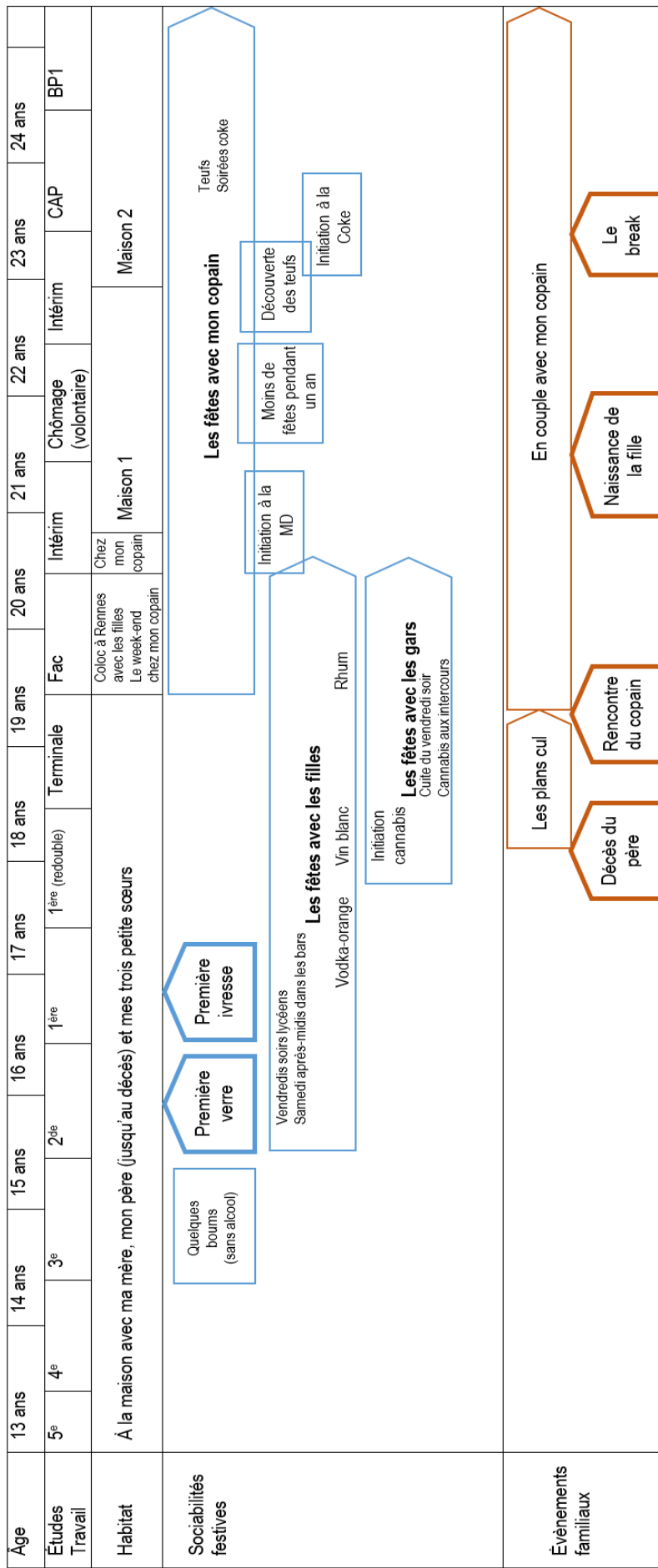
Par ailleurs, il est tout à fait notable que la rencontre du copain mette fin à un élément central de la phase de lâchage qu'était la pratique des « plans cul », c'est-à-dire la pratique d'une sexualité hors conjugalité qui constituait sans doute une infraction encore plus importante au modèle paternel que les conduites d'ivresse alcoolique. La narratrice avait d'ailleurs souligné à plusieurs reprises dans son récit l'incompatibilité entre « plan cul » et « copain » (cf. section C)¹⁹⁰. Il n'est alors pas insignifiant que ce soit précisément par une infidélité amoureuse que la narratrice marque le coup d'arrêt de la soumission à son copain et le début d'une rébellion qui va probablement la conduire à une rupture¹⁹¹.

Cette prise de conscience sera-t-elle suffisante pour la faire sortir de la répétition ? Pour faire le deuil de son père ? Probablement la jeune femme boucle-t-elle ici un cycle de sa trajectoire. Toutefois, la référence au modèle incarné par le père apparaît être une dimension tellement structurante de son récit, et donc de son identité, que l'on peut supposer qu'elle devra toujours composer avec elle, fonder des compromis entre fidélité à cet idéal et nécessaire trahison, c'est-à-dire appropriation.

¹⁹⁰ Pour rappel au sujet des « plans cul » : « [Enquêteur : Et ça, ça dure combien de temps cette relation avec Théo ?] *Jusqu'à ce que je rencontre mon copain.* » ; « [Enquêteur : Tu le fais parce que tu as envie...] *Ouais voilà, j'ai envie, j'ai pas de copain, je profite quoi.* »

¹⁹¹ « [Enquêteur : Et donc tu coup comment tu te projettes dans votre relation ?] *...Bah là, on va voir une... je sais pas ce qu'elle fait exactement... je sais qu'elle hypnotise, il hypnotise, pardon. Et elle doit être psychologue, enfin gestion du stress et compagnie, et donc... là, on va la voir elle parce qu'apparemment elle est... bien. [...]* [Enquêteur : C'est un truc nouveau.] *Voilà. Donc c'est ou pour améliorer la relation, ou pour aller tranquillement vers une rupture. Je pense qu'on va plutôt aller vers la rupture.* »

Figure 31 : Frise chronologique de Samantha



CONCLUSION GÉNÉRALE

CONCLUSION GÉNÉRALE

A – LES PRATIQUES FESTIVES JUVÉNILES ET LEUR PLACE DANS L'EXPÉRIENCE CONTEMPORAINE DE LA JUVÉNILITÉ

A.1 – LA CARACTÉRISATION D'UN UNIVERS SOCIAL

Pour construire notre étude nous sommes parti du constat que les « pratiques festives juvéniles » constituent dans le contexte contemporain français (et sans doute dans d'autres pays occidentalisés) un univers social spécifique, doté de caractéristiques propres qui le singularisent vis-à-vis d'autres univers sociaux. Les résultats des recherches menées dans trois domaines d'études distincts convergent pour attester de la constitution du phénomène des pratiques festives juvéniles comme un fait social à la fois massif et relativement cohérent en dépit de la nécessaire hétérogénéité de ses modes d'appropriation :

- Les données issues de la sociologie des pratiques culturelles (Pasquier, 2005 ; Donnat, 2011 ; Octobre, 2014) montrent la prévalence chez les adolescents et les jeunes de modes de sociabilité spécifiques dans lesquels les sorties de fin de semaine entre pairs générationnels occupent une place plus importante que dans les autres classes d'âge.
- Les données des enquêtes épidémiologiques (OFDT, 2013 ; Beck, 2016) ou sociologiques (Le Garrec, 2002) sur les usages de substances psychoactives témoignent de l'existence de modes d'usages très nettement différenciés entre les jeunes et les autres classes d'âge.
- Les données issues des travaux de sociologie et d'anthropologie sur les pratiques festives juvéniles (ou les pratiques festives en général) (Moreau et Sauvage, 2006 ; Dérroff et Pennec, 2007 ; Dagnaud, 2008 ; Nahoum-Grappe, 2010 ; Pecqueur et al., 2016) montrent là encore, non seulement l'ampleur du phénomène, mais la forte singularité juvénile.

Notre enquête n'a donc pas visé à valider l'existence de ce fait social mais à questionner la place qu'il est susceptible d'occuper dans les processus de construction de son identité et de sa participation sociale dans ce « moment » particulier que constitue l'expérience contemporaine

de la *juvénilité*¹. Cependant, l'analyse de cette place à travers l'étude de récits de vie a permis de préciser certains des éléments primordiaux qui caractérisent cet univers social. Dans cette perspective, faut-il à nouveau le préciser, nous ne désignons pas par « pratiques festives juvéniles » l'ensemble des manières de faire la fête des jeunes entre eux, mais un certain *modèle* ou *univers* de pratiques spécifiquement définies par des caractéristiques comme l'excessivité, l'improvisation, la sortie nocturne, l'entre soi générationnel.

Ainsi, le premier et principal élément relié à cet univers est sans conteste l'« *excessivité* » qui est apparue dans l'ensemble des récits que nous avons collecté comme un référent majeur à partir duquel les personnes analysent leur rapport aux pratiques festives. « Délire », « défi », « transgression », « intensification des vécus » : l'excès ou la démesure sont des caractéristiques inhérentes à la forme anthropologique de la fête (du moins dans sa dimension de « réjouissance »²) qui la constitue comme un espace de rupture, de dépassement de frontières ordinairement tenues pour infranchissables. L'excès ne se mesure donc toujours sociologiquement qu'en référence à des normes qui d'être collectivement instituées n'en sont pas moins *relatives* à chaque groupe de pairs : et nous avons vu comment la définition des seuils, quantité et qualité des substances consommées durant les fêtes ou moments apparentés est extrêmement variable³. Si axiologiquement l'excès est une question de passage à l'acte donc de mise à l'épreuve, sociologiquement il est surtout affaire de codification, c'est-à-dire de communication et donc de mise en scène. Participer à l'univers social des pratiques festives juvéniles, c'est d'abord contribuer avec d'autres acteurs à produire une scène où l'excès se donne à voir selon des codes qui font sens collectivement et viennent attester de la valeur festive d'un événement⁴. Si la mise en scène de l'excès peut s'opérer de multiples façons, le recours

¹ Précisément avons-nous saisi de façon problématique cette expérience contemporaine de la juvénilité à la croisée du processus anthropologique d'émergence aux capacités rationnelles sociologiques (cf. notamment chapitre III) et du traitement social spécifique de ce processus qui constitue la juvénilité, beaucoup plus nettement que dans d'autres contextes sociohistoriques, comme une phase de latence sociale par mise à échéance de l'accès aux statuts et rôles d'acteur social de plein exercice.

² Cf. Nahoum-Grappe, 1997. Quant à la dimension « cérémonielle » qui constitue l'autre invariant anthropologique de la forme festive, sans dire qu'elle soit totalement absente des fêtes entre jeunes, elle ne constitue clairement pas une caractéristique définitoire du modèle des pratiques festives juvéniles.

³ Ainsi, par exemple, l'usage de cannabis apparaît en lui-même excessif à Aurélie lorsque, participant à ses premières soirées, elle observe d'autres l'effectuer sans elle-même s'y adonner. Plus tard lorsqu'elle habite avec son copain à Bordeaux, elle fume du cannabis mais elle définit sa consommation comme modérée (« quelques taffes ») puisqu'elle la compare alors à celle de son copain et de ses amis (qui sont des « gros » fumeurs). De même, pour ceux des jeunes rencontrés n'ayant jamais consommé d'autres drogues que tabac, alcool et cannabis, l'usage simple d'une autre drogue (cocaïne, MDMA, amphétamine, etc.) apparaît en lui-même excessif en dehors de toutes considérations des manières, et notamment des quantités consommées.

⁴ Par exemple, Titouan (16 ans, lycéen) distingue bien dans les soirées passées avec ses camarades lycéens au domicile de certains d'entre eux (les parents étant absents ou à distance) la première partie de la soirée où l'on discute et l'on fait des « activités » (comme aller dans la piscine ou faire du trampoline) (« là je dirais pas que

aux usages de substances psychoactives en constitue le vecteur privilégié ; au point que la présence de ces substances soit envisagée (dans ce modèle de pratiques, auquel certains peuvent décider ne pas adhérer) comme incontournable. Les récits d'expériences antérieures à l'introduction systématique des usages d'alcool ou de cannabis dans les soirées passées entre amis montrent néanmoins d'autres manières de mettre en scène et d'expérimenter cette excessivité : par exemple, à travers des petits larcins, farces ou intrusion dans des lieux interdits qui, effectués au cœur de la nuit, visent à se donner « une poussée d'adrénaline » (Mathieu) où à connaître « un petit frisson » (Titouan).

L'« improvisation » est une autre caractéristique presque toujours attachée à la définition de l'univers des pratiques festives juvéniles (fût-ce pour certains, comme au sujet de l'excessivité, pour s'en dissocier)⁵. Même chez les plus réguliers ou conformistes (ceux qui sortent en « boîte », par exemple), il y a une attente de l'évènement, de la rencontre, de la perturbation qui donnera son relief à la soirée. Comme l'excessivité, l'improvisation a à voir avec la rupture, mais là encore cette rupture est sociologiquement à analyser comme une mise en scène qui réclame en tant que telle, et de manière apparemment paradoxale avec le contenu qu'elle vise à produire, un minimum de concertation, de préparation. L'alcool ou d'autres drogues peuvent alors contribuer à cette spontanéité génératrice d'évènement⁶.

Nous pourrions également citer la « sortie » et la « nuit » qui sont deux composantes récurrentes dans la définition du modèle des pratiques festives juvéniles. Comme l'excessivité et l'imprévu, la sortie nocturne est synonyme de rupture : elle signifie sortir de soi, de ses habitudes, de son train-train, du monde du travail ou de la domesticité. La sortie nocturne prend une valeur particulièrement forte pour les jeunes qui habitent encore chez leurs parents. Elle passe par le

c'est la fête, c'est plus une soirée ») et la seconde partie où alcool, narguilé et musique prennent le devant de la scène et où tous se mettent « à délirer » : « là, c'est le moment où on va plus se lâcher, on va se mettre à délirer, où on va faire la fête. »

⁵ Danny (20 ans, étudiant) valorise particulièrement cette dimension ; sans doute plus que d'autres, mais son discours est représentatif d'une définition générale de la fête comme surgissement de l'« imprévu » que l'on retrouve dans tous les récits : « *Ce qui est mieux quand c'est imprévu c'est que ça change tout court. Avec les trucs imprévus on se retrouve dans des situations un peu farfelues, des fois un peu plus... dangereuses aussi, enfin, bah genre... se retrouver face aux flics, qui viennent sonner à l'appart pour dire de baisser le son... C'est pas forcément drôle, mais ça fait partie de l'imprévu. Et puis tu te dis "ouais les flics ils sont passés", c'est un petit truc, c'est pas marrant, ça casse un peu l'ambiance, mais ça fait qu'il y a un petit truc qui s'est passé... un évènement inattendu. Ça peut être deux gens qui appellent en plein milieu de la nuit "vous êtes où ? ", "on est en train de faire la fête"... C'est n'importe quoi. »*

⁶ Édith (21 ans, étudiante) : « *Sans alcool la soirée va être plus posée, c'est pas la fête en fait. [...], l'alcool ça rajoute vachement d'imprévisibilité dans la soirée. »*

fait de « découcher », de passer la nuit blanche ou au moins d'investir pour quelques heures son « coin à soi »⁷.

L'« *entre soi générationnel* » est une autre caractéristique essentielle de la définition de l'univers social des pratiques festives juvéniles qui s'expérimente sans adultes (ce qui ressort très clairement des récits⁸). Cet entre soi s'inscrit dans un mouvement général d'autonomisation des univers culturels juvéniles ; toutefois, là où certains aspects de ces univers peuvent être repris et valorisés par des adultes (goûts musicaux, styles vestimentaires) au point de constituer la culture juvénile comme une culture « populaire » (Donnat, 2011), les pratiques festives juvéniles dans leur dimension d'excessivité ne font pas l'objet d'une adhésion de la part du monde adulte qui stigmatise, au contraire, ce qu'il perçoit comme des « mauvaises conduites » (Fize, 2016). En revanche, la question que pose l'analyse de certains récits est clairement celui de la conservation par certains de ce modèle de pratiques au-delà de la période « objective » de jeunesse (nous y reviendrons plus bas).

A.2 – UN MODE DE SOCIALISATION INCONTOURNABLE ?

Comme tout univers social, celui des pratiques festives juvéniles a pour fonction de fabriquer de l'appartenance, du « nous », du commun. Ces appartenances s'élaborent de façon primordiale à l'échelle du groupe de pairs (de la « bande », des « potes ») qui prend des configurations multiples (du groupe resserré des deux trois meilleurs amis, aux réseaux plus larges des camarades de classe, de « promo », plus rarement des collègues de travail ou de stage). De la référence à une seule et unique bande d'amis, à l'engagement parallèle dans plusieurs groupes ayant chacun leur identité, les manières d'être ensemble et de faire la fête varient mais s'articulent toujours autour des mêmes ingrédients fondamentaux (cf. plus haut).

Conviviales, ludiques, mais également génératrices de vécus émotionnellement forts, les pratiques festives apparaissent comme un puissant catalyseur de ces relations qui, de trouver leur origine et leur légitimité dans d'autres champs d'activité, sont consolidées par le partage

⁷ Comme Mathieu et ses amis qui se retrouvent la nuit dans ce petit parc de leur village, précisément sur une aire de jeux pour enfants dans lesquels ils incrustent leurs capsules de bière, faisant s'entrechoquer deux mondes pas encore clairement séparés.

⁸ Aucune des personnes rencontrées n'a fait part d'une participation active de personnes perçues comme adultes à des activités festives (à moins, précisément de situer la fête non plus comme une fête entre pairs générationnels mais comme un fête en famille ; cf. Kerian).

de l'expérience festive. Délires, fous rires, montées d'adrénaline, mais aussi malaises, larmes, gravité des discussions autour des sujets intimes, révélation d'un secret, interminables débats où l'on « refait le monde » avec passion : l'intensité des vécus susceptibles d'être partagés durant la fête fournit un réservoir de souvenirs (aujourd'hui entretenu, amplifié par l'utilisation des outils numériques et des « réseaux sociaux ») qui renforce le sentiment d'appartenir à un groupe. Dans cette perspective, le groupe de pairs apparaît bien souvent comme une seconde famille, voire comme la « vraie » famille quand celle dite « d'origine » est, au moins provisoirement, désinvestie⁹.

Pour autant que ces appartenances simultanées et/ou successives soient avant tout vécues comme singulières et relevant de relations interpersonnelles, celles-ci vont puiser dans des univers culturels plus vastes qui les constituent aussi comme des *appartenances générationnelles*. Ces attributs de la culture juvénile nous les avons principalement identifiés à travers l'univers des pratiques festives juvéniles, c'est-à-dire à travers des manières particulières de « faire la fête », mettant en jeu l'excès, l'imprévu, la sortie nocturne. L'engagement dans cet univers se manifeste par des contenus plus spécifiquement reliés à des sous-ensembles culturels comme celui des free parties, des fêtes estudiantines, des sorties en boîte ou de la culture « trash ». Au-delà de l'ancrage dans de tels sous-ensembles (qui peuvent d'ailleurs se recouper¹⁰), le recours à certains types de substances psychoactives peut constituer en lui-même un marqueur générationnel. L'exemple de la « despé » peut paraître anecdotique mais il est particulièrement révélateur. L'usage de cette marque de bière aromatisée (commercialisée à l'échelle nationale) est cité dans cinq des douze récits que nous avons recueillis et s'inscrit à chaque fois dans une même temporalité : celle des premières expérimentations de l'alcoolisation entre pairs au moment du collège ou au tout début du lycée. Plus largement, des drogues comme le cannabis ou la MD sont culturellement reliées à l'univers de la jeunesse : indépendamment de la caractérisation plus ou moins modérée ou excessive de leurs usages, le simple fait d'en consommer est une manière implicite d'exprimer une appartenance générationnelle.

⁹ Édith (21 ans, étudiante) habite depuis trois ans dans son propre appartement et envisage un projet d'études à l'étranger : « *Quitter les potes j'aurais du mal. Surtout l'année dernière, quand on commençait à en parler [de mon départ à l'étranger], j'étais là "aahhh non, c'est pas possible !"* [Enquêteur : Ah ouais, à ce point-là ?] *Ouais. Bah, parce qu'on est bien ensemble quand même... En fait, je vois plus mes potes que ma famille. Déjà plus que ma sœur, ma petite sœur... Des fois, c'est même un peu gênant d'ailleurs parce qu'elle habite à deux pas de chez moi... Et puis mes parents, je les aime bien mais il faut pas qu'on se voie trop longtemps [sourire].* » ; Titouan (16 ans, lycéen) : « *Mes potes, c'est mes trois meilleures potes, on se voit tout le temps, tout le temps.* »

¹⁰ On peut pratiquer les « jeudis soirs étudiants » et être en même temps adepte de la culture « trash » ou des « sorties en boîte ».

C'est alors le caractère *presque incontournable* du mode de socialisation que constitue, à travers ses multiples déclinaisons, l'univers culturel des pratiques festives juvéniles qui ressort des récits de vie. Non pas que chaque jeune se doive nécessairement de participer à ces types de sociabilités, mais que chacun ait à un moment ou l'autre de son parcours à se positionner vis-à-vis de ceux-ci. Évidemment la méthode de recrutement des personnes que nous avons interrogées impliquait que celles-ci aient construit un rapport à cet univers, qu'elles aient quelque chose « à raconter » à ce sujet. Mais il est tout à fait frappant que, si toutes s'accordent sur les grandes caractéristiques attachées à cet univers (cf. propos précédent), certaines décident de ne pas y prendre part. Le cas de Kerian (cf. chapitre VI) est particulièrement significatif puisqu'après avoir expérimenté cet univers à l'occasion d'une première soirée, il renonce par la suite à s'y engager (divergeant à cet égard de la trajectoire des deux amis qui l'avaient accompagné). Sa seconde expérience (quatre ans plus tard) ne l'incitera pas davantage à investir ce mode de sociabilité, et s'il envisage de participer à de futures soirées entre pairs générationnels ce sera alors selon un modèle de la « fête organisée » très éloigné, pour ne pas dire opposé à celui des pratiques festives juvéniles. Nous pouvons également citer le cas d'Awen (17 ans) qui se sent profondément différent des autres adolescents de son âge : ceux qu'il considère comme « normaux », ces autres garçons qui aiment « le foot » et participent « aux soirées cartables »¹¹. S'il reconnaît que les alcoolisations collectives de fin de semaine sont une pratique de son « âge », Awen se tient à l'écart de cet univers qui n'est pour lui synonyme que d'abrutissement et de conformisme. Dans ce contexte, ses sociabilités festives entre pairs générationnels se limitent aux soirées d'halloween et aux réveillons du nouvel an passés avec ses quatre meilleurs amis (trois garçons et une fille) dans une ambiance joyeuse et ludique (l'activité centrale du groupe étant les jeux de société), mais sans excès (une à deux bières sont consommées par personne). Le jeune homme envisage la possibilité dans un futur proche d'aller en « boîte de nuit » pour accompagner un ami qui en exprime l'envie, mais ce sera alors en toute extériorité (« juste pour voir, comme au musée »). Le cas de ces jeunes plus discrets qui subissent leur participation aux effusions festives typiques de la jeunesse ou ne s'y engagent tout simplement pas souligne en creux la normativité attachée à cet univers. Les (trop peu nombreux) travaux sur les jeunes « abstinentes » (Gaussot et al., 2015) ou plus largement

¹¹ Regroupements festifs de lycéens les veilles de vacances scolaires dans certains centres urbains ; empruntant une forme analogue à celle des jeudis soirs étudiants, la mise en scène de l'usage excessif d'alcool étant une composante centrale de ces manifestations (cf. chapitre I, section C ; chapitre VII, sections A et C).

sur les jeunes « ascétiques » (Darmon, 2010) soulignent la difficulté de se situer à contresens d'une normalité qui associe jeunesse et excès.

A.3 – L'INSCRIPTION DES PRATIQUES FESTIVES DANS LA PROBLÉMATIQUE D'AVANCÉE EN ÂGE

Les événements festifs pour autant qu'ils soient axiologiquement marquants dans leur dimension de mise à l'épreuve (de vécu affectif ou émotionnel), ne sont pas toujours, loin s'en faut, décisifs au regard des trajectoires sociales globales des acteurs. S'ils peuvent donner lieu à des infléchissements, voire à des ruptures, dans les réseaux de sociabilités amicales, et pourquoi pas influencer la trajectoire familiale à travers la rencontre et l'alliance avec un conjoint, ils n'influencent pas ou de façon marginale les trajectoires résidentielles, scolaires ou professionnelles. Au contraire, les changements intervenant dans ces domaines (déménagement, changement d'établissement, accès à un premier emploi, etc.) sont, eux, susceptibles de faire évoluer les manières de faire la fête à travers la recomposition des réseaux de sociabilité que parfois ils provoquent.

A.3.a – Sortir de l'enfance

L'étude des trajectoires festives est en revanche révélatrice de la problématique d'avancée en âge et de la condition juvénile, particulièrement du régime de semi-liberté qui caractérise cette première partie de la jeunesse qu'est l'adolescence.

Ainsi, le desserrement progressif du *contrôle parental* est sans doute le critère majeur d'évolution des manières de faire la fête à cette période. La fête dans sa dimension de mise en scène collective de l'excessivité nécessite un espace-temps hors contrôle parental suffisamment important pour se déployer (absence des parents pour la soirée, autorisation de découcher). Sans possibilité d'« avoir sa soirée », ou mieux « sa nuit », l'expérience festive juvénile doit s'insérer dans les interstices d'un temps familial ou scolaire toujours plus ou moins contrôlé. Le passage du collège au lycée est symptomatique de ce desserrement du contrôle direct des adultes avec la possibilité désormais acquise de sortir durant les « interours » ; pour anecdotique qu'elle puisse paraître, il n'est sans doute pas anodin que l'ouverture de ces espaces d'autonomie soit évoquée dans plusieurs récits (cinq sur douze) comme une occasion de s'essayer aux usages

collectifs d'alcool ou de cannabis, parallèlement à leur expérimentation en soirée. Toutefois, si l'adolescence collégienne, et dans une moindre mesure lycéenne, est placée sous le régime des « limitations », les situations d'interdiction totale, renvoyant à des postures éducatives autoritaires voire autoritaristes, sont peu fréquentes et trouvent toujours à être contournées.

Ce qui nous semble encore plus marquant du point de vue de la problématique de l'avancée en âge, c'est la façon dont l'entrée dans l'univers des pratiques festives juvéniles, et plus exactement l'entrée dans le mode d'usage de substances psychoactives qui y est associé (c'est-à-dire l'usage ponctuel intensif, générateur d'ivresse) est systématiquement posée dans les récits comme une double rupture, à la fois avec le monde de l'enfance et avec le monde adulte :

- D'un côté, ces usages s'opposent aux codes de l'enfance¹² : si l'enfant a sans nul doute maintes occasions d'expérimenter des sensations physiologiques similaires à celles que procurent l'ivresse alcoolique (étourdissement, vertige, perte des repères sensoriels), les usages de substances psychoactives lui sont formellement prohibés, sauf à faible quantité (le « premier verre » ou la « première gorgée » qui ne laisse généralement aucun souvenir précis) ou dans des perspectives thérapeutiques alors drastiquement contrôlées (recours à des médicaments psychotropes). « Enfance » et « ivresse psychotrope » constituent deux images socialement antagoniques¹³.
- D'un autre côté, ces usages ponctuels excessifs s'opposent aux codes du monde adulte qui renvoient à d'autres modèles dans lesquels l'expérience de l'ivresse psychotrope peut constituer une dimension (notamment dans la perspective d'un usage festif), mais n'occupe pas la position centrale qui est la sienne dans le modèle juvénile.

Cependant, on note que, là où l'entrée dans les usages ponctuels intensifs introduit une coupure radicale avec le monde de l'enfance (qui ne connaît pas l'expérience de l'ivresse psychotrope), la forme d'opposition qu'elle manifeste vis-à-vis du monde adulte est beaucoup moins tranchée, puisqu'elle n'en constitue qu'un modèle alternatif.

¹² Qui sont les codes attribués aux enfants par les adultes dans la mesure où les enfants étant axiologiquement capables de réglementer leurs comportements ne sont pas sociologiquement en mesure de les codifier, c'est-à-dire d'en négocier le sens socialement (cf. notamment synthèse de la première partie).

¹³ C'est cette incompatibilité qu'exprime, par exemple, Aurélie à travers la honte qu'elle éprouve à se trouver ivre devant les adultes de sa famille face à qui elle se considère encore (fût-ce le jour de son quinzième anniversaire) comme une enfant (cf. chapitre V, section B).

On remarque encore que les premières expériences d'usage ponctuel excessif de substances psychoactives¹⁴ recouvrent généralement une portée symbolique plus forte que celles qui (parfois plus importantes en termes d'intensité des consommations et de ressenti d'ivresse) se poursuivront dans la vie de jeune adulte (une fois notamment l'autonomie résidentielle acquise).

Le récit de ces premières expériences fait apparaître des caractères communs.

D'abord, ces premières expériences sont très souvent *préparées et assumées*. Elles ne se produisent presque jamais par accident ou alors dans des contextes où les adultes sont présents et ne contrôlent pas les quantités consommées¹⁵. Les jeunes s'organisent, saisissent ou provoquent l'opportunité (parfois en négociant avec les parents, parfois de façon clandestine), trouvent des moyens de s'approvisionner. Les contextes et les modalités varient mais ces expériences n'apparaissent jamais totalement improvisées. Le choix systématique de « l'alcool fort » (quand parfois la bière a déjà été expérimentée entre pairs, mais sans avoir produit une « vraie » ivresse) manifeste le projet assumé de « se la coller » (Samantha), de « tester les effets que ça fait » (Mathieu) ou tout simplement de « boire » (Kerian).

Ce qui ressort également des récits de ces premières expériences est une sorte de *gravité*. Gravité qui ne tient pas au caractère solennel de leur mise en scène qui est pratiquement dépourvue de tout geste cérémoniel puisqu'il s'agit d'aller à l'essentiel : boire et/ou fumer¹⁶. Mais gravité d'un vécu qui confronte d'abord à la rudesse du goût de la ou des substances consommées : l'alcool fort qui « brûle » ou « arrache » (fût-il mélangé à quelques jus ou sodas), le cannabis qui irrite la gorge et fait abondamment tousser. Gravité également de l'expérience

¹⁴ Premières expériences d'ivresse alcoolique et/ou cannabique ; qui ne prennent d'ailleurs pas toujours lieu dans le contexte festif d'une « soirée », surtout quand elles sont précoces.

¹⁵ Deux expériences nous ont été rapportées : celle d'Aurélie au champagne lors de la célébration conjointe de son triomphe sportif et de son quinzième anniversaire (cf. chapitre V, section B) ; et celle de Titouan (alors âgé de 13 ans) lors d'un séjour chez son correspondant allemand dont les parents les laissent s'alcooliser à la bière. Sans doute n'est-il pas insignifiant que chacun d'eux mette en avant dans la suite de son parcours (Titouan quelques mois après, Aurélie au bout de deux ans) une autre expérience majeure d'ivresse qui est cette fois sciemment préparée, à base d'alcool fort et surtout sans adulte (pour Aurélie c'est l'épisode de la « pire soirée » ; cf. chapitre V, section D). Expériences qui prendront alors valeur de « vraie première ivresse ».

¹⁶ Par exemple, Thomas et ses deux amis collégiens de 13 ans, profitant de l'absence des parents du premier pour la soirée, prennent la peine de créer un semblant d'ambiance festive (musique, discussion) mais l'enjeu central est bien de boire la bouteille de vodka achetée l'après-midi même et qui les met « KO » « super vite » : « *Bah on s'est mis dans... dans une salle avec de la musique, on s'est mis de la musique, et puis on s'est mis à parler, à discuter comme d'habitude, sauf qu'on... on buvait en même temps. Et puis vu que... bah c'était la première fois qu'on buvait super-super vite, on... on a... on l'a super vite finie, et puis on a super vite [il sourit] été... super vite été KO. [...] On a bu super vite, et puis au bout de... trois quarts d'heure je dirais, en trois quarts d'heure on était déjà à la... aux trois quarts de la bouteille, et puis... on s'est retrouvés tous les trois dans les éviers en train de vomir... [Il sourit].* »

physiologique de l'ivresse qui saisit d'autant plus brutalement les corps des adolescents que ceux-ci ont consommé rapidement et ne maîtrisent pas encore ces effets de seuils ou de paliers, de dosages ou de combinaisons de substances dont certains deviendront (ou se revendiqueront) comme de véritables experts par la suite. Écoeurement, malaise, vomi, trou noir : à la description des effets physiquement pénibles s'articulent parfois des vécus émotionnels négatifs : raconter sa vie et se mettre à pleurer (Danny), se sentir honteuse de l'image de soi qu'on a donnée (Marine), être frustré d'avoir gâché sa soirée (Kerian ou Titouan). Si l'apprenti buveur ou fumeur a pu passer par une courte période d'euphorie, d'excitation, de fou-rires, il retient généralement de cette ou ces premières expériences leur caractère fondamentalement *déplaisant*¹⁷. Ce n'est que par la suite, quand ces pratiques s'insèrent dans des sociabilités festives régulières, installées que des effets plus positifs (liesse, joie, euphorie, partage, etc.) leur sont principalement associés et relativisent ou prennent le dessus sur d'éventuels vécus négatifs.

Qu'elle s'énonce comme coupure (« se déchirer »), cassure (« se défoncer »), renversement (« se retourner la tête ») ou évidemment (« plus penser à rien »), l'aventure psychoactive de l'ivresse quand elle est poussée à son paroxysme s'apparente de façon générique à une expérience de la *rupture*. Or il semble que cette expérience de la rupture prenne une valeur supplémentaire lors des premières expériences qui sont des manières de signifier un autre type de séparation : celle d'avec le monde de l'enfance et l'état d'assujettissement non seulement juridique mais anthropologique qu'il impliquait

Organisation, préparation, réunion autour d'un objet symbolique partagé et ingéré, engagement corporel, douleur et gravité, perte plus ou moins partielle de connaissance se soldant par un profond endormissement... on trouve dans le récit des premières expériences de nombreux éléments faisant écho à la forme d'un rite de passage.

Dans un contexte où les frontières sociales entre enfance et adolescence tendent (à l'instar du passage de la jeunesse à l'âge adulte) à se diluer en une multitude de seuils, on peut se demander dans quelle mesure ces premières expériences n'ont pas pour fonction de symboliser avec force *la coupure avec l'état d'enfant*. L'enjeu de cette symbolisation apparaît d'autant plus crucial que ce passage revêt une portée anthropologique majeure à travers ce que nous avons défini

¹⁷ Parmi les douze récits, Samantha est la seule qui n'associe aucun contenu négatif à sa première expérience d'ivresse qu'elle caractérise de « joyeuse » (cf. chapitre VII, section A).

comme *émergence à l'altérité*. Quitter l'enfance pour l'adolescence ou la jeunesse, ce n'est pas seulement passer d'un âge de la vie à un autre, c'est accéder à un mode d'être radicalement différent, accéder au principe même de ce qui rend capable de faire société. C'est de ce « passage des passages » (le passage qui rend possible tous les autres passages) dont il semble être question dans le récit des premières expériences d'ivresse, sans que cela soit clairement énoncé ou conscientisé.

La différence majeure avec d'autres formes de symbolisation de cette transition, c'est qu'elle s'effectue sans les adultes (ou avec leur coopération distante) et qu'elle est généralement placée sous le régime de l'*infraction* : expérimenter l'ivresse alcoolique, a fortiori le cannabis ou d'autres substances illicites, est très majoritairement conçu comme le fait de transgresser une norme plus ou moins explicitement posée par l'adulte, même quand cette infraction (s'opérant de façon clandestine) n'est pas révélée. L'interdit n'est pas toujours posé avec force comme en témoignent les sourires ou moqueries de certains parents qui découvrent leur enfant ivre ou « défoncé » ; néanmoins, l'infraction est toujours au moins signifiée par le « sermon » du lendemain et une éventuelle punition¹⁸. L'infraction vient signifier l'émergence à la capacité d'autonomie parce qu'elle n'est pas simplement passage à l'acte, transgression d'une règle morale (ce dont l'enfant est axiologiquement capable), mais institution d'un ordre social alternatif fondé sur des codifications, des usages, des manières d'être ensemble qui peuvent apparaître tâtonnantes, exagérées, voire « extrêmes », mais qui ont pour principale fonction d'instituer un monde « hors la loi des parents » : l'espace d'une soirée, d'une nuit, parfois d'une après-midi, des adolescents encore soumis à de nombreuses règles et à la surveillance des adultes s'affranchissent radicalement de la tutelle des adultes en fondant leur propre « être ensemble communautaire » dans lequel les adultes ne sont plus posés comme garants.

En même temps, l'infraction manifeste le maintien d'une relation aux parents et à l'enfance puisqu'elle n'est infraction que de poser l'ordre adulte comme *modèle* ou référent. Le problème (éducatif, d'accompagnement) est alors de savoir comment est reprise, abordée, traitée cette

¹⁸ Nous l'avons vu avec Aurélie et le récit de la « pire soirée » chez son oncle (rigolard) et sa tante (qui prononcera un sermon et une punition le lendemain) (cf. chapitre V, section D). C'est aussi, par exemple, le cas de Mathieu (alors âgé de 14 ans) qui rentre de sa première soirée alcoolisée, mais trop ivre se fait découvrir par son père : « *J'en pouvais plus quoi, j'étais... je tenais plus debout, et puis... bah, j'ai dû faire du bruit en rentrant dans la maison, et du coup ça a réveillé mon père. Et alors juste quand mon père il arrive... je me mets à dégueuler partout dans l'escalier. [Il sourit] C'était... la totale. Alors mon père... bah, comment... première réaction de mon père déjà ça a été de... bah de regarder déjà les dégâts du vomi machin et tout, et de rigoler, de se moquer de moi déjà... il se moquait de moi déjà, et après il m'a plutôt... il m'a couché machin, et puis le lendemain matin... c'est le lendemain matin que j'ai eu le droit à la morale. »*

infraction par le parent ou l'adulte en général dans le cadre d'un réaménagement de la relation parent-enfant en relation de parité, c'est-à-dire de reconnaissance réciproque d'une égale dignité (ce que ne veut pas dire de symétrie des rôles et positions).

Enfin (faut-il le préciser ?), transgresser les codes posés a priori par les adultes n'est pas l'unique manière d'affirmer son passage à l'état de non-enfant ; le fait que cette manière soit aujourd'hui choisie par un grand nombre d'adolescents doit plutôt interroger sur la place ou l'état des autres moyens de reconnaître et symboliser ce passage.

A.3.b – Passer à l'âge adulte ?

L'étude des trajectoires festives donne nettement à voir la coupure qui s'instaure entre le monde de l'enfance, régi par l'ordre parental avec ses attentes, ses règles, ses images stéréotypées¹⁹, et un univers qui n'est pas celui de l'âge adulte, mais celui de la jeunesse porteur de ses propres codes, manières de faire et d'être ensemble, univers qui, de s'opposer aux codes des adultes, lui emprunte certains traits.

L'analyse des trajectoires montre l'avancée dans cette culture juvénile de « la fête » qui évolue avec la conquête progressive de l'autonomie, dont un des principaux seuils est sans doute la décohabitation (l'accès à un logement autonome, le plus souvent financé par les parents) qui accompagne l'entrée dans le premier emploi ou plus souvent dans un projet d'études (parfois dès 16 ou 17 ans, mais généralement à partir de 18 ans) nécessitant un éloignement de la localité d'origine. L'autonomie résidentielle, bien qu'elle s'accompagne de responsabilités nouvelles, est souvent un moment de renforcement de l'engagement dans l'univers des pratiques festives juvéniles : des sorties plus nombreuses, plus régulières, plus tardives et donnant particulièrement lieu à davantage d'excès en matière d'usages de substances psychoactives. C'est le moment où certains (assez peu nombreux) découvrent de nouvelles substances : MD, coke, champignons hallucinogènes, etc. (s'ajoutant au typique alcool-tabac-cannabis expérimenté dès le collège ou le tout début du lycée).

¹⁹ Le thème (très judéo-chrétien) de l'« innocence » est revenu dans une majorité des récits pour caractériser, entre autres, le monde de l'enfance.

La fête conserve sa fonction primordiale de support des sociabilités amicales qui demeurent très prégnantes chez le jeune adulte. La fête conserve aussi sa fonction d'expérience périodique de la rupture. Toutefois, cette rupture n'est plus (ou moins) analysée en termes d'infraction²⁰. Elle renvoie également de moins en moins à la question de l'expérimentation : il y a toujours un jeu avec les limites, mais les jeunes affirment de plus en plus leur capacité à maîtriser les effets, ce qui renforce l'idée de jeu, mais permet également d'articuler la pratique de la défonce avec d'autres activités, de veiller plus tard, de discuter ou danser. La rupture générée par l'expérience festive et la défonce est désormais surtout vécue comme une sorte d'*exutoire* face à des pressions scolaires ou professionnelles : l'alcoolisation de fin de semaine est perçue comme un moyen de se relâcher après une semaine de travail, de faire descendre la pression, de respirer. L'enjeu qui prédomine dans la vie du jeune adulte n'est plus celui de la sortie de l'enfance et de l'affirmation d'une capacité à investir et habiter d'autres espaces sociaux que celui de la famille ou de l'école, mais il est clairement celui de l'accès aux responsabilités socialement reconnues et valorisées par le monde adulte, c'est-à-dire l'accès à l'emploi stable, à la conjugalité et à la parentalité. Comme la sociologie de la jeunesse l'a déjà largement montré, cet accès est long et difficile, placé sous le signe de la précarité, de l'incertitude, fait d'aller-retour et nécessitant le maintien de solidarités familiales. Les récits des trajectoires de « fêtards » (d'usagers de substances psychoactives en contexte festif) font transparaître cette problématique d'agrégation à l'âge adulte de manière détournée.

L'âge relativement peu élevé des personnes que nous avons interrogées (20 ans en moyenne) ne donne pas beaucoup d'exemples de sortie complète du modèle des pratiques festives juvéniles (d'autant que deux jeunes n'y sont pas ou à peine entrés). La plupart des récits collectés s'arrêtent soit lors d'une première phase s'inscrivant dans le fil des premières expériences réalisées à la fin du collège ou au début du lycée, soit lors d'une seconde phase de renforcement qui commence avec le début des études supérieures ou de l'apprentissage qui sont souvent synonymes d'accès à l'autonomie résidentielle. Seule Aurélie (25 ans au moment de notre rencontre) est vraiment sortie du modèle juvénile de pratiques festives (elle l'indique d'ailleurs comme tel : « des soirées entre adultes ») : depuis son retour de Bordeaux, ses pratiques se composent de soirée-repas à la maison ou de sorties restaurant-bowling dans

²⁰ Il est à cet égard symptomatique que tout en restant relativement cachés, les excès festifs paraissent moins comme un sujet tabou, impossible à aborder dans les échanges entre jeunes et parents (même si cela dépend fortement des univers culturels des parents et de leur plus ou moins grande propension à dialoguer). La plupart des jeunes engagés dans des conduites d'excès restent discrets, mais ils mettent davantage en avant l'idée de « respect » vis-à-vis de leur parent que la peur ou la honte d'exposer une part d'eux-mêmes qui serait totalement rejetée.

lesquelles l'alcool est peu consommé et selon un critère de qualité (un cocktail, du bon vin) (cf. chapitre V, section G).

Interrogés sur le futur de leurs pratiques toutes les personnes que nous avons rencontrées, même les plus jeunes et les plus investies dans la fête (qui ne sont pas nécessairement les mêmes), envisagent qu'ils sortiront un ou jour ou l'autre du modèle juvénile de pratique festive, dont la manifestation principale sera une baisse drastique des usages excessifs de substances psychoactives²¹. Certains formulent explicitement l'idée d'être dans une période spécifique de leur existence qui est liée au partage d'une même condition, d'intérêts communs qui nécessairement évolueront avec le temps, modifiant leurs sociabilités et sans doute leurs manières de faire la fête²². À chaque fois, le changement de modèle, que d'aucuns envisagent comme un « assagissement », est associé à l'accès aux responsabilités professionnelles, et peut-être plus encore familiales²³.

Au moins deux de nos interviewés (deux garçons : Thomas et Mathieu) se situent dans cette phase d'entre-deux où n'ayant pas encore quitté le modèle juvénile – se tenant même, pourrait-on dire, au point d'acmé de leur engagement dans les excès festifs –, ils s'interrogent sur une possible mise à distance de ce mode de sociabilité. Pour chacun de ces garçons c'est l'installation dans la conjugalité, le fait d'emménager dans le même appartement avec sa « copine » qui cristallise l'enjeu de cette évolution qui peut être vécue comme une mise en tension entre deux modèles. Ainsi, par exemple, Mathieu (20 ans, apprenti) se sent pris entre deux feux : d'un côté, son désir presque irréprouvable de « bouger » (qui signifie participer à des soirées où il s'alcoolise fortement avec ses copains, souvent jusqu'à s'assommer : « je bois vraiment jusqu'à... jusqu'à ne plus pouvoir boire en fait ») ; de l'autre, son engagement auprès

²¹ Édith (21 ans, étudiante) : « *Ouais je pense que ça va diminuer. Tant mieux, je mourrais à 35 ans si je continuais comme ça toute ma vie... ça fait sept ans que je fais la fête c'est vrai qu'à un moment va y avoir des dégâts irréparables pour le corps.* »

²² Danny (20 ans, étudiant) : « [Enquêteur : Qu'est-ce qui vous rapproche avec tes potes ?] *Bah... c'est vrai qu'on a un peu le même style de vie aussi, ce qui fait que je pense que... enfin, genre j'ai pas de potes qui pensent au mariage, ou avoir des enfants, ou acheter une maison donc c'est vrai qu'on est un peu dans... la même phase de notre vie, donc c'est vrai que ça, ça nous rapproche.* » ; Édith (21 ans, étudiante) : « *On va faire des repas à table avec la bouteille de vin, plus des trucs d'adultes, des repas posés, petit à petit on va aller vers là.* »

²³ Thomas (20 ans, apprenti) : « *Forcément ça va se calmer après, moi j'en profite encore pour l'instant.* [Enquêteur : Ah oui tu penses.] *Ah bah oui. Ah bah oui forcément y a arrivé un âge, et puis quand j'aurai une future copine, c'est sûr ça va changer. Mais pour l'instant je suis très bien comme ça.* » ; « *Et puis c'est pareil, je vais pas resté apprenti toute ma vie, je vais pas resté salarié toute ma vie, y a un moment je vais avoir plus de responsabilités, et puis même... y a de tout quoi... une future copine, enfin, bah forcément un jour y aura un enfant donc... voilà t'as bien profité, et puis c'est ce que je fais d'ailleurs en ce moment, et puis à un moment tu te dis j'ai bien profité et puis maintenant on passe à autre chose quoi.* »

de sa copine, la focalisation sur leur couple et leurs projets (emploi, maison, enfant) qui se traduit par ce qu'il nomme les « soirées canapés »²⁴. Mathieu sait que l'évolution de sa condition entraînera un réaménagement important de son rapport à la fête et aux consommations ; il envisage alors une sorte de compromis ou de consolation en imaginant qu'il puisse toujours y avoir sporadiquement des « bonnes grosses soirées »²⁵.

À travers l'exemple de Mathieu, se pose la problématique d'une sorte de deuil qui n'est plus celui de l'enfance, mais celui de la juvénilité et des modes de sociabilités qui y sont attachées. Se pose également la question de la conservation par une minorité du modèle juvénile de pratiques festives au-delà de l'entrée dans l'âge adulte (si tant est que l'on puisse objectiver cette entrée). Le cas de Samantha (cf. chapitre VII) est emblématique. La jeune femme aujourd'hui âgée de 25 ans a conquis plusieurs des attributs statutaires de l'âge adulte : emploi, couple, enfant, maison. Certes, elle reprend depuis cette année une formation (un brevet professionnel qui durera deux années), mais elle a jusqu'ici toujours trouvé du travail et son copain a, quant à lui, un emploi stable dans une cidrerie. Certes, son couple bat de l'aile, pour ne pas dire qu'il est au bord de la rupture. Certes son récit révèle certaines failles identitaires, comme la difficulté à faire le deuil de son père. Mais ces fragilités statutaires ou identitaires ne sont-elles pas le lot commun de nombre d'adultes ? Samantha assume ses responsabilités de

²⁴ « [Enquêteur : Et... donc tu dis ça se calme, à partir de quoi ?] *Et après ça se calme, ouais, ben... on organise plus de... soirées à la maison, plus trop, ouais.* [Enquêteur : Et pourquoi, c'est quoi la raison... ?] *Ben... déjà... le, le, bah le bruit, déjà pour éviter, on fait moins de bruit... à la maison. Et puis... on... la cop, ma copine aussi qui aime moins... recevoir du monde... parce qu'on recevait quand même tout le temps, même en semaine on recevait tout le temps du monde et puis... là... elle voulait moins, quoi, recevoir des amis.* [Enquêteur : Pourquoi ?] *Bah... elle voulait plus être... qu'on reste plus ensemble que tous le deux, quoi. [...]* [Enquêteur : Donc c'est plutôt elle qui... ?] *Ouais, c'est plutôt elle, ouais, je dirais, ouais. Parce que... y a des moments où elle retournait sur Lyon elle, pour aller travailler un peu sur Lyon, mais... moi je... là je rinvitaais encore des, j'invitaais des potes pour faire des soirées, en fait, plus... [Enquêteur : Quand elle était pas là...]* *Quand elle était pas là, ouais. [...]* *Elle revient et... quand elle est là, on fait beaucoup moins de soirée, ouais.* [Enquêteur : D'accord ... Et toi t'es plutôt d'accord avec ça ou... ?] *Bah ça me dérange... j'aime bien aussi... bah là comme je vous dis, en ce moment par exemple les weekends, je, je sors pas je vais pas... on fait pas... on fait pas de soirée... On reste ensemble, à l'appart... soirée canapé. [...]* *Mais c'est vrai que, ouais, des fois, j'ai quand même un peu de... je, j'ai quand même l'envie de bouger moi, j'ai besoin de bouger aussi pas mal et... et des fois ça me... ça me manque et... [Enquêteur : Donc tu dirais que tu fais un effort...]* *Ouais. »*

²⁵ « [Enquêteur : Comment t'imagines que ça va évoluer dans les deux-trois années à venir, ou en tout cas dans les années de ton BTS... est-ce que tu vas continuer ce rythme-là d'avoir... ?] *Bah... en fait, là... bah on est plus dans l'époque où... pas mal de potes commencent à acheter leur baraque ou... avoir des apparts, parce que... y a presque aucun de mes potes qui a un appart en fin de compte. Donc les gars commencent à acheter, à acheter une maison tout ça, donc ils sont vachement plus de boulot... enfin, papiers, tout ça, donc ça se calme vachement, tout le monde se, s'éparpille et chacun fait, part dans sa voie aussi... chacun... rentre dans sa vie active... enfin, chacun de son côté, quoi. Donc... mais tout en se voyant toujours en fait, et... nous... bah pour l'instant on avance et puis on... on prévoit pas... pas spécialement... non.* [Enquêteur : Tu penses pas qu'il y a vraiment des choses qui vont faire changer ta consommation dans les... ?] *...Bah, je pense que si ça va, déjà c'est, ce sera beaucoup moins régulier toujours. Moins régulier et puis... Je pense par contre que quand on va se, se retrouver tous ensemble ce sera plus rare, mais... quand on va se retrouver tous ensemble encore... ce sera... ce sera vraiment des bonnes grosses soirées, ouais. »*

parent, elle est indépendante financièrement de sa famille qu'elle a quittée depuis plusieurs années. Sa personnalité n'apparaît pas déstructurée, elle n'est pas « désocialisée ». Samantha est « objectivement » adulte. Pourtant, mise à part une période de ralentissement durant l'année qui suivit la naissance de sa fille, son engagement dans la fête et les usages de substances psychoactives va plutôt dans le sens d'une intensification ou du moins d'un maintien à un haut niveau. Samantha reste inscrite dans un modèle d'usages typiquement juvénile qu'elle ne semble pas prête à abandonner dans les futures années bien qu'elle puisse être considérée comme adulte : un travail spécifique sur cette problématique de maintien du modèle dit « juvénile » de pratiques festives à l'âge adulte mériterait sans doute d'être mené.

Pour en revenir au cas général, l'évolution des pratiques festives vers un modèle « adulte »²⁶ est une manière de manifester l'accès à un nouveau régime de responsabilité, éventuellement de soutenir symboliquement cet accès quand la conquête des attributs statutaires de l'âge adulte demeurent fragiles (ce qui est très souvent le cas). S'il peut donc s'inscrire dans un processus global de validation de l'entrée dans l'âge adulte en donnant à voir l'engagement dans un nouveau régime de sociabilités festives, la sortie de l'univers des pratiques festives juvéniles n'est qu'un élément parmi d'autres manifestant cette évolution. Sa portée symbolique apparaît de ce point de vue beaucoup moins forte que n'est celle de l'entrée dans le modèle juvénile qui, nous l'avons vu, est vécue par l'adolescent comme une véritable révolution. Les premières expériences d'ivresse partagée qui marquent les fêtes adolescentes constituent un passage du tout au rien, quand l'entrée dans le modèle adulte signe une transition plus douce, un assagissement dans lequel un certain rapport à l'excès ou à la démesure (inhérent à la forme festive) demeurera mais se manifestera différemment, moins bruyamment, moins intensément, ou tout au moins plus rarement.

²⁶ Des soirées festives plus « sages » ou « posées », moins fréquentes et dans lesquelles les usages de substances psychoactives en général, et les usages excessifs en particulier, n'occupent pas une place centrale.

B – ÉMERGER À L'ALTÉRITÉ

Nous nous étions donné comme orientation de donner à voir et d'affiner notre compréhension des *processus socio-anthropologiques* impliqués dans la formalisation des phénomènes sociaux dits d'« adolescence » et de « jeunesse » et plus particulièrement des phénomènes liés au champ des pratiques festives juvéniles et des usages de substances psychoactives à partir des trois concepts clés retenus à l'issue de notre travail de problématisation : la dissociation des rationalités sociologique et axiologique ; la dialectique de la divergence et de la convergence ; l'émergence au principe d'altérité (cf. synthèse de la première partie). Cette orientation ne visait pas à démontrer l'existence de ces concepts mais à éprouver leur valeur heuristique, c'est-à-dire leur capacité à fournir un cadre explicatif cohérent et producteur d'intelligibilité de la réalité sociale à laquelle nous avons eu accès à travers les récits.

B.1 – DES PRATIQUES RATIONNELLES

Un premier résultat est sans doute de constater que les pratiques des « jeunes », leurs usages, leurs représentations ne sont pas moins rationnelles sociologiquement que celles des adultes. Elles ne relèvent pas dans leur principe d'autres modes de formalisation que ceux à travers lesquels chaque être humain ayant émergé au principe d'altérité (anthropologiquement « adulte », donc) institue des relations avec soi et avec son environnement, c'est-à-dire est capable de « faire société ».

Même si les contenus de leurs relations sont singuliers et que les formes de leurs échanges paraissent parfois tâtonnantes ou maladroitement, c'est bien selon un même processus de divergence et de convergence, de liaison et de déliaison, de don et de dette que peuvent être analysées les sociabilités festives juvéniles, et plus largement l'ensemble des aspects de l'engagement des jeunes dans des relations sociales tels qu'ils en rendent compte dans leurs récits. Certains récits d'expériences festives « extrêmes » peuvent sembler donner lieu à une sociabilité désorganisée, brutale voire anémique. Toutefois, si c'est bien une des spécificités de l'ivresse poussée à son paroxysme que de provoquer des troubles ou incapacités temporaires dans la gestion de la relation à soi et aux autres, ces « expériences-limites » participent à fonder la singularité d'une trajectoire de « fêtard » à laquelle elle donne d'autant plus de relief qu'elles

sont finalement très rares²⁷. C'est évidemment lorsque ces expériences de « défonce extrême » deviennent systématiques qu'elles pourraient laisser entrevoir une déficience (qui ne serait d'ailleurs pas nécessairement à analyser sur le plan sociologique mais pourrait relever d'un trouble axiologique, dans l'articulation entre addiction et dépression qui sont généralement les deux revers d'un même syndrome). Si l'espace festif est un espace de transgression (de passage à l'acte) et d'infraction (de dépassement de normes ordinaires), il demeure régi par des codifications qui, pour autant qu'elles apparaissent relativement souples, aménageables en fonction de l'évolution des situations, et précisément établies pour mettre en scène l'excès, la transgression et la désorganisation (notamment avec le surgissement de l'imprévu), structurent socialement les comportements des acteurs : même au cœur de la fête ceux-ci conservent un sens sociologique de la situation.

Comment nier l'accès à la capacité de responsabilité, même des plus jeunes adolescents, lorsque ceux-ci sont en mesure de s'auto-organiser pour mettre en œuvre leurs projets festifs. Outre la répartition des rôles et des modes de contribution au sein du groupe de pairs où chacun peut faire valoir des compétences singulières, l'organisation des premières réunions festives impliquent souvent des processus de négociation avec les adultes afin d'accéder à l'espace-temps d'autonomie nécessaire à la réalisation de la fête. Certes, ces premières expériences, même lorsqu'elles ne sont pas totalement clandestines, sont porteuses d'une forme de contestation des codes adultes et constituent des manières d'affirmer une coupure avec la situation d'assujettissement caractéristique de l'enfance, mais elles donnent également lieu à des contractualisations plus ou moins explicites avec les adultes impliquant des obligations (respecter un horaire, tenir informer, nettoyer et ranger, etc.) dont le respect permet le maintien d'un lien de confiance. Dans cette perspective, le processus de sortie de l'enfance ne s'opère pas seulement par l'investissement d'espaces alternatifs à celui des relations familiales, mais également par une renégociation de la relation avec les parents qui doit intégrer la capacité structurellement acquise par l'adolescent d'assumer des responsabilités.

La mise en récit des trajectoires donne en elle-même à voir la capacité des « jeunes » à structurer sociologiquement leur rapport à soi et aux autres. Raconter, se raconter face à l'autre, c'est se confronter à l'incomplétude du savoir sur soi, sur ses origines, sur ses proches, c'est se

²⁷ Même chez celles et ceux qui s'adonnent régulièrement à des conduites d'excès, la « cuite » de fin de semaine n'est généralement pas synonyme d'ivresse extrême, c'est-à-dire de perte de contrôle entraînant malaise, violence, chutes ou autres « trous noirs ».

confronter aux paradoxes, aux discontinuités, aux incohérences de sa trajectoire et tenter néanmoins de dépasser ces contradictions en produisant l'unité d'un récit. Cette capacité de mise en intrigue, de mise en cohérence, de totalisation d'une expérience apparemment décousue et insignifiante, nous avons pu autant la repérer chez les plus âgés de nos interviewés que chez les plus jeunes : il est de ce point de vue remarquable que Marine (15 ans) ou Titouan (16 ans) soient déjà en mesure de s'approprier les péripéties de leur trajectoire pour en faire des événements, de les mettre en cohérence, de les articuler selon une socio-logique de la continuité et de la discontinuité, de la divergence et de la convergence. Ainsi chacun d'eux produit une histoire qui n'est pas celle « de l'autre » (l'histoire mythifiée ou stéréotypée telle qu'elle a pu être transmise par l'adulte à l'enfant qui l'a incorporée comme la seule, la vraie histoire), mais une histoire à la fois singulière et mouvante, pétrie de contradictions indépassables et pourtant toujours à dépasser.

B.2 – L'EXCÈS COMME MISE EN SCÈNE ET COMME PASSAGE À L'ACTE : DE LA DISSOCIATION DES DEUX REGISTRES À LEURS POSSIBLES INTERFÉRENCES

La dissociation des rationalités *sociologique* et *axiologique* a été déterminante dans la construction de notre objet (cf. partie I, et notamment chapitre III, section B), et a en conséquence constitué un axe important d'analyse des récits de vie. Cette dissociation n'a pas été facilitée par la thématique des entretiens : les expériences festives (surtout quand elles valorisent la rupture et l'excessivité comme dans le modèle juvénile) mettent particulièrement en jeu les vécus émotionnels et affectifs qui sont stimulés, exaltés, parfois exacerbés ; ce qui incite les acteurs à utiliser le registre axiologique dans le récit et l'analyse de ces expériences.

Cette déconstruction nous a notamment permis d'établir comment, du point de vue sociologique, l'adhésion à l'univers des pratiques festives juvéniles est d'abord à concevoir comme une affaire de *mise en scène* (notamment mise en scène de l'excès ou de la démesure), et que si celle-ci entraîne nécessairement des *passages à l'acte* (notamment des consommations de substances psychoactives), ceux-ci n'ont axiologiquement pas la même valeur d'un acteur à un autre. Ainsi, Samantha ou Aurélie (pour prendre ces deux exemples contrastés) trouvent sociologiquement dans la participation à l'univers festif juvénile durant les années lycée un moyen d'affirmer une prise de distance avec le monde de l'enfance et de s'attacher à des groupes de pairs dans lesquels elles peuvent donner une substance à leurs nouvelles identités.

Toutefois, elles ne s'engagent pas axiologiquement dans cet univers avec la même appétence. Chez Samantha l'hyper-sociabilité (« je me sens à l'aise avec tout le monde ») et le besoin impérieux de lâcher le monde de l'enfance dominé par l'ordre paternel (sortir de cette « bulle ») s'accorde avec une orientation clairement laxiste de ses comportements : même si elle s'emploie parfois à la relativiser pour conserver une image convenable d'elle-même, la résolution avec laquelle elle s'engage dans les pratiques festives, l'envie qu'elle exprime de « profiter », son goût pour la « défonce » et autres sensations que lui apporte les conduites d'excès manifeste nettement cette orientation laxiste qu'elle ne semble d'ailleurs pas prête à abandonner, bien qu'elle puisse à certains égards être considérée comme « adulte ». Aurélie va, elle aussi, chercher dans l'adhésion aux pratiques festives juvéniles une échappatoire à un vécu familial oppressant et l'occasion d'établir de nouvelles sociabilités, mais son tempérament plutôt « modéré » d'un point de vue axiologique s'accommode moins évidemment avec les passages à l'acte que suppose la participation à cet univers. Ainsi lorsqu'elle évoque ses soirées au lycée, l'usage excessif d'alcool, qui l'a fait flirter avec l'ébriété sans verser dans des ivresses importantes, est d'abord présenté comme une manière de s'intégrer au groupe²⁸. Ce rapport d'obligation apparaît encore plus explicitement au moment où elle habite chez son copain à Bordeaux : si elle fume alors quotidiennement du cannabis, ce n'est pas par plaisir mais plutôt pour faire « bonne figure » face à un groupe (celui de son copain et des amis de son copain) où les usages excessifs de cannabis et d'alcool sont la norme²⁹. Ayant finalement rompu avec cet univers, la jeune femme s'épanouit dans un nouveau type de sociabilité festive qu'elle dénomme elle-même les « soirées sobres » (cf. chapitre V, section G).

La déconstruction rendue possible par la dissociation des registres sociologique et axiologique nous a également conduit à envisager la question de l'*interférence* ou du recoupement entre ces plans de rationalité. L'exemple du récit de Kerian a montré comment une analyse

²⁸ Aurélie : « [...] et puis c'est devant les amis donc on veut pas faire... comment dire... on veut pas faire croire qu'on sait pas boire... vous voyez ce que je veux dire ? [Enquêteur : Oui.] Donc devant les amis, on se force un peu à aller boire un verre... »

²⁹ Ce passage du récit d'Aurélie est on ne peut plus explicite à ce sujet : « [Enquêteur : Et toi du coup tu... consommes un peu de cannabis, et tu bois avec eux, tu consommes avec tout le monde ou...] Oui, oui, je suis avec oui. Je suis avec eux, je consomme avec eux, mais... rien à voir avec eux. Dans le sens où... moi trois taffes ça me suffit largement, je suis déjà un peu... [...] Ap, après je me dis, je veux dire... au lycée ça m'intéressait pas. Et... en fait, je me rends compte, ça m'a jamais intéressée de consommer ça, je pense je fumais parce que... je me sens... les gens me... me trouvaient plus intéressante pour... m'amener dans le groupe parce que je fumais de ça. Vous voyez ce que je veux dire ? [...] Je pense que je... ça se trouve je... je le faisais, en plus quand je fumais je me rends compte que j'aimais pas ça. Je le faisais... [Enquêteur : T'aimais pas spécialement...] Non, non, j'aime pas le goût, enfin j'aime, je pense que je l'ai fait pour me sentir intéressante... pour que ils me mettent dans le groupe peut-être, je sais pas. »

primordialement axiologique (la peur de perte de contrôle et le choix d'adopter des conduites de prudence et de restriction) peut se traduire au plan sociologique par l'engagement dans certaines alliances susceptibles de soutenir ces orientations éthico-morales et le désengagement d'univers perçus comme trop insécurisants, comme celui des pratiques festives juvéniles. À l'inverse, nous pourrions interpréter la création par Samantha de diverses alliances avec des groupes d'utilisateurs excessifs (jusqu'à la relation intime de fascination-répulsion qu'elle entretient avec Esther et dont l'élément fédérateur est l'usage de « prod »), comme un moyen de lui offrir des opportunités de passage à l'acte qu'axiologiquement elle recherche.

Une autre forme d'interférence ou d'incidence possible entre ces deux registres est celle de l'*événement marquant*. Nous n'avons pas eu véritablement l'occasion de développer ce point, il reste à l'état de questionnement ou d'hypothèse. Si toute expérience génératrice d'une forte charge émotionnelle (comme peut l'être l'ivresse extrême) n'est pas susceptible de constituer un événement marquant d'une trajectoire (c'est-à-dire un événement qui n'est pas simplement mémorable – un « souvenir » – mais qui entraîne un réaménagement substantiel du rapport à soi et à autrui), on peut supposer, notamment dans le cas des premières ivresses, que cette charge émotionnelle (éprouvée axiologiquement) puisse soutenir l'inscription *sociologique* qu'un acteur est par ailleurs susceptible d'opérer de cette expérience en la constituant comme un événement marquant de son histoire.

B.3 – ÉMERGER À L'ALTÉRITÉ : ÊTRE SOI À TRAVERS L'AUTRE

Enfin, nous avons vu comment les récits s'articulaient autour de différentes oppositions structurantes rendant compte du caractère fondamentalement paradoxal de toute trajectoire sociologiquement vécue comme histoire. Nous avons été particulièrement attentif aux oppositions qui se rapportaient à la problématique de l'avancée en âge, à la différenciation vis-à-vis du milieu d'origine, donnant à voir des ruptures, mais aussi des continuités, des compromis à travers lesquels pouvait tenir à la fois quelque chose de l'enfant et du non-enfant.

Comme l'ensemble des acteurs sociaux les adolescents sont imprégnés par le modèle normatif de l'individualisme contemporain (cf. notamment chapitre I, section B). Celui-ci est particulièrement apparu à travers la référence à la notion d'« envie » que l'on retrouve sous ces diverses formes dans tous les récits : « avoir ou pas envie de faire cela », « parce que j'ai

envie », « pouvoir faire ce que je veux », etc. Cette perception de soi comme d'une individualité qui ne devrait rien à personne, qui pourrait agir en pure indépendance au gré de ses désirs ou décisions personnels s'exprime également à travers des points de vue autocentrés, tendant à ramener les causes d'un événement non pas à l'action d'autrui, ni à des contextes ou à des relations, mais strictement à sa propre action. Sociologiquement, ce discours peut être lu comme une manière de faire valoir sa *singularité*. Cette affirmation apparaît d'autant plus cruciale que la capacité d'autonomie de celles et ceux que nous interrogeons ne leur est pas totalement reconnue, ce qui est particulièrement le cas des adolescents qui habitent encore chez leurs parents vivent dans un régime de « semi-liberté », et peut encore l'être chez les jeunes adultes dont l'entrée définitive dans les responsabilités « adultes » n'en finit pas d'être mise à échéance. La plus ou moins grande référence à l'individualité est également corrélée au positionnement axiologique de chacun, certains (comme Samantha, Édith ou Danny) ayant clairement tendance à prendre leur désir de se reconnaître comme des individus pour la réalité³⁰. Nous avons néanmoins vu à travers l'analyse approfondie de trois des récits comment la revendication de cette individualité (qui ne devrait rien à personne d'autre qu'à soi-même) est en réalité toujours articulée avec la référence à d'autres : quitter ses parents, s'autonomiser, « prendre son indépendance », c'est déplacer des investissements relationnels vers d'autres liens d'interdépendance. De même, s'engager dans des pratiques collectives comme les fêtes – fût-ce sous l'étendard du plaisir et de la spontanéité – c'est toujours négocier un cadre, assumer des responsabilités et respecter des obligations à travers lesquelles même le fêtard le plus déjanté demeure un acteur jouant (plus ou moins grossièrement selon son état d'avancée dans l'ivresse) une partition d'une pièce dont il n'est pas le seul comédien.

Émerger à l'altérité, à l'« ego »³¹ c'est structurellement se poser comme point d'origine absolue du monde. Mais cette singularité ne peut se manifester, ne peut trouver sa consistance que réinvestie à travers des relations effectives. Il faut poser l'autre pour être soi. Cet autre est à la fois fantasmé (à l'instar des personnages des récits qui ne sont en définitive que les facettes de l'identité du narrateur ou de la narratrice), mais il est aussi un autre « réel » lui-même

³⁰ Danny (19 ans, lycéen) : « *Voilà c'est ce soir-là, c'est moi [il souligne ce mot] qui décide que je vais me déchirer, y a personne qui vient me voir pour me forcer à picoler. [...] T'es dans un groupe, mettons on est six, on est six individualités. C'est pas parce que y en a un qui fait machin que les autres font pareil. [...] Moi, t'as des soirs où j'ai pas envie de picoler. Eh bah ce soir-là, même si c'est les gars sont chauds ou machin, je toucherai pas une goutte d'alcool.* [Enquêteur : Ça arrive souvent ça, que tu passes des soirées avec les autres qui picolent et pas toi ?] *Non, jamais ! [Il rit] Mais ce je veux te dire c'est que ça dépend pas des autres, ça dépend que de toi, de ta propre volonté.* »

³¹ Ce point vide de tout contenu (Gagnepain, 1991, p. 87).

dépositaire d'une singularité irréductible qui oblige à négocier, à établir des compromis, et renvoie en dernière instance à l'impossibilité de totalement se compléter, se comprendre, se retrouver. À travers les récits divers registres de relation entre le narrateur ou la narratrice et les personnages de son histoire apparaissent. Chacun de ces modes de relations peut prendre sens par rapport à la problématique de sortie de l'enfance, à commencer par la relation au(x) modèle(s) qui incarnent la dimension de l'enfance, à la fois contestée et impossible à dépasser.

Le « *modèle* » correspond à la figure de l'adulte référent, celui (ou ceux : ils peuvent être plusieurs dans un récit) à partir duquel le narrateur ou la narratrice se définit primordialement dans une relation d'assujettissement. Plus exactement, la relation au modèle manifeste la relation au monde de l'enfance, c'est-à-dire à un monde régi par l'ordre parental tel qu'il a été incorporé durant l'enfance. Cet ordre n'a rien de naturel car il est toujours recomposé, réapproprié dans l'après-coup de l'adolescence, mais il se présente comme un ensemble de traits, de normes, de manières d'être et d'agir relativement stables et cohérents (un modèle). Valorisé ou déprécié axiologiquement, il constitue le ou les points d'appui que se donne le narrateur ou la narratrice pour orienter son histoire, lui donner un sens. Parfois, le modèle n'apparaît qu'au cours du récit, mais il est implicitement présent dès la première séquence en tant que principe référent. À l'instar du rapport à la dimension de l'enfant, la relation au modèle est fondamentalement contradictoire : elle oscille entre rejet et attachement, trahison et fidélité.

- Pour Samantha (cf. chapitre VII), le modèle c'est le père, ou plus exactement ce qu'elle définit plus ou moins implicitement comme le modèle normatif paternel qu'elle a intégré à titre de surmoi ou d'idéal du moi, mais dont elle entreprend méthodiquement de se séparer (de le « lâcher ») à partir du décès de son géniteur (en fait, la contestation de l'ordre paternel avait commencé avant, mais le décès du père précipite, radicalise ce mouvement). En même temps, qu'elle met tout en œuvre pour s'y opposer, elle maintient une forme de continuité avec lui : à travers l'usage quotidien de cannabis, à travers son choix de ne pas reprendre les usages d'alcool à la suite de la naissance de sa fille, surtout à travers la relation avec son copain « protecteur » qui est une manière de rejouer la relation père-fille et son dépassement.
- Pour Kerian (cf. chapitre VI), le modèle est incarné par le père dont l'oncle est un des avatars. Le père était un personnage instable mais cette instabilité est elle-même intégrée comme un élément « naturel », un trait de caractère. Le narrateur se situe, là encore, dans un rapport ambivalent de fidélité (il souhaiterait transmettre le modèle d'initiation aux usages de substances psychoactives hérité du père) et de trahison en rejetant certains

des signifiants attachés au père (comme « teufs », « drogues dures », « imprévisibilité », etc.).

- Pour Aurélie, le modèle est dual puisqu'il se décline en deux figures qui représentent chacune une incarnation de la dimension de l'enfance. La mère incarne un pôle positif d'identification vis-à-vis duquel la narratrice tend à se rapprocher, mais qu'elle trahira néanmoins à un moment de son parcours (en s'engageant ponctuellement dans des conduites d'excès, en désertant le foyer familial pour partir vivre à Bordeaux). Le père représente un pôle négatif d'identification que la narratrice rejette mais qui n'en est pas moins constitué comme une part d'elle-même dont elle ne peut totalement se départir.

D'autres modes de relations apparaissent dans les récits et soutiennent le travail identitaire de construction d'un soi autonome qui caractérise la période juvénile :

L'« *accompagnateur* » correspond au parent (ou éventuellement à un autre adulte référent, initialement pris comme modèle) qui se désaxe de sa fonction primordiale de pur garant pour faire évoluer la relation au jeune vers plus de parité. L'accompagnant entérine le changement que marque l'accès à la capacité d'autonomie en ne considérant plus son fils ou sa fille comme un enfant. Il peut maintenir un rapport d'autorité, exiger le respect de certaines règles, mais celles-ci sont négociées dans le cadre d'une véritable relation de réciprocité. L'accompagnant accepte qu'une part de la vie de son fils ou de sa fille lui échappe désormais totalement. La mère de Samantha semble se situer dans cette position. Elle négocie avec sa fille les conditions d'autorisation des sorties. Elle l'accompagne physiquement en la conduisant et en venant la chercher. Elle ne cherche pas à tout savoir du contenu des soirées auxquelles participent sa fille. En même temps, elle lui signifie qu'elle n'est pas dupe et ouvre la possibilité d'un dialogue. Si elle fait référence à sa propre expérience (au sujet du chewing-gum : « je l'ai faite avant toi »), c'est de façon allusive : elle ouvre la possibilité d'une identification et d'une transmission mais ramène pas strictement l'expérience de sa fille à son propre vécu. Cela signifie tout autant une évolution du côté de l'adolescente qui doit accepter de ne plus tout livrer de son intimité, d'aller chercher un savoir ailleurs que chez le parent ou l'adulte référent (ce que Kerian, par exemple, ne semble pas encore en position de faire vis-à-vis de sa mère ou de son oncle).

Le « *siamois* » correspond à la figure du « même » et au mode de relation fusionnel et gémellaire qui caractérise, au moins pour partie, les relations au sein des premiers groupes de pairs. Le même est généralement un personnage peu complexe défini d'abord par un lien de

proximité qui apparaît comme naturel : par exemple, Aurélie considère sa cousine et sa meilleure amie qu'elle fréquente assidûment comme « des sœurs » ; pour Samantha ses deux plus proches amies sont définies comme des « filles » et des « confidentes ». Samantha développe aussi des relations fusionnelles avec les « gars » vis-à-vis desquels elle se sent reconnue comme semblable : « un garçon dans le corps d'une fille ». En même temps, elle va chercher chez eux quelque chose qu'elle n'a pas, ce qui fait également des gars des « partenaires » (cf. ci-après). L'illusion groupale qui évacue momentanément la question de l'altérité est au cœur des relations entre frères ou sœurs « siamois ». La pratique collective de l'ivresse, sous ses diverses formes, est un puissant moteur de cette illusion qui peut resurgir dans d'autres contextes que celui des relations avec les premiers groupes de pairs.

Le « *partenaire* » correspond à une autre figure du semblable, du pair, mais qui ne se réduit pas au même ou à l'identique comme le « siamois ». Le partenaire est un proche avec qui on peut envisager une relation approfondie qui n'est pas (seulement) fusionnelle mais de complémentarité. Le partenaire détient ou représente quelque chose que le narrateur ou la narratrice estime ne pas avoir ou être et qu'il va aller chercher chez l'autre. La relation au partenaire implique donc de poser une altérité. Ainsi, par exemple, la relation de Samantha aux « gars » peut apparaître à certains égards comme une relation entre « siamois » (notamment à travers les moments de défonce ou d'hilarité partagés), mais elle implique également une altérité, une distance entre elle et eux : Samantha se situe dans une posture de spectatrice vis-à-vis des excentricités et de l'impudeur des gars qu'elle valorise comme une marque de liberté (de « libre-pensée »). Si elle ne s'attribue pas au départ ces qualités (antinomiques avec son milieu d'origine : une « famille pas hyper-ouverte »), la fréquentation des gars lui permet de se les approprier : « Je pense qu'ils m'ont appris à me libérer, à pas avoir honte du regard... »

Enfin, l'« *ambivalent* » correspond au personnage sur lequel on projette ses propres contradictions, parfois en les déguisant derrière un contenu légèrement différent, parfois de manière relativement limpide (au moins pour l'observateur). Ce sont généralement les personnages du récit autres que le narrateur les plus complexes, les moins caricaturaux, parce qu'ils sont justement, comme lui, soumis à ces paradoxes qui les exposent aux doutes et aux changements. À l'instar du narrateur, ce sont souvent des personnes en devenir dont le statut demeure incertain à l'issue du récit. Renvoyant le narrateur à ses propres insuffisances et incohérences, ils sont sources d'inquiétude ou a minima d'agacement. Ils n'apportent aucune réponse, mais posent beaucoup de questions. Ainsi, par exemple, Kerian analyse le personnage

de sa copine à travers la même ambivalence « mi-enfant/mi-adulte » qu'il s'applique à lui-même. Cependant, s'il s'attribue la possibilité d'adopter des comportements enfantins selon ses envies, il a du mal à supporter ce même côté « gamin » (ce « manque de recul ») lorsqu'il s'exprime chez sa copine. Dans le récit de Samantha, nous trouvons ce type de relation à travers le personnage d'Esther chez qui la narratrice trouve une comparse de premier choix pour s'adonner à son goût pour la défonce (les « frees » et les « soirées coke » : « toujours avec Esther ! »). Pourtant, Samantha s'inquiète d'une possible dérive de son amie vers des conduites qu'elle juge extrêmes, car incontrôlées. On comprend alors qu'à travers Esther, c'est de la propre ambivalence de la narratrice face aux conduites d'excès et de perte de contrôle dont il est question. Enfin, chez Aurélie c'est le personnage de la petite sœur qui focalise ses inquiétudes et incarne ses contradictions : la narratrice a peur que sa sœur tombe dans des conduites d'excès qui sont symboliquement rattachées au personnage du père qu'elle rejette explicitement mais dont son récit témoigne qu'il constitue une part irréductible de son identité.

* * *

Pour terminer, évoquons brièvement quelques limites et perspectives.

Le choix de nous limiter à trois études de cas a certainement limité l'exploitation du matériau très riche que nous avons recueilli. Bien que nous ayons fait référence aux autres récits dans la conclusion générale, chacun d'eux aurait mérité une exposition spécifique qui aurait pu faire ressortir d'autres aspects ou permettre de mieux cerner ceux que nous avons identifiés.

En matière de perspectives de recherche, nous avons esquissé deux pistes en présentant nos résultats :

- L'étude des jeunes qui ne s'engagent pas, se désengagent après quelques tentatives ou subissent leur engagement dans le modèle des pratiques festives juvéniles.
- La persistance du modèle des pratiques festives juvéniles chez des acteurs ayant objectivement atteint l'âge adulte (et à travers cette persistance ou les conflits inhérent à la sortie ou à l'évolution du modèle juvénile, la problématique du deuil de la période juvénile qui constitue aujourd'hui, bien plus qu'une phase de transition, un véritable style de vie).

Ajoutons concernant les processus rationnels sociologiques qu'il nous semblerait particulièrement intéressant d'étudier spécifiquement (et au-delà du cas particulier des pratiques festives) le moment de l'émergence au principe d'altérité : comment se manifeste cette émergence ? Comment saisir son acquisition ? L'expérimentation de son maniement ? Ses rapports avec la puberté biologique ?

Pour conclure et revenir à la discussion sur la différence entre « adolescence » et « jeunesse » initiée dans l'introduction de ce travail. Nous pourrions au final nous ranger derrière la définition sur laquelle semble s'accorder Olivier Galland et François de Singly : l'adolescence serait le premier temps de la période juvénile dans lequel prédominerait les enjeux d'expérimentation et de reconnaissance de sa capacité d'autonomie, notamment par son milieu proche/familial ; tandis que la jeunesse (mais nous parlerions plutôt de « jeune adulte ») serait un temps focalisé sur la conquête des attributs statutaires de l'âge adulte. Encore faudrait-il que ces auteurs conçoivent l'accès à l'autonomie dans sa véritable dimension d'émergence à la rationalité sociologique, qui distingue radicalement l'enfant de l'adolescent, et ne peut en conséquence se réduire à l'octroi par le monde adulte de droits ou libertés³². Les psychanalystes saisissent beaucoup mieux cette dimension processuelle et le seuil structural que constitue le passage de l'enfance à l'adolescence. En revanche, à la différence de leur approche, le temps de « l'adolescence psychique » ne nous semble correspondre qu'à une première phase de stabilisation du rapport à soi et à autrui, mais ne constitue pas un processus spécifique ni définitif puisque le sujet « adulte » demeure sa vie durant soumis aux mêmes contradictions que celles qui traversent le sujet adolescent.

³² Même si cette question de la mise à échéance de l'accès aux droits d'exercer sa responsabilité est fondamentale dans la définition de l'expérience contemporaine de la jeunesse.

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Du XIX ^e siècle aux années 1940 : émancipation différée mais transition limitée ...	45
Figure 2 : Des années 1950 aux années 1970 : synchronisation des seuils d'entrée.....	46
Figure 3 : Des années 1980 aux années 2010 : désynchronisation et incertitude	52
Figure 4 : Comparaison entre approche « statutaire » et approche « identitaire ».....	71
Figure 5 : La dialectique de la divergence et de la convergence	100
Figure 6 : Fréquence de l'usage quotidien de tabac et de l'usage régulier de cannabis parmi les 17-64 ans, selon l'âge, en 2014 (en pourcentage).....	148
Figure 7 : Fréquence de l'usage régulier d'alcool parmi les 17-64 ans, selon l'âge, en 2010-2011 (en pourcentage)	148
Figure 8 : Usage au cours de l'année de drogues illicites autres que le cannabis parmi les 18-64 ans, selon l'âge, en 2014 (en pourcentage).....	149
Figure 9 : Évolutions de différentes modes de consommation d'alcool parmi les 15-75 ans, selon l'âge, en 2014 (en pourcentage).....	150
Figure 10 : Les trois « moments » du rite de passage	205
Figure 11 : Un enchevêtrement de séquences et sous-séquences rituelles	206
Figure 12 : La dialectique de la structure et de la contre-structure.....	214
Figure 13 : les stades du développement psychosexuel de l'enfance à la puberté.....	297
Figure 14 : les trois « temps » du processus psychique de l'adolescence	342
Figure 15 : La dialectique de la nature et de la culture.....	461
Figure 16 : Informations sur les conditions de réalisation des 12 entretiens-récits	483
Figure 17 : Importance quantitatives des séquences « personnage ».....	501
Figure 18 : Schéma d'organisation des séquences biographiques	506
Figure 19 : Importance quantitatives des séquences biographiques	507
Figure 20 : Schéma d'organisation des séquences « personnage ».....	595
Figure 21: Schéma d'organisation des séquences « festives » au regard de la problématique juvénile (situations des séquences).....	609
Figure 22 : Schéma d'organisation des séquences « festives » au regard de la problématique juvénile (caractérisation des relations entre les groupes de séquences)	609

Figure 23 : Frise chronologique d'Aurélie	610
Figure 24 : Importance quantitatives des séquences « personnage ».....	614
Figure 25 : Schéma d'organisation des séquences biographiques	617
Figure 26 : Importance quantitatives des séquences biographiques	618
Figure 27 : Frise chronologique de Kerian	684
Figure 28 : Importance quantitatives des séquences « personnage ».....	688
Figure 29 : Schéma d'organisation des séquences biographiques	693
Figure 30 : Importance quantitatives des séquences biographiques	694
Figure 31 : Frise chronologique de Samantha	768

BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie ne recense que les documents à la fois *consultés et cités* dans la thèse. Nous ne mentionnons donc pas les documents consultés dans le travail d'élaboration mais qui ne sont pas cités dans la thèse. Nous ne mentionnons pas non plus les documents cités par le biais d'autres auteurs lorsque nous ne les avons pas nous-même directement consultés.

La bibliographie est classée selon les grandes thématiques et champs disciplinaires abordées dans notamment dans la première partie :

- Les approches sociologiques de l'adolescence et de la jeunesse.
- Les approches sociologiques et anthropologiques de la ritualité et de la fête.
- Les approches psychologiques et psychanalytiques de l'adolescence (incluant des références traitant de la théorie psychanalyste ne traitant pas spécifiquement des questions d'adolescence).

Une quatrième catégorie regroupe les références liées à l'épistémologie et la méthodologie des sciences humaines (dont les références liées à la « théorie de la médiation »), ainsi que des ouvrages traitant des aspects sociologiques des sociétés modernes et contemporaines (ne traitant pas spécifiquement des questions d'adolescence ou de jeunesse).

Le classement thématique est nécessairement réducteur puisqu'un même document peut s'inscrire dans plusieurs thématiques. Dans ce cas nous privilégions la thématique qui nous semble être la plus explicitement mise en avant par l'auteur, ou celle que nous avons nous-même davantage mise en avant en citant cet auteur.

Lorsqu'il s'agit d'une réédition, l'année de la première publication du texte en français est indiquée entre crochets à la suite de la référence.

APPROCHES SOCIOLOGIQUES DE L'ADOLESCENCE ET DE LA JEUNESSE

Ouvrages et chapitres d'ouvrages

AMSELLEM-MAINGUY Y., TIMOTEO J. (2012), *Atlas des jeunes en France. Les 15-30 ans, une génération en marche*, Paris, Autrement, coll. Atlas-monde.

BECK F. (dir.) (2016), *Jeunes et addictions*, Saint-Denis, OFDT, décembre 2016. URL : <https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/JAD2016comp.pdf>

BOURDIEU P. (1984), « La "jeunesse" n'est qu'un mot » dans BOURDIEU P., *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, 1984, pp. 143-154. [1978]

CICHELLI V. (2001b), *La construction de l'autonomie. Parents et jeunes adultes face aux études*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Sciences sociales et sociétés.

CICHELLI V. (2013), *L'autonomie des jeunes : questions politiques et sociologiques sur les mondes étudiants*, Paris, La Documentation française, coll. Panorama des savoirs.

CICHELLI V., MERICO M. (2001), « Adolescence et jeunesse au XX^e siècle. Une esquisse de comparaison entre la tradition sociologique américaine et sa réception en Europe » dans INJEP, *Les jeunes de 1950 à 2000. Un bilan des évolutions*, Paris, Ed. INJEP, coll. Les publications de l'INJEP, pp. 207-230.

DAGNAUD M. (2008), *La teuf. Essai sur le désordre des générations*, Paris, Éd. du Seuil.

DÉCHAUX J.-H. (2008), *Sociologie de la famille*, Paris, La Découverte, coll. Repères. [2007]
URL : <https://www.cairn.info/sociologie-de-la-famille--9782707158031.htm>

DESCHAVANNE E., TAVOILLOT P.-H. (2007), *Philosophie des âges de la vie*, Paris, Grasset.

DONNAT O. (2011), *Pratiques culturelles, 1973-2008. Questions de mesure et d'interprétation des résultats*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, DEPS, coll. Culture méthodes, 2011-2, décembre 2011.

DUBET F. (2004), « La jeunesse est une épreuve » dans DUBET F., GALLAND O., DESCHAVANNE E. (dir.), *Comprendre les jeunes*, Comprendre, revue de philosophie et de sciences sociales, N°5, octobre 2004, pp. 275-292.

EUROPEAN MONITORING CENTRE FOR DRUGS AND DRUG ADDICTION (EMCDDA) (2017), *France, Country Drug Report 2017*, Luxembourg, Publications Office of the European Union. URL : <http://www.emcdda.europa.eu/system/files/publications/4523/TD0416916ENN.pdf>

FILLAUT T. (1991), *Les Bretons et l'alcool : XIX^e-XX^e siècle*, Rennes, École nationale de la santé publique.

FILLAUT T. (2013a), *Tous en piste ? Les jeunes Bretons et l'alcool de 1950 à nos jours*, Rennes, Presses de l'EHESP, coll. Contrechamp.

FIZE M. (2016), *Jeunesses à l'abandon. La construction universelle d'une exclusion sociale*, Paris, Éditions Mimésis, coll. Sciences sociales.

FREYSSINET-DOMINJON J., WAGNER A.-C. (2003), *L'alcool en fête. Manières de boire de la nouvelle jeunesse étudiante*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales.

GALLAND O. (2007), *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Éditions Armand Colin, coll. U. Sociologie, 4^e éd. [1997]

GALLAND O. (2009), *Les jeunes*, Paris, La Découverte, coll. Repères (Maspero), N°27, 7^e édition. [1984] URL : <https://www.cairn.info/les-jeunes--9782707156952.htm>

GAUCHET M. (2008), *L'impossible entrée dans la vie*, Bruxelles, Yapak.be, coll. Temps d'arrêt. URL : www.yapaka.be/files/publication/TA_WEB-Entree_dans_la_vie.pdf

HUERRE P., PAGAN-REYMOND M., REYMOND J.-M. (2002), *L'adolescence n'existe pas. Une histoire de la jeunesse*, Paris, O. Jacob. [1990]

INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE (INJEP) (2001), *Les jeunes de 1950 à 2000. Un bilan des évolutions*, Paris, Ed. INJEP, coll. Les publications de l'INJEP.

LACHANCE J. (2011), *L'adolescence hypermoderne. Le nouveau rapport au temps des jeunes*, Laval, Presses de l'Université de Laval, coll. Sociologie au coin de la rue.

LE BRETON D. (2000), *Passions du risque*, Paris, Métailié, coll. Sciences humaines, édition mise à jour. [1991]

LE BRETON D. (2007a), *En Souffrance. Adolescence et entrée dans la vie*, Paris, Métailié, coll. Traversées.

LE GARREC S. (2002), *Ces ados qui « en prennent ». Sociologie des consommations toxiques adolescentes*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, coll. Socio-logiques.

LONCLE, P. (2010), *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Res publica.

MAHLER V. (2007), « Quand le marketing cible les jeunes » dans HUERRE P., MARTY F. (dir.), *Alcool et adolescence. Jeunes en quête d'ivresse*, Paris, Albin Michel, pp. 132-151.

MAILLOCHON, F., MOGOUTOV, A. (1997), « Sociabilité et sexualité » dans Lagrange H., Lhomond B. (dir.), *L'entrée dans la sexualité : le comportement des jeunes dans le contexte du sida*, Paris, La Découverte, pp. 81-118.

MARCELLI, D. (2008), « Quoi de nouveau dans les relations parents/adolescent ? » dans LE BRETON D. (dir.), *Cultures adolescentes. Entre turbulence et construction de soi*, Paris, Autrement, coll. Mutations, pp. 12-23. URL : <https://www.cairn.info/cultures-adolescentes--9782746711860-page-12.htm>

MEAD M. (1971), *Le fossé des générations*, Paris, Denoël, coll. Grand format médiations.

MEAD M. (1993), *Mœurs et sexualité en Océanie*, Paris, Plon, coll. Terre humaine / Poche. [1963]

MORANGE A. (2015) « Le phénomène du *botellón* : l'Espagne festive entre continuités et ruptures » dans DÉROFF M.-L., FILLAUT T. (dir.), *Boire : une affaire de sexe et d'âge. Genre, générations et alcool*, Rennes, Presses de l'EHESP, coll. Recherche santé social, pp. 169-181.

MOREAU C., SAUVAGE A. (2006), *La fête et les jeunes. Espaces publics incertains*, Rennes, Apogée.

MORIN E. (1975), *L'esprit du temps*, Paris, Grasset, 3^e édition. [1962]

MOULIN C. (2005), *Féminités adolescentes. Itinéraires personnels et fabrication des identités sexuées*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Le Sens Social.

NAHOUM-GRAPPE V. (2001), « Figures contemporaines de l'adolescence » dans HUERRE P., LAURU D. (dir.), *Les professionnels face à la sexualité des adolescents*, Ramonville Saint-Agne, Érès, coll. Enfances & PSY, pp. 31-38. DOI 10.3917/eres.lauru.2001.03.0031. URL : <http://www.cairn.info/les-professionnels-face-a-la-sexualite--9782865869619-page-31.htm>

NAHOUM-GRAPPE V. (2010), *Vertige de l'ivresse. Alcool et lien social*, Paris, Descartes & Cie.
OBSERVATOIRE FRANÇAIS DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES (OFDT) (2013), *Drogues et addictions, données essentielles*, Saint-Denis, OFDT. URL : <https://www.ofdt.fr/publications/collections/rapports/ouvrages-collectifs/drogues-et-addictions-donnees-essentielles/>

NOURRISSON, D. (2013). *Crus et cuites. Histoire du buveur*, Paris, Éditions Perrin.

OCTOBRE S. (2014), *Deux pouces et des neurones. Les cultures juvéniles de l'ère médiatique à l'ère numérique*, Paris, La documentation Française, coll. Questions de culture.

PASQUIER D. (2005), *Culture lycéenne. La tyrannie de la majorité*, Paris, Autrement, coll. Mutations.

POURTAU L. (2004), « Les Sound Systems technoïdes, une expérience de la vie en communauté » dans MABILON-BONFILS B., *La fête techno*, Paris, Autrement, coll. Mutations, pp. 100-113. URL : <https://www.cairn.info/la-fete-techno--9782746705043-page-100.htm>

RAMOS E. (2002), *Rester enfant, devenir adulte. La cohabitation des étudiants chez leurs parents*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales.

SINGLY F. DE (2004), *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Pocket. [1996]

SINGLY F. DE (2008), « L'individu au centre » dans AÏN J., *Familles*, Ramonville Saint-Agne, Érès, pp. 119-124. DOI 10.3917/eres.ain.2008.01.0119. URL : <https://www.cairn.info/familles--9782749209586-page-119.htm>

SINGLY F. DE (2014), *Les adonaissants*, Paris, Hachette littératures, coll. Pluriel. [2006]

SIROTA, R. (2005), « L'enfant acteur ou sujet dans la sociologie de l'enfance : Évolution des positions théoriques au travers du prisme de la socialisation » dans BERGONNIER-DUPUY G. (dir.), *L'Enfant, acteur et/ou sujet au sein de la famille*, Ramonville Saint-Agne, Érès, coll. Petite enfance et parentalité, pp. 33-41. URL : <https://www.cairn.info/l-enfant-acteur-et-ou-sujet-au-sein-de-la-famille--9782749205229-page-33.htm>

TRON I., CHALEMEAU M., PENNOGNON L., PAVIC G. (2012), *Tableau de bord sur les addictions en Bretagne – 2012*, Rennes, CIRDD Bretagne, ORS Bretagne. URL : http://orsbretagne.typepad.fr/2012/tableau_bord_addictions_Bretagne_11-2012.pdf

VAN DE VELDE C. (2008), *Devenir adulte : sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Le lien social.

Articles de revues

BECK F., GUIGNARD R., RICHARD J.-B., TOVAR M.-L., SPILKA S. (2011), « Les niveaux de d'usage des drogues en France en 2010 », *Tendances*, N°76, juin 2011. URL :

<https://www.ofdt.fr/publications/collections/periodiques/lettre-tendances/niveaux-usage-drogues-en-france-en-2010-tendances-76-juin-2011/>

BECK F., RICHARD J.-B., GUIGNARD R., LE NÉZET O., SPILKA S. (2015), « Les niveaux d'usage des drogues en France en 2014 », *Tendances*, N°99, mars 2015. URL : <https://www.ofdt.fr/publications/collections/periodiques/lettre-tendances/les-niveaux-dusage-des-drogues-en-france-en-2014-tendances-99-mars-2015/>

BONNY Y. (2010), « Marquages légitimes et indésirables des espaces publics urbains : le cas des pratiques festives », *ESO Travaux et Documents*, N°30, décembre 2010, pp.79-90. URL : http://eso.cnrs.fr/_attachments/n-30-decembre-2010-travaux-et-documents/10bonny.pdf?download=true

BOZON M. (2012), « Autonomie sexuelle des jeunes et panique morale des adultes. Le garçon sans frein et la fille responsable », *Agora débats/jeunesses* 2012/1 (N° 60), pp. 121-134. DOI 10.3917/agora.060.0121. URL : <https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2012-1-page-121.htm>

CICHELLI V. (2001a), « Les jeunes adultes comme objet théorique », *Recherches et Prévisions*, N°65, pp. 5-18. DOI : 10.3406/caf.2001.961. URL : http://www.persee.fr/doc/caf_1149-1590_2001_num_65_1_961

DARMON M. (2010), « Des jeunesses singulières. Sociologie de l'ascétisme juvénile », *Agora débats/jeunesses* 2010/3 (N°56), pp. 49-62. DOI 10.3917/agora.056.0049. URL : <https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2010-3-page-49.htm>

DUBET F. (1996), « Des jeunesses et des sociologies. Le cas Français », *Sociologie et sociétés*, Vol. 28, N°1, pp. 23-35. DOI : 10.7202/001202ar URL : <http://id.erudit.org/iderudit/001202ar>

FILLAUT T. (2013b), « Femmes et alcool en Bretagne au XX^e siècle », *Les cahiers de l'IREB*, N°21, pp. 147-151.

GALLAND O. (1990), « Un nouvel âge de la vie », *Revue française de sociologie*, 31-4, pp. 529-551.

GALLAND O. (2001) « Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations », *Revue française de sociologie*, 2001/42-4, pp. 611-640. URL : http://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_2001_num_42_4_5391

GAUCHET M. (2004a), « La redéfinition des âges de la vie », *Le Débat* 2004/5 (N°132), pp. 27-44. DOI : 10.3917/deba.132.0027. URL : <http://www.cairn.info/revue-le-debat-2004-5-page-27.htm>

GAUCHET M. (2004b), « L'enfant du désir », *Le Débat* 2004/5 (N°132), pp. 98-121. DOI : 10.3917/deba.132.0098. URL : <http://www.cairn.info/revue-le-debat-2004-5-page-98.htm>

GAUSSOT L., PALIERNE N., LE MINOR L. (2015), « Modération et sobriété chez les étudiants : entre ethos de vie et résistance aux normes », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 2015/3 (N°107), pp. 341-373. DOI : 10.3917/cips.107.0341. URL : <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-internationaux-de-psychologie-sociale-2015-3-page-341.htm>

GLEVAREC H. (2010), « Les trois âges de la "culture de la chambre" », *Ethnologie française*, 2010/1 (Vol. 40), pp. 19-30. DOI : 10.3917/ethn.101.0019. URL : <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2010-1-page-19.htm>

GRAVIRIA S. (2016), « La génération boomerang : devenir adulte autrement », *Sociologies* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 07 mars 2016, consulté le 27 avril 2016. URL : <http://sociologies.revues.org/5212>

GUY C. (2006), « Jeunesse et urbanité. Le centre-ville rennais aux prises avec son succès », *Les Annales de la recherche urbaine*, N°100, pp. 144-151. DOI : 10.3406/aru.2006.2658. URL : https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_2006_num_100_1_2658

HUERRE P. (2001), « L'histoire de l'adolescence : rôles et fonctions d'un artifice », *Journal français de psychiatrie* 2001/3 (no14), pp. 6-8. DOI : 10.3917/jfp.014.06.

IMBERT C., DESCHAMPS G., LELIÈVRE E. (2014), « Vivre dans deux logements : surtout avant et après la vie active », *Population et Sociétés*, N°507, janvier 2014.

JACKSON C., HENRIKSEN L., FOSHEE V.A (1998)., « The Authoritative Parenting Index : predicting health risk behaviors among children and adolescents », *Health Education and Behavior*, Vol.25, N°3, pp. 319-337. URL : <https://doi.org/10.1177/109019819802500307>

LE BRETON D. (2007b), « Entre Jackass et le happy slapping un effacement de la honte », *Adolescence*, 2007/3 (N°61), pp. 609-622. DOI 10.3917/ado.061.0609

LE BRETON D. (2008), « La passion des marques commerciales » dans LE BRETON D. (dir.), *Cultures adolescentes. Entre turbulence et construction de soi*, Paris, Autrement, coll. Mutations, pp. 62-74. URL : <https://www.cairn.info/cultures-adolescentes--9782746711860-page-62.htm>

LE BRETON D. (2010), « Une jeunesse plurielle », *Les Cahiers Dynamiques*, 2010/1 (N°46), pp. 34-42. DOI 10.3917/lcd.046.0034. URL : <http://www.cairn.info/revue-les-cahiers-dynamiques-2010-1-page-34.htm>

LONCLE P. (2008), « Des préoccupations sociales à la santé publique : la prise en charge locale des jeunes. L'exemple rennais », *Histoire@Politique*, 2008/1, N°04, pp. 13-13. DOI : 10.3917/hp.004.0013. URL : <http://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2008-1-page-13.htm>

MAILLOCHON F., EHLINGER V., GODEAU E. (2016), « L'âge "normal" au premier rapport sexuel. Perceptions et pratiques des adolescents en 2014 », *Agora débats/jeunesses* 2016/4 (N° Hors-série), pp. 37-56. DOI 10.3917/agora.hs01.0037. URL : <https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2016-4-page-37.htm>

METTON C. (2010), « L'autonomie relationnelle. Sms, "chat" et messagerie instantanée », *Ethnologie française* 2010/1 (Vol. 40), pp. 101-107. DOI : 10.3917/ethn.101.0101. URL : <http://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2010-1-page-101.htm>

MOREAU C., PECQUEUR C. (2009), « Facteurs sociaux de régulation des consommations : ethnologie des soirées étudiantes en appartement », *Cahiers de l'IREB* N°19, pp. 277-284.

MOREAU C., PECQUEUR C., DRONIOU G. (2011), « Qu'est-ce qu'une fête réussie ? Enquête sur les facteurs sociaux de régulation des consommations », *Cahiers de l'IREB* N°20, pp. 237-242.

MORIN E. (1969), « 2. Culture adolescente et révolte étudiante », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 24^e année, N°3, pp. 765-776. DOI : 10.3406/ahess.1969.422094. URL : https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1969_num_24_3_422094

NAHOUM-GRAPPE V. (1997), « "Sortir !" L'imaginaire social des conduites festives », *Agora débats/jeunesses*, N°7, pp. 23-34. DOI : 10.3406/agora.1997.1527. URL : www.persee.fr/doc/agora_1268-5666_1997_num_7_1_1527

NAHOUM-GRAPPE V. (2006), « L'histoire longue de l'ivresse », *Sociétés*, 2006/3, N°93, pp. 77-82. [1985] DOI : 10.3917/soc.093.0077 URL : <http://www.cairn.info/revue-societes-2006-3-page-77.htm>

NAHOUM-GRAPPE V. (2007), « » Boire un coup... » », *Terrain* [En ligne], 13 | octobre 1989, mis en ligne le 17 juillet 2007, consulté le 10 novembre 2014. DOI : 10.4000/terrain.2955. URL : <http://journals.openedition.org/terrain/2955>

PASQUIER D. (2007), « Les lycéens et la culture. Entretien », *Le Débat*, 2007/3 N°145, pp. 142-151. DOI : 10.3917/deba.145.0142 ; URL : <http://www.cairn.info/revue-le-debat-2007-3-page-142.htm>

PECQUEUR C., MOREAU C. (2012), « Les mondes vécus de l'étudiant-habitant. Typologies des manières d'être et d'habiter », *Agora débats/jeunesses*, 2012/2 (N°61), pp. 105-118. DOI : 10.3917/agora.061.0105. URL : <https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2012-2-page-105.htm>

PECQUEUR C., MOREAU C., DRONIOU G. (2016), « Identités de genre et consommation d'alcool. L'évolution des pratiques festives juvéniles à travers les générations », *Agora débats/jeunesses*,

2016/3 (N°74), pp. 39-53. DOI : 10.3917/agora.074.0039. URL : <https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2016-3-page-39.htm>

PERETTI-WATEL P. (2002), « Les "conduites à risque" des jeunes : défi, myopie, ou déni ? », *Agora débats/jeunesses*, N°27, pp. 16-33. DOI : 10.3406/agora.2002.1994. URL : https://www.persee.fr/doc/agora_1268-5666_2002_num_27_1_1994

PERETTI-WATEL P. (2010), « Morale, stigmatisme et prévention. La prévention des conduites à risque juvéniles », *Agora débats/jeunesses*, 2010/3 (N°56), pp. 73-85. DOI : 10.3917/agora.056.0073. URL : <http://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2010-3-page-73.htm>

POURTAU L. (2006), « Les membres de sound system techno : du militantisme à la professionnalisation », *Volume !* [En ligne], 5 : 1 | 2006, mis en ligne le 15 septembre 2008, consulté le 27 octobre 2015. URL : <http://volume.revues.org/658>

RICHARD J.-B., PALLE C., GUIGNARD R., NGUYEN-THANH V., BECK F., ARDWIDSON P. (2015), « La consommation d'alcool en France en 2014 », *Évolutions*, N°32, Avril 2015. URL : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1632.pdf>

SINGLY F. DE (2000), « Penser autrement la jeunesse », *Lien social et Politiques*, N°43, pp. 9-21. DOI : 10.7202/005086ar. URL : <http://id.erudit.org/iderudit/005086ar>

SPIILKA S., LE NÉZET O., BECK F. (2015), « Estimations 2014 des consommations de produits psychoactifs à 17 ans », OFDT, Enquêtes et analyses statistiques, Note 2015-02 du 21 avril 2015. URL : <https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/eisxfbv4b.pdf>

THÉRY I. (1996), « Différence des sexes et différence des générations. L'institution familiale en déshérence », *Esprit*, déc. 1996, pp. 65-90.

WALKER E. (2017), « De la discipline au travail électoral ? Gouverner l'espace-temps récréatif nocturne à Rennes », *Cultures & Conflits* [En ligne], 105-106 | printemps/été 2017, mis en ligne le 15 juillet 2019, consulté le 08 septembre 2017. DOI : 10.4000/conflits.19477. URL : <http://conflits.revues.org/19477>

Thèses, mémoires, rapports, actes

CAREIL B., MOREAU C. (dir.) (2011), Actes du colloque « La fête réussie et les rassemblements festifs dans l'espace public », Rennes, Adrénaline.

DÉROFF M.-L., PENNEC S. (2007), *Les jeunes et la fête : rites d'alcoolisation*, Rapport de l'ARS-Université de Bretagne Occidentale, Brest, Atelier de Recherche Sociologique, juillet 2007.

MOREAU C., PECQUEUR C., DRONIOU G. (2009), *Étudier et habiter. Sociologie du logement étudiant*, rapport du LARES-Université Rennes 2 pour le PUCA, Rennes, Laboratoire de Recherche en Sciences Humaines et Sociales, avril 2009. URL : <http://www.jeudevi.org/activites/etudier-et-habiter-recherche-sur-le-logement-etudiant/>

STIEGLER B. (2010), Intervention au congrès « Prévenir et traiter les addictions sans drogue : un défi sociétal », Nantes le 7 octobre 2010, transcription : Philippe Decan, document de travail, non paginé.

Site internet

ATOUSANTÉ : www.atousante.com

- « Alcool en milieu de travail » (par GIORGIO M.-T.) ; URL : <https://www.atousante.com/aptitude-inaptitude/aptitude-travail-pathologie/alcoolisme/alcool-milieu-travail/>
- « Travail et consommation de cannabis : rôle de l'employeur » (par GIORGIO M.-T.) ; URL : <https://www.atousante.com/aptitude-inaptitude/aptitude-travail-pathologie/cannabis-travail/travail-consommation-cannabis/>

CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES TEXTUELLES ET LEXICALES (CNRTL) : www.cnrtl.fr

- « Anachorète » ; URL : <http://cnrtl.fr/definition/anachor%C3%A8te/substantif>

DOSSIER FAMILIAL : www.dossierfamilial.com

- « Le RSA jeunes pour les moins de 25 ans » ; URL : www.dossierfamilial.com/sante-social/aide-sociale/le-rsa-jeunes-pour-les-moins-de-25-ans-55684

INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES (INED) : www.ined.fr

- « L'âge au premier rapport sexuel » ; URL : <https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/memos-demo/focus/l-age-au-premier-rapport-sexuel/>

INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE (INJEP) : www.injep.fr

- « Chômage selon le sexe et l'âge en 2017 » ; URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2489498>
- « Décohabitation des jeunes en Europe » ; URL : <http://www.injep.fr/veille/decohabitation-des-jeunes-en-europe-8560.html>
- « Les chiffres clés des âges de la jeunesse » ; URL : <https://www.alternatives-economiques.fr/chiffres-cles-ages-de-jeunesse/00066668>

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (INSEE) : www.insee.fr

- « Chômage selon le sexe et l'âge en 2017 Données annuelles de 1975 à 2017 » ; URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2489498>
- « Un premier enfant à 28,5 ans en 2015 : 4,5 ans plus tard qu'en 1974 » ; URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2668280>

INTERVENIR-ADDICTION.FR : www.intervenir-addictions.fr

- « Les niveaux d'usage de substances psychoactives » ; URL : <https://intervenir-addictions.fr/intervenir/les-niveaux-dusage-substances-psychoactives/>

LE POINT : www.lepoint.fr

- « Immersion dans une "soirée cartable" à Rennes » (par PÉROU O) ; URL : http://www.lepoint.fr/societe/immersion-dans-une-soiree-cartable-a-rennes-24-10-2014-1875175_23.php

OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS : www.inegalites.fr

- « L'inégale répartition des tâches domestiques entre les femmes et les hommes » ; URL : <https://www.inegalites.fr/L-inegale-repartition-des-taches-domestiques-entre-les-femmes-et-les-hommes>
- « L'insertion professionnelle des jeunes : de fortes inégalités selon le diplôme » ; URL : https://www.inegalites.fr/L-insertion-professionnelle-des-jeunes-de-fortes-inegalites-selon-le-diplome?id_theme=17

OBSERVATOIRE FRANÇAIS DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES (OFDT) : www.ofdt.fr

- « Évolution de l'usage régulier d'alcool à 17 ans depuis 2000 » ; URL : <https://www.ofdt.fr/statistiques-et-infographie/series-statistiques/alcool-evolution-de-lusage-regulier-17-ans/>
- « Évolution de l'usage régulier d'alcool à 17 ans depuis 2000 » ; URL : <https://www.ofdt.fr/statistiques-et-infographie/series-statistiques/alcool-evolution-de-lusage-regulier-17-ans/>
- « Synthèse thématique : alcool » ; URL : <https://www.ofdt.fr/produits-et-addictions/de-z/alcool/>
- « Synthèse thématique : cannabis » ; URL : <https://www.ofdt.fr/produits-et-addictions/de-z/cannabis/#lp>

APPROCHES SOCIOLOGIQUES ET ANTHROPOLOGIQUES DE LA RITUALITÉ ET DE LA FÊTE

Ouvrages et chapitres d'ouvrages

DARTIGUENAVE J.-Y. (2001), *Rites et ritualité. Essai sur l'altération sémantique de la ritualité*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques Sociales.

DOUGLAS M. (1971), *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, F. Maspero, coll. Bibliothèque d'anthropologie.

DURKHEIM E. (1994), *Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Quadrige, 3^e édition. [1912]

DUVIGNAUD J. (1991), *Fêtes et civilisations* suivi de *La fête aujourd'hui*, Arles, Actes sud. [1974]

ELIADE M. (1992), *Initiation, rites, sociétés secrètes. Essai sur quelques types d'initiation*, Paris, Gallimard, coll. Folio. Essais. [1959]

FELLOUS M. (2001), *À la recherche de nouveaux rites. Rites de passage et modernité avancée*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales.

FREUD S. (1973), *L'avenir d'une illusion* suivi de *Actes obsédants et exercices religieux* et de *Un événement de la vie religieuse*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Bibliothèque de psychanalyse. [1932]

GAUVARD C., JACOB R. (2000), *Les rites de la justice. Gestes et rituels judiciaires au Moyen âge*, Paris, Le Léopard d'Or, coll. Cahiers du Léopard d'or.

GENDREAU J. (1999), *L'adolescence et ses « rites » de passage*, Paris, Presses Universitaires de Rennes, coll. Didact Éducation, 2^e édition augmentée. [1998]

GOGUEL D'ALLONDANS (2012), « "Putain ça arrache !" Codes et rituels langagiers chez les adolescents » dans JEFFREY D., LACHANCE J. (dir.), *Codes, corps et rituels dans la culture jeune*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université Laval, pp. 5-12.

GOGUEL D'ALLONDANS T. (2006), « Réinventer des rites de passage ? » dans TOUATI A. (dir.), *Jeunes : du risque d'exister à la reconnaissance*, Paris, Téraèdre, pp. 163-170.

HUA C. (1997), *Une société sans père ni mari. Les Na de Chine*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Ethnologies.

HUBERT H., MAUSS M. (1968), « Introduction à l'analyse de quelques phénomènes religieux » dans MAUSS M., *Œuvres 1. Les fonctions sociales du sacré*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. Le Sens commun. [1906]

LABURTHE-TOLRA PH., WARNIER J.-P. (2003), *Ethnologie, anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Quadrige. Manuel. [1993]

MAISONNEUVE J. (1988), *Les rituels*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Que sais-je ?

MAUSS M. (1968), « La prière » dans MAUSS M., *Œuvres I. Les fonctions sociales du sacré*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. Le Sens commun. [1909]

PELLEGRIN N. (1982), *Les bacheleries. Organisations et fêtes de la jeunesse dans le Centre-Ouest, XV^e-XVIII^e siècles*, Poitiers, Société des antiquaires de l'Ouest, coll. Mémoires de la société des antiquaires de l'Ouest.

RIVIÈRE C. (1995), *Les rites profanes*, Paris, Presses Universitaires de France.

SEGALEN M. (2005a), *Rites et rituels contemporains*, Paris, Éditions Armand Colin, coll. 128. [1998]

TURNER V. W. (1990), *Le phénomène rituel. Structure et contre-structure*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Ethnologies.

VAN GENNEP A. (1981), *Les rites de passage*¹²¹⁴, Paris, A. et J. Picard. [1909]

Articles de revues

BESSIN M. (2002), « Le recours au rite : l'exemple du service militaire », *Agora débats/jeunesses*, N°28, pp. 34-45. DOI : 10.3406/agora.2002.1974. URL : http://www.persee.fr/doc/agora_1268-5666_2002_num_28_1_1974

BOURDIEU P. (1982), « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 43, juin 1982, pp. 58-63. DOI : 10.3406/arss.1982.2159. URL : http://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1982_num_43_1_2159

¹²¹⁴ Le sous-titre de l'ouvrage est : « Étude systématique des rites: de la porte et du seuil, de l'hospitalité de l'adoption, de la grossesse et de l'accouchement, de la naissance, de l'enfance, de la puberté, de l'initiation, de l'ordination, du couronnement, des fiançailles et du mariage, des funérailles, des saisons, etc. »

BOZON M. (2002), « Des rites de passage aux "premières fois". Une expérimentation sans fins », *Agora débats/jeunesses*, N°28, pp. 22-33. DOI : 10.3406/agora.2002.1973. URL : http://www.persee.fr/doc/agora_1268-5666_2002_num_28_1_1973

CROZAT D., FOURNIER S. (2005), « De la fête aux loisirs : événement, marchandisation et invention des lieux », *Annales de géographie*, t. 114, N°643, 2005/3, pp. 307-328. DOI : 10.3406/geo.2005.21423. URL : www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_2005_num_114_643_21423

DARTIGUENAVE J.-Y., « Rituel et liminarité », *Sociétés*, 2012/1 (N°115), pp. 81-93. DOI : 10.3917/soc.115.0081. URL : <https://www.cairn.info/revue-societes-2012-1-page-81.htm>

DOUVILLE O. (2010), « Du rituel et de l'adolescence aujourd'hui », *Adolescence* 2010/4 (N°74), pp. 873-886. DOI 10.3917/ado.074.0873. URL : <http://www.cairn.info/revue-adolescence-2010-4-page-873.htm>

MAFFESOLI M. (1997), « Entretien avec Michel Maffesoli », *Agora débats/jeunesses*, N°7, pp. 77-86. DOI : 10.3406/agora.1997.1532. URL : www.persee.fr/doc/agora_1268-5666_1997_num_7_1_1532

PEATRIK A.-P. (2003), « L'océan des âges », *L'Homme* [En ligne], 167-168, juillet-décembre 2003, mis en ligne le 16 décembre 2004, consulté le 19 juillet 2016. URL : <http://lhomme.revues.org/231>

RAINEAU C. (2007), « Du rite de passage au souci de soi : vers une anthropologie de la jeunesse ? », *Siècles* [En ligne], 24, mis en ligne le 13 février 2014, consulté le 29 juillet 2014. URL : <http://siecles.revues.org/1457>

SEGALEN M. (2005b), « L'invention d'une nouvelle séquence rituelle de mariage », *Hermès, La Revue*, 2005/3 (N°43), pp. 159-168. URL : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2005-3-page-159.htm>

APPROCHES PSYCHOLOGIQUES ET PSYCHANALYTIQUES GÉNÉRALISTES ET CENTRÉES SUR L'ADOLESCENCE

Ouvrages et chapitres d'ouvrages

ANZIEU D. (1999), *Le groupe et l'inconscient. L'imaginaire groupal*, Paris, Dunod, coll. Psychismes, 3^e édition. [1975]

ASSOUN P.-L. (2015), *Lacan*, Presses Universitaires de France, coll. Que sais-je ?, 3^e édition. [2003]

CANNARD C. (2015), *Le développement de l'adolescent. L'adolescent à la recherche de son identité*, Bruxelles, de Boeck, coll. Ouvertures psychologiques. L.M.D., 2^e édition. [2010]

CLAES M. (1994), *L'expérience adolescente*, Liège, p. Mardaga, coll. Psychologie et sciences humaines, 4^e édition. [?]

COSLIN P. G. (2006), *Psychologie de l'adolescent*, Paris, A. Colin, coll. Cursus. Série Psychologie, 2^e édition. [2002]

DELAROCHE P. (2004), *L'adolescence. Enjeux cliniques et thérapeutiques*, Paris, A. Colin, coll. 128. Psychologie. [2000]

DOLTO F. (1984), *L'image inconsciente du corps*, Paris, Le Seuil, coll. Seuil-Psychanalyse.

DOUVILLE O. (2007), *De l'Adolescence errante : variations sur les non-lieux de nos modernités*, Nantes, Pleins Feux, coll. L'Impensé contemporain.

DOUVILLE O., DEGORGE V. (2012), « Quelle vie psychique se fige et se reprend dans l'errance adolescente ? » dans DOUVILLE O. (dir.), *Clinique psychanalytique de l'exclusion*, Paris, Dunod, coll. Inconscient et culture, pp. 109-134. DOI : 10.3917/dunod.douvi.2012.01.0109.
URL : <https://www.cairn.info/clinique-psychanalytique-de-l-exclusion--9782100559459-page-109.htm>

EMMANUELLI M. (2009), *L'adolescence*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Que sais-je ?, 2^e édition. [2005]

ERIKSON E. (1978), *Adolescence et crise : la quête de l'identité*, Paris, Flammarion, coll. Nouvelle bibliothèque scientifique. [1972]

FREUD S. (1987), *Trois essais sur la théorie sexuelle*, Paris, Gallimard, coll. Connaissance de l'inconscient. [1923]

FREUD S. (1993), *Totem et tabou. Quelques concordances entre la vie psychique des sauvages et celle des névrosés*, Paris, Gallimard, coll. Connaissance de l'inconscient. [1924]

FREUD S. (2011), *Psychologie des foules et analyse du moi*, Paris, Payot & Rivages, coll. Petite bibliothèque Payot. [1924]

FREUD S. (2012), *Pour introduire le narcissisme* suivi de *La théorie de la libido et le narcissisme* et de *Une difficulté de la psychanalyse. Les différences psychosexuelles entre l'hystérie et la démence précoce (avec Abraham K.)*, Paris, Payot & Rivages, coll. Petite bibliothèque Payot. [1969]

GUILLERAULT G. (2003), *Le miroir et la psyché. Dolto, Lacan et le stade du miroir*, Paris, Gallimard.

LACAN J. (1966), *Écrits*, Paris, Éditions du Seuil, coll. Le Champ freudien.

LACAN J. (1998), *Le séminaire. Livre V. Les formations de l'inconscient. 1957-1958*, Paris, Éditions du seuil, coll. Le Champ freudien.

LEBRUN J.-P. (1997), *Un monde sans limite*, Ramonville Saint-Agne, Érès, coll. Points hors ligne.

LECLAIRE S. (1975), *On tue un enfant. Un essai sur le narcissisme primaire et la pulsion de mort*, Paris, Seuil.

LESOURD S. (2002), *Adolescences... Rencontre du féminin*, Ramonville Saint-Agne, Érès, coll. Actualité de la psychanalyse. [1994]

LESOURD S. (2005), *La construction adolescente*, Ramonville Saint-Agne, Érès, coll. Hypothèses.

MARCELLI D., BRACONNIER A. (2013), *Adolescence et psychopathologie*, Issy-les-Moulineaux, coll. Les Âges de la vie, 8^e édition. [1983]

MELMAN C. (2005), *L'homme sans gravité. Jouir à tout prix*, Paris, Gallimard, coll. Folio essais. [2003]

PERRON R., PERRON-BORELLI M. (2005), *Le complexe d'Œdipe*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Que sais-je ?, 4^e édition. [1994]

PIAGET J. (1945), *La formation du symbole chez l'enfant. Imitation, jeu et rêve, image et représentation*, Paris, Delachaux et Niestlé, coll. Actualités pédagogiques et psychologiques.

POUQUET M. (1997), *L'adolescent et la psychologie*, Paris, L'Harmattan, coll. Psycho-logiques.

QUENTEL J.-C. (1997), *L'enfant. Problèmes de genèse et d'histoire*. Bruxelles, De Boeck Université, coll. Raisonances, 2^e éd. 1997. [1993]

RASSIAL J.-J. (1996), *Le Passage adolescent, de la famille au lien social*, Ramonville-Sainte-Agne, Érès, coll. Actualité de la psychanalyse.

RASSIAL J.-J. (2006), « De l'infantile au juvénile : l'Œdipe » dans BENHAÏM M. ET AL., *De l'infantile au juvénile*, Ramonville-Sainte-Agne, Érès, coll. Le Bachelier, pp. 89-97. DOI : 10.3917/eres.rassi.2006.01.0089. URL : <http://www.cairn.info/de-l-infantile-au-juvenile--9782749205403-page-89.htm>

RASSIAL J.-J. (2009), *L'adolescent et le psychanalyste*, Paris, Payot & Rivages, coll. Petite bibliothèque Payot, nouvelle édition. [1990]

RAZAVET J.-C. (2016), *De Freud à Lacan. Du roc de la castration au roc de la structure*, Louvain-la-Neuve, De Boeck supérieur, coll. Oxalis, 4^e édition revue et augmentée. [2000]

WINNICOTT D.W. (1969), *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Paris, Payot, coll. Science de l'homme.

Articles de revues

CHAPELIER J.-B. (2005), « "La grande illusion" : fête et processus groupaux », *Adolescence*, 2005/3, N°53, pp. 695-708. DOI : 10.3917/ado.053.0695. URL : <http://www.cairn.info/revue-adolescence-2005-3-page-695.htm>

DOUVILLE O. (2004), « L'adolescent : un sujet post-moderne ? À propos de... "Le paradigme adolescent" de Michelle Cadoret », *Évol psychiatr*, N°69, pp. 169-172.

DOUVILLE O. (2010), « Du rituel et de l'adolescence aujourd'hui », *Adolescence* 2010/4 (N°74), pp. 873-886. DOI : 10.3917/ado.074.0873. URL : <http://www.cairn.info/revue-adolescence-2010-4-page-873.htm>

DOUVILLE O. (2013), « La modernité adolescente », *Figures de la psychanalyse* 2013/1, N°25, pp. 45-61. DOI 10.3917/fp.025.0045. URL : <https://www.cairn.info/revue-figures-de-la-psy-2013-1-page-45.htm>

LAURU D. (2004), « Passage à l'acte amoureux » dans HOFFMANN C. (dir.), *L'agir adolescent*. Ramonville Saint-Agne, Érès, coll. Le Bachelier, pp. 57-72. DOI : 10.3917/eres.hoff.2004.01.0057. URL : <https://www.cairn.info/l-agir-adolescent--9782865868353-page-57.htm>

LE GOFF J.-F. (2005), « Thérapeutique de la parentification : une vue d'ensemble », *Thérapie Familiale* 2005/3 (Vol. 26), pp. 285-298. DOI 10.3917/tf.053.0259. URL : <https://www.cairn.info/revue-therapie-familiale-2005-3-page-285.htm>

OUVRY O. (2016), « Lacan, théoricien du pubertaire ? », *Adolescence*, 2016/2 (T.34 N°2), pp. 239-250. DOI : 10.3917/ado.096.0239. URL : <https://www.cairn.info/revue-adolescence-2016-2-page-239.htm>

QUENTEL J.-C. (2004), « Penser la différence de l'enfant », *Le Débat* 2004/5 (N°132), pp. 5-26. DOI : 10.3917/deba.132.0005. URL : <http://www.cairn.info/revue-le-debat-2004-5-page-5.htm>

QUENTEL J.-C. (2012), « Une approche anthropologique de l'adolescence », *Dialogue* 2012/4 (N°198), pp. 9-18. DOI : 10.3917/dia.198.0009. URL : <http://www.cairn.info/revue-dialogue-2012-4-page-9.htm>

Dictionnaires

COURNUT J. (2005), « Castration (complexe de -) » dans MIJOLLA A. DE (dir.), *Dictionnaire international de la psychanalyse*, Paris, Hachette littératures, coll. Grand pluriel, pp. 290-294. [2002]

DONNET J.-L. (2005), « Surmoi » dans MIJOLLA A. DE (dir.), *Dictionnaire international de la psychanalyse*, Paris, Hachette littératures, coll. Grand pluriel, pp. 1754-1756 [2002]

JEAMMET PH. (2005), « Adolescence (crise d'-) » dans MIJOLLA A. DE (dir.), *Dictionnaire international de la psychanalyse*, Paris, Hachette littératures, coll. Grand pluriel, pp. 25-28. [2002]

KRISTEVA J. (2005), « Sexualité féminine » dans MIJOLLA A. DE (dir.), *Dictionnaire international de la psychanalyse*, Paris, Hachette littératures, coll. Grand pluriel, pp. 1654-1656 [2002]

LAPLANCHE J., PONTALIS J.-B. (2002), *Vocabulaire de psychanalyse*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Quadrige. Référence, 3^e édition. [1967]

MIJOLLA A. DE (2005), « Identification primaire » dans MIJOLLA A. DE (dir.), *Dictionnaire international de la psychanalyse*, Paris, Hachette littératures, coll. Grand pluriel, pp. 818-820. [2002]

MIJOLLA-MELLOR S. DE (2005), « Idéalisation » dans MIJOLLA A. DE (dir.), *Dictionnaire international de la psychanalyse*, Paris, Hachette littératures, coll. Grand pluriel, pp. 808-809. [2002]

PENOT B. (2005), « Moi idéal/Idéal du Moi » dans MIJOLLA A. DE (dir.), *Dictionnaire international de la psychanalyse*, Paris, Hachette littératures, coll. Grand pluriel, pp. 1091-1092. [2002]

PERRON R. (2005), « Complexe d'Œdipe » dans MIJOLLA A. DE (dir.), *Dictionnaire international de la psychanalyse*, Paris, Hachette littératures, coll. Grand pluriel, pp. 353-357. [2002]

ROUDINESCO E. PLON M. (2006), *Dictionnaire de la psychanalyse*, Paris, Fayard, 3^e édition. [1997]

Thèses, mémoires, rapports de recherche

DRUZHINENKO-SILHAN D. (2012), *Le Père « impuissant » et l'objet a « impossible » : impasses adolescents dans le lien social actuel*, Thèse de psychologie soutenue à l'Université de Strasbourg, le 22 septembre 2012.

**ÉPISTÉMOLOGIE ET MÉTHODOLOGIE DES SCIENCES HUMAINES (DONT
« THÉORIE DE LA MÉDIATION »), ASPECTS SOCIOLOGIQUES DES SOCIÉTÉS
MODERNES ET CONTEMPORAINES**

Ouvrages et chapitres d'ouvrages

BECK U. (2008), *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion, coll. Champs essais. [2001]

BERTAUX D. (2016), *Le récit de vie*, Paris, Armand Colin, 4^e édition. [1997]

BIDART C. (2009), « Bifurcations biographiques et ingrédients de l'action » dans GROSSETTI M., BESSIN M., BIDART C., *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, coll. Recherches, pp. 224-238. URL : <https://www.cairn.info/bifurcations--9782707156006-page-224.htm>

DUBAR C. (2007), *La crise des identités : l'interprétation d'une mutation*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Lien social, 3^e édition corrigée. [2001]

EHRENBERG A. (2000), *La fatigue d'être soi*, Paris, O. Jacob, coll. Poches Odile Jacob. [1998]

EHRENBERG A. (2011), *La société du malaise*, Paris, O. Jacob, coll. Poches Odile Jacob. [2010]

FERRAROTTI F. (1983), *Histoire et histoires de vie. La méthode biographique dans les sciences sociales*, Paris, Librairie des Méridiens Klincksieck et Cie, coll. Sociologies au quotidien.

FREUND J. (1981) « Introduction » dans SIMMEL G. (1991), *Sociologie et épistémologie*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Sociologies, 2^e édition, pp. 7-78. [1981]

GAGNEPAIN J. (1990), *Du vouloir dire : traité d'épistémologie des sciences humaines, vol. 1 : Du signe. De l'outil*, Paris, Livre et communication. [1982]

GAGNEPAIN J. (1991), *Du vouloir dire : traité d'épistémologie des sciences humaines, vol. 2 : De la personne. De la norme*, Paris, Livre et communication.

GAGNEPAIN J. (1994a), *Leçons d'introduction à la théorie de la médiation, Anthropo-logiques* 5, Louvain-La-Neuve, Peeters.

GAGNEPAIN J. (1994b), *Mes parlements. Du récit au discours : propos sur l'histoire et le droit*, Bruxelles, de Boeck-Université.

GAUCHET M., QUENTEL J.-C. (2009), *Histoire du sujet et théorie de la personne. La rencontre Marcel Gauchet – Jean Gagnepain*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Essais.

GOFFMAN E. (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*, Paris, les Éditions de Minuit, coll. Le Sens commun.

HOGGART R. (1970), *La Culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Les Éditions de Minuit. Coll. Le Sens commun.

KAUFMAN J.-C. (2010), « La force structurante d'une illusion » dans CORCUFF P., LE BART CH., SINGLY F. (de) (dir.), *L'individu aujourd'hui, débats sociologiques et contrepoints philosophiques*, Rennes, Presses Universitaires De Rennes, coll. Res publica, pp. 247-254.

LE BOT J.-M. (2002), *Aux fondements du lien social. Introduction à une sociologie de la personne*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales.

LE BOT J.-M. (2010), *Le lien social et la personne. Pour une sociologie clinique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Le Sens social.

LE BRETON D. (2015), *Disparaître de soi : une tentation contemporaine*, Paris, Éditions Métailié, coll. Traversées.

LECLERC-OLIVE M. (2009), « Enquêtes biographiques entre bifurcations et événements. Quelques réflexions épistémologiques » dans GROSSETTI M. ET AL., *Bifurcations, La Découverte « Recherches »*, pp. 329-346.

LIPOVETSKY G. (1983), *L'ère du vide. Essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, coll. Les Essais.

MEAD G.-H. (2006), *L'esprit, le soi et la société*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Le Lien social. [1963]

PERETTI-WATEL P. (2001), *La société du risque*, Paris, La Découverte, coll. Repères.

QUENTEL J.-C. (2007), *Les fondements des sciences humaines*, Ramonville Sainte-Agne, Érès.

RICŒUR P. (2015), *Soi-même comme un autre*, Paris, Éditions Points, coll. Points. Série Essais. [1990]

SIMMEL G. (1988), *La tragédie de la culture. Et autres essais*, Paris, Rivages, coll. Petite bibliothèque.

SIMMEL G. (1991), *Sociologie et épistémologie*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Sociologies, 2^e édition. [1981]

Articles de revues

GAUCHET M. (1998), « Essai de psychologie contemporaine. Un nouvel âge de la personnalité », *Le Débat* 1998/2 (N°99), pp. 164-181. DOI 10.3917/deba.099.0164. URL : <http://www.cairn.info/revue-le-debat-1998-2-page-164.htm>

QUENTEL J.-C., GABORIEAU (2015), « Du social et de l'éthique, de la politique et de la morale au regard de la théorie de la médiation », *Tétralogiques*, 2015, pp. 21-50. URL : <http://www.tetralogiques.fr/spip.php?article7>

TRUC G., « Une désillusion narrative ? De Bourdieu à Ricœur en sociologie », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 8 | 2005, mis en ligne le 03 février 2009, consulté le 11 octobre 2012. DOI : 10.4000/traces.2173. URL : <http://traces.revues.org/2173>

TABLE DES MATIÈRES

Résumé de la thèse	2
Remerciements.....	3
Sommaire	4
INTRODUCTION GENERALE.....	7
« Adolescence », « jeunesse » ? Juvénilité.....	8
Le champ des pratiques festives juvéniles	12
PREMIÈRE PARTIE : CONSTRUCTION DE L’OBJET	17
CHAPITRE I : LES APPROCHES SOCIOLOGIQUES DE LA JUVÉNILITÉ	19
I.A – La construction progressive d’un objet scientifique.....	20
I.A.1 – Les précurseurs	20
I.A.1.a – L’institutionnalisation de l’adolescence	20
I.A.1.b – Les débuts de la psychologie de l’adolescence	22
I.A.1.c – Un impensé sociologique pour les pères fondateurs de la sociologie	25
I.A.1.d – La formation d’une conception sociologique de la jeunesse par la sociologie américaine : socialisations différenciées et sous-cultures juvéniles	27
I.A.1.e – L’adolescence au prisme du relativisme culturaliste	29
I.A.1.f – La « youth culture » comme processus fonctionnel.....	30
I.A.1.g – Le décrochage des générations.....	32
I.A.1.h – Adolescence et construction de l’identité	34
I.A.1.i – La constitution de la sociologie de la jeunesse en France	36
I.A.2 – Un nouvel âge de la vie	43
I.A.2.a – La transition juvénile	43
I.A.2.b – Le modèle de la synchronie	44
I.A.2.c – L’allongement de la transition juvénile	48
I.A.2.d – La désynchronisation des seuils d’accès à l’âge adulte	50
I.A.2.e – Incertitudes et précarité.....	53
I.A.2.f – Un nouveau modèle de socialisation : l’expérimentation	57
I.A.2.g – Des transformations des normes d’âge	59
I.B – Construction identitaire et autonomie : une jeunesse sous tension	63
I.B.1 – Les critiques du modèle d’analyse de Galland.....	64
I.B.1.a – La critique de l’approche « relativiste » de la jeunesse	64
I.B.1.b – La critique de l’approche « objectiviste » de la jeunesse	67
I.B.1.c – Pour une approche intermédiaire entre sociologie objectiviste et sociologie compréhensive	69
I.B.1.d – La critique de la jeunesse comme « nouvel âge de la vie »	73

I.B.2 – La jeunesse comme mise en tension.....	77
I.B.2.a – La dissociation entre autonomie et indépendance	77
I.B.2.b – Expérience de la dissociation et clivage identitaire.....	80
I.B.2.c – Une double épreuve	83
I.B.2.d – Une tension particulièrement forte pour les jeunes Français	86
I.B.2.e – Une autonomie contrariée par le manque d’indépendance	88
I.B.3 – Réflexions épistémologiques autour des notions d’autonomie et d’individualisme	89
I.B.3.a – Les limites d’une approche « individualiste » des notions d’autonomie et d’indépendance	89
I.B.3.b – Pour une conception relationnelle et dialectique des phénomènes sociaux	93
I.B.3.c – Un contexte sociétal « individualiste » qui favorise tendanciellement l’expression des singularités	100
I.C – L’autonomisation culturelle des jeunes générations.....	106
I.C.1 – Les relations dans la famille contemporaine.....	107
I.C.1.a – La famille contemporaine comme support de l’épanouissement personnel des individus	107
I.C.1.b – Désinstitutionnalisation de la famille et crise du sujet contemporain	111
I.C.1.c – Une famille moins « sociale » ?.....	118
I.C.1.d – Une instance de socialisation qui demeure active tout en voyant sa place se relativiser	125
I.C.2 – Les cultures juvéniles	137
I.C.2.a – Déclin de la culture élitiste et autonomisation culturelle des jeunes générations.....	138
I.C.2.b – La stylisation des pratiques et l’hyper-conformisme des adolescents	141
I.C.2.c – Des usages de substances psychoactives fortement différenciés de ceux des adultes.....	146
I.C.2.d – Les pratiques festives au cœur des sociabilités juvéniles	154
I.C.2.e – Une culture de l’ivresse ?	163
I.C.2.f – Les interprétations sociologiques et socio-anthropologiques des conduites d’ivresse « extrême »	170
Conclusion du chapitre I	182
CHAPITRE II : APPROCHES SOCIO-ANTHROPOLOGIQUES DE LA JUVÉNILITÉ SOUS L’ANGLE DE LA RITUALITÉ	195
II.A – Éléments pour une définition générale du rite	197
II.A.1 – Les apports de la sociologie et de l’anthropologie à la compréhension du phénomène rituel.....	197
II.A.1.a – Le rite comme outil de cohésion sociale chez Émile Durkheim.....	197
II.A.1.b – L’efficacité du rituel : de Marcel Mauss à Mary Douglas.....	201

II.A.1.c – Les rites de passages chez Arnold Van Gennep.....	203
II.A.1.d – Liminarité et communitas chez Victor W. Turner	208
II.A.1.e – Les rites d’institution chez Pierre Bourdieu	215
II.A.2 – Les apports de la psychanalyse à une théorisation sociologique du rite	218
II.A.2.a – Le rite comme acte de défense chez Sigmund Freud	218
II.A.2.b – L’acte rituel comme réducteur d’incertitude	223
II.A.2.c – Rite sacrificiel et violence chez René Girard.....	225
II.A.3 – Synthèse : éléments à retenir pour concevoir les phénomènes rituels	226
II.B – Prégnance des rites de passage pour accompagner la transition juvénile dans les sociétés « traditionnelles »	232
II.B.1 – Le cycle de l’initiation dans les sociétés lignagères	232
II.B.1.a – L’initiation un passage incontournable et définitoire de la personne	232
II.B.1.b – Un ensemble souvent complexe de séquences rituelles	235
II.B.1.c – Les trois phases de l’initiation.....	238
II.B.1.d – Assurer la continuité sociale	241
II.B.1.e – Conforter des processus psychiques	243
II.B.2 – Les rites de passage dans les sociétés paysannes occidentales.....	245
II.B.2.a – Une perte de la dimension initiatique	245
II.B.2.b – Les rites de passage entre l’enfance et l’âge adulte	246
II.B.2.c – Les fonctions rituelles attribuées à la jeunesse.....	249
II.B.2.d – Intégrer les jeunes générations	250
II.C – La recomposition des ritualités encadrant la période juvénile dans les sociétés contemporaines occidentales	252
II.C.1 – Un dépérissement manifeste des rites de passage anciens	252
II.C.1.a – Fragmentation sociale : singularisation des passages.....	253
II.C.1.b – Montée des incertitudes : émiettement et réversibilité des passages	257
II.C.1.c – Transformations des normes d’âge : perte d’attractivité des passages ?	260
II.C.2 – De nouvelles expressions rituelles pour accompagner le passage vers l’âge adulte ?	263
II.C.2.a – Les « premières fois ».....	263
II.C.2.b – Des « nouveaux rites de passage » négociés et personnalisés	266
II.C.2.c – Les sous-cultures juvéniles et leurs expressions rituelles	269
II.C.2.d – Les conduites de risque comme « rites intimes de passage »	272
II.C.2.e – Une ritualité recomposée ?.....	277
Conclusion du chapitre II.....	284
CHAPITRE III : APPORTS DE LA PSYCHANALYSE À LA COMPRÉHENSION DES PHÉNOMÈNES DE JUVÉNILITÉ	291
III.A – La construction psychique de l’enfant	295

III.A.1 – Le développement psycho-sexuel selon la théorie freudienne.....	295
III.A.1.a – Les stades du développement libidinal.....	295
III.A.1.b – Un réaménagement de la sexualité dans l’après-coup	298
III.A.2 – Narcissisme et stade du miroir	299
III.A.2.a – La formation du moi et du moi idéal.....	299
III.A.2.b – Du besoin au désir.....	303
III.A.2.c – L’identification au phallus.....	305
III.A.3 – Le complexe d’Œdipe et le complexe de castration	307
III.A.3.a – La barrière de l’inceste.....	307
III.A.3.b – Un phénomène culturel et universel	308
III.A.3.c – La triangulation œdipienne : l’entrée en scène du père.....	311
III.A.3.d – La différence anatomique des sexes	314
III.A.3.e – Le complexe de castration	315
III.A.4 – La résolution provisoire du complexe d’Œdipe	320
III.A.4.a – Le surmoi assure le respect des interdits.....	320
III.A.4.b – L’idéal du moi indique le chemin à suivre.....	322
III.A.4.c – La résolution provisoire du complexe d’Œdipe.....	325
III.B – Les enjeux psychiques de l’adolescence et leurs conséquences dans la vie sociale des adolescents	328
III.B.1 – Le traitement psychique de la puberté	330
III.B.2 – La désillusion de la promesse œdipienne.....	333
III.B.2.a – La découverte de la place symbolique du phallus.....	334
III.B.2.b – De la désillusion à la réinscription symbolique	337
III.B.3 – Une nouvelle donne structurale	342
III.B.3.a – Au-delà de l’explication pubertaire... ..	342
III.B.3.b – ...une défaillance de la symbolisation	344
III.B.3.c – Vouloir et être : deux « logiques » distinctes.....	346
III.B.3.d – L’enfant régleme ses désirs mais demeure immergé dans l’histoire de l’Autre	348
III.B.3.e – L’adolescent émerge à l’arbitrarité de la loi et devient auteur de son devenir	351
III.B.3.f – Le travail psychique de l’adolescence	354
III.B.4 – La redéfinition des positionnements face à la sexuation.....	360
III.B.4.a – La découverte du féminin : de la jouissance phallique à la jouissance Autre	360
III.B.4.b – La fille se défend de la castration par la phallicisation de son corps et la régression orale.....	364
III.B.4.c – Le garçon conteste la castration par la revendication phallique et la régression anal	365

III.B.4.d – Fille et garçon découvrent et explorent la jouissance Autre.....	366
III.B.5 – Le réaménagement des instances psychiques.....	369
III.B.5.a – Du surmoi parental au surmoi culturel	369
III.B.5.b – L’idéal du moi se tourne vers de nouvelles figures	372
III.B.5.c – Le moi idéal comme refuge narcissique transitoire	374
III.B.6 – Perte, deuil et mécanismes de défense	376
III.B.6.a – Le renversement des affects vis-à-vis des objets infantiles	378
III.B.6.b – L’investissement de nouveaux objets.....	379
III.B.6.c – La centration narcissique comme phase transitoire entre détachement et investissement de nouveaux objets	384
III.B.6.d – La régression : des formes normales et excessives	386
III.B.6.e – L’intellectualisation et l’ascétisme pour réprimer les désirs sexuels	386
III.B.6.f – Le clivage pour disperser les désirs sexuels.....	388
III.B.6.g – La mise en acte pour éviter le conflit psychique	388
III.B.7 – Le processus psychique de l’adolescence et le lien social contemporain	391
III.B.7.a – Le déclin de la fonction paternelle	393
III.B.7.b – L’adolescent entravé dans la quête d’un nom.....	396
III.B.7.c – Panne des instances symboliques et problématique de la non-distinction du corps et du sujet.....	400
III.B.7.d – Une fonction qui ne serait pas abolie dans son principe, mais entravée dans son exercice	403
Synthèse et conclusion du chapitre III	410
SYNTHÈSE DE LA PREMIERE PARTIE.....	439
A – De la condition juvénile contemporaine... ..	439
B – ...au processus d’émergence au principe d’altérité	446
C – Trois concepts clés pour concevoir la problématique juvénile	451
C.1 – La distinction entre sociologie et axiologie	452
C.2 – La dialectique de la divergence et de la convergence comme processus formalisateur des phénomènes sociaux.....	457
C.2.a – Le traitement naturel	458
C.2.b – Le traitement culturel.....	460
C.2.c – Une contradiction permanente... ..	463
C.2.d – ...invitant à concevoir les phénomènes sociaux comme fondamentalement paradoxaux.....	465
C.3 – L’émergence au principe d’altérité.....	468
SECONDE PARTIE : ETUDE EMPIRIQUE	473
CHAPITRE IV : PRESENTATION DES AXES METHODOLOGIQUES	475
IV.A – Le choix de la méthode des « récits de vie »	477

IV.B – La mise en œuvre de la méthode	482
IV.B.1 – La recherche de personnes à interroger	482
IV.B.2 – La mise en œuvre des entretiens.....	484
IV.C – La méthode d’analyse	486
IV.C.1 – L’analyse structurale.....	487
IV.C.2 – Le découpage en séquences.....	488
IV.D – Le choix de présenter trois études de cas	492
IV.E – Mise en forme des analyses des récits de vie	494
IV.E.1 – La présentation des séquences en introduction.....	494
IV.E.2 – Les citations d’extraits (et retranscriptions intégrales)	494
IV.E.3 – Les frises chronologiques.....	496
IV.E.4 – L’anonymat des récits	496
CHAPITRE V : RÉCIT D’AURÉLIE	497
Introduction	497
La narratrice.....	497
Les personnages principaux	497
Les séquences biographiques	502
V.A – Prédominance de la problématique familiale organisée autour de la figure du père	508
V.A.1 – Un père incompétent, inconvenant et violent.....	509
V.A.2 – Un attachement paradoxal.....	512
V.A.3 – La mère : pôle d’identification positif articulé avec l’image du père.....	516
V.A.4 – Du savoir au pouvoir	517
V.B – La première ivresse : une expérimentation de la frontière	519
V.B.1 – La « coupe » de champagne	520
V.B.2 – Une expérimentation de la frontière	523
V.B.3 – Une épreuve rituelle ?	526
V.C – La fête « extime » : émergence d’un « je » entre conformisme et quant-à-soi	527
V.C.1 – Les « boums » au collège : premières mises en scène d’un entre soi adolescent	528
V.C.2 – Les « soirées » au lycée : affirmation d’une juvénilité clairement distincte du monde de l’enfance	531
V.C.3 – Comprendre le passé, se raconter au présent.....	533
V.C.4 – Un désengagement contraint	539
V.D – La fête intime : institution d’un « nous » familial	539
V.D.1 – Les soirées à trois	542
V.D.2 – « Ma pire soirée »	546

V.D.3 – Une expérience extrême.....	549
V.D.4 – L’infraction : aux frontières de la relation parent-enfant.....	552
V.D.4 – Une amitié éprouvée	555
V.D.5 – « Juste une histoire en plus ».....	557
V.E – Une adolescence sacrifiée ?.....	559
V.E.1 – La problématique familiale comme facteur de limitation, mais aussi d’émancipation	560
V.E.2 – Des relations amoureuses décevantes	564
V.E.3 – Une anormalité « normale »	566
V.F – Fuir, au prix d’une dépossession de soi.....	569
V.F.1 – Bordeaux : la fuite	569
V.F.2 – Bordeaux : la fête (astreinte).....	571
V.G – Se sentir soi en assumant des choix de vie	575
V.G.1 – De nouvelles perspectives	576
V.G.2 – Les « soirées sobres »	578
V.H – Une contradiction indépassable	582
V.H.1 – Deux modèles définitoires de sa personne	583
V.H.2 – Se positionner dans la dialectique père-mère.....	585
V.H.3 – Le père : adversaire intime, mis à distance mais qui reste menaçant	590
Conclusion : devenir adulte, entre opposition, transition et continuation.....	593
S’imprégner dans l’enfance	598
Couper avec l’enfance.....	598
Entrer progressivement dans la jeunesse.....	601
Affirmer sa jeunesse.....	602
Prolonger l’enfance... et la relier à l’âge adulte.....	603
Entrer dans l’âge adulte.....	605
CHAPITRE VI – RÉCIT DE KERIAN.....	611
Introduction	611
Le narrateur	611
Les personnages principaux	612
Les séquences biographiques	614
VI.A – De la « première ivresse » au « choix de l’abstinence »	619
VI.A.1 – La « première ivresse » : un jeu avec les frontières manifestant un changement de statut	620
Un projet préparé et assumé	620
Mise en scène et jeu avec les frontières	622
Un rite de passage ?	624

VI.A.2 – Un évènement marquant : du sentiment de perte de contrôle à l’engagement dans l’abstinence.....	627
VI.B – Le « boire plaisir en famille » : la fabrique d’un modèle positif du boire alcoolisé.....	631
VI.C – Le « boire ordinaire entre pairs » : des usages cadrés, supports d’ancrages dans des univers sociaux extra-familiaux	635
VI.C.1 – La diversification des ancrages sociaux.....	635
Le club de tennis de table	636
Les fêtes d’anniversaire.....	636
L’apprentissage : le CFA et le chantier	637
« Chez moi ».....	639
VI.C.2 – Des routines qui sécurisent	641
VI.D – La « fête de novembre » et « Noël avec mon cousin » : un récit croisé qui permet d’affirmer un point de vue singulier.....	644
VI.D.1 – Deux expériences antagonistes	644
La « fête de novembre » : seconde expérience de l’ivresse et de la perte de contrôle	644
« Noël avec mon cousin » : une expérience positive du boire festif.....	648
VI.D.2 – La capitalisation de ces deux expériences	650
L’influence du contexte.....	650
« Avoir le recul »	653
La fête idéale : la « fête organisée ».....	656
VI.E – La famille : entre enfant et adulte, un lien qui sécurise et qui enferme ? ...	658
VI.E.1 – Une famille « ouverte ».....	660
VI.E.2 – Labilité des frontières générationnelles et ambivalence d’une position « enfant-adulte ».....	663
VI.E.3 – Le lien familial sécurise face à la peur de la perte de contrôle... au risque d’une subordination ?	668
VI.F – Le père : un absent qui trouve sa place dans l’organisation du rapport à soi, entre prise de distance et filiation.....	674
CHAPITRE VII – RÉCIT DE SAMANTHA	685
Introduction	685
La narratrice.....	685
Les personnages principaux	685
Les séquences biographiques	688
VII. A – Un engagement progressif et résolu dans les conduites d’ivresse	695
VII. A.1 – Une entrée en consommation relativement tardive, prélude à un engagement plus intense	695
VII. A.2 – La « première ivresse » : une expérimentation assumée liée à un desserrement du contrôle parental.....	697

VII. A.3 – Des usages d’alcool supports d’appartenance	700
VII.B – Se situer face aux modèles parentaux	704
VII.B.1 – Un père autoritaire qui interdit et contrôle	704
VII.B.2 – Une mère plutôt complice qui autorise.....	707
VII.B.3 – Le décès du père : « lâchage total » (ou comment abandonner précipitamment l’enfance).....	710
VII.C – Une enfance en phase « terminale ».....	715
VII.C.1 – Fumer avec « les gars » : les « pétards » aux « intercours ».....	716
VII.C.2 – Boire avec « les gars » : la « cuite » du « vendredi soir »	720
VII.C.3 – L’impudeur et l’excentricité comme manifestations de liberté	723
VII.C.4 – Les gars : une figure alternative de la masculinité.....	726
VII.C.5 – Les plans cul : une virginité bel et bien enterrée.....	730
VII.D – Installation dans la vie autonome et persistance de l’engagement dans les pratiques festives juvéniles	735
VII.D.1 – La rencontre du copain : installation dans la vie « autonome » et inscription dans un nouveau réseau de sociabilité festive	735
VII.D.2 – Expérience de la maternité et réaménagement du rapport aux « origines »	743
VII.D.3 – La « teuf » et les « prods » : réengagement dans des pratiques de « défonce »	747
VII.D.4 – Une mesure dans la démesure.....	753
VII.E – Du père au copain, du copain au père.....	759
VII.E.1 – Un copain protecteur	759
VII.E.2 – Le break : « c’est mort ! ».....	761
VII.E.3 – Bas les masques... un deuil enfin possible ?	765
CONCLUSION GÉNÉRALE	769
A – Les pratiques festives juvéniles et leur place dans l’expérience contemporaine de la jeunesse.....	770
A.1 – La caractérisation d’un univers social	770
A.2 – Un mode de socialisation incontournable ?	773
A.3 – L’inscription des pratiques festives dans la problématique d’avancée en âge..	776
A.3.a – Sortir de l’enfance.....	776
A.3.b – Passer à l’âge adulte ?.....	781
B – Émerger à l’altérité	786
B.1 – Des pratiques rationnelles	786
B.2 – L’excès comme mise en scène et comme passage à l’acte : de la dissociation des deux registres à leurs possibles interférences.....	788
B.3 – Émerger à l’altérité : être soi à travers l’autre.....	790
TABLE DES FIGURES	797

BIBLIOGRAPHIE	799
Approches sociologiques de l'adolescence et de la jeunesse	800
Ouvrages et chapitres d'ouvrages	800
Articles de revues.....	804
Thèses, mémoires, rapports, actes.....	810
Site internet.....	810
Approches sociologiques et anthropologiques de la ritualité et de la fête	812
Ouvrages et chapitres d'ouvrages	812
Articles de revues.....	814
Approches psychologiques et psychanalytiques généralistes et centrées sur l'adolescence	816
Ouvrages et chapitres d'ouvrages	816
Articles de revues.....	819
Dictionnaires.....	820
Thèses, mémoires, rapports de recherche.....	821
Épistémologie et méthodologie des sciences humaines (dont « théorie de la médiation »), aspects sociologiques des sociétés modernes et contemporaines	822
Ouvrages et chapitres d'ouvrages	822
Articles de revues.....	824
Table des matières	825
ANNEXES	836
ANNEXE I : RETRANSCRIPTION DU RÉCIT D'AURELIE	837
Retranscription du récit d'Auréli.....	839
ANNEXE II : RETRANSCRIPTION DU RÉCIT DE KERIAN.....	899
Retranscription du récit de Kerian	901
ANNEXE III : RETRANSCRIPTION DU RÉCIT DE SAMANTHA	941
Retranscription du récit de Samantha.....	943



UNIVERSITÉ RENNES 2 – HAUTE BRETAGNE
LIRIS EA 7481
Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Innovations Sociétales

Ecole doctorale Sociétés, Temps, Territoires

Sous le sceau de l'Université Bretagne Loire

**Émerger à l'altérité : vers une approche anthropologique de la condition
juvénile.**

L'exemple des pratiques festives et des usages de substances psychoactives.

Thèse de Doctorat

Discipline : **SOCIOLOGIE**

VOLUME 2 : ANNEXES

Présentée par Christophe PECQUEUR

Directeur de thèse : Jean-Yves DARTIGUENAVE (Professeur / Rennes 2)
Co-directeur de thèse : Jean-Claude QUENTEL (Professeur émérite / Rennes 2)

Soutenue le 18 janvier 2019

Jury :

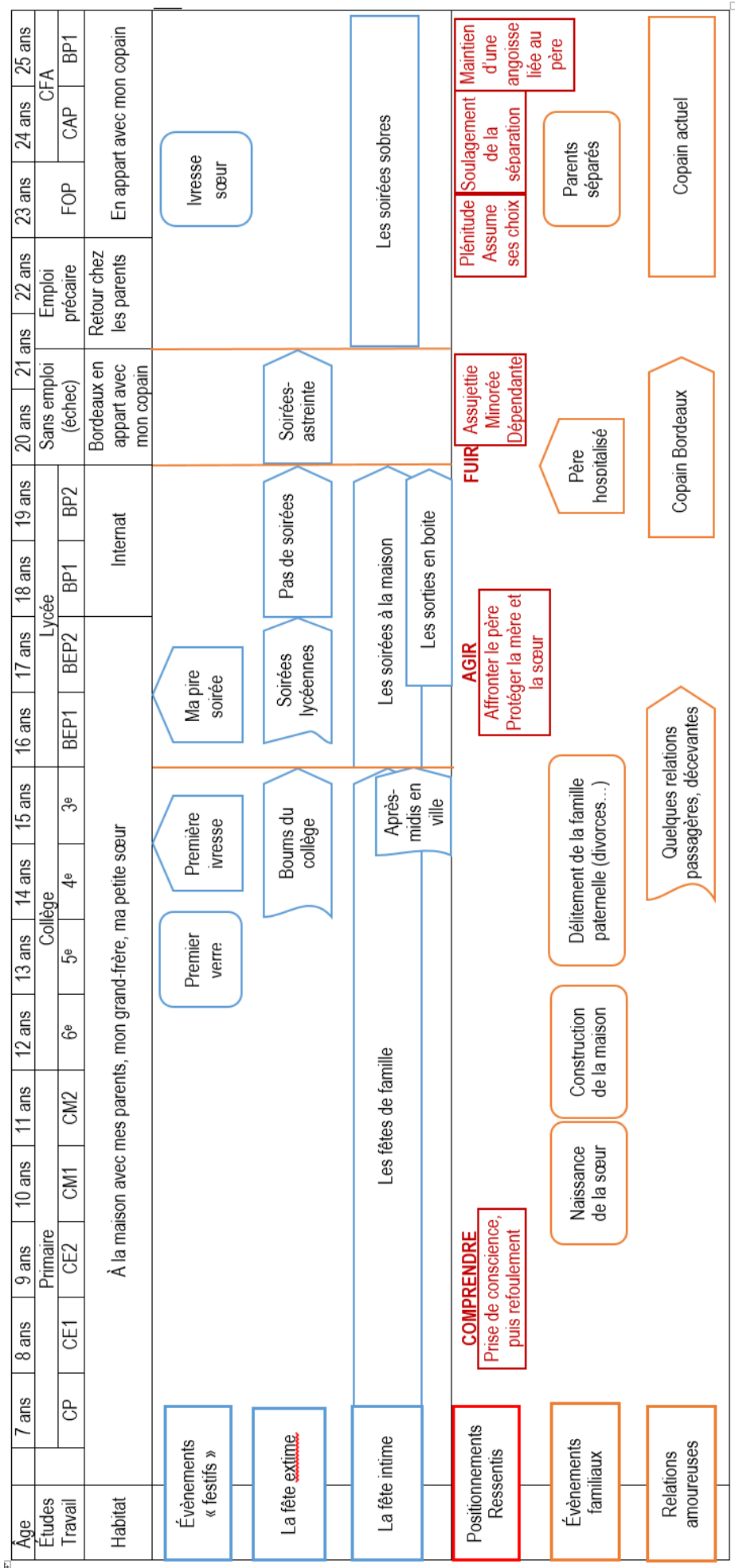
- Mme Joëlle DENIOT, Professeure émérite, Université de Nantes
- Mme Laurence GAVARINI, Professeure des Universités, Université Paris 8
- M. Jocelyn LACHANCE, Maître de Conférences, Université de Pau
- Mme Véronique NAHOUM-GRAPPE, Anthropologue, IIAC-EHESS, Paris
- M. Jean-Marie SÉCA, Professeur des Universités, Université de Lorraine
- M. Gilles FERREOL, Professeur des Universités, Université de Besançon

- M. Jean-Yves DARTIGUENAVE, Professeur des Universités, Université Rennes 2 / Directeur de thèse
- M. Jean-Claude QUENTEL, Professeur émérite, Université Rennes 2 / Co-directeur de thèse

ANNEXES

ANNEXE I : RETRANSCRIPTION DU RÉCIT D'AURELIE

Figure 23 : Frise chronologique d'Aurélié



Retranscription du récit d'Aurélie

Pour rappel (cf. chapitre IV) :

- Les interventions de l'enquêté (la narratrice ou le narrateur) sont en italique.
- Les interventions de l'enquêteur sont en caractères romains.
- Les informations non verbales (geste, rire, intervention d'un tiers, etc.) sont indiquées entre crochets et en caractères romains.

La rencontre a lieu dans un bar, près du CFA vers 17h

- Donc revenir sur les différentes périodes, comment est-ce que toi tu perçois ton histoire par rapport à... ta consommation d'alcool, et aussi à tes pratiques festives, c'est-à-dire comment est-ce que de ces.... c'est pas la consommation d'alcool... dans certains contexte, mais les réunions avec les amis de façon convivial, et comment ça s'est construit pour toi.
- *Oui.*
- Donc du coup je voyais dans ton questionnaire que... t'avais fait ta première expérience à l'âge de 15 ans...
- *Oui à peu près, oui.*
- Enfin, tu mettais 13 ans c'était pour... la première vraiment consommation...
- *Oui, voilà c'est ça.*
- ...et puis 15 ans pour la première ivresse...
- *...Oui, oui, vers 15-16 ans où c'est vraiment ma première... ivresse, oui.*
- Au point de sentir les effets de l'ivresse...
- *Au point oui.*
- Et du coup... tu mettais pour les deux fois que c'était avec des cousins et des cousines...
- *Oui [elle sourit]*
- Donc le milieu familial...
- *Voilà.*
- Avec des personnes de ton âge ?
- *Oui. Voilà, mais... Oui... c'était vraiment... ma cousine on a... que deux semaines d'écart donc... Mais sinon c'était, oui, avec mon frère, mes cousins cousines on se... à cette époque-là...*

- Est-ce que tu peux revenir sur quand t'avais 13 ans, la première fois que tu as goûté de l'alcool, c'était avec...
- *Alors, la première fois que j'ai bu...*
- ...est-ce que tu t'en rappelles... ?
- *Oui. Enfin... la première fois, je dirais pas la première fois, mais... les débuts où j'ai bu sans, sans avoir d'ivresse, c'était juste un verre ou deux avec la famille, ou c'était pour trinquer... c'est-à-dire le champagne, à Noël ou nouvel an pour trinquer; voilà, ça restait... ça restait vraiment simple, c'était juste une petite coupe, mais vraiment... pour... pour trinquer, mais ça, ça, ça restait là. Mais à partir de... du moment où j'ai commencé à vraiment... à boire jusqu'à... jusqu'à pas être très bien on va dire, c'est, je dirais, la première fois, c'est... je faisais du judo, et...*
- T'avais quel âge ?
- *Bah... du coup, j'avais... dans les 15 ans, en fait, où c'est là que j'ai eu ma ceinture noire, c'était à fêter ! [elle sourit]*
- T'étais en quelle classe... ?
- *Bah du coup, j'étais en quatrième... par-là. Et... et donc du coup... j'ai fêté ça à... mon club, donc on était tous ensemble, et du coup, ils m'ont versé tout un... presque une bouteille de champagne dans ma coupe, que j'avais gagné, et donc je l'ai bu...*
- Ah ouais d'accord.
- *Ça a commencé comme ça, et puis j'ai bu un verre ou deux après... Et c'était en plus le jour de mon anniversaire... donc après, je suis rentrée chez moi fêter mon anniversaire avec ma famille, et j'étais pompette au point où... mon frère m'a mis dans la salle de bain et me... me mettre de l'eau dans le visage tellement que...*
- Donc c'était aussi ton anniversaire, donc... t'étais à ton club, tu as... c'était le jour où tu as vraiment remporté la ceinture ou...
- *Non, non, non. Non c'était... c'est le jour... où on fêter la ceinture, en fait.*
- C'était la remise, d'accord.
- *Oui, voilà. Et donc... du coup, les remises de ceinture c'est un moment où, bah tout le monde est regroupé, on fait des petites compétitions entre guillemets pour montrer aux... aux parents comment ça se passe... des prises, et à la fin, en fait, ils nous remettent les ceintures, que ça viennent de la blanche-jaune à la ceinture noire, et... du coup, moi, c'était assez exceptionnel, mais en... normalement on a la ceinture noire à 16 ans, et moi j'ai passé un cap, on va dire, et comme j'ai fait beaucoup de championnats où*

j'étais souvent première, c'était tout un ensemble qui a fait que... fallait fêter tout ça.

[elle rit]

- Et c'était ton anniversaire.
- *Et c'était le jour de mon anniversaire.*
- Et du coup, quand tout le monde t'a versé le... la bouteille de champagne...
- *Ah, c'est même pas moi, c'est, c'est mon entraîneur qui m...*
- C'est ton entraîneur...
- *Oui* [elle sourit]
- ...mais ça c'est une tradition ?
- *N... non, pas forcément, c'est... pour fêter parce qu'il était super content pour moi, et puis c'était assez exceptionnel qu'à mon âge on ait la ceinture noire, donc c'est vrai qu'à ce moment-là, je pense qu'il l'a fait sans s'en rendre compte, et puis moi, personne non plus, parce qu'il y avait mes parents, ils étaient contents pour moi, ils se sont pas rendu compte que c'est vrai que... c'est peut-être pas à faire. Et du coup, je... je l'ai pas bu cul-sec bien sûr, mais je l'ai, j'ai tout... j'ai tout bu.* [elle rit]
- T'as tout bu quand même.
- [Elle rit] *Bah c'était ma coupe, fallait bien que je la... que je finisse de la boire pour... pour la garder après.* [elle rit] *Non, je me voyais mal tout enlever, mais...*
- Mais sur le moment tu t'es dit... bah tiens, j'ai jamais bu autant d'alcool je risque de... d'avoir des effets particuliers ou... ?
- *Non. Non, non, c'est vrai que, non, je me suis pas rendu compte, et puis je pense que quand on est jeune, on se rend pas compte donc... On sait pas jusqu'où on peut aller donc on... je pense qu'on se cherche, tout simplement, on essaye jusqu'où on peut aller et puis... et puis effectivement, je, j'ai été jusqu'au bout et puis, mais encore... c'était sobre, je veux dire, je sais que j'ai une fois où ça a été pire, où j'ai failli faire un coma éthylique.*
- Si on reste sur cette fois-là, pour... l'histoire, comment est-ce que ça s'est passé... ?
- *Bah... j'étais toute joyeuse, je riais... j'avais la tête qui tourne... je me sentais vraiment pas bien, mais... du coup, bah mon frère m'a... bien vu... ma situation, et puis il a essayé de me calmer, et puis, bah comme je vous ai dit, il...*
- Quand tu es rentré à la maison...
- *Quand je suis rentré à la maison.*
- ...mais sur le retour, t'étais pas encore...

- *Si, j'étais un peu... toute contente, mais ça restait encore... voilà, j'avais bu un ou deux verres en plus à la maison donc c'est ça qui... qui a fait que je me sentais toute drôle, on va dire.*
- Et tes parents ils avaient vu, donc ils étaient là lors de ta remise, donc ils avaient vu que tu avais bu pas mal d'alcool...
- *Ah oui, oui.*
- Mais ils ne s'en inquiétaient pas trop ?
- *Bah... comme ils étaient là je pense qu'ils se sont dit ils vont réussir à me contrôler peut être, et puis... à vrai dire...*
- Ils t'ont resservi un verre...
- *Non, non. C'est moi qui me suis resservie.*
- D'accord.
- *Et... comme c'était mon anniversaire, ils voyaient pas trop... me refuser le verre, parce que comme c'est mon anniversaire on trinquait donc... effectivement... ils voyaient pas l'utilité... enfin... je pense... Mais après, effectivement, c'est ça... dans mes souvenirs c'est au moment de la maison où c'est là que ça a commencé à, à vraiment me tourner la tête, vraiment pas être bien et... rigoler pour un rien, enfin, vraiment... Et donc du coup, c'est là que mon frère a vu que ça n'allait pas, et puis [elle sourit] il m'a amené à la salle de bain, il m'a mis... le jet d'eau sur la tête pour me calmer... Effectivement, ça m'a calmée. [elle rit] Je me suis... je me suis remis de m... [elle sourit] bah, de mon état, tout simplement.*
- Et du coup, tu as pu reprendre le fil de la...
- *Après...*
- ...tu es retournée avec ta famille ?
- *Oui, mais du coup j'ai arrêté de boire. Ça m'a... ça m'a calmée, et effectivement après ça... comment dire... j'ai discuté un petit peu avec ma mère ou... mon père non, parce que... comme vous avez pu voir sur le questionnaire, mon père était pas... entre guillemets présent, il était présent... physiquement, mais moralement il était pas souvent avec nous, on va dire.*
- À cette période de...
- *Toujours. [elle sourit]*
- Toujours, et notamment à cette période...
- *Ah oui, ça... depuis notre enfance.*

- C'est-à-dire...
- *De mon enfance, c'est-à-dire...*
- Non, mais quand tu dis qu'il n'était pas présent moralement, tu veux dire...
- *Bah... si vous avez remarqué dans le questionnaire, quand on dit... les questionnaires que vous avez dit, donc les questions c'était... pour les devoirs, pour les devoirs, pour les sorties, à quelle heure, ce genre de choses... je veux dire c'est toujours vers ma mère que j'allais voir parce que je savais bien que mon père... était pas intéressé par rapport à ce que je disais. Mais que ça soit pour mon frère, pour moi ou pour ma petite sœur, je veux dire, y a pas que pour moi, c'était... pour les trois enfants. Donc... je... c'est pour ça, ma mère c'est tout pour moi parce que ma mère... elle a toujours été là pour moi, et mon père... je dis pas que je l'aime pas, mais... mais... comme je vous ai dit physiquement il était là, mais moralement il a pas été pour moi un bon père. ... Je sais que c'est dur ce que je dis mais...*
- C'est ta...
- *Mais vous, vous comprendrez quand je vous expliquerai... les pourquoi et les comment.*
[elle sourit]
- Ah ouais. Et du coup, sur cet événement-là, particulier, où tu... où tu étais ivre là, mais c'était aussi un moment de fête et tout...
- *Oui.*
- ...ton père était comment... comment tu parles de la place de ton père à ce moment-là ?
- *Mon père, il faisait pas attention parce que lui-même il buvait de son côté, donc... Il était content pour moi, mais il voyait pas... les dangers pour moi sachant que... mon père a des soucis d'alcool. Donc... forcément lui il peut pas se rendre comp, il se rend compte pas pour lui donc il va pas s'en rendre compte pour moi, je pense. À mon avis. Je pense.*
- ... C'est ce que tu penses...
- *Je pense, oui.*
- Il t'a jamais... est-ce qu'il t'a...
- *Le problème c'est que mon père des fois il va... nous dire des remarques, des choses que... un père ou une mère devrait faire, mais il dit pas le bon moment, quand il faut, il le dit plus tard, quand y a plus besoin de dire les choses clairement... Enfin, ma mère le dit tout de suite quand y a quelque chose, quand il faut le faire, mon père lui... il va s'exprimer, il va... on va dire, il va, il va s'énerver sur nous autrement, et... enfin,*

comment vous expliquer, si un jour, par exemple, le mercredi il se passe quelque chose, ma mère va dire tout de suite « non fait pas ça » ce genre de choses ou, voilà, mon père ce sera deux jours après, il va nous ramener ça sur la table et nous engueuler alors que... c'est passé y a deux jours. Vous voyez ce que je veux dire ? Parce qu'il est énervé, il a besoin de, de... d'argumenter, de dire des choses, donc il va... remettre sous [lapsus] le tapis ce qui s'est passé avant, alors que... y a plus besoin. Le... c'est l'instant même où il faut dire les choses, pas quelques jours après. Enfin, si vous voyez ce que je veux dire.

- Ouais, ouais, je vois.
- *Mon pr, le problème c'est, mon père c'est ça, c'est... m... ouais, je, enfin...*
- Ouais, il est pas présent... au moment...
- *Faut se focaliser toujours sur lui, mon père il a besoin qu'on soit toujours autour de lui, que on... le soutienne moralement, physiquement, mais... quand y a quelque chose qu'il fait... qu'il fait bien faut surtout lui dire, quoi, et quand y a quelque chose qu'il fait pas bien faut surtout [elle souligne ce mot] pas le dire [elle sourit], c'est... ah il est très susceptible, il a... un fort caractère qui fait que... qu'il, qu'il est méchant, quoi.*
- ... Ouais. ... Donc du coup, toi tu dirais que t'as pas... eu vraiment de... d'ouverture pour parler de sujets importants avec lui...
- *Non, parce que le problème avec mon père, si on veut parler... clairement, correctement des choses sérieuses, mon père le prend toujours à la rigolade. Ça vire toujours sur quelque chose de rigolo pour lui, donc on arrive jamais à communiquer... clairement, correctement, des choses sérieuses. C'est pour ça je me tourne toujours vers ma mère, parce que avec ma mère... on parle bien, elle est très ouverte d'esprit, on arrive bien à communiquer ensemble. Mais mon père ça part toujours à la rigolade et... y a auc, y a aucun moyen de parler correctement avec mon père, c'est... malheureusement, c'est comme ça, c'est un gamin. Mon, ma mère me dit que elle a pas trois enfants, elle a quatre enfants. Dont mon père.*
- Et son problème d'alcool, tu dis qu'il a un problème d'alcool...
- *Oui.*
- ...il boit... régulièrement...
- *Il est alcoolique. Et... depuis, depuis qu'on, que je suis né, hein, ça a même était avant qu'on soit né... mon frère d'abord... Mais... mais ça s'est empiré, on va dire, parce que...*

- C'est apparu à quel moment, tu sais ?
- Non, je sais pas, ça serait plus ma mère qui me le dirait, je pense, mais... le problème c'est que ma mère... pff... là ils viennent de se séparer justement, ça fait quelques mois, parce que... parce que mon père il est violent aussi, et... on a beaucoup subi étant jeunes, surtout ma mère, et... de la violence... du mauvais caractère de mon père, que ça soit physiquement ou moralement, et là... effectivement c'était plus possible. Donc elle est partie, donc elle a dû vivre chez moi pendant plusieurs mois... avant de trouver un logement. Avec ma petite sœur...
- Donc tu parles de ta mère là...
- *Oui, de ma mère.*
- Parce qu'aujourd'hui toi tu as un logement autonome...
- *Oui. Oui, avec mon copain...*
- Depuis combien de temps ?
- *...Bah... on parle de... du premier appartement ou... parce qu'on a changé depuis, mais...*
- Non, oui, enfin, t'as quitté la maison de tes parents quand ?
- *Alors... je dirais y a deux ans à peu près.*
- Donc t'avais... t'as 16 ans aujourd'hui, c'est ça, non t'as...
- *25 ans.*
- Ah oui, oui, 25 ans, excuse-moi je me suis trompé de... t'es de 89, c'est ça ?
- *Oui.*
- D'accord.
- *Je devais avoir dans les 23 ans quand je suis partie de la maison.*
- ... Et donc... quand est-ce que tu t'es rendu compte, quand est-ce que tu as mis des mots sur le fait que ton père était alcoolique ?
- *Très jeune. Oui, parce que... à chaque soirée, on voyait beaucoup qu'il buvait, bon y a beaucoup de personnes qui boivent et ça reste correct, mais mon père lui il... partait toujours... du mauvais côté, on va dire, il voulait toujours se battre, après il s'en prenait à nous, à ma mère. Donc... on l'a su très jeune avec mon frère... on savait qu'il y avait un problème... au niveau alcool, à chaque fois qu'il buvait ça partait toujours, donc... on sentait qu'il y avait quelque chose.*
- Tu parles de soirées, c'est-à-dire...
- *Des soirées de famille.*

- D'accord. On se réunit avec tes oncles et tes tantes...
- *Oui voilà. Mais de toute façon c'est de famille... le problème qu'il a toute... du côté de mon père ils ont tous des problèmes d'alcool. Donc on peut que c'est vraiment quelque chose de regroupé.*
- Tu veux dire que lors de ces soirées familiales c'est pas le seul à...
- *C'est... comment dire... ils sont tous à boire, mais... mon père est le seul je pense, je sais pas les, les... ouais, à être violent.*
- À être violent.
- *Oui.*
- Ça veut que ce sont tous des bons buveurs dans la famille de ton père...
- *Ce sont des très bons buveurs.*
- ...mais...
- *Ce sont... on peut le dire, ils sont alcooliques.*
- ...mais...
- *Mon père lui il part plus loin.*
- ...en tout cas sur la question de la violence, il en boit pas plus que les autres...
- ...
- ...ou si, peut-être...
- *Après, j, je... pour ma part, je pense que oui c'est le pire de, des autres personnes où eux ils buvaient, ils... ils disaient des choses pas gentilles et tout, mais ça restait sur... sur l'oral. Que mon père ça allait jusque, jusqu'au physique. Donc... c'est plus la même... c'est plus, c'est pas pareil, au moment même où ça devient physique...*
- Toi, en tant qu'enfant, avec ton frère et ta sœur, vous perceviez ce moment-là où il y avait cette violence...
- *Bah... le problème c'est que, bah, ma sœur on va dire que c'est à part parce qu'on a dix ans d'écart, elle a 15 ans aujourd'hui. Mon frère, c'est plus mon frère à moi où du coup... on entendait des choses des fois, à la maison, le soir, mais c'est vrai que... au bout d'une semaine, c'est pas qu'on oubliait, mais on passait. Et c'est vrai qu'on était jeune donc on se rendait pas compte, je pense, enfin... moi, pour ma part, je me rendais compte qu'il se passait des choses, mais je pensais pas que c'était aussi grave. Et c'est à... à l'âge où j'avais plus 16-17 ans que je me suis rendu compte que... qu'il... que ça allait loin en fait, qu'il faisait des choses, on a vu des choses, on a entendu, qui ont fait que ça nous a traumatisé et ça nous traumatise encore.*

- Sur des faits de violence...
- *Sur des faits de violence. Ben... faire un coup de boule à ma mère devant ses trois enfants... Menacer avec un fusil, parce que mon père est chasseur, des couteaux... Il a voulu se suicider devant nous... voilà... encore y a pas longtemps, il a voulu se suicider, se pendre, et il a demandé à ma sœur... bah mon père est redescendu des escaliers, ma sœur de 15 ans [elle souligne ces deux mots] le voit en train de pleurer, et... ma sœur lui dit « qu'est-ce qui se passe ? » et tout, il dit « non, non, non », « bah vas-y, dis-moi ce qui se passe », « bah t'as qu'à monter ». Ma sœur qui voit une corde pendue à une poutre... je veux dire... elle a pas à voir ça, elle a que 15 ans. En plus, déjà mentalement elle va pas bien parce que bon, bah, à 15 ans c'est l'adolescence, tout va mal... les petits copains, je pense, les cours... elle a pas besoin de ça. Il est immature. Il a besoin qu'on se concentre sur lui, que... quand il va mal faut qu'on soit vers lui, qu'on, qu'on s'occupe de lui, enfin, c'est vraiment... c'est un enfant, c'est un gamin. Ça me fait du mal de dire ça de mon père, mais c'est la réalité. Je dis pas que je l'aime pas, je l'aime, mais... je pourrais jamais lui pardonner tout ce qu'il nous a fait subir. Et là aujourd'hui, il subit et... on lui donne sa monnaie de la pièce on va dire. Tout ce qu'il nous a fait subir depuis... de notre jeune âge, ou même ma mère encore plus que nous, ma mère elle a plus subi que nous, et... bah, maintenant il subit, eh ben c'est chacun son tour. Et... et c'est comme ça et je suis cont, enfin, je dirais pas que je suis contente, loin de là, mais c'est chacun son tour. C'est vrai que c'est... ma vie, elle est assez compliquée, je pense que vous devez rencontrer des, des gens comme moi, sûrement...*
- Ben écoute, c'est différent mais tout le monde a des problèmes...
- *Oui voilà, tout le monde à...*
- ...de différente nature et... après c'est... c'est des choses qui sont graves, tout ça, la violence, je vais pas dire que c'est courant ou que c'est tout le temps mais...
- *Ah bah non, non, non, mais bon, si on aurait pu éviter tout ça, c'est vrai qu'on aurait eu je pense une famille... paisible, normale et... je veux dire on, on... on évite de sortir, pour éviter que mon père... pète des crises... pour évitait que les, les regards des gens aussi parce que y a des gens dans des soirées on connaît pas... qui nous regarde d'une autre façon du coup, parce que il pète les plombs, il fait... enfin, c'est une honte, hein, limite, donc on voulait plus sortir nous.*
- Tu dis que c'est à 16-17 ans...
- *Que je me suis rendu compte.*

- ...ouais, mais avant... tu sentais déjà un peu le...
- *Avant, avant je me rappelle où j'avais un certain âge, je dis ça comme ça, mais j'étais vraiment jeune, je dirais 7-8 ans peut-être, où un soir j'ai entendu des cris de ma mère, en disant d'arrêter, je me rappelle, moi, je me rappelle la scène mais je peux pas vous dire à peu près quel âge j'avais... mais j'ai crié de toute mes forces en disant... « arrête papa » enfin voilà. Et... quelques temps après, ma mère est venue à mon, à mon lit et pour me dire que tout va bien et tout, mais bon je... je savais sur le coup-là ce qui s'était passé. Mais... bizarrement... un mois après, deux mois après... je mettais ça de côté je pense, de mon cerveau, je pense que comme on vivait ensemble je voulais pas... garder ça, enfin, je gardais ça au fond de moi, je pense, et je voulais pas voir la réa, la réalité en face. À mon avis. Je pense. Mais je, je, j'ai des petits souvenirs comme ça, en fait, des petits, des petits flashes, oui, que je vois ou que j'entends, mais que je gardais de côté.*
- C'était pas une opinion que tu étais capable de dire...
- *Oui, voilà.*
- ...alors qu'à 16 ans ou 17 ans tu étais capable de...
- *Bah, je me suis affirmée dans le sens où là j'ai commencé à... à affronter mon père, en fait. C'est à ce moment-là quand je me suis rendu compte de comment il était où... à ce moment-là mon frère et puis moi on l'affrontait, moralement bien sûr, ou quand il commençait à... à hausser la voix, des choses... pas plaisantes ou... on commençait à hausser la voix et du coup...*
- Ton frère il est un plus âgé que toi, c'est ça ?
- *Il a un an et demi de plus que moi. Donc... du coup, c'est à ce moment-là en fait qu'on s'est affirmé entre guillemets, qu'on s'est rendu compte les choses et que... du coup, je pense que c'est dans les moments-là qu'on s'est rendu compte qu'on... enfin, qu'on protégeait notre mère dans le sens où... on faisait tout... pour éviter les choses, avec mon père qui... comment dire...*
- Faire attention à sortir ou...
- *Oui, bah déjà... on évitait les sorties, avec mon frère. Déjà... d'une on évitait que ma mère nous amène à droite et à gauche, parce que les weekends, la semaine on avait pas envie de l'embêter, et puis même... le fait de rester avec ma mère, et puis du coup ma petite sœur, pour éviter de... ce qui pourrait se passer en fait.*
- Donc vous vous arrangez pour ne pas laisser votre mère et votre père seuls...

- *Voilà. Oui. ... Mais ça, ma mère elle le sait pas je pense. Je pense qu'elle... c'est pas... c'est pas qu'on s'est sacrifié, mais... on a fait beaucoup de choses que je pense que quand on est jeune on fait pas parce qu'on a envie de sortir et tout, que nous on l'a pas fait. Parce que... je pense qu'on a eu une vie de famille qui faisait que on pouvait pas se permettre... de s'amuser, de sortir. Bien sûr, on s'amusait de temps en temps, mais... par rapport à nos amis on... sortait pas. Enfin, non.*
- C'est pas parce que vous n'aviez pas envie...
- *Non, non.*
- ...ou que vos parents vous l'interdisaient non plus...
- *Non. C'est plus parce qu'on avait la crainte, la peur, pour ma mère. Et puis même, de deux, dans tous les cas, je, on avait pas envie d'embêter notre mère pour qu'elle nous amène à droite à gauche, on avait plus envie qu'elle se repose le weekend... Parce que du coup, elle devait faire tout à la maison, le ménage, bien sûr on l'aidait mais, voilà le ménage, enfin, les courses, toutes ces tâches ménagères, sinon elle les faisait toute seule donc...*
- Donc ça, à partir de 16-17 ans avec ton frère vous êtes rentrés dans cette... ce fonctionnement-là...
- *Oui, bah... Mais le pire c'est qu'on l'a fait mutuelle, enfin, mutuellement sans se concerter. On a senti, je pense, tous les deux que on avait le besoin de protéger notre mère, je pense.*
- Et donc aujourd'hui tu peux dire qu'il y a eu... enfin, tu parles de sacrifice quand même... ?
- *Ce, c'est peut-être méchant à dire pour mon père, mais je pense que oui, on s'est sacrifié pour ma mère, mais on peut dire qu'elle s'est sacrifiée aussi pour nous. Mais...*
- Oui, bien sûr. Mais en tout cas quand tu dis « par rapport aux autres amis de notre âge »...
- *Oui. Oui, oui.*
- ...on sortait un petit peu moins, on s'est amusé un petit peu moins...
- *Ah bah, ils sortaient tous les weekends, je veux dire, ils allaient tous les weekends en boîte ou... ils faisaient des sorties que, nous on restait à la maison. Je veux dire... les lundis quand on revenait au collège, ou mon frère lycée, enfin, ça dépendait, on entendait ce qu'ils faisaient de leur weekend, et nous « non », on faisait genre « non,*

trop la flemme, pas envie de sortir »... ou, bah voilà. Ou sinon, les amis venaient chez nous. Donc... mon amie à moi venait le weekend, ou... on préférerait faire ce genre de choses que, que... que aller ailleurs, et puis... Après, la journée en général ça allait bien, c'était plus le soir où... mon père pétait les plombs. Donc...

- Donc je reviens sur... un peu de manière chronologique...
- *Oui.*
- ...donc la première fois en quatrième, donc voilà, c'est finalement ton frère qui a un moment te prend en charge parce qu'il le fallait et puis...
- *Oui.*
- Qu'est-ce que tu as pensé après, à la suite de cette première expérience, comment ça s'est...
- *Bah je me suis sentie mal... bah déjà, par rapport à l'alcool, on se sent pas bien après... une cuite [elle sourit]... Un peu de dégoût aussi, parce que... on a plus envie de boire, forcément. Et... et puis... un peu la honte par rapport... bah du coup à mon frère où... tout en rigolant le lendemain, il me disait « t'as vu j'ai dû te faire ça et tout », et au fond de moi je rigolais pas parce que bon, c'est pas agréable en fait, surtout que c'est la première fois, ça fait drôle, en plus. Enfin, pour moi, pour ma part ça m'a fait drôle... cette sensation, en fait, bah, cette sensation déjà quand, quand... on est ivre, c'est une sensation... de liberté je dirais. Donc je me sentais bien sur le coup, c'était marrant, c'était la première fois, c'était drôle, mais le, le lendemain... c'est comme u, une dépression, tout retombe et là on se rend compte de ce qu'on a fait la veille que c'était pas marrant, en fin de compte, que... Pas forcément de la honte non plus, ce serait un grand mot, mais... parce que j'ai rien fait d'extraordinaire, non plus, mais c'est vrai que devant ma famille ça faisait un petit peu moyen de me voir... bourrée.*
- Parce qu'il y avait d'autres personnes...
- *Devant mes parents, mais y avait d'autres personnes, ma tante, mon parrain, enfin voilà.*
- Et ils t'ont vue...
- *Bah, ils m'ont vu, donc ça fait, ça fait quand même moyen j'ai que 15 ans... voir une enfant, enfin, une enfant, je dirais 15 ans, je verrais ma petite sœur bourrée, ça me ferait drôle, je veux dire c'est pas de son âge, enfin c'est... ça fait bizarre.*
- C'est pas comme si tu t'étais caché pour te bourrer la gueule, c'était...
- *Non, non, effectivement.*
- ...c'était devant les adultes, c'est les adultes qui t'ont donné l'alcool...

- *Oui, oui, bien sûr. Oui, oui.*
- *Mais tu avais quand même ce sentiment...*
- *Bah oui, quand même. Bah oui, parce que ça fait moyen... J'ai... c'était pas un moment agréable le lendemain, on va dire.*
- *D'accord.*
- *Après, j'ai discuté un petit peu avec ma mère [parole inaudible] un peu par rapport à l'alcool où... elle m'a dit « bon, on a bien voulu entre guillemets, mais bon, que ça se reproduise plus, comme ça », enfin je veux dire c'est quand même dangereux, enfin... « là on était là donc ça allait on pouvait te contrôler; mais effectivement... faire quand même attention lors des soirées... », « et puis surtout si tu fais des soirées et que tu sens que t'es comme ça, surtout... prend pas la route, enfin du moins, si t'es avec des personnes qui ont 18 ans ou... », voilà, elle m'avait fait un petit... topo [elle rit].*
- *Vous avez eu cette petite discussion...*
- *Oui, un petit peu.*
- *...quand même le lendemain...*
- *Oui, bien sûre, avec ma mère, oui. Mon frère c'était plus... des blagues... par rapport qu'il m'a mis sous la douche [elle rit] mais... mais sinon, ouais, ma mère on a discuté un petit peu, après, ça s'est arrêté là, et après... on est passé à autre chose.*
- *... À l'époque, donc t'es en quatrième...*
- *Oui, par-là, quatrième...*
- *...t'as des copines... de ta classe ou autres, je sais pas, c'est qui tes copines, tes copains, est-ce que t'as des mais que tu vois...*
- *Encore là ?*
- *Non à l'époque...*
- *Bah j'avais mes amis de classe, donc j'avais à ce moment-là ma meilleure amie, où... C'est, c'est bizarre parce qu'en fait on faisait des soirées, enfin des soirées, je dirais, je dirais même des... boums, je me rappelle on disait des boums, des après-midis où... c'était en fait des sodas-jus d'orange et des gâteaux, y avait même pas à ce moment-là de l'alcool, alors qu'on était au collège... Donc... en fait, je dirais l'alcool c'était vraiment à l'extérieur; c'était même pas vraiment les soirées... avec mes amis, c'était plus avec mes cousins-cousines, les weekends où... on avait des baptêmes, ce genre de choses, en fait.*

- ... Donc en fait, au moment, là en quatrième, t'as cette première consommation mais qui est... qui est... en même temps les fêtes que tu fais avec tes copains, c'est plutôt des fêtes sans alcool...
- *Oui voilà, c'est ça. Bah en fait, c'était, comme c'était en général chez eux et qu'il y avait leurs parents, alors forcément... Et puis c'était l'après-midi en général, donc... donc c'était plus, on va dire, le gros goûter, on va dire ça comme ça, et le... Sinon, si, on avait fait des soirées, je m'en rappelle, si quand même on avait fait une ou deux soirées où y avait de l'alcool, mais c'était pas des gros, des gros... des grosses, enfin, comment dire, des grosses soirées où c'est des alcools fortes... c'était plus... des bières, enfin, des despés, ce genre de chose, où ça reste quand même une alcool assez... par rapport au whisky... vodka, c'était plus ça.*
- Tu buvais à ces occasions-là ?
- *Bah... une ou deux mais... une ou deux bouteilles comme ça, enfin, de bière, mais... c'est vrai que... j'étais pas...*
- Ça c'était avant ou après ta coupe de champagne ?
- *Ah bah c'était après. Oui, mais j'étais restée sobre... je veux dire, je restais correcte, en fait. C'était en fait on avait pas, on avait pas trop les moyens dans tous les cas donc on avait pas beaucoup de bouteilles comme ça peut se faire maintenant où y a je sais pas combien de bouteilles... sur les tables, je pense qu'en fait notre géné, enfin, ma génération et celle par exemple de ma petite sœur, ça n'a rien à voir. Pour moi.*
- Pourquoi ?
- *Parce que... à l'âge de ma sœur, donc on faisait encore des boums, des goûters on va dire, et effectivement on faisait des soirées, y avait de l'alcool, mais c'était plus de despés on va dire, que quand je vois ma sœur ou qu'elle m'explique ce genre de soirée où... t'as une dizaine de bouteilles sur ta table, avec de la vodka, whisky, redbull, enfin... pour moi y a une grosse différence.*
- Tu parlais des moyens, tu disais on avait pas les moyens, ta petite sœur elle a pas forcément plus de moyens...
- *Non, mais ses amis si. Voilà. Ma sœur, non parce que, effectivement on peut faire une, on peut participer, chacun va mettre dix euros, après, en général les parents leur donnent l'argent, dix euros pour l'ensemble, par exemple pour le nouvel an ma sœur, elle l'a passé chez des amis... normalement c'était dix euros chacun, donc tout le monde ramenait avec tout ça, tout le monde pouvait acheter des bouteilles... à manger... enfin,*

voilà. Avant ça se faisait pas... comme ça. Dans mes souvenirs on avait, j'ai pas de souvenir où on faisait tous une quête... et après on achetait l'alcool. Dans mon souvenir. Peut-être que je me trompe ou à moins que j'étais pas avec les bonnes personnes, mais en tout cas, dans mes souvenirs je faisais pas ce genre de choses.

- Et donc à la suite de... ta première ivresse-là, y a ces soirées-là, t'es en quatrième, en troisième...
- *Oui, voilà.*
- ...t'as un groupe d'amis... les boums d'après-midi... les boums de soirées, mais plus rares...
- *Oui, voilà, c'est ça.*
- ...y a quelques bières, des despés, et toi t'en bois une ou deux maximum...
- *Oui, voilà, mais en fait... ou même trois ou quatre, mais j'étais pas... bourrée.*
- Mais est-ce que... tu avais consciemment la volonté de pas trop boire ou est-ce que c'est... parce que c'était comme ça dans le groupe...
- *Non, c'est j'avais pas envie en fait. J'avais pas l'envie.*
- Tes copines... ou tes copains, de qui t'étais très proche, par exemple ta meilleure amie comment elle réagit par rapport à ça ?
- ...
- Est-ce qu'elle est comme toi...
- *Non, je pense, je pense que c'est moi qui avait pas l'envie, et effectivement y avait d'autres personnes qui buvaient un peu plus que moi, mais... on était pas dans un état vraiment... pitoyable, on va dire. Ils étaient, ils restaient corrects. Ils étaient je pense un petit peu... chauds, mais ça restait correct.*
- Même ceux qui boivent un peu plus ils boivent pas non plus...
- *Non. Non, non. Après, effectivement, je me rappelle que j'avais quand même certaines personnes qui fumaient...*
- Du shit ?
- *Oui, donc c'était autre chose. Donc ça par contre, c'était autre chose. Ils étaient plus dans un autre délire, en fait. Ça a rien à voir avec l'alcool.*
- Autre chose, c'est-à-dire...
- *Bah c'est plus de l'ivresse, du coup, c'est plus un délire... pff, je peux pas expliquer...*
- T'as déjà essayé de fumer ?
- *Oui.*

- Et... t'as fumé à un moment régulièrement, ou tu fumes encore... ?
- *...J'ai... fumé régulièrement... quand j'ai vécu à Bordeaux avec mon ex, où... ses amis étaient vraiment, on va dire, à fond là-dedans. Donc à chaque soirée qu'on faisait, ils venaient. Et... du coup, bah... je fu, enfin, y a fumer et fumer, moi je fumais une et ça me suffisait. Et encore, je fumais pas tout parce que... ça me suffisait largement, trois-quatre taffes ça me suffisait. Mais...*
- Et en troisième là sur les soirées...
- *Ah moi je fumais pas à ce moment-là.*
- Toi tu fumais pas.
- *Oui.*
- Mais y avait un peu de cannabis dans ces soirées-là.
- *Oui. Mais moi je fumais pas.*
- Et tu disais que ça mettait les gens dans des délires différents, et du coup ça faisait des groupes qui n'étaient pas trop entre eux ou... ?
- *Non, non, non, si on était tous regroupés mais... mais t'en avais qui fumait, d'autres non, tout simplement. Mais on était, on restait quand même... Après, effectivement ils... nous tentaient de fumer pour essayer, mais bon ils étaient pas... Je pense que j'étais tombée sur des bons amis où ils étaient pas là à insister, enfin j'avais un bon groupe. Je... enfin je trouve.*
- C'est pas là que tu essayes la première fois...
- *Non, c'est au moment du lycée... c'est au moment du lycée.*
- Donc l'évolution... comment est-ce que tu dirais l'évolution à la fois sur tes groupes d'amis et ta façon de faire la fête... ou de te divertir avec eux, ça évolue... quand tu passes en seconde... ?
- *Ah bah c'est, ouais, quand j'arrive au lycée, j'ai plus les mêmes amis du coup, donc tout le monde part chacun de leur côté.*
- T'as 16-17 ans... ?
- *Donc là j'ai, oui 16-17 ans.*
- T'as jamais redoublé ?
- *Ah bah, si mon CP, mon CP.*
- Oui parce que tu disais 15 ans en quatrième...
- *Oui, oui bah 14... ah bah... bah c'est peut-être cinquième, 15 ans... bah non, 15 ans c'est troisième...*

- Quatrième, c'est ça ?
- *Quatrième-troisième. Ouais à 16 ans je pense qu'on arrive au lycée.*
- Donc 16 ans...
- *Ouais, donc 16-17 ans, plus vers les 17 ans je dirais, où... les soirées n'étaient plus les mêmes.*
- Donc là tu changes vraiment de groupe d'amis ou... ?
- *Ah oui, oui, parce que c'est... bah des nouvelles personnes... des nouvelles têtes en fait.*
- Tu ne vois plus tes anciens potes ?
- *Rarement. C'est plus par texto. On s'est perdu de vue parce que c'était vraiment... moi j'étais à Fougères, y en a qui étaient à Rennes, donc c'était plus pareil. C'était vraiment plus pareil. D'ailleurs, c'est entre guillemets ça qui a cassé notre... enfin, pas cassé notre amitié, mais qui nous a perdu de vue avec ma meilleure amie.*
- Ah ouais.
- *Le lycée, ouais.*
- Ta meilleure amie depuis le collège...
- *Bah, même pas depuis la maternelle, de la maternelle jusqu'au collège on a toujours été ensemble, et c'est à partir du lycée où on s'est quitté de vue et ça a un peu cassé notre... notre vie, parce que chacun faisait sa vie de son côté, elle était à Rennes, moi à Fougères, donc...*
- T'es au lycée à Fougères...
- *Oui.*
- ...et là... tu te fais de nouveaux amis...
- *Oui, voilà.*
- ...tu côtoies ceux de ta classe...
- *Oui. Et du coup, on... a fait quelques soirées ensemble où c'était pas le même... ça avait rien à voir, c'était plus le même délire, on va dire, on allait plus aux alcools forts, donc whisky, vodka... et puis on... y en a beaucoup qui fumaient, bah, de la drogue... Je crois que c'est, que c'est dans les moments-là que j'ai essayé [elle souligne ce mot], je dis bien essayé, mais ça m'avait pas du tout...*
- En seconde ?
- *Je dirais, oui en seconde, bah, oui, ouais, vers la seconde... seconde-première, je peux pas vous dire... c'était les deux ans en tout cas de... à Fougères où, où l'alcool était plus pareil, et j'avais essayé mais ça m'avait pas plu.*

- Et du coup cette soirées-là, qu'est-ce qu'elles ont de différents des soirées d'avant... ?
- *Bah du coup... plus d'alcools fortes... Les soirées sont plus... comment dire... on va dire que les soirées d'avant étaient plus sages que... au moment du lycée, dans le sens où... on fait plus de bêtises entre nous, dans le sens où... on joue à des jeux... on... par exemple, je sais pas...*
- Au lycée ?
- *Oui, au lycée. C'est plus pareil, donc l'alcool...*
- Des jeux... ?
- *Bah des jeux, enfin, bon bah, vous allez rigoler mais le jeu de la bouteille, ce genre de choses.* [Elle sourit]
- C'est comment le jeu de la bouteille ?
- *Bah... en gros y a une bouteille et... y a des garçons et des filles, et faut faire des gages, ou sinon gage vérité... enfin...*
- Action-vérité.
- *Voilà, voilà, ce genre de choses...*
- Et la punition c'est de l'alcool ?
- *Ah non, non, non, c'est... Non l'alcool c'est en accompagnement.*
- C'est pas des jeux à boire.
- *Non, non, non, l'alcool c'est plus en accompagnement. Mais bon, je veux dire, au collège je faisais pas ce genre de jeu, enfin... Et puis... je sais plus ce qu'il y avait d'autres...*
- Et sinon, vous faisiez quoi d'autres dans les soirées ?
- *En fait, on dansait, on discutait, on dansait, mais... c... enfin, les jeux, j'ai pas le souvenir qu'on faisait vraiment des jeux donc...*
- ... Donc là c'est des jeux, au lycée, plutôt autour des relations filles-garçons...
- *Oui, voilà. On se cherche...* [elle rit légèrement]
- ...danser, discuter... rire un peu, se charrier... ?
- *Oui, oui.*
- ... Et donc dans ces soirées-là, y a de la drague...
- *Oui, bah oui* [elle sourit], *forcément, enfin. En géné, enfin, c'est pas en général, mais... ça arrivait que... dans, dans le groupe ou... quand des personnes étaient un peu trop bourrées, elles finissaient ensemble, enfin, dans le sens où ils s'em, ils s'embrassait, et tout, en général ça allait pas trop loin, je pense pas, mais... mais en général...*

- L'alcool jouait dessus tu veux dire...
- *Je pense, oui. Bah ça facilitait pour certaines personnes, je pense.*
- ... Et toi, comment est-ce que tu consommes dans ces soirées-là... ?
- *Bah...*
- ...tu vas expérimenter comme ça une fois le cannabis mais ça te plaît pas vraiment...
- *Non, non c'était plus l'alcool du coup qui me plaisait. C'est plus l'alcool qui m'intéressait.*
- Toi aussi tu bois l'alcool fort maintenant...
- *Oui.*
- ...est-ce que tu augmentes en quantité... ?
- *...Bah, je pense que oui, parce que... y a eu quand même des soirées où je... je me rappelle avoir... été bourrée quand même pas mal de fois. Donc je dirais que oui, ça a augmenté, en fait... ma consommation, en fait. Et... effectivement, oui, c'était des alcools fortes, donc... je pense qu'on a envie de... de chercher, et puis c'est devant les amis donc on veut pas faire... comment dire... on veut pas faire croire qu'on sait pas boire... vous voyez ce que je veux dire ?*
- *Oui.*
- *Donc devant les amis, on se force un peu à aller boire un verre... Donc du coup, on le fait, on boit un deuxième, un troisième, et après on se rend plus compte, on en boit, on en boit, parce qu'on se rend plus compte que... on est bourré, en fait. Donc... je suis passé plusieurs fois là-dessus, à faire des soirées où... à boire-boire, à plus me rendre compte que... que j'étais, que j'étais bourrée sans, sans me rendre compte. Je buvais sans m'en rendre compte.*
- Plusieurs soirées d'affilée...
- *Ah non, non, c'était... un soir par-ci par-là, c'était pas tous les week-ends.*
- Mais est-ce que ça fait plusieurs soirées passées à la suite où tu te dis je bois, enfin, pas forcé...
- *Ah... que...*
- À chaque fois que tu faisais une soirée, c'était peut-être pas tous les week-ends, c'était peut-être tous les mois...
- *Ah oui, c'était... une fois ou deux par mois.*
- ...t'avais cette consommation-là à chaque fois ou c'était seulement...

- *Bah en fait, ça dépendait de... pas de mon humeur, mais... y a, y a, je pense que, moi je sais qu'il y a des soirs où j'ai pas envie de boire. Enfin... je veux dire, même encore aujourd'hui, y a des soirs j'ai envie de boire juste... un verre de soda, ou voilà, et j'ai pas envie de boire une goutte d'alcool. J'ai... des fois je me force à boire un verre pour trinquer, mais des fois je bois une gorgée et mon verre il va rester, tout au long du repas. Je parle aujourd'hui. Et avant c'était un peu ça, y avait des jours où j'avais envie de boire, faire la fête, et... limite je pense que j'avais envie d'être... bourrée. Mais je pense, au fond de moi, maintenant au jour d'aujourd'hui, je me dis que c'était peut-être pour oublier un peu ma vie... que j'avais...*
- *À la maison...*
- *Voilà. Envie d'oublier, de m'évader... d'être libre, je sais pas si vous voyez ce que je veux dire, mais... ouais, d'oublier mes ennuis et puis... et puis me dire « bah j'ai envie de profiter »... je veux dire « chacun son tour »... je sais pas.*
- *Donc tu... tu bois dans ces soirées-là de façon générale, mais pas tout le temps...*
- *Ah non, non, une fois ou deux par mois, et encore, je dirais.*
- *Non je veux dire des fois tu pourras boire beaucoup et des fois moins...*
- *Ah oui, oui, c'est ça, c'est pas régulier. Ah non, non, ça dépend.*
- *Et tu te dis à la fois y a le côté on fait comme les autres...*
- *Ah bah ça, ça au début je le fais, enfin je le faisais c'est parce que on a envie d'être bien devant les amies, on veut pas avoir... la honte ou... ça c'était au début, quand on se connaît pas trop, on veut montrer les choses, enfin voilà, mais ça c'était vraiment qu'au tout début où on, on essaye de se montrer un peu, enfin voilà...*
- *« Au début », en seconde ?*
- *En seconde, oui en seconde, au début des, des premières soirées, on va dire. Pour se renc, pour se rencontrer, on va dire, enfin, mieux se connaître, tout ça. Au début, je pense que c'est comme ça, mais après... après voilà je...*
- *... C'est plus lié à ton humeur...*
- *Oui, c'est plus ça, en fait, ouais.*
- *Mais tu dis « envie de chercher », c'était moins... comment tu dirais ça, aujourd'hui tu mets ça en relation avec ce que tu vivais à la maison en te disant que c'était peut-être pour oublier...*
- *Oui. Bah, je pense, oui, au fond de moi, je pense qu'il y a, y a une part de responsabilité par rapport, par rapport à mes soirées où j'avais vraiment envie de boire... à un point*

où... j'étais en ivresse, quoi. Je pense que c'est dû à... à ma vie... de famille, je pense. Avoir envie d'oublier, d'être libre... de plus penser à mes problèmes... Je pense, je pense que c'est lié.

- C'est pas simplement juste pour le plaisir...
- *Non...*
...en te disant c'est agréable...
- *Si, y avait des fois où, si, effectivement, j'avoue que y a des moments où c'était agréable... d'avoir ce côté... où on se sent bien... on fait des choses mais on se dit c'est pas grave c'est sur le coup, tout le monde est comme ça, on va oub, enfin, soit oublier ou justement pas oublier et ça c'est moins bien le lendemain. Mais si, oui, je le nie pas c'était... des fois c'était bien d'avoir ce côté-là un peu... être sur les nuages on va dire.*
- ... Parce que là, oui, t'as 16-17 ans donc t'es vraiment dans la période...
- *Où je, j'essaye.* [Elle sourit]
- ...et où, bah avec ton frère, tu te rends compte de...
- *Je pense que oui, effectivement...*
- ...tu formalises le problème avec ton père d'une autre manière...
- *Je pense oui que c'est lié. Je pense. Au fond de moi, je pense... c... c... Bah, le jour d'aujourd'hui je pense que c'est lié, avant je vous aurais pas dit c'est lié à mon, à mes problèmes.*
- Mais sur le moment, tu penses pas que c'est lié.
- *Non, je pense pas, non, je pense... Sur le coup, je pense que... pour moi c'était pas lié, et avec du recul, là maintenant aujourd'hui, je pense que, au fond de moi, sans m'en rendre compte, c'était lié à mes problèmes... de famille, je pense, oui.*
- ... Et... est-ce que... tes consommations excessives lors de certaines soirées, elles te posent des problèmes ou elles... elles posent des problèmes à un moment... ou est-ce que tu regrettes des choses, ou est-ce que finalement non, ça se passe dans le contexte de la soirée... ?
- *...Bah, écoutez j'ai pas de souvenir où... enfin, je pense que si j'ai dû... dire ou faire des choses que j'ai regrettées après le lendemain, je pense. Mais... là je vous avoue je m'en rappelle pas.* [Elle sourit]
- Y a rien particulier dont te souviennes...
- *Non, je pense...*
- ...qui t'es marqué...

- [Elle cherche] ... *Si, enfin c... j'avais embrassé un garçon... mais le problème c'est qu'il était avec quelqu'un d'autre, donc forcément... le lendemain, eh ben on a envie d'oublier.* [Elle sourit] *Mais sur le coup, j'avoue que... ça c'est une honte, ça par exemple.*
- Ça c'est une honte, pour toi ?
- *Oui. Je voudrais pas qu'on me le fasse.*
- Parce que tu savais qu'il était...
- *Bah... oui, mais... Le problème c'est que quand on est bourré, on est conscient sans être conscient de ce qu'on fait. Enfin, on est conscient de ce qu'on fait, mais... on a l'impression que l'alcool est plus fort que tout et... il nous donne des pulsions de ce qu'on a envie de faire ou... je sais pas comment expliquer, mais... je sais que... y avait des moments où, bah effectivement la soirée-là où j'ai embrassé un garçon... je savais qu'il avait une copine, mais... je l'ai fait quand même. Donc c'est, c'est pas...*
- Si tu n'avais pas bu tu ne l'aurais pas fait ?
- *Ah non, non, non. Non, ça c'est sûr [elle sourit] ça c'est sûr et certain. Donc c'est pour ça, donc, bah d'ailleurs le lendemain, bon bah j'ai pas été bien... parce que je connais cette fille, enfin, je connaissais cette fille donc... le malaise commence à venir, la honte, y a beaucoup de choses donc... Bah à un moment donné, faut... comment dire... il faut... comment dire... c'est quoi le mot... il faut accepter ce qu'on a fait et du coup j'ai été voir la personne tout simplement, je me suis expliquée. Bon bah forcément... c'était plus ma copine après [elle sourit], mais... mais voilà j'ai, je préférais que les choses soient claires. Je suis plutôt quelqu'un moi où... je suis droite... où même si je sais que ça va faire souffrir, ou que ça va me faire souffrir ou que je peux perdre quelqu'un je préfère être claire, nette, dire les choses... vous voyez ce que je veux dire ?*
- Oui.
- *Être franche. Même si ce que j'ai fait c'est pas bien, c'est la honte, mais au moins mon subconscient... va être soulagé de mon fardeau [elle sourit] entre guillemets. Donc... je sais que j'ai fait une boulette, je l'assume, voilà, je paye les conséquences après. Tout simplement. Je suis plutôt... une personne comme ça donc du coup... [elle pense] Mais je pense que mon caractère est lié à ma situation. J'ai remarqué que... y a beaucoup de choses... que je veux ou que je veux pas, enfin... et je crois que c'est entre guillemets grâce à, à ma situation que je suis devenue quelqu'un comme ça.*
- Ta situation ?

- *Bah... la situation de ma famille, j'ai vu des choses... enfin... je pense qu'on a grandi plus vite que... qu'on aurait dû, en fait. Par rapport à tout ce qui s'est passé, tout ce qu'il y a eu... ça nous a fait murir plus vite... que les autres. Et du coup... parce qu'on a dû avoir, entre guillemets, plus de responsabilités, pour ma petite sœur à s'en occuper, mon frère à 16 ans il a dû construire la maison de mon père, à deux, à 15-16 ans, au lieu de... de sortir, voir tes copains, ce genre de choses...*
- *« La maison de ton père », votre maison ?*
- *Oui, notre maison, enfin, la maison de nos parents, du coup. Du coup... moi je m'occupais de ma petite sœur qui avait un an, donc du coup...*
- *Donc c'était même déjà avant tes 16 ans...*
- *Oui.*
- *...que t'assumais ces responsabilités...*
- *Oui. ... Déjà, donc plein de choses comme ça...*
- *C'était déjà avec le sentiment de vouloir soulager ta mère ou la protéger, ou c'était...*
- *Non, non, non, c'était tout simplement aider mon père à construire la maison, et puis du coup aider toute la famille, pour que la maison... se finisse au plus vite. Mais... parce que du coup, comme mon père il est maçon, c'est lui qui construisait la maison, on voulait pas que ça soit... une entreprise, ça aurait coûté trop cher, et puis même dans tous les cas mon père est maçon donc... Donc du coup il a embauché mon frère, à 16 ans... pour le faire. Donc... et mon frère il lui en veut encore aujourd'hui.*
- *Pourquoi ?*
- *Parce qu'il lui a... cassé ça, un peu... son enfance, dans le sens où il aurait aimé sortir, du moins même la, enfin, c'était le soir de la semaine et les week-ends !*
- *Pendant...*
- *Pendant neuf mois ! Je veux dire, ça... Et puis bah du coup... le moral, enfin, tout ça, physiquement, le moral, ça, ça part quand même. Enfin, mon frère, il avait 15-16 ans quand même... enfin... Bon moi, j'étais moins... parce que moi je m'occupais de ma petite sœur, donc ça allait, c'est plus mon frère où il était tous les jours dehors...*
- *Pourquoi tu t'occupais de ta petite sœur ?*
- *Parce que ma mère, du coup, elle était au chantier aussi. Donc... donc du coup, c'est moi qui m'occupais de la petite sœur. ... Ça reste entre [nous] hein ?*
- *Ah bien sûr, oui, oui.*
- *C'est pas dans un journal... ? [Elle rit] On sait jamais.*

- Ne t'inquiète pas c'est complètement anonyme.
- *Ah mais non, parce que même si c'est anonyme, si c'était dans le journal il pourrait s'en rendre compte.* [Elle rit]
- Je vais écrire à ce sujet, mais ce sera pas dans un journal.
- *D'accord.*
- Mais... donc comment est-ce que tu vois après l'évolution... t'es dans ce lycée, seconde, première... un groupe d'amis plutôt stable sur ces deux années-là, en fait...
- *Oui. Oui, oui ça a toujours été les mêmes personnes...*
- ...quelques soirées... oui, c'est quoi les occasions de se réunir, c'est...
- *Bah y avait pas vraiment d'occasions... non, c'était juste on s'est dit bah tiens...y a quelqu'un elle a envie de faire une soirée, elle invite les gens qui elle veut, et puis on dit oui ou non...*
- C'est surtout des gens de ta classe ?
- *Ouais en général c'était plus la classe, oui. Oui, oui.*
- C'est un groupe de combien ?
- *Oh je dirais... une bonne petite quinzaine, une dizaine, une quinzaine, ça dépendait de ceux qui voulaient venir ou pas. Mais... comme je disais y avait des jours où je disais non, parce que... je préférais rester chez moi... avec mes parents.*
- Est-ce qu'à cette époque-là, tu te sens... différente...
- *Je me sens un peu différente dans le sens où... je me donne plus de liberté où je dis... où je me dis... j'ai envie de me lâcher, j'ai envie de sortir quand même... Mais j'ai quand même une restriction. Enfin, je sors plus que... au collège, mais je sors moins que l, les... gens de ma classe. Quand même. Ça reste quand même limité moi. Je sors plus qu'avant, mais [elle souligne ce mot] je sors... je sors pas encore assez par rapport à mes amis, ça c'est sûr.*
- « Pas encore assez », tu veux dire que tu aurais voulu sortir plus toi...
- *Bah... si je voulais j'aurais pu sortir... oui.*
- Mais tu dis « assez » comme s'il y avait une norme...
- *Non, pas une n, enfin, pas vraiment une norme, mais je... compare avec mes amis, où ils sortaient tous les week-ends en fait, et moi j'aurais pas... jamais de la vie que je sorte tous les week-ends. Et puis même je pense que mes parents n'auraient pas aimé que je sorte tous les week-ends, en tous les cas. Une fois de temps en temps, d'accord, mais pas non plus tous les week-ends.*

- Pourquoi, pour des raisons d'éducation... ?
- ...*Ca je ne sais pas.* [Elle rit de façon crispée] *Je ne sais pas, je devrais demander à ma mère...*
- Comment tu le saurais, parce que... ce que j'avais compris c'est que tu restais beaucoup parce que... t'avais le souci de rester avec ta mère ou parce que t'avais des responsabilités...
- *Oui. Oui, oui, mais ça c'est moi qui le pense, mais je...*
- ...ou est-ce que tes parents ils formulaient aussi des interdits...
- *Non pas vraiment, mais... mais je pense que sortir tous les week-ends à un moment donné ça aurait peut-être... ça aurait peut-être chiant parce que même ma mère... à force d'amener à droite et à gauche... c'est chiant... la semaine elle travaille elle a pas forcément envie de tous le temps m'amener le soir me... venir me chercher le lendemain... Surtout que c'est, enfin, nous on habitait, on habitait vers Antrain, c'était en général vers Fougères, enfin, c'est quand même de la route. Donc... non, non... je sortais de temps en temps mais y avait des jours où je voulais pas sortir parce que y a de la route, et puis même... dans tous les cas, selon l'humeur de mon père je me suis dit... peut-être pas y aller. Et sinon... mais même si...*
- Même si tu avais voulu sortir tous les week-ends, tu penses que tes parents t'aurais interdit...
- *Je pense, oui, je pense. Interdit, peut-être pas mais ils en auraient eu marre à un moment, je pense... de tout le temps m'emmener à droite et à gauche.*
- Ah oui, mais t'aurais pu sortir sans demander comme...
- *Oui. Après, si effectivement que j'avais quand même le moyen que quelqu'un m'emmène, là il y aurait peut-être possibilité, je pense, enfin, du côté de ma mère, mon père je pense que ça l'aurait saoulé.*
- Ça l'aurait saoulé...
- *Je pense, ouais.*
- Juste le fait que tu sortes...
- *Oui, parce qu'il est un peu jaloux aussi.*
- Jaloux de... ?
- *Bah de... je sais pas, il... Comme je vous ai dit il faut que tout soit dé... il faut que ça soit le centre du monde. Donc le fait que nous on sorte, lui ben... à la maison, voilà...*

- enfin, ça le, ça le saoulerait je pense. Mais effectivement je peux... pas vraiment vous confirmer parce que ça a jamais été le cas, que je sorte tout le temps...*
- Y avait souvent des choses qui te retenaient à la maison...
 - *Bah... ça me retenait et puis même... je sais pas, je, y avait des moments où je le sentais pas. Je me dis je préfère pas... Même mon frère, dans tous les cas. Je pense que je suis même sortie plus que lui. Je dirais même. [Elle réfléchit] Ouais, je pense. Là-dessus, oui, je pense que je suis plus sortie que lui.*
 - Lui aussi tu penses qu'il se limitait...
 - *Ah oui, je pense, c'est sûr.*
 - Il aurait voulu plus sortir...
 - *Mais il était moins soirée lui par contre. Il... était pas trop soirée. Il aimait pas trop... il aimait de temps en temps, enfin, boire un verre ou... enfin, être en soirée, mais c'était vraiment pas... c'était juste comme ça. Pour voir ces amis. Mais ça s'arrêtait là, par rapport à moi où je dirais même, j'étais plus soirée que lui.*
 - ... Donc parallèlement à tout ça y a aussi les fêtes familiales où tu vois tes cousins...
 - *Oui. Cousins, cousines.*
 - Ça c'est des moments aussi... importants ou... pour toi c'est des occasions de faire la fête ou...
 - *Bah... bah en fait ça dépend parce que des fois on se voyait mais... le dimanche après-midi parce que on se regroupait tous chez papi et mamie. Donc... on était quand même... beaucoup de personnes, en général, parce que du côté de mon père ils étaient sept enfants, donc on a plein de cousins et de cousines. Donc en général dimanche on allait chez le grand-père, la grand-mère, on se regroupait tous. Et ça je... je parle de ça jusqu'au... je dirais vers le collège, parce qu'à partir du lycée ça s'est stoppé parce que chaque... personne a commencé à divorcer chacun de leur côté. Il restait plus que...*
 - Ah oui, les frères et sœurs de ton père...
 - *Oui. Bah... plutôt les sœurs parce qu'il y avait que mon père...*
 - Oui, comme garçon...
 - *...comme garçon. Enfin, il a eu un frère qui est décédé. Enfin, pff, mon père il a eu une vie de... merde si je peux le dire, je dis pas que c'est à cause de tout ça qu'il est devenu comme ça, mais... il a pas une vie facile. Et... et chaque personne ont divorcé chacun son tour, y avait que mes parents qui... depuis... qui, maintenant, qui... étaient restés là. Bah maintenant c'est fini, mais... Et tout le monde, comme je vous dis, les sœurs... ont*

toujours eu un problème, soit l'alcool, soit le mauvais caractère qui a fait que... à un moment donné... tout se cassait la gueule dans la famille. ... Bah mon parrain aussi il avait un problème d'alcool, mais ça bah du coup c'est, c'était le mari de la sœur de mon père. Enfin, ça reste quand même lié, même si c'est pas de la famille, eh ben y a quand même un moyen, enfin... C'est comme si c'était un virus. Ma mère elle pense qu'on est maudit. Enfin, dans la famille Rolland. Que quelqu'un nous en veut parce que... c'est pas possible que dans sept familles, tout le monde ait des problèmes familiaux comme ça. Vous vous rendez pas compte, tous les problèmes que ma famille... Même les autres, mes cousins, cousines, dans leurs couples... toute la famille.

- C'est que du côté paternel ou est-ce que du côté maternel aussi...
- *Bah, côté... paternel. Du côté de mon père, en fait.*
- Oui mais est-ce que du côté de ma mère il y a aussi des problèmes...
- *Ah, ma mère non. Ça n'a rien à voir. Ma mère je dirais que c'est côté... pas bourge, mais... Enfin, déjà ma mère elle a qu'une sœur, et... enfin, non, ouais, ça a rien à voir. Ça n'a rien à voir.*
- D'accord.
- *Non. D'ailleurs... du côté de ma mère, la famille, bah ma grand-mère et... mon grand-père avant, n'étaient pas très consentants...*
- Pour qu'elle se marie...
- *...pour qu'elle se marie avec mon père. Ils ont jamais aimé mon père, hein. ... Je comprends mieux pourquoi. [Elle sourit de façon crispée]*
- ... Et du coup... donc y a tous ces divorces à partir de...
- *Bah... lycée...*
- ...la fin du collège...
- *Ouais la fin du collège.*
- ...donc y a moins de réunions familiales...
- *Ah non, y a plus rien, tout se casse...*
- ...mais t'es toujours en lien avec tes cousins-cousines, comme tu mets dans le questionnaire que c'est des personnes à qui tu peux te confier ça veut dire que t'as toujours des relations...
- *Bah j'avais... beaucoup de relations avec ma cousine où... on avait pas beaucoup d'écart et on a toujours des relations, voilà, c'est ma, c'est ma petite sœur entre guillemets [elle sourit], on est cousines, on est, pour nous le lien est plus fort, et... j'ai*

beaucoup de lien avec elle, avec d'autres cousins, mais moins je dirais parce que... c'est ma cousine, on est des filles [elle souligne ce mot], enfin, le lien il est plus fort, on a plus fait des soirées, avec elle, et du coup avec notre meilleure amie, parce qu'on est trois [elle rit légèrement], et c'est avec, c'est toutes les trois qu'on a fait... des soirées un peu... un peu trop folie [elle rit légèrement]...

- Avec ta meilleure amie du collège ou... ?
- *Non, non, non, rien à voir. Une autre.*
- Une autre meilleure amie ?
- *Oui, oui, oui. Voilà. Bah c'est... c'est un peu compliqué, j'ai deux meilleures amies, ma meilleure amie où c'était vraiment maternelle jusqu'au... bah collègue...*
- Elle, tu la vois moins...
- *Voilà. ..et ma meilleure amie où c'est toujours ma meilleure amie actuelle, c, c'est à partir de, elle, elle m'a fait rencontrer en fait ma cousine en fait à partir du moment... je dirais... bah... au moment du collège. Ouais, c'est au moment du collège, quand même. Et c'est...*
- C'est le moment où ta cousine te fait rencontrer cette fille-là ?
- *Oui.*
- Et elle s'appelle comment ?
- *Wendy. Et du coup... c'est marrant parce que du coup mon frère est sorti avec cette fille, Wendy, enfin c'était un lien [elle sourit], on était un peu... comme de la même famille...*
- Donc c'est une copine de ta cousine, à la base...
- *Oui, à la base c'est... c'est le côté de ma cousine en fait.*
- T'as cousine elle est plus jeune que toi...
- *Bah de deux semaines...*
- Ah ouais vous avez le même âge, quoi.
- *Oui.*
- Et Wendy elle a...
- *Wendy, elle a deux ans de plus.*
- D'accord. Donc elle est un peu plus âgée que vous deux...
- *Oui. Enfin, l'âge de mon frère donc un an et demi à peu près...*
- Ta cousine, du coup t'es dans la même classe qu'elle ou...
- *Ah non, ma cousine, ça n'a rien à voir, elle est vraiment à part. On n'était, on a jamais été... à la même école. Non, non, jamais. Mais on se voyait... depuis toutes petites,*

que je vous dis, on se regroupait tous, donc... on se voyait tous les week-ends, en fait. Même des fois... le soir de la semaine. Parce qu'on habitait pas trop loin de, des grands-parents, et... comme ma cousine, en fait, enfin, ses parents avaient la... habitaient... vraiment à côté de chez mes grands-parents, c'était une grande maison où y avait ma tante et mon parrain, et mes grands-parents en fait, donc...

- Parce que ta cousine, c'est la fille de ton parrain, quoi.
- *Oui, voilà, oui c'est ça.* [Elle rit] *Oui ça devient compliqué...*
- Non mais parce que je t'ai entendu parler de ton parrain...
- *Oui, ils sont séparés maintenant.*
- Ton parrain, c'était pas n'importe qui... c'était le mari de la sœur de ton père, c'est ça...
- *Oui, c'est ça, le mari de la sœur de mon père.*
- Et il avait aussi des problèmes d'alcool...
- *Et qui avait des problèmes d'alcool, oui. Et puis... apparemment, il tapait aussi. J'ai appris ça y a pas longtemps, mais...*
- Et donc... ta cousine... Wendy et toi...
- *On faisait souvent des soirées.*
- À trois ou...
- *Oui, toutes les trois. On se regroupait...*
- Elles sont pas présentes dans les bouds du collège ou les fêtes que tu fais avec ta classe au lycée...
- *Non. Non, non, ça n'a rien à voir. C'est vraiment des soirées à part* [elle souligne ces deux mots].
- À partir de quel moment, des quels âges, de quelles classes, vous faites ces soirées ?
- *...Je dirais lycée quand même.*
- Lycée.
- *Ouais lycée. Parce que quand on se voyait c'était pas vraiment des... enfin, quoique... lycée... enfin, je sais plus, je pense qu'il y a un peu le collège mais vers la quatrième-troisième, vers la fin, mais c'était pas vraiment des soirées, c'était plus des après-midis où on sortait en ville, et on s'achetait souvent... des despés, qu'on buvaient comme ça, avec un macdo, enfin, vous voyez... c'était l'après-midi, c'était pas vraiment des soirées. Mais c'est plus vers 16-17 ans...*
- Y avait quand même l'idée d'acheter une despé, quoi.
- *Oui. Pour le délire.*

- Pour le délire.
- *Ouais, voilà, c'était juste pour ça.*
- Donc quand même l'idée d'être un peu joyeuses...
- *Ouais, peut-être. Ouais, peut-être. Je sais pas... je sais pas, je... je me rappelle pas... pourquoi on voulait acheter de l'alcool mais... je s, je sais que y a eu des moments, une après-midi où on voulait... s'acheter une despé, et puis... faire les grandes, je pense, enfin, se faire son intéressante, à mon avis.*
- Et du coup, ta cousine et Wendy, elles ont... expérimenté l'alcool à peu près dans les mêmes moments que toi ou est-ce qu'il y en a qui ont...
- *Bah, Wendy... elle a ex...*
- Elle a deux ans de plus.
- *Voilà, elle a expérimenté un peu avant nous, hein. Mais... ma cousine... je... dans mon souv, je pense pas, je pense que ça a été un peu comme moi en fait. Ça a été dans les mêmes moments à mon avis. Je pense, oui.*
- Et donc à partir du lycée vous faites des soirées à trois...
- *Oui.*
- Et alors c'est quoi vos soirées, comment ça se passe ?
- *Bah, les soirées, c'est assez... C, ça reste correct, on fait des bonnes soirées...*
- On fait une sortie...
- *Oui, on...*
- ...on se retrouve chez...
- *Les deux, on se voyait en général le week-end, en fait, on allait soit chez, chez Wendy, soit chez ma cousine... En général, je me rends compte qu'on allait jamais chez moi. ... Donc... pff je pense que je voulais pas qu'il y ait de problèmes, donc... c'est peut-être pour ça. Mais... donc en général, oui ça allait plus, plus chez ma cousine, parce que c... c'était à mi-chemin entre chez Wendy et chez moi, donc c'était plus simple. Et... on faisait des soirées, donc... c'était en week-end donc... en général on faisait une petite soirée donc c'était devant l'ordinateur, on tchatait...*
- Vous vous retrouviez dès le vendredi soir ?
- *Oui, oui, le vendredi soir, ou samedi matin, mais en tous les cas jusqu'au dimanche. Et on... ça dépendait en fait des soirs, y avait des soirs où... on était devant la télé... à regarder les films Bollywood, nous on aime bien les films hindous [elle sourit]...*
- Ah ouais ?

- *Ouais [elle sourit] donc on regardait ça... et... du coup, on... mangeait des gâteaux-apéros, mais y avait pas de bouteille ni quoi que ce soit, on... grignotait, comme il y avait des soirs, on tchatait... à l'ordi, ou sinon, y avait certains soirs où on buvait, on se ramenait une petite bouteille de despé ou des smirnof, je sais pas si vous connaissez ?*
- *Ouais...*
- *...voilà, ça restait là-dessus. Où un jour, où là par contre on avait envie de vraiment faire la fête, je sais pas pourquoi, où on a fait très fort, et c'est là que je vais vous dire, que ça a été le moment le plus... où j'ai failli faire un coma éthylique, d'ailleurs ma meilleure amie aussi, c'est... un week-end où on a décidé de s'acheter plein de bouteilles. Alors on avait une dizaine... facile de bouteilles, on avait mis ça dans une caisse.*
- *Bouteilles de bières ?*
- *Oh non, non, non, de, toute sorte de bouteilles. Toute sorte de bouteilles, vodka... whisky... y avait... [elle cherche] ah, c'est quoi comme alcool ? que je peux plus même boire en fait, dans le punch y a...*
- *Du rhum.*
- *Du rhum, voilà, c'est du rhum. Je peux plus en boire maintenant, c'est depuis ce jour-là, que je peux plus en boire, même le sentir.*
- *Vous avez acheté une dizaine de bouteilles d'alcools forts...*
- *Oui voilà. Enfin, une dizaine de bouteilles, aussi le jus d'orange...*
- *D'accord.*
- *Voilà mais... je dirais qu'il y en avait au moins...*
- *Au moins trois...*
- *Ah non, cinq-six, cinq-six bouteilles où on s'est dit, on se les boira tout le week-end, on, on finit tout ça...*
- *Alors ça vient d'où cette idée ?*
- *Je sais pas, c'était une idée comme ça, je...*
- *Vous en avez parlé avant...*
- *Ah oui, oui, au téléphone, oui, oui, on s'est dit, ce week-end on a décidé de se déchirer la gueule, on a envie de s'amuser...*
- *Ça s'est décidé... un mois avant, quinze jours avant, la semaine d'avant... ?*
- *...*
- *Tu te rappelles pas...*

- *Ah bah non, non, non, là...*
- *C'était l'année de ta seconde où de ta première ?*
- *... Vous m'en demandez trop. [elle rit]*
- *Je sais pas, est-ce qu'il y avait un...*
- *Non, je pense que j'avais, oui, non, je pense que c'est au lycée, dans les âges de... ouais, non je pense que j'avais sei... j'avais mon appareil dentaire... [elle rit]*
- *Est-ce qu'il y a un évènement qui te permet de resituer ça... ?*
- *L'appareil dentaire... [Elle cherche] J'étais, c'était au moment où j'étais en... BEP comptabilité donc c'est à Fougères...*
- *Donc c'était après ta sec...*
- *Non mais c'était au moment où je faisais des fois des soirées... avec mes amis... enfin...*
- *Mais le BEP c'est après, c'est après ta première ?*
- *Ah non, le BEP, c'est... on met deux années... ma seconde et ma première.*
- *C'était sur ces deux années-là ?*
- *Ah oui, oui.*
- *D'accord.*
- *Donc... bah 16-17 ans, je sais pas.*
- *D'accord.*
- *Et du coup... du coup, la soirée, on a décidé, du coup, de boire toutes les bouteilles...*
- *Vous en avez parlé avant...*
- *Oui, on en a parlé avant.*
- *...ce week-end on va boire...*
- *Oui, c'est ça.*
- *...c'était un truc nouveau ou vous aviez...*
- *Non, non, non, on avait jamais fait, on voulait se tester, je pense, on avait envie de s'éclater de rigoler. Après, on s'est dit on avait tout le week-end pour nous donc...*
- *Est-ce qu'il y en a une qui était plus partante que les autres ou... ?*
- *Non, on était toutes les trois partantes. [Elle rit] Et... et du coup, le premier soir ça s'est bien passé...*
- *Donc chez ta cousine.*
- *Chez ma cousine, du coup.*
- *Et les parents sont là ?*

- *Oui. Oui, oui, ils sont là, mais ils partent se coucher et nous en fait...*
- Et ils voient les bouteilles ?
- *Non. Ah non, c'est ça, j'ai pas fini l'histoire ! [Elle rit] C'est parti loin. Non... du coup... on... on est tranquille avec eux, après ils décident de se coucher, ils savent très bien que nous on est soit devant la télé, soit devant l'ordi, enfin voilà. À ce moment ils partent se coucher, on commence à descendre la caisse où y a toutes les bouteilles. On commence à boire, à fumer...*
- Du... du cannabis ?
- *Oui.*
- Qui est-ce qui...
- *Enfin, c'était de la beuh.*
- De la beuh ouais.
- *C'est pas pareil le cannabis et la beuh ?*
- Si le cannabis c'est la plante en général...
- *Oui, voilà...*
- Et après c'est soit sous la forme de shit ou de beuh...
- *Oui, c'est ça. D'accord.*
- Le shit c'est la résine et la beuh c'est les feuilles et les fleurs...
- *Bah, c'était de la beuh.*
- De la beuh, de l'herbe.
- *Bah... non... c'est les bouts que... on crame...*
- Ah alors c'est du shit.
- *Ah c'est du shit ?*
- Ouais.
- *Ah bah... [elle sourit] comme quoi je suis pas une grande fumeuse, hein. Mais... donc du coup...*
- Et qui est-ce qui avait ramené ça ?
- *...Je crois que c'est ma cousine, je veux pas être...*
- Mais qui fumait...
- *Non, c'était comme ça.*
- Mais qui fumait plus régulièrement que toi...
- *Oui, je pense, oui. Enfin, elle se, elle, elle se... elle se testait je pense. C'était vraiment, parce que là elle est contre ça, c'est... une période je pense où on a envie d'essayer, de*

tester... donc là, ça a été le cas, et... du coup... Donc du coup, on a bu, on a fumé, et puis ça commençait à dégénérer dans le sens où... on a commencé à faire les folles. Donc on... on voyait qu'on faisait un peu trop de bruit donc on a voulu... donc on a décidé de descendre dans le garage. On se rendait compte qu'on faisait un peu trop de bruit encore, donc on a décidé d'aller dehors, d'aller dans une caravane là qu'ils avaient. Et du coup, on a pas réussi à l'atteindre, entre temps du coup on... on a eu le délire, je sais pas, le gros délire, où on... on rigolait... je sais pas c'était bizarre. Moi j'ai commencé à vomir. Et je me sentais pas bien parce que, comme je vous dis, j'ai l'appareil dentaire... [elle sourit] et je...

- Gros délire, c'est-à-dire qu'à un moment vous maîtrisiez plus, ça partait dans tous les sens...
- *Oui, on se maîtrisait plus, mais on rigolait, mais on... c'était vraiment, oui, dans la rigolade. Mais du coup, j, du coup... j'ai dû vomir parce que ça n'allait plus. J'ai failli m'étouffer. [Elle rit légèrement]*
- Avec...
- *Bah à cause de l'appareil dentaire. C'est, ça... et je crois que c'est grâce à ça que je me suis sentie super bien [elle souligne ces deux mots], je... ça m'a cassée en fait. Le fait que j'ai vomi que j'ai failli m'étouffer, ça m'a... direct remis... enfin, j, j'en avais encore mais ça m'a calmée direct, je me suis sentie... vraiment bizarre. Et là, ma cousine me dit « bon, maintenant », mais elle était vraiment bourrée, me dit « bon maintenant t'arrête » et tout, « mais non, mais ça va mieux maintenant » et tout, et là elle me fait une grosse claque ! en disant « bon tu te tais maintenant, tu te calmes et tout », et là je fais [elle mime le geste d'une claque vers sa cousine] bam ! « mais je suis calmée », et là c'était le gros délire et tout [elle rit] oh là là. Et là, plus loin... donc elle est partie, donc je me rappelle plus où elle était, parce que là j'ai eu un... elle est partie mais je sais pas comment elle a fait, et là par contre je vois ma meilleure amie par terre, mais... « oooooohhhh », comme ça [elle mime quelqu'un en train d'agoniser] « Oh ! », je fais. Et là, je prends Wendy, je fais « Wendy, Wendy », je tape [elle mime le geste d'une petite tape sur la joue pour réveiller] elle fait « oooooohhhh », je vais pour la porter, j'arrive pas. Je pense que j'avais quand même un coup parce que... j'ai pris ses cheveux, elle avait une queue de cheval, j'ai pris ses cheveux [elle rit], j'ai... [elle rit] je l'ai secoué dans tous les sens... je lui ai arraché les cheveux. [Elle rit] Mais quand je vous dis que*

je lui ai arraché les cheveux, je lui en ai arraché ! Impossible à soulever, j'ai dû appeler ma tante. J'ai été conscient que là, on était dans l'urgence... d'appeler ma tante.

- *Parce que Wendy, elle te semblait pas bien...*
- *Ah non, bah elle était allongée... enfin voilà, elle... elle avait la flemme de remonter, je dis « faut qu'on remonte là ça y est c'est fini, on arrête », et je voyais que ça n'allait pas. Alors du coup, j'ai décidé, bah je suis monté à la maison, j'ai frappé à la porte de la chambre [elle sourit] oh ! j'étais en stress ! j'ai dit « bon bah Martine on... on a... on a beaucoup bu, et là ça va pas trop, Wendy elle est dehors par terre et j'arrive pas... ». Elle m'a fait des gros yeux [elle rit] aahhhhh, j'ai cru... j'ai cru qu'elle allait me tuer. Donc du coup, on... on est descendu, on l'a porté, Wendy, on l'a ramené en haut dans le lit, et là, quand on monte dans la chambre, y avait ma cousine qui était déjà dans le lit [elle rit légèrement], mais elle avait du sang, enfin, elle... elle avait saigné du nez. En fait, elle était tombée dans les escaliers, je pense, donc... ooooohhhhh ! ... On avait plein de terre partout, le lendemain matin... enfin...*
- *Du coup, ça a été assez rapide puisque vous avez attendu que les parents se couchent...*
- *Oui, voilà.*
- *...et là vous avez bu assez rapidement ou... y a eu combien de temps entre le moment où vous avez commencé à boire et le moment où vous avez été malade ?*
- *Oh, je pense que non, je pense que, je dirais, je peux pas vraiment vous dire, mais je pense qu'il y a eu deux heures quand même de... deux ou trois heures, quand même.*
- *Oui, vous aviez eu le temps de bien boire, quoi...*
- *Oui. Oui, oui, on a eu le temps de... [mon téléphone sonne, je l'éteins, elle reprend] Oui, non, effectivement on a eu le temps de bien boire... voilà. Et quand j'ai ramené, du coup, ma meilleure amie, enfin avec ma tante, elle m'a dit « mais qu'est-ce que vous avez bu » et tout, je lui ai dit bah ce qu'on a bu, elle m'a dit « mais vous avez d'autres bouteilles ? », oh ! je lui dis « bah dans l'armoire », elle ouvre l'armoire, elle voit la caisse remplie de bouteilles, elle me dit « mais vous comptiez pas boire ça tout le week-end ?! », « bah... si », « oh ! », oh là là là là [elle sourit], elle me dit « on va en reparler demain », « là tu te couches, mais demain... ça va pas le faire », je lui dis « d'accord... au revoir tata »... On s'est couché, mais direct... enfin... je veux dire, ma cousine dormait déjà... bah Wendy limite aussi, moi je me couche. Le lendemain matin, on se réveille, mais bizarre hein, on se réveille toutes les trois en même temps [elle souligne ces trois mots], mais en même temps, on se regarde, y a plein de terre partout, enfin*

dans le lit, mais c'est un désastre, ma cousine plein... du sang partout... du sang séché, enfin... oh là là... Et du coup, je leur explique ce qui s'est passé... [elle rit] on n'a pas voulu descendre... des escaliers... Mon parrain, bah il rigolait, le même délire que mon père, il a rigolé, il a, pff... il nous a jamais gueulé dessus. Et bah... effectivement, ma tante... nous a... nous a engueulé, nous a expliqué que c'est pas bien, enfin, le topo... et on a été privées de sortie. Mais...

- Pour le reste du week-end ?
- *Pour le reste du week-end. Mais on a pas obéi. [Elle rit légèrement] Parce que du coup, on est sorti le soir même... on a décidé de sortir... manger un kebab en ville, le problème c'est que de chez eux à en ville, y a quand même de la route. Mais on allait à pieds, parce que forcément on avait pas le permis. Dans le noir:*
- Pourquoi vous décidez de pas respecter l'interdit... ?
- *Parce qu'on avait envie de sortir, en fait, on était toute la journée à la maison... on avait envie de manger... un kebab, enfin... je sais pas. Donc on est sorti et... à ce moment-là... ma tante nous appelle en disant « vous êtes où ? », « on est en ville... »*
- Appelle sur un de vos téléphones ?
- *Oui. « On est en ville... », « ah ! vous revenez tout de suite ! », « d'accord... on arrive », là c'était fini pour nous ! [Elle rit] Je sais pas pourquoi, là c'était vraiment le week-end où on a... où ça a dégénéré. C'était le pire. Et du coup, bah...*
- Mais dans les soirées que tu faisais avec tes amis du lycée t'avais jamais...
- *J'ai jamais fait ça, non. Oh non, non, non.*
- Tu buvais beaucoup, tu pouvais oublier que tu buvais, mais t'arrivais jamais dans des états comme ça...
- *Ah, non, non, non, c'est, je vous dis, c'est la... c'est la première fois que j'ai fait une soirée comme ça et la dernière fois où... que j'ai fait une soirée comme ça. Ah non, non, non, c'était ma pire [elle souligne ce mot] soirée celle-ci. Ah ouais, j'étais vraiment... ça m'a dégoutée pendant plusieurs temps, je vous le dis, hein.*
- Et après, les jours qui suivent, enfin, les temps qui suivent, vous en avez reparlé j'imagine...
- *Oh bah oui... Effectivement, on en rigolait, hein. Après... quand c, sur le coup moi je rigolais pas parce que je m'en prenais plein la gueule, et puis bon... c'est pas marrant, et puis on est pas bien... enfin... Mais après, bien sûr, on rigole, même encore aujourd'hui on en reparl, on en reparlerait, on en rigolerait, hein c'était quand même...*

les moments forts où, enfin, je veux dire où... ma cousine elle me tape alors que je suis bien, et du coup je la retape, enfin, ces petits moments-là où... malheureusement... j, j'arrache les cheveux de ma meilleure amie, enfin... au jour d'aujourd'hui, on en rigole maintenant...

- Cette soirée-là, tu me la racontes aujourd'hui, mais ça t'arrive de la raconter à tes amis...
- *Ah non, non, non. On... j'en parle avec... avec ma cousine et ma meilleure amie, mais ça s'arrête là. Je... non, je vais pas m'amuser à parler...*
- T'en a parlé à ton frère...
- *...Non, je crois pas parce que... à ce moment-là ils étaient en conflit avec Wendy et mon cop [lapsus], et mon frère. Enfin...*
- Ah oui, parce qu'ils étaient sorti ensemble...
- *Ils sont sortis deux ou trois fois ensemble, c'est très compliqué [elle sourit], c'est une autre histoire...*
- D'accord.
- *Mais... non je parlais pas... à mon frère, quand y avait...*
- T'en parlais à des copines du lycée...
- *Oh non. Non ça les regarde pas. C'est un truc entre nous trois.*
- C'est pas quelque chose dont tu as envie de te vanter spécialement...
- *Non. Non, c'est pas que j'ai pas envie de m'en vanter, mais c'est notre truc à nous. C'est notre... pas notre secret, mais... c'est notre, c'est... c'est nos histoires à nous. Ça regarde pers, enfin, ça regarde personne... je vous le dis à vous parce que vous êtes professionnel, parce que voilà, mais... mais ça, ça reste là. Si on en reparle c'est ensemble et... à personne d'autre.*
- Tu dirais que ça a renforcé le lien entre vous ?
- *... Non, on était déjà... on avait déjà un lien fort avant. Depuis tout jeune, hein. C'est pas ça qui a fait que... Non, non, non, non.*
- C'est juste une manifestation de...
- *C'est juste une histoire en plus [elle souligne ces deux mots]... de notre vie...*
- Et qui du coup est très liée à l'alcool...
- *Bah...*
- Parce qu'il y a cette envie de...
- *Là, je pense que c'était un test, c'était un jeu, je... je pense. On avait envie de jouer et... on a perdu. [elle sourit] Mais bon, on a essayé, hein...*

- Vous avez perdu, ça veut dire quoi ?
- *Bah on a perdu, on a passé une mauvaise soirée, c, c'est parti quand même... ç, ça aurait pu aller loin quand même...*
- Et donc y avait l'idée que ça aurait pu se passer différemment...
- *Non, on... non... bah... on imaginait pas que ça se passerait comme ça. En, en aucun cas...*
- Vous imaginiez quoi ?
- *Bah, qu'on boirait, qu'on rigolerait et... que ça s'arrêterait là. On pensait pas que... ç, ça aurait dégénéré, que... que une de nous serait tombé... limite dans le coma... que on aurait dû appeler ma tante, ce genre de choses. Jamais... jamais on aurait pensé ça. Non, mais on était, faut l'avouer, on était inconscientes. Effectivement... faut pas le dire [lapsus], faut pas le nier.*
- ... Et donc, comment ça évolue après, donc tu fais ta seconde, ta première donc c'est ton BEP... et après, donc t'as quoi t'as 18-19 ans... qu'est-ce qui se passe... ?
- *Alors, à 18 ans j, je... je passe... je fais mon bac. À 18 ans. Je passe un bac pro... Donc là, c'est encore ailleurs... Tu changes d'établissement ?*
- *Oui. À Loudéac [elle sourit] dans le 22... où c'est un bac sécurité-prévention. [Elle rit]*
- Sécurité-prévention...
- *C'est tout ce qui est lié à la sécurité, donc pompiers, police [elle sourit], agent de sécurité... Donc là c'est... une classe de merde, si je peux me permettre de dire ça. Je me sentais pas bien... Des gens... pff, inintéressants... chacun pour soi... enfin, voilà, c'était vraiment un milieu où on sent que c'est des machos, enfin, le milieu de la sécurité...*
- C'est très masculin...
- *C'est très masculin...*
- ...y avait des filles quand même...
- *Y avait des filles, hein, c'était moitié-moitié, mais même les filles étaient pas intéressantes, elles se croyaient plus hautes que les autres...*
- T'étais à l'internat ?
- *À l'internat en plus, c'est la première fois que je suis en internat. Donc c'est, c, c, j'ai mal vécu mes deux années là, on peut le dire. Et là... pas de soirées ! Enfin, je veux dire*

avec eux, en tout cas. J, je m'en rappelle j'ai été en boîte... mais rien à voir avec eux. Pas de soirées avec eux.

- *Alors tu vas en boîte... quand avec tes... quand tu rentres...*
- *Bah je vais en boîte avec... ça m'arrive... bah avec ma cousine et ma meilleure amie... je vais en boîte avec qui... C'est vrai que, je suis liée... les sorties... certains week-ends, c'est plus avec ma cousine et ma meilleure amie. Je m'en rends compte.*
- *C'est plus avec elles que tu sors...*
- *Ouais je sortais vraiment plus avec elles. Et puis... des fois dans les boîtes je rencontrais des gens que je connaissais déjà, hein, bien sûr, de, de mes anciennes classes... du coup, on se voyait, on se parlait... mais c'est vraiment avec elles que je sortais.*
- *Quand tu vas en boîte c'est ton année de bac pro...*
- *Ah oui. Mais même, mais même déjà au lycée... en BEP, hein, j'allais... effectivement, en boîte, hein. Mais... j'allais en général quand même avec ma cousine et ma meilleure amie.*
- *Donc ces soirées en boîte-là c'est déjà depuis le début du lycée...*
- *Bah... vers 16, ouais, vers 17 ans...*
- *Et comment ça se passe vos sorties en boîte ?*
- *Bah en général, ça se passe bien. Moi je suis tout le temps... obligée de montrer ma carte d'identité parce que je passe pas. [Elle rit]*
- *C'est à partir de 16 ans les boîtes...*
- *Oui, oui. Mais... mon problème c'est, même encore aujourd'hui, j, je suis sûre que si je retourne en boîte je dois montrer ma carte d'identité. À 20 ans, je montrais encore ma carte d'identité. Je suis toute petite, toute menue, alors forcément les gens ils pensent pas que j'ai 25 ans. Enfin, du moins même... enfin...*
- *Et du coup, en boîte vous consommez un peu d'alcool...*
- *Ouais, mais... dans tous les cas on avait, c'est... la mère de ma cousine ou la mère de ma meilleure amie qui nous amenait et qui venait nous chercher. On prenait même pas le taxi.*
- *Wendy qui est plus âgée elle a pas de voiture...*
- *Si, mais on... comme on voulait boire, enfin... eh ben, en général on nous amenait et on nous ramenait.*
- *Donc ta tante ou la mère de Wendy, elles se lèvent à 4h du mat...*

- *Oui. Ah oui. Mais comme je vous ai dit sur le test, ma mère aurait fait pareil. Elle préfère venir me chercher, que... que on essaye par nos propres moyens pour éviter de la réveiller, alors là ça serait une grosse erreur.*
- Elle met le réveil...
- *Ah oui, oui, oui. Le réveil. On lui dit, en général... en général on lui dit à la fin de la boîte. Mais si vraiment y a quoique ce soit, effectivement, on l'appelle.*
- C'est du 5-6 heures la fermeture...
- *Oui, c'est du 5-6 heures.*
- ... Et là... comment...
- *Mais effectivement, après quand... elle a son permis... des fois, elle nous amenait, hein. Je veux dire c'est pas tout le temps.*
- Wendy ?
- *Oui, Wendy quand elle avait le permis, des fois... mais en général c'était plus les parents, oui.*
- Et du coup... vous buvez dans quelles proportions... est-ce qu'il y a un avant et un après ...
- *Non, bizarrement c'est calme. En boîte, non, c'était calme.*
- Ouais, mais est-ce que... avant votre expérience... chez ta cousine...
- *Oui.*
- ...est-ce que après ça restreint vos consommations, ou non ça change pas vraiment... ?
- *...Effectivement, par rapport à la soirée-là, c'est, ça a rien à voir.*
- Non, non, mais est-ce que ça influence...
- *Ah oui, influence...*
- ...ça change vos comportements ?
- *Non. Non, non, non, ça avait rien à voir.*
- Et là en boîte vous buvez quoi ?
- *Bah on buvait pas grand-chose en fait. On buvait deux ou trois verres maximum, en fait, on... En fait, on était plus à danser qu'à boire. Donc... et puis limite si on buvait c'est parce qu'on avait vraiment soif, parce qu'on... dansait beaucoup, en fait. C'était vraiment plus ça, en fait.*
- C'était vraiment ce qui vous occupait.
- *Ah oui, oui.*
- Et avant d'aller en boîte, vous passiez la soirée où ça ?

- *Bah... bah ça dépendait... chez l'une ou l'autre, hein, ça dépendait. Effectivement, oui on buvait quelques verres, oui. Mais vraiment deux ou trois verres pour s'échauffer entre guillemets. Bon effectivement, oui, on buvait plus que... que deux ou trois verres normal, parce que avant, et puis deux verres en général en boîte. Mais on était sobre, parce qu'on mangeait en même temps, voilà, quand, avant d'aller en boîte, bien sûr.*
[Elle sourit]
- *Donc vous y allez pour danser...*
- *Oui. C'est plus pour danser, c'est même pas pour... pour aller boire ou... voilà, c'est vraiment plus, plus, faire une petite soirée toutes les trois pour danser. On aimait bien danser, enfin, voilà, on est, le, la musique et tout, c'était vraiment plus là-dessus.*
- *Et vous rencontrez du monde...*
- *Oui, bah... oui, on rencontrait des gens, bah des garçons qui nous draguaient, bien sûr. Bon, on en rigolait un petit peu, parce que bon...*
- *Vous y alliez pour ça aussi ?*
- *Bah je pense que oui, on voulait un petit peu draguer aussi, oui effectivement quand on est célibataire, bon ben, c'est un moyen de... de rencontrer d'autres personnes. Donc effectivement... je vais pas le, le cacher.* [Elle sourit]
- *Toi tu es célibataire ou tu sors avec un garçon sur la période fin-collège et lycée...*
- *Ah oui, ah oui, oui, oui, bah quand je suis célibataire, oui...*
- *Mais sur cette période t'as un petit ami régulier ou pas spécialement... ?*
- *Bah...*
- *Parce qu'après tu me dis que tu vas partir à Bordeaux avec...*
- *Ah oui, oui. Bah... au collège, oui, j'ai des petits copains comme, comme tout le monde, ça va, bah... ça va et vient, non.*
- *C'est des histoires qui durent...*
- *Bah le plus longtemps que ça a duré c'était six mois. Je me dis que c'est pas mal, hein, au collège... six mois c'est bien. Et... après ça a été un coup d'un mois ou deux, mais... mais le problème c'est même pas moi qui cassais, c'était eux parce que ils avaient pas ce qu'ils voulaient. Voilà. Forcément. Je suis pas quelqu'un de... qui donne comme ça. Alors effectivement... ça plaît pas, alors effectivement bah... j'ai pas eu plein de garçons, mais j'en ai eu... parce que je pensais que ça aurait été... une bonne personne, pour que ça dure assez longtemps sans qu'il y ait quoi que ce soit.*
- *Tu voulais vraiment attendre que ça soit sérieux pour...*

- *Ah oui, voilà. Même la personne de six, ça a pas été le cas donc... [Elle rit] Ah mais j, j'ai, entre nous, je l'ai, je l'ai fait... très tard.*
- *Ouais.*
- *J, j'ai même...*
- *Ça veut dire quoi, que c'était un principe que tu t'étais fixé...*
- *Non, le manque de confiance en moi, la peur, aussi, bah... y a la crainte aussi, et puis le manque de confiance en moi... et puis aussi bien sûr trouver la bonne personne. Mais... j'ai...*
- *Tu te sentais pas...*
- *Je me sentais pas capable.*
- *...d'avoir une relation avec quelqu'un que t'avais rencontré dans une soirée comme ça...*
- *Pour un soir, oui, mais pour... juste s'embrasser. Rien à voir avec... non, non, non, non, rien à voir... Pour vous dire, je l'ai fait à 19 ans. J'ai même battue ma mère, c'est pour vous dire. La génération n'est pas la même... [elle rit] Non c'est vraiment pour vous dire que... c'est... comme j'avais pas confiance en moi, et surtout que j'étais pas prête, j'avais pas envie de m'obliger à... Et puis... ce qui était bien, c'est que mes copines m'encourageaient dans le sens où elles avaient pas honte de moi, au contraire, elles me disaient bah c'est bien et tout. Parce que elles en général à 13-14 ans, elles avaient déjà. Mais moi je...*
- *Tes copines, tu parles de tes copines de lycée...*
- *Mes copines de... de BEP, quand je commençais à discuter en disant que je l'avais pas encore fait, donc j'avais 16-17 ans, et elles elles avaient déjà commencé, elles l'avaient déjà fait. Et... elles m'avaient rassurée en me disant bah c'est bien, moi je veux dire, t'attends... la bonne personne, ben voilà. Et c'est vrai que moi ça me choquait... qu'à cet âge-là elles avaient déjà commencé, quoi, enfin je veux dire... même ma cousine, on va dire, elle l'a fait jeune.*
- *Et comment t'expliquais cette différence par rapport aux autres copines, le manque de confiance en toi...*
- *Ouais, y a beaucoup de choses. Le manque de confiance en moi... et puis, faut pas croire mais je suis timide. [elle rit] Non, je sais pas... ouais, le manque de confiance en moi... enfin, je sais pas. Et puis, j'étais pas prête... Et puis, les garçons... voilà, je savais qu'ils*

- voulaient sortir avec moi, à un moment donné, c'était pour ça, mais... tant que j'étais pas prête y avait rien et forcément, bah ils cassaient avec moi parce qu'ils avaient rien...*
- *Donc du coup y a ces sorties en boîte qui commencent au collège [erreur en fait c'est lycée]... qui continuent au lycée... après qu'est-ce qui se passe... ?*
 - *Après...*
 - *T'obtiens ton bac pro.*
 - *Oui. Donc après, à ce moment-là... y a eu un gros problème avec mon père, pendant les vacances. C'est ça qui a fait que je suis partie de la maison pour vivre à Bordeaux, rejoindre mon copain.*
 - *Donc c'est un copain que t'avais rencontré...*
 - *Que j'avais rencontré au bac. Quand j'étais en bac pro.*
 - *Il était dans ta classe ?*
 - *Dans le même lycée. Il faisait un BP... sécurité, aussi... et il était pompier aussi. Et on s'est rencontré là-bas, donc on sortait déjà ensemble. Et... en fait, la dernière année...*
 - *Tu disais que t'avais pas de relation avec des gens de ta classe ou...*
 - *Non.*
 - *...tu sortais pas trop, t'étais à l'internat, mais par contre t'as rencontré ce garçon-là...*
 - *Oui, parce qu'on était dans... on était dans le même lycée, donc... on s'est rencontré... les groupes se faisaient, après les gens se, enfin, j'avais une copine à moi qui sortait avec un de ses copains, en fait. C'est ça qui a fait qu'on s'est rencontré... enfin, les... de leur classe, c'est, c'est ça qui a fait que... on s'est rencontré, que s'est allé un peu plus loin, du coup. Et du coup, bah... bah ça s'est bien passé pendant un certain temps... Après... après j'ai eu... mon bac.*
 - *T'as ton bac, tu sors avec ton copain depuis quelques mois...*
 - *Oui. Je dirais même presque un an.*
 - *Ouais, donc pratiquement depuis le début de la deuxième année de ton bac pro...*
 - *Ouais. [Elle a passé deux années à Loudéac de 18 à 20 ans] La première année... j'étais pas avec lui...*
 - *Et la deuxième année...*
 - *Voilà, j'ai commencé à être avec lui. Ouais je dirais même presque un an que j'étais avec lui. Et donc en fait quand j'ai eu mon bac, voilà, c'était l'été... et... du coup je devais le rejoindre pour juste l'été, pour les vacances, qu'on se voie à Bordeaux, mais*

du coup ça a été autrement parce que... mon père a... pété les plombs à, pendant les vacances. Et... ça a été très loin.

– ... C'est-à-dire...

– *...Comment dire... ma mère elle se, enfin... il a été tr, enfin, violent physiquem, moralement, physiquement je crois pas, mais... ma mère elle a senti que ça allait pas le faire, elle a appelé la police, ils sont venus chez nous, arrêter mon père, et l'amener en... hôpital psychiatrique, enfin voilà, et... Et du coup, c'est ça qui fait que... que c'est parti vraiment loin, enfin, c'était, il a vraiment été mauvais et tout, et c'est là que j'ai décidé de partir, en fait. ... Enfin, je sais pas... Je sais pas comment expliquer, ouais...*

– Y a quelque chose qui est allé trop loin de ton point de vue...

– *Mmm.*

– Et toi tu te saisis de cette occasion-là, et aussi du fait que... bah t'avais ton copain avec qui t'es depuis un an et qui était parti à Bordeaux...

– *Mmm.*

– ...et qui te disais de le rejoindre déjà ?

– *Non, non, non. Ah non, non, non, c'est moi qui lui ai dit.*

– D'accord et lui il est parti à Bordeaux pourquoi, pour travailler... ?

– *Ah mais parce qu'il vivait à Bordeaux.*

– D'accord, il rentrait...

– *Il est rentré chez ses parents. Et c'est moi en fait...*

– Sur le moment quoi, tu décides de partir...

– *Oui, ouais, bah c'est pas sur le moment même, mais deux ou trois jours après la situation, je crois... enfin... ça m'embrouille un peu, je sais plus trop vraiment parce que c'était un moment assez fort et... du coup... je... c'est... c'est chaud quoi. [Elle sourit] C'est vraiment dur. Et... du coup... du coup, oui, ouais, y a eu des choses qui ont fait que j'ai, j'ai voulu partir et... malheureusement... je pensais qu'à moi parce que j'ai laissé ma mère. Et ça je le regrette... aujourd'hui, hein. Parce que j'ai, j'ai tout quitté... pour ma petite personne et j'ai quitté ma mère et ma petite sœur, quoi. Parce que mon père est revenu après, parce que ma mère... elle a été... comment dire... elle a revu mon père à l'hôpital, ça l'a fait fondre donc elle a décidé de le faire sortir, donc... forcément...*

– Toi tu pensais que du coup cet évènement-là ça allait... entériner la séparation entre eux...

- *Non, non, non je savais pas. Non, je... je pouvais l'espérer, mais... non, je savais même, non au fond de moi je savais qu'il allait revenir. Parce que, parce que ça se finit toujours comme ça.*
- *Et donc toi ce que tu voulais c'était ne plus être à la maison...*
- *Ouais, j'en avais marre, j'en avais marre. Y avait un ras-le-bol, j'en pouvais plus, il s'en prenait à moi phy... moralement, enfin, c'était, c'était plus possible. Et puis dans un sens j'en voulais à ma mère parce qu'elle me défendait pas comme j'aurais aimé qu'elle me défende. J'avais l'impression en fait que c'était moi qui faisait le boulot, dans le sens où c'est moi qui me prenait tête à mon père. En fait je... c'est ma mère qui était maline, c'est moi qui était conne. Parce que c'est moi qui empirais en fait les choses, à vouloir... m'affronter contre mon père. Mon père devenait encore plus méchant, forcément parce qu'il aimait pas que quelqu'un puisse... l'affronter. Pour lui, on est des personnes en dessous, c'est lui le maître du monde, c'est... c'est lui qui est le chef de la maison, c'est lui qui décide, c'est lui dit ce qu'il f, enfin voilà. Et ma mère... voilà. Et moi j'ai... j'ai pas ces caractères-là, moi malheureusement j'ai le caractère de mon père dans le sens où... je me laisse pas faire, et quand il y a quelque chose qui ne va pas, eh ben je le dirai même si je sais qu'il peut y avoir des conséquences. Malheureusement, c'est comme ça [elle souligne ces quatre mots]. Et... effectivement, j'ai été bête, je me rends compte... ma mère, j... enfin voilà, elle était plus intelligente que moi là-dessus, elle connaît mon père plus que moi, forcément, parce qu'elle a eu plus de situations comme ça que moi j'en ai eues... lors de mon enfance. Mais... j'en ai voulu et... voilà, je suis partie pendant deux ans après... ou... un an et demi, ouais, un an et demi deux ans, puis je suis revenue vivre à la maison parce que... bah mon copain, enfin, mon ex, m'avait fait... pff des sales coups, aussi. Oh là là...*
- *Tu pars un an et demi à Bordeaux vivre avec lui, et là tu...*
- *Je décide revenir à la maison.*
- *...parce que lui, il est chez ses parents, vous habitez chez ses parents...*
- *Oui pendant... un mois ou deux je dirais, jusqu'à temps qu'on trouvait un appartement. Donc après, on a trouvé un appartement et... moi j'ai essayé de trouver du boulot que j'ai jamais réussi à trouver... pendant un an et demi. J'ai réussi à travailler pendant deux semaines au Lidl, deux ou trois semaines, et... Non, parce que moi à la base c'était dans la sécurité, et personne voulait de moi parce que... bon, à Bordeaux, c'est des machos, hein, ah oui... C'est surtout que je suis une fille, et toute menue et... ils*

rigolait de moi à chaque fois. C'est pour ça d'ailleurs que j'ai changé de... de bord. Je suis plus dans la sécurité, j'ai décidé d'aller vers autre chose parce que... j'arrivais pas, après mon bac j'arrivais pas à trouver un seul travail dans la sécurité. C'est grave quand même. Tu fais tout [elle souligne ce mot]... de a à z comme diplôme, enfin, je veux dire, depuis le collège... je savais ce que je voulais faire, j'ai fait un BEP comptabilité en fonction [elle souligne ce mot] de la gendarmerie, ce genre-là, par rapport aux rapports tout ce qui...

- C'était quelque chose qui te...
- *Ah depuis le, le collège, je savais ce que je voulais faire.*
- C'était quel métier de la sécurité qui t'intéressait le plus ?
- *À la base c'était tout ce qui était gendarmerie. Dans la gendarmerie, police munici... police...*
- Police national...
- *National, voilà, merci.*
- C'était lié à quoi ce... cet intérêt, c'est parce que y avait des gens dans ta famille qui travaillaient dans la police...
- *Non. Non, personne. Je pense que c'était... mon caractère, j'étais plutôt quelqu'un... un peu garçon manqué, je faisais du judo, j'étais quelqu'un d'assez sportif... mon caractère, et puis... je sais pas... Et puis ça se trouve, enf, ça se trouve aujourd'hui, ça se trouve ça a rien à voir, mais par rapport à ma famille, qui sait, le fait de défendre... de défendre des gens comme [elle se reprend], contre mon père, par exemple. Je me dis pourquoi pas, ça se trouve c'est lié aussi au fond, au fond de moi ça se trouve c'est ça, hein. Je sais pas. Mais en tout cas c'était... ce milieu-là m'intéressait énormément, en fait.*
- ... Donc là, tu pars avec ton copain... vivre chez lui, vous avez un appart au bout de deux mois...
- *Oui.*
- ...tu galères, tu trouves pas de boulot... il te fait des crasses...
- *Oui...*
- ...et donc... tu décides...
- *De partir. Et je retourne à la maison où [elle souligne ce mot], à ce moment-là, où y avait mon père.*
- Est-ce que tu es retourné les voir pendant un an et demi ?

- *Non... oui, vite fait, c'était plus mes parents qui venaient me voir, à Bordeaux. Parce que bah... moi financièrement j'avais plus de mal, malgré que bah ma mère me payait toujours le billet, mais ça me dérangeait. Donc c'est plutôt mes parents qui venaient du coup... pendant des moments de vacances ou... les week-ends c'était un peu difficile parce que... y avait quand même un peu de route, c'était pas la peine de venir un week-end. Donc c'était plus la... les vacances, qu'ils venaient, me voir. Mais...*
- Et pendant un an et demi, est-ce que... avec ton copain t'as des... tu fais la fête...
- *Bah c'est à ce moment-là que j'ai commencé à fumer, de temps en temps.*
- De temps en temps, pas quotidiennement...
- *Non, non, pas tous les jours. C'était... plusieurs fois dans la semaine, mais pas tous les jours. Mais... voilà je... c'était quelques taffes, ça me suffisait déjà.* [Elle sourit]
- Et donc là c'est surtout... les moments festifs c'est surtout... avec les amis de ton copain...
- *Non, c'était même pas des soirées, enfin... c'était ses [elle souligne ce mot] copains qui venaient squatter notre appartement, donc... sinon eux ils vivaient chez leurs parents donc y avait que nous, squatter chez nous, je devais faire à manger, et puis... ils amenaient l'apéro... bah ils amenaient, eux en fait, je faisais à manger, mais eux ils amenaient l'apéro, et puis ils faisaient leurs trucs de leur côté. Alors du coup, bah ce que je faisais c'est que bah... je suivais. Et puis voilà.*
- Ils faisaient leurs trucs de leur côté, c'est-à-dire...
- *Enfin, c'est moi...*
- ...ils t'intégraient pas...
- *Non, non, c'est pas ça. Enfin, ils, ils amenaient leur alcool, je veux dire, ils s'invitaient eux chez nous, en fait.*
- Mais pas pour être avec vous ?
- *Si. Si, mais ils se... enfin, comment dire... ils s'invitaient à venir chez nous, tu vois, c'est pas nous qui demandons bah venez à la maison. Ils s'invitaient, ils avaient déjà... le pack, enfin ils avaient les bouteilles de whisky parce que...*
- Parce que c'était un endroit...
- *Bah pour eux, c'était un endroit, et puis même ils dormaient chez nous des fois, et tout. Et puis eux le lendemain ils allaient au boulot. Mais il était content mon copain. Il était heureux. Parce que lui... pour lui ses potes c'était toute sa vie, hein. Moi j'étais... au troisième niveau.* [Elle rit légèrement]. *Eux c'était les copains, après... le sport je pense,*

et puis moi j'étais au troisième, ou même quatrième parce qu'il y avait la famille, bien sûr, enfin... Ou si, ses petites copines aussi. [Elle rit de façon crispée]

- Et toi du coup tu... consommes un peu de cannabis, et tu bois avec eux, tu consommes avec tout le monde ou...
- *Oui, oui, je suis avec oui. Je suis avec eux, je consomme avec eux, mais... rien à voir avec eux. Dans le sens où... moi trois taffes ça me suffit largement, je suis déjà un peu...*
- Mais du coup tu as le sentiment de faire des excès à ce moment-là ou...
- *Bah... oui parce que... Ap, après je me dis, je veux dire... au lycée ça m'intéressait pas. Et... en fait, je me rends compte, ça m'a jamais intéressée de consommer ça, je pense je fumais parce que... je me sens... les gens me... me trouvaient plus intéressante pour... m'amener dans le groupe parce que je fumais de ça. Vous voyez ce que je veux dire ? Parce que sinon ils me voyaient plus, enfin moi j'ai le, j'ai le ressenti comme ça... bah une femme qui fait leur, leur fait à manger, le ménage, enfin. J'avais pas de boulot. Je veux dire c'est comme si j'étais une femme au foyer, j'avais pas de travail à côté donc... forcément, c'est [mon copain] qui ramenait... l'argent, enfin voilà, ils pff, ouais c'était un peu la femme... inutile, donc forcément... Je pense que je... ça se trouve je... je le faisais, en plus quand je fumais je me rends compte que j'aimais pas ça. Je le faisais...*
- T'aimais pas spécialement...
- *Non, non, j'aime pas le goût, enfin j'aime, je pense que je l'ai fait pour me sentir intéressante... pour que ils me mettent dans le groupe peut-être, je sais pas.*
- Ça te donnait quelque chose... par rapport aux autres que tu n'avais pas...
- *Bah ouais, parce que quand...*
- Tu dirais que t'étais mal-à-l'aise avec ton identité de... justement le fait de pas travailler...
- *Bah je me sentais mal déjà parce que j'avais pas de boulot. Je me sens, je me sentais dépendante de mon copain, et ça j'ai horreur. Dépendant de quelqu'un. Donc... déjà là-dessus... déjà j'avais pas de confiance en moi, j'avais des, des ressentis en plus que soit disant mon ex ils m'avait fait des trucs, mais, mais voilà, je savais pas si c'était de la jalousie, si... on sait jamais quand on aime quelqu'un on se dit non mais ça se trouve le mec il dit ça pour se venger de quelque chose il est jaloux... c'est son meilleur pote, enfin... Bon malheureusement c'était vrai. [Elle sourit]*
- Il t'a trompé ?

- *Plusieurs fois, ouais. Plus d'une fois. Et puis pas avec des filles normales. Enfin... voilà. Donc... donc voilà.*
- *Donc t'as décidé de rentrer...*
- *Bah décidé de rentrer, je suis retournée chez papa-maman, où ça allait mieux...*
- *T'as quel âge, 21... 21-22 ans...*
- *Bah... oui, oui du coup, oui. 21-22 ans... [elle réfléchit] Bah non, non, non, parce que 18-20 ans donc c'est mon bac, et je pars à 20 ans donc je suis restée un an et demi à peu près, donc 21-22 ans c'est quand j'étais à Bordeaux limite. 21, ouais, 21 ans.*
- *Tu pars à 20 ans à Bordeaux ?*
- *Bah c'est... au moment de mes 20 ans, oui.*
- *Ouais, ouais, donc du coup c'est à 22 ans que tu rentres.*
- *21-22 ans, oui. 21, 21 et demi, ouais, 22 ans j'étais déjà chez mes parents, je pense. Ouais.*
- *Et donc... donc là tu vas habiter chez eux...*
- *Oui.*
- *...t'as pas de logement...*
- *Non, bah non.*
- *Et... comment ça se passe...*
- *Au début ça se passe bien, bah ma mère elle est heureuse. Elle me retrouve.*
- *Ton frère il est toujours à la maison ?*
- *Ah non, non, non, il a quitté déjà la maison depuis longtemps. Donc... ma mère est heureuse, bah mon père aussi, hein. Surtout bah... c'est revenu entre guillemets à la normale, hein, comme d'habitude... quand ça clash deux jours après on fait comme si de rien n'était [elle prend un ton ironique]. Donc là, c'était un peu ce style-là, donc tout va bien. Mais des fois il re-pète des gueulantes, bien sûr.*
- *Parce qu'en fait... avec l'internat pendant deux ans, ça t'avais quand même fait une sacrée coupure...*
- *Bah je venais que les week-ends.*
- *...parce que c'était la première fois que tu, que tu quittais la maison...*
- *Ah oui, ah ouais, ouais, c'était horrible. Je suppliais ma mère au début pour que je, je vienne à la maison. Tellement que l'internat moi...*
- *Ah oui, l'internat c'était dur...*
- *Ah ouais.*

- Et du coup ça te faisait quand même une coupure avec la mauvaise ambiance à la maison...
- *Ouais, mais c'était pas agréable. Du coup moi, j'appelais tous les jours ma mère, même à Bordeaux, vous pourriez, vous pourriez lui demander, on s'appelait tous les jours. Ah ouais. On avait le besoin de s'appeler tous les jours.*
- T'avais gardé ce lien avec ta mère...
- *Ah oui. Ma mère, comme je vous ai dit, c'est tout pour moi. On s'appelait... tous ces jours, et des fois [elle sourit] on restait je sais pas combien de temps au téléphone, hein. On se demandait des fois... comment ça se fait qu'on peut se dire autant de choses alors qu'on s'est appelé hier soir et ça... c'était une heure au téléphone.*
- Et ça même quand t'étais à Loudéac tu...
- *À Loudéac, oui presque tous les jours. Ah oui, tous les jours. Ah oui ma mère c'est... que mon père ce sera jamais... Il y penserait même pas à me téléphoner. C, c'est plutôt... c'est plutôt nous qu'on l'appellerait de toute façon.*
- Et donc là, tu... t'as des projets...
- *Bah trouver un travail. Donc trouver un travail...*
- Dans la sécurité ?
- *Non, j'ai laissé tomber du coup. Donc j'étais... cinq-six mois à travailler au Lidl... Bah j'ai fait plein de choses, bien sûr... mais... ouais, donc j'ai travaillé six mois au Lidl, donc après... j'ai fait une formation... une FOP, je sais pas si vous voyez ce que c'est, c'est une prestation d'orientation en fait, donc... je voulais... j'ai fait une formation en fait pour m'orienter sur autre chose, mais je savais pas dans quoi.*
- C'est par la Mission locale que tu as trouvé ça ?
- *Oui. Je savais pas dans quoi, donc j'ai fait cette formation où y avait plein de tests, enfin, j'ai fait plein de tests... plein de stages, et puis c'est là que je suis arrivée dans la peinture. Je regroupe ça en résumé, mais en gros c'est ça.*
- ... Et donc là... entre ton retour... chez tes parents et le moment où tu vas... te réinscrire pour... un autre bac pro, c'est ça en fait ?
- *Non. Bah non, non, non, j'ai fait un CAP en un an d'abord. J'ai fait un CAP en un an et là j'entame mon BP.*
- Et donc... entre ton retour chez tes parents et ton inscription en CAP y a combien de temps qui se passe...

- *Bah écoutez, je dirais... parce que du coup entre les deux j'ai rencontré mon copain et puis on a... vécu ensemble, donc je dirais un an et demi facile. Un an et demi, deux ans.*
- *Donc tu rentres chez tes parents... comment ça se passe au niveau de ta sociabilité de tes amis...*
- *Bah du coup, je retrouve tout le monde...*
- *Ta cousine...*
- *Oui, voilà, on fait des petites soirées...*
- *Tout le monde ça veut dire quoi, c'est... les potes du lycée...*
- *Bah non, enfin, tout le monde, oui, non... ma famille, mes cousins-cousines, et puis oui effectivement deux-trois amis que je gardais en contact, mais... j'en ai pas autant que ça. [Elle rit légèrement] Mais voilà, c, c'est resté comme ça mais...*
- *C'est quoi tes sorties sur cette période-là ?*
- *Ah non, c'est... des soirées sobres. Où on reste à la maison et...*
- *À la maison, c'est tout...*
- *Oui à la maison, on mange et on discute...*
- *...vous allez pas en boîte...*
- *Non, j'étais plus trop boîte. J'ai arrêté... la boîte vraiment... ouais, oh ouais, dans les âges-là. C'est après Bordeaux j'ai arrêté les boîtes. J'ai été une f...*
- *À Bordeaux t'allais encore en boîte ?*
- *Oui... bah, je suivais mon copain. Il était à fond dans les soirées donc... je suivais, mais... Non, c'est après Bordeaux, j'ai arrêté les boîtes. J'ai plus l'envie... ça m'intéresse plus. Je crois que j'ai été une fois ou deux... après Bordeaux, mais je voyais vraiment que ça, que ça m'a vraiment pas intéressée. Non, je pense que j'ai passé... le cap. [Elle sourit]*
- *Donc là, c'est les soirées à la maison...*
- *Alors maintenant, mes soirées, pour moi, c'est soirée à la maison avec mes amis, et... pas forcément de l'alcool. C'est plutôt les sodas, des jus... l'alcool, je vais dire si, du cidre, selon l'accompagnement, ce qu'on mange, mais ça s'arrête là. C'est même, on a pas, on a jamais pris de vodka, de whisky, ni quoi que ce soit. Nous ce qu'on prend c'est soit des pétillants, je sais pas, pétillants à la framboise, pêche, ou sinon du cidre. Ça s'arrête là. Mes soirées c'est ça maintenant et...*
- *Depuis que tu es revenue de Bordeaux...*
- *Ah oui, oui. Là, là, aujourd'hui même, oui, c'est, mes soirées c'est ça.*

- Jusqu'à aujourd'hui y a une continuité...
- *Ah mes soirées c'est tout le temps comme ça. C'est... j, j'ai... j'ai jamais eu de, on...*
- C'est comme ça pour toi, et pour tes amis aussi ?
- *Ah oui, mes amis... ils sont pas... ils sont pas du style à boire... d, du, de la vodka, whisky, ils sont... enfin, des alcools forts, si peut-être un verre si on... je sais pas... si, même pas, quand on est au restaurant on demande, bah soit un monaco... ou enfin ça... ou un mojito quand on va au bowling et tout, c'est des petits cocktails, mais ça s'arrête là. On ne prend pas de vodka, ni de whisky. Et puis, je trouve ça beaucoup mieux. Plus intéressant. Et puis c'est, ça coûte moins cher [elle sourit] aussi, faut l'avouer.*
- Et ton copain tu l'as rencontré rapidement après ton retour...
- *Non... non, je dirais... je l'ai rencontré... presque un an après, je pense.*
- Après ton retour de Bordeaux.
- *Je pense. Presqu'un an, ouais.*
- Et tu l'as rencontré dans quel contexte ?
- *Alors, bah ma cousine... sort avec...*
- C'est toujours lié...
- *Ouais ! [elle rit] Ma cousine sort avec un militaire, et mon copain il est militaire, donc c'était son collègue, en fait. Et... on avait fait plusieurs soirées ensemble où il venait de temps en temps [elle rit] et... bah moi j'ai eu le coup de foudre, hein, faut l'avouer. Dès la première fois que je l'ai vu j'ai fait « ah ! ... il est trop beau » [elle sourit]. Enfin, voilà. Et il y a eu plusieurs soirées où... On est pas sorti dès le début, hein, il m'a même pas... il m'a pas trop vu au début même, hein. Parce que lui il avait son style de fille... qui ne fume pas, qui fasse du sport... qui, enfin, alors j'étais tout le, enfin, j'étais tout le contraire entre guillemets, je fume... le sport j'en faisais avant mais plus trop ça maintenant...*
- Toi tu fumes la cigarette...
- *Ah oui, moi je fume la cigarette, oui.*
- Depuis quand ?
- *14 ans. Où j'ai vraiment [elle tousse] commencé à bien fumer c'est à partir du lycée, donc 16 ans. Donc j'ai trois années où je, je fume... de temps en temps dans la semaine... mais vraiment de temps en temps. Ça c'est au collègue mais...*
- Mais tu fumes régulièrement depuis...

- *Ah depuis le lycée, ouais, où je commence vraiment à avoir de l'argent de poche, on va dire, enfin, où je demande de l'argent à ma mère, où je peux me payer des cigarettes.*
- Et le cannabis du coup, là t'arrête complètement...
- *Non. Ah non, non.*
- T'en reprend pas, ça t'intéresse pas...
- *Non.*
- Et... donc là les soirées que tu fais depuis... que tu as ton appart avec ton copain...
- *Oh c'est soirée repas.*
- ...c'est vraiment des soirées très cool où il y a très peu d'alcool...
- *Ah non, ouais.*
- ...et ça même ton copain, lui, ça lui convient...
- *Il boit pas. Enfin, il boit pas... beaucoup... ça l'intéresse pas. Après, je pense qu'il y a peut-être l'âge, il a 30 ans donc... enfin, 29 ans plutôt, il arrive sur ses 30 ans, c'est pas encore 30 ans quand même. [Elle sourit] Mais... je pense qu'il y a peut-être l'âge mais ça l'a jamais vraiment intéressé... l'alcool. Il a jamais fumé de sa vie. Donc... voilà... Et puis... il veut que j'arrête de fumer [elle sourit], c'est un peu compliqué... Mais... non, c'est... j'ai trouvé la bonne personne, c'est lui qui me met dans le droit chemin dans le sens où, enfin, je veux dire... si j'avais rencontré une autre personne je pense que je l'aurais pas suivi si c'était quelqu'un de fêtard... je, je l'aurais pas suivi quand même parce que... je suis plus vraiment dans... dans l'optique-là, enfin, ça m'intéresse vraiment pas.*
- Et du coup, ton copain de Bordeaux... donc t'es tombée amoureuse de lui, lui c'était plutôt un fêtard...
- *Ah oui. Ah oui...*
- ...plutôt un profil de fêtard, même quand vous étiez à Loudéac...
- *Ah oui, il faisait des soirées tout le temps...*
- ...il faisait des soirées, il fumait...
- *Bah, oui, pff, enfin, il faisait son intéressant lui aussi.*
- Il t'avais attiré à cette époque-là ?
- *Bah je...*
- C'est ce côté-là qui t'avait attiré au lycée ?
- *Non, non, je le connaissais pas de, de ce, bah comme il était de Bordeaux je le voyais qu'une semaine, parce que lui il avait qu'une semaine par mois...*

- Ah, à cause de l’alternance...
- *Moi j’étais à l’internat. C’est... c’est au bout de quelques mois qu’on a décidé de se voir à l’extérieur... comment dire, pendant les grandes vacances... et c’est là que j’ai vu qu’il faisait plein de soirées, mais je, moi je me suis dit au début parce que je suis là, il veut me montrer... j’étais que deux semaines, je me dis bon voilà, y avait plusieurs jours où on était que tous les deux, et puis y avait certains soirs où on allait voir ses amis, moi je pensais que c’était... C’est quand j’ai vraiment vécu là-bas que j’ai vu sa vraie... personnalité, en fait. Je me suis fait bien avoir.*
- Oui donc le côté fêtard c’est pas quelque chose qui t’avais spécialement attiré...
- *En fait, non. Ah non, non, non, non. Non, je me rends compte que je suis pas si fêtarde que ça, j’aime pas. J’aime bien la tranquillité, manger un bon repas, discuter, boire un petit verre... bon bah... ou même un petit vin blanc, enfin, ou un jus, enfin... Nous... ce qui est bien c’est... moi ce que j’adore avec mes amis... c’est que, voilà, on a pas besoin de ça. On discute devant un bon repas, et c’est, ça s’arrête là et c’est bien, ça nous convient. On va même pas en boîte après, on aime pas la boîte, enfin, ça nous intéresse plus, moi ça m’intéresse plus.*
- Est-ce qu’il y a d’autres activités qui vous intéressent ?
- *Ben, on fait un bowling, on fait en général un restaurant, après on se fait un petit bowling... ou... on se cherche toujours des petites sorties comme ça, mais c’est vrai que ça reste restreint parce que... on aime pas les boîtes, on aime pas trop les...*
- Et ta cousine et Wendy elles sont toujours dans cette bande là...
- *En général, on est tous regroupés mais ma cousine c’est un peu plus dur maintenant parce qu’elle, elle fait beaucoup de saisons à droite et à gauche, elle fait de voyages, donc on les voit plus trop maintenant... Et puis, bah ma meilleure amie, elle est partie... vers Pornichet, je sais pas si vous voyez ? Donc on se voit de moins en moins. On s’est perdu de vue mais... mais après, voilà, y a les téléphones, donc... y a pas de problèmes. On fait moins de soirées qu’avant, ça c’est sûr. On en fait même presque plus. Mais nous ça nous conv, enfin... avec mon copain...*
- Ces soirées-là... à la maison, bowling, restaurant, t’as l’impression que c’est une fête ou c’est...
- *Non, c’est des... C’est pas une fête.*
- C’est quoi une fête pour toi, aujourd’hui est-ce que t’as l’occasion de faire la fête...

- *Bah... bah, effectivement pour moi une fête c'est, une fête c'est... tu bois de l'alcool, tu, tu t'amuses, tu fais des trucs... Nous on appelle plus ça « faire une soirée ». C'est une soirée, c'est pas une fête. On fait pas la fête. On passe une soirée entre adultes.*
- *Et la fête genre... on se réunit pour un évènement spécial, un anniversaire...*
- *Ah oui, oui, bah effectivement, oui, oui ça on le fait oui. Bon effectivement c'est plus la fête, oui là...*
- *Et en même temps tu ne bois pas forcément plus d'alcool...*
- *Non, je bois pas forcément de l'alcool, non.*
- *Mais qu'est-ce qui fait que c'est la fête alors...*
- *Bah la fête, c'est, bah parce que... la fête c'est parce que voilà... c'est, comme vous dites, un anniversaire, donc... on fait plus la fête, que là... quand on fait des soirées nous, c'est devant un repas, comme je vous dis, on discute, que là on est... y a beaucoup plus de personnes, regroupées, la famille, les amis... c'est un grand repas où... on fait des petits jeux... y a des ballons enfin, voilà, c'est vraiment... ça c'est la fête. Mais y a pas forcément plus d'alcool. Effectivement, y a plus d'alcool parce qu'il y a plus de monde, mais c'est pas forcément des alcools fortes. Après, on prend des alcools fortes pour des gens qui veulent en boire mais... en général... on est pas, on est pas si intéressés que ça en fait. Et puis, j'ai un, j'ai, bah le copain de ma cousine il boit pas de l'alcool, hein. C'est, c'est très rare, il boit, il va boire une bière et ça lui suffit déjà, il... est un peu pompette déjà. L'alcool c'est pas son dada. Mais c'est bien.*
- *Et donc comment tu vois ta consommation évoluer dans...*
- *Je diminue de plus en plus.*
- *Tu diminues...*
- *Ah ouais, bah par rapport à ma situation quand j'étais plus jeune...*
- *Par rapport à quand tu rentrais de Bordeaux, c'était y a deux-trois ans...*
- *Ça a rien à voir. Ça a rien à voir. Ouais. Ça a rien à voir.*
- *Tu... est-ce que ta diminution c'est en continu ou...*
- *Non, je bois... Ah j'ai beaucoup diminué...*
- *Depuis que t'es rentré de Bordeaux et que tu as ces soirées-là, tranquille...*
- *Oui.*
- *...à la maison, avec ton copain, est-ce que ça continue à diminuer ou...*
- *Bah là, je dirais que ça continue à diminuer dans le sens où... comme chacun est de son côté, là en ce moment, donc on fait plus du tout de soirées... donc ça fait quelques temps,*

on fait plus du tout de soirées, bon je fais des petites soirées avec ma mère... ma petite sœur, mon frère... c'est pas pareil, on va dire, c'est la famille, mais oui là on diminue de plus en plus, c'est... [Elle sourit] Mais bon quand ils vont revenir... on fera en sorte de faire une soirée ou deux pour se revoir... Normal. [Elle sourit]

- Et tu reboiras à ce moment-là...
- *Ah non, non, non, ce sera juste, soit dans un restaurant ou devant... devant un repas ou un bowling mais, effectivement on boira un verre ou deux mais ça s'arrêtera là, ce sera une soirée... ce sera juste les retrouvailles, plus la tendresse, les câlins, de se retrouver, de parler de, de ce qui s'est passé de leur côté... du nôtre et... mais... ça restera pareil au niveau alcool, hein, ah ça changera rien du tout. C'est pas parce qu'on va se revoir au bout de... quatre-cinq mois qu'on s'est pas vu, que tout de suite on va picoler comme des... Ah non, non, non, ça a rien à voir.*
- Et donc tu penses que dans les années qui viennent, ta consommation elle va rester comme ça, et ta façon de voir tes amis...
- *Je pense que j'ai aucune raison de... d'augmenter ma consommation dans le sens où... où ma vie... comme elle est, elle est... comme ça depuis un an, je me dis pourquoi ça devrait changer... Et... je me dis même qu'en... qu'en vieillissant, en général, on fait moins de soirées, c'est vrai, je veux dire, la vie de famille commence à venir, en général, donc on fait moins de soirées, donc c'est possible que ça diminue encore. Mais après, effectivement, avec mon copain on aime bien... c'est très-très rare, mais on se prend une petite bouteille... selon le repas... qu'on a décidé de faire, on se prend une petite bouteille de vin blanc pour accompagner notre repas... mais la bouteille elle dure deux ou trois jours, c'est pour vous dire... [elle sourit] donc on est vraiment pas des personnes... Sinon, si ça arrive avec son collègue on va boire... un verre, bah moi j'aime bien le vin blanc, le moelleux, on va boire un verre au... au V&B, Vin&Bière...*
- Oui, c'est route de Lorient...
- *...oui route de Lorient, y en a une à Fougères, on trouve ça sympa l'ambiance, le concept, on boit un verre, ça, ça reste même, on boit même pas deux verres, c'est juste le principe, de faire une petite sortie avant d'aller au cinéma, ou même au restaurant. La dernière fois on était mon, avant d'aller au restaurant, bah juste ici en plus, L'Authentique, on a été au... V&B et puis on a bu un verre, et puis on est parti tranquillement au restaurant. On aime bien, moi j'aime beaucoup ce genre de soirée.*

Je me vois plus faire des grosses soirées et puis je serai plus capable de toute façon. Je serai dé, je pense que je serai dégoûtée de l'alcool.

- *Oui t'as fait quelques grosses soirées...*
- *Ah oui, oui, oui.*
- *...surtout au moment du lycée, et puis après tes années de...*
- *Ouais mais après ça s'est stoppé, après Bordeaux... J'ai plus, j'avais plus l'envie, je pense que j'étais dégoûtée en fait, de Bordeaux. De ces soirées, de ces... Je pense que c'était un ras-le-bol et puis... c'était pas moi-même, je pense. Je le faisais... pou, pour, enfin... pour être un peu comme eux mais au fond de moi je suis pas comme ça je pense, je suis pas quelqu'un... qui a envie de me bourrer la gueule, enfin c'est pas mon... c'est pas mon délire. Moi, ce que j'aime moi dans les... soirées c'est on est tous ensemble réuni, on discute de tout et de rien, mais devant un repas, ou même juste un verre ou deux, ça s'arrête là. Pas besoin d'aller picoler... jusqu'à en vomir ou... c'est pas intéressant.*
- *Ta mère elle boit...*
- *Ah non. Enfin, elle boit un verre...*
- *Comme ça ouais...*
- *Ouais voilà.*
- *Elle est comme toi, ou toi tu...*
- *Elle est comme moi.*
- *...toi tu pourrais t'imaginer... boire comme ta mère, vous avez à peu près la même façon d'être...*
- *Ah oui, oui, c'est sûr à 100 %.*
- *Et du coup juste...*
- *[Elle enchaine d'elle-même] Mon frère aussi, hein. Je veux dire, je pense qu'on a pas envie de ressembler à mon père, c'est surtout ça.*
- *Mais du coup, tu aurais pu... parce que pour avoir discuté avec d'autres personnes qui ont aussi des parents... alcooliques...*
- *Ah oui, oui. Ça aurait pu être le contraire...*
- *...non ça aurait pu les freiner complètement, quoi, toi tu t'es jamais dit « non je touche pas une goutte d'alcool »?*
- *Bah mon frère, je pense que c'est ça. Il boit pas... il boit à peine de l'alcool, limite pas de, pas d'alcool du tout. Il boit...*

- Il boit moins que toi...
- *Je pense qu'il doit boire moins que moi, je pense.*
- Il a pas fait des expériences comme toi tu as fait, les soirées...
- *Après, je sais pas toute sa vie. [Elle sourit] Il cache sa... il cache ses trucs comme je cache alors... On peut être frère et sœur mais on cache quand même certaines choses. C'est... notre intimité donc forcément on se dit pas tout, mais... je sais pas, je pense qu'il a été quand même un peu fêtard mais là, le jour d'aujourd'hui, je pense qu'il veut surtout pas ressembler à mon père. Ma sœur par contre, j'ai peur.*
- Ta sœur, tu as peur...
- *Mmmm. Elle est... elle est différente de nos comportements avec mon frère. Elle a que 15 ans mais... elle me fait déjà peur.*
- Par rapport à...
- *Alcool ou... plus drogue, je dirais.*
- Tu penses qu'elle a déjà fait ces expériences-là ?
- *Ah je sais. Je suis sûre.*
- Parce qu'elle t'en a parlé ?
- *Elle l'a fait déjà devant moi.*
- Elle l'a fait devant toi ?
- *Mmmm.*
- À la maison ?
- *...Non en soirée. Je... en soirée avec ma cousine, mon cousin, avec d'autres personnes... où... j'ai bu, elle a, je lui ai permis de boire un verre ou deux et... forcément je suis pas tout le temps les yeux derrière elle, j'ai vu qu'elle était bourrée, elle commence à rigoler pour rien, enfin, ça m'a mis tellement hors de moi, je lui ai mis une... petite claque... ouais, c'était...*
- Ça t'a mis hors de toi...
- *Ça m'a mis hors de moi, parce que... elle s'est, je lui ai permis de boire un verre ou deux, et elle se permet de boire de trop, elle avait même pas 14, elle avait même pas 15 ans, elle avait 13 ans... je dirais 12-13 ans. C'est hors de question à 12-13 ans... être déjà bourrée, elle était dans un état pitoyable, ça m'a énervée, ouais, je, bah, je le nie pas, ça me saoule, mais je lui ai foutu une claque. [Elle sourit] Elle s'en foutait, elle rigolait encore plus. Elle s'en ait même pas rendu compte que j'étais énervée, que je lui ai foutu une claque. C'était à un point... Ça m'a mis hors de moi. Et du coup... là elle*

est dans... elle est plus, elle est pas vraiment alcool maintenant, mais c'est plus la drogue.

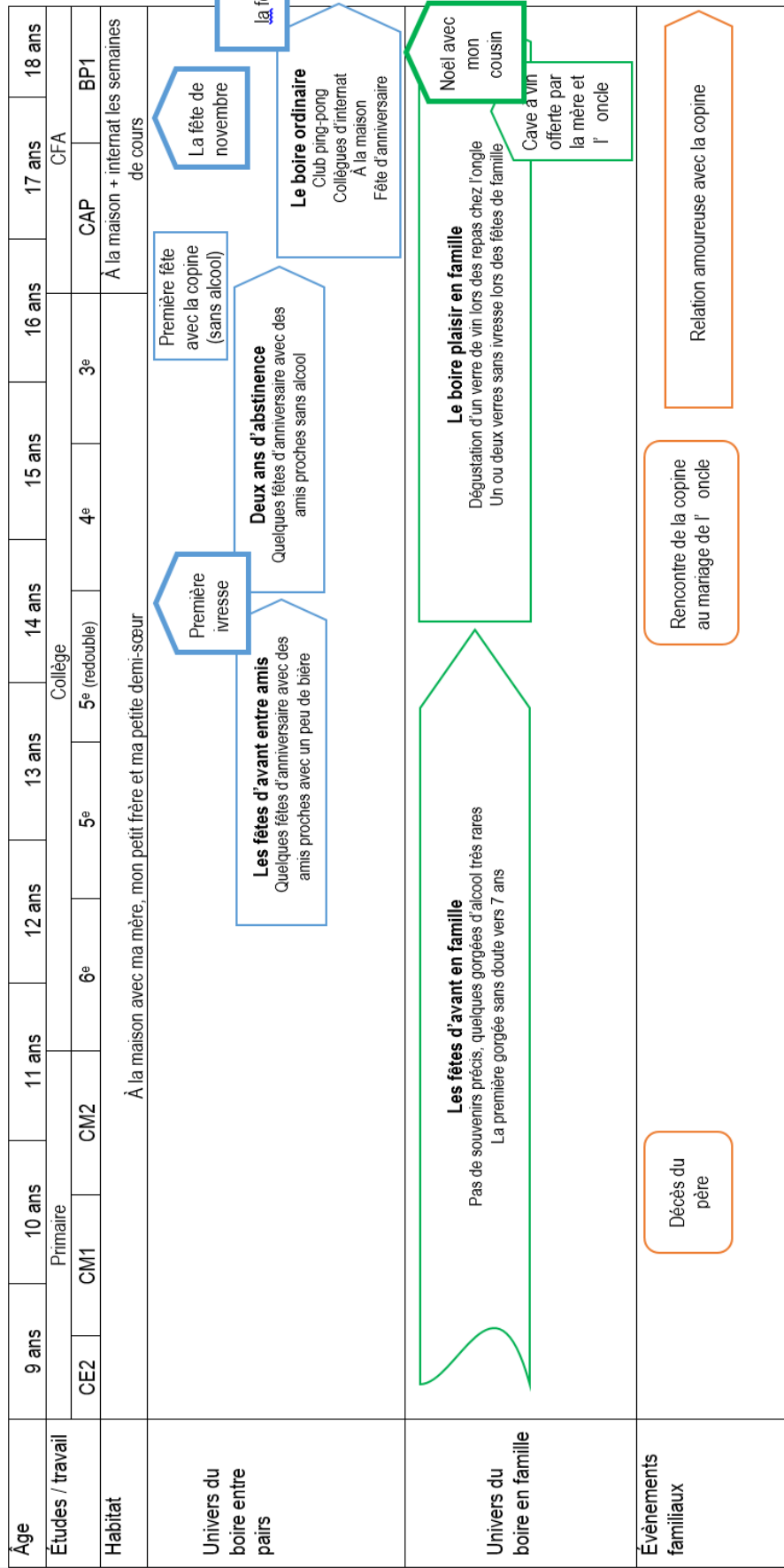
- Le cannabis...
- *Mmmm. Elle fume.*
- Ça tu le sais...
- *Je le sais, elle, elle nous l'a dit. Nous on... c'est pas qu'on peut rien y faire mais...*
- T'essaye d'en parler avec elle ou...
- *Oh moi j'en parle tout le temps.*
- ...ou c'est ta mère qui s'en charge...
- *Toute le deux, on en parle... bah toute la famille, sauf mon père. Mon père il sait rien de tout ça. Il sait rien de tout ça parce qu'on... de toute façon si on lui disait, si il sait que ma petite sœur fume, il péterait les plombs, enfin... On lui mêle jamais à quoi que ce soit mon père. Parce qu'on sait qu'à tout moment il peut péter les plombs, on a pas envie, donc en fait on... c'est pour ça on dit tout à ma mère et jamais à mon père.*
- Donc aujourd'hui tes parents sont séparés ?
- *Oui. Ils sont pas divorcés, mais séparés.*
- D'accord.
- *Ça fait quelques mois que me mère est partie de chez mon père, enfin... elle est partie, elle est partie vivre chez moi, pendant quelques mois, en attendant de trouver un appart, mais... c'est pas encore fait, elle va attendre encore longtemps comme ça, hein. Parce que mon père il veut pas divorcer... enfin, c'est... c'est compliqué. C'est comme ça, hein. Je, je préfère que ça soit comme ça, parce que... parce que ça me rassure, maintenant je suis soulagée. J'ai toujours eu... la boule au ventre, mais tout le temps, quand ma mère elle était avec mon père. Je faisais des cauchemars. Je... c'était à un point où ça n'allait pas. Et... et voilà, le fait que... elle est plus avec mon père, je suis soulagée. Parce que je sais que ma mère... ma mère... elle est saine, elle est saine et sauve, ma sœur aussi. Pour moi c'est un soulagement. C'est con à dire, hein, mais c'est... je le ressens comme ça, et je suis heureuse. Ils sont séparés, mais moi je suis heureuse. Parce que ma mère elle est... elle est en sécurité, et, et maintenant... c'est, c'est con à dire, je dirais pas où elle vit [elle sourit] c'est par principe, je le dis à personne, donc même... je sais vous êtes professionnel que ça, je préfère pas le dire, mais mon père il sait pas où elle est. Et il saura pas. Jusqu'au jour où ils vont vraiment divorcer où il aura pas le choix de savoir l'adresse de ma mère, je pense, mais... il sait*

pas, et il le saura pas. Personne le sait, dans ma famille. Parce que on... a besoin de garder ce secret. Parce que... on s, on sait... que mon père peut aller vraiment loin. Mais tellement loin qu'on sait pas ce qui peut... faire vraiment. On sait, on sait de quoi il est capable, mais on se dit... est-ce qu'il est vraiment capable, on sait pas. C'est ça en fait, on sait de quoi il est capable parce qu'il a fait beaucoup de menaces avec le fusil, couteau, enfin, plein de choses, mais... réellement à la faire, on sait pas. Et c'est bête à dire mais quand on voit... dans les journaux les... les infos où un homme a pété les plombs parce que sa femme a voulu divorcé, donc il a tué sa femme et ses trois enfants, eh ben c'est con à dire mais on voit notre père faire ça. On sent que notre père est capable de faire ça. Donc c'est pour ça... on a besoin de sécurité avant tout et... jamais de la vie il saura où ma mère et ma sœur sont. Ça c'est clair. C'est...

- Ouais, ouais. Et toi maintenant tu te sens quand même...
- *Ah je suis soulagée.*
- ...en sécurité...
- *Ah oui, oui. Je fais quand même encore des cauchemars, mais... moins violents je dirais, je fais plus des cauchemars que... plus mon père, en fait. Mais...*
- Tu rêves de ton père...
- *Ouais. C'est même pas rêver c'est faire un cauchemar, c'est... c'est... il m'a... il a bousillé ma vie, mon père, [les larmes lui montent aux yeux] mon enfance, et il va encore bousiller ma vie là. Même si au jour d'aujourd'hui ça s'est arrangé, il... il me bouffe de l'intérieur quand même. Et ça... c'est comme ça.*
- Et... après, c'est personnel, mais tu as pensé à en parler avec quelqu'un... un psychologue...
- *Un psychologue, non, non, non. Bah ma sœur, elle a parlé avec un psychologue parce que elle a voulu... se [sa voix chancèle à cause de l'émotion], bah se tuer... enfin y a eu beaucoup de choses... Ma mère elle a, enfin on lui demande de... [Je coupe l'enregistreur]*

ANNEXE II : RETRANSCRIPTION DU RÉCIT DE KERIAN

Figure 27 : Frise chronologique de Kerian



Retranscription du récit de Kerian

Pour rappel (cf. chapitre IV) :

- Les interventions de l'enquêté (la narratrice ou le narrateur) sont en italique.
- Les interventions de l'enquêteur sont en caractères romains.
- Les informations non verbales (geste, rire, intervention d'un tiers, etc.) sont indiquées entre crochets et en caractères romains.

La rencontre a lieu dans un fast-food, un samedi matin vers 10h

- Donc par exemple cette première fois, est-ce que tu peux me raconter... comment c'était cette première fois à 14 ans ?
- *Bah on est allés chez un pote en fait, et... bah ses parents étaient... lui avaient laissé la maison, et donc, bah déjà on avait tous prévu de dormir là-bas... Et ensuite, bah il avait prévu des alcools, il avait prévu... bah il avait prévu où dormir aussi. Et puis après, bah on a fait la fête. Le... je crois que je me souviens qu'on avait quasiment pas bu de bière en fait, on avait commencé directement par les alcools forts. Même à 14 ans, et que ce soit dans toutes les fêtes, maintenant on commence rarement par des - commencé à 20h la fête... vers 22h, 23h, on était déjà tous ivres j'pense.*
- Et c'était votre première fois à tous... ou y en avait qui avait déjà bu...
- *Non, il y en avait qui étaient plus âgés. Y en avait qui avaient déjà bu.*
- Du coup, c'était quoi comme bande de potes, c'était des potes du collège... ?
- *C'était des potes du lycée.*
- Lycée, 14 ans... ?
- *Bah y en avait qui était au lycée et d'autres qui étaient au collège. Moi j'étais au collège... Et puis y en avait du lycée.*
- Et vous vous connaissiez sur quelle base ? Parce que vous étiez voisins, parce que vous étiez... ?
- *Euh parce que en fait, bah... il a invité des potes à lui et en fait, entre nous on se connaissait pas mais on connaissait tous celui qui faisait la fête, en fait, parce que c'est un pote à nous.*
- Et lui ce pote-là c'était qui par rapport à toi ?

- *...C'était un pote de collègue en fait, c'était quelqu'un de ma classe avec qui je jouais au hand.*
- D'accord, tu le connaissais par le hand et par le collège, et du coup il avait invité des potes à la fois de son collègue et du lycée, qui étaient au lycée...
- *Voilà, c'est ça.*
- Et tu disais que ses parents lui avaient laissé la maison...
- *Oui, bah en fait on savait qu'on voulait faire une fête et lui, bah il savait que ce week-end-là ses parents ils devaient partir. Alors il a demandé à ses parents s'ils étaient d'accord pour qu'il invite des potes, juste le samedi soir et, et jusqu'au lendemain, pour la nuit quoi, et ses parents ils lui ont dit que bah oui, si tout se passe bien, et qu'il rangeait et tout.*
- Donc vous vous êtes tous retrouvé, il y en avait qui buvait... et y en avait beaucoup comme toi qui n'avait jamais bu ?
- *Y en avait deux autres.*
- Mais celui qui invitait il avait déjà...
- *Ouais, je pense.*
- Et donc il avait prévu, c'est-à-dire qu'il avait... acheté de l'alcool ? Tu penses qu'il avait acheté de l'alcool, ou que c'est de l'alcool qu'il avait pris dans le bar des parents... ?
- *Ah non, il avait acheté. [D'un ton assuré] Oui, parce qu'on devait donner une participation et tout. Il avait prévu.*
- Donc en fait en venant à la soirée tu savais que tu allais boire ou... tu savais que la participation c'était pour l'alcool, qu'il y aurait de l'alcool... ?
- *...oui, oui, je savais, et bah... bon après c'est... pff... c'était [il se concentre pour se souvenir] pendant les vacances je crois aussi... et... puis de toute façon on en avait déjà parlé avec ma mère et puis je lui ai dit qu'il y aurait certainement de l'alcool à la fête, et puis elle a dit : « tant que tu dors là-bas et que tu es prudent »... ça la dérange pas plus que ça, quoi. Mais ce qui est important c'est que... le fait que je sois prudent et... et que je fasse attention, quoi, c'est plus ça qu'elle veut, quoi. Après, elle m'empêche pas... elle m'interdit pas de... de vivre, quoi. Mais elle veut juste que... voilà, que je fasse attention.*
- Donc elle ne te pose pas u interdit strict, mais par contre elle te... elle te conseille...
- *Voilà, c'est tout le temps des conseils, c'est jamais des interdictions, en fait.*

- Et du coup, pour revenir sur cette première fois... t'étais conscient en allant à la fête que c'était la première fois que tu allais boire de l'alcool... vraiment avec des potes et peut-être avec l'idée que... tu en boiras plus que ce que tu pouvais faire... dans d'autres occasions...
- *Bah, je pensais pas... je pensais pas boire autant en fait. Je pensais... je pensais qu'on allait boire en fait, mais plus doucement, et en fait t'es vite pris par... bah, t'es vite pris par... l'ambiance de la fête et puis bah... si... si tout le monde va boire vite, en fait, si du coup... c'est [il sourit]... bah, ça va très vite, en fait, je vous ai dit en deux heures on était... la plupart était... complètement ivres en fait.*
- C'était quoi l'alcool, tu te souviens ?
- *C'était surtout du whisky, de la vodka et du rhum.*
- Ah ouais, y en avait trois... il avait bien prévu le coup !
- *Oui, ah oui, oui, oui.*
- Vous étiez combien ?
- *On était douze, je crois, une douzaine, ouais. Et... si y'avait quelques bières, mais c'était... il devait y en avoir un pack à la rigueur, il devait y avoir un pack de bière.*
- Donc toi tu as bu directement des alcools forts ?
- *Non c'était plus ceux qui avaient déjà... bu, moi j'avais commencé...*
- ...par de la bière...
- *Oui j'ai dû commencer par la bière et puis après... commencer les alcools forts.*
- Et du coup les autres... est-ce qu'il y avait des filles ou c'était seulement des garçons à cette soirée ?
- *...Je crois qu'il y avait une fille qui était là... mais c'était parce que son copain était là, en fait, elle était... elle suivait plus son copain, en fait. Par contre, je me rappelle pas si elle a bu ou pas... [il cherche]*
- Du coup les autres qui étaient là ils étaient au courant que toi tu n'avais jamais bu ?
- *...Oui, bah y en avait... tous ceux qui n'avait jamais bu en fait était... on était tous au courant de ce qui, de qui avait bu et qui n'avait pas bu, en fait.*
- Comment vous étiez au courant ?
- *Bah, parce qu'on en avait parlé entre nous avant la fête, et tout, enfin on avait dit qui n'avait jamais bu et qui avait déjà bu, quoi.*
- Donc vous saviez entre vous que cette fête-là ce serait l'occasion pour certains qui n'avait jamais bu de boire...

- *Oui voilà, bah on savait qu'on allait boire, en fait.*
- *Et du coup, comment ça s'est passé alors, est-ce que... tu disais... que ceux qui n'avait jamais bu on leur a réservé les bières, ou en tout cas, les alcools forts c'était pour ceux qui avaient déjà bu.*
- *Bah en fait, c'est plus que comme on avait jamais bu on a préféré commencer par les bières, je pense, en fait ce qui est logique, et ensuite en fait on s'est tous mis, les douze aux alcools forts en fait.*
- *Donc c'est vous qui avait... les deux qui n'avaient jamais bu, qui avaient décidé d'abord de boire de la bière...*
- *Oui voilà, parce qu'en fait on est restés un peu entre nous au début, à discuter entre nous, et puis après on s'est mis avec tout le monde et puis bah... on a pris les alcools forts avec eux.*
- *Pourquoi vous étiez entre vous ?*
- *Bah je veux dire, en fait on était douze, et puis par exemple les trois qui avaient... nous trois on était par exemple ici [il montre comme si nous étions dans la pièce], et puis les autres ils étaient juste là, à côté quoi. En fait on était à côté mais un peu séparés quoi. C'est ce que je voulais dire.*
- *Oui, oui, d'accord mais pourquoi vous étiez un peu séparés ?*
- *Bah en fait, on avait dé... bah c'est, comment dire, on avait décidé d'être tous les trois à côté en fait, parce que bah... c'était plus sympa de... parce qu'en fait... comme je l'ai dit en fait, on avait tous les trois 14-15 ans, ces trois-là, et puis les autres avaient plutôt 16, y en avait qui avaient 18 donc... bah, c'est plus par catégorie d'âge, en fait, limite on était classés par catégorie d'âge et d'affinité, quoi. Comme ceux-là je les connaissais, bah voilà je me suis plutôt mis à côté d'eux, en fait c'est plutôt ça.*
- *Et donc comment ça s'est fait dans la soirée, par exemple... vous avez bu la bière... comment ça s'est déroulé après ?*
- *Bah moi, je sais que pour moi... j'ai bu, j'ai dû commencer par boire une... une bière, ensuite j'en ai pris une deuxième, et ensuite, en fait, j'ai fait que des mélanges... d'alcool fort et de... bah des mélanges, quoi, et puis ensuite vers... il devait être 23h-minuit, bah du coup, bah j'ai commencé à pas être bien... si je me rappelle bien je crois que j'ai vomi, et puis ensuite du coup j'ai appelé ma mère, et je lui ai dit que comme je me sentais pas bien j'allais rentrer, et puis après voilà, j'ai prévenu la fête que je partais, et je suis rentré chez moi.*

- T'es rentré tout seul ?
- *Non, ma mère est venue me chercher. Bah parce que je l'ai prévenu justement.*
- Donc... et le passage entre la bière et les mélanges, c'est toi, vous l'avez fait tous les trois ensemble ou est-ce que... ?
- *Non moi je sais que je suis passé avant et que eux ils ont continué à être sur les bières...*
- ...ouais...
- *...et puis...*
- ...pourquoi ?
- *Bah... je sais pas. Je commençais à parler en fait avec ceux qui étaient... bah... ceux qui étaient plus âgés en fait, et tout, et puis en fait, bah... en fait ils m'ont servi un verre, et puis du coup bah en fait c'est là que j'ai commencé à arrêter de boire des bières, en fait.*
- « Commencé à arrêter »...
- [Il sourit] *Bah c'est là que j'ai commencé à boire comme les grands, en fait.*
- [Interruption : la serveuse prend nos commandes]
- Donc en fait, toi tu as commencé à... à t'ouvrir aux autres un peu plus...
- *...oui voilà...*
- ...à discuter avec les plus grands, quoi du coup, et puis... à un moment ils t'ont servi un verre... ils buvaient... et puis toi du coup tu as enchaîné...
- *Oui, du coup, en fait ils se sont tous servis et en même temps, ils m'ont servi en même temps en fait, c'est comme ça que ça s'est passé.*
- Et du coup, tu dis que tu as bu deux bières au début, et après t'as bu combien de mélanges avant d'être... malade finalement, t'as bu combien... ?
- *Oh, je sais pas... [il cherche] je pense que j'ai dû en boire... trois ou quatre, peut-être. Ouais trois ou quatre. Par contre après, les doses je sais pas du tout [il fait référence aux « doses de bar » ; mesure présentée par l'enquêteur dans le cadre de la passation collective d'un questionnaire auquel il avait répondu avec ses camarades du CFA]... Mais oui, trois ou quatre et puis après c'était... c'est là où j'ai commencé à pas me sentir bien et à vomir je pense.*
- Est-ce que tu te rappelles d'autre chose sur... à part le fait de boire... est-ce que tu te rappelles d'autres choses sur cette soirée ?
- *Bah je sais que ceux qui avaient 18 ans je crois, bah je pense qu'ils avaient... je pense qu'ils avaient ramenés de la drogue.*

- Du shit ?
- *...Plus de la beuh, je pense. Ouais c'était plus de la beuh. Je sais que nous on en n'a pas pris, je pense qu'ils en ont pris entre eux. Parce que après en fait, moi quand je suis parti ils l'avaient pas sorti, mais en fait on m'a expliqué la suite de la fête, et en gros bah ils sont restés jusqu'à 3-4h et puis c'est les plus grands après qui ont sorti leur... bah leur drogue, en fait.*
- Qui t'a expliqué la suite de la fête ?
- *Bah en fait comme moi j'étais parti, le lendemain, en fait ils ont... en gros ils m'ont fait un résumé de la fête, c'est celui qui a organisé la fête en fait qui m'a dit comment ça s'était passé la fin.*
- D'accord. Donc il a dit qu'il y a avait eu de la fume...
- *Ouais voilà, il devait y avoir sûrement...*
- Et... est-ce que dans cette fête... y-avait à manger ou...
- *...non...*
- ...vous êtes arrivés et....
- *Bah, y-avait... y-avait des apéritifs...*
- [Interruption : la serveuse apporte les commandes, je vais payer à la caisse]
- Et donc... qu'est-ce qu'on disait... ?
- *On parlait de la fête et... de la fin de la fête. Et... mince, que...*
- Oui alors je te demandais, est-ce que cette fête c'était... est-ce qu'il y avait une occasion de se réunir... ?
- *C'était pour fêter les vacances, en fait, c'était la fin de l'année scolaire et... c'était pour fêter les vacances.*
- D'accord, fêter les vacances, un pote, ses parents sont pas là et il réunit une vingtaine de personnes chez lui...
- *Ouais, bah douze plutôt, on était plus proche des dix que de la vingtaine.*
- Il prévoit donc de l'alcool... plusieurs sortes d'alcool fort et puis des bières. C'est lui qui gère entièrement l'alcool en fait, et il vous demande une participation.
- *Voilà c'est ça et... comme lui était pas majeur, c'est son grand frère qui avait acheté...*
- Il était à la fête son grand frère ?
- *Non, après il est parti.*
- Bon, et c'était combien la participation, tu te souviens ?
- *C'était cinq euros. Oui.*

- Et par contre, il ne prévoit pas... de quoi manger en fait, c'est vraiment juste boire...
- *Bah en fait, on avait décidé qu'on allait prendre un kebab, en fait, c'est pour ça qu'il avait pas... c'est pour ça qu'il avait pas prévu à manger. En fait, il avait juste pris des apéritifs, des cacahuètes, des trucs comme ça, et puis ensuite on avait décidé que, bah dès qu'on aurait faim, qu'on irait... prendre quelque chose au kebab...*
- C'était où, ici à Bain de Bretagne ?
- *Ouais, c'était à Bain.*
- Du coup, y-a un kebab en centre-ville ou... ?
- *Oui. Et on était... on est... comme en fait... c'est pareil, on était proche du centre-ville en fait, c'est pour ça qu'on avait choisi le kebab, on voulait pas trop se déplacer comme on avait des... En fait, ce qu'on a fait c'est qu'on a bu, et puis ensuite on a mangé en fait.*
- Vous avez bu et vous avez mangé...
- *En fait, après les deux bières que j'ai pris, ensuite on est tous allés manger et ensuite après on a bu les alcools forts.*
- Donc vous êtes sortis quand même entre les deux...
- *Voilà.*
- Vous avez mangé un kebab.
- *C'est ça.*
- Et après en revenant, c'est là où tu as discuté avec les plus grands...
- *Voilà, parce qu'en fait sur la route on a commencé à discuter, en fait en marchant on a discuté un peu, et puis après bah...*
- Ok. Et donc... à un moment tu te sens pas bien, donc t'appelle ta mère qui était... du coup, parce qu'avant ça t'était arrivé déjà de sortir, de faire des fêtes comme ça... ?
- *...Oui mais c'était plus, enfin c'était des fêtes où c'était des anniversaires ou des choses comme ça, quoi. Et puis on avait pas... y'avait pas vraiment d'alcool, et puis... Enfin, si y'avait peut-être deux-trois bières mais c'était vraiment la première fois où je buvais autant.*
- Et là, à la fois toi et ta mère étaient... Ta mère elle était consciente que c'était peut-être la première fois que t'allais boire... beaucoup...
- *Oui.*
- Parce que c'est toi qui lui avait dit...
- *Parce qu'on en avait parlé, ouais. [Il le dit sur le ton de l'évidence]*

- Et donc, à un moment t'as trop bu, t'es malade, tu demandes à ta mère de venir te chercher... elle vient te chercher...
- *...oui, c'est ça...*
- ...et là, comment... comment ça se passe... ?
- *...Bah en fait, ça la faisait rire [Il sourit] Oui, bah oui, elle a trouvé ça plutôt drôle, en fait que... Je lui ai... en fait, elle est pas... elle est pas du genre à s'énerver, en fait. Comme elle savait que j'allais boire... elle savait que ça servait à rien de s'énerver puisque c'est elle-même qui m'a... qui m'a donné ces consignes-là, que si je me sentais pas bien je l'appelais et que elle viendrait de toute façon me chercher. Donc du coup, bah elle est venue me chercher et puis... la situation la faisait plutôt rire qu'autre chose, en fait.*
- Donc elle t'a vu un peu malade, pas trop bien...
- *Oui, voilà pas très bien, et puis après elle m'a dit : « j'espère que t'auras juste la gueule de bois le lendemain pour... pour pas recommencer tout de suite. »*
- Donc finalement, le fait d'être un peu malade, elle trouvait ça bien parce que...
- *Oui voilà parce que ça se trouve ça allait me freiner dans...*
- Et donc... juste je fais un point, tu vis qu'avec ta mère c'est ça, d'après ce que j'ai compris ?
- *Oui.*
- Et ton père tu le vois de temps en temps... ?
- *Il est décédé.*
- D'accord. Et donc en grandissant... enfin, t'avais quel âge quand il est décédé ?
- *Dix ans.*
- D'accord, donc depuis dix ans t'es... tu vis seul avec ta mère, enfin, tu vis...
- *Avec mon frère et ma... demi-petite sœur.*
- Ton frère et ta demi-petite sœur, ta mère s'est remis avec quelqu'un...
- *Quelqu'un entre temps, et puis ils ont eu un enfant et ils se sont séparés. Et du coup, oui, je vis avec ma mère, mon petit-frère et... ma petite-sœur.*
- Donc ta mère ouais, elle est plutôt...
- *Oui on peut parler.*
- Posée, cool...
- *Posée et très ouverte. On peut parler de tout.*
- Et en même temps, elle s'intéresse à ce que tu fais, elle te laisse pas...

- *Non. Bah elle me laisse pas... voilà, elle... j'ai... comment dire... c'est pas genre elle est... elle est trop stricte et du coup je peux rien faire, ou elle est trop laiss... elle laisse trop de laisser-aller et je peux tout faire, en fait. Y-a un juste milieu et c'est ça qui est... bah c'est le plus intéressant, en fait, dans une relation parent-enfant, je pense, c'est d'avoir un juste milieu des deux et puis que... C'est surtout le fait qu'elle m'a toujours dit qu'en fait c'est des conseils qu'elle me donne et pas des devoirs ou des obligations. C'est plus ça qui fait qu'on l... qu'en fait j'ai toujours confiance en elle et qu'elle a toujours confiance en moi. Bon après, voilà faut jamais, faut pas la décevoir non plus, donc... c'est une prise de conscience de chacun. Mais en gros c'est ça, Ouais.*
- *...Donc alors, si je poursuis sur... sur la suite, donc là t'as 14 ans, t'es au collège, tu prends ta première cuite...*
- *...oui...*
- *...c'est la veille des vacances, la fin de l'année, donc c'était quoi, c'était ton année de quoi, de quatrième... ?*
- *Non parce que j'avais redoublé, ça devait être ma deuxième année de 5^e.*
- *Deuxième année de 5^e... et donc là comment ça évolue... tes consommations ?*
- *À partir de là... il s'est pas passé grand-chose en fait, c'est plus à partir... de mes 16 ans 17 ans en fait... Ouais plus 16-17 ans, en fait, que j'ai commencé vraiment, en fait, je fais du tennis de table en club, et en fait à chaque fin de compétition on a l'habitude de donner des cannettes aux jeunes et des bières aux grands, en fait. Et puis du coup, en fait, avec mon meilleur pote qui faisait du tennis de table avec moi on a commencé à prendre des bières entre nous tous les deux, à chaque fin de match on en prenait une et puis ensuite on... on mangeait avec les autres et on rentrait chez nous.*
- *Vous aviez le droit parce que vous étiez plus grands...*
- *Voilà parce qu'on avait tous les deux... bah j'avais 16 et lui 17. Et donc du coup, bah on... buvait une bière chacun tous les deux et puis ça s'arrêtait là, et puis après... du coup, à partir de mes 16 ans j'ai commencé à rentrer en apprentissage. Donc après bah... j'ai commencé à... à côtoyer des gens, bah... des gens du CFA, donc du coup avec eux... bah on... on allait à La Forge à St-Grégoire. Et donc du coup, bah à partir de là quand on était en internat on... on buvait, on devait boire des... mince... des... je sais plus comment ça s'appelle... des bières au sirop ?*
- *Des monacos.*

- *Des monacos. On buvait un monaco ou deux chacun et puis ensuite on repartait au CFA et du coup en fait ça s'est fait comme ça, en fait.*
- *Alors je reviens juste sur la période entre tes 14 et 16 ans, tu dis que ça se poursuit plutôt comme ça, mais c'est-à-dire ? Tu... ?*
- *Bah en fait, de 14 à 16 ans j'avais pas beaucoup de fête en gros, et en fait je... bah... boire pour boire, ça m'intéressait pas, en fait. J'ai eu, bah c'est pour ça qu'en fait, à mes 14 ans en fait ça m'a bien servi de leçon puisque au final c'est là que j'ai compris que c'était pas... c'était pas vraiment intéressant, quoi, tout ce que j'ai gagné c'est de vomir et de partir de la fête à 23h. [Il sourit] Donc y'avait pas vraiment d'intérêt, quoi. Donc du coup c'est pour ça qu'entre 14 et 16, en fait j'ai pas vraiment... j'ai pas vraiment [il cherche] bu d'alcool ou j'ai pas vraiment fait...*
- *De te sentir saoul ça s'est reproduit combien de fois entre tes 14 et 16 ans ?*
- *Ça s'est pas reproduit en fait. Non. Non, en fait... bah c'est... j'ai eu envie... en fait, c'est une décision que j'ai pris moi-même en fait, c'est... à partir de la première fête que j'ai faite, eh bah c'est là que je me suis dit, en fait, tout seul, que j'étais... trop jeune pour boire, parce que vu comment j'avais fini c'était pas... c'était pas intéressant, quoi. Et je me suis dit, bah après c'est comme je l'ai dit, à partir de mes 16-17 ans, c'est là où on a commencé avec mon meilleur pote à boire des bières, et puis ensuite j'ai eu d'autres fêtes, et puis voilà.*
- *Donc du coup entre 14 et 16 ans, que je comprenne bien, à la suite de cette fête-là tu t'es dit grosso modo je suis trop jeune pour boire...*
- *Voilà.*
- *...ça veut dire que sur ces deux ans, donc c'est quoi, c'est ta quatrième et ta troisième...*
- *Ouais quatrième, troisième, j'ai...*
- *...t'as pas, t'as rebu...*
- *Non.*
- *...du tout ?*
- *Bah... peut-être en soirée avec ma famille j'ai dû... Parce qu'en fait c'est aussi à partir de mes 14 ans que j'ai commencé à boire du vin avec mon oncle... occ... occasionnellement, en fait, quand j'allais manger chez lui, en fait, il me faisait goûter les vins, en fait. Et c'est plus un plaisir comme ça que j'ai pris de boire... que de boire, comme je disais, juste pour boire. C'est vraiment...*
- *Donc ça c'est un oncle que tu vois régulièrement... ?*

- *Oui. Oui, oui, même là je le vois encore très souvent.*
- *Soit un frère de ta mère ou...*
- *Oui, le frère de ma mère. Et du coup oui... comme... comme il aime... comme il adore le vin et que... bah je prends plaisir à en boire, il... il me dit qu'à chaque fois que je mange chez lui ou à chaque fois que je vais chez lui, il me sert toujours un vin que je connais pas. Et j'ai... en fait, c'est à partir de ça, en fait, que je me suis dit que c'était plus... que c'était plus sympa de boire de l'alcool pour... pour les différentes saveurs que ça peut avoir comme le vin, plutôt que de boire pour... se retourner la tête, en fait.*
- *Et donc, alors le vin... avec cet oncle-là, donc c'est vraiment sur l'aspect gustatif...*
- *Oui. Bah oui, parce que c'était tout le temps un fond de... un fond de verre, et puis j'en prenais jamais deux fois en fait.*
- *D'accord. Donc tu ne ressentais pas d'effets d'ivresse...*
- *Non, non c'était vraiment... c'était vraiment pour ressentir les saveurs, en fait, du goût, de l'après-goût, de... l'odeur du vin, en fait. C'était plus les choses comme ça en fait.*
- *Et donc lui il te... enfin, ouais... il t'amenait vraiment à... à chercher, je sais pas, par exemple, à retrouver un goût de quelque chose...*
- *Bah en fait, il me demandait si par exemple les... si ces vins-là je les trouvais fruités en bouche ou si je les trouvais... si je les trouvais prononcés à l'odeur ou plutôt qu'on sentait rien et qu'en bouche il était plutôt fort, que l'arrière-goût était... était plutôt... bah bien ou pas bien en fait... plus des choses comme ça en fait. Il m'expliquait les goûts en fait. Et après, bah en fait je goûte souvent les vins comme ça et puis ensuite plus tard il me fera goûter des vins des régions spécifiques pour savoir comment ça... comment ça... quel goût ça a à peu près tous ces vins-là en bouche, comment... comment savoir quel vin est... avec ce vin-là, en fait, des choses comme ça, quoi.*
- *Ouais, donc c'est vraiment de l'œnologie, quoi...*
- *Ah oui, voilà, c'est vraiment ça. Oui puisque... à mes 18 ans ils m'ont même offert avec ma mère et tout... ils m'ont offert une cave à vin avec tout... ils m'ont offert douze bouteilles de vin, ils m'ont offert...*
- *Tu veux dire un caisson...*
- *Oui voilà, un caisson où je peux mettre mes vins. Ils m'ont offert un livre en fait où je peux noter, en fait, c'est un livre pour tenir sa cave, en fait. C'est... tu... tu notes tes bouteilles que tu fais arriver, tu notes à quelle date elles y sont, tu notes aussi quand tu les ressorts, tu notes tes impressions, en fait, c'est un peu de tout, en fait. Ils m'ont offert*

les verres aussi, les verres de dégustation, ils m'ont offert plusieurs choses en fait. Sauf bah comme je disais ma mère boit pas de vin et comme j'habite qu'avec elle j'ai rarement l'occasion...

- Ta mère ne bois pas du tout d'alcool ?
- *Si mais c'est... c'est vraiment rare. C'est vraiment que quand elle avec la famille et puis bah... oui, c'est vraiment que quand elle est avec la famille en fait. [Il se racle fortement la gorge]*
- Et en ce qui concerne l'ivresse... par rapport à ta mère ou à ton oncle, est-ce que tu les a déjà vu ivres, ou est-ce que... ?
- *Oui, plein de fois.*
- *Ouais, plein de fois.*
- *Oui. Oui parce que quand on fait, comme on est plutôt une grande famille, en fait, on se réunit assez souvent pour des anniversaires ou des choses comme ça, et puis ouais... Y-a... ceux qui sont sur place en général sont plutôt plus bou... ivres que les autres. Mais oui, en général on est souvent tous bien ivres en fait. Mais ce qui est... bah ce qui est intéressant en fait, c'est que... les femmes vont plutôt... boire jusqu'à une certaine limite pour pouvoir conduire, mais par contre les hommes eux, bah ils vont se retourner la tête, quoi. [Il sourit] C'est souvent, c'est souvent le même schéma en fait.*
- Dont ton oncle, par exemple ?
- *Bah mon oncle, c'est différent parce qu'en fait c'est souvent chez eux qu'on fait ça, comme en fait [il inspire]... alors ça c'est compliqué... mon oncle est marié en fait, avec... bah... avec une femme... et en fait, bah... [il inspire] cette fe... cette femme-là a une petite sœur et moi-même je suis en couple avec cette petite-sœur-là donc... en fait, du coup, on a beaucoup d'occasion de se réunir tous ensemble...*
- Ton oncle est marié avec une femme qui a une petite sœur, et toi tu es marié avec cette petite-sœur...
- *Bah pas marié encore [Il sourit] mais je suis en couple avec cette sœur-là, et du coup en fait... du coup on côtoie beaucoup... beaucoup leur famille, en fait, tout le temps et puis du coup bah... à chaque fois qu'il va y avoir un anniversaire d'une famille, toute l'autre famille va y aller, ainsi de suite, donc du coup... en fait, c'est... y-a tout le temps... Et en fait...*

- Mais quand t'étais enfant, avant... avant tes 14 ans... ou... ou en tout cas avant tes 16 ans, t'avais eu l'occasion de voir ta mère ou ton oncle en état d'ivresse, des gens de ta famille ?
- *Oui sûrement, oui. Mais après, c'est pareil, j'ai un gros problème, c'est que je me rappelle pas vraiment de mon enfance, en fait. Je sais pas pourquoi c'est... Je me rappelle des choses qui m'ont marqué mais des choses... comme voir mes parents ivres ou des choses comme ça, c'est quelque chose où j'ai pas... j'ai pas vraiment de souvenirs, quoi. Tout ce que je...*
- Tu penses que ça a pu t'arriver ?
- *Oui, je pense, sûrement.*
- Mais... en... en sachant... est-ce que toi-même de connaître l'ivresse tu savais, ce que c'était l'ivresse... que l'alcool pouvait procurer un état différent, ou est-ce que finalement tu ne réalisais pas trop... comment tu vois ça ?
- *Pas en fait, moi je réalisais pas trop, en fait, tout ce que je voyais c'est que ça rendait les... ça rendait les personnes plus ouvert, et que tout le monde se parlait et rigolait, en fait. Mais après, c'est parce que peut-être on était en famille et que bah du coup... ça fait plus ça en famille, après je pense que juste entre potes, ça doit avoir le même effet sûrement mais après...*
- Et donc entre 14 et 16 ans tu bois en famille, mais tu ne bois pas avec tes potes...
- *Non. [Ton catégorique]*
- Pas du tout ?
- *Pas une seule fois.*
- Et tes deux potes avec qui vous avez connu l'ivresse pour la première fois à cette fameuse soirée...
- *Bah en fait, je...*
- Est-ce que eux ils ont décidé de continuer à boire ?
- *...Je crois que oui, ils ont décidé de faire d'autres fêtes, mais après, comme moi je suis parti en apprentissage et eux sont partis au lycée, en fait, après... bah pas après les 14 ans...*
- Non entre 14 et 16 ans...
- *Entre 14 et 16 ans en fait, on était dans des classes séparées, et puis ensuite j'ai eu un nouveau pote et du coup en fait j'étais tout le temps avec celui-là, et puis bah, on s'est pas trop côtoyés en fait.*

- Et ce nouveau pote-là, il boit pas lui ?
- *Il buvait pas quand on était... quand on était ensemble en quatrième et troisième.*
- Donc ça t'arrives de refaire des soirées, des fêtes avec... des amis, d'aller...
- *Maintenant là ?*
- Non, entre 14 et 16 ans.
- *Non.*
- Ça t'arrive de refaire des fêtes avec des amis ?
- *Si mais que pour des anniversaires.*
- Pour des anniversaires...
- *Ouais, et dans ces anniversaires-là c'est... y-avait pas d'alcool.*
- Pourquoi y-avait pas d'alcool ?
- *... Bah parce que en gros on était... bah on avait tous 15-16 ans, en fait, et on avait... comme moi... bah j'avais connu l'ivresse avant, mais... eux l'avaient sûrement connus aussi, en fait, et en fait on s'était tous dit qu'en fait on pouvait très bien faire une soirée sans alcool, et puis du coup en fait on faisait des soirées sans alcool.*
- Donc vous étiez un groupe de collégiens de quatrième et troisième grosso modo, déjà initiés, vous vous réunissiez...
- *Bah que pour des anniversaires, par contre.*
- Ouais donc c'était assez rare.
- *Oui voilà, c'était vraiment rare, c'était bah une fois dans l'année, quoi, donc... Parce que moi je fête pas mon anniversaire, enfin, entre amis je fête pas mon anniversaire, du coup on se réunissait que pour mon meilleur ami et... une autre pote. Sinon on ne se réunissait pas, donc c'était deux fois dans l'année, quoi.*
- Donc en fait tu dirais que tu faisais peu la fête avec tes amis durant cette période-là aussi...
- *Ah oui, je faisais pas, je faisais quasiment pas de fête avec mes amis.*
- Donc tes amis tu les voyais sur d'autres...
- *Bah je les voyais en cours.*
- En cours, et sur ton temps libre, t'étais pas forcément beaucoup avec tes amis ?
- *Non c'était plus avec ma copine, en fait.*
- T'étais avec ta copine. D'accord.
- *Oui.*
- Qui ne buvait pas ?

- *Non.*
- D'accord. Donc ok c'était pour bien comprendre...
- *Oui, oui.*
- Donc... 16 ans, tu finis ta troisième tu pars en apprentissage.
- *Voilà.*
- Donc là... le CFA, tu vas en internat.
- *Oui.*
- Donc là, changement aussi de... de potes quoi ?
- *Oui, bah oui...*
- Parce que du coup, tu découvres des nouveaux amis.
- *Voilà. Bah après c'est comme je dis, c'est plus des collègues que des amis puisque... on s'est ré... au bout de trois ans, là ça fait trois ans qu'on est ensemble et... la première fois qu'on s'est réunis ensemble vraiment pour faire une fête c'était y-a... c'était l'année dernière et c'était au mois de novembre. Donc c'était vraiment, c'était y-a pas longtemps, c'était y-a deux-trois mois, quoi. Alors que ça faisait trois ans qu'on est ensemble.*
- Ah c'était la première fête que vous faisiez ensemble ?
- *Oui, c'était la première fête ensemble. Au bout de trois années ouais.*
- Et donc avant cette fête de novembre... à partir des débuts de la... enfin, si on reste focalisé sur la consommation d'alcool, c'est essentiellement les monacos à la Forge...
- *Oui voilà...*
- En sortant des cours...
- *En sortant des cours, on allait boire à La Forge un ou deux verres, et puis on rentrait. Ouais, c'est souvent ça. Et sinon y-a...*
- Et c'est peut-être une tradition parce que j'étais à la Forge rencontrer je sais plus trop avec qui je discutais, et puis je voyais justement des apprentis qui étaient là...
- *Oui les trois... trois jeunes. Parce qu'en fait j'étais avec eux...*
- Ah t'étais là !
- *Oui je vous ai vu, en fait mais...*
- C'est quand je discutais avec...
- *Samantha.*
- Samantha, d'accord, donc t'étais parmi...

- *Bah en fait... y en avait trois... y en avait trois, et ces trois-là bah font partie de ma classe, mais moi je pouvais pas parce que... j'avais pas envie de boire avec eux, et donc du coup en fait, moi je suis juste rentré pour donner les clés de la voiture et je suis reparti en fait. Et c'est quand je suis rentré pour donner les clés en fait que je vous ai vu mais comme vous étiez en... en entretien...*
- *Du coup j'ai vu que tout le monde buvait un monaco.*
- *Oui voilà, bah c'est un peu une tradition.*
- *C'est une tradition, quoi.*
- *Oui voilà. Bon à chaque fois... à chaque fois le soir on va... on va tous boire un coup à la Forge, en fait, c'est vraiment... mais c'est... c'est vraiment... c'est... vraiment pas pour se saouler, en fait, c'est vraiment... c'est la fin des cours, on est tous contents, voilà, on va boire un verre entre potes et puis c'est tout, quoi.*
- *Et donc... vous en buvez un ou deux maximum.*
- *Un ou deux maximum, et puis après on part. C'est souvent... mais c'est rarement... j'ai rarement bu trois monacos. C'est vraiment très rare. Et...sinon après j'allais dire que sinon bah chez moi souvent ma mère m'achète des bières, en fait, quand... bah quand elle y pense ou quand j'en ai... envie, en fait.*
- *Depuis...*
- *Depuis mes 17 ans, depuis mes 17 ans, en fait elle me... en fait, j'avais pris un pack de trois une fois, de trois bières, et puis... parce qu'en fait j'avais envie, et puis je fais bah... je dis à ma mère : « ça te dérange pas », elle me fait : « bah non tu commences à être grand tu... tu sais ce que tu fais ». Et puis du coup, bah le soir je sais qu'après le travail, je prenais une bière et puis... et puis bah...*
- *Quand t'étais chez ton patron et que tu rentrais ?*
- *Non, alors... bah... quand, quand j'étais à l'entreprise, le soir je rentrais, et pendant qu'on mangeait le diner du soir j'avais l'habitude prendre une bière, en fait. Et ça, bah en fait, par contre c'est... c'est... c'est selon mes envies, par exemple pendant trois mois je vais pas en prendre, en fait, pendant trois-quatre semaines, il suffit que j'ai ça en tête et puis je vais en prendre une fois le soir.*
- *Pourquoi t'as ça en tête ?*
- *...Bah... je sais pas, peut-être le travail ou... ou j'en sais rien, en fait, je sais pas vraiment pourquoi en fait, c'est plus...*
- *Le travail ?*

- *Oui. Oui voilà, parce que des fois y-a des travail qui vont être plus pénibles et du coup, en fait, je me dis que c'est peut-être une sorte de... pas de récompense, mais une sorte de soulagement, en fait. T'es... tu... Et sinon, au travail par contre jamais. Enfin...*
- *Au travail tu bois pas ?*
- *Non, au travail je bois pas. Enfin, je bois pas habituellement...*
- *Tu travailles en quoi tu m'as dit ?*
- *En maçonnerie.*
- *Pourtant, les ouvriers ça leur arrive de boire sur le chantier, ou le midi en tout cas...*
- *...Le midi en fait on en a que deux qui boit, et c'est un verre de pastis chacun et puis c'est tout, en fait. C'est, c'est... vraiment histoire de faire un apéro, quoi en gros. Et... sinon bah après on est... un, deux, on est trois... on est trois à pas boire... en me comptant, et... les seules fois où on doit boire au chantier c'est quand on fête l'anniversaire d'un collègue ou... et là encore c'est pareil, c'est... c'est un verre de rosé et puis voilà, quoi. Parce que bah c'est assez strict en fait. On a...*
- *Strict du fait de...*
- *Du fait que c'est une grosse entreprise et puis bah on... on n'est pas... on est... bah tous les, tous les ouvriers qui sont dans cette équipe-là, ils sont assez sérieux dans leur travail et puis ça leur viendrait pas à l'idée de boire autant, quoi. Par contre après, je pense qu'il y a des équipes qui doivent boire plus que nous, mais ça je sais pas.*
- *Vous votre équipe c'est comme ça...*
- *Oui voilà, nous notre équipe on a notre chef qui boit, qui boit pas, on a deux... bah deux qui sont de la religion musulmane, donc eux bah c'est... ils boivent pas non plus, et puis après bah on a... bah les deux qui boivent un verre, et puis après y-a moi qui boit pas parce que... parce que je me suis fixé cette règle-là de pas boire au travail, en fait. Je trouve que c'est pas du tout une bonne habitude et puis c'est pas, c'est pas sérieux, en fait.*
- *C'est pas une bonne habitude...*
- *Non je pense pas.*
- *Pourquoi ?*
- *Bah je vais dire... c'est pas... je vois pas l'intérêt de boire au travail, en fait. C'est... c'est quelque chose... je pense... bah si on consomme de l'alcool au travail en fait, on sera plus... à partir du moment où on consomme un verre dans son travail je pense qu'on peut déjà ressentir quelque chose et... et on ne peut plus avoir 100% des capacités*

qu'on a, en fait. Donc je le sens comme ça, donc du coup c'est pour ça que je préfère pas boire au travail, quoi.

- Ça altère tes capacités...
- *Bah je pense que ça peut donc c'est pour ça que je préfère pas essayer en fait, c'est juste ça.*
- Et donc... à part... à part donc les monacos à la Forge, le vin avec... enfin en famille ou avec ton oncle notamment, et la bière un peu à la maison de temps en temps, est-ce que tu consommes d'autres alcool et est-ce que du coup t'as re-consommé de l'alcool au point de te sentir ivre...
- *Oui bah à la fête avec mes potes... Bah j'avais mes 18 ans puisque c'était... j'ai dit que c'était novembre mais en fait c'était plutôt fin-novembre début-décembre, donc j'ai eu mes 18 ans... et... du coup on est allés faire une fête là-bas et... j'ai même... en fait...*
- C'était où ?
- *...C'était à... mince... c'est... on continue sur la route de St Grégoire, c'est entre St Malo, c'est la Fresnais.*
- D'accord, mais c'était quoi, une salle que vous aviez louée...
- *Non c'était chez des amis, en fait... enfin... en fait on était... c'est là où... où j'ai pas trouvé ça correct, en fait, c'est que on devait manger là-bas et en fait on devait faire la fête chez quelqu'un, sauf qu'en fait c'était...*
- Entre apprentis ?
- *Oui entre apprentis et des potes... d'apprentis, en fait... on devait être vingt et on devait tous aller en boîte, en fait. À minuit on devait partir en boîte parce qu'on avait loué des taxis, et en fait ce qui s'est passé en fait, le problème c'est que déjà quand on est arrivés là-bas... eh bah... on s'est dirigés vers des... on s'est dirigés... bah je pensais qu'on allait se diriger vers la maison où on devait faire la fête, et en fait le problème c'est qu'on nous a dit qu'en fait le gars était pas dispo et du coup on est allés faire la fête à la gare [il souligne ces deux mots] en fait. Et c'est pareil en fait, du coup ils avaient pas prévu à manger donc ce qui fait qu'on était trois quatre à être à jeun en fait. Et ensuite bah... au cours de la soirée j'ai... j'ai dû boire, et en fait j'ai m... j'ai mon pote... du CFA qui m'a servi un verre de vodka pure en fait. Et... le problème c'est que... j'ai dû le boire d'un coup en fait comme il n'y en avait pas beaucoup j'ai dû tout boire d'un coup, et en fait après je me rappelle plus de ma soirée... Et donc du coup en fait ils*

m'ont ramené... [il inspire] oui ça j'ai pas expliqué... en fait, on est [il sourit de façon gênée] on est arrivés... on est arrivés à la Fresnais, j'arrive à la Fresnais...

- À quelle heure ?
- *J'arrive à la Fresnais à 20h avec... avec... un ami qui avait le permis, on était deux. On est allés chez quelqu'un chez qui on devait dormir. Après à partir de ce point... on a déposé nos affaires, on a fait le lit, et ensuite on est parti... à la fête. Sauf qu'on... n'est pas allés dans une maison, on est allés à la gare. Donc du coup on a fait la fête à la gare. Vers 23h....*
- À la gare ? Dans un bar... ?
- *Non, non, vraiment dehors, en fait. Dehors devant la gare, en fait. Et... à partir de 23h j'ai dû boire un verre... que j'aurais pas dû boire, et après je me souviens...*
- Faire la fête devant la gare, à partir de 20h-21h, mais vous buviez quoi ?
- *Que des alcools forts, on n'a pas bu une seule bière, en fait.*
- Qui étaient ramenés par qui ? Toi tu en avais ramené ?
- *Par tout le monde, j'en avais ramené, j'avais ramené une bouteille.*
- Et toi en l'occurrence de l'alcool fort tu n'en avais pas bu depuis longtemps ou... ?
- *...Non, non, j'en avais bu entre temps, entre 16 et 18 ans, et... en fait, je pensais que... en fait mon verre était... je pensais que j'avais fait un mélange, en fait. Sauf que mon verre était pur et j'ai dû boire d'un coup comme il n'y en avait pas beaucoup, et en fait je ne me souviens de rien.*
- Donc t'es même pas allé jusqu'à la boîte...
- *Ah non, je suis même pas allé à la boîte, en fait, j'ai [il sourit] pensé... j'ai pensé... j'ai même, en fait, du coup ils m'ont raccompagné parce qu'en fait j'étais conscient... j'étais conscient mais moi je me rappelle de rien, en fait. J'ai eu un trou noir, et puis du coup en fait ils m'ont ramené jusque... jusque chez le pote chez qui on devait dormir. Donc du coup en fait je me suis réveillé à 5h du matin, sans... sans me rappeler de rien, et j'ai envoyé un message à ma mère comme quoi on était bien rentrés de la boîte, en fait. Sauf que moi j'y suis jamais allé et en fait je ne me souvenais pas que j'y étais jamais allé, quoi. Et donc ça s'est fini comme ça...*
- Ta mère, elle attendait un message de ta part ?
- *Oui parce qu'en fait je l'ai prévenue, je l'ai prévenue une fois à 20h qu'on était bien arrivés chez le pote chez qui on devait dormir. Je l'ai prévenue à 22h30 que bah ça se passait bien et qu'on allait aller en boîte à minuit. Et en fait, je l'ai prévenue, bah après*

la boîte en fait que... comme je pensais que j'y étais allé, alors qu'en fait j'y suis pas allé. Mais en fait je me suis réveillé à 5h30 du matin, et... et du coup je lui ai envoyé un message, quoi. Oui j'envoie régulièrement des messages à chaque fête j'envoie des messages à ma mère, en fait.

- Et donc... entre 16 et 17 ans, juste pour comprendre, est-ce que tu as d'autres occasions de refaire la fête comme ça...
- *...Pas comme j'ai fait à 14 et 18 ans, c'était plus des fêtes en familles et... et sinon entre potes pour des anniversaires.*
- Et c'est là en famille que tu avais bu des alcools forts...
- *Oui voilà, par exemple, on devait boire des digeos ou des trucs comme ça, en fin de repas, mais c'était pas...*
- Mais c'était pas la fête entre potes dans laquelle on boit un verre de whisky ou de vodka, ça ne fait tu ne l'avais pratiquement pas refait entre 14 et 18 ans.
- *Non je ne l'avais pas refait. Bah... quasiment pas, non. J'ai dû le refaire une fois ou deux à peine et c'était pour des anniversaires.*
- Plutôt sur la période CFA ou sur la période collègue ?
- *CFA.*
- Ok. Et donc là on est à novembre dernier et depuis novembre dernier t'as pas eu l'occasion de refaire la fête...
- *Si, à Noël avec mon cousin, on est restés tous les deux jusqu'à 5h du matin ensemble à discuter et à boire en même temps, et puis après on est allés se coucher, mais là par contre... Là par contre ce que... là en fait je pense que tout simplement je suis tombé dans... bah dans les vapes parce que j'étais encore conscient et que j'arrivais à marcher tout seul...*
- À Noël ?
- *Non... à la fête. C'est parce que je pense que j'avais pas bu, en fait, et je pense que ça joue beaucoup, parce qu'à 23h je vous ai dit, j'avais pas bu beaucoup de verres, j'avais dû boire deux verres parce que le pur, c'est le pur qu'il m'a mis qui m'a mis dans cet état-là, alors que pourtant à Noël... de 20h jusqu'à 5h du matin j'ai... j'avais beau boire, on avait pas, on avait pas cette sensation d'ivresse, on était pas... on devait pas être dans notre état normal, ça c'est sûr et certain mais on n'avait pas cette sensation de... d'être complètement saoul, quoi, en fait, alors que pourtant... on avait, j'ai bu beaucoup plus à Noël que... que à la gare, mais c'est... mais vraiment beaucoup plus, y'avait à la*

- f... à la fête-là que je vous ai dit, j'ai dû boire... sans mentir, j'ai dû boire... quatre-cinq, bah trois-quatre verres, et après c'était...*
- En comptant le verre de vodka...
 - *En comptant le verre de vodka, j'ai dû boire trois-quatre verres, alors qu'à, alors qu'à Noël j'ai dû en boire plus d'une dizaine, ou plus d'une quinzaine, c'est sûr et certain.*
 - D'alcool fort...
 - *D'alcool fort, ouais. Donc c'est pour ça en fait, moi ça m'étonnais en fait que...*
 - Mais alors qu'est-ce qu'il y a comme différence ?
 - *Bah... le fait qu'on ait mangé, en fait, sur une longue période, peut-être parce que de 21h jusqu'à minuit on... on mangeait, en fait. Donc après... et après par contre de minuit jusqu'à 5h du matin, on n'a pas mangé une seule fois on a fait que boire et pourtant ça... j'ai pas ressenti les effets de l'alcool, en fait. Donc après je sais pas ce qui joue mais...*
 - Et donc, comment ça aurait pu, la soirée à la gare là, comment ça aurait pu se passer différemment tu penses ?
 - *...Je pense que ça serait passé différemment si déjà on avait... eu... un endroit où faire la fête, avant d'aller en boîte, et si on avait des choses à manger, quoi.*
 - Qu'est-ce que ça aurait changé d'avoir un endroit ?
 - *Bah déjà, je pense que ça aurait été moins, moins... moins le bordel, parce qu'on se serait réunis entre nous et on aurait plus pris notre temps de... de boire en fait, parce qu'on aurait parlé entre nous, en fait. Alors que là, comme on était, tout le monde était dispersé un peu, comme on était à l'extérieur, certains allaient à des endroits, d'autres à des endroits, donc en fait c'était plus celui qui buvait le...*
 - Devant la gare là... ?
 - *Oui, on n'était pas tous réunis, y en avait qui étaient à l'autre bout, y en avait qui étaient autre part, enfin... c'était vraiment un peu le merdier, quoi.*
 - Donc ça tu penses que ça joue sur le fait de...
 - *Oui je pense. Avoir un endroit, un endroit où tout le monde est confiné je pense que ça... tu viens forcément à parler et... et du coup le fait que tu parles, tu bois moins vite, enfin tu... y-a sûrement quelque chose qui fait que ça joue, quoi. Et je pense que le fait d'être juste deux, bah... au bout de cinq minutes t'as plus rien à te dire et bah... tu, tu commences à boire pour boire, quoi. Moi c'est ce qui s'est passé, c'est pour ça que j'ai fini dans cet état-là, quoi.*

- Et donc là, la soirée de Noël, là j'imagine vous avez beaucoup discuté, vous avez pris votre temps... ?
- *Oui voilà, on a beaucoup discuté, on... on a pris, oui voilà, on a pris le temps en fait, on a... je pense que Ouais c'est ça qui a vraiment joué en fait, c'est le fait que... que déjà on soit... bah on soit... comment dire... bah... dans un endroit où dormir, puisqu'après on avait juste à monter à l'étage pour aller dormir, le fait que on soit... bah qu'on soit, bah déjà pas à jeun, je pense que ça a dû jouer aussi, et puis le... le fait qu'on a beaucoup discuté, quoi, ça nous, ça nous ralentissait sur la consommation d'alcool.*
- Et donc... comment est-ce que tu vois maintenant évoluer... ton rapport à la fête, à la consommation d'alcool, comment t'imagines ça ?
- *Je pense qu'il restera inchangé, je pense que je vais continuer à faire des fêtes... maintenant je sais qu'à chaque fête je prévois toujours quelque chose à manger, même si on me dit qu'on mange là-bas je pense que [il sourit] je prendrai tout le temps un petit sandwich ou quelque chose comme ça dans un sac... Bah j'aime bien les fêtes qui sont bien organisées, quoi, qu'on ait toujours un endroit où dormir, qu'on ait toujours quelque chose... c'est ça qui est important, je pense, dans une fête, on devrait pas laisser partir quelqu'un d'une fête alors qu'il a bu, quoi. Du coup... ouais je pense que ça... ce qui changera en fait c'est que je serai plus... plus... ce qui va changer avec la fête de mes 18 ans c'est que je ferai plus attention à comment je consomme mon alcool en fait. Et avec qui surtout. Parce que là je sais que sur les vingt personnes avec qui on a fait la fête, y en avait cinq ou six que je connaissais et puis c'est pas... c'est pas ça qui m'intéresse, en fait. Je préfère les fêtes où on est vraiment entre potes, même si on est quatre ou cinq, je préfère être quatre ou cinq et on est dans un endroit et... on fait la fête entre nous et tout le monde se connaît, je trouve ça vachement plus convivial et puis on est pas là pour se retourner la tête, quoi.*
- Donc la fête c'est pas forcément un lieu pour rencontrer des personnes...
- *Non je pense pas, puisque comme je vous l'ai dit on avait beau, on avait beau être, on avait beau être beaucoup, au final on est restés entre ceux qu'on connaissait et puis bah ça s'est vite terminé, quoi. Donc... Après, il doit y... sûrement, sûrement qu'on peut se rencontrer, des gens en f... en soirée, mais... mais bon après moi c'est pas, je l'ai jamais vécu quoi le truc. J'ai jamais rencontré des personnes avec qui j'ai discuté par la suite*

et avec qui je me suis lié d'amitié en fait. C'est vraiment des gens avec qui j'avais des, que je côtoie habituellement que... que, avec qui je continue de parler.

- Mais sur le moment quand même, enfin même ta fête à 14 ans t'es quand même capable à un moment d'aller, de parler avec des gens que tu connais pas...
- *Ah oui, là par contre ça, mais parce que on était dans un espace où on était tous réunis, c'est comme je disais, c'est pour ça que je trouve l'espace où on est tous réunis est important en fait. Ça, ça permet de pas avoir une dispersion de, de groupe en fait, et d'être tous ensemble autour de... de quelque chose, quoi. Bah... là en l'occurrence c'était autour des alcools forts qu'on était réunis mais après on peut toujours se réunir autour de quelqu'un qui fête son anniversaire, on peut... autour d'un...*
- Et là du coup la fête de fin-novembre, y'avait une occasion particulière ?
- *...Bah en fait, c'était pour, c'était la première fois qu'on faisait une soirée tous ensemble en fait, c'était cette occasion-là, en fait.*
- Ça s'est décidé là parce que...
- *...Oui voilà, ça s'est décidé parce qu'en fait bah... on y pensait, et puis bah... que bah... voilà quoi on avait envie de tous faire la fête, et puis on commence à tous être majeur donc on s'est dit bah pourquoi pas.*
- Du coup, toi c'était à peu près au moment de tes 18 ans...
- *Oui, c'était juste après mes 18 ans en fait. Je, j'ai...*
- C'était pas l'occasion de fêter ton anniversaire ?
- *Non. Non parce que moi j'aime pas fêter mon anniversaire avec des... avec... des gens que je connais depuis deux ou trois ans, en fait, c'est les seules... bah les seules fois où je fête mon anniversaire entre potes c'est avec mon meilleur ami avec qui je suis ami, bah depuis quinze ou seize ans, avec ma copine, et sinon c'est en famille, quoi.*
- D'accord. Même si c'est des gens que tu fréquentes depuis quelques années au quotidien tu te sens pas suffisamment... pourquoi, qu'est-ce qui...
- *Bah en fait, j'ai jamais eu l'habitude de fêter mon anniversaire avec des, avec des amis, même tout petit, et en fait j'ai continué de pas... j'ai continué sur cette optique, j'ai continué sur cette optique-là de pas le fêter entre potes, quoi.*
- Ça vient d'où ça le fait de pas... de pas vouloir fêter ton anniversaire avec des amis, même quand tu étais... tout petit... ?
- *Bah je suis... je sais pas, en fait. C'est... j'avais... j'aime bien être... j'aime bien être seul, en fait. Donc bah... le fêter en famille je trouve ça largement suffisant et puis je*

trouve ça plus... plus sympa, en fait. Je préfère, en fait, parce que... ma famille en fait comme on est, on est vachement, vachement ouverts et on peut parler vraiment mais de tout, quoi, bah je les considère un peu comme mes potes aussi, en fait, donc... c'est plus ce rapport-là qui... c'est plus ce rapport-là que je cherche dans mes anniversaires que vraiment que des potes. Parce qu'avec des, bah avec ma famille ce qui est bien c'est que je les considère aussi comme mes... mes... un peu comme, comme mes amis, mais ça reste, ça reste des parents, ça reste des oncles, donc y-aura toujours un respect. Donc c'est ça qui est important.

- Un respect, dans quel sens ?
- *Un respect que même si, même si y a quelque chose qui se passe mal, par exemple, parce qu'on sait jamais... si... ça peut toujours, il peut toujours y avoir quelque chose qui « fait que », eh bah y-aura toujours un respect du fait que c'est pas, c'est pas que des amis, c'est quand même... c'est quand même une mère [il souligne ce mot], c'est même...*
- Mais par exemple qu'est-ce qui pourrait se passer de mal ?
- *Bah... je sais pas, par exemple le fait qu'on ait trop bu et qu'on vienne à aborder un suj, un sujet sensible ou des choses comme ça, bah...*
- Par exemple, un sujet sensible... ?
- *Bah, ça peut être tout et n'importe quoi, en fait, ça peut être... je sais pas moi, bah en fait je sais pas ce qui pourrait m'énerver [il sourit] et donc... bah qu'on... peut-être qu'on dise du mal de mon père ou quelque chose comme ça par exemple. En gros, en gros, ça pourrait être quelque chose comme ça. Après, de là à ce que ça arrive, ça arrivera peut-être jamais mais... on sait pas...*
- C'est quelque chose qui te toucherait...
- *Ouais je pense.*
- Et donc... en tout cas le fait d'être avec... ces gens de ta famille là, tu sais que... y a une certaine forme de protection, enfin que même si jamais... tu peux boire et te lâcher, ou les uns et les autres se lâchent un peu mais...
- *Mais y-aura toujours, y-aura toujours une restriction quand même, c'est ça qui est intéressant, en fait, c'est... on peut, on est libres de boire, mais au moins on sait qu'on va pas faire... qu'on va pas faire de connerie parce que... y a quand même plein d'adultes avec nous et c'est ça qui est important, quoi.*
- Toi tu te sens adulte ?

- *Dans ma façon de penser, oui. Après... dans ma façon de penser avec mes pa, quand je parle avec ma mère, quand je discute de choses importantes, oui, après dans mon comportement peut-être pas encore, mais... Après c'est pareil, je, je me sens quand même adulte avec les personnes avec qui j'ai envie de l'être. Et je me sens un peu enfantin, ou gamin avec les personnes avec qui j'ai envie de l'être aussi, quoi. Et selon la situation.*
- *Et c'est quoi pour toi la différence entre être adulte et... enfin, c'est quoi pour toi un comportement d'adulte, par exemple ?*
- *...Bah c'est avoir le recul sur ce que tu fais, en fait. Je pense que... réfléchir à... réfléchir à ce qu'on fait et pourquoi on le fait, c'est avoir un comportement d'adulte et puis... avoir un comportement enfantin c'est plus... réfléchir après avoir fait la chose, en fait. C'est plutôt... comment dire... on va faire la fête, on va faire une connerie et ensuite on va penser à... à « merde j'ai fait cette connerie-là et c'était plutôt stupide de ma part parce que si j'y avais pensé ça se trouve je l'aurais pas fait ». Alors qu'un comportement adulte c'est, on va faire la fête mais on va avoir un recul sur la fête qui fait qu'on va éviter de faire cette connerie-là parce que justement on... on a ce regard encore et on arrive encore à le voir et qui fait que... qu'on va éviter de faire ce genre de connerie, quoi. Par exemple, je pense que à la fête où j'ai eu mes... la fête où j'ai eu mes... mon trou noir, je pense que j'ai eu un comportement d'enfant parce que j'ai pas eu assez de recul sur cette fête-là et du coup, ce qui fait que, bah je me suis complètement... je me suis complètement retourné la tête et... du coup c'était un comportement gamin parce qu'au final j'ai pas pu profiter de la fête, et ça m'a servi à rien puisque le lendemain bah... au final tout le monde m'a charrié, ce qui est normal, alors que si j'avais eu un comportement adulte je me serais peut-être dit au bout d'un moment... « Bah Kerian arrête, ça commence déjà à tourner... calme-toi un peu, tu... tu prends... autre chose, et puis tu continues à discuter, et puis ensuite t'iras en boîte et puis... ça se passera bien, quoi ». Alors que là, bah c'était pas du tout l'optique, j'ai eu, ouais je pense que j'ai eu un comportement gamin, en fait, j'ai, j'ai pas réfléchi à pourquoi, à pourquoi... au sens de la fête, en fait. Le sens de la fête c'était se réunir entre potes du CFA, passer une bonne soirée et aller en boîte, alors que moi en fait j'ai passé, j'ai pas passé une très bonne soirée, je me suis retourné la tête en moins de trois heures, et puis je suis allé me coucher parce que j'étais pas bien, quoi. Et par contre, le contraste avec Noël, par exemple, je pense que j'ai eu un comportement plus... un comportement d'adulte parce que... bah déjà d'une, je pense que j'étais avec des*

membres de ma famille, et ensuite en fait, même si à la fin on était qu'avec mon cousin qui lui est plus... plus jeune que moi, eh bah du coup le fait que je sois juste avec eux, je pense que ça m'a permis de... bah de réfléchir à... on va pas se retourner la tête le soir de Noël, ça sert à rien, on va plutôt discuter, comme ça fait longtemps qu'on s'est pas vus, on va plutôt discuter autour d'un verre et puis après on va aller se coucher normalement, au lieu de se défoncer la gueule et puis dormir sur la table, quoi, en gros. Donc je pense que c'est ça avoir le recul. Faut avoir le recul sur ce qu'on fait en fait.

- Et donc cette fête à la gare, tu penses que tu aurais pu... la passer différemment...
- *Oui.*
- ...et que c'est pas...
- *Je, j'aurais dû la passer différemment, quoi.*
- ...mais que ça dépend de ta volonté parce que tout à l'heure tu disais c'était aussi des choses extérieures à toi c'était... c'était le fait qu'on avait pas prévu de repas...
- *Oui voilà, en fait, je pense que... le... le fait, en fait, que... que ce soit mal organisé comme, comme je l'ai dit moi j'aime bien les fêtes qui sont bien organisées, bah le fait que ce soit mal organisé, du coup je me suis en fait laissé prendre au jeu, et puis du coup en fait... bah de fil en aiguille en fait ça, ça a dérapé, enfin, j'ai [il souligne ces deux mots] dérapé, du coup j'ai même pas voulu réfléchir à ce que je faisais, quoi.*
- Juste... sur ta copine, parce qu'on en a pas trop parlé... tu me parlais... t'as toujours eu la même copine, tu me parlais...
- *Oui.*
- ...d'une copine donc que tu as connu au collège...
- *C'est toujours la même.*
- C'est toujours la même. Donc depuis quoi... la quatrième ?
- *...Bah depuis mes quinze ans, quatorze-quinze ans, ouais. Seize, dix-sept, dix-huit [il compte], quinze ans, ouais.*
- Et que t'as rencontré au collège...
- *Ouais, au collège.*
- D'accord. Qui était dans ta classe ou qui était... ?
- *...Eh ben en fait, comme je vous l'ai dit c'était la sœur de... la petite-sœur de mon... de... la femme à mon oncle, et du coup en fait elle était souvent chez eux et puis en fait on a la même passion pour les mangas, et du coup bah, du coup je lui en ai prêté, et puis on a commencé à se parler, et à se voir, et puis ça s'est fait comme ça en fait.*

- C'est la belle-sœur de ton oncle, en fait.
- *Voilà.*
- Et donc tu l'avais rencontré comme ça... donc forcément...
- *Bah je l'avais rencontré à leur mariage, en fait. Du coup, à partir de là, bah j'ai commencé...*
- Et tu as su à ce moment-là qu'elle était dans le même collège que toi ?
- *Ouais, voilà. Enfin, je l'avais déjà vu mais sans vraiment y prêter attention, en fait. Et du coup... après, bah j'ai... on a commencé à se parler, et puis bah on a... on s'est fréquenté, et puis bah on est sorti ensemble.*
- Elle a quel âge par rapport à toi ?
- *Six mois de moins que moi.*
- D'accord, donc vous avez le même âge, grosso modo.
- *Ouais, voilà.*
- Et... et donc t'es toujours avec elle depuis tes... quinze ans, non tes...
- *Voilà, bah demain en gros ça va faire trois ans qu'on est ensemble.*
- D'accord. Et... donc elle, elle vit chez ses parents ?
- *Oui.*
- Et qu'est-ce qu'elle fait comme... elle fait ses études toujours, elle travaille... ?
- *Elle est... elle prépare le bac là. Elle est en...*
- Elle prépare le bac, quel bac ?
- *...Bac STMG.*
- D'accord. Et elle comment... bah, c'est quoi son rapport... à la fête, à l'alcool... ?
- *...La première fois qu'elle a bu de l'alcool c'était à une fête entre copines à [il cherche] 16-17 ans... et... je sais qu'elle boit pas beaucoup, en fait, elle a dû boire un ou deux verres, et puis du coup dès qu'elle a dû sentir que ça montait, elle a dû arrêter sûrement.*
- D'accord.
- *Elle est pas... elle est très... comment dire... bah elle a beaucoup de recul sur ce qu'elle fait mais que... que par rapport à ce qu'elle veut bien faire, quoi. Enfin, comment dire... elle va avoir que du recul sur ce qu'elle trouve important, quoi. Après le reste, elle en a complètement rien à foutre. [Il sourit]*
- Par exemple, des choses dont elle a rien à foutre ?
- *...Par exemple, en fait, on va prévoir quelque chose, en fait... bah au dernier moment elle quand même capable de changer d'avis, quoi, en fait. Elle a pas vraiment de recul*

sur ce qui a déjà été prévu ou des choses comme ça, quoi. Ce qui fait que bah c'est un peu, un peu chiant. [Il sourit légèrement]

- *Toi c'est quelque chose que tu trouves chiant.*
- *Ouais, bah ça m'énerve parce que j'aime bien quand tout est prévu à l'avance, et quand tout est bien organisé, quoi. J'aime bien être... organisé et... et pas faire les choses... débiles au dernier moment, quoi, donc... bah quand c'est bien organisé, c'est plus... c'est bien, quoi. Et donc du coup, bah elle s'est complètement l'inverse, en fait. Jusqu'au dernier moment on peut pas savoir ce qu'elle va faire, donc...*
- *Donc... elle est capable... tu dis d'un côté elle a du recul...*
- *D'un côté elle est capable d'avoir du recul sur les choses qu'elle fait elle...*
- *...sur son comportement...*
- *...sur son comportement, voilà, mais d'un autre côté elle reste très enfantin, quoi.*
- *Sur ce côté « changer d'avis » tu trouves que c'est enfantin, quoi.*
- *Oui, voilà.*
- *D'accord. De pouvoir dire au dernier moment...*
- *« Ah bah non en fait j'ai... »*
- *... » on avait prévu ça »...*
- *« Ah bah non finalement je vais autre part », quoi. Donc c'est...*
- *Et... elle... donc elle a eu... sa première véritable expérience ça devait être à 17 ans donc y a pas très longtemps, donc avec des copines...*
- *Oui voilà. Pour un anniversaire.*
- *...elle t'a raconté, donc, vous en avez parlé ?*
- *Oui on en a parlé, bah elle a dû, en fait... bah comme je disais elle a dû boire trois verres, deux verres, et ensuite, ils sont allés en boîte, et en boîte elle a dû boire... bah elle a dû boire des shooter, bah... là, elle a bu des shooter, je crois, et puis après bah elles sont revenues, elles devaient dormir chez une de leur copine, et elles ont dormi, quoi. Elle sont pas... elles sont pas vraiment...*
- *Mais, donc elle a quand même ressenti des effets...*
- *Je pense oui. oui, je pense qu'elle a dû ress, ressentir les effets de l'ivresse, ouais.*
- *Et... vous deux... v... du coup, vous vous voyez souvent, vous...*
- *Ouais.*
- *Ouais.*
- *Bah les week-ends en général.*

- Les week-ends.
- *Oui, comme en semaine c'est pas vraiment évident...*
- Et est-ce que vous avez déjà fait la fête ensemble... ?
- *Bah en fait ce qui est marrant c'est que la première fête qu'on a fait ensemble, en fait, on n'a pas bu tous les deux, en fait. On s'est dit qu'on allait, qu'on allait faire une fête... tous les deux, mais sobres en fait, donc du coup bah on a... respecté ce qu'on avait dit, quoi.*
- Pourquoi vous vous étiez dit ça ?
- ...
- C'était avant sa première expérience de 17 ans ?
- *Oui. c'était à une... f...ête... [il cherche] c'était à un anniversaire, en fait, d'une amie. Et en gros on avait... bah déjà d'une on n'avait pas envie de boire, en fait. Et puis on s'est dit qu'on allait passer une bonne soirée sans boire et puis en fait... plus la soirée avançait plus on... plus on s'est dit qu'on avait bien fait parce qu'on regardait l'état des gens autour de nous, et puis on s'est dit qu'en fait c'était vachement... y-avait des trucs c'était... bah, c'était pitoyable, quoi.*
- Ouais...
- *Donc... on s'est dit qu'on avait bien fait, et puis au final on a passé une bonne soirée.*
- Mais pas envie de boire, c'était lié... à ce que tu... est-ce qu'il y avait une raison particulière ?
- *Bah moi je sais que j'avais pas envie de boire, en fait, avec elle en fait. J'avais pas envie de boire avec ma copine parce que je sais pas comment... je sais pas comment j'aurais pu réagir, ou ça se trouve, j'aurais peut-être pu avoir des paroles déplacées, ou un comportement déplacé. Et en fait comme ça me faisait peur vis-à-vis d'elle, en fait, j'ai pas voulu boire, tout simplement.*
- Qu'est-ce que t'aurais pu avoir comme parole déplacé, enfin... ou... ?
- *Bah... je sais pas vraiment, mais... je, bah... c, comme des fois je trouve que son comportement est enfantin, j'aurais pu avoir des paroles déplacées, sur ça... ou d'autres choses, en fait.*
- Ah de lui dire « là tu... »
- *Oui voilà. Alors que si j'ai à lui dire, je préfère que ça soit quand je suis pleinement conscient et que on en discute, quoi. Donc...*

- D'accord. Et donc là, vous avez jamais eu vraiment l'occasion de boire... plus que ça... tous les deux, quoi.
- *Si y a une seule fois où on a bu ensemble, c'était... y a... mince, je sais plus quand c'était... je crois que c'était pendant les grandes vacances de 2014, on a eu une soirée ensemble, donc d'une... d'une autre amie, et c'est là où on...*
- Un anniversaire ?
- *Un anniversaire aussi, oui. Les soirées ça va sûrement être quasiment que des anniversaires, ou sinon je préciserai, mais sinon en général c'est des anniversaires, et... c'est là où on a vraiment commencé à boire tous les deux, et au final en fait, même on... au final, on a remarqué que... on a bu, on a bu tous les deux mais en fait on a pas du tout passé la soirée en semble, en fait. Elle est restée, en fait, elle est rest, comme elle connaissait personne, en fait, j'ai demandé à une amie de, bah de lui présenter sa cousine, en fait, et donc du coup elle est restée toute la soirée avec la cousine, et puis moi je suis resté toute la soirée avec d'autres potes, donc au final... au final, on a trouvé ça plus marrant de pas boire et de rester ensemble, comme ça on fait la fête ensemble, avec d'autres potes aussi, que...*
- Que sur d'autres soirées...
- *Que sur la soirée où en fait on a bu tous les deux et au final on a pas du tout passé la soirée ensemble, quoi.*
- Et tu penses que c'est parce que vous aviez bu que vous étiez pas... que vous avez pas passé la soirée ensemble ?
- *Bah oui, parce que du coup, moi j'ai préféré rester avec mes potes, boire entre potes avec... mes potes et d'autres personnes. Et elle, elle a préféré rester avec celle qui connaissait personne, et elle comme elle connaissait personne non plus, bah elles sont restées toutes les deux, en fait, mais elles sont restées toutes les deux.*
- Elles sont restées toutes le deux...
- *Voilà. Mais donc du coup, en fait, bah c'est la seule fois où on a bu ensemble, on était tous les deux, et puis du coup en ait on était pas du tout ensemble.*
- Mais du coup on aurait pu imaginer que... elle et sa... copine de la soirée qui lui faisait découvrir, vous vous soyez rejoint à un moment, ou qu'elle ait rejoint ton groupe de potes pour boire ensemble, pourquoi ça s'est pas fait ?
- *Bah... en fait, je sais même pas. [Il sourit] Bah, ça s'est pas fait parce qu'elle avait peut-être pas envie ou... je sais pas. Et du coup... oui bah...*

- Toi, tu aurais eu envie que...
- *Bof...*
- ...qu'elle te rejoigne à un moment dans la soirée, ou de la rejoindre... ?
- *Bah, pas spécialement non plus, en fait. Bah... non... ouais, on est assez libres tous les deux, en fait, si on a envie de faire quelque chose on le fait, et puis bah si ça dérange pas l'autre, bah c'est... c'est pas gênant, quoi.*
- D'accord. Donc sur le moment ça s'est fait comme ça, mais après du coup vous vous êtes dit...
- *Mais après Ouais, avec le recul, on s'est dit, on s'est dit tous les deux qu'on aurait peut-être pu passer la soirée ensemble, ouais. Donc c'est... voilà.*
- Et donc sur la soirée suivante, c'était de se dire...
- *Ouais voilà*
- ...du coup on va pas boire...
- *Bah on pourra boire, en fait, mais on essaye de passer la soirée ensemble, quoi. [Il sourit] Mais après y a pas eu, y a pas eu d'autres soirées après celle-là où on était tous les deux.*
- Mais tu me disais, du coup, vous aviez, la soirée où vous êtes restés ensemble, l'autre anniversaire-là, vous êtes restés sobres, c'est-à-dire vous avez bu aucun verre d'alcool ?
- *Non. Aucun.*
- Ouais d'accord, c'était même pas boire un petit peu c'était aucun.
- *Ah non, c'était aucun verre, vraiment. On a vraiment bu aucun verre, on a bu du jus d'orange, on a bu d'autres trucs, mais aucun verre d'alcool où... il pouvait y avoir quelque chose dedans, quoi.*
- D'accord. ...Juste sur... sur ton père... tu... voilà, il est décédé quand tu avais dix ans, est-ce que... comment est-ce que tu te représentes son rapport à l'alcool, est-ce que...
- *Je me souviens pas [il sourit de manière crispée].*
- ...et à la fête... ?
- *Bah... c'est....*
- Est-ce qu'il y a des souvenirs qu'on t'a racontés... ?
- *Bah, en fait... après c'est pareil, c'est, comment dire... [il inspire] ...parce que ça c'est encore autre chose, en fait. C'est vraiment... bizarre à expliquer. En fait, mon père avait un problème de nervosité, en fait, qui fait que, en fait... comment je pourrais dire... bah je sais pas si je vais, si je peux [il souligne ce mot] le dire, mais en gros il avait comme*

prescription, en fait, du cannabis, en fait, prescrit par un médecin, du coup, ce qui faisait que bah... du coup bah... il fumait de la drogue pour se calmer, et que donc du coup, en fait... comment je pourrais dire ça, en fait, il évitait de boire de l'alcool, quoi, c'était, il évitait de boire de l'alcool et je l'ai quasiment jamais vu boire, en fait. Par contre, je sais qu'on allait beaucoup, il est, il adorait faire la fête et on allait beaucoup à des... à des fêtes en plein air, ou des fest-noz, ou des choses comme ça, quoi.

- [Silence] Du coup, il... il s'était fait prescrire du cannabis par... par un médecin, quoi.
- *Oui.*
- *D'accord.*
- *Oui, parce qu'après dans ses affaires, en fait, bah... avec ma mère, on a regardé un peu ses affaires, on a trouvé l'ordonnance, bah ma mère, elle était au courant bien sûr, et on avait trouvé l'ordonnance, on avait trouvé plein de choses comme ça, quoi.*
- Vous avez trouvé quoi d'autre, enfin... d'autres choses qui étaient liées à la consommation de cannabis... ?
- *Oui, bah après c'est les grindings, ou des choses comme ça.*
- *Comment tu dis ?*
- *Bah les... c'est des boîtes pour... [il fait le geste]*
- Ah oui, pour... ah ouais, d'accord. Et donc toi... donc ce que tu... sais de ton père, c'est donc qu'il consommait du cannabis à cause de ses problèmes de nervosité...
- *Oui.*
- ...que du coup, ben il consommait pas trop d'alcool...
- *Il consommait pas trop d'alcool et puis bah...*
- ...par contre, il aimait bien faire la fête...
- *Oui, il adorait faire la fête, et puis bah après c'est... ce qu'il aimait par-dessus tout en gros c'était tous ses enfants, en fait, parce que... ça aussi c'est... [Il sourit] Il a eu plusieurs femmes, en fait. Donc, j'ai une grande-sœur, un grand frère qu'on a retrouvé après la mort de mon père, en fait, après y a moi, après j'ai un premier petit-frère, un deuxième petit-frère, un troisième petit-frère... y a sûrement un quatrième petit-frère mais qu'on a jamais vu, en fait, mais on sait qu'il... est là, et après y a ma petite-sœur mais qui elle est d'un autre ho, un autre homme mais de ma mère...*
- C'est la fille de ta mère. Donc ta plein de demi-frères et de demi-sœurs.
- *Oui voilà, j'ai plein de demi-frères et demi-sœurs.*
- Dont beaucoup qui viennent de ton père...

- *Et beaucoup qui, bah les... y en a... y a ma grande-sœur, mon grand frère, moi, mon petit-frère, mon deuxième petit-frère, mon troisième petit-frère... on est, en gros on est six, sans compter le dernier qu'on a... Et donc du coup, bah... ce qu'il aimait par-dessus tout, c'était nous, donc en fait il a jamais eu... il a jamais eu de comportement violent ou... il a jamais rien eu de tout ça, en fait. C'était, c'était carrément l'inverse, en fait, on était tous ses amis et... par exemple, je me souviens, par exemple, on faisait des concours, on se mettait des glaçons dans, dans le pantalon et puis c'était celui qui restait le plus longtemps assis qui gagnait ou... celui qui mangeait le plus de nuggets, ou enfin c'était des concours débiles, quoi, mais ça faisait rire tout le monde.*
- *Ah ouais. Mais parce que donc toi, tu... t'as grandi avec ces autres enfants, enfin... ?*
- *Oui, j'ai grandi avec... bah, en fait, je voyais ma grande-sœur... le week-end, mon... premier petit-frère le week-end aussi, et le deuxième était avec moi... chez ma mère. Donc du coup, en fait, on grandissait tous les quatre, quoi. Et puis après...*
- *Par contre, tu dis qu'il y a un grand que vous avez découvert que après...*
- *Oui, après le décès de mon père, parce que du coup, bah lui il l'a appris, en fait, dans un journal, et donc du coup, en fait, à partir de Facebook, en fait, on a retrouvé... on a retrouvé quelqu'un, en fait, qui, bah déjà il lui ressemble comme deux gouttes d'eau, donc...*
- *Il l'a appris dans le journal, donc c'était quoi, une naissance... ?*
- *Il a vu un décès.*
- *Un décès...*
- *Un décès, et puis, en fait, ce... bah le... le, la mère de... de... bah de... de notre frère, en gros...*
- *Donc une ex à lui...*
- *Une ex à lui a vu que...*
- *...qui est décédée...*
- *...que bah, que notre père était décédé et en gros elle lui en a parlé, elle lui a dit que c'était son père, quoi, en gros...*
- *D'accord, et elle, elle avait eu un enfant de lui, mais elle lui avait jamais dit...*
- *Et elle avait eu un enfant de lui, mais il lui, il l'avait jamais su, en fait. Et donc du coup, on l'a retrouvé par Facebook, enfin, ma grande-sœur l'a retrouvé par Facebook, et puis ensuite on est allés le voir, et dès qu'on l'a vu, de toute façon, c'était sûr et certain que c'était, bah c'était le portait craché de notre père, ah ouais, c'était, je l'ai, je l', bah, je*

l'ai juste vu dans le noir, mais j'avais l'impression de voir mon père plus jeune, en fait, c'est impressionnant. Ouais.

- Et alors ?
- *Bah, il était content de nous voir, quoi, il découvrait un peu sa famille, quoi. Et puis, bah c'était l'occasion de lui parler de son père qu'il avait jamais connu, et tout.*
- Et donc du coup, maintenant, vous vous fréquentez, enfin...
- *...Rarement, mais on le voit de temps en temps.*
- D'accord.
- *Mais... ma grande-sœur et mes petit-frères je les vois rarement aussi, ça doit être... une fois tous les trois mois, peut-être que je les vois.*
- Et ton père dans la fête, les fêtes en plein air, les fest-noz, qu'est-ce qu'il aimait... ?
- *Je pense que c'était... découvrir de nouveau... de nouvelles têtes, en fait. Il aimait bien faire des rencontres, il était très convivial, en fait, il... il était pas prise de tête, en fait, il aimait faire la fête avec tout le monde, il se prenait jamais au sérieux, du coup il... il avait, il avait un énorme recul, en fait, il... et ce qui fait que bah ça l'a... ça lui permettait de... bah ça lui permettait de faire la fête tout en ayant conscience que... comme il y emmenait ses enfants bah il... il avait une certaine part de responsabilité quand même.*
- Qui se traduisait comment... la part de responsabilité ? Comme tu disais...
- *Bah qu'il fréquentait pas de mauvaises personnes... dans ces endroit-là, quoi.*
- Et en même temps, il était capable...
- *Mais en même temps, il était capable de faire la fête toute la soirée, avec plein d'amis, sans nous oublier, quoi.*
- Et voir des gens qu'il ne connaissait...
- *Et voir des gens qu'il ne connaissait pas, en fait.*
- ...pas...
- *Voilà.*
- ...parce que tu disais toi que t'aimerais pas trop dans la fête...
- *Bah justement, en fait, moi c'est pour ça que... bah... c'est... comment dire... parce qu'en fait quand on y allait c'était plus... c'était plus vraiment pour nous faire découvrir à nous, en fait. Donc il discutait avec des personnes, mais le but premier c'était de nous faire découvrir un peu ce que c'était, quoi. Et puis sinon, bah dans les fest-noz on dansait avec lui, quoi, en fait. C'était plus histoire de se lâcher, en fait.*

- Donc ce que tu disais tout à l’heure de cette opposition entre les comportements enfantins, pas trop réfléchis, et puis le comportement plus d’adulte... de prendre du recul... si je comprends bien, est-ce que tu veux dire que ton père il était capable d’être sur les deux à la fois et de... ?
- *Bah... moi, c’est comme ça que je le ressentais, oui. Je trouvais qu’il pouvait, oui, il pouvait être très jovial et très... et être complètement dans la fête, sans pour autant ne jamais oublier qu’on était là et qu’il avait une certaine part de responsa, de responsabilité en tant que père, quoi. Donc c’est...*
- Et toi, fréquenter ces fêtes-là, c’était des fest-noz où est-ce qu’il y avait d’autres formes de fêtes... ?
- *...Non, c’était, bah c... non c’était que ça, en général.*
- Donc grosso modo c’est la fête... est-ce qu’on pourrait dire que c’est une fête de village... ?
- *Oui voilà, c’était les fêtes traditionnelles bretonnes où on dansait les danses bretonnes ou... voilà, ou alors c’était les... les fêtes de teuf, en gros, quoi. C’était avec les murs de son, avec... tout...*
- Ah ouais, il allait aussi... donc les, les free parties ou les...
- *Oui voilà, des choses comme ça.*
- D’accord, d’accord. Donc ça, il était aussi dans, il fréquentait ce genre de, de fête...
- *Voilà. Bah tout ça c’était pour nous faire découvrir aussi. Après, je sais pas s’il y allait quand on n’était pas là mais je sais que quand on était là à chaque fois il nous faisait découvrir une nouvelle fête ou une nouvelle... en fait, il nous...*
- Mais lui était pas particulièrement dans ce milieu-là...
- *Non, je pense pas.*
- ...de part même son look, la musique qu’il écoutait...
- *Oh s... bah, en fait... ouais, il... le look, une semaine on pouvait le voir avec les cheveux longs, l’autre semaine il avait... les cheveux rasés, une semaine il avait une couette, enfin, ça changeait tout le temps, quoi, il avait jamais vraiment le look défini, c’est ça qui... que je trouvais marrant, en fait. Donc... il pouvait très bien s’habiller... bah, d’une certaine façon, le lendemain on le voyait s’habiller complètement d’une autre façon, quoi. Donc après c’est... ouais, c’était vachement difficile de le décrire, en fait. C’est...*
- Et donc toi, les fest-noz... est-ce que c’est des endroits qui t’attirent ou... ?

- *Bah moi, je sais que j'adore les fêtes de village, et puis c'est... c'est quelque chose que... ouais j'adore visiter, j'aime bien connaître les traditions un peu qu'on a, enfin c'est des choses comme ça, quoi. Moi je vois plus des choses comme ça dans ces fêtes-là que...*
- *Et le côté plus teuf... ?*
- *J'y suis jamais allé sans mon père, en fait. Non. Et ça me m... ça m'intéresse pas particulièrement d'y aller non plus, en fait.*
- *À cause de quoi ?*
- *...Bah de ce que j'entends, en fait, sur... les... sur les fêtes comme ça, en fait, parce que j'avais quelqu'un dans notre CFA qui y allait souvent, et puis bah il nous disait que y'avait beaucoup de drogues, y'avait beaucoup de... Mais, bah, y'avait, y'avait pas, y'avait beaucoup de drogues dures, en fait... c'était pas forcément très...*
- *« Drogue dure » tu veux dire par opposition au cannabis ?*
- *...Ouais, voilà. Même si le cannabis... bah même si déjà une drogue, y-a pas de drogues dures ou de drogues douces, hein, mais... par rapport au cannabis c'était des drogues vraiment plus dures, quoi.*
- *D'accord. Et donc toi, sur cette question du cannabis, par exemple, est-ce que tu as déjà expérimenté... ?*
- *J'en ai déjà fumé, oui. Et... bah, ma mère de toute façon le sais puisque je lui ai dit, et elle m'a dit bah... qu'est-ce que ça m'a fait, et je lui ai dit bah ça m'a... ça m'a pas fait quelque chose... bah ça a pas fait ce que je m'imaginai, en gros, quoi. Je veux dire j...*
- *Qu'est-ce que tu t'imaginai ?*
- *Bah je m'imaginai plus que c'était... que ça, que ça calmait parce que mon père, enfin je pffffff [il souffle de façon appuyée] j'avais pas trop une idée définie non plus, quoi, mais je veux dire moi tout ce que ça m'a fait c'est, ça m'a fait vomir et puis c'était pas très agréable en bouche, quoi. Donc...*
- *Ah oui, ça t'as fait que vomir ?*
- *Bah le, pas le cannab... c'est pas la beuh qui m'a fait vomir, c'est le shit, en fait. Parce que bon, ça devait être quelque chose de dégueulasse, quoi, et puis, et du coup, en fait, ça, ça m'a fait vomir, et du coup je lui ai dit que le shit je recommencerai pas parce que, bah, ça m'a pas plus du tout, et que le cannabis... bah j'aimerais bien réessayer, mais par exemple avec mon tonton, ou avec... quelqu'un de ma famille, quoi.*
- *Ton tonton il fume du shit ou, enfin de la beuh... ?*

- *...Bah, je sais, je sais pas si il fume du shit ou... ou du cannabis, mais je sais qu'il en fume oui, parce que j'ai vu ma mère fumer et puis bah...*
- *Avec lui...*
- *Avec lui, ou avec ma, ou avec sa petite-sœur aussi, enfin... c'est, je vous ai dit on est vachement, on est vachement ouverts sur ça, et c'est... c'est pas quelque chose qu'on cache, c'est, ça fait partie de la vie, on sait qu'il y a ça, on, on va pas... on va pas, ils vont pas chercher à nous préserver [il souligne ce mot] de ça, mais par contre ils vont nous dire « si tu veux essayer ça, tu le fais avec... tu le fais avec nous parce que nous on sait ce qu'on fait, on sait que... on sait ce que tu peux prendre, on sait ce que tu peux pas prendre, si voilà, si t'as des questions, tu nous les poses », voilà, quoi. C'est vraiment dans cette optique-là, en fait. Ils, ils savent que... ils savent comment... ils ont tous étaient jeunes, faut pas les prendre pour des cons, quoi, en gros, c'est... i... tout ce qu'on a fait ils l'ont fait avant nous, donc... Ils ont dit... « on... l'expérience qu'on a... v, vaut mieux la mettre à profit et vous apprendre... à la rigueur si vous voulez fumer quelque chose, bah vous nous le dites », quoi. Donc c'est plus dans cette optique-là, en fait, que, qu'ils nous éduquent, que plutôt que de nous dire... « non ça, ça n'existe pas, il faut absolument pas le prendre », voilà, c'est pas des interdictions, quoi, comme je le dis ce sera toujours des conseils, et c'est ça qui est super, en fait.*
- *Et les autres drogues, dures entre guillemets, est-ce que tu penses que des gens de ta famille, ou ton père en prenaient... ?*
- *Bah moi, je sais que mon tonton, en fait... [il inspire] en fait, mon père avait... quasiment essayé toutes les drogues qu'on, qu'on pouvait... pas qui existaient mais que on pouvait avoir en France, ou dans d'autres pays, il les a quasiment toutes essayées. Et en fait... c'est lui qu'a... qu'a un peu éduqué en fait, mon oncle sur ça, donc « ça tu prendras jamais, ça tu pourras prendre, mais c'est moi qui, c'est moi qui t'en donnerai si tu veux goûter parce que ça y en a du... »*
- *Quand on parle de ton oncle, c'est bien le frère de ta mère, pas le frère de ton père ?*
- *Oui. C'est le... parce que en fait, mon père a été abandonné à la naissance, et a été recueilli dans une famille d'accueil, ce qui fait que je connais quasiment... aucun membre de sa famille, en fait. Y-a juste son grand frère que je connais, parce que je porte son nom et que, bah je l'ai déjà vu une fois quand j'étais tout petit mais je m'en rappelle pas en fait. Et donc du coup... oui, mon père avait essayé, bah, toutes les drogues, en gros, c'est ce que ma mère et mon oncle m'ont dit, et en fait, il a... il a dit*

à mon oncle... « bah ça tu pourras essayer, ça tu pourras jamais essayer parce qu'il faut absolument pas le faire, ça il faut pas le faire non plus... ça tu peux essayer mais sous certaines conditions et avec des gens de confiance, tu pourras essayer aussi », et donc du coup, en fait, bah mon oncle, en fait, il fait la même chose, mais avec tout... avec, avec moi, avec mon cousin, avec mon petit-frère, en fait, il nous le fait avec tout le monde, en fait. Et je sais que moi, c'est ce que je voudrais faire plus tard aussi, quoi, c'est... c'est prévenir du danger sans jamais pour autant leur, leur interdire, parce que... parce que c'est pas crédible, quoi c'est... c'est quelque chose qu'on a essayé, et puis bah... c'est, voilà, ça fait partie des... ça fait partie des choses de la vie ça sert à rien de le cacher, et puis s'ils ont envie d'essayer, ils essaieront, mais je préfère, je préfère qu'ils essaient devant moi plutôt que derrière moi.

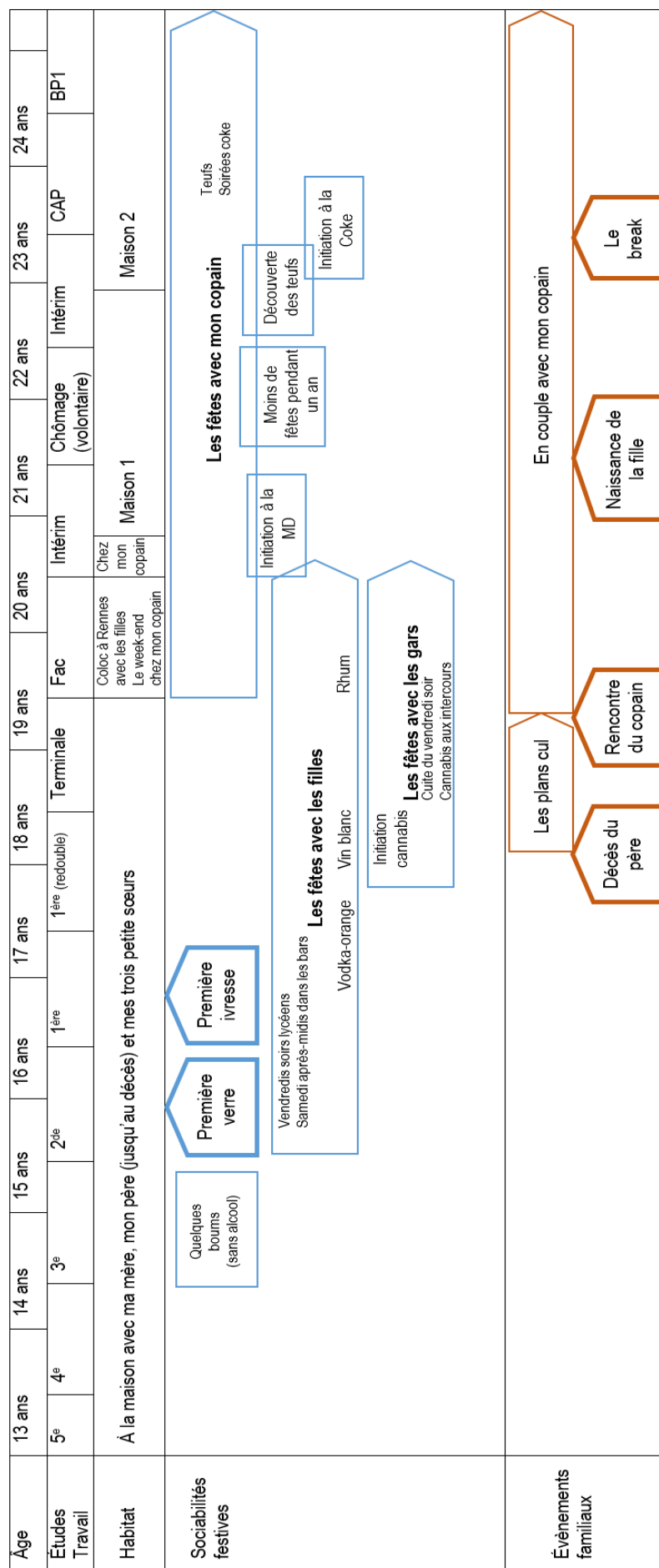
- Donc toi, si jamais tu étais amené à... prendre des drogues, ce serait... avec ton oncle, parce qu...
- Parce que je sais que c'est... je sais que si... que si il nous donne ça... que... bah, on... je sais que si je lui demande, ouais voilà, ce sera vraiment... que si le lui demande ça en gros ce sera vraiment quelque chose que... que lui aura déjà pris, et que il sait qu'on peut prendre sans aucun risque, et que... et que y-a cette relation de confiance qui fait que bah on sera jamais... qu'on sera jamais amené à douter de ce qu'il nous fait, de ce qu'il nous fait prendre, ou, ou autre, quoi.
- Hum. Et du coup, pourquoi est-ce que à ton avis... ton père, tu disais il prenait du cannabis pour ses problèmes de nervosité, mais est-ce qu'il en prenait pour autre chose, et pourquoi est-ce que à ton avis il a goûté toutes ces drogues ? C'était quoi sa motivation, ou ses motivations ?
- Ah ça, par contre, je sais pas du tout parce qu'on n'en a jamais parlé avec ma mère, mais je pense qu'en fait c'est... [il inspire] bon, c'était par... toutes les fêtes qu'il a fait, et puis peut-être de par sa... de par sa situation familiale ou des choses comme ça qui fait que ça pouvait peut-être jouer en sa défaveur... le fait que bah... je... bah je sais pas vraiment, je sais pas vraiment pourquoi il a tout essayé ou...
- Le fait qu'il ait été abandonné...
- Oui, voilà, ça, ça se trouve peut-être le fait qu'il a été abandonné, le peut-être, peut-être le fait que il côtoyait peut-être de mauvaises personnes... ou je sais pas.
- Pour toi, c'était quand même des ch, quelque part c'était plus... enfin c'est lié à... des choses négatives... ?

- *Je pense, oui. Bah, je pense pas qu'on prenne de la drogue, je pense pas qu'on prenne des choses aussi dures juste... juste... bah juste par envie, en fait. Je pense que c'est vraiment quelque chose qui se fait parce que il y a des problèmes quelque part ou... ou des choses comme ça. Après, c'est... après, c'est pareil, c... je, je sais pas si les différents, je sais si, comment dire... [il inspire] comment je pourrais expliquer ça... prendre certaines drogues, en fait... je sais pas comment je vais m'expliquer, en fait...*
- *Vas-y...*
- *...Bah moi, je me vois pas dans ce schéma-là « j'ai pris de la drogue parce que je me sentais pas bien », en fait, j'ai pris de la drogue pour essayer, donc en fait, je sais pas si lui a fait pareil mais... mais vraiment prendre toutes ces choses-là juste pour essayer je trouve ça un peu bizarre, en fait. Je pense que... si tu prends... si tu viens à prendre vraiment des... des drogues vraiment violentes, c'est pas parce que t'as envie d'essayer, je pense que c'est parce que t'es... c'est avec un ami qui lui aussi a déjà fait, tu t'es retrouvé embarqué dans, dans ça, et puis du coup, consc, bah consciemment, t'en prends mais tu sais même pas pourquoi, en fait. Donc je pense que c'est plutôt quelque chose comme ça.*
- *Donc si on prend des drogues violentes, c'est pas par envie ou par plaisir, c'est plus parce que...*
- *C'est plus parce qu'on y a été, on y a été, pas contraint, mais parce que on, parce que on a baigné là-dedans avec un pote, et puis que du coup pour... pour pas... pour pas, comment dire... bah... comment dire... pour pas... bah, pour pas... laisser son pote tout seul, en gros, on en prend avec lui, ou des choses comme ça, quoi, c'est plus par... par influence, en fait.*
- *Donc c'est pas... par curiosité ou... pour toi, on prend pas des drogues comme ça, plein de drogues dures... juste par curiosité...*
- *Non, je pense qu'il y a autre chose aussi à côté, quand même. Et c'est plus cette autre chose qui fait que tu vas le prendre, que la curiosité, quoi. Enfin c'est mon avis, après...*
- *Et donc toi... si jamais tu étais amené à prendre d'autres drogues, ou des drogues plus fortes que le cannabis, tu te dis que ce serait forcément lié à quelque chose comme ça de... de négatif...*
- *Ouais, je pense, je pense que ce sera, ouais, voilà c'est, ce sera pas par envie d'essayer ou par... juste par envie d'essayer, je pense qu'il y aura quelque chose, il y aura un élément, un autre élément qui va rentrer en jeu, sûrement.*

- Ça pourrait être quoi cet élément ?
- *...Je sais pas du tout, puisque pour le moment... j'ai pas du tout envie de prendre des drogues comme ça, donc...*
- Donc en fait...
- *J'y... j'y réfléchis même pas, en fait.*
- ...tu dis que si ça devait venir ce serait avec ton oncle, et tout ça, mais en fait quand tu te positionnes aujourd'hui tu te dis que t'as pas du tout envie...
- *Oui, voilà...*
- ...et que peut-être tu goûteras jamais d'autres drogues que le cannabis...
- *Et que j'ai pas envie d'en goûter pour le moment, quoi.*
- Ok. Bon bah, écoute, c'est très intéressant, je te remercie [Il sourit]...
- *Bah, de rien, c'est normal.*
- Et... [j'allais poser une autre question] bon bah de toute façon j'ai un autre rendez-vous donc... est-ce qu'éventuellement si jamais j'avais d'autres questions à te poser... je pourrais te...
- *Ah oui, pas de soucis.*
- Ouais ? Ok. Et... [J'arrête l'enregistrement]

ANNEXE III : RETRANSCRIPTION DU RÉCIT DE SAMANTHA

Figure 31 : Frise chronologique de Samantha



Retranscription du récit de Samantha

Pour rappel (cf. chapitre IV) :

- Les interventions de l'enquêté (la narratrice ou le narrateur) sont en italique.
- Les interventions de l'enquêteur sont en caractères romains.
- Les informations non verbales (geste, rire, intervention d'un tiers, etc.) sont indiquées entre crochets et en caractères romains.

Première rencontre dans un bar, près du CFA vers 17h

- *Hey diablo-menthe...*
- Et... donc t'as fait des petits boulots, et donc ça c'était... t'as arrêté la fac t'avais quel âge ?
- *J'ai arrêté la fac j'avais... 20 ans. Après j'ai bossé... moins d'un an, ouais, moins d'un an.*
- Et donc tu as repris...
- *Bah non, j'ai eu ma fille...*
- Ah oui d'accord.
- *Et je me suis mis en congé pendant un an parce que j'avais du chômage, je me suis dit autant en profiter, voilà, j'avais pas envie de la mettre à trois mois chez la nounou, quoi. Et... donc je l'ai gardée un an. Une fois qu'elle a eu ses un an j'ai été travaillé... bah à la rentrée, quoi.*
- T'as rebossé vers 22 ans quoi ?
- *Ouais, c'est ça à peu près. Et... et puis après j'ai fait... je suis entré en CAP quoi à... 23 du coup, ouais, ouais, c'était pas septembre de l'année dernière, mais septembre d'avant donc ouais...*
- Ah oui c'était le CAP avant...
- *Avant le BP, ouais. C'est ça.*
- 23 ans.
- *J'ai fait mon CAP en un an. Et après... bah après le BP.*
- Donc à 24 ans... et 25 ans là...
- *J'ai 25 ans le mois prochain.*
- C'est ta deuxième année de BP.
- *Non là c'est la première.*
- D'accord c'est ta première.
- *Ouais.*
- Et alors... pour revenir... moi ce qui m'intéresse c'est pas forcément tout ce qui s'est passé dans ta vie mais c'est surtout... toi en tant que personne qui a des pratiques festives...

- [Elle sourit]
- ... qui consomme de l'alcool un peu, pas beaucoup...
- *Plus du tout. Non, en fait.*
- Plus du tout, d'accord mais du coup c'est de revenir sur les étapes de ton parcours, et dans ton questionnaire je voyais que tu avais eu ta première consommation, et peut être ta première ivresse, à l'âge de 17 ans...
- *Ouais 17 ans.*
- Avec des amis...
- *Ouais c'est ça.*
- Mais ça veut dire qu'avant t'avais pas du tout consommé d'alcool ?
- *Jamais, non. Mon papa est musulman.*
- D'accord.
- [Elle sourit] *Donc par conséquent, moi aussi, et... et du coup... bah du coup... ouais si, je commençais à aller en soirée, bon, sans lui dire, bien évidemment que je buvais de l'alcool, machin. Et...*
- Alors attend, déjà y'avait pas d'alcool à la maison...
- *Ah ouais, non.*
- Et toi... donc y-a pas eu de fêtes de famille, de...
- *Bah y'avait des fêtes de famille, mais sans alcool.*
- Sans alcool, y-a pas eu d'autres occasions, autre que... avec les amis...
- *Bah du côté de ma mère, ils sont Français, donc si, y en avait mais... non, j'en consommais pas parce que j'étais habituée à pas... A 17 ans, voilà, on est engrainé un peu par les copains-copines, enfin les soirées c'est ça, ils sont tous à picoler, donc... bah tu picoles aussi !* [Elle sourit] *Enfin, y-a un moment, ouais, tu, tu t'y mets quoi.*
- Et donc comment ça s'est passé, parce que du coup tu sortais déjà avec tes amis avant tes 17 ans j'imagine...
- *Ouais, de temps en temps, ouais.*
- De temps en temps, t'as fait quelques soirées...
- *Ouais je, mais pas plus que ça. Je buvais pas du tout.*
- Tu buvais pas du tout, alors que tes amis, eux ils buvaient ?
- *Ouais.*
- Ils buvaient beaucoup ?
- *Oh c'était des bières, c'était des copines du lycée donc, ouais, c'était qu'à la bière pour l'instant, après ça a été William Pitterson quoi, le premier alcool fort* [Elle sourit]...
- C'est quoi ?
- *C'est de la vodka-orange, je crois. À cinq euros la bouteille, ça nous faisait la soirée.* [Elle rit]

- Ah ouais c'est pas de la très bonne...
- *Non, c'est dégueulasse.* [Elle rit]
- Donc... t'avais ton groupe de copines du lycée, c'était un groupe plutôt stable ?
- *Ouais.*
- C'était des copines que t'avais depuis le collège ?
- *Non même pas, je les ai rencontrées au lycée.*
- Est-ce qu'au collège avant, donc... entre 12 et 15 ans, est-ce que tu sortais...
- *Non, je sortais pas plus que ça. Non, non, non.*
- C'est vraiment au lycée que t'as rencontré un nouveau groupe de copines, et que là t'as commencé à sortir...
- *Au collège j'ai eu quoi, allez, deux trois boums et encore quoi, donc, et à minuit c'était fini, donc...*
- Y avait de l'alcool ?
- *Oui y'avait de la bière.*
- Toi ça t'intéressait pas du tout...
- *Non, non.*
- Donc là c'est avec ces copines que tu commences...
- *Que j'ai commencé, ouais...*
- Tu commences direct ou...
- *Non, non, y-a eu un petit moment quand même où voilà j'y avais encore jamais touché, j'étais pas plus prête que ça, enfin je savais pas du tout, la peur de l'inconnu quoi, entre guillemets. Donc... bon, j'avais bu un coup, bah allez vas-y, une bière, voilà quoi, quand on sort en ville le soir tu prends une bière, enfin voilà de fil en aiguille quoi, et puis à un moment t'arrives à la cuite !* [Elle rit] *Forcément...*
- Donc ta première consommation, ta première bière c'était pas ta première cuite...
- *Ah ouais, non, non y eu... avant d'avoir ma vraie, ma vraie première cuite, ouais, y-a eu quelques consommations...*
- Où tu buvais une bière...
- *Ouais, une bière, ça tournait à quoi, une bière à la semaine, quoi...une ou deux bières, quoi.*
- Et du coup quand tu dis « y-a eu un moment »... entre le moment où t'es arrivée au lycée, où t'as commencé à te faire des copines, à... sortir avec elles... au bout de combien de temps t'as consommé de l'alcool...
- *Oh, je dirais six mois, ouais six mois. Elles, elles en buvaient parce qu'elles étaient voilà, dans cette culture, enfin, cette culture entre guillemets... ouais voilà, dans leurs familles...*
- Elles, elles buvaient depuis le collège ?

- *Bah pas plus que ça, non elles étaient quand même assez, ouais non, elles étaient quand même assez sérieuses. Mais bon dans leurs familles, voilà un petit coup de champagne ou voilà, à l'occasion, quoi. Donc elles, elles savaient déjà.*
- Et donc elles, l'alcool festif, boire un petit peu plus et puis boire entre copines, elles ont aussi commencé vraiment...
- *Oh on y allait toutes à peu près... en même temps, ouais j'ai suivi...*
- Donc elles avaient quelques mois d'avance sur toi, mais elles étaient pas non plus super expérimentées par rapport à toi...
- *Non. Non du tout, du tout.*
- Et du coup comment... comment t'as sauté le pas de ta première consommation, est-ce que tu t'en rappelles...
- *Bah non, je pense j'ai dû me dire bah vas-y, allez ce soir je me la colle je veux voir ce que c'est, enfin, pas je me la colle mais... je vais boire un petit peu plus et puis t'arrives au moment où t'es un petit peu joyeuse. Et puis là tu t'arrêtes. Enfin, moi je suis assez raisonnable donc à ce moment-là, ouais je m'arrête et...*
- Donc en fait toi tu avais déjà essayé de boire une bière comme ça...
- *Ouais sans plus.*
- ...mais ça t'avais pas fait d'effets...
- *Non, non, non. Non, bah non. Une bière quoi.*
- Je sais pas, des fois... ça dépend. [Elle sourit]
- *Ouais, non, je crois pas, non.* [Elle sourit]
- Tout le monde est différent.
- *Ouais c'est vrai.*
- Mais tu te rappelles pas spécialement, donc c'était juste pour goûter quoi.
- *Ouais, c'est ça. La première cuite, je pense, ça a été vraiment, ouais à la William Pitterson.*
- Et entre la première bière pour goûter et la première cuite, tu te souviens à peu près combien de temps il s'est passé ?
- *Je dirais peut-être six mois, six mois, le temps de se mettre dedans peut-être.*
- Et tout ça c'était sur l'année de seconde ?
- *Ouais c'était sur l'année de seconde, ouais.*
- ... Et donc là, la première cuite tu t'en rappelles du contexte, comment c'était...
- *Oh c'était en soirée, parce qu'on sortait pas encore vraiment en ville, à cette époque-là on n'avait pas encore nos permis. Enfin, y'avait les parents mais bon... de se prendre une murge alors que les parents arrivent... ça fait moyen. On avait encore des limitations. On avait encore des limites d'heure, quoi. À cette époque-là y'avait encore [Elle sourit], maintenant y-a plus [Elle sourit]. Bah, j'ai une petite sœur, en fait. J'ai trois petites sœurs.*

- J'ai vu que t'étais l'aînée.
- *Ouais, c'est ça. Donc j'ai encore une sœur de 18 ans derrière... et elle a plus, elle a plus de permission, ouais, quoi maintenant vas-y prend le week-end si tu veux.*
- Et tu penses que c'est quelque chose qui est liée à l'époque ou c'est le fait que...
- *Bah entre temps on a perdu notre papa aussi, donc ça y joue vachement, je pense.*
- C'est lui qui était plus autoritaire...
- *Ah oui, c'était l'autorité. Ah oui, oui, complètement. [Elle rit] Complètement ! Un rebeu musulman, oui c'est assez autoritaire. Et du coup... du coup à partir de ce moment-là bah... moi j'ai commencé vraiment à... à... comment on dit... quand... à déserté ? Ouais, non, pas à déserté ouais, ou pas rentrer le soir, quoi, à dé... coucher, à découcher, voilà [elle sourit] ça me venait pas. Ouais du coup, ouais à partir de là tu rentres que le lendemain avec tes copines, machin...*
- Donc t'as quoi, t'as 16 ans, ta fin de seconde, t'as...
- *J'ai... ouais j'ai toujours 16... ouais...*
- 16-17 ans quoi.
- *Je suis du début d'année, ouais vu que je suis du début d'année, ouais, 17 ans...*
- Donc t'as 17 ans et... et donc tu fais ta première soirée où tu te prends une cuite... mais cette soirée-là en particulier est-ce que tu t'en rappelles ?
- *...Ouais... je m'en rappelle, c'était en salle des fêtes ça devait être l'anniversaire d'une copine, sûrement, ouais qui était du tout début d'année elle aussi..., ouais, ça devait être ça... Ça devait être son anniversaire tout simplement... sans plus, quoi.*
- Et là c'était vraiment volontaire quand tu disais tout à l'heure « ce soir je me prends une cuite, je me la colle »...
- *Bah, c'est je vais boire un petit peu plus, je vais en soirée, j'ai toute la nuit, avant voilà, y'avait toujours ma mère qui venait me chercher à minuit... pile... du coup... ouais, là j'avais toute la nuit donc j'avais volontairement l'intention de boire un petit peu plus pour être, voilà pour voir... pour voir, ce que ça fait d'être un petit peu plus ivre, quoi. Et... ça a été concluant ! [Elle rit] Bah non, si tu sens, voilà, tu sens les effets de l'alcool, t'es plus joyeux... j'ai pas un alcool triste ni... donc ouais, t'es beaucoup plus joyeux... tu, tu titubes pas mais bon... t'es pas clean, quoi. [Elle sourit] Mais... mais après ouais, non j'ai pas... cherché non plus à... gerber partout, quoi. Je me suis arrêté voilà quand, dans l'état qui me satisfaisait.*
- Après dans les soirées qui ont suivies... ou sur cette soirée-là ?
- *Sur cette soirée-là.*
- T'as bu un peu plus pour voir...
- *Ouais voilà, j'étais bien et puis j'ai arrêté de boire.*
- T'as expérimenté un autre état, quoi...

- *Ouais, c'est ça.*
- *Sans allez pousser plus loin...*
- *Ouais.*
- *Et donc après comment ça s'est poursuivi, du coup on arrive à la fin de ta seconde, ta première...*
- *Alors... bah après ça a toujours été...*
- *Tu me dis tu commences à découcher...*
- *Bah j'avais eu la permission pour toute la nuit.*
- *Sur cette soirée-là.*
- *Ah ouais, en fait j'ai commencé à découcher après le décès de mon père, donc j'avais 18 ans, tout juste 18 ans.*
- *Donc t'es en première...*
- *...en sec... en fait j'ai repiqué ma première... j'ai fait deux première et en fait il est décédé à ma deuxième première, je crois... ouais, c'est ça.*
- *Donc à tes 18 ans...*
- *Et... ouais... à mes 18 ans... donc à mes 17... du coup entre ma première cuite et le décès de mon père ça avait été toujours un peu comme ça des soirées, bah aller en ville de temps en temps boire un coup...*
- *Sans plus.*
- *Non, sans plus, fallait vraiment qu'il y ait une soirée, mais y'avait très peu de soirées puisque j'avais pas non plus le droit de sortir excessivement donc... ça y joue, forcément. Et... et ouais quand il est décédé par contre ça a été le lâchage total, quoi. [Elle rit légèrement]*
- *Et donc là ça correspondait à ta deuxième première...*
- *Ouais, c'est ça.*
- *Et « lâchage », c'est-à-dire...*
- *Bah... je, je fumais, bah le tabac déjà j'ai commencé à 18 ans.*
- *Au moment du décès de ton père.*
- *...Un petit peu après, un petit peu après parce que mes fréquentations ont changé aussi. Mes copines sont allées à la fac... Ah non ça c'est... ouais, non elles sont parties en terminale, donc ouais je fumais pas encore à ce moment-là je traînais encore avec elles, et... ouais ça a été...*
- *Tu traînais encore avec elles même si elles étaient en terminale et toi en première, vous êtes restées...*
- *Ouais, toujours. Ouais donc le weekend on sortait toujours ensemble. Je commençais à fumer très gentiment.*
- *Du... la cigarette ?*
- *La cigarette et le cannabis aussi.*
- *En même temps, les deux...*

- *Ouais les deux sont venus en même temps. Parce que même si mon père buvait pas il fumait.*
- [Elle rit]
- Du tabac ?
- *Non du cannabis aussi.*
- D'accord.
- *Donc ça, j'ai su très tard que c'était illégal, aussi.*
- D'accord.
- *Ouais.* [Elle rit]
- Il fumait à la maison... devant vous...
- *Non, non, c'était toujours le soir quand on était couchées, enfin moi je tardais donc forcément tu vois à un moment quoi, mais... toujours à l'écart quand même, pas spécialement devant mais on savait parce qu'il cultivait aussi. Donc...c'était moins... c'était moins... si, c'était interdit avant aussi, mais c'était moins...*
- Et à quelle âge tu as compris que ton père fumait du cannabis et que c'était une drogue... que ça faisait de l'effet, par exemple comme on boit de l'alcool...
- *J'avais... je dirais 16... ans, 16 ans.*
- Où t'as réalisé que c'était du cannabis.
- *Ouais, [elle sourit] parce qu'en fait, pour la petite anecdote, ma sœur était partie, elle, elle était en troisième, elle est partie chourer à Super U des conneries quoi, avec ses copines parce qu'elles avaient [inaudible], sauf que cette fois-ci elle s'est fait gauler et qu'elle avait chouré...*
- Ta petite juste celle après toi ?
- *Ouais, celle, elle a 23 ans maintenant. Et... elle s'est fait griller, sauf qu'en fait juste avant elle avait chouré 15 grammes à peu près de beuh à mon père. Et du coup en fait ils l'ont grillée au Super U avec. Donc t'imagines un peu les conséquences que ça a eues.*
- Elle avait volé parce qu'elle fumait déjà ?
- *Non pour ses copains, pour ses copains parce...*
- Elle avait identifié ce que c'était.
- *Elle avait très bien identifié ce que c'était parce qu'elle traînait...*
- Avant toi.
- *Oui, avant moi.*
- Donc elle était un peu plus...
- *Bah c'est les fréquentations en fait. Donc ses fréquentations voilà, c'était les petits délinquants, les petits rebelles du collège, quoi. Mais elle avait pas fumé, mais elle avait très bien vu...*
- C'était pour ses potes quoi.
- *Ouais voilà, c'était pour ses potes.* [Elle sourit]
- C'était une façon de bien se faire voir de ses potes.

- *C'est ça. C'est tout à fait ça, et puis elle est super influençable donc... Et donc là, ouais j'ai su parce que forcément ils ont appelé les gendarmes gningnin... « Et pourquoi ? », « eh ben parce que... » Bon je savais un petit peu que c'était, mais sans plus, je ne mesurais pas vraiment l'impact que ça pouvait avoir. Et là j'ai su. [Elle rit]*
- Et qu'est-ce que tu as pensé ?
- *Bah j'ai rien pensé du tout, hein, j'ai jamais vu que c'était mal parce que j'ai jamais vu mon père dans des états catastrophiques, bien au contraire, je l'ai même jamais vu... défoncé. [Elle sourit] Donc...*
- Donc ça t'as pas fait plus que ça...
- *Non, du tout, à part que voilà, fallait être discret sur le sujet.*
- ... Et du coup est-ce qu'entre le moment où tu as su à 16 ans et le moment où il est décédé à 18 ans, est-ce que tu as eu l'occasion d'en parler avec lui, ou même de la consommation d'alcool...
- *Non. Non, non, jamais. Non, non, jamais, en fait c'était assez tabou avec mon père on parlait pas vraiment... sexualité, alcool et... tabac. Avec ma mère, ouais, mais pas avec mon père. Donc... non, j'ai pas, j'ai découvert par moi-même en fait tout ça, au final.*
- Et ça lui apportait quoi à ton père de fumer tu penses ?
- *...Bah je pense que c'était pour se détendre, c'était le soir, après la journée, donc ouais je pense que c'était un petit peu pour décompresser. Mais bon, comme je te dis on n'en parlait pas.*
- Et donc... donc on revient sur tes 18 ans, donc après le décès de ton père tu commences à... à un petit peu fumer la cigarette, le cannabis, les deux en même temps...
- *Ouais.*
- Le cannabis c'est toujours avec les mêmes copines ?
- *Non, là c'était avec les... les gars de ma classe, en fait. Donc je traînais un peu aussi avec les gars de ma classe. Après par la suite, bah en fait c'est passé super vite les années lycée, quoi...*
- Durant ta deuxième première ?
- *Ouais, ma deuxième première, les gars de ma classe commençaient gentiment... parce qu'ils étaient toujours un petit peu coincés aussi, et en pre, et en terminale du coup beaucoup plus. Je fumais même pendant les intercours enfin... c'était...*
- Le lâchage donc c'est en terminale quoi.
- *Ouais, c'est ça, en fait mon père est décédé en mars, y eu le petit temps où tu percutes... gentiment, après t'as les grandes vacances où tu vois plus trop tes potes, enfin à l'occasion, quoi. Et en septembre c'était parti... complètement... ouais, non les cours j'ai...*
- Donc là ta terminale tu l'as attaquée en étant... dans cette phase...
- *Toujours envie de rien foutre, en fait, j'ai perdu ma, enf, ma volonté, j'ai...*
- Ouais. Est-ce qu'il y-a un moment plus déclencheur...

- *Bah oui, le décès de mon père en fait. C'est lui qui me poussait tout le temps au cul, « faut que tu travailles », les études machin... donc il était prévu que je fasse médecine, gningnin... Et... et en fait, non, je, je n'avais pas prévu... [elle sourit] enfin, j'avais plus, plus envie, quoi.*
- Plus envie...
- *Non, j'avais plus envie. J'avais vraiment envie de, de... m'évader un peu.*
- ...besoin de t'évader...
- *Ouais c'est ça, du coup, bah voilà je traînais avec qui j'avais envie, je rentrais à l'heure que j'avais envie... je fumais ce que je voulais, je consommais ce que je voulais...*
- Et là donc du coup... t'es allée avec des nouvelles personnes parce que tes copines de terminale elles étaient parties à la fac...
- *C'est ça.*
- ...mais c'était le groupe de...
- *De gars.*
- ...des gars de ta deuxième première que t'as suivi en terminale...
- *Ouais c'est ça. C'est ça.*
- Donc y-a eu à la fois le décès de ton père, ces gars avec qui...
- *Bah parce qu'ils étaient dans ma classe, je m'entendais bien avec et...*
- ...et tes copines sont parties et donc...
- *Bah je suis restée avec les gars.*
- T'as changé de groupe d'amis finalement.
- *Bah... obligé en fait, un petit peu obligé...*
- Mais tu revoyais plus tes...
- *Ah non je revoyais mes copines... ouais... le weekend de temps en temps, ouais si, si. Le weekend ou le jeudi soir j'allais faire avec elle des fêtes étudiantes, le vendredi matin je retournais au lycée. Enfin... non je continuais... D'ailleurs je suis toujours hyper-copine [elle souligne ces deux mots] avec l'une d'elles. ... Et... les gars... bah je les revois toujours de temps en temps.*
- Mais alors donc pendant cette période-là où t'es en terminale, les... gars tu les fréquente beaucoup...
- *...Ouais. Tous les vendredis soirs je suis avec eux...*
- Les vendredis soirs, ok. Est-ce que ça avait commencé pendant l'été précédent ta rentrée de terminale ?
- *Non.*
- Y-a pas eu d'évènements particuliers...
- *Non l'été ils étaient en mode travail. Non j'ai bossé pratiquement tout l'été en plus.*
- Et t'étais encore dans ton projet... enfin tu parlais de ton projet médecine, etc., est-ce que...

- *Ah bah oui, je l'ai gardé en tête parce que de toute façon il faut un objectif, donc je... j'allais bien passer, j'allais bien faire quelque chose après mon bac, fallait que je fasse quelque chose j'allais pas... Donc je suis quand même allée en fac [elle sourit], en médecine... et au bout de trois jours je suis partie.*
- *Après la terminale.*
- *Ouais c'est ça.*
- *Et t'avais déjà lâché quelque chose puisque ta terminale tu l'as... t'as fait des...*
- *Ah j'ai eu mon bac, hein.*
- *T'as eu ton bac...*
- *Ouais, j'ai eu mon bac S quand même. Et...*
- *Et du coup en terminale quand tu parlais de lâchage, c'est-à-dire...*
- *Bah ça s'est arrêté, ça s'est limité au cannabis là je crois. Ouais, c'était que le cannabis... et l'alcool... bah... à foison, forcément...*
- *Alcool et cannabis.*
- *Alcool et cannabis, oui.*
- *Ah oui tu disais « ça s'est limité au cannabis », y'avait aussi l'alcool.*
- *Ah oui, non, non, « limité » bah...*
- *Oui tu veux dire que t'as pas pris...*
- *Non, j'ai pris que ça. J'ai pas pris... à l'âge-là.*
- *Et donc les soirées où tu buvais et tu fumais beaucoup, c'était les soirées du vendredi soir ?*
- *Oui. Ouais, c'est ça, le vendredi soir, le samedi quand y-a une grosse soirée aussi...*
- *Pourquoi les vendredis soirs, c'était un jour...*
- *Bah c'est le rituel, la fin de la semaine on reste en ville souvent, ou alors on rentre vite fait se préparer et puis... c'était un rituel, en fait.*
- *T'habitais où ?*
- *À côté de Dinan, donc j'étais au lycée de Dinan. Donc voilà, donc Dinan, donc après on est... une fois qu'on est à Dinan voilà, une fois qu'on a fini les cours on est déjà sur place pour aller... s'enivrer... enfin entre guillemets, quoi.*
- *Et tu disais que c'était les gars de ta classe, ça veut dire que c'était un groupe que masculin...*
- *Oui.*
- *...y'avait d'autres filles...*
- *Non c'était que mecs.*
- *D'accord. Et eux, ils t'avaient acceptée...*
- *Ouais, complètement. J'étais un garçon dans le corps d'une fille pour eux, en fait. [Elle rit] Ouais, complètement.*
- *Ah ouais ? T'as pas eu une histoire...*

- *Ah si y'a eu des histoires de cul aussi mais... pas de... on est, je suis pas sortie [elle souligne ce mot] vraiment avec, c'était juste des plans cul... Mais... sans plus... [elle réfléchit] ouais non, sans plus. Après moi, je m'amusais vraiment bien avec parce que y'avait aucune pudeur et... c'était accepté...*
- Comment ils étaient ces garçons alors, comment tu les décrirais ?
- *Des marginaux ! [Elle rit] Ouais, si on peut dire, entre guillemets...*
- Ils avaient ton âge à peu près ?
- *Un an de moins. Puisque j'avais redoublé.*
- Ouais mais ils étaient pas dans les clous de...
- *Ouais c'est ça. C'était les pestiférés du lycée un peu, parce que y en a un qui arrive avec un sac en moumoute rose, bah on peut pas l'encadrer. Donc voilà c'était...*
- Ah ouais, ils étaient en décalage...
- *Ouais c'est ça, voilà, pas honte de faire... voilà de se mettre en string au milieu de la cour, enfin voilà, vraiment les déjantés quoi. Enfin, pas honte, ils avaient juste pas honte de vivre, quoi.*
- D'être un peu en... de jouer l'originalité, l'excentricité...
- *Ouais c'est ça, ils aimaient bien ça. Ils avaient pas de pudeur, quoi.*
- Ils qu'ils venaient... d'un même milieu...
- *Ouais, ils venaient tous, ouais à peu près du même milieu...*
- Comment tu le décrirais ?
- *Assez stable.*
- *Assez stable.*
- *Ouais.*
- Donc des familles bien installées...
- *Ouais c'est ça, ouais. Mais assez libre de penser ce qu'ils veulent aussi...*
- Plutôt des parents... qui ont des bons revenus ?
- *...Ouais, je pense. Dans la moyenne. Dans la moyenne, si, si.*
- Et toi comment tu te situes par rapport à ça, tu te sens en décalage ?
- *...Moi c'était une classe... moyenne, mais... Non, je me sentais pas du tout en décalage. Non, non, non, non. Non, après c'est vrai que ouais, vu que ma mère elle s'est retrouvée toute seule y'avait aucun revenu de substitution, enfin, ouais, forcément on galère... Mais ça m'a pas handicapée...*
- Mais sur le côté état d'esprit assez ouvert, liberté de penser... tu vois ta famille comme ça aussi...
- *Ah oui... Non. Non, non. [Elle rit] Non.*
- Ça par contre tu pouvais te sentir...
- *Bah... je peux pas dire... bah non, ma famille est pas hyper-ouverte...*

- Si toi t’avais fait des excentricités comme eux ils le faisaient, la moumoute, le machin...
- *Bah déjà, le sexe. Rien que le sexe. [Elle rit] Bah c’est... chez les musulmans faut être vierge jusqu’au mariage. Donc... j’y étais pas du tout. [Elle rit]*
- Et ça ils le savaient... ta famille ?
- *Non. Non, non, non. Non, parce qu’en fait quand mon père est décédé, ma famille paternelle... on les a beaucoup-beaucoup moins vus.*
- D’accord.
- *Et toujours maintenant, d’ailleurs.*
- ...Mais par choix, par...
- *...Bah parce que... voilà, ils venaient pas plus que ça vers nous donc... je vois pas pourquoi on irait plus que ça vers eux.*
- Et donc... Donc tu rencontres ces gars-là, qui sont assez ouverts, excentriques, et toi...
- *Bah ça fait du bien... en fait, je pense. Moi j’étais complètement innocente à côté de tout ça, quoi. C’était vraiment... ouais c’était l’innocence... [Elle rit]*
- Innocence ?
- *Bah mon père il nous a toujours préservés... du monde extérieur entre guillemets, parce qu’il sait comment on aurait pu devenir quoi.*
- ...Comment ?
- *Bah moi je vois mes copines, ouais leur première fois c’était à quoi... 13, 14 ans peut-être. Enfin c’était tout ça mon père il voulait nous préserver...*
- Sur la sexualité tu parles ?
- *Bah... pour tout, en fait. Ouais c’est ça, c’était un papa... trop poule, quoi.*
- Ouais.
- *Et en plus y’avait la religion. Donc forcément...*
- Et toi, par exemple la sexualité c’était quoi pour toi la première fois ?
- *18 ans.*
- 18.
- *Ouais.*
- D’accord, donc t’étais ouais en décalage...
- *[Elle rit] Ouais, quand même, ouais, ouais, quand même c’est pour ça que...*
- ...de trois-quatre ans sur... sur tes autres copines...
- *Ouais.*
- En même temps tu disais que sur d’autres plans tes copines elles étaient assez sages...
- *Ouais voilà, après moi j’ai eu ces fréquentations-là, mais y en avait d’autres, quoi...*
- Mais donc du coup à l’époque... tu te vois pas trop... t’es pas trop en rébellion contre ton milieu familial...

- *...Non... C'est vrai que j'ai pas été cool avec ma mère... en terminale, parce que voilà, quoi... ras-le-bol de tout, je pense, c'était tout ça. Mais sinon, non, j'étais pas du tout en rébellion, non, non, non. ... Non, et puis même par rapport à la société, j'étais pas une marginale...*
- *Oui, oui, d'accord. ... Et alors donc comment ça se passe ces soirées du vendredi avec ces potes-là... ?*
- *On petite, on petite, on petite.*
- *...le schéma c'est quoi ?*
- *Le schéma, c'est on va faire nos courses, systématiquement j'ai mes deux bouteilles de mousseux. Ou mes deux bouteilles de blanc, ça dépend. Et ça a été comme ça jusqu'à la fac. En fait ouais, deux-trois bouteilles, ça dépendait...*
- *Deux bouteilles de blanc ou de mousseux...*
- *Ouais. Parce que c'est la cuite à pas cher. [Elle rit]*
- *Ouais. C'est plus la vodka à cinq euros ?*
- *Non. C'est pas bon, c'est pas bon. Et puis c'est le moment où t'as, bah où tu vomis, au bout d'un moment, t'es tellement écœurée que tu vomis... [Elle rit]*
- *Donc là, tu commences à être plus expérimentée dans, dans... l'ivresse...*
- *Bah, tu goûtes un petit peu de tout et puis, ouais, ouais, un petit peu plus, ouais, je connais mieux mes limites, je sais qu'au bout d'une bouteille et demie...*
- *Deux bouteilles de blanc, c'était ce que tu buvais toi, c'était ta conso... ?*
- *Ouais, c'est ça. À peu près, on va dire. Donc ouais, ouais. Une et demie, tu commences à être vraiment, vraiment... T'en prend deux, bah ouais t'es quatre pattes. Enfin, moi c'était ça. Je tiens pas, je tenais pas plus que ça la marée. Ça dépendait des soirs...*
- *Et donc y'avait de la fume aussi...*
- *Ouais, ouais, y'avait de la fume, aussi. Maintenant, on m'a toujours dit jamais les deux en même temps, et... j'ai fait les deux en même temps et... et j'ai continué ! [Elle rit]*
- *Et du coup, vous faisiez quoi durant la soirée... ?*
- *...Et bah vu que c'était des monocyclistes... souvent on faisait, donc on avait notre entraînement de monocycle le vendredi soir, et donc...*
- *C'était une activité que vous faisiez ?*
- *Ouais, tous en fait, tout le groupe faisait du monocycle.*
- *Mais en club, quoi ?*
- *Ouais, c'est ça ouais. Et... et du coup, ils en faisaient tous, moi je m'y suis mise aussi. Et... c'était pas un franc succès [elle sourit], parce que mine de rien c'est hyper-technique [elle souligne ces deux mots], mais ça c'est autre chose... Et du coup le soir... souvent on gardait la salle où on s'entraînait et après... on se cuisait dedans, quoi, c'était à côté de la soif, comme ça si on voulait bouger on pouvait, voilà quoi. Si on voulait dormir...*

- Dans la salle...
- *Ouais dans la salle. [Elle rit]*
- Avec la complicité des organisateurs, du coup...
- *Bah c'était un truc assez... c'était un peu à l'arrache, c'est un club un peu à l'arrache, quoi.*
- D'accord.
- *La complicité... oui et non... parce que voilà, ils nous faisaient confiance donc...*
- Mais c'était genre une maison de quartier ou un...
- *Non, c'était le... c'était la salle Beaumanoir à Dinan, c'était une petite salle de sport. Donc... non, non dedans y'avait un champion, un champion de France, donc forcément t'as confiance et puis... ils nous disaient de fermer, et puis, non ça se passait bien.*
- Ils vous laissaient la clé et puis vous fermiez.
- *Ouais. ... Quand on foutait le bordel, bah on rangeait le lendemain quand même, on faisait pas trop les cons non plus, quoi.*
- Et donc là, ces soirées du vendredi soir ça se poursuit sur toute l'année de terminale.
- *Ouais, et de temps en temps le samedi...*
- Et le samedi, tu revois ces potes-là aussi de temps en temps ?
- *Bah j'essaye de consacrer un peu de temps à mes copines.*
- Et comment ça se passe alors avec elle, moi j'étais resté à la vodka est-ce que ça évolue... ?
- *Ah bah... pareil elles sont passées au blanc... ouais un peu de mousseux...*
- Est-ce qu'elle fume aussi ?
- *Non. Toujours pas, non.*
- Du coup avec elle tu fumes pas.
- *Si. Moi je fume mais pas elles ! [Elle rit]*
- D'accord. Donc toi tu à cette époque-là tu t'approvisionnes en cannabis, tu...
- *Ouais c'est ça.*
- ...t'es une fumeuse régulière, tu fais pas que tirer sur les pets...
- *...Jamais chez moi. Mais... régulière ? Je vais pas dire régulière parce que... j'en étais pas encore vraiment dépendante... mais j'achetais quand même mon petit truc pour le weekend quand je sortais ou... Quand j'avais envie, tout simplement, quoi.*
- Donc tu fumais pas au quotidien, ou en semaine, trop...
- *...En semaine... au lycée.*
- Ah oui parce qu'au lycée tu me parlais des intercours...
- *Ouais c'est ça. Pendant les heures de perms donc...*
- Mais c'était régulièrement ou de façon exceptionnelle ?
- *Bah c'était quand on en avait. Donc ouais c'était, c'était assez régulier.*

- D'accord, c'était quand y en avait mais pas tout...
- *Non c'était pas non plus à foison, c'était deux pétards pour cinq, voilà... pendant la petite heure de perm, voilà on a fumé deux pétards, on était cinq. On a eu notre petite défonce, et puis on retourne en cours après, quoi.*
- Mais du coup vous arriviez défoncés en cours ?
- *Bah... pas défoncés [elle souligne ce mot], pas cleans, on va dire. [Elle sourit]...*
- Et ça... pourquoi...
- *Pour le fun. Pour le fun. Ouais, ouais parce que... je pense... moi c'était j'en avais rien à foutre de tout en fait à ce moment-là, donc...*
- ...Rien à foutre de tout...
- *Ouais, c'est ça. ... [Elle rit] C'était dans mon moment un peu... voilà quoi... le moment... Moment de deuil, je pense. Je pense. Je sais pas... Sachant que quand on n'a plus de limite bah... autant en profiter. Enfin non, y'avait toujours ma maman, mais... voilà elle savait pas trop quoi dire...*
- Ouais t'étais quand même capable de te limiter, enfin même si tu t'es plus engueulée avec ta mère à cette période-là...
- *Bah j'ai quand même beaucoup de respect pour ma mère donc...*
- ...t'essayais quand même de pas trop ramener la fête et les consommations quand t'étais là-bas...
- *Non. Ah non, non, jamais, je fume toujours pas devant ma mère, hein, donc... Parce qu'elle m'a toujours interdit [elle sourit], elle sait très bien que je fume mais...*
- Du coup à cette époque-là t'étais totalement libre au niveau de tes sorties ?
- *Ouais. Ouais, j'avais mon permis donc... ouais j'étais libre de mes sorties, et puis elle avait largement confiance donc...*
- Et alors après comment ça évolue, comment ça évolue après la term, tu pars à la fac de médecine...
- *Bah entre temps, je rencontre mon copain, quand même avant.*
- Oui.
- *Et...*
- Durant ta term ?
- *Ouais, durant ma term.*
- Tu le rencontres où ?
- *[Elle sourit] ...Je faisais SAM, ce soir-là je faisais SAM, et y-a une place à Dinan, je sais pas si tu connais place Du Guesclin ? Et j'attendais tous les bourrés, en fait. Tous les bourrés que je devais ramener chez eux.*
- Ah oui t'étais SAM dans le dispositif officiel, t'étais pas SAM dans un groupe d'amis...

- *Non, non, non. J'étais SAM avec mes potes quoi...*
- Ah non avec tes potes.
- *Ouais. C'était moi qui buvait pas donc je les attendais, je les attendais. Et en fait mon copain est passé, et puis lui il devait être bourré aussi, et puis ils sont restés, et puis entre bourrés ils sont tout le temps à parler et puis gningnin, du coup ça a duré super longtemps, j'ai laissé mon numéro sans penser que... sans penser que voilà, quoi, et puis au final...*
- Donc c'était un gars que tu connaissais pas...
- *Non, du tout. [Elle sourit]*
- Qui était dans tes âges, dans tes...
- *Ouais. Il a qu'un an de plus que moi.*
- D'accord. Et qui fréquentait pas forcément le même bahut...
- *Non pas du tout, il était déjà déscolarisé, il travaillait déjà...*
- Ah oui, il travaillait...
- *Ouais, et puis c'est juste, voilà il passait avec un pote...*
- Du coup il avait abandonné ses études...
- *Il travaillait. Ouais, non pas déscolarisé, il avait fini sa scolarité.*
- Ouais, ouais.
- *Et... du coup...*
- C'est comment son prénom ?
- *Samuel.*
- Samuel. Donc du coup il discute avec tes potes, comme dans une soirée où tout le monde est dehors...
- *Ouais c'est ça. Ouais voilà.*
- Et puis... vous échangez un numéro ou c'est lui qui...
- *Non c'est lui qui m'a demandé mon numéro. Du coup je lui ai donné mon numéro, et puis en fait bah il m'a relancée quelques jours après donc... Donc j'ai textoté. Et puis à la base je pensais que ça aurait été juste un plan cul [elle rit]. Et en fait non, pas du tout !*
- Ça a duré.
- *Bah je suis encore avec.*
- D'accord, c'est le père de ta fille.
- *C'est ça. Et donc je suis quand même allée à la fac...*
- Ça c'était la fin de ta terminale, c'était quel moment de ta terminale ?
- *C'était quasiment la fin, ouais, c'était en avril-mai... mai, ouais, mai.*
- D'accord. Donc début de la relation pendant les vacances d'été...
- *Ah bah si j'allais quand même chez lui.*

- Ouais voilà.
- *Ouais bah en fait j'ai quasiment presque, j'ai très rapidement emménagé chez lui, en fait.*
- Ah d'accord. Lui il avait son...
- *Ouais, il avait son appart. Sur Dinan... donc ouais tout l'été j'étais chez lui parce que je bossais sur Dinan donc... voilà ça m'évitait de taper de la route. Et... après septembre j'ai été à la fac. Donc je me suis mise en coloc avec mes copines du lycée...*
- T'étais où, à Rennes 1 ?
- *Non Rennes 2, à Rennes 2.*
- En psycho ?
- *Ouais.*
- Ouais en psycho, t'es pas allé en médecine...
- *Bah si, en fait j'ai été en médecine trois jours.*
- Et après t'as changé...
- *Et après j'ai changé, et en fait comme ma coloc, ma meilleure pote était en psycho, elle me fait bah viens avec moi. J'ai dit bon bah vas-y, j'arrive. [Elle sourit]*
- Pourquoi t'as changé ?
- *Bah, parce que je me suis dit que c'était con de niquer une année, alors que j'étais en mode année sabbatique dans ma tête.*
- Pour cette année de fac t'étais en mode...
- *J'avais encore l'optique médecine. Je sais pas pourquoi... mais je me suis dit... et sachant qu'on a droit qu'à deux chances en médecine... je m'étais dit je préfère ne pas épuiser mes deux chances, ou ma première chance, et puis je vais aller, puisque j'ai pas envie de bosser cette année...*
- T'étais encore dans cet état d'esprit où...
- *Je veux profiter. J'ai pas envie de me casser la tête avec les études. ... Du coup, j'y suis jamais retournée. [Elle sourit]*
- Et du coup, Samuel il habite où ?
- *Il habite Dinan, lui.*
- Donc là tu fais le trajet...
- *Je rentre le dimanche soir, je prends le bus et puis... le 7A [elle rit], et puis je rentre le vendredi... le vendredi dans la journée, des fois le jeudi soir, ça dépendait.*
- Et donc comment tu fais la fête lors de cette première année de fac, est-ce que t'es tout le temps avec ton copain... ?
- *Non pas tout le temps. De temps en temps il vient à Rennes mais c'est assez rare.*
- Comment lui il est par rapport à ça, la fête, l'alcool, le cannabis... ?

- *Ah bah lui c'était pire que moi [elle rit légèrement], c'est-à-dire que lui il a dû toucher à la coke, je sais pas, il devait avoir 16 ans peut-être... Ah lui par contre, c'est un sujet ! [Elle rit]*
- Bah écoute, je veux bien le rencontrer !
- *Et... non, non, lui il a déjà... vu beaucoup plus que moi, mais vraiment beaucoup plus en fait. Moi à côté, je suis une sainte. Et donc... Mais il fait quand même sa soirée normal hein, ça l'empêche pas que... Quand je l'ai connu, non il tapait pas plus que ça de produit donc... Il fumait... si, il fumait quand ça se présentait. Il buvait... comme tout le monde, je veux dire.*
- Mais c'est pas le mec qu'on voit... qui fait des excès... et qui va... tomber par terre ou qui va monter en haut d'un truc...
- *Non. Non, non, ça va... Il fait des excès, bah... des excès, non il tient encore debout ! [Elle rit légèrement] Non, non, non, assez... raisonnable... voilà, dès que ça suit plus, bah ça suit plus... Il connaît ses limites. Il a toujours été comme ça.*
- Et donc comment est-ce que... toi tu fais la fête de ton côté... vous vous retrouvez...
- *On fait la fête ensemble le weekend, et puis le jeudi soir ça m'arrive de sortir avec les copines et...*
- Tes copines que t'as retrouvée... non ?
- *Si, c'est ça.*
- Copines qui étaient parties en psycho...
- *C'est ça.*
- ...et qui du coup sont en deuxième année...
- *Qui sont en deuxième, c'est ça...*
- ...et toi t'es en première...
- *Ah bah non du coup, celle de... Qu'est-ce qui s'est passé avec Marie, pourquoi j'étais dans sa classe ? [Elle réfléchit] Elle a dû louper sa première année, je crois. Ouais, je pense, ouais ça doit être ça. Oh non, elle était à St-Brieuc, elle était à St-Brieuc et elle est allée à Rennes... St-Brieuc ça le faisait pas du tout donc elle a recommencé à Rennes.*
- En psycho toujours ?
- *En psycho, toujours.*
- D'accord. ... Donc là tu retrouves tes copines qui te suivent depuis la seconde.
- *Mmm.*
- Et donc là vous faites des soirées du jeudi soir, genre rue de la soif ou...
- *Ouais c'est ça, rue de la soif, ou alors les soirées... étudiantes, voilà... où ils font du punch à volonté, et compagnie... Donc c'était ça de temps en temps, et puis sinon... non, on était assez sérieuses...*
- Sérieuses, c'est-à-dire ?

- *Bah, mouais... si, si on était assez sérieuses. Si, bah des fois quand on avait envie de se la coller en semaine, bah on se la collait en semaine. Enfin, si on avait envie de picoler, parce que voilà, le lendemain on commençait à midi ou une connerie, bah on picolait... Et puis moi je fumais toujours... de temps en temps...*
- Mais pas elles.
- *Non, elles pas. Sauf, voilà, elles avaient envie de tirer sur un bédo, bah elles tiraient dessus mais sinon non.*
- Mais du coup... tes consommations tu dirais qu'elles continuent d'augmenter ou c'est plus stable...
- *Non.*
- ...depuis ta terminale ?
- *Ça a toujours été stable. ... Toujours maintenant d'ailleurs.*
- Donc y-a eu une augmentation au cours de la terminale, quoi...
- *Bah, je suis montée en flèche.*
- ...où t'es montée en flèche...
- *Et puis après, c'est resté... stable. Au niveau du cannabis, et de l'alcool, et... du tabac, non je suis restée toujours très stable. Mais c'est parce que je me fixe des limites aussi, quoi.*
- Ah oui, donc ta montée en terminale de tes consommations ça voulait pas dire non plus...
- *Excès. Non, non, c'est avec raison. Non, c'est raisonnablement.*
- Et du coup, ça tient à quoi à ton avis cette ...
- *Bah, j'ai pas envie de finir... je sais pas comment... comme un déchet ! [Elle sourit] Bon après voilà, j'ai aussi consommé d'autres trucs, parce que voilà quand j'ai arrêté la fac j'ai commencé à bosser... et à fréquenter d'autres potes...*
- Ça c'était quand que tu as arrêté la fac ? T'as fait un an, deux ans...
- *Bah du coup, la fac c'était quand ? Bah j'avais 20 ans du coup... 19... 19-20, ouais 19-20. Donc j'arrête la fac, j'ai 20 ans.*
- À la fin de ta première année.
- *Ouais. Comme...*
- Comme t'es du début de l'année...
- *C'est ça.*
- 19-20 ans, là t'arrête la fac.... Et tu vas bosser.
- *Et je vais bosser. Bah je vais chez mon copain du coup, et puis... je vais bosser directement.*
- Tu quittes la coloc de Rennes et retournes vivre au avec ton copain...
- *Ouais.*
- Mais genre vraiment on emménage ensemble...
- *Ouais, c'est ça.*

- Mais avant le weekend quand tu quittais ta coloc t'allais vivre chez ton copain ou chez ta mère ?
- ...*Je faisais un petit peu des deux.*
- Et donc tu vas bosser et vivre à Dinan.
- *Ouais, c'est ça. Je retourne à ma petite campagne.* [Elle sourit]
- Et là comment... comment ça se passe pour la fête, les sorties, les copains... ?
- *Le weekend. Toujours le weekend... si on voit des potes le weekend...*
- Est-ce que tu vois toujours tes potes de la fac du coup ?
- ...*Bah pas trop en fait, parce que mon copain est jaloux et quand il a appris que dedans y'avait quelques plans cul, les garçons il en voulait plus. Mais par contre les filles, ouais, toujours.*
- Ah ouais, mais parce que dans ton groupe de potes à Rennes y'avait aussi des garçons... ?
- *Non mais parce qu'en fait c'est les garçons de la term, je suis restée pote avec eux moi à la fac... Parce qu'ils étaient aussi à la fac.*
- Ah oui, les vélocyclistes...
- *Ouais, les monocyclistes, ouais.*
- D'accord. Et ils sont venus en psycho eux aussi ?
- *Non, eux ils étaient en math, en bio et en médecine.* [Elle rit légèrement] *Donc ils étaient un petit peu partout.*
- Donc... quand tu fais ton année de fac tu vois à la fois tes copines qui sont en psycho avec toi ou en deuxième année, et les garçons qui sont partis en science...
- *C'est ça.*
- ...mais c'est pas un groupe mélangé, c'est deux groupes ?
- *Bah quand je les mélangeais, c'était pas compatible. Donc j'évitais...*
- C'est-à-dire ?
- *Bah en fait, les mecs de mes copines ne supportaient pas [elle souligne ces deux mots] les marginaux. Donc... Déjà au lycée, ils les aimaient pas. Donc... là ils les aimaient encore moins [elle sourit]... Mais bon comme j'étais aussi chez moi j'invitais qui je voulais. Mais j'évitais quand même... voilà.*
- Donc toi en fait t'étais vraiment entre deux groupes... constitués, qui n'avaient pas d'atomes crochus mais...
- *C'est ça.*
- ...mais... tu connaissais d'autres personnes comme ça qui était dans le même cas que toi... qui étaient dans plusieurs groupes...
- *Non, non, j'étais toute seule.*
- D'accord. Et du coup tu te sentais bien dans chacun des groupes...

- *Ouais. Ouais, ouais, parce que... bah avec les gars... voilà je pouvais me lâcher si j'avais envie de, enfin voilà j'avais pas de pudeur à avoir. Et avec les filles, bah voilà je suis une fille, donc avec les filles c'est pia-pia-pia, bon je suis bien aussi avec les filles, quoi.*
- *Donc quand tu rentres à Dinan pour travailler, vivre avec ton copain... tu arrêtes de voir seulement les gars, aussi les filles... ?*
- *Je me suis un peu coupée de tous, ouais.*
- *Des deux groupes ?*
- *Ouais. Je continuais de voir les filles quand même de temps en temps. Les garçons... très... gentiment, quoi, pas souvent du tout. Et puis là ça fait un an que je les voie plus du tout, je dirais.*
- *Et tu disais que ton copain était jaloux, c'était quoi, des garçons...*
- *Bah il savait que j'avais eu des plans cul dedans donc... forcément il avait pas trop envie... qu'ils viennent à la maison.*
- *Mais les plans cul c'était avant que tu sois avec ton copain ?*
- *Ouais, c'était avant, ouais, ouais.*
- *D'accord, il était jaloux d'une histoire qui s'était passée avant...*
- *Ouais, c'est ça. ... Et puis je pense qu'il aimait pas trop leur excentricité non plus.*
- *Ah oui. Ah oui il était pas forcément dans ce côté-là...*
- *Je pense, je pense... ouais, non il était pas, il était pas trop comme ça. Il trouvait ça marrant de temps en temps mais avec... modération, quoi.*
- *Du coup il se serait entendu mieux avec le groupe des filles...*
- *Ou... Bah, moi elles ont pris peur mes copines quand je suis sortie avec, parce qu'elles pensaient que c'était un gros drogué. Mais pas du tout ! [Elle rit légèrement] Parce que elles la cocaïne elles voyaient ça d'un très-très mauvais œil, et pia-pia-pia, machin. Enfin bref, elles ont pas cherché à comprendre. Donc... non sans plus.*
- *Donc tu t'éloignes de ces deux groupes-là. Tu bosses et tu fais la fête plutôt le weekend...*
- *Ouais.*
- *Avec ton copain, avec des potes à lui...*
- *Ses amis, ouais, c'est ça.*
- *Ce sont qui ses potes... ?*
- *Oh des gens... alpha quoi.*
- *Des gens qui lui ressemblent...*
- *Qui délirent.*
- *...qui travaillent...*
- *Ouais, c'est ça, qui travaillent, qui ont... ouais, qui ont plus ou moins trois ans, plus ou moins quatre ans, par rapport à lui, quoi. Donc c'est à peu près la vingtaine, quoi.*

- Donc un peu plus âgé que toi... il est un peu plus âgé que toi ton...
- *Il a un an de plus que moi. On a à peu près tous le même âge et puis...*
- Des gars et des filles ?
- *Ouais c'est ça, des gars et des filles. Un peu plus de gars... mais des filles aussi.*
- Donc là ça devient vraiment le groupe que tu fréquentes...
- *Ouais, c'est ça. Ouais, et puis y-a toujours des nouvelles têtes des temps en temps, un pote d'un pote, machin, donc c'est bien, ça bouge.*
- Mais via ces gens-là, via les potes de ton copain ?
- *Ouais, c'est ça.*
- Donc tu revois plus trop d'autres potes que tu fréquentais avant.
- *Non, c'est le moment où je me suis vraiment coupée, ouais c'est vrai. Ah c'est marrant de faire le bilan comme ça ! [Elle rit légèrement]*
- Comment tu expliques ça ?
- *Bah pas envie, la flemme... si c'est pour entendre tout le temps les mêmes choses, gnagnagna... enfin bref, pas envie quoi. Ouais et puis je commençais à me faire chier [elle souligne ce mot] avec les filles, donc...*
- Pourquoi ?
- *Bah... parce que c'était tout le temps la même chose, on sortait tout le temps dans le même bar, a plus savoir de quel sujet on parle... ça commence à devenir relou, quoi.*
- Et les potes qui sont en science ?
- *Bah je les vois plus trop du coup. Vu que mon copain est jaloux.*
- Mais tu les regrettes plus que les filles ou c'est...
- *Ouais. Ouais, quand même.*
- T'as moins le sentiment d'être allée au bout avec eux...
- *Ouais. Ouais, ouais, en quelque sorte. Ouais j'aurais bien voulu continuer avec parce que... voilà, c'était quand même des bons-bons potes, quoi. Mais... Mais je vais les appeler bientôt ! [Elle rit]*
- La jalousie de ton copain, c'était genre « tu les revois plus du tout »...
- *Bah c'était « je veux pas qu'ils viennent chez moi » quoi, « je veux pas... », non c'est ça, ouais, non...*
- Ils étaient déjà passés quelques fois ou... ?
- *Ouais, deux-trois fois, deux-trois fois, mais à chaque c'était avec pas trop envie, quoi. Il aimait pas leur originalité. Mais bon parce que c'était mes potes. Mais à un moment, non il en a eu vraiment marre donc il l'a dit quoi. ... Je surveille l'heure.*
- Ah oui dis-moi...
- *Encore une minute ! Non, non, allez cinq minutes, cinq minutes.*

- Donc ton copain depuis assez jeune, ado, il a commencé à ... à toucher à tout ça...
- *Oui. Bah, à 18 ans il dealait de la coke, quoi.*
- Et il prenait d'autres produits ?
- *Ah ouais, je pense qu'il avait un petit peu tout essayé, ouais. À part l'héro, je crois qu'il a tout essayé.*
- Toi quand tu le rencontres il avait toujours ces consommations-là...
- *Quand je l'ai connu. Non, pas du tout, non. Parce qu'en plus il avait pas le fric pour donc...*
- Ah ouais, donc quand tu l'as connu, il était plus dedans ?
- *Non. Il était plus dedans, parce que justement il s'était foutu dans la merde à cause de ça. Donc...*
- À causes des histoires de fric ?
- *Ouais, c'est ça.*
- Et il consommait même plus ?
- *Non, il consommait même plus. Non, non, non, sauf si ça se présente, t'en a un qui voilà, qui, qui... t'en paye quoi. Il me demandait si ça me dérangeait, je lui disais « bah... non », en même temps je connaissais pas, donc « non ça me dérange pas ».*
- Il consomme devant toi, quoi.
- *Ouais, c'est ça.*
- Et t'avais encore jamais consommé.
- *Non j'avais encore jamais consommé.*
- Et depuis tu l'as fait ?
- *Ouais... peut-être... je dirais y-a quoi, y-a trois ans... quatre ans peut-être que j'en consomme.*
- Ça correspondait à quelle époque à peu près, quand tu étais encore à la fac ou quand tu t'es mise à bosser ?
- *...Non, non, non, je me suis mise à bosser, je crois même que j'avais eu ma fille après, enfin je, j'ai commencé, je devais avoir quoi... peut-être... avant que j'aie ma fille... non c'était avant que j'aie ma fille, ouais c'est ça. Parce que justement y-a eu, non, je me dis « ouais maintenant je suis enceinte, donc... c'est fini », quoi. Donc ouais, un petit peu avant.*
- Et ta fille tu l'as eu à quel âge ?
- *Je l'ai eu à 21, donc en fait, ouais mais en fait y-a eu énormément de choses qui s'est passé... [elle sourit] quand j'y pense là, y-a eu énormément de choses qui, ça, ça s'enchaîne, quoi !*
- Ouais, tout arrive...
- *Ouais.*
- ...c'est super concentré...
- *C'est ça.*
- Tu peux changer excessivement en l'espace de quelques mois, y-a des choses...

- *Ouais, bah je suis assez ouverte donc, et je suis... très curieuse, donc... va falloir que j'essaye, et vu qu'on était dans ce groupe de potes, enfin, le groupe de potes de mon copain... et eux en consommaient... pas fré... fréquemment... ouais, je pense fréquemment, à y repenser, ouais peut-être... au moins une fois par mois je vais dire...*
- *Au moins une fois par mois.*
- *Parce que ouais... si j'y pense j'ai peut-être vu une fois par mois, mais après je regardais pas tout ce qu'ils faisaient tous les week-ends non plus, quoi.*
- *...Quand tu rentres à Dinan, que tu commences à bosser et que tu habites vraiment avec... avec ton ami-là... vous faisiez tout le temps la fête ensemble, vous sortiez tous tout le temps ensemble... ?*
- *Ouais, souvent, ouais.*
- *Il arrivait qu'il se fasse des soirées de son côté... ?*
- *Bah je l'encourageait, mais non, il avait pas envie de ça donc il restait tout le temps avec moi, non.*
- *Et donc c'était avec son groupe de potes, et donc il... fume aussi du cannabis ?*
- *Ouais.*
- *Et donc il pouvait y-avoir de la coke... et c'est là que tu commences à consommer un petit peu...*
- *Ouais. On me propose donc... mon copain était assez réticent.*
- *Que toi tu en prennes ?*
- *Ouais. Ou alors il était ultra-vigilant, parce que voilà il connaît tout ce qu'il y-a à côté donc... fallait jamais [elle souligne ce mot] que j'en prenne sans lui.*
- *Parce qu'il avait peur que tu deviennes accro ?*
- *...Peur, bah peur que je me fasse embarquer dans je sais pas quoi, par je sais pas qui... Voilà, c'est... protecteur, quoi, forcément... il sait à quels états ça peut t'amener, il sait pas forcément comment je vais réagir à certains produits donc... donc... il préfère rester à côté de moi. Et toujours maintenant d'ailleurs ! [Elle rit]*
- *D'accord. Et du coup vos soirées c'est quoi, est-ce que c'est les bars, les boîtes... ?*
- *Non souvent c'est chez... ah si, ouais de temps en temps les bars... ouais les bars de temps en temps, sinon chez les gens. Ouais. Des petits concerts de temps à autres quand y en a dans le coin.*
- *Vous étiez quoi plutôt comme style de musique ?*
- *...Alors le style du groupe et de mon copain, c'est les... c'est les teufs. C'est les raves party.*
- *D'accord. Ah ouais c'était un teufeur...*
- *Ouais, c'est ça.*
- *...casquette et tout...*

- *Non maintenant, non.*
- *Mais à l'époque ?*
- *À l'époque ouais, je dirais... ouais je pense qu'il en avait. Quand je l'ai rencontré il commençait vraiment à se détacher parce que justement...*
- *D'accord, mais donc lui il a vécu ça, peut-être avant ses 18 ans, avant ses 20 ans...*
- *Oui. Oh bah oui, je pense que c'est sûr, je lui ai jamais posé la question, mais oui je pense.*
- *Donc il écoute plutôt de la tek, de l'électro, vous faites des concerts...*
- *Ouais.*
- *C'est que ça ?*
- *Non, non, parce qu'il aime bien quand même le reggae... Et puis... non il aime bien quand même... Bah plus ça va et plus il s'ouvre aussi donc... si, si il aime écouter des choses assez posées... Enfin bref, voilà, quand on a vraiment envie d'un truc speed, bah on va en teuf, et si on veut quelque chose de plus posé, bah on va à un petit concert.*
- *Toujours aujourd'hui ?*
- *Ouais, toujours aujourd'hui, c'est rare parce que voilà y-a la petite maintenant donc... forcément... le travail, la petite, le machin, le gningnin... Donc ça va être une sortie dans le mois, et encore, enfin... Ou alors c'est, ou alors on sort avec la petite.*
- *Et là c'est plus chez des amis...*
- *Ouais.*
- *...que des concerts...*
- *Ouais, c'est ça.*
- *Et du coup... lui il fait quoi comme boulot ?*
- *...A la base il est électricien, mais là il fait du, il fait du cidre.*
- *Donc il est électricien quand tu rencontres, c'est sa formation...*
- *Ouais, c'est ça.*
- *...et puis un moment il va se mettre au cidre.*
- *Ouais.*
- *C'est quelle période à peu près ?*
- *Oh deux ans après, je pense.*
- *Deux ans après votre rencontre ?*
- *Ouais, deux-trois ans, après.*
- *Après que t'emménage avec lui.*
- *Ouais bien après... Ouais c'est ça deux ans après, parce que d'abord c'était son appart et après on a pris une maison, et c'est à partir de cette maison, il a commencé à bop, bop, bop... à travailler dans le cidre.*
- *D'accord. Donc là tu fais des petits boulots genre serveuse...*

- *Ouais, des petits trucs à la con, de la plonge...*
- *Ouais, comment ça évolue, c'est quoi les étapes qui suivent... tu quittes la fac, et là...*
- *Bah je cherche directement du travail en intérim.*
- *Dès l'été, dès la fin de ton année de fac ?*
- *Ouais.*
- *T'emménage... vous fréquentez le groupe de ses potes, y-a des sorties...*
- *C'est ça.*
- *...comment ça évolue ensuite ?*
- *...Bah on commence à avoir... une petite routine, on va pas dire ça, mais voilà on est posé, on sort le week-end histoire de se vider l'esprit. Bon, on sort... bon c'est vrai qu'on, quand il a commencé justement à... à bosser au Val de Rance, il bossait de nuit donc c'était pas...*
- *Le Val de Rance, c'est le cidre ?*
- *Ouais, c'est ça. Donc il était complètement décalé, donc y-a eu un moment où on sortait plus le week-end parce que... bah...*
- *Ça c'est combien de temps après l'été où tu commences à faire l'intérim... le moment où il commence à bosser dans la cidrerie, c'est quand... ?*
- *...non deux ans, ouais à peu près.*
- *Donc y-a deux années qui s'écoulaient... où vous restez dans le même appart...*
- *Non, parce que justement, quand moi je faisais de l'intérim, j'étais déjà à Dinan, de Dinan on a déménagé à Plouhan, je sais pas ce que je suis allée foutre là-bas, mais...*
- *Le déménagement c'était au bout de combien de temps ?*
- *Au bout de... même pas un an.*
- *D'accord, avant l'été suivant, en fait.*
- *Oui. Oui, il me semble, je sais plus exactement mais c'était moins d'un an, on a pris une maison au bout de moins d'un an. Et... mais moi je continuais de bosser en intérim...*
- *Pourquoi vous prenez cette maison-là ?*
- *Parce que c'est à côté de chez ma mère et que... mon copain bosse avec ma mère à ce moment-là.*
- *En tant qu'électricien ?*
- *Non, non, non. [Elle sourit] Il faisait les marchés !*
- *Entre temps il arrête l'électricité, et puis, je sais pas, y-a un plan qui s'ouvre avec ta mère...*
- *Ouais, c'est ça, l'électricité c'était pas tout le temps... facile de trouver... et puis elle, elle avait besoin de quelqu'un, forcément puisqu'elle était toute seule, donc... Donc bah Samuel il vient avec elle, quoi.*
- *Ils font les marchés ensemble...*
- *Ouais.*

- Elle vend quoi ta mère ?
- *Du prêt-à-porter.*
- Et donc la maison à Plouhan... toi tu continues...
- *Mon intérim, mes petits boulots...*
- Est-ce que le fait d'être dans la maison ça modifie vos façons de faire la fête, les relations avec les amis...
- *Non.*
- Vous gardez à peu près les mêmes potes...
- *Ah bah oui, parce qu'ils sont déjà tous installés en fait.*
- D'accord.
- *Quasiment, ouais ils sont tous installés.*
- Et les fêtes, est-ce que c'est toujours un peu apéro à l'arrache, ou est-ce qu'il y a un repas à table ou...
- *...Bah je dirais que toujours maintenant, y'a pas de repas à table [elle sourit], non, non, y'a toujours pas, nous ça va être, voilà, à la bonne franquette, en fait.*
- On fait cuire une pizza, on apporte un truc...
- *Oui voilà, un apéro dinatoire, enfin voilà, on grignote, on boit, on papote en même temps...*
- On écoute de la musique...
- *Ouais, c'est ça.*
- Ok.
- *Je veux dire comme... beaucoup...*
- Oui, bah oui c'est un schéma qu'on retrouve...
- *Je sais pas ? [Elle prend l'air étonné] Je pense ouais.*
- Oui, [je me sens obligé de me justifier] moi j'étudie ça, c'est vrai qu'on retrouve des trucs qui sont invariables, des étapes, mais en même temps c'est intéressant de rentrer dans le détail, de voir des subtilités... mais je t'avouerais que moi c'est pareil, la première année de fac... et puis quand tu te mets en couple tu te poses un peu plus... et puis quand t'as un enfant...
- *T'as des enfants ?*
- Ouais, j'ai deux, j'ai deux filles.
- *Ah d'accord. Et ça t'empêche de faire la fête ou pas ?*
- ...
- *Ça limite.*
- Ouais, ça limite. Mais moi je dirais que la limitation est surtout venu au moment où j'ai commencé à avoir plus de boulot, là forcément... c'est surtout que j'ai changé ma façon de faire la fête.
- *Ouais, d'accord.*

- Mais c'est vrai que d'avoir deux enfants, d'aller chez des amis et de les réveiller à 2h du matin alors qu'ils dorment...
- *C'est clair.*
- Le lendemain tu sais qu'ils seront de mauvais poil parce qu'ils auront pas bien dormi...
- *Oh ouais, ouais. [Elle sourit] Sauf que la mienne elle dort pas chez les amis. Donc tu rentres à 4h elle est encore debout à 4h, c'est une pile en fait donc... Mais toujours maintenant on fait quand même des soirées sans elle, où on va en teuf de temps en temps.*
- Vous la faite garder par...
- *Par ma mère. Ouais c'est ça. Et puis histoire vraiment de se la coller [elle sourit], ni plus ni moins, c'est ça. Et changer d'air, quoi... vraiment se sentir... souffler, quoi. Mais toujours avec modération. Enfin, moi...*
- Se la coller avec modération ?!
- *[Elle sourit] Moi... ouais, si, si, moi c'est ça, parce que moi toujours y-a un moment où je me dis stop, parce que je continue de consommer des produits de temps en temps, ça doit m'arriver une fois tous les... trois mois peut-être, une fois tous les deux mois...*
- Des produits, tu veux dire...
- De la coke ! *[Elle rit] Mais c'est, ouais, c'est assez... exceptionnel. Et donc...*
- Et est-ce que ta consommation de coke elle a évolué à partir du moment où tu as commencé à la goûter avec les potes de ton copain ?
- *Ah bah oui, forcément.*
- T'as un peu augmenté... en fréquence...
- *Ouais, bah au début j'étais complètement limitée par mon copain, il me disait, non... il me disait « stop, non voilà t'as pas besoin de plus, parce que c'est un coup à ce que tu deviennes accro très rapidement ». Mais donc maintenant, moi je sais me gérer maintenant... toute seule. Je sais qu'il y-a un moment faut que j'arrête, donc j'arrête. C'est tout.*
- D'accord, comme pour l'alcool.
- *Ouais, c'est ça. Sauf que je bois plus. [Elle sourit]*
- Oui c'est vrai. Est-ce que t'as encore un peu de temps là ?
- *Il est quelle heure là ? Allez encore cinq minutes !*
- Sinon, est-ce qu'on pourrait se revoir...
- *Bah se revoir ça va être tendu.*
- Ça va être tendu ?
- *Bah ouais je suis sur St-Malo, donc...*
- Et tu reviens quand au CFA sinon ?
- *...Dans trois semaines, je crois.*
- Ouais, bah éventuellement...

- *Bah si tu veux.*
- Histoire de... bah là, on peut s'arrêter là si tu veux et puis... Parce que tu vois c'est intéressant...
- [Elle rit] *Je pensais qu'on était presque arrivé à la fin ! Parce que ce serait quoi tes autres questions ?*
- Bah par exemple pourquoi t'as arrêté de boire de l'alcool, parce que pour moi pour l'instant tu bois toujours de l'alcool.
- *Ah oui, d'accord.*
- Don si tu veux on arrête maintenant...
- *Ouais on va faire comme ça.*
- Et donc on garde le suspense, tu me diras pourquoi t'as arrêté de boire de l'alcool...
- [Elle rit] *La suite au prochain épisode ! ...*
- Enfin y-a peut-être pas forcément de pourquoi...
- *Y-a un moment et y-a un pourquoi !* [Elle sourit]
- Ah !
- *C'est pas hyper-intéressant, c'est con en plus.*
- Bon bah vas-y dis-moi.
- *Bah, je suis tombée enceinte. Forcément.*
- Et t'as pas repris après ?
- *J'ai pas repris, parce qu'après je me suis dit qu'à la base je suis musulmane. Et dans l'Islam y-a pas d'alcool.*
- D'accord. Mais donc ça avant que tu sois enceinte tu l'avais mis entre parenthèse.
- *Bah oui, à ce moment-là, j'avais pas du tout, ouais, si je continuais à pas manger de porc, je faisais mon ramadan et...*
- Du coup t'es pratiquante...
- *...A moitié. Je fais pas mes prières, mais je fais quand même... le ramadan...*
- T'as continué à garder ça, le porc et le ramadan...
- *Ouais. Toujours. Bon après, c'est vrai que tout ce qui est coke et compagnie, je pense pas que ça soit toléré... mais bon... c'est pas souvent merde !* [Elle rit]
- D'accord, et donc arrêter l'alcool c'était le moyen de...
- *D'arrêter complètement.*
- Et de rattacher quelque chose ?
- *Ouais, voilà...*
- De le mettre en lien avec une partie de ton identité...
- *...Ouais, ouais, quand même, ouais... c'est mon histoire.*
- C'est ton histoire...

- *Et puis je voulais rester... Mes sœurs pas du tout, hein. Quand mon père est décédé... enfin, si elles mangent toujours pas de porc mais bon... ça picole, ça picole, ça picole ! Mais ça picole juste. Enfin, non, ça fume aussi mais... pas toucher à tout ce qui est autour. Parce que voilà, c'est encore les fréquentations, les fréquentations, elles sont pas là-dedans, moi si, donc... donc tu suis, quoi.*
- *Et ton père il surveillait vos fréquentations aussi ou...*
- *Ah on avait pas le droit d'avoir de copain garçon.*
- *Ah oui ?*
- *Ouais. [Elle rit légèrement] Ouais ! Mais du coup... oui.*
- *Tu pouvais pas avoir de copain garçon...*
- *Non. Je pouvais difficilement aller chez une copine, et... Par contre, y'avait pas de soucis à côté de ça, on avait ce qu'on voulait, mes copines pouvaient venir autant de fois qu'elles voulaient à la maison, le nombre qu'elles voulaient, enfin... Mais c'était les garçons...*
- *T'avais un couvre-feu pour sortir le soir...*
- *Ah mais je sortais seulement quand il était pas là. En fait il avait un... « il avait » parce que le pauvre est décédé, un papa handicapé, donc il fallait qu'il aille s'en occuper quand même de temps en temps. Handicapé... bon il avait fait un AVC, donc c'était un légume forcément.*
- *Mais il était à Dinan aussi...*
- *Non c'était à Rennes.*
- *Donc du coup, il allait, il passait la nuit là-bas...*
- *Ouais, c'est ça. Donc c'était les moments où voilà, je m'évadais, le chat est parti les souris dansent.*
- *Parce que ta mère, elle était...*
- *Très tolérante ! Bah elle savait bien que c'était... Elle nous laissait profiter un petit peu. Qu'on soit pas non plus... sauvages. Enfin, sauvage non c'était pas ça, je pense pas vraiment mais... ouais elle nous laissait un peu profiter de la vie et puis voilà... c'est l'âge, quoi. Bon allez !*

Deuxième entretien, même lieu, même horaire, trois semaines plus tard.

[Je place sur la table entre nous deux une feuille sur laquelle j'ai repris et mis au propre la frise chronologique esquissée au cours du premier entretien.]

- *Allez santé !* [Nous trinquons]
- Santé !
- *À la menthe à l'eau !*
- ...Ça fait pas de mal la menthe à l'eau...
- *Bah... « ça menthe à l'eau ».*
- Euh, ouais, ça menthe à l'eau...
- *Petit jeu de mots hé ! « Samantha-l'eau » !* [Elle rit]
- Ah ouais, pas mal j'y aurais pas pensé ! ... Oui donc la dernière fois... bah on n'était pas allés jusqu'au bout, parce qu'il restait... il restait... la naissance de ta fille... enfin moi j'étais resté au moment où t'emménageais dans la maison, donc on pourrait reprendre là...
- *Ouais...*
- ...et avant ça je voulais juste préciser... refaire un peu la chronologie avec toi parce que du coup on était un peu paumés à un moment...
- *Mais oui...*
- Parce qu'en fait on était partis sur ta première cuite à 17 ans...
- *Ouais.*
- ...et puis après tu m'as dit en seconde, et puis en seconde je me suis rendu compte qu'en fait t'avais 16 ans...
- *Ouais, bah ça devait être l'année de mes 16 ans, je suis née en début d'année... eh ben... février...*
- Alors attends, juste pour voir parce qu'après j'avais un autre truc... toi t'es du début d'année, t'es née en 90, on est en 2015, t'as 25 ans...
- *Ouais, ça y est, c'est fait.*
- ...et donc si on se cale sur les années scolaires... 2014-2015 t'étais en bac pro...
- *BP, BP, BP.*
- BP...
- *Brevet Professionnel.*
- Donc cette année c'est ta première année de bac pro ?
- *Ouais première année.*
- Donc l'année d'avant en fait...
- *CAP.*
- ...t'étais en CAP. L'année d'avant...

- *Je bossais.*
- ...tu bossais en intérim...
- *Ouais, c'est ça.*
- ...et donc ton étape scolaire d'avant, c'était la fac ?
- ...*Ouais, là [elle me montre sur la frise] c'était la naissance de ma fille...*
- Alors c'est quelle date exacte ?
- ...*Septembre 2011.*
- Septembre 2011... Comment elle s'appelle ?
- *Alima.*
- Alima... Ok donc en fait... t'as attendu pratiquement... deux ans avant de reprendre le taf...
- *Ouais, non un an, avant de reprendre le taf.*
- À ses deux ans en fait, tu as repris...
- *Non à ses... ah oui d'accord j'ai repris le taf à ses un an et après... ouais c'est ça [une partie inaudible]*
- Et donc là ton taf c'était quoi ?
- *Oh c'était de l'intérim, un petit peu de tout...*
- Intérim... Là t'es avec ta fille...
- *Ouais c'est ça, ouais. Je suis restée un an à peu près avec elle...*
- Et juste avant ?
- *Avant ma fille... j'ai bossé aussi...*
- Intérim aussi ?
- *Ouais intérim aussi.*
- Grosso modo, un an...
- ...*J'ai eu mon bac en 2009...*
- T'as eu ton bac en 2009, donc ici...
- *Ouais, j'avais 19 ans en 2009, donc c'est ça.*
- Donc là t'es parti à la fac...
- *C'est ça.*
- Après t'as arrêté la fac, pendant un an t'es rentré à Dinan... au début t'avais un appart, et puis après vous avez déménagé dans la maison...
- *Ouais c'est ça.*
- Et puis au bout d'un an y-a ta fille qui naît.
- *Ouais, c'est ça.*
- Et là c'était quoi, tu bossais ?
- *Intérim aussi.*

- OK... Et donc avant t'as fait deux premières, c'est ça ?
- *J'ai fait deux premières.*
- Seconde... et donc je suis bien seconde à cheval sur [inaudible].
- *Ah ouais, donc ouais à la limite j'avais... 16 ans... bah non, alors on va dire que c'est plus tôt...*
- Bah du coup, ouais c'est ça... en fait ce que tu m'as expliqué c'est que t'es arrivée au lycée, t'as rencontré tes copines...
- *Ouais, c'est ça...*
- ...et en fait ça s'est passé assez vite, en six mois, t'as goûté ta première [inaudible] d'alcool [inaudible] ... et... au bout de quelques temps y-a eu cette soirée... où vous fêtiez l'anniversaire d'une copine dans une salle des fêtes...
- *Ouais, c'est ça.*
- ...et où là t'as ta... ta première cuite, quoi.
- *Ce qui serait bien c'est que je sache quel âge j'avais... [Elle rit légèrement] Non, je crois que j'avais 17 ans, ça devait être la première première alors...*
- La première première d'accord.
- *Ouais, ouais...*
- Donc c'était au début de l'année, tu me disais, la fête c'était plus...
- *Ouais, c'est ça, décembre-janvier.*
- Décembre-janvier...
- *J'allais sur mes, sur mes...*
- Tu venais d'avoir 18 ans, en fait.
- ...
- Ah non, première première, voilà.
- *Oui c'est ça.*
- Donc là t'allais sur tes 17 ans, tu venais d'avoir 17 ans ?
- *Ouais, quasiment.*
- D'accord. Et donc... et donc la première fois où t'avais goûté l'alcool c'était bien quelques mois avant, ou c'était en seconde ?
- *...Je dirais que c'était... non, la seconde mon papa était encore... Ouais, en même temps quand j'ai goûté il était encore là aussi... J'étais en train de me dire... que en seconde mon papa était pas décédé donc... Non ouais je dirais que c'était... ouais peut-être encore la fin de la seconde... Au début voilà j'ai pas énormément... Non, non, non, non, c'est la première, c'est la première [sûre d'elle].*
- D'accord. Et le groupe de filles... tu les rencontres en seconde ou en première ?
- *Je les rencontre en seconde, et je traîne vraiment [elle souligne ce mot] en première.*
- D'accord.

- *Ouais parce que je traînais avec des garçons avant.*
- *Ah ouais ?*
- *Bah ceux qui restent du collège en fait, qui étaient aussi dans ma classe, parce qu'en seconde on était onze classes... je traînais avec ceux que je connaissais un petit peu, quoi. Mais c'était des différents, quoi.*
- *Ouais, c'était qui ces garçons-là ?*
- *...Y-avait Thomas Meunier... [Elle rit]*
- *Ah ! Tu t'en rappelles de lui ?*
- *Ouais, je l'aimais bien beaucoup. [Elle rit] Non il était avec moi en quatrième-troisième, je crois... Voilà on était ensemble en seconde, donc on traînait ensemble.*
- *Ouais.*
- *Et avec d'autres gars de la classe avec qui, ouais, on avait des affinités, quoi.*
- *Donc du coup au collège tes potes c'était plutôt des garçons ?*
- *...Non, c'était des filles. C'était des filles, je traînais tout le temps avec elles mais voilà, des fois y en a qui repique machin, gningnin... Mais bon on se retrouve tout le temps ensemble aux intercours, enfin... et... dans la classe, voilà je vais discuter avec deux trois garçons... et qui se sont retrouvés dans ma classe en seconde.*
- *Donc y-a pas... elles, ces filles-là, quand tu te retrouves au collège... elles consomment de l'alcool...*
- *Oh ouais c'est vrai qu'on a fait quelques boums... mais moi je consommait pas.*
- *Tu consommait pas...*
- *Non.*
- *Donc là ces boums tu...*
- *J'y touche absolument pas.*
- *T'y touches pas...*
- *Et je rentre le soir.*
- *Tu rentres le soir...*
- *Ouais, minuit grand max, quoi.*
- *D'accord. Donc là OK. Après en seconde... tu traînes encore pas mal avec les garçons du collège... et les filles du collège aussi ou... ?*
- *...Non, non, non, les filles du collège, du tout, non. C'était vraiment les garçons du collège, ouais.*
- *Pourquoi ?*
- *Bah les copines... Bah j'avais une super pote durant tout le collège, et puis après elle est partie, enfin les nanas souvent... enfin elle, elle était partie en CAP ou je sais pas quelle connerie, et*

puis les autres bah elles ont été dispatchées dans d'autres classes, j'étais pas avec elles au lycée...

- Et donc là, ton futur groupe de copines avec qui tu vas... être à partir de la première...
- *Elles sont toutes dans ma classe, en fait.*
- Mais t'es pas encore super proche d'elles, tu sors pas avec elles...
- *Non. Je m'entends bien mais...*
- ...Et sur cette année de seconde, est-ce qu'il y-a d'autres sorties, des soirées où tu vas ?
- *...Ouais, de temps en temps, c'est vrai que je revoyais celles du collège. Après... si, si, si, je traînais avec... non j'ai pas trop... ou peut-être avec une... une ou deux fois, mais pas des masses. Je sortais pas énormément non plus, quoi.*
- Donc Thomas Meunier, c'est un garçon avec qui t'es sortie...
- *Non, pas du tout... c'était un ami que j'aimais bien, quoi. Non ça restait là.*
- OK... Donc après, c'est bien en première que t'as ta première conso d'alcool... au début de ta première... ?
- *Ouais, je dirais début de première voire fin de seconde, parce que... voilà avec les nanas de la classe on commence vraiment à créer des affinités, quoi. Je me souviens pas exactement, exactement, mais c'était... à ce moment-là ! [Elle désigne l'intervalle fin de seconde-début de première]*
- Et la première conso c'est une bière dans un bar...
- *Ouais, c'est ça.*
- C'est ça...
- *Un monaco !*
- Un monaco.
- *Un goût de fraise, pour commencer... on y va soft, pas trop de goût, pas le goût de la bière trop prononcé... [elle rit légèrement]*
- Donc voilà, après, la première, tu te rapproches de tes copines... et puis y-a cette fameuse soirée d'anniversaire... dans une salle des fêtes...
- *Ouais.*
- Et là...
- *Bah après il y-a eu, entre la première et la soirée, y-a eu quand même quelques fois où je suis sortie en ville avec les filles boire un coup.*
- Mais tu buvais pas plus.
- *Non, bah une... deux...*
- Pas au point de ressentir les effets de l'ivresse ?
- *Non, non, non.*
- Et donc cette soirée-là... tu me disais que tu avais eu la permission...

- *D'y dormir.*
- *T'avais la nuit, quoi.*
- *Ouais, c'est ça.*
- *Et du coup vous dormiez dans la salle ou... ?*
- *Ouais, c'est ça. En fait... je sais même pas si c'était la salle, ça a dû être genre le presbytère ou je sais pas, parce que y'avait des croix... ou des affiches religieuses...*
- *Parce que toi t'étais dans un bahut public...*
- *Non, non, ah ouais si...*
- *Mais c'était la famille de ta copine qui avait louée ça...*
- *Ouais.*
- *Et donc c'était la première fois où tu avais le droit de découcher comme ça...*
- *Ouais. C'est la première fois où j'avais demandé, ouais.*
- *Et t'avais demandé... pourquoi ?*
- *Bah parce que... tout le monde restait dormir, donc allons-y, restons dormir. Voilà. Comme ça voilà, y-a pas à s'arrêter de boire à telle heure parce qu'il y-a les parents qui arrivent...*
- *Et du coup, tu savais déjà en demandant que ce serait l'occasion pour toi de boire plus...*
- *...Ouais, si, si, ouais, ouais, parce que j'ai pas du tout envie d'être dans l'état... bourrée devant ma mère donc... Bah c'était pas... voilà... c'était pas complètement prévu non plus, mais bon... si... si ça s'y prête, bah allons-y gaiement. Sinon, non... [Elle rit légèrement] Et ça s'y est prêté. Enfin, ça s'y est prêté ouais... bah d'habitude, voilà, on s'arrête de boire à partir de telle heure, enfin dès que tu commences à... enfin tu sais qu'il faut pas aller au-delà de deux-trois bières quand... y-a tes parents qui arrivent, machin... t'as pas envie d'être déchirée devant eux... Mais là, nous on sait qu'en l'occurrence, ils seront pas là donc bah... tu t'arrêtes pas ! [Elle rit]*
- *Et pour tes copines, c'était... elles avaient déjà...*
- *Oh oui !*
- *Et du coup elles t'en parlaient ?*
- *Oh je les avais même déjà vu, je pense... ouais, quand toi t'arrives au Jardin anglais, c'était le petit coin, et que... y en a une qui est déjà un peu pompette et donc tu te dis... bah toi tu viens pas juste d'arriver, déjà ! Et puis...*
- *Le Jardin anglais, c'était l'endroit où vous squattiez ?*
- *Ouais. C'est à Dinan, je sais pas si tu connais ?*
- *Ouais, un peu, c'est près de l'hôpital...*
- *Ah oui, bah voilà, bah y-a le jardin... t'as pas été...*
- *Non jamais.*
- *C'est là juste où les remparts se sont cassés la gueule y-a pas longtemps.*
- *Ah ouais ?*

- *Et bah du coup, c'est pas mal, hein, il faut aller faire un tour, c'est mignon. C'était sympa le soir, c'était... généralement y'avait tous les jeunes du bahut, quoi.*
- *Donc ça c'était plutôt en sortant des cours, ou c'était plutôt le soir...*
- *Non, c'était le soir. Non généralement je rentre à la maison, histoire de me préparer...*
- *Et donc là tu avais quand même des permissions de sortir le soir... en seconde et en première...*
- *...Non, pas tant que ça... Non, non, non, seulement quand mon papa était pas là. Et... et puis fallait pas non plus que ce soit tous les week-ends... le vendredi et le samedi, c'était... occasionnel, encore.*
- *Et dans l'année t'avais quand même...*
- *Quelques sorties, ouais.*
- *...et avec possibilité de rentrer à quelle heure du coup ?*
- *...J'arrivais à négocier 1h, 1h et demie. Vu qu'elle venait me chercher, j'avais pas encore le permis.*
- *Et donc sur la première... soirée... tu dors dans la salle... ta mère ou ton père vient te chercher le lendemain...*
- *Ouais, ma mère est venue le lendemain.*
- *Et du coup, est-ce qu'elle a su, est-ce que tes parents ont su que t'avais bu...*
- *Oh ma mère a très bien deviné, oui. Mon papa, non. Mon papa il savait même pas que je sortais, donc...*
- *Ah oui il savait même pas, carrément ? c'est-à-dire que ta mère lui avait pas dit ?*
- *Ah non. On lui dit pas. Non, mais quand je sortais il était vraiment-vraiment pas là, quoi. Il rentrait pas le soir...*
- *Donc l'autorisation de dormir là-bas ça avait été entièrement négocié avec ta mère.*
- *Ouais.*
- *Et donc ta mère t'avais autorisée sachant que ton père était pas là.*
- *C'est ça, exactement. ... Non, c'était pas la peine d'en parler... il aurait jamais voulu.*
- *Jamais voulu...*
- *Non.*
- *Donc du coup ta mère... elle trouvait que les positionnements de ton père étaient excessifs...*
- *Voilà, c'est pour ça qu'elle nous autorisait à avoir des petites sorties, histoire de nous faire souffler quand même un petit peu, parce que elle a été jeune avant nous, quoi.*
- *...mais pas au point d'en parler avec ton père...*
- *Non, non, non, elle savait que ça aurait été... non, non, non, non. Les garçons et l'alcool, c'est mort ! [Elle rit]*
- *...Et donc ta mère se rend compte quand elle vient te chercher le lendemain que... t'as fait la fête...*

- *Oh bah non, je suis tranquille... je suis propre, je suis coiffée...*
- Comment elle l'a su ?
- *Moi je lui dis.*
- ...C'est-à-dire ?
- *Je lui dis pas que j'étais déchirée, hein ! [Elle rit]*
- Non, mais tu lui dis comment ?
- *On a un petit peu bu... Ça s'arrête là, voilà. Parce qu'elle me demande forcément comment ça s'est passé si c'était bien, si c'était...*
- Donc tu lui dis que t'a un petit bu, et elle est-ce qu'elle te dit quelque chose ?
- *Non. Non, non pas plus que ça, parce qu'elle me fait confiance donc...*
- Est-ce que vous aviez eu déjà avant des discussions sur...
- *Bah oui, parce que des fois le soir, elle venait me chercher sur Dinan... et comme elle buvait pas du tout, elle... on sent très bien une odeur de bière, même avec un chewing-gum c'est mort quoi, en gros c'était : « Samantha, je l'ai faite avant toi, hein, c'est pas ton chewing-gum qui va cacher... » Mais c'était tout quoi, elle me faisait remarquer mais elle disait rien. Elle me récupérait pas non plus à la petite cuillère.*
- Est-ce qu'elle te donnait des conseils, genre attention avec l'alcool, faut faire attention...
- *Non.*
- ...qu'est-ce que tu bois, combien tu bois...
- *Non. Non même pas, non. C'est vrai que c'est marrant, mais non même pas, c'était... c'est pas tabou, mais... Je pense que ouais ma mère c'était pas « elles vont faire leurs expériences d'elles-mêmes », mais... presque, quoi. Et... mais bon, elle était toujours derrière quand même, au cas où... « Vas-y envole-toi... mais je suis derrière. » [Elle rit légèrement]*
- D'accord. Elle abordait pas frontalement le sujet...
- *Non. Le sexe, pareil.*
- La sexualité, non plus...
- *Après voilà, si moi je lui avais posé des questions je pense qu'elle aurait répondu.*
- Mais t'as pas posé de questions...
- [Elle rit] *Non !*
- ... Je reprends le fil...
- *Ouais, vas-y.*
- Et donc pour voir si ça recoupe, là, la fin de première première et le début de ta deuxième première... grosso modo... enfin, après ta première cuite, tu continues à faire quelques sorties comme ça...
- *Ouais, c'est ça, ouais, et puis je découche de temps en temps.*
- C'est-à-dire tu vas dormir chez tes copines...

- *Ouais, c'est ça quand y-a une soirée je reste dormir sur place.*
- Et tu fais pas d'excès particuliers... ?
- *Bah... je me mine ! mais... [elle rit]*
- Tu te mines, quand même.
- *Ouais, c'est... Bah pas non plus raide carpette, non, non, joyeuse, quoi. Joyeuse plus-plus, on va dire. C'est l'appellation qu'on avait, joyeuse plus-plus.*
- Ah oui. C'était quoi, c'était une expression que vous aviez... ?
- *Ouais, entre nanas, ouais. « Alors t'es comment ? » « Oh je suis joyeuse... plus ! » [Elle rit légèrement] Ca veut qu'il y-a encore un petit peu... sous la pédale, quoi. Ouais, c'était ça l'appellation, joyeuse plus-plus. Mais alors joyeuse plus-plus-plus, fallait arrêter ! [Elle rit légèrement] Parce qu'après c'était mauvais, généralement.*
- C'est arrivé que vous disiez « joyeuse plus-plus-plus » ?
- *Oh ouais, c'était [elle chante] « Joyeuse plus-plus plus-plus », « Faut que j'arrête ! » [Elle rit légèrement] « Sinon ça va tourner au drame ! »*
- Et vous étiez toutes à peu près dans le même état ?
- *Ouais, bah quand y en avait une qu'était plus-plus-plus c'est que les autres étaient pas loin, en général... Et qu'elles allaient la rejoindre ! [Elle rit légèrement]*
- Mais plus-plus-plus vous vous arrêtiez, c'est ça ?
- *Ouais, non, ouais, ouais, non, on n'était pas quatre pattes non plus, quoi.*
- Et là c'était la période où tu consommais quoi avec tes copines... surtout de la vodka et des bières ?
- *...Ah oui, ah oui, William Pitterson... Ouais c'était ça, ouais de la vodka à l'orange, quoi. Et de la bière aussi. Les deux.*
- Et donc là en fait tu... consommes quand même pas mal...
- *...Ouais ! Enfin, pas mal... tout est relatif, j'ai envie de dire ! [Elle rit légèrement]*
- Oui c'est vrai ! Mais du coup ça faisait quelles... ?
- *Quelles quantités... ? Par soir ?*
- Bah une soirée typique, lors de ta deuxième première par exemple ?
- *Une soirée typique...*
- Avec tes copines...
- *Bah quand on avait essayé de se bourrer la gueule c'était... la William Pitterson... chacune, quoi.*
- Ah ouais d'accord.
- *Bah... c'est dilué, hein.*
- Ouais une bouteille de mélange...

- *Ouais, bah généralement on n'arrive pas à la fin. [Elle rit légèrement] On en prévoit une chacune, mais on n'arrivait pas à la fin. Ou on est trop ivres, ou c'était l'éccœurement, quoi c'était... [Elle s'imagine] Rien que d'en reparler, ça me...*
- D'accord. Et donc là... en première... Parce que là oui, c'est ça ton père il décède...
- *Courant de la première. Où y-a le petit point, ouais c'est à peu près ça.*
- En début d'année 2008 ?
- *En mars.*
- En mars 2008, donc tu venais d'avoir 18 ans en janvier...
- *Au mois de février.*
- D'accord... Et donc là en fait ça se... en fait ce que tu m'avais expliqué la dernière fois, c'est que tu t'étais vraiment lâchée à partir de la terminale, c'est-à-dire après le décès de ton père...
- *Ouais.*
- ...mais y-avait la fin de l'année, l'été qui s'était passé...
- *Ouais, c'est ça. Alors la deuxième première... je suis moins... ah bah, première première j'étais tout le temps avec mes copines, mes copines, mes copines.*
- *Ouais.*
- *Deuxième première, j'y suis toujours un petit peu, mais je rencontre des nouveaux gens.*
- Les garçons de ta classe.
- *Voilà, c'est ça, c'est les gars.*
- Vu que t'a plus personne puisque elles, elles sont parties en term.
- *C'est ça.*
- Mais donc du coup, en fait... tu vas beaucoup te lâcher en terminale, me dis-tu, mais... en fait là t'avais déjà commencé à bien te lâcher...
- *En fait je me lâche à fond de là à là [Elle indique sur la frise une période commençant au décès de son père]*
- Tu dirais quoi... à partir de quand alors ?
- ...
- La première...
- *Ouais la moitié de la première alors. Ouais, la moitié voire... un petit peu avant la moitié.*
- Donc c'est pas forcément non plus... le décès de ton père qui est l'élément déclencheur du lâchage...
- *Ah bah si. Ah bah si, ouais, mais non, mais si. Vu sous cet angle... il décède... à la deuxième première, c'est ça... Non je me souviens, je me serais jamais permis de... bédaver dans mon, dans ma voiture, devant le lycée.*
- Non, bédaver non, mais par exemple, la bouteille de vodka...
- *Si elle y est déjà. Elle y est déjà.*

- On est d'accord.
- *Elle y est déjà.*
- Oui, même si t'as pas encore fumé de cannabis ou...
- *Ouais, non, elle y est déjà mais pas, c'est pas rég, c'est pas hyper-régulier non plus, mais... elle y est, elle y est.*
- T'es déjà... t'es pas restée à la petite soirée gentille, genre quelque bières, t'es quand même passée à la bouteille de vodka...
- *Ouais, j'en ai fait quelques-unes, ouais, j'en ai fait quand même quelque, ouais, ouais, si.*
- Sur le passage entre les deux premières.
- *Ouais c'est ça.*
- ... Donc là tu rencontres les gars de ta classe... ils sont dans ta classe donc en première tu commences à sortir avec eux...
- *Ouais.*
- ...et puis terminale, c'est vraiment, tu disais...
- *Bah ouais, en fait du décès de mon père jusqu'à... la rencontre de mon copain, ça a été le gros lâchage...*
- Ouais, donc ton copain tu le rencontres dans la rue... et c'est pendant ta terminale, c'est à la fin de ta terminale ?
- *C'est, ouais mois de mai donc quasiment à la fin, ouais.*
- Et donc là ton copain tu le rencontres c'est une soirée...
- *Ouais, une soirée avec mes potes.*
- Avec tes potes... dans la rue... genre rue de la soif...
- *C'était place Du Guesclin, où y-a le cheval...*
- Et là par contre, t'étais passée au blanc.
- *Ouais c'est ça. À peu près, ouais, dès que j'ai commencé les soirées en fait avec les gars, j'ai, j'ai remisé la William Pitterson, et je suis passée au blanc mousseux.*
- Donc pendant ta deuxième première y-a le passage où tu vas moins traîner avec tes copines et plus avec ces gars-là...
- *Ouais. Bah ouais, parce qu'en plus elles là, elles sont en pleine révision donc c'est impossible de les voir. Et après, bah elles sont plus là.*
- D'accord. Et donc là avec les gars tu changes tes habitudes de consommation... t'es moins sur la vodka, plus sur le blanc...
- *Ouais, c'est ça, eux ils buvaient ça... donc je m'y suis mise.*
- Et donc là tu rencontres ton copain ici... et... tu vas sortir tout de suite avec lui ou vous vous fréquentez comme des potes...

- *Oh... y-a eu quoi... y-a eu peut-être quatre-cinq rendez-vous avant, avant de sortir ensemble. Donc ouais, on s'est rencontrés en avril et on est sortis ensemble en mai, quoi.*
- ... Et... donc en terminale tu ne sors plus du tout avec tes copines ou tu vas les voir...
- *Bah toujours un peu le vendredi soir ou le samedi soir on se retrouvait sur Dinan, parce que c'est la petite habitude, quoi.*
- D'accord. Donc après y-a la fac t'es en coloc avec deux de tes copines...
- *Ouais, avec deux.*
- Dont une qui avait foiré son année à St Brieuc et tu te retrouves avec elle en première année de psycho.
- *C'est ça.*
- Y-a les gars qui sont aussi à la fac mais dans une autre fac...
- *...Non, j'ai commencé avec un en fac de médecine et l'autre... était en fac de maths.*
- Toi tu passes en psycho assez rapidement du coup...
- *En trois jours ! [Elle rit]*
- Donc après tout le long de l'année, eux ils sont pas sur le même campus que toi...
- *...Bah non, celui qui est en médecine, on le voit... pas des masses. Et celui qui est à Baulieu... non, non on le voit pas, je les ai pas vu des masses. Un petit peu de temps en temps, mais pas... pas énormément, non ouais c'est vrai.*
- Et donc tu rentres le week-end...
- *Ouais.*
- Et là tu vois exclusivement ton copain ou...
- *Ouais, généralement. Ouais, vu que j'ai vu mes copines la semaine... j'essaye de sortir avec lui, quoi.*
- Et ton copain lui... il a son appart à Dinan...
- *Oui.*
- ...et toi quand tu rentres t'es encore chez ta mère...
- *Non je dors chez lui.*
- D'accord, depuis le début de la rentrée...
- *Quasiment, ouais. Ouais, même un peu avant, tout l'été, tout l'été qu'il y-a eu entre les deux là j'ai bossé sur Dinan donc j'étais chez lui.*
- Donc se termine ton année de fac... tu vas jusqu'au bout quand même, tu passes les partiels... ?
- *Ouais quand même. J'ai eu mon année.*
- D'accord. Et donc là tu rentres à Dinan. Et tu vas quoi, habiter chez ton copain directement, où t'habites chez ta mère ?
- *Non, j'habite directement chez mon copain.*
- Dans l'appart de ton copain.

- *Ouais.*
- Et ça, ça va durer combien de temps ? Vous allez changer d'appart ou ça va être directement la maison ?
- *Directement la maison.*
- Et donc la maison c'est quand ?
- *...Quand est-ce... ça devait être en... septembre, octobre, par-là. Ouais il commençait à faire froid, y'avait des travaux, en novembre... décembre, on y rentre, décembre-janvier, quoi.*
- D'accord, donc la maison c'est début 2011, quoi.
- *Ouais, c'est ça.*
- Du coup ta fille elle est de quel mois ?
- *Septembre.*
- OK. Et donc cette maison-là t'y est, vous êtes toujours depuis ce temps-là ou vous avez changé ?
- *Non, on a changé. Fin 2012.*
- Fin 2012.
- *C'était un taudis !*
- Vous l'aviez eu comment ?
- *Je l'avais trouvé sur le bon coin, en fait. Mais le proprio, un gros connard et puis... une maison pas isolée du tout, c'était limite si on atteignait les 18 degrés, alors... Donc on est partis.*
- Vous êtes restés quand même presque deux ans.
- *Ouais, parce que l'été elle était très agréable. [Elle rit] Ouais on est restés un petit moment parce que y'avait ma mère à proximité et que mon copain avait pas le permis encore, plein de choses comme ça.*
- Donc là fin 2012 début 2013 vous déménagez... dans une nouvelle maison ?
- *Ouais, à Bonnemain.*
- Avant c'était dans le bled de ta mère en fait...
- *Ouais c'est ça.*
- Qui s'appelle ?
- *Trégomeur.*
- Donc la maison de Bonnemain, vous y êtes encore aujourd'hui ?
- *Ouais.*
- ... Donc t'es avec ton copain... comment ça passe avec tes autres groupes d'amis...
- *C'est ses potes à lui.*
- Ah oui c'est surtout eux, alors aujourd'hui tu dirais quoi, que t'as un groupe d'amis, c'est tout ?
- *Aujourd'hui... j'ai... ouais, on a des amis en commun, ouais et... j'ai ma meilleure amie de, de la fac, avec qui j'étais en psycho. Et une qui s'est greffée y-a pas longtemps qui était avec elle en primaire, mais enfin bref...*

- D'accord, donc sur le groupe des filles y-a plus que...
- *Bah il m'en reste une mais elle habite... dans Le Mans, je crois, mais bon elle, c'est plus trop ma meilleure amie parce qu'elles ont eu une embrouille donc... y-a un moment, c'est pas qu'il faut choisir mais... faut se positionner quoi. Donc je me suis positionnée.*
- Et les gars tu les revois plus du tout.
- Ah *non* ! [Elle prend un ton éploré]
- ...Et donc à part ta meilleure amie aujourd'hui, c'est surtout des amis communs à toi et à ton copain...
- *C'est ça.*
- ...qui constituent ton réseau amical, les gens avec qui tu peux faire la fête...
- *Ouais, c'est ça.*
- Donc ça date de quand la séparation avec t'es copine, parce que tu traînes encore avec elles toute ton année de fac...
- *Ouais, et en fait quand je vois mon copain le week-end, on reste pas cloîtrés à la maison, on sort voir des amis, et...*
- Des amis à lui.
- *Ouais, des amis à lui.*
- Et toi tu te sens facilement à l'aise avec ces amis-là ?
- *Je me sens à l'aise partout, donc c'est pas compliqué.* [Elle rit légèrement] *Ouais, ouais, non, non, si, si je me sens à l'aise.*
- Parce que tu essayes de faire fréquenter ton groupe des gars avec ton copain, mais ça prend pas trop...
- *Non, pas trop non.* [Elle rit] *Non, ça prend pas des masses.*
- Donc c'est ça qui fait que tu ne les vois plus du tout aujourd'hui.
- *Ah ouais, c'est ça, c'est qu'il m'avait dit... Mais je m'en fous, je les reverrai bientôt.* [Elle rit légèrement]
- Tu les reverras bientôt ?
- *Ouais, mais faut que je prenne le temps. Sachant qu'ils sont à Rennes, machin et tout.*
- Mais tu sais où ils sont, t'as toujours des contacts ou... ?
- *Ouais j'ai toujours le numéro, les facebook. Entre temps ils ont déménagé, y en a un qui s'est mis avec sa copine, l'autre qui est parti à Janzé... qui est prof de maths je sais plus où, enfin bref j'ai toujours... des petites nouvelles quoi.*
- Donc t'arrête de les voir à partir quand à peu près...
- *Quand je faisais de l'intérim et que [inaudible] je les voyais une fois tous les... six mois. Et... puis c'est vrai que je les vois plus du tout, je sais même plus c'est quand la dernière fois que j'en ai vu un.... En rave party peut-être, ça devait être sûrement ça.*

- Ils y vont aussi...
- *J'en ai croisé, ouais, ça m'a fait marrer d'ailleurs !*
- Tu ne savais qu'ils y-allaient quand tu les fréquentais ?
- *Non ! Du coup ça a été la grande surprise ! [Elle rit légèrement] Mon copain était pas du tout jouasse, il m'a dit « putain, comment ça se fait qui sont là ? »*
- Mais ils y-allaient à l'époque et tu le savais pas ou c'est après... ?
- *Non, ça devait être genre... en 2013 ou 2014, quoi, que je les ai recroisés là.*
- Oui mais quand vous vous fréquentez...
- *Y en avait un je savais qu'il y-allait, et en fait ils les a engrainés... une fois, une fois ou deux il a réussi à les engrainer.*
- Ok donc y-a la fin de ces groupes-là et tes façons... comment tu dirais que ça évolue tes façons de faire la fête...
- *Bah c'est beaucoup plus occasionnel...*
- ...avec les amis de ton copain ?
- *À quel moment ?*
- Bah à partir du moment où tu rencontres ton copain et où... tu t'installes avec lui, bah tu fréquentes surtout les amis que vous avez en commun...
- *Ouais mais j'essaye quand même de... pas leur consacrer plus de temps que je ne consacre à mes potes à moi, enfin à ma cop, à mes copines... Même si... souvent, voilà eux ils passaient à la maison... choses que mes copines faisaient pas forcément.*
- Les potes de ton copain...
- *Ouais. Donc... voilà, même si moi je vais pas chez eux, à partir du moment où ils viennent à la maison bah je les vois forcément un petit peu plus que mes copines, mais j'essaye quand même de...*
- Mais tes copines... si les gars, là avant que tu aies ta fille, tu les voyais vraiment qu'une fois tous les six mois, tes copines tu les voyais encore régulièrement à cette époque ?
- *...Quand j'ai eu Alima, c'est vrai que je les ai pas vues des masses, hein. Non je les voyais peut-être... une, une fois par mois, celle qui est restée ma meilleure amie, on essayait de se voir une fois tous les quinze jours... voire une fois toutes les trois semaines mais... Mais non c'est vrai que, bah y-a le fait qu'on ait emménagé dans un bled archi-paumé, quoi. Là t'as beaucoup moins de visites ! Et puis... ouais, et puis on se déplaçait pas forcément non plus, enfin...*
- Et donc du coup à ce moment-là, quand t'emménage dans la maison... est-ce que tu fais toujours la fête, comment tu dirais, tu vois des amis tous les week-ends quand même...
- *... [Elle réfléchit] quand j'étais à Trégomeur... non, je faisais pas la fête tous les week-ends, non. Non.*
- Et ton copain pareil ?

- *Ouais, non pareil, on restait à la maison... non, non, on restait posé...*
- Et donc du coup c'était quoi vos soirées week-end classiques...
- [Elle rit légèrement] *C'était génial ! Non je rigole. ...Non bah ouais, classique quoi. Le petit train-train. Si à un moment, c'est vrai qu'à Trégomeur on a eu un pote qui a squatté à la maison pendant sept mois, six-sept mois, donc ça anime un peu, quoi. Et...*
- À quel moment ?
- ...
- C'était plutôt au début...
- *On était... à Trégomeur...*
- 2011-2012...
- *C'était 2012, alors. Ouais. Sur l'année 2012 il a bien squatté six-sept mois.*
- D'accord.
- *Du coup y-a des fois le week-end des fois on n'a pas forcément envie de sortir, quoi ! Quand on l'a eu toute la semaine, non.* [Elle rit légèrement] « *Vas-y, sors toi si tu veux !* »
- Et donc au niveau de tes consommations comment ça se passe à ce moment-là ?
- *Ah y en a plus du tout à partir du moment où je suis tombée enceinte. Mes consommations d'alcool, y en a plus du tout.*
- Alcool... bien sûr, ouais... Ah oui là donc ta fille est née quand le pote il squatte... [je regarde la frise] et avant la naissance... ah oui mais en fait tout ça ça va très vite en fait....
- *Mais oui.*
- ...tu rentres dans la maison six mois avant la naissance de ta fille, en fait.
- *Ouais.*
- Donc là en fait, tu vas arrêter de boire parce que tu es enceinte...
- *C'est ça.*
- T'arrête de fumer aussi ?
- *Non.*
- Tu continues à fumer...
- *Ouais.*
- ...quotidiennement ?
- *Ouais, j'ai mes trois petites roulées par jour... et puis rien de plus parce que...*
- Et le cannabis ?
- *...Le cannabis, y'avait un stick de temps en temps, ouais.*
- Mais donc tu réduis, parce que tu fumais, non tu fumais pas quotidiennement...
- *Si, bah si tous les jours je...*
- Non mais le cannabis ?

- *Ouais, si, si tous les jours.*
- *C’était quotidien...*
- *Ouais quasiment c’était tous les soirs.*
- *...déjà sur ton année de fac, sur ton année de terminale...*
- *Ouais. Aussi, ouais. Ouais, non aussi ouais. Depuis la terminale en fait dès que j’ai commencé à sortir avec... mes copains, eux fumaient, et comme... c’était pas inconnu pour moi, bah je me suis mise à fumer aussi. Et ouais, non c’était quotidien.*
- *Ok et donc ça, ça dure pratiquement jusqu’à... Et par contre, tu réduis au moment où t’es enceinte.*
- *Ouais, je réduis. Mais je suis pas mécontente, hein, je fume depuis 2009... et puis je peux m’en passer !* [Elle rit]
- *Donc là tu réduis le cannabis...*
- *Ouais.*
- *...et après tu vas revenir à une consommation plus régulière ?*
- *Ouais, bah tous les soirs. Une fois que la petite est couchée c’est...*
- *Depuis que tu as accouché, quoi, tu fumes au quotidien depuis...*
- *Ouais, c’est ça.*
- *Donc ça, ça continue.*
- *Ouais ça continue. Y en a pas, y en a pas, y en a, tant mieux.*
- *Et... donc l’alcool tu me disais, tu arrêtes parce que tu es enceinte, et après...*
- *Je reprends pas l’alcool.*
- *Et la dernière fois tu me disais « parce que je me suis souvenue que je suis musulmane »...*
- *Voilà... quand même. Bon, à côté de ça c’est vrai quand même que les prods... c’est pas non plus conseillé...* [Elle sourit] *Mais c’est pas écrit explicitement !* [Elle rit]
- *Alors que l’alcool...*
- *Ouais !*
- *Mais du coup comment tu te dis ça, est-ce que c’est une révélation ou... ?*
- *Bah non, mais en fait je buvais déjà plus, enfin j’ai, j’avais arrêté, je me suis dit je peux très bien m’en passer, et puis c’est vrai qu’en fait j’étais pas... méga-fièvre, méga-fièvre de ça.*
- *Ah oui ?*
- *Ouais... ouais j’étais pas...*
- *De picoler...*
- *Ouais. Ouais, bah ouais, ouais, des fois de me mettre dans des états, et puis voilà... l’alcool en fait je me dis c’est pas... Si tu pousses un peu trop t’es dans un état qui est pas du tout toi. T’es plus vraiment toi, quoi. ... Non... mais c’est vrai que là en ce moment je suis assez tentée, hein !* [Elle rit légèrement]

- Ah oui ?
- *Ah ouais, ouais c'est moche mais... non ! Je dois tenir.*
- Mais du coup... est-ce que tu te dis explicitement sur le moment que tu vas pas reprendre à cause de cette identité musulmane...
- *C'est ça.*
- Et c'est un moment précis, c'est pendant que tu es enceinte... ou c'est après ?
- *...Non même pas, bah... J'ai pas eu spécialement envie de reprendre je pense. J'ai arrêté parce que j'étais enceinte et... « il paraît que c'est déconseillé » [elle rit légèrement], non je rigole ! Mais... après j'ai pas spécialement eu envie... et puis... je conduisais tous le temps, donc... y-a des fois ça met un petit peu des barrières donc... Mais... non pas spécialement envie... je, j'aime autant fumer, quoi. Enfin je préfère même fumer que boire.*
- Et ton copain... lui qu'est-ce qu'il en dit ?
- *Il s'en fout. Il s'en fout ! [Elle rit légèrement] Au contraire, « tu bois pas, nickel », « ça en fait plus pour moi, et en plus tu conduis donc... »... Du coup, non ça lui est... complètement égal.*
- Mais du coup ta consommation d'alcool lors de ta deuxième première... enfin en fin de deuxième première et term, donc c'est plutôt avec les gars avec qui tu bois du vin blanc... mais ça t'arrives de faire des grosses soirées quand même, quoi...
- *Ouais.*
- En buvant deux bouteilles, dans ces eaux-là...
- *Ouais, c'est ça.*
- Et du coup après à la fac, tu picoles pendant la fac ?
- *Ouais. Ouais, y-a même des fois on se mettait des mines avec ma coloc... vu que des fois... les emplois du temps de la fac ils sont très souples... donc y'avait des fois on pouvait récupérer le lendemain facile avant d'aller en cours donc...*
- C'était quoi vos alcools ?
- *Oh ce qu'on trouvait dans le frigo ! [Elle rit] Une fois, ouais ça devait être du chouchen, d'autres fois bah on prenait une bouteille de porto.*
- Dans le frigo de la coloc, quoi.
- *Ouais, c'est ça, ce qu'on trouvait, ce qui traînait, quoi. Des fois c'était improvisé, hein, on bosse, « tiens j'ai envie de boire un coup ce soir », bon ben on achetait ce qui fallait. Sinon ouais, le jeudi soir.*
- Les jeudis soirs étudiant. Mais vous sortiez dans la rue ? Non vous restiez dans l'appart...
- *Si ça nous arrivait, sinon c'était en appart. Ou chez une copine, ou chez un pote.*
- C'était les jeudis soirs, quoi.
- *Bah ouais.*

- Et... donc après quand tu retournes à Dinan, comment est-ce que tu consommes de l'alcool... et donc pendant la fac y-a aussi les week-ends avec ton copain...
- *C'est ça.*
- Et là tu bois comment, ces week-ends-là ?
- *...» Joyeuse plus-plus », j'ai envie de dire. [Elle rit]*
- Et c'est quel type d'alcool ?
- *Ce qui y-a. Bah des fois j'achetais, ouais, du mousseux... ou sinon, bah ce qui y-avait, du rhum, j'aimais beaucoup-beaucoup le rhum. [Elle rit légèrement] Ouais c'était ou blanc, ou rhum, ou mousseux, enfin...*
- Et donc tu te mets toujours dans des états similaires à ce que tu peux te mettre avec tes copines ou... ?
- *Ouais. Pas plus.*
- Pas plus.
- *Non, de quoi bien rigoler... et marcher correctement. Bon des fois je marchais pas correctement, mais je rigolais bien au moins ! [Elle rit]*
- Et donc ces consos avec ton copain, les copains de ton copains, le rhum... ça se poursuit... jusqu'à ce que tu tombes enceinte ou... ?
- *Ouais c'est ça, je suis tombée enceinte et j'ai arrêté complètement.*
- D'accord. Et donc y-a la coke aussi ?
- *...Je me souviens plus la coke si c'était avant Alima ou après...*
- Alors qu'est-ce que tu m'avais dit... ouais, avant je crois...
- *...Je réfléchis...*
- Tu te souviens de la première fois ?
- *Non je me souviens pas de la première fois. [Elle cherche] ...C'était où ? ...Je saurais même pas dire où c'était...*
- C'était avec ton copain, ça.
- *Ouais, de toute façon, ouais. ... [Elle cherche] Je savais que eux ils en consommaient avant... avant dans nos petites soirées de Dinan, je savais qu'ils en consommaient, est-ce que moi j'en ai consommé... ? Si, si, si, si, si, si, c'était de la MD !*
- Ah oui, d'accord.
- *Ouais. Et c'était avant qu'elle naisse, ouais, ouais, si, si.*
- Eux c'était coke et MD ou c'était plutôt... que de la MD...
- *Bah ça dépendait ce qui y-avait, généralement c'est de la MD parce que c'est...*
- Plus facile à trouver...
- *C'est moins cher, c'est ça quoi, voilà.*
- Du coup toi tu consommes la MD avant la naissance de ta fille.

- *Ouais.*
- Quand t'es dans l'appart de ton copain ou quand t'es dans la maison ?
- ...
- Ah bah non la maison t'es enceinte donc c'était avant...
- *Ouais, ouais, c'est ça, on était encore dans l'appart.*
- Et c'est plutôt quand t'étais encore à la fac ou...
- *Non.*
- ...ou quand t'es revenue... en intérim...
- *...Je crois que c'est quand je suis revenue, si, si, parce qu'on a déjà, plus de moyens financiers... donc...*
- Donc là tu vas goûter la MD...
- *C'est ça, et ça a été quasiment que de la MD jusque... là [elle indique un endroit sur la frise après la naissance de sa fille] où j'ai commencé la coke.*
- Donc... là t'as stoppé pendant que tu étais enceinte...
- *Ah bah non ! [Elle rit légèrement]*
- ...donc là tu goûte, un peu, hop tu tombes enceinte, tu fais une pause, et tu reprends dès après la naissance de ta fille ?
- *Non, non, faut que, enfin il faut que, voilà, qu'il y est le contexte quoi. J'attends pas vraiment...*
- Oui, non mais je veux dire de façon occasionnelle...
- *...Ouais, mais ça a été longtemps après, même, parce qu'on n'a pas vu beaucoup de monde... je me souviens pas qu'on ait vu énormément de monde quand Alima est née...*
- D'accord.
- *...et puis... au début je voulais pas spécialement la laisser à garder pour aller me... enfin, c'est son petit bébé, on n'a pas envie de le laisser... [Elle sourit] Ouais, non je dirais... fin 2012 peut-être ? Peut-être un an... au moment, ouais, où j'ai recommencé à bosser, ouais. Quasiment, ouais.*
- Et donc là tu reprends une consommation occasionnelle...
- *Très occasionnelle.*
- Très occasionnelle. Y-a pas de moments où c'était moins occasionnel ?
- *Non, non, non c'est tout le temps, c'est... une fois tous les trois mois... Et encore, quoi. Pour peu qu'on loupe le coche, bah... on attend trois mois après ! Enfin, des fois ça se fait comme ça. [Elle rit légèrement] Le temps que tout le monde puisse faire, enfin voilà.*
- D'accord une fois tous les trois mois, et ton copain c'est pareil, c'est pas plus régulier...
- *Non.*
- Quand y en a pour vous deux vous en prenez pour vous deux...
- *C'est ça.*

- Lui il en prend pas plus...
- *Non. Sauf si admettons, voilà, on va en week-end, c'est pas du tout prévu, mais généralement c'est prévu... Quand c'est pas prévu et qu'il y en a à la soirée... qui ont quelque chose et qui propose de payer une trace, il sera pas contre, quoi.*
- Mais toi tu vas pas spécialement en prendre à ce moment-là.
- *Non. Non parce que des fois même on a la petite donc... c'est mort.*
- Ouais il faut qu'il y en ait un qui reste un peu...
- *Complètement, même !* [Elle rit légèrement]
- Oui, complètement. Et c'est toujours toi ?
- *Et c'est toujours* [elle souligne ce mot] *moi.*
- D'accord. Et la coke ici [après avoir été enceinte] tu goûtes ou c'est que la MD ?
- *Si je goûte la coke à ce moment-là. Si ouais... bah en 2013, ouais, sûrement...*
- Donc là aussi, pas plus ni moins, c'est selon s'il y en a...
- *Voilà c'est ça.*
- Et donc du coup... ton copain tu me disais aussi... quand tu te mets à consommer il... est méfiant, il t'encadre...
- *Faut que je sois là, faut qu'il soit là ! Faut qu'il soit là, voilà, parce que y-a... y-a les mauvaises réactions... et y-a les gens autour.* [Elle rit légèrement]
- Donc ça ce... ce ... ce...
- *C'est protecteur, en fait.*
- Ouais, ce côté protecteur, il se révèle dès les premières consommations, avant que tu sois enceinte ?
- *Ah oui, il a toujours été protecteur. Ah ouais, dès la première, ah ouais, il était hors* [elle souligne ce mot] *de question qu'il soit pas là si j'en prenais.*
- Donc il pose des conditions sur sa présence...
- *Et en quantité aussi.* [Elle sourit]
- Pas trop de quantité.
- *C'est ça.*
- Et ça comment est-ce qu'il... est-ce que c'est lui qui vérifiait la quantité ?
- *Non, non, c'était « bon là, t'es suffisamment défoncée, stop ! »* [Elle rit légèrement]
- D'accord, c'est lui qui voit...
- *Ouais, c'est ça. Vu qu'il connaît* [elle souligne ce mot] *bien la chose, il voulait pas, voilà, que je lui claque dans les doigts, ou je sais pas, enfin voilà, on réagit tous différemment...*
- Et toi, comment tu réagis... ?
- *Bah, je lui fais confiance, hein, je connais pas donc... Maintenant je connais un peu plus donc...* [Elle rit légèrement] *Donc maintenant c'est un sujet de discorde.* [Elle rit]

- Ah oui, c'est-à-dire ?
- *Bah c'est, voilà... on est... quasiment à la fin de la soirée, il va en rester très peu, « mais non mais c'est bon, de toute façon il faut que t'arrêtes, de toute façon tu vas conduire dans quelques heures, faut que tu te reposes », « bah non, mais non, en fait », vu que... voilà, t'es en plein dans la montée donc...*
- T'as envie de...
- *De recommencer !* [Elle rit]
- Sauf qu'il en reste plus beaucoup...
- *Et lui il veut garder aussi, et puis il veut aussi surtout que je sois apte à conduire, quoi.*
- Ah oui.
- *Quand on va en rave party, c'est à six heure si je suis pas dans la voiture, je, il commence à taper du pied, quoi. Faut que j'aille me coucher !* [Elle rit légèrement] *A 6h du matin « va te coucher », quoi.*
- Mais lui il a son permis maintenant ?
- *Oui.* [Elle rit]
- Et il se voit pas de conduire...
- *Mais il picole aussi, donc... il serait, il serait automatiquement dedans même si, s'il y était pas avec la coke il le serait automatiquement avec la picole, quoi. Faut minimiser les dégâts !* [Elle rit légèrement]
- Donc là [frise], t'es plutôt à lui faire confiance et puis pas trop envie d'en reprendre non plus, ça te suffit comme ça...
- *Non, non, ouais c'est ça.*
- ...sauf que là maintenant ça se pose un petit peu plus...
- *Ouais, bah là maintenant faut que ce soit équitable, quoi.*
- Et s'il était pas là, toi-même à 6h du mat...
- *Bah il a pas toujours été... là, j'en ai consommé sans qu'il soit là, mais il le sait pas !* [Elle sourit]
- C'était à quelle occasion ?
- *C'était pour aller en boîte de nuit, je déteste les boîtes de nuit.* [Elle rit légèrement] *Du coup...*
- Avec tes...
- *Avec une amie en commun, en fait. Ouais. Elle non plus elle voulait pas que son copain le sache, enfin... Du coup, on s'était mises d'accord, ça reste entre nous deux. Elle, elle aime pas non plus les boîtes de nuit... Elle est comme moi, quoi.*
- Mais pourquoi y-alliez-vous en boîte de nuit ?

- *Parce que c'était... un départ... un départ de quelqu'un de sa boîte, et en fait entre tous les collègues, eh ben ils avaient décidé d'aller en boîte. Et elle m'avait dit ce jour-là, « allez s'te plaît viens avec moi ».*
- Ah ouais.
- *Je lui ai dit « bon allez vas-y je viens avec toi »... « Je vais, mais seulement si... » [Elle rit légèrement]*
- Ah ouais d'accord, pour supporter la soirée...
- *Ah je déteste les boîtes.*
- D'accord.
- *Et au final elle était dégueulasse la coke, donc... [Elle rit légèrement]*
- C'était de la coke.
- *Ouais, c'était de la coke, donc soirée pourrie [elle souligne ce mot].*
- Et c'est elle qui l'avait trouvée ou... ?
- *...Ou peut-être moi, je sais plus. [Elle cherche] Je sais plus... non, je m'en souviens pas, c'était ou elle ou moi. Non, je me souviens pas.*
- Et donc là tu l'as dit à ton copain ?
- *Non. Parce qu'il aurait crisé. Alors déjà que j'aïlle en boîte... alors je m'apprête, hein, forcément je vais pas y-aller habiller comme un sac...*
- Oui, il savait, il t'a vu partir...
- *Ouais, il m'a vu partir, mais déjà... il me dit oui, enfin, il me dit oui, il a pas forcément le choix non plus, mais en plus de voir que ta nana elle s'apprête encore plus que quand elle est avec toi, enfin voilà quoi, on se fait jolie pour aller en boîte, on va pas... Mais en plus si il sait que, ouais, que j'ai pris quelque chose. Voilà, il sait les comportements auxquels ça peut amener...*
- Donc là tu lui dis pas.
- *Non. C'est de la protection là, c'est pour le protéger ! [Elle rit] Ouais, si je lui disais il péterait une crise, il me dirait « mais tu te fous de ma gueule »... « Tu sais très bien et tu le fais » !*
- C'est-à-dire, tu sais très bien quoi ?
- *« Que je veuille pas que t'en prenne sans que je sois là ». « Et tu le fais, en plus vous êtes qu'entre meufs », et... enfin, voilà, quoi.*
- Ça ajoute quoi que vous soyez qu'entre meufs ?
- *Bah... y-a, enfin voilà, « vous êtes livrées à vous-mêmes » entre guillemets, y-a pas un [elle souligne ce mot] qui va...*
- Sans homme pour vous protéger, quoi.
- *Ouais, voilà. Donc si vous êtes toutes, pas seulement que toutes les deux, mais dans la même optique [elle souligne ce mot], qui y en a pas une qui va... Enfin bref, après il psychote, je pense.*

[Elle rit légèrement] *Ou pas !* [Elle rit] *Ah ouais, non, non, si il psychote, c'est vraiment pour m'amuser que je prends ça, c'est pas pour aller...*

- Mais lui il a un peu de distance avec ça, vous en rigolez ou est-ce qu'il est très sérieux ?
- *Ah non, il est vraiment sérieux, on n'en rigole pas, il est vraiment, vraiment sérieux par rapport à ça, quoi. C'est une drogue qui est pas anodine, donc... Ouais et au niveau de la quantité, parce que pour lui je sais pas forcé, il sait pas forcément, enfin, pour lui je [elle souligne ce mot] ne sais pas ce je peux consommer, quoi. Moi je vois bien qu'à un moment je vais plus bien, donc... je suis pas conne, je m'arrête. Je m'arrête, enfin je m'hydrate, voilà j'arrête un petit peu, mais... Mais je sais pas, il doit se dire... je sais pas, je sais pas ce qu'il doit se dire.* [Elle rit légèrement] *Mais... peut-être qu'il sait pas, voilà, que j'ai quand même un contrôle sur moi-même.*
- Et ça c'est pas forcément des discussions que vous avez ou... si vous en discutez comme ça ?
- *...Non mais si je lui ai déjà dit que... voilà je me connais donc...*
- Que tu te sentais capable de te contrôler...
- *C'est ça. Bah après, y-a Esther, justement l'amie en commun qu'on a, qui est aussi devenue une de mes meilleures potes, hein, depuis...*
- Qui était une amie à lui ?
- *C'était la sœur de son meilleur pote qui... squattait chez nous, en fait. Et... donc lui on l'a rayé entre temps [elle sourit], le fameux pote qui a squatté...*
- Ah oui ? Rayé...
- *Rayé. Non on le voit plus. Bah non ça s'est mal fini. Bah au bout de sept mois... quand t'en branle pas une... Et qu'en plus de ça tu nous empruntes de l'argent que tu nous rends jamais, enfin... on lui a laissé le temps et tout, mais non, ça devait pas être dans son optique. Mais bon, c'est encore une autre histoire !* [Elle rit légèrement] *Et du coup, moi je suis quand même restée pote avec sa, sa, il a deux sœurs et... deux frères, donc je suis restée pote avec les quatre. Et Esther, justement est devenue... ma meilleure pote, quoi. Et elle, elle a tendance à consommer, consommer, consommer, mais jusqu'à s'en rendre... limite un déchet, quoi. Mais elle va pas le voir... en fait, elle va pas sentir le moment où ça va plus, parce que, elle va être constamment en train de retaper, retaper, retaper, et... bah... [elle rit légèrement] y-a un moment ça monte, crescendo, quoi. Et c'est ce moment-là où elle va être... carpette !*
- Et comment ça se passe dans ce moment-là quand toi t'es là ou quand...
- *J'ai jamais été là.*
- T'as jamais été là ?
- *Non.*
- Ah oui d'accord. Comment tu le sais alors ?
- *Bah elle me l'a raconté.*

- Elle te raconte.
- *Ouais. [Elle sourit] Elle me l'a raconté ouais.*
- Et ça se passe comment pour elle alors ?
- *Ah bah... c'est... la dernière fois c'était, elle m'a appelée, elle m'a fait « putain Samantha, j'ai rien compris, j'ai acheté trois grammes, j'en ai donné un demi à un tel et un demi à... et j'ai consommé les deux autres sans m'en rendre compte »... Deux grammes de coke, ouais... toute seule, en une soirée, c'est quand même... voilà, quoi. Sans compter les autres qui ont dû lui payer une ou deux traces par-ci par-là. Et du coup, elle s'est retrouvée... bah allongée dans son couloir, à s'en pisser dessus, à vomir partout, sur elle et tout. Je lui ai dit « putain, t'as même pas... regagné ton lit, juste ton lit ! ». Elle me fait « non mais je pouvais même pas » c'était... des, des crises moitié, des crises de, je sais pas, des crises d'angoisse je sais pas, enfin tout ça qui se mélange, c'est difficile de comprendre.*
- Et elle, elle a ton âge ou... ?
- *Elle a... 22.*
- Un peu plus jeune quoi...
- *Ouais. Mais elle, elle est dans ce milieu-là bien avant moi, quoi. Parce que c'est que des grands-frères qu'elle a justement.*
- Ah ouais ?
- *Ouais.*
- Et donc du coup... les teufs, les free... ton copain il avait pas mal fréquenté ce milieu-là avant que tu le rencontres...
- *Ouais c'est ça.*
- ...et donc du coup c'est lui qui t'emmène en teuf la première fois, c'est ça ?
- *Bah en fait c'est tous ses potes qui proposent parce que ils devaient... poser du son, je crois... je sais pas si c'était eux ? Si ça devait être eux la première... Ah non, la première ça devait être les Transmusicales de Rennes, je crois ouais. Pas les trans, mais celle qui y-a à côté, celle de la Prévalaye souvent. Ça devait être une comme ça ma première.... Si je crois que c'était ça.*
- Avec ton copain ?
- *Ouais.*
- Quand t'étais à la fac... ou à quel moment ?
- *La Prévalaye, c'était... Je crois que j'ai pas été en teuf ici [elle indique la période fac], j'ai jamais été en teuf là...*
- C'était après la naissance de ta fille ?
- *...Ouais, il me semble que la Prévalaye ça devait être en... 2000... ça devait être 2012. Je pense 2012.*
- Décembre 2012 ?

- *Non la Prévalaye c'est pas en été ?*
- Bah si les Trans.
- *Non la Prévalaye, c'est...*
- Ah oui, c'est que le teknival des Trans a déjà eu lieu à la Prévalaye, mais je vois ce que tu veux dire, la Prévalaye c'est plutôt à la rentrée, genre septembre...
- *Ouais, c'est ça après l'été, à la fin de l'été.*
- Du coup ta fille elle avait moins d'un an ou plus d'un an ?
- ... [Elle cherche] *Très bonne question ! Bah... elle faisait peut être ses un an puisqu'elle est de septembre... et si... elle faisait peut-être ses un an, ouais.*
- D'accord et l'avais laissé à garder à ta mère ou...
- *Ouais.*
- D'accord.
- [Sur le ton de la plaisanterie] *Non, non je l'avais emmenée... on avait fait un petit carton et tout dans le coffre de la voiture...* [Elle rit légèrement]
- Des bouchons d'oreilles...
- [Elle rit légèrement]
- Et donc là, c'est à partir de là que tu commences à aller en teuf ?
- *Ouais c'est ça...*
- Mais ton copain il y'allait avant...
- *Bah... du début qu'il était avec moi... non, il avait jamais...*
- Il avait pas remis les pieds depuis qu'il était avec toi...
- *Non. Non, parce que ça c'était pas présenté plus que ça. Y en avait eu pourtant, mais, enfin voilà, ou pas le temps, ou pas l'argent, ou... des histoires qui s'étaient mal terminées...*
- Avec la coke.
- *Ouais, c'est ça.*
- D'accord, et donc là après la Prévalaye, c'est pareil c'est plutôt des grosses fêtes ou c'est plutôt des petites free ?
- *Non la Prévalaye c'était vraiment la plus grosse, après c'était que des petites free, ouais.*
- Donc plus dans la région-là, vers Dinan...
- *Ouais, c'est ça.*
- Donc des free en plein air...
- *Ouais, c'est ça. Des free, quoi.*
- C'est pas dans des salles ou...
- *Non. On en a eu quelques-unes dans les salles quand on est allés, parce que bon voilà, on savait que... tel ou tel sound system posé à tel endroit, donc... Mais c'est pourri.*

- Ah ouais.
- *Non l'intérieur c'est... c'est pas top.*
- Et... du coup c'est quoi la régularité des teufs ?
- *Bah... c'est une tous les trois mois, à peu près.*
- Ouais donc c'est assez régulier quand même.
- *Ouais, c'est assez régulier, ouais.*
- Mais une tous les trois mois depuis 2012... jusqu'à aujourd'hui ?
- *Ouais, quasiment. Là ça fait un moment que j'ai pas été, hein. Parce que j'étais déçue de la dernière...*
- C'était quand ?
- *Boh c'était y-a peut-être six mois parce que... y en avait une vendredi donc [Elle rit légèrement]. Non, bah souvent on suit le même sound system parce que c'est des potes à nous, en fait. Mais... ouais... la dernière c'était quand... [elle cherche] ouais ça devait être... fin 2014 peut-être, ouais vers les coups d'octobre ou une connerie dans le genre.*
- Donc là, de ta première fête jusqu'à fin 2014, donc ça fait... pendant deux ans quoi, grosso modo, tu dirais que tu vas en teuf tous les trois mois ?
- *À peu près, ouais. Ouais, je dirais que quatre dans l'année c'est à peu près ça, ouais. C'est pas énorme, hein ?*
- Est-ce que c'est l'occasion de consommer plus...
- *Évidemment.*
- ...que une soirée en appartement ?
- *...Non, par contre on se fixe vraiment tout le temps... le même grammage. [Elle sourit]*
- Mais est-ce que c'est une occasion de consommer plus qu'en...
- *Ah bah de toute façon, c'est sûr que si on va on consomme. De toute façon, ouais.*
- Mais est-ce que ça peut t'arriver de consommer autant dans d'autres contextes que la free ?
- *...Ouais, ouais, ouais, si, si, ça nous arrive de faire des soirées... voilà, ça va être une soirée... coke. Ou alors on va être en soirée, et puis y en a un qui va balancer « tiens ça vous dit pas », « bon, ok, allons chercher ». Non généralement c'est quand même prévu, vu que, voilà faut le temps de trouver, on n'a pas forcément ça sous la main.*
- Et le nom du sound system de tes potes c'est... ?
- *C'est echosystem. Eh jusque-là les questions !*
- Avec un « k » ?
- *Non, e-c-h-o.*
- J'ai un collègue qui a pas mal travaillé sur le mouvement techno en Bretagne. J'ai aussi fréquenté moi-même à une époque, mais là, à part les gros évènements, je connais pas tous les petits sounds...

- *Mais y en a pas mal des petites free, hein, souvent le week-end t'entends le boum-boum dans les champs.*
- *Ah ouais ça se fait...*
- *Ouais ça se fait pas mal, du côté de Saint-Hélen...*
- *Du coup c'est toujours le son artek, hardcore...*
- *Ouais, y-a un petit peu de tout... ouais, la tribe-core... ouais y-a un petit peu de tout.*
- *Et donc... c'est quoi tes autres occasions de faire...*
- *Toujours avec Esther ! [Elle rit]*
- *Les free parties ?*
- *Les free, et les soirées coke.*
- *Et les soirées coke... ou MD.*
- *Ou MD. Si on me propose de la bonne MD et de la mauvaise coke, bah le choix il est vite fait.*
- *Et du coup entre MD et coke est-ce que, comment tu différencies les deux produits...*
- *Bah, je crois que la coke ça me réussit pas plus que ça, hein.*
- *Ah ouais ?*
- *Bah... ouais, j'ai pas forcément la patate, et pas forcément envie de parler non plus. Alors que la MD, bah... [Elle mime]*
- *Alors que la coke, ça te stimule moins tu trouves ?*
- *Bah si, ça va me tenir éveillée quand même devant le son, bah je pense que, bah je pense après, t'as fréquenté les free, les, un petit peu, les raves party mais sans consommer ?*
- *Ah si, j'ai consommé de tout. Mais c'est savoir comment toi tu le ressens.*
- *Bah je pense que... le son ça décuple aussi... donc, sortie de son contexte la coke, ça me réussit pas...*
- *Ah oui, sur une soirée plus calme, la musique moins forte...*
- *Non pas plus que ça. Ou alors en basant, quoi, en la basant. J'aime bien aussi.*
- *T'as déjà goûté comme ça.*
- *Ouais. J'ai goûté... deux fois. Et j'ai bien aimé ! [Elle rit légèrement] Mais c'est mauvais, c'est très [elle souligne ce mot] mauvais !*
- *Mauvais, c'est-à-dire ?*
- *Bah il paraît que tu peux tomber vite accro, enfin... Et puis surtout ça te massacre le cerveau. Ça te déchire grave mais c'est de la merde pour ton cerveau.*
- *Et donc si tu devais privilégier, ce serait plutôt la MD ?*
- *Bah j'aime bien les deux. J'aime bien les deux. Mais c'est vrai que ça fait longtemps que j'ai pas pris de la MD. Je serais pas contre. [Elle rit légèrement]*

- D'accord... Bon je reprends peut être mes questions, donc ta première cuite... on a vu... on a vu la fin... est-ce qu'il y-a d'autres évènements importants pour toi, tu dirais dans ta vie... qui sont arrivés depuis la naissance de ta fille ?
- ... [Elle cherche] *Si, en 2013 j'ai eu un break avec mon copain.*
- Ouais ?
- *Ouais. [Elle rit] Je sais pas si c'est... très important...*
- C'est-à-dire, vous vous êtes séparés, c'était juste quand vous veniez d'emménager dans la maison de Bonnemain... ?
- *...Ouais, on y était, on a emménagé en décembre et c'était en août.*
- Et la raison...
- *Bah c'est lui qui était pas sûr de ses sentiments... donc il est parti. Mais... voilà, quoi, enfin... J'étais pas pour.*
- T'étais pas pour.
- *Non j'étais pas pour, du tout.*
- Toi tu remettais pas en cause votre relation...
- *Non, deux semaines avant je lui parlais mariage donc... Mais, en fait ça m'a mis une grande calotte dans ma gueule.*
- Ah ouais ?
- *Ouais. Et c'est, c'est peut-être à partir de là [elle souligne ces quatre mots] que maintenant c'est... je m'enfoutiste... les drogues... « t'as plus rien à me dire », enfin... voilà quoi, j'ai été beaucoup plus exigeante.*
- Avant t'étais encore un peu à l'écouter, à le suivre...
- *Ouais, c'est ça, ouais.*
- ...et à te laisser un petit peu diriger...
- *Ouais, c'est ça, ouais, bah ouais.*
- C'était que sur la fête, les produits... ou c'était aussi général, sur d'autres choses...
- ... [Elle cherche] *Non, c'est vrai que j'aime pas trop non plus... qu'on m'accapare, mais sur des terrains inconnus, ouais, je le suivais. Après, ouais non, en général... Non c'était plus sur, ouais, plus sur la drogue généralement que...*
- Des terrains inconnus ?
- *Des choses que je connais vraiment pas, quoi. Dans ce cas, ouais je le suis, ouais. Mais sinon... sinon, ouais, c'était plus sur la drogue, ouais.*
- Et votre break ça dure combien de temps ?
- *C'était censé durer deux semaines.*
- C'est lui qui avait dit...

- *Ouais, c'est lui qui avait dit ça... deux semaines max, et puis voilà, on verra bien, quoi. Et en fait, moi j'ai pas du tout supporté, et je l'ai trompé ! [Elle sourit]*
- Tu l'as trompé ?
- *Bah, je l'ai trompé, un break c'est un break, hein, je... Et... et en fait, du coup ça a duré un mois. [Elle rit] Le break a finalement duré un mois, il m'a fait « non mais attend »... « il faut encore que je réfléchisse ».*
- Alors attends, pendant les deux semaines que ça a duré, toi tu l'as pas supporté...
- *Ah ouais, non mais là je me suis retrouvée toute seule, parce que c'était en plein été, et que moi je bossais, et du coup... et comme la nounou était en vacances j'ai dû laisser ma fille pendant un mois chez ma mère. Donc du jour au lendemain [elle claque des doigts] ma fille va chez ma mère, et mon copain... Donc je me retrouve toute seule chez moi, comme une conne pendant... pendant un petit moment et en fait... sans savoir si il revenait, dans l'histoire...*
- Vous aviez prévu deux semaines...
- *Bah lui il m'avait dit bah ouais deux semaines, « je pense que j'aurai pris ma décision au bout de deux semaines », quoi... Voilà, il s'était fixé deux semaines d'isolement total, quoi. Et... donc... ouais, j'ai passé une soirée avec un collègue, et voilà quoi.*
- Collègue du boulot ?
- *Ouais.*
- ... Et du coup, c'était quoi, c'était juste t'as passé la nuit avec lui et...
- *Ouais, c'était ça. Enfin... rien à foutre, quoi.*
- Mais du coup comment il l'a su ?
- *Je lui ai dit. Je lui ai dit qu'on s'est juste embrassé.*
- Tu lui as dit quand il est revenu au bout de deux semaines...
- *Non, en fait [Elle sourit] je l'ai appelé, dès le lendemain.*
- Dès le lendemain ?
- *Dès le lendemain, je me suis dit « putain »...*
- Parce que tu te sentais coupable ou... ?
- *Ouais, c'est ça, coupable, ouais, je me suis dit j'accepterais pas qu'il, qu'il se foute de ma gueule en me le disant pas. Après j'ai appris qu'en fait...*
- Qu'il se foute de ta gueule ?
- *Bah si c'est lui qui m'aurait, qui m'aurait trompé j'aurais pas apprécié qu'il me le dise pas et... Enfin pour moi c'est un peu... foutage de gueule, quoi. Après, pas pour tout le monde. Mais... et du coup... bah... [Elle sourit] voilà...*
- Donc tu l'appelle, lui il le prend mal...
- *Il le prend méga-mal, il me fait tu, « tu rentres », « tu rentres déjà ». Et... tu...*
- Tu rentres ? T'étais pas chez toi ?

- *J'étais, en fait je faisais de la livraison à ce moment-là. Et donc j'étais sur la route quand je l'ai appelé.*
- *Lui il était pas chez toi ?*
- *Non, non, non. Il me fait « tu rentres à la maison... on se voit, et tu retournes plus jamais travailler là-bas ». Je lui ai fait « bah... ça va pas être possible » [elle sourit], que moi je lâche mon boss comme ça... c'est de la livraison quoi, donc des livreurs t'en a pas...*
- *C'est-à-dire que lui il voulait plus que tu revoies ce mec-là...*
- *Ouais, c'est ça. Et donc voilà, je lui dit qu'on n'avait pas les mêmes tournées, ni quoi que ce soit, et donc... on était pas du tout amenés à se rencontrer, c'est lui qui m'avait formé, donc voilà... c'est à partir de là qu'on s'est... rencontré, mais c'est tout.*
- *Et donc finalement y-a deux semaines de plus qui passent... où vous êtes séparés...*
- *C'est ça.*
- *Et puis au bout de deux semaines il rentre à la maison ?*
- *Ouais. Il rentre et... et voilà, quoi. Bah non, ouais du coup je l'avais appelé et je lui ai dit « bah maintenant c'est à toi de choisir ! » Pendant les deux premières semaines il m'avait dit... « voilà... même si toi... tu sens que t'as plus rien à faire avec moi, ben... t'as le droit de mettre un terme à notre relation, quoi ». Et... et du coup, bah je lui avais laissé... l'intégralité de la décision. Je lui ai dit « bah maintenant, c'est toi qui va choisir, c'est plus moi »... Enfin, bah j'estimais pas avoir le droit de choisir si oui ou non il voulait rompre, quoi. J'étais un petit peu... « en tort », oui et non j'ai envie de dire.*
- *Et donc lui en plus tu me disais qu'il était assez jaloux de nature...*
- *Ouais. Ouais, il est jaloux... pas méga-hyper-confiance... dans l'autre, et dans lui aussi. Je pense qu'il y-a aussi beaucoup... il a pas confiance en lui, parce que pas avoir confiance en... je pense que ouais, si t'as pas confiance en toi, bah t'as confiance en personne. Bah je pense que c'est ça aussi qui joue...*
- *Et donc du coup vous vous remettez ensemble...*
- *Ouais.*
- *...et... qu'est-ce qui a changé depuis ce moment-là, tu me dis c'est juste sur les prods...*
- *Ah non, non, non, ça a été raide, il a toujours pas confiance en moi... confiance en moi, au jour d'aujourd'hui, quoi.*
- *Mais il a moins confiance en toi qu'avant cette séparation ou... ?*
- *Ah bah oui. Ah bah oui. Ah bah oui, y-a pas photo ! [Elle sourit] C'est pour ça qu'aller en boîte avec Esther, justement... déjà c'est raide, et en plus si je lui dit que j'ai pris de la coke, bon... [Elle rit] c'est me mettre la corde au cou, en fait. Donc ouais, je pense que toute vérité n'est pas bonne à dire, en fait.*
- *Et donc tu disais que depuis tu te laissais moins diriger par lui, en fait...*

- *Bah oui, il m'a tellement déçu... qu'il m'annonce un break, au moment où je m'y attendais absolument pas, que... bah voilà quoi, je vais arrêter d'être... soumise comme j'étais, je vais dire... pour quelqu'un qui peut encore se barrer demain. Je pense pas qu'il soit comme ça, hein, mais maintenant je préfère rester sur mes gardes, et voilà.*
- Et tu disais que deux semaines avant tu lui parlais mariage, est-ce que tu penses que c'est ça qui a pu jouer dans sa tête... ?
- *...Non, je pense pas. Non, non, non, non, parce que voilà je l'avais souvent abordé. Mais maintenant par contre, il s'en mord les doigts, il aimerait bien que je lui reparle mariage.*
- Ah oui. Mais du coup c'est toi qui ne lui en reparle pas...
- *Ah c'est mort ! [Elle rit] C'est mort ! C'est mort !*
- Pourquoi ?
- *Bah, parce que, ça m'a éccœuré, le break m'a éccœuré. Voilà quoi.*
- D'accord.
- *Ah oui en plus on peut pas dire que la relation se soit portée mieux, le but d'un break c'est d'être mieux après, mais voilà... parce que je pense que ça vient aussi un peu de moi, parce que j'ai pas kiffé, j'ai pas kiffé d'être trahie entre guillemets, parce que je m'y attendais vraiment pas, c'est pas comme si... comme si il avait laissé supposer certaines choses ou... Non en fait, je m'y attendais pas.*
- Et donc tu coup comment tu te projettes dans votre relation ?
- *...Bah là, on va voir une... je sais pas ce qu'elle fait exactement... je sais qu'elle hypnotise, il hypnotise, pardon. Et elle doit être psychothérapeute, enfin gestion du stress et compagnie, et donc... là, on va la voir elle parce qu'apparemment elle est... bien.*
- Pour discuter...
- *Ouais c'est ça.*
- C'est un truc nouveau.
- *Voilà. Donc c'est ou pour améliorer la relation, ou pour aller tranquillement vers une rupture. Je pense qu'on va plutôt aller vers la rupture. Le but de la thérapie c'est de lui faire comprendre des choses à lui. Et à moi aussi. Parce qu'un couple, c'est à deux.*
- Comment tu expliquerais votre rencontre, t'avais l'impression qu'il pouvait t'apporter des choses à ce moment-là ?
- *...Parce que j'avais jamais eu de copain à ce moment-là, de copain... de copain, quoi, de relations sérieuses, des relations amoureuses. Que des plans cul. Et... et en fait à la base je pensais même que ça aurait été un plan cul. Sauf que en fait non, il s'est pas du tout laissé faire. [Elle rit légèrement] Y-a eu quelques rendez-vous, et même au bout de ces quelques rendez-vous, il a fallu quelques nuits... Bon voilà quoi, il est pas comme ça du tout, c'est pas son style.*
- Et toi qu'est-ce que ça t'a apporté ?

- *...Moi si, après voilà, on s'entend, on s'entendait bien... donc pourquoi pas, mais... Mais je pense qu'on s'est engagés beaucoup trop tôt. Par rapport à la petite c'est beaucoup trop tôt. Tu te connais pas encore toi... Déjà tu te connais pas toi, et tu connais pas encore ta moitié donc...*
- *Oui, la petite est arrivée ça faisait moins de deux ans que vous étiez ensemble...*
- *Ouais c'est ça, on la mise en route ça faisait juste un an, un truc dans le genre.*
- *Du coup, les plans cul ou tes relations avec les hommes en général... par exemple, ta première fois c'était à quel âge ?*
- *J'avais 18 ans.*
- *Donc c'était avec un des gars de...*
- *J'avais 18 ans ? Non... j'avais 19 ans. Ah non, c'était, non, non, non...*
- *C'était avec un des gars de ta classe ?*
- *Non, non, non, avec quelqu'un... je sais même pas où je l'ai rencontré d'ailleurs, je sais même plus... c'était pareil avec un ami d'ami, voilà on fait quelques soirées, une, deux, trois, voilà. Ouais non, j'avais 18 ans c'était en août, août 2008, ouais.*
- *Donc après le décès de ton père...*
- *Ah oui, oui, c'est ça. Ouais ça a été le moment. Lui ça a pas été le premier avec qui... non on sortait pas, le gars était plus libertin qu'autre chose. ...Après y en a eu un autre avec qui...*
- *Et là c'était ta première relation avec un homme ?*
- *...Bah non, en fait ça avait pas marché avec un autre. [Elle rit légèrement] Je suis pas fière de tout ce que j'ai fait, hein. [Elle rit] Mais non parce que j'avais dû, pas sortir, mais voilà, flirter avec un autre et en fin de soirée, bah voilà...*
- *Durant ta deuxième première ?*
- *...Bah à ce moment-là, entre mars et, et l'été, c'était même en été, ouais, c'était le début de l'été. C'était le cousin d'un pote et puis, et puis voilà, je passe la nuit avec, voilà ça, ça voulait pas, ça voulait pas ! J'étais vierge, et puis je suis restée vierge le lendemain, j'étais encore vierge quoi.*
- *C'est-à-dire que t'avais pas envie ?*
- *Ah c'est pas que j'avais pas envie, c'est qu'on n'a pas réussi. [Elle sourit]*
- *Toi t'avais envie, mais ça marchait pas.*
- *Ouais, j'avais envie mais je pense que y'avait un blocage, pas de sentiment... une première fois... La deuxième fois...*
- *C'était pendant le même été ?*
- *Ouais ! [Elle rit légèrement] C'était la fin de l'été, ouais, c'était même quasiment la rentrée, septembre. Avec un autre et... et en fait ouais, ça a marché mais j'ai rien senti, quoi. [Elle rit légèrement]*

- Et donc du coup quand tu parles de plan cul, comment tu définirais ça, c'est...
- *Non mais eux, non je pensais, ouais je pensais que ça aurait pu être des petits copains...*
- Sortir... faire des choses ensemble, se voir régulièrement...
- *C'est ça. Et en fait, non. Non, non, parce qu'en fait non, enfin... y-avait pas d'atomes crochus... donc quand y-a pas, bah on cherche pas quoi.*
- D'accord. Du coup c'était des garçons que tu connaissais avant ou non tu...
- *Lui [elle montre sur la frise le repère dessiné par l'enquêteur], ouais, ça faisait un moment que je le connaissais. Et lui... je l'ai connu dans le courant de l'été quoi... à faire des barbec avec d'autres copines encore.*
- Et après comment ça évolue, tu disais que t'avais eu un plan cul avec un des gars de ta classe...
- *Ouais c'est ça.*
- Ça c'est pendant l'année de terminale ?
- *Ouais, c'est ça. À la rentrée je l'ai retrouvé.*
- Et là c'est pareil c'était juste une fois, ou c'était un truc régulier...
- *...Théo, lui c'était assez ouais, dès qu'on avait envie quoi.*
- Donc assez régulier.
- *Ouais.*
- Et vous sortiez pas ensemble.
- *Non.*
- D'accord. Et ça, ça dure combien de temps cette relation avec Théo ?
- *Jusqu'à ce que je rencontre mon copain.*
- Et les autres... les autres du groupe... les autres gars, ils étaient au courant ?
- *Bah on n'en parlait pas.*
- D'accord.
- *Après y en avait d'autres aussi en même temps, quoi.*
- Ah ouais, y en avait d'autres...
- *Ouais, y en avait d'autres.*
- Et donc du coup... c'était ta, comment dire... comment tu qualifierais ce mode de relation aux garçons à cette période-là...
- *...Je sais même pas... si, il doit y-avoir un mot mais je le connais pas ! [Elle rit]*
- Ou plusieurs mots...
- *Bah... c'était... voilà, j'ai fait pas mal de soirées avec plein, plein de gens, j'ai rencontré énormément de gens sur... sur cette période-là...*
- De ta terminale.

- *Ouais sur ma terminale, et... voilà, en fait à chaque fois t'es en soirée, t'as un coup dans le nez, y-a un peu de séduction avec un tel... Et toi t'es naïve donc [elle rit] tu fonces dedans. Et après tu prends le pli, ça devient presque une habitude en fait, après c'est... voilà bon bah « toi je te repère » bon bah [elle sourit], et après bon bah si je peux...*
- Les mêmes garçons régulièrement ou...
- *Ouais, non, c'est pas forcément les mêmes, c'est celui sur lequel je vais jeter mon dévolu ce soir-là ou alors, voilà... C'est limite mais c'est normal, c'est dégueulasse mais c'est normal. [Elle sourit] Enfin, c'est pas normal mais... ouais si, en soirée c'est normal.*
- Tu le fais parce que tu as envie...
- *Ouais voilà, j'ai envie, j'ai pas de copain, je profite quoi.*
- Et du coup, tu penses que ça va se transformer en...
- *Ouais y en a pour lesquels j'ai quelques espoirs.*
- Mais c'est quelque chose que tu recherches ou c'est juste avoir des relations...
- *Si je pense que quelque part c'est quelque chose que je recherche. Je pense ouais, quand même. L'affection, la tendresse, bah voilà quoi, envie d'un copain quoi. Et... et non, enfin... pas spécialement envie de le rappeler le lendemain non plus... voilà, en fait on a une grande gueule quand on est déchiré, mais une fois qu'on est sobre on se dit « putain, la honte ». Enfin moi, perso...*
- La honte pourquoi ?
- *Bah en fait j'ai pas forcément envie de le rappeler le lendemain... parce que j'ai pas honte, mais je vais dire un peu de timidité... et puis... et puis voilà, tu te dis « bah c'était juste un plan cul, basta ». ...Et pas forcément, ouais... Si, y en avait pour lesquels j'avais envie mais pas suffisamment de... de cran pour aller, pour les démarcher quoi.*
- En dehors de la fête et du moment où vous étiez un peu partis ...
- *Ouais, c'est ça. Après je sais qu'on va forcément se revoir pour d'autres soirées, donc je m'en fous.*
- Se revoir pour discuter... pour peut-être entamer une relation plus...
- *Bah non se revoir pour... [Elle sourit]*
- D'accord. Et donc quand tu rencontres ton copain, au début tu pensais que ce serait un plan cul... et puis finalement là par contre ça se transforme en autre chose...
- *Ouais, c'est ça.*
- Et après... t'as d'autres relations à part... pendant que t'es avec ton copain....
- *Ah non, aucune. Je suis méga sérieuse jusqu'au break. Méga fidèle, méga sérieuse, fidèle plus-plus-plus. [Elle sourit]*
- ..jusqu'à ce que tu embrasses ton collègue...
- *C'est ça.*

- D'accord. ... Je change de sujet. La dernière fois tu me disais, je trouvais ça intéressant, que tu avais plusieurs groupes de potes finalement assez différenciés...
- *Complètement différents, ouais.*
- ...tu essayais de les faire se rencontrer mais ça marchait pas...
- *C'était pas compatible. Et ce qui est marrant c'est que toujours au jour d'aujourd'hui, même si je mets mes amis communs avec, parce que j'ai ma meilleure copine, mais ma meilleure copine a son groupe d'amis que je fréquente...*
- C'est pas Esther... c'est l'autre...
- *Oui Marie, Marie, pardon. C'est ça, quand je vais voir Marie c'est pareil ils ont leur petite troupe quoi. Si j'essaye de mettre cette petite troupe avec la troupe Esther et compagnie, je suis pas sûre que...*
- D'accord.
- *Pourtant...*
- Ah oui donc c'est pas qu'avec les gars, l'univers de Marie et celui de ton copain, pour faire court, ça accroche pas non plus...
- *...J'ai jamais... est-ce que j'ai déjà essayé ? Si j'ai déjà essayé, si, si j'avais fait une soirée à la maison y-a pas si longtemps que ça... oh bah si, t'en a toujours un ou deux dans le lot, allez deux ou trois qui ont quelques points communs donc ils vont échanger ensemble mais sinon généralement les groupes restent entre groupe, ce qui est complètement stupide, surtout quand t'es une toute petite maison.*
- Mais à cause de quoi, tu penses que c'est des choses fondamentales...
- *Oh non je sais pas, je pense que dans, dans chaque groupe y en a certains qui sont fermés, et du coup bah ça te pète le truc, je pense.*
- Parce que les gars tu disais que c'était leur caractère original qui plaisait pas...
- *Ah c'était des marginaux eux. Ouais c'est ça, l'originalité, la marginalité ça passait pas... la grande gueule... Mais au final c'était peut-être eux les plus ouverts d'esprit quoi. Je pense.*
- Et toi comment tu vivais ça... d'être ou d'avoir été dans des groupes...
- *Ah bah c'est... j'ai bien aimé.*
- C'est-à-dire ?
- *Ah moi j'étais... libre en fait, en quelque sorte, je pouvais me permettre n'importe quelle merde je serais pas jugée par les gars, quoi. Je pense qu'ils m'ont appris à me libérer, à pas avoir honte du regard.... Parce que eux-mêmes ils étaient très... ils avaient même un jeu, je sais pas si tu connais le chpogne ?*
- Non.
- *C'est en jeu en fait qui a été inventé par un fournisseur de monocycle, donc c'est tu jettes, en fait, tu, tu dis d'abord « Je chpogne. Qui embarque ? »*

- Qui quoi ?
- *En fait, tu, t'as un dé, tu dis « Je chpogne. Qui embarque ? » Et alors « je chpogne » c'est chpogner, en fait, le gars a inventé un mot, c'est chpogner, c'est, en clair, c'est je lance une règle, qui, qui embarque avec moi, quoi. Donc tous ceux qui lèvent la main sont obligés d'embarquer, c'est un gage en fait. « Si je chpogne un six... on se met tous à poil et on fait le tour de Dinan. » Ou une connerie comme ça.*
- Ça c'est décidé avant...
- *C'est d'abord je chpogne qui embarque, c'est à tes risques et périls, y en a un qui chpogne, t'embarque ou pas...*
- Tu sais pas encore quel sera le gage...
- *Ouais c'est ça.*
- Et les gages ils sont déterminés à quel moment ?
- *Au moment où il va dire... si je chpogne un..., bah y en avait un justement comme ça c'était « bah si je chpogne un six », bah j'étais malade [elle souligne ce mot] ce jour-là j'en avais vomi partout par terre, « si je chpogne un six, on lèche le vomi de Samantha ». C'était par terre hein. Il a jeté le dé et c'est tombé sur un six !*
- Ah...
- *Et alors, j'étais complètement déchirée, et tu vois tous tes potes qui sont par terre en train de lécher ton vomi, donc c'était... [Elle rit]*
- Bah...
- *Ouais, non voilà, c'est ce genre de gars en fait. C'est tu te fends la gueule avec, c'est des jeux complètement stupides, des grosses conneries, ils se prennent pas au sérieux mais... ça les empêche pas d'avoir la tête sur les épaules, y en a un qui est prof de bio bientôt, un qui est prof de maths là... enfin voilà, l'autre qui travaille dans l'écologie... l'autre, enfin, ressources humaines et compagnie... Donc voilà, c'est sûrement les plus ouverts d'esprit dans l'histoire je pense.*
- Toi tu sens libre avec eux et... t'aime cet esprit-là...
- *Ouais, c'est marrant. Et puis c'est vraiment... à la fin de la soirée t'en a mal ici, au bide, tellement t'as rigolé quoi, c'est tous les soirs, c'est pas une de temps en temps c'est tous, toujours. Donc... je pensais, je me suis dit ouais, allez je vais les faire rencontrer mais non.*
- Et les filles ce serait quoi, comment tu les qualifierais ?
- *Les filles c'est...*
- Qu'est-ce qu'elles t'apportaient, ou que t'apporte toujours Marie...
- *Bah... c'est des confidentes, c'est des confidentes. Ouais. Et puis on était dans la même optique, les plans cul... les, les...*
- Elles aussi c'était...

- *Ouais, aussi.*
- *D'accord.*
- *Ouais c'est pour ça, ça me fait bizarre de te raconter ça mais en fait... à l'époque ça me faisait pas bizarre parce que j'étais pas toute seule. [Elle rit légèrement] Là, je suis toute seule.*
- *T'es toute seule ?*
- *Devant toi, je suis toute seule ! [Elle rit]*
- *Vous étiez plusieurs à avoir cette pratique-là...*
- *Ouais, on était trois donc c'était... On était trois mais c'était sans parler de toutes celles qui disent rien mais qui sont comme nous. Mais ouais on était trois. Les trois de la coloc, justement.*
- *Mais à ce moment-là t'étais avec ton copain...*
- *Ouais, ouais, mais c'était avant. Parce que à la, à la fac, pareil, Laura, la troisième colocataire, avait aussi son copain, donc en fait...*
- *Elle a arrêté aussi...*
- *C'est ça. Bah y'avait que Marie qui avait... c'était pas, ouais, si elle avait quelques plans cul mais sinon elle avait quelques relations...*
- *Donc ça c'était surtout sur votre année de term... !*
- *Ouais. ...Term, oui un petit peu term et... ma deuxième première elles commençaient déjà gentiment, ouais... c'était sur la term on se voyait encore quand même.*
- *Parce que vous étiez pas ensemble...*
- *On traînait pas forcément ensemble...*
- *Mais quand vous vous voyiez vous vous racontiez vos expériences...*
- *Ouais, c'est ça. Et puis on était les trois meilleures copines [elle souligne ce mot], et puis voilà. C'est des confidences, quoi, on se dit tout... ça va, ça va pas, le cul, le ci, le ça...*
- *Ça c'était important de pouvoir se confier...*
- *Ah oui. Je pense ouais, pour tout le monde.*
- *Donc ça aujourd'hui tu l'as avec qui cet espace de confiance ?*
- *Avec Marie...*
- *Toujours.*
- *Toujours, ouais. Et... un peu Esther. Esther j'en garde un petit peu parce que je sais pas entièrement... si, enfin je la connais pas encore... énormément quoi, y-a deux ans on se fréquentait pas avec Esther, donc... je vais pas dire je la connais par cœur, je sais pas si elle me jugerait par rapport à certains trucs donc... Mais sinon ouais, à, à côté de ça, je lui parle de ma vie... quand ça va, quand ça va pas...*
- *Ok. Et du coup ton copain, ou son univers, autour de lui, comment tu le caractériserais cet univers-là, si les gars c'est la liberté, les filles c'est la confiance...*

- *Et eux c'est... je vais pas dire que c'est pour passer le temps, parce que je me fends la gueule aussi avec eux, hein, mais... c'est... amical.*
- Amical.
- *Ouais c'est des potes avec qui on passe des bons moments et puis, ouais, voilà.*
- Est-ce que tu as le sentiment qu'ils t'apportent quelque chose ?
- *Bah... de l'amusement, quand même. Ouais, je sais même pas...*
- Et au moment où tu rencontres ton copain surtout, et ton année de fac, c'est-à-dire avant la naissance de ta fille, y-a encore ces deux bandes-là qui sont un petit peu là et eux...
- *Non, ils sont plus effacés eux. Eux, c'est, allez... c'est le week-end parce qu'ils sont de Dinan et nous aussi. Pour moi qu'est-ce que c'est... si... bah, après... je suis pas difficile, je m'acclimate partout donc... donc je vais m'amusez partout, partout où tu vas m'envoyez donc...*
- Si t'étais plus avec ton copain tu reverrais toujours des gens de cette bande-là ?
- *Ouais, si je pense, quand même je pense parce qu'ils m'apprécient aussi et qu'entre-temps... on tisse des liens quand même, quoi.*
- Comment tu les qualifierais si... eux ils sont délirants, déjantés, tes copines... je sais pas comment tu pourrais les qualifier d'ailleurs, comment tu qualifierais...
- [Elle rit] *Mes copines, on les qualifie comme des copines, c'est tout ! Eux... c'est des, ouais, si ça reste des bons potes, parce que on... c'est du partage.*
- C'est du partage.
- *Ouais, c'est du partage. Aussi bien, voilà, à tous les points de vue, aussi bien la bouffe, la musique... c'est souvent qu'il y en a un ou deux qui attrape la guitare ou... divers instruments, et puis ils font des petits trucs comme ça. Voilà, c'est du partage. ... Et puis c'est aussi eux avec qui je consomme ! [Elle sourit]*
- Ouais, parce qu'avec les gars t'as pas consommé...
- *De prods, non. Non mais c'est marrant de voir que maintenant, même si, on se retrouve un peu sur ce...*
- Oui parce que t'as revu un gars... en free et...
- *Ah ouais. J'en ai pas revu qu'un.*
- Et il prend des prods...
- *Je pense qu'il est assez sérieux mais de temps en temps...*
- Mais à l'époque c'était juste fumer des joints et boire de l'alcool.
- *Ouais, uniquement ouais. Y-avait rien d'autres.*
- Et quel intérêt tu vois dans le fait de prendre des prods ?
- *Bah... pour moi... j'aime bien le fait de prendre des prods pour... vraiment faire la soupape, la fameuse soupape, pchiiiiit !*
- Comme pouvait l'être l'alcool ou différent de l'alcool ?

- *Comme pouvait être l'alcool, je pense. C'est vraiment... plus penser à rien, quoi, c'est... Enfin, plus penser à rien, ça dépend lesquels, ça dépend lesquels produits mais... Non, c'est vraiment, voilà, je... je me déchire la tête, quoi, en clair. Je veux dire. Je sais pas après ce que toi t'en penses à ce sujet-là ?* [Elle rit légèrement]
- Bah c'est sûr que quand tu commences à en prendre tu sens des effets assez forts même avec une petite quantité...
- *Ouais, c'est plus fort.*
- Et le cannabis, comment tu dirais pour le cannabis ?
- *Ah le cannabis, c'est une détente régulière, enfin ouais, ouais, c'est quotidien donc... Ça me fait du bien quand j'en prends, voilà, ça m'aère, ça m'aère l'esprit, ça m'aère l'esprit forcément, comme y en a qui vont boire une bière bah... Ça me détend.*
- Et ça le cannabis tu l'associais à ton père, autant l'alcool c'était contraire... à la culture de ton père, on va dire...
- *Ouais.*
- ...autant tu peux relier le cannabis à ton père parce que lui...
- *Ouais. C'est marrant.* [Elle sourit] *Peut-être que quand j'aurais fait le deuil de mon père alors, je me remettrai à licher !* [Elle rit légèrement]
- Parce que t'as pas fait le deuil de ton père ?
- *Ah non, je pense pas.*
- Pourquoi ?
- *Parce qu'il est décédé brutalement et... voilà quoi. Ouais, non je pense pas* [elle a les larmes aux yeux], *pour que je me mette à chialer dès que j'en parle, non je pense pas, non.* [Elle rit]
- Ouais c'est encore très...
- *Ouais, je peux en parler mais, ouais ça reste assez... assez... pas délicat hein, je vais réussir à parler de lui, mais dès que je vais aller... un peu plus profond, c'est... émouvant.* [Elle sourit]
- Et qu'est-ce qui selon toi pourrait faire que tu aies le sentiment d'avoir fait le deuil de ton père ?
- *Bah alors... ce qui est affreux c'est que la petite bonne femme que j'ai été voir, elle m'a dit, [elle sourit] bon alors tu vas sûrement rejoindre hein... elle me disait quoi, elle me disait que j'avais rencontré... Samuel, mon ami, peu de temps après, bah un an après, il ressemble sur beaucoup de points à mon père, elle me fait « la meilleure façon de faire le deuil ce serait de vous séparer ». Parce que... elle me fait « là c'est pas un copain que t'as c'est un père ». Parce qu'il est macho... parce que... enfin, c'est plein de choses comme ça quoi, ouais c'est plein de choses, plein, plein de petits points communs, ils ont le même caractère, la même façon de penser sur certains trucs... même le côté protecteur. Voilà quoi, c'est plein de petites conneries comme ça qui font que... au final, elle me fait « t'as trouvé un père quoi, t'as pas eu le temps*

de... de décrocher »... « et puis il est arrivé, voilà, il te fignole un peu ton éducation, voilà, t'as 18 ans quand tu le rencontres »... 18 ans quand je le rencontre ? Non 19.

- Ouais 19 ans.
- *Ouais, c'est ça.*
- Oui juste un an après le décès de ton père... et effectivement tu retrouves quelqu'un qui a ce côté protecteur, mais en même temps il va t'ouvrir sur, il va te faire découvrir... l'univers de la fête et des produits, ce qui pourtant est un peu contradictoire avec l'univers de ton père, non ? Comment tu vois ça ?
- *Ouais, si c'est complètement contradictoire. Enfin complètement... ? Y-a que la fume en commun quoi. Après... je sais si mon père il a déjà tapé de la coke, non je pense pas qu'il ait déjà pris des trucs comme ça, mais ses frères oui. Non il m'a fait découvrir des trucs mais à côté il m'a quand même mis des barrières, enfin bah au final ça fait comme un père quoi, un père te fait découvrir des trucs mais...*
- Et ton père il t'a fait découvrir des trucs ?
- *Bah comme un papa, je pense. [Elle rit] Non ?*
- Qu'est-ce qu'il t'a fait découvrir ?
- *Bah c'est plein de petites choses, il t'apprend la vie quoi, comme j'entends, quand je dis découvrir, voilà j'entends faire découvrir plein de petites, il t'apprend, voilà, il est constamment... dans l'apprentissage quoi. Non ?*
- Je sais pas...
- *T'es comment avec ta fille, tu lui apprends des choses ?*
- Oui bien sûr, mais c'est la façon dont elle elle le ressent aussi...
- *Oui bah voilà.*
- Et tu disais quand tu parlais de ton père que c'était quelqu'un... qui mettait un cadre...
- *De très dur, ouais.*
- ...mais à l'intérieur de ce cadre-là t'avais l'impression quand même d'être...
- *Bah c'est comme genre... bah je vais pas dire le paradis, mais je vais dire c'est, t'as tout... dans une bulle, en fait c'est une bulle. On a tout ce qu'on veut, on apprend ce qu'on veut, mais on est dans une bulle. [Elle rit légèrement] On n'a pas spécialement de contact avec l'extérieur... oh y-a la famille hein, mais, si j'ai, mes copines peuvent venir à la maison, je peux inviter autant de copines que je veux, mais c'est tout, je peux pas sortir avec elles et... je peux pas inviter de copain. Donc c'est, voilà quoi, il était raide à ce niveau-là quoi, et... je pense que c'est pas mal déjà... enfin...*
- Et donc avec ton copain aussi, il te restreint...
- *C'est ça, tout a ses limites aussi.*

- Il te met un cadre aussi et... finalement, par exemple les gars tu vas... arrêter de les fréquenter... s'il t'avait pas demandé d'arrêter de les fréquenter tu penses que tu les fréquenterais toujours ?
- *...Faut trouver le temps hein, je pense que j'aurais commencé à me détacher mais j'aurais beaucoup moins eu de, enfin j'aurais pas eu de difficultés à les inviter à la maison. Là... là... quand il te sort « Théo c'est mort, il remettra jamais plus les pieds chez moi ». Bah... tu vas pas t'amuser à l'inviter si... s'il a interdiction de remettre les pieds chez toi. Ou je sais pas [elle rit légèrement], ou je sais pas je suis un petit peu maso, j'en sais rien... Non, non, non, non.*
- Et donc le décès de ton père tu disais que c'était quand même là que tu t'étais lâchée... même si en fait tu picolais bien avant, en première...
- *Ouais, mais c'était occasionnel. Ma sortie, ouais, si c'était, allez si c'était une fois... par mois, et encore, et encore. Y'avait tout un moment où mon père il était, il était à la maison généralement, il bougeait pas... à ce moment-là j'avais pas de sortie, quoi, c'était à peu près cinq mois dans l'année où j'avais aucune sortie. Ou alors une aprèm avec mes copines.*
- Donc quand tu buvais la vodka avec tes copines, tu penses que c'était encore, t'étais encore sous le...
- *Ouais.*
- ...sous la limitation de ton père...
- *Ah ouais quand même, ouais. Parce que l'hiver c'était un, l'été il faisait les marchés, enfin ils font les marchés mes parents, donc dès que la saison commence il était tout le temps à la maison, dès que l'hiver arrive, là il allait un peu plus s'occuper de son père, et... donc moins à la maison quoi et... parce qu'on fait pas les marchés l'hiver quoi. Et... c'était à ce moment-là que moi... ma saison commençait.*
- Et donc du coup s'il n'était pas décédé tu penses que... qu'est-ce qui ce serait passé, tu penses que tu serais moins partie...
- *Je serais sûrement médecin ! [Elle rit]*
- Tu crois ?
- *Bah, je sais pas, je sais pas, je... je serais restée... [Elle regarde son portable]. Waouh !*
- Il est quelle heure ?
- *Il est 18h35 !*

[J'arrête l'enregistrement.]

Émerger à l'altérité : vers une approche anthropologique de la condition juvénile. L'exemple des pratiques festives et des usages de substances psychoactives.

Résumé : Cette recherche s'articule autour d'un double questionnement sur les phénomènes sociaux d'adolescence et de jeunesse. D'abord, une réflexion critique sur l'usage des notions d'adolescence et de jeunesse par la sociologie nous conduit à développer, en nous appuyant notamment sur les apports d'autres disciplines comme la psychanalyse, une approche anthropologique de la condition juvénile. Celle-ci est alors définie à l'articulation du processus général d'émergence au principe d'altérité, qui marque anthropologiquement la sortie de l'enfance, et des conditions sociales d'exercice de ce processus. De là, nous rendons compte de la singularité de l'expérience contemporaine de la juvénilité à travers l'exemple des pratiques festives et des usages de substances psychoactives. L'univers social des pratiques festives juvéniles, notamment marqué par la mise en scène de l'excès, apparaît alors comme un espace majeur de socialisation des jeunes générations. S'il peut avoir une fonction pour symboliser la coupure avec le monde de l'enfance qui accompagne l'entrée dans l'adolescence, il n'est pas ou peu opérant dans le processus d'agrégation au monde adulte.

Mots clés : Adolescence, Jeunesse, Pratiques festives, Alcool, Drogue, Identité, Altérité, Anthropologie

Emerge to otherness: towards an anthropological approach of juvenile condition. The example of festive practices and uses of psychoactive substances.

Abstract : This research is based on a double questioning about the social phenomena of adolescence and youth. First, a critical reflection on the use of the notions of adolescence and youth by sociology leads us to develop, relying in particular on the contributions of other disciplines such as psychoanalysis, an anthropological approach to the juvenile condition. Then it is defined at the articulation of the general process of emergence to "principle of otherness", which marks anthropologically the exit of childhood, and the social conditions of exercise of this process. From here we report on the singularity of the contemporary experience of youthfulness through the example of festive practices and psychoactive substances uses. The social universe of festive youthful practices, particularly marked by the staging of excess, appears as a major area of socialization of the younger generations. While it may have a function to symbolize the break with the world of childhood that accompanies entry into adolescence, it is not or little effective in the process of aggregation to the adult world.

Keywords : Adolescence, Youth, Festive practices, Alcohol, Drug, Identity, Otherness, Anthropology